This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NEDL TRANSFER
HN 73KU E

PFr
331
40

KF857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

REVUE
DU MONDE
CATHOLIQUE

THÉOLOGIE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

CINQUIEME ANNÉE

TOME ONZIÈME

PARIS
LIBRAIRIE V^OR PALMÉ, ÉDITEUR
22, rue Saint-Sulpice, 22

1865

~~P Fr 881.40~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 10, 1925

L'INCARNATION (1)

Discours prononcé, le 17 novembre 1864, dans l'église Saint-Eustache

Par Mgr BERTEAUD, évêque de Tulle

Je vous adresse les paroles de saint Paul aux premiers chrétiens : « *Soyez pleins d'instances dans vos prières* (2). » Priez tous ensemble pour celui qui vous parle, afin que Dieu lui ouvre la porte d'or du discours et qu'il vous expose bien le mystère du Christ. Le prêtre, l'évêque qui monte en chaire pour vous annoncer la parole de Dieu *a besoin* de vos prières. A vrai dire, nous ne sommes pas des docteurs : c'est Dieu qui est le grand Docteur, c'est Dieu qui est le roi lumineux des intelligences, c'est Dieu qui fait pleuvoir sur vous la pluie d'or de la doctrine. Nous autres, nous ne sommes que des *moniteurs*, et nous montons tremblants dans la chaire. Priez, priez pour nous.

Lorsqu'on interrogea saint Jean, lorsqu'on lui demanda : « Qui êtes-« vous ? » il répondit : « Je suis la Voix, *ego Vox* (3). » Et moi, comme lui, je suis la Voix ; mais que crierai-je ? Ah ! je monterai sur la colline et je vous crierai : « Voilà Dieu, *ecce Deus vester*. » Ce cri, je l'ai déjà fait retentir sous les voûtes de beaucoup de temples ; cette voix, elle a résonné en beaucoup de lieux, et les vertes campagnes l'ont souvent entendue ; il faut que la grande ville, que la métropole aussi l'entende. Monte, évêque, monte sur les hauteurs de la chaire sacrée, et dis à Paris : « Voilà Dieu, *ecce Deus !* » Enseigne-lui le Dieu de la lumière, le Dieu de l'amour. C'est donc de Jésus-Christ que je vais vous parler, et de Jésus-Christ incarné.

I

L'incarnation de Jésus-Christ serait-elle un amoindrissement de sa

(1) Nous reproduisons, d'après nos notes personnelles et celles d'un de nos amis, ce magnifique discours de Mgr l'évêque de Tulle. Toutes les beautés lui en appartiennent incontestablement ; et, seul, nous sommes responsable des inexactitudes qui, malgré un long et consciencieux travail, ont pu se glisser dans cette reproduction.

LÉON GAUTIER.

(2) *Ad. Ephes.* VI, 18, 19.

(3) Luc, III, 4. — Matth., III, 3. — Marc, I, 3. — Jean I, 23.

divinité? Non, non. Jésus-Christ, pour devenir homme, ne perd rien du Dieu. C'est Dieu qui se mêle à l'homme : *Deus homini mixtus.* O magnifique mixtion, mixtion d'éléments qu'on ne pensait pas pouvoir être associés et qui néanmoins le sont et le seront pour l'éternité! Il faut, vous dis-je, il faut parler de ce Jésus qui ne s'est pas amoindri en s'incarnant. Vous savez les paroles des *Actes des Apôtres* : *Docebat diligenter ea quæ sunt Jesu* (1). Quelles sont les choses « qui sont de Jésus? » Tout, tout. Par l'homme qui lui-même était déjà un résumé du monde; par l'homme qui déjà renfermait et unissait en lui le règne angélique et le règne matériel, qui représentait et contenait le ciel grâce à son âme, et la terre grâce à son corps; par l'homme, Jésus prend tout l'univers et le transfigure. Rien ne lui échappe; il prend tout, il a tout, il transforme tout : les sciences, leurs lois et leurs formules, les découvertes, l'éloquence, le génie, les épées, les soleils et les siècles, tout lui appartient, tout est à Jésus. Il est l'homme qui est tout : *vir qui est omnia.* Certains esprits de ce siècle ne s'émeuvent pas de cette stature de Jésus et nous prophétisent je ne sais quelle autre grandeur. Petite parodie. C'est Jésus, c'est bien Jésus qui est tout et qui, sans pouvoir jamais se confondre avec eux, embrasse en lui l'universalité des êtres : *vir qui est omnia.*

Mais s'il embrasse tout, il n'absorbe rien. Tout reste à sa place, tout est employé par lui comme trophée de sa gloire. Tout lui appartient, et tout doit le servir. La création tout entière forme la brillante domesticité de Jésus-Christ. Mais il la résume, et qui le connaît connaît tout. Quant à moi, je suis comme saint Paul; je ne sais que Jésus, et Jésus crucifié. Mais par là, je sais tout. Je consens à laisser leurs minces formules aux savants, aux poursuivants de petites vérités; j'y consens, à la condition toutefois qu'ils ne se révoltent pas. Mais encore une fois, j'entends tout savoir puisque je sais Jésus crucifié!

Et vous aussi, en connaissant le Verbe incarné, vous savez toutes les sciences. Tout ici-bas est pour Jésus-Christ; oui, toutes les sciences, tous les mouvements de la politique et de la sagesse humaines, l'histoire tout entière, les nations et leur vie, les épopées, les drames, sont pour le Seigneur Jésus : c'est pour l'achèvement ici-bas de son corps mystique, c'est pour les opérations de son amour, pour *l'opus amoris Dei.*

(1) *Actos apostolorum*, XVIII, 25.

Qu'est-ce donc que cette *œuvre d'amour*, comme on l'a si bien nommée? Ecoutez. Dieu sans aucun doute se suffisait à lui-même; mais il a voulu aimer *par le dehors*. Il a voulu réaliser des archétypes, tirer des êtres du néant; et voilà la création. Il a ensuite agrandi son plan au moyen d'une invention de l'amour. Cette invention, c'est l'incarnation par laquelle tout a été restauré, agrandi dans l'univers, par laquelle l'homme a été divinisé. En ce méchant siècle, on ne parle pas ainsi de Jésus-Christ. Quelques-uns veulent en faire un rien, d'autres un homme honnête, ou bien encore un tout petit dieu : on daigne lui laisser un minimum de divinité. Ils voudraient le refouler dans un angle de petite chapelle au fond de quelque vieille église. Tout au plus est-il bon, à leurs yeux, pour diriger nos petits enfants, pour consoler une femme qui pleure, pour aider un vieillard à mourir. Mais le Dieu roi, le Dieu géant, le Dieu rutilant, ils n'en veulent pas, ils lui donnent congé; et vous savez ce qu'il mettent à la place. Jésus-Christ n'en est pas moins le roi éternel des siècles : tout, je le répète à dessein, tout dérive de lui, tout est pour lui.

J'aime Jésus-Christ dans l'étable, sur la crèche; je l'aime dans l'atelier; je l'aime sur la croix. Je prends, je recueille toutes les syllabes tombées de ses lèvres divines, et nous mourrions tous plutôt que de laisser tomber à terre et fouler aux pieds une seule parole sortie d'une telle bouche. Chacune de ces paroles en effet est de la lumière infinie. On court ici-bas après les paillettes d'or : est-ce que nous n'aurions pas les mêmes empressements pour l'or tombé de la bouche du Christ? Mais si j'aime Jésus dans ses humiliations, laissez-moi l'aimer dans sa grandeur incomparable au sein du Père. Avec un évêque de Paris au douzième siècle, avec Guillaume d'Auvergne, laissez-moi saluer en lui le cantique de toutes choses, *canticum incorruptum universorum*, l'harmonie de tout l'univers et l'affermissement de tout : *harmonia et firmamentum universorum*. O belle parole, sortie de ce diocèse de Paris, et dite par un de ceux qui ont promené sur vos ancêtres leur sceptre lumineux !

Eh oui! c'est vrai, Jésus-Christ est de toute éternité. Rien de dissonant dans cette voix divine : tout en est suave, tout en est subjugant. Pas de chûte, pas d'hiatus, pas de note fausse. Tout est lié délicieusement. Et Jésus-Christ raconte tout d'abord l'essence divine; et l'essence divine est magnifique, racontée par ce beau chanteur. Et il chante, dans le sein de son Père, toutes les splendeurs, toutes les perfections, toute la gloire. Bien mieux que le fabuleux Orphée, il noue,

il enchaîne les oreilles de son auditeur, celles du Père. Mais dès que le monde est créé, Jésus-Christ y apparaît comme l'harmonie de toutes choses. Il y a de l'harmonie partout ici-bas; il y en a dans la plus petite herbe, il y en a dans la gorge du rossignol, il y en a dans les montagnes, il y en a dans les cloches, il y en a dans les astres. C'est que toutes ces choses ont été faites d'après les dictées du Verbe; c'est que le Verbe est l'auteur de toute cette harmonie, c'est qu'il est l'harmonie de tout : *canticum et harmonia universorum.*

Et il est aussi le soutien de tout. Si le monde ne s'écroule pas, s'il n'y a pas partout tourmente et révolution, si les étoiles ne divaguent pas, si le dernier jour n'arrive pas, c'est que la main du Verbe affermit, conserve tout : *firmamentum universorum.*

Et tout ce que nous venons de vous dire est vrai de Jésus-Christ, avant qu'il se soit *visiblement* incarné. Mais l'incarnation, comme nous allons le voir, A ÉTÉ DÉCRÉTÉE DE TOUTE ÉTERNITÉ.

II

Lorsque Dieu introduisit pour la première fois son premier né dans le monde, il voulut, dit saint Paul, que les anges l'adorassent une seconde fois : *Et cum* ITERUM *introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei* (1). Remarquez cet *iterum.* C'est que l'incarnation avait été décrétée de toute éternité dans le plan divin, c'est que Jésus-Christ avait été présenté une première fois aux anges, avec sa stature virginale, avec sa robe de chair.

Sans doute, l'incarnation devait avoir lieu *réellement* dans la crèche, sans doute Marie devait être la mère du Verbe incarné; et l'Esprit saint, comme un beau tisserand, devait tisser dans le sein de Marie la robe de chair, le vêtement très-beau du Sauveur; comme un fabricant de lyres, il devait y préparer cette lyre harmonieuse. Mais une première fois Dieu avait présenté son fils à ses anges : Jésus-Christ, même, avait été le texte de leur épreuve. Certains anges succombèrent, vous le savez; il y en eut qui refusèrent d'adorer. Et dès lors, ils commencèrent leur métier de falsificateurs de Dieu; ils commencèrent à parodier le plan divin, ils furent les guenons de Dieu, *simiæ Dei*, c'est Tertullien qui le dit. Oui, il y a eu et il y aura une grande altercation entre Dieu qui est l'amour et les anges tombés qui se font haine. Et depuis leur chute, les démons n'ont pas cessé de singer Dieu sur la terre. De là,

(1) *Epist. beati Pauli ad Hebræos*, I, 6.

l'idolâtrie, les oracles, les antres prophétiques, les faux miracles, les faux dieux. De là tous ces marteleurs, tous ces fabricants d'idoles, tous ces forgerons ignobles, tous ces Vulcains de bas étage qui veulent nous faire un Dieu à leur manière, et qui toujours imitent par quelque côté la figure sacrée de notre Dieu. Et d'où vient toute cette haine des démons, toute cette parodie du plan céleste? De cette épreuve à laquelle ils avaient succombé, de cette première présentation du Verbe incarné.

Et voyez : quand Jésus descend dans la crèche, comme les anges se hâtent de venir l'adorer une seconde fois! Une multitude de milices célestes arrivent en ce moment, des légions étincelantes s'abattent de toutes parts. Remarquez-le : ce sont des vétérans, car l'écrivain sacré se sert du mot *militia* qui implique l'idée de lutte, d'une lutte ancienne. Encore une fois, ce sont des vétérans de la gloire : Jésus-Christ leur a déjà été présenté une fois, et voici que ces *fidèles de là-haut* viennent de nouveau faire le serment de continuer leur service, voici qu'ils viennent répéter le cri vainqueur du premier combat : « Qui est « semblable à Dieu : *Quis ut Jesus?* » En effet, rien n'est semblable à Dieu que Dieu même. C'est en vain que les poëtes lancent de belles strophes, que les peintres arrangent leurs couleurs, que les sculpteurs travaillent leurs marbres superbes; ils ne pourront jamais saisir la ressemblance de Dieu. *Quis est Deus?* Dieu seul est semblable à Dieu.

Mais sur cette profonde doctrine de l'incarnation, il faut entendre la parole de saint Paul. Il s'écrie à cette occasion : *Benedictus Deus et pater Domini nostri Jesus-Christi qui benedixit nos in Christo... ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati* (2). Chacun de ces mots mérite un commentaire :

« *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi.* » Il n'y a que Dieu qui puisse véritablement bénir. Quand un père, une mère, les yeux pleins de larmes, nous bénissent; lorsque la sainte Église même nous bénit, ils ne font autre chose que d'emprunter les bénédictions de Dieu. *Bénir* signifie *bien dire.* Quand nous bénissons Dieu, nous disons son amour. Mais Dieu seul *dit très-bien* de toute éternité. Il a bien dit surtout, quand il a engendré son fils Jésus-Christ; c'est sa conception intègre, superbe : Dieu ne pourra lui-même *aussi bien* dire une seconde fois. Néanmoins il *dit bien* une seconde fois par la création de l'homme : et voici qu'il veut faire de nous des dieux par parti-

(2) *Ad. Ephes*, I, 3 et 4.

cipation. Et saint Paul, pour bien nous faire comprendre que Dieu a de toute éternité décrété l'incarnation, ne dit pas *Pater Verbi*, mais *Pater Jesu Christi*. Ces derniers mots désignent en effet non pas le Verbe éternellement engendré, mais le Verbe fait chair et nous élevant par son incarnation à la participation de la nature divine. Par cette incarnation, la première génération du Verbe devient en quelque sorte plus ample. Il y a dans Jésus-Christ incarné une manifestation plus plénière, des syllabes plus larges, un poëme plus complet.

« *Qui benedixit nos ante mundi constitutionem.* » Ainsi, les fondements même de ce bel édifice du monde n'étaient pas encore posés, ces belles colonnes n'étaient pas encore faites pour soutenir les étoiles, il n'y avait aucun manteau vert sur les planètes, rien n'était fait, et DÉJÀ Dieu pensait à Jésus-Christ pour nous faire arriver au ciel saints et immaculés, *sancti et immaculati*, pour faire de nous un « second dieu ! » Ah ! ce mot-là blesse certaines gens. Il y en a qui ne veulent pas qu'on vous appelle des dieux. Mais l'Église vous gardera ce nom, l'Église ne tolérera pas que vous ne soyez pas des dieux. Si vous déplaisez à ces gens épais, à ces multitudes grasses, à ces êtres qui recherchent l'obésité, qu'ils se bouchent les oreilles, qu'ils se ferment les yeux et vous laissent passer. Il y en a qui ne veulent pas de Dieu. Je les aime, ces beaux Titans (pas trop beaux cependant), je les préfère à ceux qui accordent à Jésus un *minimum* de divinité : on sait à qui on a affaire. Si quelqu'un des leurs vient à mourir, ils font mettre dans les paperasses qu'il est « parti libre » ; il n'aura pas, suivant eux, à se heurter à une divinité réelle, il ne trouvera pas de Dieu sur son passage. Même il aura, dans un lieu charmant, des plaisirs et des ambroisies : car, paraît-il, il en mûrit par là. Mais pas de Dieu, ajoutent-ils, il n'aura pas de Dieu devant lui. Il se trompe, il aura ce Dieu *qui benedixit nos ante mundi constitutionem*. Cet homme libre aura beau faire, il aura beau se draper dans sa liberté, il trouvera un juge. Un jour, en effet, Jésus qui est un juge, apparaîtra. Maintenant il est patient parce que son corps mystique doit s'achever, mais quand il aura atteint sa stature, il viendra, et on verra alors ce que valent tant de feuilles légères et de doctrines sonores. Cet Invisible, on le verra. Il sera là-haut, celui qu'on n'attendait plus, il sera là-haut, non plus pour recevoir de nouveaux soufflets, (et qui donc oserait porter la main sur cette face étincelante ?) il sera là-haut, non plus pour être de nouveau crucifié, mais pour prononcer le grand jugement. Et ils seront là aussi, les tyrans, les philosophes, les beaux diseurs, tout rougissants, tout hébétés. Ce

n'est pas à Minos et à Rhadamante, c'est au Christ que les poëtes auront affaire. En attendant ce jour, le Verbe *qui benedixit nos ante mundi constitutionem*, le Verbe fait sur la terre ses miracles d'amour, et son corps mystique se continue, et Dieu attend. Car il ne lui faut pas un Christ mutilé, un Christ tronqué, un morceau de Christ, mais il lui faut un Christ à la stature superbe, à la forme parfaite!

III

Et c'est à cause de tout cela, c'est pour l'achèvement du Christ que l'Eglise, venant en aide à la patience de Dieu, va de droite et de gauche dans l'univers toutentier, enseignant sans cesse tous les hommes. Voilà pourquoi elle promène sur vos têtes ses lanières étincelantes; voilà pourquoi elle prodigue ici-bas ses corrections lumineuses, ne les épargnant ni aux empereurs, ni aux peuples, ni aux puissants, ni aux petits; voilà pourquoi le monde entier reçoit les corrections de l'Eglise. Oh! qu'il est malheureux celui qui ne comprend pas l'objet et l'utilité de ces rigueurs! Comment! nous ne serions pas corrigés par Dieu! Il ne s'occuperait point de nous agrandir! Nous serions un objet de rebut jeté dans un coin, un bloc de marbre délaissé dans l'atelier du grand sculpteur! Non, non, il faut que nous soyons corrigés. Il faut que le corps mystique du Christ s'achève, il faut que nous soyons unis et déifiés dans le Christ: il faut pour cela, dans l'Eglise, des prédications énergiques et une rudesse très-salutaire.

On nous accuse souvent d'être fiers, d'être véhéments, d'être durs. C'est de l'amour, c'est de l'amour. Vous ne comprenez donc pas qu'il y a une HAINE PARFAITE et une COLÈRE AIMANTE. Dieu a cette haine, a cette colère: il est tout entier contre le mal, tout entier pour le bien. Jésus-Christ est « l'homme des rixes, *vir rixæ* (1). » Et voilà pourquoi il y a ici-bas tant de discussions, tant de combats, une guerre immortelle. Il y a deux camps: la Vie est d'un côté, la Mort est de l'autre. Bataille inévitable.

L'Eglise est comme Dieu, elle a cette même charité sur les lèvres et au cœur; elle a aussi cette haine et cette colère contre le mal. Et la voilà qui corrige tout ici-bas et qui fait bien de tout corriger. Elle corrige toutes les sciences, elle corrige toutes les sociétés. Elle est sans cesse occupée à détruire ici-bas toute laideur, toute difformité, à ôter la boue que l'homme a mise sur l'image divine; elle

(1) Jérémie, XV, 10.

rejette la boue, mais remarquez-le bien, elle conserve l'image et ne détruit rien. Comme Jésus-Christ, l'Eglise hait vigoureusement le mal et élève la substance divine qui est en nous. Qu'elle fleurisse donc cette haine parfaite, qu'elle fleurisse cette colère aimante! N'altérons pas la vérité sous prétexte de condescendance; pas de mauvaises concessions, pas de paroles efféminées, Savez-vous pourquoi Jérusalem a été détruite : c'est parce que les prophètes faisaient des madrigaux ; c'est parce qu'on n'y enseignait plus la vérité en son intégrité; c'est parce qu'il n'y avait pas de colère. Voilà pourquoi la colère de Dieu s'est appesantie sur Jérusalem. Il ne faut pas que Paris soit de même, mais il faut que cette noble métropole soit, au contraire, débarrassée de l'erreur, de la nuit; il faut que la France, elle aussi, ait cette haine parfaite et cette colère aimante!

IV

Votre dévotion pour l'Eucharistie est d'un bon augure, mes frères, et l'Eucharistie n'est que l'incarnation continuée. Oui, vous êtes un peuple d'élite, facile, brillant. Et surtout vous buvez dans l'Eucharistie le *lait verbal*, *lac verbale;* vous y mangez le pain de la lumière; vous reconnaissez Dieu sous la neige des espèces. Voyez le campagnard. Lorsqu'il voit son champ couvert de neige, il sait bien que la moisson est dessous; il sait bien que fleurs et fruits sont véritablement cachés sous cette nappe blanche. Et il ne s'inquiète pas, et il attend la saison propice. Il en est ainsi de nous, chrétiens. Nous avons là, sous cette neige de nos autels, nous avons la fleur des champs, *flos campi*, le Christ; et, sous cette neige, nous le reconnaissons bien, et nous l'adorons, et nous le mangeons. Vous êtes vraiment des abeilles d'or sur les branches de l'Église, vous buvez le miel à même dans le calice de cette fleur des champs qui est le Christ. Jésus en effet n'est pas cette fleur des parcs, des vergers, qui est enfermée sous des verrous, qui est belle seulement pour quelques-uns. Non, non, il est cette fleur très-belle, très-odorante, qui appartient à tous, qui répand son parfum pour tous, petits et grands, riches et pauvres, qui embaume le monde tout entier. Il y en a, je le sais bien, qui font parmi nous le métier d'araignée, qui s'introduisent dans le calice de la fleur, et qui ont le triste pouvoir de changer en poison le parfum de cette rose. Mais pour vous, soyez des abeilles aux ailes d'or, d'industrieuses abeilles, *argumentosa apis*. Allez, allez. Distillez dans vos ruches le miel de toutes les vertus, après l'avoir recueilli dans

cette fleur qui est Jésus-Christ caché sous les espèces. Allez, faites du miel.

Dans la Rome antique, tous cherchaient les repas somptueux, les voluptés, la boue. Le sage, comme l'avait dit autrefois Socrate, était obligé de se séquestrer, Qu'est-ce donc, dit Tertullien, qui balaiera toutes ces purulences de la grande cité, *omnes purulentias civitatis.* Qui ? Ce sera le Verbe, le Verbe qui purifie tout, le Verbe caché sous les espèces comme sous une belle tunique : réjouis-toi, manteau, puisque tu abrites les épaules d'un Dieu ! Notre cité aussi sera purifiée par ce Dieu, qui est là, tout près, qui est là, dans le tabernacle.

Jésus-Christ est là, et Jésus-Christ y parle. Il y en a, de par le monde, qui n'entendent rien à la langue du Verbe. Le style naît au sein du génie ; la gloire de la pensée, c'est le style. Eh bien ! Jésus-Christ parle, il a un style. Sachez qu'il y a deux incarnations du Verbe ; la première est l'incarnation proprement dite par laquelle il a, comme dit un Père, aboli notre brutalité : *Deleta est nostra brutalitas.* Le Verbe sans doute est dans la chair, mais il est encore dans la parole. Et il y déploie des énergies singulières : il fait des violences au langage humain ; il a ses termes, ses mots à lui, il ne se soucie pas des grammairiens, des Donat. Je vous dis qu'il ne s'en soucie pas ; tant pis pour les Donat de ce siècle ! Quant à vous qui aimez l'Eucharistie, vous aimerez aussi, vous aimerez toujours cette autre incarnation du Christ, sa parole.

V

Le Verbe donc était sur le point de s'incarner. Mais il était *mendiant d'une chair*, indigent d'une chair, *carne indiguus.* Sans doute il aurait pu en créer une. Mais c'eut été en quelque sorte un corps aérien, et Jésus-Christ n'aurait pas été le frère de notre race. Il a voulu être chez nous. Il attendit une vierge très-pure, et lorsqu'elle fut en âge d'être interrogée, il attendit sa réponse « avec anxiété. » La Vierge est interrogée par l'archange : « *Fiat*, » répond-t-elle. Ah ! ce *fiat* de la Vierge est, pour ainsi dire, plus puissant que le *fiat* de Dieu créant le monde. Quand Dieu, par le premier *fiat*, faisait sortir du néant la création toute entière, qui est-ce qui répondait à sa voix ? C'étaient le soleil, la terre, les végétaux, les animaux, les étoiles. Mais au *fiat* de Marie, c'est le Verbe qui se fait homme. Le fruit de la parole de Dieu, ce sont les être animés ou inanimés ; mais le fruit de la parole de Marie, c'est Dieu incarné, Dieu dilaté, Dieu agrandi.

La sainte Vierge a agrandi le Verbe. Jusques-là, en effet, Dieu était tout petit dans les respects des hommes ; c'était un inconnu en beaucoup de pays. Chez les athées, il était nu; il était frelaté chez les idolâtres; il était à l'étroit, même chez les juifs. Enfin, on ne savait pas Dieu. Mais dès que la Vierge Marie lui donne une chair, le voilà déployé, le voilà répandu par tout le monde. Le monde connaît Dieu maintenant; les attributs de Dieu sont manifestés. Ne croyez pas que le Christ, au sein de la Vierge, soit comme dans une prison de chair : Non, Dieu n'est pas tombé dans une prison ; il est très-libre, il est très-resplendissant, il est très-divulgué. Aussi, les petits enfants eux-mêmes, les petits de la campagne, connaissent très-bien Dieu depuis ce temps-là. On dit que les paysans encore aujourd'hui ne sont pas au courant des grands intérêts de l'humanité : il n'en est rien. Leurs petits enfants sont très-instruits, ils entendent le Verbe, ils savent le Dieu très-beau, et ils aimeraient mieux mourir que de trahir un seul de ses commandements. Et tout cela, grâce au *fiat* de la Vierge Marie !

Mais Dieu attend d'autres *fiat*. A nous de les prononcer, à nous de crier : *fiat, fiat!* A notre tour de devenir des dieux par participation, des fragments de Dieu, des dieux. A notre tour, à notre tour. Dieu attend, vous dis-je, et c'est pour cela que le monde subsiste.

Telle est toute l'économie de l'incarnation, sans parler de la vie future où vous pouvez entrer, où vous entrerez un jour. Et vous pouvez ici-bas, par votre coopération à Dieu, par votre adhésion à Dieu, travailler librement à votre gloire et à votre béatitude célestes. Dieu sans doute vous apporte un élément supérieur et vous assiste dans l'exercice de vos facultés, mais votre volonté doit faire le reste. Assis un jour dans la gloire d'en haut, vous pourrez dire : « En vérité il y a de mon énergie, il y a de ma volonté, il y a de mon libre arbitre dans cette gloire. J'ai aidé à former le Dieu que je suis moi-même ! »

VI

J'ai donc fini, mes frères, de vous parler de l'incarnation. Soyez forts contre tous ceux qui veulent vous arracher ces belles destinées. Ne vous laissez pas mettre en fuite; soyez de ceux qui ne savent pas fuir. Debout, debout, restez debout à la station qui vous est assignée : *miles statarius ero.* Ne soyez pas multiformes : ne prenez pas des formes perpétuellement diverses le matin, à midi, le soir. « Le sage

est un. » c'est Sénèque qui l'a dit, Sénèque qui avait entendu saint Paul. Soyez *uns*.

Soyez des vaillants, et gardez tous les jugements que vous avez prononcés au jour de votre baptême, que vous avez ratifiés au jour de votre confirmation. Magistrats superbes, jugez tout et ne vous laissez juger par personne. Quant à ceux qui ne comprennent pas, qui ne veulent pas comprendre ces mystères, sachez comment l'Ecriture les appelle : *stulti*. Ce n'est pas moi qui le dis : c'est l'Esprit-Saint ; qu'ils s'arrangent !

Conservez, conservez toujours la belle parure de la grâce de Dieu et des vertus. Gardez ce beau vestiaire, ces chlamydes, ces atours. A tous les vices, déclarez la guerre ; déclarez-la, vous dis-je, quel que soit le poëte qui les chante, ou le roman qui les accrédite. Guerre, guerre implacable ! Défendez-vous surtout contre cet amour de l'argent qui efféminé les âmes. Les peuples couleur d'argent, les peuples qui poursuivent ces gros métaux sont des peuples sans valeur et sans force, ils ne sont rien. Ayez plus de fierté, mesurez votre taille.

Un jour, Alexandre, voulant récompenser un de ses capitaines, lui donna une ville. Celui-ci s'ÉTANT MESURÉ refusa le présent et dit : « Je « suis de trop petite taille pour le gouvernement de cette ville. » Eh bien ! chrétiens, Dieu vous donne à gouverner bien plus qu'une ville : il vous offre le gouvernement de votre corps qui est tout un monde, il vous offre le Ciel où vous serez rois, il vous offre l'Église sur la terre. Mesurez-vous : ne refusez pas ces offres divines. Mesurez-vous : n'avez-vous pas été faits dieux au baptême, à la confirmation, à l'eucharistie. Mesurez-vous ; vous n'êtes pas des âmes amoindries, des *animæ minores*. Les impies, ce sont des nains qui se multiplient : que les géants divins se montrent. Mesurez-vous et dites-vous : « Puisque j'ai ici-bas de si belles destinées ; puisque déjà sur la terre je tiens le ciel par la foi et par les sacrements, je conçois de grandes espérances. Oui, je passerai en Dieu sur cette terre en attendant qu'un jour je sois un Dieu dans le paradis ! »

LES ORIGINES DU POSITIVISME

(2e PARTIE (1)

IV

Cherchons ce qu'est devenue la philosophie, non pas dans les divers systèmes qui se sont produits et qui ont plus ou moins brillé comme des éphémères, mais dans l'enseignement classique qui en a été et qui en est fait depuis le commencement de ce siècle.

L'université nous la donne, telle qu'elle a été reconstituée en France après le déluge révolutionnaire, dans la renaissance des lettres au commencement de notre siècle. Elle nous l'offre à peu près la même depuis cinquante ans, en négligeant quelques oscillations insignifiantes; elle nous l'offre telle qu'elle est dans toutes les maisons d'éducation, même ecclésiastiques; elle nous l'offre sur un plan à peu près universellement suivi par tous les auteurs de cours particuliers, ou de manuels, sauf des variantes sans portée. Ce fait est du reste en lui-même assez curieux, et peut être pris comme un signe irrécusable de l'influence irrésistible que l'université de France a eu sur l'instruction de notre siècle; à ce point, que des manuels de philosophie édités même à l'étranger, en Italie, par exemple, ont été à peu près coulés dans le monde universitaire. Je ne veux citer aucun nom en particulier, parce qu'il me convient et qu'il convient à mon sujet d'éviter toute personnalité. J'ai parcouru un grand nombre d'*elementa philosophiæ*, édités depuis trente à quarante ans, non tous sans doute, mais la majorité; et je constate que cette majorité présente les mêmes bases et le même plan que l'université nous a donnés dans ces programmes pour le baccalauréat. On comprend donc que je veuille m'occuper du plus grand nombre seulement, comme marquant l'esprit du temps.

(1) Voir le numéro du 25 novembre.

Je constate que la philosophie enseignée de nos jours, comprend quatre parties : la *psychologie*, la *logique*, la *morale*, et la *théodicée*. Quelques auteurs se sont révoltés contre le spiritualisme universitaire qui mettait la psychologie avant la logique, et les ont fait changer de place mutuellement : c'est plus rationnel. D'autres auteurs ont englobé la psychologie dans une *pneumatologie* qui précède la théodicée, après laquelle ils ont mis la morale. Ce sont des variantes d'une importance relative. Ce qui me frappe bien plus au premier abord, si je compare cet enseignement avec celui d'autrefois, c'est que, d'une part, la psychologie est la seule chose qui reste de l'ancienne physique, que d'une autre part on a introduit une théodicée qui ne s'y trouvait pas (1), et qu'on a supprimé la métaphysique.

Or, je le déclare avec franchise, et brutalement même si l'on veut : à la vue d'un tel enseignement philosophique je comprends parfaitement que le positivisme ait été formulé et ait eu tant de succès de nos jours ; je m'étonnerais qu'il en fût autrement !

Je mets de côté l'ordre même des quatre parties de cette philosophie; j'écoute cette niaiserie d'avoir voulu faire apprendre les détails de la psychologie, l'une des parties les plus difficiles, avant d'enseigner à diriger sa raison dans la recherche du vrai par la logique ; et, cela sous le prétexte ridicule et sot, qu'il faut connaître les facultés de l'esprit avant d'apprendre à les diriger (2) ; comme si la logique était autre chose que la science du vrai, pris abstractivement indépendant des facultés qu'on y applique ? Que direz-vous donc, avec un pareil système, à ceux qui vous reprocheront de n'avoir qu'une méthode *subjective*, et de n'acquérir que des connaissances subjectives ? Il faut être aveugle pour ne pas voir qu'en faisant dépendre la recherche du vrai, de la connaissance des facultés de l'esprit, une seule erreur dans cette connaissance, une seule opinion, un seul tort, suffisent à mettre en doute toute votre logique, à entacher d'erreur toutes les connaissances qu'elle vous a données ! Ah ! oui, cela serait bien vrai, et ces positivistes auraient cent fois raison, si en effet vous aviez procédé de cette manière pour constituer une logique : mais heureusement, vous aviez l'ancienne science pour y puiser, et bien que vous l'ayez consi-

(1) Il faut dire cependant que la première partie de la métaphysique s'occupait de Dieu comme être absolu.

(2) M. Laromiguière, tout imbu de Condillac, est l'auteur de cet arrangement encore en vigueur.

dérablement amoindrie, vous en avez assez gardé pour quelle soit moins mauvaise qu'elle pourrait l'être.

Mais cette logique que vous avez, qu'en faites-vous, je vous prie? Elle ne vous est bonne qu'à travailler la morale et la théodicée! ajoutons-y la psychologie avec quelques-uns, si l'on veut. Elle n'est donc bonne qu'à élucider les facultés de l'âme, la morale et la théodicée? Et vous ne pouvez guère le récuser, car votre propre conduite l'atteste. En supprimant de la philosophie toute la physique et les sciences naturelles, qui y étaient autrefois contenues, vous confessez vous-mêmes que ces sciences échappent à la philosophie, échappent à la logique surtout! vous accordez donc que ces sciences sont d'un autre domaine, sont le fruit d'une autre méthode, la méthode expérimentale et mathématique sans doute, car il ne reste que celle-là. Pouvez-vous ensuite vous étonner si l'on repousse votre logique comme incapable; si, non seulement on la déclare une méthode subjective, mais encore si l'on ajoute qu'elle n'est bonne qu'à des rêves-creux, à des psychologues, à des moralistes et à des théologiens?

Mais, bien plus : en vous séparant des sciences physiques et naturelles, et d'un autre côté en vous targuant d'avoir la science des principes et des synthèses générales, vous commettez deux fautes graves. D'une part, vous blessez, sans raison d'ailleurs, des sciences importantes, considérables, en les déclarant sans principes et sans système; et vous faites cela, par une maladresse inouïe, dans un temps où l'immense majorité des esprits qui pensent s'occupent de ces sciences; et encore, dans un temps où toutes les sciences aspirent à une synthèse philosophique, dans un temps où l'on n'entend parler que de la *philosophie des sciences*, comme d'un besoin universel et pressant! D'un autre côté, en rejetant ces sciences de la philosophie, vous affirmez par cela même qu'il vous est impossible de les embrasser, que votre philosophie est incapable avec sa logique de les coordonner, de les synthétiser, d'en systématiser les principes généraux. Et comme il est de la nature de l'esprit humain de ne se pas contenter des faits, et que vous repoussez ces sciences qui aspirent forcément à une synthèse, vous les rejetez brutalement à la recherche d'une autre philosophie qui ne soit pas fondée sur la logique. Voulez-vous donc alors qu'elles aillent ailleurs qu'à leur méthode expérimentale et mathématique? Où iraient-elles, où peuvent-elles aller, si ce n'est à la formule du positivisme?

Cet enseignement moderne de la philosophie est si radicalement

faux, et prête tant à la critique, qu'il est vraiment une honte pour les écoles; et tout en faisant mon devoir, j'ai peine à poursuivre.

Je la vois, cette philosophie, construisant une morale, non seulement en dehors de la morale religieuse, puisqu'elle fait profession d'être complétement détachée de la théologie, mais encore en dehors de la connaissance du monde et des relations qui unissent tous les êtres, et ne prenant pour cette œuvre, qui demande tant de précautions, qu'une psychologie sans bases, et une logique sans appui; se livrant en un mot au dévergondage de l'imagination et d'une raison sans frein. Il faudra que le positivisme lui rappelle, à sa honte, l'influence sur la morale de la conception scientifique du monde!

Si je poursuis, je la trouve sans métaphysique, et je ne m'en étonne guère; car comment s'en occuperait-elle, n'ayant pas dans ses connaissances de science physique et naturelle. L'une ne peut marcher sans l'autre. Mais alors j'observe de nouveau tout ce que je viens de dire plus haut sur la suppression de la physique; et je lui demande en outre ce qu'elle répondra à ceux qui la traitent de science sans élévation, nuageuse il est vrai, mais se traînant dans les nuages terre à terre? Je lui demande encore comment, n'ayant pas de métaphysique, elle s'y prendra pour reprendre son rôle vis-à-vis des sciences physiques, si jamais elle a l'intention d'un pareil effort? Ne nous y trompons pas en effet, et n'allons pas croire qu'il suffit de la volonté, et même de la logique pour synthétiser une science, pour trouver ses lois générales et ses principes. Les savants voués aux sciences physiques et naturelles ont tout autant de logique que nos modernes philosophes, et s'ils sont encore dans le matérialisme de leurs faits, s'ils se sont tant adonnés au positivisme, c'est moins parce que la logique de nos philosophes leur a manqué, que parce qu'ils n'avaient pas une logique construite en vue de la métaphysique, en un mot parce qu'ils n'avaient pas de métaphysique. La philosophie ancienne avait été construite tout d'une pièce : les éléments assemblés de toutes parts, disposés par une sagesse supérieure qui recevait ses lumières de la théologie, avaient été comme fondus ensemble, coulés dans le moule en une fois. Aussi, tout s'y tenait, tout s'y enchaînait admirablement. Pour avoir de nouveau ce qu'ils avaient il n'y a qu'un seul moyen, c'est de revenir sur leur métaphysique comme il convient de revenir sur toute leur constitution scientifique. Or comme ils avaient donné à la science ses véritables fondements qu'il suffisait d'agrandir et de perfectionner, au lieu de les bouleverser, il faut faire pour

leur métaphysique, ce que l'on ferait pour toute leur science.

Il est vrai que pour cette œuvre la philosophie, seule et indépendante comme elle l'est aujourd'hui, est impuissante. Elle manque de ce qui était la force et la lumière de l'ancienne science, le secours de la théologie. En élevant une théodicée à la place de l'ancienne métaphysique, elle a pu croire en un aide plus puissant. Combien est grande cette erreur. L'ancienne métaphysique s'occupait aussi de théodicée dans sa première partie, en parlant de l'être absolu; cependant elle ne s'avançait dans les difficultés de cette question, qu'à la lumière des dogmes révélés, et de là sa puissance, sa fécondité, et aussi sa sûreté. Mais cette théodicée nouvelle, purement tirée de la raison, nous reporte à la théologie naturelle des anciens, tombée presque fatalement dans le paganisme. Est-ce là qu'on veut nous ramener sous prétexte de progrès? Comment qualifier cet aveuglement de nations qui se disent chrétiennes, et dont les prétendus sages font profession de vouloir connaître Dieu sans christianisme? Comment juger des hommes (et je parle des meilleurs de ce genre), qui posent *l'idée de Dieu* en se laissant entraîner dans la phraséologie des impies et des esprits faux, à ce point qu'ils ne voient pas ce qu'il y a de ridicule et de maladroit à nommer ainsi *le penser à Dieu*! On ne sait plus s'il est nécessaire, à défaut de bon sens, de les rappeler à la philosophie, ou, à défaut de philosophie, de les rappeler au bon sens!

Avec Descartes ils ont isolé la philosophie de la théologie, d'abord; puis avec lui, ils ont fait ce tour de force d'isoler la théologie de la théodicée. A la place d'un enseignement dogmatique et sûr, ils ont mis les rêveries du doute; à la place du *penser à Dieu*, ils ont mis *l'idée de Dieu*. Comment peuvent-ils se défendre maintenant contre ceux qui leur soutiennent que cette idée est subjective? Il est vrai qu'on ne leur refusera pas d'admettre qu'il y a une théologie naturelle; mais cette concession ne leur servira guère, car ne pouvant avec elles, aller plus loin que les païens, ils se condamnent à une science semblable, ils se vouent à une chute dont ils ont l'exemple dans les désastres de l'ancien monde. Quelle obstination déplorable dans ces esprits qui refusent la lumière d'un soleil, et lui préfèrent les lueurs vaccillantes d'une lanterne sourde! Ils ne comprennent pas que cette raison naturelle, dont ils font tant d'étalage, n'a été qu'un doute pour ceux qui l'ont acclamée, et n'est qu'une boiteuse pour cette science qui a déclaré le syllogisme imbécile, au nom du calcul et de l'expérience. Ils ne voient pas que la raison naturelle seule est impuissante devant

ce matérialisme mathématique et expérimental qui nous envahit. Ils ne voient pas encore que toute cette philosophie moderne, avec une psychologie sans base, avec une logique inutile, avec son omission des sciences naturelles, et par cela même sa déclaration d'impuissance à leur égard, avec une morale sans fondement, avec une théodicée qui assure n'avoir que des idées, — prépare inévitablement les esprits à l'acceptation du positivisme!

Nous le posons sans aucune hésitation, et comme une vérité démontrée par l'histoire : au dix-septième siècle, la philosophie s'affranchissant de la théologie, les sciences naturelles déclinèrent la direction philosophique pour se donner au matérialisme expérimental ; au dix-huitième siècle, la philosophie classique étant abandonnée, l'on vit se produire le dévergondage philosophique qui amena la révolution et toutes les aspirations vagues à de prétendues régénérations scientifiques et sociales ; au dix-neuvième siècle, la philosophie classique, impuissante et dédaignée, ridicule et désarmée devant les sciences et les idées de régénérations nouvelles, il était inévitable de voir se produire le monstre positiviste, fils des sciences adonnées au mathématisme expérimental, et des prétendues sciences sociales nouvelles.

V

Le positivisme était donc fait dans l'esprit de tous les savants adonnés aux sciences naturelles, avant qu'il ne fut formulé; l'habitude était prise depuis le dix-septième siècle, de mettre de côté l'autorité et la logique, de ne plus ajouter foi qu'au calcul et aux mathématiques, de ne plus s'occuper que des faits, c'est-à-dire de la partie matérielle des sciences, de dédaigner l'ancienne philosophie vouée aux sarcasmes; et ne trouvant dans la philosophie moderne que des dissertations sans fondement ou un vide complet, cette habitude s'enracinait davantage. Aussi, le positivisme existait de fait, aussi bien que de droit dans les sciences naturelles, il y a trente ans. Il ne lui manquait pour s'étendre sur toutes les branches scientifiques où l'esprit humain porte ses efforts, que de trouver un homme qui lui donnât les formules plus générales. Le travail était d'ailleurs déjà très-avancé d'une autre part pour les sciences morales, politiques et métaphysiques, qui dédaignées ou maltraitées par la philosophie classique moderne, avaient été soumises dans l'école de Turgot, de Condorcet, des révolutionnaires, de Kant, de Hégel, et de Saint-Simon à un premier

travail d'appropriation. Il suffisait en réalité d'un homme versé dans les sciences mathématiques, quelque peu habile dans les sciences naturelles, et rattaché à l'école révolutionnaire, pour accomplir dans son entier l'œuvre préparée par le Baco-cartésianisme. On peut dire même que le moment d'une formule générale était venu. Tout était prêt : les sciences modernes enrichies de découvertes et aspirant à une synthèse générale sans vouloir quitter leur méthode ; la philosophie ancienne, qui aurait pu les aider et les corriger, terrassée; la philosophie moderne qui aurait du les aider, impuissante et dédaignée pour ses infirmités trop visibles ; les sciences morales et métaphysiques s'isolant de la philosophie et imbues de matérialisme et de mathématique ; les arts eux-mêmes voués aux réalisme ! Il ne manquait plus qu'un homme pour donner la dernière formule, ou mieux pour laisser tomber le mot qui était sur les lèvres d'un si grand nombre. Cet homme vint enfin, ce fut M. Auguste Comte, né à Montpellier en 1798, le 19 janvier.

Je n'ai pas l'intention de donner ici la vie de cet homme, je n'en résumerai que les traits principaux, ceux qui sont nécessaires à préciser la valeur et la portée du philosophe qui entre en scène. Le livre d'un de ses amis, de son plus considérable disciple, sera mon guide. (1). Avec lui, je puis dire de lui, que dans son enfance il se montra « taquin, raisonneur, indisciplinable, » que dans sa jeunesse, il fut de même à l'école polytechnique. Les diverses circonstances de sa vie, relatées par son historien, montrent qu'il resta toujours le même, et dans une de ses lettres il nous parlera de son « indomptable énergie. « Caractère entier, plein de lui-même, facilement aigri, toujours disposé à se croire méconnu et dépouillé, se retranchant constamment dans une indiscipline hautaine et dominatrice, il s'adonna plus particulièrement à la spéculation, et se déclarait peu propre à l'action et à la pratique. Fils d'un caissier à la recette générale de l'Hérault, il cultiva de bonne heure les mathématiques, et y fut assez précoce pour être obligé d'attendre une année l'âge d'entrer à l'Ecole polytechnique, où il devint ensuite professeur. En 1818, il se lia avec Saint-Simon. « Il est notoire, dit son historien, que M. Comte « fut l'élève favori de Saint-Simon : le témoignage de Mme Comte « ajoute que l'affection était passionnée aussi chez l'élève. Au reste « tout était passionné chez M. Comte, affection et antipathie. » (p. 13.)

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, par E. Littré. Paris, 1863

Il trouva là sa première initiation au mouvement réformateur dans lequel il devait entrer, et bien qu'il ait dit des écrits qu'il publia alors : « écrits prématurés que m'inspira la funeste liaison à travers laquelle « s'accomplit mon début spontané, » (p. 14), bien qu'il y eut débat entre le maître et le disciple, ce fut bien à Saint-Simon qu'il prit l'idée d'une *politique positive* d'une *science positive*, d'une *philosophie positive* ; et c'est bien avec Saint-Simon qu'il entra dans l'idée d'une réforme sociale et scientifique, sans entrevoir encore nettement ce qu'il voulait. Dans l'ensemble il était né mathématicien et révolutionnaire.

Il nous expose lui même ses commencements et ses tendances dans le sixième volume du *Cours de philosophie positive* : « Issu, au midi de notre France, d'une famille énimemment catholique et monarchique, élevé d'ailleurs dans l'un des lycées où Bonaparte s'efforçait vainement de restaurer, à grand frais, l'antique prépondérance mentale du régime théologico-métaphysique, j'avais à peine atteint ma quatorzième année que, parcourant spontanément tous les degrés essentiels de l'esprit révolutionnaire, j'éprouvais déjà le besoin fondamental d'une régénération universelle, à la fois politique et philosophique, sous l'active impulsion de la crise salutaire dont la principale phase avait précédé ma naissance, et dont l'irrésistible ascendant était sur moi d'autant plus assuré, que, pleinement conforme à ma propre nature, il se trouvait alors partout comprimé autour de moi. La lumineuse influence d'une familière initiation mathématique, heureusement développée à l'Ecole polytechnique, me fit bientôt pressentir instinctivement la seule voie intellectuelle qui peut réellement conduire à cette grande innovation. » (*Préface.*) C'est ce que la liaison avec Saint-Simon ne fit qu'accentuer.

A ce moment, il se montrait ce qu'il devait être dorénavant. Il avait rejeté les enseignements religieux de ses parents, et c'est pour ne pas contrister sa famille catholique et pieuse, que son nom ne parut pas sur le *Catéchisme des industriels*, en 1822. Bientôt il n'aura plus même cette condescendance; malgré les vœux de son père et les larmes de sa mère, il ne consentira pas à son mariage à l'Église, et se contentera du mariage civil. Pour voguer plus à l'aise à la libre poursuite de cette nouvelle philosophie qui devait être la régénération, il lui fallait d'abord rejeter toute entrave, donnant ainsi l'exemple à tous ceux qui voudraient le suivre.

Sa liaison avec Saint-Simon ne pouvait durer toujours; en 1824 elle fut rompue. Suivant son historien, « l'un veut réorganiser le système

« social d'après le système industriel tel qu'il le conçoit; l'autre veut « réorganiser l'emsemble des conceptions théoriques avant de passer « à aucune application. » (p. 16.) C'était la lutte entre l'esprit théorique et l'esprit pratique, c'était surtout le débat hautain entre deux orgueils indomptables. Mais A. Comte ne se séparait pas sans rien emporter. « Il y avait longtemps, dit M. Littré, qne dans l'école de Saint-« Simon on se servait de ce nom (*philosophie positive*) sans avoir la « chose, témoin cette phrase écrite par lui dès 1808 : « avec quelle « sagacité Descartes a dirigé ses recherches ! Il a senti que la philo-« phie positive se divisait en deux parties également importantes, la « physique des corps bruts, et la physique des corps organisés. » (p. 31.) Cependant rien n'étaitencore éclos au moment de la rupture, il fallait encore un appoint à la conception. « Mais le courant de 1824, « dit M. Littré, ne se passa point sans que le progrès définitif s'ac-« complit dans l'esprit de M. Comte. On en voit un premier indice « manifeste dans une lettre du 5 avril 1824, écrite à M. d'Eichtal. « Puis la philosophie positive, avec le sens spécial qu'elle a d'après « M. Comte, est explicitement énoncée dans les opuscules de 1825 « et de 1826, insérés au *Producteur;* enfin elle arrive à sa pleine ma-« turité dans le cours qu'il commença en 1826. » (p. 31.)

Il importe ici de bien remarquer comment ce travail fut fait. A. Comte a avoué tenir quelque chose de Condorcet. M. Littré montre qu'il fut aussi le successeur de Turgot, de Kant et du docteur Burdin, ami de Saint-Simon qui possédait ses écrits. Or, il est surtout nécessaire de préciser l'influence de Kant.

Nous venons de voir que jusqu'au moment de sa séparation d'avec Saint-Simon, auquel il avait emprunté le mot de *Philosophie positive*, A. Comte ne savait pas encore où il allait, et n'avait que son drapeau. M. Littré nous dit que cette philosophie commença d'être formulée en 1826, apparut *explicitement* dans les articles du *Producteur* en 1825 et en 1826, et il semble fixer à l'année 1824 son aurore. Deux lettres de A. Comte à M. d'Eichthal en 1824, vont nous éclairer. Dans une lettre du 5 août, il s'exprime ainsi : « Je ne puis « m'empêcher de me rappeler votre judicieuse réflexion sur l'in-« fluence qu'exerça la physique sociale une fois formée sur la phi-« losophie scientifique. Je vais même plus loin que vous, car je pense « que ce ne sera qu'alors qu'il pourra exister une véritable philoso-« phie des sciences. Toutes les idées philosophiques qui y sont aujour-« d'hui, quoique fort précieuses jusqu'alors, ne me paraissent avoir

« qu'un caractère simplement provisoire. Je parlerai un peu de cette « relation dans la préface générale que je vous annonce, et où j'expli- « querai que le véritable titre de mes travaux serait *Philosophie posi-* « *tive*, et que si j'ai préféré politique, c'est à cause que c'est là l'ap- « plication philosophique la plus urgente et qui doit fonder la science ; « mais que plus tard, moi ou vous ou d'autres compléteront ce sys- « tème d'idées par la refonte encyclopédique de toutes nos connais- « sances positives, qui doivent réellement être conçues comme une « seule masse..... »

Une autre lettre du 10 décembre, contient ce passage : « J'ai lu « et relu avec un grand plaisir le petit traité de Kant (1) ; il est pro- « digieux pour l'époque, et même, si je l'avais connu six ou sept ans « plus tôt (2), il m'aurait épargné de la peine..... Si Condorcet « avait eu connaissance de cet écrit, ce que je ne crois pas, il lui « resterait bien peu de mérite, puis qu'il ne peut prétendre qu'à celui « de la conception qui est presque aussi ferme et même, à quelques « égards, plus nette dans Kant. Pour moi, je ne me trouve jusqu'à « présent, après cette lecture, d'autre valeur que celle d'avoir systé- « matisé et arrêté la conception ébauchée par Kant à mon insu, ce « que je dois surtout à l'éducation scientifique ; et même le pas le « plus positif et le plus distinct que j'aie fait après lui, me semble « seulement d'avoir découvert la loi du passage des idées humaines « par les trois états théologique, métaphysique et scientifique, loi « qui me semble être la base du travail dont Kant a conseillé l'exé- « cution. »

Jusqu'à quel point cette influence de Kant a-t-elle été considérable ? et ici A. Comte ne s'illusionne-t-il pas sur sa propre valeur, ne se surfait-il pas? je ne sais. Je constaterai seulement que toute sa philosophie se ressent de l'action de Kant dans son dédain du subjectif. Du reste, l'école Saint-Simonienne, dont A. Comte était un vrai disciple, est issue de la philosophie du dix-huitième siècle, et lorsque je viendrai à examiner les dogmes du positivisme, j'aurai soin d'indiquer les origines de chacun en particulier. Pour le moment, je me contente de déclarer qu'il suffit de lire l'opuscule de Kant, pour être convaincu de l'influence qu'il a dû exercer.

A. Comte commença un cours de *Philosophie positive* en 1826. Il le

(1) *Idée d'une histoire générale au point de vue de l'humanité*, 1784.

(1) C'est beaucoup trop dire. Sans mettre en doute la bonne foi de M. Comte, nous croyons qu'il s'abuse, et qu'il imagine anciennes, des idées toutes récentes ; le travail d'éclosion était ancien, et c'est ce qui le trompe. Il doit plus à Kant qu'il ne le dit.

fit chez lui. Mais une attaque d'aliénation mentale qui dura quelques mois l'interrompit. Il le reprit en 1828 et le termina. L'attaque d'aliénation avait été terrible et laissa des traces longues à s'effacer. Peut-être faut-il y voir l'origine de l'aversion qu'il prit pour sa femme, et qui se termina par une séparation en 1842. De 1830 à 1842, il s'occupa de publier son *Cours de philosophie positive* qui parut par volumes au fur et à mesure de leur composition. Il l'écrivait tel qu'il l'avait fait en 1828-1829, sans travail d'érudition, car il lisait très-peu. Il avoue lui-même qu'à partir de 1830, il ne lut plus un livre, pas même des journaux, si ce n'est le *compte-rendu* de l'Institut qu'il ne faisait que parcourir. Sa vie était pénible, car les leçons de mathématique manquaient, et il avait perdu sa place à l'école polythecnique. Les secours de quelques anglais et des amis d'abord, puis en dernier lieu un subside voté par les adeptes lui permirent une existence modeste.

Ses derniers travaux furent la *Politique positive*, parue après la révolution de 1848 et ensuite la *Synthèse subjective* (1). C'était le complément nécessaire de sa philosophie. Quelques disciples comme M. Littré, ont refusé de le suivre jusque là. Comte revenait à une phase théologique, et pour eux il ne doit pas y avoir de religion positive. Des citations sont nécessaires pour montrer où en était arrivé le fondateur de la nouvelle philosophie.

« Il faut revenir, dit-il, sur l'exclusion provisoire de la méthode « subjective par l'élaboration scientifique.... Pour cela, il suffit que « la méthode subjective renonçant à la vaine recherche des causes, « tende directement, comme la méthode objective, à la recherche « des lois, afin d'améliorer notre condition et notre nature. En « un mot, il faut qu'elle devienne sociologique, au lieu de rester théologique. » (*Politique positive*, tom. 1, p. 445.) Il revient, au grand scandale de M. Littré, sur une partie de ses enseignements précédents. Il subordonne la science à la méthode subjective, en soumettant la détermination de l'anatomie cérébrale à son étude psychologique, il renie « la longue insurrection moderne de l'esprit contre le cœur. » M. Littré s'en indigne et s'écrie : « ni la famille ni les liens du sang, ni le rôle et la dignité des femmes, ni le souci de la patrie, ni la charité envers les hommes, ni l'amour de l'humanité,

(1) Je néglige plusieurs travaux secondaires, et entre-autres, le *Calendrier positiviste*, (1849-1850) où les noms des mois et des saints de chaque jour sont remplacés par des noms de grands hommes savants ou illustres pour la secte. C'est une parodie du calendrier révolutionnaire. Je pourrais aussi citer le *Catéchisme positiviste* (1850), etc.

rien n'a dépéri; que dis-je! et ne viens-je pas de nommer des vertus inconnues au moyen âge! » (p. 555.) C'est un peu fort, mais cela est écrit. Cependant Comte ne se soucie plus de l'élève, et va plus loin. Il veut « la science mathématique régénérée sous le nom de logique. » Puis vient la phase des divagations. Il prête des intelligences secrètes aux astres. « Il est permis de supposer, dit-il, que notre planète et « les autres astres habitables furent doués d'intelligence avant que « le développement social y devint possible. Alors la terre vouait « ses forces à préparer le séjour de l'humanité, dont l'essor ne « pouvait s'accomplir que dans un siége mort d'épuisement, en vertu « de ses longs efforts plus proportionnés à la puissance matérielle de « l'astre qu'à son aptitude spirituelle.... Obligée de subir constam- « ment les lois fondamentales de la vie planétaire, la terre, quand « elle était intelligente, pouvait développer son activité physico-chi- « mique de manière à perfectionner l'ordre astronomique en chan- « geant ses principaux coefficients..... » (*Synthèse subjective*, p. 15.) — Il conçoit le monde « comme aspirant à seconder l'homme pour « améliorer l'ordre universel sous l'impulsion du grand être. » — (*Ibid.*, p. 12). Alors, le destin lui apparut et « étendue jusqu'à la « fatalité suprême, l'adoration du destin exige l'institution d'un « siége nécessairement subjectif. » (*Ibid.*, p. 18.) — Il déclare revenir au fétichisme, parce que, dit M. Littré, « la subjectivité doit « prévaloir dans la synthèse universelle; or, c'est le fétichisme qui a « introduit spontanément la subjectivité; donc le fétichisme doit re- « paraître dans le dernier terme de l'évolution humaine. » — « Ela- « borée par notre enfance et notre adolescence, dit A. Comte, les « éléments synthétiques de notre maturité n'ont besoin que d'être « convenablement transformés pour constituer l'état normal. Une « inaltérable trinité dirige nos conceptions et nos adorations, toujours « relatives, d'abord au Grand-Être, puis au grand fétiche, ensuite « au grand milieu. Fondée sur la théorie de la nature humaine et sur « la loi du classement universel, cette hiérarchie offre un accroissement « continu du caractère propre à la synthèse subjective. On y vénère « au premier rang l'entière plénitude du type humain, où l'intelligence « assiste le sentiment pour rédiger l'activité. Nos hommages y glori- « fient ensuite le siége actif et bienveillant dont le concours, volon- « taire quoique aveugle, est toujours indispensable à la suprême exis- « tence. Il ne se borne point à la terre avec sa double enveloppe fluide, « et comprend aussi les astres vraiment liés à la planète humaine

« comme annexes objectives ou subjectives, surtout le soleil et la « lune que nous devons spécialement honorer. A ce second culte suc- « cède celui du théâtre, passif autant qu'aveugle, mais toujours bien- « veillant, où nous rapportons tous attributs matériels, dont la sou- « plesse sympathique facilite l'appréciation abstraite à nos cœurs « comme à nos esprits. » (*Synthèse subjective*, p. 24.)

Enfin le culte positiviste se décida. M. Comte s'était établi grand-prêtre de l'humanité, et il avait voué un culte à Mme de Vaux, une amie. « La souscription, dit M. Littré, suffisait à l'existence telle « qu'il la voulait, et à la conservation du lieu qu'il avait consacré au « culte de Mme de Vaux, et où chaque jour il invoquait son souvenir et « priait. Il s'était fait grand-prêtre de l'humanité; il exerçait dans « une limite très-étroite sans doute, les prérogatives attachées à ce « titre; il mariait et donnait les autres sacrements du nouveau culte. « Des disciples qu'il aimait l'entouraient, et il disposait de tout son « temps pour la spéculation et la composition. » (p. 641.) Enfin une affection grave de l'estomac, un cancer, se déclara, et la mort vint le 5 septembre 1857, sans que l'homme se fût réconcilié avec son Dieu (1). Il laissait un volumineux testament, et nommait des exécuteurs testamentaires, « qu'il charge de conserver son appartement « tel quel, comme premier siége du culte de l'humanité, » dit encore M. Littré. (p. 643.)

A. Comte finissait ainsi comme il devait finir. Son travail philosophique, d'ailleurs plein de réminiscences diverses, prouve une assez forte intelligence; mais il n'y a pas de puissance intellectuelle une fois dévoyée qui ne puisse aller ensuite aux extrêmes de l'absurde, il en est un exemple. En vain M. Littré, attribue ses divagations religieuses à « des influences de son enfance catholique; car on sait que « ces influences, tout endormies qu'elles paraissent, se réveillent « parfois non sans force au déclin de la vie. » (p. 570). Il n'y avait là rien de catholique. Plus loin il incrimine l'influence d'une dame : « la crise, dit-il se montra, comme on l'a vu, avec un vif amour pour « une dame, Mme Clotilde de Vaux, dont il a inscrit le nom dans les « livres de sa seconde vie. L'influence en fut mystique, surtout quand « la mort, qui tarda peu, en eut consacré le souvenir ; et le mysti- « cisme fut une aggravation de la méthode subjective. » (p. 583.) Il n'y eut là rien de mystique, et l'influence dont il s'agit n'eut de la force

(1) Il mourut entouré de ses élèves et de ses adeptes, loin de sa femme dont il était séparé depuis quinze années.

que parce que la force catholique n'existait plus chez l'homme. En vain le grand disciple du positivisme se débat contre cette fin malheureuse de son maître : elle fut ce que peut-être celle des philosophes dévoyés. Ne voit-il pas que cette école a des adeptes, que cette mascarade indigne a des croyans imbéciles, et préfère-t-il ce culte ignoble à la religion de nos ancêtres?

Pour lui, l'athéisme est un siége, il l'avoue : mais qu'il n'espère pas y entraîner l'humanité. Le dilemme qu'il pose mérite ses réflexions. « Dans les conceptions de la fin de sa vie, dit-il, M. Comte confesse « ouvertement que l'esprit humain ne peut se passer de croire à des « volontés indépendantes qui interviennent dans les événements de « ce monde. Si cela est vrai, l'esprit humain est nécessairement théo- « logique, et il y aurait autant de folie à lutter contre cette nécessité « que contre toutes les autres nécessités physiques ou organiques. « Mais alors jamais il n'a été fait un aveu plus mortel à la philosophie « positive. Elle repose sur cette donnée que l'esprit humain n'est né- « cessairement ni théologien, ni métaphysicien, et qu'il ne l'est que « transitoirement. S'il l'est nécessairement, de chétives conceptions ne « peuvent entrer en compétition avec la théologie émanée des profon- « deurs de l'histoire, et consacrée par la grandeur des institutions et « des services. — Mais s'il ne l'est que transitoirement, alors la phi- « losophie positive a place pour inaugurer un nouveau régime mental. « En tout cas, il faut opter entre elle et les volontés. » (p. 578.)

Oui, certes, il faut opter, et c'est ce que nous disons. Si votre philosophie positive est vraie et triomphe, la religion chrétienne sera déracinée, et votre athéisme fruit de votre philosophie, ou le culte de l'humanité, qui en est issu également, demeureront victorieux. Mais puisque la religion chrétienne est vraie, votre philosophie positive qui l'attaque avec tant d'audace est plus qu'une erreur, c'est un blasphème; et le mal qu'elle fait dans les esprits en se répandant la désigne à toutes nos efforts comme la bête malfaisante de notre époque. Née de la science au dix-septième siècle, alors que la science s'affranchit du joug salutaire de la théologie, elle doit périr et elle périra, le jour ou la science reprendra la théologie pour guide et pour protectrice. Quant sera-ce? nous ne savons! Mais au moins voulons-nous travailler à préparer cet heureux événement en montrant les

(1) Lui-même reconnait Descartes et Bacon comme ses *prédécepteurs*. (*Cours de phil. pos.* tom. VI, préface), et dans de nombreux endroits de ce livre.

étranges erreurs où aboutit la philosophie séparée dans sa formule la plus radicale.

A. Comte a été le logicien le plus net et le plus déterminé de l'école baco-cartésienne ; sa philosophie est la formule la plus complète et la plus achevée de ce mouvement né au seizième et au dix-septième siècle. Avec A. Comte et le positivisme, la science affranchie de la religion, de la métaphysique et de la logique se pose comme souveraine maîtresse du monde, et déclare qu'il n'y a de vrai que les lois qu'elle a expérimentées et calculées. Dès lors le monde est voué au culte positiviste ou saint-simonnien (les différences sont minimes), ou à l'athéisme pur et dédaigneux, tel que le prône M. Littré, ou à l'industrialisme fouriériste qui, négligeant toute idée scientifique, conclut à la seule utilité humanitaire. Au fond le résultat est le même dans les trois, car c'est l'homme oubliant Dieu et l'esprit, et se donnant au matérialisme le plus abject. Ces conséquences inévitables sont facilement visibles, mais pour les bien comprendre dans toute leur étendue, il importe d'entrer dans l'examen des dogmes positivistes dont nous avons montré les origines.

Dans cet examen, nous aurons à revenir, pour les mieux faire saillir, sur plusieurs points des origines dont nous n'avons présenté que le tableau général. Nous aurons également à insister sur quelques détails de la vie de M. Comte, qui se rattachent plus étroitement à l'étude de son système.

F. FRÉDAULT.

993

M. MICHELET

ET

LA BIBLE DE L'HUMANITÉ

(Deuxième article. — Voir le n° du 25 novembre.)

I

En traçant à travers les âges le douloureux sillon qu'elle arrose de sueurs, de sang et de larmes, l'Humanité a du moins cette fortune qu'un LIVRE lui a été conservé, double « testament » de la justice et de la bonté infinies de Dieu, son créateur et son sauveur ; livre unique et sacré qui lui raconte, sans hésitation et sans nuage, ses glorieuses origines et lui affirme avec non moins de certitude ses plus glorieuses destinées. Ce livre la prend au jour solennel où elle apparut sur cette terre disposée à plaisir pour la recevoir. Il raconte sa nature privilégiée et la chute lamentable qui la fit déchoir et qui, en introduisant la mort là où devait régner la vie, a laissé dans la création entière et plus encore au fond de nos âmes de si terribles ruines. Il la conduit durant le cours des siècles jusqu'à l'avénement du médiateur, du Réparateur, du Rédempteur. Il s'augmente alors pour elle, de la loi nouvelle, de la loi d'amour complétant la loi de justice ; il lui donne le code immortel de la vérité et de la charité, l'Évangile, et avec l'Évangile, l'Église, qui en Jésus-Christ, par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, est pour elle la lumière, la voie et la vie et qui, après l'avoir éclairée, guidée, vivifiée ici-bas, lui ouvre les portes de l'éternité !

Avec les faiblesses et l'orgueil de la raison déchue et révoltée, avec les obscurcissements de l'intelligence livrée à son ignorance et à ses ténèbres, avec les dégradations inévitables du cœur humain incapable de se défendre seul contre les séductions de la matière et des sens, il n'y a pas de dessein de providence, il n'y a pas de marque de tendresse et de pitié divines plus manifestes que l'existence et la conservation de ce LIVRE, flambeau dans la nuit, phare dans la tempête, port dans le naufrage.

A ne le considérer que comme œuvre d'histoire, seul il est daté ;

seul il a des auteurs connus et nommés, seul il a pour répondants : dans le passé un peuple entier, répandu sur la surface du globe, l'aîné de tous et plus résistant que pas un autre, vivant de ce livre et par ce livre, et de qui l'incurable aveuglement sert pour ainsi dire de sceau impérisable à l'authenticité et à l'inviolabilité de cette écriture, le peuple juif; dans les temps modernes, dans le présent et dans l'avenir et à jamais, un second peuple qui a dix-huit cent soixante-quatre années d'existence, qui est partout, qui couvre le globe depuis le pôle du nord jusqu'au pôle du midi, qui se compte par trois cents millions d'âmes et qui forme une société militante, souffrante et triomphante dont la première assise est le monde et la dernière le ciel.

Que si on ouvre les pages de ce livre, en y voulant seulement contempler la splendeur du beau, on y rencontre à chaque ligne une poésie magnifique, un langage qui n'est pas de l'homme, une sublimité et une sainteté qui arrachaient des cris d'admiration aux païens eux-mêmes (1) et qui, chose plus difficile, confondent et ravissent les sophistes (2).

Seul, enfin, ce LIVRE dit à l'homme d'où il vient et où il va ; seul il a des dogmes inflexibles, des lois justes, des préceptes immuables, une morale pure et sans tache, une douceur sans égale et une force incomparable. Seul, il est le livre des peuples, le livre des rois, le livre des cœurs, le livre des âmes.

Aussi, dans son intelligente reconnaissance, l'Humanité, s'agenouillant avec vénération devant ce livre et en baisant avec respect les caractères inspirés, a-t-elle réservé pour lui le titre unique, incommunicable de « saint livre. » C'est la sainte Bible, ou en un seul mot qui dit tout, c'est « la BIBLE, » le LIVRE !

II

Eh bien ! ce LIVRE, ce testament, ancien et nouveau, la Bible et l'Évangile, il vient de se rencontrer un homme qui le trouve insuffisant, qui n'en veut pas, qui le juge indigne de l'Humanité, et qui prétend le refaire !

Et un beau matin, au déclin du dix-neuvième siècle, cet homme, sortant de son cabinet, se présente à l'Humanité, la prend en pitié, lui reproche ses complaisances de plus de six mille ans, lui soutient

(1) LONGIN, dans son *Traité du Sublime*.
(2) « La majesté des Écritures m'étonne; la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. »
J.-J. ROUSSEAU.

qu'elle n'y a jamais vu clair, qu'elle s'est laissée tromper à de fausses lueurs, qu'elle s'est figurée avoir un LIVRE, une BIBLE et qu'elle n'en avait pas!

Puis il ajoute avec une naïveté d'orgueil à croire qu'il a perdu la raison : Votre Bible, c'est moi qui l'ai trouvée, et la voilà! Je l'ai recueillie à chacun de vos pas : vous « déposez incessamment votre âme dans une Bible commune.... Chaque peuple y écrit son verset... l'écriture est très-libre... ici en grands poëmes, — ici en récits historiques, — là en pyramides, en statues... Hercule est un verset... Athènes est un verset... » Et moi, modestement, de ces poëmes, de ces pyramides, de ces idoles, j'ai fait un livre : j'ai lu cette « écriture très-libre. » — « Mon livre naît en plein soleil... il est un fil vivant, « la trame universelle qu'ont ourdie nos aïeux de leur pensée et de « leur cœur. »

Puis tout ravi, j'ajoute : « Age heureux que le nôtre! Par le fil élec- « trique, il accorde l'âme de la terre unie dans son présent; par le « fil historique et la concordance du temps, il lui donne le sens d'un « passé fraternel et la joie de savoir qu'elle (qui elle? la reine ou l'âme de la terre) a vécu d'un même esprit. »

Et enfin, si vous ne me comprenez pas, ce qui pourrait bien être et ce dont je me soucie peu, je m'écrie : « Vierges, enfants, venez et « prenez hardiment les Bibles de lumière; tout y est salubre et très- « pur. » — Les Bibles de lumière? — Oui, « l'Avesta, les Védas, Homère et Eschyle! » Voilà la « trinité de lumière (1)! »

Tel est le prophète, tel est le langage qu'il tient à l'Humanité, en lui offrant un petit volume à couverture jaune et épais de 500 pages environ.

Franchement, nous n'avons pas le droit d'être très-fiers et très-exigeants pour l'Humanité; elle s'est lassée de tout temps, elle se lasse surtout du nôtre, traiter avec un sans façon singulièrement cavalier par les prédicants de réformes et de progrès, et elle a témoigné pour leurs rêves et pour leurs sottises une patience à toute épreuve. Il est vrai qu'elle n'en a pas moins suivi sa route, et que sa longanimité venait peut-être d'un profond sentiment de dédain.

Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas, pour les avoir à peu près toutes étiquetées dans l'immense musée des impertinences antiques et modernes, que jamais la pauvre et débonnaire Humanité ait subi un affront plus étourdiment puéril que celui que M. Michelet lui adresse,

(1) M. MICHELET, *Bible de l'Humanité*, préface.

sans avoir l'air de s'en apercevoir. A l'âge vénérable où elle est parvenue, lui déclarer qu'il « lui faut de l'air, beaucoup d'air et beaucoup « de ciel; » c'est un peu trop supposer qu'elle a jusqu'ici vécu dans une prison étouffée et sans lumière : ce qui ne donnerait pas une grande idée de ses goûts, de sa dignité et de son indépendance. Lui signifier de plus « qu'elle ne peut pas être semblable au chameau « altéré qu'après un jour de marche on amène au torrent à sec, » en « lui disant : Bois, chameau, ce fut un torrent; » c'est la traiter avec une familiarité que ne tolérerait pas la plus déchue des radoteuses. Le chameau même à qui on la compare si élégamment, et qui est bien pourtant la bête la plus indulgente, finirait par regimber.

Encore jusqu'à présent ne s'agit-il que du procédé. Que serait-ce si, au lieu de se détourner avec un sourire de pitié, la vieille Reine, gardant la majesté de ses souvenirs et la splendeur de ses espérances, daignait retourner du pied les feuillets qu'on ose lui présenter ?

Par curiosité, et ne fût-ce que pour mesurer avec douleur l'étendue des misères d'un esprit qui est à soi-même son bourreau, regardons cette nouvelle « Bible ».

III

Cela commence par l'Inde et par le Ramayâna. Et la « Genèse » ? M. Michelet l'aurait-il oubliée ? Non pas : quelques gouttes de fiel tombées dans la préface ont marqué la place subordonnée où il tente de la reléguer.

Il la faut aller chercher à cette place, à la fin du volume, loin des « peuples de la lumière », parmi ceux du « crépuscule, de la nuit et du « clair obscur », après l'Égypte, « pays de la mort », après la Phrygie et la Syrie, pays de « l'énervation », après Bacchus et « son incarna- « tion : le tyran »; après « l'orgie militaire » et l'orgie féminine. » Oui, là-bas, là-dessous, on découvre un chapitre intitulé : « le Juif, « l'Esclave »; c'est le rang de Moïse, de David, des Prophètes; c'est le trône de Jehovah ! Descendez encore, plus bas, plus bas, voici l'Évangile : c'est le chapitre « Triomphe de la femme »; la « femme- « prêtre » et un autre chapitre encore : « l'Écrasement du moyen âge « et la défaillance du monde ! »

Veuillez bien entendre que, au-dessus de ces cercles ténébreux et maudits, rayonnent les Védas, le Ramayâna avec le grand singe Hanouman, « l'animal réhabilité, humanifié », (merci !) l'Avesta avec « l'âme ailée » et le « règne du Dragon »; la Grèce avec le « saint

« mystère pélasgique », Apollon-Lumière, Hercule-Justice et « type de « la *passion* active et héroïque ». Ce sont « les quatre fleuves du pa- « radis » ; c'est « la pureté, la force, la lumière, l'innocence ! »

Eh bien ! soit. Quelque repoussée, quelque conspuée que soit notre Bible, allons la retrouver dans ces obscurs bas-fonds où la « criti- « que », — car il se donne aussi pour un critique, M. Michelet ! — ne crains pas de la reléguer. Comme notre Jésus, on la chasse des palais superbes et des demeures opulentes ; on ne lui laisse pas de place même dans les hôtelleries ; on la réduit à se retirer sur la paille de la crèche. A merveille ! C'est là qu'iront la saluer avec plus d'amour nos vénérations vengeresses !

IV

Je l'ai dit avec tristesse : l'intelligence historique, le goût littéraire, le sens du beau, se perdent de plus en plus chez M. Michelet. Qu'on en juge :

La « Bible juive », comme il dit, tient du « génie sombre du Midi » ; « elle est « ténébreuse et d'effet profond », elle est « grande » ; mais elle n'a que « l'air dogmatique » ; elle ne peut « être dogmatique, étant « incohérente » ; elle est « pleine de scabreuses équivoques », « belle « et peu sûre comme la nuit ». Le « groupe de nations » auxquelles elle appartient est « sans nul doute, le côté secondaire, la petite « moitié du genre humain. » Et quand on pense que cette Bible « a « fait la conquête d'autant de nations » on trouve que « cette con- « quête est singulière ». En effet « le principe religieux et moral y « flotte infiniment des Elohim à Jehovah ! (1) »

Au fond, la Bible « n'est qu'une ruine isolée qu'on verrait à dis- « tance... La Judée trompait le regard. Avec la fantasmagorie du « mirage religieux, les nuages irisés ou sombres du mysticisme « allégorique, elle a rempli tout l'horizon, que dis-je ? elle a caché « le monde. (2) » Mais la critique est allée là, avec son « optique », elle a donné un « grand coup de lumière » et la Bible est redevenue ce qu'elle était, le livre d'un peuple esclave !

Que dites-vous de ces traits ? Est-il besoin de relever cette niaiserie du « génie sombre du Midi », comme si le peuple d'Israël n'était pas essentiellement un peuple de l'Orient, de cet Orient d'où vient la lumière ?

(1) Préface.
(2) Page 362.

La Bible « ténébreuse » ? Mais il n'y a pas un livre qui l'égale en clarté, surtout chez les prétendus peuples de la lumière. M. Michelet parle de l'Avestâ ; il parle des Védas. Y a-t-il un chapitre, un verset, une ligne de ces hymnes, ou de ces chants qui ait la lucidité, la netteté de dogme, de croyance, de langage qui distinguent éminemment nos Livres saints ?

La Bible « incohérente » pour le dogme ? Mais où jamais rencontrera-t-on l'unité de Dieu plus hautement affirmée ? M. Michelet ne sait donc pas ce qu'est Jehovah ? Et quant aux Elohim, il n'a donc pas lu un seul des commentaires qui, d'accord avec la tradition universelle du genre humain, montrent sous cette forme si énergique du pluriel uni au singulier : *Elohim creavit* « les Dieux créa », la présence du dogme complet de la Divinité : trinité de personnes, unité de nature ?

M. Michelet en veut surtout — pardonnez-moi le mot, il n'est que vrai — M. Michelet en veut surtout à Jehovah. « Les Elohim, » comme il dit, il s'en accommoderait encore, à la condition de les considérer comme de pauvres idoles « d'un culte agricole, » lequel « se mêlait « aisément au culte chananéen de la Génisse et du Veau. » C'est là « une lueur de génie » qui encore n'est pas de lui, mais d'Astruc, un « critique pénétrant du siècle dernier, » dit-il, et au demeurant l'un des plus méconnus et des plus décriés de la secte philosophique.

« Cela, ajoute M. Michelet, à savoir la dualité du culte des Elohim et de Jehovah, « cela est resté dès lors adopté de tous les critiques. » Au contraire : pas un critique de bon sens n'a renouvelé l'invention d'Astruc. Quant à cette invention, elle tombe dès les premiers chapitres de la Genèse ; car au verset 25 du chapitre IVe il est formellement écrit : « Enos fut le premier qui invoqua le nom de Jehovah » en lui adressant un culte public. Donc Jehovah est identique à Elohim et le « culte agricole » s'en va en fumée.

Ajoutez le ridicule achevé de présenter le culte du Seigneur comme d'un facile amalgame avec le « culte de la Génisse et du Veau », quand précisément c'est l'idolâtrie du veau d'or qui est si sévèrement frappée au nom de Jehovah; sans compter que cette idolâtrie, empruntée aux Égyptiens et dérivant du culte d'Apis ou de Mnévis, le jeune taureau, n'a rien du tout de chananéen. Impossible, on le voit, de méconnaître plus profondément la vérité historique et dogmatique à propos d'Elohim.

Pour Jehovah, c'est pire encore. M. Michelet ne le peut souffrir : c'est selon lui, le « Dieu terrible, sauvage » c'est un « Dieu répulsif, »

un « dieu farouche, un dieu mâle, vengeur, exterminateur (1). » Ce Dieu « n'entend pas » (2), « il est plein d'aridités » de « langueurs », de « lenteurs » ; « quand enfin, il se montre « et qu'il parle avec des « fracas de Leviathan, de tonnerre, etc., » il n'a que les « arguments « de la force » et ces « arguments de la force ne sont pas des argu- « ments. » Pourtant, c'est « le libérateur, le vengeur ! » Et si « on s'en « éloigne sans cesse, on y revient toujours. » Pourquoi ? « Parce que « seul il fait un mur, un mur invisible de feu contre la douce pres- « sion des divinités de mort qui entouraient l'esclave (le juif) de « toute part » ; parce que « avec toutes ses lois gênantes, il est la « liberté juive, la liberté de haïr, de maudire les dieux des peuples « forts » ; parce que sa « conception est le besoin profond de l'esclave ! » Ce dieu d'esclaves qui « dans les malheurs extrême ou dans les paniques « se confondait trop aisément avec le taureau de fer (Moloch) », il « n'en resta pas moins l'âme de pureté orgueilleuse qui soutint, « sauva le peuple, lui donna son unité. »

Voilà le Jehovah tel que se l'est figuré M. Michelet.

Et c'est à nous, à nous enfants du vieux monde, à nous pour qui s'est entassée la science de plusieurs milliers d'années, qu'on apporte une contre-façon aussi grossière, une figure aussi insolemment déformée et torturée? Ce Jehovah, ce grand Dieu, que n'ont pas connu les nations et que seuls les Israélites ont adoré avant nous en esprit et en vérité; ce grand Dieu, un, infini, parfait, qui a lancé le monde dans l'espace et le soutient par sa puissance, aux yeux de qui les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers qu'une tente qu'on dresse le soir et qu'on enlève au matin ; ce Dieu qui dit de lui-même : Je suis le seul Dieu, et qui se définit par ces paroles sublimes : « Je suis celui qui suis ; » est-ce que nous ne le connaissons pas? Est-ce que nous n'avons pas dans nos mains le LIVRE qui raconte sa gloire et qui, unique dans l'humanité, nous en a conservé la notion, le nom et le culte?

Oui, certes, Jehovah est terrible; mais quand il s'arme de sa justice et qu'il châtie le crime. Mais qu'il est bon, qu'il est doux, qu'il est paternel quand il ouvre le trésor de ses miséricordes infinies, quand il fait alliance avec les hommes de sa droite, quand il accueille le repentir de son peuple privilégié, infidèle et pénitent ! Oui, c'est le Dieu jaloux, mais jaloux des volontaires adorations de ses créatures intelligentes.

(1) Page 370 et suiv.
(2) Page 368.

Où donc est-il farouche? où sauvage? où répulsif? Est-ce que son « oreille ne s'incline pas vers qui l'implore? » S'il semble se faire attendre, c'est qu'il veut des larmes sincères et des sollicitations dignes de lui. La foudre et la nuée lui servent de cortége, mais c'est le signe de la puissance et ce n'est pas « l'argument de la force. » La force, la force brutale, telle que la peint M. Michelet, est-ce que le Créateur en a besoin en face de ce pygmée qui disparaîtrait s'il ne le couvrait de l'ombre de sa main?

Ah! vous ne pouvez pas vous empêcher de le proclamer : Jehovah est « le libérateur » et il faut qu'on y « revienne toujours! » Mais pourquoi? Par ces motifs de haine inassouvie, par ces honteuses rancunes, par ces colères d'esclave à la chaîne, que vous rêvez, par le besoin et la « liberté de haïr? » Non, mille fois non! Qui parle ainsi n'a pas médité une heure, une minute, une seconde sur la Bible; il la calomnie. Le sentiment qui ramène à Jehovah, c'est la crainte sans doute, parce que l'expérience du reniement a été terrible; mais, c'est le remords, c'est la reconnaissance, c'est la foi, c'est l'amour. Jehovah est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; il a tiré son peuple de la servitude; il le protége, il le défend, il est le gardien de sa liberté, de sa prospérité, de sa puissance, et il lui réserve l'héritage de l'univers entier. Tel est le vrai Jehovah!

IV

Quelle insulte, ensuite, que de ne voir dans son peuple qu'une race d'esclaves! Les Juifs, des âmes serviles? Eux qui, plus qu'aucune autre nation de la terre, ont été broyés sous les pas des conquérants, traînés en captivité, dispersés sous toutes les latitudes et qui sont demeurés les plus indomptables, les plus irréductibles, les plus libres de tous!

Cela est si vrai, si lumineux, si éclatant, que M. Michelet ne peut s'empêcher de l'admirer : il appelle le juif « le patient éternel : » Il s'écrie de lui : « Aplati, il se relève; disparu, il se retourne; « il espère contre l'espérance. » Pourquoi? parce qu'il est d'une « élasticité surprenante? » Oh! l'amère dérision! Ne voir dans ce miracle de résistance et de perpétuité qu'une « élasticité » d'esclave!

De grâce, s'il faut être insulté, que le peuple de Dieu le soit au moins par de plus sérieux affronts!

Et savez-vous quel est le comble de cet outrage? Après en avoir fait le plus haineux des esclaves, on en fait le plus lâche des fatalistes. Le juif ne veut être sauvé « que par le hasard de la Grâce; »

que par « un coup de dés. » Son « Dieu choisit le plus petit en mérite ; « celui qui vaut peu et ne fait rien ; l'oisif Abel contre le travailleur « Caïn ; « l'élu ; » est « sans mérite ; » et « quand il frappe l'innocent, l'in- « nocent fils du coupable, qu'il est grand ! et qu'il est Dieu ! » « Ten- « dances aléatoires, ajoute M. Michelet, qui corrompent profondément « le jugement de l'esclave, lui font haïr la raison, désespérer de l'ac- « tion. » D'où suit que la « loi » qui semble une « loi de justice est bâtie sur un fond étranger à la justice, sur un fond de préférence injuste. »

En vérité j'ai honte de relever ces misères. Quelle façon de comprendre la grandeur divine qui se plaît à prendre des instruments de faiblesse pour faire éclater sa puissance ! Quelle méconnaissance volontaire de la miséricorde et de la grâce ! Quelle ignorance affectée des faits, des idées, des textes même.

Nous n'avons pas fini. Le juif n'est pas seulement un vil esclave, un fataliste hargneux ; c'est un « homme d'affaires, » un « colpor- « teur, » un « banquier, » un « brocanteur. » « La Bible pose fortement « cet idéal. » Jacob, un « berger spéculateur ; » Joseph, « un finan- « cier » qui « d'esclave devient vizir ; » Daniel, « un devin, un argen- « tier ; » David, « un juif arabe, rusé, politique, fin, vaillant, impur. » Telle est la philosophie de l'histoire juive ! Avais-je droit de dire que M. Michelet perdait jusqu'au sens historique ? C'est à peu près de la force de Voltaire qui ne voulait voir dans le psaume : *Ex urgat Deus* « qu'une chanson de corps de garde. » O progrès de soixante-dix années de « critique ! »

V

Même intelligence des plus belles prescriptions de la loi.

Moïse dit ce que nul législateur n'avait dit ; « Aie pitié de l'étran- « ger : ne rends pas à son maître l'esclave qui s'est réfugié sur la terre d'Israël. » Magnifiques préceptes, dans un monde où tout étranger était un ennemi, et tout esclave une chose à vendre ! Pour M. Michelet, c'est de la « politique, et de la politique qui veut des habitants, à tout prix ! »

Même justesse de vues en ceci : « l'art, l'industrie sont condamnés » par la Bible. Et Salomon ? et le Temple ? Et les flottes qui font le commerce de Tharsis et d'Ophir ? Et le témoignage de M. Michelet lui-même qui vante chez le Juif « l'industrieux esprit qui exploite le ty- « ran et fait de l'esclavage le champ de la spéculation » ; qui admire dans la Bible « ce très-grand esprit d'affaires, d'habileté et d'expé-

« rience par lequel les juifs brassèrent les grands Empires par la banque « et l'intrigue, pieuse intrigue, humble, prudente, dédaignant les « grands rôles. » Ces Juifs, « ils firent fortune » partout, même et « sur- « tout dans l'exil » ; « riches, nombreux, faisant le commerce et le com- « merce d'argent. » Il nous semble que voilà des gens qui ne condamnent pas si « fortement » l'industrie!

Là-dessus, M. Michelet reprend en sous œuvre le goût inné du juif pour la servitude ; il tient à l'avilir. « De bonne heure, il a la politique de l'es- « clave », dit-il... il sera aimé des rois; il n'est pas de meilleur esclave, « plus docile, plus intelligent... l'appui de ses tyrans même... entrant « par la petite porte, mais entrant pourtant chez les rois, qui appré- « cièrent leur mérite, leurs formes humbles et leur souplesse. » C'est que « sans quitter la foi des prophètes, le juif en eut une autre en- « core, la foi au gain, à l'argent... Le juif a inventé le billet. C'est un « fait tout naturel de la vie d'esclave, inquiète, vie de lièvre entre deux « sillons. » Notez que tout cela est le portrait du juif d'après la Bible.

Si la Bible ordonne le respect de la royauté, écoutez comme M. Michelet l'interprète : « Souvent le juif croit que le roi est de Dieu, mais « comme un fléau. Et ce fléau, il l'honore, ne marchandant pas la bas- « sesse parce que gardant sa loi en lui, il croit ne pas pouvoir s'avilir « au dedans. Distinction en pratique délicate et difficile : d'être par « derrière un saint, par-devant le plus souple instrument de toutes les « tyrannies du monde. »

Certes! nous savons autant que personne les abaisssements où fut réduit par son aveuglement et par son opiniâtreté, ce triste peuple qui a échangé ses destinées de peuple de Dieu en peuple déicide, et qui traîne si misérablement depuis plus de dix-huit cents années une vie impérissable d'opprobres et d'hostilités, se vengeant du dédain par la richesse, et restant le témoin et le dépositaire de la vérité qu'il répudie. Mais Dieu nous garde de lui lancer en plein visage des injures telles que celles de la libre pensée et de la libre critique! L'Église a des respects et des prières pour la Synagogue découronnée et déchue.

Et surtout protestons contre ces ignorantes insultes qui passent par-dessus les malheureux débris de la race d'Abraham pour frapper Moïse, son génie et son inspiration.

VII

Le génie de la Bible! M. Michelet ne le comprend plus.

Dans « cette belle encyclopédie juive, ce qui attriste, c'est l'ari-

« dité générale. Sauf telle partie de la Genèse, des Juges et des pre-
« miers livres des Rois, l'esprit est dur et sec. Souvent la flamme y
« est; mais la flamme du buisson qui flambe un moment, brille et
« brûle, effraye, n'échauffe, ni n'éclaire. Et dans la forme et dans le
« fond, la sécheresse est radicale. Tout le progrès des juifs aboutit à
« la stérilité. » Ainsi l'Exode, le Deutéronome, les Prophètes, les Psaumes, Jérémie, Ézéchiel, Isaïe, David, Salomon, Job : « Sécheresse radicale ! » ni lumière, ni chaleur ! c'est la « stérilité ! »

Qui donc écrit cela? Un des coryphées de la littérature moderne, un des maîtres de la science actuelle, un des docteurs de la « critique, » l'historien chéri de la Révolution, l'ancien professeur du collége de France, l'académicien ! Quelle chute !

Ce n'est pas tout : les Prophètes ont une « langue impossible, » ils sont « tous bègues ; » ils « font des efforts terribles et désespérés
« pour parler... efforts parfois sublimes. Des dards de feu jaillissent...
« les éclairs, la nuit qui les suit pénètrent eux-mêmes d'une sainte
« horreur. Cette langue leur semble ou divine ou Dieu même. Le
« scribe appelle Dieu la *parole*. »

En vérité, c'est bien la peine que tout ce qu'il y a dans le monde civilisé d'esprits élevés et éloquents aient joint les enthousiasmes de leur admiration à la gratitude de toutes les générations chrétiennes, pour que notre siècle soit réservé à entendre d'aussi ridicules blasphèmes !

M. Michelet est si volontairement aveugle qu'il touche la lumière sans la voir. Il vient de prononcer ce mot : « Le scribe appelle Dieu la parole. » Vous ajoutez aussitôt : Oui, la parole, c'est le verbe, c'est Dieu. Non, reprendra immédiatement M. Michelet : « Est-ce la parole
« d'Ormuzd rapportée de la Perse ? on le croirait : à tort. » Qu'est-ce donc? « Ce que la Perse nomme ainsi c'est l'émission de la vie, la
« divine manifestation de la lumière et de l'être, identique à l'arbre
« de vie, (Hom) au fleuve universel qui part de lui, coule à ses pieds. »
Or « cette riche vie qui avait fait le paradis de l'Asie, d'arbres, de
« fruits, d'eaux courantes, est étrangère au juif. L'arbre est maudit.
« La Parole n'est plus vie, amour, génération. Elle est l'ordre, le mot
« de Dieu. L'être, qui jusque-là venait par les voies progressives
« (fécondation, incubation) naît tout à coup, sec, adulte et comme il
« restera toujours. Il jaillit effrayé du néant, et se précipite à genoux. Il
« est un coup d'État, un fait arbitraire, accidentel de cette volonté
« terrible. »

(1) Page 334.

Faut-il que l'entendement du « critique » soit incurablement rebelle et délibérément obscurci? Il ne sait pas que ce souvenir de la « parole », c'est le souvenir du « Verbe divin » ; de ce Verbe « qui a créé toutes choses » et qui « illumine tout homme venant en ce monde ; » que la Perse lui a rendu un hommage incomplet, mais précieux, en le représentant comme la source de la lumière et de l'être ; non pas en l'identifiant à « l'arbre de vie, » ce qui n'est nulle part dans l'Avesta, mais en le proclamant « le Verbe de la volonté suprême, » prononcée « par Ahura-Mazda (Ormuzd) » à qui « appartient tout ce qui est bon dans la pensée ou dans l'action (1) ; » que « l'arbre de vie », les fleuves, les fruits, le paradis en un mot est aussi un témoin irrécusable de la tradition primitive dont la Bible a seule gardé le récit authentique ; que le « Juif », loin d'être « étranger » à cette « riche vie, » à ce Paradis, en a seul transmis la description intacte ; que ce qui est « maudit », ce n'est pas « l'arbre « de vie, » mais le serpent, ce serpent de qui les Perses disaient : « Il « a couru sur les pensées de Meschiâ et de Meschiâné, le premier « homme et la première femme » et la « terre de l'origine, l'Aryane « des jours de bonheur, » ne fut plus la terre de « félicité. » Il ne le sait pas et il ne l'entend pas!

Pas plus qu'il ne comprend combien cette pauvre et misérable théorie de l' « incubation » du monde disparaît honteuse devant la majesté de la création : « Dieu dit, et la lumière fut ! »

A ses yeux Adam n'est pas cette noble créature pour laquelle le Créateur a tenu conseil et qu'il a formée à son image et à sa ressemblance, dans la plénitude de ses facultés, et dont le premier éveil en face des magnificences de ce monde créé pour lui, éclate en une hymne de reconnaissance. Non; c'est l'être « adulte et sec ! » qui « jaillit effrayé du néant » et qui est un « coup d'État ! » Quelle Genèse à opposer à la nôtre ! Quelle passion du faux, de l'absurde et de l'impossible ! Quelle fuite acharnée du vrai, du beau, de la lumière!

VIII

Ne demandez pas à M. Michelet une intuition plus claire, non-seulement du symbolisme, mais de l'art, mais du goût. « Joseph, Ruth, Tobie, Esther, » savez-vous ce que c'est pour lui? des « romans, »

(1) Voir M. J. Oppert, *Ann. de Ph. ch.*, t. LXIV, et M. E. Burnouf, *Comment, sur le Yaçna.*

de « très-beaux romans » où « l'amour est une loterie, la Grâce une loterie ; » romans « sensuels, dévots, » où des « juives rêveuses emportent leurs rites d'impureté, de purifications, peurs et remords, désirs et fétiches » ; ces juives sont « lettrées bien plus qu'aujourd'hui « nos dames du demi-monde. » Voilà le goût de M. Michelet !

Essayez donc de lui peindre la chasteté de Joseph, et en même temps de lui rappeler la connaissance si profonde que l'histoire de ce grand homme témoigne des usages, de la constitution, des mœurs de l'Égypte, tellement qu'un des plus savants écrivains de ce temps a dit : « Avec le chapitre de Joseph on reconstituerait toute la cour de Pharaon (1). » Tout y semble calqué sur les monuments. Roman, répétera-t-il ! Insistez, et demandez au moins une lueur de justice pour ce délicieux épisode de Ruth, qui touche jusqu'aux larmes, « Roman ! le plus admirable, si finement conduit, et irréprochablement lubrique ! »

Mais le livre d'Esther, ce livre où l'un des plus célèbres orientalistes de nos jours se plaît à retrouver la peinture incomparablement exacte de la cour de Perse ; dont il a marqué la date à un mois près ; dont il a identifié tous les noms, contrôlé tous les détails, et qui semble sortir vivant des débris de l'Asie centrale reparue à la lumière (2) ; roman ! roman « d'immense instruction, » mais roman d'esclave, où il n'y a pas une syllabe vraie et où tout se réduit à « devenir maître du monde à force d'être esclave ! » Que faire ? sinon, plaindre, plaindre amèrement l'étrange et lent suicide qu'un esprit autrefois si accessible aux splendeurs de la vérité, autrefois si ouvert aux inspirations de la poésie, autrefois si délicat à goûter les charmes du beau, s'acharne à accomplir sur lui-même, en épuisant une à une les sources de ses plus précieuses facultés.

Oui, ce spectacle est lamentable. Mais il le faut, hélas ! contempler jusqu'au bout.

IX

M. Michelet a réservé un chapitre pour le « Cantique des cantiques » et il l'a intitulé : « le MONDE-FEMME ; » et voici sommairement ce qu'il ose en penser.

D'abord, ce livre n'est « nullement juif. » Ce n'est qu'un « chant luxurieux » et de la pire luxure, celle d'une « Syrienne. » On n'y

(1) M. Brugsch, *Hist. de l'Égypte.*

(2) M. Oppert, dans son admirable *mémoire* publié par les *Ann. de Ph. chrétiennes* (Janvier 1864). Nous analysons ce Mémoire dans le t. III de l'*Histoire du Monde*, p. 29, et nous comptons y faire de nombreux emprunts dans la suite de nos *Études sur les Antiquités assyriennes* en cours de publication dans la *Revue du monde catholique.*

respire que des parfums « voluptueux et funéraires, » des « drogues étranges, » des odeurs « d'embaumement. »

Il y en a « au moins pour trois morts », dit-il, et en note : « Il y a en « quatre pages dix-sept fois le mot myrrhe, dix sept fois ceux d'encens « et d'autres parfums, plusieurs peu agréables, le purgatif aloës, etc. « Bref, une complète pharmacie ! » «Tout cela est malsain, maladif, » il y a des « impuretés suprêmes et qui sentent le sépulcre. » « Et néan- « moins, le livre reste admirable de sa beauté locale, toute syrienne, « brûlant d'amour physique, fort mal édifiant, plein d'un souffle « morbide, d'une certaine fièvre, comme d'un vent d'automne mortel « et délicieux. » « La magicienne éperdue de Théocrite et de Virgile « garde plus de noblesse que la malade du Cantique. »

Que dire de ce jugement, de ce commentaire, de ce style ? C'est assez, trop peut-être de l'avoir cité. O grands et pieux génies de l'Église, ô Augustin, ô Bernard, vous qui avez interprété avec tant de suavité et de foi les mystiques accents de la Sulamite, vous aviez pourtant autrefois arraché à M. Michelet un cri d'admiration et de respect ! Eh bien ! veuillez considérer où il est tombé maintenant ; et pardonnez-moi d'ajouter les lignes qui vont suivre. Il vous outrage aujourd'hui, mais dans ce délire, quel châtiment ! Écoutez :

« Les scolastiques arides, dans leurs creuses cervelles, s'imaginent « délirer d'amour. En un cœur âpre, leur esprit de recherche, qui suit « la pointe et vise à l'étincelle, saint Augustin, saint Bernard, à « l'exemple des rabbi juifs, osent croire que Dieu va descendre et « consommer avec eux des noces spirituelles. Ils osent à la grande Ame, « la Mère du monde, offrir ce bel hymen, un tel lit nuptial d'aiguilles « et de silex. Ils prétendent (les insolents !) la posséder cette éter- « nelle amante ! Ils entonnent le chant d'amour sur leur aigre psalté- « rion. Ils choisissent le chant de luxure, le chant des voluptés morbi- « des, abandonnées de la Syrie ! Quel chant !... ce cas pathologique « fera l'étonnement de l'avenir (1)... »

Je m'arrête, la plume se refuse à transcrire le reste. Il fallait aller jusque-là, pourtant ; il fallait descendre degré à degré jusqu'à ces abîmes. C'est bien là le signe de la décadence suprême, le cynique « mépris : *cùm in profundum venerit, contemnit!* »

Le mépris, oui, le mépris : c'est le dernier mot de M. Michelet pour la Bible ; ce sera, hélas ! le premier mot qu'il aura pour l'Évangile.

HENRY DE RIANCEY.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Page 386.

LES DISTRACTIONS

ET

LES PRÉJUGÉS D'UN ÉRUDIT

M. Amédée Thierry a commencé dans la *Revue des Deux-Mondes* la publication d'un travail qui paraît devoir se prolonger longtemps. Il est intitulé : *Récits de l'histoire romaine aux quatrième et cinquième siècles.* La première partie a paru dans le numéro du 1er septembre; la deuxième dans celui du 15 novembre. Elles sont toutes deux consacrées en très-grande partie à saint Jérôme. Il semble même, d'après ce que l'on peut entrevoir du plan de l'auteur, qu'il se propose surtout de montrer quelle a été l'influence de saint Jérôme sur la société chrétienne. C'est un sujet très-vaste et qui prête aux développements les plus heureux. M. Amédée Thierry est certainement très-apte à le traiter. Il écrit convenablement, il possède dans une large mesure la science de l'histoire, et l'on ne doit pas douter de ses bonnes intentions. Cependant on aurait tort d'accepter sans contrôle, tout ce qu'il dit, car il a des distractions et des préjugés. Nous en donnerons des exemples sans entreprendre un examen suivi de son étude. Cet examen pourra venir plus tard. Quant à présent, nous voulons seulement insister sur quelques détails.

Constatons d'abord que M. Thierry se donne le tort vulgaire de conclure du particulier au général. Il enveloppe tout le clergé romain de la seconde partie du quatrième siècle dans des accusations qui s'appliquaient seulement à une fraction plus ou moins grande de ce clergé.

Ainsi, après avoir cité divers traits de mœurs, afin d'établir que la société laïque était très-corrompue, il ajoute :

« Telle était la société laïque. Pouvait-on raisonnablement exiger que le *clergé romain*, vivant dans ce milieu, recruté dans ce milieu, pratiquât les vertus évangéliques de continence, de renoncement à soi-même et de

pauvreté? L'infirmité humaine ne le permettait guère. Aussi l'amour du bien-être, du plaisir, du luxe, et la soif de l'or qui les procure, infectaient le clergé non moins que les gens du monde, et *il y joignait un vice particulier à sa profession, l'ambition jalouse avec tous les désordres qu'elle entraîne.* »

Pour fortifier cette affirmation si absolue, M. Thierry a grand soin de dire qu'il *ne fait que résumer les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes.* Sans doute on trouve dans les auteurs ecclésiastiques de vives réclamations contre les scandales donnés par des prêtres, mais ces réclamations n'enveloppent pas tout le clergé romain, et, de plus, les autorités derrière lesquelles M. Thierry prétend se retrancher n'ont, certes, jamais représenté l'*ambition jalouse* et *tous les désordres qu'elle entraîne* comme un *vice particulier* à la *profession ecclésiastique.*

Notre auteur ne s'en tient pas là. Il montre *les clercs des bas rangs de l'Eglise* et les *dignitaires ecclésiastiques* également livrés aux mauvaises mœurs. Il invoque comme preuve les anathèmes des conciles et les prohibitions des lois séculières. C'est toujours le même système. Les faits particuliers deviennent une règle générale. On pourrait dire que le mal était très-grand ; on va plus loin et l'on affirme qu'il était sans limite. C'est à peine si par la suite du récit le lecteur peut présumer qu'il y avait quelques exceptions. La surveillance active de l'Église et sa sévérité sont tournées contre elle ; et parce qu'elle a repris, menacé, puni, on prétend que tout le monde était coupable.

M. Amédée Thierry suit, sous ce rapport, une voie battue. Beaucoup d'écrivains d'une science incertaine ou d'une conscience douteuse ont, avant lui, dressé des accusations ou contre tout un clergé, ou contre toute une époque, en s'armant des mesures prises contre le mal. C'est une pauvre tactique, et nous regrettons qu'il l'ait adoptée. Il fait également preuve d'un bien fâcheux respect pour de vieilles et mauvaises thèses, dans son langage sur la suprématie du pontife romain. A l'entendre, cette suprématie fut le résultat fortuit de conditions purement humaines. Il dit cela sans prétendre attaquer l'Église, sans affecter de soutenir une opinion quelconque; il parle même avec respect du prince des apôtres ; mais, au fond, il sera établi pour le lecteur de la *Revue des Deux-Mondes* que la Papauté est née d'un heureux concours d'accidents.

Si M. Amédée Thierry insiste sur la splendeur matérielle qui entourait dès lors le siége pontifical, ce n'est pas seulement pour montrer combien le pape était riche et influent; c'est aussi et surtout pour at-

taquer le caractère « des évêques de Rome. » Il parle de leur luxe, de leur représentation splendide, et ajoute : « Ils bronchèrent sans peine « sur cette pente naturellement glissante. La mollesse et l'orgueil al- « lant de pair avec le luxe, le siége du pêcheur tendit de plus en plus « à devenir un trône presque royal. »

Les abonnés de M. Buloz conclueront de cette phrase qu'à l'époque dont s'occupe M. Thierry, il y avait déjà eu, depuis l'ère des persécutions, une nombreuse suite de papes qui tous avaient *bronché* dans *l'orgueil*, le *luxe* et la *mollesse*. Voyons les dates. Notre historien se reporte au règne de saint Jules Ier, le troisième pape élu sous le régime de liberté inauguré par l'édit de Constantin. Or les deux prédécesseurs de saint Jules, Sylvestre et Marc, ont tous deux été canonisés ; ce sont des saints, et, sans faire tort à la science de M. Thierry, ce seul témoignage suffirait à réformer son jugement. L'histoire en fournit d'autres. Elle prouve que saint Sylvestre fut un grand pape ; que saint Marc, qui mourut l'année même de son élection, avait été élu à cause de ses vertus, et que saint Jules continua dignement l'œuvre de ses prédécesseurs. Ces papes ne purent arrêter tous les désordres, mais ils les combattirent, et la splendeur légitime qui les entourait ne les fit pas tomber dans les vices que M. Thierry leur attribue. S'il y eut autour d'eux des brigues et des luttes, on n'a pas le droit de les en rendre responsables. Tout au contraire, leur élection devrait prouver à notre historien naturaliste que dans le clergé romain le bon l'emportait sur le mauvais. M. Thierry s'écarte donc de la justice, de la vérité et de la vraisemblance lorsqu'il dit : « Ce poste « d'évêque de Rome) envié s'acquérant par l'élection, une am- « bition fiévreuse envahit le clergé romain *dans tous ses rangs ; tout* « *prêtre, tout diacre* même voulut être pape, comme dans les armées « tout soldat voulait être empereur. Rien ne fut plus épargné pour « réussir, ni l'intrigue, ni la fraude, ni la calomnie, et la violence alla « souvent jusqu'au meurtre. » Plus loin ce savant n'hésite pas à dire que tous les prêtres de Rome étaient matérialistes et polythéistes. « *On le voit*, s'écrie-t-il, un matérialisme païen enveloppait toute « cette société chrétienne ou non, *et le pasteur en était atteint comme* « *le troupeau*. On pouvait porter la croix sur sa poitrine et le nom du « Christ sur les lèvres, on était *polythéistes par les mœurs*. » S'il s'agissait ici d'une œuvre exclusivement littéraire, de telles exagérations, bien que fâcheuses et coupables, ne tireraient pas à conséquence ; mais dans des *récits d'histoire* ils doivent être sévèrement blâmés. Nous

n'aurions pas soupçonné à M. Amédée Thierry tant de penchant pour l'école historique de M. Alexandre Dumas.

Ce n'est pas le seul point par lequel le grave historien se rapproche du romancier; il veut, comme lui, glisser la note amoureuse dans ses récits, mais il choisit mal ses héros. Voici, par exemple, comment il résume l'histoire de saint Malch, l'un des Pères des déserts d'Orient :

« Evagre ayant un jour conduit Jérôme à trente milles d'Antioche, au bourg de Maronie, dont il était propriétaire, ils visitèrent ensemble un vieillard nommé Malchus, qui vivait près de là, absolument seul, dans un endroit tout à fait sauvage. Enlevé autrefois par une bande d'Arabes scénites avec un convoi de voyageurs qui se rendaient de Bérée à Edesse, en longeant la frontière des Ismaélites, il s'était vu traîner au fond d'un désert et condamné par les brigands, ses maîtres, à la garde de leurs troupeaux. Perdu dans des solitudes sans fin et désespérant de revoir jamais sa patrie *il appelait la mort à grands cris*, quand une femme, sa compagne de captivité, lui *parla de Dieu* et fit rentrer le calme dans son âme. Il l'écouta *et l'aima :* tous deux vécurent l'un près de l'autre quelque temps comme des solitaires chrétiens, et parvinrent à se sauver ensemble. La femme entra dans un couvent de vierges, et Malchus, revenu en Syrie, ne voulut *plus connaître d'autre existence que celle qu'il avait si longtemps menée* au milieu des Sémites : il achevait alors ses derniers jours dans *un lieu qui lui en retraçait le souvenir.* »

L'histoire de saint Malch a été écrite par saint Jérôme. M. Thierry nous paraît l'avoir lue bien légèrement. Dans tous les cas, il est certain qu'il la raconte mal et qu'il la gâte en voulant la poétiser. Nous résumerons ce charmant épisode de l'histoire religieuse des déserts, d'après la traduction du P. Marin.

Malch eut fort jeune un vif attrait pour la vie religieuse. Lorsque ses parents, dont il était l'unique enfant, lui demandèrent de se marier, il leur répondit qu'il voulait être solitaire ; ils combattirent cette résolution, mais il y persista et quitta bientôt la maison paternelle pour le désert de Chalcis où il entra dans une communauté. Après y avoir passé quelques années, il apprit que son père était mort et résolut, malgré les sévères remontrances de son abbé, d'aller voir sa mère. Il se joignit à une caravane qui fut attaquée et enlevée par une troupe d'Ismaélites. Maintenant laissons parler saint Malch, comme le fait saint Jérôme dans son récit :

« Nous fûmes emmenés et dispersés en divers endroits; et je tombai, avec la femme d'un de ceux qui étaient dans notre compagnie et qui fut transporté ailleurs, sous la puissance d'un même maître.

« C'est l'usage de ces barbares d'obliger les nouveaux esclaves de se prosterner devant leurs femmes et leurs enfants, et nous le fîmes en arrivant. On me dépouilla de mes habits et on me chargea de la garde d'un troupeau de brebis. Cette occupation me consola un peu dans mon malheur, parce que je voyais mes maîtres et les autres esclaves plus rarement. L'exemple de Jacob et de Moïse, qui avaient mené paître les brebis dans le désert, me venait à l'esprit, et la ressemblance que j'avais avec eux servait à adoucir ma servitude. Je vivais de lait et de fromage ; je priais souvent, je chantais les psaumes que j'avais appris au monastère, et je rendais grâces à Dieu de ce qu'il m'avait fait trouver dans mon état la solitude que j'avais perdue.

« Mais l'ennemi des âmes, qui ne cherche qu'à leur tendre des piéges pour les perdre, vint traverser, lorsque j'y pensais le moins, la tranquillité dont je jouissais. Mon maître, s'apercevant que son troupeau multipliait entre mes mains et ne trouvant rien à me reprocher sur la fidélité, car j'avais appris de saint Paul à servir comme Dieu même ceux à qui nous sommes soumis, voulut, pour mieux m'attacher à son service, me faire épouser la femme avec qui j'avais été fait esclave. Je le refusai en disant que j'étais chrétien et que ma loi me défendait de prendre une femme dont le mari vivait encore. Cette réponse le fit passer de la douceur à une fureur extrême : il tira l'épée et vint sur moi ; et il m'aurait tué sur-le-champ, si je ne m'étais hâté de présenter la main à cette femme.

« Ce fut alors que je sentis tout le poids de ma captivité. La nuit vint trop tôt pour moi. Je conduisis ma prétendue épouse dans une caverne à demi ruinée, et là, me livrant tout entier à la douleur, je me rappelai les engagements que j'avais pris au monastère, après avoir quitté pour les prendre mes parents et mes biens ; je me reprochai mes péchés et mon infidélité, et enfin préférant plutôt mourir que de suivre la volonté de mon maître, je dis à cette femme qu'elle m'aurait plutôt pour martyr que pour époux.

« J'étais prêt à m'enfoncer l'épée dans l'estomac ; mais elle se jeta à mes pieds et me conjura au nom de Jésus-Christ de ne point le faire, puisqu'elle était dans le même dessein que moi. « Pourquoi, dit-elle, voulez-vous mourir de peur d'être mon mari, puisque je mourrais si vous vouliez l'être? Préférons l'union de nos âmes à celle de nos corps. Laissons croire à nos maîtres que nous sommes époux, et que Jésus-Christ voie que vous n'êtes que mon frère. Il nous sera aisé de leur persuader que nous sommes mariés, quand ils verront que nous nous

donnons réciproquement des marques d'une affection qui ne sera en effet que chrétienne.

« Je fus frappé de sa résolution, j'admirai sa vertu et je l'en aimai plus que si je l'avais eue pour épouse. Nos maîtres ne soupçonnaient rien ; et, nous croyant unis comme ils le souhaitaient de nous, ils nous rendirent leurs bonnes grâces. Je fus pourtant sur mes gardes pour ne point perdre dans la paix ce que j'avais conservé dans le combat. Je passai même quelquefois un mois entier dans le désert avec mon troupeau, et on ne se formalisait pas de mes absences, parce que je gardais fidèlement mes brebis. »

Saint Malch raconte ensuite comment lui et sa « prétendue femme » formèrent et exécutèrent le projet de s'évader. Voici les dernières lignes de son récit :

« Nous arrivâmes le dixième jour au camp des Romains, où nous racontâmes au mestre de camp tout ce qui nous était arrivé. On nous envoya de là à Sabinien, qui commandait en Mésopotamie ; nous nous y rendîmes avec nos dromadaires ; je mis la femme qui était avec moi entre les mains de quelques vierges fort vertueuses ; et, ayant appris que mon abbé était mort, je retournai avec les solitaires qu'il avait laissés (1) » .

Que l'on compare les deux versions, et l'on reconnaîtra que M. Thierry se permet de grandes licences. C'est un privilége de poëte auquel il n'a sous aucun rapport aucun droit. Ses devoirs d'historien le lui défendent, et son style ferme, clair, mais un peu lourd et gauche, le lui défend aussi.

Sur un autre point M. Amédée Thierry se permet des libertés plus fâcheuses encore. Craignant de compromettre saint Jérôme vis-à-vis de M. Buloz et des abonnés de la *Revue des Deux-Mondes*, il insinue que, ce grand et sublime esprit touchait *à la démence* lorsque, se reprochant avec amertume d'avoir trop aimé les auteurs païens, il *crut* avoir eu une vision. Notre érudit reproduit un assez long passage de la lettre où le grand docteur rapporte que, dans un ravissement d'esprit, il se sentit traîné devant le tribunal de Dieu ; mais cette reproduction laisse à désirer. Nous en citons quelques lignes.

« Il en sortait (du juge) une si grande lumière, et tous ceux qui l'environnaient jetaient un tel éclat, que m'étant prosterné par terre, je n'osais lever les yeux vers lui. On me demanda quelle était ma profession. Je ré-

(1) *Les Vies des Pères des déserts d'Orient*, etc. T. V. Nouvelle édition, chez L. Vivès. Paris.

pendis que j'étais chrétien. « Tu mens, me dit le juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor, là est ton cœur. » Ces paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on me fouettât; mais ce châtiment m'était encore moins sensible qu'un vif remords de ma conscience. Je disais en moi-même ce verset du psaume : « Qui vous rendra gloire dans l'enfer? » Je m'écriai en pleurant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi! » On n'entendait plus que cette parole au milieu du bruit des coups. »

M. Amédée Thierry poursuit la citation et la termine par cette phrase : « On fut surpris de me voir rouvrir les yeux; mais ils étaient « baignés d'une si grande abondance de larmes, la douleur dont je « paraissais pénétré était si poignante, que les plus incrédules durent « ajouter foi à ma vision. »

Notre auteur s'en tient là. C'est s'arrêter trop tôt. Voici la fin de ce passage de la lettre du Saint :

« Ce n'était pas là un songe ni une de ces visions qui nous trompent durant le sommeil. J'en atteste ce tribunal redoutable devant lequel je me suis vu prosterné, et ce jugement rigoureux qui m'a donné tant de frayeur. Je sentais encore à mon réveil la douleur des coups que l'on m'avait donnés, et j'en avais les épaules toutes meurtries. Aussi, fus-je dans la suite plus passionné pour l'étude des Livres sacrés que je ne l'avais été auparavant pour les auteurs profanes. »

Au lieu de donner ce complément M. Thierry entre en scène :

« Était-ce vision? dit-il, était-ce rêve? Jérôme, dont la *puissante imagination* savait donner un corps aux *plus vagues illusions* de la pensée, se le demanda plus d'une fois, et *heureusement* pour sa gloire et *pour celle du christianisme occidental* il finit par n'y voir qu'un rêve. »

Je voudrais garder toute la mesure désirable, mais enfin je dois dire qu'il y a dans ces quatre lignes un abîme d'absurdité. D'abord, par respect hulozophique pour saint Jérôme M. Thierry insinue qu'il était à peu près fou, et qu'il mentait; ensuite ce savant homme ne craint pas de déclarer que le *christianisme occidental* aurait une grosse tache sur sa *gloire*, qu'il serait même presque déshonoré si saint Jérôme s'était persuadé jusqu'au bout, qu'il avait eu une vision. Évidemment la vision est, aux yeux de ce savant, chose des plus déshonorantes.

Mais M. Thierry n'affirme-t-il pas d'une façon trop absolue que saint Jérôme finit *heureusement* par repousser comme un *rêve* cette *vision* qui eût terni *sa gloire*? Les incertitudes du saint n'allèrent jamais jusque-là. Il fut toujours convaincu qu'il avait reçu dans cette circonstance un

avertissement du ciel, et que Dieu lui avait signifié ainsi qu'il voulait son cœur sans partage. Serait-ce pour donner plus de crédit à son assertion que M. Thierry s'arrange de manière à faire croire que l'illustre docteur de l'Église écrivit ce morceau immédiatement après avoir eu... *son rêve?* Il n'ignore pas cependant que le passage qu'il cite est extrait d'une lettre écrite par le Saint longtemps après l'événement; il n'ignore pas, non plus, que Jérôme, fidèle au serment qu'il avait fait au redoutable juge, ne s'occupa plus, par simple amour des lettres et pour son plaisir, des auteurs païens. Il ne voulut pas les proscrire, pas plus qu'on ne l'a voulu de notre temps; mais, s'il les consulta encore, ce fut rarement et par nécessité. Dans quel but M. Thierry porte-t-il sur ces deux points atteinte à la vérité? Visiblement, c'est, comme nous l'avons dit, dans l'honnête intention de faire agréer saint Jérôme à M. Buloz.

La tendance de M. Thierry à porter dans l'histoire quelques-unes des libertés du roman lui fait fausser le rôle de saint Jérôme à Rome comme au désert. Il dit avec raison que le Saint entreprit de détruire les abus qui affaiblissaient le clergé romain; mais il fait de la littérature lorsqu'il le représente comme ayant combiné tout un plan de campagne pour constituer un *parti de la réforme prenant son point d'appui parmi les fidèles mais hors de l'Église.* — Il veut dire hors du clergé. — Il reconnaît, d'ailleurs, qu'à cette époque il y avait à Rome quelques bons prêtres, et même il compte parmi eux le pape, saint Damase.

Il n'y a là, en somme, qu'une appréciation de caractère sur laquelle on peut passer tout en la trouvant un peu libre. M. Thierry se donne un tort plus grave dans les nombreux passages où il parle des luttes engagées entre *l'Église orientale* et *l'Église romaine.* Ces termes, eux-mêmes, auxquels il donne un sens absolu, prouvent qu'il pose très-mal la question. Du reste il n'aborde pas de front les principes, mais il manœuvre de manière à établir qu'il y avait alors deux Églises chrétiennes indépendantes l'une de l'autre. Seulement, tandis que *l'Eglise orientale* se renfermait dans sa sphère, *l'Eglise romaine ou occidentale* voulait toujours en sortir; elle avait *la prétention* de régenter le monde chrétien. Il faudrait un volume pour rétablir sous leur vrai jour les faits qu'il embrouille ou qu'il fausse, sans s'écarter brutalement de la vérité. Au lieu de s'envelopper ainsi dans les détails, pourquoi ne cherche-t-il pas à expliquer le constant recours de tous les évêques orientaux ou occidentaux à

l'évêque de Rome ? Pourquoi oublie-t-il que les prélats, dont il défend l'indépendance, s'empressaient de réclamer l'appui et le jugement de l'Église romaine dès qu'ils croyaient avoir raison ? A-t-il reconnu qu'il ne pouvait entrer ainsi dans le vif de la controverse sans confesser la suprématie de Rome ?

La seule lettre du pape saint Jules Ier aux Eusébiens réfute toutes les allégations et insinuations de M. Thierry. Voici la conclusion de cette lettre ; on y reconnaîtra l'accent d'une autorité bien établie et bien reconnue :

« Ce ne sont pas seulement les évêques Athanase et Marcel qui sont venus ici pour se plaindre de l'injustice qui leur avait été faite, mais encore un grand nombre d'autres évêques de la Thrace, de la Célésyrie, de la Phénicie et de la Palestine ; de plus beaucoup de prêtres, les uns d'Alexandrie, les autres d'autres provinces...

« Que si absolument, comme vous dites, ils étaient coupables en quelque chose, il fallait procéder au jugement selon la règle de l'Église, et non comme on l'a fait ; il fallait nous écrire à tous, afin que ce qui est juste fût décidé par tous... pourquoi ne nous écrivait-on pas principalement touchant l'Église d'Alexandrie ? Ne savez-vous pas que c'était la coutume de nous écrire d'abord, et que d'ici devait venir la décision de ce qui est juste ? Si donc il y avait des soupçons de ce genre contre l'évêque de ce lieu-là, il fallait écrire à l'Église d'ici. Maintenant, sans nous avoir instruits, mais après avoir fait ce qu'on a voulu, on veut que nous y consentions sans connaissance de cause. Ce ne sont pas là les ordonnances de Paul ; ce n'est pas la tradition de nos pères, c'est une nouvelle forme de conduite. Je vous prie, prenez-le en bonne part, c'est pour l'utilité publique que je vous écris : je vous déclare ce que nous avons appris du bienheureux apôtre Pierre ; et je le crois si connu de tout le monde, que je ne l'aurais pas écrit sans ce qui arrive. Des évêques sont enlevés et chassés de leurs siéges, d'autres sont mis à leur place ; on dresse des embûches à d'autres ; en sorte que les peuples pleurent ceux qu'on leur enlève, et sont violentés par ceux qu'on leur envoie ; on ne veut pas qu'ils regrettent ceux qu'ils veulent, mais qu'ils reçoivent ceux qu'ils ne veulent pas. Je vous en prie, que cela n'arrive plus !... »

M. Amédée Thierry connaît cette magnifique lettre. Pourquoi donc n'en parle-t-il pas ? Elle rentrait cependant dans son sujet ; elle y rentrait même mieux que certaines choses dont il a parlé en usant du droit d'historien fantaisiste.

Ces observations, que nous pourrions multiplier, ne doivent pas

faire regarder le travail de M. Thierry comme imprégné d'un esprit absolument mauvais, foncièrement hostile. Cet écrivain a trop de science pour n'avoir pas un peu d'impartialité ; mais il a aussi beaucoup de préjugés, des préjugés si épais, qu'ils l'empêchent souvent de voir juste et, par conséquent, de dire vrai. C'est un malheur contre lequel il voudra se mettre en garde. Il y a, d'ailleurs, de bons passages dans les deux articles déjà publiés. Il expose très-bien, par exemple, la polémique de saint Jérôme contre. Helvidius, un précurseur de M. Renan qui en a eu beaucoup. Helvidius fort ignorant dans la science sacrée, et grand ennemi de la vie religieuse, reprochait au Saint de trop célébrer la virginité ; il ajoutait : « La mère de Jésus après l'avoir mis au monde, a eu de Joseph, son mari, quatre fils et un plus grand nombre de filles... Si la virginité était un mérite devant Dieu, Marie l'aurait gardée jusqu'à sa mort, et de ce qu'elle ne l'a pas gardée, il résulte que non-seulement le célibat et la viduité perpétuelle ne sont pas un mérite devant Dieu, mais tout au contraire un démérite ; puisque l'observation du célibat, qui viole d'ailleurs la loi de nature, n'est pas moins contraire à l'esprit du Nouveau Testament qu'aux préceptes formels de l'Ancien. » D'où il fallait conclure que les congrégations de moines et de religieuses devaient être dissoutes, comme opposées à la volonté divine. » Voici comment M. Thierry résume la réponse de saint Jérôme :

« Avec sa double connaissance des mœurs juives et des textes hébraïques, Jérôme démontre victorieusement comment, au sein d'une même famille, les titres de frère et sœurs étaient appliqués, dans le langage habituel des juifs, aux collatéraux les plus proches, et à ce propos il fournit de curieux détails sur les diverses Maries qui figurent dans l'Évangile comme des fidèles compagnes du Christ durant sa passion et qu'Helvidius se plaisait à confondre. Il tire aussi un merveilleux parti de cette scène sublime du Calvaire, où Jésus voyant du haut de la croix sa mère « abandonnée et veuve de lui, » la confie au disciple bien-aimé par ces touchantes paroles : « Femme, voilà votre fils ! » — « Puis, ajoute l'évangéliste, il dit au disciple : « Voilà votre mère ! » Et depuis cette heure là le disciple la prit chez lui. » — Tout cela se comprendrait-il si Jésus avait eu les frères et les sœurs que lui prête Helvidius ? Mais Jérôme s'anime ; il s'étonne, il rougit d'avoir à donner des explications à des chrétiens. « Écoute, dit-il à son adversaire, de ce ton d'ironie qu'affectionnait sa polémique, écoute, toi qui ne sais rien et qui parles de tout, je vais pourtant t'apprendre quelque chose. Il y eut autrefois à Éphèse un homme amoureux de la gloire ; cet homme un jour saisit une torche allumée et

incendia le temple de Diane. Comme personne ne l'avait aperçu, il courut sur la place publique armé de son flambeau encore fumant et se mit à crier: « C'est moi qui l'ai fait ! » Les magistrats surpris l'interrogent; ils lui demandent la raison de ce sacrilége, et cet homme leur répond : « — Ne pouvant me distinguer par le bien, j'ai voulu me faire connaître par le mal. » — Toi, Helvidius, tu es mille fois plus coupable qu'Erostrate, car tu as approché la torche du temple où s'est formé le corps de ton Dieu; tu as profané le sanctuaire du Saint-Esprit ! »

Ce morceau est excellent, mais, nous le répétons, les deux articles de M. Amédée Thierry laissent beaucoup à désirer dans leur ensemble. Il nous a paru d'autant plus nécessaire de le dire et, nous l'espérons, de le prouver, que la réputation de l'auteur comme historien et sa modération lui donnent un crédit auquel il n'a pas toujours droit.

EUGÈNE VEUILLOT.

UNE LOI DE L'AN ONZE

C'est un grand sacrement en Jésus-Christ.
(S. Paul.)

I

Quel est le touriste, cherchant le beau dans les arts ou dans la nature, qui n'ait pas arpenté en tous sens les provinces belgiques, et qui, depuis la mer jusqu'aux Ardennes, n'ait pas admiré ce petit pays, l'Italie du Nord, où tant de villes, qui, ailleurs seraient des capitales, dressent leurs beffrois et les flèches de leurs églises au-dessus des champs fertiles et des splendides forêts, où tant de villages, riants et magnifiques, relient les cités les unes aux autres, comme des perles qui uniraient les diamants d'un collier? Dans cette belle contrée, chaque province a sa physionomie distincte : Les Flandres, l'opulence de leur sol et la splendeur de leurs vieux monuments, Anvers, son grand fleuve, son commerce immense, le Brabant, ses campagnes charmantes, constellées de fermes opulentes, de riantes vallées et d'antiques châteaux, le Hainau, ses mines, ses houillières, ses travaux souterrains, Namur, ses paysages pittoresques épandus aux bords de la Sambre, Liége, ses fabriques d'armes, ses rochers, ses monts, le luxe des eaux et des bois, le Limbourg, ses campagnes agrestes comme certaines parties de la Hollande, le Luxembourg enfin qui semble un prolongement de la Forêt-Noire et en offre les apects sauvages, charmants, et les attrayantes solitudes.

Dans ce beau pays habite un peuple intelligent et libre ; la religion catholique y élève partout, dans les airs, le divin labarum ; tous les éléments de bonheur qu'une nation peut posséder se trouvent rassemblés en Belgique, et cependant un ver ronge le fruit aux dehors séduisants, la destruction approche de ce corps en apparence si vigoureux; l'ennemi de toute félicité humaine guette cette nation privilégiée, et partout où il a posé son empreinte, dans une âme ou sur la surface d'un empire, il laisse désespoir et ruine !

On le reconnaît à ses fruits. Mais c'est trop pour une nouvelle ; ceci n'est qu'un nouvelle ; rentrons dans notre cadre.

Gand est une des villes de la Belgique où le passé et les temps modernes se coudoient de plus près. La Révolution n'ayant passé par là qu'en des temps où déjà elle tempérait ses fureurs, les églises, les monuments hospitaliers sont restés debout. Les premières assises de la ville existent;

on voit les murs romains, derniers débris d'un temple dédié à Mercure, sur lesquels saint Amand, l'apôtre des nations belgiques, dressa un autel au vrai Dieu ; le château féodal, bâti au dixième siècle par Baudoin Bras-de-Fer, subsiste ; ses murs noirs et chancelants, qui ont abrité tant de puissants comtes, tant de nobles dames, tant de vaillants chevaliers, servent aujourd'hui de refuge à quelques familles indigentes ; l'Hôtel de ville, centre et cœur de la remuante commune du moyen âge, n'a pas perdu une seule de ses pierres ; les rues et les places offrent à la curiosité de l'étranger d'antiques maisons, les unes fortifiées comme des châteaux, les autres ornées de sculptures, de bas-reliefs, d'inscriptions qui rappellent les anciens jours, l'ancienne foi et l'ancienne liberté ; mais à côté de ces traces d'une longue existence dans le passé, l'âge moderne se dresse ; l'on voit les usines, les fabriques, les théâtres, les clubs et les opulentes demeures, où le confort élégant, cher à notre siècle, règne en souverain, et dont les fenêtres et les balcons, garnis de fleurs, semblent dénoncer aux passants le bien-être et la richesse installés au foyer.

Bien-être n'est pas toujours synonyme de joie, richesse n'est pas toujours l'équivalent du bonheur. Dans une de ces belles demeures, dont l'aspect extérieur arrache peut-être un soupir d'envie de la poitrine du pauvre passant, une jeune femme pleurait. C'était en vain que de beaux paysages, signés Corot, Hobbema et Berchem lui souriaient au fond de leurs cadres, que les fleurs de l'Inde et de l'Océanie s'épanouissaient dans la serre dont une glace sans tain la séparait ; que le luxe et le goût étaient écrits sur tous les meubles et dans les plis des tentures. Qu'importent la soie et les ciselures et les chefs-d'œuvre du pinceau à qui souffre, à qui pleure ! Un crucifix de bois grossier vaudrait mieux que les splendeurs de l'Europe et de l'Asie assemblées dans une chambre, mais auprès de la jeune femme, il n'y avait pas de crucifix. Seulement, cachés, voilés sous les draperies du lit, deux anges d'albâtre soutenaient une coquille ; c'était encore un objet d'art ; la coquille était vide et desséchée... Hélas ! des doigts pieux ne lui demandaient donc pas, soir et matin, l'eau qui combat les tentations et chasse les mauvais rêves ?...

Elle pleurait en silence, le front dans ses mains ; ses larmes étaient de celles qu'on ne verse que dans la solitude, alors que le cœur a besoin de se rassasier de ses propres peines, de repasser par les chemins douloureux où déjà il s'est traîné et de se répéter à lui-même : Je souffre ! j'ai le droit de me plaindre et de gémir sur mon sort !

« Odile, ma chère Odile ! dit une voix de femme, es-tu là ? »

Une main vive et pressée souleva la portière, une jeune femme entra brusquement et vint se jeter au cou de celle qui pleurait. L'étreinte fut affectueuse ; mais, quand la nouvelle venue se recula un peu en arrière pour regarder son amie, Odile détourna la tête, triste et confuse. Son amie ne voulut pas l'interroger, elle lui serra la main et lui dit :

« Tu as ma première visite, chère Odile. Je ne suis arrivée que d'hier.

— Que tu as fait un long voyage, Gabrielle! Six mois, c'est une éternité. Et tu as vu toute l'Italie, et Florence, Venise, Naples, Rome! est-ce beau? t'es-tu amusée? tu ne m'as pas écrit une seule fois, méchante! »

Odile semblait accumuler les paroles et les questions afin de détourner les demandes que son amie aurait eu envie de lui adresser. Celle-ci l'écoutait et la regardait avec une expression sérieuse et douce; elle répondit enfin :

« Nous avons tout vu et avec beaucoup de plaisir, mais ce qui m'a charmée, pénétrée, enthousiasmée, c'est le Pape, le bon Pape! Je l'ai vu, j'ai été à ses genoux, il m'a bénie, il a béni Eugène, il nous a parlé, avec une bonté! il connaît la Belgique au moins! Ç'a été ma plus belle heure en Italie. Et je t'ai rapporté un chapelet... Tu le diras, n'est-il pas vrai? d'abord tu es obligée de le dire pour moi qui te le donne... »

En disant ces mots, Gabrielle enlaça aux mains d'Odile un très-beau chapelet de lapis-lazzuli, monté en or, et dont la croix ciselée était d'une grande richesse. « Qu'il est beau! s'écria Odile en le tournant aussitôt en bracelet autour de son poignet. Je te remercie mille fois, Gabrielle!

— Te souviens-tu de notre premier chapelet, celui de notre première communion, tout blanc comme nos robes et nos voiles? — Oh! que c'est loin le jour de la première communion! soupira Odile, que de choses se sont passées, et que Lamartine a bien raison de dire :

« Le sentier de nos jours n'est vert qu'en le montant! »

Elle voulut sourire en achevant sa citation, mais elle ne put, des larmes voilèrent ses yeux et elle abaissa en vain ses longs cils pour les retenir. « Mais tu montes encore! tu montes toujours! lui dit Gabrielle avec une amicale gaieté, et tu te désoles! Qu'as-tu donc? parle-moi, Odile! Je parie que tu te mets quelque chimère dans l'esprit et que ta bonne tête fait des siennes! »

Elle appuya doucement sa main, tout en parlant, sur la tête qu'elle accusait, et, quoiqu'à peu près du même âge qu'Odile, il y avait dans son air et dans son maintien quelque chose de maternel et d'affectueusement protecteur. Devant un aréopage de peintres, Odile eût éclipsé Gabrielle, car elle avait la beauté et la grâce; mais pour l'œil d'un observateur, Gabrielle eût fait oublier Odile, par le charme de sa physionomie, l'intelligente douceur de son sourire, et ses yeux bleus eussent fait paraître moins charmantes les prunelles orangées d'Odile, où se lisaient tant de caresses, mais où passaient aussi tant d'éclairs. Elle leva sur son amie ses yeux brillants, héritage d'une aïeule espagnole, et lui dit : « Ce que j'ai! tu veux le savoir, ma pauvre Gabrielle? Mais d'abord, dis-moi, tu es toujours heureuse avec ton mari, n'est-ce pas? — Certainement, répondit Gabrielle étonnée. Eugène et moi, nous nous aimons de tout notre cœur,

et nous nous accordons bien, en nous faisant des concessions réciproques, car enfin, tu le sais, Odile, les âmes ne sont jamais telllement unies, fondues, que les pensées, les désirs, les projets soient toujours puisés à la même source. Il faut souvent faire abnégation de soi, mais est-ce très-difficile? je ne le pense pas. — Enfin, Eugène t'aime ? — J'en suis sûre. — Il ne te délaisse pas? tu ne passes pas ta vie seule, à pleurer, à soupçonner, à regretter ? — Non, certes, quand je suis seule, je sais que mon mari s'occupe au dehors de ses affaires, qu'il travaille pour l'avenir de nos enfants; cette idée me le rend plus cher, et nous nous revoyons avec plus de joie. — Il cause avec toi, il ne te cache pas ses démarches, ses projets? — Mon Dieu, non! j'ai ses pensées comme il a les miennes. Tout n'est-il pas commun entre nous, intérêts et affections? Mais pourquoi ces questions, Odile? N'es-tu pas avec Guido comme je suis avec Eugène, Guido qui t'aime tant! — Qui m'aimait tant! s'écria Odile avec une amertume qu'elle ne cachait plus. Tout ce qui fait ton bonheur, vois-tu, est au passé pour moi. Mon mari me néglige, me délaisse, je passe ma vie seule, le cœur rongé par mille soupçons, mille craintes qui ne sont probablement que trop fondés. — Ma chère Odile, dit Gabrielle en lui serrant la main, calme-toi, je t'en supplie, le mal n'est peut-être pas aussi grand que se le figure ton imagination si vive. Guido te laisse seule, mais un banquier occupé comme lui n'a pas beaucoup de temps à donner aux petits entretiens, aux petites attentions que les femmes aiment tant. La lune de miel ne luit qu'un mois! Crois-tu que M. Serclaes me fasse toujours fidèle compagnie et soit aux petits soins comme lorsqu'il m'apportait tous les jours un bouquet de violettes ou de camellias? Tout a son temps dans la vie. Eugène est à son parquet, moi à mon ménage, ou à la promenade avec mes enfants, chacun à son devoir. — Tu ne me comprends pas, Gabrielle, ou tu ne veux pas me comprendre. Ce ne sont pas des affaires qui retiennent Guido, qui changent son caractère, qui altèrent nos rapports. Il y a un danger dans l'air, un danger qui menace mon bonheur et ma tranquillité. Je le pressens, je le devine. — Parle à ton mari avec confiance. — Oh! crois-tu que je ne l'aie pas fait? Si tu savais comme il a reçu mes plaintes et mes reproches! — Des plaintes? des reproches? — Oui, des plaintes, car je souffre; oui, des reproches, car il est cause de ma souffrance. Pourquoi notre existence est-elle changée? pourquoi s'absente-t-il tous les soirs? pourquoi ne sortons-nous plus ensemble? pourquoi n'a-t-il plus avec moi ni expansion ni tendresse? pourquoi son cabinet, son secrétaire me sont-ils fermés? — Admettons que ce que tu soupçonnes soit exact et que ton mari ait un tort envers toi, un tort dont il veut faire un secret parce qu'il te respecte trop pour s'afficher lui-même ; admettons cela, Odile, et je te dirai encore : Sois sage! sois prudente! n'irrite pas ton mari, ne t'irrite pas toi-même, ne rends pas le mal irremédiable, et attends un mieux du

temps et de tes bons procédés. — Tu voudrais que je subisse ces humiliations sans protester? Jamais! — A quoi te mèneront tes protestations? le mariage n'est pas le régime parlementaire, où la victoire demeure à celui qui a crié le plus haut. N'as-tu pas ton enfant pour te faire prendre patience? — Marguerite est si petite! les soins matériels lui suffisent, elle ne me comprend pas. — Mais elle te connaît, elle t'aime déjà... tiens, allons la voir; je suis sûre que, si tu voulais, il y aurait là un trésor de consolations. Mais tu es comme les avares, tu meurs de faim à côté de ton or... »

Elles descendirent jusqu'au jardin où la petite Marguerite, âgée de deux ans, jouait avec une arche de Noé dont les bêtes se perdaient dans l'herbe. Elle poussa un petit cri de joie, comme un gazouillement d'oiseau, en voyant sa mère, et lui tendit les bras. « Ingrate! » dit tout bas Gabrielle à Odile. Celle-ci secoua la tête; elle n'était pas convaincue.

Le soir, au souper, elle attendit Guido vainement; il lui fit dire qu'il passait la soirée au *Casino*, où l'on donnait un concert, suivi d'un feu d'artifice. Odile ne se coucha point, et, quand les rues furent désertes, elle se blottit dans un angle de son balcon, entre deux caisses de lauriers-roses, et de là, elle épia le retour de son mari. Le guetteur, du haut du beffroi, avait crié, selon l'antique usage : « *Il est minuit!* » quand elle entendit de loin un pas ferme et léger, et vit briller dans les ténèbres la petite lueur d'un cigare. Elle attendit le cœur palpitant, et, quand la porte fut refermée, elle courut sur le palier toute éperdue : son mari montait en fredonnant; il était suivi par un domestique. A la vue de sa femme, pâle, les cheveux dénoués, les yeux rougis par les larmes, il fronça le sourcil, et s'écria avec une humeur voisine de la colère :

« Vous m'avez attendu, Odile? voilà une singulière idée! — J'étais si inquiète! d'où venez-vous? — Est-ce que je vous dois compte de mes démarches? Suis-je en tutelle? laissez-moi me coucher, je vous prie, et que cela finisse! Une scène en rentrant chez moi, c'est amusant! »

Il entra dans sa chambre, en ferma la porte, et le verrou intérieur glissa. Odile, confuse, irritée, retourna dans son appartement, et pleura jusqu'à ce qu'un lourd sommeil l'enlevât au sentiment de ses peines.

II

C'était cependant un mariage d'inclination que celui qui avait uni ces deux jeunes gens, Guido Walmeire et Odile Paulus. Librement ils s'étaient choisis, librement ils s'étaient liés; aucune influence d'amis empressés, de bienveillants notaires, d'agents matrimoniaux à quelque rang qu'ils appartiennent, ne s'était exercée sur eux; ils s'étaient vus dans les réunions du monde, ils s'étaient revus et connus dans les relations faciles et familières de la vie flamande, rien ne les séparait, leurs âges, leurs

fortunes, étaient d'accord, et leur mariage s'était conclu sans roman, mais non sans flatteuses espérances. L'avenir était beau et long devant leurs pas. La première année de leur union fut complétement et passionnément heureuse; ils dépensèrent leur cœur comme des prodigues, durant cette lune de miel de douze mois. La seconde année fut embellie par la naissance de l'enfant, la troisième entra dans l'ornière de l'habitude, elle eut des jours riants; mais les dissonnances de caractère se laissèrent entrevoir, comme en un jour d'été un vent du nord fait pressentir l'hiver, la quatrième rendit ces dissonnances fréquentes, et divisa insensiblement les deux époux qui avaient vécu jusqu'alors de la même vie; les angles se firent sentir, on se blessa réciproquement. Le sage Solon a manqué de sagesse lorsqu'il a dit : *Marie-toi avec celui qui te ressemble, car lorsqu'on ne se ressemble pas, on se heurte.* Or, Guido et Odile se ressemblaient trop; ils avaient la même âme mobile et passionnée; les qualités de l'un ne tempéraient pas les défauts de l'autre; la patience de la femme ne s'opposait pas, comme un bouclier, aux vivacités de son mari, la prudence de l'époux ne venait pas en aide à l'intelligence inexpérimentée de l'épouse; ils voulaient tous deux, avec la même fougue, leur propre bonheur, et le véritable amour, qui vit en autrui, qui fait sa joie de la joie d'un autre, leur était complétement inconnu.

Qui eut les premiers torts? On ne saurait le dire : Guido se lassa peut-être le premier de la monotone félicité domestique, et il chercha la liberté, dont jadis il avait joui avec plénitude. Il s'occupa davantage de ses affaires un peu délaissées durant les premières années de son mariage, il noua des relations, il sortit le soir, il se plut hors de chez lui, et rattacha par quelques bruits, sa vie d'homme marié à sa vie de jeune homme. C'était un tort, mais un tort commun aux hommes de son âge et de son pays. Odile en eut un autre : elle manqua de patience, elle ne sut contenir ni les élans de son humeur, ni les explosions de ses reproches, ni les inquisitions de sa curiosité. Le premier soir où Guido la laissa seule, il la trouva au retour triste et fâchée, et une longue bouderie le punit sans le convertir. Dès ce moment les petites querelles, les disputes, les silences maussades, les récriminations, l'irritation née à propos de tout et à propos de rien, troublèrent son intérieur; et tous deux s'obstinèrent, lui dans son indépendance reconquise, elle dans son aigre mécontentement. Elle pleurait souvent, mais alors qu'il ne la voyait pas; et quand il rentrait parfois bien disposé, prêt à s'épancher, prêt à reprendre, à ressaisir l'intimité d'autrefois, il la trouvait sombre et boudeuse, ce sourire cordial, rayon de soleil qui a dissipé tant de sombres nuages, avait fui les lèvres d'Odile; le rire éclatait parfois, rire forcé et moqueur, qui accueillait les demandes et les observations de son mari, et le rire, on le sait, ne remplace pas le sourire. La bonne volonté de Guido n'était pas ferme, sa pa-

tience n'était pas longue, et il abandonnait au plus vite le foyer où peut-être une douce réception, une amitié confiante, l'eussent à jamais enchaîné. Les deux époux commirent l'un envers l'autre une faute grave : ils se cachèrent leurs peines et ne laissèrent voir que leurs mécontentements. Odile, tendre et triste, eût gagné sa cause; Guido, par un avis doux et sérieux, eût emporté la sienne; l'orgueil empêcha chacun d'eux de faire appel au cœur dont il avait été aimé, et les récriminations amères, les reproches, les bouderies, les allusions caustiques, remplirent leur rôle ordinaire : ils augmentèrent le mal et rendirent la plaie incurable.

Odile manquait-elle de bonté ou d'intelligence? Non, son âme s'ouvrait aux affections, elle savait aimer et compatir, mais ses facultés aimantes étaient paralysées par une passion dure et aride : elle était jalouse, secrètement jalouse, jalouse sans rivale connue, jalouse à la vue d'une fleur à la boutonnière de Guido, jalouse d'un parfum qu'exhalaient ses habits, d'un petit meuble qu'elle ne lui connaissait pas et auquel il paraissait attacher du prix, d'une lettre ou d'un billet d'invitation, jalouse en étudiant le visage de son mari et sa physionomie, plus triste ou plus gaie que la veille, jalouse de son silence, de ses démarches, de ses amitiés. Préoccupée d'une idée fixe qui annulait en elle les plus belles facultés de l'âme, elle perdait à la fois la douceur et la finesse ; elle ne s'appliquait qu'à pénétrer des secrets qui peut-être n'existaient point, et ne s'avouait pas que, dans ce jeu périlleux, son amour lui-même courait risque de faire naufrage, et que peut-être, avant peu de temps, elle serait jalouse de la pire des jalousies, la jalousie sans amour.

Le lendemain, jour où elle avait si longtemps attendu Guido, se trouvait être un dimanche ; elle descendit pour déjeûner, et fut étonnée en trouvant son mari, déjà installé, et vêtu complétement pour la journée. Il avait l'habitude de passer ses beaux dimanches dans un entier *far niente*, et ce jour-là il ne quittait la robe de chambre que pour aller dîner chez son beau-père, selon une coutume en vigueur depuis son mariage. Dérogeant à ses habitudes il était, ce matin, vêtu d'un élégant négligé de campagne, tout blanc, depuis les guêtres jusqu'au chapeau de paille, et sur un fauteuil se trouvaient les gants, une cravache et une grosse lorgnette d'opéra.

Odile entra d'un air rogue, et s'assit en attirant à elle la bouilloire et la boîte à thé.

« Bonjour, ma femme, lui dit Guido d'un ton amical. Les diables noirs sont envolés, j'espère ; ils ne peuvent pas tenir devant un si beau soleil. — Je ne sais pas ce que vous voulez dire, répondit-elle sèchement, prenez-vous du thé? — C'est probable. »

Il but, gardant le silence et prenant à son tour une physionomie assez

revêche. Odile regretta la conversation qui allait s'engager, et elle s'efforça, par de petits soins, de regagner le terrain qu'elle venait de perdre. Elle avança à tour de rôle beurre, pot-au-lait et sucrier ; son mari se servit d'un air préoccupé, et il s'écria enfin, comme sortant d'une longue distraction :

« Et Marguerite, où est-elle ? — On l'habille, je vais la chercher. »

Elle revint au bout d'un instant, portant dans ses bras Marguerite, fraîche et brillante comme une fleur au bord de l'eau ; la joie brilla sur son aimable petit visage à la vue de son père, et, se débattant, elle glissa à terre et courut vers lui. Il l'assit sur son genou, l'embrassa longuement et la fit déjeûner avec lui. Odile les regardait tous deux, et elle dit à son mari avec douceur et reprenant le tutoiement accoutumé :

« Ne trouves-tu pas qu'elle grandit ? elle ne se ressent plus de ses accès de fièvre. — Non, elle se porte bien, elle est gentille... Mais n'est-elle pas vêtue un peu légèrement ? je n'aime pas les modes anglaises pour les petits enfants. — Cela les fortifie, et puis, mon ami, il fait très-beau, et très-chaud aujourd'hui. C'est la première journée d'été. — Et je vais en profiter, répondit Guido en se levant ; ma chère Odile, je ne dîne pas aujourd'hui chez ton père, je vais à la campagne et j'y passe la journée. Tu m'excuseras, n'est-il pas vrai ? — Vous me quittez encore une fois ! s'écria-t-elle avec une soudaine vivacité ; vous allez me laisser toute la journée pour courir à vos plaisirs : c'est une plaisanterie, n'est-il pas vrai ? — Elle serait de fort mauvais goût, ma chère, surtout sachant comment vous prenez les plaisanteries de ce genre... Quant à votre triste solitude, je ne m'en effraye pas ; vous avez votre fille, je ne vous empêche pas d'aller voir vos amies ; vous dînez chez votre père, le soir, vous irez faire une promenade en voiture ; ce programme n'a rien d'inquiétant. — Vous connaissez le mien, car toutes mes journées sont réglées, semblables, je vis au grand jour, moi, tandis que vous ! — Ma chère Odile, rien n'est plus clair que ma conduite, et ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je vivrai non-seulement au grand jour, mais au grand air. Je vais aux courses de Waereghem. — Aux courses ! vous pourriez bien m'emmener, si la présence de votre femme ne vous semblait pas un obstacle à vos plaisirs ! — J'aurais beaucoup de choses à répondre à ceci, Odile, mais je n'en dirai qu'une ! c'est que je vais à Waereghem à cheval, en compagnie de quelques jeunes gens parmi lesquels ma femme serait parfaitement déplacée. — Pourquoi ? avec vous ? — Pourquoi ? parce que cela ne se fait pas, parce qu'une femme de votre âge ne doit pas faire parler d'elle, ce qui ne manquerait pas si l'on vous voyait arriver en caravane avec tous les *sportsmens* de la ville. — Mais avec vous, en cabriolet ! — Mais, ma chère, reprit-il impatienté, hors des gonds, comprenez donc que votre présence serait inopportune, gênante

pour mes amis.... — Vos amis! s'écria-t-elle avec colère, vos amis! c'est bien d'eux qu'il s'agit! parlez en votre propre nom! dites bien que la société de votre femme vous pèse, vous embarrasse, vous est odieuse, probablement parce qu'il en est d'autres qui vous sont plus agréables; ne vous retranchez pas derrière vos amis, vous dis-je! — Brisons-là, dit Guido en se levant, je ne veux pas de querelle avec vous, mais prenez garde! prenez garde! »

Il sortit précipitamment, et, une demi minute après, elle entendit les pas de son cheval qui sortait de la maison. Elle s'élança à la fenêtre, et vit Guido qui s'éloignait sans tourner la tête. La petite Marguerite, que les éclats de voix avaient effrayée, se pendait à sa robe et pleurait; Odile la saisit dans ses bras et tomba sur une chaise en pleurant elle-même : ainsi se terminaient toutes ces scènes, qui n'avaient d'autre résultat que de laisser dans le cœur de chacun des époux une amertume et un trouble profonds.

Une heure après, Odile, obéissant à une ancienne habitude, se rendit à la messe, à la cathédrale. Elle y arriva un peu tard, ouvrit son livre, fléchit les genoux, suivit les cérémonies avec une attention apparente, mais son esprit était bien loin ; il volait sur les traces de Guido, il s'égarait dans les rêves d'une ombrageuse jalousie, il formait mille plans, mille discours, s'adressant en idée à celui qui n'était pas là, et le divin sacrifice s'accomplissait sans que la jeune femme y prît garde. Cependant, autour d'elle, tout semblait fait pour subjuguer l'âme; l'église de Saint-Bavon ouvrait à ses regards ses cinq nefs majestueuses, et son sanctuaire splendide, où, sur ces tombeaux de marbre, prient à genoux les évêques qui ont gouverné ce vaste diocèse; l'orgue répandait ses milles voix sous les voûtes, l'encens montait avec la prière, mais ces beaux spectacles, qui ravissent les cœurs chrétiens, n'avaient plus d'attraits pour Odile : La foi et l'amour se taisaient en elle; immortelles filles du ciel qui ne font pas entendre leur souffle dans le tumulte des passions de la terre.

La messe finie, la foule s'écoula, et, fidèle encore aux coutumes établies, qui entraînent dans leur cercle régulier et infranchissable l'âme la plus agitée, elle se prépara à aller dîner chez son père.

III

La Belgique, fidèle image de la société moderne, est, comme elle, divisée en deux camps; deux étendards la guident : la croix du Calvaire et l'orgueilleux manteau des philosophes. Le père d'Odile arborait hautement ce triste drapeau; mais, s'il eût fallu lui chercher un maître parmi les docteurs du paganisme, Épicure seul l'eût reconnu parmi ses adeptes, car ce n'était, il faut l'avouer, que par le sensualisme, l'extrême recherche du bien-être et de la richesse égoïstes, qu'il en était venu à la négation des

vérités éternelles. Il est si commode de s'affranchir de toute loi, de rejeter à la fois le joug de la morale et la crainte des divines justices ! C'est là, aussi longtemps que le corps garde la vigueur de la jeunesse, aussi longtemps que le spectre de la mort ne touche pas notre front de sa main rigide, une condition très-favorable au plaisir : ne rien se refuser et ne rien craindre, doit être l'idéal de ceux qui vivent pour la matière, et le père d'Odile s'était créé ainsi un paradis terrestre, où le gain, les jouissances de la table, tous les luxes et tous les plaisirs tenaient leur bonne part. Quand, dans son commerce et dans son industrie, il usait de certains moyens que la balance de l'Évangile n'eût pas approuvés, aucune voix ne lui criait : *Gardez-vous de l'avarice, qui est une idolâtrie !... on usera envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres !* Quand, refusant l'aumône, il prodiguait à sa table tout ce qu'il ne donnait pas au pauvre ouvrier, au malade languissant, à la veuve entourée d'orphelins, la parabole du mauvais riche ne venait pas s'inscrire sur les murs du festin; il avait méprisé, étouffé les voix salutaires, il avait voulu jouir et il jouissait. La mort prématurée de sa femme, en lui enlevant cette conscience visible qui s'asseoit au foyer, l'avait poussé de plus en plus dans les voies mauvaises; les plaisirs sensuels remplaçaient des joies plus nobles, goûtées avec elle; seulement, comme le cœur de l'homme est rarement perverti ou endurci tout entier, l'amour paternel occupait encore chez lui une large place; il aimait sa fille, il désirait ardemment son bonheur, mais l'idée du bonheur ne se séparait pas dans son esprit de celui de la jouissance.

Quand Odile entra, tenant Marguerite par la main, son père jeta son journal sur la table, et vint au devant d'elle. Il embrassa l'enfant, baisa sa fille au front et la regarda attentivement. « Tu es pâle, ma fille, tu as pleuré, dit-il, qu'est-ce que cela veut-dire ? — Oh ! rien papa. — Rien, papa... c'est la réponse ordinaire, mais nous parlerons de cela plus tard. Où est ton mari ? — Aux courses de Waereghem : il m'a chargé de ses excuses pour vous. — Il aurait pu les apporter lui-même : c'est un peu sans façon... Ton mari ne déteste pas la vie de garçon, il me paraît. »

Odile haussa légèrement les épaules et ne dit rien. Son père continua : « S'il pense, s'il s'imagine que je t'ai donnée à lui, avec une belle dot, pour qu'il te dédaigne, qu'il te fasse pleurer, il est dans une singulière erreur, et je saurai le lui démontrer. Négliger une femme jeune, jolie, et qui pourrait trouver mieux, c'est une bêtise dont il se repentira. — Mon père, je ne me plains pas, dit Odile avec effort. — Non, sans doute, mais tes yeux, ils ont pleuré. Te souviens-tu que ce mariage que tu as voulu à toute force, pauvre petite ! n'était pas de mon choix ni de mon goût ! Ton mari, qui n'est qu'un franc bourgeois, se donne des airs de *gentleman*, il n'a pas de rondeur, il n'est pas ce que les Français appellent *bon enfant*. On ne sait comment parler à ce monsieur-là. Et c'est pourtant

ce qui t'a éblouie, ma pauvre fille ! Mais s'il te fait de la peine, confie-toi à ton père, et nous trouverons moyen de remédier à cela. Nos lois sont paternelles. — Mon père, remarquez que je ne me plains pas de Guido. — Oui, oui, mais on sait ce qu'on sait. »

Il se leva et fit sauter sa petite fille, qui s'impatientait de ne compter pour rien dans ce dialogue. Il la promena, la fit jouer avec le levrier Pyrame, la mena dans le jardin, lui fit voir les oiseaux de la volière, jusqu'au moment où un domestique vint lui dire : « Monsieur est servi ! — Et le docteur, est-il arrivé ? — Oui, monsieur, il est au salon avec madame Walmeire. »

Le docteur Thibault, convive de tous les dimanches à la table de M. Paulus, était l'ami intime, le familier de la maison; il venait tous les jours, à toute heure; il apportait les nouvelles de la ville, il discutait les probabilités politiques à l'ordre du jour, il tonnait contre les catholiques, il admirait les exploits des libéraux, et il accompagnait ses discours de bons conseils d'hygiène ou de médecine, selon l'occurrence. Le docteur avait connu Odile enfant, il lui avait toujours montré une vive amitié, amitié trop servile peut-être, et qui, plus d'une fois, avait flatté les défauts naissants que l'âge allait accentuer. Il aimait Odile, il aimait son père : c'étaient à peu près les seuls attachements qu'on lui connût, et, quoique sa vie fut libre et livrée à d'obscurs plaisirs, il jouissait d'une certaine estime, car il remplissait avec talent et dévouement les devoirs austères parfois de sa profession.

Le docteur Thibault avait quelques années de moins que M. Paulus; il était grand, maigre, brun comme le sont beaucoup de Flamands; ses grands yeux gris avaient un regard perçant, un peu moqueur, qui mettait mal à l'aise la femme sur laquelle ils s'arrêtaient. Son ami ne lui ressemblait guère, quoiqu'il fut aussi de grande taille; une vaste corpulence, un teint haut en couleur, un front prématurément chauve, des yeux bruns, à fleur de tête, des traits lourds, formaient une de ces individualités qu'on a vues mille fois et qui ne se gravent pas dans la mémoire. Ce n'était pas au sang paternel qu'Odile était redevable de la délicatesse de ses traits, de l'éclat de ses yeux, du luxe de sa chevelure noire, de la grâce accomplie de sa taille et de ses mouvements. Son père avait agi sur elle par les idées, par le pli de l'éducation : il l'avait adulée et gâtée, et elle lui devait une forte antipathie pour toute contradiction, des volontés impérieuses, l'horreur de la souffrance et du joug. La mère et l'épouse, trop tôt perdue, n'avait pu distiller, goutte à goutte, sur le mari et sur l'enfant, ce baume de l'Évangile, qui tout à la fois adoucit et fortifie, et il manque toujours quelque chose à qui n'eût pas une mère pieuse auprès de son berceau.

Le dîner fut long, copieux, et, pour Odile, ennuyeux. Son corps seul

était assis à cette table, chargée de mets; son esprit courait les champs, et le docteur, qui ne la quittait pas des yeux, lui dit enfin :

« Vous pensez aux courses de Waereghem, madame Odile? Je suis surpris que vous n'ayez pas accompagné votre mari! — Je ne m'en soucias pas, répondit-elle en rougissant un peu. — C'est différent. Il y aura cependant beaucoup de dames. — Ah! vraiment? — Mais oui; c'est une rage que de s'en aller au soleil, sous la poussière, voir des jockeys se casser les reins : plaisirs de la décadence que tout cela! mais il faut des émotions aux jolies femmes. — Cela les amuse, dit M. Paulus en buvant à petits coups un verre de vin de Romanée. — Et quelles sont ces dames qui vont aux courses? demanda Odile. — Que sais-je! toutes vos amies, toute la société comme on dit. J'ai voulu défendre ce voyage à une de mes plus gentilles clientes... bah! j'ai prêché dans le désert... demain elle aura la fièvre, mal aux nerfs, une migraine atroce, mais aujourd'hui elle aura fait sa petite volonté. — Et qui est cette jolie cliente, docteur? demanda M. Paulus, pendant que les yeux de sa fille faisaient la même demande. — C'est une jeune veuve, une Allemande qui avait épousé un ingénieur liégeois. L'ingénieur est mort d'une chute, d'un accident, je ne sais, et elle est restée veuve à vingt-deux ans. — Et elle habite Gand? — Elle poursuit un procès en appel devant la Cour. — C'est une jolie femme? — Certes! mignonne, délicate, gracieuse, blonde avec des yeux noirs, et de la gentillesse, de la coquetterie! de l'ambition aussi, je crois. — Et que veut-elle? qu'ambitionne-t-elle, cette dame? demanda Madame Walmeire en faisant une moue dédaigneuse. — La fortune, ma chère dame, cette coquine de fortune que tous désirent, et surtout les jolies femmes, qui ont de trop petits pieds pour trotter dans la boue, de trop tendres mains pour faire le ménage, et de trop beaux traits pour porter de vilains chapeaux. Voilà, elle voudrait se remarier, mais à un homme riche. — Et comment la nommez-vous? — Madame Ida Frank. »

Une idée invraisemblable et folle traversa en ce moment le cerveau d'Odile : Si son mari, aux courses, avait rejoint cette belle Ida!... et la journée finit sans que cette pensée, qui semblable à un dard empoisonné, traversait son âme, eut cédé devant le raisonnement. Le docteur l'observait; son père, la voyant sombre et silencieuse, maugréait intérieurement contre Guido; et Marguerite, dont on ne s'occupait pas, s'endormit enfin sur un canapé, côte à côte avec Pyrame.

La jeune femme se retira de bonne heure. « Voilà un homme dont je ferai bonne justice, dit M. Paulus à son ami lorsqu'ils furent seuls; il rend ma pauvre fille malheureuse, il l'abandonne, il la fait pleurer, et il croit que je suis un père noble, que je ne vois rien! il apprendra à me connaître, Thibault! — Eh! eh! il y a remède à tout, et en Belgique, Dieu merci! le mariage n'est pas indissoluble. — C'est cela même, nous nous comprenons. »

IV

Odile essaya encore d'attendre son mari ; mais, vaincue par la fatigue, elle s'endormit, et ne se réveilla que lorsque le grand soleil entra, éclatant et joyeux, et frappa gaiement aux volets clos. Elle se leva promptement et voulut aller rejoindre Guido; la nuit, le doux sommeil avait rafraîchi ses idées et elle se trouvait, malgré la discussion de la veille, en disposition pacifique. Mais, en passant dans l'antichambre, le paletot blanc de son mari, étalé sur une chaise, frappa ses yeux : à la boutonnière de ce vêtement était attaché un bluet fané. Aussitôt, par quelle transition? la pensée d'Odile se porta vers la blonde Ida : elle doit aimer les bluets : et c'était d'elle que Guido avait reçu cette fleur!... Et sans se dire qu'à cette époque de l'année, toutes les moissons de la Flandre étaient émaillées de belles étoiles d'azur, sans se rappeler que la veille encore, à l'occasion de la fête de sainte Godelive, on vendait dans les rues des bouquets et des couronnes de bluets, qu'elle en avait acheté une à Marguerite et que l'enfant l'avait portée tout ce jour, sans se rappeler aucune des circonstances simples, naturelles, qui expliquaient la présence de cette fleur, peut-être cueillie en passant, son esprit fit tant de chemin, que les dispositions conciliantes et douces s'évanouirent complétement. Guido entra au même instant; elle le regarda d'un air sombre et lui dit : «C'est madame Franck qui vous a donné cette fleur? »

Il la regarda avec une surprise extrême, et, répondant par une question à une question : « Vous connaissez madame Franck? — Je la connais de nom, de réputation, dit-elle avec aigreur, je sais que c'est une coquette toute prête à faire des dupes... — Vous êtes très-charitable, comme à l'ordinaire, » répondit-il d'un ton ironique.

Il la quitta, mais, chose singulière, le souvenir de madame Franck dont il avait remarqué la veille, pour la première fois, la charmante figure, ne le quitta point. On venait de lui apprendre qu'elle avait non-seulement la beauté, mais le désir et le dessein de plaire. Ce fut là un de ces renseignements qu'on case dans un coin de son cerveau, pour s'en servir à un moment donné.

Entre toutes les choses délicates de ce monde, il n'en est pas qui le soit plus que la paix du ménage. Si elle n'a jamais été rompue, c'est un tissu qui défierait en solidité le diamant et l'acier; si elle l'a été une fois, ce n'est plus qu'une misérable étoffe dont les fils s'échappent au moindre tiraillement. Tout peut devenir sujet de querelle quand on a osé se quereller une fois, et les plus futiles motifs ne font que mieux sentir le désaccord qui s'est produit entre les deux cœurs. L'impatience de Guido ne supportait plus aucun tort de sa femme; l'humeur aigre d'Odile ne laissait passer aucun oubli, aucun manque d'égards sans les relever vertement.

Ces scènes éclataient à chaque instant, et si, comme l'a dit avec vérité Chateaubriand, *il suffit d'un point par où les âmes ne se touchent pas pour rendre à la longue la vie insupportable*, qu'est-ce donc lorsqu'à chaque heure une âpre dissonnance se fait sentir, lorsqu'on s'épie pour se trouver réciproquement en faute et que l'indulgence, fille de l'amour ou fille de la charité, ne vient plus jeter son voile sur des imperfections que jadis peut-être on eût adorées?

Cependant, les années en s'écoulant auraient probablement emporté dans le pli de leur robe ce désaccord, né de la violence des passions, comme des fleuves, rapides à leur source, emportent dans leur cours la boue et le limon, si des influences étrangères ne s'étaient mises entre les époux. Une mère pieuse, un père nourri de la foi, les eussent réconciliés : le contraire existait; la paix ne fut pas conclue, et les escarmouches continuèrent, en attendant une bataille. Quelques semaines après ces premières scènes que nous avons racontées, M. et madame Walmeire dînaient chez le père d'Odile. Les rapports entre le beau-père et le gendre semblaient encore plus froids que de coutume : au dessert, on en vint à parler d'opérations commerciales, et Guido se laissa aller à exposer le plan d'une nouvelle affaire qu'il avait entreprise. M. Paulus l'écouta les sourcils froncés, et lui fit, d'un ton bref, quelques objections, qu'Odile appuya par des marques d'approbations non dissimulées. Pourquoi agissait-elle ainsi? Ce n'était pas par conviction, car elle était ignorante des chiffres et insoucieuse des affaires, elle obéissait seulement à un instinct mauvais qui la poussait à l'encontre des désirs et des volontés de son mari.

Celui-ci s'interrompit soudain : il regarda sa femme, et, ses lèvres prenant un pli ironique et hautain, il s'écria :

« J'ai de la peine à comprendre, je l'avoue, qu'Odile se mêle à cette discussion de chiffres, elle qui n'entend rien aux affaires, et qui ne sait pas tenir ses comptes de ménage en état. Elle a donc un grand besoin de me contredire et de faire obstacle à mes projets! — Une femme a le droit de parler dans une question qui la regarde, dit M. Paulus. — En quoi mes opérations de banque la concernent-elle? — Parbleu! Sa fortune y est engagée, et je trouve assez extraordinaire que vous vouliez empêcher tout contrôle à ceux que votre gestion peut mener à la ruine. — Quand une femme a confiance en son mari, elle est pour lui un appui, et non un embarras. — Voilà un mot plus que déplacé! s'écria M. Paulus en frappant du poing sur la table, et je ne souffrirai pas que ma fille soit traitée de la sorte! — Votre fille est ma femme, et je sais quelle conduite je dois tenir avec elle. Je ne veux pas de leçons. — Prenez garde, ou je vous en donnerai une dont vous vous souviendrez toute votre vie! — Que voulez-vous dire? s'écria Guido en se levant, et la colère dont il était agité faisait trembler sa voix. — Je veux dire que lorsqu'une femme est malheureuse

comme l'est Odile, il est une ressource : le divorce. — Prenez garde à votre tour que je ne l'invoque contre elle ! »

En disant ces mots, Guido sortit brusquement, et la maison retentit du bruit de la porte extérieure, fermée avec violence. Odile restait silencieuse, un monde de pensées combattait dans son esprit : elle était semblable à un voyageur arrivé inopinément au bord d'un précipice ; il en sonde d'un regard l'effrayante profondeur, il pâlit d'effroi, et cependant l'abîme l'attire, le fascine, et, si une main secourable ne l'arrête, le vertige e saisira, il ira se briser sur ces rocs aigus, et ne se réveillera de ce cauchemar qu'en se trouvant étreint par la mort.

M. Paulus marchait à grands pas dans la chambre, et, se tournant vers Odile, il lui dit : « Il y a longtemps que j'y songe, si tu es trop malheureuse, la loi te laisse un moyen, et ce mariage qui ne te convient pas sera rompu. Ton mari a un orgueil dénaturé : il mérite une leçon. Crois-tu que je ne vois pas clair? tu as constamment l'air triste, vous ne vous entendez en rien. De plus, Guido... je ne m'expliquerai pas au sujet de sa conduite, mais que je trouverai des raisons plus que suffisantes pour faire cesser votre mariage. Quand une situation est ennuyeuse, on en finit avec elle... le soin de sa propre conservation l'exige... — Mais, mon père, les femmes divorcées ne sont pas bien vues dans le monde... — Ta ta ta! par qui sont-elle mal vues? par un ramassis de dévotes qui aiment à se poser en martyres, par des vieilles femmes dont le temps est passé! Les gens du progrès, les gens raisonnables, disent comme moi qu'il faut, avanttout, chercher son bien et le conquérir, coûte que coûte... Notre propre félicité est non-seulement notre droit, mais notre devoir...

— Mais la religion! dit-elle en hésitant. »

Il haussa les épaules : « Innocente! tu crois à ces billevesées-là! mais Dieu, s'il est un Dieu, veut le bien de ses créatures, et il ne les punira pas d'avoir suivi les instincts de la nature; et s'il n'y a ni Dieu ni éternité, alors ne faut-il pas employer sa vie pour le mieux? *Longue et bonne*, c'est ma devise. Le Dieu des bonnes gens, vois-tu, c'est mon idole, et il n'aime pas les yeux rouges, les joues blêmes et les gros soupirs. On lui plaît en étant heureux. — Serai-je heureuse! — Parbleu! tu seras libre d'abord.... libre et riche, c'est quelque chose; et puis, si nous trouvons un autre parti... — Ah! jamais! mon père! s'écria-t-elle. Je l'avoue, je souffre, Guido n'est pas ce que je voudrais qu'il fût, mais l'idée d'un autre mariage m'est antipathique, odieuse. — N'en parlons pas! n'en parlons pas, il y a temps pour tout en ce monde... Eh bien! tu te lèves? tu t'en vas? — Marguerite meurt de sommeil, je vais retourner chez moi. Bonsoir, mon père. — Bonsoir, Odile, et réfléchis à ce que je viens de te dire. »

Elle n'y réfléchit pas, mais elle en fut préoccupée. La réflexion, en tournant une question de tous les côtés, en laisse voir les parties faibles aussi bien que les aspects séduisants, la préoccupation fixe une idée au fond du cerveau, l'y laisse grandir sans obstacles, et l'on est étonné un matin de se trouver envahi par une image ou par une affection qui ont établi leur règne et qui dominent là, où la veille leur existence n'était pas soupçonnée.

« Je ne suis pas heureuse, mais ces peines peuvent avoir un terme. A quoi bon supporter les brusqueries de Guido, ses manques d'égards, ses infidélités peut-être... tout cela peut finir... » Cette pensée, qui résumait à peu près toutes les idées d'Odile sur le divorce, flotta continuellement dans son cerveau, et la même idée évoquée faisait chez son mari à peu près même chemin. Ils se rencontraient sur le même terrain, ils s'entretenaient des mêmes idées, et l'inconstance de désirs, naturelle à l'homme, le portait déjà vers d'autres objets, depuis qu'il avait entrevu, d'une manière soudaine, que l'union qui ne lui donnait pas de bonheur, pouvait être dissoute par un consentement mutuel.

Quand les deux époux se rencontrèrent le lendemain, à la table du déjeûner, ils se montrèrent tous deux distraits et silencieux jusqu'au moment où Marguerite fut amenée par une servante. Elle vint les embrasser tour à tour et grimpa sur sa haute chaise pour prendre part au repas. Odile s'occupa d'elle : Guido la regardait avec mélancolie. Il aimait sa fille, et il se disait en lui-même que la mère de Marguerite pourrait invoquer bien des droits sur son cœur. Si Odile avait deviné ! si elle avait seulement levé les yeux et compris l'expression du visage de son mari, elle lui eût tendu la main... et probablement nous n'aurions pas écrit cette histoire.

L'enfant, avec la mobilité de son âge, descendit de son fauteuil et alla s'installer près de la cage où deux perruches inséparables se serraient l'une contre l'autre. Guido la suivit des yeux ; il la trouvait gracieuse dans son attitude attentive et dans ses appels aux oiseaux, que sa présence effarouchait un peu. « Et vous avez pu croire que je voulais gaspiller la fortune de notre enfant ? dit-il enfin d'un ton de reproche qui ne manquait pas de gravité. — Je ne sais pas... je ne me connais pas en affaires, vous avez eu soin de le dire vous-même, et mon père désapprouvait votre opération. — Votre père, s'il était sage, ne se mêlerait ni de vous conseiller ni de me blâmer : il ne m'a jamais aimé, et souvent il me l'a fait sentir : j'ai été patient, mais je ne le serai pas toujours. — Ni mon père non plus peut-être ! répondit Odile, soudain excitée par ce reproche. — Ah ! vous le prenez de là sorte ! à une explication vous substituez une querelle, c'est bien, brisons-là... — Vous partez ! vous me quittez ! — Et que voulez-vous que je fasse ici ? j'ai horreur des disputes, et vous en suscitez sans fin ni trêve. Adieu, Odile ! »

Il sortit et alla s'enfermer dans son bureau. Odile ne le revit pas de tout le jour; il dîna hors de chez lui et ne rentra qu'à une heure avancée de la nuit.

« Et tu ne veux pas que je le soupçonne! disait le lendemain Odile à son amie, à Gabrielle, qui s'efforçait de lui verser une douche de froide raison. — Je voudrais au moins que tu ne lui montres pas d'irritation. Crois-tu que, si tu avais bien reçu ce matin l'explication qu'il voulait te donner, il eût passé la journée loin de toi? La douceur est une arme si forte! — La douceur, comme tu l'entends, est une vraie duperie. — Sages dupes, que les femmes qui savent dissimuler une offense! Mon mari, qui a toujours les anciens à la bouche, parlait l'autre jour à son fils de César, qui n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'on l'avait offensé, suprême habileté! tâche donc de faire comme César, Odile! c'est très-glorieux, cela! — Tu te moques de moi! tu veux m'endormir, comme un enfant, avec des contes. Mais je saurai la vérité, je saurai pourquoi Guido est changé pour moi... »

Elles furent interrompues par l'entrée du docteur Thibault.

« Chère Odile, dit-il en entrant, je vous apporte, de la part de votre père, des billets pour le concert de ce soir. Vous viendrez, n'est-il pas vrai?

Odile hésitait; elle regarda Gabrielle : celle-ci paraissait résolue, mais à ne point prendre sa part du plaisir. « Tu ne viendrais pas? demanda Odile. Tu vas aux concerts cependant. — Il est vrai, mais je préfère coucher mes petits enfants : ils sont un peu enrhumés. — Oh! madame Serclaes est une mère modèle! interrompit le docteur avec un sourire moitié railleur, moitié flatteur. — Je suis ce que sont toutes les mères, monsieur, répondit froidement Gabrielle. Je n'aspire à aucun rôle. — Tu ne veux pas venir? demanda encore Odile. Moi, je suis fort tentée. J'irai, avec le bras de mon père. — Et M. Valmeire? — Je ne lui en demanderai pas la permission. D'ailleurs, le rencontrerais-je aujourd'hui? — Je viens de le voir entrant à la Bourse, dit M. Thibault, souriant toujours. On peut donc compter sur vous, madame Odile? — Oui, docteur, dites à mon père que je l'attendrai à huit heures. »

Le soir, Odile, en brillante toilette, entra, au bras de son père, dans la grande salle gothique de l'Hôtel-de-Ville, si belle jadis et si étrangement déshonorée par les innovations modernes. La jeune femme se plaça auprès d'une de ses amies, et ses yeux errèrent sur les groupes animés et parés qui entraient, prenaient place ou circulaient sous les voûtes antiques. Elle cherchait Guido, et, sans qu'elle voulût se l'avouer à elle-même, une secrète inquiétude l'oppressait : c'était la première fois qu'elle prenait part à un plaisir sans l'assentiment de son mari; il ignorait sa présence en ce lieu, et, de quelque orgueil qu'elle fût douée, Odile sentait qu'il y avait là un défi dangereux à l'autorité conjugale et à cette confiance que

se doivent les époux. Elle regardait distraite et songeuse; la belle ouverture du *Freyschutz* ne la tira point de sa rêverie; et une voix de femme, pure et vibrante, chanta, sans attirer son attention, le grand air de la *Somnambule;* mais une rumeur du côté de la porte et qui excita les *chut! chut!* de l'assemblée, lui fit tourner les yeux vers un groupe de femmes qui entrait bruyamment. Deux d'entre elles n'avaient rien de remarquable, mais la troisième fixait les regards par sa beauté, la recherche de sa toilette et la grâce un peu étudiée de sa démarche. Elle était petite, mince et svelte; une forêt de cheveux d'un blond d'épis, mêlés de myosotis, couronnait d'un riche diadème sa tête charmante, des perles entouraient son cou et ses bras nus, elle rappelait les Ondines des ballades, mais ses yeux noirs sous de longs cils avaient un éclat et une ardeur qui appartenaient aux régions du feu plutôt qu'à celles des eaux. Le cœur d'Odile battit à sa vue, elle avait deviné son nom :

« Voilà la belle madame Frank, dit M. Paulus en suivant du regard la jeune femme, qui venait de se placer aux premiers rangs de l'assemblée. Comment la trouves-tu, Odile? — Je n'aime pas ce visage, mon père, répondit-elle d'une voix brève, et tout en détaillant à l'aide de son lorgnon, la parure, les traits, les mouvements de la belle Ida. — Vraiment, dit le docteur Thibault qui se trouvait aux côtés d'Odile, je pense que les femmes, qui nous sont si supérieures en beaucoup de choses, ne sont pas bons juges en fait de beauté. Vous n'aimez pas ce visage : que lui reprochez-vous? est-il possible d'avoir de plus jolis traits, presque grecs! des cheveux d'un ton plus fin, un contour de visage plus délicat, une plus jolie taille! Et quel art dans cette parure! comme elle éclipse des toilettes qui ont coûté dix fois davantage! »

Odile l'écoutait avec impatience et battait, à l'aide de son éventail, une marche imaginaire. « Tous les *beaux* de la ville vont aller saluer ma jolie cliente : regardez donc! cette comédie vous amusera. — Que n'y allez-vous aussi? répondit Odile. — Pourquoi donc! je me trouve bien mieux ici... près de vous... vous que je voudrais ne jamais quitter. »

Odile détourna la tête : elle se sentait troublée par ces paroles, par ce regard, et Guido, s'il eût apparu auprès d'elle en ce moment, eût été accueilli comme un défenseur. La première partie du concert venait de finir; tout le monde s'était levé et les hommes allaient saluer les femmes qu'ils connaissaient. « Dis donc, Odile, demanda tout à coup M. Paulus, n'est-ce pas ton mari que je vois là-bas, auprès de madame Frank? regarde! »

Elle regarda : la tête animée et fière de Guido était penchée vers celle d'Ida; il causait avec elle, il la regardait, et ses yeux exprimaient la douceur et la sympathie. Elle voulut se débarrasser de son mantelet de dentelles, et, pour y réussir, elle remit à Guido son bouquet de roses blanches et de myosotis, puis, le reprenant et se tenant debout, elle parut causer

avec beaucoup de gaieté. Odile avait pâli; une angoisse inexprimable l'étouffait : l'orgueil, l'amour, le sentiment de ses droits, élevaient en son âme mille pensées violentes, elle eût voulu reconquérir par la force le cœur qu'elle avait perdu, et reprendre à cette redoutable rivale l'homme qui se tenait soumis et incliné devant elle. Était-il trop tard? Guido allait-il se précipiter dans la voie que la veille on avait ouverte devant lui? Ce divorce auquel elle avait imprudemment applaudi, il la rendrait libre, mais il permettrait à Guido d'offrir sa main et son nom à une autre...

Pendant qu'elle réfléchissait, et que ses pensées passaient comme des ombres sur sont front soucieux, Thibaut la regardait et souriait encore.

Le concert continua, mais Odile ne put supporter plus longtemps ce supplice, elle se leva, avant que l'orchestre commençât une nouvelle symphonie, et prit, pour se retirer, le bras du docteur Thibault. A la porte, une voix qui la fit tressaillir lui dit :

« Je vais vous ramener chez vous. Venez, Odile! bonsoir, docteur. »

C'était Guido. Sombre, mécontent, il prit le bras de sa femme, descendit rapidement l'escalier, la fit monter en voiture et se plaça à côté d'elle. « Vous ne m'aviez pas informé, lui dit-il, de votre intention d'aller à ce concert. — A quoi bon? vous ne m'y auriez pas conduite! — Vous vous trompez : j'aurais préféré vous y conduire que de vous laisser sous la protection du docteur, ce qui ne me convient nullement, tenez-vous pour avertie. — J'étais avec mon père. — Votre père ne voit que par les yeux de Thibault, et il ne peut sentir ce qu'il y a d'inconvenance dans la familiarité que son ami affiche envers vous. — Vous osez me reprocher une relation ancienne avec un ami de mon père, tandis que vous, vous! — Eh bien! — Je vous ai vu avec madame Frank. — Je ne m'en cache pas : la conversation de cette dame est agréable, elle me fait oublier mes ennuis quotidiens. — Ceux que je vous cause sans doute! ah! Guido! — Je vous en laisse juge : me rendez-vous heureux? — Suis-je heureuse? — Il n'a tenu qu'à vous de l'être ; vous n'avez pas voulu. Un peu d'indulgence et de support m'eussent attaché. Vous savez ce que j'ai rencontré... mais vous voici chez vous... bonsoir, je retourne au concert... »

Il descendit de voiture et reprit à pied le chemin de l'Hôtel de ville. Odile fit un mouvement instinctif pour le suivre et s'attacher à lui, mais la vue de ses domestiques, la crainte de leurs observations malignes la retint... elle rentra seule.

Dès ce moment, le repos l'abandonna entièrement. Une seule pensée la dominait, celle des relations de Guido avec madame Frank; au prix de sa vie, elle eût voulu en pénétrer le secret et lire dans l'âme qui lui était désormais fermée. Guido ne trahissait en rien le mystère de son cœur Sa vie, comme de coutume, était livrée aux affaires et à quelques plaisir ostensibles et publics; Odile apprit qu'il faisait des visites chez Ida, et

qu'au théâtre, dans le monde, il s'entretenait avec elle; mais ses assiduités n'avaient rien d'exceptionnel; la jolie veuve était fort entourée, et Guido faisait simplement partie de ce cortége de caudataires dont elle était suivie en tous lieux. Les recherches d'Odile, les espions qu'elle mit en campagne, moyens extrêmes devant lesquels elle ne recula point, n'aboutirent à aucune découverte, et, si Guido avait un secret, ce secret, tout intellectuel, fut bien gardé. Peut-être Guido ne cherchait-il qu'un frivole amusement dans la société d'une femme belle, recherchée, spirituelle; peut-être fût-il revenu de lui-même, et par la force puissante du devoir et de l'habitude, vers la mère de son enfant, si une dernière scène, en mettant en présence deux natures également violentes, n'eût brisé le lien, si faible et si fort à la fois, qui les unissait.

Mathilde BOURDON.

(*La suite au prochain numéro.*)

MONTESQUIEU

Entrez à l'Académie, consultez l'école normale, lisez les journaux, feuilletez les revues, interrogez la critique (à part quelques rares exceptions), vous verrez la plèbe des légistes se pâmer d'admiration devant *le génie de Montesquieu*. La phalange des bacheliers et des docteurs ès-lois répète à l'envi : *Montesquieu est un grand homme !* Si quelque enfant terrible, moins crédule que ses contemporains, ou moins sot que les autres disciples de l'école moderne, demande quels sont les chefs-d'œuvres de ce héros, on lui ferme la bouche en lui montrant les *Causes de la grandeur et décadence des Romains*, le purgatoire des bacheliers ès-lettres : bien entendu on cache dans un arrière cabinet *les Lettres persanes*, le *Temple de Gnide*, et autres polissonneries qui pourraient ébrécher la réputation du président à mortier du parlement de Bordeaux. Cubières, Dorat, Chaulieu, le marquis de la Fare et le chevalier de Parny pouvaient librement chanter le vin et les belles; mais le président de Montesquieu, fi donc! la perruque à marteaux ne doit pas se couronner de fleurs, et le magistrat s'interdit le petit couplet après boire!

Cette réputation usurpée nous a révolté.

Jugeons l'homme d'après les œuvres, sans nous laisser étourdir par les hyperboles du cénacle encyclopédique. La secte est morte aujourd'hui. Méprisons aussi la vieille critique si inintelligente et si glacée. La Harpe, même après sa conversion, avait un faible pour Voltaire.

Le châtelain de la Brède est le père des ouvrages suivants :

Les Lettres persanes,

Les Causes de la grandeur et décadence des Romains,

L'Esprit des lois ;

Et quelques œuvres légères remplies de gaillardises.

Pour nos péchés, nous avons tout lu. Combien de critiques parlent des œuvres d'autrui sans les lire ! Cette triste besogne nous a convaincu de deux points capitaux :

1° Montesquieu était doué d'une imperturbable, d'autres diraient d'une impertinente assurance.

2° Cet écrivain est le plus misérable philosophe et le plus médiocre historien du dix-huitième siècle.

Quand on est condamné à remuer la fange de cette époque de l'épanouissement des lumières, on éprouve souvent des déceptions pareilles.

Abordons les détails de la thèse.

Quelques admirateurs quand même *du génie* de Montesquieu crieront au scandale ! qu'ils attendent! Le réquisitoire renfermera des témoignages à charge, indiscutables. Nous citerons souvent le grand homme.

Nous avions d'abord le projet d'écrêmer les chefs-d'œuvre du célèbre publiciste, afin d'en servir la quintessence à nos lecteurs. Un bonheur providentiel est venu nous décharger de cette rude tâche : Nous avons rencontré un volume in-12 intitulé le *Génie de Montesquieu*. Ce bouquin anonyme, qui sort de la librairie *Antée et Merem*, d'Amsterdam, en 1785, est orné d'une préface indicible, telle qu'on en brassait dans les bureaux de l'Encyclopédie. Comme édification, nous extrairons de ce recueil les pensées de Montesquieu.

Avant d'exposer les doctrines, un mot de biographie.

M. de Secondat, baron de Montesquieu, est né, comme chacun le sait, au château de la Brède, en 1689. Ses biographes nous racontent qu'il montra dès son enfance une grande application à l'étude. Pour dire la vérité, il ne faut pas croire que ce furent ces talents précoces qui en firent un conseiller de parlement à vingt-quatre ans, et un président à mortier à vingt-six. Un oncle parternel, magistrat lui-même, contribua beaucoup à ce rapide avancement. Pour prouver son aptitude, le grave président à mortier publia *les Lettres persanes en* 1721. On prétend qu'elles eurent un immense succès; ce résultat ne nous étonne pas; elles renferment ce qui affriande les libertins et ce qui attire les esprits forts : des peintures licencieuses, des principes commodes, et une raillerie de haut ton contre les pratiques du culte catholique ; c'était tout ce que demandait la société vermoulue et pourrie du règne de Louis XV. Dans un petit souper au Palais-Royal, le régent et son immonde fille devaient se faire lire un passage des *Lettres persanes!* Ce livre figurait, certainement, dans les salons du baron d'Holbach !

Peut-être ne sera-t-on pas de mon avis ; on trouve cette œuvre spirituelle; moi, je la trouve niaise. C'est toujours l'éternelle jérémiade d'un Persan transplanté à Paris, qui critique nos mœurs, et recommande son sérail à son Eunuque de confiance; et les réponses de cet étrange confident qui raconte les nouvelles du sérail. Si le grave président, sous cette forme légère, avait fouetté la corruption de la nation française, s'il avait dénoncé son impiété, s'il avait flétri avec le pinceau de Tacite ou la verve impitoyable de Juvénal cette criminelle insolence des grands qui insultaient Dieu en face, oh! alors nous comprendrions la vogue de ce pamphlet; mais l'esprit étroit du paterne magistrat s'attaque à de petits abus, et n'aperçoit pas les monstruosités.

Dans la lettre CI, à un anonyme, il attaque la constitution *Unigenitus* sans dire pourquoi. A la lettre CXIV, il cherche la raison pour laquelle la terre est moins peuplée qu'autrefois, et la trouve dans les prescriptions de la religion mahométane et de la religion chrétienne. Ce rapprochement est piquant; ces deux cultes sont défavorables à la population, suivant Montesquieu, parce que le Mahométisme admet la pluralité des femmes et que le Christianisme combat le divorce. Nous n'essayerons pas de démontrer à nos lecteurs que le rapprochement du mahométisme et du catholicisme est une grossière insolence, et que l'accusation lancée par le châtelain de la Brède contre les chrétiens est d'une injustice révoltante : ce serait faire injure à leur esprit. Ailleurs, le profond philosophe lance sa bordée aux prêtres et aux religieuses, parce qu'ils nuisent à la propagation de l'espèce humaine; mais il ne parle pas des courtisanes qui souillaient les galeries du Palais-Royal; il est vrai que ces dernières n'avaient pas déclaré la guerre à l'Encyclopédie.

L'intrépide baron éprouve un sensible plaisir à lacérer le catéchisme. « Il est bien embarrassé, » dit-il dans une autre de ces épîtres, « quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. » « *Il a vu des descriptions du paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens* ». « *Les casuistes qui mettent au jour les secrets de la nuit, qui forment dans leur imagination tous les monstres que le démon d'amour peut produire, les rassemblent, les comparent,* » lui inspirent également de l'horreur, et les Jésuites sont, bien entendu, les créatures les plus nuisibles à l'humanité qu'il soit possible de voir. Conclusion : les *Lettres persanes* sont suffisantes pour corrompre l'esprit et le cœur; rappelons-nous qu'elles ont pour auteur un président à mortier.

Le biographe de M. de Montesquieu nous raconte « que des délateurs alarmèrent par un extrait infidèle la piété du ministère » ; il ajoute « que M. de Sacy ayant laissé par sa mort une place vacante à l'Académie française, et Montesquieu s'étant présenté pour l'occuper, le cardinal de Fleury écrivit à cette compagnie que Sa Majesté ne donnerait jamais son agrément à l'auteur des *Lettres persanes.* » Le châtelain de la Brède vit le premier ministre, lui déclara que, pour *des raisons particulières*, il n'avouerait point les *Lettres persanes* (quelles raisons? nous les devinons) et qu'il devait être jugé après la lecture d'un ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir. « *Le ministre lut le livre, aima l'auteur,* et apprit à mieux placer sa confiance ».

De deux choses l'une : ou le fait est vrai, ou il est faux. S'il est vrai, tant pis pour le cardinal, car c'est une tache pour un prince de l'Église que de patronner une pareille production; s'il est faux, d'Alembert est convaincu d'avoir altéré une fois de plus la vérité!

Revenons à la biographie :

Montesquieu vendit, en 1726, une charge qu'il occupait si dignement. Pauvres justiciables de Bordeaux ! Et puis il se mit à voyager en Autriche, en Italie et en Angleterre. D'Alembert nous raconte qu'il s'aboucha avec l'illustre banqueroutier Law, et avec le non moins misérable renégat le comte de Bonneval. Je n'en fais pas mon compliment à l'ex-président ; c'était une pauvre compagnie que ces deux hommes de sac et de corde ! A son retour en 1734, il publia son ouvrage *des Causes de la grandeur et décadence des Romains*. Plus tard il donna l'*Esprit des lois* et, dit toujours son biographe « après avoir satisfait *avec décence* à tous ses devoirs, il mourut le 10 février 1755. » Le mot *décence* est joli. Il ne nous appartient pas de scruter les consciences, mais nous aimerions beaucoup mieux que l'on nous eût dit qu'avant de mourir, Montesquieu s'était confessé et avait demandé pardon à Dieu d'avoir écrit les *Lettres persanes* et autres œuvres légères ! Quant à ses autres ouvrages, l'un, l'*Esprit des lois*, en chassant l'Évangile des codes, a causé nos révolutions ; l'autre est plat et médiocre auprès de l'*Histoire universelle de Bossuet*. Nous jugerons de leurs mérites respectifs en commentant notre bouquin d'Amsterdam qui a écrémé toutes les belles sentences du président à mortier.

J'y trouve la définition suivante de la justice :

La justice est un rapport de convenance qui se trouve réellement entre deux choses.

Cette définition est fausse. En effet, la justice est une vertu, et un rapport de convenance n'est pas une vertu ; de plus un rapport de convenance entre deux choses peut très-bien ne pas être la justice. Aussi préférons-nous de beaucoup cette définition de saint Thomas, commentée par l'abbé Le Breton (*Petite Somme de saint Thomas*, t. III, p. 255).

« *La justice est une volonté habituelle, constante et perpétuelle de rendre à chacun son droit.* »

Cette définition est moins empreinte de rationalisme et bien plus exacte. Suivant Montesquieu : *la loi, c'est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples.* »

C'est encore une définition fautive et ridicule, car un préjugé peut très-bien avoir gouverné tous les peuples, et n'être pas la loi ; ici le président à mortier prend le fait pour le principe. On ne pouvait pas attendre mieux d'un philosophe du dix-huitième siècle.

Saint Thomas s'exprime autrement :

« *La loi*, dit l'ange de l'École dans l'ouvrage que nous venons de citer (tome II, page 384), *est une prescription raisonnable se rapportant au bien général, promulguée par le chef de l'État.* »

Tel est l'écueil où l'on tombe en s'appuyant uniquement sur la raison humaine, qui est fautive, si elle n'est éclairée par la lumière d'en haut. Ce principe de métaphysique a précipité le publiciste du dix-huitième

siècle dans des conclusions désastreuses, lorsqu'il a voulu définir les devoirs moraux ; exemple :

« *Quelles que soient les lois, il faut toujours leur obéir et les regarder comme la conscience publique.* » Hume et la secte des utilitaires n'eussent pas mieux parlé. Hélas ! où nous entraînerait ce système si on le suivait jusqu'au bout ! il commande la justification et l'exécution de tous les crimes, la participation à toutes les débauches ; le sujet devient alors une bête brute, asservie au plus dégradant exclavage. Que Néron commande, que Robespierre tienne le sceptre, que Catherine soit sur le trône, qu'Henri VIII inaugure la persécution, *on est tenu de leur obéir ;* un pareil code ne se défend pas !

L'ange de l'École ne prescrit jamais de pareilles obligations ; pour lui « il y a deux sortes de lois injustes : les unes sont contraires au bien humain, les autres, au bien divin. Les premières sont mauvaises de trois manières : par leur fin, par leur auteur, ou par leur substance. De telles lois n'obligent pas dans le fort de la conscience, mais il peut arriver dans certaines circonstances que, pour éviter le désordre ou le scandale, on soit tenu de leur obéir.

« Les lois contraires au bien divin contredisent la loi de Dieu, comme les décrets des tyrans qui prescrivent l'idolâtrie ou toute autre transgression divine ; il n'est jamais permis de leur obéir. »

Autres axiomes :

« *L'empire du climat est le premier des empires.* »

Ceci est du matérialisme cru.

« *Dans les pays de montagnes, la liberté est le seul bien qui mérite qu'on les défende.*

« *Il n'y a rien de si affligeant que les consolations tirées de la Providence.*

« *Pour qu'un prince soit puissant, il faut que les sujets vivent dans les délices,* et il faut qu'il travaille à leur procurer toutes sortes de *superfluités, avec autant d'attention que les nécessités de la vie.*

« *Les hommes fripons en détail sont en gros de très-honnêtes gens.* »

Tels sont les principes que l'on rencontre dans *la Grandeur et Décadence des Romains*, dans *l'Esprit des Lois*, et dans les *Lettres persanes*. Ces quelques définitions nous donnent une idée de l'intelligence, de la justesse d'esprit et de la moralité de Montesquieu. Elles le condamnent plus que tout ce que nous pourrions dire.

Ces ouvrages appréciés, il est bon de dépouiller le philosophe de la toge du magistrat ou de son manteau de stoïcien, et de le surprendre dans le déshabillé : ses œuvres légères nous font la partie belle.

Il y a trente ans, si un critique malavisé s'était permis de raconter que Montesquieu, à ses heures de loisir, devenait le romancier ou le poëte de

ruelles, on aurait crié au scandale : les écrits sont là pour affirmer la réalité de cette accusation.

Qu'est-ce qu'*Arsace et Isménie?* un roman bourré de peintures voluptueuses, dont la place naturelle doit être dans la bibliothèque d'une courtisane ou d'un vieux libertin.

Qu'est-ce que *le Temple de Gnide?* un poëme digne de Catule, rempli de tableaux érotiques.

Qu'est-ce que *Céphise et l'Amour?* une bluette sentimentale à la hauteur des pièces précédentes.

Et les poésies? ah! les poésies ressemblent à celles d'Horace et d'Ovide, où les polissonneries les plus crues sont entremêlées de plaisanteries peu voilées. En veut-on un exemple? je prends les *Adieux à Gênes*, composés en 1728; il paraît que cette ville n'avait pas plu à l'auteur des *Lettres persanes*; les *Adieux* sont une satire dans laquelle je trouve les deux couplets suivants :

Le vieux noble, quel délice,
Voit son page à demi nu,
Et jouit d'une avarice,
Qui lui fait montrer le .....

Vous entendrez d'un jocrisse
Qui ne dort ni nuit, ni jour,
Qu'il a gagné la jaunisse,
Par l'excès de son amour.

Ce n'est pas tout; le grave président à mortier a fait des chansons bachiques: c'était une faute; mais il a fait mieux, il les a crues dignes de l'impression. Dans ces chansons, nous trouvons les deux couplets suivants :

Nous n'avons pour philosophie
Que l'amour de la liberté,
Plaisirs, douceurs sans flatterie,
Volupté,
Portez dans cette compagnie
La gaieté.

Que chacun boive à sa conquête;
Ne vous en fâchez pas, époux,
Le sort que la nuit vous apprête
Est plus doux;
Mais vos femmes, dans cette fête,
Sont à nous.

Nous nous représentons le président chantant ces gaudrioles à gorge déployée dans les séances d'un Caveau quelconque, la tête ornée de fleurs, et le verre à la main. En agissant de la sorte, il ne faisait que suivre l'exemple

des contemporains, les Nocé, les Richelieu, etc... mais fi ! quelle société ! Pour laver ces turpitudes, il a fallu des fleuves de sang !

En résumé, sous Louis XV, il existait deux magistrats : l'un s'appelait d'Aguesseau, l'autre Montesquieu ; l'un avait travaillé les langues anciennes et les langues modernes, toujours grave et toujours sobre, d'une délicatesse de conscience inouïe, et d'une conduite parfaite ; il fut l'honneur de sa compagnie ; l'autre débuta par une œuvre passablement grivoise et complétement inutile ; après avoir prêté sa plume et son maigre talent à ceux qui dispensaient la gloire, il composa de médiocres ouvrages qui le conduisirent à l'immortalité, sans oublier la chanson après boire. L'un fut deux fois disgracié pour avoir trop bien rempli son devoir, et deux fois rappelé parce que la France avait besoin de lui ; l'autre déserta son poste, parce que son poste l'embarrassait. L'un passe pour un grand magistrat parmi les hommes du métier, mais hors de là on en ignore ses actes et ses écrits ; l'autre, grâce à l'Encyclopédie et aux programmes des études, est considéré comme *un homme de génie* dont la jeunesse doit étudier les ouvrages !

A qui croyez-vous, chers lecteurs, que nous accorderions l'entrée de notre bibliothèque ?

Toujours au premier, et jamais au second.

Au premier, parce qu'à part une petite teinte de jansénisme et de gallicanisme, on peut le citer comme le type du magistrat et le guide de la jeunesse ; jamais au second, parce que ses *immortels écrits* corrompraient le cœur et l'esprit de nos enfants.

M. Hello avait bien raison, lorsqu'il écrivait dernièrement ce jugement sur l'auteur des *Lettres persanes*.

« Que fait dans l'histoire Montesquieu ? il cherche à tout expliquer en dehors du mystère, sans franchir la limite des choses connues, sans effrayer les contemporains ; l'histoire est pour lui sans horizon, sans montagne et sans vallée, sans hauteur et sans profondeur. L'homme y apparaît resserré entre deux murailles, mutilé, aplati, sans aspirations et sans défaillances, seul et froid, loin de Dieu, et ne souffrant pas de cet éloignement. Cette histoire ressemble à l'histoire comme une représentation officielle ressemble au drame de la vie humaine. » Voilà pourquoi Montesquieu à nos yeux n'est pas *plus un grand homme* que M. Paulin Limayrac du *Constitutionnel*, ou M. Guéroult de l'*Opinion Nationale !*

GABRIEL DE CHAULNES.

LES LUTTES DE L'ÉGLISE

LES PRÉCURSEURS

PLUS IMMÉDIATS DU PROTESTANTISME

Vers l'an 1160, un marchand de Lyon nommé Pierre Valdo, crut découvrir dans la Bible que la pauvreté absolue est nécessaire pour le salut, que surtout les ministres de l'Eglise ne peuvent rien posséder en propre sans pécher contre ce précepte de Jésus-Christ : Ne possédez pas d'or, *nolite possidere aurum.* L'Eglise romaine a donc cessé dès le temps de Sylvestre, première époque où elle commence à posséder. Depuis lors personne, quelque juste qu'il soit, ne peut se sauver dans cette Église. Les ministres sacrés ne pratiquant pas la pauvreté absolue n'ont le pouvoir ni de remettre les péchés, ni de consacrer, ni d'administrer les sacrements. Un simple laïc qui observe la pauvreté volontaire a, pour prêcher et pour conférer les sacrements, un pouvoir plus légitime que le prêtre qui ne la garde pas.

Enfin Valdo étendit sa rigueur à toute sorte de péchés et à tous les genres de pouvoir. Le prêtre en état de péché mortel perdait par ce seul fait tout pouvoir de consacrer et d'absoudre validement, tandis qu'un laïc, en état de grâce, possédait tous ces droits. Le seul péché mortel suffisait aussi pour faire perdre tout pouvoir laïc, mais aussi l'état de grâce conférait à ce même pouvoir laïc un caractère sacré.

On ne devait tenir aucun compte des indulgences, des bénédictions, des cérémonies ecclésiastiques ; on ne devait aucune obéissance aux prélats. Une seule prière est permise, l'oraison dominicale. On ne peut ni jurer en justice, ni poursuivre la réparation d'un tort, ni faire la guerre, ni punir de mort les malfaiteurs.

Pierre Valdo trouvait tout cela dans l'Evangile. Voilà où mène le

libre examen. Voilà ce que peut enseigner une lettre morte, incapable par elle-même de s'expliquer et de se défendre contre les interprétations de l'ignorance : *Littera occidit.*

Bien que toutes ces doctrines se retrouvent dans le bourbier luthérien, on ne doit pas confondre les Vaudois avec les protestants. Bossuet l'a prouvé dans l'histoire des variations.

Ces sectaires du reste avaient des mœurs douces et simples ; ils vivaient dans les vallées des Alpes. (Piémont, Dauphiné, Suisse, Savoie). Quelques-uns revinrent au sein de l'Eglise, et d'autres se joignirent au calvinisme. Comme généralement ils ne troublaient pas la paix publique, l'autorité les laissa fort tranquilles. Preuve de plus de la tolérance pratique de l'Eglise catholique et des princes qui gouvernent selon son esprit. Si parfois l'on eut recours à la force contre eux, ce fut pour réprimer leur violence en certains cas où il leur arriva de sortir de leur caractère habituel.

Peu après parurent les Albigeois, qui finirent par se fondre avec les précédents. C'étaient des Manichéens que nous avons déjà signalés en parlant de Manès. Ils commencèrent à se montrer vers 1170, dans les environs d'Albi ; condamnés par le concile tenu dans cette ville en 1176, puis par celui de Latran en 1179, ils furent soutenus par Raymond VI, comte de Toulouse. Sans cette protection de la part du bras séculier, il est à croire que le zèle et la prédication du grand S. Dominique auraient pu arrêter les progrès de la séduction et prévenir l'effusion du sang.

Mais bientôt par l'excès de leurs violences, les Albigeois forcèrent les papes à publier contre eux une croisade (1210). La lutte dura dix-huit ans. Grâce à l'héroïque Montfort, la France fut sauvée d'une corruption qui menaçait de s'étendre à l'Europe entière. Les restes de cette secte impure se réfugièrent dans les vallées des Alpes (Piémont, Savoie, Dauphiné, Provence), où ils se joignirent aux Vaudois ; plus tard ils allèrent grossir les rangs des calvinistes de Genève et de France.

Nommons encore quelques précurseurs de la Réforme : tels sont Guillaume de Saint-Amour, les Flagellants, les Fraticelles, les Béguards et les Béguins.

Guillaume de Saint-Amour (1250) était un docteur de Paris. On connaît la haine que la jalousie inspirait alors à certains docteurs contre les ordres religieux. Emporté par cette passion, Guillaume, pour attaquer les ordres mendiants, attaqua la pauvreté religieue

elle-même. Il soutint qu'il n'était pas permis de tout quitter, ni d'entrer dans un ordre qui ne possède rien, du moins en commun.

C'était le contre-pied de Pierre Valdo... Mais la contradiction ne coûte rien au père du mensonge. De nos jours encore nous entendons reprocher à l'Eglise et sa richesse et sa pauvreté; et, ce qui est plus extraordinaire, ce sont les mêmes hommes que l'on entend déclamer en même temps contre le Pape-Roi et contre les biens du clergé d'une part, et de l'autre contre la mendicité et contre les religieux mendiants. La bure et les pieds nus du capucin les chagrinent autant que la croix d'or de nos Evêques et que la tiare du Souverain-Pontife.

Vers 1273 on vit un spectacle nouveau. Des troupes de vagabonds se mirent à parcourir l'Italie, la France et l'Allemagne, armés de fouets dont ils se frappaient jusqu'au sang. A les entendre l'Evangile de Jésus-Christ avait fait son temps. Au baptême d'eau devait succéder le baptême de sang; et ce sang chacun devait le tirer de son propre corps par la flagellation, martyre nouveau, égal et même supérieur en mérite à celui des persécutions.

Les Fraticelles renouvelant l'excès contraire à celui du docteur Guillaume de Saint-Amour, retombaient dans l'erreur de Pierre Valdo, Boniface VIII les condamna.

Les Béguards et les Béguins (vers 1300), enseignaient que l'homme peut, dès cette vie, se rendre parfait au point d'être impeccable et de ne pouvoir plus avancer en grâce. Parvenu à ce degré, on est exempt de la prière, des jeûnes de l'Eglise, des actes de vertu et de toute bonne œuvre. L'on n'est pas même tenu à se lever au moment de l'élévation du Très-Saint Sacrement. On arrive ainsi à jouir dès cette vie de la béatitude aussi complètement que dans la céleste patrie.

Ces parfaits ne laissent pas de permettre et d'excuser l'impureté.

Ils furent condamnés au concile de Vienne, sous Clément V, en 1311.

Depuis, l'on vit à deux reprises différentes (1571 puis 1623), une secte semblable reparaître en Espagne.

C'étaient des illuminés qui se vantaient d'être parvenus par l'oraison mentale à une telle union avec Dieu, et à une telle perfection, qu'ils n'avaient plus besoin ni des bonnes œuvres, ni des sacrements, et qu'ils pouvaient sans commettre la moindre faute, se livrer aux désordres les plus honteux.

C'est toujours à ce point qu'aboutissent et se rencontrent tous les sectaires aussi bien que tous les sophistes.

Enfin, coup sur coup, d'un bout du Nord à l'autre, un double éclair a brillé. C'était l'éclair avant la foudre. Ici c'est Jean Vicleff, là Jean Huss; le premier parut en Angleterre (vers 1370), l'autre en Bohême (vers 1407).

WICLEFF.

Wicleff, professeur à l'université d'Oxford et curé de Lutterworth, jaloux des moines qui lui avaient fait ôter la place de principal d'un collége, et mécontent des évêques et du Pape, parce qu'il n'avait pu obtenir l'évêché de Vigorn, se mit à attaquer les religieux, les évêques et le Pape.

Pour s'assurer la protection du roi et des seigneurs laïcs d'Angleterre, il renouvela les erreurs des Vaudois, refusant aux ecclésiastiques le droit de posséder des biens temporels. Mais les rois et les grands ayant fini par se lasser des révoltes qu'enfantaient ses doctrines, se tournèrent contre le novateur. Wicleff alors attaqua le pouvoir des laïcs, aussi bien que celui des ministres de l'Église. Toutefois comme il ne fut pas le plus fort et qu'il tenait à conserver sa cure de Lutterworth, il se tut. C'était pour autrui qu'il avait prêché la pauvreté. Le 29 décembre 1385, fête de saint Thomas de Cantorbéry, défenseur et martyr des droits de l'Église, Wicleff prêchant dans sa paroisse fut frappé d'apoplexie, ou comme le dit un historien, il eut sa première *attaque à la langue*. Il survécut deux ans, et le 28 décembre 1387, il « eut sa dernière attaque à la langue, étant à l'Église à entendre la messe, pendant qu'on faisait l'élévation. » (Lenfant, histoire du Concile de Constance.) Il mourut le dernier jour de décembre, fête de saint Sylvestre, le premier pape qui ait officiellement possédé des biens ecclésiastiques.

Wicleff avait beaucoup déclamé contre saint Sylvestre et contre saint Thomas de Cantorbéry; il avait attaqué, sinon la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, du moins la transsubstantiation ou le changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang du Sauveur (1).

Bossuet, dans son histoire des variations (2), a résumé les erreurs principales de Wicleff. Qu'il nous suffise d'indiquer les chefs suivants : « Tout arrive par nécessité. — Tous les péchés qui se commet-

(1) « Le corps, selon lui, est caché dans chaque parcelle et dans chaque point du pain. » C'est l'impanation de Luther.

(2) L. XI, n° 153.

tent sont nécessaires et inévitables. — Dieu ne peut rien produire en lui ni hors de lui qu'il ne le produise nécessairement. — De même qu'il ne peut refuser l'être à tout ce qui peut l'avoir, aussi ne peut-il rien anéantir. — Il ne laisse pas d'être libre sans cesser d'agir nécessairement. — La pensée que nous avons que nous sommes libres est une perpétuelle illusion. — Dieu nécessite les prédestinés et les réprouvés à tout ce qu'ils font, et il ne peut sauver que ceux qui sont actuellement sauvés. »

Wicleff avait dû ses succès à la protection des grands seigneurs que, par ses principes, il armait contre les prélats ecclésiastiques; puis à l'enthousiasme du bas peuple que par ses doctrines il avait soulevé contre les grands.

Comme les révolutionnaires du dix-neuvième siècle, il devint libéral et démocrate par jalousie, par cupidité et par orgueil. Les mêmes motifs lui inspirèrent ses déclamations en faveur de l'égalité et de l'indépendance entre les hommes. Ce projet né avant Wicleff ne mourut pas avec lui.

JEAN HUSS.

Un jeune gentilhome de Bohême nommé Foulfish (1) qui étudiait à Oxford, s'étant épris d'enthousiasme pour les écrits de Wicleff, les transporta dans sa patrie. Jean Huss, jeune encore, mais déjà célèbre, les lut, en prit le poison, et en tira une hérésie nouvelle dont voici les maximes principales.

L'Église est la société des justes et des prédestinés; les réprouvés et les pécheurs n'en sont pas. D'où il suit qu'un pape, un évêque, un prêtre en péché perd tous ses pouvoirs. Il en est ainsi des princes séculiers.

C'était poser le principe de toutes les révolutions. Qu'il me plaise, en effet, ne pas obéir, il me suffit de supposer que le supérieur, ecclésiastique ou civil, est en état de péché. Aussi les séditions éclatèrent-elles de toutes parts en Bohême.

La communion sous les deux espèces réclamée par les laïcs, n'était qu'un prétexte. C'était, il est vrai, un pas vers l'égalité entre tous les membres de la société religieuse, mais ce n'était qu'un premier pas. Aux déclamations de Wiclef contre toute supériorité et toute puissance, Huss ajoutait quelques principes empruntés aux Alexandrins; il soutenait que *toute créature est Dieu*, et il professait le sys-

(1) C'est-à-dire poisson pourri, *Biographie univ.*

tème de l'âme universelle. De ces rêveries de l'ancien éclectisme découlaient facilement l'égalité, la fraternité, la liberté entre tous les hommes. Les nobles, les riches, les seigneurs, les prélats n'étaient donc plus que des usurpateurs. Et comme le luxe, la paresse et la débauche ne sont que trop souvent l'apanage des classes élevées, les Hussites, à l'exemple des Catilina et des révolutionnaires de tous les temps et de tous les pays ne cessaient de répéter qu'il fallait extirper *par le fer et par le feu* toute débauche, *tout luxe* dans les vêtements, la *paresse* même. Nous suivons la biographie universelle peu suspecte en cette matière et qui elle-même s'appuie de l'autorité de Jean de Muller, moins suspect encore, quand il s'agit des ennemis de l'Église.

Que l'on déclame ensuite contre l'inquisition et contre l'intolérance !

Jean Huss « réussit parfaitement dans le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire d'enflammer le ressentiment de la multitude contre les ecclésiastiques, de déchaîner toutes les passions contre eux et de les faire massacrer. Ses écrits mirent la Bohême en combustion et armèrent le peuple de Prague contre les magistrats. Content d'exciter les esprits, le novateur conserva les apparences de la modération au milieu des troubles que son hérésie occasionnait, et n'imita point la fougue de Jérôme de Prague, son disciple, qui un jour saisit par les cheveux un de ses adversaires et le jeta dans la Moldaw (1). »

C'est encore un trait commun à presque tous les chefs de secte et de révolution ; ils lancent les masses, mais sans compromettre leur personne. Ils ont un second qui se risque pour eux. Personnellement ils sont prudents, c'est-à-dire lâches.

Mais avec sa prudente lâcheté, Jean Huss n'en était pas moins le premier moteur des crimes et des meurtres qui ensanglantèrent la Bohême. Il méritait donc la mort.

Le pape Alexandre V se borne à l'excommunier. Jean Huss en appelle au premier concile qui devait bientôt se tenir à Constance, et dès le 11 octobre 1414, sans sauf-conduit, il part de Prague. Il l'assure lui-même écrivant à l'un de ses amis : *Venimus sine salvo conductu;* nous sommes venus sans sauf-conduit. Les historiens hérétiques attestent comme les catholiques que Jean Huss reçut ce sauf-conduit quinze jours seulement après son emprisonnement. Cet acte, au reste, n'avait nullement pour but de soustraire l'hérétique au châtiment, dans le cas où il serait trouvé coupable, mais de protéger son voyage, comme

(1) *Biographie univ.*

l'eût fait un passe-port, contre toute violence. Jérôme de Prague, son disciple, en reçut un du même genre, où la vie ne lui est garantie que « sauf la justice, et autant qu'il dépend du concile et que l'exige la « foi orthodoxe (1). »

Le concile épuisa toutes les voies de la douceur et de la persuasion pour ramener le novateur. Enfin les Pères le livrèrent au bras séculier. Jean Huss, coupable d'avoir par ses écrits et par ses disciples causé le pillage et le meurtre d'un grand nombre d'innocents, méritait le supplice des brigands et des assassins. Il était de plus hérésiarque.

L'hérésie était alors considérée comme un crime de lèse-majesté divine et punie par le feu. C'est qu'en effet ce crime étant une révolte contre l'autorité de Dieu même et de son Église, c'est-à-dire contre l'autorité la plus haute, la plus sacrée, qui puisse être au monde, on pensait que celui qui ne reconnaissait pas un pouvoir institué expressément et immédiatement par Dieu lui-même, reconnaîtrait bien moins encore le pouvoir humain et civil, sans lequel toutefois le bien même temporel de la nation ne saurait subsister.

De fait, l'hérésie de Jean Huss avait plus que toute autre ce caractère anti-social et révolutionnaire qui enfante tous les désordres. Ainsi, d'après la législation d'alors et d'après le simple bon sens, Jean Huss méritait le dernier supplice. On s'obstina jusqu'à la fin à lui offrir sa grâce s'il consentait, non pas à se rétracter, on demandait moins... on lui proposait seulement de signer un formulaire où la vérité contraire à ses erreurs était exprimée sans qu'il eût à s'infliger un démenti direct et formel. Aucun ménagement ne put fléchir cet orgueil. Jean Huss s'obstina de son côté à refuser tout accomodement. Il fut exécuté.

Rien ne prouve mieux la justice de ce châtiment que la révolte et les excès de ses partisans. Qu'eût-ce été si le chef doctrinal eut pu continuer à provoquer les fureurs de ces forcenés?

Mais, dit-on, « c'est de ce fatal bûcher sur lequel périt Jean Huss que jaillirent jusqu'en Bohème ces étincelles qui allumèrent un si violent incendie, que le sang de plus de deux cent mille hommes ne suffit pas pour l'éteindre (2). » Ce fut pour venger leur maître que « ses prosélytes portèrent le carnage et l'épouvante dans l'Allemagne, pillant les églises, massacrant les religieuses, les moines et les prêtres (3). »

(1) Voir pièces justificatives (T. Wilmers, p. 272).
(2) *Biographie univ.*
(3) *Ibid.*

Nous accordons que l'esprit de vengeance inspira ce redoublement de rage ; mais on peut et l'on doit affirmer que le retour triomphant de l'hérésiarque eût été le signal d'une révolte plus funeste encore et surtout plus universelle et plus durable.

L'on n'aurait pas vu seulement un Ziska s'armant pour venger le supplice de son maître, ç'eut été Jean Huss lui-même déchaînant toutes les passions pour venger son propre orgueil, et il est permis de penser que la prétendue Réforme, la grande apostasie du Nord, la révolution anti-religieuse et anti-sociale eut daté non de Luther, mais de Jean Huss, non de 1517 mais de 1415. Le supplice d'un seul a retardé d'un siècle les révolutions, les crimes et les guerres sanglantes dont Luther impuni et protégé a ouvert la lugubre et interminable série. Une ou deux exécutions par siècle comme celle de Jean Huss, auraient épargné à l'Europe et au monde les attentats qui l'épouvantent depuis trois cents ans. A l'heure présente la Réforme et la révolution seraient encore à venir.

Nous comprenons peu une tolérance et un libéralisme qui s'apitoie sur un scélérat justement châtié et qui n'a point de larmes pour tant de victimes de l'impunité. La tolérance d'un Charles-Quint à l'égard des premiers hérétiques du quinzième siècle et celle d'un Louis XV envers les premiers sophistes du dix-huitième ont fait couler plus de sang que tous les arrêts de l'inquisition la plus sévère. Et, encore faut-il noter cette différence : c'est que l'inquisition n'a versé qu'un sang coupable, tandis que la fausse douceur et la mollesse des princes ont causé l'effusion du sang le plus pur et le plus innocent.

MARIN DE BOYLESVES. J.

MÉLANGES

I

M. BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts

Je regretterais de laisser passer le discours de M. Beulé sans remarquer les découvertes que vient de faire ce savant et les horizons nouveaux qu'il ouvre.

M. Beulé veut louer M. Flandrin, et cette intention est excellente; mais il fallait s'y prendre adroitement.

M. Beulé veut admirer, à ce qu'il paraît, la difficulté vaincue. Ce n'est pas là que réside dans l'art la beauté. Mais passons sur ce détail.

Devant quelle difficulté M. Beulé sait-il gré à M. Flandrin de n'avoir pas reculé ?

Voilà le point délicat. Cette question est difficile à résoudre. Si on réunissait tous les peintres, et même tous les hommes sur un point de l'espace et si on leur posait la question, personne peut-être ne donnerait la réponse.

Tout le monde sait que depuis dix-huit cents ans la peinture vit de l'Évangile. Il est impossible d'entrer dans un musée et difficile d'entrer dans une maison, difficile même de passer dans une rue, sans apercevoir la preuve de cette vérité historique.

Regarder l'Ancien et le Nouveau Testament, considérés dans leurs rapports mutuels comme une difficulté pour l'inspiration artistique, c'est un point de vue qui ressemble à un tour de force.

L'histoire de la peinture semble rendre ce tour de force presque impossible, mais M. Beulé n'est pas homme à reculer devant un obstacle. Je lis quelque part ces paroles intéressantes. Il s'agit des peintures de Saint-Germain des Prés :

« Sur les arcades de la nef principale, chacun des actes mémorables de la vie de Jésus-Christ est comparé à l'événement de l'histoire juive qui en *est réputée* la figure prophétique. Ainsi l'Annonciation a pour pendant Moïse, prosterné devant le buisson ardent; à l'Adoration

des Mages répond la vision de Balaam ; au Baptême du Christ, le passage de la Mer Rouge ; à la trahison de Judas, Joseph vendu par ses frères ; à la Passion, le sacrifice d'Abraham. »

« Un autre peintre aurait redouté *la froideur d'un programme orthodoxe*, les divisions symétriques, » etc., etc.

Que dites-vous de la froideur du programme orthodoxe ? Le plan sublime qui a prosterné les siècles devant le Verbe incarné par la vertu de ses figures introduites dans l'histoire, ce plan sublime, c'est le programme orthodoxe, c'est le programme de Dieu, le programme de sa fête, les arcs de triomphe semés çà et là dans les lieux où devait passer Jésus-Christ, *Jésus-Christ*, *Roi des rois*, *Seigneur des seigneurs*, disait saint Jean à Pathmos.

C'est là le programme orthodoxe : comment le genre artistique peut-il y résister? Cet étonnement est étonnant. Comment, en face du Buisson ardent, figure de la Vierge, l'âme du peintre ne se glace-t-elle pas ?

La froideur du programme orthodoxe. est une de ces phrases caractéristiques et historiques qui indiquent la situation de certains esprits.

Dans le même discours, M. Beulé, nous parlant de la Cène où le Christ rompt le pain pour la dernière fois avec ses disciples, nous montre saint Jean en ces termes :

« Saint Jean, accablé de douleur, s'est affaissé devant son maître, les bras allongés sur la table, avec l'abandon du désespoir, »

Cette conception du sommeil extatique de saint Jean pendant la Cène n'est-elle pas toute neuve ?

Le désespoir de saint Jean ouvre des abîmes dans lesquels le regard de l'homme n'avait pas encore pénétré. Jusqu'ici on avait dit Cornelius à Lapide. *L'Opinion nationale* disait l'autre jour : Cornelius, Lapide. Plusieurs noms suivaient.

L'Opinion nationale avait découvert un nouveau commentateur de l'Écriture qui s'appelait Lapide, commentateur ignoré que l'opinion publique avait jusqu'ici confondu avec Corneille de Lapierre.

Il y a un roman intitulé : *Numa Pompilius*. Une dame disait : Je sais d'avance comment l'histoire finit, Numa épouse Pompilius.

Ce sont là sans doute des découvertes historique dont je ne veux pas contester l'importance. Mais c'est à celle de M. Beulé que je m'arrête en ce moment.

Les Pères de l'Église ont beaucoup parlé du sommeil de saint Jean :

je ne veux pas citer leurs paroles pour ne pas les mêler avec celles de M. Beulé. Mais le regard de ce connaisseur a découvert dans ce mystère ce que personne n'y avait vu, *le Désespoir*.

Ces inventions ne sont pas les seules inventions de M. Beulé. Il a encore prononcé, à propos du *Ravissement de saint Paul* une parole inattendue : *Vêtu de blanc et de lumière, l'Apôtre*, dit-il, *est enlevé au ciel par une force invisible, qui est la foi.*

Jusqu'à présent on avait cru que la foi et le ravissement étaient deux choses distinctes. Il était temps que ce préjugé fût aboli. Ayant joui pour mon compte des communications extraordinaires que contient le discours de M. Beulé, je n'ai pas voulu en jouir seul, j'ai voulu les partager avec nos lecteurs.

ERNEST HELLO.

II

CE QUE DEVIENT UNE ÉGLISE RÉFORMÉE

La situation religieuse de Genève offre aujourd'hui un enseignement d'un intérêt tout particulier. Au moment où cette ville voit, de nouveau, un évêque, genevois de naissance, récemment sacré à Rome, exercer publiquement chez elle les fonctions épiscopales, elle assiste à la dissolution absolue du protestantisme. La vieille secte calviniste, si longtemps toute-puissante, n'est plus qu'un parti politique ; et d'autre part, l'Église allemande réformée, établie dans la ville de Calvin depuis l'introduction de la Réforme, tombe en plein rationalisme, sinon en plein athéisme.

Cette petite Église allemande formait un État dans l'État ; elle avait son organisation, sa discipline, son rituel ; elle ne dépendait de personne. Peu à peu les changements politiques apportés dans la république genevoise ont pesé sur l'Église réformée allemande comme sur l'Église nationale. On eût pu lutter contre cette cause d'affaiblissement, mais le principe protestant a fait son œuvre, et les *fidèles* ont éprouvé le besoin de se mettre au pas du progrès. Ils avaient un pasteur qui depuis trente ans les prêchait selon les règles, leur enseignant à se défier des *superstitions romaines*, à respecter la Bible, à rester chrétiens, car il était du parti des *croyants*. Il a eu gain de cause contre Rome. Voyons ce qu'il a obtenu pour sa propre croyance.

Les tendances rationalistes se firent jour en 1850, par l'élection des cinq administrateurs du temporel de la communauté ; elles se consolidèrent en 1856 par la confection de nouveaux statuts et devinrent maîtresses de la si-

tuation en 1858, aux élections « des onze directeurs de l'Église. » Les progressistes commencèrent par donner un suffragant, homme de progrès, au vieux pasteur, puis, comme ce défenseur du passé entravait le mouvement, les directeurs le destituèrent. Il en appela au conseil d'État, lequel renvoya l'affaire à l'assemblée générale de la communauté. Celle-ci ratifia l'acte des directeurs. Le progrès triomphait. Il fallait un nouveau pasteur. M. Jean-Ulrich Wagner fut élu; il obtint 360 voix contre 75. Par ce choix l'Église réformée allemande cessait d'exister comme Église chrétienne.

M. Ulrich Wagner avait, en effet, des antécédents significatifs. En 1850 le tribunal criminel de Glaris l'avait frappé d'une condamnation pour *avoir honni les doctrines essentielles du christianisme*.

Sous ce nouveau guide, l'Église réformée allemande de Genève est devenue absolument et formellement antichrétienne. « Ses doctrines, sa propagande, dit le *Chroniqueur* de Fribourg, les discours de son chef, foulent aux pieds les vérités les plus élémentaires de la religion, bafouent tous les sacrements et tous les mystères et les livrent à la risée publique. Elle fait de la propagande parmi les ouvriers allemands, si nombreux à Genève, et prépare des générations qui, après avoir secoué l'autorité religieuse, secoueront autre chose dans l'humanité et y laisseront trace de leur passage. »

Voici, du reste, quels sont les enseignements de M. Wagner, *ministre du saint Évangile* :

« Le symbole des Apôtres, dit-il dans ses *Vortrage über Revolution und Reformation*, réunit dans ses douze articles tant de choses contraires à la nature et au bon sens, que l'homme pensant est forcé d'en rougir et qu'il a honte d'être obligé d'y reconnaître un produit de l'esprit humain. Le judaïsme et le paganisme, avec leurs plus grossières monstruosités, n'insultent pas la raison humaine autant que cette profession de foi : « *Conçu « du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie, descendu aux enfers, le troisième « jour ressuscité, monté au ciel et en redescendre pour juger les vivants et « morts; et résurrection des corps.* » Voilà des choses qui contredisent pleinement le cours de la raison humaine et que Christ lui-même n'avait pas rêvées, bien loin de vouloir les ériger en articles de foi. Aussi la communauté allemande réformée de cette ville les a-t-elle supprimées (*beseitigt*). »

Il parle ainsi de la vie future :

« La doctrine d'un autre monde ne repose que sur le plus sale et le plus misérable système d'exploitation (*auf dem Schmutzigsten und miserabelsten Ausbeutungsystem*, p. 70) qu'on puisse imaginer : ce n'est pas autre chose qu'une spéculation lucrative sur la bêtise et la superstition des hommes... Tenons donc ferme à ceci (page 71); c'est que nous devons faire le bien

par amour pour le bien, et fuir le mal à cause du mal lui-même et repousser loin de nous, comme fausses et pernicieuses, les amorces (*Lockspeise*) de récompenses célestes et de peines infernales. »

Le protestantisme lui-même est condamné par M. Wagner, dans tout ce qu'il conserve de chrétien :

« Le protestantisme fonde sa doctrine du pardon des péchés sur ce qu'il attribue à l'Être suprême la longanimité, la grâce, la miséricorde, qualités qui l'ont engagé à livrer Christ pour les péchés du monde, et il enseigne qu'à cause de Christ, de son sang versé et des mérites qui en proviennent, il est disposé à pardonner leurs péchés à tous ceux qui s'adressent à lui au nom de Jésus. Or, cette doctrine n'est pas moins erronée et sans fondement que la doctrine catholique... »

Plus loin, il déclare que le protestantisme tel qu'il est enseigné par les ministres plus ou moins fidèles aux vieilles traditions n'est pas *de l'épaisseur d'un cheveu meilleur que le catholicisme*, car il porte le *même cachet d'illusion, de subtilité, d'absurdité*. En conséquence, M. Wagner veut qu'on s'en rapporte uniquement en toutes choses à la raison, à la nature et à l'expérience.

Genève possède une société de rationalistes, régulièrement organisée comme les Solidaires belges. Le président de ces hommes de progrès a prié M. Wagner d'entrer dans leurs rangs. Le pasteur a répondu « qu'il remer-« ciait de tout son cœur la société des rationalistes de ce témoignage de « sympathie et s'estimait heureux d'appartenir à une société qui tend et « travaille au même but que lui. » M. Wagner ne s'en est pas tenu là; il a fondé une société de rationalistes allemands, dont il a été élu président, fonction qu'il cumule avec celle de ministre de l'Église allemande. Comme pasteur, il fonctionne au temple des réformés ; comme président des rationalistes, il siége au temple des francs-maçons. Il serait plus simple de tenir les deux réunions à l'estaminet.

Comme on le voit, M. Wagner et sa communauté justifient très-bien cette parole d'Eugène Sue, un des pontifes de la pensée libre : « Il faut « ménager les églises protestantes, parce que ce sont autant de ponts pour « passer du catholicisme à l'incrédulité. »

III

LA MER ROUGE EST-ELLE ROUGE ?

Dans l'un de ses derniers numéros, *la Revue du Monde catholique* a cité quelques lignes par lesquelles M. Simonin, le savant de la *Revue des Deux-Mondes*, faisait la leçon à M. Figuier. Il lui reprochait d'avoir dit que les eaux de la mer Rouge sont rouges, et soutenait, après s'en être

assuré *de visu*, qu'elles ne le sont pas. Un de nos collaborateurs, M. Gabriel de Chaulnes, nous adresse à ce sujet quelques recherches dont nous ferons notre profit.

« La mer Rouge, quoi qu'en pense M. Figuier, n'est pas rouge, dit le savant M. Simonin, comme pourrait le faire supposer son nom. Nous l'avons parcourue quatre fois sur toute sa longueur, et elle nous est toujours apparue, malgré toutes nos recherches, sous la couleur la plus azurée. » L'assertion est catégorique ; cependant son auteur se trompe. Nous ne doutons pas que M. Simonin n'ait trouvé la mer Rouge azurée ; néanmoins, cette fois, nous nous rangerons du côté de M. Figuier, pour dire à son adversaire que si la mer Rouge n'a pas paru rouge à M. Simonin *de la Revue des Deux-Mondes*, pendant les quatre fois que ce voyageur a navigué sur ses eaux, elle a semblé telle à d'autres savants.

Pour appuyer cette affirmation, nous ouvrons les *Annales des sciences naturelles* rédigées par M. Milne-Edwards et MM. Brongniart et J. Decaisne, tous les trois membres de l'Institut (cahier de décembre 1844, page 222), et nous trouvons sur cette matière un mémoire de M. Montagne, lu à l'Académie des sciences le 15 juillet 1844.

Il nous est impossible de reproduire *in extenso* tout ce mémoire ; l'analyse de ce travail prouvera suffisamment que M. Figuier n'avait pas tort d'affirmer que les eaux de la mer Rouge étaient rouges.

M. Montagne commence son mémoire par nous dire que le golfe Arabique est désigné dans les *Livres saints* par le nom de *Bahhr-Souph*, qui signifie *mer des Algues ;* il ajoute que l'historien sacré ne s'est jamais servi du nom de *mer Rouge*. Cette affirmation se trouve confirmée par *Dom Calmet*, dans le commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, volume de l'Exode, page 89, il dit : « Le nom de mer Rouge n'est pas connu dans le texte hébreu de l'Ancien Testament. » Du reste cette première partie, tout entière consacrée à énumérer les auteurs qui ont donné le nom de *mer Rouge* au golfe Arabique, est pour nous d'une importanee secondaire ; arrivons bien vite au fond du débat, c'est-à-dire à savoir qui a raison de M. Simonin ou de M. Figuier.

En novembre 1863, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire offrit au docteur Montagne de lui remettre, pour l'examiner, une substance recueillie sur la mer Rouge par un de ses amis, M. Evenor-Dupont, qui venait de faire par le paquebot à vapeur le trajet de Bab-el-Mandeb à Suez. Cette subtance colorait en vert tendre un morceau de toile de coton d'environ deux décimètres carrés. M. Montagne, après avoir mouillé un coin du linge, enleva avec la pointe très-acérée d'une aiguille à cataracte une portion de la matière verdâtre qui le recouvrait par petites plaques, l'humecta avec un peu d'eau sur une lame de verre où il l'avait déposée, la placa sous le microscope, et vit qu'il avait affaire à une algue, qui lui était inconnue. Il fit part

à M. Geoffroy-Saint-Hilaire de son expérience, l'invitant à lui donner quelques renseignements. Ce dernier obtint de son ami M. Evenor-Dupont, avocat de l'île Maurice, un rapport très-circonstancié sur la coloration des eaux de la mer Rouge, rapport dont nous allons détacher les passages les plus importants.

« Le 8 juillet 1843, dit M. Evenor, j'entrai dans la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb, sur le paquebot l'*Atalanta*... Je demandai au capitaine et aux officiers qui depuis longtemps naviguaient dans ces parages, quelle était l'origine de cet antique nom de *mer Erycthrée*, *de mer Rouge ;* s'il était dû, comme le prétendent quelques-uns, à des sables de cette couleur, ou, selon d'autres, à des rochers. *Nul de ces Messieurs ne put me répondre.* » MM. les officiers de marine semblent donner raison à M. Simonin ; mais attendons la fin.

M. Evenor-Dupont avoue qu'il ne trouva, pendant huit jours, aucun phénomène qui justifiât le nom de *mer Rouge* donné aux eaux où il naviguait, mais le 15 juillet, s'étant accoudé machinalement sur une fenêtre de poupe, *il fut tout surpris de voir la mer teinte en rouge*, aussi loin que l'œil pouvait s'étendre derrière le navire; il courut sur le pont et vit le même phénomène; alors le chirurgien prétendit que c'était du frai de poisson flottant à la surface. La mer était couverte d'une couche serrée d'un *rouge brique un peu orangé;* notre observateur pensa que c'était une plante marine, mais il ne rencontra que des incrédules autour de lui. Voulant avoir le dernier mot sur ce problème singulier, il fit recueillir dans un seau attaché au bout d'une corde, une certaine quantité de substance; puis, avec une cuiller, il l'introduisit dans un flacon de verre blanc. Le lendemain la substance était devenue d'un *violet* foncé, et l'eau avait pris une jolie *teinte rose*. Pour empêcher la décomposition, il vida le contenu sur un linge de coton (le même qui fut remis à M. Montagne), l'eau passa à travers, la substance adhéra au tissu. Le 15 juillet, le navire passa en vue de la ville égyptienne de Cosséir; *la mer fut rouge toute la journée ;* le lendemain, 16, *elle le fut jusqu'à midi ;* après midi, le rouge disparut, et la surface devint bleue. Suivant notre voyageur, la mer Rouge a montré les eaux rouges pendant trente-deux heures, et, comme le paquebot filait huit nœuds à l'heure, cette coloration se serait étendue sur un espace de 256 milles ou de 85 lieues et un tiers.

M. Montagne raconte qu'il ne se contenta pas de ces renseignements; il s'adressa à notre éminent géographe, M. Jomard. Celui-ci ne trouva dans le dépôt des cartes de la Bibliothèque impériale rien qui pût le renseigner sur le phénomène dont il était question. Mais Murray dans son *Encyclopédie géographique*, Ritter, dans sa *Géographie générale comparée*, et Malte-Brun, confirmèrent M. Montagne dans son opinion que la coloration des eaux était due à une algue marine.

Il s'agissait d'en faire l'analyse botanique; dans ce but, notre savant docteur trouva une explication complète dans un travail de Ehremberg publié dans les *Annales de Poggendorf*. Ce naturaliste raconte que, ayant fait un séjour de plusieurs mois à *Tor*, sur les bords de la mer Rouge, il avait observé le 10 décembre 1823 le surprenant phénomène de la *coloration en rouge de sang* de toute la baie qui forme le port de cette ville; il puisa de l'eau avec des verres, les emporta dans la tente près de la mer, et reconnut que cette coloration était due à de petits flocons à peine visibles, souvent verdâtres, quelquefois d'un vert intense, mais pour la *plupart d'un rouge* foncé. Ayant observé au microscope la matière colorante, ce savant s'aperçut que les flocons étaient formés des petits faisceaux de filaments d'une oscillatoire; ils étaient fusiformes ou allongés et irréguliers, avaient rarement plus d'une ligne de grosseur, et étaient contenus dans une sorte de gaine mucilagineuse. Enfin M. Montagne cite une opinion devant laquelle nous osons espérer que M. Simonin daignera s'incliner.

« La couleur de la mer Rouge, dit Alexandre de Humbold, a été depuis longtemps l'objet d'un grand nombre de recherches. M. Ehremberg a vu le premier qu'elle avait pour cause la présence d'une petite oscillatoire, d'un de ces êtres qui tiennent le milieu entre le règne animal et le règne végétal. »

Mais je parais avoir perdu de vue le spécimen rapporté par M. Evenor-Dupont; on pourrait croire que j'ai le projet de l'escamoter, parce que l'examen auquel il a été soumis ne vient pas à l'appui de ma thèse; telle n'est pas mon intention. Le docteur Montagne, après avoir lu le passage du savant naturaliste prussien, lui envoya la description de son algue marine, en lui demandant des explications. L'académicien de Berlin confirma son opinion sur l'identité des deux algues, et lui envoya la définition suivante du genre :

« *Tricha dermium sila septata, fasciculata, nec oscillantia; fasciculi discreti, muco involuti sociales libere natantes.* »

Voici les caractères génériques :

Algæ sociales primo RUBRO-*sanguine, taudem vœrides, superficiei maris immenso grege innatantes.*

Je crois qu'après ce compte rendu très-abrégé d'un rapport des plus intéressants, on peut, sans passer pour crédule ou ignorant, admettre les conclusions suivantes présentées par M. Montagne à l'Académie des sciences.

1° Que le nom de mer Erythrée donné par Hérodote à la mer d'Oman et au golfe Arabique, puis à toutes les mers qui baignent les côtes de l'Arabie par les auteurs grecs et postérieurs, tire vraisemblablement son origine du *phénomène si remarquable de la coloration des eaux.*

2° Que ce phénomène observé en 1823 par M. Ehremberg dans la seule baie de Tor, puis revu vingt ans plus tard par M. Dupont, mais avec des dimensions gigantesques, est dû à la présence *d'une algue microscopique sui generis*, flottant à la surface de la mer, et moins remarquable encore *par la belle couleur rouge* que par sa prodigieuse fécondité.

3° Que si la découverte de M. Ehremberg n'a pas eu pour les botanistes, et surtout pour les géographes, tout le retentissement que son importance devait lui mériter, c'est à son insertion dans un recueil peu consulté des uns et des autres qu'il est raisonnable de l'attribuer.

4° Que *la rubéfaction des eaux du lac Morat* qu'a décrite de Candole a les plus grands rapports avec celle du golfe Arabique, quoique les deux plantes soient génériquement bien distinctes.

5° Que, comme on est en droit de le supposer d'après les relations des navigateurs qui mentionnent des exemples fréquents de *la rubéfaction des eaux de la mer*, ces curieux phénomènes, pour n'avoir été observés que tout récemment, n'en ont sans doute pas moins existé de tout temps.

6° Que cette coloration insolite des mers ne reconnaît pas exclusivement pour cause, ainsi que semblent le croire Peron et quelques autres, sans doute parce qu'ils étaient zoologistes, la présence des mollusques et d'animalcules microscopiques; mais qu'elle est due souvent aussi à la reproduction peut-être périodique, toujours très-féconde, de quelques algues inférieures, et en particulier des espèces du genre *Tricho desmium*.

7° Enfin que le merveilleux phénomène, restreint le plus ordinairement entre les tropiques, n'est pourtant pas limité soit à la *mer Rouge*, soit même au golfe d'Oman; mais que, beaucoup plus général, il se manifeste encore dans d'autres mers, dans les *Océans Atlantique et Pacifique* par exemple, ainsi qu'il résulte des documents publiés par Darwin et de ceux inédits de M. Hinds.

Voilà des conclusions catégoriques.

Il est donc établi :

1° Que les Livres saints avaient raison d'appeler le golfe Arabique Bahhr-Souph, la *mer des Algues*, puisqu'on y rencontre des reproductions végétales de cette espèce.

2° Les traducteurs de la version grecque des Septante et les commentateurs français ont eu raison d'appeler la *mer Érycthrée mer Rouge*, puisqu'en effet les eaux se trouvent colorées en rouge. Donc les récits des Livres saints trouvent une confirmation dans les découvertes scientifiques.

Quant à M. Simonin, il a pu traverser quatre fois la mer Rouge, sans apercevoir ses eaux colorées en rouge, puisque le *phénomène de la mer Rouge n'est pas permanent, mais périodique*. On peut donc l'excuser sur ce point, mais on ne l'excusera pas d'avoir ignoré les faits qui viennent d'être rappelés.

II

ENCORE UN MOT SUR LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

Les partisans des générations spontanées ou *spontéparistes*, ou hétérogénistes, essayent encore de faire un peu de bruit ; mais, en somme, ils quittent la partie et ne songent plus qu'à couvrir leur retraite. La question est donc *enterrée*, comme l'a dit dans cette Revue M. Léopold Giraud. Cependant cet enterrement pourrait bien n'être pas définitif, et ce ne serait pas la première fois que la thèse des générations spontanées sortirait du tombeau. C'est là, en effet, un très-vieux débat. Pourquoi a-t-il fait tant de bruit dans ces derniers temps? Parce qu'il a concordé avec la publication de certains ouvrages matérialistes, voulant faire naître l'homme du singe, le singe de l'huître, — après plusieurs transformations progressives, et l'huître du... rien. Les défenseurs de ces belles théories ont vu des auxiliaires dans les hétérogénistes, et se sont empressés de les appuyer; de telle sorte que cette question scientifique est devenue une question religieuse.

Au fond cependant les catholiques pouvaient assister impassibles à ce débat. L'Église n'y était pas foncièrement intéressée. Il nous est agréable que MM. Pouchet et Musset aient été battus; mais ils ne l'eussent pas été, MM. Pasteur et Coste n'auraient pas trouvé l'origine de leurs vers microscopiques, de leurs microzoaires, que la Genèse n'en eût été nullement atteinte. Les lecteurs de la Revue nous permettront de rappeler à ce sujet quelques points que des savants catholiques ont eux-mêmes un peu trop oubliés dans la chaleur du débat.

Les hétérogénistes sérieux, qu'il ne faut pas confondre avec les matérialistes ignares, n'admettent la génération spontanée que pour des êtres tout à fait inférieurs, des vers intestinaux ou parasites, des infusoires, des animalcules échappant à l'œil de l'homme. Et même à l'aide de bons microscopes, ces savants n'ont pas bien vu les êtres qu'ils étaient si heureux de découvrir. La question ainsi posée n'a rien de terrible, et de grands docteurs de l'Église ont été plus loin.

Suivant l'opinion de saint Augustin, Dieu n'aurait créé primitivement les plantes et les animaux que *causalement* et *potentiellement* (*causaliter*, *potentialiter*), c'est-à-dire en ayant donné à la terre et l'eau la faculté de les produire sous l'influence de certaines causes actives.

« Les expressions *germinet terra*, *producant aquæ*, *producat terra*, ont, dit M. Ch. de la Vallée-Poussin, une énergie qui a frappé plusieurs interprètes. Le dernier verset offre même de véritables difficultés d'application, si l'on écarte le sens d'une faculté spéciale accordée aux éléments orga-

niques, et au moyen de laquelle ils furent mis en rapport direct avec la production des espèces vivantes. Jusqu'à quel degré cette vertu surajoutée par Dieu aux propriétés primordiales de la matière permet à celle-ci d'enfanter des êtres organisés sans une seconde intervention du Créateur; c'est ce qu'il semble impossible de tirer du simple texte, et ce qui autorise des doctrines scientifiques très-diverses.»

Le P. Roselli, auteur d'une *Somme philosophique ad mentem D. Thomæ*, a établi que les plantes pouvaient naître sans germe proprement dit, *des vertus communes des éléments.*

Revenons à saint Augustin. Le grand évêque d'Hippone enseigne que Dieu n'a pas produit immédiatement *en acte*, dès l'origine, les êtres vivants, mais qu'il a seulement par un acte de sa toute-puissance, donné aux éléments inorganiques la puissance virtuelle d'enfanter à la vie, sous certaines influences, les espèces végétales et animales.

Dans un passage du livre *de Trinitate*, saint Augustin parle des *forces et puissances* déposées par Dieu originellement et primitivement dans les éléments, et qui deviennent des êtres en acte, sous l'empire de circonstances favorables.

Saint Basile a parlé dans le même sens que saint Augustin. Saint Thomas d'Aquin a également soutenu cette doctrine. On trouvera des nuances dans les opinions de ces docteurs ; mais, en somme, ils ont admis que la matière avait reçu de Dieu la faculté d'être vivifiée sous l'influence d'un agent convenable, qu'elle pouvait par conséquent passer de l'état de *puissance* à l'état *d'acte*.

Le célèbre commentateur Cornélius à Lapide se demande si toutes les espèces d'animaux ont été créées par Dieu le sixième jour, et il répond par une distinction conforme à la doctrine de saint Thomas : toutes les espèces d'animaux parfaits et homogènes, c'est-à-dire qui se produisent dans l'union des deux sexes, ont été, dit-il, produits *formellement* en *actes* en ce jour, suivant l'opinion commune des interprètes et des scholastiques. Quant aux animaux imparfaits, c'est-à-dire à ces animalcules qui naissent de la sueur, des exhalaisons, de la pourriture, ils ne furent pas créés le sixième jour, d'une manière *formelle*, mais *potentiellement*.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce point. Le *Monde*, dans un savant travail auquel nous nous sommes reporté, a cité bon nombre de textes pour établir la thèse que nous indiquons ici. Nous n'analyserons pas toute sa démonstration ; mais il nous a paru utile de rappeler en deux mots que la question des générations spontanées ne peut fournir, quoi qu'il arrive, une arme de quelque force aux ennemis de l'Église.

EUGÈNE BARVILLE.

NOUVELLES DU PAYS LITTÉRAIRE

Qui suis-je pour m'aventurer dans le pays littéraire? Mon regard pourra-t-il en mesurer l'étendue? mon pied saura-t-il en escalader les hauteurs? J'ai du moins la conscience de mon infirmité. Je n'espère pas gravir, sans défaillance, les suprêmes sommets qui constituent la *Revue des Deux-Mondes;* je n'ai pas même la présomption d'atteindre aisément les pics inférieurs. J'avoue notamment que la pensée du journal *le Siècle* me fait éprouver un vertige anticipé. Et les livres! Et les théâtres! Qui suis-je pour cueillir ces fleurs, pour respirer ces parfums?

I

J'ouvre, d'une main tremblante, la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre. Le premier article, intitulé : *De la Science des religions*, me plonge dans la conscience de mon néant.

M. Emile Burnouf m'en impose. Il fait taire en moi la critique ordinaire. Cet homme échappe à la commune mesure. Il fait voler ma borne en éclats. En effet, il parle à chaque ligne de *philologie comparée*. Or, je suis ainsi fait : dès qu'un homme parle de philologie comparée, je me prosterne dans la poussière.

Et puis, quelle solennité dans le début!

Non content d'avoir écrit ce titre grave : *De la Science des religions, sa méthode et ses limites*, et ce sous-titre encore plus grave : *Conditions et principes de la science*, M. Burnouf énonce dans ces termes sa première phrase :

« Le siècle présent ne s'achèvera pas sans avoir vu s'établir dans son unité une science dont les éléments sont encore dispersés, science que les siècles précédents n'ont pas connue, *qui n'est pas même définie*, et que, pour la première fois peut-être, nous nommons la science des religions. »

Que de choses dans ces quelques lignes! Nous apprenons tout d'abord que la science des religions manque provisoirement d'unité. Nous apprenons enfin que M. Burnouf, pour la promulguer, n'a pas cru devoir attendre qu'elle s'établisse dans son unité, ni même qu'elle soit définie, dans la crainte peut-être d'attendre longtemps.

Si maintenant vous désirez connaître les éléments dispersés de la science

des religions, apprenez que la philologie comparée *occupe la première place :*

« Par elle, on remonte dans le passé fort au delà des plus anciens monuments écrits, on peut reconnaître les notions religieuses qui, dans ces temps reculés, furent le lien commun de toute une race d'hommes, et ce que les peuples issus de cette race y ont ajouté plus tard ; mais *la philologie comparée existe à peine comme science*, il n'y a pas un livre où elle soit exposée selon sa méthode et dans ses développements essentiels. »

Ainsi, pour s'établir dans son unité, la science des religions compte sur la philologie comparée qui existe à peine comme science..

Il est vrai que la science des religions a une autre espérance, la largeur d'esprit.

« On n'abordera pas l'étude dont il s'agit avec des dispositions semblables, si l'on y apporte les idées d'un homme de science désireux de connaître *la vérité en général*, ou si l'habitude de vivre dans un certain ordre de croyances nous fait désirer d'en trouver dans la science la confirmation. Un chrétien fervent se scandalisera, *si l'on vient lui dire au nom de la science que les dieux du paganisme n'étaient pas des conceptions fausses*, lui qui les a toujours appelés des faux dieux. Tel philosophe aussi ne comprendra pas que l'on admette la divinité du Christ. *Et cependant il est certain que les dieux ont été adorés par des peuples qui à bien des égards nous égalaient en civilisation :* d'une autre part, il y a, *même pour le philosophe incrédule*, une manière très-simple de comprendre et d'admettre la divinité de Jésus-Christ. Toute science, celle des religions plus que les autres, veut un esprit libre et dégagé d'idées préconçues : comme elle s'adresse aussi bien au brahmane dans l'Inde et au boudhiste à Siam ou en Chine qu'au chrétien en Europe, il est de toute nécessité que chacun garde sa foi *dans son cœur*, et permette à son intelligence de suivre les voies que la raison lui ouvre, *et qui ne sont ni moins sûres ni moins obligatoires que celles de la foi.* »

Toujours prosterné dans la poussière, je demande la permission de méditer ces lignes. Elles me donnent des lumières sur mon état. Il est donc bien vrai que jusqu'à ce jour j'ai été plus que tiède pour la vérité en général, c'est à dire pour la vérité qui comprend également la vérité et l'erreur ! M. Burnouf met le doigt sur la plaie. La mauvaise habitude de vivre dans la vérité trop étroite pour embrasser l'erreur, était devenue en moi comme une seconde nature. Allons plus avant. Ayons le courage de descendre au fond. Aurais-je été par hasard un chrétien fervent ? Ce qui m'oblige à le craindre, c'est que, par un reste de la mauvaise habitude, je suis capable de me scandaliser encore si l'on vient me dire au nom de la science que les dieux du paganisme n'étaient pas des conceptions fausses. J'ai donc lieu de craindre d'avoir été un chrétien fervent, et je ne dois me faire, à cet égard, aucune illusion sur la gravité de mon état.

Descendons encore plus bas. Je n'ai pas encore tout à fait scruté ma conscience. J'y découvre des arrière-fonds. Si je suis de bonne foi avec moi-même, je dois reconnaître avec confusion que l'argument tiré des civilisations païennes en faveur des dieux qu'elles adoraient, manque totalement son effet sur moi, et qu'il risque même de me scandaliser. Tant il est vrai que le malheur d'avoir été un chrétien fervent est à peu près irréparable !

Et cependant cet argument souverain est donné avec mesure, avec délicatesse. M. Burnouf ne veut rien outrer. Il ne dit pas que les civilisations païennes l'emportaient sur nous à tous égards : M. Burnouf n'oubliera pas qu'il leur manquait la *Revue des Deux-Mondes*. Mais, malgré cette sage réserve qui tempère l'absolu de la proposition, c'est encore une nourriture trop forte pour mon estomac débilité.

La science des religions me sera donc fermée. Il est vrai que la miséricorde atténue la justice. M. Burnouf, craignant sans doute de m'avoir contristé, m'indique, pour me consoler, l'exemple salutaire de l'incrédule, non pas de l'incrédule fervent, à qui la science des religions est fermée comme à moi, mais de l'incrédule assez libre d'esprit, assez dégagé d'idées préconçues, pour admettre en un sens la divinité du Christ. Tout espoir n'est pas perdu si j'admets la divinité de Jupiter dans le sens où M. Renan admet la divinité de Jésus-Christ.

La philologie comparée pousse encore plus loin la bonté. Elle a des abîmes de miséricorde. Sans doute la science des religions réclame un esprit assez libre, assez dégagée d'idées préconçues, pour ne pas oublier que les Chinois sont là, qu'ils ont une religion si nous avons la nôtre, et qu'ils sont prêts à réclamer si, contrairement à la politesse, nous faisons passer notre religion avant la leur. Mais il y a une manière de tout accommoder. Le chrétien fervent et le chinois fervent ne parviendront jamais à s'entendre. C'est une affaire finie : il faut en faire son deuil. Mais le chrétien tiède et le chinois tiède peuvent s'accorder ensemble, en y mettant chacun du leur.

Il est de toute nécessité que le chrétien tiède et le chinois tiède enferment chacun leur foi dans leur cœur, et, pendant que leur foi est sous clef, permettent à leurs intelligences de s'émanciper. Ainsi, d'une part, la foi du chrétien et la foi du chinois suivront leurs voies, qui, bien que contraires, sont l'une et l'autre *sûres et obligatoires*; et d'autre part, leurs intelligences marcheront dans une troisième voie, contraire aux deux premières, mais non moins sûre et non moins obligatoire. D'où il suit que tout est sûr et obligatoire, depuis la foi du chrétien et celle du chinois jusqu'à l'esprit libre, également dépourvu de préjugés chrétiens et de préjugés chinois. Il y a dans cette universelle sûreté quelque chose de rassurant que je ne veux pas méconnaître. Mais il y a dans cette universelle obligation quelque

chose d'inquiétant. Il est vrai que la foi du chinois n'est obligatoire que pour le chinois, comme la foi du chrétien n'est obligatoire que pour le chrétien, ce qui simplifie un peu la question. Reste néanmoins, pour le chrétien comme pour le chinois, l'obligation de faire tenir ensemble leur foi et la négation de leur foi. L'opération est délicate, et demande une aptitude spéciale. Beaucoup de chrétiens excellent dans cet exercice. Mais je m'inquiète pour les Chinois.

II

Par malheur, je ne puis qu'effleurer le savant article de M. Burnouf. Mais je ne négligerai pas la découverte que voici :

« Toute école qui ne reconnaît pas formellement la réalité d'un Dieu est hors d'état de fonder une religion. »

L'importance de cette révélation ne peut échapper à personne.

Citons encore ces lignes profondes :

« Pour ma part, je n'approuve pas les prédicateurs ni les écrivains qui s'efforcent de démontrer par des arguments humains la divinité du Christ. *Si leurs raisonnements sont bons, la foi perd tout son mérite*, car on ne peut être loué d'admettre un théorème démontré; *s'ils sont mauvais, ils compromettent la religion* en ébranlant la foi dans les esprits. »

D'ailleurs, si Jésus-Christ est Dieu, pourquoi le serait-il seul, les priviléges étant abolis?

« Si la science était obligée de discuter avec les croyants la divinité de Jésus, il faudrait bien qu'elle discutât aussi celle de tout autre personnage divin, *sous peine de n'être qu'une théologie particulière.* Elle n'examine donc pas si l'un d'entre eux est appelé Dieu à plus juste titre que tous les autres ; son rôle se borne à constater que chaque religion a son Dieu... »

Le rôle de la science est compliqué, vous le voyez. Il s'agit de constater que chaque religion a son Dieu. La science ne s'inquiète pas de discerner le vrai Dieu. Cela est bon pour la science de la Religion. La science des religions n'aurait plus de raison d'être si le vrai Dieu était reconnu. Car la vraie religion serait reconnue du même coup, et les religions fausses perdraient le bénéfice de l'égalité. La science des religions ne fait pas de préférences. Ses bras sont assez larges pour étreindre l'être et le néant dans le même embrassement.

Neptune, par exemple, ne sera pas exclu de ses caresses. Ce pauvre Neptune, calomnié par le chrétien fervent, peut sans crainte venir se reposer sur le sein maternel de la science. Allez chercher Neptune; tâchez de le trouver quelque part; procurez-vous Neptune ; amenez le mort ou vif. Que mort ou vif il ait la consolation d'entendre M. Burnouf :

« Quant à Neptune, bien loin d'être l'eau, personnifiée par un abus de langage, il est, comme son nom grec de Poseidôn, (Ποσειδάων) l'indique, la

puissance qui donne les eaux, par conséquent un être supérieur à la nature, une conception métaphysique, un dieu. »

Quelle joie pour Neptune d'apprendre qu'il n'est pas l'eau, mais le dieu de l'eau, nuance capitale qu'il importe de ne pas méconnaître! J'incline à croire que Neptune peut maintenant mourir en paix. Et dans le cas où par hasard Neptune serait mort avant d'avoir vu la justice, cela me ferait de la peine, si je ne me trompe.

M. Burnouf espère qu'un jour la science des religions produira quelque chose de fort curieux, savoir : *l'unification des dogmes et des cultes*. Quand la science des religions se sera établie *dans son unité*, elle unifiera les dogmes et les cultes, non pas par le triomphe de l'unique religion, mais..... Je craindrais de mal formuler. Il y a des arcanes qu'il faut respecter. Je m'empresse de me recoucher dans la poussière.

Pour accomplir l'œuvre gigantesque, la science des religions procède ingénieusement. Elle prend les religions dans leur *état actuel*. Elle remonte à *ceux qui l'ont précédé*. Cela s'appelle *procéder en quelque sorte par voie de réduction*. Par cette méthode, on arrive en quelque sorte à de merveilleux résultats. « Les parties les plus récentes du culte et les dernières formules du dogme *disparaissent* les premières; plus on avance, plus l'un et l'autre se *simplifient*; *la légende de Dieu*, s'il en a une, se réduit peu à peu à ses éléments les plus anciens; on se trouve à la fin en présence d'une notion de Dieu *rudimentaire* et d'un rite à peine ébauché. » Si le philologue comparé commençait par le commencement, il serait condamné, soit à faire *un acte de foi*, ce qui le placerait *en dehors des conditions de la science*, soit à contruire l'histoire *à priori*, ce qui est *contraire à la science*. Sans la méthode de réduction, le philologue comparé serait lui-même réduit à rien.

Il est vrai que pour lui ce serait un médiocre embarras. S'il était réduit à rien, son énergie interne le tirerait de là. Tout commence par le rien. Si *le Dieu et le rite* sortent du néant, pourquoi le philologue comparé n'en sortirait-il pas? Voici comment on sort du néant : « Et par là il ne faut pas entendre que, rien n'étant, la chose est apparue tout-à-coup, comme par un miracle, dans sa plénitude. Ce rien qui précède la naissance d'une chose est suivi *sans intervalle* d'un commencement qui n'est presque rien; c'est par un développement continu et en vertu d'une *énergie interne* qu'elle grandit peu à peu et devient perceptible aux sens ou à la pensée. » Si donc le philologue comparé était réduit à rien, ce rien serait suivi d'un presque rien, en vertu de l'énergie interne anticipée, et cela sans intervalle : car il ne faut pas de vide entre le rien et le presque rien. Peu à peu, le philologue comparé finirait par devenir perceptible aux sens et à la pensée. Nous n'en sommes pas encore là! Nous n'en sommes encore qu'au presque rien, peut-être même au rien, peut-être même au moins que rien, qui produira le rien, par l'énergie interne.

Je ne veux pas quitter M. Burnouf sans recueillir une parole qui m'avait échappé, et qu'une seconde lecture vient de détacher dans la lumière. « Les dieux grecs, dit M. Burnouf, parlaient à l'imagination; ils avaient un corps comme *le nôtre*, quoique plus grand et *plus beau ;* ils avaient nos passions, ils raisonnaient comme nous, et, *comme nous aussi se trompaient dans leurs raisonnements ;* enfin ils avaient pris naissance, et quelquefois même ils mouraient. » Ainsi Neptune raisonnait comme M. Burnouf, et cela ne prouve pas à M. Burnouf que Neptune raisonnât bien. Au contraire, M. Burnouf en conclut que Neptune raisonnait mal. M. Burnouf ne se trompe pas dans ce raisonnement spécial, et nous sommes disposés à croire que s'il faut juger Neptune d'après M. Burnouf, Neptune devait être peu capable d'un raisonnement suivi.

Toutefois, je ne voudrais pas, par cette insinuation, desservir ce pauvre Neptune auprès de M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes.* A la lecture du savant article de M. Burnouf, M. Buloz a dû fléchir sous le poids d'une idée. Neptune ! la façon grave dont M. Burnouf en parle fait penser à quelque chose ! Ne pourrait-on pas engager Neptune ? Nous avons déjà M. de Mars, signataire habituel de la *Revue.* M. Neptune la contresignerait avec avantage. — Si tel était le résultat du savant article de M. Burnouf, je n'y verrais pour ma part aucun inconvénient. M. le directeur est libre !

III

La *Revue des Deux-Mondes*, dans le même numéro, publie un *roman de la vie anglaise* intitulé : *Sandra Belloni.* Soyons juste : ce roman est très-ennuyeux. Nous n'avons pas coutume de marchander la justice à nos adversaires. Nous recommandons ce roman à cette classe nombreuse de lecteurs qui désire se procurer les émotions de l'ennui.

Je n'essaierai pas de citer. J'y renonce. Je craindrais d'attenter à cet ensemble grisâtre. La vie anglaise a le privilége d'inspirer des romans de ce genre : on essaierait en vain de les compter. Quant à la nouvelle intitulée : *Mme de Sarens*, je vais risquer une brève analyse. Sabine (Mme de Sarens) est une noble femme qui a pris pour devise le mot espagnol *Nada*, c'est-à-dire : *Rien.* Vous allez peut-être en conclure que Mme de Sarens collabore à la *Revue des Deux-Mondes*, et qu'elle prend pour devise la quintessence des travaux commandés. Détrompez-vous ! Mme de Sarens est une noble femme qui n'aime pas son mari, mais qui par orgueil décourage M. Paul de Sombreuse, personnage laid et spirituel, si nous en croyons M. Achard. L'auteur nous affirme sans preuves la laideur de M. de Sombreuse, et nous démontre l'esprit du même par les discours qu'il fait tenir à ce héros. Quoiqu'il en soit, Mme de Sarens décourage le personnage laid et spirituel ; et quand celui-ci va épouser l'autre héroïne,

Mme de Marsannes, la passion comprimée de Mme de Sarens pour le personnage laid et spirituel éclate comme une bombe. Mme de Sarens va mourir de désespoir ! Un de ces ecclésiastiques comme on en fabrique dans les bureaux de la *Revue des Deux-Mondes*, un *vieux curé* cause avec elle, et lui tient des discours que M. Buloz a certainement revus et corrigés. Il lui parle sur un ton niais de la bonté de Dieu et du bien qu'elle a fait, ce qui la rend *plus courageuse et plus forte*. A la page suivante, elle meurt de désespoir, et le *vieux curé* l'a si bien convertie, dans la mesure où M. Buloz tolère les conversions que par son ordre, (par l'ordre de Mme de Sarens, et non pas, je dois le dire, par l'ordre de M. Buloz) on grave sur sa tombe, (sur la tombe de Mme de Sarens) « ce seul mot : *Nada.* »

IV

Nada ! Rien ! n'est-ce pas là de nos jours un mot synthétique ? Je viens de lire beaucoup de journaux. N'aurait-il pas été plus court de lire et de relire ce seul mot : rien !

MM. Neffzter et Dollfus viennent de publier une traduction d'une nouvelle *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss. Les traducteurs ont lutté, non sans désavantage, contre l'original. Ils en ont retenu l'épaisse lourdeur. On ne dira pas d'eux qu'ils trahissent au lieu de traduire : le proverbe italien, *traduttore traditore*, est cette fois en défaut. *Le Siècle*, *l'Opinion nationale*, *le Temps*, *la Presse* ont publié des fragments. C'est effrayant, ce que l'erreur oppose à la vérité ! C'est à se demander comment va faire la vérité pour se défendre ! Quel aigle que le docteur Strauss ! comme il plane ! Ainsi, dans le fragment échu à la *Presse*, nous apprenons que Jésus-Christ, s'il eût pu le prévoir, eût été bien peiné de l'*Apocalyse*. Il aurait souffert, nous déclare le docteur Strauss, de se voir *si mal compris* par son disciple *intime et favori*. L'Apocalypse, avec ses menaces, échos anticipés du second avénement, où Jésus-Christ apparaîtra juge et vengeur, scandalise le docteur Strauss, qui ne reconnaît pas dans les tonnerres de Jean la douceur évangélique. Cette façon de larmoyer sur la douceur évangélique, et de s'en autoriser, de s'en couvrir, de s'en abriter pour insulter l'homme-Dieu, pour le traiter de jongleur et de charlatan, ou d'imbécile se dupant lui-même, pour souffleter le lion caché sous l'agneau, constitue un des signes du temps. La douceur évangélique plaît beaucoup à ces blasphémateurs : elle les charme, elle les édifie. La patience dix-huit fois séculaire les dispose à l'indulgence, et ils savent gré à Jésus-Christ de se laisser encore, aujourd'hui comme autrefois, cracher à la figure.

V

C'est encore par béate confiance en la douceur évangélique que le *Siècle*

demande l'érection d'un temple à Minerve. Le *Siècle* a pris soin d'indiquer l'emplacement. Il y a dans Paris une colline consacrée. Là, fut martyrisé le premier évêque de Paris, Saint Denis : le *Siècle* demande que le mont des martyrs, Montmartre, au nom du progrès, se couronne d'un temple à la déesse... de la sagesse. Le *Siècle* ajoute que Minerve ne serait pas loin de *sa sœur divine*. M. Edmond Texier veut parler de Vénus : c'est une allusion délicate au quartier Breda.

Toute réflexion serait superflue. Il suffit de constater ces paroles-là. Il serait fâcheux de les négliger. Ce ne sont pas des paroles inutiles, des paroles neutres. Elles accusent la situation. Que Dieu vous entende!

VI

Je ne veux pas être injuste. Quand le bien se rencontre, il faut le saisir au passage. La *Presse* a eu l'honneur de protester contre un vilain spectacle. Les murs de Paris sont couverts depuis quelques jours d'une affiche ou l'on voit des éléphants réduits au métier de chiens savants. Demander un tour de force à l'éléphant, prier le majestueux animal d'enlever son cornac entre ses défenses et sa trompe repliée, c'est encore un progrès. La *Presse*, amie du progrès en général, se révolte ici : « Cela m'a toujours déplu, dit M. Paul de Saint-Victor, de voir le grave et sage éléphant réduit au métier de singe et de chien savant. La clownerie, qui fait monter les autres animaux en grade est une dégradation pour l'éléphant. Il me semble voir un patriarche faisant le bouffon. Cette vaste tête, éventée par des oreilles aux plis d'étendard, semble couver les secrets du monde primitif... »

Ces lignes sont remarquables par le sentiment qui les inspire, et par le ton de la protestation. Elles contiennent la chose la plus rare qu'il y ait au monde : le respect des types. M. Paul de Saint-Victor ne proteste pas seulement contre une ignoble torture infligée par l'homme à la bête : il fait cela, mais il fait autre chose. Il proteste aussi contre un manque de respect aux harmonies de la création.

VII

M. Jean Lander ne veut pas que l'hiver soit triste. Il nous offre, en décembre, un bouquet de marguerites en fleurs (1). Félicitons l'habile jardinier. Ses marguerites sont belles et blanches ; elles ont de la grâce, de la fraîcheur et du parfum. Parlons sans figure. Le nouveau recueil de M. Jean Lander ne dépare pas ses précédentes publications. Même simplicité dans le récit, dans les caractères, dans le style.

(1) *Marguerite en Fleurs*, par M. Jean Lander, avec une préface par M. Ernest Hello. — Paris, V. Palmé, 1 vol. in-12, prix 2 fr.

M. Jean Lander n'interrompt jamais la narration pour dogmatiser. Les enseignements qu'il donne, j'allais dire, qu'il inspire, ne dérangent rien dans son discours. La leçon n'intervient jamais : mais le récit porte avec lui sa conclusion discrète, qui s'en dégage à tout moment.

Le volume s'ouvre par une nouvelle bretonne : *L'héritage*. Viennent ensuite de courts et naïfs récits, parmi lesquels j'indiquerai de préférence *le Mariage de ma tante Nicole*, *Eglantine* et *les Amours de Fanchonnette*. Le volume se termine par trois *Contes de Noël*. Tout cela forme un ensemble varié : les paroles justes, sensées, les tableaux vifs et lumineux, les émotions profondes et inattendues abondent dans ces pages. Un art instinctif préside à l'ordonnance de ces petits drames, et ces drames sont dramatiques, car la joie et l'ordre, ordinairement séparés, s'y donnent la main. Comme ces drames sont vivants, et que Dieu s'y fait bien sentir, il en résulte pour l'âme une impression très-saine : ils font croire à la Providence, et la tirent des domaines de l'abstraction, pour la faire goûter dans la vie.

Le volume est accompagné d'une saisissante préface de M. Ernest Hello.

« Ce petit livre, dit M. Hello, a pour but, si je ne me trompe pas, de réparer l'honneur des Fleurs des champs.

« On les a fait mentir : il faut rétablir leur langage ; car la réparation des honneurs outragés n'est pas une chose inutile. Les Fleurs des champs peuvent porter l'homme vers la vie, ou le porter vers la mort. »

Lisez le livre de M. Jean Lander, et vous verrez que les Fleurs des champs portent l'homme vers la vie.

GEORGES SEIGNEUR.

BULLETIN LITTÉRAIRE

LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST ILLUSTRÉE, par M. Louis Veuillot (1).

Le mauvais livre de M. Renan, ce poison détestable, a été placé entre deux contre-poisons, la *Vie de Jésus* du Dr Sepp, qui avait paru avant l'œuvre de notre Judas et la *Vie de Jésus* de M. Louis Veuillot qui a paru depuis. Ce ne sont pas là des refutations, notez-le bien, mais des contre-parties. Et les contre-poids, à notre avis, valent toujours mieux que les réfutations.

Nous n'avons pas à faire longuement l'éloge de la dernière œuvre que nous venons de citer. Cette œuvre, d'une beauté calme et reposée, a révélé de nouvelles faces dans le talent de M. Louis Veuillot.

Nous connaissions le grand polémiste, le premier des publicistes de ce temps, tel qu'il se montre dans les douze volumes des *Mélanges*, dans les *Libres-penseurs*, dans le *Droit du Seigneur* et dans l'*Esclave Vindex*. Nous connaissions le grand écrivain, le romancier, le nouvelliste charmant, le paysagiste ému, tel qu'on le voit dans *Corbin et d'Aubécourt*, dans le *Ça et Là*, dans *Pierre Saintive*, dans *Les Nattes* et dans la *Petite philosophie*. Mais ce que nous ne connaissions pas encore, c'était ce théologien doublé d'un écrivain, c'était ce commentateur solide des Pères de l'Église et des docteurs, c'était ce ton magistralement humble, c'était ce charme puissant qui est partout présent dans la *Vie de Jésus-Christ* de M. Louis Veuillot.

On a eu la très-heureuse pensée de donner à ce beau livre la parure d'une typographie magnifique, parure que les catholiques savent trop rarement donner aux œuvres de leurs plus chers écrivains. Puis, on a complété l'écrin, en y plaçant six gravures allemandes, dues à des maîtres. Quel chrétien serait assez barbare pour ne pas aimer ces pures, ces austères et joyeuses images de Dusseldorf, qui font tellement contraste avec notre imagerie à paillettes et à ressorts ? Ce sont les seules images qui pouvaient ne pas déparer le chef-d'œuvre de M. Louis Veuillot.

Ch. Mullinger.

L'HOMME-DIEU, conférences prêchées à la métropole de Besançon, par M. l'abbé Besson, supérieur au collége de Saint-François-Xavier. Un volume in-8 de 460 pages.

LA BONTÉ, extrait des conférences du R. P. Faber, supérieur de l'Oratoire à Londres, traduit par un religieux de Saint-François, petit volume in-12. — Chez M. Ambroise Bray, libraire-éditeur, 20, rue Cassette, ci-devant rue des Saints-Pères.

Voici deux ouvrages bien remarquables tous les deux, éminemment utiles, le premier par un enseignement doctrinal de la plus haute portée et cependant toujours parfaitement clair et lucide; le second par un enseignement pratique et qui peut non seulement nous faire faire des progrès rapides dans la voie du bien, mais contribuer à adoucir même les peines de la vie présente en nous conciliant l'affection de ceux qui nous entou-

(1) Un très-beau volume grand in-8° avec filets et gravures. Prix, 16 fr. broché. Chez V. Palmé, éditeur, 22, rue Saint-Sulpice, et à Poitiers chez Oudin.

rent. C'est effectivement, si l'on excepte les grands coups dont nous frappe la divine Providence dans notre corps par les maladies et les infirmités, dans notre cœur par la perte de ceux que nous aimons, c'est de nos semblables, de nos relations avec eux que nous viennent les plus habituelles de nos peines. Et après avoir fait cette observation si vraie, le P. Faber ajoute : Nous avons cependant le pouvoir d'y remédier de la manière la plus efficace, par la bonté. Avec de la bonté, toutes les personnes que nous voyons finissent par nous aimer, éviter tout ce qui pourrait nous affliger, et lorsque le malheur nous frappe, nous soutenir, nous consoler, nous fortifier par leur affectueuse sympathie. Si elles ne peuvent nous ôter la souffrance du corps, les déchirements de l'âme, elles en adoucissent l'amertume en souffrant de nos douleurs, en pleurant de nos larmes. Voilà ce que le P. Faber nous fait admirablement sentir. Mais s'il se bornait à nous le dire, il n'aurait rempli que la plus faible partie de sa tâche, il nous aurait répété ce que nous sentons tous instinctivement. La partie essentielle de son petit livre, c'est de nous apprendre ce que c'est que la bonté et comment nous devons la pratiquer. Aussi après avoir parlé de la bonté en général, il nous enseigne ce que c'est que la bonté dans les pensées, et comment il faut toujours nous en pénétrer, même quand nous prévoyons ne pouvoir les formuler, pour être assurés de ne point en manquer ni en paroles, ni en actions, et il traite avec tous les détails nécessaires de la bonté en paroles et de la bonté en actions pour que nous puissions les connaître parfaitement et les pratiquer. Nous ne devons point le dissimuler, en lisant ce petit livre il nous arrivera probablement à tous, qui que nous soyons, de faire plus d'un fâcheux retour sur nous-mêmes. Selon l'énergique mais juste expression de M. Louis Veuillot, c'est un maître homme que ce P. Faber qui nous presse, nous torture, nous déchire sans pitié. Mais n'est-ce pas là un avantage? Que serait pour nous un enseignement quelconque si nous n'y gagnions pas de nous mieux connaître ? Plus d'une fois, en le lisant, la réflexion nous convaincra que nous sommes bien éloignés de la véritable bonté, mais nous y apprendrons le moyen de n'en plus sortir.

Si la petite brochure du P. Faber est un véritable chef-d'œuvre dans sa brièveté, *l'Homme-Dieu* de M. l'abbé Besson est un ouvrage capital et qui prendra place, au premier rang, dans toutes les bibliothèques formées d'ouvrages solides et sérieux. Il se compose de dix-sept conférences qui ont été prêchées le carême dernier à la cathédrale de Besançon, souvent en présence de S. Em. le Cardinal Matthieu qui, dans l'approbation qu'il a donné pour leur impression, déclare qu'ils les a *encouragées et provoquées*. Si nous disons qu'elles ont pour but principal d'établir d'une manière irréfragable la Divinité de Jésus-Christ, on pensera certainement que c'est encore une réfutation du livre de M. Renan. Non, ce n'est pas une réfutation, c'est un traité complet sur ce dogme essentiel, seule base du christianisme, et, pour qu'il fut réellement complet, M. l'abbé Besson commence par établir la notion de Dieu, en démontrant la nécessité de son existence, et en prouvant que la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, n'est parvenue, dans le paganisme et la philosophie qu'à des erreurs insoutenables. La religion catholique seule en donne une no-

tion convenable et satisfaisante. Il étudie ensuite l'homme qui a évidemment le souvenir d'un bonheur perdu et auquel il s'efforce de remonter, but qu'il ne peut atteindre que par une réparation dont à lui seul il est incapable, ce qui a nécessité l'intervention de l'Homme-Dieu dans lequel la Divinité s'unit à l'homme sans se confondre, et s'en distingue sans s'en séparer, adorable chef-d'œuvre de la miséricorde divine, qui pouvait seule réhabiliter l'homme.

L'éloquent orateur étudie ensuite la naissance, le caractère, la parole, la doctrine, les miracles de l'Homme-Dieu. Sur ce point les prestiges du spiritisme, ce nom actuel de la magie, qui pour se faire accepter de nouveau et passer pour un progrès de l'intelligence a pris un nom qui semble le distinguer de la sorcellerie si décriée, dont on était parvenu à nier l'existence en détruisant généralement la croyance au diable; les prestiges du spiritisme ont obligé l'auteur à bien établir la distance infinie qui les sépare des vrais miracles par leur nature, leurs moyens, leurs résultats. Il examine ensuite les prophéties de l'Homme-Dieu, concluant la certitude de l'accomplissement de celles qui regardent les temps à venir de la réalisation si complète, si remarquable de celles qui regardent les temps déjà écoulés. Il discute ensuite le témoignage que l'Homme-Dieu se rend à lui-même, les biens qu'il a légués à l'humanité, sa mort et sa résurrection, et partout ressortent admirablement les caractères de la divinité.

Dans une analyse aussi sèche, aussi restreinte, nous n'avons prétendu que donner un aperçu du plan général de ces conférences, et le peu que nous avons dit doit faire juger de l'excellence de ce plan. Ce n'est point, on doit en être maintenant convaincu, une simple réfutation de l'ouvrage de M. Renan; c'est une exposition bien complète des enseignements de la foi catholique, de la solidité de leurs preuves, de leur incontestable vérité. Si nous avions voulu faire entièrement connaître un ouvrage aussi substantiel, il nous aurait fallu entrer dans des détails qui auraient entraîné bien au-delà des bornes d'un article. Notre but devait être simplement d'en donner une bien faible idée. Nous espérons qu'elle sera de nature à engager nos lecteurs à lire et à méditer un livre aussi bon et aussi solide. Nous n'avons pas parlé du style, qu'il nous soit permis pour le faire apprécier de citer un passage qui éclaire un fait généralement assez mal connu, la ruine entière du temple.

Après avoir raconté comment, malgré les efforts de Titus, le temple avait été brûlé à la prise de Jérusalem, il ajoute : « Cependant il manque un trait à l'accomplissement de l'oracle. Les flammes n'avaient pu pénétrer au sein de la terre, et les pierres de l'édifice restaient encore enfouies. N'en soyez pas en peine. Trois siècles après, Julien a résolu de faire mentir l'Évangile en rebâtissant le temple. Venez, juifs et païens, l'apostat vous appelle; venez, rejoignez-vous des bouts de l'univers, unissez vos efforts et faites réussir l'entreprise. L'or, les bras, le zèle, la puissance, tout la favorise. Des familles entières vendent leur vaisselle d'argent ou la refondent pour en faire des bêches, des truelles. Des femmes juives apportent le prix de leurs pierreries, de leurs bijoux; d'autres, mêlées aux ouvriers, portent l'enthousiasme jusqu'à recevoir dans leurs robes les plus précieuses, la terre tirée des décombres. La direction de l'entreprise est confiée

aux fonctionnaires les plus élevés en grade, et Julien place à leur tête Alype, comte d'Antioche, l'un des confidents les plus intimes de la pensée impériale qui partageait toutes les préoccupations littéraires, politiques et religieuses de son maître. Les Juifs, ivres de joie et d'orgueil, s'imaginent que le jour de la vengeance et des représailles est arrivé. Ils insultent et menacent les chrétiens en rentrant à Jérusalem. « Nous vous traiterons, disaient-ils, comme les Romains nous ont traités autrefois et nous raserons vos temples au niveau du sol. » Inutile espérance! Voyez l'évêque Cyrille passer, avec un dédaigneux sourire, au milieu de cette foule émue. « Ils ne mettront pas seulement une pierre sur une autre, disait-il. » Cependant les travaux commencent. Les anciens fondements de l'édifice sont arrachés sans peine; tout est détruit, tout est dispersé ? ce n'était que l'accomplissement de la prophétie. Encouragés par ce premier succès, les travailleurs tracent les fondations nouvelles. Peine inutile, la terre s'ébranle, les vents se déchaînent, tout s'enfuit. On veut descendre plus avant, mais au moment où les instruments commencent à s'enfoncer dans la terre, de vastes globes de feu jaillissent du sol entr'ouvert et enveloppent les ouvriers dans un tourbillon de flamme et de fumée. L'entreprise est donc inutile! Mais ni les Juifs, ni Julien n'en veulent rien croire. Le premier effroi se dissipe et on revient à la charge. Trois fois le feu s'échappe des terres éboulées, trois fois les ouvriers tombent à genoux et poussent vers le ciel des cris de terreur. Aux prodiges qui éclatent pendant le jour, succèdent les feux nocturnes, les foudroyantes apparitions; des globes de feu circulent dans l'air et y dessinent la forme d'une croix; l'empreinte en demeure marquée sur les objets voisins, on la trouve avec effroi jusque sur les habits des assistants. C'en est fait. Il faut abandonner l'ouvrage, et il n'en reste d'autre trace qu'une démolition plus complète du temple, et par conséquent un accomplissement plus littéral de la prophétie de Jésus-Christ. ».

Ce fut effectivement alors que fut complétement réalisée la célèbre prophétie de Notre-Seigneur (Saint Marc XII-2), affirmant qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de ces magnifiques bâtiments. L'incendie n'avait pu consumer les pierres qui étaient demeurées entassées. Ce furent précisément les efforts des Juifs obstinés et de Julien l'apostat pour démentir la prédiction, qui en produisirent l'exécution littérale. Les prodiges qui mirent les travailleurs en fuite, sont attestés par Ammien Marcellien, auteur païen et officier distingué des armées de Julien, dont il a écrit la vie.

Marquis DE ROYS.

BARONII ANNALES ECCLESIASTICI. 2e vol. in-4, 644 pag., 1864. — Guérin, Bar-le-Duc. — Palmé (Paris.)

ANCIENNE ET NOUVELLE DISCIPLINE DE L'ÉGLISE par THOMASSIN, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, par l'abbé ANDRÉ, 2e vol. grand in-8. 608 pag. — Guérin, Bar-le-Duc — Palmé, (Paris), 1864.

DYONISII PETAVII OPUS DE THÉOLOGIUS DOGMATIBUS. 2e vol. grand in-8. 632 pag. — Guérin, Bar-le-Duc. — Palmé (Paris), 1864.

Nous réunissons ces trois volumes, parce que déjà nous avons publié un

article général sur chacun de ces ouvrages en particulier, qu'ils ont été mis en vente ensemble, et que le peu d'espace dont nous disposons nous oblige de nous restreindre afin de pouvoir parler de tout. Le tome second des Annales de Baronius nous raconte, année par année, l'histoire de l'Église depuis l'an 72 jusqu'à l'an 255. Pendant ce laps de temps dix-huit papes se succédèrent au gouvernement de cette Eglise; leurs noms sont: S. Leu, Clet, Clément, Anaclet, Evariste, Alexandre, Sixte, Telesphore, Pie, Cruicet, Soter, Eleuthère, Victor, Zéphirin, Calixte, Urbain, Pontien, Fabien. C'était un honneur dangereux alors que d'être au gouvernail de la barque de Pierre; la persécution sévissait et frappait souvent la tête de cette société chrétienne qu'elle prétendait anéantir. Les papes vivaient peu de temps et mouraient presque tous martyrs. On ne saurait se figurer, quand on ne connaît pas les Annales de Baronius tout ce qu'offre d'intérêt dans sa forme cette histoire de l'Eglise dont les événements se mêlent aux événements de l'histoire profane. Un ouvrage comme celui-ci présente d'immenses ressources à la science sacrée et à la science profane; c'est un de ces ouvrages que doivent nécessairement consulter tous ceux qui s'occupent un peu sérieusement de science historique, religieuse et profane. Nous ne pouvons que féliciter le P. Theiner de l'heureuse idée qu'il a eue, de mettre à la fin de chaque année les notes critiques de Pagi qui y ont trait. On commence, avec ce second volume, à bien comprendre tout ce que cette innovation a d'avantageux, et tout ce qu'elle apporte de clartés à l'œuvre principale. Jamais époque n'a été plus féconde en grandes entreprises que celle-ci; il n'y a pas à désespérer d'un pays ou des réimpressions comme celles des *Bollandistes et des Annales ecclésiastiques* réussissent, c'est une preuve qu'il y a encore bon nombre d'esprits sérieux, et que le niveau intellectuel n'a pas baissé parmi nous. Au reste, on ne comprendrait pas qu'un homme intelligent restât indifférent à des publications de ce genre.

Le second volume de *l'Ancienne et Nouvelle discipline de l'Église* qui tiendra lieu, il ne faut pas l'oublier, de tout traité de droit-canon des clercs, s'occupe du second ordre des clercs et des congrégations. Cet ordre prend dans le volume 464 pages. Nous avons à signaler des notes nombreuses dues à l'abbé André; nous en avons compté une quarantaine, dont quelques-unes assez étendues. Elles ont trait pour la plupart à ce qu'il y a de changé en certains points de la discipline, depuis le temps ou écrivait Thomassin jusqu'aujourd'hui. Ainsi l'on suit, à travers les années, les diverses transformations de la tonsure et de la chevelure des clercs et de leur habillement. L'abbé André nous donne l'histoire du pallium; il complète ce qu'a écrit le P. Thomassin sur la crosse des évêques; il dit ce qu'on fait du célibat ecclésiastique depuis la Convention les tribunaux et les assemblées; il expose la discipline actuelle par rapport à la récitation de l'office et à l'obligation qui incombe aux chanoines de chanter, sous peine de ne pas satisfaire à leurs devoirs; il explique les noms que l'on donnait avant la révolution à différentes sortes d'hôpitaux qui n'existent plus; il nous apprend ce qu'est le vice-chancelier et ses attributions dans l'Eglise romaine dont il occupe l'une des premières places; il nous parle des nonces apostoliques et de leurs pouvoirs; il nous fait connaître ce qu'était

autrefois le grand aumônier et ce qu'est devenu depuis cette dignité. Une longue note s'occupe des cardinaux et du cardinalat; une autre des chapitres et des modifications profondes que leur a fait subir la révolution. L'abbé André a cherché quels étaient les papes qui avaient appartenu à des ordres monastiques, et il nous en donne la momenclature à la page 577. Beaucoup d'autres notes dont nous ne parlons pas traitent des points historiques et les résolvent. On voit par ce rapide aperçu la part de l'abbé André dans la réimpression de l'ouvrage de Thomassin, et l'on comprend tout ce que son travail y ajoute d'intérêt et d'utilité.

Le second volume du P. Pétau continue de s'occuper de Dieu et de ses propriétés. Le livre huitième de ce traité ouvre le volume. Il a pour objet de nous instruire sur la Providence et sur les différents noms donnés à Dieu. L'auteur, après avoir défini la Providence, prouve son action dans le monde par de nombreux arguments empruntés à la raison, au témoignage de la nature même de Dieu et à la façon dont se comportent dans l'univers les objets créés; ensuite il en vient aux objections qu'il expose et réfute. Arrivent les noms de Dieu. Après avoir montré qu'à proprement parler Dieu n'a pas de nom, il ajoute que cependant on lui en a donné très-justement quelques-uns tirés de ses émanations divines, et il examine chacun de ces noms. Ici, comme précédemment et comme toujours, il réfute les erreurs qui s'attaquent aux points de doctrine qu'il traite. Le livre neuvième et le dixième parlent très en détail des deux grandes questions de la prédestination et de la réprobation. Le P. Pétau résout en 43 chapitres les divers points des doctrines qui y ont trait. Ici, les erreurs qui ont attaqué la doctrine catholique ont été nombreuses; aussi le P. Pétau, leur fait la part très-large; surtout à celles qui ont eu pour champion le trop fameux Calvin. Après le traité de Dieu nous trouvons celui de la Trinité. Dans une préface partagée en six chapitres, l'illustre théologien parle du dogme en général et nous rapporte, à son sujet, la tradition des trois premiers siècles. Dans le premier livre il cite les passages des anciens philosophes platoniciens qui ont pour objet la Trinité. Il relate l'opinion des Pères avant Arius et prétend que leur doctrine est différente de la doctrine catholique au moins quand à la façon de s'exprimer. Cette manière de voir plus que hasardée le contraignit à une justification que l'on trouvera à la fin du traité de la Trinité dans le troisième volume. Il examine la question de la contestation sur la divinité du Saint-Esprit, il dit les hérétiques qui ont nié qu'il fut Dieu, les conciles tenus contre eux et la dissimulation de quelques catholiques qui n'ont pas osé ouvertement se déclarer sur ces articles. Le second livre qui termine le présent volume contient les arguments des hérétiques et des catholiques sur la Trinité; il y fortifie les uns, réfute les autres, et montre la distinction des personnes contre les Juifs et les Sabelliens.

A. VAILLANT.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

LA MYSTIQUE DES AUTELS

Dans un article précédent (V. le n° du 25 juillet), nous avons exposé la mystique des églises gothiques, afin d'appeler l'attention des architectes, et de ceux qui leur confient l'exécution ou la restauration des édifices sacrés, sur un des plus graves sujets qui se rattachent au culte divin. L'Église ne fait ou n'admet rien sans motif, et, comme elle n'emploie aucun objet sans le bénir avant de l'approprier à son usage, de même chacune de ses cérémonies, chacun de ses actes et de ses usages a un sens, souvent profond et mystérieux, qu'il n'est point permis d'ignorer, et dont il n'est pas permis de s'écarter quand on le connaît. L'ignorance ou la transgression en pareille matière sont également répréhensibles. Les traditions chrétiennes, toujours respectables, sont les sauvegardes de la foi, et contribuent pour une large part au maintien de la religion. A ce double titre, il y a obligation de s'y conformer. Déjà saint Paul les imposait comme des lois : « Gardez, disait-il, les traditions que nous vous avons enseignées soit de vive voix, soit par écrit. » (II Thess. II, 14.)

Notre premier travail a donc besoin d'être complété, car l'autel est plus que l'église, l'église n'existe même que pour l'autel dans le christianisme complet, c'est-à-dire dans le catholicisme. Les protestants ont des temples sans autels, et c'est une déduction logique de leur foi mutilée, car le Christ-Dieu étant supprimé, il ne reste plus de victime; et en l'absence de la victime, il n'est pas besoin d'autel.

« L'autel, c'est le Christ, *altare quidem sanctæ Ecclesiæ ipse est Christus*, » dit le Pontifical. (De ordinat. Subdiac. in orat. Adepturi...) L'autel est de pierre (1), parce que le Christ est la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice chrétien. (Ephes., II, 20.) La pierre vivante à laquelle doivent venir se superposer et s'unir toutes les pierres dont se compose l'Église vivante (I Pierre, II, 4) ; la pierre mystique du désert dont les eaux figuratives désaltéraient le peuple élu (I Cor.,

(1) Cette règle se trouve établie, ou plutôt confirmée, dès le commencement du sixième siècle, par le concile d'Épaone.

X, 4) ; la pierre de jaspe et de sardoine, dure, polie, éblouissante de lumière, inaltérable, que le fer ne saurait entamer. L'Église pousse même plus loin cette divine allégorie, car elle ajoute que les « parements de l'autel sont les membres véritables du corps mystique de Jésus-Christ, qui l'environnent comme un vêtement de gloire, suivant la parole du Psalmiste : Le Seigneur a revêtu son vêtement de gloire et commencé son règne ; *Dominus regnavit, decorem indutus est.* » (Pontific., ibid.)

C'est pour cette raison que nos ancêtres plaçaient les statues des apôtres autour de la table de l'autel, en dessous, le Christ n'étant complet qu'avec le collége des douze.

Tout prêtre donne l'onction de l'huile sainte et du saint chrême au néophyte qu'il vient de baptiser, et rend ainsi plus réel encore le nom de chrétien qu'il portera dorénavant (*Christianus à Christo* et *Christus à chrismate*) ; or l'évêque seul consacre les autels, et il les consacre par les mêmes onctions : de la sorte, l'autel devient partie intégrante du corps mystique du Christ et d'une manière plus solennelle ; non, sans doute, en qualité de membre vivant et raisonnable ; mais du moins comme partie accessoire et insensible du corps vivant et sensible ; telle est la chevelure par rapport au corps humain. L'auteur du *Pré spirituel* (Ch. I et X) ajoute que Dieu donne un ange gardien à l'autel consacré : l'Église, sans approuver ni improuver une telle doctrine, formule cependant ses oraisons de façon qu'il est facile de l'en déduire, car le pontife consécrateur commence par réclamer jusqu'à deux fois la présence des saints anges dans le lieu saint, et termine la cérémonie en l'implorant une troisième fois en faveur de l'autel qu'il vient de consacrer : « Que les anges de la lumière l'environnent, et que la splendeur de l'Esprit-Saint l'illumine. » (Pontific. de Eccles. dedic. ultima præfatio.) Il avait prié d'abord le Seigneur d'envoyer du haut des cieux un ange bienveillant, et de l'établir dispensateur et gardien des dons et des grâces dont l'Église conservera le trésor.

Rien de plus solennel, de plus touchant et de plus instructif que la consécration d'un autel. Disons d'abord que le prélat consécrateur bénit pour la circonstance une eau qui ne doit servir à aucun autre usage. Il y mêle du sel, de la cendre et du vin : du sel, pour symboliser la divine sagesse, et rappeler aux chrétiens l'assaisonnement spirituel qu'ils doivent mêler à leurs œuvres ; de la cendre, pour signifier les sentiments et les œuvres de pénitence nécessaires aux pécheurs qui viendront implorer leur grâce ; du vin, pour exprimer l'abondance

des dons du Seigneur, qui est lui-même la vigne mystique, ainsi qu'il le déclarait à ses apôtres : *Ego sum vitis vera.* (Jean, XV, 1.) Et le pontife prend soin d'expliquer ces allégories, afin qu'on ne puisse se tromper sur leur sens. Il consacre ensuite l'autel en cinq endroits, au centre et aux quatre angles, avec cette même eau, en souvenir des cinq plaies du Sauveur ; puis il en fait le tour à sept reprises en l'aspergeant, afin de marquer par là les sept dons du Saint-Esprit, dont cet autel sera le dépositaire.

Après avoir consacré successivement avec l'eau les huiles saintes et le saint chrême le tombeau où les reliques vont être enfermées, après les y avoir révérencieusement introduites, et consacré la pierre qui doit les recouvrir, il la scelle avec du mortier bénit, détrempé de la même eau, la bénit une dernière fois et reprend la consécration de l'autel.

Il le consacre deux fois encore, la première avec l'huile sainte, la seconde avec le saint-chrême ; et ces trois consécrations sont en rapport avec les trois alliances que Dieu a successivement contractées avec l'homme, sous la loi de nature, sous la loi de promission et sous la loi de grâce; la première avec Noé après le déluge, la seconde avec Abraham et la troisième en Jésus-Christ. Sous l'empire de la seconde alliance, les prêtres, les autels, les instruments du culte divin durent être consacrés avec l'huile seulement; le chrême était réservé pour l'alliance suprême, en Jésus-Christ. Le sens des prières que le pontife adresse à Dieu pendant cette auguste cérémonie s'élève aussi graduellement et de la même façon. D'abord il supplie le Seigneur de bénir l'église et l'autel, ensuite il le supplie de les bénir et de les sanctifier, et enfin de les bénir, de les sanctifier et de les consacrer.

Or, si l'autel est l'image mystique du Christ, tout ce qui le constitue a dû être rigoureusement déterminé par l'Église ; un si grave et si important symbolisme ne pouvant être laissé à l'arbitraire de chacun ni subordonné aux goûts variables du siècle.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu à l'origine une forme arrêtée pour les autels. On célébra d'abord les saints mystères sur les tombeaux des martyrs ou auprès, les tombeaux étant disposés autour de l'autel, comme aux catacombes; ensuite sur des tablettes de pierre supportées par une ou plusieurs colonnes et établies au-dessus de quelques reliques insignes. Plus tard, aux dixième et onzième siècles, par exemple, on posa les tablettes de pierre sur une colonne de maçonnerie dans laquelle on avait ménagé une logette, pour y mettre des reliques

de toute sorte, de saints ossements, des parcelles de la croix, des vêtements de Jésus et de Marie, des Agnus-Dei, des fragments de quelque rocher vénéré de la Palestine, le Golgotha, le mont de Nazareth, de Bethléem, du Thabor, des feuilles ou du bois des oliviers de Gethsémani, etc., et c'est à cette forme d'autel que se rapportent principalement les cérémonies consécratoires encore d'usage. On conçoit que de tels autels avaient besoin d'être parés d'étoffes précieuses, lorsque les marbres n'étaient pas d'un emploi commun et que le bois était banni de leur construction. On fut longtemps avant de les surélever au-dessus du pavé des temples, à cause de cette défense portée par la loi de Moïse : «Vous ne monterez point à mon autel par des degrés. » (Exod., XX, 26.) Le christianisme se greffa ainsi au mosaïsme par une multitude de rites et d'usages, et il ne pouvait en être autrement, puisque les premiers chrétiens sortirent du judaïsme, et que les Juifs n'étaient que trop attachés à leurs usages, qu'ils croyaient devoir être éternels, irréformables; un grand nombre voulaient même conserver toute la loi, et ne regardaient le christianisme que comme une efflorescence plutôt qu'une substitution. Ces usages conservés à l'origine servirent du moins de transition.

Et quant à la célébration des saints mystères sur les tombeaux des martyrs, saint Jean y fait déjà une allusion évidente dans l'Apocalypse : « J'ai vu, dit il, sous l'autel les âmes de ceux qui ont versé leur sang pour la cause de Dieu et de l'Évangile, et ils disaient : Jusques à quand, Seigneur, différerez-vous la vengeance qui est due à notre sang?» (Apoc., VI, 9.) Cette coutume, l'Église ne s'en est plus écartée par la suite : dans tout autel, quelle que soit sa dimension, il y a des reliques, et tout autel est ainsi un tombeau. Quand il y a consécration solennelle, la déposition des reliques se fait avec une grande solennité, avec veillée et office des morts, procession, chant des hymnes, encensements. C'est une inhumation dans toutes les formes et avec tout le respect dû au corps saint qui doit attendre là désormais le jour de sa glorieuse résurrection.

Cependant la partie principale de la solennité se rapporte à la pierre elle-même, et elle est plus sainte que les reliques, parce qu'elle remplacera par une sainte réalité les autels figuratifs de Melchisédech, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, perpétuera le sacrifice de la croix, deviendra ainsi le moyen des grâces divines et un intermédiaire entre le Christ et ceux qu'il a rachetés pour être ses frères.

Primitivement, les autels furent seuls consacrés; la consécration des

églises remonte au pape Félix III, mort en 492; c'est lui qui en institua l'usage, dit le savant Guillaume Durand dans son Rational.

Dans les temps reculés, la tablette de pierre n'était souvent que de grandeur à recevoir le calice et l'hostie; alors la colonne centrale, que le Pontifical appelle du nom de *stipes*, un pieu, était plus mince. En élargissant l'autel, on lui donna pour support trois colonnettes rangées sur une même ligne, ou quatre, placées sous les angles, pour plus de solidité, ou cinq, dont une au centre, ou même six. Une colonne, c'était le pied de la croix, *stipes;* trois, les trois adorables personnes de la Sainte Trinité; quatre, les quatre Évangélistes et le Sauveur; cinq, les plaies du Seigneur; six, Jésus-Christ restaurant par sa mort l'œuvre des six jours ruinée par le péché. (Hebr., II, 10, et suiv.) « Tout ayant été fait à cause de Lui, dit saint Paul, et une multitude de frères lui ayant été adjoints dans la gloire, il était convenable qu'il consommât l'œuvre par sa passion. » Il existe à la Bibliothèque publique de la ville de Valognes un de ces autels à quatre colonnettes, consacré l'an 697, neuvième année du règne de Thierri de Chelles: c'est un monument aussi curieux qu'important, et précieux par la longue inscription en lettres onciales qu'il porte sur son pourtour.

L'autel était isolé, c'est-à-dire qu'on en pouvait faire le tour, comme le Christ en croix était lui-même isolé sur le rocher de Golgotha. Les autels adossés à des murailles ou à ce qu'on appelle des rétables sont d'invention moderne; invention malheureuse, qui fait ressembler des autels à des buffets, et tolérable tout au plus à l'égard des petits autels. Comme cela ils sont plus faciles à parer, nous le savons, mais parure et bon goût, et surtout parure et liturgie ne sont pas la même chose. Les autels isolés s'appellent encore autels à la romaine : c'est qu'ils sont demeurés d'un usage plus constant à Rome; puissent les autels à la française ne les y pas détrôner, et c'est la preuve du respect plus grand qu'on a dans la capitale du monde chrétien pour les traditions chrétiennes. Les cérémonies du Pontifical se rapportent toutes à des autels dont on peut faire le tour.

La croix et les chandeliers se posaient par terre ou sur un banc, du côté opposé à celui que devaient occuper le célébrant et ses ministres, et assez loin pour ne pas nuire à la circulation. Deux cierges, c'est le nombre originel et mystique prescrit par la rubrique. Un plus grand nombre n'est toléré exceptionnellement que dans les grandes solennités et en l'honneur de l'évêque, quand c'est lui qui dit la messe.

Lorsqu'on jugea à propos d'élever le palier, afin que l'autel et ses

ministres fussent plus en vue pour le peuple, il n'y eut encore qu'un degré. Un degré, trois, cinq ou sept; les liturgistes réclament unanimement contre les nombres deux, quatre ou six. Un degré, c'est le symbole de la sainteté suréminente du ministre, qui s'élève au-dessus du peuple, que ses mains vont bénir et à qui il va distribuer les grâces d'en haut. Trois degrés, c'est le symbole des trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, nécessaires à quiconque veut s'élever jusqu'à Dieu, et par conséquent au ministre de l'autel; cinq, ce sont les cinq plaies du Seigneur, que le sacrifice de l'autel va rouvrir, pour ainsi dire, afin d'en faire couler de nouveau le sang réparateur du péché; sept, c'est le nombre des sacrements, dont celui de l'autel est le faîte et le couronnement.

L'autel doit avoir ses parements de la couleur employée pour la messe ou la solennité du jour. Ces parements sont un vêtement honorifique, attribué moins à l'autel lui-même qu'aux saintes reliques qui y reposent. Aussi les anciennes rubriques et le Pontifical ne les appellent point du nom de parements, *paramenta*, mais de celui de manteaux, *pallia*. Leur richesse doit être en proportion du degré de la fête; on les orne d'images symboliques, telles que le chiffre du Christ, ou la colombe, qui est l'image de l'âme fidèle, le rameau d'olivier, qui signifie la paix du Seigneur, l'agneau immolé ou l'agneau victorieux, les quatre fleuves jaillissant du pied du trône de Dieu, Jonas émergeant des ondes ou à l'ombre de son lierre, symboles mystiques de la résurrection ou du repos éternel. On doit soigneusement bannir des parements de deuil le sablier, la faux de la mort et autres images purement païennes; celles-ci, en particulier, sont en opposition avec la foi du chrétien. Nos ancêtres peignaient dans ce cas une lampe sépulcrale au chiffre du Christ. Les catacombes, ce saint berceau du christianisme, offrent une mine très-riche à exploiter en tout genre de symbolisme, et il vaut mieux prendre là des images connues et acceptées, que d'en inventer de nouvelles au risque de s'égarer. C'est d'ailleurs la règle prescrite par l'Église : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.*

L'usage a prévalu de supprimer les parements, lorsque les autels sont de matière précieuse ou enrichis de métaux ou de pierreries. On le peut, en effet, puisque la richesse de l'autel tient alors lieu de vêtement et de parure aux reliques des saints; mais pourquoi les supprimer lorsque l'autel est sans aucune richesse ? Et on ne saurait comp-

ter pour telle la légère couche de dorure qu'on y a appliquée parcimonieusement au pinceau. Le symbolisme absent n'est point remplacé de la sorte.

Sous prétexte de la richesse de l'autel, on se dispense d'y mettre le vêtement liturgique, mais sous prétexte d'une cérémonie funèbre, on y met bien un vêtement de deuil nonobstant sa richesse ; quelle anomalie ! Et encore, quand on ne revêt pas du même deuil le tabernacle, qui n'en doit point porter. Mettre en deuil la maison où Dieu réside, à l'occasion de la mort d'un pécheur ! La rubrique le défend d'une manière absolue ; c'est tout au plus si elle tolère le violet en pareil cas, même le jour des Morts et le Vendredi-Saint.

Le tabernacle doit porter des tentures à l'extérieur, lorsque le Saint-Sacrement y réside, soit des tentures blanches, couleur symbolique du Dieu sans tache, soit de la couleur adoptée pour l'office du jour ; et c'est le royal pavillon qui signale la présence du maître adorable. Qui ne sait que le palais où le prince réside porte le drapeau national, le vaisseau amiral le pavillon du commandement, et de même la tente du général ? Et on laisse la résidence de Dieu sans enseigne ! La lampe sainte brûle sans cesse au devant, il est vrai ; mais ce n'est pas assez, puisqu'on accorde souvent un pareil honneur aux statues des saints.

Et d'ailleurs, sans cette tenture extérieure il n'y a plus de tabernacle, à proprement parler, puisque le mot tabernacle veut dire une tente. La tenture qui doit le recouvrir et les rideaux qui doivent l'enfermer, le tabernacle lui-même, ne sont qu'un diminutif de ces riches baldaquins qui environnaient et recouvraient jadis tout l'autel, et au-dessous desquels on suspendait la sainte Réserve dans des ciboires ayant forme de colombe. Souvenirs ou non de l'ancienne loi, c'étaient là du moins de véritables tabernacles. Dans les siècles anciens, les rideaux de ces hauts et riches baldaquins se fermaient avant la consécration sur l'officiant et ses ministres ; et là est l'origine de cette clochette qu'on sonne au moment solennel, pour avertir le peuple qu'il faut adorer. Alors il n'y avait point d'élévation de l'hostie ni du calice, puisque les assistants n'auraient pu la voir.

La forme de l'autel n'est pas indifférente : il doit être carré. Les quatre angles sont en rapport mystique avec les quatre points cardinaux, parce que de tous les points de l'horizon, il doit venir des adorateurs aux autels du Dieu vivant. (Is., XLIX, 12.) La cité mystique de Dieu a trois portes ouvertes vers le levant, dit l'auteur de

l'Apocalypse, trois vers le couchant, trois vers le nord et trois vers le midi, et elles ne sont fermées ni le jour ni la nuit, ajoute-t-il avec le prophète Isaïe. (Is., LX, 11; Apoc., XXI, 25.) Nous disons les angles et non les côtés, parce que c'est aux angles que le Seigneur semblait, dans l'ancienne loi, rapporter toute la sainteté de ses autels. Dans tout sacrifice, le prêtre devait toucher les angles de l'autel avec son doigt imbibé du sang de la victime. C'est aux angles des autels de la loi nouvelle que le pontife a fait les onctions. Les quatre angles de l'autel représentent les quatre extrémités de la croix.

Les chandeliers sont l'accompagnement du crucifix et non de l'autel. Il doit les surpasser de toute sa hauteur, disent les rubricistes, et la raison en est simple : c'est celui à qui l'honneur est rendu, qui occupe le lieu le plus élevé. Il ne faut pas que les cierges flambent au-dessus, ou même atteignent à la hauteur des bras. Les cierges, lorsqu'il y en a plus de deux, se disposent sur une seule ligne et par étages, de sorte que les plus éloignés se trouvent aussi les plus bas, et que le Christ soit au sommet de la pyramide lumineuse, comme étant lui-même la source de la lumière, ou plutôt « la véritable lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. » (Jean, I, 9.) Il n'est pas d'un usage légitime d'en allumer plus de six pour la célébration des saints mystères; la rubrique n'en suppose que six, puisqu'elle détermine six élévations d'encensoir, trois de chaque côté de la croix, (Gavant., I, tit. 20, *in fine*) ; hors de là, il n'y a pas de nombre fixé. Deux cierges allumés aux côtés de la croix, c'est le Christ entre les deux alliances, qu'il résume et qu'il unifie ; *fecit utraque unum.* (Ephes., II, 14.) Quatre est le nombre évangélique, et l'évêque seul y a droit pour une messe non solennelle. Nous avons dit la signification du nombre six ; c'est celui des grandes solennités.

Les cierges doivent être de cire vierge, c'est-à-dire purifiée et blanchie, sans aucun mélange de matières animales, parce que les sacrifices où l'on brûlait la graisse des victimes ont cessé en même temps que l'ancienne loi. Nos ancêtres y mêlaient des parfums (1). On se sert de cire et non d'huile, premièrement parce que l'huile était à l'usage des cérémonies figuratives du temple de Jérusalem et qu'elles ont cessé. La lampe qui brûle devant le Saint Sacrement rappelle suffisamment le chandelier à sept branches et le feu sacré, secondement parce que la cire est un produit des fleurs, chaste comme leur parfum, à l'extraction duquel l'art humain n'a pas eu de part, et qu'il a été

(1) Les marchands d'à-présent y mêlent du suif; c'est un abus criminel.

recueilli par les plus chastes ouvrières. Les abeilles qui la recueillent sur les fleurs et celles qui la pétrissent dans les ruches n'ont point de sexe, et tels sont les anges dans le ciel. Cette image plaisait à nos aïeux.

Nous sommes loin en France de ces saintes traditions et de ces vénérables usages. L'amour du gigantesque, combiné avec l'esprit de parcimonie, a fait inventer ces longues perches de fer-blanc qui portent de maigres flammes dix pieds par-dessus la tête d'un maigre Christ honteusement affaissé sur sa croix ; de sorte que le chétif a l'air d'un supplicié vulgaire, étranger au luminaire de l'autel. Vit-on jamais pareil contre-sens. Le Christ est placé là pour le célébrant, et doit lui être pleinement en vue. Jadis, à Paris du moins, c'est lui qui le portait à l'autel en allant dire la messe. Et à cette occasion, disons un mot des cierges pascals : on en voit, toujours de fer-blanc, qui ont vingt pieds de long, et qui sont supportés par des chandeliers monstres, qui en ont dix ; en suivant la progression, on en fera qui seront hauts comme des cathédrales ; puis après, que fera-t-on?

Le même amour du gigantesque a fait inventer ces grands cartons, dits canons d'autel, barbouillés de rouge, de jaune et de bleu, dont on se sert pour plus de beauté dans les grandes fêtes. Il en est de tel poids et de telles dimensions, qu'on est obligé de mettre des roulettes dessous, pour les traîner, quand il est besoin d'ouvrir le tabernacle, parce qu'on ne peut les porter. Contrairement aux plus simples convenances et à la plus sainte des rubriques, on prive le tabernacle de sa tenture obligée, pour laisser voir une belle porte de bronze doré, et on cache cette même porte, qui a coûté deux cents francs, par une feuille de papier peinturluré, qui a coûté deux francs, non compris le verre et l'encadrement. O logique ! ô bon sens ! L'artiste en fer-blanc veut en remontrer à l'ouvrier en cire, l'artiste en lithochromie, surpasser le fondeur en bronze, l'encadreur ensuite tient à montrer son savoir faire, et ainsi de proche en proche. Pourquoi non, puisque ceux quisont chargés de diriger le trouvent bon ou laissent faire ? La rubrique devient ce qu'elle peut. Il en est d'elle comme des aubes, devenues des paltoquets, depuis que les artistes en tulle de coton se sont avisés de fabriquer des garnitures qui en occupent les trois quarts de la hauteur, tandis qu'elles ne doivent pas dépasser le milieu de la jambe.

Et le Christ ! jusques à quand souffrira-t-on l'hérésie juchée sur les tabernacles? Le Christ-Prudhon, le Christ-Bouchardon sont de belles œuvres, artistement parlant, mais enfin ce sont des hérésies, des hé-

résies foudroyés par la bulle *Unigenitus*. Personne ne dira du moins que celle-ci n'est pas reçue en France. Le Christ en croix avait les bras étendus horizontalement : qu'on aille voir les *Orantes* aux catacombes, à la Platonia, le plus ancien crucifix de l'univers. L'Église de Paris, et elle le mérite bien, ne craint pas de donner un soufflet à sa propre liturgie pour l'amour de l'art : elle chante devant des Christs en croix qui n'ont point du tout les bras étendus vers l'univers, mais élevés vers le ciel :

O Christe, dum fixus cruci
Expandis orbi brachia,
. . . . (*Hymne de None.*)

Le Christ est peut-être plus gracieusement posé comme cela. Eh ! qu'importe ? Il était assez bien comme il lui plut d'être ; c'est une sottise de vouloir le mettre mieux, quand ce n'est pas une hérésie de le mettre autrement (1).

Nous avons dit que la couleur des parements d'autel devait être conforme à celle des offices du jour. Cette diversité de couleurs a, comme tout le reste, sa raison mystique. Il y a quatre couleurs spéciales, le blanc, le rouge, le violet et le noir. Le blanc, symbole de la pureté sans tache, s'emploie aux fêtes de la Sainte Trinité, de la Vierge Immaculée et de tous les saints confesseurs de la foi. On s'en sert aux fêtes de Notre-Seigneur, tant à celles qui ont pour but l'honneur de la sainte Eucharistie, qu'à celles qui se rapportent aux mystères de sa vie humaine, parce que telle est la couleur de ses vêtements dans la céleste gloire, où il règne désormais, au rapport de saint Jean dans l'Apocalypse. (Apoc., I, 14; IV, 4.) Il apparut de même sur le Thabor. (Matth., XVII, 2.) On s'en sert également aux fêtes des anges, parce que c'est la couleur dont ils ont toujours semblé revêtus dans leurs apparitions.

Le rouge est la couleur spéciale du martyre, aussi l'emploie-t-on,

(1) M. Beulé, professeur *nommé* à l'école des Beaux-Arts, disait en son *éloge* d'Hippolyte Flandrin, prononcée dans la séance du 19 novembre dernier : (*Villes et Campagnes du 7 décembre* 1864) « Flandrin se surpasse dans l'invention (?) des figures isolées qui entourent les compositions principales, (à Saint-Germain-des-Prés)..... Aaron avec l'encensoir fumant, Élie foudroyant les faux prophètes de son glaive de feu, Judith offrant au Seigneur ses mains sanglantes et son corps prostitué pour le salut d'un peuple, toute cette foule descendue du Ciel.... » Élie foudroyant les faux prophètes ! — les foudroyant avec un glaive, et qui plus est avec un glaive de feu !!! Où donc a-t-on pris ces belles choses, qui ne sont point dans la Bible ? — Et Judith une prostituée ! celle dont l'Écriture dit : *erat etiam virtuti castitas adjuncta !....* — Voilà comment les représentants modernes de l'art chrétien savent le catéchisme. — Avions-nous tort, dans un article qui nous a valu de grosses injures, de renvoyer ces MM. à une école de frères ?

non-seulement aux fêtes commémoratives des martyrs, mais même à celles qui se rapportent d'une manière spéciale à chacun des instruments de la Passion du Sauveur. La commémoration générale de la Passion est en noir. On s'en sert encore aux fêtes du Saint-Esprit, parce que la dernière, la plus solennelle de ses manifestations, celle du jour de la Pentecôte, s'est accomplie sous la forme de langues de feu.

Le noir est la couleur du deuil. On s'en servit même dans les cérémonies de pénitence jusqu'au temps du pape Innocent III; mais depuis, le violet en a pris la place dans les temps de pénitence et aux cérémonies de propitiation et d'expiation. On s'en sert aussi à la fête des saints Innocents, à moins qu'elle ne tombe le dimanche, parce que leur martyre ne fut pas encore leur triomphe, l'entrée du ciel demeurant fermée jusqu'au jour de l'Ascension; et à la bénédiction des cierges le jour de la Chandeleur, parce que déjà l'âme de la divine Mère fut transpercée d'un premier glaive de douleur par la prophétie du saint veillard Siméon.

Le vert est une couleur intermédiaire, qui sert toutes les fois qu'il n'y a pas lieu d'user des couleurs spéciales qui viennent d'être indiquées.

Un mot encore sur le luminaire. Il ne faut pas s'imaginer que les cierges de l'autel sont une continuation et une transformation des torches en usage dans les catacombes au temps des persécutions. Sans doute les réunions ne pouvaient avoir lieu qu'à la lumière des torches dans ces profonds souterrains, mais il n'y a nul rapport; le luminaire de l'Église est entièrement symbolique. Il ne peut y avoir nul rapport entre les torches des catacombes et les cierges de la Chandeleur: ceux-ci sont une allusion aux paroles du saint vieillard; nul rapport avec les splendides illuminations de la Théophanie dans l'ancienne Église d'Orient : elles avaient pour objet les glorieuses manifestations du Seigneur aux jours de l'adoration des Mages et du baptême sur les bords du Jourdain. Ce n'est point en souvenir des catacombes qu'on met un cierge à la main des baptisés, qu'on en environne la bierre des morts, qu'on en allume au lit des mourants. « Dans tout l'Orient, disait saint Jérôme dès le quatrième siècle, on allume des cierges en plein jour dans les églises, non pour dissiper les ténèbres, mais en signe de joie; afin de rappeler par cette lumière sensible la lumière spirituelle dont a parlé le Psalmiste, lorsqu'il a dit: Votre parole, Seigneur, est un flambeau qui m'éclaire et qui dirige mes pas dans le chemin de la vertu. (Œuvr., tom. IV, Ire part., p. 284.)

L'autel est le sommet du christianisme ; toutes les voies s'y élèvent et y convergent, tous les dons en découlent. Ainsi les émanations de la terre et des mers montent vers les hautes régions de l'air, où elles s'épaississent en nuages qui vont porter à la cime des montagnes le tribut de leurs eaux, puis de la cime des montagnes redescendent ces fleuves bienfaisants qui répandent alentour la fécondité et la richesse.

L'existence serait un faible bienfait pour l'homme sans la rédemption : *Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset.* (Office du Samedi Saint.) Or la rédemption elle-même laisserait encore le bienfait incomplet et souvent inutile, en l'absence de la nourriture supersubstantielle qui maintient la vie. Le troupeau, fût-ce celui du plus riche des maîtres, périrait infailliblement, si l'aliment ne croissait dans ses pâturages. L'institution de la divine Eucharistie était donc le nécessaire complément de la rédemption, et le Christ ne pouvait se contenter d'avoir racheté le troupeau au prix de son sang, il lui devait ensuite la vie. Or c'est en Lui qu'est la vie : *In ipso vita erat (a principio)* (Jean, I, 4) et davantage, c'est Lui qui est la vie : *Ego sum resurrectio et vita... Sum via, et veritas, et vita.* (Jean, XI, 25; XIV, 6.) Comment donc communiquera-t-il la vie, sinon en se communiquant lui-même? Aussi disait-il : « Ma chair est vraiment un aliment, mon sang vraiment un breuvage ; si vous ne mangez ma chair, si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie. (Jean, VI, 53 et suiv.) Le Christ attendait le moment de sa passion avec d'inexprimables angoisses : *coarctor usque dum perficiatur* (Luc, XII, 50) ; mais il attendait celui de l'institution de l'Eucharistie avec d'ineffables désirs ; *desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.* (Luc, XXII, 15.) Aussi n'ayant voulu subir la mort qu'une fois, il voulut se communiquer toujours, et commanda à ses disciples de perpétuer l'acte qu'il venait d'accomplir : *Hoc facite in meam commemorationem.* (Luc, XXII, 19.)

Le Baptême nous ouvre la porte qui conduit à l'Eucharistie, la Confirmation affermit les pas dans la voie, la Pénitence est la préparation indispensable, l'Ordre est le moyen nécessaire : Ainsi tout se dispose et s'organise en vue de l'Eucharistie, et elle devient l'aliment de l'adolescent, le pain des forts et le viatique des mourants.

Sans l'Eucharistie à quoi bon le sacerdoce? Pour enseigner, réprimander, exhorter, conduire, il suffit d'être docte et d'avoir le zèle du salut. L'intervention du prêtre n'est nécessaire ni au baptême ni au mariage, sinon parce que l'Église le veut. La confirmation et l'extrême-onction ne sont que de seconde nécessité. L'Eucharistie et la Péni-

tence, qui y dispose, sont donc la grande raison du sacerdoce, et le sacerdoce est le moyen qui perpétue le christianisme. Ainsi le sacerdoce pour l'autel, et le christianisme par le sacerdoce et l'autel. L'évêque est bien grand lorsqu'il communique par l'ordination le sacerdoce du Christ, mais il est plus grand encore lorsqu'il monte à l'autel avec ceux à qui il vient de le communiquer, et là est le terme de sa grandeur. Le Chef de l'Église ne saurait non plus monter plus haut : il gouverne tout et distribue partout les pouvoirs et les grâces qu'il tient du Christ et dont il est le canal nécessaire ; mais il gouverne du pied de l'autel, et la marche suprême de l'autel est le suprême escabeau de son élévation.

C'est à l'autel que les vierges chrétiennes alimentent leur vertu, les martyrs leur courage, les justes selon Dieu leur persévérance. A l'autel, les affligés retrouvent la consolation et la sérénité, les pécheurs la guérison et la paix ; les cœurs généreux s'y trempent pour tous les sacrifices, les âmes éprouvées par la tentation s'y affermissent, les âmes pieuses s'y inondent de célestes délices. S'il reste dans la vie un tendre et pur souvenir, c'est celui du jour où, au terme de l'enfance, on s'est approché pour la première fois du saint autel.

Qu'on ne me parle pas de christianisme sans autel. Quelques sectes dissidentes en ont essayé, elles ont protesté contre l'autel en même temps que contre l'Église ; les autres en ont rabaissé la valeur. Que leurs temples sont froids ! que leur morale sans point de repère est vaine et variable ! Aussi chez elles rien ne tient plus, la première pierre de l'édifice est en l'air, tout se disloque. Tandis que quelques ministres attardés cherchent encore à galvaniser ce vieux corps usé d'une longue débauche de liberté et d'esprit personnel, les autres arrachent et foulent aux pieds les derniers lambeaux : ils suppriment tout, dogmes et sacrements et jusqu'à Jésus-Christ lui-même. Le protestantisme n'est plus qu'un nom, comme la philosophie est un nom, comme l'idéal est un nom, mais sans plus de consistance. Revenez, frères égarés, revenez aux autels du Dieu vivant, revenez répéter en chœur avec nous l'acclamation dont nos ancêtres communs faisaient retentir avec tant de foi, d'enthousiasme et d'amour les échos des catacombes, PIE, ZESÉIS.

L'ABBÉ LECANU.

UN LIVRE TIMIDE

Un des caractères du dix-neuvième siècle, c'est une façon pleine, absolue, tranchée, de poser la question. La négation, prudente au dix-huitième siècle, est radicale au dix-neuvième. Sans doute le dix-huitième siècle, considéré dans la malice de son cœur, voulut faire table rase : mais il fallait pour cela d'autres armes, et surtout d'autres mains que les siennes. Le dix-huitième siècle est un siècle de transactions. Voltaire transige avec la raison ; Rousseau transige avec la conscience. Cela ne veut pas dire que Voltaire soit raisonnable, ni que Rousseau soit consciencieux. Je me borne à les prendre l'un et l'autre en flagrant délit d'affirmation telle quelle.

Au dix-neuvième siècle, la négation est plus franche. Voltaire ne voulait pas de Jésus-Christ : mais il ne voulait pas davantage de l'athéisme. Si Dieu n'eût pas existé, M. de Voltaire se fût mis en frais pour l'inventer, sauf à nous laisser une tragédie de moins. Quant à Rousseau, supprimez la distinction du bien et du mal, et ses déclamations sur la vertu sont impossibles. Ces deux bourgeois, Voltaire et Rousseau, trouveraient aujourd'hui qu'on va peut-être un peu loin. M. Renan fait un gros livre pour démontrer que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Qu'importe le gros livre? Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il a cela de commun avec Dieu. M. Renan serait plus habile s'il acceptait Dieu : il ne serait pas récusé d'avance. Il paraît le sentir, quand il enveloppe ses négations. Mais malgré lui, le radicalisme contemporain perce, transpire, éclate. On a beau faire : on a beau tempérer le néant pour le réduire à la mesure du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux-Mondes*, on ne peut pas changer son acte de naissance. Né au dix-neuvième siècle, il faut être absolu : la nuance a beau travailler, elle couvre mal l'entière négation. Il y a dans l'esprit de notre siècle, je ne sais quoi d'impérieux qui soulève. Les siècles sont voulus de Dieu, voulus avec leurs formes et leurs caractères. Il y en a que Dieu laisse dans une certaine détermination : il leur permet les faux-fuyants. Mais il y en a, et le nôtre est spécialement du nombre, que

Dieu taille à coups de hache. La question leur apparaît fatalement sous tous les angles, dans sa grande unité longtemps méconnue : et la solennité intervient dans l'histoire, parce qu'on cesse d'entendre des paroles multiples, Dieu posant la question unique, et demandant l'unique réponse.

Pourquoi M. Caro, dans le livre qu'il a récemment publié (1), n'a-t-il pas mis en lumière ce que doit mettre en lumière quiconque respire au dix-neuvième siècle ? Serait-ce par timidité ? Certes, il ne veut pas nier l'unité profonde et spécialement actuelle de la raison et de la foi. Mais il ne suffit pas de ne pas la nier : il faut l'affirmer. Il y a des péchés par omission. M. Caro ne s'adresse qu'à la raison : or la raison isolée n'est pas en rapport avec l'unité contemporaine. Je ne méconnais pas la somme de vérités que renferme le livre de M. Caro : mais ce livre ne répond pas aux tendances intimes du dix-neuvième siècle. C'est l'œuvre d'un esprit fin, pénétrant, sagace, élevé. Ce n'est ni de près ni de loin un de ces livres qui terrassent l'ennemi.

Deux éléments constituent l'apologétique : l'exposition et la polémique. Ces deux éléments sont essentiels, et il n'est pas plus permis de sacrifier l'un que de sacrifier l'autre. La vérité a besoin d'un secours direct et d'un secours indirect. Le secours direct, c'est l'exposition : le secours indirect, c'est la polémique. L'exposition sans la polémique (en prenant ce mot dans un sens grave) risque fort de laisser debout l'erreur tout en édifiant la vérité, et le monde intellectuel aurait l'air dans ce cas d'un face à face entre deux puissances. La polémique sans l'exposition, détruit sans édifier.

Or, l'exposition et la polémique réclament l'une et l'autre, en tout temps, je le répète, mais surtout de nos jours, je le répète aussi, cette pénétration réciproque de la raison et de la foi que je reproche à M. Caro d'avoir négligée.

L'exposition a besoin de largeur. Tout ce qui chasse les limites lui est favorable : chargée de faire apparaître l'infini, chargée par conséquent de l'impossible, elle reçoit avec reconnaissance, si elle a le sens commun, tout ce qui, sans nous permettre d'embrasser l'infini, diminue la distance. Tout le monde reconnaît que la raison est bornée : le rationaliste lui-même a beau se griser, à force de boire à la raison souveraine ; il avoue généralement que sa raison n'est pas infinie ; et d'ailleurs M. Caro n'est pas précisément rationaliste, puisqu'il défend contre M. Renan, avec des nuances, il est vrai, la divinité de Jésus-

(1) *L'Idée de Dieu et ses Nouveaux Critiques.*

Christ. Mais, puisque vous n'êtes pas rationaliste, pourquoi vous laisser duper par le procédé rationaliste ?

Il est essentiel de ne pas confondre la théorie rationaliste et la pratique rationaliste. La théorie rationaliste, c'est la souveraineté de la raison. Tel qui rejette, ou du moins qui n'accepte pas la théorie n'ose pas rejeter la pratique.

On est plein de vénération pour la foi. Comment donc! C'est par excès de vénération qu'on ne veut pas, profane, se permettre de la trop accentuer.

Tout bienveillant que l'on soit pour les esprits absolus, on ne veut pas leur ressembler. On se placera donc sur le terrain du spiritualisme pur. On dira de bonnes choses, et on les dira bien. Mais si par hasard l'humanité, qui sait un peu par cœur toutes ces bonnes choses, et qui ne les oublie en apparence que pour s'en faire dire de meilleures, si l'humanité, tourmentée par l'erreur radicale et directe, trouvait insuffisantes vos estimables démonstrations! Si l'adhésion de cœur et d'entrailles que donne parfois à l'athéisme le dix-neuvième siècle n'était pas autre chose que la fatigue du Dieu mesquin, et la réclamation d'un Dieu assez vaste pour ne pas laisser prendre à l'athéisme un faux air de supériorité! L'adoration étouffe, de nos jours, entre l'infini tronqué et le néant : le blasphème contemporain cache le désespoir de l'adoration. L'état d'un grand nombre d'âmes vient du mal que voici. Elles prennent le christianisme pour quelque chose, pour une vérité spéciale, et non pas comme la raison première, dernière, centrale, totale, comme la synthèse vivante et illimitée.

Et vous venez nous offrir, pour remède au mal contemporain, le spiritualisme! Grâce à vos doctes discussions, il sera prouvé contre M. Taine que l'homme n'est pas une brute, contre M. Renan et M. Vacherot que Dieu n'est pas un idéal abstrait, et vous croirez avoir, en prouvant cela, travaillé suffisamment pour l'âme contemporaine! Permettez-moi d'être indiscret. Votre intelligence serait-elle accoutumée à s'enfermer dans certaines limites? Un observateur aurait-il beaucoup de peine à découvrir en vous un esprit tourné vers les nobles spéculations, mais diminué par sa faute? Nous désirons voir vos limites brisées. Nous le désirons par amitié pour votre belle et noble intelligence!

L'exposition de la vérité est insuffisante, timide, palliée dans le livre de M. Caro. Quand il effleure le dogme chrétien, on dirait, tant il

se hâte, tant il se cache, qu'il a peur d'être pris en flagrant délit. Évidemment, sa conscience est troublée quand il dépasse le programme convenu.

Le chapitre très-étudié qui regarde M. Vacherot fait sentir particulièrement l'inconvénient de séparer ce qui doit être uni. Les erreurs de M. Vacherot sont radicales. Selon lui, perfection et réalité sont deux termes contradictoires. M. Vacherot nous donne à choisir entre un Dieu réel, mais imparfait, et un Dieu parfait, mais condamné par sa perfection même à ne pas être. Cette monstrueuse erreur supprime du même coup la perfection absolue et la réalité absolue qui sont identiques. M. Caro n'a pas de peine à rétablir la raison renversée : il est clair que la perfection, si elle est abstraite, est souverainement imparfaite, faute de n'être pas. Ce petit défaut suffit pour gâter les meilleures dispositions. Saint Anselme de Cantorbéry, avec la clairvoyance radicale du génie, a réfuté l'erreur moderne il y a huit siècles quand il a montré, dans le *Proslogium*, que l'idée de Dieu affirme Dieu, puisque l'idée de Dieu nous le laisse entrevoir comme *un être si grand qu'on n'en peut concevoir de plus grand*, idée qui s'écroule dans l'absurde de la contradiction si Dieu n'est pas, attendu que dès lors il devient possible de concevoir au delà de Dieu, en le concevant réel. Mais cette grande démonstration, la plus haute, la plus directe, la plus centrale qu'ait enregistrée l'histoire de l'esprit humain, n'est pas, dans le *Proslogium*, à l'état de simple formule. Elle y sert de point de départ à toute une exposition lumineuse et chaude qui projette sur l'intime de Dieu les rayons croisés de la raison et de la foi. Le syllogisme se fond en adoration. Sinon, la scission redoutée par saint Anselme serait inévitable. Dieu, malgré la rigueur de la démonstration, resterait pour nous l'idéal abstrait. La suprême contradiction contenue dans ces mots associés, chassée de l'entendement, se réfugierait dans l'âme. L'argument de saint Anselme se retrouve dans Descarte, mais dépaysé, parce que Descartes est sec. Il a tout scindé; il a séparé la raison de la foi; il a séparé la raison du cœur. Pauvre homme! Ce qui dans saint Anselme était vie et lumière, chez Descartes n'est que formule. Pareille catastrophe arrive à M. Caro.

On sent parfois dans son livre un élan comprimé. Je ne voudrais pas lui imputer la sécheresse cartésienne. La sécheresse en lui n'est pas personnelle : elle vient du dehors, d'une habitude imposée. Son cœur est gêné par sa raison. Triste raison qui gêne le cœur.

Le Dieu vivant respire dans le *Proslogium*. Il y brise, dans une

certaine mesure, la limite de l'expression. On le sent, on l'aime, on l'adore, et, sur les ailes de saint Anselme, on vérifie par l'expérience la vérité du syllogisme. Kant n'a pas tout à fait tort de critiquer la raison pure. La critique est insensée en elle-même, puisqu'elle méconnaît, quoi qu'on en dise, la légitimité de la pensée supérieure, et à ce point de vue, M. Caro n'exagère pas quand il fait remonter à Kant une énorme responsabilité dans le péril couru par la raison contemporaine. Mais l'erreur de Kant, comme toute erreur, cache une vérité. En fait, la raison pure qui ne descend pas dans la raison pratique, dans la raison expérimentale, pour y subir la vérification, est une orgueilleuse qui mourra de son orgueil. Il convient que la raison pure n'ait pas d'amour-propre. Si elle est vraiment certaine de sa légimité intrinsèque, elle n'a rien à craindre. Elle acceptera donc le contrôle qui doit tourner à son honneur, et lui conférer par surcroît une seconde légitimité. Le tort de Kant, c'est de n'avoir pas distingué en quel sens l'opération est nécessaire. Kant a offensé la raison pure, et scindé par maladresse deux facultés qu'il voulait unir. Faisons l'œuvrequ'il voulait faire. Convions la raison pure à ne s'isoler jamais, et à réclamer, comme un luxe nécessaire, l'adhésion de la raison pratique. Alliées, les deux souveraines sont invincibles.

« Condamnation de la métaphysique, dit M. Caro, défiance à l'égard « de nos plus hautes facultés qui s'entraînent elles-mêmes au delà de « leur juste portée, élimination de toute réalité qui n'est pas direc- « tement observable, toute la philosophie critique, et même les prin- « cipes du positivisme sont déjà là, dans la *critique de la raison* « *pure.* »

Et ailleurs :

« L'ombre s'étend et s'épaissit sur les sommets de la pensée. »

Rien de plus vrai. Mais à qui la faute? La métaphys ique isolée ne va pas à l'esprit humain. Les sommets de la pensée deviennent inhabitables pour l'homme sans Dieu. Le christianisme nous acclimate sur les hauteurs. En dehors de lui, les grandes intelligences ne fréquentent que les abîmes.

En face du problème contemporain, qui porte sur la nature intime du Créateur et sur la nature intime de la créature, sur leur différence, éclate le mystère de la création, mystère qui renferme tous les mystères, mais qui, accepté, les éclaire tous. L'Allemagne a confondu le créateur et la créature. Elle visait à l'unité : elle a heurté la confusion, parodie monstrueuse de l'unité. M. Vacherot, disciple de l'Alle-

magne, identifie comme elle Dieu et le monde, car on n'échappe jamais au besoin d'unir l'idéal et le réel. Dieu, pour M. Vacherot, est l'idéal que le monde réalise (ou du moins, ne réalise pas). La distinction logique maintenue par M. Vacherot entre les deux termes ne l'empêche pas de les confondre au point de vue de la substance. Cette erreur appelle deux réponses, nécessaires l'une à l'autre. Il faut lier en distinguant. Si vous ne faites que protester contre la confusion, vous courez le risque de séparer.

Vous m'enseignez, au nom du spiritualisme, un Dieu distinct du monde. Je suis touché de la peine que vous prenez. Mais si vous en restez là, peut-être la guerre va-t-elle éclater en moi entre l'idée de Dieu et l'idée du monde.

Dieu ! le monde ! montrez-moi le rapport. Dieu ! le monde ! ce face à face me scandalise. Je ne comprends rien à ce dualisme. Ma raison crie vers l'unité. Le spiritualisme élude la difficulté. Quelquefois cependant il tombe par mégarde dans le panthéisme. Cet accident arrive parfois à M. Victor Cousin. Toutefois, habituellement, le spiritualisme se contente d'éluder. Le spiritualisme affirme Dieu, affirme le monde, et ne s'inquiète pas de concilier la double affirmation. Le christianisme n'a pas ces façons lestes. Libre aux rationalistes de traiter sommairement la raison humaine ! Le christianisme en prévient les exigences. Son respect anticipe sur nos réclamations. Si je demande en qui subsiste la forme éternelle des choses transitoires, en qui se rencontrent la sainteté infinie et les péchés du monde, le christianisme fait apparaître son couronné d'épines, son cloué, son pendu, splendeur du Père, lien des types, exemplaire des mondes, parole consubstantielle à l'infini et créatrice du fini, commune mesure du temps et de l'éternité.

Ainsi l'idée de Dieu et l'idée du monde se réconcilient. Le monde existe plus réellement en Dieu qu'il n'existe en lui-même. Son développement éphémère n'a de raison d'être qu'en Dieu. L'être véritable du monde précède l'histoire et lui survivra. L'être du monde, c'est le rapport de son développement avec son origine et sa destinée, en d'autres termes, sa conformité avec le Verbe.

M. Caro, résumant M. Vacherot, nous déclare que pour celui-ci « le Dieu réel, opposé au Dieu idéal, pourrait s'appeler la vie universelle, et que c'est en lui et par lui que tout se meut, existe et vit, non dans le sens plus ou moins figuré où saint Paul le dit, mais dans un sens exact et littéral.

Ces lignes curieuses nous revèlent le cœur du panthéisme. Le Christianisme distingue et relie : le panthéisme confond, et donne sa misère pour une marque de grandeur. M. Vacherot ne croit certainement pas faillir à la gravité quand il traite de figure la parole de saint Paul, le plus précis des hommes. Quant à M. Caro, il ne semble pas avoir senti le ridicule énorme du parallèle. Il le laisse passer inaperçu. Peut-être craindrait-il, en commentant saint Paul, de côtoyer le panthéisme. Les spiritualistes sont ainsi faits. Comme ils sont incapables de dominer le panthéisme, de le supplanter en le dépassant, le panthéisme leur apparaît comme un abîme fascinateur. Il ne savent pas que cet abîme est l'ombre de la vérité. Le panthéisme fait rire le chrétien : il y voit une parodie. Ces proportions énormes, gigantesques, que prendra le panthéisme si on le compare aux conceptions chétives de la raison isolée, comment les prendrait-il devant la grande synthèse? Sa petitesse éclate par la comparaison. Mais je conçois que M. Caro ait peur du panthéisme. Car le panthéisme est situé entre le spiritualisme et le christianisme, considérablement au-dessous de l'un, infiniment au-dessus de l'autre. M. Caro est prudent. Le panthéisme le menace, comme la vie supérieure menace la vie inférieure. Il a raison de se tenir sur ses gardes!

M. Caro, comme tous les spiritualistes, entrevoit la théorie du Verbe. Mais il ne fait que l'entrevoir. Il la cherche dans Platon, qui jamais n'en posséda qu'un reflet obscurci. Vous comprenez, sans que j'insiste, que M. Caro croirait s'aventurer s'il remontait à la source. La théorie du Verbe n'apparaît pleine et pure que dans le christianisme. C'est là qu'il faut la prendre, à moins qu'on ne désire se la procurer incomplète et trouble!

Les deux chapitre sur la *vie future* me font regretter tout particulièrement le défaut général du livre.

M. Caro ne veut pas d'un ciel terne, grisâtre, ennuyeux, morne. En lui-même le sentiment est louable. L'homme est vivant, et la vie telle quelle que nous menons ici-bas serait bien préférable à l'éternité pétrifiée dont certaines descriptions, mécaniques et convenues, veulent parfois nous donner l'avant-goût. M. Caro s'indigne contre une grossière imagerie qui, par l'idée qu'elle donne du ciel, serait de nature à faire souhaiter l'enfer. M. Caro peut être assuré que je ne vais pas le contredire. Ici comme partout, ce mensonge spécial qui s'appelle la

rhétorique, et dont la fausse imagerie est un des accidents, ici comme partout la rhétorique nous masque la Parole.

Mais ici comme partout, la parole seule peut faire justice de la rhétorique.

M. Caro cite à la hâte saint Thomas et Bossuet. Dans sa nomenclature, ils occupent quelques lignes : il a fallu donner tant de place à M. Jean Raynaud, auteur de *Terre et Ciel*, et à M. Charles Lambert, auteur du *Sytème du monde moral*, deux livres dangereux, que M. Caro contredit en demandant pardon de la liberté grande! Quant à la philosophie spiritualiste, M. Caro constate sa pauvreté : l'aveu est franc. M. Caro s'excuse de le faire; mais il le fait. Comment n'a-t-il pas vu que tous les systèmes qu'il énumère auraient dû tenir dans son livre une place imperceptible, et qu'il fallait réserver l'espace, réserver le temps, pour exposer l'unique vérité? Saint Thomas et M. Jean Raynaud! Bossuet et M. Charles Lambert!... M. Caro veut bien faire une petite place aux Docteurs, à côté des rêveurs, à côté de ceux que lui-même appelle des *utopistes!*

L'étude oscillante de M. Caro n'inspirera ni la foi, ni l'espérance, ni l'amour. Tout au plus une intention discrète de survivre probablement! M. Caro cite quelque part ces paroles de Socrate : « Il est *certain* que l'âme est immortelle, c'est ce qu'on peut, *ce semble*, assurer avec *quelque raison*, et la chose vaut bien que l'on *hasarde* d'y croire! Car c'est une noble *chance* à courir; c'est une espérance par laquelle il faut comme s'enchanter soi-même. » Après dix-huit siècles de christianisme, comment fait-on pour transcrire cela? Comment un homme d'esprit n'a-t-il pas senti le ridicule profond de cette gradation, de ce bavardage balancé, qui va rendre jaloux M. de Rémusat?

Les lignes de Socrate si on les prend sérieusement, ne sont pas gaies; c'est pourquoi M. Caro, qui les cite avec une volupté grave, trouve que le moyen âge est triste. Citant M. Jean Raynaud, que cette fois il ne contredit pas, M. Caro écrit ces lignes : « Voici, sur les gradins de ce ciel étrange, les élus assis en ordre l'un près de l'autre, *tous au rang que leur ont assigné les travaux de leur court pèlerinage* sur la terre, absorbés, sans que rien les doive jamais *distraire*, dans la rigidité de leur contemplation, et revêtus *toujours* des corps terrestres dans lesquels ils ont été saisis par la mort, comme du sceau fatal de leur immuabilité éternelle. Que font là ces fantômes? Sont-ce bien des vivants, ou ne sont-ce pas des morts? Ah! Christ, que ce paradis m'épouvante, et que

j'aime encore mieux ma vie avec ses misères, ses tribulations et ses peines, que cette immortalité avec sa paix béate ! »

Ces lignes malheureuses, citées tout au long par M. Caro, n'appellent pas de sa part la plus légère protestation. M. Caro, qui rejette l'hypothèse ridicule de la transmigration indéfinie, n'a pas même remarqué, chose plaisante, que ce reproche de distribuer les rangs après une courte épreuve, reproche intelligible de la part de l'utopiste, devient inintelligible s'il est transcrit par M. Caro, qui semble admettre après la mort le jugement définitif. Peut-être M. Caro, épouvanté par les terreurs de la contemplation, veut-il s'assurer prudemment une distraction. Mais la distraction ne plaît pas à tout le monde. Quelques-uns pensent que la distraction (*dis-trahere*, écarteler) est trop bien à sa place en enfer pour qu'il soit désirable de la déplacer. La distraction est monotone, et la variété ne distrait pas. La variété n'est autre chose que l'unité épanouie. Aussi le chrétien n'a-t-il aucune peur de s'ennuyer au ciel. Certain de ne jamais épuiser l'infini, mais de le voir se renouveler sans cesse, le chrétien n'a pas peur d'être immobile au ciel. L'immobilité promise, l'immobilité dans l'ordre, dans la justice, dans la paix, ne nuira pas à l'activité. Point d'appui des ascensions ininterrompues, l'immobilité participée ne sera pas plus une gêne dans la créature glorifiée que l'immobilité essentielle ne contrarie en Dieu les démarches de l'acte pur. M. Raynaud veut nous faire trembler en nous disant qu'au ciel, si nous n'acceptons pas la révision, nous serons *toujours* revêtus de nos corps. Puisque nos corps seront des soleils, détail oublié par M. Raynaud, je cesse de trembler. La perspective de resplendir toujours n'a rien d'épouvantable. Cela ne vaut-il pas mieux que de resplendir quelquefois ? Et surtout, cela ne vaut-il pas mieux que de ne resplendir jamais ?

Or M. Raynaud et M. Caro, pour des raisons différentes, semblent nous condamner à ne resplendir jamais.

M. Raynaud nous fait errer d'étoiles fixes en étoiles fixes. M. Caro se tait sur la splendeur promise, ou, s'il en parle, c'est plus qu'incidemment, pour être complet. Or, je le répète, il y a des péchés par omission. Vous n'avez pas le droit, votre baptême vous le défend, vous n'avez pas le droit de substituer votre ciel grisâtre au ciel où l'on resplendit.

En veine de citations malencontreuses, non content d'avoir cité M. Raynaud, M. Caro cite madame de Gasparin. Il est curieux d'entendre une protestante accuser de sécheresse le ciel catholique :

« Quel ciel que celui où règnent la contemplation placide, j'allais dire figée, d'un *point unique*, Dieu, l'oubli du passé, l'effacement de tout, le silence, *si l'on n'accordait par grâce* aux bienheureux le privilége de chanter sans relâche, d'une même voix, le même *Alleluia !* ».

Madame de Gasparin semble croire que dans ce point unique, Dieu, trop petit sans doute pour tout embrasser, le peu qu'on réussit à faire tenir s'efface, et que les élus, réduits à contempler Dieu, seraient condamnés au silence, si le pronom impersonnel n'avait pitié d'eux et ne leur accordait pour tempérer leur dure condition, pour compenser leur malheur, les distractions telles quelles de l'Alleluia.

Madame de Gasparin reproche aux peintres de placer au fond du ciel *le triangle et la colombe symbolique*. Madame de Gasparin ne peut pas ignorer que le triangle, lui aussi, est symbolique. Le triangle exprime la Trinité. Après avoir cité cette dernière phrase, M. Caro reprend la parole pour dire: « Ce *triste ciel*... etc. » Madame de Gasparin et M. Caro auraient-ils peur que la Trinité ne soit triste?

C'est alors que M. Caro s'indigne contre certaines images. Il compromet, par cette confusion, une très-juste critique. Il a l'air de reprocher à ces images, non leur grossièreté, mais l'emploi du signe admirable destiné à faire voir l'idée, non ce qu'elles sont, mais ce qu'elles devraient être.

Le regard de M. Caro est tournée en arrière. Il parle du stoïcisme avec une bizarre admiration. Il écrit ces lignes :

« Certes, je reconnais tout ce qu'il y a de *fier* dans cette proclamation d'une vertu absolument gratuite, d'un devoir *sans avenir*. Je reconnais même qu'il y a quelques âmes assez *fortement trempées* pour se donner à elles-mêmes le spectacle de la loi, accomplie *sans espoir*, sans autre récompense que le sentiment d'une *vague* harmonie avec l'*ordre*. Mais combien y en a-t-il de ces âmes stoïques ?.... »

Il serait indiscret de presser ici M. Caro. Si l'on prenait au pied de la lettre ces lignes étranges, il faudrait admettre qu'il y a dans le désespoir une vague harmonie avec l'ordre. Cette façon d'envisager la sottise stoïcienne, cette façon de la présenter comme un idéal trop élevé, comme le privilége du petit nombre, serait risible si elle n'était dangereuse. Le diable est spécialement charmé quand il reçoit de pareils compliments.

Tous les reproches que je viens d'adresser à M. Caro peuvent se résumer en un seul. « Il faut d'ailleurs considérer, dit-il, que Dieu est objet d'intuition rationnelle, non d'*expérience sensible ;* » et il ajoute

que la définition de Dieu ne doit rien dire à la *sensibilité*. M. Caro porte ici contre son livre une accusation qui fait pâlir les nôtres. Le dix-neuvième siècle, je ne me lasserai pas de le répéter, a faim et soif. Aujourd'hui plus que jamais, l'homme vivant réclame le Dieu vivant. Et vous offrez à nos adorations je ne sais quelle formule géométrique !

Ce livre manquera son but. Il contient des vérités. On y reconnaît un esprit élevé, qui veut servir..... l'idée de Dieu. Mais on ne sert l'idée de Dieu qu'en servant Dieu lui-même, et il faut, pour servir Dieu, le servir tout entier. Il n'y a qu'un Dieu, centre du monde naturel, centre du monde surnaturel, créateur, rédempteur, sanctificateur, Père, Fils et Saint-Esprit, objet de la connaissance, de l'action et de l'amour, loi suprême et indivisible de la science de la vie et de l'art. Il n'y a qu'un Dieu !

Puisse M. Caro sortir de l'indécision ! Son talent délicat et fin recevrait de la vérité, pleinement acceptée, une vigueur et une consistance qui sont aujourd'hui spécialement opportunes. Il excelle dans l'analyse. Mais l'analyse est la servante de la synthèse. Si la maîtresse manque, la servante est en déroute.

Je termine par une dernière accusation. Au risque d'étonner M. Caro, je lui reproche de manquer de charité. M. Caro ne conteste à personne *le droit de se tromper*. En bon français cela s'appelle manquer de charité ! Il est possible qu'en mauvais français cela veuille dire autre chose : mais le bon français importe seul. Ne contester à personne le *droit* de se tromper, (je ne dis pas la faculté), c'est mettre au même rang l'erreur et la vérité. C'est pécher par indifférence envers Dieu et envers l'homme. Cette indifférence, dans la pratique, se traduit par une fausse et froide politesse. Enguirlander, comme vous le faites M. Renan et M. Taine, c'est manquer à tous les égards qui sont dus à un adversaire.

En résumé, le livre de M. Caro est un livre timide, timide dans l'exposition, timide dans la polémique. Je le regrette d'autant plus que ce livre est plein de rares qualités. Si l'auteur rompait ses limites par un élan courageux, s'il tournait du côté de la vérité intégrale la somme de travail, de connaissances et de remarquable talent qu'il déploie pour la défense de la vérité incomplète, il en serait à coup sûr dès cette vie récompensé par la Vérité, qui élève ses serviteurs dans la mesure de leur adhésion.

GEORGES SEIGNEUR.

ÉTUDES HISTORIQUES

HENRY-MARIE BOUDON

ARCHIDIACRE D'ÉVREUX

La célébrité, quoiqu'elle soit un peu au-dessus de la réputation, ne ressemble néanmoins pas à la gloire. La réputation est l'ignoble fille de la vanité et du bavardage ; la célébrité appartient généralement à ceux qui ont pris la forme que leur siècle imposait, et qui ont donné une parole aux désirs de leurs contemporains. La gloire est un don de Dieu : il en revêt ceux qui, au lieu de demander une forme aux instincts de la foule, l'ont demandée au Seigneur, et ont ensuite imposé de sa part aux hommes ou aux choses dont ils étaient chargés la marque vive du Dieu éternel. Voltaire eut de la réputation ; Massillon a de la célébrité. Henry-Marie Boudon, archidiacre d'Évreux, est, je crois, destiné à la gloire.

Un des caractères de ceux que la gloire possède ou attend, c'est l'unité de vue qui les distingue. Tout homme marqué pour la gloire n'a qu'une pensée dans sa vie. La célébrité, au contraire, aime les choses nombreuses. Elle a plusieurs affaires : la gloire n'en a jamais qu'une. Elle va devant elle et fond sur sa proie ! Ce caractère est si profond chez elle, si inhérent à sa nature, que quand l'homme à qui elle était proposée la refuse et tombe du haut de sa grandeur, il garde, dans sa chute, la trace indélébile, d'une aspiration incessante qui garde en s'égarant, qui emporte avec elle, à travers les erreurs, un caractère bizarre, un souvenir solennel, le fantôme de l'unité.

Parmi les hommes sur qui se grava la forme de l'unité et qui la retinrent fidèlement, il faut citer Henry Marie Boudon. Sa devise était : *Dieu seul*, et sa devise, à force d'être lui-même, devint presque son nom. Il alla devant lui sans détour. Rien n'a dérangé cette âme : elle a toujours vu et toujours suivi sa route.

Il ne nous a pas laissé le soin de chercher son caractère dominant, sa forme, son type, son nom. Il nous a dit : *Dieu seul*, et jamais il n'a rétracté cette parole. Il a beaucoup vu, beaucoup vécu, beaucoup aimé, beaucoup fait, beaucoup travaillé, beaucoup écrit, et son nom n'avait pas éclaté jusqu'ici sur la terre. Que de gens autour de lui sont devenus célèbres à peu de frais ! La postérité est d'une indulgence singulière pour les contemporains de Boudon, et Boudon est longtemps demeuré obscur. Ce phénomène-là s'explique par la notion même de la célébrité, telle que je viens de la donner. Boudon, loin de demander une forme à ses contemporains, loin d'être une des expressions de son siècle, fut en contradiction absolue avec le monde où il vivait. Il parla une langue inconnue. La célébrité passa sous ses pieds, et ne leva pas les yeux jusqu'à lui. Quant à la gloire, le moment n'était pas venu pour elle, elle attendait.

Jamais homme peut-être ne ressembla moins que Boudon au siècle dans lequel, ou plutôt pendant lequel il vécut. L'imagination se figure difficilement la Cour de Louis XIV, contemporaine de Boudon. La chronologie, en rapprochant Louis XIV et Bossuet, n'étonne personne. Mais quand elle rapproche Louis XIV et Boudon, elle prononce une parole étrange qui contient une grande leçon. Les hommes aiment à se dire qu'ils ne peuvent échapper aux influences de la Société qui les entoure. Beaucoup d'exemples appuient cette pensée fausse. Il faut bien que quelques faits viennent la démentir. Si ces faits restent d'abord obscurs, je ne m'en étonne pas, puisqu'ils ont contre eux précisément la force qui donne ou refuse la célébrité, c'est-à-dire la voix de l'heure qui sonne. Mais la gloire, qui ne dépend pas du temps, et qui rend les arrêts d'une justice plus haute, prend la parole à son tour.

Depuis quelques années le nom de Boudon envahit la publicité, dans un domaine restreint, il est vrai, mais bien élevé. Ses livres ne sont pas encore dans toutes les mains ; mais ils sont dans des mains choisies.

Quand la gloire arrive tard, elle ressemble à la vengeance.

Parmi ceux qui semblent avoir entrepris la vengeance de Boudon, il faut citer M. Jean Darche, qui vient d'écrire en l'honneur de l'archidiacre d'Evreux un ouvrage utile et intéressant (1).

M. Jean Darche semble avoir pour Boudon l'affection qu'il faut avoir pour l'homme dont on écrit la vie. L'amour, qui est nécessaire à tout,

(1) *L'Homme de Dieu seul*, ou le célèbre Boudon, par Jean Darche. Dillet, libraire-éditeur, 15, rue de Sèvres.

est nécessaire particulièrement aux biographies. Les biographies qui ne sont que des œuvres d'érudition portent avec elles le caractère de la curiosité : ce caractère est la sécheresse, et la sécheresse est stérile. Quand un homme fait dans une bibliothèque des recherches sur un autre homme, si l'amour du mort qu'il étudie et des vivants auxquels il va parler ne guide pas sa main, s'il n'a d'autre intention que d'éclaircir laborieusement un point historique, cet homme obtiendra quelques compliments, mais ce sera là sa récompense ; il ne saisira pas l'esprit de l'auteur et n'agira pas sur les âmes des hommes, car cet esprit est vivant, ces âmes sont vivantes, et la charité seule attire à elle la vie. Ce qui fait le charme du livre de M. Jean Darche, c'est que M. Jean Darche, en l'écrivant, n'a pas pensé à lui, mais à Boudon.

Un caractère particulier accompagne souvent les hommes qui reçoivent certains dons et qui entendront certains appels : ils naissent quelquefois d'une mère stérile. Dieu, qui se joue des vraisemblances, permet à la naissance de ses grands serviteurs de sembler longtemps impossible.

Antoinette, mère de Boudon, était stérile depuis 15 ans, quand la naissance et la destinée de son fils lui furent prédites.

L'enfant reçut un nom que les hommes reçoivent rarement, mais qui ne lui fut pas donné sans dessein : il s'appela Marie.

Parmi les écrivains qui ont parlé du christianisme, les uns le regardent du dehors, les autres du dedans. Il y en a qui regardent extérieurement les murs de la cité habitable, qui élèvent la voix dans la campagne pour appeler les peuples vers le lieu de leur repos; ceux-là, parlant aux hommes de Jésus-Christ, sont obligés de le faire accepter comme un étranger. Ils le regardent de loin, admirent à distance sa face inconnue, examinent ses titres, les discutent, et engagent les hommes à l'adorer comme on exhorte quelqu'un à une entreprise étonnante pour laquelle il faudra amasser ses forces.

D'autres, au contraire, parlent de Dieu comme de celui qui est, et en qui tous ont la vie, le mouvement et l'Être. L'idée de discuter ne leur vient pas, ils affirment. Leur point de départ n'est pas le doute, c'est la foi; ils ne supposent pas chez leurs auditeurs l'ombre d'une hésitation. La foi est l'atmosphère où leur parole respire; en dehors de cet air respirable, elle perdrait son retentissement, et mourrait dans le vide. Ceux-là parlent au dedans des murs; leur voix vient du temple et même du sanctuaire. Ils parlent de Jésus-Christ, non comme d'un inconnu de qui il s'agit d'approcher, mais comme du Dieu vivant,

éternellement et incontestablement adorable, qu'il s'agit d'adorer plus intimement, plus pleinement, plus absolument.

Le P. Lacordaire appartient à la première de ces deux classes, Boudon à la seconde.

La parole de saint Paul, *vivere mihi Christus est*, s'applique merveilleusement à cet homme. Pour lui le christianisme n'est pas un des éléments de la vie. Il est la vie! il est le mouvement! il est l'Être. Il est l'unique principe de pensée et d'action, il est l'esprit et la force; il est le lieu de l'homme, son point de départ, son centre et sa fin. L'incrédulité ne se présente pas à Boudon comme une certaine manière de voir. Elle n'est pas une opinion, c'est une infirmité, une privation, l'absence de la foi. Il n'a pas d'égards pour elle, il la regarde comme un médecin regarde un cancer, et non comme un philosophe regarde une doctrine. Il ne connaît pas ce respect humain, forme déguisée de l'amour-propre, en vertu duquel on transige avec l'erreur, sous prétexte de rendre la vérité acceptable et en réalité pour se rendre acceptable soi-même. Il ne sait ce que c'est que de pallier les rudesses de la vérité. Jamais il ne suppose un combat légitime entre ceux qui la connaissent et ceux qui l'ignorent. Il voit ici le bien, là le mal, et non deux opinions en présence. Il est chrétien comme il respire, et vit dans la lumière au lieu de discuter avec elle. Il cherche à ouvrir les yeux fermés et ne se demande pas s'il y aurait quelque bonne raison pour être aveugle.

On l'appelait en plusieurs endroits Dieu seul, dit M. Jean Darche.

Il n'est pas sans intérêt d'entendre Boudon lui-même constater ce fait avec la simplicité qui caractérise son langage :

« Je le disais et redisais (Dieu seul), et je l'ai tant dit, tant écrit, que, passant par des villes, j'ai trouvé que l'on m'y appelait par le nom de *Dieu seul*, ce qui m'est encore arrivé chez les premières personnes du royaume (1). »

Je trouve sublime cette façon de constater sa gloire.

Avec quel soin la fausse modestie, cette sottise exécrable, ce raffinement odieux d'un orgueil rusé, avec quel soin la fausse modestie eût-elle caché ce nom magnifique décerné à Boudon par une justice instinctive!

Cette présence de Dieu, ce sentiment permanent du témoin fidèle et véritable, ce regard central et fixe toujours attaché sur celui qui est l'A et l'Ω, cette unité d'intention doit rendre monotone la lecture de

(1) Lettre à M. Thomas, conseiller au Châtelet, à Paris.

de Boudon pour ceux qui craignent de s'ennuyer en Paradis. Écoutez-le :

« Le Paradis n'est rempli que de bienheureux, dit-il, parce qu'il n'est plein que de la seule occupation de Dieu seul. Jamais l'ombre du plus petit mal n'y aura d'accès, parce que jamais l'occupation des créatures n'y aura d'entrée. Si cette terre d'exil est inondée de tant de maux, c'est que la vie présente des hommes qui l'habitent est presqu'un continuel amusement des créatures. »

Ce n'est pas uniquement à titre de devoir, à titre de vérité pratique que Boudon propose *Dieu seul* comme principe, centre et fin de la vie. C'est à titre de joie. Il sent profondément l'impuissance de toutes choses à combler le vide énorme que porte l'homme dans son cœur. Beaucoup d'écrivains, en proposant à l'homme de choisir Dieu pour leur part, ont l'air, par le ton qu'ils prennent, de lui proposer la tristesse; ils ont l'air de croire que l'homme pourrait être heureux en dehors de Dieu, mais qu'il serait plus tard puni de ce bonheur, et qu'il faut par prudence rendre hommage à ce maître assez fort pour se venger. Pour les hommes de cette espèce, on dirait que le bonheur actuel de l'homme et son bonheur futur sont en contradiction, que Dieu est capable de rendre heureux les hommes pendant l'éternité, mais qu'il est incapable de les rendre heureux dans le temps, tandis que les créatures sont capables de rendre l'homme heureux dans le temps, mais sont incapables de le rendre heureux dans l'éternité. On dirait qu'il y a plusieurs principes, plusieurs fins et plusieurs êtres à adorer.

Boudon représente assez bien la vérité qui contredit cette erreur bizarre et fréquente.

« C'est une vraie illusion, dit-il quelque part, de s'arrêter aux créatures, nous ne sommes pas pour elles ; et si un os sorti de sa place dans notre corps nous donne tant de tourments et ne cesse de nous faire souffrir, jusqu'à ce qu'il soit remis, comment nos pauvres âmes pourraient-elles être sans peine, étant hors de Dieu seul, qui est leur unique centre et leur unique et dernière fin? »

Parmi les caractères distinctifs de Boudon, parmi les signes particuliers de son esprit, j'en citerai deux, particulièrement : il aima merveilleusement l'Immaculée Conception de sainte Marie, Mère de Dieu, et les anges.

Ces deux sentiments, qui ont toujours leurs racines dans des hauteurs invisibles, me paraissent particulièrement caractéristiques, quand ils se

produisent au dix-septième siècle. Quoi de plus éloigné de l'esprit du dix-septième siècle que l'amour des anges !

Mais sans entrer dans les détails de cette glorieuse contradiction, je ne veux pas ne pas remercier la mémoire d'Henry-Marie Boudon pour avoir cru d'avance à l'Immaculée Conception. N'est-ce pas avoir participé d'une certaine manière aux gloires de l'avenir ? N'est-ce pas avoir communié d'avance avec nous d'une communion sublime et intérieure ? N'est-ce pas avoir bu aux grandes eaux, avant que la source en eût reçu la consécration dernière ? Il y a dans l'amour une puissance de *deviner*. L'homme qui aime fortement devine, toutes les fois qu'il s'agit de son amour, même implicitement. L'homme qui aime fortement reçoit une impression favorable ou défavorable, quand quelque chose se trame devant lui, même à son insu, pour ou contre son amour. L'homme qui a la passion de la célébrité a l'instinct du vent qui souffle et devine dans quel sens il faut tendre ses voiles. Pourquoi l'amour de la gloire, et je prends ici ce mot dans le sens le plus élevé, pourquoi l'amour de la gloire aurait-il moins d'intuition ? L'homme qui aime fortement Dieu éprouve d'inexplicables sympathies et d'inexplicables antipathies, des attraits singuliers et des répulsions mystérieuses, suivant les intérêts de la gloire de Dieu, aimé ou haï par ceux qui l'entourent. Car la gloire de Dieu, chose admirable ! a des intérêts parmi nous.

S'il en est ainsi, quel honneur d'avoir aimé d'avance l'Immaculée Conception ! Et comme cet attrait magnifique dénotait chez ceux qui d'avance s'étaient livrés à lui l'intimité de la lumière et la vérité en fleur ? Ne vous semble-t-il pas que ceux qui ont beaucoup aimé d'avance l'Immaculée Conception sont nos amis à nous, et les protecteurs du dix-neuvième siècle ? Ne vous semble-t-il pas qu'il y a entre eux et nous une liaison secrète dont la raison deviendra évidente au jour du jugement dernier ? Ne vous semble-t-il pas que ces hommes, à quelque siècle qu'il aient appartenu, ont creusé le lit de notre torrent ?

Vous qui avez désiré de voir le jour qui s'est levé le 8 décembre 1854, Henry-Marie Boudon, nous oublierez-vous maintenant, nous, les fils de la lumière que vous avez appelée ?

Son amour pour les anges me semble avoir été aussi l'un des priviléges de Boudon. Il ambitionnait la qualité de *philange* : il fut enterré dans la cathédrale d'Evreux, dans la chapelle des Saint-Anges aux pieds de ce même autel, dit M. Jean Darche, où depuis quarante-cinq ans, il célébrait si religieusement les mystères sacrés.

Voici quelques lignes d'une lettre écrite par Boudon à la mère Elisabeth de Sainte-Marie, religieuse Feuillantine, à Paris, et citée encore par M. Jean Darche.

« La divine Providence, toujours ma très-fidèle mère, m'ayant conduit cet été à bien des bouts de la France, pour y annoncer le royaume de Dieu, elle m'arrête de tous côtés dans les lieux où je passe pour y crier au feu du divin amour. Elle *nous* a occupé à donner les exercice de la retraite à différentes communautés de divers diocèses, *nous* y sommes encore présentement *occupés*. L'on nous attend pour le commencement de décembre dans une autre ville, pour le même sujet, et apparemment la même divine Providence ne nous conduira à Evreux, si nous sommes encore au monde, que vers le mois de janvier; en ce temps vous pourrez nous y écrire. »

Cette page offre un mélange remarquable de *moi* et de *nous*. Le mot *occupé* s'y trouve une fois au singulier et une fois au pluriel, sans que le sens de la phrase explique ce changement. Savez-vous le mot de l'énigme? savez-vous de qui Boudon parle quand il dit *nous?* Il parle de lui et de son ange gardien !

L'habitude peut se convertir. Elle a ses hontes : mais elle a ses magnificences. A force d'avoir dans sa pensée son ange et sa personne, Boudon finissait par les unir dans la parole, même sans s'en apercevoir !

Jamais Boudon ne finit une lettre sans saluer l'ange de la personne à laquelle il écrit.

« C'est un exercice bien louable, dit-il quelque part, que de saluer les saints anges des personnes que nous rencontrons..... Quand vous vous en souviendrez, en même temps que vous rendrez le salut à qui que ce soit, tout bas en vous-même, dites à son saint ange que vous le saluez. Pour ce sujet, accoutumez-vous à voir par les yeux de l'esprit les anges de ceux que vos yeux corporels vous feront voir. Peu à peu le souvenir des saints anges vous sera très-facile, et vous en recevrez toutes sortes de bénédictions. En entrant dans une église, dans un lieu où il y a bien du monde, ne manquez pas d'y saluer tous les anges, et même quand vous serez avec des personnes qui vous sont familières, il sera bon de dire les unes aux autres, tout haut : Je salue votre saint ange. »

Ce vœu de Boudon est exaucé dans certaines provinces du midi de la France, où l'on se salue en ces termes : « Bonjour, monsieur,

et votre compagnie. » Cette admirable habitude de ne jamais séparer la doctrine de la vie caractérise l'archidiacre d'Évreux. La vérité est vivante dans ses ouvrages. Dieu n'a pas une place, il a toute la place; et Boudon se précipite vers la sainte Vierge et les saints anges, parce qu'il voit là des créatures remplies de Dieu seul. « O mes désirs, dit-il avec sa simplicité ardente, allez donc, mais courez, volez à ces ravissants objets, à ces aimables esprit, à ces glorieux princes de la bienheureuse éternité. Dieu seul, Dieu seul, Dieu seul ! »

N'est-il pas évident que l'archidiacre d'Evreux, par son grand amour pour l'Immaculée Conception, pour saint Michel, pour les saints Anges, pour saint Jean l'Évangéliste, pour saint Denis l'Aréopagite, appartient à la grande famille ? N'est-il pas évident qu'il est de ceux dont le regard vise au cœur ? Il faut encore citer, parmi les amours particuliers de Boudon, saint Joachim. Saint Joachim fut l'un des hommes avec qui Boudon passa sa vie, et ce choix est bien remarquable. Quand le dogme de l'Immaculée Conception, affirmé maintenant dans l'Église, aura éclaté sur toute la surface de la terre, et laissé tomber sur toute créature quelques gouttes de lumière, il est clair que les noms d'Anne et de Joachim retentiront dans l'ébranlement de l'air avec une grande puissance et une grande douceur. L'attrait particulier de Boudon pour saint Joachim, me paraît être une des fleurs du grand arbre, un des sons de la grande harmonie, un des parfums de la campagne, fleurs vues, son entendu, parfum senti par cette âme docile, attentive et intelligente

Boudon a composé sur saint Joachim un ouvrage spécial. Je regrette vivement l'impossibilité où je suis de me le procurer. La grande édition de ses œuvres, faite par M. Migne, édition si complète, si fidèle, si savante, si exacte, contient Boudon tout entier, excepté cet ouvrage. L'éditeur, dont l'exactitude et l'érudition sont connues, n'a sans doute rien négligé pour trouver quelque part le livre perdu, qui est probablement un trésor.

Pour les détails de la vie de Boudon, je renvoie à l'ouvrage de M. Jean Darche, et à la biographie qui se trouve en tête de l'édition Migne, en tête des œuvres de l'archidiacre. Vous y verrez la calomnie se dresser contre celui qui a le cœur pur. La calomnie est une des passions de Satan, et une des voies par lesquelles il prépare habituellement, sans le savoir et sans le vouloir, le triomphe de Dieu. La calomnie est un des piéges qu'il est habitué à dresser, et dans lesquels il est habitué à tomber. *Veniat illi laqueus quem ignorat, et captio quam*

abscondit, apprehendat eum et in laqueum cadat in ipsum, avait dit le Psalmiste. La vie de Boudon exauça la prière de David.

En 1665 Boudon tomba malade : On lui porta une relique de saint Jaud. Il reçut le viatique. Je laisse la parole à son historien :

Il demanda l'Extrême-Onction. Pour la recevoir avec le «plus profond sentiment de pénitence, il fit étendre de la cendre sur le plancher de de son appartement et pria qu'on le mît dessus. Ce fut alors que voulant faire connaître qu'il mourait parfaitement soumis à l'Église, il supplia le ministre de ce dernier sacrement de l'interroger sur les principaux mystères de la foi, comme on fait aux enfants, de manière qu'il pût répondre par oui et par non, attendu que son mal le pressait trop pour qu'il lui fût possible d'en dire davantage. Ce dernier acte d'humilité, joint à la confiance que Boudon avait aux mérites de saint Jaud plut si fort à Dieu, que ce vertueux malade, se trouvant à l'instant même saisi d'un mouvement extraordinaire de grâce, parla plus d'une heure aux assistants de la grandeur et l'importance du salut. Il le fit avec tant de feu, tant d'onction, qu'on avoua unanimement qu'il s'était autant surpassé lui-même dans ce dernier discours qu'il avait coutume de surpasser les autres dans ses discours ordinaires. Cependant le médecin qui craignait que ce violent effort ne lui ôtât le peu de vie qui lui restait l'ayant prié de cesser, il obéit sans délai. Mais il y avait beaucoup moins à appréhender qu'on ne l'avait cru. Un médecin qui sait des routes inconnues à tous ceux de la terre s'en était mêlé, et quand celui qui assistait Boudon voulut, par le mouvement de son pouls, juger de sa situation, il fut étrangement surpris de le trouver sans fièvre (1). »

Boudon, au moment où on lui avait apporté la relique de saint Jaud, avait fait vœu d'aller à son tombeau, dans le diocèse de Coutances, si Dieu lui rendait la santé. Il y alla donc, puis se rendit au Mont-Saint-Michel où il fut inondé de lumières. Ce double pèlerinage a exercé sur sa vie entière une trop grande influence pour ne pas attirer ici notre attention. Boudon insiste à chaque instant sur la consécration sublime de ces lieux, et sur les grâces qu'il y reçut :

« Une voix du ciel, dit-il, a appris que ce lieu était grandement agréable à Dieu et qu'il était fréquenté des saints Anges. En vérité cet oracle rend bien douces toutes les peines que l'on peut avoir pour visiter cette sainte montagne ; et il est plus doux qu'on ne peut le

(1) *Vie de Boudon*, édition Migne.

dire et même qu'on ne peut le penser, de se trouver en ces lieux si chéris de Dieu et si fréquentés des princes de sa race. . . . . .

« C'est une chose admirable, qu'un rocher empêchant qu'on ne pût bâtir la chapelle de l'église ; l'archange voulut que l'on apportât un enfant qui était encore au berceau, qui, ayant touché de son pied ledit rocher, en même temps il tomba, et laissa la place qui était nécessaire pour la susdite chapelle. O que bienheureux sont les chastes et innocents, les purs et nets de cœur, puisqu'ils sont si chéris de Dieu et de ses anges.

«Saint Michel, ne se contentant pas de toutes ces merveilles et vouant de plus en plus donner des marques visibles de sa faveur pour la sainte montagne de Tombe, commanda à saint Aubert d'envoyer au mont Fargon demander de sa part une partie du drap vermeil qu'il y avait apporté, et une partie du marbre sur lequel il s'était assis, y paraissant sous une forme humaine ; ce qui ayant été accordé aux députés du bon évêque, douze aveugles, en différents lieux, reçurent la vue par l'attouchement de ces choses saintes, et proche du Mont-de-Tombe, la vue fut donnée à une femme aveugle, dont tout le peuple fut tellement touché, qu'en mémoire d'un si grand miracle, le village qui s'appelait Attérial fut nommé Beauvoir, et c'est de la sorte qu'on l'appelle encore aujourd'hui.

« J'ai eu l'honneur et la bénédiction de voir cette année 1667, le jour de la fête de l'apparition du glorieux saint Michel en ce lieu sacré, ces précieux gages de l'amour incomparable de ce grand prince du paradis envers les hommes. »

Et un peu plus loin, Boudon, ne pouvant séparer les deux parties de son pèlerinage, les deux formes de son action de grâces, ajoute :

« Comme il a plu à Dieu, depuis environ trois ans, de manifester de nos jours tout de nouveau, le grand saint Gaud, évêque d'Evreux, par l'invention de son saint corps, à cinq lieues proche du mont Saint-Michel, j'ai cru que Notre-Seigneur serait glorifié, si parlant des miracles qu'il a opérés en faveur des anges sur le Mont-de-Tombe, je disais un mot de ceux qu'il a faits à présent près de ce saint mont, en l'honneur d'un homme tout angélique. »

Puis il raconte comment saint Gaud, évêque d'Evreux, quitta la conversation des hommes pour ne plus converser qu'avec les anges dans le désert. *Son cher peuple* le conduisit à deux lieues de la ville : une chapelle a été élevée à l'endroit ou saint Gaud dit adieu à tous ses enfants. Il vécut dans une solitude, sur le bord de la mer, à cinq lieues

du Mont-Saint-Michel. Cinq cents ans après sa mort, le corps de saint Jaud fut découvert.

« Grand nombre de miracles, dit Boudon, se firent pour lors, et ce lieu fut un asile pour toutes les personnes affligées : mais dans la suite des siècles, environ cinq cents ans et plus après cette première invention, la divine Providence a voulu encore révéler les grandeurs de son saint par la seconde invention qui lui a été faite, il y a un peu plus de trois ans, et qui a été suivie de plusieurs miracles : ce qui rend à présent ce lieu très-illustre et très-favorable à ceux qui viennent implorer les intercessions de saint Gaud.

« Je serais très-ingrat, continue Boudon, si je ne publiais les secours que j'ai reçus dans une extrême maladie où les médecins avaient jugé ma mort comme assurée. Que Dieu soit à jamais béni pour ses grandes miséricordes qu'il ne cesse de faire aux hommes par le mérite de la très-divine Mère de Dieu, de ses anges et des saints! »

Une religieuse carmélite, qui était prieure en Bretagne, souffrait profondément. Elle passait par la nuit noire, et aucun des directeurs à qui elle avait parlé de son âme n'avait trouvé pour elle la lumière. Un soir sa peine redoublait, l'anxiété lui interdisait le repos, et nul ne sait jusqu'où allait se porter son angoisse, quand elle forma du fond de l'âme cette prière : elle supplia très-instamment le Fils de Dieu de lui envoyer quelqu'un pour la sauver. « Le lendemain (c'est elle qui va continer le récit), on vient me dire que M. Boudon me demandait. J'en fus d'autant plus surprise, que je le savais à vingt-cinq lieues de là, que l'hiver était très-avancé et que pendant cette saison les chemins sont impraticables en ce pays.

« Après donc qu'il eut achevé les actes d'adoration de la Sainte Trinité, et salué les saints anges, comme il faisait quand il entrait la première fois dans une ville ; je lui demandai d'abord ce qui pouvait l'amener dans ce lieu pendant une telle saison. Il me répondit : *C'est vous qui m'y faites venir*. Cela me parut assez surprenant : mais ne pouvant tout à fait le croire, je lui demandai encore s'il ferait quelque séjour dans le pays, à quoi il répondit *autant seulement que vous en aurez besoin, car je ne viens que pour vous*. Ce coup de la divine Providence me donna moyen d'exposer avec facilité et ouverture de cœur le sujet de ma peine ; et j'en trouvai si pleinement le remède en ce vrai serviteur de Dieu, que depuis cet heureux our jamais je n'en ai ressenti d'atteinte. »

Vous voyez bien qu'en parlant de Boudon, nous sommes obligés de parler toujours des anges.

Je termine par un mot qui le résume tout entier ce mot, le voici : *Présence de Dieu.*

« Sera-t-il vrai, disait-il, que nous ne pourrons nous mouvoir qu'en Dieu, que nos regards ne pourront se faire qu'au travers de Dieu, que si nous respirons ce sera en Dieu : sera-t-il vrai que l'être de Dieu est infiniment présent à notre être, qu'il le pénètre, qu'il l'anime, qu'il le soutient, qu'il lui donne la vie et l'opération, et qu'avec tout cela nous ne le regarderons pas et nous ne penserons point à lui ? Si Dieu est, enfin, ajoutait-il, il faut que, puisque *nous* sommes toujours en lui, nous soyons toujours dans le feu et dans l'amour. Quel moyen donc de ne pas brûler et de ne pas aimer ? Par quel prodige le feu sera-t-il longtemps dans une fournaise ardente sans prendre bientôt les qualités de l'élément qui l'environne ? Le feu est dans nos poitrines : comment donc sommes-nous toujours glacés? Il me prendrait envie d'aller partout crier au feu ! non pour l'éteindre, mais pour l'allumer où il ne brûlerait pas, et pour appeler au secours tous ceux qui aiment véritablement, afin que tous ensemble nous le fissions brûler encore davantage. »

Voilà l'homme et sa parole. Je suis obligé de faire, en terminant, une observation.

Boudon laissa échapper de sa plume, ou bien on intercala dans quelques-uns de ses ouvrages, certaines expressions blâmables. L'influence du quiétisme s'exerçait alors, et il paraît que le grand archidiacre en fut atteint. Ses lettres et ses biographies laissent la chose dans un demi jour. Il est question de passages intercalés dans l'ouvrage *Dieu seul*, et de corrections faites par l'auteur dans une autre occasion. Quel que soit le mérite d'un homme et l'excellence de son âme, il faut se tenir en garde régulièrement et rigoureusement, contre toute inexactitude scientifique et doctrinale ; il faut dire d'avance, pleinement et absolument, ce qu'a dit l'Église

ERNEST HELLO

UN ERRATUM

A L'HISTOIRE DES RÉFORMES RÉVOLUTIONNAIRES [1]

LA MAINMORTE

Il est permis de douter que l'Assemblée nationale ait pris elle-même au sérieux ses prétendues réformes du 4 août en matière de droits seigneuriaux. Déclarer la guerre aux pigeonniers des gentilshommes campagnards, s'attaquer au droit de garenne qui n'existait plus depuis le seizième siècle, et au droit exclusif de chasse qui avait péri avec les garennes (2), ce n'était pas sérieux en effet, cela ressemblait, qu'on nous passe le mot, à une boutade de forfanterie gasconne.

Si la mystification ne fut pas aperçue tout de suite, il faut s'en prendre au désordre général de la scène. Il y eut tant de motions et de clameurs dans la nuit du 4 août! Tout ce qui survivait de l'ancien édifice social y disparut d'un seul coup, depuis les priviléges des corps de métiers jusqu'aux rares et derniers débris des institutions provinciales. Ce misérable détail de la question féodale se perdit pour le public dans l'immense cacophonie de l'ensemble

Mais l'Assemblée, croyons-nous, ne prit pas tout à fait le change. Ce qui le prouverait, c'est qu'elle nomma une commission spécialement chargée de rechercher de nouveau et appréhender au corps tout résidu, tout *deliquium* quelconque du vieux régime seigneurial. On avait fait *buisson creux* la première fois; on voulait préparer la matière d'une nouvelle exécution de la féodalité, moins chimérique que la première s'il était possible.

C'était un travail d'archéologues que l'Assemblée donnait là à ses commissaires. Ceux-ci prirent leur temps; d'août 1789 à mars 1790, sept grands mois! — Ils furetèrent en tout sens, sans résultat, hélas! finale-

(1) Voir les numéros des

(2) Il ne pouvait plus être question de droit exclusif de chasse évidemment depuis que les seigneurs, comme tous autres possesseurs du sol, n'*avaient plus la faculté de chasser que sur leurs terres*. — Chaque propriétaire, sans acception de gentilhommerie ou de roture, pouvait chasser chez lui et ne pouvait chasser que chez lui. Tel était l'état du droit avant 89; M. Championnien l'a irréfutablement établi (*Manuel du chasseur*. Introduction historique). Le décret de l'Assemblée n'opéra sur ce point d'innovation d'aucune sorte.

ment les faits, les choses vivantes ne donnant rien, la commission alla chercher des droits seigneuriaux où elle était sûre de n'en pas manquer : *dans les livres des anciens feudistes*, et vraisemblablement aussi dans les papiers terriers et les poliptiques du moyen âge. Ce beau travail produisit une nomenclature suffisamment étoffée, comme on peut penser, et qui n'aurait pas manqué d'un certain intérêt d'actualité à l'époque où Louis le Gros guerroyait avec Bouchard de Montmorency. — On y voyait, faisant cortége au servage de mainmorte, les droits de banalité justicière, de guet et de garde, etc.; — *le droit seigneurial de battre monnaie!*

L'assemblée se hâta d'engloutir cette masse d'anachronismes que lui présentait sa commission. Elle abolit bravement la mainmorte, le droit de guet et de garde, le droit féodal de monnaie (décret du 15 mars 1790); et l'on n'en parla plus.

Nous ne parlerons, nous, que de la servitude de mainmorte. Cela suffira pour tirer au plus clair le caractère purement fictif de ce dernier décret réformateur. Le reste est une poussière impalpable qui échappe même au mépris de l'histoire.

Quelle a été au moyen âge la vraie nature du servage de mainmorte, et sa marche constamment ascendante vers la plénitude de la liberté et de la propriété?

Que fit, des derniers vestiges de la mainmorte, l'édit de Louis XVI du 8 août 1779?

Après cet édit que restait-il à faire, ou plutôt restait-il de bonne foi quelque chose à faire à l'assemblée constituante?

Tels sont les trois points que nous allons rapidement vérifier, en ne prenant témoignage que des faits incontestés, des faits culminants de l'histoire. Ce cercle parcouru, on sera, croyons-nous, édifié sur la valeur et la sincérité de cette partie des rénovations révolutionnaires.

La société chrétienne du moyen âge n'affranchit pas brusquement l'esclavage qu'elle trouva partout dans l'Europe romaine, et que l'antiquité païenne lui avait légué. Et qu'auraient fait de ce présent ironique de la liberté des masses humaines sans foyer et sans patrimoine; par quel prodige seraient-elles parvenues à pénétrer sans déchirement dans le tissu de la Société nouvelle!

Le moyen âge, à l'esclave devenu serf, ne donna pas de vains aphorismes de liberté et d'égalité. Il fit mieux, il le dota. La glèbe, objet de tant de malédictions banales, fut cette dotation territoriale du servage, ce vaste fief du travail agricole. « Si le serf était attaché à la glèbe par la « servitude, dit M. Troplong (1), la glèbe lui était attachée par un impor- « tant démembrement de la propriété. »

(1) Sociétés civiles et commerciales. — Préface, page XLI.

Oui, sans doute, c'était bien une propriété que la glèbe, propriété d'un ordre à part, d'une nature inférieure si l'on veut, en ce sens qu'elle imposait à son possesseur la loi du travail et de la culture, et différait sous ce rapport de la propriété franche, laquelle *n'oblige à rien*, dit-on, et emporte le pouvoir d'user et d'abuser. Telle quelle, elle créa pour le servage les premières assises de la vie civile, et ce premier degré de la dignité de l'homme qui réside dans le droit de fonder et d'élever une famille.

La différence entre le serf et les cultivateurs libres était peu de chose, si on la compare à la distance qui séparait sa condition de celle des esclaves de l'antiquité. Devenu par le baptême citoyen de l'Église, le serf, à défaut de l'égalité civile, était en possession de la grande égalité chrétienne. Il avait les droits et l'autorité du père et de l'époux. Ce n'était pas au profit du maître, comme l'esclave romain, qu'il travaillait et s'amassait un pécule.

Le serf était *taillable* et *corvéable* à raison de la terre qui lui avait été concédée. D'ordinaire la taille était *abonnée*, c'est-à-dire fixée d'avance à une somme ou quotité invariable. D'autres fois elle était réglée chaque année à dire de prud'hommes (1).

Dans l'un ou l'autre cas, il n'importe, une fois libéré de sa taille et ses corvées faites, le serf disposait seul des entiers produits de la terre qu'il cultivait, vivait à même lui et sa famille, et son épargne ne devait plus rien à personne. « Et tant poent il li sers avoir la seignorie (*propriété*) en « lor cozes qu'ils acquièrent à grief peine et grand travail, » dit Philippe de Beaumanoir. (Coutume de Beauvoisis, chap. 45, n° 37.)

Il est vrai que primitivement, et en dehors de l'état d'association héréditaire dont on va parler, à la mort du serf, la terre faisait retour au seigneur, et ne passait pas à la postérité du tenancier. C'était une dure condition sans aucun doute, mais il serait singulièrement injuste d'oublier que c'était dès le principe la condition générale, la loi commune de toutes les tenures féodales. Le noble tenancier d'un fief y était sujet comme l'homme de la glèbe; originairement, au décès du feudataire, le fief faisait retour au suzerain, comme l'héritage servile au seigneur direct.

Il est encore vrai toutefois que l'hérédité des fiefs s'établit dans la société féodale de meilleure heure que l'hérédité de la terre en mainmorte dans les familles serves. Nous voyons en effet qu'au temps de Baumanoir les serfs du Beauvoisis, quand ils mouraient, n'avaient encore

(1) Cette dernière était quelquefois appelée *la taille à volonté*, expression trop elliptique qui a pu faire croire à l'existence d'une taille arbitraire. La Coutume du Nivernais ramène à son véritable sens ce mot dont on a abusé comme de tant d'autres, faute de les comprendre.—D'après l'art. 1er, chap. 8, de cette Coutume, les serfs du Nivernais étaient « taillables à *volonté raisonnable*, une fois l'an au terme de Saint Barthélemy. »—L'art. 2 explique ce que l'on entendait par cette *volonté raisonnable*. — C'était l'estime « *de deux ou trois preud'hommes* », appelés à cette fin.

d'autre héritier que leur seigneur, lequel succédait au défunt à l'exclusion même de ses descendants, à moins que ceux-ci ne rachetassent l'héritage aux conditions qu'il convenait au seigneur de leur imposer.

Mais la coutume de Beauvoisis était certainement en retard du progrès déjà réalisé dans la plupart des provinces, et qui s'étendit promptement à toute la France, progrès dont l'effet fut d'immobiliser la propriété du sol dans les générations des cultivateurs de mainmorte.

Ce résultat fut le fruit heureux de la vie en commun, des association héréditaires qui se formèrent partout entre les serfs. La règle s'établit et devint générale, que les parents du serf devaient lui succéder à la condition d'avoir vécu avec lui en communauté d'habitation et de travail, *à même pot et feu* selon l'expression triviale mais caractéristique du temps (1). Le droit de déshérence ou de réversion au seigneur cessa d'être le principe, devint l'exception au lieu d'être la règle, et n'atteignit plus que les serfs qui s'isolaient de la communauté domestique.

Ces associations agricoles reposaient sur une idée très-simple, et féconde autant qu'elle était simple. La grande famille serve comprenant plusieurs familles particulières, mais procédant d'une même origine, réunies sous le même toit et vouées à la même exploitation, formait une communauté, un *corps moral*, comme fait une commune, qui se perpétue toujours la même malgré les décès et le renouvellement de ses membres, et que recrutent incessamment les générations nouvelles.

Tout le jeu de la dévolution héréditaire au sein de l'association procédait de cette règle unique à savoir que c'était la communauté, le corps moral plutôt que les individus, qui était censé posséder seul la terre et tout l'avoir mobilier de l'association. On voit le résultat : La mort d'un membre de la corporation n'amenait dans cet état de choses aucun changement apparent. La part virile du prémourant accroissait aux survivants, voilà tout; ou, plus exactement encore, c'était la communauté, qui elle ne mourait pas, *qui continuait, comme par le passé, de posséder le patrimoine collectif de ses membres.* Rien n'était changé ostensiblement, nous le répétons ; il ne s'opérait aucune dévolution d'héritage. N'y ayant pas de dévolution, il ne pouvait évidemment y avoir lieu à déshérence ou réversion au seigneur. Il n'y avait même matière à l'acquittement d'aucune taxe fiscale, d'aucun droit quelconque de mutation par décès. Les décès *n'opéraient pas de mutation* juridiquement dans cet état de choses. C'était une possession perpétuelle par une corporation qui durait perpétuellement. Ainsi en se grouppant, en se massant en phalanges serrées de travailleurs, les serfs avaient conquis la perpétuité du patrimoine et le droit d'hérédité où ils ne pouvaient prétendre individuellement.

(1) « Serfs ou mainmortables ne peuvent tester et ne succèdent les uns aux autres, *sinon tant qu'ils sont demeurant en commun.* » (Troplong, *Sociétés.* — Préface, p. xxxv.)

Cet état d'immunité se continuait indéfiniment, pendant des périodes séculaires, tant que durait en un mot le régime d'indivision et de communauté; un seul événement pouvait y mettre un terme, c'était le partage qui était regardé comme une calamité dans ces familles patriarcales.

Guy Coquille, commentateur de la coutume du Nivernais, témoin oculaire du fonctionnement de ces petites républiques agricoles, en a laissé une peinture qui n'est pas sans charme. — Il y a de la sérénité, brusquons le mot, il y a *du bonheur* dans ce tableau; nous parlons du bonheur possible, sérieux, qui se fonde sur le travail, sur l'acceptation des devoirs et de la discipline domestique. Il faut citer le passage de Coquille, il a plus que l'intérêt de la couleur locale et peut faire justice de beaucoup de déclamations.

« Selon l'ancien établissement des ménages des champs en ce pays du « Nivernais, plusieurs personnes doivent être assemblées en une famille « pour démener le ménage qui est fort laborieux, et consiste en plusieurs « fonctions en ce pays qui, de soi, est de culture malaisée. Les uns servent « pour labourer et pour toucher les bœufs, animaux tardifs; et commu- « nément faut que les charrues soient traînées de six bœufs; les autres « pour mener les vaches et les juments aux champs, les autre pour mener « les brebis et les moutons, les autres pour conduire les porcs.

« Ces familles ainsi conposées de plusieurs personnes qui toutes sont « employées chacune selon son âge, sexe et moyens, sont régies par un « seul qui se nomme maître de communauté, élu à cette charge par les « autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se pré- « sentent ès villes, ou ès foires et ailleurs, a pouvoir d'obliger ses parson- « niers en choses mobilières qui concernent le fond de la communauté, « et lui seul est nommé ès roles des tailles et subsides.

« Par ces arguments se peut connaître que ces communautés sont « vraies familles et colléges, qui par considération de l'intellect, sont « comme un corps composé de plusieurs membres, combien que ces « membres soient séparés l'un de l'autre, mais par fraternité, amitié et « liaison économique font un seul corps.

« En ces communautés on fait compte des enfants qui ne savent encore « rien faire par l'espérance qu'on a qu'à l'avenir ils feront; on fait compte « de ceux qui sont en vigueur d'âge pour ce qu'ils font; on fait compte des « vieux pour le conseil et pour le souvenir qu'on a qu'ils ont bien fait, et « ainsi de tous âges et de toute façon, ils s'entretienneut comme un corps « politique qui par subrogation doit durer toujours. »

Nous ne sommes pas à Salente ou en Utopie. — Nous sommes dans une ferme en mainmorte du Nivernais. C'est un légiste, le contraire d'un poëte, qui tient la plume. — Nous recommandons particulièrement

l'alinéa qui termine ce passage, le voici : « Or, parce que la vraie et cer-
« taine ruine de ces maisons de village *est quand elles se partagent et se*
« *séparent*, par les anciennes lois de ce pays, tant ès ménages et familles
« de gens serfs, qu'ès ménages dont les héritages sont tenus en bourdé-
« lages, a *été constitué pour les retenir en communauté* que ceux qui ne se-
« raient en la communauté ne succéderaient aux autres et on ne leur suc-
« céderait pas (1). »

Voilà qui révèle le plus clairement du monde le véritable esprit de ce droit de réversion ou de mainmorte qui frappait le serf séparé de la vie commune. C'était uniquement, Coquille le dit en termes exprès, *un moyen de le retenir dans les liens de l'association et de la culture collective.* C'était une mesure répressive en un mot, c'est-à-dire une de ces dispositions que législateurs et tribunaux ne demandent pas mieux que d'appliquer le plus rarement possible, et qu'ils voudraient n'avoir jamais l'occasion de mettre en œuvre. La dépouille du serf décédé, cette misérable épave, tentait peu la fiscalité féodale, les seigneurs avaient bien plutôt souci que l'agriculture prospérât sur leurs terres, et de n'y pas voir s'appauvrir ces fortes générations de cultivateurs.

Nous relèverons encore un détail dans les citations de Coquille. Le syndic de la communauté qui avait le maniement des affaires et était nommé seul aux rôles des tailles et subsides, ne pouvait obliger ses *parsonniers* (ses associés) « qu'*à choses mobilières.* » Il ne pouvait avoir, il n'avait pas le pouvoir d'engager la terre frappée indéfiniment de substitutions au profit des générations à venir. De cela il appert, on est obligé d'en convenir, que ces malheureux mainmortables étaient privés de la liberté de s'endetter, tout au moins de la liberté d'arriver à la ruine par la voie expéditive de l'hypothèque.

Il y avait là des conditions de sécurité, de modeste aisance, et aussi sans doute ce charme, cette abondance de vie des fécondes et plantureuses familles ; et vraisemblablement il faut voir dans cet état de choses, relativement bon, l'explication d'un fait qui a fort exercé la sagacité des historiens.—Quand au quatorzième siècle, la célèbre ordonnance de Louis le Hutin offrit la franchise aux gens de mainmorte, on a remarqué avec surprise que ceux-ci s'empressèrent peu d'user de l'édit libérateur. Louis X, dans une autre ordonnance, se plaint de leur tiédeur à sortir « de la chétiveté de l'état de servitude. »

Il semblerait naturel de conclure de là que les serfs ne se trouvaient pas trop mal de la mainmorte, et qu'ils doutaient qu'ils dussent se trouver mieux de la franchise et du morcellement des cultures.

Les écrivains qui manipulent l'histoire pour l'usage des lecteurs de

(1) Guy Coquille. — Sur la Cout. du Nivernais, citée par M Troplong. — Soc. Préf. p. XLII et suiv.

M. Jourdan, interprètent ce fait différemment. Ils l'expliquent, comme de raison, par l'abrutissement où l'excès de l'oppression avait réduit les paysans du moyen âge.

Quoi qu'il en soit, si l'édit de Louis le Hutin ne répondit pas tout d'abord à toutes les espérances de son auteur, comme il arrive pour les lois qui veulent aller plus vite que les mœurs, cette ordonnance n'en produisit pas moins un vaste ébranlement ; elle suscita chez les grands feudataires une émulation et comme une mode d'affranchissement des serfs de leurs domaines. Le temps aidant, la tenue en mainmorte fit place généralement au bail à cens, qui attribuait au tenancier l'entière disponibilité de la terre, ne l'assujettissait à aucune condition d'indivision ou de communauté, et ne l'obligeait qu'à une redevance modique sans proportion avec les produits de la culture.

Dans les derniers siècles de la monarchie, le servage de mainmorte n'était plus, presque partout, qu'un souvenir historique, et l'on ne rencontrait quelques restes encore debout de cette institution d'un autre âge que dans les provinces le plus nouvellement réunies, et où par conséquent n'avait pu se faire sentir l'action des ordonnances d'affranchissement du quatorzième siècle. Ainsi, il y avait encore quelques terres cultivées en mainmorte au dix-huitième siècle, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans la Franche-Comté. Dans cette dernière province, les serfs du chapitre de Saint-Claude, dans les montagnes du Jura, acquirent une sorte de célébrité, grâce à Voltaire qui jugea bon de se faire leur avocat d'office.

Heureux Voltaire, qui eut cette fortune de trouver encore des serfs en 1770, et sur les terres du chapitre de Saint-Claude encore, ci-devant dépendantes d'une abbaye de Bénédictins ! Aussi quelle fête ! quel renouveau de verve et de jeunesse ! Véhémence factice, pathétique à froid, frémissements de la plume sous lesquels on sent à merveille la nullité de l'émotion, tous les moyens du vieux comédien brillent dans cette suite de courts mémoires et de suppliques au roi. C'est bref, entrecoupé, répété, arrangé pour frapper l'opinion comme un petit tocsin. Il y a pourtant dans ces pasquineries quelque chose d'instructif, c'est la joie furibonde de Voltaire étonné de sa trouvaille. Ceci témoignerait, s'il en était besoin, de l'extrême rareté des tenures serviles à cette époque.

Voltaire n'en peut croire ses yeux en lisant dans la Coutume de Franche-Comté des articles, de véritables articles de loi qui réglementent le servage de mainmorte. Dunod, le commentateur de la Coutume, est particulièrement en possession de le confondre. Il se demande comment il a pu se rencontrer au dix-huitième siècle, au siècle de Voltaire, un cuistre assez carrément cuistre pour paraphraser froidement, méthodiquement ces textes sauvages. Il le renvoie à écrire la glose de la loi Gombette, à enrichir de notes et scolies les codes des Vandales ou des Gépides.

Or, Dunod, jurisconsulte des plus recommandables, était originaire de Saint-Claude justement. Il avait vu de ses yeux et savait les faits aussi à fond que les principes du droit. Les annales de sa province lui étaient familières. On a de lui sur la Bourgogne et la Franche-Comté des travaux historiques consultés encore avec utilité. Voici ce qu'il pensait de cette condition des métayers de mainmorte, texte des colères oratoires de Voltaire :

« Le travail de plusieurs personnes réunies profite bien plus que si tout « était séparé entre elles. Aussi l'expérience nous apprend dans le Comté « de Bourgogne, que les paysans des lieux mainmortables sont *bien plus* « *commodes* que ceux qui habitent la franchise, et que plus leurs familles « sont nombreuses, plus elles s'enrichissent (1). »

Là était la vérité manifestement; mais la vérité ne fait pas le compte des passions. La vogue comme toujours était aux pamphlets.

Voltaire et les serfs du Jura nous conduisent à la veille de la déclaration de Louis XVI, du 8 août 1779, qui devait être le dernier mot de la réforme en matière de servage.

On a beaucoup pris acte des termes modestes, — trop modestes, — du préambule de cette déclaration pour la donner comme une demi-mesure. *Il est reçu* que Louis XVI *n'abolit définitivement le servage que dans les domaines de la couronne*. Des timidités de conscience (pour lesquelles on veut bien d'ailleurs être indulgent), un respect exagéré de la propriété *ne lui permirent pas de pousser à fond la réforme* et de l'étendre aux domaines particuliers des seigneurs. Bonnes intentions, dit-on, pas assez de courage; et l'on glisse sans plus d'examen sur un acte important de législation.

Le secret est très-connu de ces doucereuses traîtrises; pour en avoir raison, il suffira de faire connaître l'ordonnance dans sa totalité; on va voir qu'elle contenait une partie générale, la plus importante sans contredit bien qu'on s'abstienne d'en parler, et qui supprima pour toute la France jusqu'à la dernière attache, *jusqu'au dernier assujettissement personnel* du servage.

Mais auparavant il est nécessaire d'indiquer quelques gradations qui existaient ou avaient existé dans la condition des serfs. C'est un peu de droit que nous allons être obligé de faire, mais si peu, que le lecteur voudra bien nous absoudre. Il est indispensable de passer par là pour restituer sa véritable portée à l'édit d'affranchissement de Louis XVI.

Nous avons simplement exposé jusqu'ici l'état commun des hommes de mainmorte, tous étaient sujets à la taille, à des prestations de corvées : journées de travail dont le nombre était généralement fort restreint, et variait du reste suivant les localités et les coutumes. Enfin, caractère sail-

(1) Dunod. Des mainsmortes, 2e partie, chap. 1er. — Cité par M. Troplong. — Sociétés. — Préface, page XLV.

lant et distinctif de cette condition, les membres des familles serves n'héritaient les uns des autres qu'autant qu'il avaient vécu en communauté; ils ne se succédaient point entre eux s'ils avaient des domiciles séparés.

Ce sont les traits généraux, communs à tous les mortaillables. — Où les serfs différaient, et se classaient en catégories particulières, c'était par rapport au plus ou moins de facilité qu'ils avaient à passer du servage à l'état de franchise. A cet égard on distinguait trois degrés : il y avait d'abord les serfs corps et de poursuite (*servitude personnelle*); c'était la couche inférieure du servage; les hommes de cet état ne pouvaient être pleinement affranchis que par le bon plaisir du maître, par un acte de manumission librement émanée de lui. Il y avait en second lieu les serfs d'héritage (*servitude réelle* ainsi nommée parce qu'elle *n'était pas personnelle*, et n'atteignait l'homme qu'en tant que possesseur du sol et tant que durait cette possession). — C'était l'état le plus voisin de la liberté, si même il en différait à un degré quelconque, ce que, pour notre part, nous ne pouvons admettre. Il y avait enfin une condition intermédiaire, celle *des serfs de meubles*, que nous allons tout à l'heure caractériser (1).

Quelques mots sur ses trois catégories de personnes, et d'abord, sur les serfs de corps ou de poursuite. Cette dénomination ne signifiait point qu'ils pussent être *pris au corps* et ramenés de force à leur glèbe s'ils s'en étaient éloignés. A tous les degrés du servage, l'homme de mainmorte conservait l'imprescriptible faculté de porter où il voulait ses pénates. Mais s'il était *de poursuite*, sa condition avait cet effet particulier qu'en émigrant il ne s'exonérait d'aucune de ses charges, d'aucune de ses sujétions vis-à-vis de son seigneur. Ce dernier pouvait continuer d'exiger la taille, et au décès il succédait aux meubles et acquêts, quelque part que le serf se fût établi et eût-il fixé sa résidence en lieu franc (2). En tout cas on comprend que l'homme de corps devait être peu tenté par une expatriation qui ne le libérait d'aucune des charges et le privait de tous les bénéfices de la mainmorte. Le droit de poursuite était le droit extrême, le *summum jus* du servage, la plus rude attache qui liât l'homme à la glèbe.

Les serfs d'*héritage* formaient avec ceux de poursuite un contraste complet. On caractérisait leur condition par le nom de *servitude réelle*, avons-nous dit, ce qui en droit exprime une charge qui n'est point attachée à la

(1) Sur cette matière, voir Pothier, Traité des personnes, tome XIII des *Œuvres*, p. 387 et suiv. ou simplement Ferrière, Dictionnaire, au mot *Serfs*.

(2) Les serfs du Nivernais, dont Coquille a dépeint les mœurs, étaient de *poursuite*. Voici, d'après la Coutume de cette province (chap. 8, art. 6), quelles étaient pour eux les conséquences de cette condition : « Les hommes et femmes de condition servile sont de « *poursuite*, c'est-à-dire qu'ils peuvent être poursuivis pour leur taille imposée *quelque* « *part qu'ils aillent demeurer*, » Ceci ne laisse aucun doute sur le droit de locomotion de l'homme de poursuite. Ce point du reste n'est pas contestable; on peut s'en édifier dans Pothier (t. XIII, p. 388 et suiv.), qui fait connaître à cet égard non le droit local de telle ou telle Coutume en particulier, mais le droit général des Coutumes.

personne, qui grève seulement la terre, et n'assujettit l'individu que comme possédant, et tant qu'il possède le fond asservi.

Le serf d'héritage tenait dans ses mains le moyen de s'affranchir : il n'avait qu'à délaisser la terre en mainmorte. A ce prix il demeurait quitte pour l'avenir de toute redevance vis-à-vis de son seigneur, de toute éventualité de voir ce dernier lui succéder à son décès. Il perdait seulement sa part dans le domaine utile de la terre de mainmorte. Ceci, c'était la loi du contrat. La mainmorte réelle était une concession perpétuelle du sol, à charge de résidence et de culture également perpétuelles ; l'abandon de la culture emportait comme de raison l'abdication de la propriété.

Il est impossible de ne pas remarquer que le nom de servitude ne convenait réellement pas à cette situation. Ce nom n'était donné à la mainmorte réelle que parce qu'elle entrait dans une nomenclature du servage dont elle était le terme extrême et culminant. Dans la vérité des choses on n'est plus serf quand on l'est *librement*, quand on peut cesser de l'être à volonté. Il y avait là un bail à métairie perpétuelle ayant son caractère propre, son originalité ; c'était la *mainmorte réelle*, ce n'était pas le servage.

Les *serfs de meubles* enfin tenaient une position mitoyenne. Ils n'étaient pas de poursuite et pouvaient, de même que les serfs d'héritage, affranchir leurs personnes et leurs successions à venir par le seul fait du délaissement de la terre mainmortable. Mais, en faisant cet abandon, en outre de leur part dans le domaine utile du sol, ils perdaient, de plus que les serfs d'héritage, leur pécule, leur avoir mobilier actuel, lequel était dévolu au fisc de leur seigneur.

Tels avaient été au moyen âge les différents états des serfs. Telles étaient encore leurs trois conditions possibles dans les lieux où quelques restes du servage avaient échappé à l'injure du temps, quand intervint cet édit d'affranchissement de Louis XVI dont nous sommes à présent en mesure d'apprécier la portée.

L'article premier de l'édit dispose pour les domaines du roi où il abolit le servage sous toutes ses formes et à tous ses degrés.

Art. 1er. « Nous éteignons et abolissons dans toutes les terres et seigneuries de notre domaine la mainmorte et condition servile, ensemble « tous les droits qui en sont des suites et des dépendances. Voulons qu'à « compter du jour de la publication des présentes, ceux qui dans l'étendue « desdites terres et seigneuries sont assujettis à cette condition sous le « nom d'hommes de corps, de serfs, de mainmortables, de mortaillables, « de taillables ou sous telle autre dénomination que ce puisse être, en « soient pleinement et irrévocablement affranchis, et qu'à l'égard de la « liberté de leurs personnes, de la faculté de se marier et de changer de « domicile, de la propriété de leurs biens, du pouvoir de les aliéner et

« hypothéquer, et d'en disposer entre vifs et par testaments, de la trans-
« mission desdits biens à leurs enfants ou autres héritiers, soit qu'ils
« vivent en commun avec eux, soit qu'ils en soient séparés, et générale-
« ment en toutes choses, sans aucune exception ni réserve, ils jouissent
« des mêmes droits, facultés et prérogatives qui, suivant les lois et cou-
« tumes, appartiennent aux personnes franches; notre intention étant que
« dans toutes lesdites terres et seigneuries, *il n'y ait plus que des personnes*
« *et des terres de condition franche*, et qu'il n'y subsiste *aucun vestige de*
« *la condition servile ou main-mortable.* »

L'article 2 étend la même mesure d'absolu affranchissement aux domaines engagés, en réservant aux engagistes qui se prétendraient lésés par cette disposition, la faculté de se dénantir des domaines qu'ils détiennent contre remboursement de leurs créances par l'État.

L'article 3 dispose avec la même ampleur à l'égard des terres qui pourraient être ultérieurement réunies au domaine de la couronne. Du jour de la réunion, les serfs de ces seigneuries, s'il y en avait, devaient acquérir la franchise entière de leurs biens et de leurs personnes.

En dehors des domaines du roi et des domaines engagés, il restait quelques groupes de serfs sur les terres des seigneurs particuliers, ceux du chapitre de Saint-Claude par exemple, les anciens clients de Voltaire. L'édit de 1779 ne fit-il rien pour ce demeurant du servage ? — Il fit tout, tout ce qui était souhaitable et que réclamaient la dignité humaine et la véritable liberté. Par une disposition, qui n'était sujette celle-ci à aucune limitation locale et s'étendait à toute la France, l'édit abolit généralement et définitivement le droit de suite ainsi que la servitude de meubles.

La conséquence, c'est qu'il ne resta (sur les propriétés privées des seigneurs), d'autre mainmorte que la *mainmorte réelle*, c'est-à-dire la mainmorte *volontaire*, celle dont il était libre à chaque tenancier de se dégager par l'abandonnement de la terre.

Là était la limite, l'infranchissable limite de la réforme honnête évidemment. De quel droit, en effet, et en vue de quelle utilité le pouvoir royal serait-il intervenu pour briser violemment une régime toujours résoluble au gré de la partie intéressée ? Et ce régime, quel était-il d'ailleurs ? — La concession perpétuelle de la terre à charge de culture perpétuelle par le tenancier et ses descendants ; l'abdication de la propriété attachée à la cessation du travail et de la culture. Rien de plus légitime que les conventions et les coutumes qui avaient fondé cet état de choses. Le changer d'autorité, consolider la terre sur la tête des mainmortables en les déliant des conditions de la résidence et de l'exploitation agricole, — le roi pouvait faire cela, il le faisait dans ses domaines; c'était un acte généreux et un noble exemple. Mais le faire sur les terres d'autrui eût été la violation flagrante de la propriété et de la foi des contrats. La plus vulgaire

justice aurait réclamé en ce cas une indemnité pour les seigneurs, et l'état des finances ne permettait pas de les indemniser.

Ces difficultés financières sont rappelées dans le préambule de l'édit avec une touchante simplicité : « Nos finances ne nous permet-« tant pas de racheter ce droit des mains des seigneurs, et retenu par les « égards que nous aurons dans tous les temps pour les lois de la propriété « que nous considérons comme le plus sûr fondement de l'ordre et de « la justice, nous avons vu avec satisfaction qu'en respectant ces prin-« cipes, nous pourrions cependant effectuer une partie du bien que nous « avions en vue, » etc.

Pour nous, nous sommes pris de respect devant cette humble préface d'un grand acte de législation. On y respire comme un parfum des vertus privées du prince, cette pudeur du bien, cette parole chrétienne qui enveloppe et atténue le bienfait.

Scrupules, dit-on, politique timorée qui s'arrêtait devant une soi-disant propriété seigneuriale, laquelle n'aurait pas fait de résistance sérieuse si on l'avait résolûment foulée aux pieds! Grand courage, répondons-nous au contraire, le plus méritoire des courages, celui d'un législateur qui, plutôt que de violer un droit, consent à laisser à son œuvre une apparence d'inachèvement! Erreur sainte, si c'en est une, quand on occupe un trône, de refuser de croire qu'il y ait deux morales et que la raison d'État dispense de l'honnêteté!

Mais d'ailleurs y a-t-il ici prétexte à triompher pour les âmes dégagées de scrupules? L'édit de 1779 sur les propriétés privées des seigneurs avait laissé subsister la mainmorte réelle. Le respect de la propriété voulait cette réserve où il est impossible de découvrir la plus légère atteinte à la liberté ou à la dignité humaine. Mais quand la dignité humaine est en cause, il n'y a plus de réserves et plus aucune trace de timidité dans la législation de Louis XVI. Le droit de suite sur les serfs avait eu sa raison d'être dans le travail d'enfantement social du moyen âge, dans les temps nouveaux où le servage n'était plus qu'une ruine, un débris curieux sans importance sociale, plus rien ne rachetait la rudesse de cette vieille institution. L'humanité réclamait; dans toute législation chrétienne l'humanité passe avant la propriété. L'ordonnance royale n'eut aucun égard aux titres et aux possessions anciennes, elle abolit universellement le droit de suite.

« Si les principes que nous avons développés, disait à ce sujet le préam-« bule de l'édit, nous empêchent d'abolir sans distinction le droit de ser-« vitude, nous avons cru cependant qu'il était un excès dans l'exercice de « ce droit que nous ne pouvions différer d'arrêter et de prévenir. *Nous* « *voulons parler du droit de suite sur les serfs et mainmortables*, droit en « vertu duquel les seigneurs ont quelquefois poursuivi dans les terres

« franches de notre royaume, et jusque dans notre capitale, les biens et « les acquêts de citoyens éloignés depuis un grand nombre d'années du « lieu de leur glèbe et de leur servitude, droit excessif que les tribunaux « ont hésité d'accueillir, et que les principes de justice sociale ne nous « permettent plus de laisser subsister. »

L'article 6 de l'édit, disposant pour toute la France, réalise cette promesse du préambule ; et non-seulement il met à néant le droit de suite, mais aussi les charges dont était grevée la classe particulière dite des serfs de meubles.

Article 6 : « Nous ordonnons que le droit de suite sur les mainmortables demeurera éteint et supprimé *dans tout notre royaume*. Dès que le « serf ou mainmortable aura acquis un véritable domicile dans un lieu « franc, voulons qu'alors il demeure franc au regard de sa personne (*donc « plus de servitude personnelle*), de *ses meubles* (donc plus de servitude « moyenne ou *de meubles*), et de même au regard de ses immeubles qui ne « sont pas mainmortables par leur situation ou par des titres parti- « culiers. »

Voilà les véritables réformes, opérées en connaissance de cause ; sans mise en scène, il est vrai, mais tenant plus qu'elle ne promettent, ayant plus de réalité, plus de corps que de volume ; gardant le respect de la propriété, il faut en convenir, et n'ébranlant pas l'ordre social jusqu'à ses plus profondes assises, mais accordant sans limites, accordant vaillamment tout ce que réclame l'humanité.

Récapitulons : Après l'édit de 1779, dans toute l'étendue du domaine de la couronne et des domaines engagés, plus de servage sous aucune forme ; les serfs de tous les degrés acquièrent sans transition comme sans finance la propriété libre et entière des héritages qu'ils tenaient en mainmorte ; c'est bien autre chose qu'une délivrance, c'est une immense largesse dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple.

Sur les domaines privés des seigneurs, la mainmorte réelle ou d'héritage est seule maintenue, parce qu'en la supprimant il fallait indemniser les seigneurs directs ou fouler aux pieds les contrats et la propriété. — Ajoutons que la liberté des populations et des mœurs rurales était elle-même singulièrement intéressée à cette dernière restriction. Les cultivateurs n'étant liés désormais au régime de la mainmorte par aucune contrainte légale, il est clair qu'ils ne pouvaient plus y être retenus que par les avantages qu'ils trouvaient dans cette forme d'association, par l'attache purement morale des traditions et des affections de famille. Quel droit avait-on de faire violence à cette fidélité aux mœurs anciennes, là où elles pouvaient se rencontrer encore, et au nom de la liberté de condamner à la dispersion ces ruches travailleuses ! La liberté se donne, elle s'offre ; il est contre

sa nature de s'imposer. Nous avons cruellement appris ce que c'est que la liberté qui s'impose.

Est-ce la peine à présent d'examiner le décret *réabolitif* du servage que rendit l'Assemblée constituante? — Il est jugé déjà sur les faits qui viennent d'être exposés. Plus rien d'honnête et d'utile ne restant à faire, la comédie que jouèrent ces libérateurs du lendemain ne pouvait avoir qu'un but : le but de faire oublier, s'il était possible, la date royale de la réforme en y apposant la marque de fabrique de la Révolution. C'est le même jeu qui fut joué, on l'a vu, pour l'abolition de la torture.

Le décret sur la mainmorte est du 15 mars 1790. Cette date mérite qu'on la remarque. Pourquoi avoir attendu si tard? Pourquoi, dans la nuit du 4 août, quand on abattait, dit-on, le régime féodal tout entier, n'avoir pas du même coup brisé les chaînes du servage, l'abus le plus détesté de la barbarie féodale?

Il n'y a qu'une explication, c'est que le 4 août 1789 l'Assemblée *ne croyait pas* au servage, et ne prenait pas pour des serfs quelques familles de métayers vivant volontairement en état d'association héréditaire.

En mars 1790, la révolution avait marché; il y avait dans les consciences plus d'égarement et de ténèbres. Il fut possible d'évoquer le spectre du servage avec son cortége du droit de corps et de poursuite, etc., et l'on fit le simulacre de l'abolir.

Cette audacieuse prosopopée produisit l'art. 1er du décret. Le voici : « La mainmorte personnelle, réelle et mixte, la servitude d'origine, la « servitude personnelle des possesseurs d'héritages tenus en mainmorte « réelle, celle de corps et de poursuite, le droit de taille personnelle, de « corvée personnelle, d'échaute et de vide-mains, le droit prohibitif des « aliénations et dispositions à titre de vente, donations entre-vifs et testa- « mentaires (le mot de mainmorte disait tout cela; quelle accumulation « de pléonasmes!) » et tous les autres effets « de la mainmorte person- « nelle, réelle ou mixte qui s'étendent sur la personne et sur les biens sont « abolis sans indemnité. »

Voilà de l'eau trouble et du galimatias! Il semble qu'on sentait le besoin de dissimuler le vide du décret sous la pitoyable exubérance de l'expression. Laissons le style; c'est celui du temps; allons au fond de la disposition.

Elle supprime *la servitude personnelle*, autrement dit le droit de corps et de poursuite. — Le décret ment! il n'y avait plus de servitude personnelle ou droit de suite; l'ordonnance de 1779 en avait fait justice dans toute l'étendue de la France. Le décret supprime la *mainmorte mixte*. — Cette locution n'a pas de sens, ou ne peut s'entendre que de la condition mitoyenne des *serfs de meubles*. — Ici encore la législation royale avait

devancé l'œuvre de la révolution : il n'y avait plus de serfs de meubles nulle part.

L'Assemblée enfin supprime la *mainmorte réelle.* — Sur ce point, le fait ne fut pas inventé pour le besoin de la cause; il restait encore quelques terres tenues en mainmorte réelle dans le Nivernais et dans le Jura, et en abolissant les débris de ce système de culture, la Constituante abolissait quelque chose. Mais, qu'on y prenne garde, ce quelque chose qui fut supprimé n'était point une dernière forme du servage, puisqu'il n'y avait rien que de volontaire dans la mainmorte réelle. Ce qui fut détruit, ce fut *un droit;* le droit qu'avaient eu jusque-là, et que cessèrent d'avoir les fils d'un métayer perpétuel de s'engager entre eux à ne pas diviser l'héritage et à continuer en commun l'exploitation paternelle. Voilà tout le résultat de la réforme révolutionnaire si l'on va au fond des choses. Ce qui périt sous le décret, ce ne fut pas une servitude, — il ne faut pas confondre; — ce fut réellement une liberté particulière, la liberté d'une certaine forme d'association agricole.

On s'étonne de ces parodies de réformes et de l'audace de ces législateurs à tenir pour non avenus les actes les plus éclatants de la royauté, des actes d'aussi fraîche date que l'abolition de la question et celle du servage.

S'il peut y avoir une explication à de pareils faits, il faut la prendre dans les travers de l'époque. En ce temps-là on vivait de fictions. La maladie des théories et des aphorismes empêchait à la lettre de voir devant soi. La déclamation faussait tout, les choses contemporaines comme les faits de l'histoire, et l'on sait en fait d'histoire où en était la dernière moitié du dix-huitième siècle.

Les beaux esprits avaient mis à la mode une antiquité de trumeau sur laquelle prenaient mesure les grands hommes en herbe, futurs acteurs de la scène politique. Les rudes figures de la république romaine, ces patriciens, types de l'orgueil de caste le plus escarpé que le monde ait connu, étaient métamorphosés en héros de la démocratie et de l'égalité. Nos annales nationales n'étaient pas moins niaisement travesties. Selon Mably et sa nombreuse école, les Francs étaient des républicains d'Outre-Rhin qui étaient venus délivrer la Gaule de la domination romaine. Charlemagne, le géant légendaire, demi-civilisateur et demi-barbare, devenait une manière de roi constitutionnel, philanthrope et imbécile !

C'était inepte, le contraire des faits. Mais il s'agissait bien des faits ! C'est incommode, les faits; ils ont des irrégularités, des saillies rebelles qui dérangent la symétrie des systèmes. Tout ce qu'on demandait à l'histoire, c'était de *conclure* aux nouvelles maximes sociales, à ce qu'on appe-

lait *les principes*, et ainsi nommait-on tout lieu commun d'égalité coulé dans une formule dogmatique.

Tout Trissotin parlait au nom des principes, et, convenablement frotté d'antiquité classique comme on l'entendait, usant des Gracques, du Capitole, de la roche Tarpéienne, était écouté et entraînait dans son orbite un groupe de plus sots que lui. Ces bacheliers, en quelques jours, passaient hommes d'État; ces harangues finissaient par se résoudre en décrets. Rien d'étonnant qu'une législation formée dans un pareil milieu fût à certaines heures fictive et théâtrale comme l'éloquence du temps.

Il est incontestable que cette perversion de l'esprit public, le goût faux et le goût du faux, l'infatuation de théories creuses, sans aucun point d'appui dans la réalité des choses, ont eu une immense part dans les erreurs et les crimes de la Révolution.

Il n'est pas moins incontestable, grâce à Dieu, que cette maladie intellectuelle a fait son temps, et que sous ce rapport notre époque s'éloigne à grande vitesse des errements du dix-huitième siècle. Il y a une appare recrudescence, une presse irréligieuse et révolutionnaire qui couvre de vastes surfaces *de papier*, et crie bien haut, à l'ordinaire, qu'elle est la France, la parole et la pensée de la France, tout cela est factice et ne trompe aucun homme sensé. Ce qui est vrai, c'est que la vieille idée révolutionnaire est épuisée. Elle pourra encore produire des déchirements et des désordres passagers; il est notoire qu'elle ne produit plus d'hommes. Elle a cessé d'être un moteur, elle n'est plus que l'obstacle au développement des destinées sociales.

Il faut fermer les yeux pour ne pas voir que la génération nouvelle, à l'inverse de la génération révolutionnaire, se distingue par un retour passionné, presque violent, vers les réalités en toute chose. Sa méthode est la méthode expérimentale. Elle est rassasiée de théories, les phrases l'écœurent. Dans le dépouillement de nos origines, c'est merveille comme ses historiens se piquent de tenir à distance les gloses suspectes et les travaux de seconde main; comme ils vont droit aux sources, aux pièces originales, au témoignage oculaire des chroniqueurs. Et peu importe à quelles conclusions sociales ou philosophiques devront aboutir ces vastes remaniements de l'histoire ! On ne s'inquiète guère aujourd'hui de conclusions et de doctrines; c'est le contraire du dernier siècle, on va aux faits, aux faits bruts, tels quels, avec leur relief et leur couleur primitive.

L'histoire de la Révolution avait échappé jusqu'ici à ce travail de restitution et de critique, elle était demeurée vouée au parti pris, à la composition artificielle et déclamatoire, à l'éternel ennui des lieux communs laudatifs. M. Mortimer-Ternaux a ouvert la brèche, mis à vif la vérité, fait voir l'envers de ces renommées de convention. La trouée est faite, l'heure est venue pour la justice.

Dans toutes les voies de l'activité intellectuelle les mêmes tendances se développent, avec excès même, avec intempérance. En haine des hypocrisies philanthropiques, on devient positif et utilitaire plus que de raison. — Par réaction contre l'étiolement et le convenu dans les arts et la littérature, nous avons vu se produire une littérature *réaliste*, un art réaliste qui supprime l'imagination au profit de l'observation, et s'attache à la reproduction plastique du fait, du fait trivial, sans se préoccuper le moins du monde de l'interpréter ou de l'anoblir.

Certes, nous sommes loin d'être partisan du réalisme littéraire. Mais il y a là un signe, un signe évident que l'esprit humain a changé de route. Dans cette voie nouvelle les réalités brutales de la matière l'ont arrêté d'abord. Mais il y a d'autres réalités ; il y a dans l'humanité le sens de l'infini, le sens divin, d'imprescriptibles besoins d'adoration que rien de fini ne peut satisfaire.

Ce sont là des faits aussi, des faits qui ont résisté à tout, et avec lesquels il est impossible de ne pas compter un jour ou l'autre. A présent qu'a été parcouru le cercle entier de l'aberration philosophique sans qu'ait été trouvée la solution, il ne reste plus guère que cette grande réserve de la vérité divine, sociale, humaine dont l'Église catholique est la gardienne et l'inépuisable dispensatrice. — Là pas de systèmes, pas de stériles abstractions. Ses dogmes sont des faits, les plus immenses, les plus fondamentaux des annales divines et humaines. — Sa science de l'homme intérieur est la vraie ; toute autre psycologie est chimérique. Celle de l'Église nous fait voir l'homme comme il est, et tel que nous le sentons au dedans de nous-mêmes : mêlé d'abjection et de grandeur, avec des facultés blessées, mais en possession d'une faculté d'une incalculable puissance : la prière !

Sa morale n'est pas comme celle des sages de l'antiquité, une orgueilleuse et improductive dissertation sur la vertu. Elle instille l'humilité, le mépris de soi, le respect des autres qui est tout le secret des abnégations, le ressort de toute vertu agissante.

Ces choses sont la réalité, car elles sont la vie, la loi même et le principe de la vie pour les individus comme pour les sociétés. Elles doivent attirer, elles doivent reconquérir, croyons-nous, une génération éprise des réalités et rassasiée du vide des systèmes. Aussi espérons-nous d'une indomptable espérance, si large que paraisse encore la part du mal. Dans la brume, parmi les épreuves et les dangers du passage, il semble qu'on entende par moment comme un chant de l'exode qui approche. Qui pourrait dire si, au terme de l'évolution qui nous emporte, nous n'allons pas assister, nous ou nos neveux, à quelque immense refleurissement de la vérité éternelle ?

PH. SERRET.

UNE LOI DE L'AN ONZE

(Suite)

V

L'idée fixe qui avait pris possession du cerveau d'Odile ne laissait plus de place à la réflexion et aux ménagements délicats : elle voulait savoir à tout prix, et ne craignait pas d'employer, pour arriver à son but, des moyens qu'en d'autres temps elle eût repoussés avec dégoût. A l'aide de ses complicités de bas étage qui s'établissent entre les domestiques et les maîtres en proie à de fortes passions, elle s'était procuré d'abord des renseignements sur les habitudes de Guido, puis enfin une double clef de son bureau. Elle voulait pénétrer dans ce lieu qui lui semblait imprégné des pensées et des secrets de son mari, elle espérait arriver ainsi à une certitude dont la seule image pourtant la faisait pâlir de colère et de douleur. Après quelques hésitations, un jour que M. Walmeire était à la campagne, elle entra dans ce cabinet, plus élégant, mais non moins redoutable que celui de la légende. Le cœur d'Odile palpitait violemment; elle porta un regard troublé autour de la chambre : tout y était dans le même état qu'autrefois, alors qu'aux premiers jours de leur union elle venait surprendre son mari au milieu de ses travaux et le distrayait par ses caresses; des aquarelles représentant des scènes de chasse et de sport ornaient les murs; deux portraits en miniature du père et de la mère de Guido, morts depuis longtemps, étaient suspendus auprès du bureau, et entre eux il avait placé une photographie de Marguerite au berceau. Sur la table à écrire s'étalaient des papiers, des livres, des registres, mêlés à de beaux bronzes et à quelques petits objets d'ornement, choisis avec goût; Odile les examina tous, ils n'avaient rien de suspect, elle en connaissait l'origine; les papiers qu'elle feuilleta d'une main tremblante étaient relatifs aux affaires de banque ; les tiroirs ne renfermaient que des lettres de commerce, classées avec soin, rien de mystérieux ni de romanesque dans ces paperasses, noires de chiffres : les devoirs de la profession et les souvenirs de la famille régnaient seuls en ce lieu : cependant en furetant, en bouleversant jusqu'aux moindres feuillets, elle finit par découvrir une enveloppe en papier épais, glacé, entouré d'un filet étroit bleu; le cachet de cire, très-petit, portait ces deux lettres accusatrices : I. F. et l'adresse : *Monsieur Guido Walmeire, banquier, Gand*, était d'une écriture délicate et

féminine. La lettre ne s'y trouvait pas, l'enveloppe était vide. A cette vue, Odile tressaillit! Pour elle, dans la position où elle se trouvait, c'était là une preuve convaincante... elle chercha encore avec une espèce de furie la lettre absente, et, au moment où, les mains dans un fouillis de lettres, elle les examinait et les rejetait tour à tour, la porte s'ouvrit, Guido entra et s'élança vers elle. La colère était peinte sur son visage, et, saisissant le bras de sa femme :

« Je vous y prends donc, s'écria-t-il, au milieu de vos infâmes espionnages! C'est ainsi que vous violez la paix, la sécurité du foyer! Vous lassez ma patience, Odile! — Et vous, vous fatiguez la mienne! Vous abusez de ma crédulité, vous me trompez, Guido, et j'en ai la preuve ; voici une lettre qui vous dénonce. »

Elle lui tendit l'enveloppe, en désignant le chiffre du cachet. Il garda un instant le silence, silence plus grave et plus terrible que les paroles; puis il dit d'une voix calme et froide :

« Odile, il faut nous séparer. La vie avec vous est devenue intolérable, nous nous aigrissons réciproquement, vous n'êtes pas heureuse, je suis profondément malheureux. Eh bien, demandons le divorce par consentement mutuel. »

Elle pâlit : cette proposition, inattendue de la part de Guido, blessait intimement son cœur et son orgueil ; mais, sans laisser parler la voix de l'âme, qui aurait pu se faire entendre encore, elle n'obéit qu'à l'amour-propre offensé, et répondit avec une apparente tranquillité :

« Soit! séparons-nous. Vos infidélités affichées sont une insulte que je ne puis supporter. Séparons-nous, Guido. Vous serez libre et je serai tranquille. — Vous me donnez votre parole de ne pas faire opposition à ma demande? — Je vous la donne. — C'est bien, vous avez la mienne. Je partirai ce soir pour Londres, où j'ai affaire, et vous pourrez quitter ma maison. A mon retour seulement, je vous prierai de m'envoyer Marguerite tous les dimanches, pendant quelques heures... — Je le ferai. »

Une froideur glaciale avait remplacé la colère qui tout à l'heure les agitait tous deux. Odile se leva, cherchant en vain sur le visage impassible de son mari un signe d'attendrissement, un reflet du passé... Ce visage pâle et fier semblait celui d'un juge. « Adieu, dit-elle. — Adieu, nous ne nous reverrons que devant les magistrats. »

Une heure après, Guido partit pour Londres. Dès qu'il fut éloigné, un domestique apporta une lettre à Odile. Deux billets tombèrent de l'enveloppe : le premier était signé *Ida Frank* et renfermait ces quelques mots :

« Monsieur Valmeire voudrait-il bien me prêter pour quelques jours « le charmant volume de Michelet, *l'Oiseau*, que j'ai grande envie de lire? « je lui en serai fort obligée, et le prie de recevoir tous mes bons compli- « ments. « I. FRANK. »

Le second était de Guido :

« Voici le billet que vous aviez cherché et que de basses perquisitions « n'ont pu vous faire découvrir. Il vous prouve ce qui est, l'innocence de « mes relations avec madame Franck ; au point où nous en sommes, je « puis vous avouer que je l'aime, qu'elle m'est infiniment chère, et que je « serais heureux qu'elle m'acceptât pour mari. Et cependant, Odile, vos « méfiances et vos outrages sont le seul motif du divorce : je ne l'eusse « jamais demandé sans ces provocations qu'un homme d'honneur ne peut « supporter. Adieu. « G. W. »

Odile, en lisant ce billet, fondit en larmes et le tendit à son père, qui était accouru auprès d'elle. Il le lut en ricanant :

« Tu crois cela, toi, ma fille ? c'est très-habile, je l'avoue, et monsieur se donne le beau rôle, mais nous verrons à l'audience. Allons, ne pleure pas, et viens ; la voiture est prête : tu ne peux pas rester ici plus longtemps. »

Elle partit désespérée, et cependant résolue à ne pas fléchir. Un mot de la lettre de Guido semblait élever entre eux une barrière infranchissable ; ce mot était : *J'aime madame Frank, elle m'est infiniment chère.*

Ce mot déchirait et irritait à la fois l'âme d'Odile, et, en en savourant l'amertume, elle se décidait à cacher toujours, sous un impassible orgueil, la profonde blessure qui dévorait son sein.

Huit jours après, la demande en divorce des époux Valmeire était pendante devant le tribunal.

VI

Pendant que ces événements se passaient, Gabrielle se trouvait avec sa famille aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Elle avait écrit diverses fois à son amie pour l'encourager, l'égayer et la soutenir, et ce fut en réponse à ces lettres pleines d'espoir et qui semblaient projeter de lumineux rayons sur l'avenir, qu'Odile lui traça enfin le récit des dernières scènes qui avaient amené la demande en divorce.

« Tu me blâmeras, lui disait-elle, je prévois tes reproches et même ton chagrin, car tu m'aimes, Gabrielle, je le sais : j'en ai eu bien la preuve dans tes lettres si affectueuses et où tu te montres si préoccupée de mon sort. Tu me dis, dans la dernière, que l'avenir vaudra mieux que les jours actuels, que mes peines n'ont pour origine que des torts passagers, et que, peu à peu, la paix, l'entente réciproque, renaîtront et que nous pourrons goûter le bonheur de l'amitié, des intérêts et des affections mis en commun. C'est une félicité de vieux époux que tu me peins là : paradis de neige qui me fait peur... Encore m'en serais-je contentée peut-être, s'il eût été facile d'y arriver ; mais Guido l'a dit avec raison, notre existence était devenue intolérable...

« Je soupçonnais sa fidélité, il avait en horreur les questions que je lui faisais sur ses démarches, ses relations extérieures, questions bien naturelles, quoique tu en dises, et quoique M. Valmeire les ait appelées *infâme espionnage*. Ah! il n'eût pas été si irrité si je n'avais vu clair dans sa conduite! Innocent, il se fût montré indulgent; sans faute, il n'eût pas été sans amour! Car je me suis convaincue, à n'en pouvoir douter, Gabrielle, qu'il aimait cette madame Ida Frank dont je m'étais toujours méfiée. Te souviens-tu de mes pressentiments? Il allait chez elle tous les soirs, à l'heure où elle reçoit, il est vrai, une société nombreuse de jeunes gens, tempérée par la présence de quelques femmes qui n'ont plus rien à craindre de l'opinion publique; il lui envoyait des fleurs, des livres, ils échangeaient des lettres, et, quoiqu'il ait juré que ces relations n'avaient rien que d'innocent, le mystère même qu'il y mettait en faisait une offense. Une scène, la dernière et la plus violente que nous ayons eue, nous sépara... Nous demandons le divorce par consentement mutuel, et Guido m'a appris qu'il n'attendait que la rupture de nos liens pour s'unir à madame Frank.

« Nous avons comparu une première fois devant le magistrat : ce n'est plus que là, en présence des représentants de la loi, que nous devons nous revoir... et l'on croit à l'éternité du bonheur dans le mariage!... Au moment où j'entendis la voix de Guido qui répondait à une interrogation du président, je tressaillis, et, (tu sais combien nos pensées sont rapides, combien elles embrassent d'espace et de temps en un clin d'œil?) il me sembla que je rétrogradais aux premiers jours de notre mariage, alors que nous étions si tendrement unis, que ces années de malheur n'avaient pas existé, et que j'allais le retrouver tel qu'autrefois. Le charme de sa voix, douce et vibrante, avait soudain agi sur mon âme, mais les paroles qu'il disait rompirent le charme : « Oui, monsieur le président, disait-il; je persiste dans ma demande. — Et vous, madame? » reprit le magistrat.

« Je m'étais levée, et quoique mon cœur battît à se rompre, je pus dire d'une voix ferme : « Moi également, monsieur. »

« Alors le président nous adressa une remontrance paternelle sur les dangers du divorce : Nous l'écoutâmes tous deux dans une espèce d'entêtement impassible. Il l'avait dit bien des fois sans doute, il la savait par cœur, il la récitait par routine et d'un air distrait, et, eût-il été le plus éloquent des orateurs, il ne nous aurait pas persuadés!

« Nous fûmes invités à *comparoir* une seconde fois devant lui, et Guido s'éloigna le premier, sans m'avoir regardée. Va, Gabrielle, il ne me regrette pas : son cœur est ailleurs!..

« Je suis logée, depuis la sortie de la maison conjugale, chez mon père, qui a beaucoup d'attentions et de bontés pour moi et pour ma petite

Marguerite. Il me soutient dans cette épreuve. Tu sais qu'il n'a jamais beaucoup aimé Guido; et puis, le divorce rentre tout à fait dans le cadre de ses idées. Liberté en tout et pour tous, c'est sa devise.

« Maintenant, me demanderas-tu si je regrette ce que j'ai fait? Non, Gabrielle, je regrette les premiers temps de mon mariage, temps heureux qui me gâteront à jamais l'avenir, mais je ne regrette pas de n'être plus condamnée à un perpétuel exercice de patience et d'abnégation; cela, je ne le regrette pas, et ma liberté reconquise vaudra toujours mieux, pour ma fierté et pour mon repos, que la situation qui m'était faite dans le mariage.

« Adieu, Gabrielle, tâche d'être longtemps heureuse et aime-moi encore un peu. « ODILE. »

Odile révélait-elle toute sa pensée? il est permis d'en douter, et cette fierté dont elle parlait, qui l'avait poussée aux résolutions extrêmes, intervenait aussi dans ses confidences d'amitié, et jetait un voile épais sur des blessures saignantes qui parlaient, elles, de tendresse et non d'orgueil. Mais ce sang du cœur, les larmes qu'Odile versait dans sa solitude, nul ne les vit, nul ne les devina, nul ne les consola.

Gabrielle lui répondit quelques mots.

« Que je te plains, Odile! Chère Odile, qu'as-tu fait? à quelles extrémités en es-tu venue, faute d'un peu de silence, de support et de résignation? Hélas! fallait-il, de part et d'autre, tant appuyer sur quelques torts? Le temps, la raison, l'intérêt de votre enfant, vous eussent réunis; mais, dans votre folie, vous brisez le lien qui ne se ressoudera jamais, et vous brisez en même temps le lien qui vous unit à l'Église catholique. Tu connais sa doctrine sur le divorce... Odile, il serait temps encore : réfléchis, humilie-toi... pense à ta fille : que serait-elle un jour? la fille d'une femme divorcée!

« Pardonne-moi le trouble de ma lettre, je t'écris en pleurant... oui, je t'aime, et je t'en donne la meilleure preuve. Consulte des prêtres, des magistrats, des amies sages, ils te diront les périls que tu cours, ils t'éclaireront; moi, je ne puis que prier pour toi et faire prier mes petits enfants. Adieu et à toujours. « GABRIELLE. »

« Ta dévote amie t'aime beaucoup, cela est sûr, dit M. Paulus à qui Odile avait communiqué cette lettre, mais ça n'a pas d'idées larges, ça voit tout du fond de sa petite sacristie. Que diable! elle te parle de ta fille, mais le bénéfice du divorce que tu invoques, elle l'invoquera peut-être un jour aussi... Des enfants ne restent pas toujours enfants, et il faut penser à leur avenir autant qu'à leur présent. Voilà les idées libérales comme je les conçois : l'avenir, toujours l'avenir et le progrès... Qu'en dis-tu?

— Ah! j'espère bien que Marguerite ne divorcera point! » s'écria Odile avec un soupir.

VII

Madame Ida Frank logeait dans un des beaux hôtels qui entourent la Place-d'Armes; elle y occupait un appartement restreint, mais élégant; on la servait chez elle, et elle aimait fort cette existence à l'américaine qui, en échange d'une somme d'argent, la débarrassait des fatigues et des préoccupations du ménage, où les femmes trouvent à la fois leur souci et leur honneur. Mais madame Ida Frank, quoique née aux bords de la Sprée, était fort peu allemande en ce point : l'innocente Marguerite filant au rouet; l'épouse de Goëtz de Berlichingen présidant aux travaux domestiques, Charlotte faisant les tartines de ses petits frères, n'étaient pas du tout ses types chéris; et jamais Parisienne affolée de parures et de fêtes ne désira plus ardemment que cette blonde rêveuse, venue de la grave Germanie, le luxe des toilettes, l'enivrement du monde, les splendeurs de la richesse et la fougue d'une vie sans devoir et sans but.

Il était onze heures du matin : Ida venait d'achever sa première toilette ; sa robe de chambre de cachemire violet ouverte sur une jupe brodée, sa petite coiffure, à l'air négligé, qui ne cachait pas ses magnifiques cheveux blonds, lui seyaient à ravir, autant pour le moins qu'une robe de bal et des couronnes de fleurs. A demi couchée dans un vaste fauteuil, elle lisait un roman allemand, *Gravin Faustin*, œuvre mondaine d'une noble plume qui, depuis, s'est consacrée à de plus saints travaux. Ida ne suivait guère les péripéties de son livre, elle rêvait, les yeux perdus dans le vague, quand un coup bref retentit à la porte. « Entrez! dit-elle ranimée et rajustant les brides de son joli bonnet. — Est-on admis à l'audience de la charmante malade? demanda une voix d'homme. — Entrez-donc! »

Le docteur Thibault entra. « Rose et fraîche comme une églantine! s'écria-t-il en voyant madame Franck. Et ce pouls? calme! parfait! Qu'avez-vous donc, belle dame? — J'ai eu hier une migraine horrible, j'ai des palpitations, je broie du noir. Tenez, docteur, je crois que j'ai une maladie de cœur ou de foie. — Avez-vous des coliques? — Allons donc! — Non? eh bien! parlons sérieusement. Il y a un peu de contrariétés morales dans notre fait, nous avons un gros chagrin, le procès... — Eh bien, oui, il est perdu. — Je l'ai appris... mais, chère madame Ida, vous avez d'autres ressources. »

Elle haussa les épaules. Thibault continua : « J'ai appris votre échec au palais; j'y accompagnais une autre charmante cliente, madame Walmeire, qui plaide en divorce. — Et vous croyez que le divorce sera prononcé? demanda Ida en regardant fixement le docteur. — Je n'en doute pas... Mais, j'y pense, vous receviez et vous recevez encore Walmeire?... — Oui. — Allons! parlons franc. Vous avez un intérêt assez direct à ce

que ce divorce ait lieu ! Walmeire vous aime, et aussitôt libre il cherchera un nouveau lieu. Le malheureux ! est-ce vrai ? »

Elle releva la tête et répondit : « Très-vrai. Il vous a donc fait ses confidences ? — Il n'a garde, mais j'ai des yeux. Et vous, l'épouserez-vous ? — Dois-je vous répondre ? — Oui, oui, nous sommes amis et alliés. Vous l'épouserez donc ? — Je pense qu'oui. — Et l'aimez-vous ? — C'est bien indiscret. — Pourquoi l'épousez-vous ? » Elle hésita à répondre. En ce moment, un orgue jouait dans le lointain l'air de *Marco la Belle ;* Ida rougit, et, se tournant avec vivacité vers son interlocuteur, elle lui dit :

« J'ai bien le droit de vous interroger à mon tour : ce divorce de M. et de madame Walmeire, vous n'y avez pas moins d'intérêt que moi ; vous le souhaitez plus ardemment que je ne le souhaite ! — Oh ! je suis sincère, moi, et j'avoue que rien ne pouvait me faire plus de plaisir. — Vous aimez donc cette brune Odile ? » Le docteur répondit d'un ton plus sérieux : « Je l'ai toujours aimée. — Et elle ? — Elle ne voit en moi qu'un vieil ami, un oncle, un parrain, que sais-je ! Toute jeune elle s'est amourachée de ce bellâtre de Guido, et n'a plus eu d'yeux pour personne. — Mais la voilà libre, et vous saurez bien vous rendre indispensable, n'est-ce pas ? — Peut-être ! — Vous comptez sur moi comme sur un bon auxiliaire ? — Peut-être ! — Voilà que vous parlez en style d'oracle. Eh bien ! pour être franche à mon tour, je vous avouerai que je veux épouser Walmeire : il me plaît assez, assez pour un mari, et sa fortune relèvera la mienne, car en perdant ce procès, j'ai tout perdu. Je ne puis pas travailler, que faire d'ailleurs ? J'ai, je le confesse, des besoins de luxe et de dépenses que je satisferai honnêtement. Voilà mon plan. Et le vôtre, docteur ? — Attendre et ne jamais désespérer. Adieu, ma belle alliée ; je vous commande aujourd'hui un bon régime et une bonne promenade ; je reviendrai dans trois jours. »

Il sortit ; Ida se rassit, reprit *Gravin Faustin* et se dit à elle-même : « Mon mariage est plus sûr que le sien. »

VIII

Odile vivait fort solitaire, observant en cela un usage établi pour les femmes qui plaident contre leur mari ; elle ne voyait guère que Gabrielle, qui la recevait toujours avec la même affection, car Gabrielle, pure, pieuse, hermine que nul soupçon n'avait souillée, n'avait rien à craindre de la critique du monde ; elle pouvait obéir à son cœur et couvrir même de sa bonne renommée, l'être faible et chancelant qui s'attachait à elle. Les enfants de Gabrielle étaient aussi les amis de Marguerite, et la pauvre petite fille, qui menait une vie triste, priait souvent sa mère de la mener dans cette maison où elle trouvait des compagnes, des jeux, de l'animation et des visages riants.

Cependant un jour, pendant que les petits enfants s'amusaient bruyamment au fond d'un vestibule, et qu'Odile causait avec son amie, elle crut remarquer une ombre sur la figure, d'ordinaire si calme, de madame Serclaes : il semblait une de ces brumes qui voilent les doux paysages de la Flandre ; la conversation languissait, lorsque le pas du maître de la maison se fit entendre. « Voilà mon mari, dit Gabrielle. — Silence donc ! » dit une voix d'homme au groupe enfantin qui se livrait avec passion à une partie de barre.

Un grand silence se fit en effet ; M. Serclaes entra : C'était un homme jeune encore, d'une apparence frêle et maladive ; son teint d'une pâleur jaune dénonçait un tempérament bilieux que ses yeux bleus, enfoncés, un peu tristes, ne venaient pas démentir ; il paraissait appartenir à cette race irritable qui fait les poëtes, et où souvent se rencontrent aussi les magistrats. En ce moment ses nerfs semblaient excités, il fronça le sourcil à la vue d'Odile, la salua avec une brève politesse et dit à sa femme d'un ton mécontent : « Il n'a donc pas été possible de renvoyer au président ces livres qu'il m'avait prêtés ? Il me semble que je vous l'avais recommandé, Gabrielle ? »

Elle rougit, et dit d'une voix timide, comme un enfant que l'on gronde : « Pardon, mon ami, je l'avais tout à fait oublié ; cela n'arrivera plus. — C'est que c'était une affaire importante ; je me fie à vous, et voilà ce qui arrive... Certes, je vous rends justice, Gabrielle, mais convenez que vous êtes terriblement distraite ! — Je l'avoue, dit-elle, et puis, aujourd'hui, les enfants ont été si difficiles. — Aussi, vous les gâtez à l'excès ! vous êtes d'une faiblesse sans nom pour eux, ainsi que pour vos domestiques. Tout à l'heure, en tournant l'angle de la rue, je vois votre femme de chambre, Annette, causant avec un paysan, un jeune paysan ; est-ce convenable, et devriez-vous souffrir cela ? Pour moi, comme je veux que la maison d'un magistrat soit respectée, je vous préviens que je chasserai Annette ce soir même. — Ah ! mon ami, c'est une honnête fille ! — Mais qui n'a aucun respect pour vous : je vous l'ai dit souvent, Gabrielle, vous manquez de fermeté, d'énergie... »

Il continua ainsi à exhaler sa bile jusqu'à l'heure du dîner, relevant, rassemblant, liant en gerbes les moindres, les plus impossibles griefs de la vie domestique, pour en dresser un acte d'accusation contre la pauvre femme. Celle-ci laissait passer l'orage, sans même élever de paratonnerre ; elle ne répondait que par quelques mots d'excuse, courts et simples ; mais, lorsqu'on se leva pour passer dans la salle à manger, Odile vit couler sur les joues de son amie deux larmes retenues à grand'peine.

Le repas fut froid, silencieux ; le babil des enfants était réprimé par les regards sévères de leur père ; Gabrielle servait, un peu intimidée par les critiques de son mari, et lui-même, tout en s'occupant avec exactitude d'O-

dile, placée près de lui, ne semblait pas désirer lier conversation. Il goûtait peu madame Walmeire; le divorce lui était odieux en théorie autant qu'en pratique ; mais, comme en dépit de sa mauvaise humeur, il estimait profondément sa femme, il n'osait ni ne voulait exercer son autorité contre une amitié qui lui était chère. Il se contentait de montrer à Odile un visage austère; si elle l'eût consulté, en honnête homme, il lui aurait dit ce qu'il avait sur le cœur, et jamais Chaumette exaltant le divorce, et l'appelant *le dieu tutélaire de l'hymen* (1), n'aurait entendu une réplique plus verte, plus chaude et plus convaincue.

Le dîner finit, et M. Serclaes sortit sans s'être déridé. Les enfants allèrent jouer, et Odile, qui avait le cœur oppressé, s'écria : « Et tu souffres, tu tolères cela, ma pauvre Gabrielle? toi, si bonne, si dévouée, tu te laisses accuser de faiblesse, d'incapacité, de nonchalance! j'en suis révoltée. »

Gabrielle sourit, mais d'un sourire un peu mélancolique. « Eugène était agacé, fatigué, dit-elle, il avait travaillé hier soir fort tard, et ce matin sa lampe brillait avant le jour... Ne faut-il pas un peu d'indulgence. — Mais c'est une patience angélique qu'il te faut! S'il est malade, est-ce une raison pour être injuste, et injuste envers toi! — J'avais eu un tort réel, j'avais oublié de renvoyer les livres du président. — Tu plaisantes! il n'avait qu'à donner des ordres à ses gens. — Comme tu y vas, la femme ne doit-elle pas diriger toute chose dans sa maison, et un mari occupé comme l'est le mien, n'a-t-il pas le droit de se reposer sur elle de mille petites affaires ennuyeuses? — Les procédés de M. Serclaes ne te font donc aucune peine? — Je mentirais si je le disais : mon cœur et ma vanité souffrent un peu, je l'avoue... — Et tu consens à souffrir! — Que ferais-tu donc à ma place? — Quand la vie en commun est devenu lourde, intolérable, le remède est là, prévu par la loi. — Le divorce, pauvre amie! Ah! si tu voyais ce triste remède revêtu des couleurs sous lesquelles il m'apparaît! mais, avec le divorce, le mariage perd toute sa majesté, il n'est plus ce lien sacré, inviolable, qui doit se continuer dans une meilleure vie; il devient alors un caravansérail, une tente dressée pour quelques heures de joie, et que l'on abandonne dès qu'il pleut ou qu'il neige. L'indissolubilité est la pierre augulaire du mariage; on est plus patient pour celui qu'on ne doit jamais quitter, on garde mieux son cœur puisqu'on sait qu'un seul peut en être maître : toutes les vertus conjugales sont préservées par l'inviolable foi donnée à l'autel, et toi-même, Odile, si tu avais vécu dans un pays où ton union n'aurait pu être rompue, n'aurais-tu pas cherché à apaiser tes premiers mécontentements au lieu d'en exciter le feu dans ton âme? On cherche d'instinct la résignation quand on sait que le mal n'a pas d'autre remède qu'elle. Et les enfants! pauvres créatures sans famille, passant de l'une à l'autre, sans amitié, sans direction, ayant des liens partout et de la protection nulle part! Peut-être avant un ou deux ans ta Margue-

(1) Voir le *Moniteur* de 1792.

rite aura-t-elle quelque frère, né d'une nouvelle union de son père; peut-être toi-même lui donneras-tu, dans un nouveau mariage, des frères et des sœurs? Quelle confusion! à qui portera-t-elle son attachement fraternel? à qui rendra-t-elle le respect filial?... à son père que sa mère ne voit jamais et dont elle n'ose parler? à ce parent nouveau, dont l'autorité ne durera peut-être que quelques années, car un nouveau caprice peut dissoudre la nouvelle union, un nouveau caprice peut en former un autre... Pourquoi pas? — Tu es sévère! répondit Odile en baissant les yeux. — Oh! vois-tu, cette question me touche au cœur : la famille est tout ce qu'il y a de sain et de bon, et le divorce en est l'inévitable dissolvant. L'Église le réprouve, et l'Église est infaillible dans ses arrêts. — Tu as une foi vive, toi, Gabrielle elle te soutient dans tes peines. — Dieu la donne à qui la demande, Odile; l'as-tu demandée! — C'est égal, dit Odile en relevant la tête avec fierté, je ne donnerai pas à M. Walmeire le plaisir de me voir humiliée devant lui, demandant à rentrer en grâce, et à reprendre ma place dans sa maison. Il veut le divorce, eh bien, je le veux aussi. — Et ta situation après le divorce, y as-tu songé! — Je serai seule, et libre. Sois tranquille, je ne me marierai pas. — Je le désire, mais je crains que même, en n'acceptant pas de nouveaux liens, tu ne rencontres bien des épines dans cette situation. Pauvre amie! — Eh bien! je te trouverai toujours, lui répondit Odile en l'embrassant avec affection; je t'aime bien, quoique tu sois si parfaite. »

Elles se quittèrent. M. Serclaes rentra une heure après, il semblait rasséréné, et, allant droit à sa femme, il l'embrassa et lui dit :

« J'étais chagrin tantôt, ma bonne Gabrielle, il faut m'excuser. — C'est tout fait, dit-elle en souriant. — Puis, la présence de ton amie n'a pas le don de me mettre en belle humeur. Une femme divorcée n'est pas une amie digne de toi. — Où ira-t-elle si je la repousse? — Mon Dieu! je ne t'empêche pas de la recevoir, mais excuse-moi encore une fois si sa présence me porte sur les nerfs. Elle et ses pareilles tendent à diviser de plus en plus la Belgique en deux camps, deux sociétés, sous deux étendards, comme disent les Jésuites, scission qui amènera tôt ou tard la ruine de notre pauvre pays. Vois-tu, Gabrielle, celui qui était maussade tantôt, ce n'était pas le magistrat. — Le magistrat pensait et le mari parlait, dit-elle en riant, mais mari et magistrat sont également aimés. »

IX

La loi exige le délai d'une année, avant que le divorce soit prononcé. Temps d'arrêt et de réflexion, qui est le palliatif opposé par les législateurs à l'imperfection de cette même loi. Ils n'ont pas voulu que l'on s'embarquât durant la tempête. Peu de personnes en profitent; ceux que la passion ou l'intérêt ont porté à rompre une première union trouvent dans leur esprit assez de raisons pour s'absoudre; le temps n'a pas assez éloi-

gné d'eux les objets de leur amour ou de leur ressentiment, pour qu'ils puissent les juger avec équité, et, d'ordinaire, l'année s'écoule sans rien changer à leur première détermination. A trois reprises, l'époux et l'épouse se revoient devant le magistrat qui cherche à les éclairer et à opérer entre eux un rapprochement. Beaucoup de formalités environnent cet acte décisif, car autant la législation révolutionnaire de 1792 avait rendu aux époux le divorce facile, autant elle avait ouvert les digues à la licence des passions, autant la loi revue et corrigée de *l'an onze* ou du Code Napoléon a entouré d'obstacles un acte que le législateur semble regretter, tout en le permettant ; on sent dans la différence des lois la différence des temps.

M. et madame Walmeire subirent ces différentes épreuves sans que leur première résolution fléchît; le regret et le repentir n'avaient pas encore mûri, au feu du malheur, dans le fond de leur âme : ils persistèrent, ils se revirent devant le juge sans que d'anciens souvenirs vinssent ébranler leur décision; ils apportèrent, aux formalités que la loi leur imposait, une physionomie également inflexible, et, l'année écoulée, le divorce fut prononcé. Arrêt sans retour, par lequel les hommes brisaient le lien consacré par Dieu même, béni par le prêtre de cette grande bénédiction qui convoque autour de l'autel les plus touchants souvenirs de la terre, les plus beaux exemples des pères et des mères de la race humaine, afin de rendre plus solennelle l'union de deux enfants de l'Église. Ah! si, dans la catholique Belgique, ceux qui réclament le divorce relisaient les prières de la liturgie et ces graves paroles par lesquelles l'Église a sanctifié leurs nœuds, oseraient-ils demander la rupture d'un lien auquel Dieu et ses anges ont assisté?.... Oseraient-ils profaner ce sacrement, qui est grand en Jésus-Chrit?...

Odile et Guido étaient libres. Guido, qui durant l'année d'attente, avait eu devant les yeux un but désiré, ressentit une vive joie lorsque tombèrent des liens qu'il avait appris à détester, et, avec l'inconséquence naturelle à l'homme, il comptait trouver dans une seconde union un bonheur, une paix que la première ne lui avait pas offerts; il allait donc au-devant de l'avenir, il réglait ses affaires, il s'occupait des préliminaires de son second mariage; il nourrissait un espoir et un but, tandis qu'Odile, seule, sans projets et sans désirs, était tombée dans un vide affreux que rien ne consolait, ni les souvenirs ni les espérances. Sa fille seule l'occupait ; le tribunal la lui avait donnée ; mais là même, dans l'accomplissement du plus doux des devoirs, elle sentait un isolement pénible, et parfois le plus cruel des embarras, lorsque l'enfant innocent parlait de son père, et disait : « Il faut aller voir papa! Je ne suis plus contente depuis que je ne le vois plus le soir et le matin! Oh! maman, retournons dans la grande maison : on y était bien mieux qu'ici..... »

M. Paulus s'efforçait cependant de distraire sa fille et de lui faire, comme il le disait, un heureux sort; il voulut la mener dans le monde, il voulut attirer le monde chez lui, par l'attrait, parfois tout-puissant, des réunions et des fêtes; mais là encore, Odile put comprendre ce que sa position avait de faux et de blâmable, et, après quelques essais, elle supplia son père de la laisser vivre dans la retraite.

« Le monde m'est odieux, lui dit-elle; je ne suis pas remise des secousses que j'ai éprouvées, je suis triste encore... à quoi bon porter mon chagrin parmi les gens heureux?... — Eh bien! tu vivras comme tu l'entends pendant quelque temps, mais après, quand tu seras plus calme, nous verrons nos amis... Je veux de l'animation autour de moi... crois-tu que je t'ai reprise pour te faire vivre en béguine? Que diantre! il faut un peu d'énergie, ne fût-ce que pour montrer à monsieur Walmeire qu'on n'a pas besoin de lui pour être heureux. Il va partout, à la redoute, aux concerts, aux spectacles, aux promenades, avec sa madame Ida; je veux qu'on t'y voie aussi, ma fille, et en belles toilettes encore; nous n'épargnerons rien, tu verras! il sentira ce qu'il a perdu! — Hélas! à quoi bon désormais! » se dit Odile tout bas.

Avec Gabrielle, elle osait dévoiler le fond de son cœur, elle trouvait là une amitié si inviolable et si fidèle, qu'elle osait mettre à nu les plus secrètes blessures que son âme et sa fierté avaient reçues. « Tu n'as pas voulu venir à la soirée que mon père a donnée, lui dit-elle le lendemain de la dernière de ces fêtes; ah! Gabrielle, je t'attendais avec bien de l'impatience cependant! »

Gabrielle rougit; Odile s'en aperçut et continua d'un ton bas et triste :

« On ne te l'a pas permis, n'est-il pas vrai? M. Serclaes est si rigoureux pour moi... et il n'est pas le seul... pas une de mes anciennes amies n'est venue hier; elles ont envoyé des billets d'excuses; nous n'avons vu que des hommes et des femmes âgées qui vont partout où l'on trouve à faire un wisth. Mais les jeunes femmes n'ont pas eu plus de permission que tu n'en as eu toi-même. Ah! si tu savais! si tu savais!... »

Elle n'acheva point et appuya son front dans sa main d'un air découragé. « Parle! lui dit Gabrielle en l'embrassant; quoi qu'il arrive, ne sais-tu pas que tu as une sœur en moi? tu peux tout me dire?... — Si tu savais de quelle manière j'ai été reçue au bal de madame D... Elle m'avait invitée, parce qu'elle a connu ma mère et qu'elle m'a vue enfant, elle me montra de la grâce et de l'amitié, mais les autres dames, ses amies, ses invitées... c'était à qui ne se trouverait pas à côté de moi... Une mère fit lever sa jeune fille qui était assise, à mes côtés, sur la même banquette... un de mes cousins voulut me faire danser, il ne put trouver un vis-à-vis... Quand j'approchais d'un groupe où se trouvaient des femmes qui m'accueillaient si bien jadis, je voyais tous les regards fixés sur moi, j'entendais des chu-

chotements, je devinais des paroles méprisantes... Une fois je surpris une de ces paroles : Une femme divorcée depuis six mois devrait-elle s'afficher de la sorte?... c'est un vrai scandale ! Je ne comprends pas que madame D... reçoive cette madame Walmeire... Gabrielle ! qu'il est dur d'être méprisée ainsi ! je n'ai cependant pas fait de mal. »

Gabrielle garda le silence : elle compatissait aux peines de son amie, mais l'affection même ne pouvait lui faire violer la vérité, et ce blâme des honnêtes femmes, cette sévérité de l'opinion publique, l'affligeaient sans l'indigner. « Toi seule me restes ! dit Odile ; tu es assez sage pour n'avoir pas besoin d'être prude ! Pourvu seulement que ton mari ne te défende pas toute relation avec une paria telle que moi.— Sois tranquille ; j'ai obtenu sa promesse à cet égard. —Obtenu ! »

Odile n'ajouta rien ; un flot de pensées d'une inexprimable amertume inondait son cœur ; elle accusait le monde, la société, les amis infidèles et légers, elle accusait surtout Guido, et ne pensait pas à s'accuser elle-même.

X

Plus d'une année s'était écoulée ; Guido avait épousé Ida Franck et transféré à Bruxelles sa maison de banque. Odile était restée dans la maison de son père. Rien de nouveau ne s'était mêlé à sa vie ; mais, au moment où nous la retrouvons, une vive et dévorante inquiétude brisait son cœur. Son enfant, après avoir un peu langui, un peu pâli, venait de tomber plus gravement malade, et l'œil, l'instinct de la mère devinaient le danger.

Elle était assise auprès du lit de Marguerite. Le docteur Thibault, près de la cheminée, lisait le journal et tournait de temps en temps son regard perçant sur l'enfant malade, son regard profond et presque attendri sur Odile attentive. Elle était là, immobile, les mains croisées sur ses genoux, les yeux rivés sur le visage de sa fille, comme si elle eût voulu en garder une éternelle image au fond de ses prunelles. Qu'il était douloureusement changé, ce joli visage d'enfant ! une couleur de cire s'étendait sur les joues creusées, jadis roses et rondes ; les yeux s'enfonçaient dans leur orbite ; des sillons, tels qu'en dessinent les chagrins dans le cours d'une longue vie, s'étendaient du nez vers la bouche et donnaient à la figure une gravité singulière ; ses cheveux déroulés et humides entouraient d'un cadre sombre cette figure allongée et souffrante ; une faible plainte s'échappait fréquemment des lèvres de Marguerite, sans qu'elle s'en aperçût peut-être, car lorsqu'elle sortait de son assoupissement, elle s'efforçait de dire, en regardant sa mère : « Ce ne sera rien... je vais guérir !... »

Depuis six jours cette plainte retentissait et suspendait toute autre pensée dans le cœur d'Odile ; depuis six jours, la vie de l'enfant, prête à s'échapper, était rappelée par les énergiques efforts de la science. Le docteur Thibault

n'avait pas quitté la maison d'Odile un instant : ensemble ils avaient lutté, veillé, combattu et souffert ; il était aussi vigilant qu'elle, elle était aussi sagace que lui, l'amour maternel lui prêtait une sorte de divination, et leurs efforts réunis avaient réussi à vaincre la maladie sur ses extrêmes limites. Au moment où nous les retrouvons, Odile, assise auprès du lit, avait conservé ses forces ; mais le docteur, cédant à la fatigue, s'assoupit, et son journal échappa de ses mains. Madame Walmeire le regarda avec une espèce d'intérêt, il lui était presque devenu cher depuis qu'il avait si passionnément partagé ses inquiétudes ; elle alla doucement, à pas légers, baisser un rideau qui laissait filer un rayon de soleil, et, passant à côté du fauteuil, elle ramassa le journal tombé à terre. Le doux ange du sommeil paraissait étendre sur la maison ses ailes brunies, Marguerite aussi dormait, et ces courts repos semblaient une trêve de Dieu avec le mal. Odile, un peu plus calme, l'âme un peu rassérénée, voulut combattre ce besoin de sommeil qu'elle éprouvait à son tour, ce besoin impérieux qui, comme dit le roi Henri, *ferme les yeux au mousse ballotté sur un mât chancelant.* Elle essaya de lire, et suivit machinalement du regard les colonnes du journal. Les nouvelles coutumières ne l'intéressèrent pas ; elle parcourut l'article de fond, les faits divers, les bruits de bourse sans trop comprendre ce qu'elle lisait, quand ces mots la frappèrent :

PROGRAMME DES LIBRES PENSEURS.

« Pas de prêtre, ni à la naissance, ni au mariage, ni à la mort. »

« La paix de l'âme est dans la négation de Dieu. »

Ces lignes étaient marquées d'un coup d'ongle, et Odile se souvint que c'étaient là les théories qui formaient l'entretien favori de son père et du docteur ; le journal n'était que l'écho fidèle de leurs vœux et de leurs discours. Elle les avait entendus mille fois, ces discours impies, et ils l'avaient laissée à peu près indifférente ; mais en ce moment la parole écrite avait toute sa force sinistre, et auprès de ce lit de souffrance la négation d'un Dieu puissant, d'un Dieu sauveur, parut au cœur éprouvé d'Odile un blasphème terrible, une action cruelle et impie. Que dirait-on de l'homme qui, voyant un navire en détresse, éteindrait d'une main tranquille le fanal qui doit le guider ?

« Ce sont donc là ses principes ! se dit-elle en regardant le docteur endormi. Il ne croit à rien, ni à la vertu ici-bas, ni à Dieu dans le ciel, ni à l'immortalité de l'âme après nous ? Pour lui Marguerite n'est qu'un peu de matière organisée ; ce qui en elle m'aime et me comprend, ce n'est que le jeu des nerfs ou du cerveau ; après elle, il ne resterait rien... rien... pas une étincelle... et s'il la guérit, sa science aura tout fait, Dieu n'y sera pour rien... Ah ! cependant, quand on est malheureux, que l'on a besoin de Dieu !... Ces idées me font horreur à l'heure qu'il est... »

Elle jeta le journal et resta pensive, regardant avec une attention mêlée d'anxiété le visage de Marguerite. Elle dormait encore, assez paisiblement, mais les ombres funestes n'étaient pas éloignées... et vers le soir la fièvre la reprit avec plus d'intensité. Le docteur s'était réveillé, et son énergie ordinaire s'était réveillée aussi; il lutta, il veilla, resta sur pied toute la nuit, pendant qu'Odile reposait un peu sur le lit de camp dressé dans l'antichambre, et durant douze heures, le danger croissant fut combattu avec une ardeur également croissante. A midi, la fièvre était tombée, une chaleur moite assouplissait les membres de l'enfant et appelait sur ses joues une faible rougeur; le pouls était redescendu, et tout l'extérieur de la petite malade n'accusait plus qu'une extrême faiblesse.

« Docteur, qu'en pensez-vous? » demanda M. Paulus, non sans une certaine hésitation.

Odile, tremblante, écoutait sans oser rien dire.

« Je pense, répondit le docteur, je pense que, si nul accident ne survient, Marguerite est sauvée. — Ah! mon ami! mon ami, c'est à vous que nous la devrons! c'est votre science, votre expérience... »

M. Paulus ne put achever; une vive émotion le secouait et étranglait sa voix. « Ma fille, dit-il enfin, tu ne dis rien à notre ami, à notre sauveur? »

Odile tendit la main au docteur: « Jamais je n'oublierai votre dévouement, » dit-elle.

Il la regarda en retenant sa main. « L'amitié m'inspirait, dit-il; certaines circonstances, certaines émotions nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, et nous font trouver des ressources inconnues... Je n'aurais pas sauvé un autre enfant peut-être... »

Odile écoutait à peine; elle se rassit au chevet de sa fille, ne pouvant pas se rassasier de la voir et s'étonnant presque de respirer à l'aise pour la première fois depuis sept jours. Cependant, il manquait quelque chose à sa joie, une goutte très-amère se mêlait à ce miel.

« Guido n'a rien su ni du danger ni du salut, se dit-elle, et pourtant, je ne suis pas veuve, elle n'est pas orpheline... »

La journée se passa paisiblement; vers le soir, le docteur revint et s'assura que la situation de Marguerite restait satisfaisante; il ferma le rideau du lit, laissant l'enfant doucement endormie, et il alla s'asseoir dans le salon voisin. Odile le suivit et s'efforça de lui témoigner de nouveau sa reconnaissance. Elle sentait vivement ce qu'elle exprimait, et pourtant, sa voix trembla, sa parole devint embarrassée sous le regard étrange qui s'arrêtait sur elle.

« Madame Odile, répondit le médecin, je vous ai dit ce matin qu'un sentiment particulier m'avait inspiré, et je vous le répète encore; maintenant, me devinez-vous? me comprenez-vous? »

Elle resta silencieuse comme l'oiseau sous le regard aigu qui le fascine. « Odile, continua-t-il, je vous aime, je vous ai toujours aimée... Oui, depuis votre enfance, vous avez été pour moi bien plus que la fille de mon ami. Je ne vous l'ai jamais dit : à quoi bon ! Vous aimiez un jeune homme de votre âge, et vous auriez ri de l'amour du vieil ami de votre père. Maintenant, la loi vous a faite libre ; mais cette liberté, c'est l'isolement, c'est l'abandon, c'est une solitude mille fois pire que le veuvage... et peut-être m'écouterez-vous aujourd'hui... Je vous ai rendu votre enfant, Odile, je vous aime plus qu'on ne vous a jamais aimée... Me comprendrez-vous enfin ? Voulez-vous que je sois votre mari ? Je n'ai pas besoin de vous promettre tendresse et dévouement, mon cœur est tout à vous, mais je vous jure que je serai pour votre enfant le plus vigilant des amis, un père, oui, un père, quoiqu'elle soit l'enfant de l'homme que j'ai le plus détesté ici-bas. Parlez, Odile, m'acceptez-vous ? »

Elle secoua la tête, un poids affreux oppressait sa poitrine.

« Vous me refuseriez ! continua-t-il ; vous rejetteriez, sans même y réfléchir, un amour sans bornes, une adoration sans égale ! vous, seule, abandonnée ! Vous me haïssez donc bien ! »

Elle fit un effort. « Dieu me préserve, dit-elle, de haïr l'homme à qui je dois la vie de mon enfant ! mais, puisque vous m'interrogez, puisque vous voulez sonder le fond de mon âme; eh bien ! je ne vous aime pas comme vous voudriez être aimé, et je ne veux pas, d'ailleurs, profiter du bénéfice du divorce. Je ne me remarierai pas... »

Il la regarda fixément, avec une expression de colère et de douleur.

« Vous aimez encore cet homme ! dit-il, vous vous sacrifiez à celui qui vous méprise et qui, dans les bras d'une autre, se rit de vous et de vos larmes. Et vous me dédaignez, moi ! moi qui vous donnerais le sang de mes veines... Non, Odile, cela n'est pas possible : une femme ne peut pas repousser du pied l'homme qui n'aime qu'elle sur la terre. Parlez, voulez-vous quitter Gand, la Belgique, l'Europe ! Voulez-vous fuir dans le Nouveau Monde jusqu'au souvenir de votre première union ? rien ne sera plus facile. Je réaliserai ma fortune, je vous ferai là-bas une vie douce, généreuse : vous oublierez tout, excepté moi... vous m'aimerez alors... l'odieux passé ne sera plus entre vous et moi... Nous recommencerons une vie nouvelle... essayez, essayez, Odile... — Je ne puis pas accepter vos sacrifices, dit-elle, car je ne saurais les récompenser. Ne prolongez pas cette entreprise, monsieur, afin que je puisse l'oublier moi-même. — C'est votre dernier mot ? — Oui, répondit-elle avec fermeté. Pardonnez-moi ! je ne puis pas vous aimer. »

Il se frappa le front. « Une si longue attente vaine et tant d'efforts perdus ! s'écria-t-il. Car, sachez-le bien, si je n'avais pas excité Ida à se rendre maîtresse du cœur de Walmeire, votre mariage n'eût pas été trou-

blé ni votre divorce obtenu. Je vous voulais libre, afin que, dégagée des préjugés de la première jeunesse, vous fussiez à moi. — Hélas! répondit-elle, vous avez agi comme mon plus cruel ennemi. Plaise au ciel que je ne vous revoie jamais ! — Vous serez exaucée ! dit-il avec fureur. Adieu, Odile, vous ne me reverrez plus. »

Il sortit violemment, la laissant en proie à un trouble inexprimable. Tous ses chagrins s'étaient réveillés, et, en jetant un coup d'œil sur le passé, elle avait compris de quel poids l'ardente et secrète passion de cet homme avait pesé dans sa vie. Il avait agi sur son père, sur madame Franck, sur Guido, sur elle-même pour arriver à son but; et elle s'était jetée, en aveugle, dans le précipice creusé sous ses pas. « Un peu de patience eût déjoué ses projets? se dit-elle au milieu des larmes les plus amères; Guido serait revenu à moi, et je ne serais pas méprisée du monde, sans protection, sans amis; mon enfant aurait un père, et lui, lui... ne serait pas l'époux d'une autre femme!... »

Elle pleura longtemps en silence auprès du lit de Marguerite, et ce ne fut que vers le matin qu'elle alla chercher un peu de repos.

MATHILDE BOURDON.

(La suite au prochain numéro.)

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE DE LA TABLE

n° 6 4

La réforme surgit des flancs de la jalousie d'un moine; la passion resta son élément. Aussi Luther nous apprend-il qu'il procède de ce Saint-Esprit : « Je ne fais nulle meilleure besogne que celle que m'inspirent le zèle et la colère. Que je veuille dicter, écrire, prier, prêcher, il faut que je sois en colère : alors tout mon sang s'allume, mon intelligence devient plus perçante, toutes les tentations et les pensées malhonnêtes me laissent en paix. »

La colère ne suit pas les règles du syllogisme. Il est tout naturel qu'un défroqué n'ait pu, dans ses emportements si fréquents, retenir cet étrange aveu : « Le pape connaît bien l'art de régner et de gouverner. Le moindre des papistes est plus habile, en fait de gouvernement, que dix seigneurs de notre cour. Mais consoler et diriger une seule conscience, c'est chose supérieure à la possession de cent royaumes. »

Enfant d'ouvrier, mendiant des rues, musicien ambulant, Luther conserva de ce commerce de vagabond dans sa jeunesse des habitudes cynaiques qui égalèrent, si elles ne surpassèrent pas, les dégoûtantes licences d'Aristophane et de Lucien. Sermons ou causeries, traités ou lettres, partout l'ordure est le dernier mot de sa polémique. Ni Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, si hardie, ni Audin, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Luther*, si complète, ni M. Gustavet Brunet, dans sa traduction des *Propos de table de Luther*, n'ont osé nous transmettre toutes ses pensées.

Luther passa dans le cloître les plus belles, les plus fructueuses, les plus décisives années de sa vie. Que conserva-t-il du moine? Le cardinal de Lorraine ne pouvait passer les Alpes sans s'y ruiner en tableaux; Barthemy fut, un instant, tenté de préférer, pour sujet d'étude, le siècle de Léon X au siècle de Périclès ; De Brosses alla rechercher et deviner les ruines du temps d'Auguste; la Rome des Papes lui révéla l'art moderne ; il était arrivé avec la froideur de l'érudit, il s'en retourna en amateur pas-

sionné ; Mme de Staël chassait l'ennui par delà les monts : elle fut toute étonnée d'y rencontrer l'emploi et le repos de toutes les facultés, la plénitude des jouissances les plus pures Byron ; n'eut pas la force de résister au charme ; Rome brisa son antipathie pour les arts. Voici ce qui frappa le plus Luther sur cette terre de prédilection : « En Italie, dit-il, les hôpitaux sont pourvus de tout ce qui est nécessaire ; ils sont bien bâtis, *on y a de bonnes choses à boire et à manger ;* on y est servi avec soin ; les médecins sont habiles ; les lits et le mobilier sont propres et bien tenus ; aussitôt qu'un malade est apporté, on lui ôte ses habits en présence d'un notaire public, qui les enregistre ; ils sont mis de côté avec soin ; le malade est recouvert d'un vêtement blanc et déposé dans un lit bien préparé. Bientôt après, on lui amène deux médecins et les serviteurs apportent des aliments dans des vases et des coupes d'un verre bien net, qu'ils ne touchent qu'avec un seul doigt. Des femmes (dont la figure est voilée) viennent assister et servir les pauvres sans être connues et retournent ensuite chez elles. Ces œuvres sont bonnes et louables. »

Assurément ces œuvres sont bonnes et louables ; mais Luther n'en voit que le côté matériel ; il ne songe pas au dévouement qui les inspire, il songe aux bons repas qu'elles font faire.

Voilà le moine que nous cherchons, le moine qui se conservera dans l'esprit de vin.

Il n'a pas dénoué son cordon pour se donner encore la discipline ; il finira par s'appeler le *gros Luther*. Il aime à se faire raser, afin de paraître plus jeune ; il ne dédaigne point de remplacer le scapulaire par une chaîne d'or. Il a deux gobelets d'argent pour sa table.

Il reconnaît que les Allemands se tueraient par leur intempérance, si la fièvre ne survenait pour les purger et les rendre plus tempérants. Il prononce un sermon très-véhément, sur un texte de saint Paul, contre l'habitude brutale de l'ivresse à laquelle ils s'abandonnent, se rendant la fable de toutes les nations, se privant des biens corporels, de l'honneur et de la santé, vice qui mérite l'excommunication et qu'il faut combattre de toutes manières. Cependant l'Allemagne lui doit ce proverbe :

> Quiconque n'aime ni les femmes, ni le vin, ni le chant,
> Celui-là est un sot et le sera sa vie durant.

Il n'a pas de vin, autant qu'il en voudrait ; il le réserve pour les festins, afin d'inspirer l'allégresse aux convives. Attablé avec les principaux membres de l'Université, il boit exemplairement une grande coupe de vin à leur santé, et il recommence autant de fois qu'on le provoque, afin qu'ils ne doutent point de la sincérité de ses vœux.

Le vin est du luxe pour Luther ; la bière est sa boisson ordinaire. Il voudrait que la bière n'eût jamais été inventée, parce que c'est une perte de

grains. Il avoue qu'il ne se fait point de bonne bière; telle qu'elle est, il s'en contente, par mortification, sans doute; il en avale tant et si souvent, que les sacramentaires le surnommèrent le *pape-bière de la Saxe*.

Les délices de la table, ce n'est pas seulement avec sa famille qu'il les partage : il invite les membres de l'Université, il convoque aussi des chanteurs et des musiciens à souper pour lui chanter de belles et douces antiennes. Au besoin, il prend Mélanchthon et Carlowitz pour aller demander l'hospitalité aux princes d'Anhalt; il en est bien traité; aussi leur trouve-t-il toutes les qualités de l'homme et du prince; il ne les blâme pas d'avoir tué quatorze cents chevreuils dans une année.

Il se demande à quoi servent tant de recherches dans les festins et tant d'inventions que suggère la gourmandise. Il est sobre par nécessité, mais gourmet par goût. Rien, à table, ne passe sous ses yeux qui ne soit un sujet de réflexion. Un bon dîner lui inspire toujours des réflexions pieuses. Il va pêcher dans un étang avec sa femme; il en retire différents poissons; ils furent servis sur la table avec beaucoup de joie et de vives actions de grâces. Ses enfants admirent-ils des pêches? il partage leur sentiment et il explique les vertus de la pêche. Il n'est pas jusqu'au beurre qui ne lui inspire ce commentaire : « Le beurre est une chose très-saine, et je crois vraiment que, si les Saxons sont une race d'hommes si robustes, c'est qu'ils font grand usage de beurre. »

La table lui révèle jusqu'à des remèdes. Il reconnaît que l'écorce de cannelle a la propriété de purger et de purifier les yeux. Il trouve qu'il n'y a pas de meilleur remède contre le vertige qu'une petite rôtie prise le matin.

Il ne perd rien, et tire parti de tout. Les déjections deviennnent à la fin un sujet d'études et d'actions de grâces.

Pas une parole ne sort de sa bouche, qu'elle ne soit recueillie comme une perle et enchassée dans les carnets. Une fois Luther s'aperçoit qu'un étudiant prend note de ses causeries; il s'avance vers lui et lui jette une poignée de gruau, en disant : « Tiens, tu peux aussi y mettre cela. » Plus heureux, Antoine Lauterbach, Veit Deitrich, Jérôme Besoldi, Jean Schlagenhauffen, Jean Mathesius, Georges Rôrer, Jean Stols et Jacques Weber, ses commensaux, rédigèrent toutes ces surprises; Aurifaber en a fait un livre que M. Brunet a traduit sous le titre de *Propos de table;* grâce à ces pièces authentiques, nous avons pu facilement montrer Luther à table.

Tel maître, tels disciples. Tous les prétendus réformateurs furent aussi amis de la table; ils s'y donnaient rendez-vous pour établir des controverses, discuter dogme, morale, culte et discipline. Mélanchthon leur reprocha amèrement cet oubli de toute bienséance.

II.

Le mot de réforme était lâché, et à l'ordre du jour. Il fut assez puissant pour convoquer le concile de Trente.

Les papes ne virent pas sans étonnement les séculiers exiger la réformation de la Cour de Rome. Dans tous les siècles la sobriété fut la plus incontestable de leurs vertus; c'est à peine si les collecteurs d'anecdotes comptent quelques pontifes parmi les amateurs de la table. Si l'on juge de l'inconnu par le connu, on peut hardiment affirmer que le menu quotidien de la papauté ne dépasse pas trois francs. La pièce montée des papes, ce fut une basilique, une église, une chapelle, un hôpital, un couvent, un musée, un tombeau, une statue, une fontaine, un tableau. La statistique des monuments de Rome atteste que, depuis le quatrième siècle, elle compte un nouvel édifice tous les quinze mois. Hommes d'état par excellence, ils ont tous été protecteurs des lettres, et presque tous ont eu le goût des arts. Le Sacré Collége a subi cette influence.

La majorité des Pères du concile se détermina donc à écarter de la discussion la réforme de la Cour de Rome. Les députés des grandes puissances ayant insisté, les légats se hâtèrent de proposer la réforme des princes; alors la France, l'Espagne, l'Empire romain retirèrent leurs projets.

Des princes on passa aux couvents. On prescrivit aux religieux l'observance de leurs règles; on consacra un décret de vingt-deux chapitres à la réforme des ordres des deux sexes. Un autre décret de vingt et un chapitres embrassa la réformation générale; l'un de ces avis porte que « les cardinaux et tous les prélats des églises doivent avoir une table et des meubles modestes. » C'était juste. L'observance de la règle est pour les réguliers un devoir défini. Les séculiers ont plus de latitude. La papauté a des approbations pour les constitutions de tous les ordres; elle sait s'accommoder au temps, louer l'étroite observance et tolérer la commune observance. Il serait inconvenant que rien ne distinguât le supérieur de l'inférieur. Ceux qui se scandalisent de la splendeur des évêques sont libres; la porte des ordres mendiants est ouverte jour et nuit. Mais il est digne de remarquer que les ennemis de la pompe des prélats le sont aussi du froc de tous les ordres. L'ironie est la seule explication qu'ils méritent.

De tous les conciles, aucun ne produisit autant de fruits que le concile de Trente; il ramena peu de protestants, mais il produisit une légion de saints. Rentrés dans leurs diocèses, les Pères du concile se piquèrent de donner l'exemple de la réforme qu'ils n'avaient pas érigée en décret; ils firent de leur vie une loi somptuaire. Saint Charles Borromée, cardinal archevêque de Milan, renvoya d'un coup quatre-vingts domestiques et régénéra son diocèse par l'autorité de ses exemples et de ses règlements. Toute l'Italie se ressentit de son influence. Le cardinal de Lorraine, arche-

vêque de Reims, exerça le même empire en France. Il jouissait de 300,000 écus de bénéfice. Homme d'État et par conséquent lettré et artiste, il établit tant de pensions, fonda tant d'œuvres durables, distribua tant d'aumônes, qu'il mourut sans argent. Il fallut vendre sa vaisselle et emprunter de l'argent aux bourgeois de Reims pour fournir aux frais de ses funérailles. Sa succession était grevée de 200,000 écus de dettes.

La réforme était le dernier souci des princes.

Le réformateur Henri VIII était si gros, qu'il fut forcé de se sangler, et de cercler son ventre comme un tonneau, de peur qu'il ne tombât à terre.

Charles-Quint abdiqua pour se retirer dans un couvent. L'abstinence ne fut pas sa vertu favorite. Il mangeait longuement, solennellement, copieusement ; il buvait encore mieux. Ceux qui assistaient à l'un de ses repas étaient étonnés de voir tout ce qu'il consommait ; il honorait du même appétit chacun de ses quatre repas. L'abondance ne lui suffisait pas ; sa nourriture était une occupation pour le cloître ; tous les poissons les plus délicats lui étaient servis avec les fruits les plus frais et les plus savoureux ; il lui fallait des pyramides de massepains pour collation. Il n'était jamais à jeûn ; il commençait la journée par un petit déjeuner qui ne nuisait pas au déjeuner ordinaire. Quoiqu'il ne communiât que trois ou quatre fois par an, il avait demandé au Pape l'autorisation de communier en viatique ; la Papauté lui accorda cette dispense avec sa condescendance ordinaire.

La réforme de la table fut bientôt oubliée de beaucoup de ceux qui l'avaient admise.

Wallenstein avait des dîners ordinaires de cent couverts.

Bacon se livra longtemps et sérieusement à l'étude de tous les remèdes actifs et passifs, capables de prolonger la vie. Il recommande spécialement l'usage de la laitue, du pourpier, de l'hépathique, de la joubarbe ; il a la bonté d'avertir les personnes d'un âge avancé d'abandonner la joubarbe et le pourpier et de leur substituer la bourrache et l'endive.

Dans ses *Mémoires et sages œconomies d'Estat de Henry-le-Grand*, Sully se fait dire par ses secrétaires, à propos d'un congé passé en 1586, à Rosny : « Vous passiez le temps à tracer les plans des maisons et cartes du pays, à faire des extraits de livres, à labourer, planter et greffer en un jardin qu'il y avait céans, à faire la pipée dans le parc, à tirer de l'arquebuse à quantité d'oiseaux, lièvres et lapins qu'il y avait en iceluy, à cueillir vos salades, les herbes de vos potages et des champignons, columelles et diablettes que vous accommodiez vous-même, mettant d'ordinaire la main à la cuisine, faute de cuisiniers. »

Pour fêter la naissance d'un enfant de Henri II, le cardinal Du Bellay, évêque de Paris, donna à Rome où il se trouvait en qualité d'ambassadeur, un souper qui réalisa toutes les descriptions gastronomiques de *Pantagruel* :

on servit à ce banquet mille pièces de poissons et quinze cents pièces de four. Grâces en musique, déclamation d'une ode latine composée par le cardinal, danses, mascarades, rien n'y manqua.

Rabelais connaissait autre chose que les boudins, les saucisses, les cervelas, les tripes qui forment les pièces de résistance de ses festins, et l'ordinaire de Pantagruel et de Gargantua; on lui fait l'honneur d'avoir introduit en France la romaine. Étudiant en médecine à Montpellier, il retrouva la saumure du *garum* que les anciens employaient comme purgatif, et dont la recette était perdue. Il essaya de se servir d'un petit poisson de mer, nommé *picarel*, qu'on pêche en abondance sur les côtes du Languedoc et qui, de même que la sardine et l'anchois, acquiert par la salaison un goût piquant et délicat. Ce poisson prit dès lors le nom de *garon* à cause du *garum* qu'on fabriqua d'après la méthode de Rabelais. Cette découverte gastronomique et hygiénique fut célébrée à Paris et à Lyon.

On attribue généralement aux Révérends Pères Jésuites l'introduction des dindons; ce fut en 1570, aux noces de Charles IX, qu'on en servit pour la première fois en France.

Cellini voua son génie au luxe de la table; ce fut pour des cardinaux qu'il fit ses premières aiguières; elles furent regardées comme des monuments; il voulut que la salière devînt un chef-d'œuvre et le plus bel ornement d'un festin; François Ier ne se lassait pas d'admirer celle qu'il lui remit. Une fois l'élan donné, la vaisselle d'argent excita l'émulation des artistes; elle eut sa perfection aussi bien que le marbre et la toile, et la main-d'œuvre l'emporta sur la matière.

Le *Journal de l'Etoile* place ce fait, le 8 juin 1593: « Zamet donna à souper à Messieurs de Maienne et de Guise, et autres seigneurs et dames de leur compagnie. Il y avait deux tables; à la première étaient les dames avec le comte de Brienne et le duc de Maienne, lequel il fallut rapporter, tant il avait bu. Le souper coûta deux cents écus, de marché fait avec le grand Guillaume qui les traitait. » Particularité plus curieuse, le 7 juillet: « Le Roi disna sur M. de la Chastre, estant sa marmite renversée, et furent contraints ses gens d'envoyer un de ses manteaux et sa housse en gage, pour avoir à dîner. » Il convient de confirmer ce détail. Le 11 octobre 1597, le roi mande à Sully: « Ma marmite est preste de tomber et donner du nez en terre. » Le 15 avril 1596, il est plus explicite: «Je vous veux bien dire l'estat où je me trouve réduit, qui est tel, que je suis fort proche des ennemis, et n'ay quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ny un harnois complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées; mes pourpoints troués au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je disne et souppe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. »

Ces fragments sont nécessaires pour expliquer les lacunes de ce travail.

III

L'abjuration de Henri IV ramena la paix, et la cuisine rentra dans ses droits. La table préoccupa assez les esprits pour que saint François de Sales crût devoir lui donner un moment d'attention.

L'*Introduction à la vie dévote* contient ces préceptes : « Manger simplement pour nourrir et conserver la personne est une bonne chose, sainte et commandée. Manger, non point pour conserver la vie, mais pour conserver la mutuelle conversation et condescendance que nous nous devons les uns aux autres, c'est chose grandement juste et honnête. Manger simplement pour contenter l'appétit, c'est chose supportable, mais non pas pourtant louable. C'est une vraie marque d'un esprit truand, vilain, abject, infâme, de penser aux viandes et à la mangeaille avant le temps du repas ; et encore plus, quand après icelui on s'amuse au plaisir que l'on a pris à manger, s'y entretenant par paroles et pensées, et veautrant son esprit dedans le souvenir de la volupté que l'on a eue en avalant les morceaux, comme font ceux qui devant dîner tiennent leur esprit en broche, et après dîner dans les plats; gens dignes d'être souillards de cuisine, qui *font*, comme dit saint Paul, *un Dieu de leur ventre ;* les gens d'honneur ne pensent à la table qu'en s'asseyant, et après le repas se lavent les mains et la bouche, pour n'avoir plus ni le goût ni l'odeur de ce qu'ils ont mangé.

« Il me semble que nous devons avoir en grande révérence la parole que notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ dit à ses disciples : *Mangez ce qui sera mis devant vous*. C'est, comme je crois, une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous présente et en même ordre qu'on le vous présente, ou qu'il soit à votre goût, ou qu'il ne le soit pas, que de choisir toujours le pire ; car encore que cette dernière façon de vivre semble plus austère, l'autre néanmoins a plus de résignation; car par icelle on ne renonce pas seulement à son goût, mais encore à son choix; et si ce n'est pas une petite austérité de tourner son goût à toute main, et le tenir sujet aux rencontres. Joint que cette sorte de mortification ne paraît point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile. Reculer une viande pour en prendre une autre; pincer et râcler toutes choses; ne trouver jamais rien de bien apprêté, ni de bien net : faire des mystères à chaque morceau ; cela ressent un cœur mou et attentif aux plats et aux écuelles. J'estime plus que saint Bernard bût de l'huile pour de l'eau ou du vin que s'il eût bu de l'eau d'absinthe avec intention; car c'était signe qu'il ne pensait pas à ce qu'il buvait : et en cette nonchalance de ce

qu'on doit manger et qu'on boit, gît la perfection de la pratique de ce mot sacré : *Mangez ce qui sera mis devant vous.* »

Ces principes gagnèrent toutes les classes de la société. Le duc de Montausier répétait souvent que « à sa tenue de convive on reconnaissait un gentilhomme. » « La propreté était redoutable à sa table, dit Saint-Simon ; il est l'inventeur des grandes cuillères et des grandes fourchettes qu'il mit en usage et à la mode. » De Bérulle, fondateur de l'Oratoire, crut que sa dignité de cardinal ne le dispensait point de servir, à son tour, ses confrères à table, ni même de laver la vaisselle du couvent, la veille des grandes fêtes. Quand Claude Lancelot se retira à l'abbaye de Saint-Cyran, il voulut, par humilité, remplir l'office de cuisinier. De la Salle, fondateur des Écoles chrétiennes, rédigea pour les classes pauvres les *Règles de la bienséance et de la vie chrétienne ;* il consacra trois chapitres de cet ouvrage à traiter *de ce que l'on doit observer avant, pendant, après le repas.* Il vint un moment où Mme de la Sablière disait d'un malade : *Mange-t-il* pour *comment se porte-t-il?*

La femme est enfin nommée; désormais elle précédera ou suivra le mouvement. Elle fera le charme de la table; elle se fera une puissance de la cuisine.

Mme de Sablé transporta l'esprit aristocratique et précieux, le bon ton et le bon goût jusque dans la cuisine. Ses dîners, sans aucune opulence, étaient célèbres et recherchés. Elle formait ses amis à goûter les bonnes choses et elle tenait école de friandise. Le duc de la Rochefoucauld fut l'un de ses meilleurs élèves; il lui demandait souvent un potage aux carottes, un ragoût de mouton. Les ragoûts les plus raffinés et les confitures étaient la spécialité de son talent. Tallemant des Réaux ajoute ce dernier trait au pastel : « C'est la plus friande qui soit au monde. Elle prétend qu'il n'y a personne qui ait le goût si fin qu'elle, et ne fait nul cas des gens qui ne goûtent point les bonnes choses. Elle invente toujours quelque nouvelle friandise. »

Les plus grands et les plus riches personnages s'asseyaient à la table de Scarron ; il lui était impossible de prodiguer des mets rares et recherchés; Mme Scarron remplaçait les plats par des historiettes et mettait tant d'esprit à suppléer à tout ce qui manquait, qu'elle n'en recevait ni plus ni moins de visites. Devenue Mme de Maintenon, elle aimait à visiter les pauvres des campagnes, et elle regardait comme une fête les jours où elle pouvait leur procurer le moyen de faire un bon repas qui suspendît tous leurs maux et fût un temps d'arrêt dans la misère.

Mme de Montespan inventa une sauce.

La duchesse de Bourgogne eut la même imagination; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'elle amalgamait le sucre avec le vinaigre pour

composer une sauce, et tout ce talent était le très-humble serviteur d'un morceau de bœuf bouilli.

La vénérable Louise de Marillac, veuve le Gras, établit une fabrique de gelées à l'usage et au profit des pauvres.

Revenons à saint François de Sales qui conseillait à Philothée de se faire la servante et la cuisinière des pauvres. Par goût de propreté, il tolérait l'usage des couverts d'argent dans les couvents. C'est annoncer l'influence que l'argenterie va prendre.

Dans son testament, Richelieu parle de son buffet d'argent vermeil, doré neuf, pesant 535 marcs 4 gros (268 livres), contenu en deux coffres faits exprès. Louis XIV voulut qu'au réfectoire de Saint-Cyr, les gobelets, les cuillers et les fourchettes fussent en argent. Bossuet, qui se vantait d'être le plus simple des hommes, avait de la vaisselle d'argent; il est vrai que son neveu ne crut pas devoir s'en contenter. Une des premières préoccupations de Fénelon, en arrivant à Versailles, ce fut d'acquérir une bonne provision de vaisselle d'argent. Dans sa retraite de Commerci, le cardinal de Retz avait pour 100,000 fr. de vaisselle d'argent, quoiqu'il fût mis en demeure de payer quatre millions de dettes. A Port-Royal, Robert Arnauld d'Andilly s'agenouillait devant un crucifix de bronze, mais il conserva jusqu'à sa mort sa vaisselle d'argent. Le maréchal de Turenne n'eut longtemps que des assiettes de fer en campagne; au siége d'Arras, en 1658, le marquis d'Humière fut le premier qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui offrit des ragoûts et des entremets. Le cardinal Dubois laissa une vaisselle d'argent de 1,804 marcs (902 livres) estimée plus de 126,000 fr. Louis XIV se repentit d'avoir fait fondre toute l'argenterie de sa maison; il n'en retira que trois millions, au lieu de six qu'il espérait. Malgré la fonte générale de l'argenterie en 1689, Gourville pensait qu'en 1690 il y avait encore pour cent millions d'argenterie en vaisselle ou bijouterie, ce qui équivalait au quart de l'argent monnayé.

Cette vaisselle est marquée au coin du grand, comme tout ce qui est de ce siècle. Aussi les amateurs recherchent-ils avec passion le peu qui reste de ces chefs-d'œuvre de l'orfévrerie. Les surtouts brillèrent au milieu de ces services qui ne laissaient rien à désirer à l'œil.

IV

Ce goût croissant du luxe dans le service annonce les progrès continuels de la cuisine.

En 1640, Louis XIII, qui n'avait jusque-là bu que de l'eau, fit usage du vin. Sur son lit de mort, il indiquait la façon de lui accomoder un plat de morilles.

Zamoyski, le premier mari de Marie d'Arquien, qui devint l'épouse de

Sobieski, ne donnait pas un banquet dont les tables ne fussent chargées de monceaux de ducats, livrés, sous forme de mets divers, à l'appétit des convives.

Le prédécesseur de Sobieski, Michel Korybuth Wisniowieski, put à peine conserver plus de quatre ans le trône de Pologne, tant était grande sa voracité qui fut inexorable aux remontrances d'une mère, aux avis des médecins. Ayant un jour reçu de la municipalité de Dantzick un présent de mille pommes de la Chine, il lui suffit de quelques heures pour les dévorer. Tous les jours de son règne éphémère furent signalés par des actes de ce genre.

Le jour de ses noces, Sobieski servit des élans tout entiers, des pieds d'ours, des queues de castors, et mille choses rares et recherchées qui coûtèrent des centaines de mille francs; les tables pliaient sous le poids des surtouts d'or.

Mazarin a donné son nom à un pain, à des pâtés et à des ragoûts; il se signala par un repas qui revint à 300,000 fr.; il est vrai qu'il y eut une loterie qui tint lieu de rallonge au festin.

Fouquet invita une fois six mille personnes à Vaux; cette collation lu revint à 40,000 écus.

Chateaubriand a remarqué que ce fut Guillaume III qui instruisit Swift dans l'art de cultiver les asperges, à la manière hollandaise.

Brillat-Savarin consacre cette mention à la reine Anne : « Très-gourmande, elle ne dédaignait pas de s'entretenir avec son cuisinier, et les dispensaires anglais contiennent beaucoup de préparations désignées *à la manière de la reine Anne.* »

La cuisine fit de tels progrès, que l'*Eschole parfaite des officiers de bouche*, dont la seconde édition est de 1666, donne les noms et les recettes de trente-quatre potages différents. Le moyen âge s'était borné à la cuisine des anciens; il venait donc de se créer une cuisine nouvelle; les livres la firent connaître. Frédéric le Grand a noté que l'étranger adoptait et suivait la cuisine de Louis XIV avec le même zèle que ses modes et ses goûts. Les Italiens, si sobres, subirent aussi cette influence, comme l'atteste cette lettre de Mme des Ursins, du 15 juin 1700 : « M. l'Ambassadeur et MM. nos cardinaux tiennent de grandes tables. »

Louis XIV était un excellent appréciateur. Il est cause que l'état de liquoriste devint un métier et un art.

Un mot d'abord sur la contenance du Roi à table. Voici le témoignage du duc de Luynes : « Dans les soupers de Louis XIV avec les princesses et des dames à Marly, il arrivait quelquefois que le Roi, qui était fort adroit, se divertissait à jeter des boules de pain aux dames et permettait qu'elles lui en jetassent toutes. M. de Lassay, qui était fort jeune et n'avait encore jamais vu ces soupers, m'a dit qu'il fut d'un étonnement extrême

de voir jeter des boules de pain au Roi, non-seulement des boules, mais on se jetait des pommes, des oranges. On prétend que Mlle de Vantais, fille d'honneur de Mme la princesse de Conti, fille du Roi, à qui le Roi avait fait un peu de mal en lui jetant une boule, lui jeta une salade toute assaisonnée. »

La duchesse d'Orléans fait ainsi les honneurs de l'appétit : « Le Roi, M. le Dauphin, M. le duc de Berry et feu Monsieur, mon époux, étaient d'excellents mangeurs. J'ai vu le roi manger, et cela très-souvent, quatre assiettes de différentes soupes, un faisan tout entier, une perdrix, une grande assiette pleine de salade, du mouton coupé dans son jus avec de l'ail, deux bons morceaux de jambon, une assiette pleine de pâtisseries, et du fruit et des confitures. »

Le duc de Saint-Simon complète le portrait du Roi : « Appétit, jamais n'en avait manqué de sa vie, sans avoir jamais eu ni faim, ni besoin de manger, quelque tard que les hasards l'eussent fait dîner quelquefois. Mais aux premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvrait toujours, et il mangeait si prodigieusement et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait pas à le voir. Toute sa vie, avait très-peu mangé de pain, et depuis très-longtemps rien que la mie, parce qu'il n'avait plus de dents. Le potage en plus grande quantité, les hachis fort clairs et les œufs suppléaient. Comme il devint la dernière année de sa vie de plus en plus resserré, Fagon lui faisait manger à l'entrée de son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des mûres, des melons et des figues, et celles-ci pourries à force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres fruits qu'il finissait par une quantité de sucreries qui surprenait toujours. Toute l'année il mangeait à souper une quantité prodigieuse de salade. Ses potages dont il mangeait soir et matin de plusieurs, et en quantité de chacun, sans préjudice du reste, étaient pleins de jus et d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servait plein d'épices, au double au moins de ce qu'on y en met ordinairement, et très-fort d'ailleurs. Il ne mangeait d'aucune sorte de venaison, ni d'oiseaux d'eau, mais d'ailleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il fit toujours. Il ne buvait depuis longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avait uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en était usé. Jamais il n'en avait bu de pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueurs, non pas même de thé, café, chocolat. A son lever seulement, au lieu d'un peu de pain, de vin et d'eau, il prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique ; souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit des verres d'eau avec un peu d'eau de fleur d'orange, qui tenaient chopine, et toujours à la glace en tout temps, même les jours de médecine ; il y buvait toujours aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jamais

quoique ce fût que quelques pastilles de cannelle qu'il mettait dans sa poche à son fruit. A l'ouverture de son corps, les parties se trouvèrent si belles toutes et si saines, qu'il y a lieu de juger qu'il aurait passé le siècle. Son estomac surtout, et ses boyaux par leur volume du double d'un autre homme, d'où lui venait d'être si grand mangeur et si égal. »

Avec Saint-Simon, le duc d'Orléans, frère du Roi a son tour : «Il mangeait extrêmement à ses repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avalait de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies. »

Nous en resterons là pour aujourd'hui, mais le sujet n'est pas épuisé et nous pourrons y revenir.

Louis NICOLARDOT.

CHRONIQUE

M. Renan et le docteur Strauss. — Les solidaires et les protestants. — Les protestants libéraux. — Lettres du P. Lacordaire.

I

Les Solidaires du journalisme parisien sacrifiaient l'an dernier le docteur Strauss à M. Renan ; ils sacrifient aujourd'hui M. Renan au docteur Strauss. C'est à propos de la traduction par MM. Nefftzer et Dollfus d'une *Nouvelle vie de Jésus* du « théologien protestant » que le spectacle de cette évolution nous est donné. Voici en quels termes un ci-devant admirateur de M. Renan l'immole à son vieux rival :

« Celui qui lit le livre de M. Renan est en face d'une *hypothèse gracieuse* qu'il a plu au *charmant* écrivain *d'inventer*... mais comme le livre ne repose sur aucune base scientifique, *il ne se laisse pas discuter*. L'œuvre de Strauss a un tout autre caractère.. Un homme sérieux peut, à la rigueur, *ne pas ouvrir* le bel ouvrage de M. Renan ; mais quiconque *pense* est tenu de connaître à fond, qu'il l'approuve ou qu'il la critique, la théorie du docteur Strauss. »

Cela est dit avec réserve et du ton d'un ancien admirateur embarrassé du souvenir de certains éloges, mais au fond le mot essentiel y est : le livre de M. Renan n'est pas fait pour les gens *sérieux* ; il n'est pas *discutable*.

Que signifie ce revirement ? Pourquoi les ennemis du Sauveur se retournent-ils contre un livre qu'ils ont encensé ? La réponse est facile. Ils attendaient de la *gracieuse invention* de M. Renan des résultats qu'ils ne peuvent plus espérer. Ils se disaient que cet échappé du sanctuaire avait trouvé avec une habileté d'apostat, le moyen de frapper un coup redoutable. Nier l'existence de Jésus-Christ, ou sans la nier absolument en douter très-fort, et ne voir en tous cas, comme Strauss, que des mythes dans les *faits évangéliques* c'était définitivement une maladresse. Bien que les *penseurs* puissent prendre de grandes libertés avec l'histoire, il n'était pas permis de la méconnaître et de l'insulter à ce point. Strauss avait donc dépassé la mesure, et voilà pourquoi ses quatre lourds volumes, lourdement traduits par M. Littré avaient manqué leur effet. M. Renan était plus habile ; il se soumettait à l'évidence ; il disait : Jésus-Christ a parlé comme les Évangiles le font parler, il a agi comme ils le font agir ; mais quelques détails manquent, quelques explications sont nécessaires, et l'on pourrait y

joindre aussi quelques rectifications. Cela posé il se mettait à l'œuvre ; et tout doucement, avec des éloges dérisoires et des insultes moins révoltantes que ses éloges il refaisait la *Vie de Jésus*. On sait quel succès il obtint près des libres-penseurs de toutes les sectes, depuis l'inepte et grossier solidaire jusqu'au pasteur bel esprit arrivé aux dernières conséquences du libre examen. M. Renan était l'homme de la situation : il avait chassé Dieu de l'Évangile. Désormais Jésus-Christ ne serait plus qu'un homme.

L'illusion ne dura pas longtemps. Le livre eut beauconp d'acheteurs, mais son effet fut nul, même sur cette masse indifférente ou hésitante et certainement ignorante qu'on voulait gagner. Il fallut bien reconnaître que tout ce tapage se réduisait à une spéculation des plus avantageuses, au point de vue de la caisse, pour l'auteur et l'éditeur. La libre pensée n'y gagnait rien. C'était un coup manqué. M. Peyrat voulut tout à la fois relever les affaires de son parti et faire les siennes, en publiant une nouvelle vie de Jésus. Elle était peu lisible et ne fut pas lue. Mais l'opinion était émue, et le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* n'eut plus été fondé à dire en refusant un article sur *Dieu* : cette question *manque d'actualité*. M. Nefftzer, écrivain pour tout faire, et dont le français prouve qu'il sait l'allemand, voulant profiter des circonstances, a jugé opportun de revenir à M. Strauss. Il nous donne en conséquence, avec l'aide de M. Dollfus, une nouvelle traduction du livre décrié de cet allemand. C'est bien, en effet, au fond le même livre qu'autrefois ; mais l'auteur a posé sa thèse d'une façon moins absolue dans l'espoir de la mieux faire accepter ; il a voulu fondre son Jésus mythique avec le Jésus tout humain de M. Renan. De plus, il a joint à son ouvrage des notes et des additions dont son concurrent ne sera pas toujours satisfait.

Ainsi après nous avoir dit d'abord, votre Jésus n'est qu'un mythe, puis ensuite il n'est qu'un homme ; on vient nous dire aujourd'hui : c'est un homme qui disparaît sous les surcharges mythiques.

Cette nouvelle campagne ne réussira pas mieux que les précédentes et fera beaucoup moins de bruit. Le bourgeois voltairien lui-même n'en sera pas dupe. De l'allemand de M. Strauss traduit en français de MM. Nefftzer et Dollfus, cela est deux fois inabordable.

II

Le *Temps*, journal de MM. Nefftzer, Dollfus et Schérer, est très-dévoué aux intérêts du protestantisme ; c'est fort naturel, puisqu'il a été fondé par des protestants. Mais ses patrons comme ses rédacteurs appartiennent visiblement à la fraction la plus progressive de la réforme, celle qui repousse le christianisme et n'admet pas le déisme sans opposition. Dieu est de trop pour beaucoup de ces disciples de Luther, et cependant ils tiennent

encore à se dire protestants. C'est que ce nom a le mérite de mieux accuser leur opposition absolue contre le catholicisme.

Cette haine de l'Église pousse les protestants progressifs jusqu'à glorifier les Solidaires. Le *Temps* voit même l'élite du genre humain, dans ces libres penseurs d'estaminet. Qu'on ne nous accuse pas d'exagération. Voici nos preuves : A propos d'une lettre où le secrétaire du roi des Belges a osé dire que la sépulture religieuse devait être maintenue, et que des insensés pouvaient seuls entreprendre de jeter la société hors de voies chrétiennes, le *Temps* s'écrie :

« Il est aussi naïf que malséant de traiter d'*insensés* une catégorie d'hommes qui se recrutent parmi les *initiateurs da la pensée moderne*, parmi *l'élite des philosophes*, et qui comptent des adhérents et des adeptes dans toutes les classes de la société.

« Qualifier ainsi un *grand mouvement de la conscience publique*, c'est méconnaître et bafouer les prescriptions à la fois du droit, de la raison et de la justice. »

Signé : « Michel Bérend. »

Et pour conclure, M. Michel Bérend dit qu'on ne peut condamner les Solidaires sans revenir au moyen âge et à l'inquisition, — ce dont il est épouvanté.

Assurément, ces idées, ce style et ces emportements sont avant tout ridicules, et même grotesques. Il n'en faut pas rire néanmoins ; car ils dénoncent un redoutable abaissement des esprits. Il y a quelques mois les Solidaires n'étaient qu'une honte ; ils deviennent une force. C'est d'ailleurs, quoi qu'en puisse dire le *Temps*, une force purement matérielle. Il n'y a là ni *mouvement de la conscience publique* ni *pensée moderne* ou ancienne, ni système *philosophique*. Les Solidaires se divisent en deux classes : l'impie plein de haine et l'incrédule de bas étage abruti par l'incrédulité. C'est la forme dernière et complète de la pensée libre. Le positiviste est un athée qui pense encore ; le solidaire c'est le positiviste arrivé au but : il ne pense plus.

Ne plus penser ! c'est bien le dernier terme de l'incrédulité, et tout le protestantisme y marche à grands pas. Il déserte de plus en plus les voies chrétiennes pour s'enfoncer dans le positivisme. Les pasteurs engagés sur cette pente prennent chaque jour plus d'influence. M. Coquerel fils et M. Réville sont devenus des personnages dans *leur église*, parce qu'ils ont adopté tout haut le fonds des idées de M. Renan. L'*Opinion nationale* constate avec des accents vainqueurs que *cinq mille membres des églises réformées de la capitale* ont protesté contre la destitution de M. Coquerel, et que la *masse de la communion protestante* demande qu'on le rétablisse dans ses fonctions de pasteur. Si cela est vrai, comme nous le croyons, il en résulte que la *masse* des *chrétiens réformés* de Paris renie le christia-

nisme. Et notez qu'il ne s'agit pas ici d'une surprise ou d'un acte d'indifférence ; il s'agit d'une négation positive et réfléchie. Ces prétendus chrétiens que l'*Opinion nationale* appelle des *protestants libéraux*, veulent M. Coquerel pour pasteur, parce qu'il repousse la base même du christianisme.

M. Guizot est le grand adversaire des *protestants libéraux ;* il n'admet pas que des chrétiens puissent s'entendre avec quiconque méconnaît la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a certainement raison ; mais pourquoi demande-t-il, d'autre part, aux catholiques, de donner la main aux protestants croyants et aux simples spiritualistes ! Croit-il donc que des catholiques puissent, sans renier leur foi, s'allier aux ennemis de l'Église ou leur permettre de croire qu'il est avec l'erreur des accomodements? Il aime à se persuader que les *catholiques libéraux* comprennent ou comprendront cette nécessité. Il se trompe. Quelques libéraux catholiques pourront laisser dire cela, mais ils n'iront pas plus loin. M. Guizot ne comprend-t-il pas que les catholiques qui accepteraient ses idées ne seraient pas plus catholiques que ne sont chrétiens les protestants qui acceptent le livre de M. Renan?

III

Le tribunal civil de la Seine, s'est occupé, dans deux de ses dernières audiences, d'un procès intenté par M. Léon Lacordaire à M. l'abbé Perreyve, au sujet d'un volume de lettres du P. Lacordaire publiées par M. l'abbé Perreyve sous ce titre : *Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens.*

Nous ne voulons rien dire du procès en lui-même. Nous constaterons seulement que le R. P. Lacordaire a bien positivement voulu que ses papiers fussent remis à M. l'abbé Perreyve. Voici, en effet, comment il s'est exprimé sur ce point dans son testament :

« Je lègue à M. l'abbé Perreyve, du diocèse de Paris, tous les manuscrits, papiers, correspondances qui seront à l'heure de ma mort sous mon nom, soit qu'ils émanent de ma propre main, soit qu'ils aient été transcrits par une main étrangère, soit qu'ils m'aient été adressés sous forme de lettre ou de communication, soit, enfin, qu'ils consistent en notes, titres, diplômes, ou tous autres papiers personnels.

« Je désigne particulièrement ceux que l'on trouvera enfermés dans les portefeuilles et les cassettes à mon usage, et je donne le tout à M. l'abbé Henri Perreyve comme un témoignage de ma confiance dans l'élévation de son esprit et de ma gratitude pour une amitié qui ne m'a jamais failli dans aucun temps. »

Cette volonté était répétée en termes non moins formels dans un codicille d'un autre testament. « Mon exécuteur testamentaire est chargé, disait

le P. Lacordaire, de délivrer immédiatement après ma mort, à M. l'abbé Perreyve, tous mes manuscrits, correspondances et portefeuille. »

M. L'abbé Perreyve a pensé qu'il avait le droit de publier les papiers qu'il tenait de l'illustre dominicain. Ce droit lui a été contesté d'une façon absolue par M. Léon Lacordaire; mais le tribunal, tout en déclarant que des lettres ne sont pas une propriété pure et simple, dont le légataire puisse user ou abuser à son gré, a jugé qu'en faisant la publication qui donnait lieu au procès, M. Perreyve n'avait point dépassé la limite de son droit.

Voilà le gros de l'affaire; voici maintenant quelques détails qu'il nous semble bon d'y recueillir.

Me Jules Favre, avocat de M. Léon Lacordaire, a spirituellement reproché à M. l'abbé Perreyve d'avoir donné à diverses lettres du P. Lacordaire des titres prétentieux et fâcheux tels que ceux-ci : *De la coiffure des ecclésiastiques. — Des religieux à cheval. — Sur la société des femmes. — La faiblesse du cœur.* Ce petit esprit de sommaire et de petit journal fait assurement assez pauvre figure en pareil lieu; mais ce n'est là, en somme, qu'une question de tact. Le lecteur voit bien que ces gentillesses sont l'œuvre de l'éditeur; l'auteur n'en souffre nullement.

Dans son amour extrême et probablement de date récente pour la mémoire du P. Lacordaire, Me Jules Favre n'a pas seulement condamné les titres dûs à l'imagination de M. l'abbé Perreyve, et offerts au public comme *un menu pour le mettre en appétit;* il a aussi prétendu que le légataire avait méconnu les devoirs de l'amitié en publiant des morceaux peu dignes de l'homme illustre qui les avait écrits. Il a particulièrement cité, à l'appui de son reproche, quelques passages des lettres intitulées : de la coiffure *des ecclésiastiques, — des religieux à cheval.* Assurément ces extraits ne ne sont pas du genre sublime ; mais ils n'ont rien, non plus, qui puisse, comme l'a prétendu Me Jules Favre, *diminuer une personnalité illustre.* En voici quelques lignes :

« En fait de chevelure ecclésiastique, je n'aime que celle de Rome, telle que le Saint-Père la porte lui-même, je veux dire courte par devant et par derrière, sans que rien soit flottant ou enveloppant les oreilles et le cou. Cela me semble noble, grave, sévère et beau. Cette espèce de queue ou d'éventail que nos prêtres français portent sur le cou m'a toujours paru sans signification et sans grâce, et j'admire pourquoi ils y tiennent, surtout lorsque les canons leur demandent d'avoir les cheveux courts. . .

« Comparez les portrait ecclésiastiques du dix-huitième, du dix-septième et du seizième siècles. Le dernier est sévère, maigre, un peu raide, les cheveux courts, et en tout respire un mâle sentiment. Le dix-septième se couvre d'une longue perruque flottante ; les traits sont encore nobles, mais avec une énergie diminuée; on sent que la majesté est plus dans le costume que dans le cœur.

« Quant au dix-huitième siècle, c'est la poudre aux cheveux, aux joues roses, et l'on prendrait des prêtres et des évêques de cinquante ans pour des enfants de quatorze. La révolution a ramené chez les hommes le goût du vrai dans la chevelure, mais la jeunesse s'est reprise à des fantaisies de molesse en se faisant tailler les cheveux d'une manière épaisse, large et flottante, et quant au clergé, il a pris une mode absolument incompréhensible, à quelque point de vue que ce soit, et qu'on ne peut définir qu'un reste de perruque impuissante. »

Nous le répétons : Il n'était pas indispensable de conserver ce morceau à la postérité; d'autre part nous ne pouvons admettre qu'en le publiant, M. l'abbé Perreyve ait fait *un acte de barbarie*. C'est encore un mot de M. Jules Favre. Les avocats ne ménagent pas leurs termes.

Tout prouve d'ailleurs qu'en donnant au public les lettres qui ont froissé Me Jules Favre, on a rempli un des vœux du P. Lacordaire. Ce sont là des esquisses faites avec réflexion et non pas des morceaux improvisés, des pages sorties d'un premier jet, expédiées sans avoir été relues et bien vite oubliées. Il ne faut pas chercher de tels morceaux dans la correspondance du P. Lacordaire, car Me Templier a expliqué qu'il faisait des *brouillons* de ses lettres et les *conservait toujours*. De tels soins indiquent une arrière pensée de publicité; ils expliquent, en outre, *le fini* des lettres du grand orateur.

Mr Templier nous a donné un autre renseignement plus important : « Cette correspondance, a-t-il dit, a été dépouillée de tout ce qui était con- « fidentiel, il ne s'y trouve plus que des choses utiles à tous dans un grand « nombre de situations de la vie. »

Cette dernière assertion est une simple appréciation. Me Templier est libre de dire et même de croire que tout ce que contient le volume publié par M. l'abbé Perreyve est *utile à tous;* on est libre aussi d'avoir un avis différent. Me Favre a contesté l'utilité de la lettre sur la coupe des cheveux; on pourrait élever d'autres contestations. Nous n'en ferons rien, du moins quant à présent; notre seul but est de constater que M. l'abbé Perreyve *a dépouillé* la correspondance du P. Lacordaire de tout ce qui lui paraissait trop *confidentiel* ou inutile. Il nous a donc donné et continuera de nous donner un P. Lacordaire expurgé. Nous le regrettons. M. l'abbé Perreyve laisse voir dans ses propres écrits des admirations trop complaisantes et des antipathies trop marquées; il est trop piqué de l'esprit d'école, trop féru de certaines idées, pour tenir avec précision les ciseaux du censeur. Je ne doute ni de ses bonnes intentions, ni de son esprit de justice; je ne puis croire à son impartialité. Qu'il trouve dans les lettres du P. Lacordaire des passages vifs, emportés, aigres contre les catholiques non-libéraux, et il les laissera comme très-*utiles;* mais qu'il en rencontre d'autres où tels catholiques dévoués maintenant

aux idées modernes peuvent être accusés d'avoir déserté le libéralisme pendant quelques années, notamment de 1847 à 1852, et il sera d'un avis différent : ce passage lui paraîtra tout à la fois trop *confidentiel* et bien inutile ; il le supprimera.

Posons-nous là une simple hypothèse ? c'est bien possible. Cependant nous n'en voudrions pas répondre. Il est au moins étrange que dans les lettres déjà publiées du R. P. Lacordaire, on ne trouve rien contre certains personnages, ses amis des premiers et des derniers jours, qui furent durant quatre ou cinq ans ses adversaires. Et cependant il ne dut pas les ménager, car si sa parole était toujours prompte elle n'était pas toujours tendre.

Dans tous les cas, nous trouvons étrange qu'on nous cache le texte complet du P. Lacordaire. Les lettres dont il a légué les *brouillons* à M. l'abbé Perreyve sont évidemment celles qu'il jugeait bonnes à publier. Et pourquoi ne pas se conformer à ses intentions ? pourquoi laisser croire qu'il a pu manquer de mesure dans cette circonstance si grave ? je suis seul juge ici, répond le légataire, et le tribunal m'a donné raison. Nous ne contestons pas le droit de M. l'abbé Perreyve au point de vue de la loi ; mais comme catholiques nous ne pouvons admettre qu'il soit libre de nous donner un P. Lacordaire corrigé.

EUGÈNE VEUILLOT.

BULLETIN LITTÉRAIRE

QUELQUES LIVRES ILLUSTRÉS

A PROPOS DES ÉTRENNES

I

Il y a longtemps que nous nous proposons d'écrire un jour quelques pages intitulées : « *Ce qu'il ne faut pas donner en étrennes...* » Il y aurait là matière à des observations piquantes, à de justes critiques; mais il faudrait quelque esprit pour se permettre et pour justifier tant de licences. Et c'est pourquoi nous n'essaierons pas. Quel dommage cependant, et quelle rare occasion nous perdons de dire certaines vérités!

C'est ainsi que nous aurions pu donner à tous les *étrenniers* le conseil de ne jamais offrir, pas même à leur plus intime ennemi :

Les images prétendues pieuses, à paillettes et à ressorts, représentant des lyres, des colombes, des escaliers mystérieux gravis par des cœurs *aîlés*, des orangers, des violons, des anges avec la bouche en cœur, des ancres, des boucliers, des échelles, des saints roides comme des grenadiers russes, des sourires dont la niaiserie défie toute comparaison, etc., etc., etc.;

Les *Contes de fées*, qui habituent les enfants au merveilleux, et non pas au surnaturel; au faux, et non pas au vrai; à de ridicules petites lueurs, et pas à la grande Lumière; qui jettent ces chères intelligences de dix ans dans un monde impossible et laid, au lieu de les précipiter généreusement dans la société chrétienne, dans le monde réel, dans le monde des saints et des miracles;

Tous les livres qui ne sont pas complètement, essentiellement, absolument catholiques, comme les *Fables*, comme certains petits romans médiocres, comme certains journaux périodiques que l'on fait relier très-richement à la fin de l'année : pilules empoisonnées que l'on couvre de papier d'or!

Hélas! nous pourrions remplir bien des pages avec cette liste. Nous préférons nous arrêter et terminer notre exorde par un avertissement modeste à toutes les familles chrétiennes : « Au nom du ciel, leur dirons-nous, ne placez rien de laid sous les yeux des enfants et des jeunes filles. Ne portez pas malheur à l'année qui commence, en la commençant par un sacrifice à la routine, au mauvais goût, à la laideur enfin. Déchirez plutôt d'une main indignée tant de livres médiocres, tant de ridicules images. Faites luire un soleil de beauté dans toutes les maisons où pénètreront vos présents, un soleil qui éclairera doucement la famille pendant trois cent soixante-cinq jours. Donnez-le Bien, donnez-le Beau, donnez-le Vrai. »

II

Ici, je m'aperçois qu'il est peut-être plus facile de faire éviter le mal que de faire pratiquer le bien. Il faut donc qu'après avoir dit : « Ne lisez pas tel ou tel livre, » j'ajoute : « Lisez, lisez celui-ci, et celui-là. » Et en ce moment, un fantôme horrible se dresse devant moi, un fantôme que j'ai toujours abhorré et que, grâce à Dieu, j'espère abhorrer toujours : « La Réclame ! » « *Vade, retro.* » Je vais dire très-simplement ce que je dois dire ; je vais très-simplement recommander de bons livres.

La grande question, la question perpétuellement actuelle, c'est celle de la divinité de notre Jésus. Hier paraissait un livre de M. Eichoff dont nous aurons lieu de parler ; avant-hier, un livre de M. Barrault ; et c'est pendant le cours de cette année 1864 qu'ont été publiés ou republiés les pamphlets de M. Peyrat et de M. Cohen. Eh bien ! faut-il que nos jeunes gens, faut-il que nos jeunes filles demeurent étrangères à ces luttes ? Gardez-vous, sans doute, de leur mettre en main des livres d'érudition, des *réfutations* scientifiques. Non, non ; mais ayez assez de respect à l'égard de ces jeunes âmes, pour leur faire lire de véritables *Vies de Jésus*, pleines de science, de lumière et d'art. Il faut, il faut que nos vierges chrétiennes soient savantes ; il faut, suivant la parole de l'évêque de Tulle, « qu'elles sachent le Verbe. » Qu'elles lisent donc le beau livre de M. Louis Veuillot que j'ai là, sous les yeux. Jamais peut-être, (s'il m'est permis de parler d'abord des qualités *matérielles* de ce chef-d'œuvre), jamais la typographie n'a mieux compris le sens d'un livre et n'a su mieux se mettre d'accord avec le style d'un auteur. La *Vie de Jésus*, de M. Louis Veuillot (1), a la majesté, l'ampleur, la fermeté des meilleurs ouvrages du dix-septième siècle : le typographe a été très-heureusement inspiré de reproduire cette œuvre magistrale avec ce magnifique *caractère* français, qui a tant de dignité, de largeur, de beauté sévère. Les gravures de Dusserdorf sont la parure naturelle du livre que nous recommandons : on les attendait entre ces pages chrétiennes, ces images chrétiennes. Et que dire du style ? « La gloire de la pensée, c'est le style, » disait l'autre jour Mgr Berteaud. *La Vie de Jésus* est un excellent mélange des paroles évangéliques avec les meilleurs commentaires de tous les Pères, de tous les Docteurs, de tous les Ecrivains ecclésiastiques. Le tout est d'une grâce austère, noble, sévèrement charmante. Rome, d'ailleurs, a parlé, et les évêques aussi ont parlé sur ce livre : écoutez plutôt ces belles paroles de l'évêque de Fréjus : « Dans un moment où l'impiété anti-chrétienne se déchaîne avec une audace inouïe et une inconcevable impunité contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, pierre angulaire de notre édifice social, de toute morale et de toute dignité humaine, j'ai cru nécessaire de répandre autant que possible et sous toutes les formes les livres qui font connaître, aimer et servir notre adorable Maître. » Et le savant évêque ne craint pas d'ajouter : « Le beau livre de M. Louis Veuillot ayant été conçu et admi-

(1) Un magnifique volume grand in-8, avec gravures et encadrements.

rablement écrit dans ce but, j'ai dû le choisir comme pouvant, mieux que d'autres, réaliser mon désir (1). »

Et maintenant, cher lecteur, *tolle, lege.*

III

Je suis ainsi fait, que je ne puis penser à l'air qui environne notre terre sans penser aux oiseaux qui s'y meuvent. Et je ne puis penser aux oiseaux sans penser à saint François d'Assise, qui leur faisait de si beaux, de si touchants sermons. De sorte qu'en ouvrant le livre de M. Arthur Mangin, *l'Air et le Monde aérien* (2), j'ai tout d'abord songé à mon cher saint du treizième siècle, et je me suis aussitôt remis en mémoire ses cantiques si pleins de folie chrétienne, si vigoureux, si vivants. J'ai relu son Cantique du soleil que n'a pas lu, je le crains bien, M. Arthur Mangin. Certes, j'aurais voulu, dans ce livre vraiment remarquable, un ton plus énergiquement catholique. Quant à moi, je vois partout l'Église et partout Jésus-Christ : la machine pneumanique, les alambics, les télescopes eux-mêmes me font penser à Jésus-Christ, me font penser à l'Église. Je vois surtout dans l'astronomie que la terre, si elle n'est pas le centre *astronomique* du monde, en est certainement le centre *théologique*, parce qu'elle a été imbibée du sang magnifique de l'homme-Dieu. Je devais faire cette petite critique, ne serait-ce que pour prouver que je n'entends pas ici faire de la réclame. Cela dit, j'accorde que *l'Air et le Monde aérien* est un livre clairement écrit, destiné à populariser très-heureusement la science. Le titre auquel aspire M. Arthur Mangin est celui de *popularisateur*. Le mot est laid, d'accord : mais on l'entend; et certes M. Mangin a droit à cette appellation. Ses *Mystères de l'Océan* méritent les mêmes éloges que le *Monde aérien*. Je ne lui reproche, encore une fois, que de n'être pas explicitement assez catholique. Oh ! la mer, la mer ! comment parler de la mer sans être presque fou d'amour? C'est la mer qui transporte la vérité, car c'est la mer qui transporte les missionnaires. Salut, ô mer ! qui as eu l'honneur de supporter les pieds de Jésus-Christ et de soutenir aussi le navire qui contenait saint Pierre, celui qui contenait saint Paul ! Salut, ô mer ! qui portes sur ton dos complaisant les baptiseurs des idolâtres, les convertisseurs des cinq parties du monde, les libérateurs de tout l'univers !

IV

Avez-vous quelquefois remarqué comment une belle variété s'épanouit partout au sein de cette incomparable unité de l'enseignement catholique? Chaque évêque en particulier a son caractère spécial, sa nature propre d'éloquence, son style enfin. L'autre jour nous entendions à Paris un évêque théologien et poëte, une parole aux grandes ailes, si l'on peut parler ainsi, un orateur spontané jetant au hasard, sur son auditoire émerveillé, les milliers de perles qui tombaient de ses lèvres. Voici un autre évêque qui a prêché devant les chrétiennes de sa ville épiscopale, qui s'est emparé du célèbre texte de l'Écriture, au livre des *Proverbes*, sur les qualités de la

(1) Lettre de Mgr l'Évêque de Fréjus, en date du 3 novembre 1864.
(2 Un volume illustré de 300 gravures, publié par Mame.

Femme Forte. Mgr Landriot est un observateur perspicace de la nature humaine. Son style est transparent, aisé, vif ; ses considérations sont surtout très-pratiques, et c'est même là leur cachet véritable. La *Femme Forte* (1) est un commentaire, solide et spirituel en même temps, d'une partie de la Sainte Écriture que l'on ne médite pas assez. L'auditoire choisi, qui a entendu à La Rochelle ces conférences, va s'augmenter de toutes les lectrices de ce bon livre. Nous nous en réjouissons. Il était temps que de grands orateurs reprissent cette excellente habitude de commenter les saints Livres, verset par verset : c'est la prédication la plus utile au peuple chrétien. Il est à désirer quelle se fasse partout avec le sens surnaturellement pratique, qui caractérise l'œuvre de Mgr de La Rochelle.

V

Je parlais tout à l'heure des mauvaises images, et j'essayais de les flétrir comme elles le méritent. C'est la vingtième fois que j'entreprends ce sujet : ce ne sera pas la dernière ; c'est et ce sera mon *Delenda Carthago*. Mais il ne suffit pas de haïr ces inepties dangereuses ; il faut leur opposer de beaux types. Avons-nous besoin de recommander l'imagerie allemande ? Il y a vingt ans que nous l'aimons, et notre amour est aussi frais que le premier jour. O les beaux visages de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de tous les saints ! O les beaux traits transfigurés par la grâce, les beaux yeux baissés, les belles draperies raphaéliques, la belle sévérité des grands maîtres, la pureté, la beauté, la grâce ! En les regardant, ces chères images, nos petits enfants deviendront plus beaux ; surtout ils deviendront plus beaux *au dedans*. On nous racontait dernièrement l'histoire d'une petite fille qui se mit à fondre en larmes devant une représentation ridicule de Jésus-Christ : « Pourquoi pleures-tu ? demanda-t-on à l'enfant. — Je pleure, répondit-elle, parce que le bon Dieu est laid. » Eh bien ! il ne faut pas que nos enfants puissent faire la même réponse. Plaçons-leur donc sous les yeux les œuvres d'Overbech, de Führich, de Steinle. Au lieu des poupées en cire et de tout le bric à brac qui nous encombre, ouvrons-leur le *Chemin de Bethléem*, ce chef-d'œuvre de Führich ; ou bien sous leurs yeux éblouis, faisons luire ces belles reproductions des miniatures du moyen âge français et allemand, où les missels des treizième, quatorzième et quinzième siècles, ont été si exactement reproduits (2). Ils s'arrêteront devant l'harmonie de ces mille couleurs, aussi long temps que Godefroy de Bouillon s'arrêtait devant les vitraux de nos cathédrales !

VI

On aura peut-être trouvé que nous étions bien sévère à l'égard des *Contes de fées* : notre sévérité s'étend aux fables, surtout à celles de Lafontaine, (en ce qui touche l'éducation des enfants.) Nous trouvons, en effet, que l'œuvre

(1) Un beau volume in-8, illustré, chez Vve Palmé.

(2) V. le *Chemin de Bethléem* et la collection des *Miniatures*, d'après le Missel de Vienne. chez A. W. Schulgen, éditeur.

du célèbre fabuliste est funeste à toute belle petite âme; elle fane tout, elle éteint tout. Adieu, fraîcheur; adieu, charité; adieu, bel éclat immaculé des visages et des cœurs enfantins! La *Cigale et la Fourmi* est une leçon d'égoïsme; le *Renard et le Corbeau* est une leçon de mauvaise diplomatie, de machiavélisme, de ruse. Et ainsi des autres. Lisons ce livre à vingt ans; mais pas à cinq ans, ni même à dix, ni même à quinze. Ne soyons pas prématurément au courant des roueries qui réussissent, des mensonges qui font leur chemin, des renards qui sont partout vainqueurs et triomphants. Lafontaine est l'homme du « succès qui justifie tout. » Relevons la tête, et faisons lire d'autres livres à nos *babys*. Voici les *Fables* de M. Anatole de Ségur (1). J'aurai à leur endroit le courage de mon opinion. Comme agencement littéraire, comme versification, comme *talent*, enfin, je les proclame, avec l'auteur lui-même, très-inférieures à celles de Lafontaine. Mais, combien ne lui sont-elles pas supérieures au point de vue chrétien. Ah! je le tiens donc enfin, mon fabuliste catholique, le seul dont je saurais faire lire les vers à mes enfants. Non, je ne peux me résigner à quitter l'excellent livre de M. de Ségur sans en citer tout au moins une page, une de celles qui ont fait le plus vivement battre mon cœur. Ecoutez ce petit récit, et dites s'il en est un pareil dans toutes les œuvres de Lafontaine :

L'ENFANT QUI BAT SA MÈRE (1)

Par emportement ou caprice,
Un enfant révolté battait,
De ses deux poings fermés, sa mère et sa nourrice.
La mère, cependant, souriant l'allaitait,
Et des yeux, de la voix, doucement le flattait :
« Cher petit ingrat, disait-elle
Enchaînant d'un baiser son petit poing rebelle,
Quand cette main me bat, sais-tu ce qu'elle fait :
C'est moi qui te donne mon lait,
C'est moi qui t'ai donné la vie.
Et si, pauvre amour, tu brisais
Ce doux sein maternel, coupe toujours servie,
Par la bonté divine incessamment remplie,
De faim et de tristesse, enfant, tu languirais
Et bientôt, tu dépérirais ! »
Ainsi disait la bonne mère.
Et, berçant sur son cœur le petit révolté,
A force de chansons, d'amour et de bonté,
Elle endormit enfin ses cris et sa colère.

Sainte Eglise de Dieu, mère du genre humain,
Qui portes dans tes bras l'humanité meurtrie,
Qui nourris de ton lait, qui formas de ta main
Hommes et nations, art, science, génie,
Raison même et philosophie ;
Ainsi tes fils ingrats te déchirent le sein,

(1) Belle édition, chez Hetzel, illustrée par Froëlich.
(1) Fable VI du livre III.

Ce sein qui leur donna la vie,
Qu'ils frappent aujourd'hui dans leur fureur impie,
Et qui toujours ouvert, les sauvera demain
En leur donnant son lait divin!

Encore un coup, répondez : cela ne vaut-il pas le *Renard et le Bouc*?

VII

Je n'ai plus qu'un seul livre à recommander, et il se recommande de lui-même : la *Vie des Saints* par le père Giry (1). Il importe que cet usage des vieux siècles soit remis en honneur dans toutes les familles chrétiennes : la lecture d'une vie de saint, tous les soirs. La famille s'assemble après le repas, le père prend le livre vénérable, il lit. Quel auditoire suspendu aux lèvres de l'orateur, quel silence! Et comme on se sent prêt à recommencer la lutte de la vie avec plus d'humilité et de courage!

... Un homme débarque seul dans une île déserte, il est faible, il est abattu, il va mourir. Tout à coup, ô bonheur! il aperçoit sur le sable des pas d'homme. Que fait-il? Il met ses pieds dans chacune de ces traces, et bientôt il se retrouve dans la compagnie des autres hommes; le voilà sauvé, grâce à ces vestiges libérateurs!

. Le chrétien, lui, n'a qu'à mettre ses pieds dans les traces qu'ont laissées les pieds des saints, sur le sable de notre terre. Et s'il ne se désespère pas, il arrivera ainsi en face de Dieu, au portique de la béatitude éternelle. Lisons et relisons la *Vie des Saints*.

LÉON GAUTIER.

VIII

LES MÉMOIRES D'UN PETIT GARÇON, par Mlle Julie GOURAUD. Volume in-18, orné de gravures. Chez Hachette. Bibliothèque rose.

Bien que ce livre ne soit pas un livre de circonstance, nous voulons en parler avant *le jour de l'an*. Comme le temps nous manque pour le faire convenablement, nous reproduirons l'article que le journal le *Monde* lui a consacré :

« Quel beau livre d'étrennes que les *Mémoires d'un petit garçon!* Il est tout rempli de vignettes charmantes, où l'on voit Henri et sa sœur Marguerite représentés dans toutes les grandes circonstances de leur vie d'enfants. Leurs portraits, si gracieusement dessinés, attirent et retiennent le regard; petits garçons et petites filles veulent avoir l'explication des scènes où ils semblent jouer un si beau rôle. Il faut faire connaissance avec eux, il faut lire le livre. Quel joie! Ce sont des enfants comme nous, avec nos petits défauts et nos bonnes qualités; leur histoire est la nôtre; c'est au naturel le tableau de notre vie de chaque jour. Nos querelles avec les petites sœurs et les petits frères, nos lenteurs et nos grimaces quand il faut se mettre au travail, nos mignardises quand nous sommes malades, nos désobéissances, nos larmes quand on nous punit, l'air sévère de

(1) *Vie des Saints illustrée*, par le P. Giry. (2 volumes gr. in-8, ou 4 volumes in-12.)

papa quand nous sommes trop méchants, les caresses de maman quand, nous voyant pleurer, elle n'y tient plus; nos méchancetés envers nos petits amis, les coups qu'ils nous donnent et que nous leur rendons; nos peines quand, pour la première fois, on nous conduit en pension; nos transports quand on nous mène à la campagne, tout cela est mille choses encore se trouvent dans ce joli volume.

« J'aime Henri; il a ses défauts, mais qui n'a pas les siens? Puis il finit toujours par se corriger. Il est vrai que son papa et sa maman savent s'y prendre, et que pour ne pas devenir tout à fait bon avec eux, il faudrait être bien méchant. Marguerite les aide aussi. Quels bons conseils, en sa qualité de sœur aînée, elle donne à son frère! Avec quelle tendresse elle le console, et comme sa joie se trahit discrètement quand elle l'a décidé à avouer ses fautes et à se laisser conduire aux pieds de son papa. Cependant, après tout, Marguerite me plaît moins. Elle est trop parfaite. Mais, je n'y pensais pas, cela vient de ce que les *Mémoires* sont écrits par Henri. Il l'aimait trop pour voir ce qui lui manquait et ne pas la flatter un peu.

« J'avais donné ce livre à de petits amis, et voilà, autant qu'il m'a été possible de traduire leur naïf langage, ce qu'ils en disaient. Il me semble que la meilleure manière d'en rendre compte est de rapporter leur appréciation. J'ajouterai seulement que les *petits garçons* ne seront pas seuls à le lire avec charme et profit. Les leçons en action dont il est plein apprendront aussi aux grandes sœurs comment elles doivent se conduire envers leurs petits frères; et les parents eux-mêmes, s'ils veulent bien le méditer, y trouveront plus d'un conseil utile pour le gouvernement de leur maison et de leurs enfants. Monsieur et Madame Derivoire sont, aussi bien que Marguerite et Henri, des modèles bons à étudier. La bonne des enfants, l'excellente Catherine; le précepteur, ce bon M. Hersant; l'institutrice anglaise, miss Arabella; le fermier, père Claude; les cousins et camarades, Louis et Robert, Paul et Noël, Cyrille, le petit Anglais, et son papa, M. Anderson, ont bien aussi leur mérite. Tous ces personnages sont pleins de mouvement et de vie, leurs physionomies n'ont rien de banal; chacune a son caractère et ses traits distinctifs; on les a vus on ne sait où, mais on les reconnaît, et il est impossible de les oublier. Pour les peindre avec tant de vérité, il faut une connaissance du cœur humain et une finesse d'observation bien rares à ce degré, même chez les meilleurs moralistes. Puis, ce livre est vraiment une œuvre littéraire. Le récit se déroule avec tant d'aisance et de grâce, le ton est si naturel, le style d'une si élégante simplicité, que tout vieux qu'on soit, on se surprend à le lire avec le même attrait et le même entrain que les petits garçons.

DULAC.

IX

HISTOIRE DES PLANTES, par L. FIGUIER. Ouvrage gr. in-8, orné de 415 gravures, 531 pag. Hachette, 1864.

Chaque année, M. Louis Figuier offre à la jeunesse désireuse de s'instruire, un livre de science populaire. Nos lecteurs connaissent les précé-

dents ouvrages de l'auteur, nous leur avons parlé de chacun d'eux. S'ils s'en souviennent, nous avons eu beaucoup d'éloges à donner à l'auteur et seulement quelques légères taches à signaler. Les livres de M. Figuier ont eu jusqu'ici un merveilleux succès ; ce succès tient surtout au talent descriptif de l'auteur, à la façon attrayante dont il sait présenter la science en la dépouillant de toutes ses aridités. Le volume de cette année qui a pour titre *Histoire des plantes* sera, nous en sommes sûr, aussi lu que *la Terre et les Mers* du même auteur. Les fleurs exercent un charme tout particulier sur le jeune homme et la jeune fille, et quand il ont grandi, le charme n'a rien perdu de sa puissance. Quand, cédant à l'attrait qui les entraîne, ils veulent acquérir des plantes une connaissance autre que celle procurée par la simple vue, la culture ou la reproduction de leurs formes extérieures, ils découvrent à chaque pas des merveilles ignorées, ressentent des jouissances qu'ils ne soupçonnaient pas, et s'étonnent des services que peuvent rendre ces fleurs que, jusque-là, ils s'étaient contentés d'admirer et de rechercher afin de respirer leurs parfums. Le livre de M. Figuier contribuera, nous l'espérons, à faire naître et à répandre le goût de l'étude des plantes, et ce sera sous tous les rapports un excellent résultat produit.

Laissons maintenant M. Figuier lui-même nous dire le but qu'il s'est proposé dans *l'Histoire des plantes* et la marche qu'il a suivie. « Notre but a été de réduire la botanique à ses faits et à ses principes essentiels, de la dégager des détails dont elle est surchargée dans la plupart des livres qui servent, dans les facultés et les écoles, à l'exposition de cette science. Nous avons voulu inspirer à nos jeunes lecteurs une juste admiration pour la toute-puissance et la bonté de Dieu, mais une admiration raisonnée, fondée sur la connaissance réelle de ses œuvres. Aussi nous sommes-nous appliqué à donner des notions précises, à exposer rigoureusement l'état présent de la science des végétaux. C'est ainsi, par exemple, que nous avons cru devoir insister sur une partie de la botanique entièrement négligée jusqu'ici dans les ouvrages élémentaires, et totalement ignorée des gens du monde : nous voulons parler des Cryptogâmes (algues, mousses, champignons, lichens et fougères). Les botanistes modernes ont fait dans la classe des Cryptogâmes des découvertes vraiment étonnantes, qui ouvrent à la science et à la philosophie des horizons imprévus. C'est ce qui nous a engagé à développer avec quelque soin cet ordre original de faits.

« Bien que condensé en un seul volume, l'ouvrage que nous présentons à la jeunesse embrasse le tableau complet de la botanique. Si nous n'avons approfondi aucunes des grandes divisions de cette science, au moins figurent-elles toutes dans notre cadre. De cette manière, ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus loin leurs études, seront préparés à aborder toutes les parties de la science des végétaux. Notre intention, on le sait, n'est pas de composer sur chaque science des traités complets, mais seulement de donner une idée exacte des principes de cette science, afin de mettre le lecteur en état de consulter plus tard, avec fruit,

les ouvrages spéciaux. Ce que nous voulons, c'est préparer à l'étude des livres de nos savants, c'est inspirer le désir de compléter dans les véritables traités, les simples notions scientifiques que nous nous efforçons de présenter avec méthode et clarté.

« *L'Histoire des plantes* se divise en quatre parties :

« 1° L'*Organographie* et la *physiologie des plantes*, comprenant la description des organes essentiels qui entrent dans la composition des végétaux, et l'exposé des fonctions qui s'exécutent par l'intermédiaire de ces organes.

« 2° La *Classification des plantes*, c'est-à-dire le développement des principes sur lesquels repose la distribution des végétaux en groupes particuliers.

« 3° Les *Familles naturelles*. Nous avons choisi ces familles parmi les plus importantes à connaître. Après avoir décrit avec soin une plante prise comme type de la famille, nous citons les espèces les plus connues appartenant à ce groupe naturel, ce qui nous permet de donner l'idée d'un nombre considérable de végétaux usuels.

« 4° La *Géographie botanique*, c'est-à-dire la distribution des plantes à la surface du globe, selon les lieux où on les rencontre.

« Ce cadre embrasse, comme on le voit, le cercle entier des études qui composent la science des végétaux. »

Ce volume est magnifiquement illustré. Les gravures ont été faites avec un soin particulier, et presque toutes d'après nature. Leur auteur est M. Faguet, préparateur de botanique à la Faculté des sciences de Paris, qui a su allier le sentiment de l'artiste à la précision du savant.

Des savants ont ri de M. Figuier, et se sont moqués de ses livres ; ils ont prétendu qu'il faisait de la science d'imagination. Le reproche est injuste et exagéré. Qu'il y ait parfois dans les livres de M. Figuier des erreurs qui portent sur des faits accessoires et sont par là même de nulle conséquence, nous ne le nierons pas ; mais de là à de la science d'imagination, il y a loin. Nous croyons que la véritable raison du reproche infligé à l'écrivain est la répulsion qu'éprouvent les savants, que du reste nous respectons beaucoup, pour tout livre qui essaie de vulgariser la science.

MULLINGER.

X

LE RHIN ALLEMAND ET L'ALLEMAGNE DU NORD, par HIPP. DURAND, grand in-8 illustré, de 539 pag. Mame, Tours, 1864.

La Revue, si vous vous en souvenez, vous a déjà parlé d'un autre ouvrage de M. Durand : le *Danube allemand*; elle lui a décerné des éloges justement mérités et lui a marqué sa place dans les bibliothèques des jeunes filles et des jeunes gens. M. Durand aime l'Allemagne, et cette année encore il y revient. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas quelquefois rêvé un voyage sur les bords du Rhin ? mais hélas ! pour beaucoup, ce rêve restera à l'état de rêve, faute de temps et d'argent. Eh bien, il est un moyen de se dédommager, c'est, sans quitter de chez soi, de faire un voyage en

compagnie de M. Durand. Quoique exécutée seulement en imagination, cette excursion ne sera ni sans agrément, ni sans utilité. M. Durand est un charmant compagnon avec lequel on ne s'ennuie pas; nous le disions plus haut, il aime l'Allemagne et il en parle comme l'on parle de ce que l'on aime, avec éloquence et une admiration communicative. Il s'intéresse à tout ce qui le touche, à son histoire, à ses villes, à ses mœurs, à son industrie, à ses coutumes, à ses vieilles légendes et à ses ruines qui se dressent comme de vieux témoins du passé au milieu des sites pittoresques des bords du Rhin. Il décrit les lieux qu'il parcourt, et fait admirer la beauté des paysages qui frappent les regards, de telle façon qu'il nous semble les avoir sous les yeux. Il s'arrête aux productions de son sol qu'il tient à nous donner à connaître, il visite avec tout l'intérêt d'un amateur et d'un savant, ses œuvres d'art et ses monuments, il exprime sur chaque objet sa façon de voir et de penser. L'amour de l'écrivain pour le pays qu'il visite ne l'aveugle pas, il sait juger avec impartialité et faire la part du bien et du mal, du bon et du mauvais.

M. Durand a le style facile et élégant, il décrit à merveille. Lisez les pages consacrées aux ruines du château de Heidelberg, et vous nous direz s'il est impossible de donner de ces restes magnifiques une idée plus frappante et plus complète. Après Heidelberg et la princesse Palatine, c'est Francfort qui a mis de côté son cachet d'antiquité, sa physionomie et son caractère pour s'habiller à la moderne, où l'on croit trouver une vieille ville on rencontre une ville neuve; cependant la rue des Juifs est là pour rappeler ce qu'était le vieux Francfort. Francfort est la ville où l'on proclamait les empereurs, la ville où se garde la bulle d'or, la ville qui vit naître Goethe. Voici Mayence avec ses rues étroites, tortueuses et boueuses, avec ses maisons hautes de quatre ou cinq étages, sans beauté, sans caractère, Mayence est la patrie de Gutemberg, l'inventeur de l'imprimerie ; pour perpétuer sa mémoire, sa ville lui a élevé une mauvaise statue sur une place qui s'appelle de son nom. Le plus beau monument de Mayence, est sa cathédrale, vieille de huit siècles. Après Mayence, en remontant le Rhin, on traverse la fertile contrée du Rheingau, région composée moitié de plaines et moitié de montagnes. Sa richesse est la vigne dont la culture a tout envahi. En quittant le Rheingau, le fleuve s'encaisse profondément dans les montagnes ; des murailles, des rochers se dressent à pic sur les deux rives. C'est le Rhin dans sa sauvage beauté. Sur chaque cime, sur chaque rocher, dans chaque gorge de montagne, de vieilles forteresses, restes des temps féodaux, dressent leurs tours désertes et en ruines. C'est la contrée la plus fabuleuse des bords du Rhin; chaque pierre sur la rive, chaque écueil dans le fleuve, portent un nom et racontent une histoire.

Entre la rive du Rhin et de la Moselle, Coblentz, une des villes les plus commerçantes de l'Europe. Trois forteresses et une citadelle formidable sur le sommet d'une haute montagne la défendent. C'est à Coblentz que se voit le tombeau de Marceau. Nous touchons à Cologne; avant d'y arriver nous avons vu Bonn, la ville natale de Beethoven et Bruhl, la résidence d'été des archevêques de Cologne. Vue du fleuve, Cologne est magnifique,

mais quand on pénètre à l'intérieur, sa beauté disparaît ; on la trouve boueuse, inégale, obscure, mal pavée et mal tracée ; mais elle possède un joyau sans pareil, sa cathédrale. On laisse Cologne pour Aix-la-Chapelle, un triste séjour. Charlemagne y vécut, on y montre son tombeau et de précieuses reliques enfermées dans un reliquaire, vraie merveille d'art. Les deux monuments sont le dôme et l'Hôtel de ville.

Nous arrivons à la seconde partie du livre de M. Durand. Avec lui nous revenons prendre notre point de départ à Francfort, et avec lui visiter Eisnarch, Erfurth, Weimar, Leipsig, Dresde, Berlin, Hambourg, Leibach. L'intérêt, dans cette seconde partie, ne diminue pas, mais il est différent. Les scènes de la nature n'y jouent plus qu'un rôle tout à fait secondaire; ce qui nous occupe, ce sont les œuvres du génie de l'homme, les monuments de l'histoire et des arts. Des souvenirs de plus d'une sorte se rencontrent sur notre route. C'est, à Wartbourg, le souvenir de sainte Élisabeth et le souvenir de Luther. C'est, à Erfuth, le nom de Napoléon ; à Weimar ceux de Gœthe, de Nerner, de Wieland, de Schiller. A Berlin et à Postdam, tout rappelle la figure de Frédéric le Grand, et Frédéric le Grand fait songer à Voltaire. Un chapitre où l'auteur a réuni quelques traits du caracière allemand, termine le livre. Cet ouvrage peut être mis sans crainte entre toutes les mains.

A. VAILLANT.

XI

POUR LA FAMILLE, douze sujets de genre photographiés d'après les premiers peintres de l'Allemagne; texte par MM. L. GAUTIER et P. VRIGNAULT; précédé d'une introduction sur l'*Art allemand*, par L. GAUTIER. Un magnifique album in-4°, relié, doré sur tranches. Paris, 1865. 25 francs.

Cet album n'est pas un objet d'étrennes ordinaire; c'est dans toute la force du mot, une œuvre d'art. Art du peintre et du graveur, art du photographe (car la photographie peut devenir un art quand elle est poussée à ce degré de perfection), art du poëte qui traduit et commente la pensée de l'auteur primitif ; tous se sont donné rendez-vous dans ce recueil pour nous faire aimer le Beau, le Vrai, en un mot le chrétien.

Qu'est-ce que le *genre*, en effet, sinon l'art intime, l'art du foyer, comme l'indique le titre que nous venons de transcrire? Et quel foyer, quelle famille peut exister sans l'élément chrétien? Qui donc, en dehors du christianisme, a pu créer la famille telle que nous la concevons aujourd'hui ?

Mais en France, malheureusement, les liens de la famille commencent à se relâcher et à se détendre sous le souffle délétère de l'incrédulité. Ce souffle, qui isole et disperse, pousse l'homme d'un côté, la femme d'un autre ; et l'éducation des enfants, entre ces deux courants qui leur enlèvent toute direction soutenue, vient trop souvent échouer sur l'écueil de l'abandon. Voici donc qu'une pensée généreuse va rechercher, dans un des pays qui ont le mieux conservé les vieilles mœurs et les traditions religieuses, dans l'Allemagne catholique, quelques modèles à mettre sous les

yeux des pères et des mères, des fils et des filles. La pure et saine école de Dusseldorf, cette gloire nouvelle de l'art allemand, les lui fournit. Ces tableaux de Meyerheim, de Kaulbach, de Kretszhmer, de Salentin, de Jordan, de Siegert respirent l'antique honnêteté, le respect, l'amour, la joie, tous les bons sentiments de la vie de famille. Quelle porte ne s'ouvrirait pas toute grande à ces charmantes figures de *la Charité*, de *la Leçon de tricot*, du *Chemin de l'Église*, etc ?

Ut pictura poesis. De petits poëmes, œuvre de deux plumes exercées à de plus grandes luttes, accompagnent chaque sujet. Les yeux fixés sur l'œuvre du peintre, le poëte a reproduit, dans son langage, les détails les plus fins, les nuances de physionomie les plus délicates. Ecoutez comme il sait rendre les différentes expressions de ces trois petites têtes échelonnées autour du tronc des pauvres, au sortir de la messe :

Le frère, en passant, fait offrande
De son trésor : c'est un florin
Que lui donna son vieux parrain ;
Pour un enfant l'aumône est grande :
Mais, quel sourire ! — Il a goûté
La charité.

La sœur aînée a, je suppose,
Près du pilier certain client ;
Entre ce pauvre mendiant
Et la fillette au teint de rose,
Il existe une parenté :
La charité !

La plus petite qui chemine
Bien gravement près de sa sœur,
N'a rien à donner que son cœur :
Mais devant elle je m'incline,
Et lui demande en vérité
La charité !

N'avons-nous pas raison de répéter que cela sort des plates collections qui encombrent les librairies, à cette époque de l'année.

A une aussi bonne pensée, suivie d'une si heureuse exécution, il faut désirer le plus grand succès. Tout homme de goût et de sens chrétien comprendra l'opportunité d'une telle œuvre, et contribuera à la répandre.

A. Lecoy de la Marche.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FÉNELON, 10 vol. grand in-8 à deux colonnes, d'environ 700 pages chacun. Lefort, Lille, Jouby et Gaume, Paris,

Nous ne voulons pas faire l'histoire de Fénelon, tout le monde la connaît ; du reste, notre but est autre : nous désirons dire quelques mots de ses œuvres afin d'engager les gens de goût à mettre dans leur bibliothèque,

si elle ne s'y trouve déjà, la belle et bonne édition à propos de laquelle nous avions écrit les lignes qui suivent.

Fénelon vécut dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Le premier ouvrage qu'il composa fut son petit *Traité de l'éducation des filles*, livre devenu élémentaire et qui commença sa réputation. Nommé précepteur du duc de Bourgogne, dont il fit un prince parfait, il écrivit pour son usage des *Fables*, *Les dialogues des morts* et *le Télémaque*. Devenu archevêque de Cambrai, les affaires du quiétisme commencèrent sa disgrâce et furent pour lui la source de mille tribulations qu'augmenta l'*Explication des maximes des saints*. L'archevêque de Cambrai avait publié cet ouvrage pour se justifier de n'avoir pas donné son approbation à l'instruction de Bossuet sur les états d'oraison. *Les maximes des saints* furent condamnées en cour de Rome, et Fénélon donna l'exemple d'un grand acte d'obéissance en se soumettant. La publication du *Télémaque* dûe à une indiscrétion, et où l'on crut voir la critique du gouvernement de Louis XIV, porta au plus haut point le mécontentement de ce prince. Retiré dans son diocèse, Fénélon s'occupa de le gouverner comme un bon et saint prélat qu'il était; il se montra plein de zèle pour défendre les intérêts de l'Église dans les affaires du jansénisme auxquelles il prit part, et au sujet desquelles il a laissé d'assez nombreux écrits.

Avant même que d'avoir étudié Fénelon on l'aime; son nom seul semble exhaler un parfum qui s'insinue et dispose en sa faveur. La physionomie de l'homme plaide en faveur de l'auteur qui est le plus gracieux et le plus spirituel écrivain qui se puisse voir. Vous pourrez découvrir en lui des défauts, malgré cela la première impression restera, et elle est la bonne et la vraie. Pendant tout le dix-huitième siècle sa réputation ne fit que grandir; on se plût surtout exalter en lui d'une façon exagérée la tolérance de doctrine, on s'est trompé: ce n'est pas la doctrine de l'archevêque qui était tolérante, mais sa personne et son caractère. Il savait mettre dans son ton tant de grâce et d'onction qu'il faisait passer même les choses rigoureuses. L'archevêque de Cambrai était évêque populaire; c'est surtout ainsi que la tradition nous le présente. Une des qualités qui le distinguaient c'était un grand sentiment d'équité qui se manifestait surtout quand il était question des petits; cela paraît avec évidence dans ses lettres.

Puisque nous avons prononcé ce mot de lettres disons que ces lettres sont une des parties les plus intéressantes et les plus instructives des œuvres de Fénelon. Dans les lettres spirituelles surtout on trouve une finesse, une délicatesse et une souplesse qui ne se rencontre nulle part ailleurs au même degré! On a dit que par ses expressions il rappelait le langage de saint François de Sales. Cette observation est vraie; cependant il y a de la diversité dans le tac et les manières. Le don de la causerie, de la conversation légère, du conseil rapide et gracieux est en Fénélon dans un degré plus éminent qu'en saint François de Sales, les sentiments chez lui ont aussi plus de distinction et de finesse, mais il trouve moins souvent que saint François de Sales l'image pour les rendre. Un goût sévère peut quelquefois peut-être reprocher à Fénelon un peu de mignardise, mais il n'en est

pas moins vrai que la plupart de ses lettres spirituelles sont fort belles et fort solides. Ce qui frappe par-dessus tout et ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, c'est le caractère de sa piété, de la piété telle qu'elle est en lui, et telle qu'il désire la voir en autrui ; il la veut douce, joyeuse, sans âpreté et sans tristesse ; il la veut simple, aimable et se faisant tout à tous pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Lui-même sait toujours se mettre à la portée de ceux auxquels il écrit et auxquels il donne des conseils. On a souvent recueilli et publié à part les lettres spirituelles de Fénelon ; nous ne conseillerons jamais la lecture de ces recueils d'où l'on a retranché tout ce qui s'y mêlait d'accidentel. Ainsi arrangées, ces lettres ont perdu ce qui faisait leur vie, ce qui leur donnait une réalité saisissante. Il est de beaucoup plus agréable et plus intéressant de les lire telles qu'elles sont consignées dans la grande, la belle et la bonne édition sur laquelle nous voulons attirer l'attention, et qui doit trouver sa place dans toute bibliothèque tant soit peu sérieuse et complète. A côté des lettres spirituelles, comme dignes de rivaliser en beauté avec elles, nous plaçons volontiers les *Entretiens* où sont exposées les raisons qui doivent déterminer les incrédules à embrasser la foi catholique. Les plus difficiles ne pourront qu'être satisfaits en voyant la largeur de vue, la mâle simplicité, l'éloquence lumineuse qui règne dans cet écrit.

Nous ne disons rien des lettres familières, il est peu de lecture plus attrayante ; mais il faudrait leur consacrer un article entier. Que n'y aurait-il pas à dire aussi du grand archevêque, si on voulait l'étudier au point de vue littéraire ! En parlant de sa personne et de son style on pourrait lui appliquer très-heureusement ces paroles d'un grand écrivain : « Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiment paisibles et ineffables. Il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, quelle longueur de grâces qu'aucune expression ne peut rendre. Mais si nous passons sous silence le *Télémaque*, et toutes les œuvres littéraires de Fénélon, on ne nous pardonnerait pas de ne pas dire au moins un mot du traité si connu de l'*Existence de Dieu*. Fénelon, on le sait, commence par demander les preuves de l'existence de Dieu à l'univers et aux merveilles qu'il renferme, et s'élève des œuvres jusqu'à l'ouvrier. Dans la seconde partie, on rencontre un autre ordre de preuves : l'écrivain admet le doute philosophique sur les objets extérieurs et, se renfermant en lui-même, il se démontre Dieu par la nature de nos idées. Il avance avec calme dans cette voie de déduction large, agréable et facile ; en le lisant on croirait, par moments, sentir une nature angélique qui n'a qu'à se laisser aller pour remonter vers Dieu son principe.

Parlerons-nous des sermons, des instructions pastorales et de ses homélies ? La Bruyère disait de Fénelon prédicateur : « Toujours maître de de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse et de politesse. On est assez heureux de l'entendre, et de sentir ce qu'il dit et comme il le dit. » Malgré cela, quoique Fénelon ait des instants d'énergie et de grande

force, on ne peut pas dire qu'il ait le don de la puissance oratoire; il plane rarement sur les hauteurs, tout en laissant pressentir qu'il aurait pu s'élever plus haut, mais qu'il ne l'a pas voulu. Son style noble et léger ressemble à ces formes aériennes qui glisseraient dans les airs à peu de distance du sol, sans jamais poser le pied sur la terre. Ce qui le distingue, c'est la familiarité, la grâce, l'insinuation, l'onction, qualités qui firent de lui un directeur habile, quoique sous ce rapport il ait eu ses erreurs. Ce serait le moment de parler du quiétisme et de ne pas oublier le jansénisme; mais cela nous entraînerait beaucoup trop loin. On trouvera sur ce point, dans ses œuvres complètes, de quoi satisfaire la curiosité. Ce que nous voulons conclure de cette rapide et beaucoup trop courte étude, c'est que Fénélon doit nécessairement accompagner Bossuet et Bourdaloue. Quiconque possède ces deux derniers ne peut se passer du premier.

D'ARMENTIÈRE.

MARGUERITES EN FLEURS, un beau vol. in-18. Paris, PALMÉ. Prix 2 fr.

Nous avons parlé dans notre dernier numéro du nouveau livre de M. Jean Lander : *Marguerites en fleurs*. Voici la préface de ce livre.

On calomnie beaucoup, et beaucoup plus qu'on ne le croit. On a calomnié les Fleurs des champs.

Les Fleurs des champs ont un langage ; elles parlent : si elles ne parlaient pas, les champs n'auraient pas de Fleurs.

Les hommes ont accusé les Fleurs des champs de prononcer des paroles inutiles. Ils ont mis sur le compte des Fleurs mille divagations creuses, niaises, vides, qui venaient d'eux, et non pas d'elles. Ils ont dit que les Fleurs des champs parlaient pour ne rien dire.

Plusieurs écrivains ont écrit dans ce sens. Leurs lecteurs, trompés par eux, ont dit que la poésie est un rêve. Parlant à leur tour sans savoir le sens des mots, ils ont dit que le Poëte est celui qui ne fait rien, et cependant Poëte, dans l'unique signification du mot, veut dire en grec *celui qui agit*, et ceux qui ne savent pas le grec pourraient peut-être deviner cela.

Ce petit livre a pour but, si je ne me trompe, de réparer l'honneur des Fleurs des champs.

On les a fait mentir : il faut rétablir leur langage ; car la réparation des honneurs outragés n'est pas une chose inutile. Les Fleurs des champs peuvent porter l'homme vers la vie, ou le porter vers la mort. Il y a des bouquets qui sont des crimes.

L'homme a corrompu quelquefois les Fleurs, dans l'intérêt de ses passions. Il leur a appris la langue du mensonge, et il a dit que c'était leur langue naturelle. On dit que les Fleurs avaient pour habitude de flatter lâchement la bêtise de l'homme quand il s'endort, en rêvant, dans cette presse spéciale qui roucoule d'une certaine façon. Les Marguerites ont été profanées, et cependant elles contiennent un enseignement qui, comme tous les enseignement vrais, est grave et profond. Elles sont là, par ordre de Dieu, pour la vérité et pour la joie, non pas pour le caprice et pour la niaiserie. Elles doivent encourager l'homme dans la voie vraie de la vie,

non pas le flatter dans ses erreurs. Elles sont une parure, et non pas une illusion. Les Fleurs ont été profanées comme les étoiles. Ce petit livre tend à la vengeance des Fleurs. La vengeance des étoiles parlera sur un ton plus terrible. Ernest HELLO.

LA SAINTE COMMUNION, par le R. P. DALGAIRNS, ouv. trad. de l'anglais, par l'abbé GODARD. 2 vol. in-18 angl. ensemble 667 pag.— Bray, 1863.

Nous sommes en retard avec ce livre, et nous le regrettons : il ne méritait pas d'être laissé dans l'oubli comme nous l'avons fait bien involontairement. *La Sainte Communion*, par le P. Dalgairns est, au point de vue philosophique et pratique, un des livres les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps. Nous n'en connaissons pas où cette question de la communion soit traitée d'une façon aussi complète. L'auteur y montre une science profonde de son sujet; les plus hautes et les plus difficiles questions ne l'embarrassent aucunement, il y répand une lumière éclatante et trace d'une main sûre les règles d'une sage pratique. Il a l'inappréciable mérite de joindre la piété à la science et d'être un livre d'une lecture agréable malgré toutes les difficultés qui s'opposaient à ce qu'il en fût ainsi. Nous ne prétendons pas cependant qu'il n'y ait dans l'ouvrage du P. Dalgairns des parties abstraites et d'une compréhension difficile pour la classe des lecteurs ordinaires. Du moment que l'auteur abordait le côté philosophique il n'en pouvait être autrement ; mais, sauf peut-être le chapitre des théories modernes sur la matière, et quelques pages disséminées de côté et d'autre, les chrétiens liront son livre avec plaisir et en tireront un grand profit. Ils sortiront de là plus éclairés sur ce qu'il ont à savoir au sujet de la communion, plus éclairés sur ce qu'ils doivent faire. Ceux qui ont charge d'âmes trouveront dans la *Sainte Communion* des lumières nouvelles et des règles qui les aideront dans la tache si difficile de la direction.

Pour donner une idée plus complète de cet ouvrage nous reproduisons un passage des *Archives de la science catholique*, qui nous semble avoir parfaitement compris le but de l'auteur et bien indiqué la marche qu'il a suivie dans son livre : «Le P. Dalgairns envisage cet auguste mystère sous différents aspects et nous en donne des idées parfaitement conformes avec ce que l'Eglise nous enseigne. Il se propose de nous faire apprécier par nous-mêmes la vie du Sauveur dans le Saint-Sacrement, de nous expliquer la nature de la visite qu'il nous fait sous les espèces sacramentelles, et des grâces spéciales que cette visite produit dans nos âmes. Il nous raconte l'histoire et les vicissitudes de la sainte communion considérée comme un fait pratique et une exercice de dévotion ; il met sous nos yeux une série de tableaux représentant la vie intime des premiers chrétiens et de ceux de nos jours, et nous donne l'idée la plus exacte des temps et des circonstances qu'il décrit. Il étudie longuements et avec toute la franchise d'un esprit loyal la question de la communion fréquente. Sa doctrine sur ce point est celle des théologiens les plus autorisés et des auteurs ascétiques les plus recommandables. On ne peut s'empêcher d'admirer le zèle, la sagesse et le discernement avec lesquels il en déduit des règles qui varient selon les diverses classes des pénitents. On peut diviser l'ouvrage en quatre

parties. Les deux premiers chapitres : *Saint Thomas-d'Aquin ; théories modernes sur la matière*, traitent du miracle de la transsubstantiation considéré sous son côté physique et matériel. Dans le cours de ses explications, l'auteur expose avec autant de clarté que de concision les idées des scolastiques du moyen âge et celles des écoles modernes de philosophie sur la nature de la matière. Il nous serait impossible de donner une idée de l'habileté avec laquelle il se sert de ces théories pour combattre toutes les difficultés matérielles que l'on oppose à la présence réelle. Les trois chapitres suivants : *Union avec Dieu* ; *la Vie de Jésus dans le Saint-Sacrement* ; *les Effets de la communion dans nos âmes*, ont pour objet la nature de la présence, et de la vie de Jésus dans l'Eucharistie, le caractère de l'union qui s'établit par là entre lui et nous, et celui des effets produits par la sainte communion. Après avoir vu que la raison nous aide à concevoir le Saint-Sacrement possible, nous allons plus loin, et nous disons : s'il est possible, il existe, et il existe pour répondre aux besoins divers de notre âme, qui sont pleinement satisfaits, quelles que soient leur intensité et leur ardeur, dans l'intimité que la communion nous fait contracter avec Jésus, et par les résultats ineffables que cette union produit en nous. Deux chapitres : *Histoire de la communion* ; *Sévérité et rigorisme*, sont consacrés à l'histoire de la pratique de l'Eglise touchant la communion fréquente. Nous y voyons, sous un aspect nouveau mais fidèle, les idées de chaque siècle sur ce sujet si important, et la pratique reçue à chaque période de la vie du christianisme. Les cinq derniers chapitres : *La Communion des imparfaits* ; *des Limites à la communion ; la Communion des pécheurs ; la Communion des personnes du monde* ; *la Vie dans la fréquente communion*, indiquent et développent les raisons qui militent en faveur de la fréquente communion, l'état spirituel des âmes, les grâces qu'on a reçues de Dieu, les besoins que l'on éprouve, et les dispositions où l'on se trouve. » L'ouvrage se termine par un chapitre sur la fréquente communion ; c'est une discussion théologique traduite des *Analecta juris pontificii*. Cette discusion est une étude sérieuse et approfondie dont la lecture pourra offrir beaucoup d'utilité, car la question de la fréquente communion y est complétement épuisée. Ajoutons que la traduction de l'ouvrage du P. Dalgairns est due à l'abbé Godard, dont tant d'amis pleurent la perte prématurée.

J. LHESCAR.

JÉSUS-CHRIST ET LA CRITIQUE NOUVELLE, Conférence de Notre-Dame par le P. FÉLIX, 1864. 1 vol. in-8, 347 pag. Adrien Le Clere, 1864.

Les années précédentes, le P. Félix avait justifié le progrès intellectuel par le christianisme devant la philosophie et devant la science ; il avait montré Jésus-Christ comme la raison divine incarnée dans une chair humaine ; il avait fait voir que toute lumière vient de lui et que toute science qui marche sans lui marche à l'aventure au milieu des ténèbres ; et ce-

pendant, c'est à Jésus-Christ lui-même que s'attaque la critique nouvelle. Elle veut anéantir le surnaturel et elle dirige ses coups contre Jésus-Christ qui en est la personnification vivante. Le rationalisme, en s'attaquant au nom de la science au Verbe divin, se confond lui-même et se réduit au déshonneur humiliant de l'absurde et du contradictoire; voilà le point principal qu'a mis en lumière le P. Félix dans ses conférences de 1864. Mais, comme avant d'attaquer un adversaire il est bon de le connaître, le P. Félix commence par nous parler de la critique et de ces deux grandes prétentions. Elle se vante d'être à la fois la plus haute expression de la science avancée et la plus haute expression du christianisme épuré. L'orateur nous montre que ce sont là deux masques dont se couvre la critique nouvelle, et qu'en réalité elle n'est qu'une moquerie de la science et une démolition du christianisme, qu'elle est antiscientifique et antichrétienne. Elle ne réunit aucune des conditions élémentaires de la science; elle a des admirations et des respects pour la religion, mais on voit percer à travers ses haines antichrétiennes. Par là même, la critique nouvelle est jugée, son masque lui est ôté; on sait ce qu'elle vaut comme science et ce qu'elle vaut comme religion. La critique nouvelle connue, l'orateur établit la position respective des deux adversaires : d'un côté Jésus-Christ possesseur séculaire, de l'autre la critique nouvelle qui vient sous ce titre contester à Jésus-Christ sa légitime possession; c'est à elle de donner ses titres et de prouver l'illégitimité de la possession de l'Homme-Dieu. En suivant l'orateur dans cette voie, on a la conviction qu'en fait, Jésus-Christ est en possession d'une royauté historiquement incontestable, et qu'en droit, cette royauté est scientifiquement inattaquable et sa dépossession rationellement impossible. Jésus-Christ n'est pas seulement possesseur du monde, il en est le représentant. L'œuvre réformatrice du Christ porte avec lui le signe de la divinité, car la conception, la résolution et l'exécution en étaient humainement impossibles. Après le titre de réformateur il est un autre titre encore plus divin qui se rencontre en Jésus-Christ, c'est celui de thaumaturge. Mais, avant de présenter à son auditoire Jésus-Christ maître de la nature, l'orateur a compris qu'il devait traiter une question préalable, celle du miracle en général, et écarter ainsi les fins de non-recevoir que la critique antichrétienne leur oppose. Il consacre donc une conférence à prouver la possibilité du miracle et de sa constatation; il montre que les conditions scientifiques sur lesquelles prétend s'appuyer la critique pour établir qu'il n'y a jamais eu de miracle bien prouvé, ne reposent sur aucun fondement. Le terrain ainsi déblayé, le P. Félix aborde cette question : Jésus-Christ a-t-il fait de vrais miracles pour attester sa divinité? Prenant l'ensemble des miracles évangéliques sans s'arrêter aux détails, l'orateur fait voir que la critique, en niant dans les faits évangéliques le merveilleux et le divin, tombe dans la contradiction et qu'elle substitue l'absurde au divin et l'incompréhensible au

merveilleux. Il demande des preuves au caractère des chrétiens qui ont cru aux miracles de Jésus-Christ, au caractère de l'Evangile qui les raconte et au caractère de Jésus-Christ qui les a opérés. La critique s'obstine à ne pas voir en Jésus-Christ ces trois grands titres qui brillent d'une si éclatante lumière dans l'histoire : roi, réformateur et thaumaturge. Elle dépouille l'Homme-Dieu de son vêtement et le présente à l'humanité comme le Christ véritable, le Christ du progrès. Eh bien, rien n'est moins fondé que ces deux prétentions; en ôtant au Christ son caractère divin, la critique déshonore son caractère humain; rien en lui ne se comprend plus, et, loin de pouvoir être accepté comme le Christ du progrès, il n'est plus que le Christ de la décadence. Ce sont là les idées que le P. Félix développe dans sa dernière conférence.

Le P. Félix parle bien, il a un talent incontestable; il possède bien ses matières, il est maître de son sujet et le développe à la grande satisfaction intellectuelle de ceux qui l'écoutent; mais il manque comme toujours de cette expansion qu'on eût été si heureux de rencontrer dans un sujet comme celui de cette année; car si l'on s'attend à entendre de ces accents qui remuent jusqu'au fond des entrailles, c'est surtout quand il est question du bon maître.

A. VAILLANT.

Il vient de paraître un livre qui répond à un besoin réel. Il a pour titre : *Guide spécial du Clergé dans Paris* (1).

Les guides ordinaires ne sauraient suffire à un prêtre : pour lui, voir Paris, ce n'est pas seulement admirer ses Tuileries et son Louvre, ses boulevards et ses quais, mais c'est surtout visiter ses monuments religieux, ses communautés célèbres, et connaître cette multitude de bonnes œuvres qui, au sein même d'une ville de plaisirs, savent trouver des consolations pour toutes les infortunes et des soulagements pour toutes les misères.

Voilà ce que les auteurs du nouveau guide ont su parfaitement comprendre.

Ils ont terminé leur travail par une série de renseignements commerciaux d'une incontestable utilité.

A la fin de ce volume se trouve un magnifique plan ou tous les monuments de Paris apparaissent à la place même qu'ils occupent.

On peut se faire ainsi facilement une idée de cette grande ville, et se diriger sans peine au milieu des innombrables rues qui la sillonnent.

(1) Un beau et fort volume in-12. Prix : 2 fr. 50; avec plan, 3 fr. 50; cartonné en toile, 4 fr., chez A. Josse, rue de Sèvres, 31.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON

MOLIÈRE ET BOURDALOUE

(Fin.)

LE MISANTHROPE

Les commentateurs du *Misanthrope* sont très-nombreux. En général, ils ne quittent guère le ton de l'extase. La profondeur morale de l'œuvre leur paraît supérieure encore à sa beauté littéraire. C'est l'homme, c'est l'humanité tout entière qu'ils trouvent dans cette comédie. Il y a parmi eux un certain nombre d'allemands, Gœthe entre autres, qui ont lancé les Français, et ceux-ci raffinent tant qu'ils peuvent, ce qui est beaucoup dire. En fait d'extravagance, les Français, une fois hors du droit sens, ne le cèdent à personne, particulièrement lorsqu'ils sont doués de cet esprit passionné et borné du commentateur. Rien ne va si profond dans l'absurde qu'un sot enflammé qui creuse sur lui-même. Enchérissant les uns sur les autres, ils ont érigé le *Misanthrope*, qui est d'ailleurs un très-beau morceau de littérature, en je ne sais quelle révélation quasi surhumaine dont il ne faudrait parler qu'à genoux.

Cependant, lorsque l'on écoute attentivement ces admirateurs et ces dévots, l'on s'aperçoit assez vite que le sens du poëme leur demeure enveloppé. Chacun croit bien deviner ce que l'auteur a voulu faire; au bout du compte, nul n'en est certain. Qu'est-ce qu'un misanthrope? Alceste est-il misanthrope? Est-ce Alceste ou Philinte qu'il faut qu'on admire? Cela reste fort embrouillé. Au demeurant, les voyants n'y voient pas plus que le gros vulgaire, lequel ne voit qu'une satire élégamment tournée et agréable de forme, médiocre dans le fond. Convenons-en tout de suite, le fard de la vieille Émilie, le sonnet d'Oronte, la vanité de Dorilas, l'ongle long et la perruque blonde de Clitandre, la fatuité des petits marquis et la fureur de leurs embrassements, la fausse vertu d'Arsinoé, la coquetterie de Célimène et même la passion d'Alceste, ce sont de toutes petites choses, de tout petits traits de l'homme, de tout petits accidents de l'humanité. La pièce nous met simplement sous les yeux une collection d'oisifs qui s'amusent ou qui se désennuient à médire, et elle serait beaucoup plus logiquement intitulée : *Les Médisants*.

La médisance est un des grands travers, un des grands et redoutables vices du genre humain. Mais, s'il s'agit d'une peinture de l'humanité, l'humanité est au-delà. Elle est autre chose que médisante. Supposons que la comédie porte le titre indiqué plus haut, son vrai titre, qui oserait prétendre que Molière y a voulu peindre l'humanité ou seulement l'homme? Encore une fois il n'a peint qu'un vice, et encore l'a-t-il réduit aux proportions d'un simple travers; il ne l'a saisi qu'en passant, dans un coin, dans un moment, dans une mode de Paris.

L'on doit décharger Molière des ambitieuses visées de ses commentateurs. Il rirait tout le premier de voir ces abstracteurs de quintessence chercher dans sa comédie une espèce d'apocalypse des destinées tragiques du genre humain. Il leur dirait que ce nom de *Misanthrope*, qu'ils tournent au sérieux et à l'héroïque, est simplement une moquerie du principal travers qu'il s'est proposé de frapper, et qu'Alceste est beaucoup plus l'objet de sa satire qu'Oronte ou Clitandre; que cet homme qui ne sait point écouter patiemment de méchants vers, ni perdre tranquillement son procès, ni tolérer les modes du jour, que ce bourru qui rudoie odieusement son ami et sa maîtresse, ne dit rien qui justifie sa haine du genre humain, et surtout ne fait rien qui soutienne l'emphase de sa vertu; que cet homme donc est simplement un fou dont il a justement voulu rire, et que le triomphe de son art est d'avoir réussi à le moquer sans pourtant le rendre trop ridicule, puis qu'enfin quelque chose de généreux et de fier se découvre au fond de sa folie.

Molière ajouterait sans doute qu'il n'était ni de son génie, ni de son tempérament, ni enfin de sa profession de glorifier cette passion bizarre et farouche de la misanthropie, qui pousse certains hommes à se rendre les censeurs des actions des autres, à condamner les jeux de l'esprit, les amusements de la conversation, les pratiques mêmes de la civilité, et qui les réduit enfin à fuir le monde lorsqu'ils désespèrent de le rendre aussi âpre et lugubre que le voudrait leur fâcheuse humeur. Exiger que les hommes du monde ne fassent plus de révérences ou ne rendent plus celles qu'on leur fait, que les grands seigneurs ne se croient plus doués d'Apollon, soit pour le sonnet soit pour le discours politique, que les jeunes gens ne se laissent plus pousser l'ongle ou la barbe, que les jeunes veuves de vingt ans se contentent des seuls feux du seul homme qu'elles épouseront, que les juges fassent toujours justice; exiger cent autres choses impossibles, et parce qu'elles

sont impossibles, entraîner les gens à la solitude et au désert, c'est métier de dévot et non pas de sage et d'acteur comique. — Quoi! dirait Molière, tout de bon, vous croyez que j'ai voulu faire des mariés, des campagnards, des continents et des moines?

Ceci n'est pas une hypothèse à la façon des commentateurs. C'est l'interprétation du poëte lui-même. Nous en possédons la preuve très-certaine et très-connue.

Le *Misanthrope*, comédie froide, n'eut d'abord qu'un succès froid; l'on dirait aujourd'hui un « succès d'estime. » Molière ne se dissimulait pas plus les faiblesses du partenre que ses propres chûtes; il savait prévoir l'ignorance du public et n'hésitait pas à la corriger. Il prit donc soin de ne livrer sa pièce aux lecteurs que munie, en guise de préface, d'un compte-rendu destiné à en faire goûter le mérite. Cette apologie est de la main d'un ancien adversaire, Donneau de Vizé, sorte de journaliste auteur, qui avait jusqu'alors assez décrié les pièces de Molière, probablement pour l'incliner à jouer les siennes. En effet, Molière se rendit, Alceste *chanta*. On n'est pas tous les jours disposé à perdre une cause pour la seule beauté du fait! L'auteur du *Misanthrope* reçut donc à son théâtre je ne sais quelle comédie du critique, et celui-ci devint l'ami de la maison. Contre-partie de la scène d'Oronte, aussi comique pour le moins!

Dès le lendemain de la représentation du *Misanthrope*, Donneau de Vizé fit paraître une longue lettre contenant l'analyse détaillée, l'explication et l'éloge de l'ouvrage. Évidemment ce feuilleton n'a pas été improvisé en quelques heures. La platitude du style ne permet pas de soupçonner que Molière y ait mis la main, mais la pensée en est juste et adroite. Le sieur de Vizé a été admis aux répétitions, on a causé avec lui; et enfin, la licence que l'éditeur a prise de joindre ce travail à la comédie imprimée, fait assez voir que Molière n'y trouvait pas ses intentions méconnues. Or, suivant le critique amadoué, la comédie du *Misanthrope amoureux* est « d'autant plus admirable « *que le héros en est le plaisant*, sans être *trop ridicule*; et qu'il fait « rire les honnêtes gens, sans dire de plaisanteries fades et basses, « comme l'on a accoutumé de voir dans les pièces comiques. »

On n'avait pas assez ri, le père de Sganarelle s'en inquiétait, et c'est sur quoi Donneau devait surtout faire porter l'avertissement au lecteur. Il ajoute donc que les plaisanteries de cette nature fine et sérieuse doivent être prisées plus que les autres qui ont plus de succès : « Elles me semblent plus divertissantes, encore que l'on rie

« moins haut : et je crois qu'elles divertissent davantage, qu'elles « attachent, et qu'elles font continuellement rire dans l'âme. »

Rire dans l'âme ! Ce mot n'a guère l'air d'être du cru de Donneau. Mais que Donneau l'ait trouvé ou l'ait ramassé, il barbouille étrangement le fonds tragique que les commentateurs se piquent de découvrir dans le *Misanthrope*. A moins qu'ils ne prétendent connaître les intentions de Molière mieux que ses familiers et ses porte-voix, voilà le caractère d'Alceste fixé ; c'est un caractère comique. Cependant fait-il « rire dans l'âme » ? Non, à mon avis. Il est certain que la pièce toute entière laisse une impression de tristesse, malgré le dessein de Molière. La faute en est à son art plus qu'à son génie. Cet art dont il se flattait de connaître les mystères, n'a point de secret qui puisse contraindre l'âme humaine à rire des vices, c'est-à-dire des difformités et des misères de l'humanité. Molière a d'ailleurs accru cette difficulté, déjà invincible, en évitant de rendre le *Misanthrope* tout à fait ridicule et en lui donnant même un caractère élevé, ce qui l'oblige à le faire plaindre et à le laisser malheureux. Il y était en même temps contraint et enclin.

L'art ne lui permettait point de donner à son *Misanthrope* la folie furieuse du Timon de Shakspeare, ni la nature basse du révoltant parasite que l'auteur anglais accole à cet absurde ennemi du genre humain; et d'un autre côté, à cause de la part de lui-même qu'il a mise en ce personnage, il avait de l'inclination à outrer sa vertu. On démêle très-bien tout cela, mais tout cela fait une complication qui fausse également le caractère et l'effet scénique. La pièce n'est pas assez gaie pour ceux qu'on a piqués du gros sel de Sganarelle et de Georges-Dandin ; elle l'est trop pour les esprits délicats qui se reprochent toujours de rire d'un honnête homme; elle afflige le cœur humain comme tout spectacle d'un mal sans remède. Du moins, le remède à ce mal n'est pas de son ressort. Alceste, dit Donneau de Vizé, « fait connaître qu'il conservera son caractère toute sa vie. » Ainsi Molière, condamnant cette fois la plupart de ses ouvrages et l'essentiel de sa profession, a dédaigné de faire rire des lèvres; il a poursuivi un but plus noble, il a voulu faire « rire dans l'âme, » et ce but, il l'a manqué.

Cependant Donneau de Vizé glorifie l'effet moral de l'œuvre, et en même temps il nous révèle que si Molière n'était pas mal satisfait du caractère d'Alceste, il se mirait et s'admirait pleinement dans celui de Philinte : « L'ami du Misanthrope *est si raisonnable*, « que *tout le monde devrait l'imiter :* il n'est ni *trop* ni *trop peu*

« critique ; et ne portant les choses ni dans l'un ni dans l'autre excès, « sa conduite *doit être admirée de tout le monde.* »

Philinte donc, dans les coulisses du théâtre du Palais-Royal, était considéré comme le vrai sage, le parfait homme de bien, qui montre l'âme égale de la justice et qui ramène tout à la saine mesure de l'indulgente raison, après que les belles indignations d'Alceste ont jeté leurs généreuses mais folles fumées.

Il est certain que Philinte étale quelques belles apparences. Envers Alceste, qui semble ne l'aimer guère, il déploie beaucoup de patience et même de charité, marques d'une âme plus forte. Il dit des choses très-sensées et d'autres qui sont très-plausibles, signes d'un esprit mieux trempé. Mais Philinte n'est soumis a aucune épreuve, et l'on n'aperçoit point qu'il ait à dompter aucune passion. La nature ne lui a donné ni l'oreille sensible au grincement des mauvais vers, ni l'œil qui s'agace au chatoyement des perruques blondes ; il n'a point de procès, il n'est point amoureux, ou il l'est si tranquillement et d'une personne si convenable que ce n'est pas la peine d'en parler. Comme les fureurs d'Alceste sont sans raison et tiennent principalement à son humeur difficile, les imperturbables sérénités de Philinte sont sans vertu et reposent uniquement sur son flegme qu'aucune tempête ne secoue. Il n'est point pacifique, il est indiffé. rent et heureux. Alceste a du caractère et pas d'esprit, Philinte a de l'esprit et pas de caractère : c'est le cas de dire que tous deux ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

La sagesse si vantée de Philinte laisse d'ailleurs beaucoup à désirer sous différents points de vue, et se trouve non-seulement courte, mais pernicieuse en plusieurs endroits.

J'ai voulu raisonner un jour du *Misanthrope* avec un théologien fort instruit et d'un jugement très-droit, mais qui ne connaissait encore que de nom Molière et ses œuvres. On va jeter les hauts cris d'une telle ignorance. Mon homme, plus modeste, s'étonnerait de rencontrer dans le monde des gens qui parlent couramment de littérature, de philosophie et de religion, et qui n'ont jamais lu ni un ancien, ni un théologien, ni un commentaire de l'Ecriture Sainte, ni seulement l'Évangile et le catéchisme.

Il lut avec soin le *Misanthrope*, parce qu'il n'est point du nombre de ceux qui jugent volontiers de ce qu'ils ignorent. — Eh bien ! lui dis-je ? — Eh bien, me répondit-il, avec son ingénuité de savant et de brave homme, tous ces gens-là sont des mauvais sujets plus ou moins

facétieux, plongés dans l'intrigue, et peu retenus en leur langage. Alceste n'est qu'un vertueux du paganisme, de ceux qu'on appelle Socrate, Bias, Diogène, etc., mêlé d'une forte partie de ce pharisien de l'Évangile qui prie debout dans le Temple, principalement occupé de rendre justice à ses vertus : *Non sum sicut cæteri hominum raptores, injusti, adulteri, velut etiam hic publicanus.* C'est un orgueilleux, et tout au fond un lâche qui aime d'une autre manière que les autres ses aises et ses commodités ; il a le cœur malade et ne veut ni souffrir ni appliquer de remède à la maladie de son cœur. Il fuit avec emphase, mais pour ne point combattre. Sa haine du monde n'est point la haine chrétienne, toujours pleine de charité. Le chrétien essaie ses forces, se trouve trop faible et se retire par prudence ; un autre, plus affermi, vit au milieu des mondains en évitant également de leur ressembler et de leur nuire, et cherche à leur faire tout le bien qu'il peut ; un autre, tout à fait trempé pour la lutte, revêt l'armure sacrée, aborde intrépidement le péril et court après les hommes non pour les larder d'épigrammes, de critiques injurieuses et de vexations, mais pour les éclairer et les sauver. Ainsi se réalise la parole de saint Paul : *Pietas ad omnia utilis est.* Voilà ceux que le monde appelle volontiers des misanthropes, et il ne leur épargne pas la haine ni l'outrage. Néanmoins personne ne se trompe au sentiment qui les anime, et l'on sait fort bien les trouver lorsque l'on a besoin d'eux.

Cependant, poursuivit le théologien, j'aurais encore de la sympathie pour Alceste. Après tout, il a de la sincérité et du cœur. Il serait possible de le mener à confesse, et pourvu qu'il ne tournât pas au jansénisme, on le ferait chrétien. Mais Philinte est un madré tout à fait inguérissable, et capable de corrompre les autres. Son air de sagesse, ses dires empreints d'une modération avisée le rendront aisément nuisible aux esprits prévenus ou de peu de portée. Écoutons-le d'abord sur les feintes protestations de tendresse :

> Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
> Il faut bien le payer de la même monnoie,
> Répondre comme on peut à ses empressements,
> Et rendre offre pour offre et serments pour serments.

Cette théorie n'est pas si simple ni si droite qu'elle en a l'air. Il faut être poli, doux, prévenant, même envers ceux qui vous abordent pour la première fois ; cela est sûr. Mais ouvrir son cœur sans prudence, sans mesure et rendre serments pour serments ! Non, non. Il nous est dit : « Soyez prudents comme le serpent, soyez sim-

ples comme la colombe. » Nous ne devons pas faire du serment une chose vaine, et l'eau bénite de cour n'est point celle qu'il nous convient de donner.

Alceste veut que l'on montre toujours le fond de son cœur, que l'on dise ou plutôt que l'on jette partout et toujours toute vérité. Il demande trop; Philinte en rabat trop :

> Il est bien des endroits où la pleine franchise
> Deviendrait ridicule et serait peu permise;
> Et parfois, n'en déplaise à votre austère honneur,
> Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur.

Entendons-nous! l'on n'est pas toujours forcé de parler; il est des occasions où l'on peut, où l'on doit observer un silence conseillé par la prudence ou commandé par la charité. *Tempus tacendi, tempus loquendi.* Si l'on parle, qu'il soit politique ou non de montrer le fond de son cœur, il faut toujours parler franc. La morale de théâtre, tranchant brusquement la question des deux côtés, ne la résout ni de l'un ni de l'autre. Elle laisse Alceste suivre son humeur bourrue aux dépens de la charité, et permet à Philinte de suivre son humeur conciliante au mépris de la vérité.

Philinte dit à Alceste :

> Le monde par vos soins ne se changera pas.

Nous ne sommes pas tenus de changer le monde, mais nous devons faire ce qui dépend de nous pour qu'il change. Notre Seigneur n'a pas dit à ses Apôtres : *Ite convertite;* il a dit : DOCETE *omnes gentes;* et saint Paul, connaissant le prix de la vérité s'écriait : Malheur à moi si je n'évangélise! Ce soin d'évangéliser n'est pas seulement donné aux prêtres; les simples fidèles y sont obligés, et c'est la gloire de l'être humain. Par la prière, par l'aumône, par les bons exemples et par les bons discours, tous doivent prendre soin de l'âme de tous; cela regarde le roi et le mendiant : *Mandavit unicuique de proximo suo.* Voyez comme la loi de l'Évangile est haute et féconde et humaine, et comme cette sagesse du monde qui parle sur le théâtre est basse et gonflée de rien!

Écoutez encore Philinte :

> ... Faisons un peu grâce à la nature humaine
> Et voyons ses défauts avec quelque douceur...
> Il faut, parmi le monde, une vertu traitable.
> A force de sagesse on peut être blâmable;
> La parfaite raison fuit toute extrémité,

Et veut que l'on soit sage avec sobriété.
Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siècle et les communs usages;
Elle veut aux mortels trop de perfection :
Il faut fléchir au temps.

C'est fort bien, et je ne proteste pas contre le passage de saint Paul qui se trouve mot à mot dans cette tirade : *Non plus sapere quam oportet sapere : Sed sapere ad sobrietatem.* Il convient d'être sage avec sobriété. Mais ces dictons ne sont de mise tout au plus que contre les excès d'Alceste qui n'est pas sage du tout, et le quiétisme du flegmatique est un autre excès plus condamnable. A force de ne pas se mettre en peine des mœurs du temps, on finit par leur lâcher bride et elles s'emportent à l'extrême corruption. Toute la grâce que nous pouvons faire à la nature humaine, c'est de la reconnaître faible ; cette compassion ne peut aller jusqu'à décharger l'homme de ce que Dieu lui commande ou directement, ou par son Église, attendu que *Deus impossibilia non jubet.* Nous devons la charité aux hommes, non au diable, non au mal, non à l'erreur, non à l'hérésie qui tuent la raison, la dignité, le corps et l'âme. La roide vertu des vieux âges n'exigeait pas plus, la vertu de nos jours ne réclame pas moins. Saint Ambroise fermait la porte du temple au grand empereur qui s'était oublié; en écoutant le pécheur repentant, il versait des larmes de tendresse. La vertu est toujours la même et notre siècle en a le même besoin que les siècles précédents. Nous avons comme nos pères une âme à sauver; nous devons la sauver au risque de heurter les *communs usages.* Le sacrifice de l'usage requis par ce devoir impérieux, n'est pas au dessus de nos forces. Que nous demande la vertu ? L'exécution des préceptes. Nous sommes libres de laisser ou de pratiquer les conseils, suivant que nous voulons mériter une plus grande récompense et répondre plus généreusement à l'amour de Dieu pour nous. L'obstination de ne point *fléchir au temps* n'est donc ni un vice ni un défaut, mais au contraire une chose très-louable, attendu que les dogmes sont immuables comme Celui qui les a révélés. Ni Dieu ni ses lois ne fléchissent au temps, et nous ne pouvons fléchir sans transgresser cette morale qui ne fléchit pas, puisque les devoirs qu'elle nous impose sont fondés sur la nature des choses. Ainsi l'honnête Philinte résout très-mal, sur les données de la sagesse la plus vaine et la plus vulgaire, des questions que l'emportement d'Alceste a très-mal posées.

Mais où ce sage de salon, plus misanthrope au fond que son ami, me paraît livrer son secret et donner sa mesure, c'est dans l'aphorisme suivant, tout imprégné de bile insolente contre la pauvre humanité :

..... Mon esprit n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups plein de rage.
Oui, je vois ces défauts...
Comme vices unis à l'humaine nature.

L'homme qui parle ainsi s'accuse de ne pas aimer Dieu, de ne pas aimer la justice, de ne pas aimer les hommes ; de n'aimer rien que sa vile tranquillité. Qui aime Dieu s'offense de le voir offensé, qui aime la justice s'offense de la voir méprisée, qui aime les hommes gémit de leur aveuglement sur Dieu et sur la justice, souffre avec ceux qui souffrent, s'offense des entreprises des méchants.

Philinte parlerait moins odieusement et un peu plus philosophiquement s'il disait qu'il n'est pas *étonné* de la méchanceté des hommes. Il nierait moins l'humanité, le libre arbitre et la providence ; mais ses comparaisons seraient encore très-mauvaises et très-sottes. Les actes des hommes n'ont aucune parité avec ceux des animaux. Les brutes n'agissent que par un instinct déterminé et irresponsable la puce ne se propose point de tourmenter l'homme et la vipère ne complote point de le mettre à mort. Au contraire, les hommes en transgressant les commandements de Dieu, en opprimant leurs semblables, en commettant l'iniquité, savent ce qu'ils font et le veulent faire; ils résistent à la voix de leur conscience taudis qu'ils seraient libres de lui obéir. Les *vices* ne sont pas *unis à la nature humaine.* La nature humaine n'est que faible ; elle ne se contraint pas au mal en dépit des illuminations de la conscience de la même manière que l'instinct du vautour et du loup les pousse au carnage. Chez un autre que Molière, tout ce détestable propos de Philinte pourrait n'être qu'un ver biage sans portée et quasi involontaire, à mettre au compte des tyrannies de la rime ; mais Molière est maître de la rime, sa langue dit ce qu'il pense, et il est responsable des contentements qu'il donne à son instinct *plein de rage.*

Un dernier mot de Philinte, pour achever de le peindre : *Mon flegme* dit-il à Alceste, *est philosophe autant que votre bile.* Rien de plus vrai, et malgré la diversité des apparences, c'est exactement des deux côtés la même philosophie, la même fille de l'orgueil humain et de

l'amour de soi, ici furieuse, là indifférente, impuissante ici et là, parce qu'elle est fausse là comme ici. La vertu d'Alceste et la sagesse de Philinte avortent par la même raison, par défaut d'amour. Ni l'un ni l'autre n'a la charité.

Tel fut le jugement du théologien et ce dernier trait signale le vice non seulement des deux caractères d'Alceste et de Philinte et de toute la pièce, mais le vice capital du génie de Molière. Son âme était sans amour, et c'est pourquoi il n'a rien produit qui puisse avoir la moindre bonne influence sur le genre humain. A cause de cela je ne sais quoi de lugubre plane sur son œuvre tout entière, où circule un souffle de désolation. Le vrai misanthrope, le malade vraiment atteint de cette peste de la haine et du mépris de l'homme, c'est lui, et sa plaie se fait voir partout, et partout il travaille à la communiquer. Misanthrope irrité ou misanthrope dédaigneux, il ne cesse de mépriser ou de haïr, et ses personnages de prédilection, après ceux qui haïssent davantage, sont ceux qui provoquent le plus de mépris. Faire rire dans l'âme? qu'il y renonce! Il peut être ingénieux, gracieux, amer, grotesque, terrible, il peut enfoncer dans toutes les mémoires ses sarcasmes comme des flèches barbelées qu'aucune puissance n'arrachera plus : jamais il ne fera rire dans l'âme. Le rire de l'âme, c'est la joie; mais la joie n'est connue que des âmes pures, et la satisfaction qui grince dans les autres âmes n'est ni le rire ni la joie. Je défie qu'une âme pure puisse entendre une comédie de Molière sans en être assombrie, et qu'un esprit honnête et délicat n'ait pas quelque regret au rire extérieur et inférieur qu'il pourra s'être laissé arracher.

Une marque signalée de ce fonds malheureux et mauvais de notre premier poëte comique, c'est la peinture générale qu'il fait des femmes. Il les aimait, dit-on. Oui; à preuve ce vers : *Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.*

Aux yeux de Molière, la femme était l'être le plus pervers, et l'amour la plus lâche et la plus invincible des faiblesses. Il n'a pas connu, du moins il n'a pas peint d'autre amour que celui-là, cet amour violent et humiliant qui est à la fois la dépravation et le châtiment de la dépravation de l'amour; honteux fardeau du cœur au lieu d'en être l'allégresse; passion désespérée de la fange, haïe, pleine de mépris et de fureur, incurable même au dégoût. L'homme de Molière est le jouet de cet amour et la femme qui l'inspire n'en peut allumer d'autre : elle est fourbe, frivole ingrate, audacieuse, corrompue, sensible seulement au plaisir et à la vanité. On ne trouve pas dans tout le théâtre

de Molière une figure d'épouse ni de mère, ni de vierge, ni d'amante : ou ce sont des délurées et des dessalées prêtes à risquer toute aventure, ou des pecques et des raisonneuses, ou de fades accessoires de comédie qui viennent jouer l'éternelle scène du dépit amoureux, pour donner à Mascarille et à Scapin le temps d'arriver. La candeur, le respect, la foi, la tendresse filiale, la tendresse maternelle, le dévouement, la chasteté même du langage sont choses qu'elles ignorent; Molière semble ne pas croire seulement qu'une femme puisse avoir de telles vertus. D'ailleurs, il les aime : *Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.*

La comédie du *Misanthrope* nous montre trois femmes : aucune ne déroge aux traits caractéristiques de la famille poqueline. Une hypocrite, Arsinoé, tartufe femelle qui s'arrangerait volontiers d'Alceste, soit pour faire une fin, soit pour prolonger le moment qui précède la fin, et qui s'offre crûment sans spécifier le cas; une raisonneuse, Éliante, qui malgré sa raison ou ses raisonnements trouve aussi le rude Alceste fort à son goût, le lui dit aussi, et, refusée, s'accomode de Philinte, lequel est instruit de tout et n'en est pas autrement importuné; enfin une coquette achevée, mais surtout une méchante langue incomparable, la fameuse et retentissante Célimène, de qui Alceste est amoureux. Celle-ci réunit à peu près tous les défauts épars sur les autres créations féminines de Molière. Il fit jouer ce rôle par sa jeune femme pour laquelle, hélas! il l'avait écrit, et elle y excellait. A elle s'adressent les accents de passions les plus pénétrants qu'il ait trouvés.

Les commentateurs signalent comme une invention de génie cet amour d'un tel homme pour une telle femme; c'est, disent-ils, une des maîtresses-beautés du *Misanthrope*. Je n'y contredis point. Une chose pourtant attiédit mon admiration. En un sens, la combinaison est belle et vraie : il est naturel qu'un héros de fausse vertu comme Alceste soit absurdement amoureux d'une femme peu digne de lui, et qu'ainsi succombe cette pompe d'austérité qui se pique de ne tolérer aucune faiblesse humaine. Mais d'un autre côté je ne trouve pas que ce coup de génie soit un trait de caractère. Alceste est orgueilleux, non point bas et corrompu; il ne peut donc devenir si profondément l'esclave de cet attrait vengeur par lequel la corruption se soumet à la corruption et en est inexorablement flagellée. Molière ici a oublié deux choses de grande conséquence : la première, que son *Misanthrope* n'est pas un vieux comédien, professeur émerite de mœurs galantes; la seconde, que ce misanthrope, tel qu'il l'a dépeint, n'a pas mérité d'être et ne saurait de-

venir l'un des amants et l'un des jouets de Mlle Molière. Sur une âme chaste et généreuse les charmes et les armes dont Mlle Molière était pourvue manquent complétement leur effet. Pour grand que soit l'empire de ces divinités, on n'y rencontre pas toutes sortes de gens : les seuls débauchés y passent, les seuls sots y demeurent, les seuls barbons parvenus à l'âge d'expier ne s'en tirent plus.

J'ignore si Célimène est dessinée d'après nature et quels lieux en ont conservé le modèle. Dans le monde, dans la société polie et chrétienne, dans une condition enfin où Alceste puisse aimer, Célimène me semble impossible. Imaginons une Célimène plus vraie, qu'Alceste pourrait aimer sans choquer si démesurément la vraisemblance, et qui néanmoins suffirait à lui donner la leçon qu'il mérite. Je ne veux pas être complaisant pour le crime, je cherche à n'être que juste envers l'imperfection.

A prendre le monde un peu dans le goût de Philinte, c'est-à-dire tel qu'il est, je crois qu'on y voit beaucoup de femmes dignes de respect et d'affection qui sont cependant atteintes de coquetterie. Si je ne craignais de dire un trop gros mot, et si je pouvais m'assurer qu'on ne doute pas que je fais les exceptions raisonnables, j'ajouterais que toute femme est coquette de nature, comme tout homme est naturellement vain et menteur, *omnis homo mendax*. Mais la grâce corrige et retourne la nature, de même que le péché l'enfonce dans la corruption. Quelques femmes abjurent la coquetterie absolument et montent vers la haute vertu; quelques autres, plus ou moins, descendent, deviennent coquettes formelles et s'acheminent vers la perdition; la plupart demeurent sur la terre, dans le milieu, dans la nature, entre la grâce et le péché qui se les disputent et qu'elles rêvent peut être de concilier; à la messe le matin, au bal le soir, voulant plaire, craignant de plaire trop, éprouvant plus cette crainte le matin que le soir, plus disposées le soir à risquer de trop plaire qu'à se résoudre le matin de ne pas plaire du tout; très-aisément et très-sincèrement touchées de repentir quand elles s'aperçoivent qu'elles ont trop plu, mais d'un repentir qui n'est pas ordinairement sans douceur et sans un peu d'envie de recommencer. Sont-ce des saintes? Pas encore. Sont-ce des Célimènes? Pas du tout. Ce sont de pauvres, de faibles, d'aimables créatures qui cèdent et résistent à l'instinct; c'est la petite et fragile humanité, penchant à la chute, restant debout. Celui qui est sans péché ne jettera pas la première pierre sur cette misère qui demande pourtant la force, sans la désirer autant qu'il

faudrait; celui qui a connu la tentation et la défaillance se gardera du mépris; tout en blâmant ce que la conscience défend d'absoudre, il admirera la grâce de Dieu qui assiste nos lâchetés, secoue nos langueurs, nous maintient au combat, et souvent couronne d'une belle fin, de si périlleux débuts.

Paraîtrai-je trop indulgent? j'espère que non. En tous cas, je ne feins point de l'être plus que je ne suis. Je tiens pour bonne et chrétienne la maxime que nous devons «attacher notre haine au péché seulement.» Mais j'ajoute que le grand péché est celui des docteurs, des prédicateurs et des apologistes du péché, et que si les hommes peuvent être haïssables, ce sont ceux qui disent que le mal est le bien, enseignant ainsi à faire le mal avec sécurité. Célimène est de cette espèce infâme et monstrueuse. Elle ne se borne pas à pratiquer le mal, elle le professe et trouve qu'elle fait bien, qu'elle est dans son droit. On accordera qu'il y a une distance entre le mouvement premier de la nature, qui veut plaire, et le conseil de péché, qui se propose de séduire. Non pas que ce soit chose tout à fait innocente que vouloir plaire: la nature n'est pas innocente! mais enfin je la comprends, je la plains, et autant qu'il est permis, je l'excuse. Il faut bien avouer d'ailleurs que cette coquetterie naturelle est terriblement sollicitée, et que ses victimes (rarement blessées à mort et inguérissables) n'ont la plupart que ce qu'elles ont elles-mêmes cherché. L'orgueil masculin pousse des cris de fureur lorsqu'après l'avoir amené jusqu'à la génuflexion, la ruse féminine lui dit avec un sourire: « Bien obligée; demeurons-en là. » L'homme a tort de crier et il ne devait pas tant se prêter à l'illusion. Si sa vanité seule est blessée, elle ne mérite aucune sympathie; si son cœur est engagé, que la raison le dégage; si sa raison ne peut rien, que son amour même lui apprenne à préférer pour la femme aimée le bonheur qu'elle veut se faire à celui qu'il lui aurait fait. En général, d'un cœur brisé par ces coups inattendus et humiliants, l'amour s'en va, aidé par l'amour-propre, qui n'est jamais bien loin; et souvent, enfin, la raison, à la place de l'amour amène l'amitié. C'est le dernier trait où l'on reconnaît la nature relativement honnête de la coquetterie. Or, qui sera jamais l'ami de Célimène, et quel galant homme deviendra fou jusqu'à se résoudre d'épouser une femme dont il ne voudrait ni ne pourrait être l'ami? Si le cas se présente, il est du ressort d'Esculape et non de la Muse comique.

A une coquette ou plutôt à une mondaine telle que je viens de la décrire, Célimène si l'on veut, mais Célimène moins le parti pris,

moins les allures équivoques, moins l'enragé caquetage, moins l'impudence et l'impudeur, femme du monde enfin et non femme de tout le monde, Alceste peut, sans outrer la folie, donner son cœur et offrir sa main. Il sortira de la raison, non pas de la nature, distinction très-nécessaire à la perfection de l'œuvre comique. Pour amener le misanthrope à cet excès, il suffit que la coquette le veuille un peu, et pour qu'elle le veuille beaucoup, il suffit qu'elle entende parler de cette humeur fière et intraitable que personne ne peut enchaîner ni seulement adoucir. Elle le rencontre, c'est l'affaire d'un entretien, d'un mot peut-être; elle lui donne des rivaux, le voilà pris, et elle-même se laisse engager. Cependant l'aventure se noue, les caractères et les cœurs se déclarent. L'un est blessé, l'autre n'est qu'effleuré; l'un souffre, l'autre s'intéresse tout au plus, ou seulement s'amuse; l'un veut lier à jamais, l'autre s'est seulement proposé de roder autour de l'amour, et veut rester libre. C'est ce qu'on appelle le jeu des passions; jeu cruel aux âmes, jeu de hasard où il y a aussi du bien joué et de la tricherie et des coups renversants, par lesquels l'expérience et l'improbité même peut se trouver vaincue.

Quand Alceste, poussé à bout, veut en finir et propose le mariage, il reste dans son caractère. Célimène hésite, c'est sortir du sien. Je parle de la Célimène de Molière. Cette Célimène là ne peut hésiter. Elle n'a pas plus de goût que de droits à la dignité d'épouse. Ou elle veut faire un bail dont elle se réserve de fixer la durée, et elle consent tout de suite sans examiner les conditions, ou cet engagement, même passager, l'ennuie, et elle refuse au premier mot. Une femme du monde, honnête au fond de sa frivolité, et touchée de cet amour vrai et de cette souffrance dont elle est cause, s'interroge et réfléchit. En face d'Alceste, il y a de quoi réfléchir. Quel mari sera ce bourru déjà si difficile et si impérieux amant? Célimène se pose la question des cœurs médiocres et médiocrement épris : elle se demande si elle sera heureuse dans la dépendance de cet honnête homme contrariant. Je ne la loue ni ne la blâme. Elle a le droit d'être médiocre et de médiocrement aimer. Pendant trois mois de l'année 1863, toutes les âmes sensibles de France ont adoré un héroïne de roman nommée *Sybille*, que je ne trouve en rien plus noble et plus touchante que Célimène, qui plutôt, à mon sens, lui est inférieure, et qui fait exactement le même calcul. Cependant Célimène accepte, son égoïsme est vaincu. Mais par un revirement de caractère non moins inexplicable, l'égoïsme d'Alceste la délivre. Faux amoureux autant que faux héros, Alceste veut imposer à Célimène la solitude que rêve sa frénésie, et sans lui donner un ins-

tant pour réfléchir à cette aggravation considérable du sort auquel elle s'est résignée, parce qu'elle hésite à se précipiter dans ce redoutable tête-à-tête, il la refuse. Le voilà sage une fois, et c'est à la honte de son cœur. Comme Célimène, il calcule, il se demande s'il sera heureux; comme elle craint d'affronter son humeur farouche, il refuse d'affronter son humeur coquette; et cette belle flamme, tout à l'heure si folle et si éloquente, tombe là dessus tout à plat. Alceste cesse à la fois d'être fou et d'être généreux; il prouve par ce dernier trait que ce qu'il aime par dessus toute chose, ce n'est pas la justice ni Célimène, mais lui-même.

Et ainsi finit, au moyen d'une double et soudaine contradiction de caractères, logiquement néanmoins, cette merveilleuse comédie où, nous dit-on, la haute raison et la grande âme de Molière se font particulièrement voir.

Je n'y vois, je l'avoue, que les charmes de l'esprit inférieur, un grand talent d'écrire, une raison vulgaire des sentiments qui le sont encore plus. Sauf des lieux communs de morale qui n'appartiennent ni à l'auteur ni à sa philosophie, et qu'il contredit au contraire partout, aucune pensée ne peut soutenir l'examen. Quant aux caractères, ils manquent absolument de noblesse, et les principaux sont des créations de fantaisie dont aucune ne se soutient jusqu'au bout, telle qu'elle est d'abord posée. Le conciliant et prudent Philinte se laisse aller comme les autres à crayonner des portraits satiriques; la douce Eliante se pique lorsque le Misanthrope lui annonce qu'il ne lui demandera plus de le consoler, et se fait aussitôt ramasser par Philinte, devenu subitement imprévoyant; la prude Arsinoé se met au rabais sans nulle pruderie; les galants hommes de cour font à Célimène une scène de rustres achevés; la coquette et l'évaporée Célimène déploie tout à coup autant de sensibilité que de raison; enfin l'amoureux par excellence, l'amoureux fou, l'amoureux héroïque, Alceste, triomphe instantanément de cet amour qui est en même temps sa punition la plus certaine et sa plus belle folie, le trait le plus estimable de son fâcheux caractère et le seul qui le rende intéressant. Ceux qui reconnaissent là l'humanité, fréquentent peut-être une humanité qui s'est modelée sur la comédie, mais certainement cette comédie ne peint pas l'humanité. La raison de l'humanité est plus forte que celle de Philinte, le cœur d'Alceste ne vaut pas le cœur de l'humanité.

Que reste-t-il donc? On l'a dit en commençant : une peinture fort littéraire de la médisance, peinture elle-même très-médisante, mais en même temps très-adoucie, qui ne prend le grand travers et le grand vice

que par ses petits côtés, pour s'en amuser et non pour le flétrir ; leçon froide, parfaitement incapable de corriger à jamais aucun médisant.

Selon Donneau, le compère converti que nous avons déjà cité, Molière a cependant voulu corriger l'espèce humaine, et même, si nous l'en voulons croire, il l'a fait : « Il n'y a rien dans cette comédie qui ne « puisse être utile et dont l'on ne doive profiter... Pour le *Misanthrope*, « il doit inspirer à tous ses semblables le désir de se corriger. Les co- « quettes médisantes, par l'exemple de Celimène, voyant qu'elles « peuvent s'attirer des affaires qui les feront mépriser, doivent ap- « prendre à ne pas déchirer sous main leurs meilleurs amis. Les fausses « prudes doivent savoir que leurs grimaces ne servent de rien, et que, « *quand même elles seraient aussi sages qu'elles le veulent paraître*, « elles seront toujours blâmées tant qu'elles voudront passer pour « prudes. »

Ces messieurs du tripot comique sont décidément inébranlables dans la résolution d'améliorer le monde et de n'y vouloir d'autres moyens que les leurs! Eux seuls savent s'y prendre. Ils savent

....Mettre le poids d'une vie exemplaire
Dans les corrections qu'aux autres on veut faire.

Et nous présentant sans cesse le séduisant et victorieux spectacle du bien,

C'est par leurs actions qu'ils corrigent les nôtres!

Le *Misanthrope* produit si manifestement les effets annoncés, il conduit si bien les Arsinoés à vivre avec la belle franchise des Célimènes, et il enseigne si fortement aux Célimènes la réserve des Arsinoés, que je trouve inutile de dire comment Bourdaloue s'y prend pour corriger la médisance. Le tragique tableau qu'il fait de ce vice attristerait les esprits que Molière redresse en riant, et je crois que je peux terminer ici.

Oui, maintenant je peux laisser dire que Molière n'a d'autres ennemis que les fourbes qu'il a démasqués ; je peux passer aux pieds de sa statue érigée sur nos places publiques ; je peux entendre l'Académie française regretter qu'il manque à sa gloire ; je peux souffrir que de vains et ridicules rhéteurs, esclaves de la popularité du mal, entassent leurs phrases farcies d'adjectifs pour faire un piédestal de courage à ce flatteur, une couronne de franchise à ce menteur, une renommée de vertu à ce corrupteur. J'ai dit ce que j'avais à dire : *Liberavi animam meam.* Ceux qui sauront que j'ai vécu, sauront que je n'ai pas fait partie du parterre qui canonise Scapin.

Louis VEUILLOT.

UN ÉMULE DE M. RENAN

I

Est-ce un disciple ou un émule de M. Renan, que la *Revue des Deux-Mondes* vient de nous présenter dans la personne de M. Émile Burnouf? Aurions-nous par hasard, sous les yeux, le premier fruit mûr de l'enseignement *ésotérique*, par lequel le professeur émérite se *dédommage* de son impuissance à continuer son cours public?

S'il en était ainsi, nous devrions reconnaître qu'il n'a pas perdu son temps, et qu'il rachète par la qualité de ses produits ce qu'il a pu perdre du côté de la quantité. Si M. Émile Burnouf est un élève de M. Renan, il faut avouer que l'élève menace d'éclipser bientôt le maître.

M. Renan eut une bien heureuse inspiration le jour où il inventa la *critique*. Je n'oserais pas dire que la critique est une grande chose; mais c'est au moins un grand nom ; et dans notre siècle les noms valent souvent plus que les choses. Qu'il faisait beau le voir ce séminariste défroqué, superbement drapé sous le manteau de la critique, et regardant dédaigneusement ramper au-dessous de lui la masse inculte qui ignore encore l'art des nuances et la puissance des contradictions. Mais aujourd'hui M. Renan ne trône plus seul dans cet empyrée; une invention nouvelle vient de paraître, qui menace de faire oublier la sienne. La *Revue des Deux-Mondes*, grâce à M. Émile Burnouf, est accouchée d'une nouvelle science, qui laissera la critique bien loin derrière elle.

Le nom de cette science est la *Science des religions*.

Cette science n'est peut-être pas encore entièrement née ; « jusqu'à ce jour elle n'avait même pas été définie. » C'est un édifice dont un grand nombre de manœuvres, en France, en Angleterre, en Allemagne surtout, s'occupent à tailler les pierres. « Le siècle présent ne s'achèvera pas, sans l'avoir vu s'établir dans son unité » ; et qui pourrait en deviner les magnificences?

La science des religions, c'est la science suprême dont toutes les sciences, l'histoire, la physiologie, la philosophie, formeront les assises

inférieures. Nulle gloire ne sera comparable à celle de l'architecte qui réussira à tracer le plan d'un pareil édifice, et à réunir en un seul corps harmonieux tous ces précieux matériaux !

C'est le rôle que M. Émile Burnouf assume modestement ; et déjà il constate à l'égard de la nouvelle science son droit de paternité en lui donnant un nom. Il ne prétend pas en effet être simplement l'Améric Vespuce de ce nouveau monde ; il en est le Christophe Colomb. Et comment lui disputer cette gloire ? N'est-il pas le créateur d'une science, celui qui le premier en détermine la nature, la méthode, les principes et les conditions générales ; celui qui en fixe les limites, qui en trace le plan et qui en expose les résultats ? Voilà ce que M. Émile Burnouf s'engage à faire par rapport à la science des religions, et ce que M. Renan n'a certes jamais fait par rapport à la critique. Évidemment M. Renan est éclipsé.

II

Vous deviez sans doute, lecteur, connaître cette invention nouvelle. Vous vous persuadiez peut-être, jusqu'à ce jour, que la science des religions était chose ancienne, vu que depuis six cents ans, au moins, il existe en Europe nombre de facultés où on n'enseigne pas autre chose. Vous vous trompiez. Ce qu'on enseignait dans l'antique Sorbonne, c'était bien la *science* de *la religion*, mais ce n'était pas *la science des religions;* or la science des religions ne ressemble pas plus à la science de la religion que la nuit ne ressemble au jour. Aussi la première de ces sciences, celle qui vient d'éclore au souffle de M. Émile Burnouf, est-elle destinée à opérer une transformation complète dans l'enseignement. Ce modeste savant voit arriver ce jour où « la science qu'il vient de créer trouvera sa place dans les écoles ecclésiastiques de France comme dans les écoles brahmaniques de l'Inde, et où elle n'y paraîtra pas moins utile ni moins belle que la science des révolutions du globe. » Sous son heureuse influence *les guerres stériles* cesseront. Le chrétien fervent, qui tient les dieux du paganisme pour des conceptions fausses, se réconciliera avec le philosophe qui ne comprend par qu'on puisse admettre la divinité du Christ. Le brahmane dans l'Inde, le bouddhiste à Siam ou en Chine, les chrétiens en Europe, « garderont leur foi dans leur cœur ; » mais « il permettront à leur intelligence de suivre les voies que la raison lui ouvre, et qui ne sont ni moins sûres ni moins obligatoires que celles de la foi. »

De pareilles perspectives sont bien de nature à piquer notre curiosité. Que peut donc être cette science qui est destinée à produire un résultat aussi merveilleux?

En voici l'abrégé en quelques mots :

La science des religions démontre que toutes les religions, le polythéisme brahmanique, le panthéisme bouddhique, le monothéisme de Moïse, le christianisme, le mahométisme, etc., ont absolument la même valeur scientifique ; que ce sont les formes diverses d'un même sentiment, et que ces formes nées de la même manière se développent d'après les mêmes lois.

La religion est donc le produit de l'esprit humain ; elle se compose de deux éléments : de l'idée de Dieu et d'un rite quelconque, par lequel les hommes conviennent entre eux d'honorer le Dieu qu'ils ont conçu.

De ces deux éléments le premier est le principe du second : l'homme qui a conçu l'idée d'une puissance supérieure éprouve, à l'égard de cette puissance, un sentiment de respect et de crainte : et, comme il la suppose intelligente, il a recours à elle pour obtenir les biens qu'il désire, et éloigner les maux qu'il redoute. De là, la prière; la prière, manifestée au dehors, produit le rite, comme la croyance en Dieu acceptée par la société produit le dogme.

Suivant que les dogmes se développent plus ou moins, sous l'influence de diverses causes, les rites prennent aussi plus ou moins de développement. De là la diversité des cultes, qui primitivement étaient identiques; de là aussi les rivalités de secte et les haines religieuses.

Enfin, lorsque le dogme cesse d'obtenir créance dans la société, les rites sont de plus en plus abandonnés, et ils finissent par s'évanouir complétement.

Voilà, dans sa quintessence, la science nouvelle à laquelle sont promises de si glorieuses destinées. Vous trouverez peut-être, lecteur, qu'il n'y a là rien de bien nouveau; et vous vous demanderez comment la Revue la plus célèbre du monde a pu donner la place d'honneur à des conceptions dont l'originalité n'est pas précisément le mérite. Pour vous expliquer ce mystère, je dois vous avouer que je n'ai pu réduire les théories de M. Émile Burnouf à leur plus simple expression, sans leur faire perdre la plus grande partie de leur charme. Je ne veux pas exagérer le mérite de la mise en œuvre, qui est médiocre; mais cette pauvreté du fond et cette médiocrité de la forme n'empêcheront

pas ce travail d'avoir un certain succès auprès du public *sérieux* qui lit la *Revue*. Je tiens pour certain que parmi ceux qui auront le courage de dévorer les cinquante pages de M. Burnouf, un bon nombre trouveront que c'est vraiment très-fort; et désormais ils regarderont comme une chose démontrée par *la science* que le christianisme est tout au plus aussi vrai que le bouddhisme, et que l'idée de Dieu est une fiction de l'esprit humain.

Mes lecteurs ne trouveront pas mauvais que je leur rende compte des procédés au moyen desquels la science nouvelle réussit à faire accepter ces conclusions. Ces procédés, il faut bien le dire, ne sont guère plus nouveaux que les conclusions mêmes auxquelles ils conduisent. Ce sont ceux de M. Renan, plus largement appliqués peut-être : des affirmations audacieuses mêlées à d'insaisissables circonlocutions; des contradictions palpables et des arguments qui prouvent toute autre chose que ce qu'il fallait prouver. Mais si cette étude ne doit point avoir pour tous mes lecteurs le prestige de la nouveauté, elle ne sera point pourtant dépourvue d'intérêt. Il est triste, sans doute, de voir jusqu'à quel point les intelligences sont aujourd'hui disposées à se nourrir de l'absurde, et à accepter les plus répugnantes contradictions; mais n'est-il pas beau de voir la vérité contraindre ceux qui se révoltent contre elle à s'infliger à eux-mêmes les plus ignominieux démentis?

Notre rôle va devenir très-simple : nous ne plaiderons pas; nous n'argumenterons même pas; nous nous contenterons de poser à M. Burnouf quelques questions, et nous citerons textuellement ses réponses; à peine nous permettrons-nous d'y ajouter quelques éclaircissements pour les rendre plus intelligibles. Le lecteur du reste pourra parfaitement discerner ce qui est de nous, et ce qui appartient au créateur de la science nouvelle.

III

D. Que pense M. Burnouf de la science qu'il nous enseigne? Est-ce une vraie science?

R. Comment en douter, après que j'en ai « déterminé la nature, et les conditions générales, fixé les limites, tracé le plan, exposé les principaux résultats. » La science des religions « domine toutes les doctrines. »

D. Rien de plus fier; mais si cette science est une vraie science, elle

a donc pour objet la connaissance de la vérité; car si je ne me trompe, *savoir* c'est connaître la vérité, et la discerner avec certitude de l'erreur?

R. Oui, certainement, cette science a la vérité pour objet, et c'est ce qui élève les hommes qui la cultivent au rang de bienfaiteurs du genre humain. « Ceux qui font aujourd'hui la science des religions, que font-ils, qui ne mérite l'approbation des hommes? Ils ne cherchent pas leur avantage personnel, ils cherchent la vérité. »

D. Si toute science a pour objet la vérité, la science des religions doit donc avoir pour objet la vérité religieuse. Elle va donc nous donner les moyens de connaître la vraie religion, et de la discerner des religions fausses.

R. Pas le moins du monde. « Ce n'est pas à la science qu'il convient d'examiner la nature absolue des religions. »

D. Et pourquoi, s'il vous plaît, cela ne lui convient-il point? Il me semble pourtant qu'il est pour l'homme de quelque importance de savoir la vérité au sujet de l'infini, de connaître sa propre origine et sa destinée?

R. Cela ne convient pas à la science parce qu'elle ne peut donner la préférence à une religion sur une autre, et à un Dieu sur un autre Dieu, « sous peine de devenir une théologie particulière. Elle n'examine donc pas si l'un d'entre'eux est appelé Dieu à plus juste titre que les autres. Son rôle se borne à constater que chaque religion a son Dieu, à exposer selon les faits l'idée que s'en font les fidèles de chaque croyance, et à suivre la marche de cette idée dans l'histoire. »

D. J'avoue que je n'avais pas conçu de la sorte jusqu'ici le rôle de la science; et je ne connais pas de science qui comprenne ainsi sa mission. On trouverait, ce me semble, assez étrange que la physique ne se crût plus appelée à discuter la valeur des différentes théories imaginées pour expliquer les phénomènes physiques, et qu'elle se bornât à les constater. Je doute que, si elle bornait là son rôle, on lui permît de prendre encore le nom de science? Je n'ai encore entendu personne l'accuser d'être une science particulière, parce qu'elle préfère le système de Copernic à celui de Ptolémée. Mais peut-être la science des religions se croit-elle obligée de garder cette neutralité pour ne pas se créer des adversaires dans les différentes religions qui se partagent le globe?

R. C'est là encore un des motifs de son impartialité. « Elle s'adresse

aussi bien au brahmane dans l'Inde et au bouddhiste à Siam ou en Chine, qu'au chrétien en Europe. »

D. Cette politique est d'autant mieux avisée, que la science des religions telle que je commence à la comprendre a vraiment beaucoup plus de chances d'être admise par les brahmanes de l'Inde et les bouddhistes de Siam que par les vrais chrétiens de l'Europe. Mais rien n'empêcherait du moins qu'elle se prononçât pour la vérité de cette religion primitive qui, selon elle, a été l'origine commune de tous les différents cultes.

R. Non. « Il ne serait pas scientifique de se demander si cette religion primordiale est vraie ou fausse. *La question n'est pas là !* »

D. La question est là, pourtant, et elle a été là depuis que le genre humain existe. Que faut-il croire? que faut-il craindre? que faut-il espérer? que faut-il adorer? Mais, je le vois, la science des religions se refuse absolument à aborder la seule question scientifique relative à la religion, la question de la vérité. — Que ce soit donc une chose entendue : la science des religions est une science qui ne s'occupe pas de la vérité de son objet. — Mais alors, de grâce, de quoi s'occupe-t-elle?

R. Des faits. « Les procédés *à priori* n'entrent pour rien dans sa méthode; elle est une science de faits. Les lois qu'elle expose, c'est sur l'observation et l'analyse qu'elle les fonde; c'est par une interprétation des faits, quelquefois hardie, mais toujours prudente, qu'elle les découvre. »

D. Elle professe donc un bien grand respect pour les faits, votre science?

R. Un respect souverain; et c'est en cela que nous nous séparerons ouvertement des matérialistes qui dénaturent les faits pour les plier à leurs théories. « Nous ne devons pas, sous prétexte de philosophie, ransformer les faits au gré de nos systèmes; mais nos systèmes doivent être la conclusion de l'étude sincère et de l'intelligence des faits. Si l'on y apporte une doctrine philosophique qui ne puisse expliquer les faits sans les dénaturer, on doit renoncer à cette doctrine, et en adopter une autre qui les interprète sans y rien changer. »

D. On ne peut mieux parler; et cette fois vous voilà pleinement d'accord avec les chrétiens qui appuient sur les faits la démonstration de la doctrine qu'ils professent. Ils ne vous demandent autre chose, sinon de juger ces faits par des preuves de fait, et de ne pas leur opposer une doctrine *à priori*. Consentirez-vous à appliquer

aux faits miraculeux de la Bible et de l'Évangile la règle que vous venez de poser ?

R. Nullement. « Il est hors de doute que ces récits ne peuvent pas entrer dans le domaine de la science, sous la forme dans laquelle ils se présentent, et qu'ils ont besoin d'interprétation. »

D. Mais encore, veuillez nous dire de quel droit vous les écartez. Les livres qui racontent les faits n'ont-ils pas une autorité historique égale au moins à celle des autres historiens ? Serait-ce d'aventure parce que ces faits sont divins, que vous les repoussez ?

R. « Notre siècle ne recule pas devant le divin ; mais il recule devant l'impossible. »

D. Comment pourrez-vous me prouver que si Dieu existe, et s'il est tout-puissant, il lui est impossible de ressusciter un mort ? C'est le contraire qui me paraît évident ; et vous savez aussi bien que moi comment le déiste Rousseau traite ceux qui révoquent en doute cette possibilité. Il n'y a qu'une hypothèse dans laquelle la possibilité du miracle puisse être révoquée en doute, c'est l'hypothèse de l'athéisme. Quoi qu'il en soit, vous voilà bien pris en flagrant délit de contraventions à votre première règle. C'est bien en vertu d'une doctrine *à priori*, et d'une doctrine dénuée de toute évidence et de toute preuve, que vous niez des faits entourés de toute la certitude désirable. — Mais passons. — Si la religion n'est pas née du miracle, pourriez-vous nous en indiquer l'origine ?

R. La science constate que « la conception de Dieu est essentiellement et primitivement individuelle. Mais comme les hommes vivent en société et n'ont jamais pu ni voulu vivre isolés, l'idée de Dieu, telle qu'elle est dans l'esprit de chaque homme, ne tarde pas à être mise au jour, sous la forme qu'il croit la mieux adaptée à sa pensée, et la plus propre à être comprise. » Il en est de même du sentiment religieux, et de la prière que l'idée de Dieu fait naître naturellement dans le cœur des croyants. « Il y a donc ici deux séries de faits naturels, deux lois *que la science retrouve dans toutes les religions :* d'une part, la notion divine est individuelle, puis elle est mise en commun et engendre les formules du dogme ; de l'autre, l'idée suscite un sentiment religieux individuel, d'où vient la prière ; puis la prière est mise en commun et engendre le rite. »

D. Tout cela est très-ingénieux. Mais vous n'oubliez pas sans doute que votre science est une science de faits ; et que *les lois qu'elle expose, c'est sur l'observation et l'analyse qu'elle les fonde.* Seriez-vous

assez bon pour nous indiquer, du moins, les faits sur lesquels vous appuyez cette théorie de l'origine des religions? Avez-vous quelque document qui vous prouve que, parmi toutes les religions, une seule est née de la sorte?

R. Non. « Les savants doivent renoncer à l'espoir d'atteindre historiquement à l'origine des dogmes et des cultes... Parmi les anciens peuples, il n'en est pas un seul dont la science puisse dire qu'elle est en état de découvrir historiquement les origines religieuses. »

D. Mais si vous n'avez aucun fait sur lequel vous puissiez baser vos lois, votre théorie est donc une théorie *à priori;* car enfin on n'a connu jusqu'ici que deux sortes de théories : celles qui se basent sur l'expérience, et celles qui se déduisent de la spéculation. Vos théories n'appartiennent pas, de votre propre aveu, à la première classe; elles appartiennent donc à la seconde.

R. Nullement. « Nous sommes loin des théories religieuses *à priori* de nos dernières écoles philosophiques. »

D. Je renonce à éclaircir ce mystère. Mais je ne puis m'empêcher de vous rappeler qu'il est au moins une religion dont l'origine est très-bien connue. C'est celle que nous professons; car nous avons des livres historiques qui prouvent que cette religion a été révélée par Dieu même. Avouez que, même *à priori*, il est du moins très-probable que, si Dieu existe, et s'il veut être honoré par sa créature raisonnable, il a dû se manifester à elle. Pourquoi donc ne tenez-vous aucun compte de cette origine, et ne songez-vous pas même à en faire mention?

R. J'ai déjà dit que « les récits mosaïques ne peuvent pas entrer dans le domaine de la science. »

D. Ah! pardon, j'oubliais que c'était chez vous un parti pris d'écarter ces récits. Je vous remercie de vos explications, et il ne tiendra pas à vous que je ne me fasse une idée très-nette de la science des religions. Vous m'avez prouvé d'abord que cette science ne tient aucun compte de la vérité. Vous venez de me prouver avec une égale évidence qu'elle ne tient aucun compte des faits. Vous avez hautement déclaré que les lois non appuyées sur les documents historiques sont de nulle valeur; et vous avez ensuite affirmé tout aussi clairement que les lois, par vous établies, ne s'appuyaient pas et ne pouvaient s'appuyer sur des documents historiques. Nous serions en vérité bien difficiles, si nous ne nous déclarions pas pleinement édifiés par votre témoignage, sur la valeur de votre science.

IV

J'oserai pourtant vous demander encore des éclaircissements sur quelques points d'une importance capitale, que vous ne pouvez manquer d'avoir sérieusement étudiés. Le christianisme tient dans l'histoire des religions une très-large place, et le christianisme est fondé sur la croyance à la divinité de Jésus-Christ. Quelque déterminé que vous soyez à ne pas discuter la valeur absolue des religions, il est impossible que vous demeuriez neutre sur cette question capitale. Vous avez été baptisé dans l'Église de Jésus-Christ, et votre baptême vous oblige à affirmer sa divinité. Dès que vous refusez de l'affirmer, vous la niez, et l'indifférence n'est que la forme la plus méprisante de l'hostilité. Est-ce là l'attitude que vous voulez prendre vis-à-vis de celui que nous adorons comme notre Dieu ?

R. « C'est se faire de la science la plus fausse idée que de la croire hostile à la divinité de Jésus-Christ. Nous pouvons même indiquer au philosophe incrédule une manière très-simple de croire et d'admettre la divinité de Jésus. »

D. C'est entendu, vous n'êtes pas hostile. Vous êtes donc disposé à admettre la valeur des preuves sur lesquelles nous appuyons ce dogme fondamental de notre religion?

R. Non, ces preuves ne méritent pas même l'honneur d'une discussion; et « pour ma part, je n'approuve pas les prédicateurs et les écrivains qui s'efforcent de démontrer par des arguments humains la divinité de Jésus-Christ. »

D. Je ne sais trop ce que vous entendez par vos arguments humains? Si vous appelez ainsi des arguments fondés sur des autorités purement humaines, vous avez raison; mais dans ce sens nos arguments ne sont rien moins qu'humains, puisqu'ils se fondent sur le miracle, signe évident de l'action divine. Si par arguments humains vous entendez ceux qui sont propres à convaincre la raison humaine, je me demande pourquoi vous les rejetez.

R. Je les rejette parce que « si ces raisonnements sont bons, la foi perd tout son mérite, car on ne peut être loué d'admettre un théorème démontré. »

D. Votre sollicitude en faveur de notre foi est vraiment touchante. Mais rassurez-vous; notre foi n'est pas en péril, et la certitude de ses motifs ne lui ôte rien de son mérite. Il n'en est pas de la

certitude morale comme de l'évidence des premiers principes; celle-ci entraîne irrésistiblement l'assentiment de l'intelligence ; celle-là, au contraire, tout en donnant à l'intelligence une pleine conviction, laisse à la volonté une liberté entière et par conséquent ne diminue en rien le mérite. La différence de ces deux certitudes est un fait incontestable, même dans l'ordre purement humain. Un psychologue aussi distingué que vous ne devrait pas l'ignorer. N'est-il pas vrai que vous-même, suivant que vous êtes plus favorablement disposé à l'égard d'un homme, vous pouvez douter de son témoignage ou y adhérer avec une inébranlable fermeté ? Il n'en est pas autrement dans les rapports des hommes avec Dieu. Suivant que notre volonté est disposée à observer sa loi, ou que le joug de son autorité nous pèse, notre raison s'attache de préférence à considérer les motifs qui nous portent à croire, ou les obscurités dont Dieu a voulu entourer les objets de notre croyance. Il y a assez de lumière pour donner la certitude à une âme qui cherche la lumière, et assez d'obscurité pour lui laisser tout le mérite de sa foi. Ce premier motif ne saurait donc vous autoriser à blâmer les écrivains qui démontrent la divinité de Jésus-Christ.

R. Ce motif n'est pas le seul. « Ajoutez que toutes les prétendues démonstrations de la divinité du Christ pourraient s'appliquer à d'autres personnages, par exemple au bouddha Çakyamuni. »

D. Vraiment, toutes les preuves qui militent en faveur de la divinité de Jésus-Christ s'appliquent également au bouddha ! Mais, sans entrer dans l'examen de ces preuves, vous me permettrez bien au moins de vous demander si les bouddhistes adorent Çakyamuni comme un Dieu, de même que nous, chrétiens, nous adorons Jésus-Christ?

R. Non : « Çakyamuni n'a jamais été considéré comme un Dieu, et il n'a jamais reçu un sacrifice d'adoration (*y ajna*), mais seulement un honneur commémoratif (*pûja*). Le bouddhisme « honore dans son fondateur celui de tous les hommes qui s'est le plus rapproché de la divinité par sa science et sa vertu. »

D. Ainsi, de votre propre aveu, les bouddhistes n'apportent absolument aucune preuve de la divinité de Çakyamuni, et ils ne songent pas même à lui attribuer la divinité. Les chrétiens, au contraire, non contents d'affirmer la divinité de Jésus, meurent par millions pour soutenir cette croyance, et en donnant des preuves qui ont paru irréfragables aux plus grands esprits ; et vous dites que la divinité de Jésus-Christ n'a pas plus de preuves que la divinité de Çakyamuni ! Et c'est un chrétien qui parle ainsi ; et un chrétien qui prétend n'être pas hos-

tile au christianisme! Et comment donc pourrait parler celui qui aurait juré de détruire par sa base notre foi ? Au moins devriez-vous discuter les preuves que nous vous donnons. Ce qui, pendant dix-huit siècles, a convaincu l'élite de l'humanité ne peut être écarté au moyen d'affirmations aussi gratuites. Nos arguments s'appuient sur des faits historiques que la science peut contrôler comme tous les autres faits. Nous sommes les premiers à provoquer ce contrôle; il n'y a que la conviction de votre impuissance qui puisse vous porter à reculer.

R. « Si la science était obligée de discuter avec les croyants la divinité de Jésus, il faudrait bien qu'elle discutât aussi celle de tout autre personnage divin. »

D. Précisément, et alors elle serait vraiment la science des religions.

R. « L'humanité pure et simple de Bouddha, le caractère inspiré de Mahomet, la divinité de Jésus, sont des choses absolument étrangères à la science, et des questions qu'aucun principe rationnel ne peut résoudre. »

D. Jetons les masques, s'il vous plaît. Prétendez-vous par hasard me persuader, à moi, ou persuader au moins clairvoyant de vos lecteurs que vous n'avez pas, à part vous, la démonstration historique et très-rationnelle des impostures de Mahomet et de l'absence de toute intervention surnaturelle de Dieu en faveur de cet habile fourbe ? — Si vous ne l'espérez pas, quel profit pouvez-vous attendre de l'odieuse hypocrisie avec laquelle, cinquante pages durant, vous vous obstinez à mettre sur la même ligne l'inspiration divine de Mahomet et la divinité de Jésus? Quel est l'aveugle qui pourra s'empêcher de voir, dans le respect affecté que vous distribuez à égales parts à l'un et à l'autre, l'outrage le plus sanglant envers notre Dieu ? Et dans votre invincible répugnance à discuter les preuves rationnelles de la vérité de notre foi, comment espérez-vous que nous pourrons voir autre chose que l'aveu manifeste de votre impuissance à en ébranler la certitude?

R. Vous vous emportez : mais c'est en vain. « Les guerres stériles ne sont plus de mise; une attaque dirigée contre les forces irrésistibles de la vérité tourne toujours à la confusion de celui qui la tente. Si, au lieu d'agir par passion et de défendre la foi par la violence, les chrétiens fervents envisageaient le travail de la science avec ce calme d'esprit qui ne convient pas moins à la foi qu'à la raison, ils verraient que notre répugnance à prendre au pied de la lettre

les récits miraculeux, provient uniquement de la nécessité où est notre siècle d'accorder sa foi avec sa raison. »

D. Ah ! vraiment ! notre siècle est donc le premier où cette nécessité se soit fait sentir ! On ne la sentait pas dans le siècle de saint Augustin, ni dans celui de saint Thomas, ni dans celui de Bossuet ? Et dans notre siècle, les disciples d'Hégel éprouvent seuls cette nécessité glorieuse. Nous autres, vil troupeau, conduits par un instinct aveugle, nous ne sommes pas arrivés à l'âge de raison. Il est vrai que nous partageons ce malheur avec les plus illustres savants comme Ampère et Cauchy ; les plus éloquents orateurs comme Ravignan et Lacordaire ; il est vrai que, chaque jour, nous voyons d'autres savants également renommés, comme Augustin Thierry, de profonds penseurs, comme Maine de Biran, ramenés à la foi par l'usage de leur raison et par la force de la vérité ; mais qu'importe ! Tout cela ne saurait vous empêcher, vous homme inconnu, de vous poser avec M. Renan votre maître, comme l'élite du genre humain, et de regarder la société chrétienne tout entière comme une vile plèbe qui mérite à peine qu'on lui jette en pâture quelques mensonges. Vous voulez bien nous permettre de croire, mais à la condition qu'en adoptant notre croyance nous abdiquerons notre raison ! C'est la doctrine pour laquelle sont morts nos pères, et qui nous est à nous-mêmes bien plus chère que la vie, que vous insultez de la sorte, de sang-froid, et par système ! C'est là votre soin principal : montrer que notre doctrine est en contradiction avec la raison, c'est-à-dire lui donner la mort, l'assassiner ; et comment peut-on tuer les doctrines, autrement qu'en les mettant en opposition avec la raison ? Et tandis que vous êtes sans cesse occupés à consommer cet assassinat sur la vérité que nous adorons, vous nous criez que *notre foi n'est pas en cause,* que nous avons tort de nous inquiéter ! Qu'est-ce que cela, sinon l'hypocrisie sous sa forme la plus odieuse, l'hypocrisie du meurtrier qui tue en caressant, et qui accuse sa victime de violence, si elle essaye de se débattre sous son étreinte !

V

Mais il reste encore une dernière question à éclaircir. Puisque l'idée de Dieu fait le fond de toute religion, il faut bien que la science des religions nous rende compte de l'origine de cette idée. En l'entendant nier *à priori* la possibilité du miracle, je ne puis m'empêcher de craindre que pour elle Dieu ne soit qu'un vain mot. Car comment re-

fuser à un Dieu réel la puissance de modifier à son gré une nature qui serait son œuvre ? Me trompé-je ; et Dieu ne serait-il point pour vous un nom vide de sens ?

R. Il y a parmi nous une école qui soutient cette opinion, c'est l'école philologique. M. Max Müller, l'un des chefs de cette école, a écrit que les dieux étaient *des noms sans êtres.* Mais je ne puis souscrire à cette affirmation, « qui n'est autre chose que l'expression la plus nette des doctrines nihilistes appliquées à l'étude des religions. » Cette école a le tort de « ne voir que la superficie des choses ; car il reste à savoir comment les hommes ont pu opérer cette transformation d'un mot en un Dieu... Il n'est pas aujourd'hui un philosophe connaissant la psychologie, ayant analysé et classé ses idées, qui ne puisse résoudre ce problème. Tous répondront que pour changer en Dieu une notion sensible, il faut avoir d'abord l'idée de Dieu.... L'idée de Dieu est la base et le fond de notre raison ; et la raison, c'est-à-dire au fond l'idée de Dieu, est le caractère distinctif de l'homme, et elle est identique en nous tous. » Voilà ce que « la psychologie affirme, » et ce que « j'admets avec les psychologistes. »

D. Vous allez bien loin, et en ce moment on serait tenté de vous prendre pour un fervent disciple de Malebranche. Mais si l'idée de Dieu est le fond de notre raison, et si elle est identique dans nous tous, tous les hommes doivent donc connaître Dieu, et se faire de lui la même idée ?

R. Pas le moins du monde : car « la science des religions, qui ne procède pas comme la psychologie, constate des différences dans l'usage que les hommes font de leur raison, et dans le degré de clarté auquel la notion de Dieu parvient en chacun d'eux. L'un conçoit l'être absolu et métaphysique, sans couleur, sans forme, sans attributs définis ; un autre ne peut concevoir Dieu que revêtu d'une figure saisissable à l'imagination ; un troisième ne pourra concevoir rien au delà de la vérité tangible et présente. »

D. Vous n'oubliez dans cette énumération que le vrai Dieu, être absolu et sans couleur, il est vrai, mais doué d'attributs très-définis. Quoi qu'il en soit, j'avoue que j'ai de la peine à retrouver un vestige quelconque de l'idée de Dieu dans celui qui ne *conçoit rien au delà de la réalité tangible et présente.* Cette idée, qui naguère était le fond de la raison, et qui était identique dans tous les hommes, commence à se réduire à bien peu de chose. Mais du moins nous devrons la retrouver telle quelle, dans toutes les races ?

R. Vous vous trompez; il y a dans le monde trois races d'hommes qui, selon le système de M. Darwin, « combattu mais non réfuté, » sont entièrement indépendantes l'une de l'autre. Ces trois races sont la noire, la jaune et la blanche. Or les deux premières paraissent avoir été complétement dépourvues de l'idée de Dieu, jusqu'à ce qu'elles l'aient reçue de la race blanche. Bien plus : ces deux races paraissent incapables d'acquérir par elles-mêmes cette idée. « Tous les faits scientifiquement recueillis jusqu'à ce jour tendent à prouver cette conclusion, que nos races, (les races aryenne et sémitique qui sont les fractions de la race blanche), sont les seules qui soient naturellement religieuses, et que les religions ont pris naissance dans leur sein. »

D. Ainsi donc, l'idée de Dieu, qui est le fond de la religion, est aussi le fond de la raison humaine; et pourtant sur les trois grandes races d'hommes, il en est deux qui, en possession de leur raison, sont complétement dénuées de l'idée de Dieu ! Vous ne nous ménagez vraiment pas les contradictions. Mais passons, et admettons que l'idée de Dieu est d'origine blanche. Pourriez-vous nous dire au moins comment cette idée s'est produite? Je sais déjà que vous ne voulez pas admettre que Dieu se soit fait connaître à l'homme; comment donc l'homme est-il parvenu à le connaître? Encore une fois d'où est née l'idée de Dieu?

R. Elle est née d'où naissent toutes choses, du RIEN. « La grande loi de la nature qui veut que toutes choses commencent par rien s'applique ici dans toute sa rigueur. »

D. Comment! vous appelez cela la grande loi de la nature! Jusqu'ici pourtant toutes les écoles de philosophie avaient admis comme un axiome que le rien ne produit rien : *a nihilo nihil fit.* Depuis quand le contraire est-il devenu la grande loi de la nature?

R. Je n'entends pas dire que « rien n'étant, la chose est apparue tout à coup, comme par miracle, dans sa plénitude. Ce rien, qui précède la naissance d'une chose, est suivi immédiatement d'un commencement qui n'est presque rien; c'est par un développement continue, et en vertu d'une énergie intime, qu'elle grandit peu à peu, et devient perceptible aux sens et à la pensée. »

D. Si je vous entends bien, voici comme les choses se passent : il n'y a d'abord rien, absolument rien; puis ce rien, en vertu de son énergie interne, produit un commencement de quelque chose qui n'est encore presque rien; ce presque rien, toujours en vertu de son énergie interne, produit quelque chose qui est décidément quelque chose; ce

quelque chose, en vertu de son énergie interne, grandit de plus en plus, et finit par devenir quoi que ce soit. — Êtes-vous bien sûr que les choses se font ainsi?

R. Sans aucun doute. « Il n'est pas un être, pas un phénomène qui échappe à cette loi. »

D. Vous pourriez donc citer une multitude de faits, observés par vous ou par d'autres, qui prouvent que le rien devient presque rien, puis quelque chose, en vertu de son énergie interne?

R. Mais certainement. « C'est une erreur de croire qu'entre le rien et quelque chose il y ait un abîme infranchissable : il n'est pas un mathématicien qui ne sache le contraire. »

D. Voici du nouveau. Je croyais que les mathématiques, loin de saisir le passage du rien à la réalité ou de la réalité au rien, considéraient au contraire le rien, le 0, comme la limite dont les termes d'une série décroissante s'approchent toujours sans pouvoir jamais l'atteindre. J'avoue que j'aurais été tenté de conclure de là précisément le contraire de ce que vous concluez, à savoir qu'entre le rien et la réalité il y a un abîme infranchissable. Quoi qu'il en soit, nous ferons sagement de laisser là les mathématiques qui s'occupent d'abstraction. Vous savez sans doute comme moi qu'il n'est pas toujours permis de réaliser ces abstractions. Puisque votre loi est *la grande loi de la nature*, et non pas seulement des mathématiques, il va sans doute vous être facile de nous en indiquer dans la nature au moins une application?

R. — Je puis en citer plusieurs également frappantes. Voici la première : « J'ai vu dans les remparts de Messène, construits par Épaminondas, des pierres énormes soulevées par une racine de figuier. Une graine portée par le vent s'est arrêtée dans un étroit interstice : là elle a germé; la petite racine a rempli l'espace qu'elle a trouvé vide. Cela se passait, je suppose, il y a cent ans. La racine a donc employé à croître environ huit mille jours. On sait que les physiciens estiment la valeur d'une force en la rapportant à la mesure, au kilogramme et au mètre pris pour unité. Qu'on veuille achever le calcul, et on verra que la force déployée par le figuier est d'une extrême petitesse. Seulement comme elle est continue, il arrive qu'après cent ans elle produit un résultat dont nous sommes d'abord étonnés. La force du figuier est une force vivante; la vie physiologique agit donc de cette manière. »

D. — De quelle manière, s'il vous plaît? Je ne trouve ici rien de ce qu'il fallait démontrer. Il s'agissait de prouver que l'abîme qui sépare

rien de quelque chose n'est pas du tout infranchissable, et que la nature le franchit sans relâche; et dans l'exemple apporté en preuve, je trouve au point de départ, au lieu du rien, une graine très-réelle, et avant la graine une plante également réelle. Comment tout cela nous prouve-t-il *la grande loi de la nature que toutes choses commencent par rien?*

R. — Un second exemple vous le prouvera mieux. Je le prends dans l'ordre spirituel; car « la vie spirituelle suit la même loi. Je demande qu'on m'explique d'où vient cette forme parfaite du temple de Minerve? Est-elle née un jour subitement en l'esprit d'Ictinus ou de Phidias? Non, puisque ces artistes avaient sous les yeux des modèles qui égalaient presque en beauté ce qu'ils firent à leur tour; et ces modèles, dont plusieurs se voient encore avaient été précédés par d'autres, de sorte qu'en remontant les siècles, on voit les formes architecturales se rapprocher de plus en plus de leurs ébauches primitives, sans qu'il soit possible de dire à quel jour ces premières formes sont nées. »

D. En effet, cela n'est pas possible; mais ce qui est très-possible, et qui est même indispensable, c'est de dire que les formes architecturales ne sont pas nées sans un architecte, et par conséquent que le rien n'est pas devenu presque rien, et ce presque rien quelque chose, par sa seule vertu interne; mais que ce développement suppose une vertu préexistante à la première origine de l'être.

Voilà la grande loi de la nature et du bon sens : que l'être ne peut être produit que par l'être, l'être imparfait par l'être parfait. C'est ce que prouve dans l'ordre physique la graine naissant de la plante, et dans l'ordre intellectuel la pensée naissant de la substance intellectuelle. Substituez cette loi, dont tout démontre la vérité, à l'absurde théorème que vous avez emprunté à Hégel; appliquez-la à l'origine des choses, et vous aurez avant ce monde, et au-dessus de ce monde si imparfait, un être parfait et éternel qui a tout créé. Voilà Dieu, vérité souveraine et bonté infinie. C'est lui qui, ayant donné à l'homme une intelligence capable de le connaître et une volonté capable de l'aimer, s'est fait connaître au père de notre race, et a créé la religion, dès le premier jour du monde.

Telle est l'origine de la religion, révélée tout ensemble par la foi, par la raison et par l'histoire. En substituant à cette doctrine l'athéisme hégélien, vous outragez tout à la fois la religion, l'expérience et le bon sens.

Il n'est qu'un reproche que nous n'ayons plus le droit de vous faire, depuis que vous nous avez découvert votre grand arcane : c'est le reproche d'inconséquence. Si le rien est le principe de tout, et si tout se meut par la vertu interne du rien, devenue la vertu interne de chaque chose, je comprends que vous repoussiez *à priori* les miracles comme impossibles ; je comprends que vous refusiez de discuter les preuves de la divinité de Jésus-Christ Je comprends aussi cette manière *très-simple, de comprendre la divinité de Jésus-Christ*, que vous avez trouvée à l'usage du *philosophe incrédule.* S'il n'y a au monde que des riens plus ou moins développés, le rien est Dieu, et tout est Dieu à volonté, et le philosophe incrédule peut, sans cesser d'être incrédule, adorer Jésus-Christ comme un Dieu. Je comprends encore mieux votre tendresse pour le Bouddha Çakyamuni : bien plus que Jésus-Christ lui-même il a droit à vos hommages, puisque la religion qu'il a annoncée au monde est précisément celle dont vous venez de vanter le symbole, la religion du rien.

Il n'est qu'une chose qu'il ne soit pas aussi facile de concilier avec cette profession de foi si explicite de nihilisme, c'est votre vertueuse indignation contre le nihilisme de M. Max Müller, et votre affectation à vous ranger parmi les philosophes spiritualistes. De quel droit, s'il vous plaît, demandez-vous compte à M. Max Müller de la force mystérieuse qui a pu changer un nom en un Dieu, alors que vous vous préparez à nous expliquer, par la force interne du rien, la transformation de ce rien dans l'idée de Dieu ?

Mais je vois bien pourquoi vous en voulez à M. Max Müller. Il a le tort d'être plus franc que vous. Il ouvre au public l'accès de ce sanctuaire du Dieu-néant, dont vous croyez plus prudent d'écarter les profanes par le labyrinthe de vos contradictions. Vous lui adressez le reproche que M. Renan ne cesse d'adresser à M. Littré, le reproche d'avouer son athéisme, alors qu'on lui fournit un moyen facile de se donner un vernis de religion tout en demeurant athée.

Mais, sachez-le bien, ces ruses sont éventées, et elles ne sauraient plus tromper personne. Il est temps d'imaginer une autre tactique. L'hypocrisie peut bien réussir pendant quelque temps, mais elle finit toujours par conquérir le mépris. Plus vous vous obstinerez à vous couvrir du masque de la philosophie spiritualiste, plus nous mettrons de constance à vous l'arracher. Vous aurez beau nous accuser de violence, nous ne serons pas dupes de vos récriminations. Il s'agit de sauvegarder la base de toute religion, de toute philosophie, de la société

elle-même ; peut-être trouverez-vous de la faiblesse parmi les hommes qui devraient être les plus intéressés à la conservation de la société et de la philosophie ; mais parmi les chrétiens vous trouverez une indomptable résistance.

Le moment est venu, en effet, pour les serviteurs de la vérité, de faire un suprême effort. La lutte séculaire entre la lumière et les ténèbres approche de son terme ; les erreurs intermédiaires vont s'effaçant de plus en plus ; les positions mitoyennes sont chaque jour plus généralement abandonnées ; l'impitoyable logique a fait justice des inconséquences au moyen desquelles on avait pu jusqu'ici croire en Dieu sans croire à l'Évangile, et croire à l'Évangile sans croire à l'Église ; repousser le mystère de l'Eucharistie et admettre celui de la Trinité, ou bien repousser le mystère de la Trinité et admettre celui de la Création. L'esprit de mensonge s'est servi avec succès de ces moyens termes pour éloigner les âmes de la vérité complète sans les effaroucher par des erreurs trop radicales. Il les a fait ainsi descendre insensiblement la pente qui des sommets lumineux de la foi conduit aux ténébreux abîmes de l'incrédulité. Ce long voyage est enfin terminé. Entre nous et nos adversaires, il n'y a plus qu'une question sérieuse, la question de Dieu. L'homme ne dépend-il que de lui-même ou bien doit-il reconnaître une autorité supérieure à lui ? Voilà le problème, à la fois théorique et pratique, qui s'agite partout aujourd'hui, dans les livres, dans les chaires, dans les parlements, sur les champs de bataille. C'est entre la suprême affirmation et la suprême négation que va se livrer la lutte décisive d'où dépend le salut du monde.

Nous voyons avec quel acharnement et quelle perfidie les hommes de la négation travaillent à propager leur doctrine et à la réaliser dans les faits. Puissent de leur côté les serviteurs de la vérité ne pas s'endormir !

H. RAMIÈRE, S. J.

M. MICHELET

ET

LA BIBLE DE L'HUMANITÉ

(3e et dernier article.)

I

Je ne voudrais pas, en commençant ce troisième et dernier article, que l'on me soupçonnât de prendre l'œuvre de M. Michelet trop au sérieux. Il n'y a ici de sérieux que la décadence graduelle et profonde de l'écrivain; il n'y a de sérieux que la leçon qu'il en faut tirer.

Quant à la critique saine, quant à la vraie science, quant au goût épuré, M. Michelet leur est devenu totalement étranger; il n'a, ce semble, plus rien à faire avec ces belles passions de ses jeunes et viriles années. Il n'en retrouve pas même un dernier reflet et une dernière ardeur, lorsque dégagé de ses haines antichrétiennes, il est en face des lueurs incertaines mais précieuses que le Paganisme, son idole, n'avait pas encore absolument perdues dans la nuit de ses erreurs et dans la fange de ses immoralités.

Je ne reprocherai pas à M. Michelet d'avoir tout oublié de Jésus-Christ, de l'Évangile, de l'Église; son châtiment — et il est terrible! — c'est de ne plus rien comprendre à ces divines splendeurs. Rien n'attriste comme de contempler un aveugle en présence des magnificences du soleil : qu'est-ce à dire s'il s'agit de cette lumière intellectuelle dont la lumière de l'astre du soir n'est que l'ombre? Et que penser, si cet aveugle a lui-même arraché ses yeux et éteint sa prunelle? Y a-t-il une peine d'en haut comparable à ce supplice volontaire?

Figurez-vous cet infirme niant la clarté du jour et l'accablant de ses mépris. « C'est l'abîme! » Je l'ai dit et je le répète après la sagesse divine : *Cum in profundum venerit, contemnit.*

Hélas! oui, le malheureux, il méprise! Et que méprise-t-il?

II

Il commence par avouer qu' « après Octave le monde se mourait. » Le

monde se mourait des « vices de la toute-puissance, » et il se mourait de « fatigue, » il était « usé » ; Rome était un « *caput morituum*, sépulcre de sépulcres. » « La pourriture, la mort est dans l'esclave, tous les vices du libre et les siens » Cela est vrai.

Voici qui est vrai encore. Du fond de cette infâmie et de ce tombeau le monde espérait ! « Il attendait ! Quoi ? Une femme et un enfant ! L'Italie expirante se soulevait encore en son Virgile pour faire ce vœu, et tâchait d'espérer ! »

Et M. Michelet ajoute : « L'attente universelle devait ramener un enfant, un petit Dieu Sauveur. »

Vous croyez peut-être qu'ayant d'un côté cette fange du vieux monde, de l'autre ces immortelles espérances, et enfin la merveille humainement incompréhensible de l'Évangile qui ressuscite ce cadavre et dépasse cette attente, M. Michelet s'inclinera et saluera JÉSUS, notre Jésus, l'enfant de Bethléem, le Sauveur ? Écoutez :

« Ce qui reste, c'est la voix, c'est l'écho. Le Dieu-parole survit à tous les dieux. » Ici M. Michelet n'a ni le courage, ni le bonheur de comprendre que ce Dieu-parole, c'est le Verbe, et il songe à le travestir misérablement. « Le nouveau Sauveur est le *Maître*, un doux « maître, à voix basse, qui met la sourdine aux notes élevées du « passé, qui n'apporte nul changement, n'oblige à nul effort pour « savoir du nouveau. » C'est ainsi que M. Michelet aperçoit le divin Maître et apprécie l'Évangile !

Maintenant ce doux maître, ce nouveau Sauveur, c'est à peine une ombre ; il va disparaître. « Le christianisme sort tout entier de la « femme et de son Esprit ; une longue incubation de femme en femme « amène cette création »... « La femme est le vrai prêtre chrétien. Qui, « mieux qu'elle peut expliquer, faire sentir, adorer ce qu'elle a fait « elle-même ? »

La « folie de la croix, » c'est « l'élément féminin, la grâce »... et « les scolastiques sont ridicules, lorsque voulant délirer sagement ils « gâtent » cet élément par « un alliage impossible de Raison « mâle. » Ils sont des insensés de « masculiniser Jésus » ; et en cet essai ils ne « s'aperçoivent pas qu'ils sortent de sa religion. »

Voilà donc le dernier effort de la « critique ! » Le Christianisme a été « fait » par la femme et on « délire » en « masculinisant Jésus ! » Qu'est-ce que cela veut dire, car la folie se subtilise tellement en cet endroit qu'elle échappe.

Ah ! M. Renan lui-même ne satisfait pas M. Michelet ; M. Renan, il

a trop cru à la réalité humaine de Notre Seigneur ; il a trop « solidifié « ce qu'avait vaporisé Strauss ! » Vraiment ? En revanche M. Michelet inove une vapeur plus insaisissable encore que le fameux Allemand : le lecteur nous pardonnera, mais il faut qu'il sache jusqu'à quel degré on peut se moquer de lui. « La femme solitaire a de son chaste sein vu surgir son génie, son ange, et sa jeune âme, âme parlante qui, en naissant enseigne, qui apprend à sa mère tout ce qu'elle savait elle-même. Il est son doux reflet, qui n'est distingué d'elle que pour être aimé d'avantage... Eh ! que le voilà grand, beau ; un noble adolescent, avec de longs cheveux, qu'on dirait de sa mère, avec un regard grave et triste. Est-ce son fils ? le sait-elle ? Elle aimera bien mieux qu'il soit tout autre chose, un maître charmant et sévère, un peu craint, mais si doux !... Effet de blonde lune où se mêle un reflet affaibli du couchant !... »

Voilà le mystère de l'Incarnation, tel que M. Michelet l'imagine ; et il donne ces sottises sans nom, qui fuient sous le scalpel et s'évanouissent comme un feu follet sous le regard, pour le dernier mot de la science ! Pauvre science ! Qui lui vaut de telles injures ?

Pourtant, la page d'après, voilà l'auteur qui croit à la fuite en Égypte : la fuite de qui ? de « la jeune âme de la femme ? » Il croit aussi à l'enseignement de l'enfant Jésus dans le Temple : cette « précocité » Jésus la dut à son voyage d'Égypte ! Mais entendez ceci : « Sa mère, après l'avoir sans doute animé et lancé (!), s'effraie « alors, voudrait l'arrêter... » Marie lançant Jésus ! Il est trop tard : « le jeune Rabbi est suivi avec enthousiasme par des dames qu'il « charme et console : elles sont fort intéressantes » surtout « l'infortu- « née Marie de Magdala » dont la vie est une « très-belle histoire passionnée » et qui « fut l'unique témoin de la résurrection. » Et M. Michelet, devançant M. Renan, s'écrie : « Elle vit seule, des yeux de son cœur ; le monde a cru sur sa parole. »

C'est tout l'Évangile pour M. Michelet. Je rougirais de réfuter ces indignités.

Voyons l'apostolat.

III

Saint Paul, c'est un « honnête homme » qui combat « contre la Raison » qui écrit « l'Épître aux Romains, cette Marseillaise de la grâce » et se permet une « violente sortie contre les femmes, » l'épître aux Corinthiens.

Mais la « femme » prend sa revanche. « Elle est prêtre, elle con- « sacre, elle officie. Cela pendant quatre cents ans. » Où M. Michelet a-

t-il vu ces choses? La « femme-prêtre? » Il l'a vue, il « la voit » vous dis-je, à l'autel, qui prêche et sibyllise, enseigne l'homme, lui dit, lui fait son Dieu... Elle prêche, officie sur la tête du peuple, le bénit, prie pour lui...» c'est la « *Sophia* visible. » Elle a « trente ans (?) » elle est « belle « éloquente et subtile; elle est intronisée à l'autel, dans ces hautes « fonctions qui presque la divinisaient; » elle est « admirée, l'amour de « tous; » elle a « un règne véritable et certainement le plus complet! »

Tels sont les « quatre premiers siècles » de l'ère chrétienne pour un homme qui se pique d'être historien; tel est l'établissement du Christianisme, tel l'apostolat, tel le sacerdoce!

Nous aurions honte de discuter. On ne réfute pas de semblables ignorances: on les reproduit, et elles sont jugées.

IV

Au moyen âge, maintenant, à la société chrétienne: cette société ne doit pas attendre à être mieux traitée que le Verbe divin qui l'a fondée. Les disciples ne sont pas plus privilégiés que le maître.

Le « monde » tombe « en défaillance. » Quoi? sitôt? Il se familiarise avec la « mort, » il s'en « arrange, » il « l'espère. » Le « martyre, » cette « faim de la mort, » est tout ce qui se peut de « plus « ordinaire à la naissance des grandes épidémies religieuses. » Le Christianisme est donc une de ces « épidémies? »

« Quelques chrétiens périrent. » Comment? Quelques chrétiens? Quelle façon expéditive de se délivrer des onze millions de martyrs qui ensanglantèrent trois cents années durant tous les amphithéâtres de l'Empire! Il est vrai que, s'ils mouraient c'était affaire de goût, « bonheur d'orgueil, » « soif d'en finir. » Oh! l'incomparable estime de la sainteté, de la vertu, de l'innocence, de la foi! M. Michelet ne comprend plus rien.

Mais il a encore assez de fiel pour insulter: les soldats chrétiens, les héros de la légion Thébéenne, de la légion fulminante; il en fait, non pas seulement des « découragés », mais des traîtres, oui, des traîtres! Le « soldat laissait là le Rhin et le Danube se garder s'ils pouvaient; « il jetait son épée, disait: je suis chrétien. Et le barbare passait! » C'est tout simplement une indigne calomnie.

Mais qu'attendre d'un académicien qui pense que les actes du martyrologe sont « froids, pâles, faibles en un brûlant sujet; » qui trouve la littérature du quatrième siècle, celle des Athanase, des Augustin, des Jérôme, « un souffle de mourant, un dernier rado- « tage, de faibles et vagues paroles »? « Tout est flasque, mou,

« vieux, et qui pis est, enflé à vide, gonflé d'air et de vent, bizarrement « exagérateur, » ajoute-t-il. Et ces choses là se disent et se publient à deux pas de l'Institut, et après les inspirations éloquentes que l'étude des Pères a ménagées à M. Villemain ! O progrès !

Les barbares menacent l'Empire: c'est une désolation, une terreur, un cataclysme. Oui, mais l'Église veille; elle va droit aux barbares, les éloigne comme fit saint Léon d'Attila, les convertit comme fit saint Remy de Clovis.

Qu'on les juge cruels, féroces, sanguinaires, soit; mais comment les appeler « idiots » ? Idiot Théodorik, idiot Clovis, idiot Pépin, idiot Charlemagne ? Certainement. « Les anciens Carlovingiens sont des bêtes muettes qui peuvent à grand peine bégayer, bêler quelques mots. » Bêtes muettes : Alcuin, Théodulf, Boniface !

Enfin, les « bêtes mêmes sont devenues des sottes... Le lion devient « frère lai de l'ermite, porte son bagage. » Ah ! parlez-nous des bêtes du paganisme, de « l'animal » qui fut l'ami de Ramah dans l'Inde (c'était le singe). Hélas ! il est « chez saint Antoine et saint Macaire un pénitent ridicule. » Mais l'animal de saint Antoine est un autre que le singe, et il n'est pas pénitent dans la légende ? Qu'importe ! « Beau sujet, la *Cité des Bêtes*, » s'écrie M. Michelet plein d'enthousiasme : « il contient une part énorme des affaires humaines. » C'est flatteur pour les affaires humaines ! Ne croyez pas que l'auteur plaisante : Il a vu « dans l'Avesta que nous n'avons vécu que par l'alliance « du chien entre le lion. » Et il ajoute seulement comme un chapitre de *l'Esprit des lois :* « La terreur du lion réunit ; ou il manque ou s'isole. Le lion fit les sociétés. » Quelle digne et noble origine de l'ordre social !

Mais ce n'est pas assez de plaindre les bêtes et d'accuser le christianisme de les avoir rendues « sottes. » M. Michelet veut faire croire que les chrétiens s'en sont pris aux arbres, qu'ils les ont maudits et qu'ils les ont exterminés. « A bas, arbres funestes ! Que la plaine s'étende âpre, nue, désolée ! » Et pourquoi cet abattis qui, par parenthèse, a défriché l'Europe et créé les trois quarts de son territoire habité, pourquoi ? « La terre fit trop l'amour ; qu'elle fasse aujourd'hui pénitence. » Le ridicule ici dépasse les bornes, il devient d'un grotesque qui touche au cynique.

Avec un monde pareil, il n'y avait pas moyen de vivre : « Le monde a perdu le rire, » s'écrie M. Michelet. M. Michelet se charge bien de le lui faire retrouver. Aussi la page d'après il ajoute: « Il n'est pas permis

d'être triste. « La cruelle poésie des noëls (encore un jugement de critique!) suit dans tout le moyen âge les damnés du mariage : il faut en rire, il faut chanter, être gai ». Mais, ô historien, accordez-vous donc avec vous-mêmes ; quelle gaieté que cette tristesse, et quelle tristesse que cette gaieté !

Là-dessus une tirade sans égale sur la « prédestination » qui « forte « dans saint Paul, se fait homme, un cruel docteur, et dans Augustin « un bourreau. » Or, c'est la faute de « l'amour de Dieu : » cet amour fait la « férocité d'Augustin. » Saint Augustin féroce? Oui ; et tout cela va se « traîner mille ans, » et « depuis 1200, état plus lamentable : « on ne peut vivre ni mourir. En six cents ans, avec tant de ressources, « on ne peut rien créer qui ne soit de la haine, qui ne tourne en police. » Haine et police, voilà donc l'*ultima ratio* du progrès? « Vers 1200, « les ordres mendiants, leurs chants brûlants, le culte de Marie. Et « tout cela police, celle, grand Dieu! de l'Inquisition. Vers 1500, la « croisade d'Ignace, chevalerie et pourtant police, un réseau d'intrigue « infinie. — Aujourd'hui, saint Vincent de Paule (de Paul, s'il vous « plaît!) philanthropie dévote. Le public et l'État n'y ont vu que « police encore. »

Ah! si tel est le monde « d'aujourd'hui, » si saint Vincent de Paul n'est que de la « police, » le moyen âge n'a pas le droit de se plaindre d'être taxé « d'écrasement » et d'avoir abêti les bêtes! C'est bien la peine d'avoir évoqué le génie de la Révolution et de se proclamer fils de 89, pour n'avoir su créer que le règne de la haine et de la police!

Avais-je raison de me récrier que jamais l'Humanité n'avait été insultée à ce degré?

V

J'oublie un trait : il faut que le présent boive jusqu'à la lie la coupe que lui offre M. Michelet. « La halte de stérilité » du moyen âge, nous la « subissons encore. » Nous semblons « essoufflés ; » nous « traînons « une chose morte. » Ce n'est pas « notre peau : si c'était notre peau, « nous viendrions à bout d'en sortir, comme fait le serpent. » Comment? pas même cette perspective? Non, « plusieurs se croient forts, » M. Michelet entre autres, sans doute. « Mais le mal est au fond. Il est « en nos amis autant qu'en nos ennemis. » Ah! vraiment? Alors, c'est grave. Comment s'en tirer, prophète? La « fantaisie elle-même a ses « servitudes intérieures : » la fantaisie, il nous semble pourtant qu'elle prend ses libertés fort à l'aise! Non. « Rousseau lui-même, à l'étourdie, « a lancé un siècle de réaction. » Quoi? Rousseau réactionnaire? Cer-

tainement. Mais vous aussi, mais tout le monde : aussi « nul moyen » d'échapper « au refroidissement progressif, qui s'opère en ce mo- « ment même ? » Nul moyen ? Si, il y en a un. Et lequel ? « Oublions « et marchons ! »

Oublions ! oublions tout, notre pays, nos traditions, l'atmosphère dans laquelle nous vivons, nos pères qui ont souffert et qui sont morts, la mère qui nous a bercés sur ses genoux, l'église où nous avons reçu le baptême, l'autel où nous nous sommes agenouillés pour ouvrir nos lèvres et notre cœur à Jésus dans l'Eucharistie ! Oublions tout ce « passé morbide : » il a « la contagion de la mort. » Mais ce passé, c'est notre foi, c'est notre patrie, c'est notre vie ! Voilà quatorze siècles que notre France bien-aimée en a formé pour nous l'air que nous respirons. Oublier ! mais ce serait la plus hideuse des ingratitudes, quand ce ne serait pas la plus vaine des impossibilités. Oublier ! oublier les six mille ans de l'humanité, ses grandeurs, ses décadences, ses chutes, ses repentirs, ses destinées ? Oublier les enseignements de l'histoire, ce « témoin des temps, cette lumière de la vérité, cette maîtresse de la vie ? » Oublier notre nature, notre création, notre rédemption, nos immortelles espérances ? Oublier notre Dieu, Père, Fils, Esprit-Saint ? Oublier la crèche et la croix, oublier notre Sauveur, notre Jésus-Christ ? Mais ce serait pire que de tuer notre corps, ce serait chercher à anéantir nos âmes ! Ce serait réduire le monde à la mort du désespoir, ce serait le suicide moral de l'Humanité !

Pardonnez, pardonnez, Seigneur, à ces prédicants des ténèbres et de la désolation ; ils ne savent ce qu'ils font !

Et puis ils osent encore dire : « Marchons ! » Et où cela ? vers qui ? Qui donc a la lumière, qui a les paroles de la vie ?

« Marchons aux sources de la vie. » Lesquelles ? « Au Musée, aux Écoles, au Collége de France ! »

Ici l'indignation nous quitte malgré nous ; il ne nous reste que la dérision. Eh ! quoi, vous envoyez l'humanité à l'école... au Collége de France ? Vraiment nous ne voudrions déprécier personne ; mais le ridicule est trop manifeste.

M. Michelet le sent bien, et il ne s'y peut arrêter lui-même ; il faut autre chose même que l'enseignement dont il est le titulaire sans exercice. Quoi donc ?

VI

« Interrogeons le *genius* antique, là nous prendrons le *sens humain.* » Le *genius* antique ! » le « *sens humain ?* » qu'est-ce à dire ?

Hélas! vous avez perdu le *sens divin;* le « sens humain » ne vous rendra pas le « sens commun! »

Mais encore, ce *genius*, qu'est-il? « De l'Inde jusqu'à 89 descend un torrent de lumière, le fleuve de Droit et de Raison. » de l'Inde? et jusqu'en 89, l'Inde seule a été la lumière? Tippoo-Saïb probablement en était le prophète! ni l'Europe, ni la France, ni l'Église n'ont connu le « fleuve de Droit et de Raison? « La haute antiquité, c'est toi: » Qui toi? l'Inde ou le fleuve? « Et ta race est 89; » 89 est la race de l'Inde, quel compliment! « Le moyen âge est l'étranger, » l'étranger pour l'Inde ou pour la race de 89? mais pour la Chrétienté?

Or tout cela, c'est la « Justice, » laquelle « n'est pas l'enfant trouvé d'hier, » mais la « maîtresse et l'héritière qui veut rentrer chez elle. » Depuis les « Védas, » elle est donc exilée de la terre? vous l'aviez donc expulsée aussi, vous autres, enfants de Charlemagne, de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI? C'est la « vraie dame de maison » et il lui faut ouvrir. Pauvre France, si elle était tombée assez bas pour que la justice lui revînt des grandes Indes!

Un mot encore: c'est la clé du mystère. Il faut faire « asseoir toute « l'humanité héroïque au foyer, cette grande église de Justice, qui « entre tant de peuples et d'âge s'est perpétuée jusqu'à nous. » Tout à l'heure la justice n'était pas même un enfant trouvé: elle était proscrite, étrangère. Maintenant, elle ne nous a pas quittés!

Alors « le foyer redevient ce qu'il était, *l'Autel.* » « Un reflet l'illu- « mine de l'Ame universelle des mondes, qui n'est que Justesse et Jus- « tice, l'impartial et l'immuable Amour. »

Enfin! l'Ame universelle des mondes, l'Amour, tel est le terme où s'en vient échouer misérablement cette honteuse comédie. La fange du Panthéisme, voilà ce que l'Humanité, émancipée par Jésus-Christ, serait réduite à embrasser à la suite des libres penseurs!

Ne reculez pas seulement à Socrate et à Platon; pas seulement à Eschyle et à Homère; pas seulement au Panthéon d'Agrippa, au temple de Jupiter Capitolin, au Parthénon d'Athènes; non, plus bas que le polythéisme, plus bas que les triades de l'Egypte, plus bas que le dualisme de la Perse; plus bas encore! Descendez jusqu'à la folie de l'Yogis indien qui, « débarrassé même de sa conscience, cette ma- « gicienne donnée à l'homme pour le tenir dans l'illusion, s'enfonce « tout entier dans l'absorption de la conscience de Brahmâ » et donne le spectacle du plus scandaleux et du plus misérable abrutissement.

Vous touchez l'idéal de la « Bible de l'Humanité; » voilà son Dieu!

VII

Et M. Michelet s'imagine que ces folies, vieilles de deux à trois mille ans, réprouvées par la raison des siècles, condamnées par les hideux résultats de servitude et de honte où elles ont réduit sous le plus beau ciel du monde, les peuples les plus dociles, trouveront aujourd'hui dans Paris un autre accueil que le dédain et la pitié !

Ah ! nous sommes faibles, nous avons subi bien des défaillances, nous suons sang et eau de nos misères et de nos erreurs ; mais, grâce à Dieu ! nous ne sommes pas encore assez ravalés, assez corrompus et assez lâches pour renier le peu qui nous reste de fierté, de vérité et de vie, et pour nous coucher muets et désespérés sous les roues du char infâme de Jaggathnatha ! Ne fût-ce que par dégoût, nous avons encore assez de puissance sur nous-même, les plus rêveurs, même les plus dévoyés, pour rejeter ce joug de notre front et cette honte de nos âmes !

VIII

Maintenant, par quelle série d'illusions dévergondées et de mauvais rêves M. Michelet a-t-il donc espéré faire passer cette pauvre Humanité à laquelle il prétend arracher sa Bible, « sa Sainte Bible », pour lui donner en échange cette colossale épopée du ridicule, cette monstrueuse apocalypse de l'âme des mondes ?

Quelle est, au fond, sa « Bible » à lui ?

Et d'abord la genèse ? Qui a fait le monde ? D'où vient-il ? Parlez, vous, qui prétendez avoir deviné le sècret des origines, vous qui vous écriez : « J'ai trouvé ! » Quoi ? « la Bible de la bonté. » Et qui ajoutez : « reçois-moi, grand poëme !... Que j'y plonge !.. C'est la mer de lait. »

Où est-elle, cette mer ? Non pas dans l'Occident, « tout y est étroit ; » non pas dans la Grèce : « la Grèce est petite, j'étouffe ! » Non pas en Judée : « la Judée est sèche, je halète ! » Où donc ? vers « le pro-« fond Orient, » « J'ai là mon immense poëme, béni, doré du soleil, « plein d'harmonie divine. Une aimable paix y règne, même au milieu « des combats, une fraternité sans borne qui s'étend à tout ce qui vit, « un océan (sans fond ni rive) d'amour, de pitié, de clémence. J'ai « trouvé ! »

Mais quoi donc encore ? — Le « Ramayâna ! »

Le Ramayâna ? C'est un grand poëme en effet, mais relativement moderne, dans la forme au moins que lui a donnée Valmiki, antérieur à Homère, mais bien postérieur à Moïse.

Le Ramayâna a été précédé par le « Mahabharata, » l'autre grand poëme épique et traditionnel de l'Inde, précédé par la « loi de Manou, » précédé par les « hymnes des Védas. » La poésie y est d'une richesse incomparable, les souvenirs historiques qui s'y cachent sont d'un certain prix malgré les voiles mystérieux qui les couvrent. Mais quelque chose qui ressemble à un dogme défini? non! quelque chose qui réponde aux questions inquiètes de l'homme sur sa naissance et sur sa destinée? Rien; rien que « l'absorption » dans Brahmâ qui est « l'âme du monde. »

Aussi M. Michelet renonce bien vite à en tirer le moindre secours, et avec cette facilité de contradiction imperturbable qui est un des caractères de sa vagabonde imagination, il laisse tout à coup le Ramayâna de côté et se jette dans les Védas, dans le « Rig-Véda » surtout. C'est là — et sur ce point il n'a pas tort — qu'il va chercher les premières traces de la grande famille Indo-Européenne, du peuple des « Aryâs. »

Mais là encore il brouille tout et ne comprend rien.

IX

Si, à ces lointaines et obscures distances, un point paraît démontré, c'est l'origine des Aryâs. Ils la définissent eux-mêmes : ils sont venus des hauts plateaux de l'Asie ; ils descendent du Sennaar. Leur chef, leur père, c'est « Japetôsth. » Ovide dira aussi des habitants primitifs de l'Occident : « *Audax Japeti genus.* » Tout cela s'accorde : il s'agit de la race de Japhet, de la nôtre, de celle à qui il a été dit au lendemain du cataclysme, et après la malédiction du patriarche sur Cham : « Tu habiteras dans les tentes de Sem, et Cham sera ton serviteur. »

Là-dessus, il n'y a plus d'hésitation, même pour la « critique moderne. » Demandez à un des plus savants explorateurs de ces âges reculés, à M. Ad. Pictet, de Genève, dont l'Institut de France vient de couronner le beau livre (1). Rien n'est plus clairement indiqué dans ses remarquables études.

M. Michelet ne les connaît-il point? ou n'en tient-il aucun compte? Il serait inexcusable dans les deux cas.

Quand il s'aventure à parler des lois de Manou, « Manavah-Dharma-Sastrâ, » c'est pour les effleurer à peine. Mais des ressouvenirs qu'elles contiennent, il ne paraît pas s'en douter. Défendons Manou, même

(1) Les *Aryâs primitifs*. 2 vol. in-4°.

contre M. Michelet, et suppléons à son silence ou à son dédain par une page, une seule, mais où est toute vivante la tradition d'un des faits les plus antipathiques à « la Critique moderne », le déluge.

« Au matin on apporta à Manou de l'eau pour se laver, et, quand il se fut lavé, un poisson lui resta dans les mains.

« Et il lui adressa ces mots : Protége-moi, et je te sauverai. (Manou dit) : De quoi me sauveras-tu ? — (Le poisson dit) : Un déluge (*Augha*) emportera les créatures : c'est là ce dont je te sauverai. — Comment te protégerai-je ? (dit Manou).

« Le poisson répondit : Tant que nous sommes petits, nous restons en grand péril, car le poisson avale le poisson. Garde-moi d'abord dans un vase. Quand je serais trop gros, creuse un bassin pour m'y mettre ; quand j'aurai grandi encore, porte-moi dans l'Océan. Alors je serai préservé de la destruction.

« Bientôt il devint un grand poisson. (Il dit à Manou) : Dans l'année même où j'aurai atteint ma pleine croissance, le déluge surviendra. Construis alors un vaisseau et adore-moi. Quand les eaux s'élèveront, entre dans ce vaisseau et je te sauverai.

« Après l'avoir ainsi gardé, Manou porta le poisson dans l'Océan. Dans l'année qu'il avait indiquée, Manou construisit un vaisseau et adora le poisson. Et quand le déluge fut arrivé, il entra dans le vaisseau. Alors le poisson vint à lui en nageant, et Manou attacha le câble du vaisseau à la corne du poisson, et par ce moyen celui-ci le fit passer par-dessus la montagne du nord.

« Le poisson dit : Je t'ai sauvé, attache le vaisseau à un arbre, pour que l'eau ne l'entraîne pas pendant que tu es sur la montagne, à mesure que les eaux baisseront, tu descendras. Manou donc descendit avec les eaux, c'est là ce qu'on appelle *la descente de Manou* sur la montagne du Nord. Le déluge (Augha) avait emporté toutes les créatures et Manou resta seul. »

Manou est donc sauvé ; aussitôt il offre le sacrifice, ce sacrifice qui « sera le type de tous ceux des générations futures. »

Ceci soit dit uniquement pour montrer comment M. Michelet lit les livres de l'Inde, et pour prouver en passant la vérité de cette parole de M. Pictet : « Les fragments dispersés qu'on trouve chez les Aryâs et les autres races, sont des fragments détachés d'un système primitif. » Or, ce système, c'est celui de notre Bible, dont ces copies effacées sont en quelque sorte la contre-épreuve pour qui sait les méditer.

M. Michelet sera-t-il plus heureux et plus sincère avec le Rig-

Véda? Point du tout. Il a vu les hymnes à « Agni, » Agni, symbolisé par le feu. Saura-t-il démêler sous le mythe de la flamme, sous l'image du feu, sous le type du soleil, les restes, les débris de la vérité cachée qui s'y enveloppe? Non. Il ne cite pas même le fragment suivant, si curieux, si décisif, et où on sent si bien la marche de la déperdition des notions primordiales : Agni, c'est l'*asura* suprême, « le Vivant qui donne la vie, » celui à qui on offre le sacrifice « Kratu » qui se compose de l'holocauste et de la louange ou de la prière « flûtée, » laquelle répète les hymnes enseignés par *Vaē*, la « parole sainte » le « logos, » dit M. Burnouf. Eh bien! cet Agni, c'est le Un, « l'Être » et voici ce qu'on récite devant lui.

« Rien n'existait alors, ni l'être ni le non être : point de ciel, point de firmament. Qu'est-ce qui couvrait tout? Quel était le réceptacle de tout? Était-ce l'eau, le profond abîme? La mort n'existait pas alors, ni l'immortalité. Le jour ne luisait point sur la nuit. Un Seul respirait en lui-même, sans souffle, et il n'y avait rien d'autre au delà de lui. L'obscurité régnait au commencement, entourant tout de ténèbres, comme un océan sans lumière. Le germe caché dans son enveloppe en sortit seul par la force de la chaleur. Le désir en surgit d'abord et fut la première semence de l'Esprit. »

Certes, ces paroles sont d'un rare intérêt, et il ne faut pas les creuser longtemps pour y trouver le reflet des doctrines que la Genèse résume en son magnifique et lumineux langage. Mais voici comme le doute et l'erreur s'y glissent :

« D'où ce monde est émané, s'il a été créé ou non, c'est ce qu'il sait, Lui, qui est en haut des cieux, le directeur suprême, et peut-être Lui ne le sait-il pas (1) ? »

Eh bien! cet Agni déjà méconnu, mais grand encore dans l'idée de l'Être souverain qu'il symbolise, savez-vous comme M. Michelet le traite? C'est la « création de l'homme et de la femme qui l'adorent. » Cette race Aryenne, « elle sait bien qu'elle a fait les dieux » ; le « mortel engendre l'immortel. » Et ces dieux, ils restent sous la férule humaine : « nulle superstition; » si « le Dieu s'oubliait, devenait un « tyran, voulait enténébrer l'imagination de terreurs serviles, l'esprit « armé d'une telle langue, lui retrouvant ses origines, dirait : Qui t'a « créé? c'est moi! Noble culte, de haute et fière conception, qui en « donnant tout garde tout. Les dieux bénis, aimées ne s'émancipent « pas tout à fait de leur créature, l'honneur. »

(1) Hymne tiré du *Rig-Véda*, X, 129, traduit par Max Muller et cité par M. Pictet.

Et voilà le Dieu de M. Michelet! « Dieu fils de l'âme humaine! »

Considérez l'aveuglement : M. Michelet rencontre la « Parole. » « Parole et lumière, » avoue-t-il, sont « identiques dans la primitive « langue sacrée de l'Inde. » Il entend ce cri merveilleux des Védas. « La « Parole a créé le monde! » Il recueille ce mot de l'Avestâ : la « Parole « soutient le monde. » Et son œil éteint ne se reporte pas vers cette « Parole, » vers ce « Verbe. » — « *Deus erat Verbum : omnia per ipsum facta sunt... et erat lux vera?* » Non, s'il y pense, ce sera pour qualifier l'Évangile de saint Jean de « monstrueusement doctrinal et gnostique! »

XI

Un chapitre est ensuite consacré au « combat du bien et du mal, » au « pardon définitif. » Le combat, c'est le dualisme de la Perse, Ahriman contre Ormuzd; mais non pas même comme dans l'Avestâ, où Ahura-Mazda tiré du sein de Zervane (le temps sans borne), est d'abord uni à Ayra-Manya pour former la triade qui a gardé le reflet affaibli du dogme de la sainte Trinité; non pas « Ahura-Mazda » le « véridique, » « l'esprit le plus saint, » la « créature des mondes; » mais l'Ormuzd abaissé des temps plus récents et devenu le génie du bien en lutte avec le génie du mal. De telle sorte que M. Michelet recule au delà de Zoroastre. Que dis-je? son « combat » c'est uniquement le travail et l'ordre, c'est la « juste distribution des eaux. » Et quant au pardon, c'est le pardon d'Ahriman, c'est la « réconciliation. » Non pas! L'Avestâ annonce qu'un jour Ahriman sera vaincu, anéanti; mais converti, non.

Notez que M. Michelet n'a pas l'air de se douter que la tradition persane a parfaitement gardé le souvenir de la tentation du premier couple par Ahriman, et de la chute de l'homme et de la femme. Mais cette tradition universelle le gêne; il en débarrasse sa « Bible de l'Humanité. » C'est plus court!

XII

Il y a une « Rédemption, » pourtant. Oui; mais laquelle? Rédemption de la « nature, » rédemption des « bêtes. » De par le Ramayana, la « caste des bêtes est supprimée... Le monde entier s'embrasse dans « une immense fête. » Voilà la rédemption de M. Michelet!

Il entre dans le détail : rédemption de la vache « la bonne nourrice, aimée, honorée, » la vache « sacrée. » Mieux que cela : le « vautour purificateur, le grand lutteur contre la mort, » — « l'infatigable

agent de la circulation divine. » Mieux que cela : l' « orang, » oui, l'orang, le grand singe. On l'a calomnié, ce pauvre singe! « Il ne faut « pas juger l'orang par ce qu' « il est aujourd'hui. Nul être n'a été « plus que le singe effaré, aigri, perverti par la dureté de l'homme. » Que dites-vous de l'homme, ce misérable, qui « pervertit le singe? » Écoutez-encore : « Sa nervosité convulsive d'aujourd'hui nous fait « horreur. Il a l'air d'un demi-fou, d'un épileptique. Mais dans ces « temps reculés, où l'homme vivait avec lui en si grande familiarité, « cet être imitateur, plus calme, dut se modeler sur l'Indien, devenir « un singe grave (!), un serviteur docile. La femme surtout, la femme « qui a sur lui tant de puissance si elle le prenait tout petit, en fit le « plus doux des esclaves. »

Tout cela parce que dans le Ramayâna, le héros est assisté, défendu, délivré par l'armée des singes, commandée par le héros Hanouman! Est-ce que M. Michelet ignorerait par hasard que ces singes, ces « fils du vent» ,ne sont dans le mythe indien que l'image des génies inférieurs et, sous le voile fabuleux qui cache l'histoire des anciens âges, les représentants de la population primitive, des tribus « jaunes, » des Dasyus, des familles chamitiques, vaincues d'abord par la conquête Aryenne, puis réhabilitées et relevées par l'appui qu'elles ont donné à leurs vainqueurs? Là est le seul sens raisonnable de ce grand « embrassement » de Ramâh et d'Hanouman, l'abolition de la servitude, plus tard si cruellement reconstituée par le règne Brahmanique et par l'établissement des castes.

Mais la rédemption des bêtes? Nullement! M. Michelet calomnie le Ramayana et le grand singe Hanouman!

XIV

Et la création maintenant? M. Michelet ne s'en explique pas. Il aurait pu lire pourtant dans l'Avestâ ce curieux passage :

« En quarante-cinq jours, moi, Ormuzd, avec les Amschaspands, j'ai travaillé, j'ai donné le ciel; j'ai ensuite célébré le *Gahanbâr* et lui ai donné le nom de *Gah-Médiozérem.* » Chaque Gahanbâr est une « réunion des temps, » une époque. La première époque est donc celle de la création de l'éther. Ormuzd reprend : « Je célèbre le *Médioschem* (la seconde époque) : en cinquante-cinq jours, moi Ormuzd, j'ai bien travaillé; j'ai donné l'eau; et j'ai ensuite célébré le Gahanbâr et lui ai donné le nom de Gah-Médioschem. » Ainsi de suite, dans la même poésie et avec une formule semblable pour les quatre autres

époques : « En soixante-quinze jours, moi, Ormuzd, j'ai bien travaillé, j'ai donné la terre... » C'est le *Gah-Peteschem.* — « En trente jours, moi, Ormuzd, j'ai bien travaillé, j'ai donné les arbres... » C'est le *Gah-Eiathrem.* « En quatre-vingts jours, moi, Ormuzd, j'ai bien travaillé, j'ai donné les animaux... » C'est le *Gah-Médiareh.* « En soixante-quinze jours, moi, Ormuzd, j'ai bien travaillé, j'ai donné l'homme... » C'est le *Gah-Lamespthmedem.* Une fête s'applique à chacune de ces époques, et la dernière, c'est celle du « long sacrifice, du sacrifice perpétuel. »

Non ! M. Michelet aime bien mieux se complaire au culte de la « Terre-Mère » la Démêter, la Cérès dont il ose traduire le nom de Despoïna (la souveraine) par « Notre-Dame ! » Pour lui, rien n'est plus charmant, rien ne « fait plus d'honneur » que de « creuser ce saint mystère de l'*âme de la terre !* » Là, pour continuer de pousser la dérision jusqu'au blasphème, il aime à célébrer « la douce communion de la bonne déesse avec l'humanité » et il estime ces fables » « très-sages et profondément vraies », comme aussi il vante la « pureté de la légende de Cérès. » Est-ce qu'il oublie le retour des mystères d'Éleusis et les fameuses fêtes de la bonne déesse, qui épouvantaient par leurs immondes scandales la moralité peu difficile de la Rome des Césars ?

XV

Enfin, car il faut s'arrêter, M. Michelet a une « Passion » mais c'est la passion d'Hercule. » Il n'hésite pas à écrire cette indignité : « D'autres « mythologies ont pu venir, d'autres Sauveurs ont pu varier le grand « thème éternel de la passion... Mais leur passion passive, loin de « nous donner force, a fait nos découragements, et leur fatale légende « créa l'inertie stérile. C'est dans la passion active, herculéenne, « qu'est la haute harmonie de l'homme, l'équilibre, la force qui le « rend fécond ici-bas. »

Donc, le dernier terme de l'immolation et du sacrifice, c'est ce grossier Hercule, la force brute, qui a « de la bonté du nègre » qui file aux pieds d'Omphale et qui se brûle, plus dévoré encore par la tunique de Nessus que par les flammes de son bûcher !

Il ne sera dépassé, dans les transports d'admiration de M. Michelet, que par Prométhée, et quel Promothée ! Non celui qu'Eschyle a emprunté aux vieilles et profondes traditions de la Grèce, le Prométhée, image atténuée du « juste » et présage à peine entrevu mais non ignoré pourtant, de Celui qui devait venir ; non pas le Prométhée tel

que l'a interprété la savante et juste intuition d'un des plus estimables érudits de notre temps, en y voyant l'écho lointain de la désobéissance primitive de la peine infligée et de l'annonce du Sauveur (1); non pas ce Prométhée, si sublime en ses tortures, qui a su « les mystères de la liberté » et qui attend le « fort » qui naîtra de la race royale et le délivrera, alors que « la couronne et l'honneur de Zeus passeront à un autre Dieu. » Non, le Prométhée de M. Michelet est « anti-chrétien » autant « qu'anti-païen » ; c'est « l'ennemi des tyrans! » c'est « l'homme » plus grand que le Dieu, plus grand que le « petit Jupiter avec son... petit tonnerre ! »

Ne parlez pas de Saturne, M. Michelet vous renverrait comme ce « Père de l'Église » qui avait la simplicité de « frissonner » en disant : Saturne mangeait ses enfants ! « Rassurez-vous bonhomme ! il avale des pierres à la place ! »

Ce sont là les versets de la « Bible de l'Humanité. » O dix-neuvième siècle !

XVI

Résumons :

La Genèse de M. Michelet, c'est la fécondation de la matière par elle-même, la « Terre-Mère » sa « Notre-Dame. »

Le Dieu de M. Michelet c'est « l'âme universelle du monde, » « l'amour » !

La Chute, c'est le dualisme décrié dont les Parsis eux-mêmes ne veulent plus, et qu'ils considèrent comme une injure.

La Passion, c'est Hercule abaissé et Prométhée défiguré.

La Rédemption, c'est la rédemption des bêtes.

La Théologie, c'est la création de Dieu par l'homme.

A moins que cela, un homme est jugé ! Il n'a ni critique, ni savoir, ni bon sens.

Et il veut enseigner l'Humanité, et il veut lui arracher ses croyances révélées, ses dogmes, sa foi, son histoire !

Ah ! quel mépris, quel crime ! [O Humanité]. Si déjà tu ne t'es pas détourné avec dégoût de cette honteuse apostasie, regarde ; et tu te hâteras de te réfugier aux pieds de Celui qui des hauteurs inaccessibles de l'éternité, Verbe de Dieu, engendré dans les siècles des siècles, ton créateur, a daigné pour te sauver descendre en toi, se revêtir de toi, et après avoir souffert et expié pour toi, te placer glorieuse et triomphante sur son trône immortel !

HENRY DE RIANCEY.

(1) M. ROSSIGNOL, *Mémoire* à la Société littéraire de Lyon, *Ann. de phil. chrét.*, t. XVIII.

LES MÉMOIRES

DU

CARDINAL CONSALVI[1]

La Revue a déjà signalé dans son bulletin littéraire les Mémoires du cardinal Consalvi. Mais cette publication jette trop de jour sur l'histoire religieuse de la première partie du dix-neuvième siècle pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir avec quelque développement. Nous n'en ferons pas un compte-rendu suivi et complet; nous y prendrons çà et là quelques renseignements d'un caractère exclusivement historique.

I

La première question que soulèvent des Mémoires est la question d'authenticité. Ceux-ci, bien qu'ils soient présentés au public d'une façon assez bizarre, sont manifestement l'œuvre du personnage illustre dont ils portent le nom. On peut regretter que l'éditeur ne soit pas plus explicite, plus net sur l'histoire des précieux manuscrits qu'il a publiés et dont l'existence, dit-il, « était un mystère même à Rome ; » on peut élever des doutes sur la parfaite exactitude de la traduction, puisque le texte italien n'est pas livré au public; mais une fois ces réserves faites il faut reconnaître que l'œuvre par elle-même et par les documents qui la complètent, porte un incontestable cachet d'authenticité. On ne voit pas seulement que ces Mémoires sont authentiques; on reconnaît encore qu'ils sont écrits sans aucune prévention. Il y règne partout une simplicité d'allures, une candeur, un esprit de fermeté et de droiture qui révèlent la main et la pensée du ministre de Pie VII, du « grand cardinal » M. Crétineau-Joly a publié dans d'autres ouvrages des pièces anonymes ou pseudonymes dont le style avait de telles affinités avec le sien, que des gens pointil-

(1) Deux volumes in-8° avec une introduction et des notes, par J. Crétineau-Joly. Ces mémoires publiés pour la première fois sont enrichis du fac-simile de huit autographes précieux. — Chez Henri Plon, imprimeur-éditeur. Paris.

leux eussent été en droit de réclamer les originaux, mais ici cette preuve n'est pas indispensable, et tout en regrettant qu'elle ne soit pas donnée on peut passer outre.

Les deux volumes publiés par M. Crétineau-Joly ne forment pas une œuvre régulière. Ils sont composés de mémoires différents dont voici les titres d'après les manuscrits du cardinal, et dans l'ordre que l'éditeur a suivi :

— *Mémoires sur le conclave tenu à Venise pour l'élection du souverain pontife Pie VII.* — (Hercule Consalvi, alors prélat, était secrétaire du conclave.)

— *Mémoires sur le Concordat signé à Paris le* 15 *juillet* 1801.

— *Mémoires sur le mariage de Napoléon Ier et de l'Archiduchesse d'Autriche.*

— *Mémoires sur diverses époques de ma vie.*

— *Mémoires sur mon ministère.*

Le premier volume s'ouvre par une introduction due à M. Crétineau-Joly. Ce morceau, qui aurait pu être moins long, contient un très-grand-nombre de lettres inédites adressées au cardinal. Quelques-unes de ces lettres sont insignifiantes, mais d'autres, en revanche, ont une grande importance et offrent un vif intérêt.

Les Mémoires ont été écrits en 1812, à Reims, où le Cardinal avait été interné par ordre de l'empereur. Voici dans quel but et dans quelles conditions Consalvi a fait ce travail. Il dit d'abord que le projet qu'il va exécuter est ancien chez lui, puis il ajoute :

« Je me suis engagé dans cette entreprise par la considération du bien qui devait en résulter pour l'honneur et pour les intérêts du siége apostolique. J'opposais ainsi le bouclier de la vérité et la manifestation de faits inconnus aux armes de tout genre, avec lesquelles la mauvaise foi et la calomnie, la fraude, l'irréligion et l'ignorance des faits et des hommes s'étudient à altérer cette même vérité. »

Le Cardinal déclare qu'il ne veut pas écrire une histoire ou « minuter une relation complète et circonstanciée : » il veut simplement « confier au papier des aperçus très-rapides » sur les actes auxquels il a pris part et « parler des choses qui lui étaient propres. »

La situation où il se trouvait ne lui permettait pas un autre travail.

« Je rédige ces mémoires, onze années environ après mon entrée à la secrétairie d'État (IV ou 19 mars 1800), et cinq années après être tombé du pouvoir (17 juin 1806). Je les rédige au milieu des plus grands dangers,

et assiégé par la crainte incessante de me voir surpris composant un travail qui pourrait me coûter cher s'il était révélé. En vue de pareils motifs, ces mémoires ne peuvent donc pas être exacts (c'est-à-dire complets, précis, détaillés) et accompagnés des considérations que les faits exigeraient. »

Il dit encore à la fin des souvenirs sur son ministère : « J'ai rédigé ces Mémoires dans des heures si critiques que, pour en donner une faible idée, il suffira de dire qu'aussitôt après avoir terminé une feuille, je devais la cacher en lieu sûr, afin de la soustraire aux recherches imprévues que nous avions toujours à redouter. »

Mais si le Cardinal hésite quelquefois sur une date, si les documents lui manquent, ses souvenirs sont très-précis sur le fond des choses. Les faits qu'il voulait rapporter parce qu'il y avait pris part, étaient d'ailleurs de ceux qui se gravent profondément dans l'esprit.

Le premier mémoire nous fait assister au conclave de 1799. Pie VI était mort à Valence, prisonnier de la république française. Les cardinaux se réunirent au nombre de 35, à Venise, sur l'appel du cardinal doyen et choisirent Mgr Consalvi pour secrétaire du conclave. L'empereur d'Allemagne qui donnait asile aux membres du conclave et pourvoyait, — très-mesquinement d'ailleurs, — à leurs dépenses, essaya de peser sur l'élection. Néanmoins, son action ne fut pas, il s'en faut, aussi grande qu'on l'a dit. Si le cardinal Herzan représentant de l'empereur, put faire écarter le cardinal Bellisomi candidat de la majorité, il ne fut pour rien, au fond, dans le choix du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola. On a dit, d'autre part, que les cardinaux avaient voté pour ce dernier afin de mettre sur le Saint-Siége un évêque connu du général Bonaparte. M. Artaud a adopté cette version, et M. Thiers s'est empressé de la reproduire dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Elle n'a pas le moindre fondement. Bonaparte, qui venait de faire le Dix-huit Brumaire était déjà sans nul doute un personnage très-important; mais son arrivée au pouvoir était trop récente encore pour que l'on put pressentir en lui l'homme du Concordat. On ne savait pas ce qu'il voulait et provisoirement, d'ailleurs, il acceptait tout l'héritage de la révolution. Les cardinaux ne songèrent nullement à lui. Cela résulte très-clairement des Mémoires. Quant à l'Autriche, on se défiait d'elle, car il était visible qu'elle voulait garder les Légations; de même que le roi de Naples rêvait de s'annexer les autres parties des États de l'Église, même Rome. La grande préoccupation de la majorité était de ne froisser personne et de rester indépendante de tout le monde. Que d'autres préoccupations se soient fait jour chez

trois ou quatre cardinaux, cela importe peu. La misère humaine se montre partout; mais à côté d'elle on voit resplendir ici l'amour de l'Église et l'action de Dieu.

Le cardinal Chiaramonti devenu le pape Pie VII, prit pour secrétaire ou plutôt pour ministre, le secrétaire du Conclave.

Les Mémoires montrent que le nouveau pape eut tout de suite à lutter contre l'ambition plus ou moins voilée de l'Autriche et de Naples. Le général Bonaparte mit fin, par la bataille de Marengo, aux combinaisons des deux cours. Elles durent songer à défendre leurs états héréditaires.

On se demandait à Rome comme partout ce qu'allait faire le Premier-Consul, lorsqu'on apprit qu'en traversant Verceil à la tête de son armée, il avait exprimé au cardinal Martiniana le désir d'entrer en négociation avec le Saint-Siége, pour arranger les affaires religieuses de France. Cette grande et heureuse nouvelle fut accueillie avec une profonde joie.

Dès le début de la négociation Bonaparte prit des allures autocratiques et blessantes; mais il s'agissait d'intérêts trop importants pour qu'on ne fut pas très-coulant à Rome sur les questions de forme. L'état des choses donnait d'ailleurs à la démarche du jeune général un mérite que le Pape et les cardinaux reconnurent tout de suite amplement. Ils savaient que la tempête révolutionnaire n'était pas calmée, et que les églises où le Premier-Consul voulait faire rentrer le prêtre, portaient encore sur leurs frontispices des inscriptions comme celles-ci : à la Jeunesse, à la Virilité à la Vieillesse, à l'Amitié, au Commerce, à l'Hymen, à la Bienfaisance, à la Liberté, aux Jardins, etc. etc.; ils savaient aussi que beaucoup d'apostats occupaient les plus hautes fonctions et voyaient avec peine les tendances du chef de l'État. Celui-ci ne faisait pas seulement preuve d'habileté, il faisait aussi preuve de courage en déclarant que l'âme de la France était catholique et que derrière ce rideau d'incrédulité officielle se trouvait toute une nation qui réclamait la liberté de prier Dieu. Aussi était-on résolu à beaucoup lui accorder. Les négociations commencées par Monsignor Spina et le P. Caseli furent bientôt confiées au cardinal Consalvi. Le ministre de Pie VII n'était pas sans inquiétude, car Bonaparte avait jusqu'alors manifesté des exigences absolument inadmissibles. On trouvait bon qu'il se fortifiât en relevant l'Eglise, mais on ne voulait pas qu'il put réduire l'Église au rôle d'instrument. De son côté il parlait de tout rompre, si l'on continuait de lui résister. La situation

était donc très-tendue lorsque le Cardinal partit pour Paris. Le Premier Consul instruit de son arrivée par l'abbé Bernier, négociateur du Concordat pour la France, voulut le voir le jour même. Voici comment M. Thiers a raconté cette première entrevue :

« Le cardinal Consalvi arriva le 20 juin (1er messidor) à Paris. L'abbé Bernier et Mgr Spina accoururent pour le recevoir et le rassurer sur les dispositions du premier Consul. On convint du costume dans lequel il serait présenté à la Malmaison, et il s'y rendit fort ému de l'idée de voir le général Bonaparte. Celui-ci, bien averti, n'eut garde d'ajouter au trouble du Cardinal (1). »

M. Thiers a cette fois, comme souvent, été mal informé. Le Premier Consul aimait et entendait la mise en scène. Il le prouva très-bien dans cette circonstance. Voyons le récit du Cardinal. Nous l'abrégeons, mais nous conservons autant que possible le texte des Mémoires.

C'était le jour où avait lieu aux Tuileries la parade semi-mensuelle alors en usage. Les trois consuls, les membres des assemblées, les dignitaires de diverses sortes, les généraux et autres fonctionnaires y assistaient sans compter beaucoup d'invités. Le cardinal fut introduit dans un salon du rez-de-chaussée où il n'y avait personne et où on le laissa seul. Le maître des cérémonies revint bientôt et lui dit, en lui montrant une petite porte, qu'il pouvait passer à l'audience du Premier Consul. Il entre, et se trouve en présence d'une multitude de gens en grand uniforme. Il ne s'attendait nullement à une audience publique, et comprit qu'on avait voulu le frapper d'étonnement, sinon de crainte. Il fut en effet, extrêmement surpris. « Le bruit des tambours aux plus hautes marches de l'escalier, les salons et les antichambres remplis de personnages richement vêtus, les grands dignitaires qui s'y pressaient en foule, me pénétrèrent, a-t-il écrit, d'une surprise toujours croissante. » Il avança, et guidé par le maître des cérémonies, entra dans un salon où se trouvait un seul personnage : c'était un évêque apostat, Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères. Le ministre salua le Cardinal sans lui dire une parole, puis le précédant l'introduisit dans une pièce voisine. Nouveau coup de théâtre. La porte s'ouvre, et il voit une grande salle où sont rangés symétriquement les corps de l'État, puis des magistrats, des généraux, des officiers de tous genres, etc. ; et en avant de tout le monde trois personnages, qu'il reconnut bientôt pour les trois consuls de la république française. Citons maintenant les Mémoires :

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 255.

« Celui qui était au milieu fit seul quelques pas vers moi, et ce ne fut que par conjecture que je pressentis Bonaparte, conjecture bientôt confirmée par l'attitude du ministre Talleyrand, qui, toujours à mon côté, me présenta à lui. Je voulus alors dire quelque chose pour le complimenter et lui parler du sujet de mon voyage; mais il ne m'en laissa pas le temps, car je fus à peine auprès de lui qu'il prit la parole aussitôt et me dit d'un ton bref : « Je sais le motif de votre voyage en France. Je veux que l'on « ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse cinq jours de « temps, et je vous préviens que si à l'expiration du cinquième jour les « négociations ne sont pas terminées, vous devrez retourner à Rome, « attendu que, quant à moi, j'ai déjà pris mon parti pour une telle hypo- « thèse. »

« Telles furent, sans un mot de plus, les premières paroles que Bonaparte m'adressa, avec un air ni affable ni brusque. Puis il se tut, attendant ma réponse. Je dis alors : « que l'envoi fait par Sa Sainteté de son principal ministre, était une preuve de l'intérêt qu'elle mettait à la conclusion d'un concordat avec le gouvernement français, et que je me flattais de l'espoir d'être assez heureux pour le terminer dans l'espace de temps qu'il désirait. »

Cette réponse et l'assurance modeste que le Cardinal avait gardée en présence de l'appareil inattendu de sa réception, firent bon effet sur le Premier Consul. Néanmoins il conserva jusqu'au bout à cette première entrevue un caractère singulier. En effet il entra subitement en matière, et pendant plus d'une demi-heure, dans la même attitude et devant tout le monde il parla sur le Concordat, sur le Saint-Siége, la religion, l'état des choses ; le tout « avec une véhémence et une abondance inexprimables, sans colère toutefois ni dureté dans le langage. » Le Cardinal accepta la situation et répondit sans se troubler, à son redoutable interlocuteur. Il ne laissa passer aucune accusation contre Rome sans la relever.

Quelqnes heures plus tard l'abbé Bernier se présentait chez le Cardinal et les négociations commençaient. Elles ne furent pas terminées en cinq jours, mais elles n'en durèrent que vingt-cinq, et je doute que jamais œuvre aussi importante et plus difficile ait été plus promptement menée.

Les Mémoires mettent parfaitement et très-simplement en saillie les difficultés de toutes sortes que les négociations rencontrèrent. Bonaparte, bien qu'il comprit très-vite les choses les plus étrangères à ses études ne savait pas tout, et malheureusement il croyait tout savoir. Aussi manifestait-il, avec un mélange de bonne foi et de despo-

tisme, les exigences les plus inadmissibles. L'abbé Bernier, qui semblait avoir épuisé dans les guerres de la Vendée son dévouement aux principes et son courage, n'osait pas rectifier les idées du maître ; il proposait au Cardinal tout ce qu'on lui ordonnait de proposer. Il ne manqua pas seulement de fermeté vis-à-vis du Premier Consul et de zèle pour la cause de Dieu ; il manqua aussi de loyauté. Il faut lire dans les Mémoires, le récit de la séance où le Concordat devait être signé et où l'on dût croire que tout était rompu. Et pourquoi ? parce que Bernier, d'après le témoignage très-formel et très-explicite des Mémoires, présenta subrepticement à la signature du Cardinal et des autres négociateurs une rédaction très-différente de celle qui avait été arrêtée. C'est un détail tout nouveau dans l'histoire de cette épineuse négociation. La garantie sous laquelle il est produit lui donne incontestablement une grande autorité. D'autres documents de l'époque viendront peut-être en préciser le caractère et faire connaître quel fut, au juste, le rôle de l'abbé Bernier dans cette circonstance (1).

Tout était remis en question. Le Cardinal crut qu'il retournerait à Rome sans avoir fait le Concordat. Et de plus, il ne se dissimulait pas que cet échec irriterait profondément le Premier-Consul. Mais s'il déplorait la rupture, Bonaparte ne la désirait pas. Ses représentants le savaient, et l'on reprit séance tenante les négociations. Écoutons le Cardinal :

« Pour comprendre combien la discussion fut sérieuse, combien exacte, combien débattue successivement de part et d'autre, combien laborieuse, combien pénible, il suffira de dire qu'elle dûra, sans interruption aucune, sans aucun repos, pendant dix-neuf heures de suite, c'est-à-dire jusqu'à midi du jour suivant. Nous y passâmes toute la nuit, sans renvoyer ni les domestiques, ni les voitures, comme il arrive quand on espère finir d'heure en heure une affaire en train. »

On parvint à s'entendre sur tous les articles, sauf un seul. Cet article donnait indirectement à l'État, le droit de réglementer le culte et de s'immiscer dans les choses religieuses. Le Premier-Consul y tenait absolument ; le Cardinal avait pris la résolution de ne jamais l'accorder. La rédaction française arrivait, disent les Mémoires, « à formuler une maxime que le Saint-Siége pouvait bien souffrir à titre de fait, mais qu'il ne pouvait jamais approuver à titre de convention. » On en référa au maître. Il déclara qu'il ne souffri-

(1) Le gouvernement français était représenté par Joseph Bonaparte, Crettet, conseiller d'état, et l'abbé Bernier. Joseph Bonaparte était là pour signer, mais il n'avait pris aucune part aux négociations.

rait pas qu'un mot de cet article fut changé. On discuta quatre heures encore, et l'on dût se séparer en se disant que la négociation était rompue. Or, le soir même, le Premier-Consul donnait un grand dîner officiel, décidé depuis plusieurs jours pour célébrer la conclusion du Concordat. « J'étais condamné, dit le Cardinal, et c'était la circonstance cruelle du moment à paraître dans une heure à ce pompeux dîner. Je devais affronter en public le premier choc de l'impétueuse colère qu'allait soulever dans le cœur du général Bonaparte l'annonce de la rupture que son frère devait lui communiquer. »

Le choc fut très-rude en effet. Dès que Consalvi parut dans le salon déjà plein de monde, le Premier-Consul l'interpella d'un ton dédaigneux et élevé. « Eh bien ! monsieur le cardinal, s'écria-t-il, vous avez voulu rompre ! Soit. Je n'ai pas besoin de Rome. J'agirai de moi-même. Je n'ai pas besoin du Pape. » Il poursuivit ainsi, rappelant le souvenir d'Henri VIII, parlant de changer la religion de la France et même de l'Europe ; puis pour dernier coup il ajouta : « Vous pouvez partir. Quand partez-vous ? — Après dîner, général, répondit avec calme Consalvi. » Cette brève réponse étonna et calma Bonaparte. Il écouta le Cardinal, et il fut convenu qu'un jour de plus serait donné aux négociations. Le lendemain il y eut une nouvelle réunion ; elle dura onze heures et le Concordat fut conclu. Le Cardinal avait gain de cause : l'article si débattu avait été modifié de telle sorte qu'il ne pouvait plus autoriser les empiétements que semblait préparer sa rédaction première.

En dehors de l'incident capital que nous venons d'indiquer, le Mémoire sur le Concordat rapporte beaucoup de détails d'une véritable importance ; il parle, en outre, des Articles Organiques. Nous ne lui ferons cependant aucun nouvel emprunt. Il ne s'agit pas ici, nous le répétons, d'une analyse des Mémoires ; nous voulons seulement montrer l'intérêt de cette publication comme document historique.

II

Consalvi n'a pas écrit un Mémoire particulier sur le voyage de Pie VII à Paris pour le sacre de Napoléon ; mais il a consacré à ce fait si important une partie du *Mémoire sur son ministère*. On trouvera là encore beaucoup de renseignements d'une incontestable autorité. C'est une page de notre histoire, et de l'histoire de l'Église qui se trouve enfin complétée. Le Cardinal nous fait assister aux hésitations de Rome, hésitations si légitimes ; il indique les raisons qui déter-

minèrent le Pape et les cardinaux, et prouve que les mobiles les plus élevés eurent seuls action sur le Saint-Siége.

Lorsqu'une lettre du Cardinal légat eut appris à Pie VII que Napoléon désirait « être couronné par le Pape sous son nouveau titre d'empereur des Français », la surprise et même l'anxiété furent grandes dans les conseils du Souverain-Pontife. La question eut été des plus simples si l'empereur avait parlé de se faire sacrer à Rome, mais il demandait que Pie VII vint le sacrer à Paris ; il donnait pour raison que les circonstances ne lui permettaient pas de quitter sa capitale et alléguait que le fait d'un Pape venant sacrer un souverain chez lui, ne serait pas absolument une nouveauté. Quelle conduite fallait-il tenir ? « Pour suivre la route droite, disent les Mémoires et ne pas se tromper au milieu de tant de difficultés, il n'y avait qu'à marcher avec une grande pureté d'intention. Il importait de ne pas se laisser guider par des intérêts et des motifs humains, et de n'avoir d'autres vues que celles que le Pape devait manifester en raison de son caractère et de son apostolat, c'est-à-dire il s'agisait de n'envisager en cela que la Religion. Le Saint-Père, se défiant de sa propre sagesse, jugea nécessaire de réunir le Collége des cardinaux tout entier. » La grande majorité déclara qu'il convenait d'obtempérer au désir de Napoléon. C'était l'avis du Pape.

Les sentiments particuliers de Pie VII lui allégèrent cette concession : il aimait l'Empereur. Le cardinal Consalvi dit à ce sujet dans une note séparée de ses Mémoires :

« L'empereur Napoléon exerçait sur le Saint-Père une espèce de fascination et d'éblouissement que toutes les calamités privées ou publiques ne purent jamais faire cesser. C'était un mélange d'admiration et de crainte, de tendresse paternelle et de pieuse quiétude. Le Concordat était son œuvre de prédilection, l'acte de paix et de foi qui avait réconcilié la France avec l'Église, et préservé le monde entier d'un schisme universel ou d'une violente séparation d'avec le Saint-Siége. Pie VII, qui n'entrevoyait la politique qu'au point de vue de la religion, et dont la vie s'était écoulée loin des calculs ambitieux et des intrigues de la diplomatie, ne reconnaissait qu'une chose nécessaire. Il ne s'occupait que du salut des âmes et du bien spirituel des peuples. »

Le cardinal Fesch, ambassadeur de France à Rome, conseillait au Saint-Père de demander pour prix de sa complaisance la restitution des trois Légations ; « mais Pie VII ne songeait pas à faire entrer pour quelque chose le temporel dans sa détermination. Il rejeta cette idée ;

il défendit même de lui en parler dorénavant. » Le cardinal Consalvi croit que le cardinal Fesch donnait de son propre mouvement ce conseil; je crois plutôt qu'il obéissait aux instructions de l'Empereur, Il connaissait trop bien son neveu pour s'avancer de lui-même à ce point.

Pie VII vint à Paris. Nous ne referons pas ici l'histoire de ce voyage et du sacre; mais nous dirons que les Mémoires donnent sur ces mémorables événements des détails qui complètent et éclairent les faits déjà connus. Si la réception officielle ne fut pas ce qu'elle aurait dû être, le Saint-Père eut au moins la consolation de faire cesser par sa seule influence, le schisme constitutionnel. Le but qu'il poursuivait fut en partie atteint : son voyage fut utile à l'Église.

IV

Le Mémoire sur le mariage de Napoléon avec Marie-Louise nous retrace une lutte des plus graves. Pie VII était prisonnier à Savone et les cardinaux, au nombre de 29 en comptant le cardinal Fesch et le cardinal Capiera tombé en enfance et mourant, résidaient à Paris par ordre de l'Empereur. Ils étaient divisés sur la conduite à tenir. Les uns s'inclinaient devant la volonté de l'Empereur ; les autres voulaient résister ; deux ou trois cherchaient un compromis. Consalvi fut l'âme de la résistance. C'est à la suite de cet événement qu'il fut exilé à Reims. Les douze autres cardinaux, qui avaient comme lui refusé d'assister au mariage ecclésiastique, et que l'on appelait les cardinaux noirs, partagèrent son sort et furent internés dans différentes villes. On leur signifia qu'ils étaient privés de leur pension, mais que chacun d'eux recevrait un secours de 250 fr. par mois. « Je remerciai, dit le Cardinal, sans vouloir accepter. Je crois que tous les autres répondirent dans le même sens. » La charité des fidèles pourvut, en grand secret, à leurs besoins (1).

C'est quelque temps avant le mariage qu'eut lieu un incident qu'il convient de rapporter assez au long.

L'Empereur avait demandé en 1806 que Consalvi cessât d'être ministre d'État. Le Pape s'était soumis à cette exigence ; mais comme les principes étaient en cause, les successeurs du Cardinal avaient, à son exemple, repoussé les prétentions impériales et Rome était devenue

(1) Lorsque Rome avait été réuni à l'empire français, l'empereur avait décidé que chaque cardinal recevrait une pension annuelle de 30,000 fr. Plusieurs d'entre eux, Consalvi particulièrement, n'acceptèrent jamais cette indemnité.

ville française. Napoléon ne voulait pas avouer que cette conquête le gênait et que la situation des affaires religieuses le troublait ; mais il le laissait voir par l'emportement avec lequel il répétait sans cesse qu'il ne pouvait se trouver aucun tort. Je me trompe : il affectait de croire qu'il aurait pu s'entendre avec Consalvi et qu'il avait commis sinon une faute, au moins une erreur en le renversant du pouvoir. Et il le dit un jour en public, dans une audience des Tuileries, au cardinal lui-même.

Celui-ci avait dû se rendre à Paris et se présenter à la réception générale qui avait lieu le dimanche après la messe, Il était à son rang avec d'autres cardinaux lorsque l'Empereur lui dit : « Voilà bientôt dix ans que vous êtes venu pour le Concordat. Nous l'avons fait dans cette même salle ; mais à quoi a-t-il servi. Tout s'en est allé en fumée. Rome a voulu tout perdre. Il faut bien l'avouer, j'ai eu tort de vous renverser du ministère. Si vous aviez continué à occuper ce poste, les choses n'auraient pas été poussées aussi loin. » Cette dernière phrase froissa et affligea le Cardinal. « Elle me fit tant de peine, a-t-il écrit, que je n'y voyais presque plus. Quelque désir que j'eusse d'être bien reçu par Napoléon, je n'aurais jamais osé croire qu'il en arrivât là. » Accepter son compliment n'était-ce pas laisser croire, ajoute-t-il, que j'aurais trahi mes devoirs ? Sous l'impression de ce sentiment le Cardinal répondit : « Sire, si je fusse resté dans ce poste j'aurais fait mon devoir. » L'empereur le regarda fixement, puis se mit à marcher en énumérant à haute-voix, sans s'adresser à personne, « une infinité de griefs sur la conduite du Pape et de Rome ». Ces sortes de monologues lui étaient familiers ; son caractère l'y poussait, et l'on peut penser qu'il s'y laissait aller par calcul. Après avoir parlé assez longuement il s'arrêta devant Consalvi et répéta : « Non, si vous étiez resté dans votre poste, les choses ne seraient pas allées si loin. » Le Cardinal osa réclamer encore. « Que Votre Majesté, dit-il, croie bien que j'aurais fait mon devoir. » L'Empereur le regarda plus fixement et reprit tout à la fois sa marche et son discours, reproduisant les mêmes plaintes et disant que Rome n'avait plus de ces grands hommes qui l'avaient illustrée autrefois. Puis s'adressant au cardinal di Piétro, il dit une troisième fois : « Si le cardinal Consalvi fut resté secrétaire d'État, les choses ne seraient pas allées aussi loin. » Citons les Mémoires.

« Lorsque Napoléon articula ces paroles pour la troisième fois, je ne dirai pas mon courage, mais mon peu de prudence dans cette occasion et comme un zèle excessif de mon honneur me firent passer les

bornes. Je l'avais déjà contrarié deux fois ; il ne me parlait pas alors comme précédemment ; il était assez éloigné. Néanmoins à cette répétition, je sortis de ma place, mais m'avançant jusqu'au près de lui, à l'autre extrémité, et le saisissant par le bras, je m'écriai : « Sire, j'ai déjà affirmé à Votre Majesté que, si j'étais resté dans ce poste, j'aurais assurément fait mon devoir. »

L'Empereur fixant son regard sur les yeux de Consalvi s'écria d'une voix éclatante : « Oh ! je le répète, votre devoir ne vous aurait pas permis de sacrifier le spirituel au temporel. » Cela dit, il tourna les épaules et Consalvi rentra à son rang.

Cette scène eut un immense retentissement.

Napoléon savait trop bien apprécier les hommes pour garder rancune au Cardinal. Un acte de courage pouvait le gêner, mais il ne pouvait lui déplaire longtemps. Aussi à la fin de cette même audience donna-t-il à Consalvi une preuve d'estime accompagnée, il est vrai, d'une épigramme. Il recommanda au cardinal di Pietro de réunir quelques-uns de ses principaux collègues afin « d'examiner s'il y avait quelque chose à proposer ou à régler pour la marche des affaires de l'Église. » — « Faites, ajouta-t-il, que dans ce nombre se trouve le cardinal Consalvi, qui, s'il ignore la théologie, comme je le suppose, connaît bien, sait bien la science de la politique. »

Les mémoires du cardinal Consalvi s'arrêtent à l'année 1812. Bien qu'ils concernent surtout la France, ils donnent aussi de précieux renseignements sur les relations du Saint-Siége avec d'autres puissances. Ils prouvent, par exemple, que divers princes catholiques voulurent exploiter à leur profit la situation si difficile où se trouva Pie VII, dès son avénement, et jusqu'à l'époque où Napoléon prit Rome.

Il faut aussi, noter comme un des faits curieux de l'histoire de ce temps, que Murat se montra plein de bonne volonté, non-seulement pour le cardinal Consalvi, mais aussi pour le gouvernement pontifical, et que le roi de Naples, Ferdinand IV fut, au contraire, de ceux qui suscitèrent au Saint-Siége le plus de difficultés.

V

Napoléon était à Sainte-Hélène. Pie VII, rentré en possession de ses États, avait repris pour ministre le cardinal Consalvi. Les princes qui avaient lutté contre l'Empereur et ceux qui s'étaient soumis à toutes ses exigences affectaient de l'avoir oublié. Mais on ne l'oubliait pas, car on le persécutait. Les uns se vengeaient de leurs nom-

breuses défaites, les autres de leurs lâchetés. L'Angleterre, en effet, ne doit pas porter seule la responsabilité des brutalités de Sainte-Hélène. Elle eut alors tous les souverains pour complices, tous, sauf celui qui avait vraiment le droit de se plaindre, sauf le Pape. Voici la lettre que Pie VII écrivait de Castel-Gandolfo, le 6 octobre 1817, au cardinal Consalvi :

« La famille de l'empereur Napoléon nous a fait connaître par le cardinal Fesch, que le rocher de l'île de Sainte-Hélène est mortel, et que le pauvre exilé se voit dépérir à chaque minute. Nous avons appris cette nouvelle avec une peine infinie, et vous la partagerez sans aucun doute, car nous devons nous souvenir tous les deux, qu'après Dieu c'est à lui principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume de France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquents. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit, ou des égarements de l'ambition humaine; le Concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur.

« La mère et la famille de Napoléon font appel à notre miséricorde et générosité; nous pensons qu'il est juste et reconnaissant d'y répondre. Nous sommes certain d'entrer dans vos intentions en vous chargeant d'écrire de notre part aux souverains alliés et notamment au Prince régent (d'Angleterre), qui nous a donné tant de témoignages d'estime. C'est *votre cher et bon ami*, et nous entendons que vous lui demandiez d'adoucir les souffrances d'un pareil exil. Ce serait pour notre cœur une joie sans pareille que d'avoir contribué à diminuer les tortures de Napoléon. Il ne peut plus être un danger pour quelqu'un ; nous désirerions qu'il ne fut un remords pour personne. »

Ces sentiments étaient trop généreux pour que l'Angleterre pût s'y associer. Il ne lui suffisait pas que Napoléon fut son prisonnier, elle voulait qu'il fut sa victime, et qu'il souffrit parce qu'il l'avait fait trembler.

EUGÈNE VEUILLOT.

UNE LOI DE L'AN ONZE

(Suite et fin.)

XI

La matinée était avancée, et Odile dormait d'un sommeil accablé, quand sa femme de chambre la réveilla et lui dit d'un ton inquiet: « Levez-vous, madame, levez-vous vite, il me semble que la fièvre revient depuis une heure... »

Madame Walmeire se leva et courut au lit de Marguerite. Son instinct ne la trompa point : l'enfant avait perdu tout le bien acquis depuis deux jours : une fièvre ardente brûlait ses mains, son regard n'avait plus sa placidité et sa parole précipitée accusait le trouble de son cerveau. « Maman ! où est maman ! répétait-elle rapidement, pendant que sa mère la pressait sur sa poitrine. — J'ai envoyé chercher le docteur, je suis bien surpris qu'il ne soit pas venu ce matin, dit M. Paulus à sa fille. — Monsieur, dit à voix basse un domestique qui venait d'entrer, M. Thibault est parti hier pour Paris. — Il est parti ! c'est impossible, vous vous êtes trompé, Jean. — Non, sûrement, monsieur, il est parti et bien parti. — Il se venge ! se dit Odile, ô mon Dieu ! secourez-nous ! »

Elle tourna vers son père son visage consterné : « C'est-à-dire que je n'y conçois rien, dit celui-ci. Thibault s'en aller quand on a besoin de lui ! — Mon père, envoyez chercher un autre médecin, Marguerite se meurt... O mon Dieu ! ne me frappez pas dans mon enfant ! ayez pitié de nous, Seigneur ! »

Deux autres médecins accoururent : la situation de l'enfant empirait d'heure en heure ; une série de complications rendait soudain mortelle la maladie qui, la veille, semblait presque finie, et vers le soir, le plus âgé des deux docteurs dit gravement à Odile : « Il faudrait, madame, avertir le père de l'enfant que s'il veut la voir encore une fois... »

Odile entendit ce terrible arrêt avec la stupeur du désespoir; mais, pressée par le médecin, elle rédigea un court télégramme qui fut envoyé sur-le-champ à Bruxelles. A demi-mourante, elle attendait deux choses, l'arrivée de son mari et le dernier soupir de sa fille. Chaque bruit la faisait tressaillir : enfin, on lui apporta un pli cacheté : elle l'ouvrit et lut ces mots signés par le fondé de pouvoirs de Guido.

« M. et madame Walmeire, absents pour voyage de noces, sont en Au-
« triche. N'ont pas laissé leur adresse. »

C'était une blessure vive dans des blessures mortelles. Odile baissa la tête. Sans désir et sans espoir désormais, les yeux fixés sur Marguerite qui s'endormait du dernier sommeil, appuyée sur son sein, elle la vit expirer au moment où le jour se levait et colorait de rose le faîte des monuments de la ville.

« Elle est auprès de Dieu ! lui dit Gabrielle qui était accourue, et qui avait partagé cette triste veillée. Tu as deux anges gardiens maintenant. »

Ces chagrins affreux ne tuent pas, ces coups de massue ne foudroient pas ; Odile survécut à l'horreur de la première certitude, au spectacle des funèbres cérémonies, au vide qui s'était fait dans la maison et dans son âme ; elle eut des jours de désespoir, des nuits de sanglots, quelquefois elle perdit le sentiment de ses maux et oublia ce qui s'était passé, jusqu'à ce qu'un réveil terrible lui apprît qu'il était vrai, et que la mort avait emporté sa petite Marguerite. Elle vécut, et, tout en gardant au fond de son cœur une plaie incurable, au bout de quelques mois elle parut plus calme, au bout d'une année elle avait presque retrouvé auprès de son père son attitude accoutumée.

Le docteur Thibault n'était pas revenu à Gand ; il faisait, disait-on, un voyage scientifique en Orient. Odile ne pouvait penser à lui sans un mouvement de haine : il avait laissé mourir son enfant. Pour Guido, elle avait des larmes, mais pour le docteur elle ne trouvait qu'un cri de malédiction, et elle souffrait de l'entendre nommer si souvent par son père et de n'oser révéler ce qui s'était passé entre eux.

La douleur, les peines secrètes et dévorantes n'avaient pu user sa vie, si jeune encore et si robuste ; mais sa santé se trouvait altérée, et son père résolut de la mener à Spa, ou les eaux et les plaisirs bruyants parviendraient peut-être à lui faire quelque bien. Elle céda : rien ne l'intéressait assez désormais pour qu'elle eût envie de lutter ou de résister. Il est triste, le moment où on se dit avec le poëte :

« Que me fait le soleil ? je n'attends rien des jours !

et où l'on ne se dit pas encore avec le psalmiste : *Mon espoir est en Dieu, et je ne serai pas confondu.*

XII

Quoi de plus charmant que la vallée où Spa est assise, ces côteaux boisés, ces eaux écumeuses, ces groupes de rochers qui s'ouvrent pour encadrer des sites tous délicieux, et cette ville blanche et parée, qui offre aux voyageurs ses maisons riantes, ses promenades ombragées, ses hôtels splendides où le luxe de Paris éclot au milieu des arbres et des fleurs ? Mais, pour jouir de Spa, pour jouir des lieux créés en vue du plaisir, il faut y apporter soi-même un peu de bonheur ; l'âme dépouillée et souffrante est

trop en contradiction, non avec la nature, toujours consolante, mais avec les hommes amoureux de fêtes, avides de jouissances et de bruit. Odile éprouva pleinement ce sentiment si douloureux de l'isolement au milieu de la foule, de la tristesse parmi des gens disposés à la joie, du deuil intime et secret traîné parmi les bals et les joyeuses cavalcades. Rien ne répondait à sa pensée dans ce beau séjour, où les malades eux-mêmes ne songent qu'à se distraire; où tout est gracieux, riant, léger; où la plus belle nature est condamnée à servir de cadre à toutes les folies de la mode, à tous les divertissements des rois de la fortune et du plaisir. Pourtant, eux aussi n'échappent pas à la condition humaine, à cette dure loi qui pèse sur les fils d'Adam, et parmi ces femmes brillantes qui laissaient traîner sur le sable leurs robes de soie, qui montaient à cheval avec tant de grâce et d'ardeur, qui dansaient le soir, couronnées de fleurs, qu'on voyait partout et toujours, combien de cœurs agités, de cerveaux travaillés par les soucis, d'âmes mornes et contristées! Odile faisait comme elles : elle suivait son père aux promenades et aux concerts, elle s'en allait, parée et mélancolique, digne de pitié, et probablement excitant l'envie. Son père le voulait ainsi. « On ne peut pas toujours pleurer, que diantre! disait-il. Il faut se distraire un peu, et, pour mon compte, j'ai diablement besoin de distractions, depuis que la pauvre petite Marguerite est morte et que Thibault est parti... Diable de Thibault! nous le verrons revenir un de ces matins, en Turc ou en Persan, suivi d'une troupe d'odalisques... je m'attends à tout... Mais, en attendant, il faut nous amuser... »

On s'amusait donc, et Odile promenait ses chagrins de la *Promenade à sept Heures* à la *Cascade de Coo*, de l'*Allée du Marteau* aux bruyères solitaires; mais il est à Spa un lieu qui, bien mieux que les fontaines riantes ou les campagnes sauvages, attire les voyageurs. Le jeu public ouvre dans une espèce de palais, caverne du Veau-d'Or, ses vastes salles où résonne la voix du croupier, le retentissement du rateau d'ivoire et le son brillant de l'or que l'on jette sur la rouge ou la noire. Là, viennent les gentilshommes du grand monde et du demi-monde, pour achever leur ruine commencée à Paris ou à Londres; les Belges présomptueux y risquent la valeur de quelques beaux domaines, les Hollandais y accourent, malgré leur prudence proverbiale; on y voit des fermiers du nord de la France venir risquer sur une carte le produit de leurs moissons; les pauvres, les riches entourent ces tables fatales, de midi à minuit, elles sont sans cesse environnées d'un cercle de figures avides, fatiguées, souvent désespérées, quelquefois ricanant d'une triste joie. Ces joueurs servent de spectacle, les jours de pluie, à ceux qui ne jouent pas, et M. Paulus, qui aimait assez les émotions par reflet, était un des visiteurs assidus de la salle des jeux.

Un soir, Odile vint l'y rejoindre, et, pendant que son père lisait les journaux du salon de lecture, elle s'assit dans l'embrasure d'une fenêtre,

et suivit des yeux cette foule agitée et silencieuse qui se mouvait sous les feux du lustre. La banque était en veine ce soir-là, et l'implacable rateau attirait sans cesse à lui l'or, l'argent et les billets de banque: fortune, espoir, pain du jour, honneur peut-être que les joueurs voyaient fuir devant eux. Plusieurs femmes étaient assises à la roulette; l'une d'elles, qui venait de perdre une forte somme en numéraire, paraissait inquiète et impatientée; elle tournait fréquemment la tête vers la porte, et enfin, se levant, elle courut à la rencontre d'un homme qui venait d'entrer et lui adressa la parole avec vivacité.

Odile les avait reconnus tous deux. C'était Ida, aussi belle qu'autrefois, et Guido vieilli et changé. Ses tempes étaient dégarnies, son teint avait pris une teinte maladive, et sa haute taille se courbait comme si une pénible pensée eût pesé sur lui. Pourtant, il attacha sur sa nouvelle femme un regard assez affectueux; mais, à mesure qu'elle parlait, son visage s'obscurcit : elle insista, elle semblait plaider avec chaleur, il résista, mais plus faiblement, et il finit par tirer son porte-feuille et lui remettre deux billets de banque. Elle retourna au jeu, il alla se placer derrière elle. Le croupier cria : — *Faites le jeu, Messieurs.* Ida plaça sur la rouge un de ses billets. — *Rien ne va plus*! dit la voix ; la noire sortit, et le billet alla rejoindre le tas d'argent que le directeur avait devant lui. Le second billet eut le même sort : il n'avait fallu que six minutes; un troisième, arraché par une prière à Guido, les pièces d'or qu'il avait dans sa poche s'en allèrent dans le rateau : la veine était obstinée.... Odile avait suivi cette scène avec un battement de cœur; on aurait dit que sa fortune et sa vie étaient risquées sur le tapis vert.

Le ressentiment qu'elle avait toujours conservé contre Guido venait de tomber tout à coup, et une immense compassion le remplaçait; Guido paraissait si malheureux, on devinait tant de choses dans le regard impérieux d'Ida, dans l'élégance outrée de sa toilette, dans ce goût du jeu, obstiné et malheureux, qu'il eût fallu que le cœur d'Odile fût forgé d'un triple airain pour ne pas se laisser pénétrer de remords et de pitié.

Elle le regardait toujours, s'abreuvant de cette vue si douloureuse pour elle. Ils étaient unis, mariés ; cette femme, au nom de la loi, avait sur lui des droits incontestables ; elle portait son nom, levait la tête, disposait du bien et du cœur de l'époux, tandis que l'épouse véritable, celle qui, devant Dieu, avait reçu la foi de Guido, délaissée, tremblante, troublée, cherchait à éviter les regards orgueilleux de sa rivale. Ceci était la triste vérité ; mais l'épouse légitime n'avait-elle pas cédé ses droits, abandonné son poste, et manqué à la fois de force et d'amour ? Odile accusait et Guido et elle-même; elle accusait surtout la loi qui à côté du mariage a mis le divorce, la tentation à côté de ce qui est parfois l'épreuve. « J'ai voulu ma liberté, dit-elle, je lui ai rendu la sienne, et tous deux nous sommes

misérables ! Plût à Dieu qu'aucun lien n'eût été brisé ! plût à Dieu que je fusse encore dans la maison de mon mari, dussé-je y souffrir mille morts ! »

Elle ne pouvait retenir ces larmes à ces pensées ; mais Guido, qui avait enfin décidé Ida à quitter le jeu, s'avançait de son côté. Odile s'enfonça dans l'ombre, ses vêtements de couleur foncée ne la dénonçaient pas, et monsieur et madame Walmeire passèrent devant elle. Il parlait d'une voix basse et animée, et Odile surprit ces mots dits par une voix dont elle connaissait toutes les inflexions : « Il faut plus de prudence, le crédit, la réputation d'un banquier.... »

Elle ne put en entendre davantage. M. Paulus venait vers elle du fond de la salle ; il s'effraya en la voyant défaite et tremblante. « Je viens de voir Guido, mon père, dit-elle ; il est ici avec sa femme. — Eh bien ! tu y es avec ton père ! — Oui, sans doute, mais sa vue m'a fait mal.... Partons, mon père, quittons Spa... allons ailleurs.... — Tu le désires ? je le veux bien, car je te trouve toute pâle, et tu sais que les tristesses et les airs *catafalques* ne me vont pas... Nous irons ailleurs, et nous tâcherons de nous amuser un peu, car, enfin, je te le demande, à quoi bon vivre si on ne se divertit pas ?.... »

XIII

« Ma très-chère Odile,

« Tu dois bien t'étonner de mon silence prolongé ; toi qui m'as écrit fidèlement de Spa, d'Aix-la-Chapelle, d'Hombourg, de Bade et enfin de Nice où tu es fixée pour l'hiver. Qu'as-tu pensé ? La vérité, sans doute; tu t'es dit que ta pauvre amie Gabrielle était accablée sous le faix des occupations, et qu'en pensant beaucoup à toi, elle ne trouvait pas le temps de te le dire.

« J'ai éprouvé bien des peines et des inquiétudes depuis ma dernière lettre. Que Dieu soit béni ! il envoie l'épreuve, et dispense aussi la force et la consolation. Mes pauvres enfants sont tombés malades à tour de rôle, et j'ai failli perdre Jenny, l'amie de ta Marguerite. Est-ce que ce petit ange l'appelait du ciel ? Mon fils aîné, Hubert, m'a fait passer de mauvais jours et de plus tristes nuits, et la dernière née, Antoinette, est encore bien délicate. Nous avons eu aussi un petit revers de fortune, Dieu soit encore béni ! Mon mari n'a pas obtenu l'avancement sur lequel il avait droit de compter, et, au moment où nous savourions cette déception, la tante de mon mari, la *tante Christine*, dont tu as entendu parler bien souvent, est venue à mourir, et son testament nous déshérite complétement au profit d'un cousin qui lui faisait, il est vrai, une cour assidue. Question d'argent, mais qui n'est pas tout à fait insignifiante quand on possède cinq enfants; question de cœur aussi, car enfin nous n'avions rien

fait qui pût nous mériter une si dure exclusion. N'importe ! la volonté de Dieu est très-bonne en ceci comme en toutes choses ; qui sait si nous aurions fait un saint emploi de cette place et de cette fortune ? Notre cœur est si faible aux tentations ! Une autre peine a suivi celle-là : mon bon Eugène est tombé malade à son tour ; les agitations et les contrariétés de ces derniers temps lui avaient fait beaucoup de mal, et j'ai craint pour sa vie. Oh ! chère Odile, quelle douleur, quelle crainte ! Le compagnon de ma vie, mon ami, mon confident, celui à qui je suis unie par un lien unique qui ne ressemble à aucun autre, le père de mes enfants, je l'ai vu malade à l'extrémité, je lui ai vu apporter le saint viatique et recevoir les dernières onctions ; j'ai vu la séparation imminente et le tombeau ouvert entre nous, entre nos cœurs, liés l'un à l'autre par tant de souvenirs. Eh bien ! au milieu de ces angoisses, j'ai goûté encore à quel point Dieu est bon : je sentais que rien ne périssait en nous que le corps, que notre âme et ses affections étaient immortelles ; jamais, non jamais je n'ai eu l'intime conviction de l'immortalité comme en présence de ce lit où mourait ce que j'ai le plus profondément aimé sur la terre. Ce qui m'aimait en lui ne mourait pas, et, sur d'autres rivages, je retrouverai cet amour et tous les autres amours saints et légitimes. Lui-même était pénétré de cette pensée. « Ce n'est que pour peu de temps, chère Gabrielle, me disait-il après avoir reçu la sainte communion. Un voile va s'étendre entre nous, mais je te verrai ainsi que mes enfants, et un jour le voile se déchirera ! » Et il était si tranquille !

« Mais Dieu a permis que l'extrême douleur fut suivie d'une extrême consolation. Paisible, résigné à tout, Eugène est revenu à la vie ; maintenant il est tout à fait hors de danger, et nous avons assisté, il y a trois jours, à une messe d'actions de grâce. Nous étions entourés de nos chers enfants. N'est-ce pas que Dieu est bon, et qu'il faut l'aimer autant qu'on le peut ? Ah ! chère Odile, quand donc le connaîtras-tu, ce divin Maître ! Tu souffres, vas donc à celui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés* ! Tu pleures, il a dit : *Bienheureux ceux qui pleurent !* Tu cherches un appui pour ton cœur isolé, n'a-t-il pas dit : *Celui qui vient à moi n'aura plus soif....* Chère Odile, Dieu t'attend depuis bien longtemps !

« Puisque tu me parles de M. Walmeire, je t'apprendrai ce que le bruit public raconte. Il est, dit-on, menacé dans son crédit et dans sa fortune, les dépenses folles de sa femme, le luxe extraordinaire dont elle s'est environnée (et tu sais s'il faut du luxe à Bruxelles, pour sortir de la foule !) ont gravement compromis la renommée de la maison de banque Walmeire, et, pour remplacer la confiance publique qui s'éloignait, M. Guido s'est lancé dans des spéculations fort hasardeuses. On le plaint bien plus qu'on ne le blâme ; on le plaint d'autant plus qu'il est père, et qu'il prévoit sans doute la ruine de son enfant.

« Adieu, chère Odile, écris-moi, et crois toujours à ma fidèle amitié, « Gabrielle SERCLAES. »

Odile reçut cette lettre à Nice, et elle y répondit en ces mots :

« Moi aussi, j'ai tardé à t'écrire, ma bien-aimée Gabrielle, et pourtant que j'avais de choses à te confier! Le trop plein m'écrasait, je ne savais par où commencer... m'y voici enfin ; oui, me voici, amie sincère de mon âme, me voici à toi et avec toi pour toujours.

« Ta lettre, combien je l'aie lue et relue ! Il semblait que de ces lignes, écrites par toi au courant de la plume, sortaient des rayons de lumière qui me faisaient voir clair dans des choses restées obscures pour moi jusqu'ici. Ta foi, qui t'adoucit les chagrins de la vie ; la sainteté du mariage chrétien, mes fautes, mes torts, mes irréparables erreurs, je voyais tout, je comprenais tout, et, malgré moi, des larmes inondaient ce papier où tu me racontes tes peines si vives et tes immortelles consolations. Je pleurais de m'être trompée, et, quand j'arrivai à ce passage où tu parles de Guido, quand je le vis si malheureux par moi, car je ne me fais pas illusion, mon âme se brisa et j'aurais voulu demander pardon à Dieu et aux hommes ! Ah! si je t'avais écoutée, quand tu me conseillais la patience et la confiance, nous serions unis encore, et je ne porterais pas sur la conscience le poids écrasant de ma propre infortune et du malheur de Guido. Guido, le père de Marguerite, mon ami, mon mari! Devant la loi divine il l'est toujours ; mais, hélas ! ma faiblesse, d'accord avec les institutions humaines, nous a séparés!

« A dater de l'époque de mon séjour à Spa, je l'avoue, Gabrielle, mon âme était mécontente d'elle-même, et le chagrin qui jamais ne m'a quittée pendant quatre années, depuis ma séparation d'avec Guido et depuis la mort de ma pauvre petite fille, ce chagrin avait redoublé. Je me sentais seule, et nos voyages à travers des pays inconnus et parmi tant de milliers de créatures étrangères augmentaient cette impression. Mon père est très-bon pour moi ; mais, tu le sais, Gabrielle, il ne voit que la vie matérielle : je suis libre, riche, en bonne santé, je voyage dans de beaux pays, je loge dans les meilleurs hôtels, que me manque-t-il donc? Ah ! il me manquait tant de choses! je sentais mon cœur gonflé de tristesse et vide d'amour et de bonheur; le passé ne me représentait que fautes et déceptions, le présent solitude et veuvage, l'avenir?... quel avenir ai-je encore sur la terre ? Les contrées étrangères que je parcourais me faisaient sentir plus vivement mes peines, je n'y étais jamais venue ; je n'y viendrais jamais avec ceux qui me furent chers ; j'essayai de lire, les ouvrages modernes que mon père achetait me déplaisaient tous ; dans les livres sérieux, je ne trouvais qu'une négation de toute espérance, faite pour désespérer un cœur mal satisfait de son sort ; dans les romans, on peint des amants et des époux aimants et heureux; qu'avais-je fait de la félicité et de la tendresse? Ce fut dans ces dispositions que ta lettre m'arriva :

elle fut pour moi une révélation : je vis mes fautes, et, pour la première fois, Gabrielle, je m'humiliai, je me frappai la poitrine, et je me dis : « J'ai péché ! »

« Est-il vrai que cette parole désarme Dieu? Le lendemain du jour où j'avais reçu ta lettre (j'étais à Lyon en ce moment), je sortis pour trouver un peu de solitude, et, fatiguée, j'entrai dans une vieille église. Quelques personnes priaient devant un autel de la sainte Vierge; je les évitai, et j'allai m'agenouiller devant le maître-autel. Je ne priai pas, mais tes paroles de la veille me revinrent en mémoire : *Celui qui vient à moi n'aura jamais soif... Venez, vous tous qui pleurez, et vous serez soulagés...* il me semblait qu'une voix étrangère me les disait à l'oreille, et qu'elles tombaient sur mon âme blessée comme une salutaire rosée. Je me dis à moi-même : « Si ce que Gabrielle croit est vrai, Celui qui a dit ces parole consolantes est là, dans le tabernacle... cette lampe annonce sa présence... » et soudain je fus prise d'une grande crainte. « Seigneur, prenez pitié de moi! éclairez-moi...

C'était la première fois que je priais depuis longtemps, Gabrielle, et je ne sais comment cela se fit, toutes les ombres se dissipèrent... La foi (c'est un don de Dieu, n'est-ce pas ?) la foi me vint, forte et inébranlable, et j'éprouvai quelque chose de si doux, de si bon, que je me mis à pleurer tout haut. J'attirai l'attention sans le vouloir, et un vieux prêtre en surplis vint vers moi d'un air inquiet : « Êtes-vous souffrante? me dit-il, ou voulez-vous vous confesser?

« Me confesser? eh bien oui, c'était là ce qu'il me fallait, et, poussée par un instinct invincible, je fis un signe affirmatif. Il alla vers son confessionnal; j'allai derrière lui, et je dis tout, Gabrielle. L'aveu coula de mes lèvres, je racontai ma vie... Hélas! c'était révéler mes fautes, et la première de toutes : Dieu abandonné, Dieu méconnu. Je fus entendue avec bénignité... Je ne puis en dire davantage, sinon que le Seigneur que tu as prié pour moi, fidèle amie, m'inspire la volonté de le servir toute ma vie, et de mourir plutôt que d'abandonner ma foi. Maintenant je suis triste encore, je le serai toujours, mais je suis en paix... je ne me révolte plus contre mes peines, elles sont un si juste châtiment de mes torts que je me résigne à tout ce que Dieu voudra de moi.

« Toi qui connais le prix de ses grâces, unis ton cœur au mien pour le remercier... je voudrais disposer de toutes les âmes qui souffrent ici-bas et leur crier : — Allez à celui qui console, et surtout, aimez, aimez-le... Je dois te quitter, prie pour mon père et pour le pauvre Guido, et n'oublie jamais ta reconnaissante amie, « ODILE. »

XIV

Odile et son père passèrent l'hiver et le printemps à Nice, et ne revin-

rent à Gand qu'au milieu de l'été. Cette longue absence, cet isolement loin de la patrie, avaient aidé en Odile l'œuvre de la grâce ; elle avait senti à chaque instant le besoin de se rapprocher de Dieu, et, pour certaines âmes, trop émues par les terrestres affections, la parole de l'*Imitation* qui dit qu'on ne se sanctifie guère en voyageant n'est pas exacte. Dans des lieux inconnus, parmi des figures étrangères, elles vont chercher Celui qu'elles connaissent ; parlant peu aux hommes, elles parlent davantage à Dieu et vivent en sa présence et dans une plus intime familiarité. A Gand, dans la dangereuse atmosphère de la maison paternelle, au milieu des conversations légères, des dénigrements impies qui, chaque jour, auraient frappé ses oreilles, peut-être Odile eût-elle faibli ; le grain céleste se fût séché sur les pierres ou dispersé parmi le sable; trop de vents auraient agité la flamme tremblante pour qu'elle pût donner une vive et persévérante lumière; mais la main de Dieu avait conduit la jeune femme à l'écart et lui avait préparé de longues heures de solitude, une grande séparation de ses relations habituelles, et de salutaires tristesses dans lesquelles l'âme repliée sur elle-même médita, pria et chercha pour toujours un refuge dans le sein du Seigneur. Quand elle revint à Gand, Odile était instruite, éclairée ; le travail intérieur qui s'était fait en elle avait adouci son caractère et trempé son âme dans les eaux du christianisme, ces eaux douces et puissantes, qui ne laissent rien de vulnérable à l'être qu'elles ont enveloppé de leurs flots.

Elle avait habitué son père à la voir se livrer exactement à ses exercices de piété ; il murmurait, il raillait, il contrariait souvent ; mais Odile désormais était armée de force et de patience; elle supportait doucement les sarcasmes et répondait aux raisonnements par une raison plus forte ; et, comme M. Paulus l'aimait, il la laissait libre de ses actions, se bornant à une petite persécution en paroles. « Te voilà comme les autres femmes, toute livrée aux prêtres ; ils t'ont fascinée, ils possèdent ton âme, tu n'oses plus respirer qu'avec leur permission. Et moi qui te croyais indépendante de tout joug ! Je te citais jadis à Thibault, tu avais su t'affranchir des préjugés, tu n'avais donnée entrée à la robe noire ni dans ta maison ni dans on cœur ; et te voilà comme les autres... et ma fortune ira enrichir quelque couvent de moines crasseux !... J'aimerais mieux, vois-tu, te voir encore mariée à ton Guido que de te voir la vassale d'un dominicain ou d'un jésuite ! »

Ces discours étaient le pain quotidien d'Odile, mais ils ne l'attristaient que lorsque le nom de son mari s'y trouvait mêlé. Elle évitait toutes les occasions d'entendre parler de celui qu'elle ne devait plus revoir ; mais ce nom qui n'était jamais absent de sa pensée était toujours présent dans sa prière. Que demandait-elle à Dieu pour lui? la foi, le repentir et la divtne espérance dont elle était elle-même animée.

Un jour son père revint de la bourse plutôt que de coutume, il avait l'air animé et se frott a itles mains.

« Sais-tu ce que je viens d'apprendre? dit-il à sa fille. Guido, ton mari, le banquier Walmeire enfin est en pleine déconfiture. C'est l'entretien de la bourse; la maison Joris y perd une somme énorme. Cela devait finir ainsi. — Mon Dieu! quel affreux malheur! s'écria Odile. — Vas-tu le plaindre maintenant, cet orgueilleux qui n'a que ce qu'il mérite... Pas tant de charité chrétienne, ma fille, ça devient agaçant à la fin. »

O sainte charité chrétienne, d'où découle tout autre amour, les eaux de la mer ne peuvent t'éteindre! que pouvaient donc les paroles de M. Paulus? Elles avaient apporté seulement au cœur d'Odile la plus pénible impression; mille pensées l'agitaient; elle eût voulu voler au secours de Guido, lui offrir ce qu'elle possédait, l'aider, le soutenir dans cette crise suprême... Mais le moyen? sa fortune était entre les mains de son père qui ne s'en dessaisirait pas, et Guido, irrité contre elle, lié d'ailleurs à une autre, repousserait avec dédain les consolations qu'elle eût voulu lui prodiguer. Elle cherchait, elle hésitait et ne trouvait rien. Un jour, elle osa insinuer un mot à ce sujet en causant avec M. Paulus, et, pour la première fois, il eut un violent accès de colère contre sa fille. « Si vous vous dégradiez à ce point, s'écria-t-il, jusqu'à porter des secours à votre ex-mari, ma parole d'honneur, je vous ferais interdire! Sachez, du reste, qu'il est trop tard : son concordat est signé, et il donne 60 0/0 à ses créanciers. Et ne me parlez plus de lui, si vous voulez que nous vivions en paix. »

Lorsqu'un homme se noie, l'onde agitée tourbillonne, et pendant quelques instants l'écume et les vagues indiquent le lieu du sinistre; puis l'abîme se referme, le soleil joue sur les flots, les eaux ont repris leur cours régulier, et le passant ne peut pas découvrir l'endroit où une créature humaine a subi les affres de la mort. Il en est ainsi des bruits du monde après un grand malheur : on ne parle que de cela, on en parle moins, on n'en parle plus : le silence et l'oubli se font autour de celui qui a disparu du banquet des heureux. Cette règle, presque sans exception, s'accomplit en son entier pour Guido Walmeire; on parla beaucoup de son infortune, on raisonna, on blâma, on s'écria, puis on se tut, et les mois succédèrent aux mois sans qu'Odile entendît une parole, amie ou ennemie, qui le concernât. Les informations qu'elle fit prendre à Bruxelles ne furent pas couronnées de succès; le syndic de la faillite lui répondit qu'après avoir satisfait autant qu'il l'avait pu à ses créanciers, M. Walmeire était passé en pays étranger. On le croyait en Russie. Elle essaya encore quelques tentatives qui, toutes, demeurèrent inutiles, et convaincue, qu'elle ne reverrait plus Guido en cette vie, elle se regarda, dès ce moment, comme une veuve consacrée à Dieu, et se livra, autant qu'elle le pût, aux œuvres de charité et de dévotion. Son cœur volait dans cette voie, mais elle évitait

cependant les manifestations qui auraient pu offusquer M. Paulus : gagner celui-ci à Dieu semblait désormais le but unique de sa vie; elle ne faisait pas de progrès sensibles, mais elle avait obtenu une certaine indépendance, et pour qui connaît les libres penseurs et la liberté qu'ils accordent aux autres, c'était là chose remarquable et rare. Il est vrai que M. Paulus vieillissait, et qu'il craignait de perdre la présence de sa fille qui, seule, depuis l'absence prolongée du docteur, donnait un peu de vie à sa maison.

Elle ne voyait cependant personne que Gabrielle, amie fidèle de tous les temps, et qui lui était devenue de plus en plus chère, par cette union en une même foi qui est le souverain lien des âmes. M. Serclaes la voyait d'un œil plus favorable ; le changement qui s'était fait en elle les avait rapprochés, et Odile trouvait un plaisir mélancolique à venir dans cette maison où sa fille avait tant joué, à revoir ces jeunes filles, aimables compagnes de Marguerite, et à passer quelques heures dans ces lieux où l'enfant avait goûté les derniers moments heureux de sa courte vie.

Un jour elle dînait chez Mme Serclaes en petit comité. Les enfants entouraient la table, *comme un plant de jeunes oliviers*, et un seul étranger, ancien ami de M. Serclaes, rompait l'intimité de ce petit cercle. Les deux amis parlèrent de leur jeune âge, du temps du collége et du temps de l'Université, ils évoquèrent d'anciens souvenirs et d'anciens noms, et l'étranger, après avoir vidé le tiroir des : *Vous souvenez-vous?* dit enfin : « Nous avions pour condisciple à l'Athénée un jeune homme nommé Walmeire, plus jeune que nous, n'est-il pas vrai, Serclaes? — Certainement, Guido Walmeire, il a été banquier chez nous et à Bruxelles. — Je l'avais absolument perdu de vue depuis vingt ans, car, vous le savez, au sortir de l'Université, j'ai été envoyé, comme ingénieur, dans le Luxembourg et je n'ai revu Gand qu'en passant. Mais voilà que dans mon nouveau service, au chemin de fer de l'Ouest, j'ai retrouvé ce pauvre Walmeire! Figurez-vous qu'il est commis aux écritures dans mes bureaux, à Furnes! — Mon Dieu! dit Gabrielle avec émotion, nous ignorions son sort. Et il est très-malheureux? — Jugez-en, madame : il est pauvre, rivé à une besogne ingrate, dans la plus triste ville de la Belgique, et de plus malade, malade à n'en pas revenir, je crois. — Il n'est pas seul? sa femme? — Ah! madame, que vous connaissez peu certaines femmes! Sa femme l'a abandonné à l'époque de sa faillite. Mme Ida Franck est de l'espèce des rats qui s'en vont quand les maisons croulent. Je l'avais connue jadis à Liége, avec son premier mari, mon collègue, fort honnête homme, qu'elle a rendu malheureux par ses exigences et sa coquetterie. — Et il est tout à fait seul? — Oui, Walmeire? absolument, dans une triste chambre, sur la place de Furnes. Ah! j'oubliais, il a auprès de lui son petit garçon. Pauvre petit être! »

Odile n'avait rien dit; elle s'était reculée dans l'ombre, et Gabrielle eut peur en la voyant si pâle et si épuisée. Elle pressa la fin du dîner, et, lorsqu'on se leva de table, elle lui serra la main : « Je pars pour Furnes, lui dit Odile. — Je l'avais deviné, répondit son amie; que Dieu soit avec toi, chère Odile, tu fais ce que tu dois.

XV

Entre toutes les villes de la Belgique, Furnes offre un aspect étrange. Bâtie dans des temps reculés, ayant joui, aux âges brillants de la Flandre, d'une immense prospérité, ayant nourri dans ses murailles une population nombreuse, elle a vu décliner sa fortune et se décimer son peuple. Le commerce s'est retiré d'elle, la maladie a sévi sur ses enfants, et il lui reste aujourd'hui une vaste enceinte solitaire, des monuments que nul ne visite, des églises où même, aux plus grandes fêtes, les fidèles semblent isolés; c'est une nécropole, c'est un sépulcre, et aucun mot ne saurait rendre la tristesse profonde et sinistre dont cette vieille cité est empreinte. Pourtant, la grande place de Furnes ne manque pas de caractère : deux antiques églises la dominent de leurs pignons noircis par les siècles, un hôtel de Ville majestueux semble attendre les échevins et les chefs des métiers du temps passé; à côté s'élève le palais de Justice, ancien et d'un noble style ; à l'un des angles de la place, on voit un vaste bâtiment dans le style de la Renaissance, et qu'on nomme le *Pavillon des officiers ;* sous cette large voûte, ne semble-t-il pas voir errer les feutres, les pourpoints de buffle, les longues épées des vieilles bandes espagnoles ? Une boucherie, digne des pinceaux de Rembrandt, laisse voir au passant, sous sa profonde arcade et à travers mille jeux d'ombre et de lumière, les corps des animaux pendus à la voûte et prenant dans l'ombre une forme fantastique; toutes les autres maisons qui forment le carré de la place sont très-anciennes; ce sont de gothiques auberges dont l'enseigne de fer est ballottée au vent, et telles qu'on en voit dans les vieux tableaux, des pignons dentelés, des façades à tourelles, rien de moderne, ni, répétons-le, rien de vivant.

Le soir approchait, quand une voiture, prise à l'embarcadère, déposa Odile sur cette place, alors déserte. Le cœur lui battait, et, avant de chercher la demeure de son mari, elle entra dans l'église de Sainte-Walberge, et se prosterna un instant sur la pierre. Rien de plus triste et de plus sombre que l'intérieur de ces nefs, qui remontent, dit-on, à Baudouin Bras-de-Fer; l'humidité suinte le long des murailles, le froid et une espèce de terreur vous saisissent sous ces voûtes silencieuses, pleines de l'inexprimable mélancolie des siècles; Odile subit cette impression, mais un sentiment d'espérance, un appel vers Dieu qui la voyait, l'encouragea, et elle sortit du saint lieu, calme et rendue à elle-même. Elle alla droit à la bou-

cherie, au fond de laquelle brillait une petite lampe, et là, elle demanda l'adresse de son mari.

« En face, lui dit-on, chez l'épicier. »

Le moment était donc venu ! Elle entra, tremblante, dans cette pauvre petite boutique assez semblable, pour l'ordre et la propreté minutieuse, à celles que peignait Terburg, et demanda à une vieille qui tricotait :

« M. Walmeire? — En haut, au premier. Montez doucement, l'escalier est un peu obscur. »

Elle monta lentement, en effet, car un tremblement nerveux faisait plier ses genoux; au haut de l'escalier, une chandelle brûlait devant une image de la sainte Vierge (on était au samedi), et lui laissa voir une porte grise. Elle frappa, on ne répondit point; elle attendit longtemps et se décida enfin à tourner la clef. Elle entra dans une étroite antichambre qui servait de bureau, car on y voyait une table, des casiers et quelques livres; au fond, une porte était ouverte : c'était celle d'une chambre qui, tournée au couchant, recevait les derniers rayons du soleil, et à leur lumière Odile vit Guido, couché dans un fauteuil, près d'un feu de houille presque éteint. Dormait-il ? veillait-il? on n'aurait pu le dire, tant il était immobile, tant il semblait absorbé. Odile avait ressenti jusqu'alors un mélange de crainte et de tendresse; mais, à la vue de son mari, l'amour, l'attrait, la pitié la plus vive l'emportèrent, et d'un mouvement soudain elle entra, tomba à genoux devant lui, en lui serrant les mains, en disant d'une voix étouffée par un excès d'émotion : « Guido! oh! Guido ! c'est toi, enfin! — Odile ! s'écria-il avec une surprise inexprimable. Odile, que venez-vous faire ici ? — Je viens reprendre ma place, lui répondit-elle avec une humble fermeté, je veux réparer, s'il se peut, mes torts. Je suis votre femme, toujours votre femme devant Dieu, Guido. — Mais les hommes, les hommes, que diront-ils ? »

Elle restait à genoux, mais une douce autorité régnait en elle quand elle lui répondit, en citant la sainte liturgie : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. Nous fûmes, nous sommes unis, Guido, me rejetterez-vous? refuserez-vous de me pardonner? — Vous pardonner! répondit-il, et moi, n'ai-je pas été coupable et bien coupable envers vous ? »

En disant ces mots, il la releva et la serra sur sa poitrine. Elle répondit à son étreinte et, appuyée sur lui, elle pleura les larmes les plus douces et les plus amères de sa vie. Guido tremblait, cette émotion était trop forte pour son corps épuisé, et il retomba dans son fauteuil en proie à une affreuse suffocation. Elle le soutint, elle le secourut, elle rentra ainsi dans ses droits d'épouse, et, quand il revint à lui, il serra tendrement sa main et lui dit : « Vous me faites du bien. — C'est pour toujours que nous sommes réunis, » dit-elle, penché sur lui.

Il la regarda avec tristesse : « Jusqu'à ma mort, Odile, puisque vous

le voulez, vous êtes ma femme devant Dieu, et je reconnais que j'ai commis une faute bien grave en demandant le divorce et en en profitant pour satisfaire à une folle passion. Mais Dieu m'a puni ! — Chut ! dit-elle. Ne vous fatiguez pas, cher Guido. »

Ils restèrent quelques instants silencieux, la main dans la main. Guido paraissait calme et satisfait ; mais Odile avait l'âme navrée, soit qu'elle regardât le visage pâle et souffrant de son mari, soit qu'elle examinât l'indigente demeure où il avait vécu seul, malade et pauvre. Une seule chose la consola doucement : au-dessus du lit s'élevait un crucifix. « Vous aviez le bon Dieu près de vous, dit-elle à demi voix. — Oui, répondit-il, depuis que je suis malheureux, je suis redevenu chrétien. Le malheur a du bon. — Nous nous entendions, quoique séparés, dit-elle, moi aussi, je crois. — Je l'avais deviné. Que Dieu soit loué ! Mais j'avais une autre consolation, quoique mêlée de soucis. — Votre enfant ? Oh ! que je voudrais le voir ! »

Il se leva en s'appuyant sur elle, et ouvrit une seconde porte qui donnait dans une étroite petite chambre. Là, à la lueur d'une bougie que Guido tenait élevée, Odile vit sur l'oreiller d'un petit lit une tête d'enfant plongée dans le plus paisible repos. Il était innocent et beau dans son sommeil. Odile le regarda très-longtemps; ses yeux étaient mouillés, et son cœur rempli de pensées qui allaient avec amour du père au fils, et qui s'élevaient avec une secrète indignation contre la mère dénaturée qui avait abandonné cette aimable créature. « A quoi pensez-vous ? lui dit Guido à voix basse. — Je pense qu'il ressemble à Marguerite, à notre pauvre petite fille ! Je l'aime, Guido, je sens pour lui ce que j'éprouvais pour Marguerite quand je la regardais dormir dans son berceau. — Eh bien ! Odile, il sera à vous; vous serez sa vraie mère, puisque l'autre....

Il se tut, et ils revinrent s'asseoir l'un près de l'autre. L'épicière, un peu curieuse sans doute, monta à ce moment ; elle apportait à son hôte le souper qu'elle avait préparé pour lui; c'était une tasse de gruau et deux œufs sous une serviette de toile bise. Elle rangea avec symétrie la tasse et le couvert et Guido lui dit enfin : « Madame Symoens, c'est ma femme qui est venue de Gand, pour me voir. »

Madame Symoens ouvrit de grands yeux, comprenant difficilement qu'un pauvre employé d'un chemin de fer eût une femme d'un extérieur si élégant et riche; mais l'attitude d'Odile la rassura et elle s'abstint de tout commentaire. « Pourriez-vous me loger près de mon mari, madame Symoens, demanda Odile. — Sans doute, madame ! la chambre voisine sur le palier est vacante, et elle est très-propre. — Je la prendrai; voulez-vous y faire transporter ma malle qui est à l'auberge? — Oui, madame, sur l'heure. »

Guido ne parlait pas, mais il voyait avec une douce joie Odile rentrer

dans la vie à deux; il l'avait aimée, et, dans les jours de sombre tristesse dus à sa seconde union, il l'avait regrettée en s'accusant lui-même. Et combien de fois seul, abandonné, malade, n'avait-il pas pensé à elle? Et elle revenait meilleure et plus tendre qu'autrefois : Dieu la lui rendait pour peu de temps; c'était un dernier rayon destiné à illuminer le seuil de la mort.

Le lendemain, dès qu'elle entendit du bruit, elle accourut. Guido n'avait pu se lever, une nuit d'agitation, si douce qu'elle fût, l'avait accablé, et l'enfant, habitué à se lever et à s'habiller seul, était déjà auprès de lui. Il parut surpris à la vue d'Odile; elle le prit sur ses genoux et l'embrassa tendrement : « Je veux être votre maman, Arthur, » lui dit-elle.

Il la regarda longtemps dans les yeux, et Guido l'observait avec une espèce d'anxiété : — Je veux bien, dit-il enfin, mais vous ne ferez pas comme ma première maman qui ne voulait jamais que je sorte avec elle, ni que je joue dans sa chambre! Vous me mènerez promener avec mon cher papa? — Oui, mon ami, et si votre cher papa veut y consentir, nous irons à trois dans un plus joli pays que celui-ci, et vous vous amuserez bien. »

L'enfant l'embrassa, et Odile, en le tenant toujours sur ses genoux, s'assit auprès du lit et dit tendrement à Guido : « Vous êtes souffrant et l'air de Furnes est si humide et si froid! consentez, Guido, à un voyage dans le midi où nous vous accompagnerons, votre fils et moi; votre santé se rétablira, et nous arrangerons notre avenir en paix. »

Il lui serra la main et lui dit avec tendresse : « Je ne puis pas m'opposer à vos bonnes intentions, mon amie, il est trop tard pour vous résister maintenant! je me soumets donc à votre ordonnance. »

Il s'efforçait de sourire; mais Odile, voyant ce sourire doux et triste, se mit à pleurer en appuyant sa tête auprès de celle de son mari : « Pauvre amie! lui dit-il, se retrouver si tard et pour si peu de temps, pauvre Odile! mais en Dieu, nous nous retrouverons et nous nous aimerons éternellement. Ne pleure pas, amie, sois tranquille, sois heureuse, car je suis heureux et tranquille. — Papa, dis-lui donc de ne pas pleurer, puisque nous allons être si contents tous les trois, » s'écria Arthur qui les regardait avec inquiétude.

Elle pleurait toujours, mais quelles folles joies auraient valu ces larmes, au fond desquelles brillaient les espérances immortelles et l'immortel amour?...

XV

Quinze jours après, les deux époux, d'après les conseils d'un médecin de Bruxelles, étaient installés à Pierrefonds, dans une charmante solitude, auprès d'une des plus belles forêts de France, et non loin de la fontaine

dont les eaux douces et puissantes pouvaient faire quelque bien à Guido. L'enfant était avec eux, et il jouissait, lui, de tout le bonheur qu'on lui avait promis; il courait, il s'ébattait en liberté; Odile lui prodiguait les soins, le bien-être et les caresses, et il goûtait avec l'insouciance de son âge ces plaisirs qui depuis longtemps lui étaient refusés. Guido suivait le traitement prescrit par le médecin, quoiqu'il n'en attendît rien, et Odile s'efforçait, en vain, de se faire quelque illusion. Et cependant l'affection, la confiance, la paix de la conscience, le sentiment du devoir accompli donnaient à ces derniers moments une douceur qui devait embaumer le reste de sa vie. Elle ne quittait pas son mari, elle le servait le jour et la nuit; quelquefois, il pouvait sortir, appuyé sur son bras, et se promener pendant un quart d'heure au soleil, en aspirant les senteurs des bois; plus souvent ils s'asseyaient près d'une fenêtre qui encadrait un beau paysage, pris sur la forêt ou sur les ruines colossales du vieux château, et ils passaient ensemble de longues heures dans une intimité que rien ne troublait plus. Ils parlaient du passé, pour le regretter, ils parlaient de leur enfant partie pour le ciel, d'Arthur à qui une longue vie semblait promise, et parfois, rarement, Odile disait quelques mots de l'avenir :

« Quand vous serez guéri, nous nous établirons dans un autre pays, en Angleterre si vous voulez, ou dans les Iles normandes, dont le climat est si doux; là où le Code français n'est pas reçu, là où la loi ne nous défendra pas d'être unis. — Nous le sommes devant Dieu, Odile, cela suffit pour se retrouver à jamais. Ce serait cependant une douce perspective que de vivre avec vous... »

Souvent il la priait de lire à haute voix, mais il ne goûtait que les livres de piété. Il ne disait pas à sa femme combien il avait besoin de s'appuyer sur Dieu pour se détacher d'elle.

Ils passèrent ainsi deux mois, durant lesquels la maladie de Guido suivit son cours rapide et mortel. Il était impossible, même à Odile, de s'abuser davantage... elle ne parla plus d'avenir, mais Guido lui parla plus fréquemment du ciel. « J'expie mes fautes en vous quittant, lui dit-il un jour; mais vous, chère amie, vivez pour mon pauvre enfant; je vous le lègue. »

Le courage et la foi dont il était pénétré animèrent aussi le cœur de sa femme : elle sentait comme lui que, dans cette séparation amère, il y avait un rachat pour les fautes du passé et un contrat pour l'éternel avenir. « Ce n'est que pour peu de temps, lui répétait-il; la mort nous séparera moins que le divorce, car je prierai toujours pour vous et vous penserez toujours à moi. Souvenez-vous d'une seule chose : c'est que je vous ai dû les derniers moments heureux de ma vie, et que je vous bénis ainsi que mon enfant. »

Il mourut paisiblement, avec son Dieu dans son cœur et le crucifix dans ses mains.

M. Paulus vint chercher sa fille à Pierrefonds, il la reconduisit à Gand, où le corps de Guido fut ramené et déposé près du cercueil de Marguerite. La profonde douleur d'Odile toucha son père, et il lui accorda la permission d'élever chez lui le petit Arthur : bientôt il s'attacha lui-même à cet enfant, qui était devenu l'unique consolation de la triste veuve : il était pour elle un souvenir suprême, un legs précieux, la vivante image de son mari et de sa fille à la fois, et la seule distraction qui pût animer ses journées mélancoliques. Elle s'occupait de son éducation, elle formait déjà des projets pour son avenir, et souvent elle se disait : « Que ferait Guido? que me conseillerait-il? » Toute sa pensée était là. Dieu, son mari et l'enfant que tous deux avaient aimé.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la mort de Guido; un matin, un étranger en uniforme fit demander Odile. Elle descendit en tenant Arthur par la main, et, en les voyant ainsi en deuil tous deux, elle si tendre et lui si soumis, on n'aurait pu croire qu'ils n'étaient pas le fils et la mère. L'officier salua Odile et lui dit avec un accent allemand prononcé :

« Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, madame : je suis le capitaine Wolfgang Starks, de l'armée prussienne, et je viens remplir auprès de vous une mission qui, j'espère, ne vous sera qu'agréable. Ma femme, madame Ida Franck, en premier mariage, madame Walmeire en second, maintenant madame Starks, vous fait réclamer, par ma bouche, l'enfant de sa seconde union, Arthur-Guido Walmeire. Elle a appris que vous en avez pris soin, elle vous en est infiniment reconnaissante, mais elle désire le reprendre sur-le-champ. »

Odile le regarda avec épouvante, en serrant Arthur contre elle : « Vous voulez reprendre cet enfant, s'écria-t-elle, pour le rendre à celle qui l'a abandonné! Mais son père me l'a donné, il est à moi, à moi seule. — Je doute que M. Walmeire eût le droit de vous le donner, et d'ailleurs, avez-vous un papier pour attester cela? — Je n'en ai pas, mais ma parole ne vous suffit-elle pas? je suis la vraie mère de cet enfant, monsieur! — Par les sentiments, par les affinités, par le cœur, je ne dis pas, répondit l'officier avec beaucoup de flegme; mais les droits de ma femme sont légaux, et elle entend rentrer en possession de son fils. C'est mon idée aussi. — Mais, monsieur, je l'aime et je ne le rendrai pas! — Nous verrons cela. — Cet enfant, d'ailleurs, est catholique comme l'était son père; votre femme est protestante... — De la confession d'Ausbourg ainsi que moi, madame. — Elle voudra le faire élever en protestant. — Je ne vous cache pas que c'est notre intention : j'ai un frère qui est ministre du Saint Évangile et qui s'en chargera. — Et la loi vous donne de tels droits! s'écria Odile avec une douloureuse indignation. — Je pense que oui, madame. Vous pouvez vérifier, d'ailleurs. — C'est ce que je compte faire, monsieur, » dit Odile en se levant et en congédiant l'officier prussien.

L'enfant avait compris à moitié, il pleurait et se cramponnait à sa robe. Elle était pénétrée de douleur. Son père, pour la calmer, alla consulter avocats et magistrats, mais la loi était contre elle, la loi laissait l'enfant à sa mère, quelque indigne qu'elle se fût rendue de ce nom, de ce devoir, de ce bonheur. Et la loi eut son cours ; Odile, qui s'attachait à l'enfant, dernier souvenir de son mari, lutta avec une énergie désespérée; mais un jugement et un arrêt la forcèrent à rendre Arthur à madame Wolfgang Starky. Il partit donc pour la Prusse, et là il fut confié aux soins du pasteur luthérien qui s'efforça de lui faire oublier et mépriser son pays, ses amis et ses sentiments catholiques. Triste et dernier effet du divorce, qui fait passer les enfants de famille en famille, partout étrangers, partout malheureux, pauvres parias errants loin du foyer domestique qu'un orage a bouleversé !

Odile survécut à ce dernier coup qui frappait son cœur meurtri : les pauvres héritèrent de la part d'affection, part immense, qu'elle avait dévolue à Arthur. Sa vie ici-bas n'a plus qu'un but : le salut de son père, et le vieux libre penseur subit déjà, en dépit de lui-même, l'influence de l'atmosphère chrétienne dont il est environné. Il donne moins aux plaisirs et un peu plus aux misérables ; il suit quelquefois sa fille à la messe, mais il ne l'accompagne jamais au cimetière de Saint-Amand, où elle va s'agenouiller entre deux tombeaux que la croix protége... il a peur de la mort. Pourtant, elle espère qu'il mourra en chrétien et non en solidaire. Ses œuvres et ses souffrances sont offertes à cette intention. « Et si Dieu m'accorde cette grâce, dit-elle parfois à Gabrielle, que pourrai-je demander encore, si ce n'est la fin de mon exil ? On m'attend là-haut : mon enfant, dans les bras de son père, m'appellera-t-elle longtemps ?... »

On a eu des nouvelles du docteur Thibault : il est à Naples où il compte, dit-on, finir ses jours.

MATH. BOURDON.

UN TRIO DE CONFÉRENCES

Dans le *Meunier, son fils et l'âne*, Lafontaine appelle son trio de personnages d'un nom désagréable et mal sonnant. — Je commence par déclarer que mon titre ne fait aucune allusion à cette joyeuseté du fabuliste; la plaisanterie ne serait ni acceptable ni fine, et je respecte trop les honorables membres des réunions dont je m'occupe, pour les assimiler à un animal, quel qu'il soit.

Il y avait naguère un embryon de cercle, siégeant rue de la Paix, et qui ne tendait à rien moins qu'à embrasser le monde. On y discutait, on y disputait, on y ergotait, vaille que vaille. A plusieurs reprises, il eût maille à partir avec le tiers, avec le quart. De là, bataille! Une quasi-réputation lui arriva, cette réputation qui s'attache, en France, aux hommes qui se frappent. Voyant cela, la société des Entretiens et Lectures mit toutes voiles dehors. Elle appela dans son sein des orateurs considérés que personne ne soufflait, des voyageurs qui avaient voyagé véritablement et des savants qui savaient réellement quelque chose. On parut enchanté de ces innovations et, dans la société même, on se frotta les mains en répétant: «— Petit cercle deviendra grand, pourvu que le ministre lui prête vie!—»

Cette année, effectivement, la coterie a prospéré, à preuve qu'elle s'est dédoublée et qu'elle s'est donné, rue Cadet, une succursale qui menace de prendre rang à son tour. Or, l'association primitive n'a pas seulement déménagé ses chaises; elle a de plus déménagé ses professeurs. Voilà bien des gens dans l'embarras! Tel rival de Cicéron ne sait plus comment partager son éloquence. Il florissait près de la colonne Vendôme; réussira-t-il dans la loge du Grand-Orient? Car j'ai oublié de dire que le local choisi par l'administration nouvelle était un local maçonnique, constellé de légendes indéchiffrables et de signes niais. Comprenez-vous l'ennui de citoyens paisibles condamnés à bâtir des périphrases devant un triangle et une statue de l'Égalité? Beaucoup y perdent leur latin; beaucoup renoncent à y perdre leur temps, et les plus obstinés se demandent à quelle conférence ils doivent se vouer!

J'ai assisté à la réouverture de la vieille salle.

Ici, celui qui tient le dé et qui fait la pluie ou le soleil dans le ciel de l'entreprise se nomme M. Deschanel. Il est rédacteur des *Débats*, nourris-

son de l'Université, littéral en diable ; ce sont les qualités requises pour avoir voix au chapitre. M. Deschanel s'exprime avec facilité et élégance ; il n'aime point l'avocasserie et il n'y prétend guère. J'ai remarqué dans sa harangue une idée fort juste que je traduirais à peu près ainsi :

Les Démosthènes qui foudroient un peuple, les Bossuets qui enthousiasment une génération, tiennent par un certain côté, à l'art du théâtre. Ils ménagent leurs gestes, ils enflent le son ; ils se drapent dans leurs vêtements. Tout cela se rapproche un peu de la comédie. La causerie familière convient mieux à notre génération bourgeoise, enfoncée jusqu'au cou dans les intérêts matériels. On ne veut plus de tonnerres, plus d'éclats, plus d'apostrophes. La sublime fatigue, précisément parce qu'il est sublime et qu'il nous offusque, nous autres qui sommes plats. On adore la platitude sous toutes ses formes, sous tous ses aspects. Donnez au vulgaire la parodie des chefs-d'œuvre et il rira. Le chef-d'œuvre lui-même ; il sifflera. Le vulgaire n'admet pas les choses admirables, mais il admirerait l'absurde jusque sous la hache du bourreau! »

J'amplifie peut-être la pensée de M. Deschanel. Il n'a pas été si loin que moi dans son explication. Au fond, ces idées-là se tiennent... Je crois qu'il est parfaitement impossible d'approuver l'une et de rejeter sa voisine. Elles constituent une sorte de chaînon, et quand on a saisi le premier anneau, il faut aller au bout de la kyrielle.

M. de Gasperini, qui a attaqué aussi le terre-à-terre de notre époque ne s'est pas arrêté là ; il a cherché le remède à la maladie. Et quoi d'étonnant, s'il vous plaît ? Il est médecin et critique ; deux métiers qui s'excluent ordinairement ! C'est un médecin allopathe et un critique allopathe également. Il ne veut point des drogues bénignes, des pommades pour tout frotter. A la graine de moutarde blanche il oppose le bistouri, au sensualisme, l'idéal ; à Rossini, Wagner ! Avec un courage très-noble et très-apprécié, il a proclamé ses dogmes artistiques. On s'est regardé fort surpris. Chez nous, il y a un spectacle mille fois plus curieux que le danseur à une seule jambe ou que la cantatrice à gosier de rossignol. Ce spectacle rare est celui d'un homme qui dit ce qu'il croit et qui croit sérieusement à ce qu'il dit.

Le vendredi, 16 décembre 1864, M. de Gasperini a eu l'originalité d'avouer qu'il croyait à quelque chose.

Cette déclaration de principes, confessons-le, a jeté quelque froid sur le début de la séance. Les estimables familles qui étaient venues, dans l'espoir bien légitime de voir un journaliste se montrer plein de concessions pour celui-ci, de salutations pour cet autre, ont été fort abasourdies d'entendre que le journaliste en question ne concédait rien et ne saluait rien. Nous jouissons d'une quantité si imposante d'éclectiques, de girouettes en habit noir, que les convaincus et les forts se comptent et se paient cher.

M. de Gasperini a avancé d'une façon on ne peut plus claire, que le *Moïse* du cygne de Pésare était un mélange de poésie et de trivialités, un amalgame de cavatines réussies et d'inspirations grotesques. Il a dit cela avec mesure, glissant et n'appuyant pas. On lui a su gré de cette modération dans une opinion extrême et on a applaudi, comme s'il avait porté aux nues l'art italien et ses adeptes.

Je me suis rapppelé à ce sujet que le *Moïse* m'avait causé une impression singulière. Le prologue m'enchanta. Il y avait de l'Orient, du feu, du sable ; toutes choses qui éblouissent ou qui aveuglent un parisien plus familier avec les boutiques du boulevard qu'avec les oignons d'Égypte. Evidemment, la couleur locale n'était observée que par à peu près. Les Juifs en esclavage se livraient à des fioritures qui témoignaient de l'intensité de leurs maux. La nation captive défilait sur une ritournelle de polka; et mon Dieu ! ce passage qui n'avait l'air de rien, était peut-être un argument de l'auteur en faveur de l'antiquité des danses.

Ce qui me parut le comble de l'audace, ce fût, à coup sûr, le duo fameux entre Aménophis, descendant de Pharaon, et Pharaon, père d'Aménophis. Ce dernier, comme tous les héros de comédie, brûlait du désir de se marier à l'héroïne de son choix, et il en demandait la permission par une roulade bien persuasive. Le père refusait la demande par une seconde roulade et les deux princes, à force d'interrogations et de réponses, arrivaient insensiblement à un degré d'expression dramatique qu'il est facile d'imaginer.

M. de Gasperini a analysé beaucoup mieux que moi la tragédie biblique dont il s'agit. On l'a écouté avec défiance d'abord, avec bienveillance ensuite, et finalement avec une sympathie tout à fait marquée. Il a soutenu dans un deuxième entretien une cause plus risquée encore (celle de Wagner !) et le même public qui avait sans doute sifflé jadis la musique de l'avenir a paru goûter, cette fois, l'éloquence du présent.

Je ne suis pas (que voulez-vous que j'y fasse ?) entièrement converti à la religion du *Tannhaüser*. Cette tentative d'acclimatation a complètement échoué devant le parterre français, et je m'explique ce naufrage. A tout prendre, l'œuvre manque de charme et de clarté. Elle épouvante quelquefois, elle surprend; elle ne séduit jamais. Ce *Tannhauser* est indéchiffrable au piano, presqu'indéchiffrable à l'orchestre. Or, une partition, si je ne me trompe, est écrite pour réjouir l'oreille et non pour le plaisir des yeux. On n'a pas tous les jours sous la main un Liszt ou les violons du Conservatoire. Dans ce cas, on est réduit à admirer de confiance et à supposer gratuitement que Wagner est l'héritier direct de Beethoven. Hé bien ! je ne me dédis pas ; je me sépare ici de M. de Gasperini. et je ne pense nullement que le *Tannhaüser* puisse servir à la popularisation de 'harmonie.

Mon spirituel contradicteur m'objectera qu'il est mal aisé de juger un homme dont on a bâclé le procès avec accompagnement de rires et de clés forées. Cela est juste; je ne m'aventure dans tout ceci qu'avec des restrictions. J'ignore le *Lohengrinn* qui passe pour le meilleur opéra de l'artiste; je n'ai pas même entrevu *Tristan et Yseult* qu'on ne soutient guère qu'à Weimar. Mon arrêt est donc un arrêt de première instance; il y aura appel, selon toute probabilité.

Maintenant, j'abandonne M. de Gasperini, et je suis tout entier à M. Joigneaux.

M. Joigneaux, à ce qu'il paraît, est un ancien représentant, et je maintiens en effet, que sa personne représente infiniment plus que ses discours. Il *fait* dans l'agriculture, dans l'horticulture, si 'on aime mieux. Il connaît à fond les jardins potagers, et s'il parle comme bien peu voudraient parler, à coup sûr il sarcle comme personne. Nous l'avons entendu sur le chapitre de Parmentier ; puis sur celui des carottes et des navets. Il a enseigné en quelques mots la façon de distinguer un radis mangeable d'avec un radis indigne de ce nom. Êtes-vous pour ou contre les pommes de terre rondes ? préférez-vous les rugueuses ? Penchez-vous vers les courtes ? M. Joigneaux a résolu sagement ces problèmes qui touchent de si près à l'ordre social, et il a vivement intéressé son monde; surtout le monde des cuisinières.

Les conférences de la rue Cadet ont été inaugurées devant une foule d'autant plus idolâtre, qu'elle se composait de gens dont la plupart n'avaient point payé pour entrer. Quelques notabilités, et entr'autres M. Joigneaux, assistaient à cette fête de l'intelligence.

Le fondateur de l'œuvre, M. Lissagaray, a tracé à ses confrères le programme qu'ils devaient suivre et a retracé le chemin qu'ils avaient suivi. L'orateur, un peu tarabusté au dernier printemps par la jeunesse des Écoles, n'a pas manqué de rappeler ces triomphes des précédentes campagnes. Après quoi, il a nécessairement attaqué les catholiques avec cette lourdeur d'allures dont il possède le secret. M. Lissagaray ne pèse pas encore beaucoup dans la balance de l'humanité; je ne crois point qu'il ait accompli une révolution quelconque ou deviné une machine à diriger les aérostats. Cependant, tel que nous le voyons, il aspire à faire son petit tapage. C'est pourquoi, comme tant d'autres à qui la chose a réussi, il porte son appoint à la démocratie. Tenez ! Voici un argument qui n'a pas trop servi, une balourdise presque neuve ! Ainsi, désireux de soulever un peu de poussière autour de soi, et de s'attirer des excommunications qui ne viendront pas, M. Lissagaray malmène l'Église avec l'ardeur d'un néophyte, qui sait ce que c'est d'être malmené. Il sue sang et eau, pour qu'on prenne garde à ce qu'il dit. Le pauvret peut continuer sa tâche. Il

usera ses dents à mordre, et sa cervelle à trouver des injures qui nous atteignent. Nous prierons la Providence qu'elle nous envoie souvent des adversaires semblables à lui, et pour ce qui me regarde, c'est la seule grâce que je me souhaite.

Un autre ennemi de la foi, un dénicheur de camps romains, a succédé à M. Lissagaray dans la chaire des conférences; j'ai nommé M. Henri Martin. Cet illustre compilateur, a lu lentement et péniblement une étude lente et pénible. Une actualité, par exemple; il a parlé de Vercingétorix.

Je me suis fréquemment demandé à quoi tenait la célébrité de M. Henri Martin. Il a écrit une histoire de notre pays, qui a eu plusieurs éditions et un certain nombre de médailles académiques. Elle est d'un style flasque, sans animation ni couleur. Elle se rapproche de tous ces mémoires que l'Institut s'empresse de couronner et que le public s'empresse de ne pas lire. Pour être franc, j'avouerai que le public ne lit pas, mais qu'il achète quand même. Tel est le sort de toutes les publications déclarées sérieuses et indigestes au premier chef. Elles ne garnissent jamais la pensée des gens; elles garnissent les rayons d'une bibliothèque. L'immense succès de l'histoire de M. Henri Martin vient uniquement de ce qu'elle forme un ensemble de volumes très-imposant. On ne coupe point les pages d'un pareil livre; on le place seulement en évidence, afin de paraître ferré, à un quart d'heure près, sur la date positive du baptême de Clovis.

L'étude sur Vercingétorix a été médiocrement goûtée. Cependant, elle n'est ni plus mauvaise ni meilleure que toutes les études de ce genre. L'assemblée avait cru avoir affaire à un Tacite en germination; elle se heurtait à un Berquin grassouillet et tendre. Ajoutons qu'elle se prononçait seulement sur les apparences; elle condamnait la forme sans être à même de condamner le fond. Si elle avait pu se rendre compte des erreurs que M. Martin propage avec tant de grâce, c'eût été bien pis. Un élève de l'école des Chartes s'était donné pour mission de relever toutes ces erreurs; naturellement, il s'est arrêté dans sa besogne par la raison bien simple qu'il serait arrivé à composer un amas de volumes égal à celui de la correspondance de Voltaire.

La question historique me fournit une transition toute naturelle, pour passer à M. Alexandre Dumas, un historien, comme on sait.

M. Dumas (retour de Naples) ayant compris que l'attention se détournait un peu des mousquetaires en goguette et des mélodrames en préparation, a résolu de ramener à lui la faveur qui le délaissait. Il a d'abord reparu dans le *Petit* Journal; le *Grand* Journal l'a reçu ensuite. Si le journal *Moyen* avait existé, il s'y serait acclimaté définitivement.

Ayant accompli sans résultat marquant ses pérégrinations dans les gazettes, M. Dumas s'est écrié : « *Ach'io son pittore*. Moi aussi je suis ora-

teur. » Et il a consenti à instruire ses compatriotes et à boire le verre d'eau sucrée traditionnel. Voulez-vous rivaliser avec Berryer et avec Isocrate? Ce n'est pas plus difficile que cela.

On a établi dans une salle d'exposition artistique une tribune et des bancs. Une fois le romancier à la tribune et les patients sur les bancs, on a commencé, celui-là à débiter sa marchandise et les autres à profiter de cet enseignement. La causerie roulait sur le peintre le plus contesté des temps modernes. Un plaisant l'a nommée : — Causerie sur Alexandre Dumas dans ses rapports avec Eugène Delacroix.

Effectivement, ce n'a pas été autre chose.

M. Dumas a parlé de lui, à propos de Géricault, de lui à propos de Charlet, de lui à propos de n'importe quoi. Après que ces divers sujets ont été épuisés, le sujet Delacroix est arrivé enfin; on ne s'attendait plus à le voir paraître en cette affaire, et chacun s'est retiré avec cette impression, que l'auteur du *Massacre de Scio* était bien inférieur à l'auteur de la *Tour de Nesle*.

Ou je n'ai pas compris une syllabe à la conférence que j'analyse, ou elle a eu cette signification bouffonne. Quoiqu'étranger à la peinture, je suis du groupe très-restreint qui admire Delacroix sans arrière-pensée. A la vérité, nous sommes si peu, si peu à confesser cette opinion étrange que je n'ose la crier bien haut, afin de ne point effaroucher les dames qui me lisent, et qui trouvent que la *Médée* est une horreur et la *Chasse aux Lions* un gâchis.

Quant au conteur renommé qui a produit *Antony* et le d'Artagnan de mes rêves, je n'ai pour lui qu'un respect borné. M. Dumas n'a jamais considéré la carrière des Chateaubriand et des La Bruyère que comme une carrière, malaisée dans le principe, mais, plus tard, hérissée de plus de billets de banque que d'épines. Il a créé la spécialité du marchand de lettres. Il a eu une maison de commerce avec raison sociale et employés de diverse nature. En aucun temps, je n'ai pu admettre ce trafic de l'intelligence. Autant la rémunération du travail me semble juste, parce que tout travail exige une récompense, autant la spéculation en matière d'art, me révolte et me répugne invinciblement. Je ne saurais donc montrer une reconnaissance éternelle envers celui qui a rabaissé la profession que j'aime et que j'exerce, et qui a avili le journalisme aux yeux des indifférents et des étrangers.

D'ailleurs, M. Dumas a un grave défaut qu'on pardonne à un génie éclatant, mais qu'on trouve moins joli chez une médiocrité couronnée. Je veux faire allusion à cet amour du Moi, si haïssable au dix-septième siècle et si commun de nos jours. Rien n'est plus détestable ; rien ne pousse davantage à la contradiction.

Dans une lettre qui aurait excité l'indignation, si elle n'avait excité de

sourire, M. Dumas (voilà quelque temps de cela) énumérait les hommes hors ligne de notre époque. Il nommait M. Hugo, un calculateur ; M. de Lamartine un songeur ; il se nommait un vulgarisateur.

Une clameur universelle accueillit cette classification que Cuvier eût certainement désavouée. M. de Lamartine ou M. Hugo, c'était bonnet blanc et blanc bonnet. Les femmes tiennent pour le premier, les poëtes chériront plus particulièrement le second. Qui l'emporte de ces deux lyriques? La postérité nous l'apprendra et le litige est encore pendant devant elle.

Ce qui est, par exemple, bien autrement contestable, c'est que *Monte-Cristo* ait sa place assignée immédiatement au dessous des *Méditations* et des *Feuilles d'automne*. M. Dumas est le seul qui ait osé formuler un pareil avis. Encore n'est-ce peut-être point son dernier mot, et je ne serais que médiocrement étonné s'il nous annonçait, un beau matin, qu'il manie l'épopée comme Homère et le sermon comme Tertullien. Il faut s'attendre à tout.

Quoiqu'il advienne, M. Dumas revendiquera difficilement la gloire de l'éloquence profane. Il a peiné, l'autre soir, pour attendrir et pour enthousiasmer son auditoire ; quelques amis ont feint l'émotion et se sont écriés que jamais parole humaine n'avait davantage touché leurs cœurs. On s'est embrassé, complimenté, et le rideau est tombé sur cette scène charmante.

J'ai revu depuis, dans la *Presse*, le véritable article que M. Dumas avait donné pour une improvisation. C'est propret, c'est clair. Il y a là toutes les qualités habituelles de l'écrivain; la rapidité dans le style, l'intérêt soutenu, une grande raideur de phrase et beaucoup de baragouin. J'ai pu seulement me convaincre une fois de plus que Delacroix n'avait été qu'un prétexte. Le héros réel de la réunion était et devait être le romancier et non le peintre. Tous les assistants se trouvaient d'accord là-dessus. On avait apporté des mouchoirs pour pleurer à l'aise et une provision d'applaudissements. On s'était entendu d'avance pour juger le discours magnifique et le discoureur éblouissant. Celui-ci ne s'opposait nullement à l'ovation qu'on lui préparait. Aussi bien je me suis souvenu d'une opinion très-sensée de M. Alfred Nettement au sujet de M. Dumas lui-même :

« — Dites-lui, rapportait le publiciste, tout le bien que vous pensez de sa personne. Vous ne lui direz jamais que la moitié de ce qu'il en pense. — » Le trait est piquant et mérité. Le grand Alexandre aime la gloire, et je ne suis pas très-surpris qu'il ait cédé à la tentation qui lui était offerte. La vogue est aux conférences, comme elle était, il y a quelques années, aux bonbons de Siraudin. Les modes sont capricieuses; elles ne seraient pas des modes, sans cela. Hier, on était tout feu tout flammes pour le : « — Hé Lambert ! — » Aujourd'hui chacun prépare son exorde

ou lime sa confirmation. On examine sérieusement quel est son côté fort. Le chimiste espère traiter de la chimie; le mécanicien de la mécanique, et le vigneron de l'oïdium. Ceux qui n'ont aucune spécialité traitent de tout; ils sont sûrs de ne pas être plus ennuyeux dans une partie que dans l'autre. Ils ennuient invariablement et toujours. Et voilà une consolation!

Un caricaturiste plein de verve a signalé cette fureur dont nous sommes saisis. Il a représenté la coupe d'une maison. Au rez-de-chaussée, le concierge fait un cours sur la manière de tirer le cordon. Au premier étage, un financier apprend à sa race le moyen d'avoir une clientèle. Sur les combles, les chats tiennent conseil, pêle-mêle. C'est une conférence de Rominagrobis!

Et notez bien que cela n'est presque pas exagéré! Le collégien qui autrefois manigançait la tragédie de rigueur a remplacé maintenant la tragédie par le plaidoyer. Je parie qu'au fond de beaucoup de pupîtres, dans les lycées de l'État, on découvrirait une Catilinaire ou une ébauche rappelant le *Pro Milone*. Il faut se produire, il faut aborder au port de la péroraison, malgré vents et marées. Le plus humble des rhétoriciens dont les versions fourmillent de contre-sens et les thêmes de barbarismes, se croit un Massillon en herbe. Les femmes même se mettent de la partie, et en présence de cette manifestation on doit quitter la place, ou je ne m'y connais pas. Déjà, madame Esther Sezzi, devant une assistance choisie, a revendiqué les droits de son sexe. Allons! comme dit M. Eugène Pelletan, il y a encore des parfums dans Galaad!

Par exemple, si les femmes demandent l'abolition de leur esclavage, je ne vois pas pourquoi les domestiques ne tiendraient pas une parlotte où ils demanderaient l'adoucissement de leur servitude. Un tel souffle de délivrance universelle nous agite, en ce moment, que nous serions bien capables, pour obéir à nos instincts généreux, de servir, à notre tour, notre valetaille et de lui porter à dîner.

Je ne nie pas que l'idée première d'une conférence où l'on apprendrait à définir le beau, à goûter le vrai, à pratiquer le bien ne soit une excellente idée; j'attaque seulement la façon dont cette idée a été réalisée parmi nous. On m'assure qu'en Angleterre les ouvriers dépensent volontiers un schelling pour assister à des réunions où on les instruit en même temps qu'on les amuse. Si les choses se passent ainsi, je ne critique nullement les conférences anglaises. Sur les bords de la Seine et au centre de la civilisation, je suis témoin que mes compatriotes agissent bien différemment, et c'est à ce propos que j'élève un blâme.

D'abord et en fondant l'Œuvre, on ignore à peu près à qui l'on s'adressera. Toutes les classes, tous les rangs sont confondus; les places sont tarifées à un prix unique, et par conséquent le manant coudoie le bourgeois, l'ignorant coudoie l'homme de science. Quel langage tiendra-t-on à ce pot-pourri d'auditeurs? Sera-t-on mystique, élevé, obscur? Les artisans

se plaindront de n'y rien comprendre. Au contraire, descendra-t-on dans le détail, dans les enfantillages de la vulgarisation? Les personnes qui auront dépassé la préface des connaissances élémentaires dormiront sur leurs siéges. L'infortuné pédagogue chavirera de Charybde en Scylla, et il sera réduit ou à ne plus discuter du tout ou à discuter devant les banquettes.

Il y a de plus un second écueil que je tiens à signaler.

Les Mirabeaux en disponibilité n'abondent pas. Il est donc nécessaire, pour soutenir l'entreprise, d'avoir recours à des talents au dessous du médiocre et à des personnages qui se sont exercés à l'élocution dans le silence du cabinet. On voit d'ici la scène qui doit suivre. Les spectateurs s'imaginent qu'on va les fasciner et les distraire; ils se rencontrent face à face avec un élève déjà mûr, qui se guide sur des paperasses et qui récite sa leçon, s'étudie à répéter les intonations qu'il a entendues et les balivernes qui ont eu du succès. Je sais deux ou trois refrains qui ne manquent jamais leur effet. Nous sommes de grands enfants; nous nous laissons attirer par des lieux communs que le bon sens réprouve et que la morale condamne. Souvent même ces lieux communs tombent sur nous à l'improviste, ne se rattachent en rien au fil du discours. N'importe! nous crions: « Bravo! » sans trop comprendre de quoi il s'agit, et comme la claque des théâtres qui escamote par son tumulte la note que le ténor ne peut plus donner.

J'avais regretté au premier abord que les catholiques n'eussent point profité de l'exemple qui leur était fourni par le camp adverse. J'ai réfléchi depuis que nous avions des conférences aussi. Chaque soir, des jeunes gens distingués par leur piété et par leur naissance, des hommes considérables, visitent le pauvre, enseignent aux classes ouvrières la persévérance dans le labeur et la foi dans la récompense. Certes, il est beau de déclamer, à la lueur du gaz, des diatribes universitaires ou des maximes démagogiques; il est plus beau à mon sens de pratiquer ce que d'autres prêchent si bien. Je suppose qu'un misérable préfèrera toujours une sœur de Charité aux Frères-Maçons de la rue Cadet, et qu'il échangerait contre un rouge liard toute la verve et la botanique de M. Joigneaux.

Une dernière raison m'a convaincu de l'inutilité de mes espérances. Je me suis dit que non-seulement l'éloquence catholique ne chômait pas, mais qu'elle brillait au contraire d'un éclat incomparable... Naguère encore, Paris se réveillait à la voix d'un prélat. La poésie aux ailes d'or planait sous les voûtes de Saint-Eustache, et, par son éloquente parole l'évêque de Tulle ramenait la consolation dans les cœurs et la ferveur dans les âmes. Il n'y a point eu de conférences plus suivies que la sienne, et je n'en connais point de plus digne d'admiration.

DANIEL BERNARD.

CHRONIQUE

I

Un débat très-vif est engagé dans la presse européenne au sujet de l'Encyclique *Quanta cura* « donnée à Rome le 8 décembre 1864, l'an X de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu. »

Ce débat a un caractère politique qui ne nous permet pas d'y prendre part. Nous pourrions sans doute reproduire divers passages de l'Encyclique et du *Syllabus* « renfermant les principales erreurs de notre temps », car ces passages ne soulèvent aucune des questions qu'il nous est interdit d'aborder. Mais il ne nous paraîtrait pas convenable de scinder des pièces si importantes. Du moment donc où la législation sur la presse nous défend de tout donner, à cause des préoccupations politiques et passagères que les partis mêlent à ces infaillibles enseignements, nous ne donnerons rien.

Du reste sous certains rapports l'abstention nous est facile, car nous ne sommes pas de ceux qui ont besoin de protester de leur plein attachement au Saint-Siége. Les erreurs que nous pouvions combattre, sans sortir des conditions légales qui nous sont imposées, n'ont jamais obtenu même la complicité de notre silence.

Dans les temps livrés comme le nôtre à la confusion des doctrines, les esprits moyens parlent volontiers de conciliation ; ils cherchent des compromis et espèrent trouver un terrain neutre où les catholiques, engagés dans des voies diverses, finiront par s'entendre en continuant de penser différemment sur une foule de questions fondamentales. Ce terrain n'existe pas, et ce rêve, qui n'est pas un beau rêve, ne se réalisera pas. L'union des hommes dévoués à l'Église n'est possible et ne peut-être efficace que dans le respect absolu des principes. Nous le savions tous, mais quelques-uns s'efforçaient de l'oublier ; le Souverain Pontife vient de nous le rappeler et personne ne l'oubliera plus.

Eugène Veuillot.

II

Il y a quarante ans, une émeute de jeunes gens menaça le Théâtre-Français. La menace, par malheur, n'était pas sérieuse. Ces jeunes gens, dans leurs affiches et leurs proclamations, parlaient de renouveler la littérature. Excellente pensée! Mais ces jeunes gens n'avaient pas le secret. Les romantiques voyaient le mal, mais non le remède. Ils renouvelèrent le mal, croyant par là le guérir. Ils retournèrent la maladie, et en firent apparaître une face imprévue. La littérature classique *devint* la littérature romantique. Il y eut des individus qui s'attardèrent dans la première forme de la maladie, de peur de changer d'habitudes. Il y en eut d'autres qui changèrent d'habitude. Bref, la parole humaine ne fut pas renouvelée.

Renouveler, c'est transporter sur les hauteurs. La parole humaine demandait une résurrection. Elle réclamait la vie, la lumière, la santé, la liberté. Les romantiques changèrent la décoration du cachot, et ciselèrent d'arabesques les chaînes de la prisonnière. Ce travail considérable tint lieu de la délivrance.

Or, la littérature romantique n'étant pas un renouvellement, mais seulement une innovation; la littérature romantique n'étant qu'une évolution de la littérature classique; *Hernani* n'étant pas autre chose qu'une tragédie parfaitement fidèle à l'*art poétique* retourné; la convention valant la convention; la mécanique à l'envers ne remplaçant pas avec avantage la mécanique à l'endroit, il devait arriver que le romantique Théophile Gautier, le 27 décembre 1864, chanterait dans le *Moniteur* les louanges des *Frères ennemis*, tragédie en cinq actes.

Le romantique Théophile Gautier n'a pas failli à son devoir. Il l'a rempli consciencieusement, avec luxe, avec surabondance. M. Théophile Gautier remercie le Théâtre-Français d'avoir célébré la naissance de Racine, en cherchant quelque chose *d'inédit dans la gloire*. Il n'en coûte pas à M. Gautier de profaner ainsi le nom de la gloire! M. Gautier veut bien reconnaître que *même parmi les lettrés*, personne ne lit les *Frères ennemis*. M. Gautier s'en afflige. Selon lui, cette tragédie est une victime. Il la plaint de toute son âme. Il voudrait la consoler. Il lui trouve, *à part quelques inexpériences, un mérite égal à celui des autres pièces de Racine* Ne raillez pas M. Gautier. Ce serait dangereux. Vous pourriez vous en repentir. Le terrible romantique serait capable de vous lancer la phrase que voici :

« Nous ne concevons pas, pour notre part, que de la même amphore il « sorte du vin différent, *tantôt piquette*, *tantôt nectar;* jeune, il a plus de « *sève* et de *verdeur;* vieux, plus de transparence, de goût et de bouquet; « mais c'est le même vin, qu'on le reçoive dans des coupes d'or, d'argent, « de cristal ou d'argile. »

Je vous avais bien dit de ne pas railler M. Gautier. Vous n'avez pas tenu compte de l'avertissement. Vous avez mérité ce qui vous arrive. Vous voilà terrassé! M. Gautier ne plaisante pas. La *séve* et la *verdeur* des *Frères ennemis* sont pour lui des choses sacrées.

Une autre fois, ne provoquez pas M. Gautier. Sinon, il serait capable de célébrer le récit de Théramène. Déjà il écrit cette phrase :

« Gibeau a *su* faire applaudir le récit de Théramène par la manière ha-
« bile *dont il le détaille.* »

M. Gautier n'est pas encore au paroxysme de l'enthousiasme. Classiques et romantiques étant d'accord pour admirer le tour de force, la difficulté vaincue, M. Gautier admire le tour de force de l'acteur Gibeau, qui, désespérant de faire avaler en gros le récit de Théramène, a *su*, en habile homme, le détailler. Mais, prenez garde! On ne sait pas jusqu'où l'enthousiasme, si vous avez l'imprudence de le surexciter, peut, l'année prochaine, emporter M. Gautier.

III

En attendant, l'admirateur des *Frères ennemis* souffre d'une irrévérence que l'on vient de se permettre, au théâtre des *Variétés*, à l'égard des dieux de l'Olympe. Le théâtre des *Variétés* vient de faire beaucoup de peine à M. Gautier. Ce théâtre vient de transformer en vaudeville l'enlèvement de *la Belle Hélène*. M. Gautier se déclare attristé. « Cette pièce, dit-il, froisse « à l'endroit le plus sensible nos admirations et nos croyances d'artiste. »

Et plus loin :

« Pour nous, les dieux de l'Olympe et les héros de la mythologie *vivent* « *toujours*. Une douleur *inquiète* nous saisit lorsque la main *irrévérente* de la « parodie dessine des sourcils au bouchon sur leurs blanches figures, insère « des pipes entre leurs lèvres de marbre, arrache leurs draperies pour y « substituer un tartan, et met un cabas à la main pâle qui tenait quelque « attribut divin : *rien ne saurait nous être plus pénible qu'un pareil specta-* « *cle*. Les Grecs ont fait le plus beau rêve de la vie; tout ce qu'ils ont tou- « ché reste empreint d'une éternelle beauté. Leurs dieux, qui personni- « fiaient sous des formes nobles, harmonieuses et parfaites, les énergies « occultes de la nature, sont *dignes de respect* comme les plus belles créa- « tions du génie humain. *Quoiqu'une révélation céleste ait renversé leurs* « *autels, ils sont encore les dieux de l'art*, et chercher à ridiculiser les hé- « ros d'Homère, c'est presque blasphémer. »

Le premier décembre, M. Emile Burnouf nous déclare que pour la science les dieux de l'Olympe et les héros de la mythologie vivent toujours. Quinze jours plus tard la *Revue des Deux-Mondes*, sous la signature du même écrivain, parle du temps où *la mythologie était considérée comme un ensemble de fables*, où les dieux du paganisme étaient appelés de *faux*

dieux, etc. M. Burnouf ajoute que du moins les dieux du paganisme *rentrèrent dans l'art où ils sont encore*. Le 27 décembre, M. Gautier confirme cette manière de voir. M. Burnouf et M. Gautier ont le droit de parler ainsi. Le dualisme que M. Burnouf veut faire cesser en mettant la science d'accord avec l'art, dualisme que M. Gautier semble trouver normal, ce dualisme hideux est un fait. Nous ne le nions pas. Puisque les rayons de la Croix n'ont pas encore purifié l'air, puisque les vieux fantômes, non foudroyés, n'ont pas l'air de s'apercevoir du changement survenu, puisque l'Olympe et le Parnasse n'ont pas encore disparu devant le Calvaire et le Thabor, avouons notre infamie! Savourons-la! Le dualisme constaté par M. Gautier est cher à beaucoup de chrétiens. Beaucoup de chrétiens signeraient sérieusement la formule que M. Gautier imagine pour s'acquitter : *Quoiqu'une révélation céleste ait renversé leurs autels, ils sont encore les dieux de l'art*. Qui de nous, dans son enfance, n'a été formé selon la doctrine que vient d'abréger le feuilletoniste! Qui de nous n'a connu le supplice de l'unité rompue! Qui de nous n'a grandi dans le schisme! D'un côté, la *révélation céleste*, renversant les autels du vieux Jupiter, du vieil Apollon, de la vieille Vénus; de l'autre côté, mêmes autels se relevant dans l'art, comme dans une place de sûreté!

On nous a fait croire que le vrai et le beau sont en guerre; qu'il faut sans doute, d'une part, chercher le vrai dans le christianisme, mais qu'il faut aussi, d'autre part, chercher le beau dans le paganisme; que le christianisme serait trop exigeant s'il prétendait chasser de l'art ses ennemis vaincus; qu'il peut bien leur abandonner comme un lieu de nul prix, cette province; que l'art étant le domaine de la convention, du faux, du mensonge, est un refuge approprié à la nature, au caractère, aux goûts et aux habitudes des faux dieux, une résidence faite à souhait pour abriter ces grandeurs tombées, et les consoler des revers du sort; que leur abandonner le royaume du beau, c'est leur ravir sans retour le royaume du vrai, les deux souverainetés étant incompatibles, etc., etc. Et nous, pauvres petits enfants, nous avons respiré ce blasphème.

Il est devenu notre chair et notre sang. Et tandis que l'unité, rentrée en nous, recompose notre vie, d'autres enfants, subissant le supplice que nous avons subi, meurent de la mort que nous avons traversée!

M. Gautier est excusable. La révélation céleste n'est là que pour la forme. Le dualisme est de sa part une concession. Mais nous, chrétiens, nous qui ne croyons pas écrire une vaine phrase en nommant la Révélation, si nous ne tirons pas la conséquence, si nous scindons l'unité de Dieu, lui accordant la science, lui déniant l'art, nous sommes inexcusables.

Le vrai et le beau sont un. Voilà pourquoi M. Gautier se trompe grossièrement quand il accuse la parodie, la caricature, de gâter les dieux de l'Olympe. Ils sont laids par eux-mêmes.

La parodie, la caricature, a l'inconvénient grave d'atténuer leur laideur. Leur laideur est absolue et intrinsèque. La caricature déguise la laideur infernale sous le masque d'une laideur humaine. Elle fait croire que les dieux seraient beaux s'ils n'étaient travestis.

Parodier les dieux de l'Olympe, c'est laisser croire qu'ils sont sublimes. M. Gautier cherche querelle aux auteurs de la *Belle Hélène*. Mais ces messieurs sont pleinement d'accord avec le critique. Au fond ils admirent Jupiter, Mars, Vénus, Minerve, Apollon, Vulcain, Neptune, Flore, Pomone, Cérès, Pluton, etc., etc., etc. Je ne crois pas les calomnier en leur prêtant ces *croyances d'artiste*. Seulement, distinguons. Ils n'ont pas voulu faire une œuvre d'art, mais distraire le public, amuser M. Prud'homme. Ils n'ont pas voulu manquer de *respect* aux dieux de l'Olympe.

Le *procédé caricatural* est une plaisanterie permise entre camarades, une sorte de tutoiement. Cela ne tire pas à conséquence. Vous appliquez à un ami le *procédé caricatural*. Mais vous ne prétendez pas faire son portrait. Vous continuez à voir son visage. Les auteurs de la *Belle Hélène* n'ont certainement pas méconnu cette nuance. Ils sont persuadés qu'Apollon et Vénus manifestent diversement la beauté, et qu'on peut sans inconvénient les enlaidir en effigie, attendu que personne ne s'y trompera.

IV

Toutes les erreurs se résument dans la négation de l'unité. M. Théophile Gautier met d'un côté la révélation céleste (à laquelle il croit peu), de l'autre l'art païen. M. de Rémusat sépare de la vérité la consolation.

Madame de Gasparin a écrit un livre dans l'intention de consoler. Ce livre a pour titre : *les Tristesses humaines*. L'auteur cherche la consolation dans la religion. Par malheur, la Religion manque à madame de Gasparin. Elle n'a en main qu'une certaine religion. Elle est protestante.

M. de Rémusat, lui, ne signale pas l'insuffisance amère du protestantisme. Ce n'est pas à ce point de vue que se place M. de Rémusat. Le protestantisme ne lui semble pas assez amer.

Il s'adresse à la raison, et lui demande, non pas la consolation, mais la désolation.

Je voudrais qu'il me fût permis de ne pas insister. Mais le devoir de la critique est de veiller sur le type de la douleur aussi bien que sur le type de la joie. Il n'est pas plus permis de falsifier la douleur que de falsifier la joie. Elles ont, l'une et l'autre, le même droit à la lumière. Transporter le rationalisme dans la région de la douleur, c'est le faire passer sinon de la formule dans la vie, du moins de la formule dans la mort. Il n'en devient que plus odieux.

L'article de M. de Rémusat serre le cœur. Il est impossible de le lire sans éprouver à la fois une compasion vive pour l'homme qui parle ainsi,

et une horreur sans bornes pour la doctrine qui fait parler ainsi, pour ce monstre qui s'appelle le rationalisme.

« Une raison qui fuit l'illusion, qui veut voir la vie telle qu'elle est, dit « M. de Rémusat, ne peut se prêter à des hypothèses sophistiques, et la « vérité, *fut-elle désolante*, n'en reste pas moins la vérité. »

La vérité désolante! Le rationalisme ne repousse pas cette contradiction. La raison humaine la repousserait! mais le rationalisme, qui n'a rien de commun avec la raison, dévore cette contradiction.

L'illusion est consolante. La vérité est désolante. La consolation est une hypothèse, et une hypothèse sophistique. Ainsi parle le rationalisme. M. de Rémusat permet aux esprits vagues la consolation. « Il faut bien l'avouer, à ces âmes qui errent vaguement des horizons prochains aux horizons célestes (allusion à deux ouvrages de madame de Gasparin), il y a deux familles d'esprits difficiles à mettre d'accord, deux états ou deux *vocations* de l'intelligence qu'on a peine à concilier. » M. de Rémusat ne trouve pas mauvais que madame de Gasparin suive la vocation du vague. Mais M. de Rémusat demande la permission de suivre, lui, sa vocation, qui est celle de la *rigueur*. Les esprits vagues *aiment mieux croire que savoir, et, prenant l'imaginaire pour l'idéal, ils peuvent s'élever jusqu'à la poésie.* Peut-être en lisant cette phrase, serez-vous tenté de croire que M. de Rémusat manque sa vocation. En effet, si la foi contredit la science, la rigueur ne peut ainsi leur partager le monde. Un esprit vague peut faire ce partage : un esprit appelé à la rigueur ne peut le faire sans négliger gravement sa vocation, et sans s'exposer à la perdre. Si la poésie, si la consolation sont des mensonges, pourquoi transiger avec eux ? Il faut les anéantir. « D'autres au contraire, continue M. de Rémusat, *d'une trempe plus dure et plus acérée*, tendent à l'exactitude et à la netteté, etc., etc... On appellera, si l'on veut, les uns les esprits *poétiques*, les autres les esprits *philosophiques.* » M. de Rémusat omet une troisième classe. Je suppose un esprit d'une trempe encore plus dure, encore plus acérée que la sienne! si c'est possible. Cet esprit, avide d'unité, unissant l'exactitude et la poésie, l'ordre et l'amour, ne ferait aucun choix entre les deux formes du schisme, détestant également l'amour sans l'ordre et l'ordre sans l'amour.

Un esprit de cette nature saurait d'avance que l'illusion ne peut consoler, et que la vérité ne peut désoler.

M. de Rémusat énumère longuement les hypothèses sophistiques sur lesquelles repose la consolation chrétienne. Nous ne le suivrons pas dans le détail. Mais nous citerons une observation d'un caractère neuf et imprévu. On parle d'union aux souffrances de Jésus-Christ. M. de Rémusat permet aux esprits vagues de s'unir aux souffrances de l'Homme-Dieu. Mais il déclare que les esprit *d'une trempe plus dure et plus acérée* n'en feront rien, attendu qu'en Jésus-Christ « l'homme était au-dessus du péché

et des infirmités qui en sont la conséquence et la peine. » En sa qualité d'esprit rigoureux, M. de Rémusat sera charmé d'apprendre que cette phrase manque de rigueur. L'innocence absolue a porté tous les crimes du monde. Elle a porté la conséquence et la peine de tous nos péchés. Elle a eu connaissance de vos négations. Elle en a souffert! Elle en souffre encore! M. de Rémusat ne permet qu'aux esprits vagues de compatir aux défaillances du Verbe incarné, à ses angoisses. L'écrivain rationaliste nous avertit de nous tenir sur nos gardes. Nous tombons, paraît-il, *dans une déclamation hétérodoxe sans le vouloir et arienne sans s'en douter*. Il est évident, murmure M. de Rémusat, que « l'humanité de l'Homme-Dieu doit différer profondément de celle de l'homme pécheur.» M. de Rémusat semble croire que nous confondons l'humanité de l'Homme-Dieu avec celle de l'homme pécheur. Cette imputation est inattendue. Tous les péchés se rencontrent, répétons-le, dans l'Innocence absolue. Elle a souffert, en expiation, des souffrances que la pensée est impuissante à concevoir. M. de Rémusat écrit cette phrase : « N'en doutons pas, l'homme de douleurs, c'est nous. » M. de Rémusat, qui vient de nous prémunir charitablement contre les dangers de l'arianisme, tombe lui-même dans le blasphème!

« Se vaincre n'est pas se consoler, dit encore M. de Rémusat, et je n'in-
« sisterai *jamais assez* sur la différence qui sépare la question du devoir
« de la question du bonheur. »

Nous pensons, au contraire, que si peu que vous le fassiez, vous insisterez toujours trop sur la différence qui *sépare* la question du devoir de la question du bonheur. Le devoir de l'homme est d'être heureux. Toute doctrine désolante est une doctrine immorale.

Il est immoral de s'exprimer ainsi :

« Les idées de la raison, je le sais, mises aux prises avec les passions de l'âme, sans être accompagnées des secours de l'imagination et de *l'exaltation* de *certaines croyances*, paraissent quelque chose d'aride et de mesquin à qui n'a pas compris la grandeur austère *dans* sa simplicité *du* rôle *de* la raison *dans* la vie humaine. Il y a en nous une disposition que je ne puis appeler que du nom de scepticisme naturel, et qui nous porte à nous défier de la vérité nue, à la croire insuffisante, impuissante, à recourir à *des illusions extraordinaires* pour nous donner *la force, l'entraînement ou l'oubli*. On craint, en restant de sang-froid, de ne pouvoir *tenir tête à toutes les conditions de la vie*, et l'on appelle à son aide toutes les conceptions qui les dissimulent ou les *transforment*. Ce don ou cette *faiblesse* peut faire quelquefois envie; mais la raison, quand elle a *l'entière conscience d'elle-même*, ne peut se donner des auxiliaires en qui elle ne croit pas. Elle observe d'avance la *réalité* des choses. Elle se familiarise par la réflexion avec *toutes* les chances de la vie, et si les plus funestes se réalisent, si le bonheur nous échappe, *même pour toujours*, elle se réduit

sans murmurer à ce qui demeure de l'existence, souffrir et penser. »

Ainsi se termine l'article. Il est difficile de porter contre le rationalisme une accusation plus grave. Le rationalisme, depuis longtemps jugé, l'est aujourd'hui surabondamment. Il se déclare incapable de consoler. Ce pourrait être, de sa part, un aveu. Mais non! Il s'en fait gloire. Il fait la garde autour de l'âme désolée, pour en interdire l'approche à la consolation. Le Consolateur n'est cependant pas un fantôme. C'est une personne vivante, et une personne infinie, divine. Le Saint-Esprit n'est pas une chimère. Sur ses grandes ailes blanches, il transporte la douleur dans la lumière et dans la paix. Pauvre victime du rationalisme, puissiez-vous en convenir un jour !

V

Je tourne quelques feuillets, et je lis ce titre : *la Vraie nature du Bonheur*.

« Qui pourrait croire, s'exclame M. Montégut, qui pourrait croire, s'il ne le savait par sa propre expérience, que les choses qui sont le plus *hors de son atteinte*, sont précisément celles qui *semblent* le plus indispensables à sa nature morale? De ces deux choses, il en est deux principales qui renferment toutes les autres, la vérité et le bonheur. »

Il *semble* à M. Montégut que la vérité et le bonheur sont indispensables à notre nature. Il affirme, en conséquence, que la vérité et le bonheur sont hors de notre atteinte.

Cela fait, il se lance. On suit avec anxiété sa course aventureuse. Où va-t-il? Où ne va-t-il pas? Les plaines, les montagnes, les abîmes disparaissent sous lui. Il dévore l'espace. Déjà, le critique essoufflé le voit à peine, comme un point, au dernier horizon.

N'essayons pas de le suivre, et bornons-nous à reconnaître, d'un regard tardif, quelques-unes de ses traces.

Par exemple :

« Quiconque a observé, même superficiellement, l'humanité, sait qu'elle présente ce spectacle terrible d'âmes séparées par des murs de glace, et que l'affection que nous avons les uns pour les autres se mesure tout simplement au degré d'élévation de ce mur. »

Ces paroles m'inspirent un ardent désir de devenir votre ami. Je me résigne à rester séparé de vous par un mur de glace. Mais je ne me résigne pas à son élévation. Je vous prie en conséquence de vouloir bien l'abaisser de quelques centimètres.

Un peu plus loin, M. Montégut nous recommande « le grand *dogme* de la fatalité, et le détachement noble de toutes choses qu'il communique à ses croyants. »

Gardez-vous de conclure que M. Montégut va se faire musulman. Gar-

dez-vous de croire que son prochain article sera signé : Montégut-Pacha.

M. Montégut se livre à un exercice fort connu. Il énumère un certain nombre de systèmes, l'islamisme, le stoïcisme, le christianisme. Il prend la vérité pour un système.

Quant à lui, sa conclusion ne se dégage pas dans une entière netteté. M. Montégut paraît croire que le stoïcisme et le christianisme ont la même notion du bonheur avec cette nuance toutefois que le christianisme nous offre un secours surnaturel. Cette nuance n'est pas la seule. Le stoïcisme ignore le bonheur. Il n'en possède que la hideuse et ridicule contrefaçon.

Se reposer dans la paix de l'immuable et de l'absolu, qu'est-ce à dire, si vous cherchez en vous-même l'immuable et l'absolu ?

M. Montégut fera bien de se recueillir un moment, et de regarder le christianisme dans son isolement, c'est-à-dire dans sa rayonnante et synthétique unité. Le christianisme n'apparaît qu'à cette condition. Par malheur, M. Montégut écrit à la *Revue des Deux-Mondes*, et cette situation est peu favorable à la méditation.

VI

Une autre fois, nous aurons soin de ne pas nous en tenir au *Moniteur* et à la *Revue des Deux-Mondes*. Nous avons commencé, dans certaines régions moins connues du pays littéraire, une exploration dont nous offrirons à nos lecteurs les résultats.

GEORGES SEIGNEUR.

BULLETIN LITTÉRAIRE

LEIBNIZ DE EXPEDITIONE ÆGYPTIACA, LUDOVICO XIV, FRANCIÆ regi proponunda scripta quæ supersunt omnia adjecta profatione historico-critica. Edidit Onno Klopp. Honoveræ, 1864.

L'un des savants les plus consciencieux de l'Allemagne, M. Onno Klopp, dont on connaît les beaux travaux historiques sur Tilly et Frédéric II, travaille depuis deux ans à une édition complète des œuvres de Leibniz. Le roi de Hanovre, qui l'a chargé de cette importante publication, a fait mettre à sa disposition le riche trésor de manuscrits originaux que possède la Bibliothèque royale. Parmi ces documents se trouvent non-seulement de nombreuses lettres et des pièces inédites, mais aussi les manuscrits, ou pour employer le terme technique, la copie originale des ouvrages de Leibniz. M. Onno Klopp a donc entre les mains des ressources dont personne n'a disposé encore et, de plus, par ses propres lumières et ses travaux antérieurs, il est particulièrement apte à faire mieux que ses devanciers. Le monde savant possédera donc bientôt une édition parfaite des œuvres de Leibniz.

Déjà deux volumes de cette importante publication ont paru. Un troisième paraîtra très-prochainement.

Le deuxième volume offre pour la France un intérêt particulier. Il contient tous les écrits de Leibniz ayant trait au projet d'une expédition en Egypte. On sait que le célèbre écrivain voulait que cette expédition fut faite par la France. Le patriotisme entrait cependant pour beaucoup dans son projet. Il désirait ardemment une entente cordiale, absolue entre les maisons de France et d'Autriche; il voulait, dans l'intérêt de l'Allemagne, que la maison de Bourbon et la maison de Habsbourg fussent unies, et il espérait obtenir cette union en décidant Louis XIV à tourner ses armes contre l'Islamisme. Frapper l'islamisme en Egypte c'était, disait-il, le frapper au cœur. Cette entreprise qui devait détourner la France de toute guerre contre la maison d'Autriche et assurer ainsi la sécurité des pays allemands, devait, en outre, préparer le triomphe de l'Évangile dans tout le bassin de la Méditerranée, et développer au profit de la civilisation la puissance française. Leibniz démontrait, par exemple, que la France maîtresse de la Méditerrannée et du commerce des Indes, ruinerait l'Angleterre et la Hollande dont elle avait tant à se plaindre, et acquerrait une prépondérance glorieuse et féconde, tandis que la puissance des nations mercantiles était dangereuse.

Il ne proposait pas seulement une *idée* ; il soumettait à Louis XIV tout

un *plan* très-bien coordonné. Il disait qu'il fallait percer l'isthme de Suez par un canal et soutenait que l'œuvre était possible. Peut-être même, dans son enthousiasme, en diminuait-il les difficultés. Mais, en somme, il ne se trompait pas sur le fond des choses.

Il suffit d'indiquer les principales divisions de son travail pour montrer qu'il avait tout prévu :

— Pars prior vel historica.

— Pars posterior vel politica, corpus propositionis complectens.

— Expeditio Ægyptiacæ est efficacissima ad summum rerum.

— Facilitas Ægypti occupandæ.

Ce livre est divisé en 48 chapitres où toutes les questions qui se rattachent à l'expédition sont étudiées. La voie à suivre, le climat de l'Egypte, ses monuments, ses forces militaires, le caractère de la population, la situation des villes, l'état financier du pays, ses rapports politiques avec la Turquie et avec les Etats voisins, sont l'objet de notes claires et précises. Leibniz ne s'en tient pas là, il examine les résultats de la conquête au point de vue européen, et entre dans d'intéressants détails sur les diverses nations dont la France pouvait obtenir l'appui ou redouter l'hostilité.

Après cette étude comprise dans le livre II, viennent trois autres livres :

— Securitas expeditionis Ægyptiacæ.

— Tempestivitas expeditionis Ægyptiacæ.

— Justitia expeditionis Ægyptiacæ.

C'est le volume qui contient tous les écrits de Leibniz sur cette question si importante, si curieuse et toujours actuelle que nous annonçons aujourd'hui.

M. Onno Klopp s'étant très-justement imposé pour loi absolue de donner les œuvres de Leibniz, telles qu'elles sont sorties de la plume de cet homme illustre, le volume sur le projet d'une expédition française en Egypte est presque tout entier écrit en latin. On y trouve bien quelques lettres en français ou en allemand, mais c'est au latin que l'auteur a eu recours pour exposer et défendre son plan.

Il faut ajouter que ce volume, qui compte 534 pages, n'est pas précisément destiné à devenir populaire. Aussi M. Onno Klopp voulant faire connaître à tout le monde quelques-unes des idées qu'il contient, en a-t-il publié un résumé écrit en allemand. Un de nos collaborateurs se propose d'utiliser ce travail dans l'intérêt de la Revue. Il sera curieux d'établir que Leibniz fut alors plus soucieux des intérêts de la France et les comprit mieux que les hommes d'Etat français qui reçurent communication de son projet.

Nous comptons revenir d'autre part, sur la publication même des œuvres complètes de Leibniz. Pour aujourd'hui nous nous bornons à signaler cette belle entreprise si honorable pour le roi de Hanovre, et pour l'écrivain auquel il l'a confiée. L'exécution typographique répond au mérite de l'ouvrage. Le papier est beau et l'impression est parfaite; elle fait grand honneur aux presses de M. Klindworth. Peu de nos volumes ont une aussi bonne tournure.

Je n'oserais cependant affirmer que cette magnifique édition de Leibniz fera plaisir à tous les admirateurs de ce fécond et puissant esprit. Il en est un au moins, M. Foucher de Careil, qu'elle gênera. M. Onno Klopp prouve, en effet, avec la tranquille et écrasante assurance d'un vrai savant, bien maître de son sujet, que les travaux de M. Foucher de Careil sur Leibniz ne sont pas précisément irréprochables. Nous en avions depuis longtemps quelque soupçon.

HISTOIRE DE L'EMPIRE ROMAIN, avec une introduction sur l'Histoire romaine, par M. LAURENTIE (1).

La *Revue* se propose depuis longtemps de consacrer une étude développée à l'important ouvrage dont nous venons de transcrire le titre et que M. Laurentie présente comme la fin de ses travaux, comme son testament d'écrivain. L'éloquent rédacteur de l'*Union* a mis dans ces quatre volumes tant d'érudition et de verve, que nous ne pouvons l'autoriser à prendre ainsi congé du public. Du reste il aime trop la vérité, il lui est trop fermement dévoué pour ne pas continuer de la défendre. Il nous donnera encore des articles et des livres.

Nous ne venons pas aujourd'hui remplir l'engagement que la Revue a pris envers l'*Histoire de l'empire romain*; mais en attendant un compte-rendu développé, nous voulons au moins attirer l'attention de nos lecteurs sur ce solide et instructif travail.

Voici quelle en est la pensée fondamentale :

M. Laurentie n'a pas voulu faire une *Histoire des Empereurs*, mais une *Histoire de l'Empire*. Son ouvrage embrasse donc l'histoire du monde durant près de quatre siècles; il commence à Auguste et va jusqu'à la mort de Constantin. Mais pour faire comprendre l'histoire de l'Empire, il ne suffisait pas de rapporter les événements durant cette longue période; il fallait remonter plus haut. M. Laurentie n'y a pas manqué. Son livre s'ouvre par une introduction de 200 pages, qui est tout un ouvrage. C'est un vigoureux exposé des causes morales, qui ont conduit Rome de la république à l'empire. Cet exposé explique et fait saisir le double travail qui s'accomplit dans cette société romaine asservie; « d'une part un vieux monde qui croule, d'autre part un monde nouveau qui se lève; d'une part le paganisme qui expire, de l'autre le christianisme qui prend naissance; d'une part les dégradations de l'esclavage, de l'autre les rayonnements de la liberté. » Nous pourrions nous dispenser de dire que l'exécution n'a pas fait défaut à la pensée. M. Laurentie a cherché la brièveté, « qui n'est pas l'abréviation; » il a su éviter la longueur qu'il appelle, avec raison, l'énervement de l'histoire.

Pour compléter cette sommaire indication du plan de l'auteur et de la pensée du livre, nous citerons quelques lignes de la préface. M. Laurentie y critique la façon contemporaine d'écrire l'histoire; il rappelle, sans nommer personne, que beaucoup d'écrivains en vogue ont fait de l'his-

(1) Quatre volumes in-8, chez V. Palmé.

toire tantôt un jeu de paradoxe, tantôt une fiction de poésie ; que d'autres ont fait de l'histoire un instrument de secte et de parti, d'autres encore une science idéale de philosophie, et comme une formule dogmatique des lois de l'humanité ; puis il ajoute :

« De quelque façon que l'écrivain conçoive l'art de raconter l'histoire, son grand devoir est de faire de ses récits, une leçon de morale publique.

« L'histoire n'est ni un enchaînement fatal, ni une succession fortuite d'événements. Dans l'histoire tout a sa raison et tout se tient, les causes et les conséquences. Cette logique divine est sensible dans l'ensemble des faits qui constituent la vie d'un peuple, comme aussi dans les faits épars qui sèment son existence d'accidents soudains et de drames imprévus.

« Tout a sa loi, dis-je ; ainsi l'histoire de l'empire romain, vue dans son ensemble, explique l'action souveraine qui conduit le monde à l'unité de la liberté ; et, vue dans ses détails, elle met à découvert le secret redoutable d'une expiation exercée contre les crimes du paganisme par la barbarie même des Césars, dont le paganisme mourant a fait des dieux. »

M. Laurentie ne se dissimule pas que dans le matérialisme des lettres modernes, cette appréciation de l'histoire trouvera bien des contradicteurs et pourra même sembler puérile ; mais que lui importe ! Il a voulu se conformer au génie chrétien et substituer la philosophie pratique de l'histoire, d'une part aux vulgarités des utilitaires, de l'autre aux subtilités de l'idéalisme philosophique qui se jette dans de confuses abstractions pour aboutir au matérialisme.

L'idée était juste autant qu'élevée, le plan était bien conçu ; l'exécution n'a point fait défaut. Nous avons donc là un bon livre de philosophie chrétienne et d'histoire. Ajoutons que l'enseignement philosophique sort de la narration sans l'allanguir jamais. M. Laurentie ne s'arrête pas à formuler des thèses ; il raconte les faits d'une façon vivante, et il lui suffit d'une phrase, d'un mot, pour en indiquer toute la portée.

Eugène BARVILLE.

LE CIEL, par Amédée GUILLEMIN, gr. in-8, illustré. 626 pages. Hachette, 1864.

Ce livre est un livre auquel la beauté des figures et de la typographie assignent une place à part. Il renferme des notions d'astronomie à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, et nous nous hâtons de dire qu'il ne ressemble en rien à un autre ouvrage du même auteur intitulé : *Les Mondes*. On a prétendu que ces deux ouvrages étaient un même ouvrage sous deux titre différents ; voilà pourquoi nous croyons bon de faire cette remarque. M. Guillemin n'a pas eu la prétention de faire de ses lecteurs des astronomes savants, il n'a voulu que leur présenter le tableau des phénomènes offerts par le ciel à l'admiration intelligente de l'homme, leur en présenter avec le plus de clarté possible, les détails et l'ensemble. C'est une excursion à travers l'infini, excursion pendant laquelle l'esprit ne cesse d'être captivé par la beauté merveilleuse des corps qui se balancent dans l'espace, et par l'harmonie des lois qui les régissent. Voulant mettre

son livre à la portée de toutes les intelligences, l'auteur s'est vu dans la nécessité d'en bannir toute la partie mathématique et démonstrative; en revanche, il a donné une place très-large aux détails les plus intéressants qui touchent à la constitution des mondes et aux observations les plus récentes faites à ce sujet.

En compagnie de l'auteur, nous nous promenons du soleil aux planètes, des planètes aux comètes, des comètes aux étoiles et aux nébuleuses. Nous apprenons les mouvements des astres, nous mesurons la distance qui les sépare, nous calculons la vitesse avec laquelle ils parcourent leurs orbites. Les procédés d'investigation de l'astronomie, les instruments qu'elle emploie, offrent des connaissances qui sont loin d'être dépourvues d'intérêt et qui ne sont pas à dédaigner, l'auteur s'est bien gardé de n'en rien dire, il a, au contraire, exposé tout ce qui sous ce rapport était désirable. Il a su mettre dans son exposition de la simplicité, de l'élégance, et laisser de côté les mots de la science assez singuliers pour effrayer les oreilles et dérouter l'intelligence de lecteurs qui, sans être des ignorants, ne sont pas des savants. Afin de mettre cet essai de science popularisée, au niveau des plus récentes et des plus authentiques découvertes, M. Guillemin s'est adressé aux plus illustres astronomes des deux mondes, et tous se sont empressés de lui apporter le secours de leurs lumières et de leurs sciences.

Il a, en outre, compulsé les travaux anciens et modernes qui ont trait à l'astronomie; il a choisi pour les consigner dans son livre, les faits les plus incontestés, les observations les plus récentes et les plus authentiques ; il a montré, par la façon consciencieuse dont il a accompli son œuvre, tout le respect qu'il avait pour la vérité et pour ce bon public dont on se moque si souvent.

De belles et nombreuses figures accompagnent le texte de l'ouvrage; M. Guillemin en a surveillé lui-même l'exécution afin, autant que possible, de ne laisser rien à désirer. La composition d'un livre comme celui du *Ciel*, était un travail difficile; cependant nous pouvons dire et proclamer que M. Guillemin s'en est tiré à son honneur, et tous ceux qui examineront son œuvre ne pourront que lui rendre cette justice.

Nous regrettons que Dieu, le créateur de toutes les merveilles, que décrit M. Guillemin, soit presque complétement absent de sa lèvre.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis les premiers âges jusqu'en 1848, par l'abbé Pierrot, 2e édition. Vivès.

Nous ne connaissons pas de tâche plus difficile que d'écrire l'histoire d'un grand peuple, l'histoire de France surtout. Beaucoup l'ont essayé et n'ont produit que des œuvres pleines de défauts, des œuvres systématiques où les faits ne sont vus qu'à travers le brouillard d'idées préconçues. Dominés par des préjugés de caste ou de parti, cédant au courant des idées modernes, les historiens ont jugé d'après notre époque et nos institutions des siècles qui ne leur ressemblaient en rien; de là, dans leurs écrits, une suite continuelle d'appréciations fausses ou erronées. Pour écrire une bonne histoire il ne faut pas s'en tenir aux travaux de ses prédécesseurs, il est

nécessaire de remonter aux sources, et, faisant abstraction de l'époque à laquelle on vit, de s'identifier pour ainsi dire avec le siècle que l'on veut faire connaître, et vivre de la vie des hommes d'alors. Ainsi seulement on sera en mesure, pour peu que l'on ait d'intelligence, de reproduire avec vérité les sentiments, les mœurs, les actions dignes de mémoire des hommes qui constituent ou représentent la nation.

M. l'abbé Pierrot s'est efforcé d'être ce bon historien, et s'il n'a pas fait une œuvre parfaite, il a écrit un livre préférable sous beaucoup de rapports aux livres publiés avant le sien. Pour représenter la France à toutes les époques, avec toutes ses réalités historiques, nous faire clairement connaître ses mœurs et coutumes, l'état de son intelligence, de ses arts, de son industrie, de son commerce et surtout de son gouvernement, tel est le but vers lequel il a constamment tendu. Vérité dans la narration, sagesse dans la disposition des matières, sobriété dans les réflexions, sont les qualités que l'écrivain a voulu donner à son travail. D'après saint Augustin, l'action divine sur le monde est l'astre qui doit diriger l'écrivain, le feu sacré qui doit l'embraser, la vie qui doit couler à longs flots sous sa plume. Voilà un astre qu'en général n'ont guère regardé les écrivains qui ont raconté l'histoire de notre pays, un feu qui ne les a pas échauffés, et une vie qui est parfaitement absente de leurs œuvres.

L'abbé Pierrot a sur eux cet avantage, de nous montrer constamment la Providence dirigeant les événements, les coordonnant et les faisant concourir vers un même but : le triomphe de la vérité et de la justice. Le rôle de l'histoire c'est de faire aimer le bien et détester le mal; mais, pour l'appréciation des vices et des vertus, il faut une règle infaillible, cette règle c'est l'Évangile; il ne peut y en avoir d'autre et c'est celle qui a dirigé l'écrivain. Il adopte comme règle de conduite les principes d'égalité, de liberté, de fraternité, mais entendus dans le sens de l'Évangile. A ses yeux, le meilleur état social est celui où il y a le plus de liberté et le plus d'ordre, mais il condamne et proscrit cette indépendance absolue qui repousse toute idée de pouvoir, et qui est toujours prête à censurer les actes des puissances, quelque sages qu'elles soient.

Une histoire de France embrasse des matières nombreuses et de plus d'une sorte. La religion, la politique, l'administration, l'organisation militaire, les mœurs, les coutumes, les lettres et les beaux-arts doivent y trouver leur place. Chacun de ces sujets fournirait à une histoire entière; cependant, c'est dans leur ensemble qu'on voit la vie réelle pleine et entière d'une nation; il est donc nécessaire de les traiter. L'abbé Pierrot, afin de donner plus de clarté à son œuvre, a consacré des livres particuliers à l'exposition des mœurs et coutumes, du commerce, de l'industrie, des arts, des lettres et des sciences aux diverses époques. Il aurait voulu faire de même pour le catholicisme, mais le catholicisme est tellement mêlé à la vie de la France qu'il n'est pas possible dans le récit d'en faire abstraction.

M. l'abbé Pierrot a partagé son œuvre en cinq grandes époques. La première comprend l'histoire de la Gaule depuis ses premiers habitants jusqu'à l'établissement définitif des Francs sur la rive gauche du Rhin.

Cette première époque est une bonne histoire de nos origines; l'auteur a su y mettre de la clarté, de la variété; on voit que M. l'abbé Pierrot a connu les ouvrages qui, depuis quelques années, ont été écrits sur ce point. Cette première époque nous mène jusqu'au quart du second volume. La seconde époque embrasse toute la première race de nos rois et se termine à la fin du second volume. Pour qui veut suivre la composition française, il n'est rien de plus remarquable et de plus instructif que cette seconde époque. La troisième contient l'histoire de la seconde race, la race carlovingienne. La grande figure qui domine cette époque est celle de Charlemagne. Il se fait alors dans la société un mouvement frappant d'évolution : l'unité tend à se substituer à la fédération, c'est l'origine de la féodalité. La quatrième époque raconte l'histoire de la race capétienne et se prolonge jusqu'à la révolution française; elle est longue et féconde en grands hommes et en événements; elle commence vers le milieu du tome troisième. Nous signalerons à l'attention, dans ce volume, le chapitre quatrième qui donne l'histoire des principaux fiefs de la France. L'historien les prend par ordre, chacun en particulier; il nous en fait connaître l'origine et suit son histoire jusqu'au moment de sa réunion à la couronne ou à d'autres fiefs. C'est quelque chose d'assez neuf, et qui jette une grande clarté sur les événements de ce temps. Également dans le tome cinquième, un livre qui mérite d'être attentivement étudié est celui qui nous fait voir l'influence du moyen âge sur les grandes institutions militaires, politiques et judiciaires, sur les mœurs, les arts et les sciences.

LA RÉFORME, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits dans le sein de la société luthérienne, par DOLLINGER. Traduction de PIERRAS, docteur en médecine, 3 vol. in-8. Gaume frères.

Beaucoup connaissent la science et le talent de Dollinger, le célèbre théologien catholique allemand, l'auteur de tant d'ouvrages remarquables. Nous ne dirons pas que l'œuvre dont nous voulons quelques instants entretenir nos lecteurs soit la plus importante de l'écrivain allemand, mais c'est bien évidemment l'une des plus curieuses et l'une de celles qui a nécessité de la part de l'auteur les plus grandes recherches. Il présente le protestantisme sous un jour qui n'est pas habituel, et cependant il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas une histoire de la Réforme. Dollinger s'est proposé un autre but. Laissons de côté les grandes scènes de la vie publique en Allemagne au temps de la Réforme, laissons de côté les actes des diètes, les guerres et les traités, toutes choses connues et bien des fois racontées; il a essayé de nous montrer les phases diverses par lesquelles passa le développement intérieur et progressif de la doctrine luthérienne, les moyens qui ont assuré sa victoire et sa domination. Avec l'écrivain, nous voyons l'influence qu'exercent certains personnages éminents sur la forme de la doctrine nouvelle, nous savons les réactions qui se produisirent au sein de la société luthérienne, les dispositions religieuses qui firent naître dans les âmes les principes proclamés par la Réforme. L'auteur met en évidence l'opposition qui existe entre les institutions catholiques et

protestantes, et nous fait toucher du doigt les résultats qui produisirent la destruction de l'ancienne organisation ecclésiastique et l'établissement de l'organisation nouvelle. L'ouvrage de Dollinger est la Réforme connue et jugée par elle-même, car tous les documents qui ont servi de base à ce travail sont cités par l'auteur, qui laisse le plus souvent la parole aux personnages nombreux qu'il met en scène. A part Luther et Melanchton, l'écrivain n'interroge dans le premier volume que des témoins qui, après avoir suivi d'abord le mouvement de la Réforme, s'en sont séparés pour se tracer une voie nouvelle, ou des personnages qui se sont complétement tenus en dehors mais qui n'étaient pas catholiques. Pour le but que s'est proposé l'auteur, de semblables témoignages ont une valeur beaucoup plus grande que des témoignages empruntés à des écrivains catholiques, parti intéressé dans l'affaire. C'est aux amis de la Réforme, aux fondateurs de l'Église nouvelle, aux principaux agents de la transformation religieuse que, dans le second volume, l'écrivain demande des jugements, des appréciations et des témoignages. Quelques témoignages qui, dans le premier volume, avaient paru hésitants et réservés, reparaissent ici en termes énergiques et tout à fait explicites. Dollinger fait ensuite appel aux hommes que leur position met à même d'avoir, par leur propre expérience, une connaissance exacte de la situation politique et religieuse de leur époque; il fait appel aux disciples et successeurs de la Réforme, aux professeurs de théologie des universités réformées, aux chapelains des cours premières, aux pasteurs des villes et des campagnes. Après les contemporains de la Réforme viennent des hommes des deux générations suivantes. On a ainsi sous les yeux, non seulement la période de développement, mais encore d'achèvement et de consolidation de l'œuvre protestante. Nous avons donc ici les fruits et les résultats d'un système organisé et arrivé au repos. La Réforme, dans l'ouvrage de Dollinger, se présente sous un aspect tout différent de celui sous lequel ont l'habitude de nous la montrer les historiens de ce grand drame.

Le troisième volume nous fait pénétrer dans l'intérieur de l'édifice. C'est la naissance, les évolutions et le développement du point de doctrine qui fut, au dire des réformateurs eux-mêmes, le bénéfice le plus important du mouvement religieux et la cause principale du schisme entre la nouvelle Église et l'ancienne. Le principal et le plus puissant instrument de la Réforme fut, en effet, le dogme de la justification; c'est lui qui exerça la séduction la plus puissante sur les individus, lui qui les attira dans le sein de l'Église et les y retint. C'était une histoire difficile à écrire que celle de ce dogme; il fallait, en grande partie, emprunter à Luther lui-même les renseignements; c'est ce qu'a fait Dollinger, et il a pris pour base de son travail celui des ouvrages du père de la Réforme, où se trouve exposée, avec le plus de détail de suite et de maturité, la doctrine de la justification. C'est au commentaire sur l'Épître aux Galates que l'écrivain catholique a arraché tous ses matériaux.

Quiconque voudra posséder des connaissances approfondies sur la Réforme devra étudier l'ouvrage de Dollinger, et nous croyons qu'un

protestant instruit et de bonne foi ne pourrait résister à une lecture sérieuse de ce livre ; il se hâterait de se dépouiller de sa religion comme on se dépouille d'un vieux manteau usé et troué, pour revêtir le manteau glorieux, splendide et toujours neuf de la religion catholique.

CONFÉRENCES SUR L'ÉTAT RELIGIEUX, à l'usage des noviciats du clergé régulier et des communautés religieuses, par l'abbé Blin, in-8, 503 pages. — Martin-Beaupré, 1864.

Ce qui recommande ces conférences, c'est une clarté parfaite dans les développements, une grande connaissance des âmes, un profond savoir théologique et une science ascétique peu ordinaire. L'auteur traite les principaux devoirs, les principales vertus de la vie religieuse; il donne à chaque sujet une étendue suffisante. Le côté par lequel ce livre se fait surtout remarquer, c'est le côté pratique; l'auteur a compris que c'était par là seulement qu'il pouvait le rendre utile aux personnes auxquelles il le destine. Il s'est gardé de se laisser aller à des considérations qui ne mènent à rien pour la conduite; ces considérations, l'esprit peut les admirer mais le cœur n'en tire pas profit. Pour montrer la façon dont l'auteur procède je prends au hasard la Conférence sur les Tentations. L'abbé Blin commence par définir la tentation et nous montrer que personne n'est exempt de tentations. Il nous apprend les causes et nous montre les avantages qu'elles procurent à l'âme; il nous enseigne comment il faut s'y prendre pour la rendre profitable, nous expose les moyens généreux de les vaincre et les moyens particuliers d'en triompher. Il cherche ensuite à nous bien convaincre que les tentations ne doivent ni nous étonner, ni nous effrayer, ni nous affliger, et enfin passe en revue les tentations les plus ordinaires. Comme on le voit d'après cette rapide analyse, le sujet est traité d'une façon aussi complète que possible, il en est de même de tout le reste. Nous avons trouvé en lisant le livre de l'abbé Blin, que ces conférences, quoique s'attachant spécialement aux supérieurs des maisons religieuses, aux maîtres et maîtresses de novices, aux missionnaires qui donnent des retraites dans les couvents, aux directeurs et aux aumôniers des maisons religieuses, pourraient ne pas être sans utilité aux personnes qui, dans le monde, sont adonnées d'une façon plus particulière à la piété? Le livre de l'abbé Blin est un livre peu commun dans son genre, où l'on rencontre une doctrine succincte et solide, une application exacte des choses et une direction pieuse et sûre. On ne peut que lui savoir gré d'avoir publié un ouvrage qui, avec la grâce de Dieu, fera quelque bien dans les âmes.

ŒUVRES DE JACQUES MARCHANT, traductions de l'abbé Ricard. 7e vol in-8. — 685 p. Vivès, 1864.

Le septième volume des œuvres de Jacques Marchant complète et termine les sacrements. La pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage sont expliqués dans ce volume d'une façon aussi complète que possible; non

seulement les questions principales sont abordées et résolues, mais une foule de questions incidentes qui se rattachent à chaque sacrement trouvent leur place dans l'ouvrage de Jacques Marchant. Onze leçons se partagent le sacrement de pénitence, et chacune de ces leçons se subdivisent en trois propositions qui donnent aux matières une clarté parfaite. Jacques Marchant a rattaché au sacrement de pénitence un traité des indulgences; ce traité est là tout naturellement à sa place, et l'on ne sera pas fâché de l'y rencontrer. Dans le sacrement de mariage, l'auteur traite assez au long des points que l'on n'est pas habitué à rencontrer dans les explications ordinaires de la doctrine chrétienne. Ainsi il a une leçon sur les mariages malheureux, sur l'explication des cérémonies qui accompagnent le sacrement de mariage, sur le mariage spirituel, sur l'amour conjugal, sur l'amour désordonné entre époux, sur la chasteté conjugale, l'indissolubilité du mariage et les empêchements du mariage. Il parle en détail des enfants qu'il montre être le premier bien du mariage; il s'étend sur leur éducation et la correction que leur doivent leurs parents ; enfin il termine en consacrant un chapitre aux veuves. On voit, par ce peu de mots, toutes les ressources que peuvent offrir aux ecclésiastiques ces œuvres trop longtemps laissées dans l'oubli, et dont il reste encore deux volumes à publier. Celui dont nous parlons se termine par un traité que Jacques Marchant appelle le couronnement du candélabre mystique : il a pour objet d'expliquer le symbolisme de la lampe que l'on tient allumée devant le tabernacle. L'écrivain montre que cette lampe est le symbole de la divinité, de l'humanité de Jésus-Christ, de la présence réelle du Dieu fait homme dans l'Eucharistie, des honneurs royaux dûs à Dieu, des trois vertus théologales et de notre joie spirituelle. La traduction du septième volume des œuvres de Jacques Marchant est dûe à la plume élégante et facile de M. l'abbé Ricard. Nous n'avons pas à parler des qualités et des défauts de Jacques Marchant, nous l'avons fait dans un article précédemment publié par la Revue; on peut y recourir.

A. Vaillant.

L'ÉVANGILE DE L'EUCHARISTIE, ou la vie de Jésus-Christ continuée et reproduite dans le Très-Saint Sacrement de l'autel, conférences familières, par M. l'abbé Pichenot, vicaire-général du diocèse de Sens et ancien archiprêtre curé de la Cathédrale. Un volume in-12, 440 pages, prix 3 fr. 50. Ambroise Bray, éditeur, 20, rue Cassette.

Voici un de ces livres rares, destinés, nous n'oserions le dire, à un succès éclatant, mais à produire un bien réel, durable, et à faire une profonde et salutaire impression sur les âmes. Ces conférences n'étaient nullement destinées au public. Prononcées le soir, après la récitation du chapelet dans la cathédrale de Sens, elles avaient attiré une affluence considérable d'auditeurs désireux d'entendre leur bien-aimé pasteur. Beaucoup prenaient des notes, et un jeune homme doué de la mémoire la plus heureuse les écrivait en entier en sortant de l'église et les corrigeait ensuite à l'aide de ces notes. On les fit imprimer, et tous les exemplaires furent remis à

M. l'abbé Pichenot qui les distribuait aux membres de la Confrérie. Ils furent bientôt épuisés, et on sollicita l'auteur, devenu vicaire-général, de les revoir et d'y faire les retouches nécessaires pour les rendre tout à fait publiques. Les corrections à faire se réduisaient à resserrer un peu le style, car l'éloquent prédicateur avait parfaitement compris que pour faire beaucoup de bien, il fallait leur conserver cette simplicité qui les avait mises à la portée de tous ses auditeurs. Il a parfaitement réussi, et en évitant une élévation qu'il eut pu aisément atteindre, il est demeuré parfaitement instructif, simple et élégant.

Le but qu'il se proposait était de démontrer que la vie de Notre-Seigneur sur la terre se continuait admirablement tout entière dans l'Eucharistie, et après avoir développé son plan, il a expliqué dans la première partie comment la vie cachée du Sauveur et ses œuvres extérieures, pendant son existence selon la chair, se reproduisaient dans l'Eucharistie. Il a donc examiné dans vingt-six conférences comment les mystères d'abord de sa vie cachée, puis de sa vie publique pendant sa prédication, de sa vie souffrante, et enfin de sa vie glorieuse après la résurrection, se perpétuaient admirablement pour nous dans cet adorable sacrement. Dans la seconde partie, composée de vingt-deux instructions, il a étudié la parole de Jésus-Christ se manifestant intérieurement aux âmes et reproduisant les enseignements qu'il avait donnés dans ses entretiens, dans ses discours et dans ses paraboles. Dans les dix-sept conférences de la troisième partie, il développe d'abord comment nous pouvons suivre, dans Jésus-Hostie, les exemples que Jésus nous a donnés pendant sa vie sur la terre, et comment il nous enseigne à pratiquer les vertus dont il a laissé l'inimitable modèle. Cette dernière division nous a surtout paru remarquable et utile dans l'application à la vie commune.

On voit combien ce plan est heureusement combiné. L'auteur s'était proposé une bien grande tâche et s'est partout montré à sa hauteur. Il a joint à la table des matières un index destiné à faire concorder les instructions avec les mystères célébrés par l'Eglise pendant son année liturgique. Nous engageons à lire d'abord cette série d'instructions dans l'ordre où l'auteur les a placées, afin de bien se pénétrer de sa pensée et de la suivre dans tous ses développements, on pourrait dire rationnels, et de les reprendre ensuite dans l'ordre des temps, tel qu'il est indiqué dans cet index. C'est, nous le croyons, le moyen de retirer le plus grand profit de ces excellentes instructions. Quelque soit au surplus l'ordre qu'on adopte, nous pouvons assurer qu'il nous semble impossible de le lire sans en recueillir des fruits bien salutaires pour notre perfectionnement.

Marq. de Roys.

HISTOIRE DES PAPES depuis saint Pierre jusqu'à la formation du pouvoir temporel, suivie d'un aperçu de la question Romaine depuis 1848 jusqu'en 1862. Par M. Poujoulat. Paris. Le Clerc et C°, 2 vol. in-8°.

Les événements douloureux dont la Providence a depuis trois ans placé

le théâtre en Italie, au centre même de la catholicité, ont imprimé une nouvelle ardeur aux défenseurs de la vérité. Tous, avec un zèle égal, ont répondu à l'appel du droit, au cri de leur conscience : Les uns, par de courtes brochures, inspirées par telle ou telle circonstance spéciale, mais que la grandeur d'une cause toujours actuelle sauvera de l'oubli malgré leur caractère, en quelque sorte éphémère; les autres, par des travaux plus calmes et de plus longue haleine. C'est une œuvre de ce genre que que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs.

L'Histoire des Papes de M. B. Poujoulat, commence à la vocation et à l'apostolat de saint Pierre, le premier des souverains-pontifes et s'arrête à la mort du Pape Saint-Léon III, qui ne survécut que deux ans à l'empereur Charlemagne. Ces huit premiers siècles aboutissent à la formation définitive pour l'Eglise d'un pouvoir temporel, désormais nécessaire pour lui garantir sa dignité dans l'indépendance, et à ses enfants la liberté dans la paix. Les études spéciales de l'auteur, voué dès longtemps à l'examen et à la défense des questions qui intéressent l'histoire du catholicisme, lui ont permis de traiter ce vaste sujet avec le soin qu'il méritait, tout en évitant l'écueil des détails trop minutieux. Son livre s'adresse ainsi à toutes les classes de lecteurs. Nous y avons remarqué en particulier, dans le 2e volume, le résumé des événements qui, au huitième siècle, ont amené si naturellement les populations italiennes à réclamer le gouvernement des Vicaires de Jésus-Christ, et à implorer leur assistance contre l'abandon et la lâcheté des Césars byzantins, lors des invasions lombardes. Car c'est là surtout ce qui a donné lieu à la France, choisie de Dieu pour cette œuvre immense, de soutenir de son épée la chaire apostolique, en lui créant un domaine temporel dont le besoin et la reconnaissance des peuples lui garantissaient tout à la fois le droit et l'inaliénabilité. M. Poujoulat, qui a séjourné longtemps en Orient, où il a étudié de près l'histoire de Constantinople, rappelle avec intérêt les honteuses trahisons des empereurs iconoclastes, leurs misérables et cruels sophismes, en même temps que les progrès violents des barbares du nord de la péninsule Italique; progrès suivis bientôt de leur retraite et de leur soumission devant la majesté des Papes. C'est ainsi que sans avoir conscience, Lombards et Orientaux, concouraient de loin au plan providentiel, et jetaient alors, quoiqu'indirectement, les fondements les plus considérables de la puissance des pontifes romains.

Avant d'atteindre ce jour nouveau et éclatant qu'on appelle Moyen Age et dont les donations de Pépin et de Charlemagne, ont été l'aurore pour elle, l'Eglise a dû traverser, glorieuse et immaculée, l'ère des persécutions et celle des hérésies. Notre auteur retrace l'histoire de ces luttes avec rapidité et le cœur plein d'amour pour le sujet qu'il traite. On pourrait néanmoins regretter qu'il n'ait pas donné de plus considérables développements à tout ce qui concerne la constitution intime de l'Eglise, dans les siècles appelés vulgairement *primitifs*. Nos adversaires, sous le couvert de je ne sais quel catholicisme de fantaisie, se montrent continuellement si empressés d'invoquer contre l'Eglise des temps modernes, celle des temps

apostoliques, et d'opposer l'une à l'autre ; ils renouvellent aujourd'hui avec tant d'ardeur et de passion les vieux arguments cent fois réfutés, qu'il importait plus que jamais de signaler l'injure et l'injustice d'un pareil système, d'en démontrer la fausseté absolue, de lui infliger l'éclatant démenti de l'histoire, d'une manière plus complète encore que ne l'a fait M. Poujoulat.

Toutefois nous ne faisons cette observation qu'avec réserve, car il ne faut pas oublier que cet ouvrage est plutôt écrit au point de vue des origines du pouvoir temporel.

Le second volume se termine par un *Aperçu historique de la question Romaine* dans ces derniers temps, lequel y occupe 200 pages : en sorte que l'auteur sautant brusquement de l'an 816 à l'an 1848, passe de Pépin et de Charlemagne à l'Assemblée républicaine, présidée par Bonaparte, et entreprend après l'histoire du triomphe, et à dix siècles d'intervalle, celle des épreuves de la papauté et de l'Eglise catholique toute entière. Nous comprenons tout ce que peut avoir de séduisant pour un historien catholique, l'idée d'un pareil rapprochement. Néanmoins, bien que nous associant pleinement aux vues de l'auteur dans son *Aperçu*, cette étude constitue à nos yeux une œuvre tellement à part, que nous aurions presque désiré la voir publiée séparément, d'autant plus que l'*Histoire des Papes*, devant être reprise et continuée, il importait de ne point en briser l'unité chronologique en y intercalant un chapitre qui fait enjamber mille ans d'histoire au lecteur pour le ramener ensuite à son point de départ. Ceci du reste n'est qu'une critique de forme et toute personnelle sur laquelle nous n'insisterons pas. Elle n'atteint nullement le fond même de l'ouvrage si intéressant dont vient de s'enrichir notre littérature religieuse, et que nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, comme un de ces bons livres, écrits avec conscience, et destinés à faire revivre des faits malheureusement oubliés ou obscurcis pour beaucoup d'hommes de nos jours.

R. CAHUZAC.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

DE L'ENSEMBLE DU POSITIVISME

I

DÉBUTS DU POSITIVISME DANS L'ATTAQUE A L'AUTORITÉ RELIGIEUSE.

J'ai tenté de faire voir, dans un précédent travail (1), comment le positivisme prit sa source dans Bacon et Descartes : mais le baco-cartésianisme vint lui-même d'une attaque à l'autorité religieuse.

L'esprit se refuse à croire que le mouvement scientifique ait été lancé, sans aucun motif, dans la voie du mécanisme expérimental;et en effet, cela ne fut pas.

On comprend que le mouvement de renaissance inauguré par le christianisme chez les peuples barbares, dut être d'abord théologique. Il importait avant tout de plier ces esprits incultes à une discipline intellectuelle, d'apaiser ces caractères farouches, de donner aux mœurs la règle d'une foi éclairée, en les initiant peu à peu, selon leurs forces d'application intelligente, aux arts sauvés du déluge de l'invasion germaine et gothique, sarmate ou normande. Et en effet, nous voyons dès les débuts de cette civilisation, aux sixième et septième siècles, avec Grégoire le Grand, saint Isidore de Séville (2), et plus tard avec Alcuin, Sylvestre II, que l'enseignement de l'Église n'avait pas l'intention de s'astreindre à une discipline purement théologique, et qu'il voulait amener les peuples nouveaux à développer les arts et les sciences. Il suffit de se rappeler tous ces siècles du bas moyen âge, pour comprendre combien ces peuples remuants, farouches, indisciplinables, étaient difficiles à ranger sous des mœurs plus douces, à appliquer à des travaux plus sédentaires ; et l'on n'aura pas de peine à s'expliquer le petit nombre d'étudiants, et la nécessité, pour l'étude, de se renfermer le plus ordinairement dans le silence des cloîtres, et dans la prière.

(1) *Revue du Monde catholique*, nos de novembre et décembre.

(2) Les *Etymologiarum* de saint Isidore sont une véritable encyclopédie de toutes les sciences alors connues, plus complète et plus rationnelle que tous nos programmes de baccalauréat. Ce pourrait être encore aujourd'hui un modèle, s'il n'était dans l'usage d'ignorer et de dédaigner nos maîtres.

Mais, dès que ce monde remuant, et, il faut bien le dire, brutal, voulait bien se calmer, l'Église recommençait son œuvre tant de fois interrompue. C'est ainsi que vers la fin du douzième siècle et pendant le treizième, elle produisit enfin cette admirable éclosion qu'on peut appeler l'âge d'or du moyen âge. Et alors, fidèle à sa mission divine, elle montra ce qu'elle pouvait faire de peuples soumis et devenus disciplinables, en produisant tout à la fois la théologie et les sciences, les lettres et les arts, les professions libérales et les corps de métiers. L'on vit ses grands docteurs, ses grands maîtres, constituer la théologie dogmatique, mouler les langues modernes, chacune selon le type de son peuple, et développer dans tous les sens ce qui avait été sauvé des lettres et des sciences anciennes, emprunter aux Arabes ce qu'ils avaient de bon, sans se laisser entraîner dans leurs erreurs, consolider la foi en l'éclairant, et l'épurer en terrassant les hérésies. Alors, mieux peut-être qu'on ne le vit jamais, ces maîtres surent rendre à l'autorité, à la science et à l'expérience, ce qui revenait à chacune. Albert le Grand, Alexandre de Halès, saint Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, Roger Bacon, sont des figures, des exemples, des enseignements que l'histoire ne doit point trahir.

Cependant, cet heureux mouvement fut troublé par le retour des guerres et la réapparition des passions. En France, en Angleterre, en Italie, ces fléaux se déchaînent; le feu de la discorde, des ambitions désordonnées, de toutes les mauvaises impulsions est partout; et c'est à la guerre et aux passions brutales que servent les premières découvertes, comme celle de la poudre et de l'aiguille aimantée.

Devons-nous donc nous étonner, si dans ces quatorzième et quinzième siècles la division est dans les études comme dans les mœurs et les États? Non certes! Et nous comprenons très-bien que les uns se jettent à corps perdu dans le rationalisme, comme les philosophes, les autres dans les sciences expérimentales, comme les alchimistes et les physiciens. Nous comprenons surtout comment de tous côtés l'autorité était attaquée, et comment cela devenait un cri général de lui courir sus.

Cette lutte en se prolongeant devait faire des vaincus, mais des vaincus alternativement vainqueurs. L'autorité succombe dès l'abord, le quatorzième siècle la voit tomber, mais pour renaître. Pendant les quinzième et les seizième siècles, la raison et l'expérience luttent corps à corps, et la raison, je veux dire le rationalisme, prend manifestement le dessus; les sectes philosophiques, sous les titres de scot-

tistes, thomistes, occamistes, wiclevistes, hussites, théosophes, emportent les esprits, et semblent vouloir entraîner les sciences naturelles avec l'astrologie et l'alchimie. Enfin, le rationalisme semble triompher avec le protestantisme au seizième siècle. Mais il s'est épuisé dans ces efforts; et les esprits, las de raisonner, se jettent avec la fin du seizième siècle et le dix-septième siècle, dans l'expérimentalisme. En vain la raison voudra-t-elle continuer la lutte, elle ne la soutiendra plus que contre l'autorité; elle fera contre elle pacte avec l'expérience, mais pliera dorénavant ou à peu près devant le triomphe de la science dite exacte. Le temps du baco-cartésianisme est arrivé.

Ce qui caractérise donc le mouvement des esprits inauguré au dix-septième siècle, et même dès la fin du seizième, c'est l'empirisme se défiant de la raison; ce qu'il a de commun avec le temps qui l'a immédiatement précédé, c'est le rejet, et je pourrais dire la haine contre l'autorité; et enfin le trait qui marque la transition d'un temps à l'autre, du seizième au dix-septième siècle, c'est le passage d'un rationalisme presque sans frein à un empirisme presque brutal.

Or, il faut bien le reconnaître, dans le temps du rationalisme indiscipliné et excessif, poussé, comme on l'a justement dit, à toutes les subtilités, les esprits s'inquiétaient moins de ce qui était vrai que de ce qui devait l'être. Leur discipline intellectuelle toute rationnelle, quoique très-religieuse encore, ne trouvait rien de mieux que de concevoir des causes secondes selon l'idée qu'ils se faisaient de la cause première; et, les causes secondes étant posées, ou plutôt imaginées, ils en tiraient au nom de la logique ce que devaient être les conséquences. Celles-ci étaient-elles ou non d'accord avec les faits? Cela leur importait fort peu: ils niaient les phénomènes, et les déclaraient mal observés, plutôt que de rectifier par l'observation leurs conceptions vicieuses. Armés d'une logique admirablement organisée, et d'une sûreté d'ailleurs précieuse, ils faisaient profession de ne marcher qu'avec elle, ne s'apercevant pas que le levier était excellent sans doute, mais que son point d'appui manquant d'autorité et d'observation reposait sur les seules fictions de leur imagination.

Un exemple va rendre cela saisissable. Ils voulaient faire de l'or; la tentation était grande, les besoins pressants, la passion violente. Le plus simple et le plus clair, semble-t-il, était de savoir si la chose était possible, en se demandant s'il était constant qu'on en eût fait, et si l'observation montrait l'opération faisable. Au lieu de cela, ils s'y prenaient bien autrement : ils déclaraient d'abord que Dieu avait dû faire le monde avec deux éléments premiers, la matière nue, et la

forme ou activité ; que la matière nue pouvait ou devait pouvoir revêtir toutes les formes, et qu'ainsi, la matière de l'or devait être la même que celle du plomb, et réciproquement ; que d'ailleurs les qualités de l'or ne devaient être que des formes accidentelles ou adventices, attendu que l'accident est une forme surajoutée à la substance ; qu'ainsi donc, il devait suffire de dépouiller la matière du plomb de ses formes plombiques, et de lui adjoindre des formes auriques empruntées de ci de là, pour opérer la transformation du plomb en or. Cela étant, tous ceux qui le pouvaient travaillaient à cette transformation, et ceux qui n'y travaillaient pas n'étaient pas les moins crédules. Nous nous en étonnons aujourd'hui : mais il faut bien reconnaître que, toute démonstration expérimentale étant mise de côté, la théorie rendait cette opinion croyable.

Avec un semblable courant d'esprit, l'expérience devait inévitablement finir par dérouter la raison sur un grand nombre de points; et, les défaites se succédant, la raison armée de sa logique et adonnée à la recherche des causes et des essences devait sûrement succomber. En fin de compte, le fait brutal et l'expérimentalisme devaient triompher, et avec eux l'athéisme, car c'était surtout en vue de la religion que se faisait l'attaque contre l'autorité. Sans doute, il eût mieux valu peser chaque chose, se bien rendre compte que la raison ne s'était ainsi égarée que pour avoir rejeté d'une part l'autorité, de l'autre l'observation ; que sans doute elle aurait encore dit et fait plus de folies si elle n'avait retenu la logique et quelque peu de religion; et qu'il suffisait dans la circonstance de relever un peu l'autorité et l'expérience pour discipliner la raison. Mais l'homme sait-il, et peut-il se retourner sans passion, du moment qu'il abdique ses maîtres légitimes (1) ?

II

DIFFICULTÉS POUR ASSEOIR LA NOUVELLE PHILOSOPHIE ; TENDANCES PERSONNELLES DE A. COMTE.

Le baco-cartésianisme, qui arrivait pour restaurer justement l'expérience, ne fit donc que s'exagérer dans ses tendances ; au lieu de revenir dans la véritable voie en rétablissant l'autorité et l'observation comme équilibres à la raison et à la logique, il imagina de rejeter

(1) Il faut du reste reconnaître que Descartes et les premiers cartésiens ne se doutaient d'aucune manière des conséquences de ce mouvement, comme on peut le voir dans la *Physique* de Rohault, et dans plusieurs autres.

tout ce qui armait le précédent rationalisme, à savoir, sa logique et quelque peu de religion. Ainsi, ne plus accepter que des faits, rejeter l'autorité, isoler la science de la religion, repousser la recherche des causes et des essences, ne plus accorder à la logique qu'une valeur très-secondaire, tel est le mouvement positiviste que A. Comte doit mener à ces dernières conséquences. En résumé, écarter toute autorité et asservir étroitement la raison à l'expérience, voilà le mouvement nouveau, qui conclut inévitablement à l'athéisme.

Mais, pour faire aboutir ce mouvement à une doctrine philosophique que nous devons maintenant examiner, la tâche n'était pas facile. Il ne suffisait pas, en effet, de réunir une certaine quantité d'expériences ; le fait ajouté au fait ne donne jamais qu'une collection, un groupe de faits. Et dans les classifications, dans les groupements où l'on se trouve conduits, on arrive à des divisions sans limites ; de sorte que les sciences se multiplient, se fractionnent, se subdivisent à l'infini, comme elles se présentent aujourd'hui à notre examen. L'expérimentalisme seul est impuissant, comme il l'a bien montré par deux cents ans de vains efforts, impuissant à fonder une doctrine philosophique.

De plus, le cartésianisme avait mis de côté la morale, la politique et l'histoire comme ne rentrant pas dans la science expérimentale pure ; ce qui rendait la science incomplète.

Cette impossibilité radicale de constituer une philosophie avec le baco-cartésianisme nous paraît donc expliquée par cette seule raison bien simple et suffisante : que ce qui aboutit forcément à la spécialité de plus en plus fragmentée, c'est-à-dire à la division indéfinie des sujets scientifiques, à une véritable pulvérisation de la science, est par nature radicalement opposé à l'unité philosophique. A. Comte a parfaitement saisi cette vérité, et ne laisse pas échapper une occasion de s'élever contre la spécialité absolument contraire au véritable esprit philosophique. Il était trop intelligent pour ne pas voir où était la difficulté, et pour ne pas comprendre que le positivisme devait être la suite de Descartes et de Bacon, non par voie de continuation, mais par voie d'évolution, en pliant sous leurs principes la morale, la politique et l'histoire.

Le difficile était de trouver cette évolution, et c'est à cela qu'il s'appliqua avec toute sa tenacité indomptable et avec sa rare puissance d'esprit, qui eussent fait des merveilles s'il avait été dans la bonne voie. Il a échoué, ce devait être, malgré ce qu'en disent ses

partisans, nous le montrerons. Mais il a tenté l'impossible pour réussir, et l'histoire de ses efforts est tout l'exposé de son système, de l'ensemble du positivisme.

Il importe donc, pour le bien comprendre, de faire ce qu'aucun de ses disciples n'a tenté, de suivre pas à pas l'enchaînement de ses idées principales selon leur évolution dans son esprit. La tâche n'est pas impossible, grâce à son livre et à ses aveux ; et dès lors la conception de cette fausse doctrine sera démasquée dans ses bases fondamentales. La *préface personnelle* qui est en tête du 6e volume est une lumière précieuse dont nous profiterons. A. Comte s'y fait voir avec toutes les passions des hommes de son époque, et tous les préjugés qui en sont la suite; il les avoue naïvement, nous donne par elles la clef de ses idées, et nous montre une fois de plus encore que les hommes sont plutôt menés par leurs sentiments que par leur intelligence. Enfin, nous y pouvons comprendre, par sa vie qui ressemble à tant d'autres de ce siècle, comment son école peut attirer tant d'adhérents.

Nous le voyons d'abord brouillé avec la théologie, ou avec tous ceux qui la représentent, pour des causes personnelles, et nous voyons naître sa haine pour ce qu'il appelle le parti théologique. C'est l'un des points fondamentaux de son départ et de son évolution, et même le principal parce que la religion est bien évidemment la pierre angulaire de toute autorité, et que l'attaquer est le fond du baco-cartésianisme :

« Il serait certes superflu d'indiquer ici expressément que je ne devrai jamais attendre que d'actives persécutions, d'ailleurs patentes ou secrètes, de la part du parti théologique, avec lequel, quelque complète justice que j'aie sincèrement rendue à son antique prépondérance, ma philosophie ne comporte réellement aucune conciliation essentielle, à moins d'une entière transformation sacerdotale sur laquelle il ne faut pas compter. Dès mon adolescence, j'ai péniblement senti le poids personnel de cet inévitable antagonisme, première source générale des difficultés actuelles de ma situation. C'est, en effet, sous les inspirations rétrogrades de l'école théologique que fut surtout accompli, pendant la célèbre réaction de 1816, le funeste licenciement qui brisa ou troubla tant d'existences à l'École polytechnique, et sans lequel j'eusse naturellement obtenu seize ans plutôt, suivant les heureuses coutumes de cet établissement, la modeste position que j'ai commencé seulement à occuper en 1832 ; ce qui eût assurément changé tout le cours ultérieur de ma vie matérielle. Une ex-

ception formelle, émanée de la même origine, vint ensuite me soustraire personnellement à la réparation partielle qui compensa quelque temps après, pour mes camarades, cette proscription générale. Le lecteur sait déja que le prolongement continu de cette oppressive influence m'interdit surtout l'instruction publique, et me réduisit à la pénible ressource de l'enseignement privé. A mesure que mon essor mental s'est définitivement caractérisé par l'apparition successive des divers volumes de ce traité, une inévitable déchéance officielle n'a pas empêché envers moi les malveillantes manifestations de ce parti incorrigible, qui depuis cinq siècles, se sentant de plus en plus incapable de soutenir aucune véritable discussion, aspire toujours, même dans l'impuissance, à exterminer ou à avilir ses divers adversaires philosophiques. » etc. (tom. VI. p. 17).

Si nous nous rappelons que A. Comte était d'un orgueil sans frein et d'une indiscipline indomptable, nous trouvons dans ce caractère aigri par les circonstances d'une prétendue oppression, les raisons suffisantes de sa séparation des idées théologiques ; nous comprenons comment avec les rêveurs de réformes, avec les ambitions inassouvies, avec les haines du temps, avec les indomptés et les indomptables de tous genres, il déclara que l'école théologique était trop vieille pour s'harmoniser avec des temps nouveaux, trop étrangère à la science positive pour en faire partie, trop hostile avec la perfectibilité de l'humanité pour l'accompagner plus loin. D'ailleurs ne s'était-elle pas opposée au développement vraiment positif des sciences, et cela dès le début des rénovations modernes, en proscrivant et en emprisonnant Galilée.

Comte ne faisait là que suivre l'opinion de tous les réformateurs modernes. Mais il sentait bien qu'au fond de toutes ces raisons il y avait plutôt des prétextes que de la logique ; et il lui était impossible de nier, comme il l'a reconnu en nombre d'endroits, que la théologie eût rendu de grands services à la science. Il cherchait donc une raison philosophique pour justifier une exclusion qui satisfaisait ses passions et ses rancunes. Nous verrons plus loin comment il se tira d'affaire : nous nous contentons pour le moment de constater son point de départ, dont il se fera désormais une ligne de conduite invariable : la répudiation absolue de toute intervention théologique dans les sciences, comme elle est indiquée par Descartes et Bacon.

III

SUITE DES TENDANCES DE A. COMTE ; LEUR VALEUR PUREMENT NÉGATIVE.

Deux instincts poussaient encore ce réformateur dès sa jeunesse : le besoin de science sérieuse et positive comme l'arithmétique, et l'anxiété agitée des révolutionnaires aspirant à une rénovation sociale. Il nous indique lui-même comment ces impulsions prirent de la consistance à l'École polytechnique, et par suite de ses études, pour l'amener définitivement à son système philosophique. Nous le laissons parler :

« J'avais à peine atteint ma quatorzième année que, parcourant spontanément tout les degrés essentiels de l'esprit révolutionnaire, j'éprouvais déjà le besoin fondamental d'une régénération universelle, à la fois politique et philosophique, sous l'active impulsion de la crise salutaire dont la principale phase avait précédé ma naissance et dont l'irrésistible ascendant était sur moi d'autant plus assuré que, pleinement conforme à ma propre nature, il se trouvait alors partout comprimé autour de moi. La lumineuse influence d'une familière initiation mathématique heureusement développée à l'École polytechnique me fit bientôt pressentir instinctivement la seule voie intellectuelle qui pût réellement conduire à cette grande rénovation. Ayant promptement compris l'insuffisance radicale d'une instruction scientifique bornée à la première phase de la posivité rationnelle, étendue seulement jusqu'à l'ensemble des études organiques, j'éprouvai ensuite, avant même d'avoir quitté ce noble établissement révolutionnaire, le besoin d'appliquer aux spéculations vitales et sociales la nouvelle manière de philosophie que j'y avais apprise envers les plus simples sujets. » (Tom. VI, p. 7).

Le voilà donc à la recherche d'une manière philosophique de rendre la nouvelle science sociale une véritable science, autant positive, c'est-à-dire autant expérimentale que l'astronomie, la géométrie, la physique ou la chimie. Il se mêle à l'école réformatrice dont Saint-Simon était le chef, et entre dans toute cette société de prétendus libéraux de ce temps. Mais tous les rêves de ces imaginations en délire, toutes les utopies à perte de vue de cette école, ne pouvaient convenir à sa nature mathématique et positive. Aux côtés de Saint-Simon, il apprit : que Descartes avait arraché la science à la théologie et avait fait triompher le *physicisme* (cité par M. Littré, p. 83), et cependant

que c'était là la véritable *philosophie positive* (*ibid.*) ; que « les physiologistes chassent de leur société les philosophes, les moralistes et les métaphysiciens, comme les astronomes ont chassé les astrologues, comme les chimistes ont chassé les alchimistes » (*ibid.*, p. 81). Burdin, ami de Saint-Simon, avait dit que « toutes les sciences ont commencé par être conjecturales ; » que « la philosophie deviendra une science positive ; qu'elle deviendra positive quand la physiologie sera basée dans son ensemble sur des faits observés, car il n'existe pas de phénomène qui ne puisse être observé au point de vue de la physique des corps organisés. » (Cité par M. Littré, p. 94).

Il y avait donc, dans cette liaison avec Saint-Simon et son école, des choses singulièrement puissantes pour aider A. Comte dans ses conceptions. Les unes cadraient admirablement avec sa haine contre la théologie, avec sa nature de savant mathématicien et physicien, et devaient l'aider considérablement. Aussi les retrouve-t-on toutes dans ses livres, très-bien fondues et appropriées, ou devenues son bien ; il n'en démord pas et les vante sans vergogne. Les autres excitaient en lui sa naturelle répulsion pour les sciences psychologiques, répulsion qu'il ne cachera jamais, et qui dans de nombreux passages de son livre principal se trahit par une sorte de haine sauvage ou par le mépris le plus insultant. Il confond sous le nom de métaphysiciens tous ceux qui, par la raison, s'affranchissent de la théologie aussi bien que de l'expérience, ceux qu'on nomme vulgairement des rationalistes. L'on doit reconnaître qu'il a quelquefois rendu justice à l'école théologique : mais les ménagements qu'il garde envers les rationalistes qu'il nomme métaphysiciens sont rares et courts. Et dans leurs rangs il englobe les rationalistes théologiens qui ont fondé le protestantisme, et les rationalistes psychologues qui ont fini par réduire la philosophie à l'étude purement subjective de leur petit esprit. De ces derniers traits nous ne le blâmerons certes pas.

L'on doit aussi s'édifier de voir la manière très-nette et très-lucide dont il a compris les trois tendances capitales de l'esprit scientifique, la tendance théologique, la tendance rationaliste ou métaphysique, et la tendance positive ou expérimentale ; et s'édifier également de le voir accabler les prétentions du rationalisme qui, lorsqu'il est isolé, ne peut que mener à une science imaginaire. Il semble avoir compris que les deux principaux témoins de la vérité étaient la révélation d'une part, l'expérimentation de l'autre. C'est là une vue vraiment grande, qui n'a que le défaut d'amoindrir un peu le rôle d'interprète et d'illu-

minatrice que joue la raison; mais, du moment qu'il mettait de côté la théologie, par cette passion stupide dont il était obsédé, et dont tout corps savant est possédé depuis Descartes et Bacon, on comprend qu'il se donnât tout entier à la science positive ; l'expérimentation pure a des défauts, le rationalisme pur en a de plus grands.

Cependant tout le travail qui s'était fait dans son esprit n'était encore que négatif ou à peu près. Il avait rejeté la théologie, rejeté la métaphysique, et encore la science positive : c'était tout. Il lui fallait d'une part justifier l'influence qu'avait eue la théologie, justifier celle qu'avait eue également la métaphysique, au moins dans ses alliances soit avec la théologie, soit avec la science d'observation ; car A. Comte ne pouvait se nier à lui-même la métaphysique d'Aristote ou celle du comte de Maistre qu'il admirait également. Il sentait bien aussi qu'il ne suffisait pas de rejeter ces deux influences, qui avait eu au moins des temps heureux ; il voyait qu'il lui fallait justifier philosophiquement cette exclusion, et comprenait même que ce n'était qu'à ce prix qu'il pourrait ensuite chercher les bases d'une philosophie purement positive. Pour lui, en effet, comme pour tout le monde, Descartes n'avait écarté la théologie que par une boutade sans justification, Bacon n'avait traîné la science dans l'expérimentation absolue que par un préjugé sans motifs, et ce double courant ne se perpétuait que par l'incapacité de la philosophie psychologique et par une habitude irraisonnée de la part des sciences dites exactes. Aussi, justifier l'exclusion de la théologie et de la métaphysique devait être le véritable fondement de la nouvelle philosophie positive.

IV

LOI D'ÉVOLUTION, BASE DU POSITIVISME.

C'est alors qu'il conçut ce qu'il nomme la loi d'évolution de l'humanité. Il crut l'apercevoir en 1822, la vit plus nettement vers 1826, commença de la développer en 1829, et la développa définitivement dans son livre de philosophie positive. Voici comme il la résume lui-même :

« En étudiant le développement total de l'intelligence humaine dans ses diverses sphères d'activité, depuis son premier essor le plus simple jusqu'à nos jours, je crois avoir découvert une grande loi fondamentale, à laquelle il est assujetti par une nécessité invariable, et qui me semble pouvoir être solidement établie, soit sur les preuves ration-

nelles fournies par la connaissance de notre organisation, soit sur les vérifications historiques résultant d'un examen attentif du passé. Cette loi consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances, passe successivement par trois états théoriques différents ; l'état théologique, ou fictif ; l'état métaphysique, ou abstrait ; l'état scientifique, ou positif. En d'autres termes, l'esprit humain, par sa nature, emploie successivement dans chacune de ses recherches trois modes de philosopher, dont le caractère est essentiellement différent, et même radicalement opposé : d'abord la méthode théologique, ensuite la méthode métaphysique, et enfin la méthode positive. De là, trois sortes de philosophie, ou de systèmes généraux de conceptions sur l'ensemble des phénomènes, qui s'excluent mutuellement : la première est le point de départ nécessaire de l'intelligence humaine ; la troisième son état fixe et définitif ; la seconde est uniquement destinée à servir de transition.

« Dans l'état théologique, l'esprit humain, dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui les frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers.

« Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification générale du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées), inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'unité correspondante.

« Enfin, dans l'état positif, l'esprit humain reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à rechercher l'origine et la destination de l'univers, et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. L'explication des faits, réduite alors à ses termes réels, n'est plus désormais que la liaison établie entre les divers phénomènes particuliers et quelques faits généraux dont les progrès de la science tendent de plus en plus à diminuer le nombre.

« Le système théologique est parvenu à la plus haute perfection dont il soit susceptible, quand il a substitué l'action providentielle d'un être unique au jeu varié des nombreuses divinités indépendantes, qui avaient été imaginées primitivement. De même, le dernier terme de système métaphysique consiste à concevoir, au lieu de différentes entités particulières, une seule grande entité générale, la *nature* envisagée comme la source unique de tous les phénomènes. Pareillement, la perfection du système positiviste, vers laquelle il tend sans cesse, quoiqu'il soit très-probable qu'il ne doive jamais l'atteindre, serait de pouvoir se représenter tous les divers phénomènes observables comme des cas particuliers d'un seul fait général, tel que celui de la gravitation par exemple. » (*Cours de philos. pos.*, tom. I, p. 8 et suiv.)

Il trouve la justification de cette loi d'évolution dans la suite que nous offre la vie de chaque individu. Ainsi, dit-il :

« Le point de départ étant nécessairement le même dans l'éducation de l'individu que dans celle de l'espèce, les diverses phases principales de la première doivent représenter les époques fondamentales de la seconde. Or chacun de nous, en contemplant sa propre histoire, ne se souvient-il pas qu'il a été successivement, quant à ses notions les plus importantes, *théologien* dans son enfance, *métaphysicien* dans sa jeunesse, et *physicien* dans sa virilité? Cette vérification est facile aujourd'hui pour tous les hommes au niveau de leur siècle. » (*Ibid*, p. 11).

Il justifie donc chaque époque de l'histoire et chaque âge de la vie, tout en considérant que l'état positif est l'état définitif et complet, le dernier terme de l'évolution de l'homme individuel et de l'humanité. Trois volumes de son livre, les trois derniers, déroulent lentement et avec soin cette loi nouvelle de l'évolution humanitaire; et, en arrivant au dernier où il résume sa doctrine et où il avoue que l'état positif n'est pas arrivé pour toutes les sciences, il se condense dans cette page que nous devons encore citer :

« Envers chacun des différents ordres de phénomènes, nous avons spécialement reconnu que la philosophie positive se distingue surtout de l'ancienne philosophie théologique ou métaphysique, par sa tendance constante à écarter comme nécessairement vaine toute recherche quelconque des causes proprement dites, soit premières, soit finales, pour se borner à étudier les relations invariables qui constituent les lois effectives de tous les événements observables, ainsi susceptibles

d'être rationnellement prévus les uns par les autres. Tant que les effets naturels restent attribués à des volontés surhumaines, les spéculations relatives à l'origine et à la destination des divers êtres doivent seules paraître dignes d'occuper sérieusement notre intelligence dont elles pouvaient seules, il est vrai, stimuler suffisamment le premier essor contemplatif. Mais, sous l'inévitable décadence ultérieure de l'esprit religieux, à mesure que notre activité mentale trouve un meilleur aliment continu, ces questions inaccessibles sont graduellement abandonnées, et finalement jugées vides de sens pour nous, qui ne saurions réellement connaître que les faits appréciables à notre organisme, sans jamais pouvoir obtenir aucune notion sur la nature intime d'aucun être, ni sur le mode essentiel de production d'aucun phénomène. Quoique cette pleine maturité de la raison humaine soit encore trop récente, et même fort incomplète aujourd'hui jusque chez les plus saines intelligences, elle a été ici constituée enfin relativement à toutes les classes possibles de conceptions élémentaires, y compris les plus compliquées et les plus universelles : d'ailleurs, l'unanime prépondérance maintenant obtenue par un tel régime logique dans les études les plus simples et les plus parfaites, montrait déjà clairement que son insuffisante extension actuelle à des sujets où il doit naturellement devenir plus indispensable, n'est qu'une conséquence passagère de l'enfance plus prolongée des spéculations les plus difficiles. » (*Ibid.*, tom. VI, p. 598.)

V

PRÉCÉDENTS DE LA LOI D'ÉVOLUTION DANS L'ÉCOLE POSITIVISTE.

Cette conception de l'évolution humaine, la maîtresse-œuvre du positivisme et sa véritable base philosophique était et est encore une machine de guerre bien précieuse pour tout esprit qui regimbe contre l'autorité théologique. Aussi est-elle exploitée sous toutes les formes, comme on le peut voir dans un grand nombre de livres dont les auteurs s'inspirent du positivisme. Elle se présente à leurs yeux, ainsi qu'elle était aux yeux de M. Comte, comme la justification la plus philosophique, et, disent-ils, la plus solide de la réforme scientifique inaugurée par Descartes et Bacon. Pour A. Comte, elle le débarrassait pleinement, au moins le croyait-il alors, du soin de tenir compte de la religion et de toute étude causale ; elle établissait que l'humanité se développe, ainsi que chaque homme en particulier, par l'éclosion instinctive, successive et fatale, de facultés naturelles ; et par là il pouvait assurer qu'on

ne doit plus se préoccuper des causes non plus que de volontés étrangères à celle de l'homme. Le problème scientifique devait être ainsi posé dorénavant : l'évolution humaine étant donnée, rechercher ses faits et constater ses lois.

Cette conception lui était extrêmement précieuse, surtout, en lui donnant la matière expérimentale sur laquelle il pouvait construire la science sociale qu'il voulait constituer. Jusqu'alors, en effet, tous les prétendus réformateurs, tous les faiseurs d'utopies pour le bonheur de l'humanité, ne faisaient qu'inventer avec leur imagination, ou raisonner avec leur métaphysique : on ne voyait pas comment la science sociale pourrait devenir une science d'observation et d'expérience, une science exacte et positive. Comte, avec sa loi d'évolution, faisant immédiatement rentrer l'objet de ses aspirations révolutionnaires dans le cercle de ses études favorites, se sentait dans la main une nouvelle science exacte qu'il allait nommer physique sociale ou *Sociologie;* et du même coup il se débarrassait de cette école métaphysique, ou prétendue telle, qu'il exécrait par antipathie, et pour n'avoir pas été reconnu d'elle comme un génie (1).

Pour son école, pour plusieurs de ses disciples, cette conception offre l'avantage, qu'ils ne dénient pas, d'être comme une éclosion de leurs principaux chefs antérieurs. Et c'est ainsi que M. Littré s'est complu, sans malice bien certainement (car il n'en est pas capable, en philosophie surtout), à faire connaître que A. Comte avait suivi dans cette conception Turgot, Condorcet, Saint-Simon, Kant, et le docteur Burdin. Peut-être en pourrait-on joindre d'autres de l'école révolutionnaire, et je le crois ; mais ceux-là suffisent à montrer que A. Comte n'était que l'épanouissement de son école.

Citons quelques textes ; deux ou trois sont au moins nécessaires pour ce point d'histoire. M. Littré nous les donne :

Turgot avait dit : « Tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état du monde à tous ceux qui l'ont précédé; les signes multipliés du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé, de toutes les connaissances particulières, un trésor commun qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque

(1) Il s'en plaint amèrement dans la fameuse *Préface personnelle*, au tome VIe, attribuant aux hommes de l'école dite libérale de n'avoir pas obtenu une chaire de philosophie positive, qu'il avait demandée à M. Guizot en 1833.

siècle ; et le genre humain, considéré depuis son origine, paraît aux yeux du philosophe un tort immense qui lui-même a, comme chaque individu, son enfance et ses progrès. » (2e *discours sur les progrès successifs de l'esprit humain*, 1750, p. 52, Œuvres, Paris, 1808) (1).

Le même dit encore : « Avant de connaître la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de plus naturel que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres intelligents, invisibles et semblables à nous ; car à quoi auraient-ils ressemblé ? Tout ce qui arrivait, sans que les hommes y eussent part, eut son Dieu, auquel la crainte ou l'espérance fit bientôt rendre un culte, et ce culte fut encore imaginé d'après les égards qu'on pourrait avoir pour les hommes plus puissants et plus ou moins parfaits, selon qu'ils étaient l'ouvrage d'un siècle plus ou moins éclairé sur les vraies perfections de l'humanité. Quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur l'histoire naturelle, ils s'imaginèrent d'expliquer les causes des phénomènes par des expressions abstraites, comme essences et facultés ; expressions qui cependant n'expliquaient rien, et dont on raisonnait, comme si elles eussent été des êtres, de nouvelles divinités substituées aux anciennes. On suivit ces analogies, et on multiplia les facultés pour rendre raison de chaque effet. Ce ne fut que bie n tard, en observant l'action mécanique que les corps ont les uns sur les autres, qu'on tira de cette mécanique d'autres hypothèses que les mathématiques purent développer et l'expérience vérifier. » (*Histoire des progrès de l'esprit humain*, p. 294.)

M. G. Hubbard, co-disciple de M. Littré, mais dissident, nous observe que : « au nombre des idées mères empruntées à Saint-Simon, dont parle M. A. Comte, il faut surtout mentionner la loi du développement de toutes ces conceptions principales, passant successivement par les trois états, théologique ou fictif, métaphysique ou abstrait, scientifique ou positif. » (*Saint-Simon, sa Vie et ses Travaux*, p. 98, Paris, 1857.) M. Littré dit avoir en vain cherché cette conception dans les œuvres de Saint-Simon, mais cela importe peu, car il a pu n'y avoir ici qu'un enseignement oral.

L'opuscule de Kant, que M. Georges d'Eichtal avait traduit pour A. Comte, serait tout entier à citer, et même à commenter, car, chose assez singulière, le positivisme ne lui a emprunté que ce qu'il a de

(1) Il est étrange que M. Littré omette absolument de citer Pascal dont ce passage n'est qu'une médiocre réminiscence.

mauvais, en mettant de côté quelques idées correctives. Pour Kant « les individus et même les peuples entiers ne s'imaginent guère que, tout en s'abandonnant chacun à leur propre sens, et souvent à des luttes l'un contre l'autre, ils suivent à leur insu comme un fil conducteur le dessein de la nature, à eux inconnu, et concourent à une évolution qui, lors même qu'ils en auraient une idée, leur importe peu. » Reconnaissant que la conduite des hommes est pleine de folie, il ajoute : « A ce point, il ne reste plus qu'une issue pour le philosophe, c'est que, ne pouvant supposer dans les hommes et le jeu de leurs actions un dessein raisonnable qui lui soit propre, il essaye de découvrir, dans cette marche absurde des choses humaines, un dessein naturel qui rende possible de faire, avec des créatures qui procèdent sans plan, une histoire conforme à un plan déterminé de la nature. » Il développe ensuite plusieurs propositions dont voici les 1re, 2e et 8e : « Toutes les dispositions naturelles d'une créature sont déterminées pour arriver finalement à un développement complet et approprié. — Chez l'homme, qui est la seule créature raisonnable sur la terre, les dispositions naturelles dont la destination est l'usage de sa raison, devaient se développer non dans l'individu, mais seulement dans l'espèce. — On peut, en somme, considérer l'histoire de la race humaine comme l'accomplissement d'un plan caché de la nature, à l'effet de produire une constitution politique parfaite, aussi bien dans les rapports intérieurs que dans les rapports extérieurs, constitution qui est l'unique théâtre où elle puisse développer toutes les dispositions mises par elle en l'humanité. » (*Idée d'une histoire universelle au point de vue de l'Humanité*, 1784.)

A. Comte a reconnu s'être inspiré de l'ouvrage de Condorcet intitulé : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Nous croyons qu'il eût parlé plus justement, en se donnant comme l'écho et la formule des idées de toute l'école réformatrice et révolutionnaire sur la perfectibilité indéfinie de l'humanité. Il s'en sépare peut-être un peu, il est vrai, et pour les besoins de sa cause aussi bien que de son orgueil, en déclarant que le positivisme est le dernier terme de la perfectibilité humaine, et en donnant la philosophie positive pour la conception parfaite de l'état parfait : mais en réalité, devant l'histoire, il n'est pas autre que ce que nous venons de dire. C'est un point qu'il importait de constater, parce qu'il est nécessaire, en suivant la filiation des idées, d'établir la relation qui existe entre toute cette école réformatrice et ses débuts chez les réformateurs scientifiques du dix-septième siècle. Les erreurs se relient comme les vérités.

VI

LA QUESTION PRÉALABLE SUR LA LOI D'ÉVOLUTION; OBJECTIONS NI VUES, NI RÉSOLUES.

Comte s'imaginait donc avoir complété l'évolution cartésienne, et avoir enfin donné une constitution philosophique du positivisme en établissant sa base sur sa loi d'évolution de l'humanité. Avait-il vraiment réussi?

Je dois mettre de côté les prétendues trois époques théologique, métaphysique et positive; je ne les discute pas en ce moment, parce qu'il faudrait repasser toute l'évolution historique de l'humanité, et que c'est là une question distincte qui viendra en son lieu. Je me demande seulement si la conception d'avoir tracé des époques d'évolution satisfait réellement à la solution des difficultés que M. A. Comte devait donner.

M. Littré, avec une candeur étonnante, s'est arrêté à critiquer, en disciple s'entend, cette loi des trois états, parce que « elle ne comprend ni le développement industriel, ni le développement moral, ni le développement esthétique. »Pour lui, «il reste des lacunes et des vides à combler. Pour essayer de les combler, j'ai, dit-il, dans les *Paroles de philosophie positive*, esquissé un développement du genre humain en quatre périodes, répondant à quatre périodes semblables du développement de l'individu. Alors j'ignorais que j'avais été précédé par Saint-Simon; aujourd'hui j'ai hâte de reconnaître ce plagiat involontaire. » Et il ajoute : « Saint-Simon admet quatre développements pour l'individu et pour l'humanité : 1° l'enfance où l'on se plaît aux métiers; 2° la puberté où l'homme devient artiste; 3° de vingt-cinq à quarante-cinq ans l'homme est essentiellement militaire; 4° à partir de là ses forces spéculatives augmentent. » (*A. Comte et la philosophie positive*, p. 50.)

Mais, en vérité, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Que l'on admette trois ou quatre ou même six périodes, un nombre quelconque, il y a des questions préalables d'une plus haute importance à résoudre. Je comprends que A. Comte, dans l'ardeur de ses combinaisons mentales, dans l'enthousiasme orgueilleux de sa prétendue découverte, se soit aveuglé sur ce point, et ait sauté à pieds joints par dessus la difficulté sans la voir; mais que M. Littré qui se pique de philosophie et de calme perde si vite la tête pour avoir inventé une quatrième période, cela est tout à fait singulier.

M. Comte a complètement omis de démontrer, et M. Littré également, ces deux choses principales : 1° que l'état métaphysique fut nécessairement la suite de l'état théologique, et l'excluait nécessairement; 2° que l'état positif ait été forcément la suite de l'état métaphysique, et l'excluait nécessairement. Ces questions si petites en apparence, d'après l'insouciance que l'on montre à leur égard, se réduisent à celle-ci plus générale et plus philosophique : *l'évolution de l'humanité dans la suite des temps suit-elle un plan qui dépend de la nature humaine, et chacune de ses phases est-elle une vérité qui efface la vérité d'une phase précédente?*

L'École positiviste et révolutionnaire n'est pas la première qui ait trouvé que l'histoire de l'humanité présente, dans son déroulement, les signes manifestes d'un plan suivi. Avant eux, Pascal avait dit déjà que « les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusqu'à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles » et encore : « Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subiste toujours et qui apprend continuellement. » (*Pensées*). Avant eux, Bossuet avait déroulé la suite du monde et la succession des empires, comme dérivant d'un plan arrangé, d'une ordonnance divine; et il n'avait fait en cela que suivre ce qu'avaient indiqué bien des Pères de l'Eglise, et ce que saint Augustin avait déjà établi dans la *Cite de Dieu.*

Mais il est bien clair que les Pères, saint Augustin, Bossuet, Pascal, n'entendaient pas du tout que la suite des temps historiques fut l'effet d'une éclosion successive et fatale de la nature humaine. Il ont dit au contraire que cette succession d'époques et de phases est le résultat d'un plan suivi par la direction divine. En scrutant leur pensée, il est facile devoir, comme saint Augustin le dit d'ailleurs, que cette direction providentielle a tenu compte de l'état des hommes à chaque époque, qu'elle leur a ménagé sa lumière et ses secours selon leur faiblesse et leurs besoins, et qu'elle a pour ainsi dire élevé et conduit l'humanité par la main. C'est bien là évidemment une doctrine d'une certaine valeur dont on ne peut se débarrasser en niant purement et simplement les causes premières et finales; et quiconque se pique de philosophie et de science exacte ne peut la repousser sans lui opposer quelque chose de positif.

Tout le monde avait dit que l'homme va se perfectionnant depuis la naissance jusqu'à la vieillesse, mais personne n'avait encore dit que ce qui était vérité pour l'enfance dût être erreur pour la jeunesse, et ce qui était vérité pour la jeunesse dût être erreur pour l'âge mûr. Que l'homme, en vieillisant, aille en se perfectionnant, rien de mieux ; mais c'est en ajoutant l'expérience à l'expérience, la raison à la raison. Qu'il s'épure en se dégageant d'idées fausses qui troublent la vérité, rien de mieux encore ; mais à chaque pas, ce n'est pas la vérité qui change, c'est l'erreur qui va dégageant de plus en plus une vérité qui était aux débuts et qui agrandit en se développant. Il plaît à A. Comte et aux positivistes de dire : l'enfant est théologien, la jeunesse est métaphysicienne, la maturité est positiviste ; mais il cite son propre exemple, et prend pour règle universelle ce qui lui est personnel ou n'appartient qu'à un petit nombre d'hommes comme lui. Sans doute l'enfance apprend le catéchisme, la jeunesse la philosophie et l'homme l'expérience : mais l'homme vraiment homme, qui va se perfectionnant, ajoute sa philosophie à son catéchisme, et plus tard leur joint l'expérience. Rien ne démontre et personne n'a démontré que la perfection dût être d'abandonner son catéchisme en entrant dans la philosophie, et d'abandonner son catéchisme et sa philosophie en entrant dans l'âge de l'expérience.

L'on cherche vainement la solution de ces difficultés dans M. Littré. Il veut bien nous citer Kant, mais sans le lire probablement, ou sans s'apercevoir que le philosophe de Kœnisberg avoue lui-même que l'homme ne se rend pas compte de l'humanité. «On ne peut se défendre (dit-il presque au début de son opuscule), d'une certaine déplaisance quand on voit leurs faits et gestes (des hommes) exposés sur le grand théâtre du monde, et quand, sauf quelque sagesse apparaissant çà et là en des cas particuliers, on ne trouve dans l'ensemble qu'un tissu de sottise, de vanité puérile, et souvent aussi de méchanceté et d'esprit de destruction tel qu'en ont les enfants ; si bien que, finalement, on ne sait plus quelle idée se faire de notre espèce si prévenue en faveur de ses prérogatives. A ce point il ne reste plus qu'une issue pour le philosophe, c'est que ne pouvant supposer dans les hommes et le jeu de leurs actions un dessein raisonnable qui leur soit propre, il essaye de découvrir, dans cette marche absurde des choses humaines, un dessein naturel qui rende possible de faire avec des créatures qui procèdent sans plan, une histoire conforme à un plan déterminé de la *nature*. » (*loco citat.*)

Il est bien clair que, par le mot *nature*, le philosophe allemand indique ici une puissance étrangère à l'homme, ou qui n'est pas de lui, une volonté supérieure qui l'entraîne ; en un mot, Dieu. En effet, puisque cette nature humaine ne présente dans ses manifestations qu'un type de sottises, et le reste, c'est que le plan déterminé et sage qu'elle exécute dans son ensemble n'est pas d'elle. Puisque dans la manifestation de ses instincts et de ses facultés cette nature est désordonnée, l'ordre où elle est entraînée ne dépend pas d'elle. Si M. Littré avait eu un peu plus de malice philosophique, ou il n'aurait pas cité Kant, ou il eût tenté de l'expliquer.

VII

UNE PÉTITION DE PRINCIPES COMME ARGUMENT DE LA LOI D'ÉVOLUTION.

La question est trop grave pour que nous la laissions dans l'incertitude, et nous devons nous reporter vers A. Comte, pour voir s'il n'a pas tenté au moins quelque chose pour justifier sa base fondamentale. Elle importait trop à sa philosophie pour qu'il fût totalement aveugle devant elle.

En effet, nous avons deux preuves irrécusables du souci qu'il en a eu, sans pouvoir arriver à détruire l'objection, ainsi que le montre la fin de sa carrière. Je ne veux pas dire qu'il ait vu nettement la redoutable difficulté, car je crois que s'il l'eût vue clairement, il eût reculé, ou tout au moins aurait fait plus d'efforts pour la franchir, sans mieux réussir toutefois. Mais enfin il l'a sentie. Une première fois il la voit, ou l'entrevoit, dans le milieu de son quatrième volume ; il s'en tire par un sophisme déguisé dans l'allongement des termes, et sans d'ailleurs s'en rendre compte. Une seconde fois encore il s'en aperçoit, quand il entreprend l'histoire de l'évolution humanitaire qu'il a annoncée. Il devait faire cette histoire en un volume plein de clartés : mais en prenant la plume, il s'aperçoit, cela ressort de son embarras, qu'il lui est impossible d'exposer sans entrer dans les détails, sans s'efforcer de prouver par des tours de force de subtilité, que les faits sont d'accord avec sa théorie. Et, de là, ces longueurs terribles des trois derniers volumes. Tant d'efforts, tant de subtilités indiquent bien qu'il voyait des difficultés insurmontables, et qu'il était peu satisfait de la justification du quatrième volume.

Pour montrer ses efforts et ses subtilités inouïes, autant que vaines, il faudrait reprendre cette histoire qu'il a imaginée et le suivre pas à

pas. C'est là encore une fois une étude qu'il faut mettre à part, en raison de son étendue, et que nous reprendrons plus tard.

Mais nous devons montrer le sophisme dont il s'est payé lui-même par un aveuglement bien extraordinaire à coup sûr, car il ne pouvait être plus complet.

Au volume 4e du *Cours de Philosophie positive*, où il étudie la physique sociale, dite encore sociologie, nous le voyons établir un côté de sa prétendue science : « Le véritable esprit général de la sociologie dynamique consiste à concevoir chacun de ces états sociaux consécutifs, comme le résultat nécessaire du précédent et le moteur indispensable du suivant, selon le lumineux axiome du grand Leibnitz : *le présent est gros de l'avenir.* » (P. 263.)

Voilà un premier point : le présent est gros de l'avenir. A cela nul ne répugne. Mais il est bien clair que l'avenir issu du présent peut se présenter sous bien des formes : le présent peut être la suite du passé, mais au lieu d'être ce qu'il est il pourrait être tout autre, et de bien des manières différentes, sans cesser d'être la suite du passé. L'histoire montre, en effet, comme la remarque en a été faite nombre de fois, que deux phases analogues ne se dénouent pas forcément de la même manière. Il faudrait donc montrer pour soutenir la thèse positiviste que la loi d'enchaînement est forcée ; il faudrait établir que le présent actuel a du être seul, et non un autre, la suite du passé.

Or, arrivé là, A. Comte fait un changement de termes, et nous le surprenons disant plus loin : « Puis donc que le perfectionnement effectif résulte surtout du développement spontané de l'humanité, comment pourrait-il, à chaque époque, n'être pas essentiellement ce qu'il pouvait être d'après l'ensemble de la situation ? » (P. 280.)

Ici le sophisme devient saisissable ; il consiste à établir comme démontré ce qui est précisément à démontrer, et à en détruire comme vérité ce qui doit servir de preuves. Pour prouver que l'évolution de l'humanité dépend de sa propre spontanéité, il faut démontrer que chaque phase est fatalement la suite de la précédente. Or, renversant les termes, A. Comte établit que chaque phase est forcément la suite de la précédente, parce que l'évolution est spontanée. Cela est bien fort, sans doute, mais cela est !

On se demande comment l'aveugle audace du sophisme peut aller jusque là : mais, poursuivant la lecture du volume, on le voit citant pour sa justification, « ce bel aphorisme politique de l'illustre de Maistre : *Tout ce qui est nécessaire existe.* » (P. 352.) On comprend

alors comment il s'est lui-même aveuglé par une passion cachée qui a transformé dans son esprit, sans qu'il s'en aperçût, les termes d'une proposition vraie, pour en faire un axiome d'erreur, si cette locution est permise.

En effet, de Maistre dit : *tout ce qui est nécessaire existe ;* parce que Dieu dirignant sa créature, veillant sur ses besoins, la guidant dans la voie qu'elle doit suivre, lui donne nécessairement tout ce dont elle a besoin. Du moment que vous admettez qu'une Providence veille, vous admettez forcément qu'elle donne tout ce qui est nécessaire, de sorte que tout ce qui est nécessaire existe.

Mais A. Comte ne suit pas cette doctrine, et renversant les termes de la proposition, il déclare que chaque phase d'évolution est forcément la suite de la précédente, parce que *tout ce qui existe est nécessaire.* Il ne le dit pas en propres termes, il est vrai, mais on voit bien qu'il l'entend ainsi, puisque cette nouvelle formule est l'expression nette de ses prétendues lois ; car il est manifeste que si la phase actuelle est forcément la suite de la phase précédente, comme il le prétend, c'est que ce qui existe est nécessaire. Alors en effet chaque phénomène, chaque évolution sont sorties fatalement de ce qui précédait, comme il le croit ; et c'est bien dans la nature de ce qui évolue qu'est la raison de l'évolution. C'est une conséquence forcée de l'expérimentalisme prise comme unique criterium de la vérité.

Si vous prenez la formule de de Maistre, *tout ce qui est nécessaire existe*, il se peut très-bien qu'une phase mauvaise renferme ce qui lui est nécessaire à la rendre bonne, bien qu'elle n'en use pas ; et en effet l'histoire est pleine d'époques semblables. Tandis que si vous prenez la formule de A. Comte, *tout ce qui existe est nécessaire*, il s'en suit que chaque phase doit être bonne en elle-même, bien qu'elle puisse être très-mauvaise en réalité ; tout ce qu'elle renferme est arrivé fatalement, et toutes les actions humaines y sont déterminées fatalement par une phase précédente ; de sorte que tout sort de l'homme involontairement, sans qu'il s'en rende compte et sans que sa conscience puisse en être chargée. La formule de de Maistre établit la direction providentielle. La formule de A. Comte établit le fatalisme le plus grossier. Mais, à coup sûr, la première n'est pas la justification de la seconde, comme le croit le positivisme.

Il est rare que le sophisme se montre avec tant de clarté et d'audace, mais il faut avouer qu'il est rarement aussi aveugle. Et si on peut le comprendre dans l'orgueilleux A. Comte enflé de ses conceptions,

bouffi de vanité à la croyance stupide de ses découvertes, on ne saurait ni le saisir ni l'excuser chez des hommes froids comme ses disciples, qui font profession de science exacte et positive; leur conduite intellectuelle est inqualifiable par respect pour la science même, mais il est permis de l'avoir en profonde pitié. Du reste, c'est une des preuves les plus saisissables, où il n'y en eut jamais, de leur détestable erreur fondamentale qui asservit la raison à l'expérience la plus étroite, et qu récuse toute étude causale.

VIII

LES SIX SCIENCES FONDAMENTALES DU POSITIVISME ; EXCLUSION DE LA LOGIQUE

Revenons à la suite de notre exposition. Nous avons vu A. Comte cherchant à justifier l'exclusion de la théologie et l'exclusion de la métaphysique par sa prétendue loi d'évolution humanitaire ; et nous l'avons vu se servant encore de la même loi pour établir une physique sociale ou sociologie comme science exacte d'observation. Il crut alors que cette physique était le complément de l'universalité des sciences, puisqu'elle pouvait contenir la morale, la politique, le droit, l'économie sociale. Quant à la psychologie, restée dans les mains des philosophes, il prétendit en se servant de Kant que ce n'était là qu'une science subjective ; et, se saisissant de la phrénologie découverte par Gall, et qui localisait toutes les facultés intellectuelles dans le cerveau, il fit rentrer la psychologie dans la *Biologie*, ou étude des corps vivants. On doit comprendre par ce seul point de vue pourquoi il est revenu tant de fois dans ses livres à l'exaltation du système de Gall ; la phrénologie lui était nécessaire pour se débarrasser du dernier terrain où pouvaient venir les rationalistes qu'il nommait métaphysiciens et qu'il exécrait.

Le voilà donc à la tête de six sciences, bien convaincu qu'avec elles il embrasse le savoir universel et philosophique. C'étaient : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, et la sociologie ou physique sociale. Il se donne à lui-même le témoignage que, du moment qu'il a constitué la sociologie, le cercle scientifique est achevé et parfait, parce que c'était la seule et dernière science qu'il s'agissait d'achever. « Voilà donc la grande, mais évidemment la seule lacune qu'il s'agit de combler pour achever de constituer la philosophie positive. Maintenant que l'esprit humain a fondé la physique céleste, la physique terrestre, soit mécanique, soit chimique ; la phy-

sique organique, soit végétale soit animale, il lui reste à terminer le système des sciences d'observation en fondant la *Physique sociale.* » Et deux pages plus loin : « La fondation de la physique sociale complétant enfin le système des sciences naturelles, il devient possible et même nécessaire de résumer les diverses connaissances acquises, parvenues alors à un état fixe et homogène, pour les coordonner en les présentant comme autant de branches d'un tronc unique, au lieu de continuer à les concevoir seulement comme autant de corps isolés. » (Tom. 1, P. 21 et 23.)

La philosophie positive est donc ainsi constituée par la collection et la réunion des sciences de pure observation et de pure expérience; et par cela même toute étude de causes en est chassée. « Nous voyons, dit-il, que le caractère fondamental de la philosophie positive est de regarder tous les phénomènes comme assujettis à des *lois* naturelles, invariables, dont la découverte précise et la réduction au moindre nombre possible sont le but de tous nos efforts, en considérant comme absolument inaccessible et vide de sens pour nous, la recherche de ce qu'on appelle les *causes*, soit premières, soit finales. » (Tom. 1, p. 17.)

Il est aisé de voir dans cette constitution philosophique les différences qui la séparent et la rapprochent de l'ancienne philosophie : 1° elle réinstalle dans l'étude les sciences d'observation qui s'étaient séparées depuis le dix-septième siècle, et ne fait en cela que suivre le sentiment commun de retour très-prononcé de notre temps; 2° mais n'admettant plus qu'une science d'observation et d'expérience, elle se croit en droit de supprimer la logique et la métaphysique; 3° et faisant cause commune avec les tendances réformatrices et révolutionnaires, elle englobe la morale, le droit et la politique sous le nom de physique sociale ou sociologie; 4° enfin, elle admet les sciences telles qu'on les admettait autrefois, car l'ancienne philosophie comptait la physique, la chimie (sous le nom de *de generatione et corruptione*), l'astronomie sous le nom de cosmologie, la biologie sous le nom de *de Anima.* Il n'y a donc là en somme que deux idées nouvelles : la suppression de la métaphysique et de la logique; et la sociologie remplaçant, pour les supprimer, la morale, le droit et la politique.

De ces deux idées nouvelles, nouvelles depuis Descartes et Bacon, la seconde est éminemment fausse, puisqu'elle est fondée sur la prétendue loi d'évolution de l'humanité, dont nous avons montré plus

haut l'inanité ; e tnous verrons d'ailleurs qu'elle devait être réformée plus tard par son auteur. Quant à l'idée de supprimer la logique et la métaphysique, nous devons en dire deux mots.

A. Comte s'écrie, et tous les positivistes avec lui : « Tous les bons esprits répètent depuis Bacon, qu'il n'y a de connaissances réelles que celles qui reposent sur des faits observés. Cette maxime fondamentale est évidemment incontestable si on l'applique, comme il convient, à l'état viril de notre intelligence. » (Tom 1, p. 12.) Mais il est bien clair qu'ils n'ont pas en vue pour cela d'empêcher absolument l'humanité de raisonner ; ce serait insensé, et d'ailleurs ils n'en donneraient guère l'exemple. Il est donc bien sûr alors qu'il importe de connaître la science du raisonnement, sur laquelle repose l'art de raisonner ; et, d'un autre côté, la science du raisonnement fondée sur l'observation de la manière dont les hommes raisonnent, est tout autant d'observation qu'une autre. Il n'y a donc pas un seul bon motif pour supprimer la science de la logique, et il y en a d'excellents pour la conserver.

Comte déclare que l'observation suffit, et que la *méthode* tient aux sciences elles-mêmes ; il insiste, nous copions : « Lorsqu'il s'agit, non-seulement de savoir ce que c'est que la méthode positive, mais d'en avoir une connaissance assez nette et assez profonde pour en pouvoir faire un usage effectif, c'est en action qu'il faut la considérer ; ce sont les diverses grandes applications déjà vérifiées que l'esprit humain en a faites qu'il convient d'étudier. En un mot ce n'est évidemment que par l'examen philosophique des sciences qu'il est possible d'y parvenir. La méthode n'est pas susceptible d'être étudiée séparément des recherches où elle est employée ; ou du moins ce n'est là qu'une étude morte, incapable de féconder l'esprit qui s'y livre. Tout ce qu'on peut dire de réel, quand on l'envisage abstraitement, se réduit à des généralités tellement vagues, qu'elles ne sauraient avoir aucune influence su r le régime intellectuel. Lorsqu'on a bien établi, en thèse logique, que toutes nos connaissances doivent être fondées sur l'observation, que nous devons procéder tantôt des faits aux principes, et tantôt des principes aux faits, et quelques autres aphorismes semblables, on connaît beaucoup moins nettement la méthode que celui qui a étudié, d'une manière aprofondie, une seule science positive, même sans intention philosophique. C'est pour avoir méconnu ce fait essentiel, que nos psychologues sont conduits à prendre leurs rêves pour de la science, croyant comprendre la méthode

positive pour avoir lu les préceptes de Bacon ou le discours de Descartes. » (Tom. 1, p. 34.)

Cela revient à dire qu'on ne peut devenir forgeron qu'en forgeant, ce qui est vrai dans un sens ; et à croire, ce qui est très-faux, que l'art ne repose pas sur la science, axiome absolument contraire à ce que dit l'auteur quelques pages plus loin en déclarant que la pratique est fondée sur la science d'une manière générale (p. 54). Nier que l'étude pratique des sciences ait une méthode scientifique pour base, c'est nier par cela même que les sciences pratiques aient une base scientifique ; car le particulier ici emporte le général. Dire qu'il y a une méthode positive, et déclarer ensuite que cette méthode n'a aucune base scientifique, c'est se renier soi-même. Enfin, du moment qu'il y a une marche dans l'observation, qu'il s'agit ensuite de peser la valeur des autorités qui ont observé, et enfin de raisonner sur les faits observés pour les interpréter convenablement, pour en tirer des lois, c'est qu'il y a une réunion de principes pour régler toutes ces choses, et cette réunion de principes, quelque petite qu'elle soit, est une science. Je comprendrais qu'on dise qu'on a abusé de la logique en la poussant à de trop grandes subtilités, ce que d'ailleurs il faudrait démontrer ; et qu'on soutînt qu'elle doit être réduite ; mais la supprimer ! le positivisme se permet trop l'hyperbole. J'admets encore qu'on dise qu'il ne suffit pas d'apprendre cette science, et que pour la bien posséder il faut l'étudier à l'œuvre : mais la nier comme science pour ne l'affirmer qu'en pratique, c'est de la sauvagerie scientifique. En fin de compte, le positivisme supprime la science logique sans la moindre raison ; ne nous étonnons pas de voir plus tard qu'il s'en soit repenti.

Quant à la suppression de la métaphysique, nous verrons dans la suite de ce travail ce qu'il faut en penser.

F. FRÉDAULT.

4 6 2

LE MONDE

Qu'est-ce donc que le monde? Ce mot odieux a l'air de ne rien signifier du tout, et cependant il est odieux. L'étymologie nous servira peu en apparence. *Mundus*, en latin, signifie pur ; le monde c'est l'impureté même. Κοσμος, en grec, signifie à la fois ordre et monde.

Le sens actuel du mot homme du monde ne se rattache donc au moins en apparence ni à *mundus* ni à κοσμος.

Si nous revenons à l'étymologie, ce sera par un détour.

Le monde, est-ce le péché? Évidemment non. Il y a une différence énorme. Sans doute, le monde est dans le péché, mais il est situé dans une région spéciale ; il a ses domaines à lui dans le mal, et ce sont ses domaines qu'il s'agirait de déterminer, ou au moins d'indiquer.

Un assassin est un pécheur; un voleur de grande route, comme on disait autrefois, est un pécheur. Sainte Marie l'Égyptienne, avant sa conversion, était une pécheresse.

Ce sont là des pécheurs, ce ne sont pas des gens du monde.

Il y a plusieurs mots terribles dans l'Évangile, et, parmi ces mots, voici l'un des plus terribles : *Non pro mundo rogo*.

Je ne prie pas pour le monde. Celui qui parle ainsi connaît le fond des choses et va mourir pour les pécheurs. Il ne prie pas pour le monde, c'est saint Jean qui nous le raconte ; c'est à cette même cène où il a dormi sur la poitrine de Jésus-Christ, c'est à ce moment solennel où les bras de Dieu allaient s'ouvrir sur la croix, c'est à cette cène, c'est à ce moment que saint Jean a entendu la Vérité dire : Je ne prie pas pour le monde.

Vous savez ce qui est dit ailleurs à propos des tièdes.

Sans entrer dans les profondeurs de ces deux paroles, je voudrais, en regardant le monde, tel qu'on le voit, savoir à peu près de quoi on parle quand on parle de lui. Le péché est le désordre, le désordre évident, avoué, violent, désastreux. Les passions font des ruines, et ne s'en cachent pas. Quelquefois même elles s'en glorifient.

Le monde serait-il le domaine du péché attiédi par la prudence?

Le monde serait-il le domaine du péché circonscrit par la tiédeur de la température?

Le monde s'étend aussi loin que la tiédeur de l'air, Là où l'air est chaud ou froid, le monde s'en va scandalisé.

Et ainsi, comme il se fait à lui-même, au fond du désordre, un ordre apparent qui tient à sa tiédeur, et au fond de l'impureté, une pureté apparente, qui tient à sa tiédeur, peut-être rencontre-t-il, à ses propres yeux, la signification étymologique du *mundus* et du κοσμος, qui ont besoin de l'ironie pour reconnaître en français le monde, l'infâme par excellence, celui qui s'appelle le monde.

Les barrières de la tiédeur séparent le monde des péchés qui ne sont pas lui.

Dans la catégorie des températures, la tiédeur correspond à la médiocrité. Or, la médiocrité est l'espace du monde. Le pécheur a des passions mauvaises, mais le monde a le goût du mal, le goût, non pas le transport.

Le monde a des goûts et des opinions ; il n'a ni amour ni haine.

Ses goûts sont pour les choses mitoyennes. Ses opinions craignent d'être absolues, et par là de ressembler à des convictions. Elles ont cela de particulier qu'elles n'excluent pas les opinions contraires ; je dis les opinions, je ne dis pas les convictions. Les opinions du monde pactisent volontiers avec les autres opinions qui sont de leur espèce. Que ces opinions-là se contredisent ou non entre elles, elles n'en sont pas moins bien ensemble ; car quelque chose les unit : c'est une haine profonde et tiède contre l'ennemi commun, c'est-à-dire la Vérité.

Les opinions du monde, même quand deux luttent ensemble, sont coalisées contre la Vérité. Sa coalition est la parodie de l'union.

Tous les dieux étaient reçus dans le Panthéon romain, excepté Jésus-Christ. Toutes les opinions sont reçues dans le Panthéon du monde ; la Vérité seule est mise à la porte.

L'esprit du monde peut habiter partout. Il n'est pas parqué dans les salons des grandes villes. Il habite les villages quelquefois.

Le monde ressemble à une hôtellerie où les passants trouvent place. Mais certains voyageurs, parfaitement choisis, sont chassés : *Quia non erat eis locus in diversorio.*

Dans le monde, toutes les places sont prises, si la Vérité frappe à la porte. Mais si c'est une erreur qui veut entrer, les convives se serrent, et lui font place au banquet.

Le monde, si borné et si aveugle, a cependant un instinct merveilleux, quand il s'agit de reconnaître et de chasser. Il ne se trompe pas, il vise juste ; il se fait justice, il s'exile. Il s'exile en voulant exiler ; car l'étranger, qui s'en va, emporte la cité habitable.

Le monde, lui, s'exile au désert. Qu'importe que ce désert se nomme ici la foule, il n'en est pas moins le désert?

Le désert, c'était Rome, quand saint Jean était à Pathmos. Pathmos était la cité. Voilà pourquoi saint Denis admirait la justice du monde qui fuyait la face de saint Jean.

Le monde est un désert où la foule va et vient. Elle est très-pressée; on dirait une armée en déroute; cette armée fuit, que fait-elle? Elle continue depuis Pathmos; elle poursuit sa fuite haletante, elle fuit la face de saint Jean. Elle fuit en désordre, pêle-mêle; les fuyards se tournent les uns contre les autres, et, dans leur égarement, s'égorgent entre eux; car ils combattent dans la nuit. Mais leur terreur les aveugle; ils fuient la face de saint Jean.

Cette armée en déroute se trompe de chemin; elle s'égare dans le désert, elle est trompée par des rêves et trompée par des mirages. Elle est poussée en tous sens, elle va au gré des vents qui lui jettent le sable dans les yeux, et, cependant, elle est poussée par une idée fixe! elle fuit la face de saint Jean. Elle déguise son tumulte sous une apparence affairée; mais sa principale affaire est de fuir la face de saint Jean. Tout le reste est un détail.

Voyez ces gens: ils vont, ils viennent, ils vendent, ils achètent, ils causent, ils remuent, ils discutent, ils se saluent, ils sont polis, courtois, ils mentent, ils bavardent, ils flattent, ils dénigrent, ils séparent, ils égorgent, ils détruisent, ils empoisonnent. Mais leur principale affaire est de fuir la face de saint Jean.

Fuir la face de saint Jean, voilà leur travail intime, leur vie intérieure, la moelle de leurs os, l'essence qui produit tous leurs parfums; le reste est un détail, un ornement, une toilette qui varie suivant la mode du jour ou le caprice du personnage.

Le péché est moins déguisé que le monde. Il montre mieux ce qu'il est et ce qu'il fait. Le monde ment toujours. Il ne fait jamais ce qu'il semble faire.

Le monde aime à contrefaire. Il est le singe de la sagesse; il a fabriqué une sagesse à son usage; cette sagesse ressemble à la sagesse, comme l'orang-outang ressemble à l'homme.

La sagesse vraie rencontre la paix sur la hauteur, parce qu'elle domine les contradictions.

La sagesse du monde rencontre une paix qui ressemble au monde dans le trou où elle est tombée, parce que de ce trou elle n'aperçoit plus en quoi le blanc diffère du noir.

La sagesse vraie tend à unir.

La sagesse du monde tend à amalgamer des éléments qui ne peuvent pas s'unir, et, quand elle voit qu'elle les a juxtaposés, elle voit qu'elle les a fondus.

Quand on réhabite ensemble, le monde croit qu'on est uni.

L'homme du monde ne craint pas de faire mal. Mais il craint de choquer. Il ne connaît pas les harmonies, mais il connaît les convenances.

C'est la convenance qui, dans le monde, remplace l'harmonie.

Le monde aime la haine ; mais il faut que cette haine, attiédie par la température des salons, évite certains éclats. Il faut qu'elle appelle à son secours certains mensonges. Quand ces mensonges lui sont venus en aide, elle peut se présenter dans le monde, avec l'aplomb d'une personne en toilette.

Quand la haine a fait sa toilette, elle fait partie du monde, elle est dans l'ordre du monde, elle est en règle, elle peut entrer.

La loi du monde est peut-être l'insignifiance. Si un homme vivant se trouve par accident dans le monde ; il faut qu'il se fasse insignifiant, plus insignifiant même que les autres, parce qu'il est suspect. Pourvu qu'il efface toute vérité et éclipse toute lumière, il peut être supporté un moment. Mais, comme l'essence des choses ne se trahit jamais longtemps, il viendra un moment où le monde, dans sa clairvoyance, se détournera, et, dans sa justice, se séparera.

L'insignifiance est si chère au monde et si nécessaire à ses voies, que le mal lui-même, bien qu'il lui soit naturellement sympathique, lui devient antipathique, si, mêlé à un principe de bien, il fait éclater, en vertu de ce mélange, le cercle que la mort trace autour du monde. Si le mal, *altéré* par un mouvement généreux, s'emporte et fait explosion, il reste encore quelquefois dans le domaine du péché, mais il ne reste plus dans le domaine du monde.

Le monde aime le mal, mais il l'aime confit, fardé, peigné, habillé suivant les habitudes ; il aime le péché, mais il aime le péché propret, gentil, atifé. Il aime le sourire sur les têtes de mort qui meublent les salons ; le sourire va bien aux têtes de mort ; on voit les rangées de dents blanches, et cela a bon air.

Dans les domaines du péché, on ment par intérêt, par passion, par honte, par peur. Dans les domaines du monde, on ment sans intérêt, sans passion, sans honte et sans peur. On ment parce qu'on est du monde, on ment par amour-propre, par vanité ; on ment par tiédeur, on ment parce qu'on ment, on ment comme on respire, parce que le mensonge est, dans ce pays-là, identique avec la parole.

Que dirait-on, dans le monde, si l'on ne mentait pas?

Le pécheur peut, après avoir menti, dire la vérité.

Mais le monde, quand il a menti, continue à mentir; et, s'il dit la vérité, il ment encore. La vérité devient mensonge en touchant les livres. Quand le monde dit la vérité, il croit exprimer une opinion comme une autre; il veut que cette vérité soit entourée de mensonges, et vive avec eux en bonne intelligence. Il veut qu'elle soit déshonorée par d'infâmes voisinages, et, quand il l'a tellement souillée qu'il ne la reconnaît plus, alors il la tolère, parce qu'elle est devenue mensonge, et ce mensonge est précieux, car il abrite les autres, il les autorise, il les prend sous sa sauvegarde, il leur enlève ce qu'ils auraient de trop violent, de trop cru, de trop net. Cette vérité devenue mensonge, par le ton, par l'accent, par l'entourage, par le contexte, cette vérité achève de confondre le bien et le mal, et les gens du monde sont contents.

Dans les moments où l'homme du monde dit la vérité, il prend avec elle un ton protecteur. On dirait qu'il consent à ne pas mentir toujours, et qu'il y consent par impartialité. On dirait que, par pitié, il veut bien permettre à la vérité de se trouver un instant sur ses livres. Il lui accorde cet honneur, et il le lui fait payer sur-le-champ, en l'inclinant devant le mensonge qui reprend bien vite ses droits, et qui rentre en possession de sa chose,

L'apparence de l'impartialité est un des piéges les plus affreux que la tiédeur tende à ses dupes, et le monde aime beaucoup à tendre ce piége-là. Il prend des airs de justice, le misérable! Rien ne trompe avec une force et une autorité si redoutable que la vérité mal dite. Elle donne aux erreurs qui l'entourent un poids que ces erreurs n'auraient pas elles-mêmes. Elle les rend imposantes. Le mélange de la vérité et de l'erreur produit, dans la bouche du monde, des effets désastreux. Il donne à la vérité l'apparence de l'erreur, à l'erreur l'apparence de la vérité. Il fait participer l'erreur au respect qui est dû à la vérité. Quand la vérité se rencontre sur les livres de l'homme du monde, elle est entrelacée avec l'erreur, si bien entrelacées qu'on ne les distingue plus. Elles s'embrassent, et ceux qui ont la vue basse les prennent pour deux sœurs.

Le monde, c'est la vieillesse; il est difficile d'imaginer combien les gens du monde sont vieux. Les jeunes gens surtout sont remarquables par leur décrépitude, parce qu'elle est en eux plus monstrueuse et par là plus éclatante. Tous ces vieillards de vingt ans, sans enthousiasme et sans désir, qui fuient la face de saint Jean, la fuient lourdement, lentement, tristement, pitoyablement. Ils se traînent, pour la fuir,

dans un chemin où l'on ne respire pas, sans vue, sans montagne, sans air et sans horizon. Ils se condamnent non pas seulement à la douleur, mais au désespoir pour fuir la face de saint Jean. Ils tournent le dos à Dieu, font leurs affaires sans adorer et s'ennuient à jamais.

Il y a sans doute un secret de rajeunir; ce secret appartient à Dieu qui réjouit la jeunesse. Dieu est le maître du temps, et le temps a peur, quand il parle, comme les bœufs quand le tonnerre gronde. Dieu, qui a puissance sur le feu, est le gardien de la jeunesse. La Sainte Vierge n'a pas connu, dans sa jeunesse éternelle, de diminution. Elle dit sortie de l'enfance, elle n'est pas sortie de la jeunesse. Sa jeunesse ressemble à un dépôt qui ne pourrait être confié qu'à Dieu, parce qu'aucune autre main n'est de force à le tenir. Aussi les ennemis de Dieu détestent la jeunesse, comme s'ils voyaient, en elle, un reflet de celui qu'ils haïssent. Ils détestent la jeunesse, et, au lieu de la retenir, par la vertu de l'Éternel, à l'heure où le temps l'emporterait, ils supplient le temps de hâter les pas et de l'emporter avant l'heure. L'amour-propre déteste la jeunesse. Il aime à paraître vieux et à l'être. Pour obtenir cette grâce, il s'adresse au monde qui ne la lui refuse jamais. Le monde vieillit les enfants.

Ne croyez pas que l'esprit du monde soit borné aux salons et aux lieux où on le croit généralement accepté et renfermé. Les salons, s'ils sont vivants, peuvent être vides du monde et pleins de la vérité, tandis que le monde peut remplir et remplit souvent de son infamie surabondante les maisons isolées, désertes, inhospitalières, les foyers sans chaleur où l'on n'aime pas l'étranger. Il y a d'affreuses demeures, et qui refusent à l'humanité la communion et l'amour. Celles-là sont pleines de l'esprit du monde, l'esprit du monde qui est l'égoïsme même, soit l'égoïsme à un, soit l'égoïsme à deux, soit l'égoïsme à trois, soit l'égoïsme à quatre, l'esprit du monde triomphe partout où règne *le chez soi*.

Sur un rivage breton où il y a quelques baigneurs en été, et en hiver personne (quelques rares familles de pêcheurs habitent ce désert où la nourriture même est rare et difficile); sur ce rivage, je causais un jour avec une paysanne, et elle me confia le désir qu'elle avait de quitter *le monde*. J'admirai la profondeur de cette parole et la connaissance qu'elle avait du monde, dans le sens vrai de ce mot. Le monde pouvait être dans sa cabane, d'autant plus hideux peut-être que la grande nuit était plus voisine. Peut-être le bourdonnement des hommes était rendu plus insipide encore par le bruit solennel des vagues.

La loi du monde est l'effarement. Lui qui n'aime rien, il aime le niveau. Il veut faire passer toutes les têtes sous son joug, et ses sympathies sont acquises à ce qui est bas naturellement. La grandeur est sa haine, de quelque genre qu'elle soit, en quelque lieu qu'elle se manifeste. La médiocrité est son attrait. Le monde lui ouvre spontanément les portes dont il a la clef, et elle entre avec l'aplomb que donne le sentiment du droit. Elle est chez elle, quand elle entre dans le monde, et elle agit vis-à-vis des autres avec l'insolence qui la caractérise et avec l'aveuglement qui le caractérise. La médiocrité est insolente, aussi naturellemenl que le monde est aveugle. S'il se passe quelque chose à côté d'eux, la médiocrité insulte, et le monde ne regarde pas. Le goût du monde pour l'effarement est si prononcé, qu'il ne faut pas, pour lui plaire, aller très-loin, même dans sa direction. Il ne faut pas trop aimer ce qu'il aime. Il ne faut pas trop faire ce qu'il fait. Il ne faut pas trop le dépasser, il ne faut pas excéder même à son profit, ses habitudes. La tiédeur est son élément, et quiconque sortirait de cette région-là encourrait sa disgrâce. Il ne faut pas avoir pour les intérêts plus de zèle que lui-même. On aurait l'air de quelque chose et il faut n'avoir l'air de rien. On se distinguerait de son voisin, et il faut lui ressembler. Le caractère des hommes du monde étant de n'en avoir pas, la multiplicité est leur domaine. Ils font mille choses : ils vendent, ils achètent, ils causent, ils lisent, ils écrivent, etc., etc. Quel est le lien qui unit entre eux les actions d'un homme du monde ? On dirait qu'il n'y en a pas, ses actes se suivent et ne s'enchaînent point. Quel est le lien qui unit entre eux les hommes du monde? On dirait qu'il n'y en a pas. Ils se coudoient et ne se touchent jamais. En réalité pourtant il y a entre eux un point de contact. Il y a un mot de ralliement. L'unité, disions-nous, a une parodie qui est la coalition. Les hommes du monde ne sont pas amis : mais ils sont coalisés. L'unité vit d'amour. La coalition vit de haine. Les coalisés sont des ennemis privés qui se joignent ensemble contre l'ennemi public. Les hommes du monde ont une haine commune qui leur donne une occupation commune, qui détermine le point central de leur activité.

Le monde avait mille affaires, pendant que l'aigle écrivait à Pathmos, son apocalypse. Mais, malgré les mille affaires, le monde n'avait qu'une affaire, c'était d'éviter et d'oublier Pathmos. Les hommes du monde ont mille affaires ; mais ils n'ont qu'une affaire : car ils n'ont qu'une haine ! ils fuient la face de saint Jean.

ERNEST HELLO.

LES GRANDS ARTISTES

PAUL DELAROCHE

SA VIE ET SON ŒUVRE

I

Lors de l'Exposition de 1822, un tableau dont le sujet était *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth*, attira parfaitement l'attention des critiques et M. Thiers, l'un deux, ne craignit pas de dire de cette toile : « Les expressions sont fortes, mais exagérées; un seul groupe, celui des deux enfants égorgés, est remarquable; mais il est fâcheux que le beau de ce tableau soit caché dans le fond. » Cette page, où déjà le talent se révélait d'une façon saisissante, était signée : *Paul Delaroche*, un nom parfaitement inconnu alors, mais qui, si peu d'années après, devait être célèbre, illustre. Le livret faisait suivre le nom de l'artiste de ces mots : « élève de Gros. » En effet, c'était dans l'atelier du peintre de la *Bataille d'Eylau* que Delaroche avait appris à manier le pinceau, et les conseils de Gros n'avaient point été inutiles au débutant, encore que les aptitudes de l'élève fussent si différentes de celles du maître, homme de fougue et d'audace qui devait plus à l'inspiration qu'à la réflexion, et dans son exécution libre, hardie, comptait volontiers sur les hasards de son heureux pinceau.

Delaroche, comme Delacroix, ne connut point l'amertume de ces luttes douloureuses de la jeunesse aux prises avec les difficultés de la vie. Il n'eut point à souffrir de ces gênes qui sont l'épreuve ordinaire du plus grand nombre. Son père, comme dit le judicieux Loménie, « était un homme de goût qui remplissait les fonctions d'estimateur des objets présentés au Mont-de-Piété, et qui se plut à favoriser chez ses deux fils la vocation artistique. Le cadet (Paul Delaroche), seul, persévéra... Après s'être livré d'abord à l'étude du paysage, il entra, comme nous l'avons dit, dans l'atelier de Gros. »

On a vu quels furent ses débuts. Les espérances qu'avait fait naître le *Joas* ne furent pas déçues. A l'exposition de 1824, trois nouveaux tableaux,

supérieurs au premier, *Saint Vincent de Paul prêchant à la cour de Louis XIII*, *Jeanne d'Arc dans sa prison* et *Saint Sébastien secouru par Irène*, confirmèrent les promesses du *Jous*. Puis successivement on vit de l'artiste : *La Prise du Trocadero* (1827), *Charles-Édouard et Miss Macdonald*, *la Mor d'Élisabeth*, *la Mort du président Duranti*, *un Épisode de la Saint-Barthélemy*, et enfin, en 1831, le tableau des *Enfants d'Édouard*, qui rendit populaire le nom déjà glorieux de l'artiste. Sa renommée ne put que s'accroître aux expositions suivantes où la foule, si empressée autour des tableaux de Delaroche, admira successivement le *Richelieu et Cinq-Mars*, *Mazarin mourant*, *Cromwell contemplant le cadavre de Charles Ier*, *le Supplice de Jane Gray*, *Galilée*, *Sainte Amélie*, *la Mort du duc de Guise*, *Straffort marchant au supplice*, *Sainte Cécile*, etc., etc.

Dès 1832 (3 novembre), Delaroche était nommé membre de l'Institut et peu après professeur à l'école des Beaux-Arts. Qui n'eût envié alors la position de l'éminent artiste qui voyait ses efforts si vite couronnés par le succès ? Quoique le lucre fût la moindre de ses préoccupations, et qu'il s'inquiétât avant tout de produire des œuvres où l'inspiration réfléchie s'unît à la fermeté de l'exécution, son talent fécond lui assurait non pas seulement l'aisance, mais la fortune; et celle-ci s'augmentait du produit régulier de son atelier qui, à un moment donné, ne comptait pas moins de cent élèves. Le caractère noble et digne du maître, la haute distinction de son esprit comme de son talent, son enseignement consciencieux autant qu'élevé et sa bienveillance tempérée toujours par la fermeté, sa sévérité même pour les fausses vocations qu'il n'hésitait pas à décourager tout d'abord, le rendaient cher entre tous aux jeunes gens brignant à l'envi l'honneur de ses précieuses leçons.

A propos du caractère noble et généreux du grand peintre, tout récemment un vieil amateur me racontait une anecdote que je vais encadrer ici; je ne sais si elle trouverait sa place ailleurs et je ne voudrais pas l'oublier; car, faisant honneur au caractère de l'artiste, elle me semble par elle-même assez curieuse.

Delaroche assistait un jour à un convoi, un de ceux où la présence n'est qu'un devoir de politesse. Derrière le char funèbre, en tête du premier rang, s'avançait selon l'usage le personnage officiel et un peu lugubre qui représente l'administration que l'on sait, dans ces sortes de cérémonies. Toup à coup un nom frappa les oreilles de l'artiste, un nom qui lui fit relever la tête :

« Oui, monsieur Prud'hon, c'est entendu, on n'oubliera pas la consigne, soyez tranquille, monsieur Prud'hon. »

Telle était la réponse que, d'un air respectueux, d'ailleurs, faisait au personnage en question (commissaire des morts, je pense), l'un de ces employés inférieurs dont je m'abstiens de dire le nom, et qu'à l'une des

récentes expositions, certain jeune peintre avait eu l'étrange idée de prendre pour sujet d'un de ses tableaux.

« Prud'hon ! Prud'hon ! dit Paul Delaroche à son voisin. Voilà les jeux où se plaît la fortune. N'est-ce pas singulier de voir ce nom illustre porté par un tel personnage ! Je ne puis supposer d'ailleurs que ce soit un membre de la famille, un parent même éloigné ?

— C'est le fils du grand peintre.

— Le fils de Prud'hon, de celui devant qui posèrent l'impératrice et le roi de Rome, et que l'empereur décora de sa main devant son chef-d'œuvre ? Impossible !

— Je l'ai entendu dire tout à l'heure par quelqu'un qui doit le savoir. Au reste, rien n'est plus facile que de s'en assurer. On peut le lui demander à lui-même. Si vous voulez...

— Pas en ce moment où le convoi se met en marche ! mais plus tard... vous m'obligerez... je tiens beaucoup... supposé la chose vraie... on ne peut pas laisser le fils de Prud'hon dans cette position.

— Comptez sur moi. »

Le voisin tint parole, et la cérémonie n'était pas terminée que, s'approchant de Paul Delaroche, il lui dit :

« On avait dit vrai, j'ai pu causer un instant en aparté avec le monsieur, qui m'a répondu d'un air à la vérité assez contrarié : « Oui, en effet, Prud'hon était mon père. Que dirait-il s'il me voyait, au lieu de tenir le burin du graveur, faire ce triste métier ? Mieux eût valu sans doute, comme mon pauvre frère, rester enterré dans les neiges de la Russie ! Mais que voulez-vous, la nécessité ! » Voilà ce que m'a dit l'homme à l'écharpe noire.

« Je vous remercie ! Ne pourriez-vous le prier, aussitôt qu'il sera libre, à la sortie du cimetière, par exemple, de venir me parler ?

— Volontiers, si je puis de nouveau le saisir au passage. »

Deux ou trois heures après, Delaroche entendait de la bouche même du malheureux fils de Prud'hon le récit de sa triste odyssée qui avait eu pour cause, avec des circonstances fatales, le manque de fixité dans les idées, trop peu de suite et de persévérance dans la première carrière entreprise. Delaroche s'intéressa à lui vivement ; il n'épargna pas les démarches pour procurer à son protégé un emploi plus convenable. On n'a pu nous dire s'il réussit. Mais ce qui est bien certain, c'est qu'il demanda et obtint pour lui un secours du ministère. Un obligeant collectionneur d'autographes, M. Gauthier la Chapelle a bien voulu nous communiquer la lettre même écrite par Delaroche à cette occasion et qu'il se trouve posséder ! Revenons.

Tout semblait sourire à Delaroche, dont un mariage, tel qu'il pouvait le désirer, vint rendre le bonheur complet. Qui ne connaît au moins, par la

gravure, cet admirable tableau de *Sainte Cécile* que j'ai nommé plus haut? Qui n'a contemplé avec une douce émotion, sinon avec le recueillement de la ferveur, cette belle tête au galbe si pur, au profil d'une élégance suave, à l'expression vraiment angélique, au regard l'impide et doux tout illuminé de lueurs célestes? D'après ce que j'ai ouï dire, cet idéal serait un portrait, le portrait de Mme Delaroche qui aurait posé pour ce tableau où l'artiste avait mis tout son cœur. Aussi la copie n'était point inférieure à l'original.

Fille d'Horace Vernet, fille unique, élevée par une mère aussi éclairée que tendre, à laquelle sa sollicitude pour l'artiste ne faisait négliger aucun de ses autres devoirs, Mlle Louise était devenue une ravissante jeune personne qui joignait à la grâce extérieure, à l'attrait de la beauté noble, toutes les qualités sans lesquelles ces dons brillants, pour qui sait en bien juger, perdent beaucoup de leur prix. Elle avait le goût des arts, comment en eût-il été autrement dans le milieu où elle avait grandi? Mais elle n'en restait pas moins femme d'intérieur, et tenait aussi volontiers l'aiguille que le crayon. Delaroche sut l'apprécier à sa valeur, et ce fut pour lui un beau jour que celui où Vernet mit joyeusement dans sa main la main de sa fille qui souriait, rougissante, à tous deux. Assurément, dans ce moment, Delaroche eût donné tous ses succès, toute la joie de ses plus éclatants triomphes, pour cette heure de félicité « qui, comme l'a dit un poëte, mettait le ciel dans son cœur. »

Aussi dès lors s'il rêva d'autres succès, une gloire nouvelle, ce fut dans la pensée que de cette auréole les rayons viendraient, au moins par reflet, éclairer ce doux visage, rejailliraient sur ce beau front qu'il ne se lassait pas de contempler. Avec quel bonheur il prenait sa palette quand il sentait *la fée* assise près de lui et suivant d'un œil sympathique le travail du pinceau! Comme l'atelier s'illuminait en quelque sorte de sa chère présence! Et comme l'artiste était sûr de l'inspiration quand, devant lui, posait le bien-aimé modèle, alors surtout qu'autour de la tendre et heureuse mère, ou sur ses genoux, il voyait jouer, il entendait rire ses deux gracieux enfants, l'orgueil et la joie de leurs parents. Qu'avait de plus à désirer l'artiste possédant tout à la fois la gloire, la fortune, l'estime comme homme de ceux-là même dont son talent ne pouvait obtenir les sympathies, possédant les joies plus vraies, plus intimes, plus profondes du foyer domestique? Mais, hélas! la portion la plus chère et la plus enviable de son bonheur, celle pour laquelle il eût volontiers donné tout le reste, bientôt elle allait lui être ravie, ravie par une soudaine et terrible catastrophe qu'avait précédée, comme un avant-coureur funeste, un premier malheur.

Dans les ateliers d'élèves était vivante encore la tradition de certains usages, de coutumes aujourd'hui, je crois, à peu près tombées en désué-

tude, ou du moins ayant perdu leur caractère par trop excentrique. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, particulièrement à la réception d'un nouveau venu, on ne manquait jamais d'égayer l'atelier par ce qu'on appelait de *bonnes charges*. Les *bonnes charges* étaient fort souvent de fort mauvaises plaisanteries, de déplorables mystifications qui, dans certains cas, par l'imprudence de jeunes étourdis peut-être échauffés par le vin, pouvaient avoir les plus fâcheuses conséquences et même tourner au tragique, comme il arriva, cette fois, dans l'atelier de Delaroche.

Un malheureux jeune homme, arrivé nouvellement de sa province, se vit condamné à subir les épreuves d'usage, autrement pénibles que celles du baptême de la ligne pour les marins. On imagina entre autres choses, en le voyant peu disposé à se prêter aux railleries, de le faire provoquer par un camarade, d'où s'ensuivit une promenade au bois de Boulogne et un simulacre de duel. Le provincial, lui, prenait la chose au sérieux, sans être trop fâché pourtant quand il vit sur le terrain, grâce à l'intervention officieuse des témoins, les choses s'arranger à l'amiable, et il ne refusa pas de payer sa part du déjeûner, destiné à fêter la réconciliation. Mais là encore l'innocent fut victime d'une nouvelle plaisanterie dans le genre celle qui fut si fatale à Santeul. A son café on mêla une infusion de tabac. Ce dangereux breuvage, vrai poison, aussi bien que les émotions de la matinée n'agirent que trop violemment sur le jeune homme qui rentra chez lui malade; et peu de jours après il succombait aux suites d'une congestion cérébrale. Je n'ai pas besoin de dire les regrets, les remords de ses camarades. Ils eurent d'autant plus sujet de maudire leur imprudence, que Delaroche, profondément affecté et irrité, déclara qu'il ne voulait plus d'élèves, et malgré les supplications de tous, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup à lui-même, inébranlable dans sa résolution, à dater de ce jour, il ferma son atelier.

Peut-être il était encore sous l'influence de ce pénible ressouvenir, lorsqu'un malheur pour lui bien autrement terrible vint le frapper au cœur, le foudroyer. Dans tout l'éclat de sa beauté, dans toute la fleur de sa brillante jeunesse, Mme Delaroche fut prise par la maladie. Une fièvre nerveuse, qui se déclara avec les plus menaçants symptômes, étendit sur le lit de douleur la belle jeune femme, l'orgueil de son mari comme de son père, et tant fêtée, tant admirée dans les salons pour lesquels d'ailleurs elle ne quittait pas facilement son aimable et paisible intérieur, mère de famille dévouée, le berceau de ses enfants. En vain toutes les célébrités médicales furent convoquées auprès de ce lit qu'entouraient tant d'amis éplorés, une mère, un mari, un père disputant à l'envi de sollicitude; la victime était marquée du signe fatal, et la science comme la tendresse fut impuissante. Après de longs jours et de plus longues nuits d'anxiété, après les saintes cérémonies terminées, après les prières des agonisants murmurées, on entendit la terrible et sourde parole :

« C'en est fait ! Elle est morte, morte ! »

Puis sur cette tête, belle encore dans ses pâleurs, et dont une main chère avait clos les yeux, le drap fatal s'étendit. Le mari, la mère, le père en proie à toutes les angoisses du désespoir, furent arrachés de la chambre, qui fut jadis la chambre nuptiale. L'amitié seule resta pour veiller sur la chère dépouille.

Ici se place une épisode des plus émouvants qui m'a été raconté par une dame, personne sérieuse, et qui d'ailleurs tenait le fait de témoins oculaires, Mme H..... cousine de Mme Delaroche et une autre de ses parentes ou amies. Quoique assez étrange, il a donc pour moi tous les caractères de la certitude.

Au milieu de la nuit, pendant que, dans la pièce la plus reculée de l'appartement, mère, époux, père, anéantis dans leur douleur, les mains dans les mains, mais sans échanger une parole, laissaient couler librement leurs larmes, ne cherchaient plus à comprimer leurs sanglots, l'amitié et sans doute aussi la prière, sous l'humble habit de la religieuse, veillaient auprès de la morte. Une faible lumière, comme il est d'usage, éclairait la pièce, et, dans cette demi-obscurité, le lit apparaissait tranchant par son blanc linceul, sous lequel se dessinait vaguement la forme humaine. Tout à coup au milieu du morne silence, les personnes qui veillaient tressaillient d'un frisson involontaire à la fois d'anxiété et d'épouvante ; car du côté du lit, il leur a semblé, chose étrange ! entendre comme un soupir, comme le murmure étouffé d'une voix faible, faible, et le bruit à peine perceptible d'une plainte. Fort émues, elles regardent ; doivent-elles en croire leurs yeux ? Ne sont-elles pas le jouet d'une inconcevable illusion ? Le drap qui couvre le corps, qui voile la tête, paraît s'agiter, que dis-je ? s'agite, il se soulève, et enfin, on voit, après quelque effort, sortir du milieu des plis une main blanche, une main bien connue, et les soupirs et la voix s'entendent plus profonds, plus distincts !... On se précipite vers le lit, et des mains frémissantes se hâtent de tirer le drap, de découvrir le visage, le corps de la morte, de celle qu'on croyait morte, et qui, ô stupeur, ô bonheur ! avec ses grands yeux tout ouverts et qui sont bien d'une vivante, malgré certain air d'égarement, avec un vague et indéfinissable sourire, semble interroger ses amis dont le visage, dont les regards trahissent une si profonde émotion, et tout à la fois la joie soudaine mais à laquelle se mêle une sorte d'incertitude et de crainte.

« Vous m'avez donc crue morte ? murmure enfin la jeune femme, rappelée à la vie par une sorte de résurrection, vous m'avez crue morte que déjà... ce drap... Et mon mari, maman, le père.... ajouta-t-elle avec un accent qu'on ne peut rendre, mais ils l'ont donc cru aussi ?... Allez vite... allez leur dire... Oh ! mon Dieu, qu'ils viennent, qu'ils accourent ! Que je les revoie une fois encore ! Que je les embrasse ! car si de nouveau... j'allais mourir !... »

Elle n'avait pas eu le temps d'achever qne ses bien-aimés, prévenus (hélas ! c'était une imprudence peut-être) étaient là n'en croyant pas leurs yeux, n'en croyant pas leurs mains, quand ils la serraient dans leurs bras, quand ils couvraient de leurs baisers, de leurs larmes, la chère ressuscitée. Qui dira la joie, les transports, l'extase de ces premiers moments, l'ivresse de ces émotions douloureuses par leur profondeur et leur vivacité ? Se revoir quand on a cru se quitter à tout jamais ! retrouver tout quand on a cru tout perdu ! La parole humaine pour de telles sensations cherche en vain des expressions, et, pour traduire ce qu'on peut ressentir en de pareils moments, le silence est encore le meilleur interprète, le silence avec l'éloquenee du regard et du geste !

Je venais d'écrire cette page avec les souvenirs affaiblis d'une conversation déjà ancienne, lorsque j'eus l'occasion de rencontrer la personne qui m'avait raconté ces détails. J'en profitai pour l'interroger de nouveau, et j'eus la satisfaction de l'entendre me confirmer l'authenticité du fait principal, tout en rectifiant sur un point mon récit complété par une circonstance qui ne peut qu'ajouter au pathétique de la scène.

Mme Delaroche portait habituellemeut une fort belle bague qu'elle affectionnait et qu'ornait une pierre précieuse, une émeraude à ce que l'on croit, en hésitant à l'affirmer. Ce bijou, don de l'une des personnes qui lui étaient le plus chères, ne la quittait pas. Quand elle se sentit sérieusement malade et put douter de la guérison, la jeune femme s'inquiéta de son joyau; elle ne voulait pas; préoccupation singulière ou plutôt tou chante délicatesse! qu'il fût mis avec elle dans la tombe. Le montrant un soir à son mari, elle lui dit :

« Mon ami, si je viens à mourir....

— Oh ! ne dis pas de ces choses-là.

— Il faut tout prévoir enfin ! Moi, je me sens bien malade. Si je viens à mourir, Paul, n'oublie pas tout aussitôt de prendre ma bague que tu garderas, que tu porteras, s'il est possible, en souvenir de moi. Il me semble qu'ainsi je ne t'aurai pas quitté tout à fait. C'est une fantaisie de malade peut-être; mais promets-moi de te rappeler cette recommandation, ma dernière prière.

— Oh ! non pas la dernière, j'espère bien.....

— Enfin promets-moi.....

— S'il ne faut que cela pour te tranquilliser, je te le promets. »

Mme Delaroche morte, ainsi qu'on le croyait, ses parents et son mari furent entraînés hors de la chambre; mais après certain temps, au milieu de ses larmes et de son désespoir, tout à coup la pensée de la bague revint à Delaroche qui, se rappelant sa promesse, ne voulut pas tarder à l'accomplir. Étouffant ses sanglots, pâle et chancelant, il rentra dans la chambre où reposait le corps de sa femme, s'approcha du lit, et après avoir déposé

un baiser encore sur le front, il prit, pour la retirer, la bague qui, par suite d'une légère enflure sans doute, résista. Il fallut un certain effort pour qu'elle glissât du doigt jusque dans la main de Delaroche. Mais à ce moment même, celui-ci crut sentir une certaine pression, puis il entendit un soupir fugitif et vit la morte ouvrir les yeux... On juge ce qu'il dut éprouver ! Pendant quelques secondes, immobile, le regard fixe, il resta comme pétrifié par la stupeur et l'excès de la joie. On sait le reste....

Tous les cœurs s'étaient rouverts à l'espérance, tous les yeux rayonnaient de bonheur, toutes les lèvres souriaient, alors qu'on entendait la malade affirmer qu'elle n'éprouvait plus aucune souffrance et murmurer le mot : guérison. Hélas ! cette espérance était un leurre, cette joie inattendue, immense, une illusion qui préparait de nouvelles et plus poignantes douleurs, l'horreur et la désolation d'une déception effroyable. Après quelques heures de calme et de bien-être, quand le médecin lui-même avait, quoique en hésitant, murmuré des paroles rassurantes, tout à coup une crise nouvelle se déclara, accompagnée de symptômes redoutables, hélas ! et connus. Puis au délire de la fièvre, à l'agitation désordonnée du pouls, aux mouvements convulsifs, aux terribles pâleurs, aux sueurs froides, de nouveau succéda le silence, l'immobilité rigide. Cette fois, c'était bien le silence de la vraie mort.... La cruelle dont on s'était hâté trop vite de triompher, inexorable en sa vengeance, avait ressaisi sa proie.

Ici, que dirai-je ? Je dois renoncer à peindre l'angoisse, la torture de ce désespoir si douloureusement ravivé, et plus poignant, après la joie, après les ravissements inattendus. Qui peut comprendre l'amertume des larmes versées alors, si la douleur put encore trouver des larmes, le déchirement de ces cœurs transpercés de nouveaux aux endroits les plus sensibles du glaive à double tranchant. Quand on a souffert de pareilles émotions, et que ces jours lugubres, qui semblent des siècles, commencent à s'éloigner, que la raison revient, que l'intelligence au moins sort un peu de son engourdissement, on se demande comment on existe encore, comment on a pu survivre à ces commotions effroyables ?

Et nous aussi, et le lecteur avec nous, se demande comment Delaroche, si profondément ardent et affectueux avec un extérieur froid, n'a pas suivi dans la tombe celle dont la vie était sa vie, la femme tant aimée et en quelque sorte deux fois perdue ? Il aurait succombé sans doute, s'il eût été un homme ordinaire, et aussi peut-être s'il n'eût pas été père ! surtout si sur lui n'avait pas veillé la divine miséricorde, le soumettant dans la profondeur de ses desseins à cette formidable épreuve qui, si funeste en apparence, devait se changer pour lui en grâce et en bienfait. Oh ! sans doute, les premiers temps furent affreux et tels qu'on ose y penser à peine. Le malheureux époux en proie à des tristesses infinies, à ces désolations qui n'ont point de nom, à un découragement sans bornes, oublieux

de la gloire, de l'art, du passé comme de l'avenir, ne savait plus que pleurer, en regardant un portrait, tout ce qui lui restait d'*Elle!*... un portrait! la toile pour lui animée, vivante! Mais hors de là, il ne voyait rien, il n'entendait rien, tout à une pensée unique, dévorante! le monde n'existait plus pour lui. La chambre, l'atelier que remplissait jadis *sa* seule présence, dont l'accent mélodieux de *sa* voix avait tant de fois éveillé les échos, charmé, animé la solitude, maintenant semblait vide, se changeait en un vaste désert. L'infortuné, dans cette Thébaïde, promenait un regard sans espérance, n'apercevant autour de lui que l'ombre, la nuit, les ténèbres.

Mais un jour pourtant, un matin qu'après une nuit de cruelle insomnie, une nuit de sanglots, de larmes, de cris déchirants qu'on veut en vain comprimer, il s'était affaissé comme mourant sur un fauteuil, il sentit de petites mains presser ses mains brûlantes; il ouït de douces voix qui, bien des fois déjà, avaient murmuré à ses oreilles sans qu'il parût les entendre, mais qui, par une grâce de Dieu, avaient trouvé tout à coup le chemin de son cœur, réveillé des fibres qui semblaient engourdies, mortes.

« Papa, cher père, c'est nous! c'est nous! Ne nous aimes-tu plus, parce que la pauvre maman n'est plus là? Oh! ne le sais-tu pas, depuis si longtemps, longtemps, tu ne nous as pas presque embrassés! Oh! père, à peine, hélas! tu nous as regardés! »

A ces tendres accents, comme par une brusque secousse, on vit soudain se détendre les mains qui, serrées convulsivement, couvraient la figure de l'infortuné, et deux bras, avec une sorte d'impatience fiévreuse, étendus sur les orphelins, les attiraient à la fois sur le cœur du pauvre père qui, en les inondant de ses larmes, avec des baisers, des sanglots, des cris tout ensemble de joie et de douleur, les pressait sur sa poitrine et murmurait autant qu'il pouvait parler :

« Oh! oui, oui, pauvres petits; oui, mes chers orphelins, je vous ai trop oubliés, j'ai trop oublié que j'étais père, et que là-haut elle compte sur moi! Ne me faut-il pas vous aimer pour deux à présent? Et dans mon cœur vous remplissez la place... Oh! non, elle n'est pas vide, car la chère image, l'image de votre mère y reste aussi vivante. Ne me l'a-t-elle pas redit maintes fois dans ses derniers adieux, notre bien-aimée : « Je ne te quitte pas, avec une part de mon âme je te laisse l'espérance. Crois-le bien, la séparation n'est que pour un temps; plus tard, bientôt nous nous reverrons, nous nous retrouverons et pour ne plus nous quitter jamais! » Et ces saintes consolations, souvent depuis... ne les ai-je pas entendu murmurer à mon oreille? Dans les tristes et longues nuits, la chère apparition me les a tant de fois répétées! Elle s'est plu à me les rappeler avec l'accent le plus tendre de cette voix si douce à mon cœur! Puis, au milieu de ces affreuses ténèbres où j'étais comme enseveli, est-ce que par instants

il ne m'a pas semblé entrevoir de soudaines et étranges lueurs? une clarté, une lumière que, sans le malheur peut-être, je n'eusse pas connue? »

En effet, soit que le spectacle des solennités de la mort chrétienne eût profondément remué l'artiste, et qu'à son insu même il se fût instruit par ces fortes leçons qu'elle nous donne de la fragilité des bonheurs humains; soit que, pendant ses longues insomnies, durant ces éternels colloques avec la chère ombre pour lui visible, il eût entendu ou cru entendre, en effet, une voix mystérieuse l'entretenir des secrets de la tombe et de ces saintes promesses d'immortalité; il est certain que des pensées nouvelles, pour lui d'abord étranges, germaient dans son esprit. Cette noble intelligence entrevoyait, au moins par lueurs, des clartés inattendues. Ainsi après quelque terrible tempête, alors que sous la furie des vagues folles et le fracas des tonnerres, le navire s'est englouti corps et biens, quand la mer gronde encore, bondissante et blanchissante, le naufragé qu'une grâce spéciale de la Providence a préservé de la catastrophe, s'accrochant avec obstination au débris qui le porte, et cherchant des yeux le rivage, que lui dérobent à la fois les ténèbres et les écueils, aperçoit tout à coup dans le lointain, comme l'étoile du salut, la clarté du phare...

Sans doute Delaroche, même dans la première et plus poignante angoisse de la douleur, soutenu par un généreux instinct, ne s'était pas tout à fait abandonné lui-même; il avait lutté, dans son accablement, dans sa détresse, contre les suggestions lâches du désespoir; il avait combattu, repoussé, avec l'énergie d'une conscience naturellement droite, la tentation du blasphème, de la révolte, celle du suicide peut-être. Il avait grandi par l'épreuve et ainsi mérité que la sainte miséricorde, lui tenant compte de son courage, le récompensât par cette révélation intime qui devait être pour lui la source d'ineffables consolations. Comme l'auguste Mère du Sauveur qu'il a si admirablement représentée, s'il était tombé d'abord, s'il s'était affaissé sous le fardeau trop lourd, il n'avait pas tardé à se relever ensuite en embrassant la croix, d'où quelques gouttes du sang divin, coulant sur sa blessure toute vive, avaient été pour elle comme un baume céleste.

Aussi, quand rappelé par la tendresse paternelle aux réalités de la vie, à l'activité du devoir quotidien, le grand artiste reprit ses pinceaux, il s'étonnait lui-même, après ce long repos, de se retrouver la main plus que jamais libre, facile, hardie, la conception si lucide, l'inspiration si spontanée, si originale, si puissante. La Muse, qui d'ordinaire se plaisait à le voir planer dans la zone moyenne et pas très-loin de terre, comme si tout à coup elle eût senti qu'en bas l'air manquait, ne se lassait plus de le soulever du sol et, à tire d'ailes, l'emportait à travers l'espace jusque dans les régions les plus hautes et les profondeurs de l'infini. O prodige! ce que n'avait pu le persévérant labeur de longues années, l'effet incessant d'une

belle intelligence; ce que n'avait pu même la toute-puissante influence de l'amour, plus fort que la mort, de l'amour heureux, ravi, dans l'enivrement de ses plus grandes félicités, la douleur, la douleur implacable, inexorable, l'avait en quelque sorte accompli, réalisé. Dans ce cœur brisé, saignant d'une inguérissable blessure, elle avait fait vibrer des cordes inconnues; sur ce front touché par la foudre et qui penchait vers la terre, elle avait allumé la flamme du divin enthousiasme! Grâce à ce mystérieux travail de la souffrance, Delaroche était un autre homme, un autre artiste... et son beau talent rajeuni, transfiguré, devenait peut-être du génie... Alors que ses admirateurs inquiets, en ne voyant plus aux Expositions ces tableaux autour desquels la foule faisait rumeur, pensaient que le vaillant athlète désertait à tout jamais le combat, que l'éminent artiste, enseveli dans la solitude de son atelier, s'y consumait dans une tristesse oisive, dans l'inertie d'un chagrin égoïste, Delaroche avait ressaisi ses pinceaux avec une ardeur toute juvénile! Quand il semblait, loin du tumulte, comme à plaisir s'effacer, chercher l'obscurité, l'oubli, alors, plus que jamais, il travaillait pour la postérité, pour la gloire, mais sans beaucoup penser à elles et dans des vues plus hautes. Le travail, sa sublime consolation, était pour lui un acte de foi, une prière ardente et continue. Pendant que le monde, dont il ne se souciait plus guère, semblait l'oublier, lui, tout en veillant avec la sollicitude de la tendresse éclairée sur ses enfants, ne se ralentissait pas dans son zèle courageux, et son crayon ou son pinceau courait infatigable sur la toile, sur le papier, sans qu'il en transpirât rien au dehors. Cet infatigable labeur, le recueillement de ces dernières mais fécondes années, l'austérité de cette retraite où l'artiste se repliait sur lui-même, seul en face de Dieu et de l'éternité, demandant à la foi, à l'espérance, à la charité leurs sublimes inspirations, tout cela nous préparait la surprise inattendue et les saintes merveilles de son *Exposition posthume*.

On a donc tout lieu d'espérer que la mort, pour l'illustre artiste, encore que subite, ne fut pas imprévue. Une circonstance singulière, qui ferait croire aux pressentiments, marqua pour le plus jeune de ses fils, Philippe Delaroche, le fatal événement.. Élève à l'institution de l'*Assomption*, à Clichy, d'où son frère Horace était sorti l'année précédente, Philippe se sentit un matin pressé du désir soudain, irrésistible, de voir son père, désir mêlé d'une crainte vague. Comme c'était jour de fête et congé, il obtint, dans l'après-midi, d'accompagner un élève plus âgé qui se rendait à Paris pour une affaire relative à la conférence de Saint-Vincent de Paul établie dans la pension. Tous deux d'abord se firent conduire à la maison qu'habitait Paul Delaroche, et le jeune Philippe fut rassuré en trouvant son père, quoique légèrement souffrant, assis sur le divan et les pinceaux à la main. Après une conversation qu'il lui coûtait moins main-

tenant de ne pouvoir prolonger, Philippe quitta son père en l'embrassant joyeusement. Puis son collègue et lui allèrent faire leur visite.

En revenant, mais en voiture, ils passèrent, étrange coïncidence! devant la maison de Paul Delaroche, et virent entrer plusieurs personnages vêtus de noir, avec l'air préoccupé, affairé. Mais sur cette expression, le jeune homme qui, si peu de temps auparavant, avait serré la main de son père, se méprit.

« Tiens, le père ne m'avait pas dit qu'il eût du monde; un grand dîner sans doute! Dans son regret de ne pouvoir me retenir, il n'en a point parlé. Bon père! j'en suis fâché, car aujourd'hui cela le fatiguera. C'est égal, je ne sais pourquoi, je suis tout heureux de l'avoir embrassé tantôt. Il me semble que j'ai comme un poids de moins sur le cœur. »

Dans la soirée, assez tard, un exprès venait annoncer au pauvre jeune homme la fatale nouvelle; peu de temps après qu'il eut quitté son père, celui-ci expirait. Au moment où Philippe passait avec son compagnon devant la maison paternelle, déjà l'on disait de celle-ci : *la maison mortuaire.*

Il n'est pas besoin d'ajouter que cette mort si soudaine excita de vifs et universels regrets. Par l'élévation de son caractère, par la noblesse de son esprit à laquelle répondait si bien la distinction rare et on peut dire aristocratique de sa personne, Delaroche s'était concilié des amitiés nombreuses, dévouées. Ces amis, quelques-uns du plus haut rang, se plurent à reporter cette affection sur ses fils orphelins et jeunes encore, pour lesquels ils furent des tuteurs officieux et comme autant de pères.

II

Dans son étude sur Delaroche où, pour le dire en passant, il s'occupe trop peu de l'*homme* dont, il est vrai, le caractère ne s'était pas montré par ses côtés les plus intéressants, le judicieux auteur des *Biographies d'un homme de rien*, porte sur le *peintre* ce jugement, qui pouvait sembler vrai alors, mais que M. Loménie, sans nul doute, aurait modifié grandement plus tard, s'il eût pu revenir sur son travail :

« Si d'autres pèchent par l'emphase et l'affectation, il ne s'est pas toujours garanti d'un certain prosaïsme de conception et d'exécution. Né dans un siècle plus savant, plus philosophique que religieux et poétique, M. Delaroche, éminemment pourvu de ce contrepoids de raison et de goût qui empêche l'artiste de s'aveugler sur lui-même et de prendre une absurdité pour un effort de génie, ne se sentant pas porté par sa nature vers la recherche de l'idéal mythologique et chrétien, Delaroche a mis son originalité à être plus historien que poëte. C'est en dramatisant avec son pinceau les scènes de l'histoire, à la manière de Walter Scott, que Delaroche, toujours clair et attrayant, toujours parfaitement compris, a obtenu

un succès de vogue. Nous n'examinerons point ici jusqu'à quel point l'austérité, la majesté de la grande peinture s'arrange de ce travail de chroniqueur sur la toile : nous dirons seulement que M. Delaroche, tout en recherchant particulièrement l'effet dramatique ou pittoresque, n'a jamais du moins sacrifié à cet élément de popularité les lois de correction et d'élégance qui, seules, donnent aux créations du peintre comme à celles du poëte une vitalité durable. »

Le critique atténuait d'ailleurs ses restrictions, à mon avis un peu trop accentuées, en ajoutant à propos de l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts récemment découvert :

« Par ses beaux travaux à l'École des Beaux-Arts, M. Delaroche vient de prouver qu'il pouvait agrandir et perfectionner sa manière, passer avec le même succès du drame historique à la peinture monumentale et mériter par là un rang supérieur à celui du poëte (Casimir Delavigne) auquel je le comparais tout à l'heure. »

Et si mes souvenirs ne me trompent pas, le biographe se plaisait à rappeler les éloges décernés au peintre de l'Hémicycle par un critique dont le nom fait autorité (M. Vitet) qui, après quelques observations, terminait ainsi son article : « Quoi qu'il en soit de mes remarques, elles n'affaibliront en rien la séduction que ce grand et bel ouvrage exerce sur tous ceux qui le contemplent ; il n'y a qu'une voix, même parmi les plus difficiles, pour convenir qu'à son aspect on est saisi d'une impression pleine de grandeur. »

Puisque je suis sur ce sujet, je citerai encore, quoique postérieur, le jugement d'un autre critique qui, dans sa sobriété, me paraît donner une juste idée de cet immense travail :

« Dans cette vaste et belle composition, dit M. Lacaze, l'auteur a su dérouler l'histoire de l'art depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, en représentant dans un seul cadre les grands artistes de tous les siècles, peintres, sculpteurs et architectes. Malgré le nombre des personnages, qui dépasse quatre-vingts et la diversité des figures et des costumes, rendus avec une grande fidélité historique, tout est groupé avec une harmonie parfaite. Le coloris est sobre et riche à la fois et la pureté du dessin ne laisse rien à désirer. »

Longtemps après, j'écrivais moi-même sur l'ensemble des œuvres de Delaroche quelques pages que je retrouve dans mon portefeuille. Je les reproduis d'autant plus volontiers qu'entièrement inédites, elles reflètent avec une grande sincérité mes impressions du moment, et que ces appréciations premières purent être rectifiées et complétées devant l'œuvre presque entière du grand artiste, grâce à cette Exposition posthume, la plus intéressante en ce genre que j'aie vue :

S'il était possible que l'eau et le feu fussent mis en contact et pussent se

confondre, M. Paul Delaroche serait le trait d'union entre MM. Ingres et Delacroix, bien que sa manière tranche fortement au premier coup d'œil sur la leur. Homme d'étude patiente, intelligence cultivée, d'un goût sûr, délicat, recherché parfois même, M. Delaroche, dessinateur conciencieux, s'inquiète de la pureté du contour, de l'élégance de la forme, sans dédaigner l'attrait de la brillante couleur. Sa palette est riche, bien que son pinceau ne fasse pas resplendir sur la toile les tons chauds de M. Delacroix, dont il évite d'ailleurs et presque trop les emportements et les témérités. Si, pour les hommes du métier, il ne possède pas à un degré aussi éminent la qualité par laquelle chacun des deux autres grands artistes se recommande, à savoir le dessin, la couleur, il plaît au plus grand nombre des amateurs, il est intelligible et séduisant pour son public, public d'élite, par l'art savant avec lequel il concilie les extrêmes dans sa manière harmonieuse et sage, et surtout par l'arrangement pittoresque chez lui de la composition comme par le choix des sujets.

Sous ce rapport il a, pour nous servir de l'expression vulgaire, la main heureuse, et il doit à cette bonne fortune d'un sujet rarement banal, autant au moins qu'à son habile pinceau, ses succès les plus beaux. Mais ce don heureux lui-même n'est-il pas une partie de son talent, et faut-il appeler bonne fortune ce qui n'est que le fruit ou mieux la récompense du travail, de la méditation, de l'étude, sans lesquelles les facultés les plus précieuses s'étiolent au lieu de se développer et de s'épanouir? M. Delaroche d'ailleurs, en visant à l'effet, il faut le reconnaître, procède un peu d'après la méthode classique qui répugne aux détails farouches; et, ne pouvant à l'instar de la tragédie, mettre en récit le dénoûment, il évite de nous le montrer, et choisit d'ordinaire le moment qui précède la catastrophe plutôt que celui qui la suit. Ainsi Jane Gray sur son échafaud, belle et charmante, un peu parée dans son négligé de victime, cherche de ses mains fines et blanches le billot fatal pour y poser cette jolie tête que va couper la hache toute neuve, sur le manche de laquelle s'appuie avec nonchalance ce boureau à la figure si honnête et au costume si propre, qu'il doit avoir mis son habit des dimanches et fêtes.

Dois-je ajouter que, lorsqu'après des années, je revis ce tableau de Jane Gray, il me parut fort au-dessous de sa réputation et pâlissait étrangement à côté des œuvres nouvelles tout autrement accentuées de l'illustre artiste? On aurait dit une grande aquarelle dont la couleur aurait passé. Aussi, en me remémorant mon impression, je trouve encore exagéré, malgré ses réserves, l'éloge que M. Lacaze fait de cette toile : « Ce tableau est un chef-d'œuvre de sentiment touchant et d'exécution pittoresque. Quelques critiques ont cependant trouvé une certaine affectation prétentieuse dans la pose des personnages et la minutie des détails. » Revenons.

Les *Enfants d'Édouard*, dévoués à une mort certaine, sont assis presque tranquillement sur leur lit, et la furtive lueur qui glisse sous la porte et fait aboyer le petit chien révèle, seule, la présence des assassins au spectateur plus ému peut-être par la menace de cette mort terrible, planant à leur insu sur la tête des deux orphelins, qu'il ne le serait par la vue du forfait lui-même. Par ces voies détournées, l'artiste arrive à l'émotion et profonde et plus durable, bien que ce soit en quelque sorte une émotion par réflexion et de seconde main.

Avec cette manière discrète, on le comprend, M. Delaroche, s'il entre davantage dans la palpitante réalité du drame, s'il nous montre par exemple Cromwell en tête à tête avec Charles Ier couché dans son cercueil, ou bien Henri III face à face avec le cadavre du Balafré, grand encore dans la mort et qui lui semble toujours formidable; s'il nous présente des scènes tragiques et sanglantes, M. Delaroche sait leur ôter ce qu'elles auraient de trop effroyable, de repoussant peut-être avec un pinceau plus emporté. Dans la *Mort du duc de Guise*, en effet, peu ou point de sang sur le plancher qui si largement en fut inondé, où si profonde en fut la trace qu'on la montrait encore après des siècles. L'impression n'en est pas moins forte, et M. Lenormant a pu dire de ce tableau : « M. Delaroche n'a rien produit de plus ferme ni de mieux rendu que cette figure » (celle du Balafré).

Dans la représentation de pareils sujets, on peut reprocher cependant à l'artiste de manquer d'audace, et, dans le soin qu'il met à éviter tout le côté répugnant de la scène, de pousser la discrétion jusqu'à l'excès, jusqu'à la coquetterie raffinée, surtout avec son exécution consciencieuse, et qui n'est pas exempte d'une certaine recherche. Le faire si complet des *Enfants d'Édouard*, tout admirable qu'il semble, distrait le spectateur par la perfection même du détail. J'aime pour mon compte dans la peinture, surtout la peinture d'histoire, un peu moins de propreté, de politesse, c'est-à-dire de poli; j'aime une touche parfois au moins plus libre et plus énergique. M. Delaroche la possède, ou du moins il la possédait d'abord, témoin cette Élisabeth mourante (la seule bonne figure du tableau d'ailleurs) d'un si grand caractère, et si largement peinte. Cette manière forte, il l'a retrouvée en partie pour son Hémicycle des Beaux-Arts, œuvre capitale, la plus considérable de toutes celles par lesquelles s'est fondée la réputation de l'artiste, et qui joint au mérite de la difficulté vaincue quant à la composition, relativement à l'exécution, une touche magistrale, un dessin non moins habile, dont la correction savante n'ôte rien à l'élégance, un coloris splendide, la grâce ou la majesté dans les attitudes admirablement contrastées et variées. J'aime peu les figures allégoriques et un peu nues du premier plan. L'allégorie, de sa nature, me semble froide, et, sauf de rares exceptions, j'estime qu'en peinture comme en poésie elle a fait son temps.

M. Delaroche ne parle pas seulement aux yeux, mais encore, mais davantage par la distinction des formes, par la noblesse et la vérité des expressions, à l'intelligence sinon toujours au cœur. Dans la région tempérée où se complaît habituellement son talent, rarement doit-il faire appel aux sentiments les plus pathétiques, à ces expressions de joie ou de douleur excessive, le désespoir du peintre qui veut les traduire sur la toile. Aussi la crainte de ne pas réussir conseillait au peintre grec de jeter un voile sur la tête d'Agamemnon, qui voit sa fille arrachée de ses bras pour être conduite au supplice. La poésie a été plus heureuse ou moins timide que la peinture, car la mère d'Iphigénie elle-même assurément n'eût pas désavoué Racine quand il lui fait dire :

Quoi ! pour noyer les Grecs et leur mille vaisseaux,
Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux !
Quoi ! lorsque les chassant du port qui les recèle,
L'Aulide aura vomi leur flotte universelle,
Les vents, les mêmes vents si longtemps accusés,
Ne te couvriront pas de ces vaisseaux brisés !
Et toi, soleil, et toi, qui, dans cette contrée,
Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée,
Toi, qui n'osas du père éclairer le festin,
Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.
Mais cependant, ô ciel ! ô mère infortunée !
De festons odieux ma fille couronnée,
Tend la gorge aux couteaux, par son père apprêtés !
Calchas va dans son sang... Barbares ! arrêtez :
C'est le pur sang du Dieu qui lance le tonnerre....
J'entends gronder la foudre et sens trembler la terre.
Un Dieu vengeur, un Dieu fait retentir ses coups.....

M. Delaroche, dans les tableaux de lui que je connais, n'a pas traité de sujet qui pût lui rendre nécessaire cet artifice de l'artiste grec, et peut-être il l'eût dédaigné, trouvant dans son génie assez de ressources pour ne pas esquiver la difficulté. La figure de Charles Ier, dans le *Charles Ier insulté dans sa prison*, n'est-elle pas saisissante d'expression, d'une expression concentrée, il est vrai, mélange de résignation, de pitié, de fierté, de majesté offensée ? Mais elle prouve cependant que l'artiste, qui procède surtout par la réflexion, peut au besoin demander des inspirations à son cœur. La critique ne peut refuser encore à M. Delaroche, avec son exécution savante, obstinée, la souplesse et la fécondité ; et, supposé qu'elle voulût, à cause de ses habitudes de prudence, contester au grand artiste le caractère original et profond, ce je ne sais quoi qu'on est convenu d'appeler le génie, nul ne pourrait méconnaître, dans les œuvres du maître un mérite rare, le talent élevé à sa plus haute puissance.

III

Ces pages étaient écrites, et depuis longtemps même, quand la mort est venue ravir le grand artiste à l'art et à ses amis. Ceux-ci, par une de ces inspirations qui viennent du cœur, eurent l'heureuse pensée d'une Exposition solennelle de tous les tableaux et dessins du maître. La série des œuvres de sa dernière manière a dû modifier profondément, mais dans un sens tout favorable, mon appréciation première. Ces œuvres, la plupart inattendues, dans lesquelles abondent non-seulement le sentiment, la poésie, mais encore l'inspiration jaillissant des sources les plus sublimes, nous ont montré un Delaroche qu'on ne connaissait pas, un Delaroche chrétien, un Delaroche transformé, transfiguré; et il m'a paru qu'un *post-scriptum* à mon étude devenait nécessaire. Mais, au moment de prendre la plume, je trouve dans un journal, sur l'œuvre de l'illustre artiste, un article qui répond si bien à ma pensée intime, qui dit si bien ce que je voulais dire et mieux sans doute que je n'aurais pu le faire, que je n'hésite pas à emprunter au recueil en question (*l'Ami de la Religion*) son appréciation pour moi si juste, si heureusement et si éloquemment formulée.

« . . . . . Un jour Delaroche connut, lui aussi, une de ces révolutions morales qui retrempent la vie et la renouvellent. Il en sortit brisé et victorieux; son talent sembla participer au rajeunissement de l'âme. C'est la troisième phase de l'homme et de l'artiste, la phase supérieure, selon nous, quoique brusquement interrompue par la mort. Dans les deux premières, malgré le talent, malgré le choix constamment dramatique des sujets, l'émotion est rare; le vol rase encore la terre. On admire et l'on reste froid. Le peintre n'avait pas reçu la divine blessure; il n'était pas entré dans le monde supérieur. Mais Dieu l'attendait. Il vit mourir encore jeune sa femme toujours adorée. La douleur, qui l'avait jeté aux pieds de la Religion, le releva tout à la fois; car, dès ce jour, les ombres tombèrent peu à peu, et, derrière ce voile qui s'abattait lentement, il sentit tressaillir la *vita nuova;* il entrevit les mystères nouveaux, la science suprême! Celui qui n'a pas souffert, que sait-il? *Qui non est tentatus, quid scit?* Alors il reprit le pinceau, le pinceau un instant abandonné, et il écrivit peut-être avec des larmes l'histoire de la douleur, de la douleur immense, infinie, telle que l'âme d'un Dieu peut seule la connaître, douleur volontaire pourtant qui sauve le monde et ouvre le ciel. De là ces petits tableaux que chacun a longuement regardés et que personne n'oubliera, *la Vierge chez les saintes femmes, le Retour du Golgotha, la Vierge en contemplation devant la couronne d'épines.*

« Plusieurs ne sont qu'ébauchés, mais le trait qui blesse s'en échappe, l'émotion y frissonne. Quiconque s'arrête devant eux, je l'ai vu plusieurs

fois, s'en va silencieux. O l'admirable scène que celle de *la Vierge chez les saintes femmes*! C'est pour nous la perle de l'Exposition. Cet intérieur modeste et soigné des pieuses Juives; ce réalisme qui sert de cadre à un drame déchirant; ces disciples, Pierre et Jean, dont la tête triste et effrayée se profile dans la demi-ombre de l'étroite fenêtre; les saintes femmes dispersées au fond, Madeleine, prosternée dans sa douleur, peut-être encore trop humaine, la face contre terre, les cheveux épars, et au milieu, agenouillée mais forte, le cœur déchiré et silencieux, toute palpitante d'une douleur *vaste comme la mer*, et pourtant initiée au secret divin, Marie, la Mère de Celui qui passe là, courbé sous la croix sanglante! Que cela est beau et vrai! Comme tout cela saisit l'âme et l'étreint d'une émotion profonde! Cette petite toile qui, dit-on, va être mise en vente, mérite d'être couverte d'or.

« Et *la Jeune Martyre*, flottant sur le Tibre, endormie entre les bras de la mort, devenue pour elle une mère, quelle beauté suave, quelle pureté de type! Comme ces lèvres semblent s'être fermées en murmurant la dernière prière! Comme la céleste pensée est digne de l'époux divin qu'elle a aimé jusqu'à en mourir! Le peintre a trouvé pour cette scène les tons les plus heureux. Ces deux tableaux auraient à nos yeux la préférence sur tout le reste. Paul Delaroche y a mis ce que l'art seul ne peut donner. Jusque-là, il avait rencontré un style plein d'effet, savant, poli, trop poli, que je comparerais un peu en poésie à la manière de Casimir Delavigne. Dans ces deux tableaux, il a rencontré le *Qu'il mourût* de Corneille, avec la supériorité du sentiment chrétien.

« L'Exposition de Paul Delaroche a été une excellente pensée. Elle a fait mieux apprécier un des plus beaux talents de notre siècle et elle a été inspirée par un sentiment de pieuse charité. Il écrivait avant de mourir : « Que je voudrais faire une Exposition au profit des artistes et des ou- « vriers malheureux ! » Cette riche aumône que de sa tombe il aura répandue sur les malheureux, servira à sa double gloire. » (L'abbé David, *Ami de la Religion*, 1856.)

Je compléterai par quelques réflexions cette judicieuse appréciation. Outre les œuvres indiquées par M. l'abbé David, il faut citer encore un *Moïse sur le Nil*, un *Christ au tombeau*, etc., etc., et dans un autre genre, un *Napoléon* et divers portraits. Je veux mentionner aussi tout particulièrement plusieurs dessins ou peintures à peine ébauchées, et que j'ai remarquées à l'Exposition dans la salle des ventes : Une *Sainte Véronique*, composition saisissante et originale, un *Christ sur la Montagne*, et surtout une *Madame Élisabeth conduite au supplice*, vaste et admirable composition esquissée au fusin seulement, mais avec une énergie, une netteté, une ampleur qui n'ont rien à envier au pinceau. Cette grande page inédite n'est pas seulement magnifique de poésie et de vérité tout à la fois,

elle est sublime par son harmonieux ordonnancement et par la vivacité des expressions. C'est le chant du cygne. Pour moi, telle qu'elle est, à l'état de simple esquisse et pas même, je préférerais peut-être l'*Élisabeth* à la *Marie-Antoinette*, dont le succès a été si grand. Sans contester, à Dieu ne plaise, les mérites de ce dernier tableau, je ne dissimulerai pas que la *Marie-Antoinette* ne répond pas tout à fait à mon idéal. Combien plus profonde est mon émotion devant la première toile où, avec quelques traits seulement, l'artiste de génie ressuscite pour nous la douloureuse scène dans toute sa grandeur et son pathétique ! Je souhaiterais beaucoup voir ce dessin gravé ; je suis sûr qu'il n'aurait pas moins d'amateurs que la superbe planche d'après la *Marie-Antoinette*.

Je ne terminerai pas cette étude sans dire un mot de quelques critiques peu nombreuses à la vérité, mais néanmoins regrettables, par lesquelles on a cherché à ébranler le piédestal de l'homme illustre et qui, dans leur sévérité de parti pris, touchaient à l'injustice. Je les ai déplorées d'autant plus que le talent de tel des Aristarques m'est plus sympathique. Je ne comprends pas ces jugements passionnés, cette intolérance du fanatisme qui n'admet qu'une certaine école, une certaine manière, et pour les autres n'a que raillerie et dédain. Il me semble à moi, au contraire, que le propre des intelligences d'élite, c'est une tendance généreuse à l'admiration, c'est un large éclectisme qui sait goûter et louer dans chaque maître les qualités par lesquelles il se distingue, tout en regrettant, s'il y a lieu, ses défauts. La haute estime pour le dessin sévère de M. Ingres, l'admiration sentie pour le coloris vigoureux de Delacroix, ou la chaude lumière et les tons éblouissants de Decamps, n'empêchent pas un véritable amateur de contempler avec bonheur les toiles émouvantes et poétiques d'Ary Scheffer, ou les pages si fortemement pensées, et plus tard si touchantes, si pathétiques de Paul Delaroche. Loin de nous, dans les arts, le fanatisme étroit, exclusif ! Il ne faut condamner *à priori* que les œuvres immorales ou impies ; celles qui sont le blasphème ou l'impudeur en action, et que répudient à la fois la Religion qu'elles outragent et l'Art qu'elles déshonorent.

BATHILD BOUNIOL.

REVUE SCIENTIFIQUE [1]

Sommaire :

I. — FAITS RELATIFS A LA PHILOSOPHIE NATURELLE : Déclaration des savants anglais. — Différence de la main des grands singes et de la main de l'homme. — Limites de la chimie : aveu de M. Berthelot. — La légende du tombeau de Mahomet est mensongère. — Preuve nouvelle que la génération spontanée est une erreur.

II. — DÉCOUVERTES PUREMENT SCIENTIFIQUES ET APPLICATIONS : Machine de Ruhmkorff ; prix de 50,000 fr.; divers concurrents. — Procédés de M. Weil pour faire déposer les métaux les uns sur les autres. — Insectes bijoux : les cucujos. — Le china-grass, succédané du coton. — Influence de l'absinthe sur les vers à soie. — Propriétés des divers principes immédiats de l'opium ; M. Claude Bernard. — Propriétés électriques des eaux minérales ; M. Scouttetten. — Maladie dite *sang de rate ;* M. Is. Pierre. — Traitement des sourds-muets ; un aveugle sourd-muet.

III. — BIBLIOGRAPHIE : La médecine du bon sens ; petits moyens en médecine et en thérapeutique, par le professeur Piorry.

I

Les Anglais, tout protestants qu'ils sont, préfèrent la parole de Dieu à la parole de l'homme, l'Écriture sainte à la science, témoin la circulaire suivante que nous prenons dans l'*Athenæum* et que nous reproduisons intégralement.

« Nous soussignés, qui étudions les sciences naturelles, désirons exprimer notre sincère regret de ce que les recherches de la vérité scientifique ont été perverties de notre temps par quelques-uns dans une occasion, en jetant du doute sur la vérité et l'authenticité des saintes Écritures. Nous concevons qu'il est impossible à la parole de Dieu, telle qu'elle est écrite dans le livre de la nature, et à la parole de Dieu, écrite dans les Livres saints, de se contredire l'une l'autre, si différentes qu'elles puissent paraître, *Nous n'oublions pas que les sciences physiques ne sont pas complètes*, qu'elles sont seulement dans un état de progrès, et qu'à présent notre raison bornée ne nous permet de voir que comme à travers un verre obscurci, et nous croyons fermement qu'un temps viendra où les deux enseignements se montreront d'accord dans tous les détails. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer que les sciences naturelles soient mises en suspicion par plusieurs personnes qui n'en ont pas fait une étude, seulement à cause de la manière inconsidérée avec laquelle quelques-uns les

(1) Pour satisfaire aux demandes de nos lecteurs, nous leur promettons tous les deux mois une Revue scientifique. Nous essayerons de faire un choix intelligent parmi cette masse de faits, pour la plupart insignifiants, qui s'accumulent chaque jour.

mettent en opposition avec l'Écriture sainte. Nous croyons que c'est un devoir pour chaque savant d'étudier la nature dans le seul dessein de découvrir la vérité, et que s'il trouve que quelques-uns de ses résultats paraissent en contradiction avec la parole divine, ou plutôt avec les *interprétations* (?) qui en ont été faites et qui peuvent être erronées, il ne doit pas affirmer présomptueusement que ses propres conclusions doivent être justes et l'enseignement de l'Écriture erroné; mais il doit plutôt les laisser l'un à côté de l'autre, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous permettre de voir la manière dont ils peuvent être conciliés; et, au lieu de s'arrêter sur les différences apparentes entre la science et les Écritures, il serait tout aussi bien de se reposer dans la foi sur les points où elles sont d'accord. »

Ce sont des membres de la Société Royale de Londres, des docteurs médecins au nombre de plus de deux cents, qui ont signé cette déclaration! Quelques-uns, parmi eux sir J. W. Herschell, ont refusé d'y mettre leurs noms par des raisons de politique et de prudence sans doute, car, tout en refusant, ils ont eu soin de déclarer qu'ils « protesteraient contre ceux qui interpréteraient leur acte comme une profession d'athéisme ou d'incrédulité. »

On avoue donc, et c'est à des savants anglais que revient l'honneur de cet aveu, qu'il y a certains principes au-dessus de toute discussion scientifique; que la science qui prétend les détruire est mensongère et coupable. Les libres penseurs crieront à l'obscurantisme, à la tyrannie; ces messieurs les panthéistes, les matérialistes, les athées, sont probablement des phares éblouissants, et l'hypothèse de la vie universelle est sans doute un dogme qui illumine grandement l'intelligence! Mais nous tenons à nos vieilles et traditionnelles vérités et (voyez l'impertinence!) nous nous estimons gens de progrès.

Une de ces vieilles vérités qu'il faut aujourd'hui surabondamment prouver, puisque le matérialisme cherche à l'obscurcir, c'est que l'homme n'est pas un singe perfectionné. On est tout honteux d'écrire, même pour s'en moquer, de semblables blasphèmes. Un savant professeur de la Sorbonne, M. Gratiolet, a eu l'occasion d'étudier, le scalpel à la main, un de ces fameux singes (un singe troglodyte d'espèce nouvelle,) qui plaisent tant aux matérialistes. Il a comparé l'avant-bras et la main de ce grand singe à sternum plat avec le bras et la main de l'homme, et de ces comparaisons anatomiques il est résulté ce fait qui vient s'ajouter à tant d'autres : « que des différences profondes et réellement typiques séparent l'homme des singes les plus élevés », de ces singes improprement appelés anthropoïdes. Par une particularité du tendon du muscle fléchisseur du pouce, cet organe n'a aucune liberté propre et se meut avec les autres doigts. Che aucun des grands singes, troglodyte, gorille, chimpanzé, il n'y a trace de

ce grand muscle indépendant qui meut le pouce de l'homme. Chez les orangs, ce doigt si caractéristique de la main de l'homme semble tendre à un anéantissement complet. Une étude des muscles de l'épaule confirme ces résultats. « Ce défaut de parallélisme chez l'homme et chez les grands singes dans le développement d'organes corrélatifs, tels que le cerveau et les mains, montre avec une absolue différence qu'il s'agit ici d'harmonies différentes et d'autres destinées. Tout dans la forme du singe a pour raison spéciale quelque accommodation matérielle au monde; tout au contraire, dans la forme de l'homme, révèle une accomodation aux fins de l'intelligence... *L'anatomie ne donne donc aucune base à cette idée si violemment défendue de nos jours d'une étroite parenté entre l'homme et le singe.* » On peut prédire que des discussions qui s'agitent la divine majesté de l'homme sortira quelque jour consacrée par le combat, et dès lors inviolable et triomphante. » Que les matérialistes répondent à M. le professeur Gratiolet !

M. Berthelot fait à son tour un aveu très-précieux : il déplaira beaucoup à ces gens qui attendaient, de son habileté chimique, qu'elle daignât créer de toutes pièces des êtres vivants. Après avoir exposé les méthodes de synthèse au moyen desquelles on peut aujourd'hui fabriquer, dans le laboratoire, des matières organiques telles que l'acide formique, etc., il s'empresse de faire remarquer que ces matières organiques sont « les principes immédiats des corps vivants et non leurs éléments anatomiques tels que fibres, cellules. La formation de ceux-ci, ajoute-t-il, ne relève pas de la chimie. » L'habile expérimentateur expose comment on peut réaliser la formation de matières organiques, à l'instar de la nature vivante en mettant en présence le carbone, l'hydrogène et l'oxygène à équivalents égaux. Ces travaux permettent de croire que bon nombre de matières organiques, dont la production était mise au compte de la force vitale, ne sont autre chose que des réactions chimiques. Que M. Berthelot réduise l'importance de la force vitale, la science lui saura gré de ses efforts ; qu'après avoir montré comment dans une cornue peuvent se faire l'acide formique, les corps gras, etc., il essaye de produire, par voie de synthèse, la morphine, la stéarine, l'albumine, la fibrine, l'osséine, rien de plus louable ; mais si M. Berthelot prétendait que la vie est du domaine de la chimie, s'il essayait de fabriquer dans ses laboratoires une simple cellule vivante, nous serions en droit, sans qu'on pût nous accuser de nier le progrès scientifique, de nous moquer des prétentions de ce nouveau Cadmus. Mais M. Berthelot a trop de sens pour se croire la puissance du Créateur.

— En ce moment même j'achève la lecture d'un livre du positiviste M. Robin où je retrouve l'aveu de M. Berthelot. « Aucun des actes d'ordre vital quelques simples qu'ils soient, dit le micrographe, ne sauraient être considérés comme une conséquence des actes chimiques.... nous ne pou-

vons pas faire de substance *organisée*, de substances susceptibles de vivre; c'est toujours d'un être qui vit ou qui a vécu que celle-ci tire son origine. » M. Robin n'est pas suspect de partialité pour le spiritualisme!

La vraie science fait justice de toutes ces chimères enfantées par la crédulité ignorante. Toutes les légendes frelatées y passeront, une à une. En voici une que M. Plateau, le savant physicien de l'université de Gand, vient de mettre à néant; elle est relative au tombeau de Mahomet. Suivant la croyance populaire, ce tombeau serait suspendu en l'air par de puissants aimants, M. Plateau s'est demandé si, en principe du moins, la chose était absolument impossible, et si l'on ne pourrait soutenir en l'air une aiguille aimantée sans aucun point d'appui et à l'état d'équilibre stable, par l'action de barreaux aimantés convenablement disposés. Le calcul résout le problème d'une manière générale et complétement *négative*; la loi même des actions magnétiques explique l'impossibilité de cet équilibre : on sait que les attractions magnétiques sont en raison inverse du carré des distances; pour que l'équilibre se réalisât il faudrait que les actions fussent inversement proportionnelles à une puissance autre que la deuxième. Ainsi le fait, si fait il y a, de la suspension du tombeau de Mahomet, ne peut s'expliquer par la présence d'aimants énergiques. L'enlèvement du tombeau dans les airs, qu'on pouvait supposer un fait naturellement explicable, n'est donc qu'une pure légende. Les premiers disciples du prophète ont pu sceller tout simplement le tombeau à la voûte du temple de Médine; ils ont certainement abusé de la crédulité musulmane, et sans qu'il leur fût nécessaire d'employer des moyens très-raffinés. Nous ne croyions guère à l'intervention par trop magique des aimants; les expériences de M. Plateau démontrent aujourd'hui que nous avions bien raison de douter.

Lorsque j'ai, à plusieurs reprises, parlé dans cette *Revue* des générations spontanées, j'ai eu grand soin de ne combattre cette vieille erreur qu'avec des armes scientifiques; j'ai dit que c'était là une fausse hypothèse en contradiction avec tous les faits. Il paraît que je me suis mal exprimé ou qu'on m'a peu compris. Je ne crois nullement que la foi soit intéressée dans ces querelles : supposez que la génération spontanée soit un fait vrai, qu'avons-nous à craindre, nous autres chrétiens, qui croyons au dogme de la création? Rien, ou tout au plus que le matérialisme s'empare de ce fait pour l'opposer maladroitement à nos croyances. Mais ce que je redis, ce que je soutiens, c'est qu'au point de vue strictement scientifique la génération spontanée est une erreur. Je l'ai prouvé, et je ne me lasserai pas d'ajouter à ma démonstration des preuves nouvelles à mesure qu'elles surgiront. *Le journal d'Agriculture pratique* m'en apporte une. Je cite textuellement des fragments de l'article de M. J. Bodin, directeur de l'école d'agriculture de Rennes :

« Je n'ai jamais observé, dit le savant agronome, les infiniment petits. Je les laisse donc de côté, tout en étant convaincu qu'ils doivent naître, vivre et mourir comme les infiniment grands... Le hasard, pas plus que *dame nature*, n'a jamais fait la patte d'une mouche ni transformé l'orge en avoine ou l'avoine en blé... Je mettrai du fumier dans le sol, je labourerai pendant dix années, il n'y viendra pas une fève s'il n'en a pas été semé... Du foin mis dans le râtelier d'une étable n'y produira pas des bœufs ou des moutons; s'il y vient des moisissures, c'est que les germes en étaient dans l'air; s'il y naît des insectes, ils proviennent d'insectes semblables... Si les végétaux se développaient spontanément, ce serait le plus grand fléau pour le cultivateur. Alors, à quoi bon sarcler, biner, nettoyer ce sol qui pourrait enfanter de nouvelles plantes? Mieux vaudrait se croiser les bras... Les générations spontanées renverseraient tous les systèmes de cultures, rendraient inutiles tous les travaux agricoles, et feraient de notre état le plus pauvre et le plus pitoyable de tous... Pourquoi ce que je ne vois pas se comporterait-il autrement que ce que je vois? Est-ce la limite de ma vue qui fait la différence?... On peut, dans ce que je ne vois pas, me citer des faits fort difficiles à expliquer, et que je n'ai pas assez de science pour discuter; mais je reviendrai toujours à mon dire : Tout ce que je vois se reproduit de la même manière; il doit en être de même pour ce que je ne vois pas. Ainsi gardons-nous de croire aux générations spontanées! »

II

Après les faits qui intéressent plus ou moins la philosophie naturelle, voici des découvertes, des faits purement scientifiques intéressants par leurs applications.

Et d'abord la machine de Ruhmkorff; à tout seigneur tout honneur! Le grand prix de 50,000 francs, fondé par S. M. l'Empereur, vient, après dix années d'attente, de lui être décerné sur le rapport de M. Dumas, président de la Commission de l'Institut.

Plusieurs concurrents se présentaient :

M. Lenoir, l'auteur de la machine à gaz fondée sur l'inflammation, par l'étincelle électrique, d'un mélange de gaz qui, dilaté par cette élévation soudaine de température, pousse un piston alternativement dans les deux sens;

M. Achard, ancien élève de l'École polytechnique, l'inventeur du frein automoteur. Ici le courant électrique dirigé par le mécanicien met en présence les organes du frein qui, empruntant aux roues même du wagon en mouvement la force vive qu'elles possèdent, s'en sert pour modérer leur vitesse;

M. Gaiffe, avec sa machine à graver; M. l'abbé Caselli avec son télégra-

phe transmettant les fac-simile, les dessins, etc; M. Bonelli avec son métier à tisser; tous instruments où l'électricité seule fait le travail; M. Froment le constructeur, dont le génie mécanique se retrouve tout entier dans les délicats appareils électriques que l'on admire dans ses beaux ateliers.

Il y avait aussi M. Léon Foucault et son régulateur électrique. On sait que Davy démontra que l'étincelle d'une pile de 2,000 éléments est capable de lutter avec la lumière de 250 lampes Carcel, de 1,800 bougies dont les flammes seraient réunies dans le petit espace que chacune d'elles occupe. Mais une difficulté s'est opposée longtemps aux applications de l'électricité comme moyen d'éclairage. Les cônes de charbon d'où jaillit l'arc lumineux s'usent, et l'écartement devenant trop considérable, l'étincelle ne se produit plus. Au moyen du courant même, M. Foucault et M. Serrin sont parvenus à résoudre ce problème : rapprocher les charbons à mesure qu'ils se consument. On peut donc maintenant utiliser l'électricité dans l'éclairage des mines, des tunnels et des phares.

La galvanoplastie était représentée par M. Oudry, bien connu par ses procédés de cuivrage des ouvrages en fonte et en fer, et même des objets d'art en pierre ; l'électricité médicale par les docteurs Duchenne de Boulogne et Middeldorff, etc.

Les mérites de ces divers concurrents ont été reconnus par la Commission. Malgré tout, elle décerne le prix de 50,000 francs à M. Ruhmkorff, l'habile constructeur dont la bobine d'induction porte le nom. M. Dumas, dans son rapport, nous fait connaître l'homme qui a été jugé digne d'une si grande faveur. « M. Ruhmkorff, dit-il, a été ouvrier... Son éducation s'est faite peu à peu, par la réflexion, par l'étude de quelques livres sans cesse médités, par les leçons de quelques professeurs, entendues comme à la dérobée, aux heures bien rares du loisir. Modeste dans sa vie, d'une persévérance que rien ne distrait, d'une abnégation qui lui a mérité les plus illustres témoignages d'estime, M. Ruhmkorff restera comme un type, digne de servir de modèle à ces nombreux et intelligents ouvriers qui peuplent les ateliers de précision de la capitale. »

La machine de Ruhmkorff est une application des travaux d'Ampère, de Faraday sur les courants d'induction. Voici les deux lois principales auxquelles se rapportent les phénomènes d'induction. Tout courant ordinaire qui commence *induit* dans un fil fait naître dans un circuit fermé et voisin un courant de sens contraire... tout courant qui finit y induit un courant de même sens. Ces courants induits sont instantanés. On comprend que, si les interruptions du courant *inducteur* sont très-rapides, la succession des courants induits instantanés formera un courant continu.

Si vous remplacez le courant inducteur par un aimant, les mêmes phénomènes se produisent dans le circuit fermé.

Toute l'induction est dans ces quelques faits. Pour réaliser l'expérience, on enroule sur une bobine deux fils métalliques isolés l'un de l'autre par la soie qui les recouvre. Les extrémités *d'un même fil* sont mises en communication avec les pôles d'une pile; puis avec un interrupteur convenablement disposé, on rompt et on rétablit rapidement le courant. Il y a alors production d'électricité induite dans l'autre fil, si ses deux bouts sont rapprochés de manière à faire un circuit fermé.

C'est cette bobine d'induction que M. Ruhmkorff a si bien perfectionnée, et dont-il a fait une source d'électricité d'une puissance effrayante. Avec une pile très-faible on obtient un courant induit égal au courant ordinaire d'une pile de cent éléments. Son étincelle enflamme les combustibles, fond les métaux et les terres les plus réfractaires, reproduit tous les effets de la foudre, et traverse, en les perçant, des masses de verre de 10 centimètres d'épaisseur. Les chimistes, par ce moyen, ont pu décomposer l'eau en vapeur, reconstituer l'acide nitrique. L'exploitation des carrières, le percement des tunnels, l'explosion des mines, font aujourd'hui un emploi journalier de la machine de Ruhmkorff.... En un mot, M. Ruhmkorff a su dans une bobine de moins de cinquante centimètres de longueur emprisonner la foudre, et la dompter de manière à l'utiliser scientifiquement et industriellement.

On conviendra qu'avec la machine d'induction, l'électricité devient un produit très-peu coûteux, qui peut rendre les plus grands services. Puisqu'il s'agissait, d'après le vœu de l'empereur, de couronner la meilleure application *pratique* de la pile de Volta, la Commission ne pouvait faire un meilleur choix; et ça été pour nous un devoir agréable d'y applaudir en parlant de l'œuvre et de l'intelligent ouvrier.

On doit à Liebig un facile procédé d'argenture sur verre dont l'industrie a tiré un grand parti. Un ingénieur civil distingué, M. Veil, vient de donner une extension inespérée à ce procédé; il a résolu ce problème de faire adhérer les uns aux autres le cuivre, le fer, le zing, l'argent, etc. Rien de plus simple : prenez une solution saline du métal que vous voulez déposer, de sulfate de cuivre, s'il s'agit du cuivre. Ajoutez à cette solution de l'acide tartrique et une quantité d'alcali suffisante pour rendre le mélange alcalin, ce que vous reconnaissez facilement avec un papier de tournesol. Maintenant, plongez dans ce bain l'objet à recouvrir, en ayant soin de le tenir en contact avec un petit morceau de zing. Alors le dépôt se fait et se continue. Ce procédé est à l'usage de tous : très-commode, très-rapide, très-peu coûteux. Il y a de ces découvertes dont chacun peut faire son profit : nous ne concevons pas, par exemple, qu'un curé de village soit dans l'embarras et puisse alléguer les médiocres ressources de la fabrique, lorsqu'il s'agit de réargenter une vieille croix, de redorer un vase précieux. Rien n'est plus

facile, et et il est inutile d'avoir recours à l'habileté d'un artiste. Vous voyez bien qu'il est téméraire de médire de la science, et, si elle est trop souvent employée à de mauvais usages, elle peut plus souvent encore servir presque gratuitement à la gloire de Dieu et à l'ornement de ses autels.

Au Mexique, dans les environs de Vera-Cruz, on trouve une assez grande quantité de scarabées brillants (nommés *cucujos* par les Espagnols,) que les dames font servir à leur parure. Cet insecte est un véritable diamant. Il est long d'environ un pouce; il porte sur un fond brun deux bosses de couleur transparente au-dessus des yeux, et une troisième de même genre sur la poitrine. Ce sont ces organes qui étincellent comme des pierres précieuses, lorsque toutefois l'animal le veut bien; car il est en son pouvoir de diminuer, d'anéantir sa lumière au moyen de membranes qu'il superpose comme des écrans en avant de ses organes brillants.

Les dames indigènes soignent ces insectes comme des animaux domestiques. Elles les emprisonnent dans des cages de fil d'archal très-fin, et les nourrissent avec des fragments de canne à sucre. Deux bains par jour sont indispensables à leur santé ; c'est pour eux la rosée du matin et du soir.

Lorsque l'on veut s'en servir comme parures, on les enveloppe dans de petits sacs de tulle très-fin, que l'on dispose avec goût sur les robes... ou bien, au moyen d'une aiguille introduite entre la tête et le corselet on les fixe dans les cheveux, au milieu de fleurs artificielles... L'effet, dit-on, est ravissent ,nous voulons bien le croire.

Grâce à l'abbé Moigno, nous avons pu voir quelques échantillons de ce curieux animal. Un des amis du savant rédacteur *des Mondes*, M. Laurent, capitaine de *la Floride*, arrivant du Mexique, lui remit six beaux *cucujos*, en exprimant le désir que leur lumière fût soumise à l'analyse spectrale. M. Pasteur voulut bien se charger de l'expérience : il paraît que le spectre comme celui du ver luisant est très-continu, sans raie aucune. Il ne diffère, quant aux couleurs du spectre de la lumière solaire, que par une plus grande intensité des rayons jaunes. On a fait des vœux pour que l'acclimatation en France de ce « bijou vivant » fût essayée; à notre avis l'utilité ne s'en fait pas vivement sentir; la peine et l'argent des naturalistes voyageurs peuvent être mieux employés.

Voici un succédané du coton dont l'acclimatation en France serait bien plus utile. C'est le *china-grass*, l'ortie blanche originaire de Chine. Deux filateurs de Lille ont essayé de tirer parti de cette longue herbe jaunâtre, qui avait passée inaperçue aux Expositions universelles. Les essais ont très-bien réussi : 300 kilogrammes de china-grass ont été désagrégés et couverts en coton; puis on les a filés, tissés et teints. On a remarqué que le

china-grass a pour les colorants une affinité comparable à celle des meilleurs cotons, si bien que son mélange avec des cotons inférieurs procure une économie réelle dans les opérations de la teinture. Quant à la solidité de la trame elle est supérieure à celle du coton pur. M. Paul Dalloz, directeur du *Moniteur*, a pris le china-grass sous sa protection. Il veut l'introduire dans le midi de la France, ainsi qu'en Algérie et dans les colonies de l'Inde et de la Guyane. Cette acclimatation, si elle réussit, affranchira la France d'un tribut qu'elle paye à l'étranger et donnera des bénéfices considérables, s'il est vrai que le china-grass comparé au coton d'Égypte, réalise une économie de 4 fr. 60 c. par 100 kilogrammes.

Le *Journal de Constantinople* nous apprend que le sultan vient de rendre un décret qui interdit à tous les droguistes, aux cafetiers et aux pharmaciens eux-mêmes, sans l'ordonnance d'un docteur, de vendre du haschich. Il y a des peines très-sévères pour les contrevenants. Le sultan nous donne des leçons. En Algérie le débit de ce stupéfiant n'est pas réglementé; en France l'absinthe est absorbée à torrents, et Dieu sait quels ravages elle fait... Il paraît que la Suisse seule expédie dans notre pays près de 8 millions de litres de cette liqueur. On se demande s'il n'est pas possible d'entraver la consommation de ces drogues épouvantables, si préjudiciables à la santé publique. Ceux qui s'occupent de pathologie savent que bon nombre de maladies nerveuses,—depuis le simple tic jusqu'à la paralysie, à la folie et leur affreux cortége, — les plus communes des affections qui aujourd'hui torturent l'organisme, sont dues à l'usage et à l'abus de ces drogues que l'on pourrait appeler « des enfers artificiels. » Que font donc les commissions d'hygiène instituées ici et là? La France aurait-elle des exemples à prendre en Turquie?

Il paraît que l'absinthe a aussi de fâcheuses influences sur l'organisme des animaux. M. Ernest Faivre a eu l'idée de soumettre aux émanations naturelles de la plante des vers à soie sains et malades. Trop abondantes, elles les tuent tous au bout de quelques jours... M. Faivre n'avait pas pour but de tuer les vers à soie, tout au contraire. Il soumit ces animaux à des émanations *modérées* d'absinthe, de tamarin et de balsamine. Il vit que sous l'influence des deux premières plantes les vers avaient beaucoup d'appétit, et que les malades arrivaient à faire leur cocon. Quant à l'odeur de la balsamine elle leur est insupportable. On fait des expériences en mélangeant, en proportion modérée, les feuilles de mûrier avec les feuilles odorantes auxquelles les vers ne touchent jamais. Il n'est pas douteux, d'après ces premiers essais, que les plantes aromatiques aient une puissante action sur le système nerveux et les secrétions des vers, notamment sur celles de la soie. Les expériences de M. Faivre promettent donc pour l'art de la magnanerie de très-heureux résultats.

Dans l'état actuel de la médecine, le diagnostic a des règles si positives

et si bien connues, que tout médecin expérimenté, mis en présence d'une maladie, la reconnaîtra neuf fois sur dix. La percussion, l'auscultation sont aujourd'hui des procédés presque infaillibles d'investigation; tous ceux qui ont fréquenté les hôpitaux ne me contrediront pas. Mais quand on arrive à la thérapeutique, quand il s'agit d'enrayer et de guérir une maladie connue, c'est alors que le doute commence et que les hommes de l'art ne sont plus d'accord. Tant que la thérapeutique rationnelle n'aura pas définitivement chassé le spécificisme et l'empirisme, il y aura des railleurs qui se moqueront de la médecine et des médecins. Un exemple : on emploie spécialement l'opium comme soporifique. Or, quand on l'a administré plusieurs fois, on a pu observer qu'ici il a une action soporifique, là une action convulsivante, ailleurs une action tonique. En un mot, on emploie l'opium comme si c'était un médicament simple, tandis qu'il est des plus complexes. On peut juger toute la thérapeutique par cet exemple.

Les nouvelles recherches de M. Claude Bernard sur les alcaloïdes de l'opium donnent la raison de ces phénomènes. L'analyse chimique a établi que cette drogue est un composé de six substances; le savant professeur a voulu se rendre compte des effets physiologiques de chacune d'elles. M. Bernard a choisi pour sujet de ses expériences des jeunes moineaux, tous du même âge, de même taille, très-sensibles aux actions toxiques, soporifiques et convulsivantes. Il a injecté sous la peau la substance active, goutte à goutte, avec une précision presque mathématique.

Il résulte de ces recherches que, des six principes immédiats de l'opium, la narcéine est la plus soporifique, puis la morphine et la codéine. Les trois autres sont dépourvus de cette action. Dans l'ordre convulsivant nous trouvons d'abord la thébaïne, puis la papavérine, la narcotine, la codéine, la morphine, la narcéine. Dans l'ordre de l'action toxique la thébaïne a le premier rang et après elles viennent la codéine, la papavérine, la narcéine, la morphine et la narcotine.

On comprend qu'avec un médicament complexe comme l'opium on obtient nécessairement des effets variables, qui dépendent d'une susceptibilité plus ou moins grande pour tel ou tel des principes qui le composent. Le médecin qui tiendra compte des travaux de M. Bernard ne peut plus se tromper. S'il veut administrer un soporifique, c'est non pas l'opium qu'il doit ordonner, mais bien la narcéine qui procure le sommeil sans la moindre convulsion. On voit par là que la décomposition des médicaments complexes en leurs principes immédiats est la base de la vraie thérapeutique... et aussi de la vraie botanique médicinale. Et, en effet, on ne peut pas dire que telle plante a telle propriété simple, puisque l'on peut en extraire plusieurs médicaments très-distincts; à plus forte raison ne peut-on pas dire que toutes les plantes d'une même famille ont les mêmes vertus médicales.

Les travaux de M. le docteur Scoutetten sur les eaux minérales nous font connaître la cause réelle de leurs propriétés actives qui est, paraît-il, l'élec-

tricité, non pas à l'état libre mais dynamique. Que si vous mettez en contact de l'eau minérale à travers une cloison poreuse, avec de l'eau aérée ordinaire, il se produit un courant, et l'eau minérale est électrisée négativement. La règle est absolue. Si on expérimente les différentes eaux au point de vue de leur action sur l'organisme, on remarque que les eaux minérales naturelles déterminent, à travers le corps de l'homme qui y est plongé, des courants d'une intensité supérieure à celle de l'eau ordinaire ou des eaux minérales factices quelque chargées de sel qu'elles soient. Cela se conçoit aisément: l'eau, en parcourant les profondeurs de la terre, en se minéralisant, « devient un foyer de combinaisons incessantes d'actions et de réactions chimiques ainsi que de manifestations thermales et électriques.» Ce n'est plus un liquide inerte, c'est, pourrait-on dire, un *liquide vivant*. De là une action dynamique, propriété spéciale des eaux minérales naturelles et communes à toutes, quelle que soit leur composition chimique.

Cette action des eaux minérales, bien étudiée par M. Scoutetten, est à ajouter aux deux actions médicamenteuse (variable selon les éléments minéralisateurs) et topique (déterminée par la stimulation produite à la peau) que l'on a depuis longtemps étudiées. On comprend dès lors plusieurs phénomènes inexpliqués, l'insommie, la fièvre thermale, la différence de l'eau chaude et de l'eau refroidie, etc. Une fois admise l'action dynamique, tout devient intelligible. Il faut espérer que la médecine hydrologique profitera de ces nouvelles recherches et « qu'on ne verra plus le hasard, la mode ou l'intérêt déterminer le choix d'une station thermale. »

La trop grande plasticité du sang, la trop grande abondance des globules, de la fibrine, de l'albumine, produit dans l'organisme des désordres nombreux dont le pronostic est très-grave. La maladie dite sang de rate, qui décime si cruellement les troupeaux de bœufs et de moutons de la Beauce, paraît avoir cette cause. Le savant agriculteur, M. Isidore-Pierre, a voulu étudier de très-près le phénomène. Il a remarqué d'abord que les animaux qui succombent sont toujours les plus beaux du troupeau. Cette observation importante l'a conduit à étudier le fourrage de la Beauce, et il est arrivé à ces conclusions : dans les pays sujets au sang de rate, les plantes d'espèce donnée, parvenues à un état déterminé de développement, sont moins aqueuses qu'ailleurs, plus riches en principes azotés. Dans la Beauce, par exemple, la flore est très-riche en légumineuses : or ces plantes sont plus riches en principes azotés que la plupart des autres herbes fourragères, et le poids de leurs organes foliacés est une fraction considérable du poids total. Les animaux les plus beaux du troupeau sont toujours les plus gourmands. On les voit marchant en avant des autres, broutant les feuilles les plus tendres, les plus succulentes; rien de plus facile à comprendre qu'ils doivent être les premiers frappés par la maladie.

Une modification rationnelle du régime alimentaire est le seul moyen de prévenir la maladie dite sang de rate. M. Pierre n'a pas encore donné ces indications pratiques; mais on peut les deviner, au moins au principe: faire en sorte, par des mélanges d'herbes différentes, que la nourriture des animaux contienne une quantité normale et non excessive de principes azotés. Voilà la règle générale; les éleveurs sauront très-bien de quelle manière l'appliquer.

M. le docteur Houdin, chef d'un établissement de sourds-muets, à Passy, annonce à l'Académie qu'après vingt-cinq années d'expériences, il a acquis la certitude qu'il est possible de rendre en quelque sorte la parole aux sourds-muets : une commission choisie dans le sein de l'Académie et de la Faculté a constaté, dans l'établissement de M. Houdin, que plusieurs de ces infirmes de naissance ont pu acquérir par les soins du savant docteur, la faculté et l'usage de la parole articulée au point de laisser croire que l'oreille les guidait. Ils ont causé avec les membres de la commission et ils ont répondu aux diverses questions qui leur étaient adressées ; si bien qu'il est démontré :

Que le mécanisme, l'usage et l'intelligence de la parole *acquis sans le secours de l'oreille* leur sont complétement familiers; que la parole des autres est lue par eux sur les lèvres avec une facilité merveilleuse.

Enfin qu'ils sont parfaitement aptes à entrer, par la parole articulée et la lecture sur les lèvres, en rapport avec la société, et y acquérir toute l'instruction possible.

Voici qui est aussi bien, peut-être mieux encore :

Comment vous y prendriez-vous pour instruire et préparer à sa première communion un enfant *sourd-muet et aveugle* en même temps? Le cas n'est pas chimérique; et, en effet, il s'est présenté dans une maison de sourdes-muettes, à Notre-Dame-de-Larnay, au diocèse de Poitiers. Une religieuse a été chargée d'instruire une enfant qui se trouvait dans le cas que nous indiquons, sourde, muette *et aveugle*. La chère sœur, qui s'est occupée de cette enfant, n'a pu employer d'autre moyen que le toucher. C'est par là que la pauvre enfant, qui étonne par sa sensibilité et son intelligence, est parvenue à la vie de l'esprit, à la connaissance de Dieu et de son Fils, Notre-Seigneur-Jésus-Christ, à la connaissance de la Religion, de ses mystères et de ses préceptes, enfin à une préparation réellement suffisante pour la grande action de la première communion.

J'ignore comment ces faits peuvent se concilier avec certaines théories sensualistes sur la nature et l'origine des idées. Condillac et les autres devraient bien m'aider à résoudre la difficulté.

III

BIBLIOGRAPHIE : — *La Médecine du bon sens : petits moyens en médecine et en thérapeutique*, par le professeur Piorry (1). Voilà un livre qui, je l'espère, nous débarrassera de tous ces informes ouvrages « à l'usage des gens du monde, » marchandises sans valeur et plus ou moins sophistiquées ! Le service que l'illustre professeur de clinique a rendu est immense : témoin des épouvantables ravages que l'empirisme fait chaque jour au milieu de nous, qui trop souvent ne savons pas nous en défendre. Il a voulu donner un bon avertissement ; il n'a pas dédaigné, lui, le célèbre maître, l'immortel auteur du *Traité de Diagnostic* et de *Pathologie datrique*, d'écrire cette fois pour les gens du monde et de leur ouvrir son trésor d'observations de cinquante années d'une pratique constante. Et ce livre de bon sens, que tous peuvent lire facilement, vous le trouvez sur la table de nos plus renommés praticiens, qui le consultent souvent.

Car ne croyez pas que le professeur Piorry ait rabaissé la science en la rendant facile. *Ses petits moyens* sont tous des applications ingénieuses et fécondes de la physiologie et de l'hygiène. Les remèdes nouveaux, aventureux, presque toujours nuisibles, ne sont pas du goût du célèbre clinicien. Cette thérapeutique de hasard qui fait tant de victimes est le fruit légitime du scepticisme... Or, M. Piorry a une doctrine positive : pour lui la maladie n'est pas cet être chimérique après lequel courent sans l'attrapper jamais certains vitalistes, mais une lésion matérielle — car il ne s'agit pas ici de philosophie, mais de pratique — sur laquelle on peut avoir prise ; il étudie non pas la maladie, mais les organes malades. Si les médecins de l'école de notre cher maître sont moins forts que Sgaranelle, qui, on le sait, guérissait les gens morts, au moins ne troussent-ils pas ceux qui se portent bien.

Un exemple fera comprendre toute la différence des systèmes.

Un malade est privé de l'usage de ses jambes, d'ailleurs il est en bonne santé. Que fera le docteur s'il se contente de ce symptôme ? Il ordonnera des frictions toniques, etc. (le cas s'est présenté à notre connaissance). Le malade ne guérit pas. On essaye toute espèce de drogues qui ne font rien. M. Piorry est appelé : le symptôme superficiel ne lui suffit pas, car il peut être le résultat de deux lésions très-différentes. Aidé de son plessimètre, l'illustre praticien percute ici, là, partout, et enfin découvre la lésion véritable, une tumeur d'une vertèbre comprimant les nerfs des jambes. Un traitement rationnel est appliqué, et le malade guérit en quinze jours Voilà, ce me semble, de la médecine vraiment scientifique, et non pas de l'empirisme ou ce qu'on appelle *de l'art*.

Revenons aux *petits moyens*. M. Piorry commence par exposer les procédés curatifs très-simples, propres à remédier à certaines lésions extérieures

(1) Chez Delahaye.

du corps, puis ceux, tout aussi peu compliqués, applicables aux souffrances des organes internes. Maladies de la peau et des organes des sens, maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil digestif, maladies du système nerveux, tels sont les grands groupes auxquels se rapportent les 388 articles qui composent le livre du professeur Piorry. Il est bien difficile de donner une idée de l'efficacité de ces moyens, qui paraissent si simples au premier abord ; cependant j'en citerai deux, pris au hasard :

J'ouvre le livre à la page 107 ; il s'agit de l'hémorrhagie. « Naguère, raconte le professeur de l'Hôtel-Dieu, un malade entra dans mon service. Ce jeune homme, d'ailleurs très-robuste, avait été atteint pendant un jour d'un hémorrhagie très-abondante. On eut recours au tamponnement des narines et des ouvertures postérieures des fosses nasales, mais on ne réussit pas à faire cesser l'écoulement. Le lendemain le sang s'échappait encore avec abondance et une anémie mortelle était à craindre. Alors, appliquant à la membrane du nez les idées (très-physiologiques et très-rationnelles, j'ajoute) qui m'avaient conduit à favoriser dans les congestions et les hémorrhagies pulmonaires l'acte respirateur, je fis pratiquer coup sur coup, au patient, de très-profonds soupirs, et j'eus le bonheur de voir en une minute l'écoulement si bien arrêté qu'il ne reparut pas... »

J'ouvre une seconde fois mon livre, et je tombe, page 46, à l'article : Fissures longitudinales de la région sacrée. « Dans les longues maladies, la peau du siége, sans cesse en frottement, s'use vite, et il arrive parfois qu'une fente linéaire se produit, qui est assez profonde pour parvenir jusqu'à l'os sacrum. Cette terrible lésion, dit M. Piorry, est, comme je l'ai fait voir, le résultat d'une déchirure que des mains aussi inhabiles que bien intentionnées déterminent en tirant maladroitement sur les téguments des hanches, alors qu'il s'agit de retourner le malade. Alors la peau, ramollie, cède à la traction exercée par l'aide inintelligent qui, à son insu, *blesse à mort* le malheureux couché sur le lit de douleur. Pour éviter un tel malheur il faut alors que l'on retourne le malade, avoir le soin de ramener en dedans la peau de la hanche, et prendre un point d'appui, non pas sur cette enveloppe, mais bien sur les os du bassin... » Que pensez-vous à présent de l'importance de ces petits moyens? « En médecine, dit très-bien l'illustre praticien, *il n'y a pas de petites choses ; il n'y a que des gens qui voient petitement les choses.* »

Le professeur Piorry a profité de l'occasion pour faire connaître au public étranger à la médecine ses travaux, ses découvertes. Je parlerai seulement de la plessimétrie et de la nomenclature. La plessimétrie est fondée sur ce fait physique, à savoir que l'on peut reconnaître un corps par le son qu'il rend lorsqu'il est frappé. Ainsi un organe, le poumon par exemple, percuté à travers la peau, ne donnera pas le même son s'il est sain ou s'il est lésé par des tubercules. Pour avoir un son très-net, M. Piorry frappe sur une plaque d'ivoire qu'il applique au niveau des organes dont

il veut connaître l'état. Il les limite, les dessine sur la peau et voit alors, par une simple mesure, s'ils sont à l'état normal. Le plessimètre va partout ; il parcourt toute l'étendue du corps avec une sûreté, une précision mathématiques. Une méthode générale de diagnostic est la plus grande découverte qu'on puisse faire en médecine ; or, il n'est est pas de plus générale que la plessimétrie, pas une qui ait pour elle des faits plus nombreux et plus variés. La médecine ainsi entendue, n'est, je le répète encore ni de l'art, ni de l'empirisme ; c'est une *science positive* fondée sur la connaissance parfaite et intime de l'organisme humain.

Un mot sur la nomenclature pour finir. Que diriez-vous d'un homme qui appellerait une table un chapeau ; un livre une armoire ?.. Que dites-vous du médecin qui appelle choléra (bile), une affection où la bile n'entre pour rien ; qui désigne sous le nom commun soit de fièvre, soit de rhumatisme, une foule de maladies qui n'ont entre elles aucun rapport ? Que veut dire coryza, asthme, etc. ? Il y a pourtant des médecins qui trouvent ce langage parfait ; « les noms insignifiants (absurdes plutôt !) sont, disent-ils les préférables en ce qu'ils n'impliquent pas un acte de foi pathologique. » M. Piorry, lui, veut que le nom de la maladie rappelle tout de suite à l'esprit son siége et sa nature. On forme alors des noms composés qui désignent parfaitement les divers états pathologiques. « Si les mots que je propose, dit quelque part l'illustre maître, ne vous conviennent pas (je rappelle en passant que, malgré des hostilités jalouses, beaucoup de ces mots sont aujourd'hui dans le langage médical), changez-les, » mais respectez le principe logique de la nomenclature, le seul qui puisse mettre un ordre sévère là où il n'y a que désordre et confusion.

La Médecine du bon sens a été jugée par toute la presse comme un chef-d'œuvre de science et de logique. Cependant quelques voix aigres sont venues jeter leurs fausses notes au milieu de ce concert d'éloges. Un orthopédiste jaloux de voir le phosphate de chaux et les bretelles préconisées par M. Piorry lui enlever de la clientèle, a violemment attaqué le livre du savant professeur ; d'autres, se faisant l'organe d'hostilités chroniques, ont essayé au moyen de citations prises ici et là et méchamment accouplées, de verser le ridicule sur l'œuvre du savant maître. Ils ont eu la maladresse de faire intervenir M. le doyen de la Faculté, dont ils prétendent connaître le sentiment. En fait de clinique, l'opinion de M. Tardieu vaut celle de M. Dechambre. Le beau titre de gloire, vraiment ! d'avoir écrit certaines études médico-légales, dont les collégiens précoces font leurs délices en cachette, et qui n'ont pas honte d'étaler aux boutiques leurs titres impudiques. Assurément ce n'est pas pour apprendre aux étudiants ces insanités-là que le gouvernement bien inspiré a appelé M. Piorry à la chaire clinique de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de M. Trousseau.

LÉOPOLD GIRAUD.

LA PLUS BELLE DES TROIS CORNUES

M. Marius était pharmacien dans une petite ville de province.

Je ne dirai pas dans quelle ville, de peur que M. Marius ne me cherche une vilaine chicane pour avoir parlé de lui.

Il était pharmacien chimiste, et beaucoup plus chimiste que pharmacien.

C'était un savant très-savant.

Sur sa porte ne brillait pas en lettres d'or : — Pharmacien chimiste ex-lauréat, etc., etc.

Il y avait simplement au-dessus de la porte : — Pharmacie.

M. Marius était très-connu, et tous les savants venaient à lui dans leurs embarras.

Dans les grands procès criminels, quand il s'agissait de retrouver dans la masse putrifiée d'un corps humain une goutte de poison, c'était à lui qu'on s'adressait.

M. Marius passait pour le plus honnête homme qu'il y eût. Chacun savait qu'en toute chose il agissait avec une conscience parfaite, et qu'il apportait à tous ses actes une scrupuleuse attention. Pour un pharmacien, une scrupuleuse attention est une vertu.

Il portait suspendu à son cou, par une chaîne d'argent, la clef de l'armoire réservée aux poisons, et jamais il ne l'avait confiée à personne, pas même à Nathalie.

M. Marius était grand, maigre et pâle, sa tête un peu pointue et rasée à la malcontent (comme disent les soldats), se tenait penchée avec raideur sur un long cou toujours emprisonné dans une cravate blanche. Ses épaules osseuses se dessinaient au travers de son habit noir; il allait ainsi, légèrement courbé, de la pharmacie au laboratoire, le visage grave, affectueux et bon, souriant avec tendresse du fond d'une préoccupation sérieuse qui voilait un peu son regard à sa femme, à ses deux filles et à Antoine.

La maison de M. Marius était du haut en bas d'une scrupuleuse propreté; tout ce qui servait aux usages de la pharmacie était d'or, d'argent et de porphyre. — Les balances d'argent, les mortiers de cristal, de marbre, de jaspe et de porphyre, étincelaient le soir à la lueur des deux lampes suspendues au-dessus du comptoir.

M. Marius était un ami de mon père, et un jour les circonstances m'amenèrent dans la ville qu'il habitait.

Mon père m'avait promis que je trouverais là une véritable famille.

Je me présentai chez M. Marius, qui me fit traverser l'éblouissante pharmacie, et me fit pénétrer dans une immense cuisine où la famille était réunie.

C'était le soir, et il faisait froid.

Une immense table ronde occupait un coin de la pièce où je venais d'entrer, et autour de cette table quatre femmes travaillaient en causant.

C'étaient Mme Marius, ses deux filles et une amie de ses filles.

J'avais pris le bateau à vapeur. J'étais resté sur le pont, la cabine ayant été rendue inhabitable par les fumeurs, et j'arrivais tout transi et un peu mouillé.

« Chauffez-vous, Jean, me dit M. Marius; après, vous ferez vos compliments à ces dames. »

Je m'approchai alors d'une immense cheminée ou brûlait un feu gigantesque. La broche tournait lentement, présentant à la flamme le dos rebondi d'une dinde farcie.

— Voilà qui va bien, me dit M. Marius en me montrant la broche, cette dinde prend bonne couleur et vous allez souper ici.

J'allais m'excuser.

— Et coucher ici, continua M. Marius en souriant, et demain vous ne voudrez plus nous quitter, parce que cela ne serait pas convenable, et que vous êtes ici chez vous, mieux que chez vous, mon cher Jean, chez un ami et chez des amies, ajouta-t-il en me montrant sa femme et ses filles.

Mme Marius me sourit avec bonté, et me parut si certaine que j'acceptais, que je n'osai pas refuser. L'aînée de ses filles me sourit avec gravité et la plus jeune se leva avec vivacité, déclarant qu'elle allait préparer ma chambre; elle fut suivie par un petit être fort ébouriffé que je n'avais point encore aperçu, et qui surgit des profondeurs de la cheminée où tournait la dinde.

— Antoine, dit Nathalie en posant sur l'enfant un regard sérieux; restez ici, surveillez, je vous prie, tout votre monde; Amélie se tirera fort bien d'affaire sans vous; songez que, s'il arrivait malheur à mon alouette je ne pourrais pas m'en consoler.

Le ton de Nathalie indiquait cependant qu'elle avait des ressources de consolation plus que suffisantes pour le cas où l'alouette aurait péri.

Antoine reprit en souriant la position qu'il occupait dans l'âtre, et je m'aperçus alors qu'il n'était point seul dans cette retraite, et qu'en effet il y avait tout un monde à gouverner.

Sous le banc qu'il occupait j'aperçus un bel épagneul noir, clignotant ses yeux jaunes du côté de la dinde avec une tendresse gourmande. A ses côtés

deux chats blancs ronflaient dans une attitude indifférente et réfléchie. Les espérances que devait leur faire concevoir le tourne-broche ne se trahissaient en rien sur leur physionomie prudente.

Au pied même d'Antoine dormait réellement et profondément un hérisson gris de cendre, roulé sur lui-même, tournant du côté des chats son dos chargé de piquants enchevêtrés, dardant leurs pointes de tous côtés. Un caméléon, pour le moment de couleur rougeâtre, circulait avec une lenteur mélancolique autour du hérisson endormi. J'aperçus, enfin, une alouette ornée d'un fil rouge à la patte, et fort occupée à tirailler du bout de son bec le pantalon légèrement effiloqué d'Antoine.

—Voyez, monsieur, me dit Nathalie, tout ce monde là vit en bonne intelligence. Quelle leçon! Voyez comme ils sont patients, ajouta-t-elle, en effleurant la dinde du regard, quel exemple!

— Voyez, Antoine, quel exemple, dit-elle à l'enfant. Imitez ce chien, je vous prie.

— Pas les chats, mademoiselle?

— Non, pas les chats. Cependant, si vous vouliez prendre quelques-unes de leurs grâces, je n'y verrais pas d'inconvénient. »

Antoine fit alors monter l'alouette sur son doigt et la présenta à Nathalie avec un geste si comique, d'une raideur si naïve, que nous éclatâmes de rire.

L'étrangère qui se trouvait là, et qui depuis mon arrivée n'avait pas ouvert la bouche, se joignit à nous avec un tel abandon, que je me sentis à l'aise avec elle comme avec toutes les autres personnes de la maison.

Au bruit que nous fîmes, l'alouette s'envola et je la suivis du regard. Elle était entrée dans une cage suspendue au plafond, une cage sans porte qui me fit rêver.

Quelque chose de tranquille et de serein s'était emparé de moi depuis que j'étais entré dans cette maison. Je sentais la bonté jusque dans l'attitude du chien sous le banc, jusque dans les cheveux ébouriffés d'Antoine, jusque dans les piquants enmêlés du hérisson endormi, qu'une respiration égale soulevait doucement. La cage sans porte de l'alouette donnait à tout cela un air de jeunesse et de liberté qui me fit battre le cœur.

M. Marius, les coudes sur ses genoux, la tête penchée en avant, me dit :

— Voulez-vous aller coucher à l'hôtel?

Je ne pus lui répondre de suite, quelque chose m'oppressait; il leva sur moi ses petits yeux gris remplis de malice affectueuse et je lui sautai au cou.

— Pauvre petit, me dit-il en me serrant dans ses bras, j'aimais bien votre père!

Je n'y pus tenir, et je courus embrasser Mme Marius.

Alors chacun se leva; on voulut me montrer toute la maison.

Dans les profondeurs de cette énorme cuisine que la lampe placée sur la table n'éclairait qu'imparfaitement, je vis suspendus au mur, placés sur des planches ou suspendus au plafonds, des vases étranges de formes bizarres, à long cou, à gros ventre, des cloches de verre de toutes formes et de toutes grandeurs sur lesquelles sautillait l'alouette. Je pénétrai ensuite dans le laboratoire, et là je retrouvai Nathalie qui nous avait quittés au moment où j'embrassais sa mère. Son visage sérieux était penché avec attention au-dessus d'un fourneau sur lequel crépitait, au fond d'un creuset, je ne sais quelle substance étrange. M. Marius s'approcha vivement de sa fille et regarda à son tour.

— Laissez cela, Nathalie, lui dit-il, vous avez grandement le temps de dîner. Votre expérience n'est pas prête à beaucoup près.

— Laissez-moi seulement, papa, dit Nathalie, déballer vos cornues, il me tarde trop de savoir si elles sont en bon état.

On procéda alors au déballage auquel j'aidai de mon mieux, et trois immenses cornues furent retirées d'une caisse. Elles étaient en bon état. Aucun accident ne leur était arrivé, et Nathalie s'écria en désignant l'une d'elles :

— Voilà la plus belle des trois cornues.

Et comme Antoine circulait autour d'elle, Nathalie l'écarta de la main en disant :

— N'approchez pas, Antoine, songez à ce qui vous arriverait si vous veniez à briser la plus belle des trois cornues !

Antoine s'écarta respectueusement, et moi-même je fis un pas en arrière.

Je ne jugeai que très-imparfaitement des richesses qui me furent montrées. Mon ignorance m'embarrassait un peu pour cela. Je ne tardai pas cependant à m'apercevoir que Nathalie, cette jeune fille que j'avais vue tricotant dans la cuisine, était véritablement chimiste, et son père m'affirma que son savoir dépassait de beaucoup le sien.

Je me sentis très-intimidé. Je rougis de mon ignorance, et, à table, je fis le rodomont. Je ricanai un peu des femmes savantes. Je dis qu'elles perdent au contact des livres toutes leurs grâces. Je prononçai le mot de pédante, déclarant que pour rien au monde je n'épouserais une femme qui aurait découvert une étoile. Je dis enfin mille sottises. Mon embarras, mon trouble, allaient croissant avec mon audace, et je crois que j'aurais fini par injurier gravement Nathalie si elle ne m'avait arrêté en me disant d'un ton doux :

— Remettez-vous, monsieur Jean, vous vous agitez et ce n'est pas le moment, car voilà Amélie qui vous sert des confitures de sa façon.

Je me tus, et M. Marius eut la bonté de reprendre la conversation au point où je l'avais laissée pour entreprendre toutes mes sottises.

Certes, si jamais la bonté éclata devant moi et sur moi, ce fut bien en cette circonstance.

Mais il m'était facile de voir que l'amie de ces dames contenait une vigoureuse indignation.

Ses petits yeux, d'un bleu verdâtre, dardaient sur moi d'une façon terrible.

— Vraiment, s'écria-t-elle enfin, je suis assez ignorante pour prendre la défense des femmes qui ne le sont pas. Il n'appartient qu'à Nathalie d'avoir pour vous tant d'indulgence, monsieur. J'admire de quel superbe dédain vous couvririez une femme qui aurait découvert une étoile! Savez-vous de quel regard une femme qui aurait découvert une étoile ou seulement qui les aimerait regarderait un monsieur tel que vous? et même ajouta-t-elle en jetant sur moi un regard froid : Sans avoir découvert d'étoiles... il est bien permis...

— Ma pauvre Jeanne, dit Mme Marius en touchant du bout de sa petite main la jeune fille indignée, vous ne vous modérerez donc jamais! Songez que M. Jean a à peine vingt ans, qu'il sort du collége, et qu'au collége on a mille vieux préjugés sur les femmes.

Les excuses que Mme Marius présentait pour moi m'humilièrent profondément : mes superbes théories, vieux préjugés de collégiens!

— Monsieur, reprit Jeanne avec plus de calme, pardonnez-moi mon emportement. Je voudrais voir les femmes au-dessus de ce qu'elles sont, pourquoi les rabaisser ou les insulter?

— Jeanne a raison, mon ami, reprit M. Marius, et au fond vous êtes de notre avis. »

Au milieu de cette famille dont je sentais la bonté et la supériorité, le calme et la douceur de ceux qui me parlaient désarma ma sottise et j'eus un bon mouvement.

— Vous avez raison, monsieur, dis-je avec un sincère regret, et je prie ces dames de me pardonner.

— Il est charmant, dit Jeanne, dont la colère tomba tout à coup.

— Ma pauvre Jeanne, dit encore Mme Marius, il faut toujours que vous disiez ce qui vous passe par la tête! Voilà maintenant que vous lui dites qu'il est charmant!

— Mais il s'est rétracté; » dit Jeanne avec candeur.

Le lendemain, à mon réveil, je trouvai M. Marius triste et préoccupé. Nathalie parlait bas à sa mère et Amélie déclarait qu'il fallait une leçon, une terrible leçon.

Je crus un instant qu'il s'agissait de moi; mais, en apercevant Antoine blotti sous le comptoir, je reconnus qu'il était le coupable.

Amélie s'écria, en ouvrant ses yeux démesurément, qu'il fallait une leçon terrible, et qu'elle ne savait pas comment cela finirait.

Mais M. Marius la regarda avec des yeux sévères en disant :

— Voyons, Amélie, c'est très-sérieux tout cela, venez plutôt avec nous, nous allons décider en famille de ce qui convient de faire, venez Jean, dit Mr Marius, en m'associant ainsi à son intimité.

Nous passâmes dans la cuisine. Je fus mis en quelques mots au courant de la situation.

Antoine avait été recueilli tout petit par M. Marius, et je n'ai pas besoin de dire qu'on l'aimait et qu'on le traitait en conséquence, et Antoine avait volé, volé ! et cela deux fois.

— Quelle tristesse, dit M. Marius ! cet enfant que nous aimons ! et quelle crainte ! nous lui avons parlé, il n'a donc pas compris ?

— Si la tête n'a pas compris, dit Nathalie, il faut voir si le cœur comprendra mieux.

— C'est cela, dit Amélie, mettons-lui une idée dans le cœur.

— Il faut lui pardonner, dit Mme Marius, qui écoutait l'oreille tendue les soupirs d'Antoine.

— Vous savez bien, maman, dit Nathalie, qu'il ne s'agit pas de cela.

— C'est cela, dit Amélie, il ne s'agit pas de cela, maman, vous le savez bien.

— De façon ou d'autre, dit M. Marius, il faut que cet enfant comprenne ou sente ce qu'il a fait, il faut le sauver. Lui pardonner, la belle affaire !

— Oui, c'est cela, dit Amélie, lui pardonner, la belle affaire ! il faut qu'il sente ce qu'il a fait, oui, c'est cela. Sentir, c'est bien différent de comprendre; moi, par exemple, je ne comprends jamais rien, mais il y a des choses que je sens, n'est-ce pas Nathalie ? »

Nathalie et M. Marius regardèrent ensemble Amélie, avec un regard qui me fit monter les larmes aux yeux.

Cet homme et cette femme intelligents et sérieux aimaient d'un amour très-tendre cette enfant dont le cœur seul en effet comprenait, mais comprenait parfaitement.

En ce moment Jeanne entra.

— Quoi ! dit-elle, Antoine a encore volé ; c'est pitoyable cela, quel garnement ! On lui a déjà pardonné deux fois, et voilà qu'il recommence ; ayez donc de la bonté !

— Voilà notre tort, dit M. Marius, nous lui avons pardonné sans le corriger.

— Il doit y avoir pour redresser une âme, dit Nathalie avec gravité, quelque procédé divin que nous ne connaissons pas.

— Oui, c'est cela, dit Amélie, il y a certainement quelque procédé divin que nous ne connaissons pas.

« Écoutez, ajouta-t-elle, essayons de ceci : coupons-lui le courant de notre tendresse, en la lui réservant toute bien entendu ! il souffrira si son cœur

est capable de quelque chose, alors il parlera, il s'excusera, et il comprendra; je ne sais pas comment il fera, mais enfin il comprendra.

— Laissons-lui croire que l'amour se retire de lui.

— Pauvre petit, dit Mme Marius.

— Il faut que personne ne lui parle, reprit Amélie; les ténèbres extérieures, l'enfer, rien que cela! il faut que personne ni M. Jean, ni vous, Jeanne, il faut que personne ne lui parle sous aucun prétexte, quoi qu'il fasse, jusqu'à ce que nous ne puissions plus y tenir. Je ne sais pas comment il fera, mais vous verrez qu'il comprendra!

— Venez, Antoine, dit M. Marius. Je veux vous parler pour la dernière fois.

Puis M. Marius se tut, et Antoine, ayant longtemps attendu la suite du discours et voyant que M. Marius n'ajoutait rien, se retira.

— Le monstre, dit Jeanne en le suivant du regard; il pleure pourtant, ajouta-t-elle en écoutant à travers de la porte; si on l'admonestait vigoureusement, le petit garnement, maintenant qu'il a du chagrin!

— Non, dit Nathalie, faisons ce que dit Amélie.

— Oui, vraiment, je crois, reprit Amélie, qu'il doit y avoir pour redresser une âme quelque procédé divin que nous ne connaissons pas! je n'y comprends rien, mais je sens cela.

— Voyez vous, Jean, me dit M. Marius, ce qui se passe ici, en apparence, n'est rien : un enfant qui a volé des pastilles! Mais en réalité c'est un grand drame, car il s'agit d'une âme qui prend un mauvais pli, et je suis heureux de voir mes filles prendre gravement cette affaire. Que de sollicitude elles ont! Voyez comme elles se font violence pour être sévères! Et Amélie parle d'un procédé divin qu'elle ne connaît pas! Le procédé divin qu'elle ne connaît pas, c'est celui qu'elle emploie, mais laissons-la dans sa candeur. Que fait elle en réalité? Elle laisse Antoine livré à *lui-même*, elle le laisse *seul*, mais elle ne le perd pas des yeux ni du cœur. N'est-ce pas là le procédé de Dieu avec nous? Vous verrez que cet enfant sera sauvé. Je me réjouis, car nous l'aimons.

Pour la première fois de ma vie je voyais une réprimande porter sur l'âme, non sur l'acte, sur la cause, non sur l'effet; je voyais un enfant traité avec un grand respect et une grande sollicitude, sans colère et sans faiblesse; cette sévérité pleine d'amour pour un petit domestique me fit réfléchir sur moi-même, et je me pris à penser que jamais, pour mon âme, je n'avais eu tant de soins. Antoine s'attendait à recevoir des ordres, on ne lui en donna pas.

Antoine s'attendait à être envoyé en commission, on ne l'y envoya pas; Antoine s'attendait à être grondé, on ne le gronda pas; surtout Antoine s'attendait à aller comme de coutume porter chaque soir le meilleur mor-

ceau de rôti à des pauvres malades, mais on ne choisit point Antoine pour cela. Il sortait, rentrait, faisait du bruit et personne ne lui imposait silence, on ne lui disait pas :

— Affreux petit page, reste donc tranquille! tu as donc du vif argent dans les veines?

Non, on ne lui disait pas qu'il avait du vif argent dans les veines.

Antoine grattait les vitres; Antoine coupait des bouchons avec un vieux couteau; Antoine marchait sur des coques de noix, et personne ne lui disait :

— Tu nous agaces!.... Antoine!

Jeanne était sans cesse prête à parler, mais M. Marius l'arrêtait d'un regard et Nathalie d'un sourire.

Un soir cependant on entendit un grand vacarme, et cela dans le laboratoire. Nathalie courut la première en jetant loin d'elle son tricot; nous la suivîmes tous, nous poussant les uns sur les autres. Le chien s'embarrassait dans nos jambes, les deux chats fuyaient en soufflant avec énergie, le hérisson se jeta dans la cendre du foyer, le caméléon leva avec lenteur ses lourdes paupières et l'allouette s'envola, mais M. Marius était pâle :

— Où est Antoine, disait-il, aurait-il touché aux fourneaux?

Antoine n'avait point touché aux fourneaux, mais Antoine était dans le laboratoire debout au milieu des débris; la plus belle des trois cornues était en éclats :

— Malheureux enfant, s'écria Nathalie, qu'as-tu fait?

— Pourquoi es-tu là? s'écriait M. Marius.

— Garnement! criait Jeanne en secouant l'enfant par la blouse.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, criait Antoine, je l'ai fait exprès.

Cette parole nous arrêta tous devant lui.

Alors l'enfant se jeta dans les bras de Mme Marius.

— Au moins, disait-il étouffé dans les bras qui s'étaient refermés sur lui, au moins, comme cela vous m'avez parlé!

— Au moins, dit Nathalie, si tu as perdu ma plus belle cornue, es-tu sûr que nous t'avons retrouvé?

— Oui, » dit Antoine.

Je viens de revoir Antoine et Antoine m'a dit :

— Monsieur, voilà vingt ans que j'ai brisé la cornue de Mlle Nathalie, vous souvenez-vous? vous étiez là.

— Oui, je me souviens.

— Le souvenir de tant de bonté, monsieur, m'a arrêté bien souvent, car le vol m'attirait. Ce que j'ai souffert du silence que l'on a gardé avec moi m'avertit encore en bien des circonstances. Si Dieu venait à se taire ainsi avec nous, monsieur!

Tenez, monsieur, je suis marié, j'ai deux enfants, je suis caissier dans une grande maison, je suis en train de faire une petite fortune; le soir, ma femme, mes enfants et moi, nous prions Dieu d'un cœur joyeux. Ah! monsieur, si M. Marius avait passé légèrement sur cette boîte de pastilles que j'avais dérobée, s'il m'avait cru incorrigible à la troisième fois, s'il m'avait éloigné de lui, que serais-je devenu? j'aurais glissé, et aujourd'hui je sens jusqu'où je pouvais tomber.

C'était un grand drame, monsieur, que tout cela, mais Mlle Nathalie n'a jamais regretté la plus belle de ses trois cornues.

Monsieur, ajouta Antoine avec un visage ému qui me remua le cœur, M. Marius et Mlle Nathalie sont devant Dieu depuis déjà trois ans; et Mlle Amélie, croyez-moi, monsieur, cherche encore un procédé divin pour redresser les âmes! »

Nous nous mîmes à rire et nous nous serrâmes la main en pleurant.

« Pourquoi, dis-je à Antoine, aviez vous brisé la *plus belle* des trois cornues?

— En vérité, Monsieur, il n'y avait pas de raisons pour cela, me dit-il.

Je crus, au contraire, qu'Antoine avait, sans le savoir, agi avec un sentiment parfait de convenances.

Pour le sacrifice il avait choisi la plus belle.

JEAN LANDER.

LES LUTTES DE L'ÉGLISE

LES PROTESTANTS

Martin Luther naquit à Eisleben, en Saxe, l'an 1483. Son père travaillait aux mines. Ce fut en mendiant son pain de porte en porte, et en chantant des cantiques et des chansons, qu'il trouva de quoi subsister durant le cours de ses premières études. Il se destinait au barreau, lorsque la mort d'un ami foudroyé à ses côtés lui inspira la pensée d'entrer dans l'état religieux. Il fut reçu chez les Augustins, et s'y distingua par sa ferveur. Bientôt ses talents lui valurent une chaire de professeur à l'université de Wittemberg. En 1510 il fut envoyé à Rome pour les affaires de son ordre. Les protestants datent de ce voyage la haine de Luther contre la cour et la personne du pontife romain.

Il se peut que Luther ait vu à Rome des choses peu édifiantes. Toujours pour les esprits faibles il y aura matière à scandale auprès du pouvoir, surtout lorsque ce pouvoir est le plus haut et le plus saint qui soit au monde. Parce qu'il est le plus haut, l'ambition s'y porte et s'y presse davantage ; parce qu'il est le plus saint, le moindre abus y prend un caractère de gravité qui touche au sacrilége. D'ailleurs, si Jésus-Christ a promis la sainteté à son Église, il ne l'a point garantie à tous les chrétiens, pas même à tous les papes, bien moins encore à tous les moines. Je n'en veux pas d'autre preuve que Luther. Il paraît que Luther le comprit cette fois ; car malgré ses « violentes « préventions contre le chef de l'Église et toute sa cour (1), » il ne laissa pas, à son retour en Saxe, de se faire remarquer « par le zèle « le plus vif pour l'autorité du pape dans toute l'extension que lui « donnent les ultramontains, et pour les autres points de doctrine et « de discipline qu'il attaqua depuis avec tant de violence (2). »

Mais il lut les livres de Jean Huss. Cette lecture lui inspira le

(1) Biographie universelle.
(2) Ibid.

dégoût et le mépris d'abord de l'enseignement scolastique, puis des pratiques de l'Église. Enfin il songea à se frayer une route nouvelle, et dès l'année 1516 il annonça dans des thèses publiques les germes des nouveautés qu'il devait bientôt soutenir avec tant de fracas. L'année suivante éclatera la querelle des indulgences.

Arrêtons-nous ici un instant, et faisons quelques observations sur deux ou trois dates.

1° En 1510, Luther est scandalisé de ce qu'il voit à Rome. Mais il n'en continue pas moins à défendre l'autorité du pape et la doctrine ainsi que les pratiques de l'Église. Donc ce n'est pas aux scandales romains qu'il faut imputer la défection de Luther.

2° En 1516, Luther commence à enseigner des nouveautés. L'affaire des indulgences ne date que de 1517. Donc les indulgences et leurs abus prétendus ou réels ne sont pas la cause des innovations luthériennes.

Dites que certains abus servirent de prétexte au novateur, et vous serez dans le vrai; mais ne répétez pas avec la foule ignorante ou méchante que ce qui révolta Luther, ce fut le spectacle de ces excès. Luther s'est révolté par orgueil.

La lecture d'un mauvais livre a suffi pour lui gâter l'esprit qu'il avait très-faible, comme tous les hommes chez qui l'imagination domine ainsi que la passion.

Les auteurs qui cherchent le plus à l'excuser lui reconnaissent « un caractère impétueux propre à se passionner très-vivement, sans vouloir écouter rien de ce qui aurait été propre à le ramener à des partis modérés, une imagination ardente, une éloquence naturelle, une voix forte, des poumons à toute épreuve, une plume intarissable; cette facilité de parler que donnent la violence et l'enthousiasme, enfin cette opiniâtreté qui s'irrite des contradictions. » (Biogr. univ.) C'est plus qu'il ne faut pour que rien n'étonne la part d'un tel homme. Il possède dans cet ensemble de quoi suppléer la science, la vertu, le bon sens et le génie. Tout ce qu'il y a de corrompu, de vicieux et d'ignorant devra se passionner pour ce moine et pour toutes ses entreprises.

Venons à l'affaire des indulgences.

Jules II avait résolu d'élever à Rome, en l'honneur du prince des apôtres, une église qui fût digne de la chrétienté tout entière. L'idée était d'un grand génie et d'un grand cœur. Après le sacrifice de soi-même à la gloire et au service de Dieu, l'homme ne peut rien faire de

plus beau que de consacrer les ressources de la nature et de l'art au culte divin. Les papes ont le pouvoir d'accorder des indulgences, c'est-à-dire la rémission plus ou moins entière de la peine temporelle due au péché, à ceux qui étant sincèrement contrits, s'efforcent de satisfaire à la justice divine par quelque bonne œuvre de surérogation. Or l'aumône est une bonne œuvre, aussi bien que la prière et le jeûne. Mais, quand l'aumône est offerte pour construire une maison de prière, pour contribuer à rendre à Dieu un culte plus solennel, elle prend un caractère spécial et devient elle-même un acte de la vertu de religion. Les papes firent donc très-bien d'inviter les fidèles à réparer par une offrande destinée au culte divin l'abus que trop souvent ils font de leurs richesses. Ces aumônes tout à fait volontaires devaient en outre contribuer à la défense des pays chrétiens contre les plus cruels et les plus féroces ennemis de notre sainte foi. Des indulgences furent promises par le souverain Pontife à ceux qui participeraient à ces grandes et bonnes œuvres par le sacrifice de quelque argent. Les religieux de Saint-Dominique furent chargés de les annoncer en Allemagne. Les Augustins, dit-on, en furent jaloux; Luther reçut de Staupitz, vicaire général des Augustins allemands, l'ordre d'attaquer les abus réels ou prétendus que l'on reprochait à quelques-uns des quêteurs. On les accusait d'exagérer les indulgences et les pouvoirs qu'ils avaient reçus du pape. Mais avec son esprit déjà faussé par la lecture de Jean Huss et avec son caractère passionné Luther ne pouvait s'arrêter à l'abus.

C'est le moment de rappeler que ce moine est sans cesse donné pour le libérateur de la raison et pour l'émancipateur de la liberté humaine. On lui prête un but, une idée, un plan. Il n'eut rien de tout cela. Martin Luther fut un déclamateur fougueux, passionné. Il se lança à corps perdu sans autre dessein que de donner carrière à son orgueil. Lorsqu'il ouvrit le feu contre les quêteurs dominicains, il était loin de soupçonner jusqu'où il irait.

Ainsi il commença par contester aux prédicateurs le pouvoir de concéder des indulgences. Ceux-ci exhibèrent les pouvoirs qu'ils avaient reçus du pape. Luther était vaincu; mais il aurait fallu reculer. Luther avança. Le 31 octobre 1517, il afficha à la porte de l'église de Wittemberg quatre-vingt quinze thèses contre les indulgences. Ce n'était plus aux prédicateurs dominicains, c'était à l'Église même qu'il refusait le pouvoir de dispenser le pécheur de la peine temporelle qui peut encore être due au péché après la contrition du pénitent et après l'absolution du prêtre, c'est-à-dire, après la rémission sacramentelle

de la coulpe ou faute, et de la peine éternelle ou damnation. On lui démontra son erreur; mais l'orgueil monte toujours. Luther poussa plus loin. Il en vint jusqu'à refuser à l'Église le pouvoir de remettre les péchés, même en ce qui concerne la coulpe et la peine éternelle.

Quel est donc le rôle de l'absolution? lui demanda-t-on, et quel est son effet?

L'absolution, répond Luther, ne remet pas le péché, elle déclare seulement qu'il est remis.

Comment donc et par quel moyen, par quel acte le péché se remet-il?

Par la foi seule. Tous nos mérites consistent en ce que par la foi nous nous imputons à nous-mêmes les mérites de Jésus-Christ. Telle est, selon Luther, la corruption, causée en nous par le péché originel, que nous péchons nécessairement dans toutes nos œuvres. Mais croyez que les mérites de Jésus-Christ vous sont imputés, vous êtes juste, tout en étant pécheur, parce que Dieu, sans vous remettre vos péchés, ne vous les impute pas, même à l'instant où vous les commettez.

Il suit de là que l'homme est à la fois juste et pécheur : mais le contradictoire et l'absurde n'ont rien d'effrayant pour l'orgueil d'un sophiste.

Cependant, dira quelqu'un, si je pèche nécessairement en toutes mes œuvres, où est mon libre arbitre?

Le libre arbitre? Nul, répond Luther. La liberté de l'homme est incompatible : 1° avec la corruption de sa nature; 2° avec la certitude de la prescience divine. C'est Dieu qui dans l'homme opère tout, le bien comme le mal, l'acte vertueux et le péché.

L'apostat pressé de conséquences en conséquences, et cependant décidé à ne pas revenir sur sa première négation, se voyait ainsi entraîné dans une série de négations subséquentes, dont chacune était la contradiction formelle de quelque dogme révélé, ou même de quelque principe rationnel. Nous n'indiquerons que les principales.

1° Le libre arbitre de l'homme a été détruit par le péché d'Adam.

(Que l'on n'oublie pas que Luther passe pour avoir rendu la liberté au genre humain.)

2° L'homme est incapable de mériter pour le salut.

3° La foi seule sans les œuvres justifie.

4° Les sacrements de la loi nouvelle ne confèrent point la grâce et n'impriment aucun caractère.

5° La confession auriculaire est une invention humaine.

6° Dans l'Eucharistie le pain demeure avec le corps de Jésus-Christ.

7° Le corps de Jésus-Christ ne demeure pas constamment présent dans l'Eucharistie; il ne s'y trouve qu'au moment où les fidèles usent du sacrement, c'est-à-dire à l'instant de la communion.

8° Tous les chrétiens, les laïques comme les prêtres, doivent recevoir l'eucharistie sous les deux espèces.

9° La messe n'a pas été instituée par Jésus-Christ, et ce n'est pas un sacrifice.

10° Les prêtres ne sont pas tenus au célibat.

11° Les indulgences sont nulles.

12° On ne doit ni honorer les saints, ni les invoquer,

13° La contrition qui est inspirée par la seule crainte de l'enfer est un nouveau péché et une pure hypocrisie.

14° Les bons seuls sont dans l'Église.

15° Le purgatoire ne peut se prouver par l'Écriture.

Résumons. Qu'est-ce que le Luthéranisme ? Une série de dogmes et de pratiques renversés, une suite de négations. Plus de purgatoire, plus de culte, plus d'indulgences, plus de contrition, plus de messe, plus de sacerdoce, plus de sacrements, sauf le baptême et une ombre d'Eucharistie, plus de bonnes œuvres, plus de mérites, plus de liberté !

N'importe, encore un coup, et l'on ne doit pas se lasser de le redire, Luther est le porte-étendard de la liberté.

D'abord Léon X ne vit dans cette affaire qu'une querelle entre les Augustins et les Dominicains que le temps calmerait, sans qu'il fût besoin de l'intervention pontificale. Mais enfin il comprit la gravité du mal, et, le 15 juin de l'année 1520, il publia une bulle qui condamnait les erreurs du moine augustin. Jusqu'à ce moment Luther n'avait cessé d'en appeler du Pape mal informé au Pape mieux imformé, c'était la seule réponse qu'il opposât à tous les jugements prononcés contre lui au nom du Saint-Siége. Le Pape vient de parler en personne, mais le Pape condamne Luther : Ce n'est plus qu'un *tyran*, un *impie*, c'est *l'Antechrist personnifié*. Enfin le 15 décembre de la même année 1520, Luther paraissait sur la place publique de Wittemberg. Un bûcher est allumé; on apporte la bulle de Léon X. A cette bulle maudite on joint les décrétales et le recueil de toutes les décisions émanées du Saint-Siége; tous ces actes de l'autorité pontificale sont livrés aux flammes. Ce jour là naquit la iberté de penser. En vertu de l'autorité suprême qu'il se donna et

qui lui fut reconnue par le *servum pecus* dont parle Horace à propos des imitateurs, ou, pour être plus exact, par le troupeau d'Épicure dont le poëte buveur et courtisan se fait l'apôtre.

Luther déclara qu'il n'existait d'autre règle de foi que la Bible, mais la Bible est une lettre morte, incapable de s'expliquer toute seule; il s'ensuit donc que c'est à chacun d'entendre le texte sacré et de l'expliquer, d'après son sens particulier.

Toutefois Luther retint pour lui seul la liberté qu'il venait de proclamer. Tel est l'usage constant de tous les chefs de révolution en quelque genre que ce puisse être. Personne n'eut le droit d'interpréter la Bible autrement que Luther. Il défendit de la lire dans une autre version que la sienne. Quiconque enfin osa prendre la liberté de penser sur le sens de la Bible autrement que Luther fut par lui condamné et excommunié.

Wiclef et Jean Huss avaient enseigné le moyen de se faire des partisans et des protecteurs, c'était d'offrir les biens du clergé à la rapacité des grands et des peuples. Luther fut plus expéditif encore. Il prononça l'inutilité, l'abus et l'abolition de la hiérarchie ecclésiastique. Dès lors les biens attribués aux prêtres séculiers et réguliers, aux abbayes et aux évêchés, devenaient la propriété du premier occupant. Les princes, les magistrats, les peuples, ne pouvaient manquer d'acclamer une réforme qui pouvait devenir pour eux si lucrative.

Cependant la liberté de penser ne renversait pas seulement l'Église, elle sapait aussi la base de l'État. L'autorité du Pape, fondement de l'Église, est nulle du moment que chacun est libre de penser en matière de foi comme il lui plaît. Mais pourquoi ne pas étendre à l'autorité du prince les arguments employés contre celle du Pape? Eh quoi! je suis libre de juger de la parole de Dieu, je ne dois aucune obéissance au pouvoir qui seul est immédiatement établi par Dieu lui-même, et je ne serais pas libre de juger et d'interpréter à mon gré le sens des lois et des paroles d'un prince, qui n'est qu'un homme? Je serais tenu d'obéir à un pouvoir qui ne remonte à Dieu que par tant de degrés intermédiaires? Luther ne pouvait manquer de tirer ces conclusions. Il le fit. Dans son livre de *la Liberté chrétienne*, il déclare qu'en vertu de la liberté des enfants de Dieu acquise par le baptême, un chrétien n'est assujetti à aucune loi humaine.

Les princes et les seigneurs avaient admis sans difficulté que l'autorité divine de l'Église est nulle, et ils s'étaient emparés des biens du

clergé. Les paysans à leur tour ne se firent aucune peine d'avouer que l'autorité des seigneurs était parfaitement vaine, et en 1525, au nom de *la Liberté chrétienne*, ils prirent les armes.

Cette même année fait également époque dans la vie de Luther par une autre liberté que prit le réformateur. Ce prêtre, ce moine, foulant aux pieds le double engagement qu'en cette double qualité il avait contracté solennellement, devant Dieu et devant les hommes, de ne jamais se marier, séduisit et épousa publiquement une jeune et belle religieuse nommée Catherine Bora (ou de Bohren) qui lui donna six enfants. Luther, lors de ce mariage doublement sacrilége, avait quarante et un ans. Il mourut à Eisleben lieu de sa naissance, en 1546, à l'âge de 63 ans.

Le soir, selon sa coutume, il avait bu largement; ce dernier excès l'emporta durant la nuit. Ainsi périt ce nouvel Alexandre.

ZWINGLI

Zwingli naquit à Wildhaus, dans le comté de Tockembourg, le 1er janvier 1484. A vingt-deux ans il fut ordonné prêtre et promu à la cure de Glaris. On vante son savoir et son éloquence. Il est possible qu'il ait parcouru les Pères de l'Église et les théologiens ; mais ses véritables maîtres furent Wiclef et Jean Huss. La prudence toutefois lui fit attendre le moment favorable. Gardant sur les articles de foi qui lui déplaisaient le silence le plus absolu, il ne les approuvait ni ne les condamnait. (*Biog. univ.*)

En 1516, on le nomma à la cure d'Einsiedeln, autrement Notre-Dame-des-Ermites. « Il débuta dans la carrière de la réformation en conseillant à l'administration d'effacer l'inscription placée au-dessus de la principale porte de l'abbaye : ICI L'ON OBTIENT RÉMISSION DE TOUS LES PÉCHÉS, et de faire enterrer les reliques, objet de la dévotion superstitieuse des pèlerins. » (*Biog. univ.*)

Ce conseil trahissait l'ignorance du nouveau curé. Et comme cette ignorance est commune dans une certaine classe de lettrés modernes, qui n'ont étudié la religion chrétienne que dans la Revue des *Deux Mondes* ou à certains cours publics d'histoire et de philosophie, nous pensons qu'un mot ne sera pas ici déplacé.

L'Église a le droit de remettre la peine temporelle du péché à ceux qui, contrits et confessés, accomplissent certaines bonnes œuvres déterminées par l'autorité spirituelle. Or il est évident que c'est une

œuvre de piété, de prier, de visiter une église, d'entreprendre un pèlerinage, de vénérer la très-sainte Vierge ou les reliques des saints.

Mais l'ignorance engendrait la superstition dans le vulgaire? — Expliquez l'inscription, ne l'effacez pas. Apprenez aux fidèles quel est le culte dû aux saintes reliques; ne les enterrez pas. C'est ce que prescrivait le bon sens. Mais Zwingli avait bien d'autres réformes en tête. « Le jour où il devait commencer la prédication de ce qu'il appelle le *pur Évangile* ne tarda pas à luire. Ce fut le jour même où l'on célébrait la fête de la consécration de l'Église d'Einsiedeln par les anges. Au milieu d'une nombreuse assemblée que la solennité avait attirée, il monta en chaire et prononça le discours d'usage tous les sept ans. » (*Biog. univ.*)

Il déclama contre les *pèlerinages*, *les offrandes destinées à orner des images sans vie*, *les prières récitées en l'honneur de la reine du ciel*, le repos *sur le mérite d'autrui*, et l'invocation des saints.

Ce discours fut prononcé dans le courant de 1516. Zwingli devança onc Luther d'un an. Du moins on ne peut pas dire que le curé suisse ait reçu l'impulsion du moine saxon. Cette rencontre dans l'erreur ne doit pas étonner. L'un et l'autre avaient puisé aux mêmes sources, aux écrits de Wiclef et de Jean Huss.

En 1518, Zwingli fut nommé curé de Zurick par le chapitre de cette ville.

Entre les premiers fruits de la réforme proposée par le nouveau pasteur, on signale la violation de l'abstinence et du jeûne pendant le carême de 1522. Zwingli entreprit de justifier les prévaricateurs dans un *traité sur l'observation du carême*. Ce fut une sorte de manifeste. La même année parut un autre écrit dans lequel Zwingli soutenait « que l'Évangile seul est une autorité irrécusable, à laquelle il faut recourir pour terminer les incertitudes et décider toutes les disputes, et que les décisions de l'Église ne peuvent obliger qu'autant qu'elles sont fondées sur l'Evangile. » (*Biog. univ.*)

Et dans le cas où l'on doutera si une décision de l'Église est conforme à l'Évangile, qui donc prononcera? Quand le texte sacré sera interprété de diverses manières, qui décidera du véritable sens?

Ces difficultés ne pouvaient arrêter le curé réformateur. Il avait l'appui du Conseil et du chapitre de Zurick. Il osa donc adresser aux cantons un précis de sa doctrine avec prière expresse *de laisser libre la prédication de l'Évangile*. La requête finissait par demander aux cantons de tolérer le mariage des prêtres. Cette manière de prêche

l'Évangile et de réformer l'Église parut tout à fait nouvelle. Une tempête s'éleva. Zwingli se couvrit de la protection du grand conseil de Zurick. Il sollicita un colloque public où il pût rendre compte de sa doctrine en présence des députés de l'évêque de Constance. Par son éloquence et par la facilité de sa nouvelle religion, il s'était assuré les magistrats. Ceux-ci d'ailleurs ne pouvaient qu'être flattés d'avoir à juger sur des matières religieuses entre leur curé et leur évêque. Le piquant était même qu'ils eussent été choisis pour arbitres par leur propre curé, c'est à-dire par celui-là même qui eût dû les instruire, les reprendre, et au besoin les déférer à l'évêque, s'ils se fussent permis de prononcer en matière spirituelle.

Le grand Conseil donc, en vertu d'un droit que n'eut jamais le prince laïque le plus absolu, convoqua tous les ecclésiastiques du canton dans la maison de ville, le lendemain de la fête de Saint-Charlemagne (29 janvier), « afin que chacun eût la liberté de désigner publiquement les opinions qu'il regardait comme hérétiques et pût les combattre l'Évangile à la main. » (*Biogr. univ.*) C'est déjà, on le voit, un grand pas vers l'asservissement de la religion, et il faut convenir que les émancipateurs de l'esprit humain avaient une singulière façon d'entendre et de faire pratiquer la liberté religieuse. Mais voici qui est plus étrange. Le Conseil se réservait le droit de prononcer définitivement sur ce qui serait dit de part et d'autre et de procéder contre quiconque refuserait de se soumettre à sa décision. Nous serions naïfs, vraiment, de nous plaindre de ce qu'on appelle tantôt la liberté et tantôt les servitudes gallicanes. Le monarque absolu de 1682 était certes fort libéral, en comparaison des magistrats républicains de la très-libre cité de Zurick.

Au jour fixé le colloque ouvrit ses séances. L'évêque de Constance avait poussé la condescendance jusqu'à s'y faire représenter. Il y eut un assaut d'éloquence dans lequel les honneurs furent pour Zwingli : ainsi du moins jugea le grand Conseil qui, « décida que les pasteurs de Zurick et de son territoire se borneraient à appuyer leur prédication sur l'Écriture Sainte. Cette décision assura le triomphe de la réforme. » (*Biogr. univ.*)

Le grand Conseil avait pris goût aux fonctions du pouvoir suprême en matière de foi. Trouvant sans doute que l'Écriture sainte, avec sa lettre morte, ne suffisait pas pour appuyer la prédication des Zwingliens, les magistrats convoquèrent un nouveau colloque pour examiner s'il fallait conserver ou abolir la messe. L'assemblée se tint le 28 octobre

1523. Ce ne fut toutefois qu'à un troisième colloque, le 13 janvier 1524, que l'abolition de la messe fut decrétée.

Enfin l'éloquent curé vint à bout de convaincre le grand Conseil que le célibat des prêtres n'avait aucun fondement dans l'Évangile. Et toutefois, ce point parut si délicat, que le gouvernement zurickois n'osa se prononcer d'une manière expresse. Il se contenta de tolérer le mariage des prêtres. Aussitôt Zwingli en profita, et le 2 avril 1524 il épousa Anne Reinhard, veuve d'un magistrat, de laquelle il eut un fils.

Luther et Zwingli donnent ainsi, chacun de leur côté, le dernier mot de la religion nouvelle. Ce dénoûment de la comédie sacrilége que les simples appellent la Réforme dit assez comment *ces grands chrétiens* (1) entendaient réformer le clergé et quelle liberté ils venaient apporter au monde.

Il se fit encore une autre réforme, celle du chapitre de Zurick et des couvents. Elle fut radicale. Ces établissements furent supprimés et les revenus confisqués. Redisons-le encore, et ne nous lassons pas de le répéter : l'impureté et la cupidité, ces deux causes premières de toute décadence dans l'ordre spirituel autant et plus encore que dans l'ordre civil, telles furent, avec l'orgueil, les vraies et uniques raisons de la réforme. Luther et Zwingli ont eu le génie (puisqu'il faut leur en reconnaître), et l'audace (d'autres diraient l'*effronterie*) d'accorder pleine satisfaction aux deux penchants les plus vils et les plus grossiers de la nature dégradée et corrompue. Là gît le secret de leur succès.

Cependant Luther et Zwingli ne s'accordaient pas entre eux. Luther admettait la présence réelle et se bornait à nier la transsubstantiation ou le changement de la substance du pain en celle du corps de Jésus-Christ. Zwingli, plus hardi, niait formellement la présence réelle. Un génie blanc ou noir lui avait révélé que ces paroles : *Ceci est mon corps*, signifient : Ceci est le signe de mon corps.

Luther niait le libre arbitre et attribuait le salut uniquement à la grâce, sans qu'il y eût de la part de l'homme aucune coopération, aucun mérite : Zwingli attribuait le salut uniquement au libre arbitre et aux seules forces de la nature.

Luther s'emporta contre Zwingli. — Celui-ci n'épargna rien pour adoucir son terrible adversaire. Mais le Saxon fut inflexible. « Tout était brouillé dans la réforme. » (*Biogr. univ.*) On essaya de rappro-

(1) Ces grands chrétiens. Nous avons entendu à la Sorbonne un professeur de philoso- « déclarer sérieusement que les premiers réformateurs étaient de *grands chrétiens*.

cher les deux partis. Les deux chefs se virent à Marbourg, en 1529. Mais ni l'un ni l'autre ne consentit à modifier ses doctrines. La réforme de Zwingli continua de s'étendre dans les cantons les plus riches et les plus cupides de la Suisse. Berne l'embrassa solennellement en 1528. Alors l'hérésie, se voyant en force, voulut s'imposer par la violence. Les cinq cantons primitifs (Lucerne, Schwitz, Zug, Uri, Unterwald) s'armèrent pour défendre la libre profession de leur foi. Le 10 octobre 1531 la bataille s'engagea près de Cappel. Zwingli y fut tué. Il avait alors 47 ans. On ne sait pas pourquoi les protestants ont oublié de faire un martyr de ce curé militaire, tombé, les armes à la main, ni pourquoi ils ont reculé devant l'idée de changer en persécuteurs ces Suisses assez hardis pour opposer la force à la violence!

MARIN DE BOYLESVE. S. J.

NOTES FUNÈBRES

I

LA TOMBE FLEURIE.

A gauche, au second plan du vaste cimetière,
Dans un enclos plein d'ombre où les morts sont en paix,
L'œil s'arrête étonné devant un frais parterre,
Dont une main refait chaque jour les apprêts.

Tous les soirs, en grand deuil, une femme, une mère
S'achemine en silence à travers les cyprès,
Portant un pot de fleurs et disant son rosaire;
Le front marqué du sceau des éternels regrets.

Elle taille, elle arrose, elle parle à voix basse,
Indifférente au bruit du fossoyeur qui passe,
Et du noir corbillard qui traîne un mort nouveau;

Et, superstition d'une âme aimante et belle,
Elle croit que sa fille est plus contente d'elle
Quand elle a mis des fleurs partout sur son tombeau.

II

LE MORIBOND.

Un moribond est là, couché près de ma porte,
Un vieillard ennuyé, sans femme et sans enfants.
Le docteur craint, dit-on, que la nuit ne l'emporte.
On lui tient les pieds chauds dans des linges brûlants.

Savez-vous au dehors le bruit que l'on colporte,
La grande question qui s'agite au dedans?
Hélas! en attendant que le confesseur sorte!...
Le bonhomme a, dit-on, cent mille écus comptants.

Le glas tinte dans l'ombre au clocher solitaire!
L'héritier froidement suppute l'inventaire,
Tandis que le mourant râle sur son chevet;

Seule dans l'ombre veille une pâle étrangère,
La sœur de Charité, qui tout bas dit: Mon frère,
Et qui, les yeux en pleurs, égrène un chapelet.

III

DANS LE CLOITRE.

Jetez, jetez des fleurs sur son lit mortuaire!
Voyez comme elle dort sous ses vêtements blancs :
Jamais chaste ciseau d'un pieux statuaire
Ne sculpta pour la mort des traits aussi charmants.

Elle même filait au couvent son suaire,
Son âme s'exhalait dans des soupirs brûlants,
Et bien des fois, le cœur percé de traits sanglants,
Ses sœurs la surprenaient au pied du sanctuaire.

Sous les cloîtres déserts, à l'ombre du jardin,
Priant les yeux baissés sous son voile de lin,
Que pouvait dire à Dieu cette vierge rêveuse?

Au moment de mourir et de fermer les yeux,
Le prêtre qui reçut ses suprêmes adieux
L'entendit murmurer tout bas : Je suis heureuse!

IV

LES SOLIDAIRES.

Entendez-vous le chœur lointain des Solidaires?
« Plus de prêtre, à quoi bon? Plus de croix, plus d'autel!
Montrons-nous les enfants d'un siècle de lumières,
Et précipitons Dieu de son trône éternel...

« Jurons-nous de mourir en blasphémant, mes frères,
Damnons-nous froidement à la face du ciel!
Le néant, ô penseurs, voilà nos fins dernières! »
Et Satan applaudit à ce vœu solennel.

Voilà ce qu'on entend dans la libre Belgique!
Les sectaires de France apprêtent leur musique,
La déesse Raison répare son maillot,

De doucereux penseurs nous prêchent l'athéisme.
Les Hébert d'autrefois, plus francs dans leur cynisme,
Chantaient la *Carmagnole* au pied de l'échafaud.

J.-JEAN D'ANGÉLY.

CHRONIQUE

M. PROUDHON

Les journaux de la libre pensée affectent d'être en deuil : ils pleurent M. Proudhon. « La mort du redoutable polémiste, disent-ils, fait dans nos rangs un vide qui sera difficilement comblé. » Et ils se lamentent. Je doute fort de leur tristesse. M. Proudhon était leur ennemi le plus acharné : nul ne les connaissait aussi bien et ne les méprisait davantage. Il leur refusait le savoir, le talent, la logique ; il doutait même de leur vertu. Les seuls écrivains de la presse progressiste, qu'il n'ait pas conspué, sont ceux qui par leur nullité absolue échappaient à ses coups.

Du reste, M. Proudhon n'appartenait précisément à aucune école ; sa doctrine, — s'il avait réellement une doctrine, — était l'individualisme, et il la pratiquait avec obstination. Il voulait être seul.

Le moment d'apprécier cet homme, de le juger n'est pas venu, et d'ailleurs, cette besogne offrirait ici bien des difficultés ; mais sans entrer dans l'examen des questions politiques et sociales qu'il a soulevées, nous indiquerons, en gros, quel fut son rôle au point de vue des idées.

M. Proudhon était, avant tout, l'ennemi de ses amis. S'il a souvent attaqué *les bourgeois*, il a toujours vilipendé les *idéologues*, gros de systèmes, ayant pour but de réformer le monde. Cependant il faisait lui-même de l'idéologie, il appartenait au camp des réformateurs. La question est de savoir s'il s'était mis de ce côté par simple tactique de polémiste ou par entraînement de théoricien. Le doute est d'autant plus licite qu'on n'a jamais pu saisir le fond de sa pensée. Un biographe qui lui portait de la sympathie, M. Vapereau, a dû confesser que « le développement de ses théories propres n'était pas toujours aussi saisissable que celui de ses doctrines négatives. » Il est certain que M. Proudhon n'a jamais pu conclure. Ses livres sont remplis de contradictions. Ce polémiste furieux perdait pied dès qu'on le forçait de quitter l'offensive. Il fuyait alors, appelant *imbéciles*, *drôles*, *blagueurs*, *escrocs*, ses adversaires socialistes, c'est-à-dire les gens de son parti. Quant aux contradicteurs d'un autre bord, il les traitait de *chacals*, de *chots-huants*, de *vidangeurs littéraires*. Tel était son style, et il lui a dû de grands succès.

Donnons un spécimen plus développé de sa polémique contre *ses frères*. Voici quelques traits du discours qu'il adressait à M Considérant, chef de l'école phalanstérienne :

« Il faut avoir eu l'esprit hébété pendant vingt ans par les vapeurs méphitiques du Phalanstère pour se conduire d'une façon aussi niaise.

« La *Démocratie pacifique*, (journal de M. Considérant), est une sorte de déversoir de toutes les folies, absurdités et impuretés de l'esprit humain. Ce déversoir a pour enseigne le nom du grand mystificateur des temps modernes, Fourier ; pour objet apparent, la métamorphose sociale ; pour but réel, une spéculation d'intrigants sans principes, sans théories. »

Nous devons déclarer, qu'à nos yeux, M. Considérant et ses collaborateurs étaient des illuminés ignorants, et non des spéculateurs ; mais pour M. Proudhon tout idéologue, tout réformateur, était nécessairement un sot, un *blagueur* et un intrigant... Il en avait tant vu et il les connaissait si bien ! Citons quelques lignes encore :

« M. Considérant ne sait de positif que ce qu'il a appris au collége et à l'École polytechnique ; de Fourier, son vénérable maître, il n'a hérité que le galimatias et les barbarismes. Plus qu'aucun des sectateurs ou exploiteurs du fouriérisme, M. Considérant a contribué à répandre dans le monde cette plaisante opinion, qu'il existe une doctrine phalanstérienne. Aujourd'hui qu'il calomnie les socialistes sérieux, dont la concurrence énergique menace d'engloutir son commerce de rogatons, je le défie pour la cinquième fois de publier dans son journal, et de livrer à la discussion le premier élement d'une science sociale d'après Fourier. »

Il entreprenait ensuite une analyse du Fouriérisme afin de prouver qu'il n'y avait dans cette école qu'une *coalition de charlatans* faisant marcher de *misérables dupes* à la suite *du plus colossal des fous*. Il faut l'avouer, sa thèse était bien soutenue.

M. Proudhon n'avait pas, du reste, une aversion particulière pour le système phalanstérien ; il employait contre toutes les sectes socialistes ses facultés de *démolisseur*. Il disait de M. Louis Blanc : « cet homme n'a rien dans sa panetière. Ce n'est qu'un grignoteur de croutes politiques. Il a fait, malgré sa crasse ignorance, un livre que tout le monde a lu, de l'*organisation du travail*. Sans savoir un mot de l'organisation, il s'est fait compter à force de *palabres*, parmi les organisateurs. » Il s'écriait plus loin : Je vous connais, citoyen Louis Blanc, vous êtes *nul* et *incapable*.. Et il prétendait le prouver ; et il me semble qu'il le prouvait.

Il tenait M. Cabet, le chef de l'*Icarisme* pour un niais, et les *communautaires* plus avancés ou plus logiques pour des *puanteurs*.

Il regardait M. Pierre Leroux, l'inventeur du *Circulus*, comme un pauvre homme épais et vaniteux, perdu dans les *illuminations métaphysiques et*

érotiques. Il le bafouait, à cause surtout de ses prétentions théologiques. Taisez-vous, lui disait-il, *théomane*, *théosophe*, *théomine*, *théologastre*, *théomancien*.

M. Pierre Leroux exaspéré lui répondait : vous êtes un sophiste, un athée, un bourgeois, un propriétaire. Et pour conclure, tous deux s'accusaient de méchanceté, d'orgueil, d'impuissance. La galerie trouvait que tous deux avaient raison.

M. Proudhon était plus sévère et plus brutal encore quand il parlait des publiciste du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*. Contre eux il ne s'élevait pas jusqu'à la colère, il s'arrêtait au dédain. Le *Siècle* devrait faire apprécier à ses lecteurs le mérite du polémiste « dont il pleure la perte » en reproduisant quelques-uns des traits assez heureux dont il a chatouillé tels et tels de ses rédacteurs. Nous avons un vague souvenir d'une silhouette où l'on voyait M. Louis Jourdan « vicaire du prophète Enfantin, couvant la prime dans le *Journal des actionnaires*, évangélisant d'autre part les abonnés du *Siècle*, et offrant le vrai type « du *démoc-soc* boursier. »

Ce critique violent eut un jour la faiblesse de croire qu'après avoir beaucoup démoli il pourrait construire. Il inventa la *Banque d'Échange*. Voici ce qu'il attendait de l'application de son idée :

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais.

« Je veux changer la base de la société, déplacer l'axe de la civilisation, faire que le monde qui, sous l'impulsion de la volonté divine, a tourné jusqu'à ce jour d'occident en orient, mû désormais par la volonté de l'homme tourne d'orient en occident. »

M. Proudhon n'oubliait pas de dire quel serait le sort du christianisme dans l'ordre nouveau que la *Banque d'Échange* allait créer :

« La période chrétienne, s'écriait-il, figurera dans l'histoire comme la période des grandes souffrances de l'humanité. C'est pour cela que la croix, ce signe révélé à Constantin, est en même temps l'emblême de la passion du Christ, en qui se personnifie l'humanité. La croix disparaîtra avec la propriété abusive qu'elle représente. »

Il terminait son appel par cette solennelle déclaration :

« Ceci est mon testament de vie et de mort. A celui-là seul qui pourrait mentir en mourant, je permets d'en soupçonner la sincérité :

« Si je me suis trompé, la raison publique aura bientôt fait justice de mes théories : il ne me restera qu'à disparaître de l'armée révolutionnaire, après avoir demandé pardon à la société et à mes frères du trouble que j'aurais jeté dans les âmes, et dont je suis, après tout, la première victime.

« Que si après ce démenti de la raison générale et de l'expérience, je devais chercher un jour, par d'autres moyens, par des suggestions nou-

velles, à agiter encore les esprits, à entretenir de fausses espérances, j'appellerai sur moi, dès maintenant, le mépris des honnêtes gens et la malédiction du genre humain. »

Trois mois plus tard la Banque d'échange n'existait plus, et M. Proudhon ne demandait pardon à personne; loin de là, il continuait d'accuser tout le monde.

Cette tentative ridicule si emphatiquement annoncée et suivie d'un si prompt avortement ne fit, du reste, nul tort à l'inventeur. Les passions auxquelles il s'adressait lui restèrent fidèles. Cet homme, il faut le rappeler en présence et à cause même des éloges qu'on lui donne, cet homme s'était posé en ennemi de Dieu. Et afin qu'on ne pût avoir aucun doute sur sa pensée, il avait grand soin d'envelopper dans sa négation de Dieu, la négation de la fraternité, de la charité, du dévouement. Nous le citons :

« Fraternité! frères, tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit; pourvu que la société notre mère commune, honore ma primogéniture et mes services en doublant ma portion...

« Charité! Je nie la charité, c'est du mysticisme. Vainement vous me parlez de fraternité et d'amour, je reste convaincu que vous ne m'aimez guère, et je sens très-bien que je ne vous aime pas...

« Dévouement! Je nie le dévouement, c'est du mysticisme. Parlez-moi de *doit* et d'*avoir*, seul critérium à mes yeux du juste et de l'injuste, du bien et du mal dans la société...

« Dieu! Je ne connais point de Dieu, c'est encore du mysticisme. Commencez par rayer ce mot de vos discours, si vous voulez que je vous écoute; car, trois mille ans d'expérience me l'ont appris, quiconque me parle de Dieu, en veut à ma liberté et à ma bourse. Combien me devez-vous? Combien vous dois-je? Voilà ma religion et mon Dieu. »

Plus loin, il annonce la résolution de *juger Dieu;* et crainte de méprise, il ajoute qu'il s'agit du Dieu des philosophes théistes et du Dieu des théologiens. Voici son entrée en matière :

« Le premier devoir de l'homme intelligent et libre, est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et ne nous ne relevons aucunement de son autorité. »

Il partait de là, pour se répandre en blasphèmes forcenés que nous ne voulons pas reproduire. Nous rappellerons seulement un mot connu de tous : « Dieu, c'est le mal, » disait-il. Et ce mot faisait partie d'une longue tirade où il y en avait de plus odieux, de plus abominables.

On a prétendu qu'en parlant ainsi, M. Proudhon cédait aux emportements d'une sorte de folie. Il y a toujours de la folie dans le blasphème; mais cette folie n'est pas de celles que la science admet et où la justice vou-

drait voir une circonstance atténuante. M. Proudhon n'était ni fou, ni même emporté. Quiconque le lira avec attention, découvrira partout le calcul et la pose. Ses violences étaient tout à la fois un jeu et un effet de style. Les pages où il y a le plus de vociférations impies et sacriléges sont celles où l'écrivain a mis le plus de soin. Tout cela est travaillé, pondéré, limé, revu sur la *copie*, revu sur l'épreuve. M. Proudhon était surtout un rhéteur; au besoin il eût sacrifié un blasphème aux exigences de la phrase.

Le livre où se trouve cette déclaration d'athéisme a été publié en 1846 et réimprimé en 1854. Il est intitulé : *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère* (1). L'auteur y combat particulièrement les économistes et les socialistes; mais il les combat au nom de théories obscures, indécises, contradictoires et ne peut arriver à une conclusion.

M. Proudhon n'avait pas encore découvert alors sa fameuse banque d'échange; ses deux idées fondamentales étaient la loi *sérielle* et *l'individualisme souverain*. Ces deux idées, dont il était très-fier et qu'il expliquait mal, n'avaient pas plus de solidité que sa Banque. L'une procède du phalanstère, l'autre du communisme, bien qu'elle en semble à première vue l'antipode. Du reste, malgré ses grandes prétentions doctrinales, M. Proudhon était né plagiaire, et jamais il n'a menti à ce défaut originel. Voici, sur ce point, un jugement que nous émettions il y a quelques années et qu'on nous pardonnera de reproduire :

« On ne trouverait pas dans les douze ou quinze volumes de M. Proudhon une seule idée bonne ou mauvaise, qui soit pleinement à lui. Il a beaucoup emprunté aux socialistes pour combattre la société; il s'est servi des philosophes pour combattre l'Église; il a puisé dans les livres catholiques ses principaux arguments contre le socialisme; les moralistes chrétiens lui ont fourni des armes contre l'esprit étroit des conservateurs voltairiens; il s'est frotté de kantisme et d'hégélianisme pour paraître profond. Ce mélange fait son originalité. Il y joint le don littéraire et ne dédaigne pas d'ailleurs, même en cette matière, les emprunts inavoués. On a retrouvé dans Brissot son fameux mot, *la propriété c'est le vol*; ce mot dont il a dit : « Je n'ai d'autre bien que cette définition de la propriété; mais je la tiens plus précieuse que les millions de Rothschild. » Un autre penseur enragé avait dit avant lui, avec un peu moins de concision et non moins d'audace : *Dieu, c'est le mal !* Rousseau, qu'il a beaucoup lu, écrivait en tête de ses *Confessions* : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et qui n'aura point d'imitateurs. » M. Proudhon annonçait la Banque d'échange par cette première phrase : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais... »

« ..... Sa renommée comme critique tient moins à son talent d'écrivain qu'à sa brutalité. Il ne recule devant aucune violence, aucun blasphème;

(1) Deux volumes in-8.

les personnalités bourrent toutes ses pages, et la crudité des images le dispute chez lui à la crudité des expressions. Cela éveille l'intérêt et facilite la littérature. Enlevez-lui ces ressources malhonnêtes, et tout talent ne lui fera pas défaut, mais il y aura du déchet. Ceux qui parlent de son style net et clair, n'ont pas essayé de lire sa *Création de l'ordre dans l'humanité, ou principe d'organisation politique*. Il y a deux parties dans ce livre : la polémique et l'exposition doctrinale ; celle-ci est illisible (1). »

Voici maintenant sur le *penseur* quelques mots de l'illustre Donoso Cortès :

« Sous des apparences audacieuses, M. Proudhon est timide; l'audace est dans ses phrases, la timidité dans ses idées; on le croit dogmatique, il est sceptique : sceptique dans la substance, dogmatique dans la forme; il annonce solennellement qu'il va faire entendre des vérités étranges et nouvelles, et il n'est qu'un écho de vieilles erreurs tombées en discrédit (2). »

On a prétendu que dans ces derniers temps, M. Proudhon s'était rapproché des catholiques. Cette assertion n'est pas fondée. M. Proudhon a exécuté une *fantasia* qui l'a conduit sur nos frontières. Rien de plus. Cela lui était déjà arrivé en bien des rencontres. Il suffit, d'ailleurs, de lire ses derniers écrits pour reconnaître que s'il s'est séparé une fois de plus de ses prétendus amis, il n'a pas cessé de méconnaître le rôle de l'Église et de montrer pour la Papauté une haine qui affectait le dédain.

Cette apparente évolution loin d'indiquer un changement fondamental prouve, au contraire, qu'il est resté jusqu'à la fin le même homme; il a maintenu son unité doctrinale, laquelle consistait à soutenir des idées contradictoires afin d'insulter tout le monde et de jeter l'incertitude et le sophisme dans tous les esprits. Jamais écrivain n'a été plus vide de croyances, n'a plus persévéramment mêlé le faux et le vrai, en affectant de tout mépriser. Une pareille œuvre, malgré les fragments de vérités qui s'y peuvent trouver, est essentiellement mauvaise. Les ennemis de l'Église ne s'y trompent pas; et maintenant qu'ils n'ont plus à redouter les rudes boutades de ce rétheur, ils sont unanimes à l'exalter. En effet, il a puissamment servi la cause du mal; et tout indique qu'il a fait ce qu'il voulait faire.

Peut-être en parlant ainsi froisserons-nous le dangereux et ridicule sentimentalisme qui, contrairement à la vieille maxime : « on ne doit aux morts que la vérité, » prétend établir qu'à tous les morts on doit des éloges. Respect à la tombe; s'écrie-t-on. D'accord! mais à la condition qu'on ne montera pas sur cette tombe pour glorifier des œuvres de perdition. Je me fais un devoir d'ajouter que, malgré le fond détestable de ses idées

(1) *Questions d'histoire contemporaine*. Un volume in-8°.
(2) *Essai sur le socialisme*, p. 404 ; 3e volume des Œuvres complètes.

et la crudité souvent cynique de son langage, M. Proudhon défendait franchement, avec cœur, le principe de la famille. Il n'en comprenait ni la vraie base, ni la vraie force ; mais d'instinct il entrait sous ce rapport dans la droite voie. Les théories saint-simoniennes et phalanstériennes sur le rôle de la femme lui faisaient horreur. C'est le seul point sur lequel il n'ait jamais varié et où ses affirmations aient eu toujours l'accent de la sincérité.

Ses amis pourront dire qu'il était également sincère dans ses violences contre Dieu, car il a voulu mourir en Solidaire. Voici les détails que nous donnent le *Temps* et *l'Opinion Nationale* :

« Il y a quelques jours, M. le curé de Passy s'étant présenté, M. Proudhon refusa de le recevoir. « Cet homme fait son devoir, dit-il, mais qu'il sache que je n'ai pas besoin de son ministère. » Puis, se tournant vers sa femme, il ajouta : « C'est à toi que je demande l'absolution. »

« M. Proudhon avait formellement demandé de ne pas être conduit à l'église. M. Langlois, son ancien collaborateur au journal le *Peuple*, avait reçu toutes ses instructions à cet égard. »

On pouvait prévoir que telle serait la fin de l'homme qui, en pleine possession de toutes ses facultés, avait écrit cette phrase : « Dieu, retire-« toi ! car dès-aujourd'hui, guéri de la crainte et devenu sage, je jure, la « main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le « spectre de ma conscience. »

Et Dieu s'est retiré !

EUGÈNE VEUILLOT.

BULLETIN LITTÉRAIRE

2,034

DES CHAPITRES CATHÉDRAUX EN FRANCE, DEVANT L'ÉGLISE ET DEVANT L'ÉTAT, par M. l'abbé Victor PELLETIER, chanoine titulaire de l'Eglise d'Orléans, ancien Vicaire Général. Paris, Jacques Lecoffre, 1864.

Cet ouvrage, remarquable autant par l'importance et l'actualité du sujet qu'il traite que par le nombre et la variété des documents dont il s'appuie, peut être considéré comme un des principaux jalons du mouvement qui, depuis quelques années, s'est produit en France en faveur du droit ecclésiastique et qui, au lieu de se ralentir, n'a fait que s'accroître parmi nous. Ce mouvement n'a pas eu encore, il est vrai, de grands résultats au point de vue pratique. Mais ne savons-nous pas, grâce à une expérience quotidienne, que les principes ne se traduisent ordinairement en faits qu'au bout d'un certain laps de temps, plus ou moins considérable, selon la nature des obstacles qu'ils ont à surmonter? Et puis, il en est d'eux comme des arbres qui ne portent leurs fruits qu'après une élaboration préalable qui les y dispose. Les idées les plus justes et les plus utiles ont besoin également d'une sorte de trituration pour être acceptées, même de ceux qui ont le plus d'intérêt à leur application. C'est ce que nous avons déjà vu à propos de la liturgie romaine. Si, durant l'intervalle d'une vingtaine d'années, elle a pu être rétablie dans l'immense majorité de nos diocèses, ç'a été par suite des savants travaux et des discussions sérieuses qui en avaient préparé le retour. Il en sera de même des chapitres. Quels que soient les obstacles qui en rendent, pour le moment, la restauration plus difficile encore que ne l'a été l'adoption du rit romain, on finira par comprendre que l'état anormal où se trouvent depuis soixante ans ces corps respectables ne saurait, sans une véritable anomalie, se prolonger indéfiniment, et cela, d'autant moins, qu'après le retour de presque tous nos diocèses à la liturgie de Rome, ce qui n'était auparavant qu'une irrégularité fort regrettable d'ailleurs, deviendrait maintenant une flagrante contradiction. Il faut bien le dire ici, au risque de contrarier les *idées françaises* en matière de droit ecclésiastique ; ce droit n'est pas quelque chose de vague et d'élastique, de telle sorte qu'il soit loisible à chacun d'en prendre ou d'en laisser, à sa convenance personnelle; mais il forme un tout homogène dont les parties se lient et s'enchaînent étroitement dans une mutuelle dépendance d'autorité et d'obéissance, de priviléges et d'obligations. C'est un édifice complet, dont on ne saurait détacher une seule pierre sans en rompre l'unité. C'est un concert parfait, dont la moindre dissonance dérangerait l'ordre et l'harmonie. Vainement objecterait-on

que le droit ecclésiastique comporte lui-même de nombreuses exceptions, car ces exceptions, sanctionnées par le Souverain Pontife, sont ainsi ramenées au droit commun, en sorte qu'au lieu de troubler l'ordre elles y rentrent, au contraire. Or c'est précisément le manque de cette sanction papale qui entache de désordre et d'irrégularité tant de coutumes et de pratiques introduites au milieu de nous par l'esprit d'individualisme propre à notre nation. Si je m'étends un peu sur ces notions élémentaires, mais indispensables, c'est qu'elles servent elles-mêmes de base à l'excellent ouvrage sur lequel je vais jeter un rapide aperçu.

Dans le chapitre premier, l'auteur fixe le véritable sens de l'article XI du Concordat de 1800, relatif à l'établissement des Chapitres en France, en démontrant que cet établissement était obligatoire et non facultatif. Il prouve son assertion par la force de la logique et par des documents positifs et irrécusables. Il établit, de même, dans ce chapitre et dans les deux suivants, que les Chapitres ont dû être constitués conformément aux saints canons, pour être le conseil de l'évêque et l'aider dans l'administration du diocèse; que dans ces Chapitres les dignités et les canonicats devaient être déterminés quant à l'espèce et quant au nombre; enfin, qu'ils devaient être aussi pourvus de statuts et d'insignes de chœur.

Ensuite M. le chanoine Pelletier expose (chap. VI) en le commentant, le Décret exécutorial *Cum sanctissimus* du cardinal-légat, en date du 9 avril 1802, qui délègue les évêques pour ériger les Chapitres et en dresser les statuts. Il fait (chap. V.) sur cet acte plusieurs remarques, entre autres celles-ci : 1° que, dans les actes qui réorganisent les églises de France, le cardinal Caprara s'occupe avant tout des Chapitres cathédraux, et qu'il leur donne, parmi les institutions du diocèse, la place d'honneur; 2° que, les anciens Chapitres ayant été supprimés avec leurs droits, priviléges, statuts, coutumes, etc., le légat subdélègue aux nouveaux archevêques et évêques, le pouvoir d'ériger lesdits Chapitres, mais toujours selon la forme prescrite par les saints canons et les conciles; de plus, il laisse à leurs successeurs la faculté de modifier lesdits statuts, conseil préalablement requis de leurs Chapitres respectifs. Par *successeurs* faut-il entendre les successeurs immédiats ou les successeurs à toujours? Les canonistes sont partagés sur cette question. M. l'abbé Pelletier se range à l'avis de ceux qui estiment que la faculté dont il s'agit ne s'étendait pas au delà des successeurs immédiats.

Dans le chapitre V et suivant, il réfute longuement les raisons qu'on allègue pour affaiblir la portée du décret exécutorial, raisons inspirées par cet esprit de particularisme et de centralisation qui nous est propre, et qui tend constamment, en substituant aux prescriptions du droit commun des usages plus ou moins arbitraires, à établir une Eglise dans l'Eglise, comme certains voudraient établir un État dans l'État.

En ce qui concerne la position des Chapitres devant l'État, l'auteur (chap. VII), après avoir émis de sages réflexions sur l'indépendance du pouvoir ecclésiastique et sur les concessions qu'il est dans le cas de faire au pouvoir civil, établit que l'arrêté du 19 avril 1802, approuvant les ac-

tes du Saint-Siége relativement au Concordat, et motivé sur des considérations qui étaient une vraie anomalie dans le régime nouveau, ne porte, en définitive, aucune atteinte sérieuse à l'article XI, concernant les Chapitres pas plus qu'à l'article 1er, proclamant le libre exercice du culte catholique en France.

Le chapitre VIII contient l'exposé historique de l'exécution, à Paris et ailleurs, du décret *Inter cœteras* du 10 avril 1802, pour l'organisation des chapitres. Le IXe offre quelques remarques particulières sur ce décret, et, dans le Xe, l'auteur, après avoir rappelé que le même décret n'a point été publié par le gouvernement, fait observer qu'il n'y a pas lieu de le regretter, puisque les points auxquels le cardinal touche sont absolument sans intérêt pour l'État. Dans le XIe, il indique ce qu'il y avait à faire en conséquence des actes du Saint-Siége concernant les chapitres et ce qui fut réellement accompli selon l'esprit des instructions du cardinal-légat dans des villes épiscopales, jadis étrangères à la France, et qui lui appartenaient à cette époque, telles que Malines, Liége, Nice et Chambéry. Malheureusement, les statuts capitulaires de Paris, qui devaient bientôt servir de modèle à la plupart des autres Églises, furent conçus et rédigés dans un esprit bien différent, et cela, en grande partie, à l'instigation de l'abbé Bernier, ancien curé de Saint-Laud d'Angers, alors très-influent dans les affaires publiques, comme chacun sait. Complétement étranger aux premières notions sur la matière, il inséra dans les statuts dont nous parlons je ne sais combien de dispositions étranges, anticanoniques, contraires à la dignité et à l'essence même des chapitres, qui, à Paris et ailleurs, firent de ces corps respectables toute autre autre chose que le conseil de l'évêque et le sénat de son Église. De là, les idées fausses que l'on a généralement en France sur le but et l'importance des chapitres. C'est ce que M. l'abbé Pelletier (p. 59-98) démontre surabondamment. Ensuite, il réfute solidement ce que l'on a coutume d'alléguer pour expliquer ou justifier les dispositions anticanoniques des statuts de Paris (p. 105 et suiv.); il va sans dire qu'ils ne furent point approuvés par le cardinal-légat, et ils ne pouvaient l'être.

Dans les chapitres XXII et XXIII, l'auteur, revenant sur les causes véritables des statuts anticanoniques de 1802, les expose avec autant de modération que de clarté; seulement, il en a omis une des plus saillantes, à mon avis, je veux dire la tendance janséniste, encore assez commune à cette époque, en faveur des curés dont on exagérait singulièrement les droits prétendus au préjudice des droits réels et séculaires des chanoines. Or cette tendance se traduisit par l'immixtion tout à fait insolite et irrégulière dans les chapitres des curés de cathédrales en tant que curés, et qui, plus est, dans un assez grand nombre, par la prééminence qu'on leur donna, en cette qualité, sur tous les autres, ce qui se pratique encore en plusieurs Églises, contrairement aux principes les plus élémentaires du droit et à la pratique universelle. Il faut en dire autant de l'introduction, quant au rang, dans certains chapitres, du supérieur du séminaire diocésain, en tant que supérieur, et prenant en cette qualité rang parmi les cha-

noines titulaires, selon la date de sa domination. C'est là un abus que rien ne saurait légitimer, car, indépendamment de cette considération, que les supérieurs de séminaire n'appartiennent point à la hiérarchie ecclésiastique proprement dite, en vertu de quel titre, sinon par une concession spéciale du Souverain-Pontife, pourraient-ils siéger ainsi parmi les membres du sénat diocésain, *tanquam inter pares?* D'ailleurs, il est facile de voir combien, une fois la porte ouverte à ces sortes d'immixtions, les chapitres, absorbés de plus en plus par des éléments étrangers, finiraient par cesser d'être eux-mêmes.

Nous ne suivrons pas M. l'abbé Pelletier dans les chapitres XXIV et XXXIII, relatifs aux actes du gouvernement concernant les chapitres, et leur approbation; à la réunion des curés des chapitres; au règlement général de 1809 pour les fabriques, etc. Ce n'est pas que ces divers points, traités par l'auteur avec autant de science et de clarté que les précédents auxquels ils s'enchaînent, n'aient leur importance et leur actualité; mais l'analyse, même des plus rapides que nous pourrions en faire excéderait trop sensiblement les étroites limites d'un article comme celui-ci. La même considération nous empêche de rappeler bon nombre de questions soulevées par les actes du Saint-Siége, en 1817 et 1822, par de nouveaux statuts capitulaires, et surtout par les dispositions concernant les chapitres, de onze conciles provinciaux tenus en France dans ces derniers temps. Il me faudrait un volume, et non quelques pages, pour apprécier convenablement celles que l'auteur a consacrées à l'élucidation de tant de points importants, avec cette sûreté de jugement que l'on n'obtient qu'en prenant constamment pour base les principes qui régissent la matière qu'on a à traiter. Sur ce terrain, et à l'aide de documents précieux et souvent inédits, M. l'abbé Pelletier démontre combien sont vains et illusoires les prétextes que l'ignorance, la routine ou un respect malentendu pour l'autorité épiscopale mettent en avant pour éluder la restauration canonique de nos chapitres cathédraux. Il suffirait, d'ailleurs, pour s'en convaincre, de parcourir attentivement le *projet* de *statuts capitulaires*, qui termine l'ouvrage que nous venons d'apprécier. Tout homme sérieux et de bonne foi sera forcé, après l'avoir lu, de convenir que, même en l'état présent des choses en France, pour rendre aux chapitres leurs attributions essentielles et suivre, en cela, les intentions formelles et cent fois manifestées du Saint-Siége, il n'y aurait qu'à le vouloir. Inutile d'ajouter qu'en rétablissant ces corps vénérables dans l'exercice de leurs droits, on rendrait encore plus stricte pour eux la pratique de leurs devoirs. C'est ce que M. l'abbé Pelletier n'a pas manqué de faire ressortir, car, dans la catégorie des personnes ecclésiastiques dont il avait à s'occuper, comme dans tous les rangs, sans exception, de la société civile ou religieuse, le mot *devoir* est nécessairement corrélatif du mot *droit;* il n'est donc pas d'autorité sur la terre, grande ou petite, pour laquelle la pratique des devoirs ne soit pas une conséquence rigoureuse de l'exercice des droits.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on l'envisage, le livre de M. le chanoine Pelletier ne peut que faire sensation, et, ce qui vaut mieux encore

ne peut qu'accélérer le mouvement salutaire qui nous porte de plus en plus à l'étude et à la pratique du droit canon. Puisse-t-il ne pas être éloigné pour la France, le jour où nous serons étroitement unis à l'Église universelle, non-seulement par la même foi et par le même baptême, mais, de plus, par l'observance des mêmes règles et des même lois !

L'abbé JOUVE,
Gradué en droit civil, Chanoine de Valence.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, par les *Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, nouvelle édition, par M. PAULIN-PARIS, de l'Institut.

Nous empruntons cet article au journal l'*Union* :

A peine le temps a-t-il soulevé le voile pour nous permettre de découvrir quelques traits du visage inconnu de la nouvelle année que déjà nous voyons s'annoncer une publication remarquable : nous lui souhaitons la bienvenue et l'accueillons comme une augure favorable. Il ne s'agit de rien moins que de la réimpression de l'*Histoire littéraire de la France par les Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (12 vol. in-4°, à 20 fr.). Cette bonne nouvelle nous vient de la maison Palmé. Cette entreprise était naturellement réservée à l'éditeur qui a eu le courage de tenter la réimpression de l'œuvre immense des Bollandistes. Un succès qui peut paraître incroyable n'en honore pas moins notre temps marqué de tant de frivolité, et a été pour lui un encouragement dont il a fait son profit. Il s'est convaincu qu'il y avait autre chose à faire qu'une fortune qui repose sur le scandale. Espérons qu'il n'en est qu'à ses débuts, et qu'il pourra nous donner successivement les grands ouvrages, instruments indispensables de l'étude, que leur rareté et leur prix ne mettent pas même à la portée de toutes les bibliothèques publiques : tels que le *Recueil des historiens de la France*, la *Gallia Christiana*, la *Collection des Conciles*.

Dom Rivet est le premier et principal auteur de l'*Histoire littéraire*. Retiré à l'abbaye de Saint-Vincent-du-Mans, il y travailla dès l'année 1723 avec Dom Maurice Poncet et Dom Jean Colomb. Le premier volume parut dix ans après. En 1733, il fut arrêté par la maladie avant d'avoir pu faire paraître le neuvième volume que Dom Taillandier publia quelques mois après sa mort, en 1750. Ses confrères, Dom Charles Clemencet, Dom François-Clément et Dom Joseph Duclou marchèrent sur sa trace et publièrent les trois volumes suivants (1756-1763) qui s'arrêtent à l'année 1167. Diverses raisons, dont la principale est sans doute la division qui se mit dans la Congrégation, firent interrompre cet ouvrage. Il ne fut repris qu'en 1807. L'Empereur chargea l'Institut de le continuer. Depuis cette époque, onze volumes ont paru, qui vont jusqu'au quatorzième siècle. Ces derniers volumes, moins rares que les premiers et propriété de l'Institut, ne seront pas réimprimés par M. Palmé.

Cet ouvrage est sans contredit un des plus considérables, des plus savants du dix-huitième siècle. Il contraste singulièrement avec la littérature de l'époque par son style souple, son étonnante érudition, sa critique

impartiale et judicieuse et sa grande utilité. Chaque siècle est étudié successivement en remontant jusqu'au temps le plus reculé, — dans son ensemble d'abord, dans des *discours sur l'état des lettres*, qui sont des chefs-d'œuvre dignes d'une réimpression à part, — et dans des détails ensuite, dans des notices sur tous les personnages qui ont marqué dans les lettres. Ces notices sont classées par ordre chronologique en prenant pour base la mort des auteurs : elles font connaître l'homme et ses œuvres. Tout est discuté aves soin, l'époque et la vie de l'auteur, les ouvrages véritables existants, ceux qui sont perdus, les ouvrages douteux, les ouvrages supposés, sa doctrine, sa manière et ses jugements qu'on a portés sur lui, les éditions, les traductions de ses œuvres. On voit que c'est une mine inépuisable de renseignements.

Toutes les assertions s'appuient sur des documents authentiques indiqués en notes. Pour être plus commodes, pour faciliter les recherches et la vérification des sources, les Bénédictins ont fait précéder chacun de leur volume d'une *table des citations contenues dans le volume avec les éditions dont on s'est servi*, ce qui n'a pu être indiqué que très-sommairement dans le corps de l'ouvrage; après cela vient une *table de ce qui est contenu dans le volume*, où se trouve l'indication de toutes les notices. A la fin du volume se trouve une *table chronologique* qui renferme les principaux faits contenus dans le volume, et une *table des matières* par ordre alphabétique, qui est une ressource inappréciable pour les érudits. Rien ne me semble plus propre à faire connaître le mérite de l'ouvrage que cette description topographique.

Le nouvel éditeur veut tout faire pour qu'on oublie la première édition, qu'il reproduit exactement dans son format, son contexte, sa pagination. Il fait entrer dans le corps de l'ouvrage les additions et corrections données par les bénédictins eux-mêmes dans tous leurs volumes; il complète les notices et les met au courant des documents modernes par des notes rejetées à la fin des volumes, comme l'a fait l'Académie des inscriptions dans les deux volumes XI et XII qu'elle a réimprimés, à cause de leur rareté, en 1830 et 1841. Elles seront dus à la plume d'un savant aussi connu pour sa science que pour ses principes, M. Paulin Paris, depuis longues années membres de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire*; c'est également lui qui corrigera toutes les épreuves. Un si précieux concours était nécessaire à une aussi grande entreprise et n'est pas le moindre gage de son succès.

René DE SAINT-MAURIS.

EXPOSITIO RUBRICARUM BREVIARII, MISSALIS, ET RITUALIS ROMANI, par BOUVRY, nouvelle édition revue et augmentée. 2 vol., in-8, ensemble 1,266 pages. — Laroche et Castermann, 1864.

Cet ouvrage traite des prescriptions de l'Eglise par rapport à la récitation du bréviaire, à la célébration de la messe et à l'administration des sacrements. On comprend combien la connaissance des rubriques importe aux ecclésiastiques, et pour acquérir cette connaissance ils ne trouveront rien

de mieux que le livre de M. Bouvry. Ils auront sous les yeux, non pas une froide nomenclature de règles, ce serait peu de chose, mais avec cet auteur ils apprendront l'origine, la raison, le sens mystique de ces règles, des cérémonies et des fêtes. C'est là une science intéressante à acquérir d'autant qu'avec les citations des sources qu'ils trouveront dans le livre que nous recommandons, ils pourront ne pas jurer que sur la parole du maître, mais se faire à eux-mêmes une opinion raisonnée. L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première s'occupe des rubriques en général; l'écrivain en dit le but, l'obligation, il en indique les origines, en fait connaître la valeur et recherche quel a été et quel est sur ce point l'esprit et la volonté de l'Eglise. La seconde partie expose les rubriques générales et particulières du bréviaire; la troisième partie fait de même pour le missel et la quatrième pour le rituel. A la fin de chaque partie on trouve les décrets du Saint-Siége qui ont trait au sujet traité et dont la connaissance peut être nécessaire ou seulement utile.

Voici comment procède l'auteur : il cite d'abord le texte pur et simple de la rubrique, ensuite il l'explique, le complète s'il y a lieu et y ajoute des notes d'observations. Le texte des rubriques a été soigneusement collationné sur de Herdt. Les sources secondaires qui fournissent l'explication du texte ou son complément sont citées de telle façon, qu'il est facile au lecteur de se rendre compte de la valeur ou de l'autorité qu'on doit leur accorder. Parfois, quand l'interprétation va d'elle-même, l'auteur se contente de donner cette interprétation sans l'appuyer sur aucune autorité. Parmi les auteurs il a choisi ceux qui, de l'aveu de tous, sont reconnus comme ayant mieux compris la volonté de l'Eglise, ou comme faisant preuve d'une plus grande perspicacité. Ce peu de mots suffit pour donner une idée de l'ouvrage de M. Bouvry, pour indiquer sa valeur, pour montrer la clarté avec laquelle les matières sont divisées, et l'utilité qu'il peut avoir. C'est un ouvrage que tous les ecclésiastiques voudront étudier et placer dans leur bibliothèque afin, au besoin, de pouvoir le consulter et y conformer leur conduite.

LES VOYAGES DE SAINT JÉROME, sa vie, ses œuvres et son influence, par l'abbé BERNARD. In-8, 496 p. Douniol, 1864.

Il y a eu peu de vies aussi remplies, aussi actives, et, nous oserons dire aussi agitées que celle de saint Jérôme, cet homme que l'Église invoque comme l'un de ses plus grands docteurs. Il a joui de son temps dans l'Eglise d'une autorité qu'il garde encore aujourd'hui et exerce une influence qui mérite d'être connue et exactement appréciée. C'est surtout ce côté de la vie de saint Jérôme qu'a étudié l'abbé Bernard et qu'il nous fait connaître dans son ouvrage. L'écrivain, dans une semblable étude a été obligé de toucher un peu à tout, car saint Jérôme a été intimement mêlé aux hommes et aux choses de son temps, il a connu les secrets du passé, et c'est à ses grands et importants travaux sur l'Ecriture Sainte qu'il a dû une partie de sa puissance. « Comme la vie de saint Jérôme,

nous dit l'abbé Bernard, est tout entière dans ses voyages, nous les avons soigneusement distingués ; chacun d'eux est devenu un cadre où nous avons exposé tantôt ses remarques sur les pays qu'il visitait, tantôt ses observations sur les hommes qu'il avait connus ; là ses idées sur l'éloquence et ses recherches sur l'histoire ; là sa connaissance de l'antiquité chrétienne et son admiration quelque peu inquiète des auteurs païens ; ses réflexions sur la société romaine, plus loin le caractère de ses discussions ; enfin ses savantes études sur les livres sacrés. »

L'éloge que fait de saint Jérôme Erasme, écrivain peu suspect en semblable matière, montre clairement qu'il est peu d'hommes plus dignes que lui de fixer l'attention. Il dit de ce grand docteur que personne n'eut une plus heureuse nature, que nul ne fut plus ardent à l'étude, plus ferme dans ses jugements, plus fécond dans ses conceptions, ne sut mieux répandre sur un sujet qui avait besoin d'ornements le mouvement et la grâce. Tenez-vous à l'éloquence, ajoute-t-il, en cela il a laissé si loin derrière lui tous les écrivains ecclésiastiques, qu'on ne saurait lui comparer ceux qui, durant toute leur vie, se sont consacrés à l'art oratoire. A son avis, il a parfois surpassé Cicéron lui-même, et il en fournit la preuve.

L'abbé Bernard a le talent de faire parfaitement connaître saint Jérôme et de montrer à sa juste mesure son influence sur son époque. C'est à ses écrits qu'il est allé demander la connaissance du caractère, des goûts, des habitudes de son héros ; c'est de ces mêmes écrits qu'il a détaché en passant ces peintures si vives et si vraies des mœurs du temps. Le style de M. Bernard est généralement agréable, facile et élégant ; il y a bien en certains endroits, cependant, des phrases qui laissent à désirer, mais c'est peu de chose, et ces taches disparaissent devant les mérites et l'intérêt du livre.

LE CONSEILLER DE L'AME. Choix de lectures sur tous les sujets de religion et de morale, par M. F. Fodor, 3 vol. in-8, ensemble 1226 pages. Douniol, 1865.

L'auteur de cet ouvrage n'existe plus. Né à Creil en 1792, M. Fodor suivit de bonne heure la carrière de la marine. Sa vie fut courageuse, honorable et honorée. Il sut s'acquérir l'estime de ses supérieurs, et quand, après trente ans de service, il se retira pour passer dans le calme le reste de ses jours, « la droiture de son âme, la délicatesse de ses sentiments et l'exquise urbanité de ses manières lui firent des amis fidèles et dévoués de tous ceux qui se trouvèrent en rapport avec lui. » Comme beaucoup de ses semblables, il n'avait pas échappé au malheur ; il chercha dans la religion des consolations qu'il n'eût pas trouvées ailleurs ; il s'adonna aux œuvres de charité et charma ses loisirs par la lecture des meilleurs ouvrages de morale et de religion. Il ne se contentait pas de lire, mais il méditait ce qu'il lisait, l'analysait, extrayait les passages les plus remarquables et écrivait les réflexions qu'avaient fait naître en lui ces lectures. C'est

ainsi qu'est né l'ouvrage que nous annonçons. M. Fodor espérait qu'il ferait quelque bien, et c'était pour lui une jouissance; malheureusement la mort le frappa au moment où il allait livrer son œuvre à l'impression. Une main amie s'est chargée d'accomplir les volontés de M. Fodor et de donner son livre au public. Cet ouvrage est en forme de dictionnaire ; les articles ont une longueur de une à cinq ou six pages, selon leur importance. L'auteur commence par la définition du mot inscrit en tête de l'article et dit sur le sujet en question ce qu'il a cru plus propre à frapper l'esprit des lecteurs et à produire quelque bien dans les âmes. Les idées exprimées sont presque toutes puisées dans les œuvres des saints, des docteurs de l'Église et des moralistes chrétiens; ce sont eux qui ont fait tous les frais du livre, et personne ne s'en plaindra; on ne pouvait mieux choisir. Le style que revêtent les idées esposées dans le *Conseiller de l'âme* est généralement agréable et bien en rapport avec le fond des choses. La lecture qu'offre ce livre est loin d'être sans attrait; les familles chrétiennes y trouveront des sujets adaptés à toutes les positions de la vie et à tous les besoins de l'âme. Le seul reproche que nous adresserons à l'ouvrage, c'est, en beaucoup d'endroits, le trop de brièveté dans le développement du sujet; on est étonné d'être si vite au terme, et l'on n'est pas complétement satisfait. Cependant, d'un autre côté, il ne faut pas oublier que l'auteur n'a pas prétendu faire des traités, mais simplement exposer sur une question les pensées qui l'avaient frappé et qu'il croyait de nature à frapper les autres. Nous avons compté dans les trois volumes trois cent soixante-neuf articles; on peut juger d'après cela quelle variété s'y rencontre. *Le Conseiller de l'âme* est un ouvrage sérieux, mais un bon ouvrage que l'on peut recommander sans crainte et mettre entre toutes les mains.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES ET MORALES SUR LA CONFESSION, par M. l'abbé LAURICHESSE, in-8, 413 pag. Tolra et Haton, 1865.

Voici un livre sur la confession qui ne passera pas inaperçu ou nous nous trompons fort. La conception et l'exécution n'en sont pas ordinaires, l'auteur ne va pas par les chemins battus; il envisage son sujet à un point de vue qui donne à son œuvre un intérêt puissant et tout d'actualité. Aujourd'hui on aime voir et étudier les questions au point de vue philosophique, on le dit au moins, et on ne se fait pas faute de le répéter sur tous les tons. Ceux qui aiment les sujets envisagés, étudiés et traités par leur côté philosophique seront satisfaits si le livre de M. Laurichesse leur tombe entre les mains et s'ils le lisent. L'auteur a établi toute autre chose qu'une thèse théologique, il prend, comme nous venons de le dire, son sujet de plus haut. Ce qui l'occupe d'abord, c'est la question du mal; il montre l'impuissance des philosophies à la résoudre, et à produire l'apaisement de la conscience humaine, il est amené ainsi tout naturellement à faire voir que le mal n'a son explication que par la doctrine catholique; elle seule le poursuit et le défait dans l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort,

et l'un de ses grands moyens pour en arriver là est la confession. Etudiant la confession dans ses origines et ses affinités avec la nature humaine, l'écrivain conclut que le besoin de l'aveu est une des premières lois de l'ordre moral, qu'il faudrait supprimer les puissances de l'âme, étouffer les énergies de la conscience, détruire l'homme, pour anéantir la confession. Le chapitre qui suit et dont le titre porte : *la Confession et les Philosophies*, est une confirmation de cette conclusion, car nous y voyons les philosophes, si ardents à l'erreur, être des premiers, l'heure venue, à faire appel à la parole régénératrice du prêtre. Le chapitre des *confessions écrites*, nous donne le spectacle de l'orgueil humain refusant de s'humilier devant le prêtre pour lui avouer ses fautes et révélant au monde toutes les turpitudes d'une vie consacrée au mal. Dans la *Nécessité de la Confession pour l'individu*, cette constitution nous apparaît comme la solution de vastes et effrayants problèmes, comme la régénération intérieure, la paix de l'âme et la joie de la conscience; mais elle n'est pas que cela, ses effets s'étendent de la vie intérieure à la vie extérieure des membres dont elle est la force, la vigueur et la santé en veillant pour ainsi dire à l'incorruptibilité de la chair.

M. Laurichesse n'a garde d'oublier la famille et la société et prouve que si la confession est nécessaire à l'individu, elle n'est pas moins nécessaire à cette famille et à cette société dont elle est le soutien et la sauvegarde. L'auteur ne pouvait passer sous silence la réforme ; il nous donne à connaître les effets désastreux produits par la suppression de la confession, et, en regard, il nous expose ses fruits dans le catholicisme.

Il y a dans le livre de M. Laurichesse des vues larges et profondes; ses peintures saisissantes dénotent une grande connaissance du cœur humain ; le ton est partout vif, animé et plein d'entraînement. La vie circule à travers les pages lumineuses de la confession; le style est chaleureux et colorié. Nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est d'avoir les défauts de ses qualités et de tendre parfois à l'exagération. Somme toute, l'œuvre de M. Laurichesse est une belle et bonne œuvre ; il est à désirer qu'elle se répande et qu'elle soit lue surtout par les esprits sérieux, malheureusetrop souvent imbus de préjugés à l'endroit de la confession.

A. VAILLANT.

HISTOIRE DU MONDE, par MM. Charles et Henry de RIANCEY.

L'éditeur Palmé met en vente le troisième volume de l'HISTOIRE DU MONDE, par M. Henry de Riancey. Ce volume contient tout l'espace de temps compris entre Cyrus et Alexandre et entre Alexandre et la mort de Sylla.

« A mesure que nous avançons, dit l'avertissement de ce 3e volume, les événements se pressent et la lumière se multiplie; notre narration se resserre et se hâte. D'importantes découvertes ont encore augmenté sans doute le cercle de nos études et confirmé la certitude des annales du monde. Mais le fond commun est resté le même. En abrégeant le récit, nous avons

essayé d'esquisser plus fortement les grands caractères, les idées générales, les mouvements des peuples, d'empire ou de civilisations. Sans renoncer à suivre à part les peuples qui s'isolent, nous avons tenu à rapprocher ceux qui se mêlent. A mesure que l'unité se fait dans le monde, nous avons tenté de la reproduire dans notre tableau.

« Recourant aux sources anciennes, nous n'avons rien négligé pour éclairer ce que nous leur empruntions du reflet des travaux récents; la politique, l'économie sociale, l'archéologie nous ont offert leurs lumières. Enfin, nous avons continué, dans un aperçu spécial, de grouper à la fin de chaque période, le rapide exposé des doctrines religieuses, des luttes de l'erreur contre la vérité, du développement intellectuel, littéraire et artistique dans l'humanité. »

Le quatrième volume est sous presse.

Nous espérons que la bienveillance du public qui a accueilli l'œuvre de M. de Riancey avec une indulgence dont il est profondément reconnaissant, l'accompagnera dans les efforts incessants qu'il fait pour s'en montrer de moins en moins indigne.

(*l'Union*) MAC-SHEEHY

LIVRES DE SCIENCE PRATIQUE

I

LE MONDE DE LA MER, par Alfred FRÉDOL. Gr. in-8, 632 pag. Hachette, 1865.

Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que l'on voit rarement d'aussi beaux livres que celui-ci, et que rarement aussi l'on en rencontre de plus intéressants. *Le Monde de la Mer* est l'œuvre posthume d'un homme dont la carrière fut consacrée à la science et dont le nom n'est pas inscrit en tête de son œuvre, on ne sait pourquoi, si ce n'est peut-être pour respecter ses dernières volontés. Comme délassement à ses travaux l'auteur travaillait à initier le plus grand nombre à une science qui fut la passion de sa vie. Pour atteindre ce but il savait la dépouiller de toute nomenclature barbare, de toute prétention scientifique et de toute anatomie repoussante. En lisant ce *Monde de la Mer* que des mains amies viennent de donner au public on reconnaît que l'auteur était plein d'admiration pour le spectacle grandiose de l'Océan, et que la vie des eaux le séduisait; aussi a t-il décrit son sujet avec amour. On rencontre partout de l'originalité et de la poésie. Nous voyons passer sous nos yeux les plantes qu'enferme le sein des mers et tous les animaux organisés qui peuplent ses profondeurs; nous suivons leurs développements et leurs métamorphoses, nous contemplons leurs ruses, leurs industries, leurs combats et leurs amours.

La vie au sein des abîmes présente des formes singulières et étrangères; nulle part sa lutte contre la mort n'est plus incessante et plus énergique. « Au sein de toute chose animée, dit l'auteur au commencement

du chapitre intitulé : la vie de la mer, il se livre un combat incessant et muet entre la vie qui assimile et la mort qui désagrége. La première est d'abord la plus puissante ; elle maîtrise la matière ; cependant son règne est limité, elle s'affaiblit graduellement avec l'âge et finit par s'éteindre avec le temps ; mais les éléments de l'organisation, d'abord inertes, sont bientôt ressaisis et remis en œuvre par une nouvelle vie. Ainsi chaque plante, chaque animal se lie et se confond avec l'avenir ; car toute génération qui surgit n'est que le corollaire de celle qui expire et le prélude d'une autre vie qui va naître. La vie est le séminaire de la mort, et la mort la nourrice de la vie. » Nous avons cité ces quelques lignes pour montrer que nous n'avons pas à faire seulement à un savant mais aussi à un philosophe ; cette philosophie à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir se montre en plus d'un endroit.

Le livre s'ouvre par un chapitre où sont exposées rapidement quelques considérations générales ; l'écrivain parle ensuite des plantes marines, mais il s'y arrête peu, car elles sont peu nombreuses et encore assez peu connues. Il arrive de suite aux infusoires animalcules, si petits, qu'il en tient des milliers dans une goutte d'eau. Allant ainsi des animaux moins parfaits aux plus parfaits, il s'occupe successsivement des polypes, des zoophytes, des mollusques, des annélides, des cerripèdes, des crustacés, des poissons, des cétacés, des animaux qui, comme les phoques, le morse, la loutre de mer et l'ours blanc, peuvent être regardés comme habitants des mers, et enfin des oiseaux marins. D'après cette rapide énumération il est facile de se faire une idée de l'intérêt qu'offre l'étude de ce volume, d'autant qu'on y trouve sur beaucoup de points des détails tout à fait nouveaux et on ne peut plus curieux. 200 vignettes sur acier tirées en couleur ornent le *Monde de la Mer* et lui donnent une magnificence peu commune. *Le Monde de la Mer* est un très-beau livre ; il renferme une science véritable et de bon aloi ; à son école on n'est pas exposé à se tromper, et l'on peut croire sans examen tous les faits qui y sont consignés. Nous ne regrettons qu'une seule chose, c'est que l'auteur ait trop parlé des amours de cette population marine qu'il étudie, cela sera cause qu'on y regardera à deux fois avant de mettre son livre aux mains de la jeunesse. Il y a vraiment mieux à faire pour un savant que d'envier le sort des limaces. Un chapitre est à refaire, celui qui s'occupe du pourpre.

II

LE LIVRE DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE, par une réunion d'agronomes, de savants et de praticiens, sous la direction de M. P. Joigneaux, 2 vol., grand in-8, 1,115 pages.— Tandou, 1865.

Nous n'avons plus à apprécier cette important et remarquable ouvrage, nous avons donné cette appréciation dans un précédent article auquel on pourra recourir. Nous voulons aujourd'hui faire savoir à nos lecteurs que le *Livre de la Ferme* est complétement terminé, et dire rapidement les points qu'il traite. Nous trouvons d'abord au commencement du volume la

fin de la zootechnie et la zoologie agricole qui occupe une centaine de pages. Vient ensuite la troisième partie qui, à elle seule, prend plus de huit cents pages. Cette troisième partie traite de l'arboriculture et de l'horticulture. L'arboriculture embrasse diverses branches : la culture des vignes, la culture des arbres à fruits, la culture des arbres d'ornements et la culture des forêts. Nous rencontrons en commençant quelques généralités nécessaires à connaître sur l'arboriculture; puis, avant de parler de la culture propre à chaque espèce ou chaque variété, les auteurs nous exposent les moyens de multiplier les végétaux ligneux et les principes de leur éducation dans la pépinière. La division des arbres fruitiers dont les monographies nous sont données sont établies d'après la forme des fruits, fruits simples, fruits multiples et fruits agrégés. Parmi les arbres à fruits simples se trouvent la vigne, le grenadier, l'oranger, le poirier, le prûnier, le pêcher, l'abricotier et autres qu'il est facile de nommer. Le framboisier est un arbre à fruits multiples, et le châtaignier un arbre à fruits agrégés.

L'étude de tout ce qui a trait à la vigne, à ses différentes espèces, l'étude de toutes les questions qui s'y rattachent, offrent des pages intéressantes non seulement pour les hommes pratiques, mais aussi pour les lecteurs ordinaires qui ne désirent qu'acquérir des connaissances. Cette étude ne comprend pas moins de vingt chapitres. Un chapitre est ensuite consacré à chacun des arbres fruitiers dont nous avons nommé quelques-uns. Une fois au jardin, les auteurs de la *Ferme* ne le quittent pas sans avoir épuisé toutes les cultures qui peuvent s'y faire, culture potagère, culture des plantes médicinales, culture des fleurs, enfin culture des arbres et des arbustes d'ornement. Cette dernière culture les conduit sous une trop brusque transition à la culture des arbres à cidre et à la culture des essences forestières qui termine la troisième partie.

La quatrième partie contient des connaissances de plus d'une sorte dont nous donnons seulement les titres : hygiène de l'homme, hygiène du bétail, comptabilité agricole, la chasse et la pêche, enfin des recettes de plus d'un genre. Des figures au nombre de plusieurs centaines se trouvent répandues dans les pages de ce beau et énorme volume.

III

LA SANTÉ UNIVERSELLE, GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES, DES CURÉS DE CAMPAGNE, DES DAMES DE CHARITÉ ET DES PERSONNES BIENFAISANTES, par les docteurs Jules Massé et Henri Cottin, 9 vol. gr. in-8. — Sarlit.

Les misères physiques de l'humanité sont nombreuses; il en est de terribles, il en est de bénignes qui font souffrir sans menacer la vie; c'est pour celles-là surtout que la *Santé universelle* est d'une utilité incontestable. Elle est d'une utilité non moins incontestable pour des maladies plus sérieuses qui se représentent fréquemment, mais à un autre point de vue. Aujourd'hui plus que jamais chacun a besoin d'être un peu médecin, un peu médecin avec la science suffisante et non pas à la façon des commères

de village dont les prescriptions rendent souvent inguérissables des maux peu dangereux d'abord. Pour acquérir cette science suffisante à une foule de cas, il faut l'étude et la possession d'un ouvrage qui renseigne clairement, simplement, et avec lequel surtout, n'étant pas médecin, il ne soit pas possible de s'égarer et de manier des médicaments dangereux. La *Santé universelle* est parfaitement dans ces conditions. A l'aide de cet ouvrage on préviendra bien des imprudences, on étouffera beaucoup de maladies dans leur germe, car, si on le veut, en pourra agir dès le principe ; et on se souvient de cette recommandation d'un ancien : Luttez dès le commencement, le remède vient trop tard quand de longs retards ont laissé le mal s'aggraver.

La Santé universelle s'occupe de beaucoup de sujets dont la connaissance n'est pas à négliger ; elle traite tout d'abord et surtout de médecine populaire, elle parle d'hygiène, elle fait l'histoire des plantes les plus employées en médecine, elle donne des leçons de gymnastique, apprend à faire des pensements de toute nature. Un fait à signaler, c'est qu'elle ne néglige même pas la médecine morale. *La Santé universelle* est propre à dissiper beaucoup d'erreurs et de préjugés.

Ce livre s'adresse aux curés qui sont souvent interrogés et qui, en parlant de santé, trouveront un moyen efficace de parler religion et morale ; aux châteaux où l'on court toujours en cas de maladies et d'accidents sérieux ; aux instituteurs qui seront heureux à l'occasion d'expliquer et d'appliquer les enseignements qu'ils y auront recueillis ; aux personnes un peu aisées qui habitent la campagne et qui ne connaissent pas de plus grandes jouissance que de s'occuper de bienfaisance ; enfin aux dames de charité qui y trouveront les moyens de remplir leur ministère avec intelligence et d'une manière plus profitable pour les malades. — *La Santé universelle* est depuis quelque temps déjà un ouvrage complétement terminé.

D. FLAMANAGH.

IV

ACCOMPAGNEMENTS D'ORGUE, *pour le chant de la Commission de Reims et de Cambrai*, par MM. DIETSCH et TESSIER, maîtres de chapelle. Ouvrage enrichi des suffrages de l'Institut impérial de France ; formant 2 magnif. vol. in-4, chez Jacques Lecoffre libraire, rue Bonaparte, 90, Paris.....

Le 1er vol. de plus de 800 pages est intitulé : *Accompagnement pour Graduel romain*. . . . . 36 fr.
Le 2e vol. de plus de 400 pages. . . . . *l'Antiphonaire*.

... Le chant romain de la Commission de Reims et de Cambrai prend de nos jours encore une nouvelle extension. Bon nombre de diocèses, en France et à l'étranger, persuadés qu'il avait été puisé aux sources les plus pures de l'antiquité chrétienne, l'ont accueilli avec le plus vif empressement. En présence d'un semblable enthousiasme, pour tout ce qui touche à la liturgie romaine, on ne peut douter du succès qui attend cet ouvrage.

« Destiné à rendre plus facile encore l'exécution du chant, et aussi à accroître la beauté et la solennité du culte, il méritera toujours, nous osons l'espérer, le concours de nos artistes religieux.

« Cette tâche excessivement délicate ne pouvait être confiée qu'à des hommes qui, comme MM. Dietsch et Tessier, sont familiarisés depuis longtemps avec le chant d'Eglise, auquel ils ont rendu de grands services par des ouvrages recommandables, des efforts incessants, et en qui surtout on ne saurait méconnaître une science profonde du système sur lequel repose le chant ecclésiastique. » Le mode d'accompagnement qu'ils ont adopté dans leur ouvrage nous le prouve assez. Ils ont pris pour modèles les maîtres du quinzième et du seizième siècles, et « ils déclinent toute espèce de solidarité avec ceux qui osent prétendre que l'harmonie moderne, avec ses sons attractifs et dissonnants, peut s'adapter aux mélodies grégoriennes. »

En cela, ils ont rendu un service signalé aux églises. Leur but n'était pas seulement de mettre sous les doigts de nos jeunes organistes tout l'office de l'année ; sans doute, c'eût été déjà quelque chose; mais ils ont voulu surtout leur offrir la véritable méthode d'accompagnement, en levant la difficulté toujours très-grande que l'on rencontre à accompagner convenablement le plain-chant. Et, en effet, « leur accompagnement est toujours *pur*, *simple*, *suivi et correct*. Chaque note du chant porte un accord consonnant composé presque toujours de trois notes. Les organistes qui savent l'harmonie pourront, au besoin, ajouter les notes absentes ; mais à cette condition, toutefois, qu'ils ne se permettent aucun accord dissonnant de septième ou autres. Ils devront même s'astreindre à ne faire entendre que l'accord parfait dans les endroits où il y a un vide quelconque. »

Enfin, dans le travail que nous venons d'examiner, tout le chant a été transposé dans un diapason intermédiaire qui permet à tous les fidèles de mêler leurs voix à celles du chœur... Le système de notation suit tout naturellement celui qui a été si heureusement adopté par la Commission de Reims et de Cambrai.....

« Si les mélodies chrétiennes sont exécutées avec expression et gravité, et si les accompagnateurs, de leur côté, se conforment aux sages recommandations que les auteurs ont eu soin de consigner dans la préface, nul doute que les chants sacrés, rendus de cette manière, ne produisent un effet digne de leur objet. » Ces dernières lignes, renfermées textuellement dans le rapport fait par MM. les membres de l'Institut et proposé par Son Excellence le ministre d'Etat, sont, je crois, le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'ouvrage et aussi une bien grande recommandation auprès des personnes qui s'occupent d'accompagnements....

V

MANUEL DU MAITRE DE CHAPELLE, contenant en notation musicale pour soprano, ténor et basse, avec accompagnement d'orgue, les parties principales du chant de la commission Rémo-Cambrésienne, par

L. Dietsch, maître de chapelle de la Madeleine (Paris). 1 beau vol. grand-in 4°, Paris, chez Jacques Lecoffre, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

« C'est dans le plaint-chant, écrivait il y a déjà plusieurs années M. Adolphe Guéraut, qu'il faut chercher la pure inspiration musicale du christianisme, inspiration naïve et grandiose, qui seule peut se plaire sous les voûtes nues des vieilles cathédrales, qui seule se marie et s'harmonise avec la marche grave et lente des prêtres, la sainte obscurité du lieu, les vitraux colorés, les saints sculptés, et même la pierre, seule capable de répondre aux accents pleins et retentissants de l'orgue, de l'orgue, instrument vraiment religieux, dont la voix mâle et l'allure majestueuse est loin d'être remplacée par la souplesse et la prodigieuse vivacité de nos orchestres. » Aussi, bon nombre de nos soit-disant maîtres de chapelle, voulant répondre à la solennité plus ou moins grande de certains offices, s'efforcent-ils de faire subir au mode d'exécution un certain nombre de modifications. De là, les faux-bourdons à trois et quatre, et même à cinq parties. Trop souvent, hélas! ce genre de composition, livré au caprice et aussi au mauvais goût de quelques-uns, a bien des faiblesses : un chant vague, une harmonie douteuse, et par conséquent peu régulière, tel est tout le résultat de leurs efforts. Et cependant, s'il est un chant qui exige une harmonie grave, simple et régulière, c'est bien le chant de l'Église, le plain-chant. Que faire alors? composer soi-même ses parties n'est pas toujours chose facile, surtout pour ceux qui n'ont aucune idée de l'harmonie. Le moyen est tout trouvé. L'ouvrage que nous annonçons, et qui a pour titre : *Manuel du Maître de Chapelle*, etc., est venu bien à propos pour faire disparaître la difficulté. Indépendamment de la composition qui est toujours correcte, l'ouvrage se recommande encore par sa simplicité. Une partie de chant et deux parties d'accompagnement, telle en est la division. Aussi, ne désespérons-nous pas de le voir bientôt pénétrer jusque dans les localités les moins importantes, dans les églises les plus déshéritées. Il n'est pas juste de priver nos bons habitants de nos campagnes des heureux produits de l'harmonie. C'est une rivière, dont la source remonte bien haut, et qui arrose les campagnes les plus désertes comme les villes les plus magnifiques...

C. Geispitz,
Ex-organiste, Maître de Chapelle.

Le Propriétaire-Gérant : V. Palmé.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

MONSEIGNEUR GERBET

ÉVÊQUE DE PERPIGNAN

Un ami de Mgr Gerbet, qui fut aussi son collègue comme vicaire général d'Amiens, M. l'abbé C. de Ladoue, s'étonnait douloureusement, dans une étude publiée en octobre 1864, que la presse fut, « pour ainsi dire, restée muette » sur les nobles travaux et la sainte vie de l'illustre évêque de Perpignan. Le reproche a pu paraître trop absolu ; il est certain cependant que tous les hommages auxquels avait droit Mgr Gerbet ne lui ont pas été rendus. Mais si « d'anciens compagnons d'armes, » trop préoccupés des choses du présent ou trop accessibles aux misères de l'esprit de parti, ont gardé le silence, personne n'a oublié les éclatants services de l'auteur du *Dogme générateur de la piété catholique* et de tant d'autres œuvres remarquables. En consacrant aujourd'hui quelques pages insuffisantes à cette grande mémoire, ce n'est pas un souvenir que nous tentons de raviver, c'est un de nos chefs et de nos maîtres, toujours vivant par ses œuvres, que nous venons honorer.

I

Philippe-Olympe Gerbet appartenait à une province qui a donné dans ce siècle beaucoup de prêtres distingués à l'Église ; il était né à Poligny (Jura), le 3 février 1798. Il fit ses premières études au collége même de Poligny. Sa famille était chrétienne et n'avait pas été entamée par les tourmentes religieuses de l'époque. Aussi entra-t-il tout droit dans la foi et dans les pratiques religieuses. La vocation ecclésiastique s'éveilla en lui dès l'âge de dix ans. Les goûts et les aptitudes littéraires se montrèrent également de très-bonne heure dans ce vigoureux et charmant esprit. Il était encore collégien lorsque l'Académie de Mâcon lui décerna le prix de poésie. Et l'on verra plus loin que l'érudit, le profond philosophe, le savant théologien n'ont jamais chez lui effacé le poëte.

Lorsque Philippe Gerbet eut terminé ses humanités, il se rendit à Besançon pour commencer ses études théologiques. « Il s'établit en

ville, suivant l'usage du diocèse, qui ne prescrit, nous dit M. de Ladoue, le séjour dans l'intérieur du séminaire qu'au moment de l'initiation aux ordres sacrés. Grâce à cette vie indépendante qui lui laissait plus de liberté pour le travail, grâce à un amour de l'étude déjà très-développé et secondé par une rare puissance d'application, il acquit en peu de temps une sûreté de logique et une fermeté de jugement remarquables (1). » Les événements de 1814-1815 interrompirent un instant le cours régulier de ses études; il se retira dans la montagne, chez un curé parent ou ami de sa famille. Ce fut là qu'il eut sa première polémique. Laissons M. Sainte-Beuve nous raconter cet incident.

« Un jour il vit arriver un jeune élève de l'Ecole normale, Jouffroy, de deux ans plus âgé que lui, et qui, en revenant passer les vacances au hameau des Pontets, s'arrêta un moment au passage. Jouffroy, dans le premier orgueil de la jeunesse et de la science et avec l'auréole au front, ne dédaigna point de discuter avec le jeune séminariste de province; il le combattait sur les preuves de la révélation et contestait surtout l'âge du monde, en s'appuyant sur le témoignage, si souvent invoqué alors et bientôt ruiné, du fameux zodiaque de Danderah. Le jeune séminariste, mis en présence du monument inconnu, ne put que répondre : « Attendons. »

Cette réponse fut victorieuse. Que de fois encore elle aura raison des prétendues découvertes de la science incrédule! Combien de témoignages donnés en toute hâte, comme probants, disparaîtront devant un attentif examen!

Plus tard, l'abbé Gerbet et Jouffroy reprirent la plume à la main, leur polémique. Jouffroy fut battu, et s'il n'avoua pas franchement sa défaite, il sut au moins parler de son adversaire avec les sentiments d'une affectueuse estime.

En 1818, après deux années de théologie, l'abbé Gerbet vint à Paris pour achever ses études au séminaire de Saint-Sulpice. Sa santé, déjà délicate, ne lui permit pas d'y rester; il se retira au séminaire des Missions-Etrangères, et c'est comme élève de cette sainte maison qu'il fut ordonné prêtre.

Il avait vingt-quatre ans. Ses supérieurs comprirent tout de suite qu'il était appelé à des travaux d'un ordre particulier. Il annonçait un talent philosophique et littéraire des plus distingués. « En Sorbonne, il avait soutenu une *thèse latine* avec une rare élégance;

(1) *Revue de Gascogne.*

il avait naturellement les fleurs du discours, le mouvement et le rythme de la phrase, la mesure et le choix de l'expression, même l'image, ce qui, en un mot, deviendra le talent d'écrire. Il y joignait une faculté de dialectique élevée, déliée, fertile en distinctions, les multipliant parfois et s'y complaisant, mais ne s'y perdant jamais (1). » Il fut nommé, peu après son ordination, professeur suppléant de théologie morale à la Sorbonne. Il abandonna bientôt cette position pour un ministère plus humble, celui d'aumônier-adjoint du collége Henri IV. Comme l'a dit M. de Ladoue, ce fut l'amitié qui le fit descendre. Le premier aumônier du collége était M. l'abbé de Salinis, qu'il avait connu au séminaire Saint-Sulpice, et dont il était devenu aussitôt l'intime ami. Ce lien, la mort seule pût le rompre. Les deux amis furent souvent séparés, mais jamais ils ne cessèrent d'être unis d'esprit et de cœur.

L'abbé de Salinis plus actif, plus entreprenant que l'abbé Gerbet, brûlait de se jeter dans la lutte, et comptait déjà parmi les disciples de l'abbé de Lamennais. Il mit son ami en rapport avec cet homme, auquel s'attachait alors de si grandes et si généreuses espérances. L'abbé Gerbet fut, en quelque sorte, fasciné; et Lamennais, de son côté, comprit combien un tel auxiliaire lui serait précieux.

L'aumônerie du collége Henri IV n'était pas une sinécure; mais l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet avaient trop de zèle pour ne pas chercher d'autres travaux encore. La presse catholique laissait alors beaucoup à désirer. Parmi les journaux qui défendaient ou prétendaient défendre l'Église, les uns subordonnaient constamment les intérêts religieux aux intérêts politiques; les autres étaient généralement voués au gallicanisme. Les deux jeunes aumôniers résolurent de donner, sous le patronage de M. de Lamennais, un organe aux doctrines ultramontaines. Ils fondèrent le *Mémorial catholique*. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, ce fut M. de Salinis qui conçut le projet, qui prit l'initiative; mais ce fut M. Gerbet qui fit le succès du recueil. Il donna au *Mémorial catholique* une collaboration des plus actives. « Dans chaque numéro, il insérait plusieurs articles qui se faisaient remarquer par un style élégant, une logique ferme, une érudition variée, et où l'on sentait une sève de jeunesse et une chaleur de prosélytisme rares aujourd'hui. » Le *Mémorial catholique* attaquait tout à la fois les ennemis déclarés de l'Église et les chrétiens imbus des doctrines gallicanes. Le combat a toujours eu, au

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 311.

fond, ces deux faces. Le gallicanisme, qui se présentait alors sous son vrai nom et avec d'assez franches allures, a reparu plus tard, même parmi les catholiques, sous le nom de libéralisme chrétien. On pourrait, sans doute, signaler des différences entre les retardataires de 1824 et les progressistes religieux de1865; mais que l'on examine les choses de près, et la conformité, au point de vue des conséquences religieuses, paraîtra complète.

Le *Mémorial catholique* fit du bruit et du bien. Si les adversaires ne tinrent compte que du bruit, les esprits justes virent le bien et le proclamèrent. Les doctrines romaines eurent un centre, un moyen permanent d'action et se développèrent rapidement. Le clergé et les fidèles sentirent que là se trouvait dans toute sa force, toute sa fécondité, la sève catholique.

Vers 1825, l'abbé Gerbet rejoignit à la Chesnaie celui qu'il aimait à appeler son maître. Il y resta environ cinq ans, ne faisant que de courtes absences. L'union était très-grande entre Lamennais et son éminent disciple. « L'abbé Gerbet et moi, écrivait Lamennais, nous ne nous parlons pas, et nous nous comprenons. » Ces deux intelligences semblaient se compléter, dit M. l'abbé de Ladoue : « l'une avait le « coup d'œil, la pénétration, la vigueur mâle; l'autre, la mesure, la « règle, l'élévation et la grâce. » Puis, alors les deux amis n'avaient au cœur qu'un désir : le triomphe de la Sainte Église. « Hélas! vint le moment où sur ce point on ne se comprit plus. » Il convient de faire remarquer que, malgré cette grande intimité intellectuelle, la fusion des idées ne fut jamais absolue entre l'abbé Gerbet et Lamennais. Le premier, par suite même de la pente de son esprit, sut toujours éviter certains excès. Il ne repoussait ni les vues de son ami ni les conséquences qu'il en tirait, et cependant, tout en les acceptant, il s'efforçait de les adoucir. Il y avait dans son esprit un doute, une inquiétude qu'il ne s'avouait pas.

La vie de la Chesnaie convenait merveilleusement à l'abbé Gerbet. On sait qu'un certain nombre de jeunes hommes, prêtres et laïques, esprits distingués et enthousiastes, s'étaient mis sous la direction de M. de Lamennais pour se livrer à de fortes études. Ces études étaient variées; chacun suivait les impulsions de son esprit, se proposant surtout de développer les connaissances qu'il possédait déjà, afin de se rendre plus apte à la carrière qu'il voulait embrasser. Du reste, si l'on suivait des voies différentes, on marchait vers le même but. Le théologien, le philosophe, l'historien, le poëte voulaient également

propager les idées de M. de Lamennais et travailler sous ce maître à la reconstitution chrétienne de la société. Deux ou trois chercheurs indécis, comme Maurice de Guérin, ont pu se mêler à ce groupe d'intelligences vigoureuses dévouées par dessus tout à l'Église; mais ces chercheurs ne firent que passer, et ne purent enlever à la réunion de la Chesnaie son caractère foncièrement chrétien et romain.

L'abbé Gerbet avait au milieu de cette élite une situation particulière. Avec Lamennais il était disciple; avec les autres il était maître; maître très-doux et très aimé. Le caractère de son action me semble parfaitement indiqué dans deux écrits d'un ordre différent : le *Journal* d'Eugénie de Guérin, et les Mémoires laissés par Charles Sainte-Foi.

Voici ce qu'Eugénie de Guérin écrivait à son frère, pauvre tête affolée de gloire, perdue de rêves et que l'incertitude ou la fantaisie, plus que la foi peut-être, avait poussée à la Chesnaie :

« M. Gerbet a la suavité d'un ange. Je te préfererais sous sa direction toute d'amour et d'humilité. Recueille bien soigneusement les conférences religieuses qu'il vous fait et que tu destines à tes sœurs. »

Sainte-Foi nous montre Lamennais passant subitement, sans cause appréciable, d'une gaieté excessive à une humeur noire et bourrue :

« Ses tristesses et son silence duraient quelquefois plusieurs jours. Et alors tout notre petit Olympe était dans la gêne et dans l'émoi, comme lorsqu'un nuage fronçait les sourcils du grand Jupiter. Dans ces circonstances, c'était l'abbé Gerbet qui faisait les frais de la conversation, et qui, avec une grâce charmante, cherchait à voiler à nos yeux les tristesses de son maître, et à interposer entre son humeur chagrine et notre curiosité inquiète les saillies douces et aimables de son esprit, toujours si placide et si serein (1). »

Ne reconnaît-on pas à ces traits le cœur suave et aimant du pieux écrivain qui, voulant définir l'ordre de la création, a écrit : « On dirait que la création repose sur un plan incliné, de telle sorte que tous les êtres se penchent vers ceux qui sont au-dessous d'eux pour les aimer et en être aimés. »

C'est à cette époque que l'abbé Gerbet écrivit l'un des beaux livres de ce siècle : Le *Dogme générateur de la piété catholique*, admirable traité de l'Eucharistie.

II

L'abbé Gerbet était à Paris en juillet 1830. Il vit la révolution, il en

(1) *Revue du Monde catholique*, numéro du 10 janvier 1862.

fut navré bien qu'il l'eût prévue, mais il ne perdit pas courage. Homme de lutte, parce qu'il était homme de foi, il prit part à la fondation du journal l'*Avenir*, qui jeta tant d'éclat et sombra si vite. Il fut, au début, l'un des plus actifs rédacteurs du journal; mais sa santé, assez gravement compromise, l'ayant forcé de se retirer à Juilly, près de l'abbé de Salinis, il dut laisser à ses collaborateurs la direction de l'œuvre. De vive et courageuse, la polémique devint violente et aventureuse. Bientôt même elle franchit les limites de la vérité. « Une parole du vicaire de Jésus-Christ vint signaler ces écarts. L'abbé Gerbet s'unit à ses amis de Juilly pour faire acte public d'adhésion. »

Deux ans plus tard, lorsque parut la seconde Encyclique provoquée par le pamphlet de M. de Lamennais, les *Paroles d'un Croyant*, l'abbé Gerbet, alors en Belgique, écrivit à l'abbé de Salinis :

« Trélon, 20 juillet 1834. — Je n'ai connu le texte de l'Encyclique que par un journal belge, arrivé ici hier au soir. Si cette nouvelle Encyclique eut été exclusivement relative aux *Paroles d'un Croyant*, une nouvelle déclaration de ma part ne m'eût pas paru nécessaire; seulement, des raisons particulières, comme celles dont il est ici question dans votre lettre, pourraient en faire une nécessité de circonstance. Mais comme l'Encyclique contient un passage relatif au système philosophique, il est manifeste que je ne puis et ne dois me dispenser d'un acte public de soumission et d'adhésion à toute la doctrine de l'Encyclique, et particulièrement en ce qui concerne le système que j'ai soutenu (1). »

Il ne chercha pas à distinguer, à s'excuser; il se soumit simplement, cordialement, comme le fera toujours tout chrétien fervent dont le cœur et le caractère seront fermes et élevés.

Dans une autre lettre, également adressée à l'abbé de Salinis, il parlait ainsi de Lamennais :

« Je ne suis pas, comme vous voyez, en position de lui écrire sur ce qui se passe; mes conseils ne seraient pas bien pris. Je n'ai comme vous d'autre recours que la prière. Je suis peiné avec vous de la lettre qu'il vous a écrite et qui méconnaît vos sentiments envers lui. Offrons tout à Dieu. »

Plus tard, le devoir le pressant, il trouva le courage de combattre ou plutôt de juger l'homme qu'il avait tant aimé; mais combien l'af-

(1) Il s'agit du système du *sens commun*, qui sacrifiait la *raison individuelle*, et faisait la *raison générale* dépositaire et interprète des vérités reçues de Dieu.

fection était vive encore chez lui. « Dieu, disait-il, voit dans le passé des mérites qui montent vers lui comme une prière, et la mémoire de Dieu est miséricordieuse. Rien ne nous est aussi consolant que cette pensée, rien, si ce n'est le désir, que Dieu lit au fond de notre âme, de donner, s'il le fallait, tout notre sang pour obtenir à Tertullien tombé la grâce d'une seule larme. » Et ailleurs : « Celui qui déclare une guerre ouverte à l'Église... a eu en moi un ancien ami, qui l'aimait d'une amitié née aux pieds des autels... A ce souvenir, je tombe à genoux, offrant à Dieu pour lui des prières auxquelles il n'a plus foi, et je ne me relève que pour combattre, dans l'ami de ma jeunesse, l'ennemi de tout ce que j'aime d'un éternel amour... » Et lorsque l'abbé Gerbet lui adressait cet appel, que faisait Lamennais ? Il fraternisait avec Béranger. Comme Dieu abaisse ceux qui le trahissent !

Dans son appréciation littéraire des œuvres de l'abbé Gerbet, M. Sainte-Beuve signale le *Dialogue entre Platon et Fénelon* comme étant *peut-être le chef-d'œuvre* de l'illustre écrivain. Il dit aussi sous quelle impression cet écrit fut composé :

« L'abbé Gerbet s'était lié avec le second fils de M. de la Ferronnais, l'ancien ministre des affaires étrangères. Le jeune comte, Albert de la Ferronnais, avait épousé une jeune personne russe, Mlle d'Alopeus, de la religion luthérienne, et il désirait vivement l'amener à la foi. Il se mourait à Paris d'une maladie de poitrine, à l'âge de vingt-quatre ans, et semblait arrivé à la dernière période, lorsque sa jeune femme, à la veille d'être veuve, se décida à embrasser la communion de son époux ; et, dans cette chambre, près de ce lit tout à l'heure funéraire, on célébra, une nuit, — à minuit, heure de la naissance du Christ, — la première communion de l'une, en même temps que la dernière communion de l'autre (29 juin 1836). L'abbé Gerbet fut le consécrateur et l'exhortant dans cette scène si profondément sincère et si douloureusement pathétique, mais où le chrétien retrouvait de saintes joies. C'est le sentiment vif de cette incomparable et idéale agonie qui lui inspira un *Dialogue entre Platon et Fénelon*, où celui-ci révèle au disciple de Socrate ce qu'il lui a manqué de savoir sur les choses d'au-delà, et où il raconte, sous un voile à demi soulevé, ce que c'est qu'une mort selon Jésus-Christ. »

Bien que l'espace dont nous disposons soit très-limité, nous ne pouvons nous défendre de donner quelques lignes de ce dialogue :

« O vous, qui avez écrit le *Phédon*, vous le peintre à jamais ad-

miré d'une immortelle agonie, que ne vous est-il donné d'être le témoin de ce que nous voyons de nos yeux, de ce que nous entendons de nos oreilles, de ce que nous saisissons de tous les sens intimes de l'âme, lorsque, par un concours de circonstances que Dieu a faites, par une complication rare de joie et de douleur, la mort chrétienne se révélant sous un demi-jour nouveau, ressemble à ces soirées extraordinaires dont le crépuscule a des teintes inconnues et sans nom..... Vous ne comprendrez pas tout ce que je vais vous dire : je ne peux vous parler de ces choses que dans la langue nouvelle que le christianisme a faite ; mais vous en comprendrez toujours assez. Sachez donc que, de deux âmes qui s'étaient attendues sur la terre et qui s'y étaient rencontrées, et que Dieu avait unies par le nom d'époux et d'épouse, en ouvrant devant elles une longue perspective de ce qu'on appelle bonheur, que de ces deux âmes, l'une arrivait par une volonté pure à la vraie foi, au moment où l'autre arrivait par une sainte mort à la vraie vie ; l'une sortait des ombres de l'erreur, comme l'autre était près de sortir des ombres de la terre ; l'une se disposait à participer pour la première fois, au plus auguste des mystères du Christ, lorsque l'autre allait le recevoir comme une transition dernière à la communion éternelle... »

III

L'abbé Gerbet s'occupait beaucoup alors de philosophie ; il donnait à l'*Université catholique* de remarquables études sur les sciences, écrivait les *Vues sur le Sacrement de Pénitence* et dirigeait une sorte d'école supérieure établie à Thieux, comme annexe du collége de Juilly. Sa direction était celle d'un ami et d'un père. Comme toutes les âmes tendres et pures, il avait un fond inépuisable de douce gaieté et de jeunesse. Le théologien laissait là ses profondes recherches pour diriger les amusements de ses élèves. Il composait des charades et fit même toute une comédie en vers. Du reste l'abbé Gerbet a toujours un peu rimé, et souvent il a trouvé des accents d'une vraie poésie. Son *Chant des Catacombes* est certainement un morceau où la force s'unit à la grâce.

Hier j'ai visité les grandes Catacombes
Des temps anciens ;
J'ai touché de mon front les immortelles tombes
Des vieux chrétiens :

Et ni l'astre du jour, ni les célestes sphères,
Lettres de feu,
Ne m'avaient mieux fait lire en profonds caractères
Le nom de Dieu.

. . . . . .

Lieux sacrés où l'amour, pour les seuls biens de l'âme,
Sut tant souffrir !
En vous interrogeant, j'ai senti que sa flamme
Ne peut périr ;
Qu'à chaque être d'un jour qui mourut pour défendre
La vérité,
L'Être éternel et vrai, pour prix du temps, doit rendre
L'éternité.

C'est là qu'à chaque pas on croit voir apparaître
Un trône d'or,
Et qu'en foulant du pied des tombeaux, je crus être
Sur le Thabor !
Descendez, descendez au fond des catacombes,
Au plus bas lieux ;
Descendez, le cœur monte, et du haut de ces tombes
On voit les cieux !

Ce chant nous montre l'abbé Gerbet à Rome. En effet, en 1838, au moment où l'évêque de Meaux, Mgr Galard, venait de le nommer chanoine de sa cathédrale et vicaire général honoraire, il partit pour Rome. Il avait l'intention d'y rester quelques jours ; il y resta dix ans.

Ce long séjour dans la ville des Papes, nous a valu un beau livre, un chef-d'œuvre : l'*Esquisse de Rome chrétienne*. « Rome, notre Rome est vivante dans ces pages, toutes vibrantes de ses profondes et majestueuses harmonies. L'auteur ne possède pas seulement les connaissances variées de l'historien et les sûres lumières du docteur catholique ; il a encore, au degré le plus éminent, le don de l'artiste, ce sens exquis et rare qui pénètre les choses, qui en saisit les secrètes beautés et qui les livre à nos regards. Il nous rend compte du charme mystérieux de Rome, il l'accroît en le divulguant. Sa langue est digne des majestueuses douceurs de la Ville sainte. C'est une langue sereine, mélodieuse, admirablement pure, dont le caractère fondamental est la grâce, mais qui atteint naturellement et sans effort toutes les hauteurs (1). »

(1) Louis Veuillot, *le Parfum de Rome*, t. II, p. 370.

D'autres travaux et divers incidents marquèrent le séjour à Rome de l'abbé Gerbet. Si nous écrivions un livre, une *vie* au lieu d'une simple notice, nous aurions d'intéressants détails à donner ; mais il faut se restreindre, et nous rapporterons seulement un assez curieux épisode.

Vers 1845, le fils de l'empereur Nicolas, aujourd'hui l'empereur Alexandre, vint à Rome. Il s'y trouva au moment du carnaval. « Lorsque le cortége carnavalesque traverse le *Corso*, dit M. de Ladoue, il est d'usage que, des fenêtres qui bordent la rue, on jette sur les voitures qui passent des *confetti*, auxquels on joint souvent des placets, des requêtes. Le fils du czar avait annoncé l'intention de se joindre au cortége avec ses voitures. Voilà, dit-on à l'abbé Gerbet, une bonne occasion de faire arriver la vérité catholique jusqu'à ses oreilles schismatiques. L'idée est acceptée. Une adresse est rédigée, nous n'avons pas besoin de dire avec quel tact et quelle délicatesse ; et, au moment du défilé, une main élégante la dirige habilement vers sa destination. On sut le lendemain, que l'adresse avait passé sous les yeux du prince, qui en avait été vivement impressionné. » Mgr Gerbet, faisant allusion à cette circonstance, disait quelquefois en riant : *J'ai prêché l'empereur Alexandre.* Si le prince reçut de ce sermon une salutaire impression, le Czar l'a bien oublié !

IV

Lorsque Pie IX eut quitté Rome, l'abbé Gerbet n'y voulut pas rester. Il se rendit d'abord à Gaëte pour y recevoir la bénédiction du Pape exilé, puis il rentra en France. Mgr Sibour, récemment appelé au siége archiépiscopal de Paris, voulut s'attacher l'homme éminent que la Providence mettait sous sa main. Il le prit pour théologien au concile de Paris, le présenta et le fit accepter comme professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, et se réserva de lui donner la direction d'un journal quotidien qui dans sa pensée, prompte à embrasser de vastes horizons, devait jouer un très-grand rôle. Ce journal parut, il fut nommé le *Moniteur catholique*, et l'abbé Gerbet compta parmi ses rédacteurs. Mais il y avait là un courant d'idées qui lui allaient peu ; d'autre part M. de Salinis venait d'être nommé évêque d'Amiens. Cet attrait devait être plus puissant que Paris, la Sorbonne et le *Moniteur catholique.* Il se rendit près de son ami et resta près de lui comme vicaire général de 1849 à 1854.

Arrêtons-nous quelques instants à considérer l'homme dans sa vie intime, ses habitudes de travail, ses distractions.

« La plus grande partie de sa vie appartenait à son cabinet d'études, nous dit M. de Ladoue. A certaines époques ce maître exigeant exerçait un tel empire qu'on ne pouvait lui arracher même un quart d'heure pour le déjeuner ou le dîner, à plus forte raison pour une distraction quelconque; à peine permettait-il d'entr'ouvrir la porte pour laisser passer le peu de nourriture nécessaire pour soutenir le corps sans nuire au travail. — Et cela durait huit jours, quinze jours. En dehors de ces circonstances, il faut le dire exceptionnelles, l'hôte de l'évêché prêtait son concours, toujours utile, aux œuvres de l'administration ecclésiastique.

« Quand venait un synode ou un concile, il ouvrait son trésor tout entier. Avait-on besoin de conseil dans une affaire grave, on le trouvait chez lui, sûr, lumineux. Il assistait aux réunions ecclésiastiques qui se tenaient à l'évêché, et l'on se pressait pour entendre les sons de sa voix qui n'arrivaient que difficilement aux oreilles, mais qui jetaient dans les esprits de vives clartés; il prenait part aux œuvres de zèle; il consentit même à se charger de la direction des Dames du Sacré-Cœur. »

Le directeur des religieuses s'occupait aussi des élèves; il songeait toujours à les instruire et quelquefois à les distraire, ou plutôt, pour dire le mot vrai, à les amuser. Quoi de plus touchant que cette condescendance attentive d'un puissant esprit? Le poëte aimable remplaçait alors le théologien. Il écrivait de charmantes pièces en vers, dont un connaisseur a dit qu'il y passait comme un souffle d'*Esther;* mais d'une *Esther*, ajouterons-nous, où la muse ne cherchant jamais le ton tragique, se livrait tout entière à « l'allégresse légère » d'un cœur tranquille et pur.

Cet esprit aimable se pliait à d'autres exigences. Mgr de Salinis, qui aimait à recevoir et s'y entendait parfaitement, ouvrait le dimanche soir les salons de l'évêché. Comme on l'a dit ailleurs, la bonne compagnie s'y trouvait naturellement chez elle. On y jouait à quelques jeux; on y tirait quelque loterie. Il y avait un lot qui était réputé ne rien valoir et que l'on appelait le *nigaud*. Or le *nigaud* était souvent une petite pièce de vers de l'abbé Gerbet. Voici une de ces bluettes que le grave auteur des *Vues sur le Sacrement de Pénitence* improvisait en disant : je rime par obéissance, ce qui me sauve de tout reproche et de toute idée du ridicule :

C'est aujourd'hui la fête de la Vierge,
Mais entre nous je voudrais bien savoir
Si, quand on doit le matin prendre un cierge,
On peut tenir une carte le soir.

Je ne veux pas, censeur trop difficile,
Blâmer un jeu que permet le salon,
Mais je vous dis que sous un air futile,
Ce jeu vous donne une grave leçon.

Rappelez-vous, à chaque loterie,
Que tous nos jours sont un frivole jeu,
Si l'on ne gagne, au soir de cette vie,
Un lot tombé du grand trésor de Dieu.

Si Dieu préside à vos heures légères,
Ce jeu du soir est un temps bien passé,
Et du matin rejoignant les prières,
Finit le jour comme il a commencé.

Je vous surprends par mon langage austère ;
Vous voulez rire, et je vous ai prêché :
Au jeu mondain un sermon ne va guère,
Mais on le passe au jeu de l'Evêché.

J'ai sous les yeux deux pages où des mains différentes ont tracé le portrait de l'abbé Gerbet. L'un de nos auteurs nous montre le philosophe chrétien avec une démarche longue et lente, un peu penchée, causant à l'ombre dans une allée paisible et s'arrêtant volontiers pour mieux causer. Voyez de près, dit-il, ce sourire affectueux et fin, cette physionomie bénigne où il se mêle quelque chose du Fléchier et du Fénelon ; écoutez cette parole ingénieuse, élevée, fertile en idées, un peu entrecoupée par la fatigue de la voix.... et ne demandez pas si c'est un autre, c'est lui. — Pardon, reprend notre second peintre, il pouvait avoir cette démarche allanguie, quand le corps allait seul ; mais si l'âme se mettait de la partie, si vous aviez devant vous le prêtre, l'évêque, la démarche était majestueuse et grave. Sa grande taille, sa belle tête au large front, à la chevelure ondoyante, la simplicité noble de son geste, tout en lui était majestueux, et lorsqu'il entrait dans sa cathédrale, revêtu de ses habits de pontife, on ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration.

Nous avions vu M. Gerbet simple prêtre, nous l'avons revu évêque, et en réunissant nos souvenirs, ces deux portraits nous ont paru res-

semblants. Il faut les fondre pour se représenter l'homme tout entier. Mais non, il y manquera toujours ce que la parole ne peut rendre, ce fin et doux sourire où resplendissaient l'intelligence, la grâce et la bonté, illuminées par la foi.

L'abbé Gerbet était artiste dans la plus complète et la plus noble acception du mot. Je doute qu'il eût voulu voir de la musique dans quelque fade romance réputée, durant quinze jours, un chef-d'œuvre, et applaudie, sans être écoutée, par les dilettantes de salon ; mais la vraie musique, celle qui peut élever l'esprit, toucher l'âme, voici comment il la jugeait, en prêtant ses propres pensées à l'un des personnages de ses conférences :

« Il n'était pas moins sensible au langage des sons qu'à celui des formes et des couleurs... Il prenait plaisir à saisir dans leur expression matérielle, les mystères sublimes de la musique, à laquelle il attachait une idée singulière. La musique, formée par la mélodie et par l'harmonie, représentait, suivant lui, la destinée qui doit se composer de vertu et de honheur. La mélodie, qui se soutient par elle-même, et qui exprime la pensée fondamentale d'une composition, représentait la vertu, base suprême de notre destinée. Le bonheur, qui doit procéder de la vertu, qui doit en être l'accompagnement, était figuré par la simple harmonie, laquelle se réfère et se coordonne à la mélodie, comme à un principe générateur. Sur la terre, la vertu et le bonheur sont habituellement séparés, leur union nécessaire devra donc se rétablir ailleurs. C'est pour cela que la musique, qui offre déjà, dans ce monde, l'union de la mélodie et de l'harmonie, lui paraissait être un pressentiment du ciel. »

L'illustre auteur de l'*Esquisse de Rome chrétienne* était de ces prêtres qui semblent nés pour l'épiscopat. Il joignait aux grandes qualités, aux grandes vertus sacerdotales, les dons que le monde apprécie. Mais sa supériorité même militait contre lui aux yeux de certaines gens. Ce n'est pas, disait-on, un esprit pratique, il serait mauvais administrateur. Bref, on lui reprochait de n'avoir pas les mérites particuliers d'un chef de bureau. Il ne les avait pas, en effet ; il n'était pas homme à se complaire dans les petits détails, à prétendre tout faire par lui-même ; il était évêque avant tout. Et parce qu'il était évêque, parce qu'il aimait son diocèse, il sut travailler pour les âmes sans négliger l'administration. Les esprits étroits sont trop prompts à croire que les esprits supérieurs n'entendent rien aux affaires et que l'habitude des pensées élevées nuit à la pratique de l'ordre.

C'est en 1854 que l'abbé Gerbet, désigné au choix de l'Empereur par Mgr de Salinis, fut appelé à l'évêché de Perpignan. Il se traça dans son mandement d'installation un programme dont il n'a pas dévié. « Nous avons promis du fond du cœur, disait-il, et la face contre terre, de garder sans tache l'épouse que Dieu nous a choisie, de dédaigner tous les intérêts mondains pour concentrer tous nos soins sur elle, d'avoir une tendre compassion pour tous ses membres souffrants, de l'aimer d'un amour si vrai que nous sachions, s'il le fallait quelquefois, nous résigner à être sévère, mais alors de faire en sorte que la bonté soit la seconde moitié de la justice ; de l'entourer, en un mot, de tant de sollicitude que nous puissions espérer de ne jamais lui donner un juste sujet de plainte, et de ne pas troubler, par notre faute, la sérénité des jours que nous passerons ensemble sur la terre... Nous ne sommes devenu la tête de ce diocèse que pour en être aussi le cœur. » Nobles paroles qui exprimaient ses sentiments et furent la règle de ses actes.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des œuvres de son administration ; nous dirons seulement que son active sollicitude se fit sentir partout. Il surveilla, il encouragea les pieuses communautés de femmes qu'il avait trouvées dans son diocèse ; il en établit de nouvelles, il dota Perpignan d'un couvent de capucins, et préparait de nouvelles fondations lorsque la mort vint le frapper. Quant au clergé diocésain, il fut l'objet constant de ses soins ; il l'aimait de tout l'amour qu'il lui avait promis. Citons ici quelques lignes du mandement des vicaires capitulaires (1), expression des sentiments de tous :

« Cette bonté qui s'épanchait sur tous, avait cependant pour objet privilégié ses prêtres... C'est à vous maintenant que nous aimons à en appeler, chers confrères, serviteurs dévoués de Dieu, de son Église et des peuples qui vous sont confiés. Qui de vous s'est entretenu avec lui, et ne s'en est retourné éclairé, touché, consolé ? Mais c'est surtout dans ces retraites pastorales, dans ces réunions de frères sous le regard d'un père qu'il aimait à vous parler souvent, longuement et jusqu'à épuisement de ses forces... Et malgré la fatigue, comme il aimait encore à entretenir chacun de vous en particulier, n'ayant qu'une crainte, c'est que quelqu'un peut-être, pendant ces journées qui s'écoulaient trop vîte, ne pût parvenir à lui parler. »

Une des joies de l'évêque de Perpignan, sa plus grande joie peut-être, c'était de penser que la prière ne cessait jamais dans son diocèse.

(1) MM. Bornet et Barrère.

Que de fois on l'a entendu dire en se promenant le soir sur la terrasse de l'évêché : « Nous avons des communautés religieuses qui prient et le jour et la nuit. Maintenant, mon diocèse repose, et voilà que les Carmélites de Vinça vont se lever à dix heures pour prier jusqu'à minuit. Les Clarisses et les R. R. P. P. Capucins de Perpignan se lèveront à minuit et prieront jusqu'à deux heures ; et, enfin, à deux heures, les Trappistes d'Expira se lèveront aussi pour prier jusqu'à quatre. Quel bonheur ! Jour et nuit, des diverses parties de mon diocèse, la prière monte vers le ciel ! » Et quand il parlait ainsi, son doux et noble visage rayonnait.

Le soin constant de son diocèse n'empêchait pas l'évêque de Perpignan de songer aux besoins généraux de l'Église. Il portait partout ses regards de sentinelle vigilante. Aucun des faits graves qui, dans ces dernières années, ont marqué le grand débat que l'on appelle la *Question romaine*, aucun de ces faits n'a pu s'accomplir sans qu'il l'ait jugé. Parlant, selon les circonstances, comme évêque ou comme publiciste, il a suivi partout et partout combattu les ennemis du Saint-Siége.

En même temps qu'il réprouvait les actes, il remontait aux principes. Personne n'a oublié la belle instruction pastorale où l'évêque de Perpignan signalait et condamnait les *diverses erreurs du temps présent*, « les erreurs vivantes, parlantes et agissantes. » Cette belle instruction, datée du 23 juillet 1860, se terminait par le relevé de 85 propositions que l'illustre prélat signalait comme hétérodoxes ou menaçantes pour l'orthodoxie. « Les unes, disait-il, ont déjà été condamnées, les autres n'ont pas encore été l'objet d'une censure expresse, sous la forme où elles se produisent. Les unes sont évidemment opposées à des points de foi ; les autres sont, à divers degrés, contraires à la saine doctrine, et quelques-unes au moins pernicieuses, surtout aujourd'hui, particulièrement à raison du but que se proposent ceux qui voudraient les faire prévaloir. »

On sait que ce travail fut, de la part de Pie IX, l'objet d'une attention particulière ; Il en félicita Mgr Gerbet lorsqu'il vint à Rome pour la canonisation des martyrs du Japon, et daigna l'entretenir du projet qu'il a exécuté par l'Encyclique du 8 décembre 1864, cette condamnation sans appel « des principales erreurs de notre temps. » L'évêque de Perpignan avait été, on le voit, au devant de la pensée du Souverain Pontife.

Mgr Gerbet fut, du reste, l'un des évêques les plus remarqués de la

grande réunion épiscopale de 1862. Il ne cherchait pas à paraître. Il lui était, au contraire, si naturel de s'effacer, qu'il s'effaçait sans y songer. Mais son mérite éclatait, en quelque sorte, malgré lui, et Mgr de la Bouillerie, parlant de ce voyage de Rome, a pu dire : « ... Lorsque nous vînmes tous nous agenouiller aux pieds de notre Chef, il était là comme Jeanne d'Arc, digne d'assister au triomphe, parce qu'il avait porté la bannière dans le combat. Et nous aimions à montrer du doigt celui qui avait si habilement manié le glaive, — le grand Évêque de Perpignan ! »

Nous l'avons déjà dit : Mgr Gerbet aimait trop l'Église pour n'être pas, malgré sa grande douceur, homme de combat. Il ne garda dans aucune lutte la neutralité. Pouvait-il être neutre quand les intérêts de la religion étaient en cause? Pouvait-il, sous prétexte de modération, de sagesse, de conciliation, se prêter à des compromis de nature à entamer les droits de la vérité? Le compromis offre parfois des avantages transitoires sur les questions de fait ; il est toujours dangereux au point de vue des principes. Aussi, Mgr Gerbet l'a-t-il toujours repoussé ; il voulait sauvegarder avant tout la pureté des doctrines, et voyait dans la netteté des opinions la plus sûre des tactiques. Le journal l'*Univers* fut constamment honoré de son patronage ; et lorsque l'existence de cette feuille parut menacée par la prise d'armes de quelques catholiques, les uns illustres, les autres notables, les autres présomptueux ou envieux, il fut du nombre des évêques qui prirent hautement sa défense.

Son œuvre dernière est une œuvre de polémique. Le mauvais livre où un sophiste échappé du sanctuaire, a outragé la divinité de Notre-Seigneur, l'avait vivement ému. Il s'étonnait du retentissement de ce détestable ouvrage, et songeait avec amertume au mal qu'il pouvait faire. Il se mit à l'œuvre pour le réfuter, et se refusa tout repos, afin d'atteindre son but. « Je veux prouver, disait-il à M. de Ladoue, que M. Renan n'est que le prestidigitateur de l'érudition. Après tout ce qui a été écrit, la chose ne paraît pas très-difficile, mais il y a une certaine forme. » Quelques jours après, il disait encore à son ami : « Maintenant, j'ai mon affaire ; il ne me faut plus que quelques jours pour l'écrire. » Il achevait cette œuvre lorsque la mort est venu le surprendre, et sa plume s'est arrêtée après avoir tracé ces paroles de saint Pierre : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.*

Dans la nuit du 7 au 8 août 1864, après de longues heures de travail, il respirait un peu d'air frais sur la terrasse de l'évêché, lors-

qu'un malaise subit vint l'atteindre. Le mal fit de rapides progrès, et l'on dût bientôt dire au saint prélat que les médecins étaient inquiets. « Mon Dieu, s'écria-t-il, que votre volonté soit faite et non pas la mienne ! » Il donna des ordres pour qu'un secours fut envoyé à une pauvre famille qui vivait de ses bienfaits, et se prépara à la mort. Un témoin oculaire nous écrivait quelques jours plus tard : « Mgr se voyant sur le point de mourir, leva les mains vers le ciel, les joignit avec une foi et une piété admirables, et prononça distinctement ces paroles : « Mon Dieu, mon Dieu, vous le voulez! Qu'il en soit fait ainsi » Puis l'agonie commença ! »

Et maintenant, pour résumer en deux mots cette noble vie, nous rapporterons ce jugement de Pie IX apprenant la mort de l'illustre et saint évêque : « Il est au ciel, ce glorieux défenseur de la foi; mais quelle perte pour l'Eglise ! »

EUGÈNE VEUILLOT.

DE L'ENSEMBLE DU POSITIVISME

(Suite.)

IX

DE L'UNITÉ DANS LA PHILOSOPHIE POSITIVISTE ; SON IMPOSSIBILITÉ PAR EXCLUSION DE LA MÉTAPHYSIQUE.

Le positivisme, ainsi que nous l'avons exposé, a constitué sa philosophie par la réunion de six sciences : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie. Mais il est évident que pour constituer une science il ne suffit pas de mettre pêle-mêle tout ce qu'elle contient ; de même qu'il ne suffirait pas, pour faire une maison, de mettre en un tas des pierres, du fer, du bois, du plâtre, et le reste de toutes les choses qui entrent dans une telle construction. Constituer, c'est *ordonner ;* réunir, c'est *unir.* Quelle est donc l'ordonnance et l'unité du positivisme ?

A. Comte déclare qu'il n'a pas de principe unique : « En assignant pour but à la philosophie positive de résumer en un seul corps de doctrine homogène, l'ensemble des connaissances acquises, relativement aux différents ordres de phénomènes naturels, il était loin de ma pensée de vouloir procéder à l'étude générale de ces phénomènes, en les considérant tous comme des effets divers d'un principe unique, comme assujettis à une seule et même loi. » (Tom. I, p. 43.) Pour lui, l'unité n'est pas dans le dogme, mais dans la méthode : « Je n'ai pas besoin de plus grands détails pour achever de convaincre que le but de ce cours n'est nullement de présenter tous les phénomènes naturels, comme étant au fond identiques, sauf la variété des circonstances. La philosophie positive serait sans doute plus parfaite s'il pouvait en être ainsi. Mais cette condition n'est nullement nécessaire à sa formation systématique, non plus qu'à la réalisation des grandes et heureuses conséquences que nous l'avons vue destinée à produire. Il n'y a d'unité indispensable pour cela que l'unité de méthode, laquelle peut et doit évidemment exister, et se trouve déjà établie en majeure

partie. Quant à la doctrine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit une ; il suffit qu'elle soit homogène. C'est donc sous le double point de vue de l'unité des méthodes et de l'homogénéité des doctrines que nous considérons, dans ce cours, les différentes classes de théories positives. » (Tom. I, p. 45.)

L'assertion est étrange : voilà un homme, une école, qui commencent par nous dire que la méthode n'est pas une science, qui se refusent à en exposer la teneur et les principes, en soutenant qu'on ne peut la connaître qu'en l'étudiant dans chaque science où elle varie; et, quelques pages plus loin, ils nous soutiennent que l'unité de leur science n'est pas dans les dogmes, mais dans la méthode ! On n'a jamais joué pareil tour avec plus de sérieux.

M. Comte dit qu'il n'a jamais été dans sa pensée de considérer tous les phénomènes comme dépendant d'une seule loi. L'ancienne philosophie faisait mieux : elle considérait que tous les phénomènes, varient selon des règles secondaires, étant tous réunis sous la loi du Créateur. Le positivisme n'a pas d'unité et n'en peut avoir ; la philosophie traditionnelle en avait une dans son ralliement à la théologie. Le positivisme prétend fonder son unité sur sa méthode, et nie que sa méthode existe comme science ; la philosophie traditionnelle, trouvant son unité dogmatique dans son ralliement à la théologie, trouvait ensuite son unité de méthode dans la logique qu'elle mettait à la base de sa science. De quel côté est l'observation et la raison, de quel côté l'exactitude de l'ordonnance et de l'enchaînement, de quel côté le positif des principes ? La question n'est pas douteuse. M. Comte dit que « quant à la doctrine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit une ; il suffit qu'elle soit homogène. » (*Loc. cit.*) Mais qu'entend-il par homogène ? Il ne le dit nulle part, et personne ne voit ce que c'est. Il faut une unité cependant. Lui-même ne tarit pas sur les inconvénients du spécialisme, sur l'absurdité des sciences qui vont chacune de son côté. Tout le monde crie à l'unité ; chacun sent que les sciences sont solidaires ; qu'on ne peut pas croire en arithmétique que deux et deux font quatre, en même temps qu'on croira en biologie que trois et trois font sept. De tous côtés, l'on entend le monde crier aux savants : Mettez-vous d'accord ; ne nous enseignez pas d'un côté qu'il y a des forces, d'un autre côté qu'il n'y en a pas ; en morale qu'il y a un bien et une vérité, en physique qu'il n'y a que des relations ; en physique qu'il n'y a que de la matière, en mécanique qu'il n'y a que des forces ; en chimie que chaque corps est doué de propriétés particulières, en

astronomie et en physique que les corps n'ont pas de propriétés particulières. A quoi servira la philosophie, si elle ne met pas l'unité en ralliant toutes les sciences, en réunissant les principes, en accordant les divergences? Mais cette unité, où la prendra-t-on?

Le positivisme nous déclare que l'unité sortira de la méthode; puis, niant que cette méthode puisse être constituée scientifiquement dans l'unité, il déclare que chaque science a la sienne. C'est une moquerie sans nom! Il assure ensuite qu'il suffit que la doctrine soit homogène, sans daigner expliquer ce qu'est cette homogénéité et tout en admettant des sciences indépendantes. En réalité, si nous l'examinons, nous ne lui trouvons qu'une seule unité, et cette unité est négative : c'est la suppression des causes, c'est le seul principe qu'elle sème sur toute la ligne; hors de là, tout est divers.

Dans la philosophie traditionnelle, au contraire, ce qui constitue l'unité, c'est la *cause*. La théologie pose la cause première d'où toutes les autres découlent; et, par la cause première, elle indique les lois générales d'où dérivent toutes les lois secondaires. Aussi, dans cette science ancienne, l'unité était partout. On lui a reproché d'avoir nié ou inférioriser l'observation, et d'avoir voulu traiter en maîtresse tyrannique toutes les sciences inférieures. C'est là un point d'histoire à examiner, et l'on peut soutenir qu'on s'est mépris. Mais enfin, à supposer même ce qu'on reproche, c'est tout au plus un abus, non pas une destruction de principes. La véritable question, et il n'y en a pas d'autre, consiste à examiner si l'observation scientifique peut être opposée à l'enseignement religieux; et l'examen de ce point, toujours fait avec passion ou par moquerie chez les savants, est pour eux toujours à refaire.

Laissons ce point sur lequel nous allons revenir. En fait, le positivisme n'aboutit qu'à une unité négative, tandis que la philosophie traditionnelle constituait une unité positive. Pourquoi cela? La réponse est dans l'histoire et dans les doctrines.

L'ancienne philosophie admettait autant de sciences distinctes que d'objets divers; et, par cela d'abord, il semble qu'elle consacre la diversité, car elle ajoutait encore que chaque être a des mouvements propres qui dépendent de son essence. Mais elle posait en second lieu, pour compléter son enseignement, que les causes de tous ces mouvements ont une discipline commune dans le genre, et que leur étude doit suivre des lois communes. Ainsi, chaque science était distincte, avait son département d'études particulières; mais au-dessus de

toutes planaient la logique et la métaphysique d'où dérivait l'unité. L'étude des causes faisait l'unité.

Au contraire, la philosophie cartésienne, fortement empreinte des idées qu'avaient répandues les astronomes du seizième et du dix-septième siècle, établissait que dans l'étude des mouvements de la nature il ne fallait pas considérer des mouvements propres, mais un mouvement commun. Jusque-là, on avait admis que les astres avaient chacun des mouvements propres, suivant son essence ; la nouvelle astronomie établissait que les lois des mouvements célestes ne dépendaient pas des causes et des essences, mais étaient simplement réglées par la masse ou la distance des objets. C'était une réforme immense, qui, projetée par le cartésianisme dans toutes les sciences naturelles, supprimait de fait et de droit toute étude de la nature particulière des êtres, et par cela même toute étude causale. Comte suit admirablement cette voie cartésienne, et nous l'avoue dans cette phrase : « Nous avons spécialement reconnu en mathématique, contrairement à l'opinion commune (*avant Descartes*), que *la théorie abstraite du mouvement et de l'équilibre étant entièrement indépendante de la nature des moteurs*, les lois physiques qui lui servent de base, et par suite aussi toutes leurs conséquences générales, sont nécessairement applicables aux phénomènes des corps vivants comme en tout autre cas quelconque. » (Tom. VI, p. 681.)

C'est sur cette base du *mouvement entièrement indépendant de la nature des moteurs,* que marcha d'abord tout l'ensemble du cartésianisme ; et A. Comte avait très-bien saisi, en débutant, avec son esprit mathématicien, que ce devait être le fondement de l'unité pour tout le positivisme. Mais cela n'était possible qu'à la condition expresse de démontrer en effet qu'un mouvement quelconque étant donné, ses lois sont absolument indépendantes de la nature du moteur et du mobile. Si cela eût été en effet, toute étude de la nature des êtres, toute étude des causes devait être écartée ; la science ne devait plus comprendre que les lois mathématiques du mouvement. Mais, du moment que A. Comte reconnaît lui-même deux classes de corps, les corps bruts et les corps vivants, dans lesquels les lois du mouvement ne sont plus les mêmes, le fondement de son unité est détruit, et son unité n'existe plus. De là, les incertitudes et les perplexités où il s'est jeté. Il veut l'unité ; il voit d'abord que cette unité dépend de ce que la nature des moteurs et des mobiles ne doit plus être prise en considération ; puis il reconnaît qu'il y a deux sortes de corps, par conséquent

deux sortes de natures, et, ne trouvant plus d'unité dans le dogme, il s'en tient à l'homogénéité, c'est-à-dire qu'il prétend qu'on ne doit pas s'inquiéter s'il y a des natures différentes, bien qu'elles existent, et qu'on doit s'efforcer, malgré tout, d'adapter les mêmes lois aux unes et aux autres.

Cependant, s'il est vrai que le mouvement varie suivant la nature du moteur et du mobile, — et cela ne peut plus être mis en doute, même en physique, — il s'en suit que cette nature doit être prise en considération. Mais, avec cette étude, rentre forcément l'étude de toutes les causes et de toutes les essences, c'est-à-dire l'étude de la métaphysique. En vain l'on se débattra contre cette conséquence, elle est forcée.

X

DE L'EXCLUSION ABSOLUE DE LA RELIGION DANS LES SCIENCES; SES RÉSULTATS POUR L'UNITÉ PHILOSOPHIQUE.

Une fois la métaphysique réinstallée dans la science, l'œuvre de reconstitution n'est pas achevée. En effet, cette métaphysique, qui s'occupe des essences et des causes, ne peut établir son propre terrain sans remonter à l'être absolu et à la cause absolue : de là son ralliement à la théologie. De sorte que supprimer la recherche des causes dans les sciences, c'est supprimer la métaphysique et la théologie; au contraire, rétablir cette étude, c'est réintégrer la métaphysique et le rôle de la théologie.

Le cartésianisme, et son fils ligitime, le positivisme, se révoltent vainement contre ces vérités. A moins de supprimer Dieu, ou tout au moins de déclarer qu'il ne peut être l'objet d'une science, c'est-à-dire qu'il ne peut être connu, ce qui revient au même dans les deux cas; à moins de supprimer Dieu, l'unité du savoir philosophique exige absolument que la connaissance de Dieu dans notre esprit soit d'accord avec la connaissance des objets de ce monde. Il est bien vrai, certainement, que toutes les sciences sont distinctes les unes des autres, selon l'objet que chacune d'elles cultive en particulier ; mais il est impossible de les considérer comme entièrement séparées.

L'esprit humain est un, quoi qu'on fasse, et non-seulement par nature, mais encore par l'effet d'une logique irrésitible que la vérité et le sens commun conduisent contre tout obstacle. Il sera à jamais

impossible qu'un homme de bon sens puisse accepter comme vérité absolue ce qui serait affirmé en physique et nié en chimie : il se débattra toujours contre ces deux assertions contraires, jusqu'à ce qu'il ait définitivement démontré l'une et nié l'autre, ou bien jusqu'à ce qu'il ait résolu la contradiction par des interprétations conciliantes dans l'unité. C'est le propre de la vérité d'être une dans des applications différentes, et c'est aussi le propre du savoir humain de marcher dans l'unité, de comparer pour trouver, de chercher des applications dans l'analogie, et enfin de n'accepter comme vrai que ce qui est vrai en tous sens.

Pourquoi veut-on une philosophie ? c'est pour une unité. Pourquoi veut-on cette unité ? Pour ne pas sentir en soi, dans son esprit, le tiraillement de savoirs divers qui se contredisent, et se contredisant se nient, et en se niant nous portent au doute, au scepticisme. L'on a beau vouloir sortir du cercle de l'unité, on y revient forcément, l'on s'y retrouve sans s'en douter. Une science sans Dieu implique inévitablement un homme sans Dieu, et conduit forcément le savant à devenir athée sur toute la ligne de ses croyances, sauf les exceptions rares. Voulez-vous détourner un homme religieux de tenir compte de Dieu dans sa science, ce sera bien vainement : il y aura toujours un ou plusieurs points, un ou plusieurs moments, où vous le prendrez à se servir de son Dieu pour une explication. Prétendre, au contraire, vouloir scinder l'homme et l'esprit humain est une niaiserie de dupes ou un artifice de dupeurs. Aussi le positivisme, qui, selon quelques-uns, ne veut qu'écarter Dieu de la science, a-t-il fort logiquement déclaré que *tout homme religieux est par cela-même incapable d'être un savant*, un savant comme il l'entend sans doute.

Beaucoup de bons esprits cependant sont dupes de cette tendance athée ; ils font valoir quelquefois trois sortes de motifs que nous ne pouvons passer sous silence : l'abus du théologisme, l'autorité de la raison et de l'expérience, et la tyrannie de l'autorité religieuse.

En premier lieu, on dit que faire constamment intervenir Dieu dans des sciences naturelles, c'est, d'une part, ravaler la majesté divine ; et, d'une autre part, se payer d'un mot et se dispenser par là d'étudier sérieusement les phénomènes naturels, leurs lois, même leurs causes ; qu'ainsi on était avant le cartésianisme. Ce premier motif supporte peu l'examen. Je crois qu'on exagère sur ce qu'était la science avant le dix-septième et même avant le seizième siècle ; qu'on a de ces temps une notion très-fausse. Mais, lors même que le fait historique

serait vrai, lors même que chez un grand nombre d'esprits on constaterait la tendance à faire intervenir la volonté de Dieu pour toute explication, ce seraient là des abus, des vices à réformer, et rien de plus. En réalité, deux ordres se suivant et s'enchaînant, l'un naturel, l'autre surnaturel, la vérité ne consiste pas à supprimer l'un des deux aux dépens de l'autre, ni à faire intervenir incongrument l'un dans l'autre, mais bien à voir ce qui revient à chacun deux, et comment tous deux s'accordent.

En second lieu, l'on ne peut contester la valeur réelle de la raison et de l'expérience, et ce serait une erreur grave de prétendre qu'on ne peut atteindre à aucune vérité de l'ordre scientifique sans le secours des enseignements religieux. Du moment qu'il est admis, et cela ne peut plus faire aucun doute pour les catholiques, que notre raison peut même, et par ses seules forces, s'élever jusqu'à la connaissance d'un certain nombre de vérités théologiques, c'est qu'à coup sûr elle est bien capable de trouver des vérités dans les sciences naturelles, sans le secours de la théologie. J'irai même jusqu'à remarquer que c est en Grèce, loin des vérités révélées, avant la venue du christianisme, et tout au plus à la lumière des traditions vagues dont le foyer hébraïque renforcissait légèrement l'éclat, que les sciences naturelles reçurent leur première constitution. J'ajouterai que ce fait historique, non douteux, semble au premier abord séparer les vérités de l'ordre naturel des vérités de l'ordre surnaturel. Mais je remarque aussi dans ce fait, d'ailleurs tout providentiel, un enseignement d'une grande profondeur : non pas de considérer comme d'ordres séparés, mais comme d'ordres distincts la science naturelle et la révélation divine, de manière que l'homme fût conduit à ne pas les confondre. Et pour nous assurer qu'en effet ces deux ordres sont bien distincts et non séparés, nous voyons : d'une part, ce prodigieux génie grec ne jamais pouvoir dépasser une certaine hauteur, ne pas franchir des limites qui nous paraissent aujourd'hui inférieures, et qui avaient été comme posées à la hardiesse et aux efforts de ces titans ; d'une autre part, ce qui avait été produit par ce génie être non-seulement arrêté, mais bientôt jeté dans une confusion inénarrable par cette raison sans guide et sans appui, prise de vertige sur les hauteurs, et enfin noyée elle-même comme dans un déluge de ses hésitations ; et enfin, ces sciences, constituées par la raison puis compromises par elle, tout à coup illuminées, éclairées, étendues, relevées à une grande hauteur, lorsque la métaphysique chrétienne leur eut donné une nouvelle vie.

Il ne s'agit donc pas de nier deux ordres ni deux lumières, mais de les faire marcher d'accord au grand profit de la vérité dans les deux sens. En éclairant la raison et l'expérience, et en s'étendant par elles jusqu'à ses limites vraies, la lumière théologique ni ne les nie ni ne leur nuit; elle les éclaire, les guide, les vivifie. C'est une puissance plus haute qui embrasse plus de questions et de plus haut, et peut ainsi affermir la raison et l'expérience lorsque celles-ci hésitent et se troublent sur les sommets scientifiques. Comme l'unité n'est pas dans les vues de détail, plus vous montez et plus la vue d'ensemble tend à se perdre en acquérant de l'étendue, plus l'esprit humain est près du vertige. Il est nécessaire alors d'avoir comme guide une science de l'unité et de l'absolu, une lumière supérieure et non vacillante.

Cependant on oppose une contradiction possible entre la vérité d'ordre naturel et la vérité d'ordre surnaturel, et l'on établit qu'alors l'autorité religieuse peut devenir tyrannique pour la science, comme Galilée en est un exemple. A cela je répondrai brièvement deux choses. En premier lieu, une contradiction peut toujours se produire soit entre deux sciences, soit entre deux branches de la même science; entre la science et la religion, comme entre la physique et la chimie, comme entre l'optique et l'acoustique. Or, toute contradiction exigeant une solution, et toute solution à trouver exigeant de l'étude, c'est avec du temps et du travail, sans passion, qu'on en peut seulement venir à bout, en observant qu'on doit laisser provisoirement tout à sa place, qu'une vérité nouvelle ne peut détrôner une vérité ancienne sans que l'accord des interprétations ait été légitimement fait, et qu'une vérité d'ordre inférieur doit céder le pas à une vérité d'ordre supérieur en restant à sa place. Le temps, les efforts succcessifs de la raison et de l'expérience, amèneront les solutions. Mais vouloir tout brusquer, c'est vouloir tout perdre.

C'est précisément ce que fit et voulut faire Galilée. Convaincu mathématiquement, et par l'optique, que la terre tourne autour du soleil, il voulut élever cette vérité à la hauteur d'une vérité dogmatique, malgré les croyances contraires jusqu'alors. Je n'entrerai pas dans les détails de cette affaire, cela importe peu à notre question. Je me contente de constater, comme cela ressort de toutes les pièces du procès, qu'il eut la permission d'enseigner sa découverte comme une hypothèse très-probable, mais non pas comme une thèse absolue; il voulait plus. Or, dans cette mémorable affaire si mal jugée d'ordinaire, l'autorité religieuse tenait, avant toutes choses, à ne pas laisser

mettre sur le rang des vérités absolues révélées ce qui n'était que de l'ordre scientifique et naturel : elle laissa d'abord marcher Galilée, l'avertissant seulement de ne pas confondre deux ordres très-distincts de vérités ; elle sévit quand elle le vit tenant absolument à considérer la vérité scientifique comme aussi certaine qu'une vérité révélée. Sans cette affaire qui a été tant exploitée contre l'autorité religieuse, la distinction cependant si importante des deux ordres de vérités, naturel et surnaturel, n'aurait pas été aussi nettement accentuée.

Qui donc pourrait sérieusement et sans passion, mettre sur le même pied que les vérités que nous devons considérer comme indéfectibles et infaillibles, des vérités scientifiques, même des plus assurées? Qui ne serait assez sage pour ne pas voir que les sciences constamment mobiles et changeantes, dans lesquelles un bien petit nombre de faits résiste au temps, aux faits nouveaux, aux doctrines nouvelles, sont des thèses d'une vérité purement relative ? Et quand quelques théories auraient résisté à l'assaut des siècles, que sont-elles à côté des vérités révélées, sinon tout au moins bien inférieures et que la modestie doit parer !

En résumé, la philosophie positive, qui s'est constituée en vue d'acquérir une unité scientifique, n'est arrivée qu'à constituer une unité négative, et en assurant par cela même que nous ne pouvons jamais avoir de Dieu une science exacte. Pour le reste, elle fait croire à l'unité, elle ne l'atteint pas. Au contraire, la philosophie traditionnelle, en s'unissant à la théologie, réunissait vraiment tout le savoir humain dans l'unité. L'une est éminemment athée, l'autre est religieuse. La première fait croire à l'unité et ne l'atteint pas ; la seconde atteint l'unité et la démontre, parce qu'en laissant à chaque science sa distinction et ses latitudes, elle les rallie toutes par la doctrine générale des causes.

XI

DE L'UNITÉ DU POSITIVISME PAR SA CLASSIFICATION DES SCIENCES ; ERREURS ET CONTRADICTIONS.

Pour se tirer d'affaire et se donner au moins une unité apparente, le positivisme a entrepris de hiérarchiser les sciences ; c'est là que nous allons le voir faire les derniers efforts. A. Comte était au fond trop habile pour ne pas sentir la faiblesse de ses propres arguments

sur l'unité de sa philosophie. Ses disciples, tous inférieurs et dominés, ont pu s'y méprendre, mais non pas lui ; et il est visible qu'il s'est aperçu de cette défectuosité, et qu'il a pensé y remédier en enchaînant les sciences dans un ordre tel, qu'elles fussent solidaires l'une de l'autre. Les efforts qu'il y a apportés sont un trait de son esprit tenace ; et il est vrai de dire que, s'il y avait réussi, c'eût été un chef-d'œuvre.

Pour trouver sa classification, ses efforts vont donc être considérables, car c'est sur elle qu'il doit, en désespoir de cause, fonder son unité philosophique. Il commence par nous dire que la théorie suivie par les botanistes et les zoologistes est de la science vraiment positive, et que toute classification ressort des objets à classer, ce que personne ne contredira : « La théorie générale des classifications, établie dans ces derniers temps par les travaux philosophiques des botanistes et des zoologistes, permet d'espérer un succès réel dans un semblable travail, en nous offrant un guide certain par le véritable principe fondamental de classer, qui n'avait jamais été conçu directement jusqu'alors. Ce principe est une conséquence nécessaire de la seule application directe de la méthode positive à la question même des classifications, qui, comme toute autre, doit être traitée par observation directe au lieu d'être résolue par des considérations *à priori*. Il consiste en ce que la classification doit ressortir de l'étude même des objets à classer, et être déterminée par les affinités réelles et l'enchaînement naturel qu'ils présentent, de telle sorte que cette classification soit elle-même l'expression du fait le plus général, manifesté par la comparaison approfondie des objets qu'elle embrasse. » (Tom. I, p. 49.)

Avant d'aller plus loin, nous remarquons l'aveu de Comte qui veut prendre pour guide la théorie de classement, et qui reconnaît cette théorie comme positive, bien qu'elle ait précédé sa philosophie positiviste. Or, le fait est ici d'une importance capitale, car cette théorie de classement est précisément de tout point opposée au positivisme : elle est issue, dans de Jussieu, d'abord, d'une vue de l'esprit, à savoir que le cotylédon doit être la matrice de la plante ; elle n'est possible que parce qu'au préalable elle pose les espèces végétales et les espèces animales comme des natures différentes à types immutables, par cette raison bien simple qu'on ne peut classer que ce qui a des principes fixes ; et enfin elle n'a été assurée par les travaux de Cuvier pour la zoologie, après ceux de Daubenton, collaborateur de

Buffon, que parce que Buffon, Daubenton, et Cuvier surtout, ont posé comme principe absolu la fixité et l'immutabilité des espèces animales, ainsi que de Jussieu avait établi la fixité des espèces végétales. En réalité donc, Comte profite d'un guide qu'il déclare positif, mais qui n'est d'aucune manière issu de sa philosophie et qui découle d'une philosophie toute différente.

Le positivisme sait du reste si peu ce qu'il veut, qu'après avoir dit vouloir prendre pour guide la théorie de classement des botanistes et des zoologistes, il déclare que pour lui toutes les sciences doivent s'enchaîner pour se fondre dans une grande unité. Or, cette fusion des sciences est précisément opposée à leur classement. Pour les classer, il faut d'abord distinguer et isoler la nature de chacune d'elles ; ce qui est absolument opposé à la méthode positiviste faisant profession de mettre de côté la métaphysique, dont le but spécial est de distinguer les essences, c'est-à-dire les natures. L'ancienne philosophie pouvait classer les sciences parce qu'elle pouvait classer les objets scientifiques ; elle classait ces objets parce qu'elle en distinguait les natures, et enfin elle en distinguait les natures parce qu'elle avait une métaphysique. La botanique et la zoologie ont pu arriver à leur classification, parce qu'elles ont conservé l'idée d'espèce qui est un reste de l'enseignement métaphysique ; et quand Cuvier a fait progresser sa classification, par la loi si féconde de *la subordination des organes de l'être*, c'est pour avoir retenu un autre enseignement de la métaphysique, à savoir la loi de l'*unité dans l'essence et dans l'existence*. Aussi, lorsque le positivisme déclare qu'il va prendre pour guide la loi de classement de la botanique et de la zoologie, et qu'il assure en même temps vouloir repousser toute question de nature, de cause et de métaphysique, il ne sait vraiment ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit.

Et il le sait si peu, que nous allons le surprendre au milieu de tous ses efforts, oscillant entre les contradictions les plus impossibles, et semblable à un homme ivre qui ne peut faire un pas sans trébucher.

Il nous dit : « Abordant maintenant d'une manière directe cette grande question, rappelons-nous d'abord que, pour obtenir une classification naturelle et positive des sciences fondamentales, c'est dans la comparaison des divers ordres de phénomènes dont elles ont pour objet de découvrir les lois, que nous devons chercher le principe. Ce que nous voulons déterminer, c'est la dépendance réelle des diverses études scientifiques. Or, cette dépendance ne peut résulter que de

celle des phénomènes correspondants. En considérant sous ce point de vue tous les phénomènes observables, nous allons voir qu'il est possible de les classer en un petit nombre de catégories naturelles disposées d'une telle manière, que l'étude rationnelle de chaque catégorie soit fondée sur la connaissance des lois de la catégorie précédente, et devienne le fondement de l'étude de la suivante. » (Tome I, p. 67, 68.)

Les anciens disaient que les catégories se suivent : *supremum infimi attingit infimum supremi ;* c'est-à-dire que les catégories, bien que différentes, ont des points de contact à leurs extrémités. Pour Comte, au contraire, les catégories se suivent en se superposant, de telle sorte que les lois de l'une sont les fondements des lois de la supérieure. Il n'y a plus là des natures différentes avec des lois différentes se touchant aux points de contact ; il n'y a plus suivant lui que des variations des mêmes lois sur un même plan. Les anciens distinguaient les natures et par cela même les lois : le positivisme confond les natures et par cela même les lois, dont il ne cherche plus que les variations.

Mais, patience, nous allons voir d'autres contradictions. Ce même homme qui enchaîne les sciences, de manière que « l'étude rationnelle de chaque catégorie soit fondée sur la connaissance des lois principales de la catégorie précédente, » nous dit une page plus loin, en empruntant d'ailleurs une distinction traditionnelle que Bichat s'était déjà appropriée : « Une première contemplation de l'ensemble de phénomènes naturels nous porte à les diviser d'abord, conformément au principe que nous venons d'établir, en deux grandes classes principales, la première comprenant tous les phénomènes des corps bruts, la seconde tous ceux des corps organisés. » (Tom. I, p. 69.)

Nous allons peut-être croire que, selon ses principes, ces deux catégories ont les mêmes lois, ou que la connaissance des lois de l'une nous donnera la connaissance des lois de l'autre. Mais point du tout. Il nous avouera plus loin, et dans de nombreux passages, que les lois mathématiques ne sont pas applicables aux phénomènes des corps organisés. Pour qu'on ne nous accuse pas d'invention, nous citerons au moins un de ces passages : « En effet, un caractère éminemment propre aux phénomènes physiologiques, et que leur étude plus exacte rend maintenant plus sensible de jour en jour, c'est l'extrême instabilité numérique qu'ils présentent, sous quelque aspect qu'on les examine, et que nous verrons plus tard, quand l'ordre

naturel des matières nous y conduira, être une conséquence nécessaire de la définition même des corps vivants. Quant à présent, il suffit de noter cette observation incontestable, vérifiée par tous les faits, que chaque propriété quelconque d'un corps organisé, soit géométrique, soit chimique, soit vitale, est assujettie dans sa quantité à d'immenses variations numériques tout à fait irrégulières, qui se succèdent aux intervalles les plus rapprochés sous l'influence d'une foule de circonstances, tant extérieures qu'intérieures, variables elles-mêmes; en sorte que toute idée de nombres fixes, et, par suite, de lois mathématiques que nous puissions espérer obtenir, implique réellement contradiction avec la nature spéciale de cette classe de phénomènes. » (Tom. I, p. 116.)

Cela l'arrêtera-t-il? pas le moins du monde. Il nous dira à la page suivante : « Ce n'est pas néanmoins qu'on doive cesser, d'après cela, de concevoir en thèse philosophique générale les phénomènes de tous les ordres, comme nécessairement soumis par eux-mêmes à des lois mathématiques, que nous sommes seulement condamnés à ignorer toujours, dans la plûpart des cas, à cause de la trop grande complication des phénomènes. » Et il ajoute, malgré son absolue opposition aux hypothèses : « Il n'y a en effet aucune raison de penser que, sous ce rapport, les phénomènes les plus complexes des corps vivants soient essentiellement d'une autre nature spéciale que les phénomènes les plus simples des corps bruts. » (Tom. I, p. 117.) Comme cela est utile d'avoir supprimé la métaphysique, dont les règles eussent été gênantes pour parler des essences; une fois qu'on en est débarrassé on peut à son aise parler de la *nature spéciale* des phénomènes. Leur demanderez-vous de s'expliquer sur la distinction de nature, ils vous répondront l'injure à la bouche en vous traitant de métaphysicien.

Suivrons-nous Comte dans toutes ses contradictions? elles sont sans nombre. Il nous déclare, page 75, qu'il n'y a que cinq sciences fondamentales; à la page 86, que les mathématiques ne sont qu'une méthode; à la page 87, qu'elles sont une vraie science; à la page 77, que la première science à étudier doit être la mathématique, parce qu'elle est la plus simple et qu'elle est née la première, comme étant celle sans laquelle les autres ne pourraient être; à la page 89, que les mathématiques générales ne datent que de ce siècle; à la page 99, que les mathématiques enseignent seules ce qu'est une science; à la page 121, que les sciences n'arriveront jamais à la perfection des ma-

thématiques; dans beaucoup d'autres endroits que les mathématiques ne sont pas applicables aux corps organisés; et enfin, dans le sixième volume, en terminant l'ouvrage, que la domination des mathématiques et des mathématiciens est essentiellement nuisible aux sciences, et qu'il faut la remplacer par la sociologie. Nous donnerons plus loin cette conclusion.

La cause de toutes les contradictions et des échouements scientifiques du positivisme n'est pas autre que l'exclusion de la métaphysique, contre laquelle il s'est acharné; de la métaphysique qui a pour objet de distinguer les natures. Il n'y a dans le monde que des essences, des causes et des activités : écarter l'étude des causes et des essences, c'est déclarer que le mouvement a ses lois en dehors de la nature des sujets mouvants et des objets mus; et c'est là en effet un dogme de l'école positiviste et de tout le cartésianisme. Mais alors, les lois générales du mouvement étant posées, il reste à établir que ces lois sont applicables à un corps ou à un être quelconque; et, de là, cette tyrannie des mathématiciens, à laquelle A. Comte s'est d'abord rattaché, de vouloir tout expliquer sans tenir compte de la nature des êtres. Les sciences naturelles, ayant posé la loi des espèces, ont ensuite assuré que la vitalité est distincte du mouvement physique : une fois ce point conquis, et il l'a été depuis peu, les sciences naturelles échappent aux mathématiques; mais alors elles amènent forcément la question de tenir compte de la nature des êtres, et par cela même de restaurer la métaphysique. A. Comte, aveuglé par sa haine, est tiraillé sans le comprendre par deux courants, mathématique et biologique; et, de là, ses hésitations et ses contradictions.

En résumé, tous les efforts du positivisme pour cette classification des sciences, qu'il ambitionne, sont autant d'efforts inutiles, et ressemblent aux divagations d'un esprit puissant, mais dérangé; c'est le délire du fou. Si nous examinions les détails de cette classification, qui entre autres met l'astronomie avant la physique et la chimie, et qui supprime toutes les sciences qu'elle ignore ou qu'elle confond, nous serions trop long, il faut nous arrêter. Qu'il nous suffise de poser, pour que ce point touché serve à quelque chose, qu'on ne peut faire de classification scientifique sans distinguer les objets d'après leur nature, qu'on ne peut distinguer les natures sans une loi des essences, et qu'on ne peut aborder l'essentialité sans avoir une métaphysique. Si nous avons pu solliciter quelques esprits à méditer ce point et à le comprendre, notre tâche sera remplie.

XII

SCIENCE GÉNÉRALE ET SCIENCE PARTICULIÈRE; SUITE DES CONTRADICTIONS; LE GRAND MAITRE POSITIVISTE.

Rien de moins solide, rien de moins positif, que cette classification des sciences par le positivisme. Il devait, c'était son devoir pour ne pas faillir à ses principes, à ses formules, partir des faits particuliers pour arriver aux lois générales : montrer d'abord que dans tous les ordres de phénomènes, jusqu'ici considérés comme distincts, on ne trouve que des lois mathématiques analogues, seulement différentes par des variétés insignifiantes; et assurer l'unité de nature avec la seule complication des phénomènes. Ce qu'il devait faire, il ne l'a pas fait. Il a esquivé la question par des faux-fuyants, par des divagations croisées, par des assertions sans preuves, par des hypothèses non vérifiables, par des contradictions sans fin. Nous ne devons pas nous en étonner sans doute, mais nous ne pouvons voir sans pitié que des hommes sérieux se laissent engluer et enfermer dans un tel tissu de sophismes.

A. Comte nous dit, comme nous l'avons vu : « tous les bons esprits répètent depuis Bacon qu'il n'y a de connaissances réelles que celles qui reposent sur des faits observés » (*loc. cit.*); et toute son école acclame avec lui que la science générale doit être issue de la science particulière, nous l'avons vu. Mais voici que, dans un accès de franchise, il nous déclare le fond de ce qu'il veut : faire sortir la science particulière de la science générale. « On pourra, dit-il, l'apercevoir très-nettement en comparant, d'une part, la physiologie générale, et, d'une autre part, la zoologie et la botanique proprement dites. Ce sont évidemment, en effet, deux travaux d'un caractère fort distinct, que d'étudier, en général, les lois de la vie, ou de déterminer le mode d'existence de chaque corps vivant, en particulier. *Cette seconde étude, en outre, est nécessairement fondée sur la première.* » (Tom. I, p. 57.) Cet aveu doit ouvrir les yeux. Si nous parcourons ensuite, tout l'ouvrage de ce philosophe, tout ce cours de philosophie positive, nous trouvons en effet qu'à chaque page l'auteur n'a qu'une seule préoccupation, c'est de matérialiser la science, d'éviter toute logique, toute morale et toute métaphysique, de conspuer toute inspiration théologique. A cet égard, son œuvre brille par une grande

unité, comme l'ont dit ses disciples, mais par une unité de négations, comme nous l'avons remarqué.

Ce serait donc bien en vain que nous entraînerions notre lecteur dans l'examen de ces six sciences particulières, la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, et la sociologie : nous ne pourrions lui montrer que ce qu'il sait déjà, sans pouvoir lui offrir comme compensation la moindre idée scientifique nouvelle. Laissons cette lecture fastidieuse et d'un ennui mortel. Nous l'avons faite pour nous-même, pour en pouvoir parler sciemment, et pour juger sans scrupule et en conscience tout ce qu'elle peut donner; mais nous n'avons retiré de ces volumes énormes que des sophismes accumulés, des connaissances vulgaires, et un lourd ennui qui pèse sur ces pages nombreuses. Une seule réflexion nous en est demeurée : nous sommes resté frappé de voir combien infirme était cette prétendue méthode, qui, maniée par un homme de la trempe de A. Comte, maniée par cet esprit tenace, et pendant dix ans d'un travail sans distraction, n'a pu fournir à ces sciences parcourues avec tant d'ardeur, aucune idée nouvelle, aucune vue originale. Je mets de côté les mathématiques où M. Comte a mis sa spécialité ; mais en astronomie, en physique, en chimie, en biologie, pas la moindre idée, pas la moindre velléité d'inspiration.

Cette remarque juge l'œuvre et sa méthode, par sa méthode elle-même, par un fait d'un positif navrant.

Du reste, ce fait de stérilité si épouvantable, ne trouve pas seulement sa raison dans cette loi générale de l'esprit humain que toute négation est improductive ; il ne dénote pas seulement le caractère vraiment satanique du positivisme : il s'explique encore par une erreur que nous avons dû laisser passer, et sur laquelle nous devons revenir.

Comte reconnaît avec tout le monde, au début de sa classification, que les sciences se divisent en théoriques et pratiques, et que la philosophie doit ne s'occuper que de la partie théorique : « C'est la spéculation qu'il faut considérer, et non l'application, si ce n'est en tant que celle-ci peut éclaircir la première. » (Tom. I, p. 50.) Il considère donc, « en résumé, *science*, d'où *prévoyance; prévoyance*, d'*où action:* telle est la formule très-simple qui exprime, d'une manière exacte, la relation générale de la *science* et de l'*art*, en prenant ces deux expressions dans leur acceptation totale. » (P. 51.) Tout cela est connu. Sans doute que l'on s'attend à ce que la science va s'éclairer de l'art,

comme l'art s'éclairera de la science : mais point du tout. Sa lutte avec Saint-Simon, son orgueil froissé d'être obligé de compter avec quelqu'un ou quelque chose, l'habitude prise par les sciences académiques depuis le cartésianisme, l'emportent chez lui sur la droite raison.

Nous le voyons donc faire volte face dès l'alinéa suivant, et se reprendre en ces termes : « Mais, malgré l'importance capitale de cette relation, qui ne doit jamais être méconnue, ce serait se former des sciences une idée bien imparfaite que de les concevoir seulement comme les bases des arts, et c'est à quoi malheureusement on n'est que trop enclin de nos jours. Quels que soient les immenses services rendus à l'industrie par les théories scientifiques, quoique, suivant l'énergique expression de Bacon, la puissance soit nécessairement proportionnée à la connaissance, nous ne devons pas oublier que les sciences ont, avant tout, une destination plus directe et plus élevée, celle de satisfaire au besoin fondamental qu'éprouve notre intelligence de connaître les lois des phénomènes. Pour sentir combien ce besoin est profond et impérieux, il suffit de penser un instant aux effets physiologiques de l'*étonnement*, et de considérer que la sensation la plus terrible que nous puissions éprouver est celle qui se produit toutes les fois qu'un phénomène nous semble s'accomplir contradictoirement aux lois naturelles qui nous sont familières. » (P. 51.) Et plus loin : « Il est donc évident qu'après avoir conçu d'une manière générale l'étude de la nature comme servant de base rationnelle à l'action sur la nature, l'esprit humain doit procéder aux recherches théoriques, en faisant complétement abstraction de toute considération pratique. » (P. 53.) C'est-à-dire qu'après avoir posé que la science générale doit être issue de la science particulière, il déclare cependant constituer la science théorique en dehors de la science pratique, qui est la plus particulière qu'on puisse trouver.

De là, son dédain absolu pour toute science pratique, et en particulier l'horreur profonde qu'il manifeste pour la médecine; la rage toute particulière avec laquelle il en parle, et sa recommandation sans cesse renouvellée, de lui arracher la physiologie. (Voir le tom. III, toute la seconde partie).

Il considère donc, comme nécessaire, de constituer une science générale indépendante des sciences particulières, et une classe de savants à part qui ne serait occupée qu'à considérer de haut l'ensemble des sciences particulières, sans le moindre attachement à l'une d'elles, et

sans la moindre préoccupation pratique. « Il suffit de faire de l'étude des généralités scientifiques une grande spécialité de plus. Qu'une classe nouvelle de savants préparés par une éducation convenable, sans se livrer à la culture spéciale d'aucune branche particulière de la philosophie naturelle, s'occupe uniquement, en considérant les diverses sciences positives dans leur état actuel, à déterminer exactement l'esprit de chacune d'elles, à découvrir leurs relations et leur enchaînement, à résumer, s'il est possible, tous leurs principes propres en un moindre nombre de principes communs, en se conformant sans cesse aux maximes fondamentales de la méthode positive. Qu'en même temps, les autres savants, avant de se livrer à leurs spécialités respectives, soient rendus aptes désormais, par une éducation portant sur l'ensemble des connaissances positives, à profiter immédiatement des lumières répandues par ces savants voués à l'étude des généralités, et réciproquement à rectifier leurs résultats, état de choses dont les savants actuels se rapprochent visiblement de jour en jour. » (Tom. I, p. 27.)

Ce que pourrait produire cette haute position spéculative, il est facile de le savoir en voyant ce qu'elle a donné dans les mains d'A. Comte, qui l'a occupée toute sa vie avec une rare puissance d'abstraction, sans doute, sans en pouvoir tirer la moindre découverte utile.

Il avait pris, du reste, tout à fait au sérieux cette idée lunatique, et se posait lui-même comme se posent aujourd'hui la bonne partie de ses disciples. Plus il avait cheminé dans cette direction, plus il l'avait élevée haut; et dans une publication qui suivit son cours de philosophie positive, il déclara, comme il le faisait dans ses lettres, que l'humanité devait le nourrir dans sa position contemplative de grand maître positiviste. C'est à ce titre qu'il demanda un subside pour vivre, d'abord à trois Anglais, puis à une souscription nationale. Il le fit sans honte, je devrais dire sans pudeur, comme on le voit par les lettres qui ont été publiées. Il considérait cette paye, l'obole qu'il arrachait même à la poche du pauvre (car il y en avait plus d'un parmi ses adhérents), comme un devoir qu'on devait remplir envers lui. Il nuisit à la science par son manque de dignité, l'avilit par sa mendicité, et donna ainsi à ses disciples, un exemple déplorable qui, l'on doit l'espérer, ne sera pas suivi. (Voir *A. Comte et la philosophie positive*, par Littré, 2e et 3e partie.)

F. FRÉDAULT.

J.-J. AMPÈRE

HEURES DE POÉSIE. — LITTÉRATURE ET VOYAGES.

11°104

Il y a deux Ampères en un. Nous connaissons le premier, confrère plutôt que rival de Mommsenn, historien érudit mais enjoué, trop léger d'allures pour un Institut, trop badin en une matière grave. On ignore plus généralement l'Ampère humouristique, de salon et de causerie, le touriste, le disciple d'Apollon. C'est celui-ci que je veux étudier principalement. Je n'effleurerai qu'un côté de mon sujet, et je laisserai dans l'ombre tout ce qui se rattache à l'académicien. Je prendrai le poëte avec moi, ce sera déjà un lourd bagage !

Au débotter, j'ai hâte de quereller la Muse dont il s'agit. Cette tâche est ingrate, pénible. Je voudrais pouvoir confesser une fois dans ma vie que la rime et la science se sont entendues, et qu'elles ont produit une œuvre de prix. Eh bien! quel que soit mon désir d'être agréable aux mânes de l'illustre mort, je suis forcé d'avouer que les *Heures de poésie* m'ont paru bien longues à traverser. Certes, je ne crois point qu'il y ait un homme civilisé que l'on puisse convaincre de ne jamais avoir aligné des strophes ; mais au moins la majorité des citoyens se contente-t-elle de laver ses odes sales en famille. A un moment donné de l'existence, les vers poussent dans le cerveau comme le duvet sur la lèvre. La tragédie en cinq actes, de même que les cheveux et les dents, est une substance toute matérielle, une feuille de printemps qui tombe à l'automne.

En premier lieu, je ne distingue pas très-bien quelles sources ont inspiré M. Ampère. Il s'est battu les flancs en Italie et en Grèce, au Midi et au Septentrion. — « Diverses choses m'attirent, dit-il, dans son épigraphe. » — Et, effectivement, la diversité est son fait. L'Orient, l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne, la Scandinavie, lui causent des transports variés. Il n'y a qu'un tout petit coin pour la France. On a bien le temps de songer à son pays quand on voit tant d'ombrages et de rivages, tant de coteaux et de chapiteaux. J'admire beau-

coup la manie de certains écrivains. Ils ont à leurs portes la Touraine fertile, le Poitou verdoyant, le Cotentin, l'Agenais, le Rouergue, et ils vont chanter la Calabre quiengendre des brigands, et les Apennins qui iraient bien au talon de nos Pyrénées. Nous sommes possédés par cette fièvre.

Je comprendrais à la rigueur qu'on obéît à cette passion, si notre sol était dépourvu de tout agrément et de toute beauté. Mais il n'en est rien. Chaque année, des milliers d'étrangers foulent notre territoire, boivent notre vin et enrichissent nos aubergistes. Chaque été, nos côtes sont envahies par une multitude de badauds britanniques ; nos montagnes sont escaladées par une légion de flâneurs américains. Alors, pendant qu'on se presse sur notre seuil, nous débarquons dans une Venise quelconque. Les Européens campent chez nous et nous décampons. C'est le libre-échange du domicile !

A tout prendre, je pense que cette locomotion continuelle est défavorable aux intérêts de l'art. Il est difficile d'improviser en wagon, et tout à fait impossible de composer une élégie en omnibus. De très-grands poëtes se sont confinés dans leur lopin de terre. Homère, le plus grand de tous, n'a guère voyagé qu'en Grèce, et, malgré cela, l'*Iliade* ne laisse pas que d'être une lecture fort agréable. Je ne sache pas que Virgile ait beaucoup couru, et, s'il m'est permis d'arriver aux époques modernes, Brizeux, le sensible, le doux Brizeux, en dépit des ballons et des messageries, est resté un Breton-bretonnant de sa Bretagne de granit.

Par exemple, l'influence de *Primel* et *Nola*, de *Marie*, est entièrement nulle sur M. Ampère. Il ne devait sympathiser qu'à demi avec Brizeux, simple, naïf. Au contraire, il copiait, sans trop se cacher, une foule de boursoufflures à la mode de 1825. Ce n'était ni trop aventuré, ni trop classique. L'auteur avait cherché un tempérament entre le pindarisme et le pot-au-feu. Or, un personnage d'alors présentait le modèle achevé de cette école mixte et de transition. Casimir Delavigne, pitoyable reflet d'une planète éclatante, attirait à lui par le lâché de sa manière les esprits indécis, qui osaient avec des réserves, qui se battaient avec l'olivier de paix. Plus d'un téméraire ne se risquait qu'aux *Enfants d'Édouard;* un très-petit nombre admirait *Marion Delorme*. En outre, Casimir Delavigne célébrait la liberté, et ce mot seul lui gagnait des âmes. Il adorait les compromis, les indécisions de couleur et de style. A cause de cela, M. Ampère, qui n'était nullement ancré dans une conviction littéraire, imita les procédés

de l'époque, et, sournoisement, barbouilla sa *Méssénienne* à lui.

Dans cette période que je décris, la Grèce provoquait notre compassion. Un peu plus tard, la Pologne nous arracha les larmes qui nous restaient, de sorte que nous n'en eûmes plus pour pleurer sur nos propres désastres. M. Ampère, en quête de succès, manigança son *Dithyrambe* en l'honneur d'Athènes. Son héros se nommait Photos ; son traître, (il y a un traître), Botzaris ; sa bien-aimée, Éloïné. Donnez-moi donc, je vous prie, le moyen d'intéresser avec une demoiselle baptisée si imparfaitement.

Le morceau : *Épisode des guerres de Souli* m'a rappelé le *Jeune Diacre*, cette complainte que nous avons tous récitée sur les bancs d'un pensionnat. Ce n'est ni pur, comme *Bajazet*, ni mouvementé comme les *Orientales*. Le lyrique croit avoir fait preuve d'énergie solide quand il s'est écrié :

« — J'étoufferai les loups dans leur repaire
J'écraserai dans son trou la vipère,
Malgré son dard empoisonné. — »

On ne sait pas au juste à quelle limite s'arrêterait une fureur pareille, si l'instant d'après, on ne se heurtait à cet alexandrin paisible : « — Mouctar, dit le poëte :

Mouctar avait rempli les ordres de son père. »

J'ignore si vous êtes comme moi, mais, en vérité, ce Mouctar me glace beaucoup.

Malgré que nous en ayons, il advient parfois que des circonstances imprévues troublent notre bon vouloir et emportent notre jugement. J'avais l'intention bien arrêtée d'applaudir à l'imprécation que j'ai citée, et qui est si désobligeante pour les loups et les serpents ; Mouctar m'a déconfit, Mouctar m'a paralysé entièrement. Il est donc très-difficile de se fier à M. Ampère. A l'heure où l'on s'arrange de façon à le pouvoir louer en toute sécurité, il vous arrête par le bras et il vous fige. Mouctar ! Mouctar ! Je ne sortirai plus de ce refrain-là.

Maintenant, aurez-vous l'idée d'un festin patriarcal, parce que vous aurez écouté ceci :

« Il est nuit, jusqu'au jour *oubliant les alarmes*,
Les chefs sont rassemblés sous le toit de *Photos*,
Et fêtent à sa table, assis avec leurs armes,
Les fiançailles de *Dimos*.
Devant eux sont rangés sur la table rustique,

A l'entour de trois sangliers,
Vingt quartiers de chevreaux et douze agneaux entiers;
Le doux vin de Chios, doux comme un miel d'Attique,
Leur est servi par un Bey prisonnier. »

Le menu continue ainsi pendant longtemps. C'est une carte à payer, ni plus ni moins. Ces chevreaux et ces agneaux entiers sont un décor indispensable. On ne se figurerait pas du tout un Klephte déjeunant avec nos côtelettes chétives. Quant à ces chefs qui « oublient leurs alarmes, » je les abandonne à la vengeance des peuples. « Oublier ses alarmes » est un hémistiche si connu qu'on peut sans danger le biffer ici ; on le retrouvera ailleurs.

Par un miracle bien extraordinaire, l'auteur s'est amusé à nous fabriquer à l'avant-dernière ligne, une vraie image, une harmonie vraie :

Le doux vin de Chios, doux comme un miel d'attique :

Le vers est sacré.

Je jurerais qu'André Chénier y a mis la main, si cela n'était pas tout à fait improbable. Quoi qu'il en soit, ce vin rayonne bien et, pour un peu, on croirait voir la bouteille.

Donc, M. Ampère a côtoyé la bande néo-grecque, et il a commis quelques péchés en cette compagnie charmante. J'ajoute qu'il s'est mis en quête d'un autre bord, et qu'il a successivement obéi à des influences très-opposées. Après son premier amour auquel il n'est pas revenu et qui a dû être Casimir Delavigne, il s'est pris d'une tendresse dissimulée et latente pour M. Sainte-Beuve. Ce dernier a déjà une autorité considérable. Sa prose discrète et correcte, qui laisse deviner et se montre à demi, sa critique acérée et française, lui ont valu des ennemis et des enthousiastes. Je me compte parmi ceux-ci, et, apparemment, je n'ai pas tort, puisque M. Ampère était mon complice.

Il a cultivé la phrase précieuse et d'autant plus frappante pour l'esprit qu'elle est rhythmée. Avec beaucoup de patience, il a cherché à exprimer des choses inexprimables. M. Sainte-Beuve, qui, le premier, s'était exercé à ce travail, y a échoué, malgré sa finesse excessive et sa persévérance. Et quand je raconte ces tentatives avortées, j'ai l'air de parler hébreu. Conséquemment il faut que je m'explique.

Dans les *Consolations*, qui datent de loin, M. Sainte-Beuve avait cherché à réunir deux pôles extrêmes : la vie idéale et la réalité. Il s'était appliqué à traduire dans le langage des dieux les occupations

les plus vulgaires et les plus dédaignées. Ainsi, au milieu d'un sonnet, il mettait son chapeau ou il ôtait son pardessus ; cela était dit fort élégamment. Il envoyait l'assurance de sa considération dans une épître dédicatoire. Non sans raison, il professait une horreur marquée pour la noblesse des termes et les fioritures. Mais l'écueil était facile à prévoir, et cependant les *Consolations* ne l'ont point prévu. En évitant l'enflure on descend aisément dans le trivial. Or, la poésie, même familière, doit toujours garder une élévation obligatoire. Si elle se confond avec les tracasseries quotidiennes, les paroles usuelles, elle se fourvoie dans un monde qui n'est pas le sien; elle n'est plus la poésie. Certes, on ne pensera jamais qu'un cocher a hérité de Virgile parce qu'il possède le vocabulaire des automédons. Et maintenant, un faquin qui fera entrer dans ses rimes le vocabulaire dont je parle sera-t-il plus poëte que le cocher? — J'en doute.

En avançant cela, je ne veux pas faire entendre que M. Sainte-Beuve fouillant dans l'ordinaire, le commun, se soit aventuré dans le poissard. Il a au contraire une grande réserve et une retenue digne d'éloges. Je soutiens seulement qu'il a écrit souvent, et par système, des naïvetés qu'il n'eût point écrites, si son système n'avait pas existé. Ce défaut sensible chez le créateur de ces sortes de hardiesses, est plus sensible encore chez les sectaires du genre. Là où M. Sainte-Beuve se serait éclaboussé à peine, M. Ampère, disciple, s'embourbe jusqu'au cou. Cette inexpérience dénote l'élève. Tandis que le chef d'école patauge sciemment et afin d'attirer les passants par les souillures qu'il leur jette, le troupeau servile, les imitateurs, pataugent avec désordre et sans fruit. Là où le roi laisse une empreinte de sa griffe, les sujets ne laissent rien. Encre sur encre ne produit pas une tache plus noire.

Non! ce n'est pas en exagérant les sottises calculées du maître que la gent des copistes et des perroquets arrive à la postérité. Je vais essayer de montrer à quel point un homme intelligent peut errer, dès qu'il s'engoue d'un confrère en vogue, ou d'une mode essentiellement fugitive.

Je tombe sur le début d'une pièce qui s'intitule : le *Bonheur*, et qui n'en procure guère pourtant à ceux qui la lisent :

« Mes amis ont raison, j'aurais tort en effet
De me plaindre : en tout point mon bonheur est parfait.
J'ai trente ans, je suis libre, on m'aime assez, personne
Ne me hait; *ma santé*, grâce au ciel, *est fort bonne;*
L'étude chaque jour m'offre un plaisir nouveau,
Et justement *le temps est* aujourd'hui *très-beau.*

Quand j'étais malheureux, j'étais triste et maussade,
J'allais au fond des bois, rêveur, le cœur malade,
Pleurer, c'était pitié! — J'aimais voir l'eau couler
Et briller les flots purs et mes pleurs la troubler;
Mais maintenant, je suis heureux, gai, sociable,
J'ai l'*œil vif, l'esprit libre et l'on me trouve aimable*;
Le ruisseau peut courir à l'aise et murmurer,
Dans son onde, à l'écart, je n'irai pas pleurer. »

Ces deux tirades sont des exemples de la poésie du sans-façon. — « Ma santé est fort bonne, annonce M. Ampère ; le temps est aujourd'hui très-beau. » — Et plus loin, l'auteur trace un portrait de son petit personnage, qui prouve surabondamment que la photographie n'était point inventée sous le règne de Louis-Philippe. — « J'ai l'œil vif, l'esprit libre et l'on me trouve aimable. » — Mon Dieu! je n'y contredis nullement. Mais ce sont-là de ces opinions qu'on garde pour soi, et qu'on laisse modestement émettre par les autres.

Les *Consolations* et le *Bonheur* de M. Ampère étaient une réaction visible contre la mélancolie byronienne. Ces enfantillages à la portée de tous inauguraient une dynastie bourgeoise où l'élément bourgeois domina: dans la peinture avec Paul Delaroche, dans la comédie avec Scribe, dans la musique avec M. Auber. La catégorie était réelle, mais je n'y confonds pas entièrement M. Sainte-Beuve ; il lui appartenait par ses idées, il lui échappait par son faire. Il offrait donc le spectacle assez rare d'un novateur malgré lui; dans sa jeunesse, il s'était avancé de quelques pas et, voulant reculer ensuite, il ne le pouvait plus, retenu par ces attaches imaginaires, qu'on sent, et qui empêchent tout mouvement dans les rêves.

A l'encontre de ces timidités excessives, M. Ampère décidément engagé dans la voie marchait avec ardeur. Il avait passé, comme nous tous, par le Lamartine, la religiosité, la désolation, le néant. La plainte qui gémit au commencement du volume est un assemblage de réflexions sur la mort. Ceci fut composé en 1818, et composé dans un langage qui désigne déjà le jeune élégiaque à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, laquelle s'occupe d'hiéroglyphes à ses moments perdus.

« Que sais-je si pour moi demain naîtra l'aurore ? »

Tout le morceau est sur ce ton là. O méditations solitaires! ô nuits d'Young, nuits sépulcrales, que vous avez séduit d'ébouriffés et de têtes creuses! De quelle consomption vous avez miné ces bouffe-la-

balle qui couraient innocemment dans les prairies vertes et se jouaient au soleil ! Ils n'avaient devant les yeux ni tombes, ni mausolées, ni drap noir semé de larmes. Les joyeux et les insensés, ils chantaient, ils vivaient parmi les papillons, les rosiers, les roses. Cette éternelle fête de la jeunesse bruissait en eux. A ces fous, la nature féconde, les champs, les bois, le ciel, tout ! Et ils ne s'inquiétaient vraiment que par aventure, de nos faiblesses, de nos misères inévitables. O songes dans les espaces ! ô Jocelyn, vous avez corrompu ces innocents ! Ils vous maudiront, parce que vous leur avez versé une tristesse qu'ils n'avaient point, une tristesse qu'ils ne devaient point connaître. A dix-huit ans, — ô rage ! — ils ont désiré la phthisie ; à trente ans, ils appelleront le suicide. Et voilà votre ouvrage, Olympio ; voilà votre but, Werther ; vous avez abâtardi une race forte. Nous avions des géants, des chrétiens qui germaient ; vous en avez fait des voltairiens et des poitrinaires !

Evidemment, M. Ampère n'a point échappé à la contagion que je signale. Il n'a eu la fibre catholique que sur ses vieux jours. Tout d'abord, il était stoïque, épicurien. Aucune lueur n'éclairait cet esprit, esprit d'élite et sage à la réflexion ; à cause de cela, peu disposé aux entraînements de la poésie. Une des inspirations les plus singulières du livre est une sorte de barcarolle où l'érudition et le Parnasse se livrent un combat des plus acharnés. Avouons en effet que manipuler des romances est une occupation peu digne d'un habitué des palimpsestes. Aussi cette barcarolle : *le Nil* — ressemble-t-elle à un miroton d'archéologie et de versification. Le voyageur est étendu dans une barque, et il regarde disparaître et reparaître les étoiles brillantes. La soirée est tiède, le vent propice. Dans le sable mouillé, des buffles s'étendent. Un troupeau de femmes, des enfants nus, gravissent les rives. Il y a des souffles dans l'air, des astres qui plongent dans l'eau. Une sérénade d'oiseaux gazouille. Certes un tel spectacle est fait pour enflammer l'imagination la plus rebelle. Savez-vous ce qu'il inspire à notre savant en *us* ? L'excellent pédagogue profite de l'occasion pour nous apprendre que dans ces climats on voit des planètes nouvelles, et si on le pressait beaucoup, il les nommerait certainement, pourvu qu'elles fussent d'accord avec la prosodie.

Je ne nie pas que dans *le Nil* on ne rencontre, de ci de là, quelques hémistiches bien frappés, qui dénotent un soin extrême et un labeur singulier. Tenez :

« Le jour *désoccupé* coule pourtant rapide. »

Désoccupé n'est pas une épithète vide; elle est très-significative et rehausse le reste qui serait plat sans elle.

Ce qui manque en général aux élucubrations de M. Ampère, ce sont les traits audacieux; c'est le gâché. Il me semble trop pincé, trop ratissé, trop civil. Je lui souhaiterais des muscles, une témérité à l'emporte-pièce. A-t-il ressenti à merveille les voluptés d'Orient? A-t-il compris, joui, admiré ?

Je répondrais fort mal aux interrogations que je me pose. Si d'un côté l'astronomie, l'histoire, l'égyptologie ont progressé, d'un autre côté on a conduit fort loin en littérature l'art descriptif. M. Ampère, malgré ses qualités, est insuffisant. Il fait souvenir de ces musettes que Monsigny et Rameau nommaient un orchestre. Aujourd'hui les épinettes et les clavecins semblent bien maigres! Pour jouer Lully ou *Richard Cœur-de-Lion*, il est urgent de les accommoder, de les renforcer. De même, M. Ampère a besoin de couleur et de dorure; rien n'est plus terne que son *Nil*, quand on a causé quelques instants avec M. Théophile Gautier ou M. Leconte-Delisle.

Qu'on me permette d'ouvrir une parenthèse sur ce dernier.

Il est peu célébré par les gazettes et peu goûté par les parisiens. Son remarquable talent, en quelque sorte hautain et froid, n'a guère chance de plaire aux fréquentateurs d'alcazars. M. Leconte-Delisle a cependant rendu de grands services. Il est tout à la fois sculpteur et peintre. Il sculpte ses périphrases, très-peu nombreuses; il peint ses métaphores. Personne, à mon avis, n'a eu un sentiment plus profond des campagnes de l'Inde. C'est un spécialiste; il fait tout ce qui regarde les tropiques avec verve et justesse d'expressions. S'il est délaissé, et encouragé seulement par un cerle restreint d'adorateurs, c'est que nous nous intéressons médiocrement à l'avenir du boudhisme. Je serais enchanté qu'il laissât ses dieux tranquilles, et qu'il appliquât ses facultés éminentes à des travaux plus accessibles pour la foule dont je suis.

On ne peut guère, par exemple, reprocher à M. Ampère le défaut opposé à celui que je blâme dans son émule en littérature coloniale. Si celui-ci ne s'inquiète pas assez d'être saisi par son lecteur, celui-là s'en inquiète trop. Il est tellement clair, qu'on cherche sous ce qu'il a dit, afin de découvrir autre chose. Comme tous les haut-placés de la science, M. Ampère essaie de vulgariser. Il a probablement ré-

pandu en Suède et à Constantinople les inventions paternelles (les physiciens connaissent tous les théories et les expériences de M. Ampère premier). Malheureusement, la vulgarisation, qui est parfaite en certain cas, ne vaut rien en matière de vers. Une élite de gens lit les œuvres des poëtes; j'ajoute — de tous les poëtes, — car on n'aime pas à demi ceux qui méritent d'obtenir cette qualification. Je reproche à M. Leconte-Delisle de n'avoir pas pénétré dans toute cette élite; je lui reprocherais bien davantage d'être allé plus loin. M. Ampère, malgré ses efforts, n'a été choisi ni par les aristocrates de l'intelligence, ni par les niais. Or, il visait à l'aristocratie, mais il visait aux niais également. Et voilà son tort! Car avec des tendances aussi détestables, on se vulgarise quelquefois; le plus souvent, on se ravale.

Les *Heures de poésie* présentent un mélange unique d'aspirations, d'imitations, de contemplations. Ainsi que je l'ai montré, on s'y coudoie avec toutes les nations du globe. L'Italie a une grosse part du gâteau. M. Ampère, très-partisan de *Roland le Furieux*, s'est ingénié à en transvaser les harmonies dans notre langue. Il a traduit l'Arioste, à peu près comme Alfred de Vigny a traduit *Shakspeare*. Quelques stances étaient d'un goût équivoque, l'éditeur les a bravement retranchées. Elles choquaient même les Florentins et les Turinois, à ce qu'il paraît. Et parce que les Turinois et les Florentins étaient choqués, nous n'avons pas eu ces stances. Par contre, nous en avons eu quelques-unes de M. Ampère, et vous allez convenir que nous n'avons pas perdu au change. Venez, s'écrie-t-il :

« Venez amours, dames et chevaliers,
Plaisir, vaillance, honneur, galanterie,
Combats, tournois et défis singuliers,
Nains, enchanteurs, talismans et féerie;
Vous, chants légers, brillants, irréguliers,
Chants d'Arioste, inspirez *mon génie*....
Qu'avec plaisir ma lyre eût répété
Tous les accords de son luth enchanté!

Mais Classicus, docteur que je respecte,
Et dont le soin guide mes jeunes ans,
Votre entreprise est, dit-il, peu correcte,
Et je ne puis éprouver ces élans;
De romantisme entre nous je suspecte
Votre Arioste et ces quarante-huit chants,
De la moitié quand Homère lui-même
S'est contenté deux fois pour un poëme. »

Ce Classicus me semble un peu bien sévère. Il accuse, sans preuves légales, de romantisme et de romantisme, effréné, ce pauvre Arioste, qui ne songeait guère à Victor Hugo que je sache. L'accusation ne s'arrête pas là ; elle rebondit sur M. Ampère. Quoi! sur M. Ampère? Sur lui-même. Et non-seulement, il se gaudit d'être incriminé de la sorte, mais il fait pour qu'on l'accuse de nouveau tout ce qu'il est permis à un homme honnête de faire. Il commente Manfred, il annote les Niebelungen, Ossian, Malvina, Tremmor, Hidalan, Comala, Dersagréna, Mélilcoma et toute la clique. Comme l'auteur des *Rayons et des Ombres*, il arrange son ode à la colonne ; à l'arc-de-triomphe, veux-je dire. Nous avons vu déjà qu'il s'était creusé la mémoire pour célébrer l'Hellade et les Djinns funèbres. Ce grave fils d'un mathématicien renommé, sans rompre avec les traditions de famille, concilie à sa façon les cosinus et le *Roi s'amuse*. Il ne quitte pas les équations, mais il tend les bras vers la fantaisie. D'un côté, l'algèbre l'enlace ; plus loin, Pégase l'entraîne. Par position, il vante Képler ; par vocation, il préfère les Funambules.

Oui, M. Ampère a toujours désiré qu'on l'associât au mouvement révolutionnaire que la Restauration a couvé, et qui a éclaté presque malgré elle. A l'encontre d'Alfred de Vigny, qui était du groupe nouveau et qui faisait tout son possible pour en sortir, M. Ampère, qui n'était pas du groupe, se démenait le plus qu'il pouvait pour y entrer. Il se bigarrait du plaid écossais ou de la robe ottomane, suivant en cela les préceptes de l'école qui proclamait la décentralisation et prenait son bien où elle le rencontrait : en Espagne et à Londres, en Germanie et à Naples. Hélas! malgré ces sacrifices et ces avances, personne n'a martyrisé M. Ampère pour sa foi romantique, et personne, excepté lui, n'a cru à sa conversion dans ce sens. On le remplissait d'allégresse, si je ne me trompe, quand on avançait qu'il était un échevelé et un fougueux. Ces titres lui allaient à ravir. Il n'y avait point d'esprit plus rassis que le sien. Seulement, quand il s'avisait d'être emporté, il franchissait toutes les barrières et il courait aux extrêmes.

Je crois qu'on trouvera difficilement une épopée plus divertissante que celle de *Sigurd*, dans les *Heures de poésie*. M. Ampère se donne la peine d'expliquer dans une préface quels étaient ses rêves au sujet des traditions d'outre-Rhin. Il voulait rassembler les documents épars, les fondre et les présenter accommodés aux exigences modernes. *Sigurd* est le résultat de ces différentes opérations.

C'est un long poëme qui ne vaut pas un sonnet sans défaut. Hogni, Brunehild, Gunnar, Gutterm sont les gutturaux acteurs de ce drame. Il serait périlleux de le raconter à des lecteurs inoffensifs, qui n'ont rien accompli de mal pour qu'on leur infligeât cette pénitence. Autant j'admire les légendes du Nord, autant je souffre de ce qu'on les travestisse à plaisir. Sigurd dompte la farouche Brunehild, par sa vigueur corporelle, dit M. Ampère; j'imagine plutôt que c'est par son mauvais français. Brunehild se venge et elle se tue. Deux actions très-admissibles avant l'ère chrétienne, mais parfaitement réprouvées aujourd'hui.

Quant à la manière dont M. Ampère s'est servi pour nous présenter le *Faust* de Gœthe, il n'en faut point parler. Jugez-en plutôt par la scène du laboratoire. Le vieux docteur, seul et agité devant un pupître, débute ainsi :

« J'ai tout étudié, droit et philosophie,
Et médecine, et toi, *triste* théologie !
Et je me trouve aussi savant,
Aussi sagé qu'auparavant. »

Si le docteur s'est toujours exprimé ainsi, je ne m'étonne guère qu'il ne soit avancé en rien. Il qualifie la théologie d'un adjectif assez malsonnant. Mais, aussi pourquoi n'est-elle pas folâtre comme un membre de l'Institut ?

(Faust, au moment de s'empoisonner, entend les chants et les cloches de Pâques.)

« Quels sons éclatants retentissent
Et font tomber la coupe de ma main !
Des cloches dans la nuit les tintements frémissent;
Viennent-ils de la Pâque annoncer le matin?
Oui, j'entends l'hymne d'espérance,
Celui qui retentit sur un tombeau divin,
La nuit où dans les airs l'ange et le séraphin
Chantaient la nouvelle alliance. »

Vraiment, est-ce là cette scène si vivante et si printanière dans la version allemande ? Oh ! que ce matin de Pâques est beau ! Les sentiers où les touffes d'aubépine se balancent, les petites berges glissantes sont pleines de fidèles endimanchés. Béni soit Dieu ! Comme les gazons embaument, comme les fleurettes s'ouvrent ! L'airain des églises a remplacé le violon des kermesses et le vent frais musique

doucement dans les arbres. Voici Pâques! C'est un jour adoré et limpide! A travers les herbes poussées et le blé naissant, on trottine, on va au sacrifice qui appelle, à la messe sacrée qui tinte là-bas. Avril bien-aimé! Résurrection de la terre! Tout ressuscite, en effet :— le germe dans la plaine obscure, le Sauveur dans le ciel profond!

A mon gré, M. Ampère n'a pas saisi le moins du monde cette joie immense, cette joie catholique. Un grand et classique maître moderne, M. Gounod, a tout autrement compris le Gœthe religieux et sentimental. A l'instant où Faust, blasé et malade, porte à ses lèvres la fatale coupe, un chœur de jeunes filles résonne, invisible. Après ce chant, silence. Puis un grand refrain s'élève, de blonds garçons et d'écoliers vigoureux. Ils célèbrent le Créateur. Et remarquez quelle opposition admirable! Ici, l'orgueil humain, la science humaine ont mené au crime ce squelette ambulant. Là, au contraire, ces jeunes et ces forts, ils sont pleins de contentement et de grâce : ils chantent Dieu!

Je suis bien injuste de demander à M. Ampère ce qu'il lui était si malaisé de nous accorder. Je lui demande de se montrer égal à Gœthe, et vous avouerez que c'est là une exigence très-déraisonnable. Évidemment, j'ai affaire à un versificateur assez brillant et assez pur; je cherche en vain le poëte. M. Ampère était atteint de métromanie. Il rimait, rimait à perdre haleine. On a déterré, après sa mort, plus de quarante-deux mille vers qu'il avait enfouis de sa propre main. Chez lui, la rage d'appartenir aux Muses était à son paroxysme. Il s'attachait non-seulement aux tendresses et aux soupirs, mais encore aux passions tragiques. Une *Revue* a publié de lui des dialogues bien flasques, tirés de l'Écriture sainte. Il se prodiguait peu. Néanmoins, en fouillant bien, on retrouverait peut-être quelques-uns de ses essais. Mais j'ai hâte d'aborder *Littérature* et *Voyages*, où j'ai mes coudées plus franches et où je n'étouffe plus.

Aujourd'hui chacun voyage, se déplace, se remue pour une raison valable ou non. Jadis on prenait le coche et on faisait son testament, maintenant on prend le chemin de fer et on fait ses malles. Le mylord note les hôtelleries où il a bien déjeuné; le débutant accouche de quelques strophes en l'honneur des glaciers ou des fleuves. Il y a une manie très-naturelle qui consiste à décrire les pays qu'on a traversés; M. Alexandre Dumas est le complice de cet engouement, et la seule difficulté sérieuse qu'éprouvent ses admirateurs est de l'accom-

pagner sur toutes les routes qu'il a arpentées, sous tous les drapeaux qu'il a défendus de sa plume. Après M. Dumas, M. Taine, également, a doté la *Revue des Deux-Mondes* d'une suite d'impressions et de tirades. Le premier est Gascon, mais amusant; le second est prolixe. M. Dumas peint des palais qu'il n'a jamais vus; M. Taine maçonne des péristyles qu'il connaît, hélas ! de longue date. Un péristyle, c'est bien ; deux c'est assez ; trois, c'est trop !

Entre le procédé-Dumas et le procédé-Taine, M. Ampère a choisi un juste-milieu. Il est à moitié spirituel et tout à fait digne de foi. Ses excursions en Norwège ont plus d'intérêt qu'un journal de bord, elles ne frisent pas non plus la caricature. Dans ce touriste, de race mathématicienne, on sent l'homme piqué de la tarentule d'écrire. Les chiffres paternels le protègent. Grâce à ces Mentors, il s'essaie dans la fantaisie : c'est un émancipé de l'arithmétique.

Nous ignorons à peu près le Septentrion, la Laponie, les glaces. Donc, c'est une heureuse fortune que d'être introduit, sans quitter son foyer, dans ces régions de givre et de bise. La Norwège est nuageuse et triste. De grands lacs sillonnés d'écume, des sapins aux branches hérissées ; çà et là, des touffes, des buissons. Christiania ressemble à un tombeau. Elle s'étend le long d'une baie, comme Naples. Au dehors, elle rayonne ; au dedans, rien. Ses architectes n'ont pas trouvé un seul fronton, une seule façade. Ce climat brumeux les a privés de génie, et dans le sépulcre de cette capitale, une paille imaginaire amortit les pas, une ouate invisible étouffe les sons. Toute la contrée est sur ce modèle. Drontheim, elle, fait contraste. Drontheim est bâtie en bois et malgré un pareil désavantage, plusieurs de ces maisons luttent d'élégance et de solidité avec nos maisons de pierre. Les colonnes corinthiennes, enjolivées de feuillages, n'y manquent pas. Quant à la cathédrale, elle est fort ancienne et d'un mérite reconnu. La bibliothèque de Drontheim est administrée par un sot qui conserve précieusement un Alcoran en arabe, et qui croit Mahomet chinois et contemporain de Confucius.

A son tour, la Suède n'est pas beaucoup plus réjouissante. Au Nord, elle s'encombre de terres incultes, parsemées de ronces et de créatures demi-sauvages. Point d'instruction, point de fécondité nourricière. Les indigènes construisent des huttes ; ils y couchent dans la fumée et la pourriture. Stockholm est plus civilisée. On y fredonne des couplets du Gymnase ; on y porte des habits à la mode du jour. La ville est dominée par un édifice où le roi réside. De nombreux vais-

seaux dans le port se reposent et se balancent. Sur les rochers voisins, des chênes ont poussé vigoureusement. A l'abri de ces chênes, on contemple. Par ici la cité, les places, masses confuses ; plus loin, la mer.

A Stockholm, non moins qu'à Paris, il y a eu des querelles littéraires et des coups de fleurets dans les gazettes. Les novateurs ont été conduits à la bataille par M. Tégner et ils ont remporté une décisive victoire. M. Tégner a reçu en cette occasion un évêché, qu'il a accepté, séance tenante. Là-bas, les finances manquent d'embonpoint. On récompense les écrivains en leur donnant des ouailles à conduire. Ils ne brillent pas toujours par leur science théologique. N'importe ! L'évêque protestant Tégner a administré ses paroisses sans négliger les lettres et il a prononcé de très-beaux sermons.

En dépit des élans que je mentionne, j'ai cru comprendre néanmoins que les eaux de la poésie suédoise étaient fort basses. Le Danemark, du moins, n'est plus à l'état d'embryon. Il vit de sa propre vie. Comme vous, comme moi, comme nous tous, il a passé par la routine et subi l'influence du voisin. Peu à peu, il s'est dégagé et débarbouillé. On commence à apprendre quelques noms qui retentissent déjà, près du *Sund*. Avant qu'il soit longtemps, nous nous tournerons vers le pôle arctique. Assez d'Italie ! assez de concettis ! Voyons s'il n'y a pas des fleurs sous la neige.

Œlenschlæger, parmi les auteurs danois, jouit d'une vogue toujours croissante. Son diable de nom nous a gênés. Il n'est point parvenu jusqu'à nous, parce qu'Œlenschlæger exige une langue et des oreilles tudesques. Malgré ce défaut, l'artiste a eu des triomphes retentissants, quoiqu'ils n'aient pas franchi la frontière. Il s'est adonné surtout aux légendes scandinaves : à Odin, à Haken-Jarl ! Quant à sa tragédie la plus admirée, elle me paraît aussi digne d'attention. C'est *Axel et Valbor* qu'elle s'intitule. La scène se déroule dans une basilique. De plus, la pièce est remplie d'émotions fortes et de reparties naïves. Mais cette force saisit, cette naïveté a du parfum.

Je ne puis mieux livrer Œlenschlæger aux jugements français qu'en le présentant sous la garantie de M. Ampère, qui est un guide très-sûr.

Ecoutez la naissance du Christ.

« Chaque printemps, quand les brouillards ont fui, alors naît de nouveau le petit enfant Jésus; les anges chantent dans l'air, dans les bois,

dans les eaux ; c'est lui, c'est notre Sauveur ! Et la belle nature se réjouit et revêt le vert de l'espérance.

« Tout à coup, devant de jeunes, d'innocents bergers, qui regardent vers le ciel, dans la nuit sereine, paraissent des anges qui se balancent dans les rayons de la lune, et qui chantent : Aujourd'hui est né notre Sauveur du sein du printemps, de la douce Marie.

« Il est attaché à la terre par un lien de roses, son bégaiement est le zéphir ; la paille nouvelle est son lit ; son œil, c'est l'azur étincelant des cieux.

« Et les bergers, ils vont dans Bethléem ; ils touchent les cœurs froids et endurcis. Venez dans les champs, disent-ils ; venez voir l'enfant sur la paille nouvelle. Son sourire et sa voix innocente peuvent élever les cœurs de la terre jusqu'au ciel.

« Alors les anges retournent à leur maison céleste, et les bergers s'acheminent vers Bethléem et ils disent les merveilles qui leur sont advenues ; on se moque d'eux ; on leur tourne le dos ; mais eux, ils s'en reviennent aux champs, s'agenouillent devant l'Enfant et croient en Dieu.

« L'étoile brille dans le ciel, et elle fait signe aux rois dans leurs demeures de l'est, ses rayons descendent en un chant sacré et s'apaisent doucement vers la terre, et les rois bénissent le saint nom du Sauveur, souriant dans les beaux bras de sa mère.

« Et ils se relèvent comme des fleurs parées de pourpre et d'or ; innocents enfants, si purs, si gracieux, se dressant à demi, à demi penchés vers la terre, et présentant leurs âmes dorées, pleines de myrrhe et d'encens. »

Dans ce morceau, Œlenschlæger tente de rapprocher le spectacle de la nature des mystères divins. Sous chaque renouveau, sous chaque péripétie de l'atmosphère, il découvre un sens ignoré. Il associe les choses créées au Créateur. Les astres racontent la gloire de l'Éternel. Le maître a marqué de son empreinte les marguerites cachées, les lilas blanchissants. Oh ! quelle magnificence ! Va, poëte : continue de découvrir les choses voilées, de mettre à nu les allégories des monts, des bois, des torrents rapides ; apprends-nous ce que t'apprennent les arbres et les coteaux ; montre qu'ils sont une harmonie, un concert à la louange de celui qui les a faits. Tu nous sortiras ainsi des voluptés terrestres et païennes, tu seras véritablement poëte et véritablement chrétien !

Après Œlenschlæger, qui est tout à la fois le Virgile et le Corneille scandinave, j'arrive à Holberg, déjà très-acclimaté parmi nous. Il eut une existence tourmentée et vagabonde. Dès son adolescence, les

épreuves l'accablèrent ; épreuves de l'âme et du corps. Professeur en Hollande, cuisinier à Rome, il fut secoué par une orageuse jeunesse ; de même Cervantes, soldat à Lépante, prisonnier chez les Maures, affronta la destinée ; Goldoni, Goldsmith n'avaient ni sou ni maille. Presque tous les écrivains comiques se sont trempés dans l'adversité. Regnard s'aventura en des excursions difficiles, et notre Molière, cabotin de province, se nourrit maintes fois de l'air du temps.

Puisque j'ai rappelé le grand Poquelin, j'insisterai sur le rapprochement qu'on a établi entre son génie et celui d'Holberg. A mon gré, la comparaison ne doit pas même être ébauchée. Goldoni pareillement a été mis sur les rangs. Celui-ci, vénitien, brille par le naturel et la vivacité de son dialogue. Le Danois au contraire a plus d'intentions philosophiques. Molière seul réunit la hardiesse du style à la vigueur de l'idée. Il est gai jusqu'à la bouffonnerie et misanthrope jusqu'à la tristesse. Singulière qualité chez un rival de Plaute ! Considérez cependant Sganarelle, Dandin, le trompé et le trompeur ; ils sont tristes ! Triste, le malade imaginaire, Argan ! Triste, le bourru, l'Alceste ! Et cependant, peut-on nier la force comique de Molière ? Non. Les extrêmes se touchent, le rire est voisin des larmes. Regnard, Goldoni, Holberg, n'avaient qu'un extrême : le rire, — et voilà pourquoi ils sont incomplets !

Certes, il serait ridicule et maladroit de chicaner sur son mérite le *Potier d'Etain*, une comédie du répertoire de Copenhague. Holberg s'y attaque aux maniaques de la politique, qu'éperonne le besoin de conduire le char de l'État. Son potier, probablement un coq de village, doit se nourrir d'un *Siècle* quelconque, s'il y a un *Siècle* en Danemark. Pour le guérir, on persuade à ce fâcheux qu'il est bourgmestre, de par le gouvernement régnant. Notre homme ne sait trop comment se tirer de là, et il s'exerce, entre quatre murs, à ses nouvelles fonctions.

HERMANN.

Écoute Henry !

HENRY.

Maître ?

HERMANN.

Drôle ! plus de semblable titre à l'avenir. Si je t'appelle, tu répondras : Monsieur ! Et si quelqu'un demande après moi, tu diras : Le bourgmestre Bremenfeld est à la maison.

HENRY.

Faudra-t-il répondre ainsi, que monsieur soit à la maison ou qu'il n'y soit pas?

HERMANN.

Imbécile! Quand je ne serai pas à la maison, il faudra répondre : Le seigneur bourgmestre de Bremenfeld n'est pas à la maison; ou quand je ne voudrai pas être à la maison, il faudra répondre : Le bourgmestre ne donne pas audience aujourd'hui.

N'estimez-vous pas que dans ces répétitions des mots *seigneur*, *maison*, *bourgmestre*, il y a une intention comique dérobée à Molière. Ce grave Hermann me fait ressouvenir du Bourgeois parvenu. Ainsi que dans Holberg, une scène a lieu entre le pleutre anobli de frais et son domestique. Mais que le potier est terne, comparé à M. Jourdain en habit de cour! Et que cet Henry est pataud, comparé à Nicole la dessalée!

M. JOURDAIN.

Prends y bien garde. Il faut que pour tantôt, tu nettoies...

NICOLE.

Hi! hi!

M. JOURDAIN.

Que tu nettoies comme il faut...

NICOLE.

Hi! hi!

M. JOURDAIN

Il faut, dis-je, que tu nettoies la salle, et...

NICOLE.

Hi! hi!

M. JOURDAIN.

Encore?

NICOLE.

Tenez, monsieur, battez moi plutôt et me laissez rire tout mon soul. Cela me fera plus de bien Hi! hi! hi! hi!

Ah! que cette drôlerie est neuve et entraînante! Poquelin, (j'en ai fait la remarque plus haut) répète ses termes à satiété... Quatre ou cinq termes à peine sont employés dans cette tirade ; elle est formée avec rien, et cependant que de verve! Holberg a donc copié le

procédé, mais lourdement et gauchement. Il creuse son sillon avec patience, il sue ; volontiers je lui donnerais le coup de fouet.

Riccoboni, directeur d'histrions à Fontainebleau, refusa le *Potier d'Etain*, tout en déclarant, selon la coutume des gens qui refusent, que cette comédie était de tout point parfaite. Holberg séjournait alors à Paris, où il s'était jadis arrêté une première fois. Il y revenait, cossu et bien portant, après l'avoir traversé, étant chétif et misérable. A l'époque de sa seconde tournée, le théâtre offrait déjà des signes de décadence. La salle, vide quand on jouait les *Précieuses* ou l'*Avare*, se remplissait pour le *Roi de Cocagne*. L'ancien cuisinier ne prit aucun goût à ces sauces dramatiques et il revint sur le sol natal. Là, son unique soin fut de publier un poëme satyrique qui est une contre-partie des métamorphoses. Les plantes et les animaux y son changés en personnages qui conservent l'empreinte de leur origine. Les Israélites sans doute rappellent le renard, les pédants rappellent l'âne. Malheureusement, le public est toujours le public. Il reprocha à Holberg de prêcher aux enfants peu de respect pour leurs parents, en leur laissant à penser qu'ils avaient pour père un roseau ou un quadrupède. Il serait tout aussi logique de condamner les fables de La Fontaine, parce que les bêtes n'ont jamais parlé. J'entends les bêtes à quatre pattes, et non celles qui jouissent de leurs droits civiques.

M. Ampère a très-nettement défini le talent d'Holberg ; il l'a classé, étiqueté, empaillé derrière une vitrine. Au surplus, il ne s'est pas moins bien inspiré de l'Allemagne. J'ai retenu une étude sur Chamisso que je veux offrir aux lecteurs ; c'est une récréation on ne peut plus agréable.

Chamisso était-il Germain ou Français ? Il ne l'a jamais su lui-même d'une manière très-positive. Sûrement, il avait des racines dans nos provinces ; mais il était Prussien dans le cœur. Tout d'abord, il se dépensa en épithalames, monogrammes ou épigrammes ; mais cela ne lui réussissait que médiocrement. Sous la pointe gauloise, le lied perçait déjà ; à travers ses vaudevilles, ses refrains, le nuageux et le vague arrivaient. D'un autre côté, sa passion l'entraînait vers les herbiers et la botanique. En sorte que c'était par la même occasion un naturaliste et un versificateur. Il avait cela de commun avec M. Ampère, et je ne suis nullement étonné que ces deux esprits se soient rencontrés. Ils étaient l'un et l'autre légèrement amphibies, respirant l'air de la science et nageant dans les eaux de l'idylle.

L'odyssée de Chamisso est longue.

Il passa et repassa le Rhin, malgré que le pont de Kehl ne fut point encore inventé. L'ingrat porta même les armes contre ses compatriotes et, quoiqu'en dise son biographe, cette défection n'a pas besoin de commentaires. Le principal succès de Chamisso est : *Pierre Schlemihl*. Ce conte eut de nombreuses éditions. Le héros du livre a vendu son ombre au diable, — et ma foi ! il a fait un marché de dupe. Point de serviteur qui veuille obliger, moyennant finances, un particulier si mal fabriqué ! Point de femme qui consente à épouser ce citoyen qui n'est point ombreux ! Vainement Pierre Schlemihl a le lucre, les diamants, les mines de Golconde. Il donnerait tout cela pour cette forme insaisissable qui voltige dernière nous, devant nous, étendue, rapetissée, quand le soleil darde. Imaginez un dialogue amoureux ! Pierre se monte, s'exalte ; il fléchit sa Chloris rebelle. Tout à coup la lune impassible envoie ses rayons. Que la Chloris est désenchantée ! Elle s'aperçoit que son fidèle berger est incomplet. Il n'a point d'ombre ! Et vite, que le mariage soit rompu ! Éteignez les flambeaux de l'hymen et décommandez monsieur le maire !

Pierre Schlemihl intéresse vivement, surtout au début. Par exemple, la plaisanterie est trop délayée ; elle comportait quelques pages, au lieu de quelques volumes. A la fin, on s'impatiente. Quoi ! ce Schlemihl se plaint, il crie à tue-tête ! Mais cependant, il ne manque ni d'opulence ni de quoique ce soit. Si fait cependant ! il manque de considération, et telle est sans doute la morale de ce récit bizarre : que le bonheur n'est pas entier, privé de cette excellente réputation qui s'attache aux honnêtes gens. Schlemihl, après tout, n'est qu'une moitié d'honnête homme.

Il a souscrit à une vente en règle de son âme et de son honneur ; je ne m'étonne nullement que la Providence le punisse par où il a pêché. « On a beau être riche, on a besoin de quelque chose encore pour être un personnage dans ce monde ; il faut un je ne sais quoi, une ombre légère désignée par ces mots qui ont un sens : spécialité, notabilité, position. Pour compter dans la société de nos jours, où l'on n'est plus classé par le sang, il faut porter un nom connu, ou avoir fait un livre, ou avoir un talent ; il faut la mode ou une célébrité, une notoriété, et, comme on dit, une distinction quelconque. C'est là l'ombre dont on ne saurait se passer, pour laquelle le diable nous tente parfois et sans laquelle on ne réussit à rien. L'auteur de *Pierre Schlemihl* a raison de conclure que, lorsqu'on n'a pas d'ombre, il ne faut pas aller au soleil. »

Cette déduction, que j'emprunte à M. Ampère, est ingénieuse et spirituelle. Seulement, je doute que Chamisso ait songé à cette embrouillamini de raisonnements. Certes, les Allemands ne sont pas de ceux qui pratiquent l'art pour l'art. Ils devinent une moralité où il n'y en a pas. A toute force, ils veulent être guindés, retranchés derrière leurs lunettes. Sous prétexte de tirer des conclusions, d'enseigner le droit et la justice, ils font des romans à thèses, des épopées qui prouvent une proposition. Chamisso était moins tudesque, à mon sens. Il se souvenait, bon gré, mal gré, qu'il appartenait par la naissance à cette race frivole entre toutes, animée, et dont les saillies défraient toutes les farces de l'univers. A cause de cela, il prenait garde, il agissait de façon à ne point s'alourdir, à ne pas fourrer un sermon là où on s'attendait à une arlequinade. *Pierre Schlemihl* est donc français à l'insu de celui qui l'a produit. La marque originelle y est empreinte. Effacez cette marque : l'ouvrage sera terne et froid !

Une seule chose dans le livre me paraît germaine réellement ; c'est l'entrée en matière.

Pierre, grippe-sou et en butte aux railleries de la fortune, a une recommandation pour un riche propriétaire, un Samuel Bernard au petit pied. Le protégé arrive chez son protecteur qui pérore, à la campagne, et au sein d'une réunion brillante. Là-dessus, quelqu'un se blesse, se déchire le doigt à une épine de rosier. Soudain un petit être grimaçant et velu présente un morceau de taffetas. La promenade continue. D'une colline élevée, on considère les flots mugissants : — Un télescope, dit le richard ! — Et le petit être offre le télescope. Ce monsieur obligeant ne s'en tient pas à ses premiers cadeaux. Il tire de sa poche successivement un tapis pour s'asseoir, une tente pour s'abriter, un cheval pour caracoler dans la forêt. A ces signes indubitables, M. Schlemihl reconnaît le Méphistophélès, le populaire démon. Un peu plus tard, ils s'abouchent ensemble, ils se conviennent, ils s'entendent très-bien et l'histoire commence sur ces entrefaites.

Ici, je remarque un moyen dont nous usons sobrement ou mal. Je veux parler de cet accouplement des choses supérieures avec les inférieures, du surnaturel avec le naturel. L'*Amphytrion* de Molière est un exemple de cette ficelle. Mercure, Jupiter, la Nuit, y ont des besoins et des aptitudes terrestres. Chamisso qui croit certainement au diable le rend visible d'invisible qu'il est ordinairement. Nous essayons bien, nous autres, de mêler parfois les deux éléments, l'élément humain et

l'élément céleste. Mais nous essayons cela sur des tréteaux de boulevard, devant un parterre qui se moque et qui n'a pas la foi. Aussi, quelles déconfitures! qu'un Goëthe catholique s'avise de manier et d'amalgamer le monde des anges avec le monde des boursiers, et nous aurons un beau drame de plus dans nos annales. En attendant, nous serons réduits à chercher le surnaturel dans la *Fille de l'air*, dans les Cogniard, les Clairville, les Martainville et le reste.

Chamisso, sur la fin de ses ans, fut nommé custode du jardin botanique et membre de la Société des *Curieux de la Nature*, (il y a des anciens de la nature à Berlin!) Sa situation se fixait, sa gloire était à l'apogée. Il eut la joie de voir dans notre capitale sa *Marie Stuart* traduite et applaudie. O reine infortunée! qu'elle a subi de tragédies et d'alexandrins! M. Lebrun, de l'Académie, a forgé une *Marie Stuart*; M. Théodore Anne a traîné à l'Opéra cette souveraine d'Ecosse. A son tour, Chamisso a touché au sujet. Il avait été saisi, du reste, d'un troisième mal qui s'ajoutait à sa pleurésie poétique et à sa névralgie d'homme de science. Il s'occupait de libéralisme et d'opposition selon la charte. Dans un transport, il mandait à sa femme avec une sorte de triomphe : « Dis à Hitzig que j'ai assisté au convoi du général Foy, cette grande solennité de deuil national, et que j'ai entendu parler près de son tombeau quelques-uns des plus célèbres orateurs; dis-lui que j'ai assisté également au procès et à l'acquittement du *Constitutionnel*; dis-lui que j'ai passé toute une matinée chez Auguste de Staël entre lui et le général Lafayette. » Lafayette! le général — gandin, donnait le vertige alors. Quant au *Constitutionnel*, il se faisait traîner devant les chambres. Et il en sortait avec une blancheur immaculée!

Les détails que je viens de transcrire, *Littérature et Voyages*, ce volume excellent, me les a fournis. J'ai lu avec plaisir et sans fatigue les appréciations et les notes de M. Ampère. Indépendamment d'Holberg, d'Ollenschlæger et de Chamisso, le livre étudie Hoffmam, Tieck, le mouvement slave. Mais le chapître qui concerne Hoffmann n'apprend rien de particulier; la dissertation sur l'Edda est trop élevée pour mes faibles forces. Je saisis la balle au bond et je répète encore que mon travail ne juge nullement M. Ampère sous tous ses aspects. L'humouriste seul m'appartient; l'érudit m'échappe. Celui-ci a conçu et exécuté une Histoire de Rome qui a rallié beaucoup de suffrages. Cela ne me surprend en aucune façon. On peut mitonner de beaux

siéges, comme Vertot, et enfanter des sonnets comme Oronte. J'aime la prose des *Esquisses du Nord* autant que je condamne les dithyrambes sur l'affranchissement de la Grèce. Puisque j'ai dévoilé naguère ce revers de la médaille, on me permettra de la retourner et de montrer le style de M. Ampère, frappé au bon coin :

« Quelle douceur, après avoir été ballotté par les vagues du Cattégat, de se reposer dans le bassin solitaire que forme l'embouchure de la Gotha : De grands rochers le dominent, un profond calme y règne. La vague lueur du crépuscule, au sein de laquelle nous remontions lentement le lit du fleuve, nous donnait encore un sentiment plus profond et plus suave de la tranquillité qui nous environnait ; il était dix heures et demie du soir, et il faisait grand jour. Ce fut un moment bien frappant que celui où, au fond de ce golfe, entouré d'écueils déserts qui me donnaient l'idée d'une baie de la Nouvelle-Hollande, parut une ville composée de maisons blanches, hautes, régulières, et s'élevant sur les deux bords de la Gotha qui lui donne son nom. Le lendemain je montai sur la tour de la cathédrale pour saisir l'ensemble de cette belle ville de Gotha-Borg, qui promettait tant. Quel mécompte ! cette ville était une rue. »

Ce fragment, n'est-ce pas, est achevé. Nulles redondances, nulle pompe. Cela est simple, clair, excessivement net ! On voit les objets, on les touche ; ils ne vous offusquent pas et ne s'imposent pas à vous. Au premier regard, l'article est un article de *Revue des Deux-Mondes*, sans qualités éminentes, sans défauts saillants. Mais c'est une erreur d'optique. En notre période de civilisation, chacun plus ou moins trousse un feuilleton, bâcle un compte-rendu quel qu'il soit. Les garçons de magasin, les gourgandines qui dévorent des romans, sont nos juges. De là vient que chacun, avec des succès divers, ébauche sa petite œuvre et donne aux imprimeurs ce fruit de ses veilles. La littérature est démocratisée et la servante de Poquelin se mêlerait de journalisme, si elle existait encore. M. Ampère semble d'abord appartenir à cette race qui écrivaille dans le seul but de noircir des rames. Après un examen suffisant, il grandit dans l'estime de ses lecteurs : il sort de l'ornière. Son style n'a pas de couleur vigoureuse ; mais il est facile et engageant. Il attache à des récits d'excursions, de pèlerinages, et ce n'est pas un mince mérite. Ordinairement, la grammaire des voyageurs est en raison inverse de la longueur de leurs voyages. Quand on a tant couru, on est trop las pour songer à polir des phrases. Règle certaine : un touriste qui s'est arrêté au pied des Pyrénées écrit mieux que celui qui les a franchies. Le plus sûr moyen

d'atteindre à la perfection d'une Sévigné serait de ne jamais aller plus loin que Suresnes, ou de ne jamais dépasser Corbeil.

Pour moi, j'ai recueilli avec avidité les détails que M. Ampère m'octroie sur la Scandinavie, et les princes scandinaves, et les sujets scandinaves également. Ces particularités sont intéressantes pour un casanier, un habitué du coin du feu, qui n'a hélas! ni traversé le Danube, ni foulé l'Himalaya. Je suis, mon Dieu! de ces retardataires. Je n'ai en aucun temps laissé cet admirable pays de France, et, comme le contemporain de Ronsard, *la douceur Angevine me séduit plus que les collines de Tibur*. Telle est mon opinion; le capitaine Cook qui fut mangé par les sauvages, et madame Ida Pfeiffer me mépriseraient profondément.

J'ai beaucoup harcelé M. Ampère à l'endroit de ses vers. Si la besogne était à recommencer, je la recommencerais avec courage. Oui! les *Heures de Poésie* trahissent l'effort et la gêne. Point d'inspiration; rien que des sauts pénibles et lourds. Indécision dans la marche à suivre, imitations maladroites; voilà le bilan du livre. M. Ampère, critique, archéologue, a droit à tous nos égards. Il sait infiniment et il sait bien. Sa prose est aussi dégagée que ses odes sont pesantes, et en traçant ainsi une limite entre les deux parties de cet esprit, je crois être juste; je crois que la partialité ne m'égare pas. Devant les recherches sur les mythologies du nord, sur la tradition de Sigurd, je m'incline. Ce qui m'irrite seulement, c'est que l'investigateur, au lieu d'étaler tout uniment le résultat de ses fouilles, s'exténue à nous faire comprendre le génie ancien en lui substituant son propre génie. Sigurd est déterré: tant mieux! Mais pourquoi le copier, pourquoi machiner en alexandrins un Sigurd du dix-neuvième siècle? En y réfléchissant, je m'explique cela : M. Ampère, un peu à court, et trouvant une matière précieuse, a pensé que cette matière ferait oublier la forme dont il l'affublerait et qu'il jouirait ainsi, sous bénéfice d'inventaire, des beautés que les chantres germains avaient découvertes autrefois. Malheureusement, personne ne s'y est trompé. Les *Niebelungen* restent ce qu'ils sont, et M. Ampère, ce qu'il est : un homme d'esprit qui s'illusionnait sur sa vocation poétique.

DANIEL BERNARD.

LE COUP DE SONNETTE

I

M. Charles Dalbergue habite Vély, un chef-lieu de canton. Ils est maire de Vély depuis cinq ans; il représente le canton au conseil général; il porte négligemment le ruban de la Légion d'honneur, et lorsque les marmots le voient venir de loin, ils interrompent leurs jeux ou leurs querelles pour se ranger sur son passage; alors tous ensemble lui disent :

« Bonjour, monsieur Dalbergue! »

Ce bonjour des enfants est un signe non équivoque de l'extrême popularité de M. Dalbergue.

Si, en effet, on médisait de lui dans les familles, les enfants ne manqueraient pas de ricaner à distance lorsqu'il passe, et de faire à son intention quelques actes moqueurs.

Vély est une riche petite ville. Pays agricole; du commerce et de l'industrie néanmoins; une dizaine de maisons bourgeoises, noyau d'une société agréable; autour, des fermiers ayant cabriolet, des propriétaires ayant château.

On s'y offre des dîners; on y a des jours de réception, on s'y permet le bal de temps à autre.

Mais il y faut absolument M. et Mme Dalbergue. Une partie de plaisir, un dîner, un bal sans eux, manqueraient de distinction, et le maître du logis se sentirait comme humilié de leur absence.

Cette considération, ce relief, cette popularité, proviennent-ils du double titre de maire et de conseiller général, joint à la croix de la Légion d'honneur?

Non. Tout cela n'est venu que successivement.

La grande et belle maison entre cour et jardin, et une fortune passable doivent y être pour quelque chose?

Point. On compte plusieurs millionnaires dans le pays.

C'est alors une question d'intelligence, de supériorité sociale?

On pourrait presque dire : au contraire. M. et Mme Dalbergue ont une éducation suffisante et de la simplicité, sans plus.

Ne cherchez pas. Il y a une histoire. Je vais vous la dire.

Charles Dalbergue est né en 1820, dans un chef-lieu du diocèse des

Vosges, d'une famille qui vivait paisiblement, un peu au-dessous de la médiocrité.

Son père, ancien maréchal-des-logis des grenadiers à cheval, accepta de grand cœur le licenciement en 1815 et revint dans ses Vosges. Il n'y savait trop que faire. Un jour, allant à une messe d'enterrement, il remarqua une jeune fille modeste et avenante, attachée au service de la cathédrale. Il retourna à la cathédrale pour l'y voir. Bientôt il la demanda en mariage. Elle avait quelque peu de bien, et elle était pieuse. On prévoit les objections. Le brave maréchal-des-logis de grenadiers les leva à la minute en se déclarant résolu à suivre en toutes choses les bons exemples de sa femme. Il tint parole. Nommé suisse de la cathédrale, pendant vingt ans vous l'eussiez vu aller et venir sans cesse dans la maison de Dieu, de l'air d'un capitaine, et tenir les railleurs en respect par l'autorité de son regard. Quand la bonne femme mourut, il obtint qu'on lui permît de mettre un cordon noir à sa hallebarde. « Ce cordon noir y restera, dit-il, aussi longtemps que j'aurai l'honneur d'être suisse de la cathédrale. » Il y resta en effet.

Charles Dalbergue était fils unique, et il promettait de devenir aussi bel homme que son père. A seize ans, il eût pu entrer dans les grenadiers.

Quoique élève du petit séminaire, le mauvais esprit du temps l'atteignit. Il se sentait ambitieux. Il rêvait une carrière libérale. Le brave suisse, n'ayant plus près de lui sa femme, laissa aller les choses. Charles fut tour à tour clerc d'avoué, apprenti graveur, élève en pharmacie; il parut enfin se fixer sur la profession de vétérinaire, et à dix-huit ans il entrait à l'école d'Alfort, pour s'en faire expulser à vingt, comme promoteur d'une démonstration républicaine.

Peu de temps après, le bon vieux suisse de la cathédrale mourut. Le jeune monsieur Charles atteignait sa majorité. Il réalisa les cinq à six mille francs de l'héritage parternel, et s'en vint à Paris, la grand'ville!

Quelques milliers de francs, un joli visage, une taille de six pieds fort bien prise, et une intelligence pleine de ces confusions qui poussent au déclassement, c'est tout ce qu'il faut pour se perdre avec éclat dans le tumulte parisien.

Charles était un peu vétérinaire, il se donna pour un élève en médecine; il avait manié six mois le burin, il se crut artiste; légiste même à cause des manches vertes qu'il avait usées chez un maître Chapoulard; fils d'un ancien maréchal-des-logis, il se vanta d'un père capitaine. L'orgueil le forçait au mensonge. Le mensonge lui fit haïr la vérité; l'image paternelle en grand uniforme de suisse lui causait des hontes furieuses! Il fuyait les églises nécessairement: chaque coup de hallebarde lui retentissait dans le cœur.

Au bout de moins d'une année, il ne restait rien des cinq mille francs.

Que faire? De méchantes habitudes. Peu de crédit. Point d'état. Un savoir vague et déjà demi effacé. La littérature le réclamait.

Après quelque temps d'une collaboration dans les journaux, qui pouvait bien lui produire un budget de quinze francs par mois aux recettes et quinze louis aux dépenses, une affection rhumatismale survint : l'hospice remplit sa tâche ordinaire.

Si le pauvre garçon fût mort, de beaux articles nécrologiques eussent dit à l'Europe la perte que venait de faire la littérature en la personne d'Hégésippe d'Albergue; car il n'avait pas manqué de prendre un beau nom de guerre, et de s'anoblir par l'apostrophe.

Malheureusement il guérit, sauf une légère atteinte à la jambe gauche.

La convalescence d'un jeune homme de six pieds est terrible ! On discute avec l'appétit, on le trompe par un régime alcoolique d'estaminet. On ne transige pas avec la faim : elle gronde, elle crie, elle commande.

Charles Dalbergue eut le bonheur d'être admis dans les cuisines d'un restaurant à trente-deux sous.

Le dégoût murmurait. L'orgueil, armé d'une sombre résolution, dévora le dégoût, dévora les débris de potages, les ébarbures de bifftecks, les fricandeaux réformés. C'était monstrueux. Dans le bouge d'une cuisine sans air où les mouches tombaient asphyxiées, un homme engraissa.

Ce fut une rude leçon pour le pauvre Charles. Il engraissait et il méditait.

Mais la méditation alla du mauvais côté. L'orgueil fit bénéfice aussi de l'engraissement.

A mesure que Charles redevenait bien portant et joli garçon, une espèce de colère s'asseyait dans son esprit.

L'hospice, la faim, l'humiliation de cette cuisine où lui, bel homme de six pieds, avait lavé la vaisselle, lui furent des ennemis qu'il retint prisonniers.

— Je les ai vaincus, disait-il, mais je ne les lâcherai pas. J'y penserai trente fois par jour, afin de ne plus jamais subir leur domination.

Son orgueil, calme et froid, se tourna du côté de la fortune.

Il résolut de monter peu à peu, en prenant pour point d'appui l'ordre, l'épargne, les devoirs stricts d'un état qu'il méprisait, les avantages de sa magnifique structure et de ses formes relativement distinguées.

On fut trop heureux de l'extraire de la cuisine pour en faire un garçon de salle.

L'excellence de son service attirait les clients.

Dès qu'un petit pécule et un petit crédit lui permirent de se vêtir honorablement, il donna un congé sec à la maison, qui l'avait recueilli et sauvé de la faim.

Il trouva mieux. Après plusieurs égoïstes changements de place, ayant

atteint la montre d'or avec sa chaîne, la toilette élégante, le livret de vingt-cinq louis à la Caisse d'Épargnes, il songea à s'établir, et à se procurer une jeune veuve de restaurateur, en bon chemin, qui se laissât toucher par ses mérites de bon sujet et de beau garçon.

On voit où va l'homme. Des qualités nées d'un vice. Un parti pris de s'enrichir, fier plutôt que âpre. Le besoin de se venger de l'hospice et de ses conséquences; un besoin vigoureux mais prudent, qui avait pour base, bien moins le stupide amour des gros sous, que l'orgueil surexcité par ses rancuneux souvenirs.

Si parfois l'orgueil s'endormait, un certain accident arrivait vite pour le réveiller.

La taille de Charles attirait l'attention. Dans la rue, on se retournait, et quelque voix de Parisienne peu modeste disait volontiers :

— Pristi, le bel homme !

Le bel homme souriait, se redressait, et continuait son chemin d'un petit air de triomphateur.

Mais d'autres rencontres survenaient aussi. De loin en loin une voix de province, fort insoucieuse des convenances, se prenait à crier :

— Charles! Charles Dalbergue!

Charles avait beau doubler le pas et ne point entendre les appels réitérés, le criard provincial l'atteignait.

On eût pu croire que l'orgueil du bel homme était deviné et que le provincial le froissait à plaisir, car après l'échange d'une poignée de main, le même compliment arrivait toujours :

— Jarnicotin, comme tu ressembles à ton père! C'était aussi un bel homme, ton père, avec son grand costume de suisse, son grand chapeau à cornes et sa hallebarde. Tu devrais revenir au pays pour le remplacer; tu nous ferais un suisse superbe, toi!

La conversation n'allait guère au delà. Charles avait une affaire pressante. Il s'esquivait, la tête basse.

Et il détestait un peu plus la mémoire paternelle.

— Tu nous ferais un suisse superbe, toi!.....

Le malheureux sentait bondir son cœur sous les coups de hallebarde. Il voyait sa bonne vieille mère repasser des surplis. Il voyait son vieux père scander chacun de ses pas dans la cathédrale. Un affreux blasphème le délivrait de cette image, et son orgueil s'en aggravait encore.

On dit souvent : l'orgueil ne raisonne pas. On se trompe. Tous les vices raisonnent, et raisonnent beaucoup. Seulement ils raisonnent au rebours du vrai : ils déraisonnent!

Charles Dalbergue avait été, ou cru être, ou fait croire qu'il était pharmacien, artiste, graveur, officier vétérinaire, élève en médecine, littérateur, presque gentilhomme. Il ne désirait acquérir une certaine for-

tune que pour reprendre la position sociale à laquelle il avait droit.

— Je me relèverai, disait-il!

Cela dit, la hallebarde de son père, l'humble état de sa pieuse mère, toutes les réalités qui lui venaient des Vosges, l'exaspéraient d'autant plus qu'il ne pouvait leur faire aucun reproche légitime. Il en était gêné et offensé, bien plus que du souvenir de l'hospice; parce que, du moins, le souvenir humiliant de l'hospice lui apportait une force, même une sombre gloire : il avait vaincu la faim et l'indigence.

Il résultait de cette situation dépravée un curieux ensemble. Par l'orgueil, le jeune Charles était devenu impie, égoïste, ambitieux. L'ambition produisit une espèce de fausse sagesse qui amena l'ordre, le soin, l'épargne, le travail. La grande loi chrétienne du travail étant satisfaite, de bons fruits en advinrent quand même. Les folies de l'orgueil furent contrebalancées, et le caractère se fixa dans un médium passable, que Dieu repousse, mais que le monde accepte.

Vous l'entendez d'ici, le monde :

— Ce garçon-là est un sujet! Il est laborieux, il a de l'ordre, il fera une bonne maison.

Oui, une bonne maison mal bâtie de pierres friables, qui au bout d'une dizaine d'années croulera sur les enfants.

Après avoir engagé, puis rompu trois ou quatre projets de mariage, Charles Dalbergue trouva un parti à son souhait.

Une orpheline de vingt-deux ans, issue du commerce, femme sérieuse, polie au comptoir, visage sympathique, mais point belle, et une dot de trente mille francs.

On la nommait Louise, un nom de restaurant passable, et d'une sonorité assez douce.

— Voilà ce qu'il me faut, se dit Charles; cette jeune fille a de l'ordre, l'habitude du commerce, elle sera toute à notre affaire, cela marchera.

On établit un restaurant à l'angle d'une belle rue, dans le voisinage de la tour Saint-Jacques. Au rez-de-chaussée vaste salon, à l'entresol cinq à six cabinets pour les amateurs de dîners ou de soupers fins. Cela marcha.

Qu'y avait-il, comme lien d'affection dans ce jeune ménage, entre ces deux jeunes cœurs?

Rien. On était associé; on travaillait, on veillait, on posait devant la clientèle pour la dignité élégante et la politesse méthodique.

Du côté de la femme, cependant, il y avait un peu plus que rien. Voyant ce bel homme de six pieds, bien coiffé, bien habillé de noir, serviette blanche sous le bras, dont le regard supérieur planait, et qui donnait aux garçons des ordres toujours obéis, elle se sentait aise par moments d'être madame Charles. Lui, le bel homme, agréait qu'on l'admirât, mais

à petite mesure : il ne fallait pas que le principe de son austérité se compromît par trop d'adoucissement !

Il vint un enfant, deux enfants. Ils furent attendus et accueillis de part et d'autre avec mauvaise humeur. La régularité du service en souffrait. Point de trouble néanmoins dans l'association : on était de mauvaise humeur ensemble.

Quand la nourrice campagnarde apportait le petit garçon, ou la petite fille, la mère disparaissait avec l'inconvénient, dans une chambre du fond; le père était un peu plus dur à ses serviteurs, et sa politesse envers les clients devenait glaciale.

Un jour, cela lui valut une leçon.

Un monsieur, âgé, commensal habituel du restaurant, de mine bienveillante quoique triste, l'arrêta au passage :

— Monsieur Charles !

Le maître arrive, morne et empressé.

— Vos loisirs sont rares, monsieur Charles. On vous amène votre enfant, ce doit être pour vous une joie. Souriez donc et négligez un peu le service ; vos clients ne sont pas d'un caractère infâme : ils vous sauraient bon gré de vos sourires et de votre négligence.

Le père balbutia un remercîment et s'éloigna confus.

Peu après on apporta l'enfant au salon. Le père lui fit fête. Le vieux monsieur, qui partait, dit avec un sourire de la plus gracieuse amabilité :

— A la bonne heure !

Ce vieux monsieur devait jouer, plus tard, un rôle important dans l'histoire de Charles Dalbergue. Faisons-lui place.

Quand il revint le lendemain, à l'heure du déjeûner, M. Charles le salua très-froidement. Il lui exprimait ainsi son déplaisir de l'avoir vu se mêler d'une affaire qui ne le regardait pas.

Le vieux monsieur n'y prit point garde. On eût pu croire qu'il avait déjà oublié.

Toujours seul, il ne causait guère. Une fois, le dimanche, une querelle formidable s'engagea près de lui. On se colletait, on criait, on brisait les assiettes. Le vieux monsieur, paisible au sein du vacarme, se livrait à une longue et coquette manœuvre dont il avait l'habitude vers le dessert : la manœuvre du cure-dent.

Cela peint l'homme.

Quelquefois pourtant, lorsque les seuls habitués occupaient le salon, il participait à leurs propos interrompus par un mot ou par un rire.

Ce n'était donc point un sauvage, et l'on pouvait, à l'occasion, échanger quelques paroles avec lui.

M. Charles s'y hasardait de loin en loin. Assez volontiers les vendredis.

Parce que les vendredis, en général, les établissements publics sont

moins fréquentés que les autres jours. Pourquoi? L'influence secrète d'un principe, je suppose.

Et parce que le vieux monsieur faisait maigre.

Cela eût dû, semble-t-il, écarter M. Charles, qui détestait la religion de tout son cœur et ne s'en cachait qu'à demi.

Au contraire cela l'attirait. Un vieux monsieur chétif, voué au maigre du vendredi, et un superbe voltairien de six pieds, se trouvent dans une situation relative toute à l'avantage du voltairien.

L'un est de petit esprit, doux, humble, prêt à beaucoup souffrir, puisqu'il fait maigre!

L'autre a l'intelligence raisonneuse, de l'aplomb, de la malice, de la verve s'il le veut, puisqu'il est voltairien!

Le pauvre M. Charles, cependant, finissait toujours par se heurter contre quelque bonne et piquante raison qui lui fermait la bouche.

Mais il faut bien savoir souffrir quelque chose d'un client. D'ailleurs, si l'épigramme a piqué trop au vif, on a la ressource d'un entrant, d'un sortant, d'un coup de sonnette, qui oblige le maître de maison à se lever.

Un vendredi, M. Charles, complimenté par le vieux monsieur sur sa magnifique taille, en prit occasion de faire un peu de vanité.

— Oh! j'ai de qui tenir. Mon père lui-même avait plus de six pieds.

— Peste! Et que faisait M. votre père?

— C'était un ancien officier aux grenadiers à cheval.

Le vieux monsieur, qui achevait de vider son verre à petits coups, le posa, et après avoir regardé fixement le bel homme :

— Vous m'étonnez. Vous avez un très-beau visage, mais qui n'a rien du militaire.

M. Charles devint rouge.

— Ne vous formalisez pas de ma surprise, monsieur, et veuillez la prendre en bonne part. Je vois dans votre physionomie des nuances calmes, une expression rêveuse, qui procèdent du sentiment religieux. J'aurais cru que vous appartenziez à une famille attachée de plus ou moins près à l'église. Car l'église, le sacerdoce, marquent certaines familles...

M. Charles était déjà loin. Un coup de sonnette l'avait autorisé à une fuite honorable.

— Voilà! Voilà! Benoît, Joseph, que faites-vous donc? On sonne au dix-huit. Montez rapidement.

Les numéros des cabinets de l'entresol allaient jusqu'à vingt. Mais ils commençaient au quatorze.

M. Charles ne revint pas s'asseoir près du vieux monsieur. Il se demandait si cet enragé petit homme au maigre n'allait pas pressentir le suisse de la cathédrale, enterré sous une couche épaisse de mystère et d'orgueil.

Cependant, le vieux monsieur ne fut pas dupe du mensonge. Très-charitable pour les faiblesses de son prochain, il ne se permit jamais une aggression de ce côté. Mais, lorsque M. Charles, enclin à la taquinerie voltairienne, se permettait de franchir la limite des convenances, le petit homme au maigre vous donnait un imperceptible coup de barre à la conversation, et, sans y penser, on se trouvait en face d'une étude sur les physionomies : toujours le fils du prétendu capitaine de grenadiers subissait un compliment sur l'expression religieuse de son visage.

Toujours aussi un coup de sonnette délivrait M. Charles :

— Voilà ! voilà !

Et il décampait, quoique ce ne fut pas nécessaire.

Ce cri de *Voilà ! voilà !* n'avait rien lui-même d'indispensable. Le maître s'en était fait une habitude. Cela gênait bien un peu les clients. Un bureaucrate, abonné des déjeuners et des dîners, calcula que de dix heures à midi et de cinq heures à huit heures M. Charles, en dialogue avec ses sonnettes, criait *Voilà ! voilà !* plus de huit cents fois par semaine, soit trois mille fois par mois, et environ quarante mille fois par an.

II

La révolution de 1848 passa sans interrompre la prospérité de l'établissement Dalbergue. Tous ses clients étaient ce que l'on appelait alors des réactionnaires. Le maître forçait encore la note politique. Bel homme, de superbe extérieur, intelligent, distingué, fils d'un ancien capitaine de cavalerie apocryphe, descendu du rang social auquel il avait droit, il posait pour l'*aristo*.

Le restaurant Dalbergue fit des affaires d'or, au point qu'en 1850, M. Charles put se rendre acquéreur de la maison dont il était locataire, au prix modique de cent quatre-vingt mille francs, le tiers payé comptant.

La fortune approchait d'un assez bon pas.

— Encore sept à huit ans, disait le couple restaurateur, la maison et l'établissement seront notre propriété liquide ; nous céderons le tout dans le voisinage de cent mille écus, et nous nous retirerons des affaires, pour vivre bourgeoisement. Ah ! nous l'aurons bien gagné !

Vivre bourgeoisement, cela voulait dire faire figure, prendre dans le monde une position aristocratique, attirer sur soi la considération, recueillir le coup de chapeau de l'homme du peuple, et lui répondre négligemment : « Bonjour, mon brave ! »

Le couple ambitieux fut favorisé au delà de ses souhaits par les événements. Dès la première poussée des démolitions qui devaient transformer le vieux Paris, le restaurant Dalbergue eut le bonheur de se voir atteint

en pleine poitrine par le plan nouveau. L'expropriation pour cause d'utilité publique rasait un établissement d'un produit annuel de près de dix mille écus en forçant un peu; elle devait au propriétaire une indemnité large! On en fixa le chiffre à six cent mille francs!

M. et Mme Dalbergue en eurent le vertige. La femme s'acheta vite un cachemire rouge de mille écus. Le mari porta la tête en arrière et cessa de sourire. Il se croyait le fils d'un colonel!

Mais point de bonheur sans nuage. A peine mis en possession de sa brillante fortune, le pauvre Charles sentit se réveiller son ancien rhumatisme de la jambe gauche qui tourna à la paralysie: changement d'habitudes, manque d'activité peut-être.

Bah! Les gens riches ont facilement raison de ces petites misères.

Il fut décidé que l'on irait aux eaux, en gala, avec un domestique et une femme de chambre.

Plombières se trouvait indiqué tout naturellement. On alla à Plombières.

Rien de plus simple que la situation où vont entrer M. et Mme Dalbergue.

Ils tenaient à passer pour des gens comme il faut, plus encore qu'ils ne tenaient à guérir leur rhumatisme. En y faisant peu ou rien, ils eussent pu atteindre leur but. En y faisant trop, ils le dépassaient. Les gens honnêtes, voyant ce couple poser sans relâche pour les hautes manières, soupçonnaient des intrigants en quête de dupes, et s'écartaient. Malgré les belles toilettes de la dame et le grand air du mari, le mari et la dame se virent rejetés dans les relations de deux ou trois commis voyageurs et deux ou trois petites gens du commun.

Comme le pauvre Charles avait maintes fois parlé, avec une sorte de malaise peut-être, de son père le capitaine, l'un des commis voyageurs ne l'appelait jamais que mon capitaine! A table d'hôte surtout, il se plaisait à le hêler:

— Passez-moi donc le melon, capitaine!

Chacun levait les yeux et riait.

Voyant ces rires, le capitaine se rappelait le vieux monsieur du restaurant, le petit homme au maigre, et il pensait qu'il eût mieux fait de se donner pour le neveu d'un évêque.

Le malicieux commis voyageur partit. M. Dalbergue fut quitte de ce côté. Mais le mensonge, qui l'enveloppait, le piqua bientôt sur un autre point.

Le principal garçon de la table d'hôte s'était plusieurs fois négligé dans une disposition quelconque du service. Le capitaine l'avait repris, d'un certain ton protecteur qu'il croyait être éminemment comme il faut.

A un certain dîner, qui succédait à un repas de noces accidentel, le

garçon, échauffé par le coup de feu de la cuisine ou de l'office, était dans cet état demi-ivre très-propre à l'expansion ou à l'impertinence.

Il s'avance, porteur d'une superbe truite, accommodée aux morilles, selon l'usage du pays, et servie sur un plat d'argent plaqué.

— Un peu de place, messieurs, s'il vous plaît !

— Ho! ho! fit M. Charles en s'inclinant pour laisser placer le superbe plat.

Le garçon range le plat, à grand'peine. Il se relève, tout soufflant, les yeux demi-clos. Debout ou à peu près, grâce à l'épaule de M. Charles qui servait d'appui à sa main, il lui dit, le nez dans son oreille et d'un air affreusement intime :

— Vous, capitaine, voilà une pièce que je vous recommande. Vous m'en direz des nouvelles.

— Bien, bien.

— Vous vous y entendez, vous! vous savez ce que c'est, la cuisine. Malin! Ah! mais oui!...

Et comme le malheureux ainsi congratulé était devenu pourpre.

— Faut pas vous fâcher, capitaine. Ce que j'en dis. Vous comprenez...

Le capitaine dégustait deux humiliations d'un coup. Le titre railleur de capitaine lui mettait devant les yeux le fantôme de son père, suisse de la cathédrale des Vosges, et l'hommage rendu à ses capacités culinaires lui faisait craindre que ce garçon le proclamât ancien restaurateur devant Dieu et devant les hommes!

Le rhumatisme exigeait deux saisons. On ne lui en accorda qu'une, et on le ramena à Paris fort peu amélioré.

— Charles, dit la femme, restons à Paris. Tu te feras nommer quelque chose dans la garde nationale, dans les sociétés savantes, dans des commissions de je ne sais quoi. Il y a pour les gens riches une foule de places qui ne rapportent rien, mais qui sont très comme il faut.

On essaya. On commençait même à y prendre goût.

Ne voilà-t-il pas qu'en un seul jour M. Charles fait rencontre de deux ou trois habitués de son ancien restaurant, gens de piètre mine qui le mangent de caresses; et il leur échappe pour tomber dans les bras d'un groupe de compatriotes qui le gratifient d'une ovation avec les louanges ordinaires sur sa belle taille de suisse!

Il rentre chez lui, furieux, furieux contre sa femme.

Après le récit de ce qui lui était survenu :

— Tu nous fais rester à Paris, ajouta-t-il, parce que ces désagréments-là ne peuvent t'atteindre. Si par hasard tu rencontres un de nos clients, il te salue, et tout est dit. Moi, avec ma taille de six pieds, je suis reconnu à cent pas de distance par nos compatriotes des Vosges et par nos anciens clients, sans compter des garçons de cuisine qui me crient : « Ho! ho! ho!

ho! Charles! » J'ai de ton Paris par-dessus la tête. Plutôt que d'y rester, vois-tu, Louise, je m'en irais au fin fond de l'Allemagne!

— Voyons, Charles, ne t'emporte pas. J'ai pensé à une chose. Si tu te faisais nommer sous-préfet?

— Imbécile! Pourquoi pas professeur d'hébreu? Un sous-préfet est tenu à une certaine préparation administrative. Il doit être au moins bachelier, ou licencié en droit. J'ai l'air d'avoir étudié la médecine ou l'anatomie, les arts, les sciences, la littérature, et de provenir d'un capitaine de cavalerie; tu sais bien que je suis ignorant comme une carpe, et que mon grand dindon de père était suisse, avec sa hallebarde : « une! deux! » tandis que ma mère en petit bonnet de trente sous, récoltait le prix des chaises à l'église.

— Ils ne sont pas cause de nos malheurs. N'en disons pas de mal.

— C'est juste. Veux-tu que nous y retournions, dans les Vosges, et que je me refasse suisse de la cathédrale?

La femme se tut.

— Ou bien, veux-tu que nous allions nous fixer dans ta Picardie, au milieu de tes parents en sabots, bêtes et jaloux, qui viendront nous manger dans la main

La femme poussa un soupir :

— Enfin, il y en a de plus malheureux que nous.

Le mari se promenait sombre, les bras croisés; il répondit :

— Vraiment, j'en doute.

Il y avait très-souvent de ces petites scènes dans le ménage Dalbergue. Comme tous les riches, ils étaient enviés. Comme beaucoup de riches ils vivaient d'amertumes. A la fin de chaque querelle ou de chaque épanchement furibond contre le hasard des choses, la femme concluait toujours par sa maxime :

— Enfin, il y en a de plus malheureux que nous.

Toujours le mari y opposait sa riposte :

— Vraiment, j'en doute.

Et ils avaient raison l'un et l'autre.

A la promenade, vous les eussiez vus constamment inquiets tous deux. Il ne se passait pas cinq minutes sans que tantôt la femme, tantôt le mari, crussent apercevoir un visage de l'ancien restaurant prêt à l'agression d'un salut empoisonné de mépris.

Une fois cependant, par un beau jour de promenade aux Champs-Élysées, le couple Dalbergue recueillit une satisfaction inattendue qui provenait de son ancien restaurant.

La foule élégante montait et descendait le trottoir, avec ordre.

Un petit vieillard s'avançait, seul. Sa mise correcte et simple, sa physionomie intelligente et grave, un je ne sais quoi de distingué fixait sur lui l'attention.

En passant, il se tourne à demi, et il se découvre, pour offrir à M. et à Mme Dalbergue un salut d'une politesse parfaite, qui contenait une nuance de respect à l'intention de la dame.

M. et Mme Dalbergue ne s'y attendaient pas. Ils répondirent par un salut tout rayonnant et tout effarouché.

Ce vieillard était le petit homme au maigre.

Le mari fut reconnaissant à sa manière :

— Celui-là, dit-il, est du moins un bon dévot. Si tous les autres lui ressemblaient...

— Charles! Il y en a peut-être beaucoup de bons. Nous ne connaissons pas le monde religieux.

Toujours ainsi la femme tempère la bêtise de l'homme.

La femme descend quelquefois à un état de corruption horrible. Mais cherchez la femme voltairienne, où vous voudrez, sur le carreau des halles et dans la prison même, vous ne la trouverez pas.

Le séjour de Paris n'étant pas tenable, on résolut de se fixer au loin, dans une petite ville de la Bourgogne, à Montgalbier, quatre à cinq mille âmes, une population paisiblement bourgeoise, on devait trouver là d'heureux loisirs, et cette chère considération publique, objet de tant de sollicitudes.

M. Dalbergue y va seul d'abord. Pendant trois à quatre jours il sonde le terrain. Tout lui souriait. Une magnifique demeure était à vendre: quarante mille francs. Il saisit la belle au bond : le voilà propriétaire à Montgalbier.

On s'installe. On reprend le nom littéraire d'Hégésipe d'Albergue. On organise de petits mensonges bien simples qui passent comme une lettre à la poste. Des gens riches, disposés au plaisir et à la dépense; le ton aimable et digne ainsi qu'il convient à des personnes issues du haut commerce métallurgique et d'une famille militaire, Montgalbier était trop heureux de faire une semblable acquisition! D'autant que les voltairiens dominent à Montgalbier, et M. Dalbergue, en homme franc qui sait le prix de l'axiôme « comme on fait son lit on se couche, » a déclaré de prime-abord son habitude de ne mettre jamais les pieds dans une église.

Tout alla bien pendant quelques mois. L'été finissait. M. et Mme Dalbergue donnèrent un dîner. On leur en rendit trois ou quatre. Ils aimaient les chevaux : grand genre! Le mari, jadis élève d'Alfort, pouvait aisément faire le sportsman. Les envieux ne savaient trop où poser leur médisance. Les fournisseurs s'honoraient de la clientèle de la maison Dalbergue. On les y recevait froidement, dans l'antichambre, après dix minutes d'attente. On répondait à leurs obséquieux empressements par un signe de tête, on les congédiait par un mot poli, mais sec : Bonjour. Impossible de voir des gens d'une aristocratie mieux marquée. Quand ils passaient par la rue,

le commerce se mettait aux portes pour les voir, et les suivre des yeux.

L'hiver arriva, avec ses visites plus intimes et ses soirées dansantes. On se voit de près. On s'apprécie mieux. L'esprit de critique s'en trouve aiguillonné. Il y a toujours d'ailleurs, dans une petite ville, quelques méchantes natures de célibataires désœuvrés, qui s'en vont flairant les personnes pour découvrir leurs faiblesses, leurs antécédents, les vices de leur intérieur ou les taches de leur passé. L'hiver et ses loisirs sont favorables à ces vilaines gens. Ils se réchauffent de l'espionnage malicieux. Abeilles satanïques, on les voit butiner sans cesse non pas le miel, mais le fiel. Tout le monde les blâme un peu et néanmoins leur fait fête, parce que tout le monde en a besoin.

M. et Mme Dalbergue, acceptés bénévolement par la masse bourgeoise, furent mis à l'étude par un petit groupe de critiques de profession.

Le mari se tenait en garde. Il arrêtait souvent d'un coup d'œil l'indiscrétion des interrogatoires. Sa prudence lui nuisait.

— Cet homme cache quelque chose, disait-on; il y a du louche dans ses antécédents. Sa femme avoue aimer Paris. Lui n'en parle jamais. Ils l'ont donc habité. Qu'y faisaient-ils? Quel monde y voyaient-ils? On s'informera.

Un des plus fins observateurs remarqua : 1° que la dignité de M. d'Albergue manquait d'aisance; 2° qu'il commandait ses domestiques beaucoup plus que d'usage et leur parlait, sans cesse, du ton d'une autorité impérieuse; 3° que se promenant seul dans un salon, les mains derrière le dos, il regardait de droite, de gauche, et avait toujours l'air de surveiller.

— Il n'a pas été militaire. — Ni maître d'étude. — Ni chef de gare. — Ni.....

Mystère!

On écrivit à Paris, sans résultat d'abord : les correspondants parisiens cherchaient dans les hautes sphères.

Le premier de l'an découragea le groupe des espions. M. et Mme d'Albergue furent d'une amabilité charmante. Le 31 décembre ils donnèrent une soirée, avec ambigu.

Au coup de minuit, le maître de maison donnant la main à sa dame, s'en alla de fauteuil en fauteuil souhaiter cérémonieusement la bonne année à tous ses invités. Puis la porte de la salle à manger, pièce très-vaste, s'ouvrit à deux battants, une table de soixante couverts apparut, éclairée et servie d'une façon éblouissante.

Chaque dame avait devant elle une boîte de bonbons énorme, cartonnage spécial doré et guilloché.

Ce fut un long murmure d'admiration.

— C'est magnifique! s'écriaient toutes les dames.

— Cela a coûté au moins dix francs, » ajoutaient quelques-unes à demi voix.

La malveillance se sentit désarmée. Il lui fallut s'abstenir et attendre.

Notre heureux Charles se sentait si bien assis dans sa position, qu'il crut pouvoir se comprimer moins. Son naturel n'était pas mauvais, il le laissa un peu aller; il se détendit.

Vers la fin de janvier, M. le sous-préfet donna un bal. Tout le Montgalbier comme il faut y était. On dansa beaucoup et avec beaucoup d'entrain, M. Dalbergue lui-même s'y laissa entraîner malgré les sourdes protestations de son rhumatisme.

Vers la fin du bal, on se reposait d'une trop longue valse. La fatigue avait amené le silence. Les dames jouaient de l'éventail. Les cavaliers dissimulaient leurs bâillements. M. Dalbergue, le coude appuyé sur une console du petit salon, annexe du grand salon où se tenaient les joueurs de wisth et les cavaliers en réforme, M. Dalbergue rêvait...

Sans doute son esprit errait dans le passé, bien loin du bal.

Dans le grand salon, M. le sous-préfet se promenait, aussi en rêvant.

Le plaisir de ses administrés lui coûtait cher. Il commençait à avoir assez du bal.

Le feu allait s'éteindre. Une bûche semblait nécessaire.

Avec une espèce de mauvaise humeur, il va à la cheminée, il passe deux doigts dans l'anneau d'un ruban, il tire, ferme.

Ce ruban correspondait à une sonnette placée dans le vestibule, près du petit salon.

Le coup avait été très-vif. La sonnette retentit dans le silence.

Elle appellait Mlle Judith, la femme de chambre.

M. Dalbergue rêvait. Ce fut lui, le malheureux, qui répondit à la sonnette :

— Voilà! voilà!

Les joueurs du petit salon tournèrent des regards étonnés vers la personne qui s'était oubliée si plaisamment, et ils se turent, par politesse.

Dans le grand salon, il y eut un petit rire universel qui alla frapper Mme Dalbergue au cœur.

Elle avait reconnu la voix de son mari, et était devenue confuse.

On prit l'incident en gaieté. On l'effaça même tout aussitôt. Mais la confusion de M. et de Mme Dalbergue demeura comme un indice révélateur.

Dès le lendemain, les correspondants de Paris reçurent ordre de chercher dans la direction des estaminets et des restaurants.

Après s'être exagéré son escapade jusqu'à se croire perdu, M. Dalbergue revint à l'exagération de la confiance.

On ne lui en disait rien; il pensa que c'était oublié.

La malice travaillait dans l'ombre.

Il y eut d'autres bals; d'autres soirées de jeu ou de danse.

A de certains moments, toujours la vibration d'une sonnette retentissait. Le patient ne disait rien, mais il se montrait embarrassé. Il se déplaçait ou il rougissait. Une fois même, le *Voilà* sortit mal étouffé.

— Tout cela, pensait l'ancien restaurateur, arrive par hasard. C'est l'effet de ma préoccupation.

C'était l'effet de la malice.

A vrai dire, sa préoccupation était excessive. Le tintement de la sonnette l'exaspérait. Il fut allé quérir ses domestiques au bout du jardin plutôt que de les sonner. Quand un visiteur tirait le pied de biche pendu à sa porte, il se tordait les membres, il se tirait les cheveux, et il se disait trente fois à lui-même du bout des lèvres : Voilà, voilà, voilà, voilà...

Le dénoûment se fit peu attendre. Les amis parisiens avaient trouvé le mot de l'énigme après huit à dix jours de recherches.

Une après-midi, M. et Mme Dalbergue sortent de chez eux pour faire des visites. Ils s'engagent dans la rue du Commerce où les boutiques abondent. Tous deux marchent d'un pas lent et bien travaillé, car sans doute on les observe et on les admire.

Ils n'ont pas fait dix pas, qu'à l'intérieur d'un magasin dont la porte est demeurée ouverte une sonnette se met à bourdonner, et une voix hardie, éveillant un écho dans le magasin en face, répond à la sonnette :

— Voilà ! voilà !

Un peu plus loin, même jeu. La moitié des magasins de la rue du Commerce sonnait à outrance; l'autre moitié criait avec des rires plus bruyants que les sonnettes :

— Voilà ! voilà !

L'infortuné couple, ayant traversé ce charivari, prit une tangente pour rejoindre sa demeure.

Plus d'illusion possible ! Le pauvre couple était véritablement atterré.

Le mari arpentait le salon d'un angle à l'autre. La femme, éperdue, tenait ses deux mains sur son visage.

Il leur restait une couleuvre à avaler.

Un domestique apporte une lettre, au timbre de Montgalbier.

M. Dalbergue la prend, l'ouvre, la lit, la replie froidement et la passe à sa femme, qui la lit aussi et la froisse avec rage.

C'était une lettre anonyme.

On y voyait d'abord une sonnette, dessinée à la plume.

Au-dessous, une chanson, dont voici le premier couplet :

AIR : *Dindi dondon, dindi dindon.*

De la sonnette argentine,
J'aime le doux carillon :
Elle paraît ma cuisine,
Elle honore mon blason.
Au saint lieu comme à l'office,
Restaurateur, chef, ou suisse,
Dindi dindon, dindi dondon,
Voilà! voilà! je répond
Dindon, dindon.

Le surlendemain, M. et Mme Dalbergue partirent, sans même faire des visites d'adieu.

Un peu plus tard, un homme d'affaires, venu de Paris avec une procuration, s'installait à Montgalbier pour vendre les meubles, et ensuite la maison si un acquéreur raisonnable se présentait.

VENET.

(*La fin au prochain numéro.*)

ÉTUDE LITTÉRAIRE

M. ERNEST FEYDEAU

R°10.4

Il y a parmi cette race oisive, ennuyée et changeante qu'on appelle les gens à la mode, un écrivain qui, en peu d'années, s'est placé, non pas, certes, au rang des meilleurs romanciers, mais au rang de ceux qu'une certaine classe de la société aime le plus à lire.

Cet écrivain, M. Feydeau, avait débuté dans la carrière littéraire par un ouvrage sérieux, historique et lugubre : *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*. 3 volumes grand in-4°, publiés sous les auspices de LL. EE. les ministres d'État et de la maison de l'Empereur et le ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Quel est donc l'événement qui a déterminé M. Feydeau à renoncer à de si hautes protections, pour se lancer avec tant d'ardeur vers la littérature légère? quelle est la raison impérieuse qui l'a forcé d'abandonner les études historiques, qui exigent des recherches et de la patience, pour laisser son esprit se livrer aux divagations du caprice échevelé et de la fantaisie la plus fantastique que l'on puisse imaginer?

Enfin, pourquoi donne-t-il à la plupart de ses romans le nom intime et charmant *d'Étude*? Étude signifie appréciation psychologique de la vie de tous les jours, auscultation parfois indiscrète des sentiments de l'âme et du cœur; dans une étude on peint ses amis, on se peint souvent soi-même; or, dans quel monde M. Feydeau a-t-il rencontré ses types? Quelles sont les femmes qu'il a vues? et s'il a eu le malheur d'en connaître de pareilles à ses héroïnes, c'est donc par l'effet d'une vengeance particulière qu'il montre au public ces êtres sans foi, sans cœur et sans dignité. M. Feydeau, malgré la sévérité apparente de son visage, n'est pourtant pas misanthrope.

Il y a de mauvais livres, et malheureusement parmi ces mauvais

livres, il y en a beaucoup qui réussissent dans un certain monde. Quelques femmes du vrai monde se hasardent à les lire, mais elles se gardent d'en convenir, ou elles en conviennent si peu, qu'on sent dans leur langage le regret ou l'embarras d'avoir succombé à la curiosité.

— J'ai trouvé *Daniel* sur une table, à la campagne, « j'ignorais ce que c'était, » dit l'une.

— Ne sachant que lire pour tromper l'ennui d'une longue route, en chemin de fer, j'ai acheté à la gare *Catherine d'Overmeyre*, dit l'autre.

— Un de mes amis m'a apporté *Fanny*, pour lire la préface de Jules Janin, dit une troisième ; et il se trouve qu'après avoir lu cette préface, ses yeux se sont égarés *par hasard* sur le reste du livre et se sont arrêtés, toujours par l'effet de ce *hasard*, qui, s'il existait, aurait bien des fautes à expier dans l'autre monde, sur certaine page, fameuse par son réalisme.

L'imagination, à coup sûr, ne manque pas dans les œuvres de M. Feydeau, il aime l'idéal et il en abuse avec un style assez agréable, quoique souvent grotesque, qui tient plus du procédé que du vrai talent. On sent trop les efforts qu'il s'est imposés pour devenir complétement un romancier à la mode et un écrivain original.

Mais, parmi les productions littéraires de M. Feydeau, le volume intitulé *Sylvie* est certainement la plus excentrique de toutes. C'est une œuvre si bizarre, que nous ne savons comment la qualifier. A coup sûr, ce n'est pas un roman, car aucune passion bonne ou mauvaise, rien de ce qui touche au véritable sentiment n'y est en jeu, et l'héroïne n'est surpassée en bizarrerie que par le héros lui-même. Ce n'est pas non plus une *étude*, car qui ne repousserait avec horreur la parité avec ces personnages froids et égoïstes. Nous appellerons, si vous le voulez, cette œuvre bouffonne un *conte ;* mais ne croyez pas trouver, dans l'analyse que nous allons en faire, un de ces jolis contes de fées où les enfants trouvent à la fin une réflexion utile et morale, ni un de ces contes philosophiques où la vérité, voilée sous une charmante fiction, apparaît pour rafraîchir et consoler le cœur ; non, vous n'y verrez qu'une aberration de l'esprit, une sorte de débauche d'un cœur blasé et d'un cerveau fatigué qui, dans un jour de spleen, ont voulu se moquer de l'esprit humain.

Sylvie est une femme jeune et belle, qui se monte la tête pour un homme dont elle a lu les poëmes; et dans le dessein de lui témoigner

son approbation, elle se décide à lui donner méthodiquement chaque semaine, *trois heures de sa vie*, avec une régularité qui éloigne l'idée de la véritable passion. Ce poëte qu'elle adore sans l'avoir jamais vu, Anselme Schanfara, nature égoïste et froidement vicieuse, n'est pas bien intéressant ; car n'avoir et ne prendre souci de rien ne peut être ni un titre de gloire ni un titre au bonheur.

Dans ce roman, M. Feydeau se montre fidèle à son goût prononcé pour les cédrats et les confitures ; il en fait la nourriture principale de son héros. Comme dans *Fanny*, il nous décrit « *les soucoupes de porcelaine de Chine dans lesquelles Roger plaçait les douces sucreries destinées à la charmante visiteuse qu'il attendait.* »

La description qu'on nous donne, dès les premières pages, de la chambre chinoise d'Anselme, ne manque pas d'originalité et de bizarrerie. Ce devait être riche et sombre « *morne comme un tombeau thébain* » assure M. Feydeau qui doit se connaître en sépultures.

« *Les parfums énervants comparés aux souffles et aux effluves du* « *printemps accablant les membres d'une lassitude inexprimable* » peuvent à bon droit passer pour prétentieux.

Anselme est toujours vêtu d'un pantalon bouffant en taffetas rose et d'une robe de satin jaune. Poëte incompris, il s'ennuie vulgairement comme un simple mortel. La solitude lui pèse et, sentant avec raison qu'aucune créature humaine ne consentirait à vivre de sa vie, il s'était choisi deux compagnons impuissants à décliner cet honneur.

Un sapajou et un caniche avaient été jugés dignes d'habiter le temple que leur présence devait animer ; nous ferons grâce aux lecteurs des nombreuses qualités corporelles de ces animaux ; *de leur poil frisotté, de leur queue illustrée d'un pompon*, etc., etc.

Cette vie à trois eut d'abord un grand charme, « *Anselme leur tenait* « *des discours fort sensés et leur récitait des tirades de vers* » que les pauvres bêtes écoutaient sans dormir, incontestable supériorité sur les amis de Schanfara qui ronflaient presqu'aussitôt.

Ce poëte, dit M. Feydeau, « *abhorrait l'utile, aurait préféré la mort* « *à une bonne action, et peu à peu il s'était laissé glisser sur la pente* « *bien savonnée de la bizarrerie,* » expression tout au plus applicable aux mâts de cocagne des fêtes de village. « *L'exagération était son* « *idole*, continue l'auteur, et « *jouait dans son existence le rôle du* « *traîneau des montagnes russes,* » traîneau, on le sait, impatient et incertain d'arriver au but sans culbute; mais continuons :

« *Dans ces trois âges qui scindent la vie, enfant, adolescent, homme,* « *Anselme avait estimé le beau, le rare, l'impossible, avant tout, en-* « *nemi déclaré du bon sens.* »

« *Cependant, malgré ses excentricités, Anselme ne ressemblait pas* « *à ces poëtes crottés comme on en voit tant, qui réservent l'élégance,* « *le soin, la propreté pour leur style, et dont la personne plus que* « *négligée est un abominable anachronisme. Il était net comme une* « *pièce de 20 francs récemment frappée, avec des yeux bleus à rayons* « *brisés, sombres et tristes.* »

C'est la première fois qu'on entend parler des rayons brisés des yeux, et cette description tout à la fois fantaisiste et réaliste peut sembler singulière.

Anselme s'ennuie bientôt de sa société d'animaux, « *la vie lui paraît trop courte;* » — ordinairement, quand on s'ennuie, la vie paraît longue, — et il rêve à une femme. Mais il la voudrait aussi bête que belle; « *bête à manger de la paille, belle à étonner Phidias;* » et pour se mettre en verve et conjurer l'apparition désirée, il relit pour la centième fois un livre étrange et étranger, une espèce de tentation de saint Antoine.

Soudain la Providence, dont il a toujours nié l'existence, lui envoie un secours inespéré.

Une femme inconnue lui annonce sa visite pour le lendemain, dans un billet cacheté de cire verte portant ce mot : *Outis*. Ici l'auteur se méfiant de l'ignorance de ses lectrices, qu'il suppose devoir être très-nombreuses, a la générosité de leur expliquer que ce mot grec signifie *personne*.

Anselme inquiet, se demande « *s'il a affaire à une drôlesse ou à une vieille femme,* » deux classes bien différentes qu'il lui plaît d'assimiler, absolument comme s'il n'avait pas connu sa mère.

Ensuite il reprend sa voluptueuse lecture. . . . . .

Le lendemain, après avoir, toujours habillé en chinois, déjeuné avec ses confitures favorites, il envoie son domestique *Anaxagoras* se promener pendant cinq heures. Laissons parler l'auteur au moment de l'arrivée de la dame qui s'annonce par un vulgaire coup de sonnette : « *Il ouvre sa porte et laisse passer une grande personne enveloppée* « *d'une mante noire et dont les yeux brillent comme des escarboucles* « (expression tant soit peu surannée) *à travers son voile.* »

L'inconnue entre lentement et s'asseoit sur le divan; « *Anselme la*

« *salue et relève son voile. Ébloussement!! Jamais il n'avait vu une* « *tête plus extraordinaire et plus belle.* »

Il continue son inventaire comme s'il s'agissait d'acheter une esclave, et là, l'auteur s'égare dans une description psychologique des plus insensées.

M. Feydeau, en auteur de goût et qui n'oublie rien, profite du saisissement du jeune homme pour nous raconter la toilette de cette femme, qui reste là comme une statue du silence, « *elle portait*, dit-« il, *une robe de cachemire noir, serrée sur la poitrine, serrée à la* « *taille, collant sur les hanches, aplatie sur les genoux*, » enfin une espèce de fourreau de parapluie, et en laine noire encore.

Elle ôte ses gants qui la gênent, ce qui fait craindre qu'elle n'ait pas l'habitude d'en porter.

L'étonnement des bêtes est à son comble, le singe s'agite, le chien flaire la visiteuse.

Alors Anselme se décide à parler et débute par un compliment. La dame répond par un : *je ne sais*, — « *trois mots dits d'une voix musicale avec un timbre de flûte.* » Le poëte découvre enfin que ses œuvres littéraires ont seules déterminé cette excentrique démarche, et, voulant savoir ce qu'on pense de sa personne :

— *Comment me trouvez-vous*? lui dit-il.

— *Fort gentil*, répond-elle avec l'aplomb d'une héroïne de Paul de Kock.

« *Chaque mot qui sortait de ses lèvres charnues était accompagné* « *d'un regard lancé par de grands yeux verts bridés par un étrange* « *sourire.* »

On se rappelle que ceux d'Anselme étaient bleus à rayons brisés, sombres et doux.

Notre héros, en possession d'un être capable sinon de le comprendre, au moins de lui répondre, commence une dissertation philosophique contre le mariage, contre le bonheur, contre toutes les idées reçues ; il se met à souhaiter ardemment d'habiter la lune en compagnie d'un paon qu'il n'ose pas, rendons-lui cette justice, comparer à l'orgueilleuse épouse de Jupiter.

La belle, que ces extravagances n'amusaient guère, *tire sa montre :*

— *Nous n'avons plus qu'une heure*, dit-elle.

Anselme cesse ses *exercices d'équilibriste*, et parle de son amour à

l'étrange visiteuse ; celle-ci lui fait jurer de ne jamais chercher à savoir qui elle est.

« *Alors*, dit l'auteur, *ils se promènent de long en large dans la pièce* « *chinoise, leurs longues robes de satin jaune et de cachemire noir* « *traînant sur les nattes.* » Ce qui semblerait faire croire qu'il avait obtenu que la triste robe noire fût recouverte d'une jupe de satin jaune, sa couleur favorite.

En voyant la noblesse de son maintien, Anselme la compare aux *nymphes qu'il ne connaît que par oui-dire, et aux déesses qui marchent sur les nuages ;* — route humide et glissante.

Il insiste pour la revoir, et elle promet de lui *donner trois heures tous les mardis*, non sans lui avoir fait jurer de ne parler d'elle à âme qui vive.

— *Vous avez donc bien des choses à perdre, dit-il ?*

— *La vie !* répond-elle en pâlissant.

Après cet exposé aussi dramatique que solennel, les voilà plus liés que jamais.

L'aimable singe *Palémon*, trouvant qu'on le néglige, profite d'un moment favorable, et relève les jupes de la jeune femme, ce qui permet à Anselme d'apercevoir des jambes « *à faire damner Jupiter.* »

Une autre femme eut sans doute montré au moins de l'embarras ; mais celle-ci, aussi indulgente que spirituelle, se contente de sourire de son éternel sourire, en disant ces mots empreints d'une profonde sagesse : « *Il faut bien que tout le monde vive.* »

Toute joie a sa fin en ce monde, et l'inconnue est obligée de partir.

Anselme, en la reconduisant jusqu'à la porte, *était triste comme son singe !* nous dit M. Feydeau.

— *Je ne sais pas même votre nom !* lui dit-il.

— *Outis.*

— Ce n'est pas un nom cela, mais une négation de nom.

— *Sylvie*, reprit elle.

— *Sylvie, je t'adore !!!* fit Anselme avec un accent passionné. . .

Et la belle Sylvie partit à pied comme elle était venue.

« *Anaxagoras en rentrant trouva son sceptique maître pleurant à* « *chaudes larmes dans les bras de son singe.* »

Les mardis suivants, mêmes entrevues, mêmes conversations, prolixes du côté d'Anselme, laconiques du côté de Sylvie.

Notre philosophe entreprend de faire une comparaison entre les

bêtes et les femmes; mais ici, comme en beaucoup d'autres endroits, nous ne pouvons pas même procéder par une discrète et incomplète analyse.

L'auteur ajoute qu'Anselme avait l'esprit inventif, et il prend le soin de nous éclairer sur la nature des inventions de son héros; nous la laisserons deviner aux esprits amoureux des images érotiques, nous nous bornons à mentionner qu'il s'amusait à revêtir Sylvie de divers costumes vénitiens, grecs et syriens.

« *Sylvie se prêtait avec une complaisance rare à toutes ses exi-* « *gences.* » Peut-être préférait-elle nater ses cheveux et peindre ses yeux plutôt que d'assister aux élucubrations malsaines du poëte.

Tout amour, dit M. Feydeau, engendre tôt ou tard un duel.

Le démon de la curiosité commençait à aiguillonner vivement Anselme, et dans une conversation assez piquante où il essaie adroitement de faire dire à Sylvie le lieu de sa naissance, se trouve à propos de Beyrouth cette phrase réaliste : *Il y a trop de puces;* singulier mot dans la bouche d'une jolie femme.

La belle Sylvie reste impénétrable, et son ami, impatienté de ne rien savoir sur ses antécédents, la fait suivre par son domestique; mais Sylvie monte en voiture, et l'intelligent *Anaxagoras* ne juge pas convenable de courir après le fiacre.

Le mardi suivant, aussitôt après le départ de Sylvie, Anselme revêt des habits d'homme civilisé et s'élance à la poursuite de son infante.

Sylvie, qui s'en aperçoit, traverse à pied la moitié de Paris, entre chez Delisle et sort par une autre porte, pendant que son amoureux se croit obligé d'acheter un cachemire orange à palmes noires qu'on lui fait payer 3,000 fr.

Pour le punir de son indiscrétion, la jeune femme laisse passer deux mardis sans revenir.

Anselme au désespoir la cherche en vain dans tous les endroits publics.

« *Il était désespéré*, dit l'auteur, *et comme personne ne pouvait le* « *voir, il ne retenait pas ses larmes. Elles tombaient une à une* « *dans sa barbe blonde et de là roulaient comme des perles sur sa* « *robe de satin.* »

Enfin Sylvie revient, elle prétend avoir été malade; Anselme, pris au piége, se promet de recommencer ses pérégrinations pour découvrir la demeure de la belle dame.

Ici le livre devient assez amusant et perd son aspect de logogriphe.

Qu'il nous soit permis de citer comme un hors-d'œuvre le mouchoir de fine batiste que, par mégarde ou exprès, Sylvie a oublié dans le boudoir de Schanfara, sans néanmoins engager les élégantes à adopter de pareilles armes pour cacher leur identité ou exciter la curiosité.

« *Un nez avec deux mains devant faisant un geste familier aux ga-* « *mins de Paris*, et qu'on n'ose préciser, y *était délicatement brodé* « *en soie bleue.* »

Cet ingénieux blason ne pouvait qu'achever de dérouter le pauvre amoureux ; cependant, comme la persévérance ne peut manquer d'être tôt ou tard récompensée, Anselme, après avoir épuisé mille moyens, après avoir employé son chien et son singe, ses deux amis dévoués à chercher la demeure de celle qu'il aime, finit par découvrir que le deuxième étage d'une maison de la rue de Lille avait été habité par une dame qui se faisait appeler *Mme Palémon.*

Durant ces pérégrinations, Schanfara, pris pour un fou, fut arrêté trois fois et conduit au poste par les agents de police qui ne respectent rien et se mêlent de tout, et, au sortir de ses tribulations, il resta profondément et douloureusement convaincu que Sylvie avait quitté Paris.

Alors il courut chaque jour à la poste, et fut bientôt sur les traces d'un domestique qui venait chercher les lettres de Mme Palémon.

Dans ses courses précipitées, il brisa une voiture, puis se fit jeter à terre par un pur-sang sur lequel il était monté pour rattrapper le messager de sa cruelle maîtresse, et, comme la Providence veillait sur ui avec une sollicitude qu'il ne méritait guère, il sortit à peu près sain et sauf de ces épreuves. Sylvie vint le voir, et le pauvre poëte, le nez écorché, les membres contusionnés et endoloris, avoua humblement ses torts et implora son pardon.

Il lui fut accordé généreusement à la condition qu'il reprendrait des habits convenables, débaptiserait Anaxagoras qui porterait son vrai nom. Anatole. Le singe Palémon, dont le nom avait primitivement séduit la jeune femme, *à l'avenir s'appellera* simplement Jocko, et le chien Azor.

« *Je t'aimais mieux en chinois, dit Sylvie sentimentalement,* » en jetant un dernier regard sur le passé dont elle avait exigé la transformation. »

Le dénoûment de ce roman instructif et intéressant est aussi inattendu que prosaïque.

Anselme, en cherchant un appartement pour son père qui veut venir habiter Paris, visite par hasard celui de Sylvie.

Les deux amis poussent un cri de joie et d'étonnement.

Alors tout s'explique : il était temps !

La jeune femme lui avoue qu'elle n'a partagé ses excentricités que pour se faire aimer de lui.

Elle est veuve, sans famille; mais, puisque Anselme abhorre le mariage..... il faut se séparer.

Par esprit de contradiction, Anselme veut absolument l'épouser, et le contrat a lieu dans la salle chinoise, en présence du père Schanfara, du singe, du chien et du notaire *ahuri*. Pauvre notaire, il y avait bien de quoi ; car pour ne pas renoncer tout à fait au grotesque, M. Feydeau habille ce soir-là Sylvie en Syrienne et Anselme en Chinois.

Je lis dans les journaux que M. Ernest Feydeau vient de publier un roman très-différent de ses œuvres précédentes : il faut l'en féliciter.

GABRIEL CERNY.

MÉLANGES

LA DIVINITÉ DE L'ÉGLISE

Par Mgr DE SALINIS, ancien Archevêque d'Auch

La librairie Tolra et Haton va mettre en vente, dans la première quinzaine de février, un ouvrage d'une haute importance, dû à la plume de l'un des plus savants évêques de ces derniers temps, Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, archevêque d'Auch. La mort n'ayant pas permis au prélat d'imprimer lui-même son livre, fruit de quarante années d'études, c'est son grand vicaire, M. l'abbé de Ladoue, qui a eu la mission de l'éditer. En attendant que nous puissions rendre compte de cet ouvrage avec le soin et l'attention qu'il mérite, nous sommesheure ux d'en mettre un chapitre sous les yeux de nos lecteurs. L'ouvrage a pour titre la *Divinité de l'Eglise*. Le chapitre que nous reproduisons traite de l'influence sociale du christianisme.

« Du pied de la croix, centre des destinées du genre humain, nous avons suivi la marche de la société temporelle dans les temps anciens; nous avons vu le terme auquel avaient abouti les révolutions d'Occident; tous les principes surnaturels de la vie de l'humanité s'éteignant à mesure que s'opère un développement matériel prodigieux; les bases sur lesquelles la main de Dieu avait posé, à l'origine, le monde social, disparaissant dans le gouffre creusé par la superstition et par la philosophie, dans le temps même où la force, seul lien possible après que tout lien moral a été brisé, fait entrer les derniers restes de la société païenne dans la grande unité de l'empire romain.

Après que ce double travail eut été accompli; après que tout le monde connu eût été absorbé par Rome, et que Rome, fatiguée du sceptre du monde, l'eût remis aux mains des empereurs; lorsque l'humanité, représentée ainsi, dans son côté terrestre, par un homme qui se nommait alors Tibère, était allée, honteuse pour ainsi dire d'elle-même, ensevelir sa hideuse existence daus une île voluptueuse de la Méditerranée, un tout

(1) 4 vol. in-8, chez Tolra et Haton, 61, rue Bonaparte.

autre spectacle s'offre à nous : dans un coin ignoré de l'univers, l'humanité, représentée dans l'ordre surnaturel, devant la justice éternelle, par le Christ, gravit le Golgotha. Tibère et le Christ, Caprée et le Calvaire : tel est le contraste que nous apercevons sur le premier plan du tableau qui va se dérouler devant nos yeux ; un monde matériel qui s'éteint dans la boue, un monde surnaturel qui naît dans le sang d'un Dieu !

Au premier coup d'œil, on cherche et on ne découvre pas le point par où ces deux mondes pourraient se toucher ; on ne voit que l'abîme qui les sépare : nul rapport, et par conséquent aucune lutte possible. Du Capitole, de ce roc immobile où le destin a fixé le centre du cercle de fer dans lequel est enfermé l'avenir des peuples et tout l'ordre matériel de l'humanité, quel souci Rome concevrait-elle de la société mystérieuse fondée par le Sauveur, de cette cité céleste qui ne tient à la terre que par une croix, qui ne s'appuie que sur la pierre brisée d'un sépulcre ; qui, étrangère à tous les intérêts d'ici-bas, n'embrassant dans son domaine rien que les surnaturelles destinées de l'homme, s'élève des profondeurs de la mort, à travers un ordre invisible, vers les hauteurs de l'éternité ?

Ainsi en jugea Pilate, lorsque Jésus-Christ fut accusé à son tribunal d'avoir voulu se faire roi. Il l'interroge : « Êtes-vous le roi des Juifs ? — Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes ministres combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais maintenant mon royaume n'est pas d'ici. — Vous êtes donc roi ? — Vous le dites, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans ce monde pour rendre témoignage à la vérité, et quiconque est de la vérité écoute ma voix (1). » Le proconsul fut pleinement rassuré ; un royaume qui n'est pas de ce monde, une royauté qui n'a pas d'autre empire que la vérité, d'autres sujets que ceux que la vérité lui soumet ! de bonne foi, il n'y avait rien là qui dût paraître bien menaçant pour la puissance dont Pilate était le représentant. Aussi, après avoir déclaré qu'il n'a trouvé dans les prétentions de ce roi rien qui mérite la mort, il fait jeter en signe de dérision, un manteau d'écarlate sur ses épaules, attacher à son front une couronne d'épines ; il met, pour sceptre, un roseau dans ses mains. Pouvait-il prévoir que le glaive qui avait brisé les destinées de tout les peuples, qui tenait leur front humilié devant le trône des Césars, serait brisé par ce roseau ?

Essayons de comprendre ce qui ne pouvait pas être compris par ce Romain. Dans les mystérieuses paroles que nous avons entendues de la bouche de Jésus-Christ, se révèle toute la pensée divine de sa mission.

Cette mission n'a aucun rapport direct aux choses d'ici-bas. Ce n'est pour rien de terreste, rien de temporel, que le Fils de Dieu, abaissant les hauteurs du ciel et de l'éternité, est né dans le temps, a été vu sur cette terre. La fin de la rédemption doit être cherchée dans l'ordre surnaturel.

(1) Jean, XVIII, 33.

Cette fin, quelle est-elle? Elle ne peut être autre que la fin même de la création, qui consiste essentiellement, comme nous l'avons déjà vu, dans le salut, dans l'union surnaturelle de l'homme avec Dieu, union qui commence ici-bas, et qui se consomme dans le ciel.

L'orgueil de l'homme, qui a voulu s'égaler à Dieu, avait brisé, dans le paradis terreste, le lien de cette union. L'humilité de Dieu fait homme le renoue sur le Calvaire : le sacrifice du Sauveur rétablit la société entre l'homme et Dieu d'après un plan nouveau ; car Jésus-Christ ne restaure pas seulement les ruines du monde primitif tombé en Adam, mais il édifie, sur la base immortelle de sa croix, un monde plus divin.

Nous avons vu comment la miséricorde infinie de Dieu avait posé, immédiatement après la chute, les pierres d'attente de cette merveilleuse construction. Nous avons aperçu, au point de départ de la race humaine, l'ébauche ; nous avons pu suivre, chez le peuple juif, les progrès de l'œuvre divine qui devait recevoir sa perfection des mains de Jésus-Christ. Or, pour voir maintenant en quoi cette perfection consiste, pour comprendre la révolution opérée par le christianisme dans l'ordre surnaturel des destinées de l'homme, deux choses sont à considérer, dans lesquelles se résume, ce nous semble, la mission divine de Jésus-Christ, sous le point de vue qui nous occupe.

Premièrement : la révélation qui avait éclairé le berceau de la race humaine n'était qu'un jour naissant par lequel l'homme ne pouvait apercevoir qu'imparfaitement les rapports qui l'unissent à l'auteur de son être.

La révélation faite au monde par le ministère de Jésus-Christ, c'est le soleil qui se lève d'en haut, qui chasse devant lui les ténèbres, qui illumine toutes les profondeurs de l'ordre surnaturel. L'Evangile, c'est Dieu et ses perfections infinies, c'est l'homme et sa nature, son origine, ses destinées ; ce sont tous les mystères du monde moral manifestés autant qu'ils peuvent l'être dans les conditions de la vie présente. Ainsi, par la parole de Jésus-Christ, toutes les vérités qui avaient été déposées en germe dans les premières traditions du monde reçoivent leur dévoloppement ; toutes les erreurs qui avaient obscurci ces vérités sont dissipées ; la réalité succède aux figures ; l'humanité, réveillée pour ainsi dire des rêves de l'enfance, entre dans la plénitude de la vie ; l'horizon de l'intelligence a reculé devant ses yeux ; elle voit un nouveau ciel.

Secondement : les éléments de la science du salut auxquels l'humanité avait été primitivement initiée, n'avaient été inscrits que dans la mémoire des hommes. Si l'on excepte le peuple juif, on ne trouve pas que la voix divine, qui s'était fait entendre à l'origine du monde, eût, chez les anciens peuples, d'autre écho que la tradition domestique. Nulle autorité extérieure, publique, divinement instituée pour conserver la loi de Dieu, pour en expliquer le sens. De là, les altérations qui corrompirent de bonne heure ce

dépôt céleste; de là, au milieu des infinies et contradictoires erreurs qui s'étaient substituées partout aux antiques vérités, l'impossibilité pour la raison et la conscience des peuples de s'attacher à quelque chose de fixe, de certain; de là, ce doute immense qui avait fini par envelopper tous les devoirs, toutes les croyances, et dans lequel s'était comme évanoui tout l'ordre moral.

La législation complète que Jésus-Christ est venu apporter au monde, il ne veut pas que le monde soit condamné à la chercher dans une tradition humaine, à laquelle l'homme mêlerait ses erreurs; ni même dans la lettre morte d'un livre que le cœur de l'homme, vicié par la concupiscence, détournerait à son sens corrompu, que sa vaine raison interpréterait suivant l'orgueil de ses pensées. Mais à peine Jésus-Christ a commencé à promulguer sa doctrine, de la foule des premiers disciples que le bruit de ses miracles a attirés sur ses pas, et qui sont fixés auprès de lui par l'autorité divine de sa parole, il sépare douze hommes, qu'il nomme apôtres, et il leur dit: « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie; allez, enseignez toutes les nations, et voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Et pour achever son œuvre, pour consommer le ministère surnaturel qu'il vient d'instituer dans le mystère d'une indestructible unité, parmi les douze il en choisit un, Simon, fils de Jean, qu'il a surnommé Pierre, et il lui dit: « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Et ailleurs: « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel... » Certes, il faudrait être bien indifférent à tout ce qui porte les caractères de la main de Dieu, pour ne pas être frappé de tout ce que présente de surnaturel l'établissement de cette société, destinée à rapprocher toutes les branches divisées de la grande famille des hommes, à réunir les pensées de toutes les générations et de tous les siècles en un faisceau de foi, d'espérance et d'amour dont le lien est au ciel, et qui est créée, sur les bords inconnus d'un lac de la Palestine, par quelques paroles de celui qui d'un mot créa l'univers. « Que la lumière soit! et la lumière fut. » L'éternelle nuit a fui, et le soleil tourne sur son axe; il commence cette immuable révolution qui mesure le temps et qui ne doit finir qu'avec lui, envoyant la clarté, la chaleur et la vie jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde matériel. « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Le ciel et la terre passeront, mais non la force de cette parole, qui pose le centre immortel autour duquel va s'accomplir tout le mouvement du monde surnaturel, et de qui les intelligences recevront, jusqu'à la fin des siècles, la foi qui les éclaire, l'amour qui les vivifie. A la simplicité de la cause, à la grandeur de l'effet, ne reconnaissez-vous pas, dans les deux œuvres, la même puissance infinie?

Donc, manifester, par le grand jour d'une révélation complète, les rap-

ports entre la créature et le créateur, que l'humanité n'avait qu'entrevus à la faible lumière de la révélation primitive ; constituer, par l'établissement d'une autorité extérieure, infaillible, la société entre les hommes et Dieu sur une base immuable, tel a été le double objet de la mission de Jésus-Christ. En tout cela, qu'on le remarque, rien qui touche aux intérêts de la vie présente. Le salut, l'union de l'homme avec Dieu, par le médiateur, telle est la science seule nécessaire qui résume tous les admirables enseignements de l'Évangile. Diriger l'homme sur la route de ses immortelles destinées, telle est la fonction unique du ministère institué par le Sauveur. Lisez le texte des divines promesses, qui sont la charte immortelle de l'Église : vous verrez que tout l'ordre surnaturel est soumis aux apôtres et à Pierre ; mais dans les hautes prérogatives qui leur sont attribuées, vous ne trouverez pas un mot qui se rapporte directement à l'ordre matériel de ce monde visible.

Mais le monde est un, parce que le monde est l'expression d'une pensée divine. Un lien intime, nécessaire, unit la terre au ciel, le temps à l'éternité. Il était donc impossible que les destinées temporelles de l'homme ne suivissent pas le progrès de ses immortelles destinées, et que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler ainsi, ne fît pas une nouvelle terre en faisant un nouveau ciel.

Ainsi, premièrement, l'Évangile n'étant que Dieu plus pleinement manifesté, que l'intelligence infini et l'éternel amour communiqués de plus près à la créature, montrant aux yeux de l'homme le type, déposant dans sa raison et dans son cœur le germe d'une souveraine perfection vers laquelle il doit tendre incessamment, sans pouvoir jamais l'atteindre, l'Évangile a dû modifier l'homme tout entier. Les hommes n'ont pu se rapprocher de Dieu par la foi et par la charité, sans que le principe divin, réalisé dans leur existence inférieure, ne se reflétât sur leur existence extérieure. De cet ensemble d'ineffables rapports établis par le christianisme entre l'homme et Dieu, nous verrons donc naître des rapports tout nouveaux entre les hommes ; et ce précepte de Jésus-Christ : « Soyez parfaits, comme mon Père céleste est parfait, » qui n'assigne au progrès individuel d'autre terme que Dieu même, renferme comme conséquence un progrès social dont l'idéal est dans le ciel.

Secondement, la société des hommes dans le temps ayant sa raison dans la société surnaturelle de l'homme avec Dieu, celle-ci n'a pu recevoir sa constitution parfaite et être posée sur une base divine par Jésus-Christ, sans que les conditions de l'existence de la première ne fussent essentiellement modifiées.

Ici, il importe de nous arrêter pour comprendre, autant qu'il sera en nous, les rapports qui existent entre ces deux sociétés, et qui découlent de leur nature.

L'ordre temporel et l'ordre spirituel, l'élément humain et l'élément divin, confondus dans le monde païen, ont été entièrement séparés sur le Calvaire, et nous verrons que cette distinction était la première condition de l'affranchissement de l'humanité.

Mais l'Église, quoiqu'elle n'ait aucune juridiction sur les choses du temps; l'Église, par cela même qu'elle n'est qu'une société purement spirituelle, renferme en elle le principe de l'existence et des progrès de la société temporelle.

En effet, en premier lieu, le principe de l'existence de la société temporelle, quel est-il? Nous avons eu occasion d'expliquer ailleurs comment ce principe se trouve dans une région plus haute que les intérêts purement temporels; qu'il ne peut-être autre chose qu'un ensemble de devoirs reconnus comme obligatoires; que, pour arriver à la notion du devoir, il est nécessaire de s'élever au-dessus de l'homme, de remonter jusqu'à Dieu; que le lien social, en un mot, ne peut-être que la loi éternelle de justice, révélée de Dieu, en tant qu'elle détermine les relations des hommes dans la vie présente.

Or, pour le catholique, où est la loi éternelle de justice? Dans l'Évangile? Qui a reçu de Jésus-Christ ce code divin; qui a été chargé de le conserver de siècle en siècle, de l'expliquer aux nations comme aux individus? L'Église. Donc, c'est dans l'enseignement de l'Église que se trouve le principe primitif de l'unité sociale; il ne peut pas en exister un autre pour un peuple catholique.

En second lieu, le progrès de la société temporelle, en quoi consiste-t-il? Nous l'avons déjà vu : tout véritable progrès social sort de l'unité, n'en est que le développement régulier; et de là une double condition : il faut que le principe par lequel l'unité est constituée ne subisse aucune altération; il faut que la libre activité de l'homme féconde ce principe, en fasse sortir successivement tous les perfectionnements dont il contient le germe.

Or, la première, la plus essentielle de ces deux conditions, comment concevons-nous qu'elle puisse s'accomplir? Comment un peuple saura-t-il que le mouvement de son existence sociale s'accomplit dans la limite de la pensée divine qui en est le premier lien; que le progrès ne brise point l'unité; que le développement variable de ces institutions n'en altère point le principe invariable; que l'action de l'homme, en s'efforçant d'améliorer incessamment les formes contingentes de l'édifice, n'en ébranle pas la base essentielle posée par la main de Dieu? Tout cela ne peut-être connu avec certitude par la société temporelle qu'autant qu'elle est unie à l'Église. Car dans l'Église seule se trouve l'intelligence infaillible du droit de Dieu, contre lequel les hommes ne peuvent rien établir qui ne soit nul de plein de droit; elle seule peut dire le sens de cette loi immortelle de justice, qui renferme les premières conditions de toute société, et que les sociétés humaines

ne peuvent par conséquent contredire dans leurs lois, sans être frappées de décadence ou de mort. Donc, c'est dans l'Église que les peuples catholiques trouvent la règle naturelle du développement de leur vie sociale.

La marche opposée de la société temporelle, dans les temps qui ont précédé et dans les temps qui ont suivi Jésus-Christ, est expliquée, ce nous semble, par ce que nous venons de dire.

Que voyons-nous avant Jésus-Christ?

Une religion en ébauche, et le principe qui constitue l'unité sociale imparfait, par conséquent; ce principe qui n'est manifesté que par l'incertaine lueur de la tradition domestique, obscurci de bonne heure par les fables de la superstition, et s'évanouissant plus tard dans les rêves de la philosophie; la nuit, sortie de l'abîme creusé par le péché originel, qui s'épaissit de siècle en siècle, qui couvre tout le monde moral; et la raison de l'homme s'endort peu à peu dans le doute, sa conscience dans la volupté, et les notions de la justice, de la liberté, les idées du droit, du devoir s'effacent à ce point, qu'un moment vient où la force peut seule conserver quelque ordre extérieur dans un monde chez qui tout principe surnaturel est éteint.

Que voyons-nous depuis Jésus-Christ?

La loi éternelle de justice et d'amour pleinement manifestée par la parole du Sauveur; l'élément divin qui constitue l'unité sociale recevant, par conséquent, toute sa perfection;

La parole de Jésus-Christ connue par le témoignage d'une autorité qui représente Jésus-Christ même, et le principe surnaturel sur lequel la société repose, appuyé, par conséquent, sur l'infaillibilité même de Dieu;

Le siége de cette autorité, à qui a été remis le dépôt de la loi divine, assis sur une pierre que le monde et l'enfer n'arracheront jamais; et les sociétés temporelles unies à l'Église, établies, par conséquent, sur une base inébranlable.

Donc la vie nouvelle que Jésus-Christ communique au monde temporel par l'Église ne peut s'éteindre; et la société chrétienne ne peut pas, comme la société païenne, aboutir à la mort.

Ce n'est pas tout. Que voyons-nous encore, depuis Jésus-Christ?

La doctrine dont le dépôt a été confié à l'Église, attaquée successivement sur tous les points, et ces attaques ne servant qu'à manifester sur tous les points, d'une manière plus parfaite, cette doctrine céleste; en sorte que les dogmes, dont l'Église est l'infaillible interprète, et sur lesquels s'appuie la double base du monde religieux et du monde social, sont invariables en soi, comme la raison même de Dieu dont ils sont l'expression; mais, laissant échapper de nouveaux rayons de lumière à mesure qu'ils sont heurtés par de nouvelles erreurs, éclaircis de plus en plus par l'enseignement du pouvoir chargé de les expliquer au monde, ils se développent par

rapport à nous; et ainsi, depuis Jésus-Christ, par l'accomplissement des promesses faites à l'Église, la vie divine de l'humanité est comme un fleuve qui, s'échappant d'une source infinie, élargit ses rives, de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'il aille se perdre dans l'océan de l'éternité. Or, à raison des rapports intimes qui ont été déjà constatés, le progrès de la vie sociale de l'humanité est lié au progrès de sa vie divine; et tout développement de l'ordre spirituel a pour conséquence naturelle un développement correspondant de l'ordre temporel.

Donc, de même que dans les temps anciens, la décadence était l'inévitable condition de l'humanité, de même on peut affirmer que la loi de sa marche, à partir du Calvaire, c'est le progrès.

Mais avant de suivre ce progrès dans l'histoire, avant d'étudier la naissance et les développements du monde chrétien, quelques observations paraissent encore nécessaires.

1° Lorsque nous disons que le progrès est la loi naturelle de l'humanité, régénérée par Jésus-Christ, nous ne prétendons pas que la société temporelle se rapproche toujours nécessairement des hauteurs où elle doit être élevée peu à peu par le christianisme; qu'il n'y ait point pour elle des temps d'arrêt, des périodes même de décadence. Mais cette décadence, quelque cause qui l'ait déterminée, si profonde qu'elle puisse être, nous croyons qu'elle n'est jamais qu'un fait passager, qu'un état transitoire. L'humanité, de si près qu'elle touche à l'abîme, ne sera pas seulement toujours retenue sur ses bords, mais, reprenant tôt ou tard sa marche ascendante, elle remontera plus haut que le point d'où elle était déchue. Le motif de cette conviction, c'est le lien qui rattache à nos yeux les révolutions du monde social aux révolutions du monde religieux. En vertu du plan providentiel qui se révèle dans l'histoire de l'Église, le bien naît toujours du mal, l'ordre sort du désordre, la vérité grandit, de siècle en siècle, par sa lutte contre l'erreur. Or, le miraculeux développement des destinées surnaturelles de l'humanité, opérées par les obstacles mêmes contre lesquels il semble qu'elles devraient se briser, produit le développement naturel de ses temporelles destinées; et ainsi les crises, si longues quelquefois, si pénibles, par lesquelles le monde social est travaillé, loin de devoir faire craindre la mort, sont, au contraire, le symptôme qui annonce un accroissement de force, de beauté et de vie.

2° Ce progrès, qui nous paraît être la loi de la marche de l'humanité, n'est la loi nécessaire de la marche d'aucun peuple. La raison de cette différence, c'est que l'humanité ne peut pas se détacher de l'Église, à qui tous les siècles ont été donnés en héritage; mais il n'est aucun peuple qui ne puisse briser le lien qui l'unit à ce centre de toute vie, de tout progrès. Ainsi, jusqu'au moment où arrivera le terme du dessein éternel que l'Église accomplit à travers les révolutions du temps, il y aura des sociétés

temporelles distinctes de l'Église, mais recevant d'elle et réalisant de plus en plus, dans les formes périssables de leur passagère existence, l'impérissable loi d'amour et de justice dont le dépôt a été remis et se développe d'âge en âge dans ses mains. Mais cette vivante lumière qui ne s'éteindra jamais pour le genre humain, il n'est point de peuple chez qui l'erreur ne puisse l'éteindre et la remplacer par des ténèbres de mort.

3° Toute société particulière unie à l'Église, mise par ses enseignements en rapport avec la souveraine perfection, avec Dieu, est perfectible par là même, porte en elle le germe de tout progrès; mais ce progrès ne peut s'accomplir que dans une certaine mesure, dans une limite déterminée par les conditions particulières de son existence, par le côté terrestre de sa constitution. L'élément humain comprime l'expansion de l'élément divin dans la vie sociale comme dans la vie individuelle; et l'idéal de l'Évangile ne peut être reproduit ni par un homme ni par un peuple.

4° On se tromperait également, ce nous semble, en supposant que cet idéal puisse jamais se réaliser d'une manière complète dans la vie même de l'humanité. Ce serait oublier que les conséquences du péché originel, affaiblies mais non détruites par la rédemption, subsisteront toujours dans le monde présent. Les enfants qui succèdent à leurs pères, chassés si rapidement devant eux par la mort, arrivent à la vie avec le germe héréditaire des mêmes vices, avec les mêmes passions; et, par conséquent, quels que soient les progrès de l'humanité sous la céleste discipline de l'Église, son éducation qui, dans un sens, recommence sans cesse, ne saurait être conduite à sa perfection. La terre ne sera jamais dans le ciel.

5° Mais jusqu'où s'avancera le genre humain dans cette route de progrès ouverte devant lui par le christianisme? Jusqu'à quel point le type divin de l'Évangile sera-t-il réalisé dans le monde extérieur et social? Nul ne saurait le dire. Car la seule donnée qui puisse aider à résoudre ce problème, c'est la marche de la société chrétienne pendant les dix-huit siècles qui la séparent de son berceau. Or, ces dix-huit siècles, quelle proportion ont-ils avec la vie générale de l'humanité? La réponse à cette question est le secret que le Père céleste s'est réservé, et que le Fils de Dieu n'a pas voulu dire à ses disciples.

Cependant, quoique nous ignorions la place que les créations sociales réalisées jusqu'à nous par l'Église occupent dans le plan général de la régénération de l'humanité, il nous sera facile de reconnaître que l'action de l'Église sur le monde social porte l'empreinte visible de la main de Dieu. »

NOUVELLES DU PAYS LITTÉRAIRE

I

De quel trésor serait privé le dix-neuvième siècle si la *Revue des Deux-Mondes* n'existait pas! Je ne me chargerais pas, pour ma part, de l'inventer. Chaque fois que je l'ouvre, je suis confondu. Pendant que les soleils roulent dans l'espace, M. Buloz confectionne des articles graves. L'harmonie des mondes ne le dérange pas.

Le numéro du 1er février s'ouvre par un article magistral de M. Dupont-White. Il s'agit des *causes du positivisme*. La *Revue des Deux-Mondes* a le secret de ces titres imposants. Au besoin, M. Buloz les invente lui-même. Les titres, à la *Revue des Deux-Mondes*, ont un air, une physionomie qui trahissent d'avance les habitudes de l'endroit. C'est solennel, doctoral, cela semble viser à dire quelque chose. *Les causes du positivisme!* J'entrevois déjà tout l'article, et les soleils roulent dans l'espace.

Voici la première phrase. Avant de la transcrire, j'invite le lecteur au recueillement. Écoutez :

« Vous pouvez définir en deux mots le positivisme : c'est la science affir-
« mant qu'elle suffit à l'homme, quand elle fait profession de ne connaître
« QUE la matière, les propriétés de la matière, les lois de la matière. Tout à
« l'heure, *on* montrera comment ceci n'est pas le PUR matérialisme. »

On, c'est l'auteur. Quel air, quelle tournure cela lui donne! Comme il devient impersonnel! Donc, M. Dupont-White, (qu'il nous soit permis de le nommer par son petit nom,) donc, M. Dupont White montrera comment la science, en faisant profession de ne connaître *que* la matière, n'est pas précisément le *pur* matérialisme. Ces fins critiques de la *Revue des Deux-Mondes*, comme ils sont délicats! Pendant que les soleils roulent dans l'espace, M. Dupont-White trace une ligne de démarcation, imperceptible à l'œil nu, entre le pur matérialisme et le matérialisme impur; ou du moins, il promet de la tracer. Sachons attendre le temps nécessaire. M. Dupont-White veut mortifier la fougue de notre juvénile impatience.

Il va commencer par nous faire connaître la philosophie positive. Il pourrait nous dire que ce nom seul est un mensonge, attendu que la philosophie, qui s'intitule positive, est souverainement négative. Rassurez-vous, il n'en fera rien. Ce n'est pas à vous, lecteur, que j'intime cette consolation. C'est à M. Buloz, lequel serait moult épouvanté si une remarque de ce genre dé-

rangeait l'harmonie de ses mondes. *On* accepte donc le mensonge contenu dans ce mot, dans ce nom, positivisme. *On* fera peut-être à la hideuse doctrine quelques chicanes de détail, mais pour se faire pardonner la liberté grande, il faut préalablement qu'*on* lui accorde pleinement, largement, sans songer même à poser la question, le mensonge qui la nomme à force de la constituer.

Le chapitre des noms, disait Joseph de Maistre, *est le chapitre premier de la métaphysique*. Je demande pardon à M. Buloz de citer Joseph de Maistre à propos d'un article qui a passé par ses mains. Si j'ai cité Joseph de Maistre, cela tient à une cause fort simple : je n'oublie pas suffisamment que les soleils roulent dans l'espace. Que M. Buloz daigne me pardonner d'avoir cité Joseph de Maistre. Une autre fois... je le ferai encore !

De la parole de Joseph de Maistre, rapprochez cette phrase, ou pour mieux dire, pour parler un beau langage, tout à fait relevé, tout à fait digne de la circonstance, cette *communication écrite* de M. Littré :

« Je vous déploie le monde où apparaissent des propriétés numériques, « géométriques et mécaniques, des propriétés physiques, des propriétés « chimiques et des propriétés vitales. *Il n'y a rien au delà, et avec cela on « a l'ensemble de ce qui peut être su.* »

Les soleils roulent dans l'espace.

Ce néanmoins, et sauve l'harmonie des mondes, M. Littré fonde une philosophie, et une philosophie positive, s'il vous plaît, pour nous apprendre que par delà ces propriétés qu'il énumère, il n'y a rien ! Ce savant, qui réduit à sa taille la mesure de la science, ce savant, parce qu'il parle en style doctoral, est pris au sérieux. L'éclat de rire indigné, qui devrait accompagner l'harmonie des mondes, ne se lève pas sur son passage pour le refouler dans le silence. Il parle, et cette monstrueuse démission de l'intelligence humaine prend les proportions d'une découverte. Le public européen reçoit de la *Revue des Deux-Mondes* la communication écrite d'un savant qui nie la science, d'un savant qui nie l'Être. O contempteur de l'éternelle vérité, que vous êtes modeste ! Rampez, rampez dans le néant, descendez où vous entraîne l'humilité de vos aspirations !

Les temps sont accomplis ! Nous allons apprendre comment la science qui n'enseigne *que* la matière se distingue du *pur* matérialisme. C'est par l'invention de la *sociologie*, ou science des sociétés, ou vulgairement philosophie de l'histoire. La *sociologie* est l'abîme, ou du moins la nuance qui sépare le matérialisme pur du matérialisme impur.

Maintenant que vous avez reçu le prix de votre patience, vous avez l'esprit libre, frais, dispos, et vous écouterez comme il convient cette *communication écrite* de M. Dupont-White :

« A cette classification des sciences, la philosophie positive ajoute une « théorie des âges de l'esprit humain, où cet esprit nous apparaît comme

« s'acheminant vers le règne de la science à travers maint écart. L'homme, « en face de la nature, a des manières différentes et successives de l'ex- « pliquer : *d'abord la manière théologique, qui est de mettre partout des « dieux*; ensuite la manière métaphysique, qui est de supposer partout des « forces abstraites, occultes ; enfin, la manière scientifique ou *positive*, qui « constate sous le nom de lois le cours permanent et régulier des choses. »

Quand je vous disais que la tête se perd à la pensée du vide que laisserait dans le dix-neuvième siècle, si elle n'existait pas, la *Revue des Deux-Mondes!*

Quand je vous disais que si la *Revue des Deux-Mondes* n'existait pas, je ne me chargerais pas de l'inventer !

Cette classification n'est-elle pas curieuse, neuve, ingénieuse ? En premier lieu, la manière théologique. Elle consiste à mettre partout des dieux. En effet, avant d'adorer un seul Dieu, les hommes commencèrent évidemment par en adorer plusieurs. C'est un axième, *on* vous demande un acte de foi. La conception de l'adoration a précédé l'adoration. C'est clair comme le jour, ou du moins comme la nuit. La philosophie positive ne daigne pas même mentionner la *manière* qui consisterait, non pas à *mettre*, mais à reconnaître partout un Dieu. La philosophie positive n'a pas de temps à perdre. Adam, les patriarches, le peuple juif, les chrétiens, les Pères, les Docteurs, se caseront comme ils pourront. La philosophie positive n'est pas chargée de les classer. Leur manière ne compte pas. La manière qui consiste à reconnaître partout un Dieu pourrait tout au plus former une subdivision de la manière qui consiste à mettre partout des dieux.

Il y a encore une autre ressource, la manière métaphysique. Par malheur, la manière métaphysique met partout des forces abstraites, et nous au contraire, nous reconnaissons partout l'opération de l'Être vivant. Mais la manière qui reconnaît partout l'opération de l'Être vivant pourrait être une subdivision de la manière qui met partout des forces abstraites. Il y a toujours moyen... de ne pas s'entendre !

Quant à la manière scientifique ou positive, celle-là ne comporterait pas de subdivision. Si nous tenons absolument à nous caser tant bien que mal dans l'imposante classification, je me risque à penser à tout hasard que la philosophie positive voudrait bien nous faire une petite place dans les casiers inférieurs, mais je me tiens pour dit qu'en aucun cas, à aucun prix, elle ne consentirait à partager avec nous le casier d'honneur, résumé au néant.

« Ici, continue M. Dupont-White, ici est la rencontre des philosophes « positifs avec Turgot, qui s'exprime ainsi.... »

Je m'attends à quelque chose d'énorme. M. Dupont-White aura choisi je ne sais quoi de formidable :

« Avant de connaître (c'est Turgot qui parle, et vous le savez, quand

Turgot parle, on se découvre la tête, on prend un air grave, recueilli, confit, sentimental. Turgot est une grande voix, un personnage, une autorité, vous êtes, lecteur, trop bien appris pour manquer aux convenances) avant « de connaître la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de « plus *naturel* que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres *intelli-* « *gents*, invisibles et *semblables à nous*, car *à quoi* auraient-ils ressemblé ? » (En effet, célèbre Turgot, quoi de plus *naturel* que l'idolâtrie ? Avant d'adorer en eux-mêmes les phénomènes physiques, quoi de plus *naturel* que de préluder à cette idolâtrie dernière par une idolâtrie rudimentaire, et d'adorer des êtres qui trouvent le moyen d'être à la fois intelligents et semblables à nous?) « Tout ce qui arrivait sans que les hommes y eussent « part eut son dieu... Quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité « de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur « l'histoire naturelle, ils imaginèrent d'expliquer les causes des phénomè- « nes par des expressions *abstraites* comme essences et facultés... etc. »

De Dieu, du Dieu vivant, de l'Être de qui relèvent les êtres, pas un mot. Au point de départ, Turgot, digne précurseur de M. Littré, place les dieux. Il met l'idolâtrie aux premiers jours du monde.

Il a de la réputation! Il passe pour un homme grave, pour un penseur. M. Prudhomme lui tire son chapeau.

Et je manque à toutes les convenances en m'abstenant de saluer l'idole par quelques phrases courtoises. La réputation gouverne encore les hommes. Habitués à redire certains noms sur un certain ton, ils ne souffrent pas qu'on s'affranchisse de l'habitude vraie, et qu'un nom qu'ils prononcent sur le ton du respect soit prononcé sur un autre ton.

Revenons à M. Dupont-White, et ne négligeons pas cette *communication écrite* :

« L'homme abuse de ses facultés, il se pervertit et s'égare à plaisir, quand « il ne fait pas de ses facultés l'usage purement scientifique. Aimez-vous les « *romans* ? soit ; mais sachez bien dans *ce passe-temps* que vous faites « ou que vous lisez un roman. *Il a plu à Newton de commenter l'Apoca-* « *lypse ;* mais Newton savait bien alors qu'il ne commentait pas la méca- « nique céleste. *L'homme a certaines facultés pour en jouir, non pour y* « *croire.* »

Quelque chose manquerait à ces paroles honteuses, où l'Apocalypse est présenté comme un roman, sa méditation comme un passe-temps ; quelque chose manquerait à ces paroles honteuses si l'écrivain qui les prononce omettait de se donner, après les avoir dites, un certain air de profondeur, par l'énoncé d'une sentence. L'homme a certaines facultés pour en jouir, non pour y croire ! Si l'aigle de Pathmos, en fixant le soleil, en recevant dans sa prunelle éblouie l'empreinte du soleil pour en fixer par l'écriture, à l'usage de nos yeux infirmes, l'ombre éblouissante, si l'aigle de

Pathmos a fait une débauche d'imagination, *on* peut lui permettre ce passe-temps !

En vérité, en vérité, si la *Revue des Deux-Mondes* n'existait pas, nous serions privés de renseignements précieux. Nous ne saurions pas suffisamment jusqu'où peut descendre l'intelligence humaine.

« Bien entendu, ajoute M. Dupont-White, que ce sont toujours les philo-« sophes positifs qui parlent de la sorte. »

Ces restrictions cafardes, ces façons de se mettre à couvert sont familières aux écrivains modernes, spécialement aux écoliers de M. Buloz. Ils lancent le blasphème, le polissent, le vernissent, et prévoyant, non pas l'indignation, qui déconcerterait leurs prévisions, qui en ferait éclater le cercle, mais de timides réclamations, qui pour eux seraient trop déjà, et qu'ils ne veulent pas affronter, ils disent : *Ce n'est pas moi, c'est lui* !

Permettez qu'on vous le dise : la parole humaine souffre de ces atteintes. Vous êtes responsables de ce que vous dites ainsi. Ne dites rien au nom d'un autre que vous ne puissiez dire en votre nom. Insulteurs de l'éternelle vérité, montrez votre visage. Qu'on sache à qui l'on parle !

Il paraît que les philosophes positifs disent encore autre chose. Ici, M. Dupont-White leur en fait carrément un reproche. Les philosophes positifs ont fabriqué une religion, *ce qui est un insigne écart*. M. Dupont-White laissera de côté ces *tristes dogmes* pour ne s'occuper que de la partie scientifique de la philosophie scientifique, de la partie positive de la philosophie positive.

Mais, ajournant à un autre numéro l'étude promise, il se lance dans une digression sur la philosophie en général. Dans cette digression, nous apprenons notamment que M. de Maistre a mis « dans son style plus d'es-« prit et de facétie que la gravité de son sujet n'en tolérait, plus que Mon-« tesquieu *lui-même* n'en hasardait. » Nous apprenons, par la même occasion, que le P. Gratry est « un esprit distingué, *mais* clérical. » Quand de pareils diamants tombent quelque part, je m'empresse de m'y transporter afin d'en recueillir au moins quelques-uns.

Restons en là pour aujourd'hui, et attendons la *prochaine étude* du très-grave, très-solennel et très-doctoral M. Dupont-White.

II

Passons à M. de Mazade, qui va nous entretenir des *rêveries bibliques* de M. Michelet. M. de Mazade représente à la *Revue des Deux-Mondes* l'élément chrétien : il prend quelquefois des hardiesses sur lesquelles je me permets d'appeler toute l'attention de M. le directeur. En voici un échantillon :

« La science, pour ne parler que d'elle même, devient une fantaisie, un « péril, quand elle se place *trop manifestement* en dehors de ce grand cou-

« rant d'inspiration chrétienne. La science est indépendante *sans doute*, elle « a ses priviléges et ses franchises dans la poursuite de la vérité, *comme* « *aussi* on peut bien, *ce me semble*, lui demander où elle va, où elle nous « conduit, ce qu'elle pense faire de nous. »

La publication d'articles où se glissent de pareilles phrases nous paraît de nature à endommager la vieille réputation de la *Revue des Deux-Mondes*. Nous voulons croire que M. le Directeur n'est pour rien dans la rédaction de cette phrase aventureuse. Nous nous empressons de reconnaître d'ailleurs que M. de Mazade garde encore certaines mesures. Il ne défend à la science que de se placer *trop ouvertement* en dehors du grand courant moral d'inspiration chrétienne : il ne lui défend pas encore de s'y placer ouvertement. Mais dans la voie où se lance M. de Mazade on risque d'aller *un peu loin*.

Nous signalons M. de Mazade à toute l'attention de M. le Directeur. Si M. de Mazade allait devenir *un catholique démesuré et excessif par certains côtés!* C'est lui-même, M. de Mazade, qui a écrit cette phrase terrifiante, et qui trouve déjà, en M. Michelet, quelque chose de cela! Si M. de Mazade, en croyant parler d'autrui, avait donné d'avance son propre signalement!

III

On lit dans la *Presse* du 7 février :

« M. Asseline, un inconnu, a fait hier rue de la Paix, sur la littérature « populaire et le roman contemporain, une leçon très-intéressante. *Point* « *d'éclat, pas d'éclairs*, mais de la dignité et de la sagesse, une mesure et « un goût parfaits. M. Asseline a eu les défauts de ses qualités; pendant « dix minutes on a pu croire qu'il n'allait être que le champion bacal et sen- « timental de la moralité à tout prix, *au prix même de l'originalité et du ta-* « *lent...* »

Point d'éclat, pas d'éclairs! nous n'avons nulle envie de contredire sur ce point le rédacteur de la *Presse*, qui nous semble lui-même assez dépourvu d'éclat et d'éclairs pour être bon juge à cet égard.

Point d'éclat, pas d'éclairs! en revanche, de la dignité et de la sagesse, mesure et un goût parfaits! Le cumul est interdit : entre l'éclat et la dignité, entre les éclairs et la sagesse, entre l'éclat et la mesure, entre les éclairs et le goût parfait, il faut opter.

M. Asseline a opté pour la dignité, la sagesse, la mesure et le goût parfaits : il a sacrifié l'éclat et les éclairs. Il a opté pour le département de la dignité, de la sagesse, de la mesure et du goût parfaits, et il a eu

d'autant moins de peine à se déterminer que le département de l'éclat et des éclairs ne l'avait pas élu.

M. Asseline a eu les défauts de ses qualités. Le défaut de la dignité, c'est l'absence d'éclat. Le défaut de la sagesse, c'est l'absence d'éclairs.

On lit beaucoup trop vite les journaux quotidiens. On néglige de creuser dans leurs profondeurs. C'est une négligence dont je ne veux pas me rendre complice.

De même qu'il faut opter entre la sagesse et les éclairs, il faut opter entre le talent et la moralité. Comme il est de notoriété publique que le bien est fade, insipide, incolore, la ressource du talent, c'est de le relever par son contraire, savoir, par le mal. Le rédacteur de la *Presse* n'a pas le mérite de cette découverte : mais il contribue à la faire circuler, et une telle découverte ne pouvant être que bienfaisante, le rédacteur de la *Presse*, en la propageant, fait une si bonne action que nous voulons joindre notre témoignage au témoignage de sa conscience, en supposant que sa conscience soit capable de s'élever à cette hauteur. Ce qui porte au plus haut point le mérite de l'action, c'est que le rédacteur de la *Presse* parle spécialement de la littérature populaire. Après quelques lignes sur les dangers prétendus de cette littérature, le rédacteur de la *Presse* pourrait en ces termes :

« Ce sont là des craintes puériles, et il est presque *comique* qu'on attache « à ces *futilités inutiles* une minute d'attention. *Les journaux à un sou ne « sapent la base de rien, et ne prouvent l'immoralité de personne ;* ils en- « nuient ou distraient l'ouvrier fatigué et l'apprenti *curieux*. M. Asseline n'au- « rait point eu grand succès s'il avait continué sur ce ton, et, s'il a été un « peu applaudi à ce moment, c'est qu'on applaudit toujours *les apophthèg- « mes vertueux et vieillots*. Mais il a pris soin de *se contredire lui-même*, « et alors il s'est montré critique *fin*, et *homme de cœur*. »

Voici donc un homme qui, parlant de la littérature populaire, dit tour à tour, dans la même salle, devant le même auditoire, dans la même soirée, oui et non, commence par affirmer que le poison empoisonne le peuple, et finit en affirmant que le poison n'empoisonne pas le peuple ! Voilà un homme qui passe du blanc au noir avec le sans gêne qu'autorise parmi nous la dissolution effroyable des mœurs intellectuelles ! Voilà un homme qui ne se contredit pas par hasard, par mégarde, par distraction, mais qui prend *soin* de se contredire, et qui se contredit violemment, effrontément ! Et il se trouve un journal grave, ou soi-disant tel, ami du peuple, ou tâchant du moins de passer pour tel, il se trouve un journal pour admirer cette volte-face, cette fine et délicate évolution ! La circulation du poison dans les veines du peuple, la diffusion d'une littérature qui le corrompt directement par l'immoralité, et indirectement par l'ennui, bagatelle dont ne s'inquiétera pas le journal ami du peuple ! Il trouve *comique* que d'autres s'en inquiètent : ces aliments empoisonnés qui trompent la faim des multitudes, il les appelle d'i-

nutiles futilités. Puisque le talent et la moralité sont ennemis, quand un écrivain sacrifie la moralité, sinon pour conquérir le talent qui lui manque, du moins pour en couvrir l'absence irrémédiable, cela ne prouve pas qu'il soit immoral ; il peut être rangé, seulement il veut, je le répète, par l'absence de moralité, couvrir l'absence de talent, et pour l'expérience, quel meilleur sujet que les multitudes ! Leurs entrailles affamées ont demandé du pain : on leur donne du poison. C'est bien assez pour les multitudes! C'est bien assez pour l'ouvrier fatigué! C'est bien assez pour l'apprenti *curieux*!

Le soir, fatigué du travail, s'il a une heure à donner à la lecture, l'ouvrier, qui prendra ce qu'il a sous la main, prendra le journal à un sou. A l'heure où les étoiles resplendissent, il lira des crimes, des adultères, des empoisonnements, car cela seul constitue la littérature populaire, et cette idée que le crime seul peut faire diversion à l'ennui, cette idée lui restera; conclusion vague et sourde de ses lectures répétées et identiques, parfum de toutes ces fleurs noires qu'il a respirées lui-même, qu'il a fait respirer à sa femme et à ses enfants. Mais la littérature populaire ne *sape les bases de rien*...

L'orateur qui, après l'avoir nié, a fini par le reconnaître, vaincu par une soudaine illumination, cet orateur, dans la seconde partie de son discours, ne s'est pas seulement montré critique fin : il s'est montré homme de cœur. Quand il avait l'air de soutenir que le poison empoisonne le peuple, il ne se montrait pas homme de cœur: mais quand il a soutenu que le poison n'empoisonne pas le peuple, alors il s'est montré *homme de cœur*.

L'inattendu de ce mot, de ce dernier mot, prouve à quel point les ténèbres pèsent sur un certain monde. Cela s'imprime sans gêne, sans remords, sans inquiétude, sans aucun soupçon de la lumière insultée, dans le calme absolu d'une béate conscience, si du moins nous en jugeons d'après les apparences, c'est-à-dire d'après le balancement grave, compliqué, pédantesque de la phrase.

M. Émile de Girardin est, si je ne me trompe, rédacteur en chef de la *Presse*. Il aurait dû lire ces lignes criminelles, et, s'il les a lues, il aurait dû les biffer à celui de ses employés qui s'est permis de les écrire.

IV

Malheureusement, M. de Girardin aurait beaucoup à faire s'il entreprenait de biffer tout ce qui est cynique. Dans le numéro déjà cité, nous lisons, sous la signature de M. Paul de Saint-Victor, une étude qui débute ainsi :

« *Jupiter et Léda*, sous ce titre (il s'agit d'une pièce des *Bouffes-Parisiens*) « l'imagination parcourt tout un musée voluptueux. Nous n'avons plus que

« la gravure de la Léda de Michel-Ange, mais elle est *d'une beauté si gran-*
« *diose*, que cette *froide* copie vous *consterne d'admiration*..... »

Je me vois contraint d'arrêter ici ma citation. La Léda de Michel-Ange, cette œuvre honteuse, qui est le contraire d'une œuvre d'art, la Léda du Dominiquin, et la Léda du Corrège, inspirent au feuilletoniste une série de descriptions telles que je renonce à les transcrire. M. de Saint-Victor s'est assuré un genre d'impunité.

L'article se termine ainsi :

« La musique de Mlle Suzanne Lagier accompagne très-agréablement cet
« intermède mythologique, rempli de nymphes court-vêtues, et faites à sou-
« hait pour le plaisir des lorgnettes. »

Il faut avoir un certain courage pour écrire son nom, en toutes lettres, immédiatement au-dessous de phrases pareilles.

V

M. Taxile Delord, dans le *Siècle* du même jour, rend compte de la nouvelle *Vie de Jésus* du docteur Strauss.

M. Taxile Delord a pris la plume dans la vulgaire intention de nous apprendre : *Primo*, que le docteur Strauss veut faire subir à la religion l'opération *douloureuse* qui consiste à lui retrancher successivement toutes les *formes*, notamment la divinité de Jésus-Christ, afin de mieux dégager et assurer le *fond*, qui paraît être n'importe quoi ; *secundo*, que le livre du docteur Strauss n'est pas un livre allemand, mais un *livre français*. Nous croyons d'avance que le livre du docteur Strauss n'est pas un livre allemand. Ce sophiste a cela de remarquable que les grandes et hautes préoccupations de sa race lui font absolument défaut. C'est le contraire d'un penseur, et la patrie de Fichte, de Schelling, d'Hégel, la patrie de ces grandes intelligences égarées, s'est depuis longtemps détournée de ce lourd et ennuyeux dissertateur. Aussi a-t-il grand besoin d'être recueilli, non certes par la vraie France, mais par la France de M. Delord. Il est temps que cette France-là lui ouvre ses bras hospitaliers. Le docteur Strauss n'appartient pas à la classe des intelligences ; il se remue dans une zône totalement indéterminée. On a besoin d'un effort pour songer qu'il est allemand ; il aurait dû naître dans la France de M. Delord. En traduisant le docteur Strauss, MM. Neffizer et Dollfus ont voulu réparer cette méprise de la nature.

GEORGES SEIGNEUR.

BULLETIN LITTÉRAIRE

HISTOIRE DU MONDE, par M. HENRY DE RIANCEY. Tome troisième, in-8 de 550 pages (1).

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la publication du troisième volume de la nouvelle *Histoire du Monde* que M. Henry de Riancey trouve le moyen de nous donner, malgré sa très-active collaboration au journal l'*Union*. Cependant ce n'est pas là un de ces ouvrages composés à la hâte, où les ciseaux ont plus de part que la plume. M. Henri de Riancey consulte beaucoup; il consulte tout; mais comme il le fait avec maturité, il s'assimile le fruit de ses recherches, cite à propos et sobrement. Aussi son livre est-il vraiment un livre; tout y est lié, proportionné et marche d'un pas ferme au but que s'est marqué l'auteur.

Le troisième volume de l'Histoire du Monde comprend ce que l'on est convenu d'appeler la quatrième période de l'ère ancienne; de 536 à 324, et une grande partie de la cinquième, de 324 à 79. Il va donc de Cyrus jusqu'à la conquête du monde par Rome, jusqu'à la mort de Sylla, jusqu'au moment où selon l'expression de l'auteur, l'unité par la force va s'achever sous le glaive du peuple-roi.

C'est une grande phase de l'histoire universelle. Nous voyons passer Cyrus, Cambyse, Darius, Miltiade, Thémistocle, Xercès, Artaxercès, Périclès, Alcibiade, Epaminondas, Alexandre, etc., etc. A la lutte de la Grèce contre la Perse succède le tableau de la Rome républicaine; nous avons le récit des guerres entre Rome et l'Epire, Rome et Carthage, Rome et Mithridate, et nous voyons commencer la guerre des Gaules, cette guerre qui grandira César et préparera la chute de la république romaine.

Tous ces événements sont rapportés avec ordre et reçoivent les développements nécessaires.

M. Henry de Riancey ne s'en tient pas là. A côté des peuples qui ont une histoire précise, viennent ceux dont les annales sont et resteront probablement assez obscures, malgré les découvertes certaines, mais aussi certainement exagérées de la science. Il étudie ces peuples et nous rapporte ce que l'on sait de leur histoire. Bien qu'il ne marche sur ce terrain qu'avec une grande précaution, je le crois disposé à donner trop d'importance aux conjectures de quelques savants, dont les travaux, très-dignes d'attention, sont peut-être cependant plus curieux que sûrs. Il me semble

(1) *Histoire du monde ou histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX*, par MM. Henry et Charles de Riancey. Edition complétement nouvelle, entièrement refondue et considérablement augmenté par M. Henry de Riancey, ancien député. 10 volumes in-8°. Prix 50 fr.

que MM. tels et tels sont bien prompts à nous donner leurs idées comme des faits. M. de Riancey n'accepte pas tout ce qu'ils disent; de plus, il a grand soin d'établir que leurs découvertes positives, les seules que l'histoire puisse vr aiment admettre, confirment la certitude des annales du monde. Mais, en somme, malgré son sens critique et sa juste réserve il est enclin à trop compter avec des découvertes qui tiennent souvent de très-près à la simple hypothèse. Du reste, son livre n'y perd rien, car s'il prête volontiers l'oreille à la science conjecturale, il ne conclut que sur la science positive.

Nous devons le féliciter de donner aux nations et aux États qui ont exercé une action sur l'Europe plus de place qu'aux peuples restés en dehors du mouvement européen. Les luttes des Grecs et des Romains, leurs lois, leurs arts nous importent beaucoup plus, en effet, que le récit plus ou moins authentique des événements accomplis dans la Haute Asie. Il faut, sans doute, faire entrer l'Inde, la Chine et leurs dépendances, l'Inde surtout, dans le mouvement du monde, mais ces vastes pays ne peuvent encore occuper dans un livre pratique qu'une place restreinte. M. de Riancey l'a très-bien compris, et s'il nous parle de la dynastie des Wang, de celle des Thsin et de celle des Han, des révoltes chinoises, du grand empire de Tchandra-Goupta et de celui de Vicramaditya, il n'en parle pas trop. Voici, par exemple, comment il indique le rôle de ce dernier conquérant.

« Sur les ruines des antiques royaumes d'Ayodhia et de Prathiz-Thana, sur les débris de toutes les autres petites principautés vassales de ces hauts suzerains, va s'élever un nouvel empire. Pendant que César essaye la monarchie sur le monde romain, un homme dont les Indous ne parlent encore qu'avec admiration et respect, grand législateur, administrateur habile, brave guerrier, sage politique, réunissant toutes les gloires, VICRAMADITYA enfin, fondait une vaste domination, et l'Inde tout entière régénérée, datait, par reconnaissance, une ère nouvelle, de la première année de son règne (56 ans avant J.-C.). »

Je n'oserais affirmer, pour ma part, qu'il n'y eut pas un peu de crainte et même de terreur dans l'élan de reconnaissance des Indous. Les conquérants qui changent tout dans un pays, surtout dans un pays comme l'Inde, peuvent être légitimement soupçonnés de n'avoir pas toujours procédé par la douceur. Néanmoins, il est incontestable que ce contemporain de César fut un grand homme.

M. Henry de Riancey n'est pas, nos lecteurs le savent, du nombre des écrivains qui dans l'histoire ne voient que des faits et les entassent sans en tirer aucun enseignement. Il ne raconte pas uniquement pour raconter; il veut aussi instruire et prouver. Or, la vraie instruction et les grandes preuves se trouvent dans les doctrines. L'auteur de l'*Histoire du Monde* donne donc un soin particulier à l'examen des œuvres doctrinales qui ont marqué chez les différents peuples les différentes périodes de l'humanité. Il nous montre Laotseu et Confucius chez les Chinois; Zoroastre chez les Perses; Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Epicure etc., chez les Grecs; les

gymnosophistes dans l'Inde. Voici la conclusion d'un chapitre particulièrement consacré aux questions philosophiques et religieuses.

« Athéisme et folie étaient donc, en définitive, les écueils où venait échouer la raison humaine alors. Car, il faut bien le reconnaître, Zénon et Epicure formaient en quelque sorte l'*ultima ratio* du monde antique; fatalisme et sensualité étaient les deux grands résultats de toute la philosophie, et il devait en être ainsi. La négation de la divinité, la croyance à l'éternité de la matière et au destin inflexible menaient invinciblement là. Il fallait se hâter de jouir des instants fugitifs que le hasard accordait comme à regret. L'Occident tout entier, selon le mot d'Empédocle, « courait après le plaisir comme s'il allait mourir demain. »

« Tel était pourtant le fruit de tant d'études, de tant de travaux : contradiction et fatigue, toujours l'erreur, souvent la honte. Dans les hautes classes, athéisme systématique, volupté raisonnée, sensualisme de calcul; dans les masses, superstitions de basse origine, foi aveugle à l'aveugle destin, débauche brutale ; voilà pour l'Occident.

« En Orient, quelques lueurs de vérités renouvelées se répandent dans les rangs supérieurs ; mais elles sont étouffées bientôt par les bouleversements politiques, par le mauvais vouloir des hommes et par le niveau de la conquête. Que dire des peuples, et que pouvait faire la tremblante population asiatique, sinon de courber la tête et d'adorer ses conquérants, que ce fut Khosrou le « fortuné » ou Sekander le « iouani » ? mais l'espérance au moins venait parfois relever son front abattu; en de vagues rêveries on pensait à « celui qui devait venir, » et on attendait. »

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de la place donnée dans ce volume à l'histoire du peuple de Dieu. Cette place est grande, bien que proportionnée à l'ensemble de l'ouvrage. M. de Riancey n'oublie jamais que l'histoire des Juifs est la clé de l'histoire du monde. Mais, au lieu d'insister sur ce point, citons quelques lignes d'une lettre adressée à l'auteur par S.E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. Après avoir indiqué le caractère fondamental de l'ouvrage, S. E. ajoute :

« Nous recommanderons donc l'*Histoire du Monde*, lors de la rentrée des classes, d'une manière toute spéciale aux élèves des cours supérieurs de nos écoles et aux hommes de tout âge, qui, eux aussi, ont souvent besoin de reprendre, à un point de vue plus élevé, leurs études historiques. Les uns et les autres verront, en vous lisant, que le gouvernement de Dieu sur les nations, les moyens qu'il emploie, les leçons par où il se manifeste, sont le principe qui vivifie l'histoire et qui l'ennoblit. C'est au christianisme seul qu'est due la vue claire et l'application complète de ce grand principe. Il guidait, comme vous le dites si bien, saint Augustin dans la *Cité de Dieu*; il inspirait Salvien dans les accents de douleur et de pitié que lui arrachait la chûte de l'empire romain et le spectacle de l'invasion des Barbares ; il dictait enfin à Bossuet le *Discours sur l'Histoire universelle*. Vous étiez, monsieur, de cette école dans votre jeunesse, elle a été celle de votre si regrettable frère : vous en êtes plus que jamais à la maturité de l'âge. »

M. Henry de Riancey n'ignore pas les devoirs qu'imposent de telles approbations, et l'on peut tenir pour assuré qu'il les remplira.

II

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE REIMS. — Première partie. THÉOLOGIE (1).

Ce gros volume de 800 pages est un catalogue, mais un catalogue raisonné et offrant à plusieurs points de vue un sérieux intérêt. Il est divisé en cinq sections, dont voici les titres :

1° Écriture Sainte;

2° Liturgie;

3° Constitutions et lettres apostoliques; Conciles, Statuts, Mandements, Lettres des évêques, Assemblées du clergé;

4° Patrologie:

5° La Théologie depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à nos jours.

Le nombre des ouvrages compris dans ce catalogue est de 3,500, et l'on sait que beaucoup d'entre eux sont très-volumineux. Ces chiffres suffisent à prouver que la Bibliothèque de l'archevêché de Reims est riche; il faut ajouter que cette collection est l'œuvre d'un savant, d'un théologien, d'un bibliophile éminent, qui ne s'est pas proposé d'entasser des volumes et de bien garnir, pour l'agrément du coup d'œil, les rayons d'une bibliothèque; il a choisi les ouvrages et les éditions. La Bibliothèque de l'archevêché de Reims est, tout entière, l'œuvre de S. E. le cardinal Gousset. Lorsque le vénérable prélat prit possession de ce siége illustre la bibliothèque était vide. Nous nous rappelons avoir entendu dire, il y a quelques années, en parcourant cette vaste salle aujourd'hui si remplie de livres, que Mgr Gousset n'y avait trouvé qu'une collection, d'ailleurs très-bien reliée, de l'Almanach royal. Un avertissement de l'éditeur du catalogue explique cette pénurie de manière à n'en pas faire tomber la responsabilité sur les prédécesseurs de l'éminent prince de l'Église.

« La Bibliothèque archiépiscopale de Reims est, dit-il, une des principales créations du Cardinal Gousset. Avant la révolution de 1789, le clergé de cette ville trouvait d'immenses ressources littéraires et scientifiques dans les bibliothèques des Bénédictins de Saint-Remy et des autres établissements tant réguliers que séculiers. Il avait, en quelque sorte, à sa disposition la riche bibliothèque du Chapitre de l'insigne Église métropolitaine. D'ailleurs, sous l'ancien régime, les chapitres et les cures paroissiales étaient plus ou moins richement dotés; les chanoines et les curés avaient des revenus, provenant de leurs bénéfices, qui leur permettaient de se procurer tous les livres dont ils pouvaient avoir besoin. Mais cet état de choses n'existe plus : les magnifiques bibliothèques ecclésiastiques ont disparu; il n'en est resté que des débris qui ont été recueillis pour les

(1) Reims, P. Dubois, imprimeur de S. E. Mgr le Cardinal. 1 fort vol. in-8°.

bibliothèques nationales, départementales et communales. Et, pour ce qui regarde le clergé, les chanoines, les curés, les desservants et les vicaires peuvent à peine, à raison de la modicité de leur traitement, se procurer les ouvrages élémentaires qui leur sont nécessaires pour l'exercice du saint ministère. Aussi, en arrivant à Reims, en 1840, comme successeur immédiat du cardinal de Latil, mort archevêque de cette ville, S. E. le cardinal Gousset, n'ayant trouvé au palais de l'archevêché ni bibliothèque, ni aucun des éléments propres à en former une, a eu la pensée de se dessaisir de la sienne, qui était déjà considérable, et d'en faire une bibliothèque archiépiscopale, dans l'intention de la rendre, avec le temps, digne de l'Église de saint Remy d'Hincmar et de Charles de Lorraine.

L'éditeur du catalogue explique ici que les derniers prédécesseurs du cardinal Gousset n'auraient pu faire ce qu'il a fait. « Le siége de saint Sixte, dit-il, ayant été supprimé par le concordat de 1801, et n'ayant été rétabli qu'en 1821, MM. de Coucy et de Latil ont dû, avant tout, s'occuper de l'organisation du Chapitre métropolitain, de la direction des séminaires, de toutes les institutions impérieusement réclamées par les besoins du diocèse. » Ces raisons ont certainement du poids. Néanmoins, j'imagine que, chargé à la même époque des mêmes devoirs, le cardinal Gousset tout en les remplissant avec un zèle apostolique, eut encore trouvé le moyen de former une bibliothèque ; elle n'eut pas été aussi riche que celle dont nous avons le catalogue sous les yeux, mais elle eut certainement compté d'autres volumes qu'une collection d'almanachs, même d'almanachs royaux.

Et maintenant pour faire apprécier le mérite particulier du catalogue que nous annonçons, nous citerons quelques lignes encore de l'avertissement de l'éditeur :

« Le catalogue de cette première partie de la Bibliothèque archiépiscopale a été rédigé par Son Éminence, qui a pris soin de rapporter en entier les titres de chaque ouvrage et de les accompagner, la plupart, d'une courte notice des auteurs, ou de quelques observations critiques, théologiques, bibliographiques. Les autres parties de la Bibliothèque, parmi lesquelles se trouve l'histoire ecclésiastique, formeront le second volume qui ne sera pas moins considérable que le premier. »

III

HISTOIRE DU SÉMINAIRE DE BESANÇON, par Mgr J.-B. S. Jacquenet, protonotaire apostolique (1).

L'auteur de cet ouvrage indique dans une courte introduction le but qu'il s'est proposé :

« Les écoles ecclésiastiques ont Jésus-Christ pour auteur. *Euntes docete*, tel est l'article fondamental de leurs constitutions ; puisque pour enseigner,

(1) Premier volume. Grand in-8° avec portrait de Mgr de Grammont. Reims, Bonnefoy, libraire-éditeur.

il faut avoir appris. Ainsi l'entendit l'Église ; et, non moins fidèle au devoir d'apprendre qu'à celui d'instruire, elle plaça toujours des chaires classiques à côté de ses chaires évangéliques. Sous l'action combinée de la Providence, du temps et des hommes, ces institutions éprouvèrent différentes vicissitudes; mais partout elles s'établirent et se maintinrent avec le christianisme. Thomassin, Launoy, le P. Theiner, et quelques autres, ont montré l'importance de cette partie de l'histoire générale de l'Eglise. Pour nous, laissant ce vaste champ déjà exploré par ces doctes écrivains, descendons dans une vallée qu'à peine ils ont aperçue, et jetons un regard sur ce qui s'est passé, sous ce rapport, dans le diocèse de Besançon. Outre la lumière qu'elle répandra sur notre sujet, cette étude aura peut-être aussi son intérêt et son importance. »

Mgr Jacquenet expose à grands traits, avec clarté et précision, l'histoire de l'Église de Besançon depuis l'an 54 de l'ère chrétienne jusqu'au Concile de Trente. C'est alors, on le sait, que fut ordonnée l'érection des séminaires ecclésiastiques.

« Ici, commence, dit Mgr Jacquenet, le sujet traité dans cet ouvrage. La preuve, devenue nécessaire, de la publication du Concile de Trente parmi nous, en est le point de départ. On voit ensuite les vicissitudes du décret relatif à l'établissement des séminaires, entre les efforts tentés pour l'observer et les difficultés qu'il rencontre. »

L'auteur énumère et caractérise ces difficultés et nous montre enfin Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon « le Borromée de la Franche-Comté, » triomphant des derniers obstacles et établissant sur des bases solides l'œuvre tant combattue. D'autres travaux et d'autres luttes commencent alors. Mgr Jacquenet les raconte de manière à nous en faire très-bien saisir les diverses phases et toute la portée. Aussi devons-nous dire avec lui que l'*Histoire du séminaire de Besançon* n'offre pas seulement un caractère local et un intérêt restreint. « Le séminaire qui se rattache déjà par son principe au Concile de Trente, participe encore, dans les diverses phases de son existence, à la vie de l'Eglise catholique. On y ressent le contre-coup des événements politiques et religieux. Les controverses doctrinales surtout y ont leur retentissement. » C'est donc là un chapitre de l'histoire générale de l'Église. Ajoutons que ce chapitre est instructif et intéressant.

Le premier volume de cet ouvrage, le seul qui soit publié, nous conduit jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Parmi les questions d'un intérêt général qui s'y trouvent traitées ou abordées avec d'assez grands développements nous signalerons la question du Jansénisme.

L'*Histoire du séminaire de Besançon* est publiée avec l'autorisation de S. E. le Cardinal Gousset. Ce nom indique à lui seul qu'il s'agit d'un ouvrage conçu dans un complet esprit de dévouement aux doctrines romaines. Du reste, sous ce rapport l'auteur lui-même, Mgr Jacquenet, avait déjà fait ses preuves.

Eugène Veuillot.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME, traduction, 4e et 5e vol. gr. in-8. — **ANNALES ECCLÉSIASTIQUES DE BARONIUS**, 5e volume in-4°. — **S. THOMÆ AQUINATIS SUMMA THEOLOGICA**, 1er et 2e v. in-8. — **LA RAISON PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE**, conférences par le P. Ventura, in-8. XII-538 pages. — **LES SOURCES DU NIL**, journal de voyage du capitaine Hanning Speke, traduit de l'anglais par E. D. Forgues, grand in-8 illustré, 579 pages.

I

D'importants ouvrages continuent de paraître, d'autres ne font que de naître et viennent fournir leur part de force à ceux que les champions de la vérité combattent chaque jour contre l'erreur. Le 4e vol. de saint Jean Chrysostôme contient de nombreuses homélies sur les textes du Nouveau Testament, des discours prononcés ou écrits à l'occasion des troubles de Constantinople, et des lettres. Les trente-quatre premières homélies ont trait à des sujets moraux, religieux et sociaux, les autres ont rapport aux actes politiques de la vie de saint Jean Chrysostôme; elles sont, au point de vue historique, d'une très-grande importance. Les deux premières ont pour sujet l'asile accordé à Eutrope, et sa sortie de cet asile qui fut suivie pour lui de la peine capitale. Suit une homélie prononcée sur les troubles de Constantinople, après l'exil des généraux Saturnius et Aurélien, persécutés par Gaïnas. Nous trouvons des discours relatifs aux voyages de saint Jean Chrysostôme en Asie, pour apaiser les troubles d'Ephèse et terminer le différend qui s'éleva entre lui et Severien, évêque de Gabales. Viennent ensuite les homélies prononcées avant son départ pour l'exil et après son retour. L'homélie sur la Chananéenne a été attaquée comme suspecte, mais Montfaucon a prouvé qu'elle était de saint Jean Chrysostôme. D'autres pièces importantes au sujet de l'exil de l'évêque figurent encore ici. Vers la fin du volume sont consignées deux cent trente-six lettres dans lesquelles se lit le récit complet du martyre qu'endura le saint prélat, si grand au milieu des adversités; quelques homélies, mais en particulier celles sur David et Saül, terminent le volume. Avec le 5e vol., nous abordons la seconde et, de beaucoup, la plus importante catégorie des œuvres de saint Jean Chrysostôme, les Commentaires proprement dits sur des parties entières de l'Ecriture Sainte. Dans ce volume sont renfermés les homélies et discours sur la Genèse, sur Anne, sur David et sur Saül. On trouve ici moins de perfection que dans les œuvres précédentes : ces homélies furent parfois prononcées sans beaucoup de préparation, de façon que quand une idée frappait l'orateur, il la développait; et, à le suivre, on perd, comme lui, un peu de vue le sujet qu'il traite. Malgré cela, on y rencontre toujours la pureté du langage, la clarté de l'expression, l'abondance des similitudes, la vivacité des images si remarquables en saint Jean Chrysostôme (1).

(1) L. Cuérin. Bar-le-Duc. — Palmé, rue Saint-Sulpice. Paris.

II

Nous venons de parcourir le 3e vol. des *Annales ecclésiastiques de Baronius;* il nous conduit de 253 à 317. Après quelques années de vacances, le gouvernement de l'Eglise est confié à saint Corneille; sous lui parurent Norat et Noratien. Saint Corneille, martyr, eut pour successeur le martyr Lucius que remplaça le martyr saint Etienne. Ce pape eut à soutenir des discussions avec saint Cyprien, au sujet du baptême des hérétiques. Après lui saint Sixte II, martyr, occupe le Saint-Siége. Nous voyons à cette époque le martyre de saint Laurent. Saint Denys, vingt-cinquième pape, eut à combattre l'hérésie de Sabellius et de Paul de Samosate. C'est sous saint Félix Ier qu'eut lieu la neuvième persécution; cette persécution fut surtout célèbre par les martyrs qu'elle fit dans les Gaules. Saint Félix Ier donne sa vie pour la foi et laisse la place à saint Eutychians. C'est durant le pontificat de saint Caïus, qui était de famille impériale, qu'eut lieu le martyre de la légion thébaine. Le règne de saint Marcellin vit le martyre de sainte Agnès et la Thébaïde se pleupler d'anachorètes. Saint Marcel fut par l'empereur Maxime condamné à un supplice infamant; son règne fut suivi de celui de saint Eusèbe et de Multiade, qui vit le schisme de Donat. Le volume se termine avec saint Sylvestre; c'est de son vivant qu'éclata l'hérésie d'Arius, et que saint Athanase se montra si redoutable à l'erreur. Nous avons remarqué au bas des pages de ce volume quelques notes chronologiques de Mansi, particulièrement dans la seconde moitié (1).

III

Nous désirons attirer l'attention sur la nouvelle édition de la *Somme théologique de saint Thomas* dont nous annonçons les deux premiers volumes. Nous croyons inutile de rappeler tous les éloges qu'a reçus saint Thomas depuis l'époque où il vécut jusqu'à aujourd'hui; on en composerait un volume. C'est là que tous les hommes remarquables dans l'Eglise de Dieu sont allés puiser leur science et leur doctrine, et ce sera toujours la source vive à laquelle viendront boire ceux qui désirent posséder à fond la science chrétienne. Mais chacun sait combien une bonne édition est importante pour faciliter la lecture et l'étude; et nous croyons que celle-ci satisfera les besoins et les désirs. On y trouve des notes explicatives de Nicolaï, Sylvius, Billuart et Drioux. « Ces notes montrent l'utilité de chaque article, indiquant les passages de l'Ecriture, les décisions des papes et des conciles qui sont en rapport avec la doctrine de saint Thomas, et les erreurs anciennes et modernes dont elle est la réfutation. Quand les termes de saint Thomas s'éloignent trop du langage scientifique actuel, ces notes déterminent le sens qu'on doit attacher à ces expressions; quand une question est traitée dans les autres ouvrages du saint docteur, elles y renvoient ou bien reproduisent les passages des autres ouvrages à la fin de chaque volume. » Nous signalerons encore une chose qui ne laisse pas que d'être précieuse et d'offrir de très-grands avantages, c'est qu'avant

(1) L. Guérin, Bar-le-Duc. — Palmé, rue Saint-Sulpice. Paris.

chaque partie et chaque section on a sous les yeux, à l'aide d'un tableau synoptique, toutes les questions qui y sont traitées ; cela sert de fil conducteur et éclaire le chemin qui semble alors plus agréable (1).

IV

Le nom du P. Ventura n'est pas à la hauteur des noms qui précèdent; cependant il a bien aussi sa gloire ; et, quoique disparu de la scène du monde, celui qui le portait vit encore dans les mémoires, et ses ouvrages restent célèbres. Depuis longtemps on attendait le 4e vol. de la *Raison philosophique et de la raison catholique*, qui devait ajouter une nouvelle assise au grand édifice dont la mort est venue interrompre l'achèvement. On a le plan et la marche qu'a suivis l'illustre théatin dans les trois premiers volumes d'un ouvrage qui, depuis longtemps, est entre les mains de tous les catholiques instruits et intelligents. Après la démonstration générale donnée dans les premières conférences pour tout l'ensemble de la religion, l'auteur avait repris la même démonstration pour chaque dogme en particulier. L'éternité des peines terminait le 3e vol. Le 4e vol. contient des conférences sur le dogme du Purgatoire, de la résurrection des morts, de l'incarnation, et sur le culte des saints. A cela viennent s'ajouter des notes pour un avent, des notes pour une conférence sur les indulgences, un discours sur le mariage chrétien et un panégyrique du B. Martin de Porrès. Ce que renferme le volume qui vient d'être livré au public a été retrouvé dans les papiers du P. Ventura après sa mort. Les conférences n'étaient pas rédigées; les matériaux existaient, il a fallu les mettre en œuvre; on a scrupuleusement respecté la pensée de l'orateur, les plans, les divisions et l'ordre qu'il avait tracés; on n'a rien ajouté, on s'est contenté seulement de compléter les citations qui n'étaient qu'indiquées. Les conférences sur le Purgatoire et sur la résurrection des morts sont, sans contredit, au nombre des plus belles. On connaît l'immense érudition du P. Ventura, sa connaissance profonde de l'Ecriture Sainte et des Pères; elle est telle qu'en le lisant on a sous les yeux le résumé de toute la tradition sous chacun des points qu'il traite. Il est peu d'écrivains qui donnent au même degré et avec autant de clarté l'intelligence de la doctrine catholique. La marche du P. Ventura dans ces nouvelles conférences est la marche des conférences précédentes : il fait voir « que la vérité dont il parle est réclamée par les besoins de la nature humaine et par les grandeurs de la nature divine, que l'humanité la confesse par ses croyances universelles, et qu'elle se lie aux autres dogmes d'une façon tellement intime que l'on ne peut l'en séparer sans détruire l'harmonie du système chrétien. » Cherchant ensuite ce que les philosophes ont enseigné sur ce même point, il montre « que leur doctrine est aussi contraire aux plus nobles instincts de l'homme et à ses croyances de tous les temps, qu'incompatible avec la sagesse, la justice et la bonté de Dieu ; qu'en elle-même elle est contradictoire et ne peut soutenir l'examen de la raison,

(1) L. Guérin, Bar-le-Duc. — Palmé, rue Saint-Sulpice. Paris.

que, par ses conséquences, elle est funeste, et pour l'homme qu'elle dégrade et pour la société, qu'elle détruirait si elle pouvait prévaloir pleinement et renverser l'obstacle que lui oppose partout et toujours ce que les nations les plus converties conservent encore des enseignements divins (1). »

V

Mais, quittons les livres qui traitent de la science sacrée pour nous occuper d'un ouvrage curieux : *Les sources du Nil*. Il est ici question d'un fait important et dont l'énoncé seul excite un vif intérêt : ce fait est la découverte à peu près certaine des sources du Nil si longtemps cherchées et, malgré cela, jusqu'ici restées ignorées. Déjà, dans un premier voyage avec le capitaine Burton, le capitaine Speke avait soupçonné que le grand lac Pyanza, à peine entrevu par lui, formait les sources du Nil blanc ; il entreprit un second voyage pour s'en assurer, et c'est le journal de ce voyage que M. Forgues vient de traduire et de donner au public français. L'auteur a consigné dans son livre tout ce qui lui a paru de quelque importance, de quelque utilité ou de quelque intérêt parmi les incidents et les scènes qui ont passé sous ses yeux. Le livre du capitaine Speke est aussi une étude des races déchues et abâtardies, uniquement occupées que des grossiers besoins de la vie présente, et n'ayant conservé parmi elles aucune idée de la divinité et aucune notion de la vie future; leur foi se résume dans la croyance aux talismans et aux chances heureuses. L'intrépide voyageur nous les montre avec une étonnante âpreté au gain et un manque complet de sociabilité ; ils ne sont que ruses et mensonges et semblent avoir tous les vices en partage. A côté des études de mœurs, on rencontre des études géographiques; l'écrivain nous fait connaître les agents atmosphériques de cette partie du continent africain qu'il visite, il nous en décrit la flore et la forme, il nous apprend les mœurs, les usages, les coutumes des petites principautés qu'il traverse parfois à grand peine, et la manière dont elles sont gouvernées.

L'ouvrage du capitaine Speke est un livre de voyage ; l'auteur est un homme intelligent, intrépide, racontant bien et voyant avec sang-froid ce qui s'offre à ses regards. Il est question d'un pays inconnu : c'est assez dire que les *Sources du Nil* offrent une lecture instructive et attrayante. Ajoutons que le livre du voyageur anglais est illustré de nombreuses gravures faites d'après les dessins fournis par lui et pris sur nature. Des cartes de géographie offrent l'immense avantage de pouvoir suivre le voyageur dans tous les lieux qu'il a visités ; sans cartes, un livre du genre de celui-ci n'offre rien que de confus à l'esprit qui, forcé de se faire une idée de la route suivie, s'en fait souvent une très-fausse (2).

A. VAILLANT.

(1) Laroche, 1865.
(2) Hachette, 1865.

Deux œuvres gigantesques, qu'on ne pensait pas voir se poursuivre activement l'une à côté de l'autre, la *Réimpression* et la *Continuation* des Bollandistes, se poursuivent cependant avec une énergique rapidité : en même temps, presque le même jour, ont paru le tome V de la *Réimpression*, le tome XI de la *Continuation*; et l'éditeur entend avoir toujours la même activité. Et simultanément, cet abrégé en français des Bollandistes, *la Vie des Saints* du P. Giry, voit sa septième édition EN 12 VOLUMES toucher à sa fin : le onzième volume vient d'être publié. Mais, à côté de cette histoire du monde surnaturel, il nous faut une histoire du monde tout entier, c'est cette histoire qu'a écrite un des plus illustres publicistes de ce temps-ci, M. Henry de Riancey; nous avons reçu ces jours derniers le tome III de son *Histoire du Monde*. M. l'abbé Freppel occupe dans le monde ecclésiastique une place élevée, de même que M. de Riancey dans le monde laïque. Les *Conférences*, récemment prêchées aux Tuileries devant un brillant auditoire, seront un titre de plus pour M. l'abbé Freppel qui réunit en lui la double gloire de l'éloquence et de l'érudition. Enfin toute une question, la grande question, la plus actuelle et la plus vivante de toutes les questions : celle de l'Encyclique. L'éditeur Victor Palmé, vient de recevoir de Rome la publication, officielle par excellence, de tous les documents cités dans le *Syllabus*. Ce recueil a été imprimé au Vatican, sous les yeux du Pape. Il contient des actes encore inédits, notamment la célèbre lettre à l'évêque de Mondovi. Le texte latin des actes pontificaux n'y est pas accompagné de traduction, parce que ce livre s'adresse aux quinze cents contrées du monde catholique. C'est le livre universel, et il faut que tous les prêtres le possèdent dans leur bibliothèque comme le seul document qui fasse foi, qui soit authentique. — Toutes les publications dont nous venons de parler se trouvent chez l'éditeur Victor Palmé, 22, rue Saint-Sulpice.

Il s'est glissé dans l'article de M. Hello sur *le Monde* (livraison du 25 janvier) un certain nombre de fautes dont il est essentiel de signaler les plus graves. P. 363, ligne 4, au lieu de, *en touchant les livres*, lisez : *en touchant ses lèvres;* ligne 19, au lieu de, *ses livres*, lisez : *ses lèvres;* ligne 31, au lieu de, *sur les livres*, lire, *sur les lèvres*. P. 364, ligne 38, au lieu de, *la grande nuit*, lisez : *la grande mer*. P. 365, ligne 1 et 12, au lieu *d'effarement*, lisez : *effacement*.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS, — E. DE BOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

CHARLOTTE CORDAY

Parmi les personnages qui ont marqué dans l'histoire de la Révolution, l'un des plus sympathiques est assurément Charlotte Corday. Cette jeune fille enthousiaste et pure, qui veut, au prix de sa propre existence, sauver son pays par un assassinat, excite d'une façon particulière l'attention et l'intérêt. L'élévation de son caractère apparaît d'autant mieux, le charme de sa personne séduit d'autant plus, qu'il faut établir une sorte de comparaison, de rapprochement entre elle et le misérable qu'elle a frappé. Il semble presque injuste d'appliquer dans cette circonstance les mots que prescrivent la langue et la raison, d'appeler Charlotte Corday la *coupable*, et Marat la *victime*. Aussi M. de Lamartine a-t-il obtenu de nombreuses approbations, lorsqu'il a hardiment... et ridiculement salué en Charlotte Corday « l'ange de l'assassinat. » Mais n'insistons pas sur ce point; c'est le moment d'exposer et non de conclure.

Les écrits publiés dans ces derniers temps en l'honneur de Charlotte Corday, bien qu'ils aient une certaine importance, ne modifieront point les jugements que l'on a portés jusqu'ici sur sa personne et sur l'acte qui lui a donné place dans l'histoire. S'ils font mieux connaître cette étrange jeune fille, ils ne la montrent pas cependant sous un jour nouveau. On aurait donc tort d'y chercher, sur la foi des *réclames*, des révélations capitales; on y peut seulement trouver des détails intéressants (1).

I

Rendons d'abord à Charlotte Corday ses véritables noms et prénoms; elle s'appelait Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont. Le

(1) *Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, sa vie, son temps, ses écrits, son procès, sa mort*, par Chéron de Villiers. Avec *fac simile* de portraits et d'autographes. Volume in-4° et album.

Charlotte Corday, tragédie en cinq actes et en vers, par J. B. Salles, député girondin, avec une lettre de Barbaroux, et d'autres documents, par Georges Moreau-Chaslon.

La Jeunesse de Charlotte Corday, d'après les souvenirs d'une amie d'enfance, par Casimir Périer : *Revue des Deux-Mondes*. Avril 1862.

Les Œuvres politiques de Charlotte Corday, par un bibliophile normand.

Supplément aux Œuvres de Charlotte Corday.

prénom qu'elle portait dans sa famille était Marie. Lorsqu'elle fut arrêtée, les journaux et les actes judiciaires la désignèrent sous celui de Charlotte, et, comme alors la particule était proscrite, Marie de Corday d'Armont devint Charlotte Corday. Son procès et sa mort ont consacré ces derniers noms; il faut les lui laisser.

On sait que Charlotte Corday était, par les femmes, arrière petite-fille de Pierre Corneille. Son père, Jean-François de Corday d'Armont, appartenait à la noblesse de Normandie. Il avait droit au titre d'écuyer; mais, le titre de comte ayant été porté par quelque membre de sa famille, ses armes étaient surmontées d'une couronne comtale: sa devise était *Corde et Ore*. Cette famille, « autrefois riche et puissante, nous dit M. Chéron de Villiers, ne possédait qu'une fortune des plus médiocres. » Il n'est pas prouvé que la famille Corday ait été puissante, mais il est certain que si M. de Corday d'Armont avait possédé une fortune médiocre, il se serait trouvé riche; il était positivement pauvre. Voici sur ce point les renseignements que contient le charmant récit légué à M. Casimir Périer par une ancienne amie de Charlotte Corday, Mme de M..., morte en 1860, à quatre-vingt-huit ans :

« M. d'Armont (car il était connu sous ce nom) avait quatre enfants, deux fils et deux filles. L'aîné des garçons était placé à l'École militaire, et le second devait y entrer à son tour quand il aurait atteint l'âge. Cette famille, peu favorisée de la fortune, habitait une toute petite maison située sur la butte Saint-Gilles, à deux pas de cette belle Abbaye-aux-Dames, l'un des ornements de la ville de Caen. La famille d'Armont vivait avec la plus stricte économie, et voyait peu de monde. Ma sœur, plus âgée que moi de huit ans, s'était liée, par suite du voisinage, avec Mlle d'Armont (Marie-Charlotte). M. et Mme d'Armont s'imposaient les plus grands sacrifices pour subvenir aux dépenses de leur fils aîné et se préparer à celles qu'allait bientôt nécessiter le plus jeune. Leur père, homme doux et grave, avait l'habitude de mettre son argent dans un tiroir ouvert à ses enfants. Il leur en disait le chiffre, leur détaillait l'emploi qu'il comptait en faire, et par cette confiance il atteignait pleinement son but. Il leur faisait connaître la modicité de ses ressources, et combien il fallait d'économie pour qu'elles pussent suffire aux besoins de la maison. » (1)

(1) Lorsqu'elle connut Charlotte Corday, Mme de M*** était, Mlle Loyer; elle devint plus tard Mme Loyer de Maromme. Ce renseignement est donné par M. Chéron.

Ce témoin de l'adolescence de Charlotte Corday ajoute que tous les enfants de M. d'Armont s'efforçaient de diminuer les dépenses de la famille, et se multipliaient pour aider de si bons parents. « Ils avaient en cela, dit Mme de M..., un parfait modèle à suivre dans leur sœur aînée, douce, calme, douée d'une raison au-dessus de son âge » (elle avait alors douze ou treize ans). C'était une jeune personne accomplie, soumise, laborieuse, bonne et prévenante envers tous. Elle s'appliquait à tous les travaux du ménage pour soulager sa mère, et, quoique sa santé fût délicate, elle remplissait les fonctions dont elle avait voulu se charger avec la maturité d'une petite femme. » Cette enfant, si attentive pour les autres, était dure pour elle-même. Jamais elle ne se plaignait d'une souffrance.

Mme d'Armont mourut jeune encore. Mme de Belzunce, abbesse de l'Abbaye-aux-Dames, émue de compassion pour les deux orphelines, proposa au père de se charger d'elles et de leur faire partager l'éducation qu'elle donnait à sa nièce, Mlle de Forbin. M. d'Armont accepta avec reconnaissance l'offre de l'abbesse, et Charlotte Corday entra ainsi dans cette maison royale où aucune pensionnaire n'était reçue.

« Mme de Louvagny, tante des deux jeunes orphelines, se trouvait, dit M. Chéron de Villiers, au nombre des religieuses du couvent. Elle se chargea spécialement de leur direction. Dès cette époque, elle rencontra chez l'aînée de ses nièces une sorte de résistance passive à ses leçons, qui l'obligea plus d'une fois à lui adresser de sévères réprimandes. C'était une nature toute composée de contrastes. Elle se jeta dans les pratiques de la religion la plus exaltée, tout en recherchant avec empressement les ouvrages des auteurs dont les doctrines s'éloignaient le plus des idées sociales admises dans les congrégations religieuses. »

Nous devons ajouter que ces appréciations, données d'une façon si positive, sont conjecturales. Les renseignements font défaut sur cette phase de la vie de Charlotte Corday. Il est probable, du reste, que Mlle d'Armont put lire à l'Abbaye-aux-Dames quelques livres qui lui convenaient assez peu. L'éducation était alors trop libre partout. Le philosophisme avait gâté les meilleurs esprits, et, comme nous avons dû le faire remarquer dans notre Étude sur Mme Roland, on était déplorablement large en matière de lectures. M. Chéron de Villiers dit que Charlotte Corday lut alors l'abbé Raynal, ce sot déclamateur qui fut pendant quelques années à la mode, et Jean-Jacques Rousseau qu'il définit « l'esprit faux par excellence » et « l'écrivain le plus sé-

duisant de son siècle. » Que Rousseau ait séduit son siècle, rien n'est plus certain; mais qu'il fût vraiment séduisant, on peut le contester. Je doute, du reste, que cet écrivain eût ses entrées à l'Abbaye-aux-Dames; bien que la porte fût large, tout n'y passait pas. Il me semble que la tante au moins des demoiselles d'Armont lui eût barré le passage. Charlotte Corday l'a connu plus tard et seulement en partie. Elle a lu ses œuvres politiques ou philosophiques; elle a repoussé la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*. La parfaite pureté de son esprit et la candeur quasi-enfantine qui se mêlait chez elle à tant de résolution, protestent contre l'habitude des lectures corruptrices ou seulement affadissantes. Un témoin très-autorisé nous dira tout à l'heure qu'elle ne voulut jamais lire de romans. Les livres humanitaires la séduisaient, mais elle repoussait ceux qui se dénonçaient franchement comme frivoles. Tout, en elle, visait sans emphase au sérieux et au grand. Son oncle, l'abbé de Corday, lui avait appris à lire dans Corneille, et elle aimait véritablement son illustre aïeul. Puis, par suite du mauvais goût de l'époque, elle s'était prise de passion pour Raynal. Unir Raynal à Corneille, cela semble singulier et même impossible! Il est vrai qu'elle admirait dans Corneille, outre la majesté de la forme, l'héroïsme des sentiments, tandis qu'elle cherchait dans Raynal des lumières sur les droits et les devoirs des individus, des peuples, des gouvernements. C'était faire fausse route et méconnaître le rôle de la femme; mais elle était de son temps et l'a bien prouvé. Tout le monde alors dissertait sur les droits de l'homme et songeait à réformer l'État. Les têtes les plus saines avaient leur grain de folie. Louis XVI, malgré sa piété sincère, adoptait les idées du philosophe Turgot, et la princesse de Lamballe, l'amie de la reine, entrait dans la Franc-Maçonnerie.

II

Si nous regrettons que M. Chéron de Villiers ait dit d'une façon trop générale, au début de son livre, que Charlotte Corday lisait Rousseau, nous le blâmons positivement d'avoir voulu la poétiser en prétendant qu'elle tua Marat parce que la Révolution avait tué l'homme qu'elle aimait. Il n'a pas précisément inventé cela; mais il y a vu un agrément littéraire de très-bonne prise qu'il importait de développer. Il s'est mis à l'œuvre, en effet, avec la résolution de nous présenter « un tableau qui tînt à la fois de l'*histoire*, du *roman* et du *drame*. » L'*histoire*, elle venait d'elle-même; le *drame*, il arrivait également sans

effort, la vie ou plutôt la fin de Charlotte Corday étant essentiellement dramatique; mais le *roman*, il fallait se donner quelque peine pour lui faire prendre corps. M. Chéron de Villiers croit, manifestement, y avoir réussi; il se trompe : il a simplement mis un défaut assez saillant dans un livre où les qualités manquent de relief.

Voici sa version. Nous résumons exactement quand nous ne citons pas.

D'après « une tradition constante, » — constamment niée, on l'avoue, — l'abbesse de l'Abbaye-aux-Dames, Mme de Belzunce, avait un neveu, « tête jeune et ardente, mais charmante et folle à troubler l'imagina- « tion d'une pensionnaire de vingt ans. Marie de Corday le vit plu- « sieurs fois venir chez sa tante; elle eut occasion de causer avec « lui. » Nécessairement elle en fut éprise. M. Chéron de Villiers n'en doute pas, et afin de montrer qu'il y eut tout de suite un lien entre eux, il fait remarquer que *peut-être* il lui prêta des livres, de ces livres qui flattent l'imagination et ouvrent au prêteur le cœur de l'emprunteuse. Il s'élance aussitôt de ce grave *peut-être* sur le terrain des affirmations.

« Le vicomte de Belzunce, dit-il, avait vingt ans alors. Ceci se passait en 1787. Il était brun, pâle, élancé; il avait une tournure élégante, des manières distinguées, mais dédaigneuses. Il était pour le temps un gentilhomme accompli. Mlle de Corday avait le même âge. Elle était belle, enthousiaste, inexpérimentée de la vie. Le relâchement de la discipline ecclésiastique leur permettait de fréquentes visites et de longs entretiens. Les deux jeunes gens en profitèrent si bien, qu'ils se donnèrent mutuellement tout leur cœur, et se jurèrent un amour religieux et pur qui devait ne finir qu'à la tombe. Mais ce fut un rêve. Mlle de Corday avait pu espérer une existence de bonheur; une affreuse catastrophe devait la plonger dans un abîme de douleur, d'où sortit son âme fortement trempée, comme celle de Judith ou de Cornélie. »

Que lourdement ces choses-là sont dites! On voit que l'auteur veut, en conscience, mettre le style du *roman* dans la partie romanesque de son *histoire* et de son *drame*. C'est malheureux et maladroit. Prendre la phraséologie du sentimentalisme littéraire et l'appliquer à un personnage historique, c'est se donner deux fois tort. Je n'invente rien, reprend M. Chéron; je raconte et j'ai des preuves. » Quelles preuves? les voici :

« On ne trouve aucune trace bien étudiée de cet amour dans des

historiens sérieux ; la tradition y supplée, et je puis la corroborer d'un témoignage que j'invoquerai plus d'une fois, celui de ma grand'mère, Mme Riboulet, née Fougeron du Fayot, qui a beaucoup connu Marie de Corday et fut souvent sa confidente. Elle m'a fréquemment parlé des projets d'union qui ont existé entre son amie et Henri de Belzunce. »

M. Chéron de Villiers ajoute que Mme Riboulet « âgée de quatre-vingts ans, répandait des larmes douloureuses en lui dépeignant le désespoir que la fin tragique du jeune officier (massacré à Caen, le 12 avril 1789), laissa dans le cœur de la malheureuse jeune fille. »

Je n'ai pas à discuter le témoignage d'outre-tombe de Mme Riboulet, et je ne songe guère à rechercher si M. Chéron de Villiers l'a exactement transmis. Je dois seulement dire que l'histoire — même réduite aux proportions de la biographie — ne peut s'étayer sur d'aussi fragiles appuis. Que deviendraient les personnages historiques, si l'on acceptait sur leurs mobiles secrets, leur caractère, leurs passions, leurs mœurs, l'assertion en l'air de n'importe qui ? Et en parlant ainsi, je ne veux nullement mettre en cause la sincérité de M. Chéron de Villiers. Il dit ce qu'il croit, mais je crois qu'il s'abuse. Bien des pages de son livre dénoncent un écrivain trop enclin au roman.

Il s'engage si volontiers sur cette pente, qu'il se met ouvertement dans le faux. La discipline des couvents était sans doute relâchée en 1787 ; cependant les jeunes officiers ne pouvaient entrer dans les abbayes de femmes, même quand l'abbesse était leur tante, comme chez eux ; ils n'y faisaient pas de *fréquentes visites* aux pensionnaires, il n'avaient pas avec elles de particuliers et *longs entretiens*, ils ne les fournissaient pas de livres. Je vois bien que ces facilités sont nécessaires à la thèse de M. Chéron de Villiers, mais je ne puis les lui accorder. L'Abbaye-aux-Dames n'était pas un lieu public et suspect. Ni l'abbesse, ni la tante de Mlle d'Armont, ni les autres religieuses n'auraient toléré une intimité que l'âge de M. de Belzunce, sa position brillante et ses mœurs faciles eussent rendue des plus compromettantes. Lorsqu'il parle de fiançailles, M. Chéron s'écarte du vraisemblable comme du vrai. Le major en second du régiment de Bourbon-infanterie aurait pu *s'occuper* de cette jolie personne sans fortune, sans illustration et aussi âgée que lui ; l'idée de l'épouser, de lui jurer *jusqu'à la tombe un amour religieux et pur* ne serait pas entré dans son esprit. M. Chéron de Villiers voudrait-il donner aux officiers de 1787 la pureté de mœurs qu'il semble refuser aux religieuses ?

Mais son siége est fait, et quand il a bien affirmé l'amour des deux jeunes gens, qu'il les a montrés se donnant *tout leur cœur*, qu'il a nommé Marie de Corday la *fiancée* de Belzunce, il s'efforce de peindre le désespoir de « la malheureuse jeune fille, » lorsque les patriotes eurent massacré Belzunce. C'est un morceau soigné et manqué :

« Ce désespoir, dit-il, ne se traduisit pas par de vulgaires expressions de regret. A la manière des amantes antiques, elle se jura à elle-même de venger la mort de celui qu'elle aimait. Elle ne s'en prit pas au peuple de ses ignorantes fureurs ; elle reporta sa haine sur l'infiniment petite fraction des hommes qui déshonoraient la nation française par leurs infamies. Elle chercha longtemps à discerner parmi eux quel était le plus coupable, quel était le plus odieux, dont la mort sauverait la France de la guerre civile et de la terreur.

« Ainsi l'amour élevait sa pensée jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice. Aux premiers siècles du catholicisme, elle aurait bravé les supplices et les tortures, car elle avait l'âme et le cœur d'une martyre, la foi et le dévouement. »

Voyez-vous cette jeune fille faisant avec calme une enquête afin de savoir quel homme elle doit assassiner pour « venger la mort de celui qu'elle aimait ? » Et notez que cette enquête a duré quatre ans ! M. de Belzunce avait été massacré en 1789, et ce fut en 1793 que Charlotte Corday *discerna* Marat comme le plus coupable parmi les misérables qui deshonoraient la France. Une aussi longue attente paraîtra singulière. Serait-ce pour cela que l'imprimeur de M. Chéron de Villiers a reculé de trois ans le meurtre de Belzunce ? Notre livre porte, en effet, (p. 29) que cette démonstration patriotique eut lieu le 12 août 1792. Faute d'impression, je n'en veux pas douter ; mais on m'accordera que, près des lecteurs ignorants ou inattentifs, cette erreur de date appuie très-heureusement les prétendues révélations de M. Chéron de Villiers. D'abord elle rapproche considérablement l'acte de Charlotte Corday du crime qui l'aurait provoqué ; ensuite elle explique le choix de la victime, car Marat, qui ne possédait aucune influence en 1789, était très-puissant en 1792.

Écoutons maintenant un autre témoin.

Mme de M. a connu le vicomte de Belzunce ; elle l'a montré tel que nous le montre après elle, M. Chéron de Villiers ; c'est tout à fait le même portrait ; mais l'accord cesse dès qu'il s'agit des rapports du vicomte avec Mlle d'Armont.

« On a imprimé à diverses reprises, dit-elle, que Mlle d'Armont

avait aimé le jeune vicomte de Belzunce, et que c'était pour le venger que, quatre ans plus tard, elle avait poignardé Marat. On en a dit autant de Barbaroux, car la tragédie sans amour ne répond pas au goût du siècle. Ces deux assertions sont également fausses et absurdes : non-seulement elle n'a jamais aimé M. de Belzunce, mais elle se moquait de ses manières efféminées. Aucun homme ne fit la moindre impression sur elle ; ses pensées étaient ailleurs. Je puis du reste affirmer que rien n'était plus éloigné d'elle que l'idée du mariage. Elle avait refusé plusieurs partis fort convenables, et déclaré sa ferme résolution de ne pas changer de position. Était-ce que cet esprit si fier se révoltât à la seule pensée de se soumettre à un être inférieur à elle ? était-ce répugnance de cette âme virginale ? Je ne l'ai jamais su ; mais d'après le cours de nos conversations intimes, si souvent répétées, j'atteste que nul ne put jamais se vanter de lui avoir plu, d'avoir pris une place quelconque dans son cœur. » .

Ce témoignage direct a certainement une valeur particulière, et très-supérieure aux souvenirs que M. Chéron de Villiers, dans la chaleur de ses convictions, veut faire accepter comme des preuves. Mme de M. rapporte ce qu'elle a vu et entendu ; elle nous livre des confidences de jeune fille à jeune fille, — de ces confidences dont on peut dire d'une façon générale, qu'elles sont d'autant plus abondantes et confiantes, et même abandonnées, que le sujet est de ceux qu'on ne peut traiter avec tout le monde. La version Riboulet, transmise par un écrivain très-sincère, mais ami du roman, ne saurait prévaloir contre cette parole simple, ferme et précise.

M. Chéron n'a pas seulement contre lui l'affirmation péremptoire de Mme de M. ; il se heurte contre le caractère même de Charlotte Corday ; il méconnaît la loi du cœur humain et la logique des passions. Il bâtit son épisode romanesque sur la négation même de l'amour.

Charlotte Corday avait un caractère foncièrement loyal, elle était froide et calme en apparence, très-passionnée au fond, très-douce aussi et très-résolue ; elle pouvait se taire lorsqu'on froissait ses sentiments ; il lui était impossible de dire le contraire de sa pensée, et, même quand elle se taisait, le jeu de sa physionomie trahissait ses impressions. Si elle avait aimé Belzunce, elle eût tenté peut-être de cacher son amour ; elle n'y eût pas réussi. Dans tous les cas, jamais elle n'aurait voulu se *moquer* de l'homme qu'elle aimait. Or, elle se moquait de ce jeune major aux allures efféminées. Dira-t-on qu'elle agissait ainsi pour dérouter les investigations ? Ce serait absurde. De

tels calculs conviennent aux caractères bas, aux inclinations vulgaires et passagères; ils ne peuvent entrer dans un esprit pur, ils ne peuvent s'accorder avec un sentiment vrai, régnant sur le cœur et non sur les sens. Charlotte Corday, loin de descendre à de pareilles ruses, aurait vérifié cette parole : L'amour n'est pas prudent et discret, il va de force et devant soi.

Autre impossibilité : M. Chéron de Villiers affirme et prouve que Charlotte Corday était républicaine. Cette jeune fille n'avait pas lu impunément le sot Raynal et l'impudent Jean-Jacques; elle fit dès 1789, plus tôt peut-être, des vœux pour la république, et ce fut dans la pensée de sauver la Révolution en la régularisant qu'elle tua Marat. Mais mieux cela est établi, plus il est évident que Charlotte Corday n'a pas aimé Belzunce. Le major de Bourbon-infanterie était ardent royaliste. Est-il admissible que la jeune fille, qui aurait été secrètement sa fiancée, qui lui aurait *donné tout son cœur*, loin de penser comme lui, eût été et fût restée du parti qu'il abhorrait et méprisait? Ce n'est pas tout. Belzunce fut tué, massacré, *mangé* par les révolutionnaires, et l'on vient dire, et l'on veut croire, que son *amante* ne cessa pas d'aimer la Révolution! On ajoute qu'elle sut distinguer entre la cause, et les hommes qui la déshonoraient. Jamais femme ne fera une pareille distinction, quand les intérêts de son cœur seront en jeu.

Non, Charlotte Corday n'a pas aimé Belzunce.

III

D'après Mme de M., Mlle d'Armont aurait quitté l'Abbaye-aux-Dames avant la suppression des couvents; mais, d'après M. Chéron de Villiers, dont l'avis nous paraît le plus sûr, ce fut le décret du 13 février 1790 contre la liberté de la vie religieuse, qui la rejeta dans le monde. Elle se retira près de son père, à Argentan, et le quitta l'année suivante. Mme de M. dit que la politique fut cause de cette séparation. « Le vieux gentilhomme, fidèle à la tradition de ses pères, était royaliste jusqu'à la moelle des os. » La fille se déclarait républicaine. De là des discussions auxquelles la jeune personne aurait mis fin par un départ que le père aurait autorisé. M. Chéron est d'un autre avis. Il établit que M. d'Armont était un royaliste constitutionnel, porté, par conséquent, aux accommodements, et il croit qu'une raison d'économie décida seule la fille à quitter le père.

Ces deux versions ne s'excluent pas.

M. d'Armont, comme beaucoup de gentilshommes, surtout de gentilshommes pauvres, habitant la province, avait vu avec quelque plaisir le mouvement de 89. C'était un cadet ayant écrit contre le droit d'aînesse, un seigneur sans seigneurie, ennemi déclaré des droits seigneuriaux. Mais ces actes ne prouvent nullement qu'il ne fût pas, en 1791, ardent royaliste. Combien de ceux qui avaient accueilli l'ère nouvelle étaient dès lors revenus à d'autres idées ! Le premier organisateur de l'insurrection bretonne, le marquis de la Rouërie et plusieurs des chefs de l'armée vendéenne, avaient appartenu au parti constitutionnel, et demandé des réformes, jusqu'au jour où les empiétements de l'Assemblée et les violences de la presse leur firent reconnaître la Révolution. M. d'Armont avait probablement passé par les mêmes phases. Les sentiments républicains de Marie-Anne-Charlotte durent le froisser, et l'on peut croire qu'il n'en toléra pas toujours la libre expression. D'autre part, la Révolution, loin de l'enrichir, avait accru sa gêne. Il est donc probable que le désir de diminuer ses dépenses s'unit à ses froissements de royaliste, pour lui faire accepter une séparation que sa fille provoquait.

Vers le mois de juillet 1791, nous trouvons Charlotte Corday installée à Caen, chez une vieille parente, Mme de Bretteville, qui n'avait pas désiré cette compagnie et n'y tenait guère. Résumons sur ce point le récit de Mme de M.

Celle-ci arrivait de Paris avec sa mère, lorsque Mme de Bretteville, leur amie, se présenta chez elles et leur dit : —Vous voilà enfin, je me regarde comme sauvée ; mais je suis bien tourmentée. — Eh ! de quoi? lui demanda-t-on. — Pendant votre absence, il m'est tombé des nues une parente que je ne connais pas du tout, et dont j'ai perdu la famille de vue depuis bien des années. Elle est venue, il y a un mois, descendre chez moi, accompagnée d'un porteur chargé d'une malle. Elle m'a dit qu'elle avait des affaires à Caen et qu'elle espérait que je voudrais bien la recevoir. Elle s'est nommée ; c'est en effet une parente, mais je ne l'avais jamais vue, et cela me gêne beaucoup.

Les amies de Mme de Bretteville lui promirent d'aller le jour même chez elle, afin de voir et de questionner cette jeune fille qui s'installait avec si peu de cérémonie chez les gens.

« Nous fûmes exactes au rendez-vous, dit Mme de M., et peu après nous vîmes paraître une grande et belle personne qui courut vers ma mère les bras ouverts et l'embrassa avec effusion. Ma mère, étonnée

de cet accueil de la part d'une inconnue, la regardait en silence, cherchant à se rappeler ses traits. La jeune personne s'en aperçut. « Eh quoi! lui dit-elle, m'avez-vous donc tout-à-fait oubliée? Ne vous rappelez-vous donc plus la petite d'Armont. » Ce fut un trait de lumière. On reconnut la jeune pensionnaire de l'Abbaye-aux-Dames, et des témoignages d'affection furent échangés. « Mme de Bretteville, rassurée sur l'identité de sa jeune parente, perdit toute sa frayeur; on se vit tous les jours, et l'on reprit les anciens errements, comme si l'intimité d'autrefois n'eût subi aucune interruption. »

Mme de M., ou plutôt Mlle Loyer, était alors une jeune fille de dix-neuf ans, Charlotte Corday allait en avoir vingt-trois. La fréquence des relations et la conformité des âges devaient donc amener entre elles une grande intimité, une confiance absolue. C'est ce qui eut lieu; et nul récit ne saurait balancer celui de Mme de M., quand il s'agit de la jeunesse de Charlotte Corday. Elle dit ce qu'elle a vu, ou elle rapporte ce qu'elle tenait de son amie.

Empruntons-lui le portrait de Mlle d'Armont.

« Elle était devenue très-grande et très-belle; sa taille, parfaitement prise quoiqu'un peu forte, ne manquait pas de noblesse. Elle s'occupait fort peu de sa parure et ne cherchait nullement à faire valoir ses avantages personnels. Ma mère se chargea de rectifier ses goûts, et moi je plaçai souvent un ruban dans ses cheveux, cherchant à les arranger d'une façon plus gracieuse. Mme de Bretteville lui fit présent de plusieurs jolies robes; ma mère présida à la coupe, et Mlle d'Armont devint une toute autre personne, malgré le peu de soin qu'elle donna toujours à sa toilette. Elle était d'une blancheur éblouissante et de la plus éclatante fraîcheur. Son teint avait la transparence du lait, l'incarnat de la rose et le velouté de la pêche. Le tissu de la peau était d'une rare finesse; on croyait voir circuler le sang sous un pétale de lis. Elle rougissait avec une facilité extrême et devenait alors vraiment ravissante. Ses yeux, légèrement voilés, étaient bien fendus et très-beaux; son menton, un peu proéminent, ne nuisait pas à un ensemble charmant et plein de distinction. L'expression de ce beau visage était d'une douceur ineffable, ainsi que le son de la voix. Jamais on n'entendit un organe plus harmonieux, plus enchanteur; jamais on ne vit un regard plus angélique et plus pur, un sourire plus attrayant. Ses cheveux châtain-clair s'accordaient très-bien avec son visage; enfin c'était une femme superbe. Elle se tenait mal, sa tête se penchait légèrement en avant, et nous lui faisions souvent la guerre à ce sujet,

Elle souriait et promettait de se corriger; mais, si elle l'essayait, ses efforts restaient sans succès. »

Le portrait est charmant. L'auteur montre avec une grâce parfaite une belle et jolie personne. Il fait mieux encore : en marquant d'une touche légère deux petites imperfections, il indique le grand défaut moral de son modèle. Mlle d'Armont, nous dit-on, s'habillait sans goût, n'avait pas de sa personne tout le soin nécessaire et se tenait mal. Reconnaissons à ces traits la femme philosophe, piquée de la tarentule humanitaire. Charlotte Corday était malheureusement de cette détestable famille. Mais, comme elle avait l'esprit élevé, le cœur pur, elle se détournait des réformateurs du jour pour chercher son déal chez les Grecs et les Romains. « Les vertus antiques excitaient son admiration et son enthousiasme. Elle méprisait nos mœurs faciles et relâchées; elle regrettait les beaux temps de Sparte et de Rome. » Les Français ne lui paraissaient pas dignes de comprendre et de réaliser la république qu'elle rêvait, une république aux vertus austères, aux dévouements sublimes, aux actions généreuses, etc.; une république enfin que les ignorants croient voir dans le passé, que les rêveurs espèrent pour l'avenir, et à laquelle il a toujours fallu renoncer dans le présent.

Ce travers était d'ailleurs moins choquant chez Mlle d'Armont que chez beaucoup d'autres. Elle y joignait tant de simplicité, et même tant de naïveté, qu'il y fallait surtout voir une sorte d'enfantillage. Ses idées ne se liaient pas. Elle était républicaine sans rien comprendre à 'organisation d'une république; elle invoquait les vertus antiques et ignorait complétement l'antiquité; elle rêvait de Rome et de Sparte, d'après ses livres de classe, comme les enfants rêvent d'enchanteurs, de lutins, de sylphes après avoir lu des contes de fées. Cette personne si réfléchie, à beaucoup d'égards, et si ferme, n'eut cependant jamais une raison complétement formée. Le sens vrai des choses de la vie lui échappait. Autre preuve qu'elle n'avait ni aimé ni souffert : Si la mort de Belzunce l'avait frappée au cœur, elle eût quitté le pays des rêves pour celui des réalités. La douleur eût éclairé et discipliné ce singulier esprit; elle l'eût ancré dans la foi. Mais en fait de souffrances, Charlotte Corday n'a connu que la gêne, les petites humiliations et l'ennui. Ce fut l'ennui surtout qui la livra définitivement aux détestables chimères qui la perdirent. Si elle ne s'était pas ennuyée, elle n'aurait pas tué Marat.

Revenons au récit de Mme de M.

« Mlle d'Armont, dit-elle, pensait plus qu'elle ne parlait. Elle gardait volontiers le silence, et souvent, quand on lui adressait la parole, elle semblait sortir, comme en sursaut, de sa rêverie habituelle. On aurait dit que son esprit, rappelé soudainement d'une course lointaine, revenait d'une région inconnue où sa pensée l'avait emportée. Peut-être craignait-elle de se montrer en opposition trop directe avec les personnes qui l'entouraient, et de heurter leurs affections ou leurs croyances; mais quand elle se laissait entraîner soit par les questions de ma mère, qui l'aimait véritablement, soit par l'attrait du sujet que l'on traitait, alors elle se livrait davantage et nous étonnait par l'élévation de ses idées et par des citations multipliées relatives aux héroïnes de l'antiquité. »

Mlle Loyer, — beaucoup plus femme que son amie, — craignait que celle-ci parût un peu pédante et se rendît ridicule en parlant sans cesse des Pauline, des Porcie, des Véturie, des Cornélie. Elle l'en avertit consciencieusement; et plus d'une fois elle vit Mlle d'Armont s'arrêter en rougissant au moment de citer une de ces héroïnes vénérées. Les citations furent moins fréquentes; les idées ne se modifièrent point.

Mlle d'Armont, tout en glorifiant l'antiquité, évitait d'exprimer ses opinions sur les choses du jour. Elle ne voulait pas froisser Mme de Bretteville, et d'ailleurs les révolutionnaires qu'elle voyait à l'œuvre ne lui paraissaient pas très-propres à fonder une république. Mais, si elle pouvait rester sur la réserve, elle était incapable de parler ou d'agir contre ses opinions. Le fait suivant achèvera de faire connaître ce côté de son caractère.

M. d'Armont était venu à Caen pour se réconcilier avec sa fille, et se séparer de son plus jeune fils qui allait rejoindre, à Coblentz, son frère aîné déjà enrôlé dans l'armée de l'émigration. Un autre parent de Mme de Bretteville, M. de Tournélis, partait avec le jeune d'Armont. Ces dernières réunions de famille auraient pu se terminer par des fiançailles, si Mlle d'Armont s'y était prêtée. Elle s'en garda bien. M. de Tournélis, royaliste ardent, esprit léger, ne pouvait plaire à cette admiratrice des Gracches, des Brutus et des Coriolan. Elle le laissa voir, et même elle afficha pleinement ses opinions républicaines.

Mme de Bretteville donnait à ses parents et à ses amis un dîner qui devait être, en même temps, un dîner de réconciliation et d'adieu. « On était rempli d'espérance, dit Mme de M., nos futurs émigrés croyaient ne faire qu'une promenade aux bords du Rhin; ils reviendraient

prendre leurs quartiers d'hiver à Paris : tout serait alors terminé. Mlle d'Armont les plaisantait sur la rapidité de leur marche et sur leur retour si prochain. Elle les comparait à Don Quichotte : ils espéraient rencontrer des Dulcinées, ils ne trouveraient que des Maritornes. On riait, on badinait, et jusque-là tout allait bien ; mais enfin on proposa la santé du roi. Nous nous levâmes tous, par un mouvement simultané, excepté Mlle d'Armont, qui resta assise et laissa son verre sur la table. « A la santé du roi ! » répéta-t-on une seconde fois. Même attitude et même silence. Les sourcils de M. d'Armont se froncèrent ; il baissa les yeux avec un mécontement visible. Ma mère toucha légèrement le bras de la jeune personne pour l'engager à se lever. Mlle d'Armont la regarda avec son calme et sa douceur accoutumés, mais elle ne bougea pas. « Comment, mon enfant ! lui dit ma mère à voix basse, vous refusez de boire à la santé de ce roi si bon, si vertueux ! — Je le crois vertueux, répondit-elle avec cet accent si doux, qu'il était comme une harmonie ; mais un roi faible ne peut être bon : il ne peut empêcher les malheurs des peuples. »

Cette réponse jeta, on le devine, beaucoup de malaise et de froideur sur le reste du repas. Tout le monde était assombri et irrité. Mlle d'Armont souffrait plus que personne de cette situation ; mais il lui avait été impossible de faire, par déférence ou complaisance, un acte qu'elle se fût reproché comme un mensonge et une apostasie.

Un autre incident, très-significatif aussi, marqua encore cette réunion. L'évêque constitutionnel, l'abbé Fauchet, faisait ce jour-là même son entrée à Caen. La municipalité et les clubs avaient organisé une manifestation populaire. Des drôles stipendiés criaient *vive la nation! vive l'évêque constitutionnel!* Le jeune d'Armont et M. de Tournélis, choqués de ces manifestations, s'approchèrent de la fenêtre sous laquelle passait le cortége, en annonçant l'intention de pousser un cri tout opposé. C'était jouer la vie de toutes les personnes qui se trouvaient là. La populace aurait envahi l'hôtel et commis les derniers excès. On conjura les deux jeunes gens de se taire ; mais ils étaient montés, irrités, et voulaient absolument crier *Vive le roi!* L'incident du dîner contribuait sans doute à les exciter. « Alors Mlle d'Armont, saisissant M. de Tournélis d'une main ferme, l'entraîna au fond de la chambre, pendant que M. d'Armont imposait silence à son fils avec toute l'autorité d'un père. » « Comment « ne craignez-vous pas, dit-elle à l'imprudent jeune homme dont « elle tenait encore le bras, que la manifestation intempestive de vos

« sentiments ne devienne fatale à ceux qui vous entourent. Si c'est « ainsi que vous croyez servir votre cause, vous ferez aussi bien de ne « pas partir. — Et comment, mademoiselle, répondit M. de Tournélis « avec impétuosité, n'avez-vous pas tout à l'heure craint d'offenser les « sentiments de votre père, de votre frère, de tous vos amis, en refu- « santde joindre votre voix à un cri si français et si cher à nos cœurs ? » Elle sourit. « Mon refus, dit-elle, ne pouvait nuire qu'à moi. Et « vous, sans aucun but utile, vous alliez risquer la vie de tous ceux » qui sont avec vous. De quel côté, dites-le-moi, est le sentiment le « plus généreux ? » M. de Tournélis baissa la tête et se tut.

Mlle Loyer et sa mère quittèrent Caen au mois d'octobre 1791. Leur départ priva Charlotte Corday d'une relation intime, conforme à son âge, à ses goûts et pouvant exercer une heureuse influence sur ce caractère tout à la fois viril et enfantin, où un cœur très-ferme et très-droit s'alliait à la déraison. Je ne prétends pas que Mme de M. eût pu lui faire abandonner ses idées. Des idées si voisines du rêve, si mêlées d'illusions, ne cèdent qu'aux leçons répétées de l'expérience. Mais je suis convaincu qu'elle l'eût empêchée de s'y livrer absolument. Cette romaine du dix-huitième siècle eût continué d'admirer, comme le veut l'enseignement classique et monarchique, les assassins de l'antiquité ; elle n'eût pas songé à les imiter : Mlle Marie d'Armont ne serait pas devenue Charlotte Corday.

Mlle de Bretteville, personne très-bornée, presque ridicule, ne comprenant rien, craignant tout et n'ayant d'ailleurs nulle affection pour sa jeune parente, ne pouvait exercer sur cette tête exaltée aucune action. Mlle d'Armont fut livrée absolument à elle-même. Sa situation était pénible, l'ennui l'envahissait ; elle se jeta plus que jamais dans la politique. J'incline à croire que c'est alors seulement qu'elle lut les œuvres philosophiques et politiques de Rousseau. Mme de M. affirme, en effet, qu'elle ne les connaissait pas du temps de leur intimité, et aucun renseignement précis, formel, ne s'élève contre cette affirmation. M. Chéron de Villiers dit le contraire sans doute, mais il ne donne pas ses preuves, et nous savons qu'il aime le roman.

Elle ne lut pas seulement Rousseau ; elle se plongea avec une sorte de frénésie dans la lecture des journaux et des brochures politiques. Un ami de Mme de Bretteville lui prêtait ces sortes d'écrits, qu'elle avait toujours aimés, et dont elle ne pouvait plus s'assouvir. « C'est ainsi, dit M. Chéron de Villiers, qu'elle put, dans l'espace de deux années, prendre connaissance de plus de *cinq cents brochures dans tous*

les genres. » En outre, elle était abonnée à la *Gazette quotidienne* et lisait aussi le *Courrier français*, le *Courrier universel* et d'autres journaux encore.

Un jugement plus sûr n'eût pu supporter sans faiblir cet amas de mauvaises lectures ; le sien y succomba. Elle avait horreur des montagnards, et se crut le droit d'immoler le plus ignoble d'entre eux pour sauver son pays.

IV

Quelles étaient les convictions religieuses de cette jeune personne, élevée dans un couvent, enthousiaste des Grecs et des Romains, douce et pure, et se préparant avec une exaltation sereine à verser le sang?

Ses premiers biographes et la plupart des historiens de la Révolution l'ont classée parmi les disciples de Rousseau. Mme de M. et M. Chéron de Villiers, d'accord cette fois, affirment, au contraire, qu'elle était catholique fervente. La concordance de leurs témoignages suffit-elle à trancher la question ? J'en doute. Écoutons-les d'abord tous deux :

« Les convictions religieuses « de Marie d'Armont » demeurèrent fermes et vivaces, » dit M. Chéron de Villiers ; « ce fut une femme aux croyances religieuses, profondes et sincères. » Il reproduit plusieurs fois, dans les termes les plus explicites, cette affirmation, et toujours il a soin d'établir que les croyances dont il veut parler sont les croyances catholiques pures et simples. Mme de M. dit absolument la même chose :

« Pieuse par sentiment dès sa plus tendre enfance, elle avait, dans son séjour à l'Abbaye-aux-Dames, fortifié ses croyances religieuses, qui étaient aussi profondes que sincères, et qu'elle poussait jusqu'au scrupule. Elle ne connaissait pas un seul roman. Le tour de son esprit était trop sérieux, trop solide, pour lui permettre de trouver du charme à ces sortes de fictions. L'*Histoire philosophique des Deux-Indes*, par l'abbé Raynal, avait cependant trouvé grâce devant ses yeux ; mais elle n'avait jamais voulu lire les œuvres de Voltaire et de Rousseau, dans la crainte, disait-elle, « *d'altérer la pureté de sa foi.* »

Il importe de faire remarquer ici que le témoignage de Mme de M. ne s'étend pas à toute la vie de Charlotte Corday. Pour faire apprécier exactement sa valeur, il faut lui donner une date. Il nous montre Mlle Marie d'Armont en 1791. On doit donc admettre qu'à cette époque, elle n'avait encore voulu lire ni Voltaire ni Rousseau. Après le départ

de son amie, elle put changer, et changea certainement de conduite. Si elle continua de repousser Voltaire, dont l'esprit goguenard et le libertinage effronté devaient lui faire horreur, elle se prit de passion pour Rousseau ; elle lut certainement le *Contrat social* et d'autres écrits philosophiques ou politiques de ce rhéteur. Elle craignait moins pour la pureté de sa foi que pour la pureté de ses mœurs. Sa foi en fut affaiblie, et ses mœurs auraient pu finir par s'en mal trouver.

M. Chéron de Villiers, qui s'appuie avec confiance sur le récit de Mme de M., n'a pas remarqué que près de deux ans s'étaient écoulés entre le départ de cette personne (octobre 1791) et le coup de couteau qui mit fin aux violences de Marat (juillet 1793). Or, pendant ces deux années, la pauvre fille avait lu, dévoré une multitude d'ouvrages contraires à la foi. On ne peut donc affirmer ses croyances de 1793 d'après celles de 1791. Vous oubliez, me dira-t-on, certaine lettre de 1792, où Charlotte Corday montre du mépris pour les prêtres constitutionnels. Je n'oublie rien, et j'arriverai à cette lettre. Revenons d'abord à Mme de M. Elle insiste sur la rigueur des principes de Mlle d'Armont, et ajoute :

« Ayant entendu parler de l'éloquence de l'abbé Fauchet, récemment nommé évêque constitutionnel du Calvados, que plusieurs royalistes allèrent entendre, non comme chrétiens soumis à son pouvoir épiscopal, mais comme curieux disposés à épiloguer sur ses doctrines, elle ne se laissa pas entraîner par cet exemple. Elle regrettait beaucoup, nous dit-elle, que sa *conscience ne lui permît pas de juger par elle-même du talent de cet orateur.* Elle déplorait les scènes scandaleuses qui se succédaient dans les campagnes, à l'occasion des curés assermentés, qu'elle appelait des *intrus*, et son cœur se révoltait contre ces saturnales impies. »

Ce passage n'entame aucunement notre observation. Il prouve, au contraire, que les mauvaises lectures produisirent sur cet esprit naturellement droit, mais trop impressionnable, leur effet accoutumé. En 1791, la conscience de Charlotte Corday ne lui permettait pas d'entendre un prêtre schismatique ; en 1793 elle lui permettait d'assassiner Marat.

Voici maintenant ce qu'elle écrivait en mai 1792, à Mlle Loyer, au sujet des scènes de meurtre qui avaient eu lieu à Verson, par suite de la présence dans ce village de quelques prêtres fidèles et des tendances réactionnaires de ses habitants :

« Vous me demandez, mon cœur, ce qui est arrivé à Verson ; —

Toutes les abominations qu'on peut commettre ; une cinquantaine de personnes tondues, battues, des femmes outragées ; il paraît même qu'on n'en voulait qu'à elles. Trois sont mortes quelques jours après ; — les autres sont encore malades, au moins la plupart. — Ceux de Verson avaient, le jour de Pâques, insulté un national et même sa cocarde : c'est insulter un âne jusque dans sa bride. — Là-dessus, délibération tumultueuse : on force les corps administratifs à permettre le départ de Caen, dont les préparatifs durèrent jusqu'à deux heures et demie. Ceux de Verson, avertis le matin, crurent qu'on se moquait d'eux. Enfin, le curé eut le temps de se sauver, en laissant dans le chemin une personne morte dont on faisait l'enterrement. »

Elle nomme les personnes qui furent arrêtées et reprend :

« Un paysan interrogé par les municipaux : « Êtes-vous patriote? — « Hélas ! oui, messieurs, je le suis ! Tout le monde sait que j'ai mis le premier à l'enchère sur les biens du clergé, et vous savez bien, messieurs, que les honnêtes gens n'en voulaient pas. » Je ne sais si un homme d'esprit eût mieux répondu que cette pauvre bête, mais les juges mêmes, malgré leur gravité, eurent envie de sourire. — Que vous dirai-je enfin, pour terminer en abrégé ce triste chapitre ? La paroisse a changé dans l'instant, et a joué au club ; on a fêté les nouveaux convertis, qui eussent livré leur curé, s'il avait reparu chez eux.

> Vous connaissez le peuple, on le change en un jour ;
> Il prodigue aisément sa haine et son amour.

« Ne parlons plus d'eux. »

Ce langage est celui d'une âme fière, que les abus de la force et la lâcheté révoltent ; ce n'est pas celui d'une âme pieuse. J'y trouve de l'esprit et de la dignité : j'y cherche en vain l'accent de la foi. Charlotte Corday proteste contre la brutalité des oppresseurs, la faiblesse et la versalité des victimes ; elle n'est pas affligée de l'outrage fait à Dieu. Si le vrai sentiment religieux existe encore chez elle, il commence certainement à faiblir. Or, nous sommes encore à quatorze mois du jour où, en frappant Marat, elle le sauvera de sa mort naturelle, l'échafaud.

M. Chéron de Villiers rappelle, à l'appui de sa thèse sur les convictions religieuses de Charlotte Corday, qu'elle montra toujours le mépris le plus absolu pour Fauchet, l'évêque constitutionnel du Calvados. Voici, en effet, ce qu'elle répondit au président du tribunal révolutionnaire, lorsqu'il lui demanda si Fauchet n'était pas son complice :

« Je ne connais Fauchet que de vue ; je le regarde comme un homme sans mœurs et sans principes, et je le méprise. Je trépignais de dépit en l'apercevant, parce que la manière de penser dont je le savais animé ne convenait pas à une femme de mon caractère. »

Nous retrouvons dans cette réponse le sentiment de fierté et de dignité que Charlotte Corday eut toujours ; nous entendons la femme courageuse, ennemie de toute bassesse, l'admiratrice des Pauline, des Véturie, des Porcie ; nous n'entendons pas la chrétienne. Elle comprenait, hélas ! l'indifférence religieuse ; elle ne pouvait ni comprendre ni pardonner l'exploitation de l'apostasie. Or, c'était là précisément le rôle de Fauchet. Ce misérable, dont M. Chéron de Villiers a donné, en bons termes, une courte biographie, était, avant 1789, prédicateur du roi et grand vicaire de Bourges. Il se jeta tout de suite dans la Révolution et figura parmi les *vainqueurs* de la Bastille. Il fut chargé, en 1790, de la police de Paris, et fonda un journal ayant spécialement pour but d'encourager la délation ; il fonda aussi un club, et devint l'un des principaux meneurs de la Franc-Maçonnerie. Il essaya même de constituer une sorte d'Église où les divers systèmes philosophiques, alors en honneur, devaient se fusionner avec l'Évangile *bien compris*, pour réaliser, sous la direction de la Franc-Maçonnerie, le *concert général de l'esprit humain*, et faire ainsi le *bonheur du monde*. Fauchet redevint prêtre, quand on organisa l'Église constitutionnelle, et fut naturellement choisi pour évêque ; il persécuta de son mieux, selon ses propres expressions, « les prêtres fanatiques, les théologiens haineux, les dévots atrabilaires. » Il terminait ainsi ses mandements : « Les tyrans sont morts. — Fauchet, évêque. » Pour mépriser cet homme, Charlotte Corday n'avait pas besoin de rester fervente catholique. La générosité native de sa noble nature suffisait à lui inspirer les sentiments qu'elle exprima devant le tribunal révolutionnaire.

En somme, les prétendues preuves que M. Chéron produit avec tant d'assurance et de contentement n'établissent même pas une présomption sérieuse en faveur de son opinion. Tout au contraire, le langage même et les aveux de Charlotte Corday démontrent qu'elle avait perdu la foi. Elle appelait Raynal son maître et son *oracle*. Jamais une chrétienne n'eût parlé ainsi de ce prêtre apostat. Elle écrivait à Barbaroux que ses amis, loin de la plaindre, se *réjouiraient*, sans doute, *de la voir jouir du repos dans les Champs-Élysées avec Brutus et quelques anciens*. Enfin, à cette question de ses juges : — « Était-ce à un prêtre assermenté ou insermenté que vous alliez à con-

fesse à Caen ? » — elle répondit : — « Je n'allais ni aux uns ni aux autres, car je n'avais pas de confesseur. »

Elle fit cette réponse, nous dit-on, pour ne compromettre personne. Mauvaise raison. La chrétienne, en pareille circonstance, n'aurait pas renié sa foi ; elle eût refusé de nommer son confesseur, mais elle eût avoué et proclamé qu'elle se confessait.

Faut-il une autre preuve? L'acte même qui a fait de Charlotte Corday un personnage historique suffit à vider le débat. Je doute très-fort qu'une jeune personne, soumise à toutes les lois de l'Église, vraiment pieuse, vraiment chrétienne, eût pu concevoir la pensée d'assassiner Marat ; et je suis certain que, si cette pensée avait traversé son esprit, elle ne s'en fût pas enivrée, affolée, au point d'aller jusqu'à l'exécution. M. Chéron croit cependant cela. Il y a mieux : il est convaincu que Charlotte Corday, catholique fervente et même scrupuleuse, a nourri, pendant quatre ans, le projet d'assassiner un révolutionnaire quelconque, afin de *venger la mort de celui qu'elle aimait!*

Non, Charlotte Corday n'est pas restée catholique.

Elle avait le cœur trop bien placé, l'esprit trop élevé pour perdre, envers l'Église, la notion du respect ; mais lorsqu'elle a conçu son crime, lorsqu'elle l'a commis, elle ne croyait plus.

EUGÈNE VEUILLOT.

(La fin prochainement.)

DE L'ENSEMBLE DU POSITIVISME

(Suite et fin.)

XIII

DE LA SCIENCE ET DE LA PRATIQUE ; ERREURS DU CARTÉSIANISME ET DU POSITIVISME ; INANITÉ DE CES DOCTRINES.

Dans la conception d'une science générale omnipotente et du savant général sans spécialité, A. Comte n'a pas plus innové que dans le reste de sa philosophie ; il n'a fait que suivre la tradition positive inaugurée par le baco-cartésianisme. Et je dois ajouter qu'il ne s'est pas plus rendu compte de ce qu'il voulait sur ce point que de ce qu'il a écrit sur beaucoup d'autres, car il ne vise à rien moins, sans s'en douter, qu'à élever une science sans utilité, et à élever des artistes ou des artisans sans méthodes et sans principes.

C'est encore un point sur lequel nous devons nous arrêter, et que nous serions impardonnable d'omettre, parce qu'il caractérise dans sa direction le mouvement scientifique inauguré au dix-septième siècle, et qui maintient nos sciences modernes dans un état de gêne singulier.

Les Grecs et les Romains avaient connu ce qu'ils appelaient le *philosophe*, et ce que quelques-uns appelaient le *rhéteur*. Mais avec le christianisme ce parasite avait disparu ; les guerres, les désastres, les bouleversements qui accompagnèrent la chute de l'empire romain, avaient enseveli sous leurs ruines cet oisif qui passait son temps à contempler la nature ou à en parler dans les carrefours. Les Barbares, tous hommes positifs et pratiques, ne voyaient que trois choses possibles : être prêtre, soldat ou artisan. Et la religion chrétienne, combattant l'oisiveté comme la mère de tous les vices, voulait que tout homme fût un ouvrier : ouvrier de l'œuvre du salut comme prêtre ; ouvrier du droit et de la justice avec son épée, c'est-à-dire commandant ou soldat ; ouvrier pour satisfaire aux besoins physiques, comme artiste, artisan ou laboureur. Aussi la constitution des sciences et des

arts, par la sagesse chrétienne, fut toute en vue de la destinée de l'homme sur cette terre. Il n'y avait pas de philosophes.

Cependant il y avait une philosophie cultivée par tous ceux qui s'occupaient de science, c'est-à-dire par tous ceux qui remplissaient une fonction où la science était nécessaire. Le prêtre cultivait la philosophie pour rattacher par son moyen toutes les sciences à la théologie, et pour illuminer par elle tous les recoins du savoir humain. Le médecin, l'architecte, le peintre, tous les artistes cultivaient la philosophie pour rattacher leur science spéciale aux autres, et pour s'éclairer dans le particulier par des principes supérieurs. Il en était de même de l'astronome ou faiseur d'almanachs, dit alors astrologue. Il en aurait pu être de même du jardinier, qu'on appelle aujourd'hui botaniste, du teinturier qu'on appelle un chimiste, de l'éleveur qu'on appelle zoologiste, si ces professions avaient été dans ce temps des professions savantes. On peut même dire que c'était la loi imposée au développement des arts et de l'industrie, que chaque profession, en cultivant la science spéciale qui lui était nécessaire, dût s'instruire de la philosophie pour éclairer sa science particulière des principes généraux du savoir humain. Et si je considère la quantité de personnes qui se livraient à l'étude de la philosophie, ce qu'on peut entrevoir par le nombre de manuels qui parurent aux seizième et dix-septième siècles, j'imagine que c'était bien là, en effet, le courant de l'esprit indiqué par les siècles précédents. Dès qu'on se mêlait un peu de science, qu'on en cultivait une dans le particulier, on voulait savoir ses tenants et ses aboutissants, et l'on s'initiait à la philosophie. De la sorte, beaucoup se mêlaient de philosophie, mais pas un n'était philosophe à la manière antique : l'un était prêtre, l'autre médecin, ou bien attaché à l'une des professions emportant un art instruit. Et en même tems qu'il n'y avait pas de philosophie de carrefour, chaque artiste, chaque profession libérale, chaque métier même avait sa science, son savoir ; le beau idéal pour chacun était de *connaître, de pratiquer et de pouvoir enseigner son art par principes et par méthode*, comme on disait.

Cet état de choses commença de changer à la chute de l'empire d'Orient (où presque tous les mauvais usages païens avaient été conservés), lorsque notre Occident donna asile à ces professeurs de philosophie et de platonisme, comme Calchondyle. Pic de la Mirandole fut un premier exemple fâcheux du grand seigneur se mêlant de tout savoir par pur orgueil, et sans le moindre but pratique. Tous les autres grands hommes qui marquaient vers cette époque par leur

savoir étaient prêtres, ou religieux, ou médecins comme les alchimistes, ou astrologues et faiseurs d'almanachs comme Galilée. Mais déjà le savant purement savant pointait à l'horizon, et au dix-septième siècle Descartes l'inaugura définitivement. Il abandonna la carrière des armes pour se livrer à la science pure, à la science générale, sans aucun but pratique. Il était, je crois, à peu près le seul de son temps, car on n'en voit guère d'autres alors qui n'eussent une profession définie.

Cependant, déjà vers ce temps, l'homme aisé et n'ayant pas grand-chose à faire, (car l'on commençait d'abandonner ses affaires, le bourgeois sa boutique, le gentilhomme son gouvernement), l'homme qui pouvait disposer de quelque temps et de quelque argent se faisait initier, sans motifs pratiques, à l'étude des sciences et des lettres; c'était le goût du jour, comme on le peut voir dans *le Bourgeois-gentilhomme* de Molière. Ce courant ne fit que s'accentuer davantage dans le dix-huitième siècle, les preuves en sont surabondantes; et l'on vit se constituer le savant amateur qui devint peu à peu le savant pur, et se substitua dans la direction scientifique au savant pratique. C'est ainsi que se sont faites nos Académies.

Je ne juge pas sur qui doivent retomber, d'une manière absolue, les fautes qui furent commises dans cette évolution; mais l'on ne peut cacher que les hommes pratiques eurent le tort de déserter la science générale et de ne plus faire de leur art qu'un métier. Je constate surtout le fait, et je remarque les deux tendances qui s'ensuivirent : d'une part, la science fut de plus en plus théorique; et, d'une autre part, l'art fut de plus en plus un métier. De là, les aspirations rêveuses et tyranniques d'un côté, de l'autre l'abâtardissement de plus en plus grand. La médecine eut à cet égard quelques torts qui n'ont fait que s'aggraver, et nous sommes loin de l'aphorisme d'Hippocrate : *medicus philosophus, homo fere divinus.*

De notre temps, cet état de choses issu du cartésianisme et formulé par le positivisme, a pris une extension considérable. Il se constitua lorsque l'Académie des sciences, qui fut fondée surtout par des théoriciens, et dont le désir de plaire et d'être utile à Louis XIV et à Colbert avait fait accepter quelques hommes pratiques, se fut peu à peu débarrassée de ces surveillants gênants. L'état de choses s'aggrava de nouveau, lorsque le Jardin du roi fut retiré aux médecins pour être confié à La Faye qui, quoique docteur, était avant tout un théoricien. Il vint enfin à l'état de véritable scandale, lorsqu'après la Révolution, alors qu'il s'agit de reconstituer l'Institut, l'on fut sur le

point de n'y point admettre la médecine, et qu'on déclara en fin de compte qu'on acceptait l'entrée de quelques médecins pour qu'ils pussent apprendre l'expérience et l'art d'observer des mathématiciens et des physiciens. Toutes les professions libérales savantes se sont ressenties de cet étrange esprit : elles n'ont plus eu comme professeurs, comme enseigneurs, sauf quelques exceptions, que des savants voués à la science pure, complétement ignorants de toute nécessité pratique ; et l'on vit se répandre dans le monde ces deux étranges choses : des savants théoriciens enseignant la pratique, et des praticiens déclarés incapables de science sérieuse. Aujourd'hui encore, combien de professeurs qui n'enseignent qu'une science puisée dans le laboratoire de l'amphithéâtre ! La médecine, plus que toute autre profession libérale, se ressent profondément de cet état de choses si anormal.

Nous ne contestons pas que la pratique, avec toutes ses exigences, ne soit souvent un obstacle à l'étude. Mais c'est là un fait fâcheux en lui-même, qui, bien que malheureusement très-commun, n'emporte pas avec lui d'être un principe. Il établit seulement cette tendance déplorable, et qu'on punit si sévèrement chez les enfants, d'agir et de vouloir agir sans instruction suffisante ; l'élever à l'état de principe serait nécessairement autoriser la paresse de l'esprit. De même, consacrer chez les autres la tendance à l'étude sans but d'application, ce serait autoriser les rêveries, la science imaginaire, la spéculation vague ; en même temps que ce serait légitimer la paresse dans l'action.

En réalité, cette double tendance, qui s'est singulièrement accentuée depuis Descartes, de vouloir séparer la spéculation et l'action, supprime la communion étroite qui doit relier la connaissance à l'acte ; elle suppose que la connaissance est indifférente à l'acte, et que l'acte est indifférent à la connaissance, ce qui est une double et monstrueuse erreur. Il est bien vrai, sans doute, que l'on rencontre le plus ordinairement les hommes doués séparément d'une de ces tendances préférablement à l'autre ; les uns sont plus disposés à l'étude, d'autres sont plus portés à l'action. Mais, loin de voir là un bien, nous devons y voir un mal à corriger, sinon dans le sens de l'équilibre parfait, qui serait impossible, au moins dans le sens d'un équilibre relatif.

Je suis loin, en effet, de considérer que ces deux tendances divergentes doivent être supprimées radicalement. Avec le sens commun de tous, il faut admettre que celui-là accomplit le mieux son œuvre qui s'y trouve porté naturellement ; que celui qui a l'esprit spéculatif

est certainement mieux fait pour l'étude, de même que l'esprit pratique est plus apte à l'action ; qu'il faut donner à l'un les possibilités de l'étude, et à l'autre les occasions de l'appliquer. Mais avec le sens commun également, l'on doit soutenir que la spéculation sans pratique, et que la pratique sans spéculation sont deux voies fausses et dangereuses ; l'une porte à la rêverie orgueilleuse et vaine, parce qu'elle est sans but, qu'elle ne connaît aucune des difficultés de fait qui pourraient diriger ou rectifier ses conclusions ; l'autre porte au plus grossier empirisme, parce qu'elle est individuelle, qu'elle supprime même le résultat de l'expérience et de l'observation d'autrui, et met ainsi l'art dans l'impossibilité absolue de se perfectionner. Il ne faut jamais perdre de vue que l'art est la consécration du vrai savoir, comme l'expérience est la consécration de la théorie ; que l'on peut admettre des tendances plus prononcées, soit dans un sens, soit dans un autre, parce que c'est là un fait vrai, qui, d'ailleurs, peut être utile, mais que la parfaite discipline de l'esprit ne peut admettre séparément ni des savants purs ni des praticiens purs.

Lors donc que le positivisme de Comte et de ses disciples veut consacrer la séparation des savants et des praticiens, et aggraver ainsi un état de choses déjà trop grave, c'est nous pousser au point où nous aurons : d'un côté, des sciences théoriques et des Académies placées dans des rêveries orgueilleuses et vaines, sans la moindre utilité ; d'un autre côté, des arts ou plutôt des professions utilitaires sans la moindre élévation, enfouies dans une pratique matérielle de plus en plus abâtardie, et tombant finalement dans lempirisme le plus grossier et, par cela même, le plus aveugle et le plus désastreux.

A. Comte, insouciant comme sa science et inintelligent comme sa méthode, malgré tout son esprit et son savoir, dit que « les sciences ont, avant tout, une destination plus directe et plus élevée, celle de satisfaire au besoin fondamental qu'éprouve notre intelligence de connaître les lois des phénomènes. » (*Loc. cit.*) Et il parle de notre *étonnement* vis-à-vis des faits inexpliqués. Cela est vrai, mais doit être entendu. L'homme est curieux, sans doute, cela est connu : mais pourquoi ? Toute curiosité n'est pas bonne, et c'est avec raison qu'on la punit chez les enfants, quand ils ne la mettent pas à sa place. Nous avons besoin de connaître les œuvres du Créateur, nous sentons la soif du savoir pour deux buts très-nets : pour connaître la grandeur de l'ouvrier et pour la glorifier, pour admirer sa puissance et nous soumettre à ses lois ; ou bien pour développer notre satisfaction dans la mesure de nos besoins, et nous soumettre la terre suivant l'injonction

qui nous en a été faite au sixième jour. Connaître pour savoir est le simple fait de l'orgueilleux : *scientia inflat*. Voir pour admirer, et tomber béat, sans en tirer la moindre utilité, est le fait de l'imbécile. Dieu nous a fait pour le connaître, l'aimer, et le servir, en lui-même, dans nous-mêmes et dans sa création; mais non pas pour le connaître sans l'aimer, ou le connaître et l'aimer sans le servir.

Il est vrai que le positivisme ne veut pas de Dieu; et il n'est pas étrange alors que sa science dise : *non serviam*. Mais frappée comme elle le mérite, Dieu la condamne à être inutile par cela même qu'elle ne veut pas servir; et l'on ne peut que lui appliquer cet adage si vrai : *natura repugnante, omnia vana*.

XIV

OSCILLATIONS DU POSITIVISME ENTRE LA MATHÉMATIQUE ET LA SOCIOLOGIE.

Cette science sans utilité et vaine, qui, comme nous l'avons remarqué, n'a pas même pu produire une idée neuve chez son auteur, pendant dix années d'un travail incessant, n'a été et n'est que ce qu'elle devait être. Elle a dit : *Non serviam*, et, en effet, elle ne peut servir à rien. Mais ce n'est pas tout; Dieu, pour la frapper jusqu'au bout, l'a livrée à tous les vents de contradiction. Nous en avons déjà vu plusieurs, il faut en voir encore. Les mathématiques avaient été son orgueilleux point de départ : elle sera condamnée à les frapper elle-même dans leur orgueil. Elle a nié la logique : il faudra qu'elle lui soumette les mathématiques. Elle a confondu la morale dans sa sociologie; elle devra se nier elle-même au nom du sentiment. Elle a bafoué l'esprit se scrutant lui-même; il lui faudra tomber dans le subjectif qu'elle a honni. Elle a nié la métaphysique; elle tombera dans les rêveries imaginaires les plus ridicules. Elle a écarté la théologie; elle en viendra jusqu'au culte de l'humanité. Condamnée à se ronger et à se contredire, il faut que d'aveuglement en aveuglement l'extrême folie soit sa fin, comme le délire passionné a été son début. Dieu a voulu que, sous toutes ses contradictions, A. Comte suivît une ligne qui, dans sa rectitude, fut une punition.

Les mathématiques sur lesquelles le positivisme s'était appuyé au dix-septième siècle vont voir leur règne terminé, et brisé par celui-là même qui aura été leur dernier sectateur fanatique. A. Comte établit au commencement de son livre qu'elles sont le modèle des sciences (tom. Ier, p. 77); que seules elles enseignent ce que peut être une science (p. 99); qu'elles sont la science des sciences (p. 87); et

que même jamais aucune autre science n'atteindra leur perfection (p. 121). Pendant tout le cours de ses trois premiers volumes, au moins jusqu'à la moitié du troisième, c'est-à-dire pour la constitution de ce qu'il appelle les sciences fondamentales, il ne parle que des mathématiques et de leur application. Mais voici que la sociologie se montre, se développe, et, peu à peu, dans son livre, comme dans son esprit, les mathématiques perdent de leur valeur. Enfin nous voici aux dernières pages du tome sixième, et A. Comte n'a pas assez de feuillets pour les exécrer, pas assez de phrases pour les maudire. Il lui paraît qu'elles ont rendu autrefois des services, surtout sous Descartes, mais qu'il faut dorénavant les écarter. Nous citerons quelques passages seulement.

« Cette mémorable conception qui érigeait la géométrie et la mécanique en fondements directs de la science universelle, a heureusement présidé, pendant un siècle, malgré ses immenses inconvénients, au premier essor définitif de la positivité rationnelle dans les diverses branches essentielles de la philosophie inorganique. Mais, outre que les études morales et sociales y avaient été, dès l'origine, systématiquement écartées, ce qui suffisait assurément pour constater le défaut radical de véritable universalité propre à un tel point de vue, il est clair que son extension forcée aux plus simples spéculations biologiques y a finalement exercé une influence perturbatrice, dont elles ne sont pas même aujourd'hui assez dégagées, quoiqu'elle fût d'abord inévitable, et même indispensable, pour y neutraliser alors l'esprit métaphysique, comme je l'ai spécialement expliqué en son lieu. » (Tom. VI, p. 556). — « L'instinct vague et passager de son inanité radicale (de la mathématique), loin de les exciter (les savants) à la recherche d'un lien plus efficace, ne fait jusqu'ici qu'augmenter presque toujours leur irrationnelle répugnance contre toute autre systématisation quelconque, et même leur dédain trop fréquent envers les parties de la philosophie naturelle dont la complication supérieure exclut essentiellement tout espoir d'y étendre jamais l'empire effectif des conceptions géométriques et mécaniques. » (P. 558.) — Les sociologistes vraiment dignes de ce nom seraient les seuls qui pussent être regardés comme ayant une connaissance complète de la méthode positive, dont les géomètres, au contraire, d'après l'indépendance même de leurs travaux, auraient naturellement la notion la plus imparfaite, précisément parce qu'ils ne la concevraient qu'à l'état rudimentaire, tandis que les autres en auraient seuls l'évolution totale. » (P. 559.)

— « On doit reconnaître que cette désastreuse altération de la positivité rationnelle (d'aborder des problèmes insolubles) n'est essentiellement maintenue, dans la physique actuelle, que par la vicieuse prépondérance des géomètres : car les véritables physiciens, justement stimulés par un dédain, souvent très-déplacé, envers l'observation directe, seraient déjà assez disposés spontanément à sentir l'inanité et les inconvénients des fluides fantastiques pour tenter aujourd'hui de débarrasser enfin leurs théories de ce vain échafaudage métaphysique, s'ils pouvaient se soustraire à l'ascendant algébrique qui ne saurait se passer d'une telle base. » (P. 565.) — « Le choix du principe philosophique susceptible d'établir enfin une véritable unité parmi toutes les spéculations positives ne présente donc plus maintenant aucune grave incertitude ; c'est uniquement de l'ascendant sociologique que doit résulter entre nos connaissances réelles une coordination stable et féconde aussi bien que spontanée et complète ; tandis que la suprématie mathématique ne saurait produire qu'une liaison précaire et stérile en même temps que forcée et insuffisante, toujours fondée sur de vagues et chimériques hypothèses, radicalement contraires aux conditions fondamentales de la positivité rationnelle. » (P. 572.) Il y aurait quarante passages semblables, ou plus dédaigneux à citer, car A. Comte ne brillait pas par la concision ; nous devons nous borner.

Plus tard, dans un livre intitulé : *Synthèse subjective*, Comte veut « la science mathématique régénérée sous le nom de logique » (p. 65), et lui supprime même son nom, autant que sa valeur, au grand scandale de M. Littré. (*A. Comte et le pos.*, p. 563 et suiv.)

La dernière évolution du grand positiviste arrivait, pour bouleverser l'œuvre si péniblement travaillée. M. Littré nous dit : « C'est dans les années qui suivirent 1846 que son langage changea ; il répudia hautement le mot de philosophie pour le transformer en celui de religion. » (*Ibid.*, p. 523). « Il a érigé, au milieu de la conception positive du monde, l'humanité comme le médiateur entre l'individu et l'univers, et comme l'objet de nos adorations. » (P. 524.)

Il faut voir comme le chef positiviste établit son retour à la méthode subjective, nous ne faisons que le citer, nous étonnant de la simplicité du disciple, M. Littré, qui a cru le réfuter. « Il faut revenir sur l'exclusion provisoire de la méthode subjective par l'élaboration scientifique. Car cette marche possède en elle-même d'immuables propriétés qui, seules, peuvent compenser les inconvénients du mode objectif.

Notre constitution logique ne saurait être complète et durable que d'après une intime combinaison des deux méthodes. Le passé ne nous autorise nullement à les regarder comme radicalement inconciliables, pourvu que toutes deux soient systématiquement régénérées, suivant leur commune destination, à la fois mentale et sociale. Il serait tout aussi empirique d'attribuer à la théologie un privilége exclusif envers la méthode subjective que d'y voir la seule source de l'aptitude religieuse. Si désormais la sociologie s'est pleinement emparée de ce dernier attribut, elle peut également s'approprier l'autre, d'après leur intime connexité. Pour cela, il suffit que la méthode subjective, renonçant à la vaine recherche des causes, tende directement, comme la méthode subjective vers la découverte des lois, afin d'améliorer notre condition et notre nature. En un mot, il faut qu'elle devienne sociologique, au lieu de rester théologique. Or cette transformation finale, auparavant impossible, résulte spontanément de la récente extension des théories positives à l'évolution fondamentale de l'humanité. » (*Politique positive*, tom. I. p. 445.)

Et veut-on savoir qu'elle est la cause de ce revirement? C'est le travail de Gall sur la phrénologie. Il y découvre des *fonctions affectives* qui lui donnent le point de départ du retour au *subjectif*; et dès lors il déclare que « l'affection est la seule source normale de l'activité humaine »; que, « le sentiment doit toujours dominer l'intelligence »; il s'insurge contre « la longue insurrection moderne de l'esprit contre le cœur. » (*Politique positive*, t. I, p. 402, 405, 435.) On voit que cela tourne à l'idylle, et que la pastorale avec Mme Clotilde de Vaux n'est pas loin.

Mais aussi le disciple s'irrite. Eh quoi! dit-il, l'insurrection moderne de l'esprit contre le cœur! la morale de notre temps ne vaut donc plus celle du passé; elle n'est donc pas la suite de l'évolution sociologique, comme on l'avait annoncé; faut-il donc la considérer comme échappant à la loi du développement positif? Il faut rire à voir l'indignation de M. Littré. (*Loc. cit.*, p. 554 et suiv.)

Pour nous, la conduite de cette homme ne nous importe pas plus qu'elle ne nous étonne; et quand il arrive, en dernier lieu, dans ce qu'il appelle son évolution mentale, à établir le *culte de l'humanité*, au *grand être*, au *grand tout*, au *grand milieu*, il nous paraît au terme qu'il devait atteindre, car, comme comme nous allons le voir, il n'a fait dans toutes ses contradictions que suivre une ligne inflexible.

XV

LE POSITIVISME SE RÉSUME DANS L'ATHÉISME, AU NOM DE L'EXPÉRIMENTALISME ; LA FATALITÉ !

Au fond de toutes ces divagations et de toutes ces contradictions que nous offre A. Comte dans le cours de son évolution mentale, un principe subsiste toujours, toujours le même, et va se dégageant de plus en plus avec une inexorable nécessité, c'est la FATALITÉ. Nous ne pouvons mieux résumer toute son œuvre.

Plusieurs des disciples, et surtout M. Littré, s'insurgent avec une naïveté sereine contre ce qu'ils appellent les livres de la seconde vie de M. Comte, ceux qui ont suivi le cours de philosophie positive. Ce retour au subjectif, ce dédain des mathématiques qui va jusqu'à enfermer ces sciences dans la logique, cette acclamation des fonctions affectives et de leur rôle comme fondement de la morale, enfin ce culte insensé de l'humanité, les étonne, les froisse. Leur aveuglement est lui-même insensé. En réalité, A. Comte est le logicien le plus droit de la secte, car tout ce qu'il déduit est l'inévitable conséquence du principe sociologique qui fait le fonds de toute sa philosophie.

La sociologie, qui demande à être examinée séparément, est la science de l'évolution spontanée et fatale de l'humanité ; et c'est elle en fin de compte qui résume toute la philosophie positiviste. Il est facile de s'en assurer. C'est en son nom que l'état théologique et l'état métaphysique sont mis de côté ; en son nom que le positivisme est déclaré l'état définitif de l'humanité. C'est en son nom que la mathématique est mise en tête des sciences, parce que celle-ci se serait développée la première, prétend-on ; et c'est en son nom qu'elle-même se substitue définitivement aux mathématiques et à toute autre science, comme étant la science universelle définitive.

Or, une fois le logicien arrivé là, il scrute la sociologie, cette science de l'évolution spontanée et fatale, et il n'a pas de peine à y découvrir qu'elle constitue l'humanité comme possédant en soi sa loi d'évolution. Rien en elle ne peut lui expliquer ses tendances, si ce n'est ses *fonctions affectives*. A côté d'elle, tout est entraîné par des volontés aveugles comme la science, mais qui gravitent autour d'elle comme les astres autour du soleil. L'humanité est donc le Dieu, le grand être, qui fait partie du grand tout en même temps qu'elle l'embrasse, au milieu duquel elle évolue pour influencer et être influencée.

A. Comte arrive là aussi logiquement qu'il est possible. Il lui a suffi de nier des volontés extérieures à l'homme et au monde, pour trouver dans l'homme et le monde, la spontanéité fatale, et de cette spontanéité fatale il devait arriver forcément à la fatalité, force étrangère à l'homme et agissant en lui.

M. Littré nous dit : « Dans les conceptions de la fin de sa vie, M. Comte confesse ouvertement que l'esprit humain ne peut se passer de croire à des volontés étrangères indépendantes qui interviennent dans les événements de ce monde. Si cela est vrai, l'esprit humain est nécessairement théologique, et il y aurait autant de folie à lutter contre cette nécessité que contre toutes les autres nécessités physiques ou organiques. » (*Loc. cit.*, p. 578.) Il a donné là, sans s'en douter le moins du monde, la clef de sa secte ; en même temps qu'il vient butter sans s'en apercevoir contre la pierre de l'angle. Il nous avoue que tout le positivisme tel qu'il le conçoit, tel qu'il est conçu par A. Comte, et par tous ses adhérents, est précisément et d'une manière absolue la *négation de volontés supérieures intervenant dans l'existence et les événements de ce monde.*

Il vient dans beaucoup d'autres endroits, dans la *Préface d'un disciple*, en tête de la nouvelle édition du cours de philosophie positive, déclarer qu'il n'est pas athée, qu'il ne renie pas Dieu, qu'il l'écarte comme une idée subjective et non positive. Mais il faut être bien simple pour ne pas voir qu'écarter, c'est nier, dans la circonstance présente. Si, en effet, vous admettez Dieu, vous admettez son intervention ; et nier son intervention, c'est le nier lui-même, car il ne peut être existant sans être intervenant.

A. Comte, bien plus logique et bien plus puissant en conceptions, nie le Dieu personnel, et ne cesse de le nier jusqu'à la fin. Il arrive, en dernier lieu, il est vrai, à un état théologique, mais cet état emporte avec lui le Dieu FATALITÉ, qui loin de nuire à la philosophie positive, la consolide dans ce qu'elle est ; en lui apportant son dernier élément. La contradiction est flagrante, c'est vrai, mais elle est dans les termes seulement. Comte ne nie pas toute divinité ; en commençant, il nie le Dieu des chrétiens, le Dieu créateur, le Dieu providence, le Dieu sauveur ; quand ensuite il acclame le Dieu *Fatalité*, il est dans sa ligne de conduite sans en dévier, il aboutit légitimement à sa conclusion.

Le positivisme est donc bien clairement, bien nettement, la philosophie athée par excellence comme nous l'entendons, et comme on

doit l'entendre. Elle est née, s'est formulée, et prétend subsister encore en déclarant qu'elle se contente d'écarter Dieu, sans le nier ni l'affirmer : mais cet écart même n'est que l'acclamation de la fatalité érigée en Dieu. Quoi qu'elle dise, quoi qu'elle prétende, elle est de fait une négation du catholicisme et une affirmation du fatalisme.

Aussi, est-ce à elle que se rattachent toutes ces sectes secondaires qui érigent en principe les instincts de l'humanité, les impulsions du cœur, les spontanéités de l'intelligence. M. Vacherot en philosophie, M. Taine en littérature, M. Renan dans la science des lettres, M. Littré dans les sciences biologiques, sont des exemples entre autres des divers courants qui se rattachent au tronc principal du positivisme. Les uns, comme M. Taine, s'exercent sur les inévitables impulsions instinctives ; d'autres, comme M. Vacherot et M. Littré, après les Allemands, suivent les formes fatales des concepts intellectuels ; d'autres, comme M. Renan, soutiennent la fantaisie et la contradiction, car la contradiction même devient légitime en raison de sa fatalité. Chez tous, le caractère distinctif est d'admettre dans l'homme et dans ce monde une spontanéité fatale, et des événements indépendants d'une volonté divine et créatrice, providentielle et rédemptrice.

La volonté humaine disparaît elle-même comme une conséquence obligée, étant forcément conduite par la nécessité. Et la volonté s'en allant, l'homme n'est plus ; il ne reste qu'un être suspendu dans le néant, sans valeur propre, parce qu'il est sans volonté libre ; né pour se mouvoir, se répandre et disparaître sans avoir jamais été quelque chose, ne devant jamais être que rien ; jouissant sans but, sans noblesse, sans réalité même, et souffrant sans motifs et sans compensation comme sans espérance ; enfin un jouet ridicule et méprisable de ses aspirations illusoires et chimériques, croyant à la justice, à la vérité, à la vertu, à la beauté, à Dieu et à la vie, alors qu'il accomplit purement et simplement les inexorables lois du destin. Issu un jour d'une conjonction fatale entre des activités nécessaires, son existence et sa vie sont le fruit d'un accident fatal ; et il n'est sorti du néant que pour aller se perdre dans le néant sans avoir été autre chose qu'un nœud de la fatalité dans l'immensité infinie d'un devenir éternel !

C'est là le principe général et absolu, et l'on pourrait dire le seul principe du positivisme, s'irradiant en tous sens, et par toutes les voies, mais prenant tous les déguisements possibles pour se répandre et infecter les générations nouvelles. Par lui, Dieu, l'intelligence, l'esprit, les principes et tout ce qu'il y a d'élevé disparaît sous le pré-

texte d'être écartés. Il ne reste plus que de la matière et des lois; la fange et le destin!

XVI

CONCLUSIONS PRATIQUES; ABOUTISSANT CARTÉSIEN; ÉTUDE DE DIEU ET DES CAUSES ÉCARTÉES; L'UNITÉ PHILOSOPHIQUE DANS LA SOCIOLOGIE; LA FATALITÉ; L'ART FATALISTE; LA FATALITÉ PHILANTHROPIQUE EN MORALE; LE FAIT ÉRIGÉ EN LOI; L'APOTHÉOSE DE L'HUMANITÉ PAR LES ARTS.

Chercherons-nous maintenant les conclusions de cette philosophie, vers quel but elle veut nous diriger, à quelle fin elle nous conduit, et si elle peut être pour l'homme une lumière, une chaleur vivifiante, une vitalité? Ce que nous venons de voir suffit amplement, ce semble, à nous faire comprendre ce qu'elle est et ce qu'elle veut; mais il n'est pas sans intérêt de voir ce qu'elle nous indique elle-même comme sa fin, nous pourrons ainsi clore cette vue d'ensemble de ce monstrueux système en en résumant les conclusions.

Elle se targue elle-même, cette philosophie, d'avoir accompli l'œuvre baco-cartésienne; d'avoir ainsi constitué la science définitive : « Cette extrême préparation étant maintenant accomplie, son exacte appréciation générale ressort aisément de sa judicieuse confrontation au grand programme initial si puissamment formulé par Descartes et Bacon, dont les principales espérances philosophiques se trouvent ainsi pleinement consolidées, malgré la sorte d'incompatibilité qui semblait d'abord exister entre les tendances respectives de ces deux éminents législateurs. Nous avons, en effet, reconnu que Descartes s'était systématiquement interdit les études sociales pour concentrer son effort sur les spéculations inorganiques, où il sentait profondément que devait d'abord s'élaborer la méthode universelle, destinée ensuite à régénérer nécessairement l'ensemble de la raison humaine; tandis que, au contraire, Bacon avait surtout en vue la rénovation des théories sociales, à laquelle il voulait immédiatement rapporter le perfectionnement des sciences naturelles, comme on peut le constater nettement chez le grand Hobbes, type essentiel de cette école; en sorte que ces deux élaborations, mutuellement complémentaires, accordaient, l'une aux besoins intellectuels, l'autre aux besoins politiques, une prépondérance trop exclusive, qui devait les rendre pareillement provisoires, quoique très-diversement efficaces, selon

nos explications antérieures. Pendant que la conception de Descartes dirigeait dans la science organique l'essor décisif de la positivité rationnelle, la pensée de Hobbes, après avoir indiqué les premiers germes si méconnus de la véritable science sociale, présidait à l'indispensable ébranlement négatif sans lequel la commune destination philosophique de cette double évolution ne pouvait être convenablement appréciée. Ainsi s'est réalisée spontanément la convergence nécessaire de ces deux ordres de travaux coexistants, dont l'un devait préparer la vraie position générale de la question finale, et l'autre élaborer la seule voie logique qui pût conduire à la solution réelle. Mon effort philosophique résulte essentiellement de l'intime combinaison de ces deux évolutions préliminaires, déterminées, sous la lumineuse impulsion de la grande crise sociale, par l'extension simultanée de l'esprit positif aux spéculations les plus rapprochées des études politiques. On voit que cette nouvelle opération consiste surtout à compléter la double opération initiale de Bacon et de Descartes, en satisfaisant à la fois aux deux conditions, également indispensables, mais jusqu'alors trop peu conciliables, entre lesquelles avaient dû se partager les deux principales écoles destinées à préparer graduellement l'avénement définitif de la philosophie positive. » (Tom. VI, p. 593-594.)

Pour accomplir cette œuvre, nous avons vu comment l'auteur s'y est pris, et quelle a été la suite de ses idées; résumons. Descartes a écarté Dieu des sciences naturelles : pour accomplir l'évolution, il faut alors écarter Dieu de toute autre science morale, politique, sociale; il y a donc antipathie absolue entre toute théologie et toute science positive. Premier point. Mais écarter ainsi Dieu de partout nécessite de prouver qu'aucune volonté supérieure et en dehors de l'homme n'intervient dans la conduite de l'homme : il faut donc concevoir une loi où tout se passe dans ce monde par la nécessité des choses, selon une loi d'évolution humaine; de là une conception de l'évolution fatale de l'humanité. Second point.

Cependant, pour cantonner l'homme dans la recherche purement fatale des lois de ce monde, il faut lui interdire toute recherche des causes; aussi « la philosophie positive se distingue surtout de l'ancienne philosophie théologique ou métaphysique, par sa tendance constante à écarter comme nécessairement vaine toute recherche quelconque des causes proprement dites, soit premières, soit finales, pour se borner à étudier les relations invariables qui constituent les

lois effectives de tous les événements observables, ainsi susceptibles d'être rationnellement prévus les uns d'après les autres. » (Tom. VI, p. 598-599.)

L'unité scientifique est ainsi faite, non pas par la découverte d'un principe supérieur, mais par une négation supérieure ; et pour colorer cet artifice, on nous dit, comme nous l'avons vu, que « l'unité n'est pas dans le dogme, mais dans la méthode. » (*Loc cit.*)

L'on sent bien cependant la nécessité de faire croire à une unité réelle, et on commence par poser les mathématiques comme lien général de toutes les autres sciences. Mais on reconnaît, d'abord par inconséquence, ensuite par l'effet d'une brouille avec les mathématiciens, que les faits biologiques sont irréductibles aux lois de la mathématique. Puis enfin, l'on s'embrouille soi-même dans ses assertions, et ne comprenant plus autre chose que l'orgueil d'avoir découvert une prétendue science, la sociologie, on l'acclame comme le principe des principes, parce qu'en réalité d'ailleurs elle atteste la fatalité. De là des contradictions successives, et malgré ces contradictions un orgueil sans limite. On nous assure que « nous avons reconnu spécialement en mathématique, contrairement à l'opinion commune (*c'est au contraire une opinion cartésienne*), que la théorie abstraite du mouvement et de l'équilibre étant entièrement indépendante de la nature des moteurs, les lois physiques qui lui servent de base, et par suite aussi toutes leurs conséquences générales, sont nécessairement applicables aux phénomènes des corps vivants comme en tout autre cas quelconque (1). » (Tom. VI, p. 681.) Et en même temps on nous dit que les phénomènes des corps vivants forment un groupe à part, parce que les mouvements s'y produisent ou s'y modifient en raison de la nature de ces corps.

On a d'abord voulu nous faire accepter que l'unité scientifique n'est pas dans le dogme, mais dans la méthode. Mais on revient à dire que l'une des sciences doit dominer les autres pour leur imposer ses principes : « Une véritable unité philosophique exigeant certainement l'entière prépondérance normale de l'un des éléments spéculatifs sur tous les autres, la question principale se réduit donc à déterminer directement quel est celui qui doit finalement prévaloir. » (Tom. VI, p. 553.) Et c'est ainsi que l'on installe définitivement la sociologie comme

(1) Toutes les tendances de la science moderne portent à revenir sur cette doctrine cartésienne ; on commence à reconnaître qu'elle n'est pas même vraie pour les corps bruts, comme le démontrent les rectifications de la loi Mariotte.

science maîtresse, par ses principes : « Quelque imparfaite que doive être encore une étude aussi compliquée et aussi récente, cependant notre élaboration historique ne permettant plus maintenant de méconnaître l'exactitude et l'efficacité de ma théorie fondamentale sur la marche simultanée de l'esprit humain et de la société, la philosophie sociologique se trouve ainsi munie déjà d'un premier principe général propre à diriger son intervention naissante, aussi bien scientifique que logique, dans toutes les parties essentielle du système spéculatif, que cette universelle présidence, dont la rationnalité est assurément incontestable, peut seule ramener enfin à une véritable unité, susceptible de consolider et d'accélérer le progrès de toutes les spéculations positives, que la prétendue unité mathématique tendait, au contraire, à entraver profondément. » (*Ibid.*, p. 570.)

Et c'est ainsi que cette philosophie qui prétend à la science réelle, positive, sérieuse, met comme principe dominateur de toute science ce qu'elle nomme : « *Ma théorie* fondamentale sur la marche simultanée de l'esprit humain et de la société » ; principe et théorie qui ne sont autre chose que la *Fatalité !*

Il est bien clair, après cela, que cette philosophie va déclarer que « chaque branche essentielle de la philosophie naturelle est encore, à beaucoup d'égards, dans un état purement provisoire. » (Tom. VI, p. 675), et qu'ainsi tout est à refaire. Peut-être qu'elle ne va pas trop nous encourager à un semblable travail, puisque son auteur n'a pu rien faire lui-même de nouveau en dix années d'un travail assidu. Mais du reste elle nous rendra la tâche facile, car en supprimant la recherche de toute cause, elle supprime dans les sciences le *pourquoi;* le *pourquoi*, ce point d'interrogation si excitant et stimulant, et si fécond jusqu'ici. Dorénavant elle nous réduit à constater les phénomènes de la matière, à enregistrer ses lois, *sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.*

Du reste, rien ne sert de nous presser. Elle nous a dit que, n'ayant plus de Dieu, nous n'avons plus à nous en soucier. Quant aux besoins et aux nécessités des arts, nous devons peu nous en occuper : on nous avait bien enseigné jusqu'alors que *tout art doit être connu par principes et par méthode ;* mais cette philosophie nous déclare « qu'il est évident en principe qu'aucun art proprement dit, pas plus l'art de penser que celui d'écrire, de parler, de marcher, de lire, etc, etc., n'est susceptible d'un enseignement vraiment dogmatique ; et qu'il ne peut jamais être appris qu'en résultat spontané d'un judicieux

service suffisamment prolongé. » (Tom. VI, p. 653.) Livrons-nous donc au courant de la pratique, sans souci comme sans études, la fatalité nous conduira d'elle-même, car l'auteur nous assure qu'il « existe spontanément à tous égards, une harmonie essentielle entre nos connaissances réelles et nos besoins effectifs. » (*Ibid.*, p. 676.) — Si cependant Dieu n'y met pas la main, je ne garantis pas la manière dont les choses marcheront ; et je fais vœu de tout mon cœur qu'il détourne de *votre* lit de douleurs le médecin positiviste.

Sans Dieu, par conséquent sans culte, et ensuite sans profession savante et utile, le positivisme nous invite à une nouvelle morale. Elle sera belle, dit-il, et avec plus d'efficacité pratique que la morale religieuse, car elle ne reposera plus sur les chimères de l'autre monde : nous n'aurons plus à rechercher ce qui est bien et juste, mais ce qui est dans notre puissance et dans les puissances de notre milieu social. « Sous le premier aspect, la morale positive, convenablement organisée, comportera certainement beaucoup plus d'efficacité pratique que n'a pu jamais en obtenir, même à l'état monothéique, la religieuse, malgré les puissants moyens dont elle a disposé..... En exagérant les dangers momentanés d'une franche renonciation à toute espérance chimérique (pour un autre monde), on a trop méconnu les avantages permanents que doit produire, sous une sage direction philosophique, la concentration finale des efforts humains sur la vie réelle, soit individuelle, surtout collective, dont l'homme est ainsi directement poussé à améliorer le plus possible l'économie totale, d'après l'ensemble des moyens qui lui sont propres, et parmi lesquels les règles morales occupent certainement le premier rang comme immédiatement destinées à permettre ce concours universel où réside évidemment notre principale puissance. » (Tom. VI, p. 739.) Autrement dit, nous devons suivant le positivisme suivre nos impulsions, développer nos puissances selon nos moyens dans le concours sociologique. Cela pourra bien ne devenir ni joli, ni propre : mais l'auteur nous assure que l'amour de l'humanité, la philanthropie, mènera tout à bien, et il nous invite à y concentrer tous nos efforts, comme sur le principe de toute morale, qu'aucune doctrine n'a jamais pu atteindre, dit-il. « Appréciée envers la morale sociale proprement dite, la philosophie positive y développera encore plus évidemment sa haute aptitude organique. Ni la philosophie métaphysique qui consacre spontanément l'égoïsme, ni même la philosophie théologique, qui subordonne la vie réelle à une destination chimérique n'ont jamais pu faire directement ressor-

tir le point de vue social comme le fera, par sa nature, cette philosophie nouvelle, qui le prend nécessairement pour base universelle de la systématisation finale. Ces deux régimes antérieurs étaient si peu propres à permettre l'essor des affections purement bienveillantes et pleinement désintéressées, qu'ils ont souvent conduit à en nier dogmatiquement l'existence, l'un d'après de vaines subtilités scolastiques, et l'autre sous l'ascendant inévitable des préoccupations continues relatives au salut personnel. » (*Ibid.*, p. 742.)

La morale devra donc être à l'avenir, non plus une question de bien ou de mal, de juste ou d'injuste, mais une question de sentiment : « La morale positive tendra de plus en plus à représenter familièrement le bonheur de chacun, comme surtout attaché au plus complet essor des actes bienveillants et des émotions sympathiques envers l'ensemble de notre espèce, et même ensuite, par une indispensable extension graduelle, à l'égard de tous les êtres sensibles qui nous sont subordonnés, proportionnellement d'ailleurs à leur dignité animale et à leur utilité sociale (1). » (*Ibid.*, p. 744.)

Il sera peut-être difficile, en suivant cette indigne parodie de la bonté, de s'entendre les uns les autres, sur la dignité animale et l'utilité sociale, et de là des désordres, des troubles possibles. Mais l'auteur, pour nous remettre, ajoute quelques pages plus loin : « Mieux on approfondira l'étude positive de la politique, surtout moderne, et même actuelle, mieux on sentira combien les mesures spontanément émanées de la situation y surpassent habituellement, non-seulement envers le présent, mais aussi quant à l'avenir, les superbes inspirations de théories mal établies. » (*Ibid.*, p. 752.) En un mot, nous aurons, pour nous consoler, la fatalité heureuse des faits accomplis. Que si nous ne trouvons pas la solution fatale suffisamment heureuse, c'est que sans doute encore, trop imbus de théologisme ou de métaphysicisme, nous ne serons pas suffisamment entrés dans l'esprit positiviste. En disant *væ victis*, les Romains imposaient une loi terrible ; la morale positive l'approuve et la sanctionne comme un bien.

Si cela ne nous suffit pas, la philosophie nouvelle nous tient en ré-

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer cet appel douceureux à la bienveillance, et ce que j'appellerai le charlatanisme de la bonté, chez un homme qui a été toute sa vie dur avec ses parents, dur avec sa femme, dur avec ses amis, dur et haineux pour tous ceux qui ne l'ont pas flatté ! Il y avait peut être du bon chez cet homme : l'orgueil avait tout desséché.

serve une dernière consolation, un dernier bonheur par la réforme et la rénovation de l'esthétique. Il faut l'écouter une fois dans sa dernière parole, car, après cela, elle n'a plus rien.

Elle nous apprend donc, en dernier lieu, que le beau, qui, dit-elle, résume le bien, réside dans la conception de l'humanité ; et nous arriverons à cette belle et bienheureuse béatitude par l'effet des conséquences fatales de notre époque : « L'ensemble de la saine théorie historique nous a toujours évidemment manifesté la marche croissante de la fondation, solidaire avec celle de la démolition. Le principal résultat philosophique de cette double progression consiste dans la convergence spontanée de toutes les conceptions modernes vers la grande notion de l'humanité, dont l'activité, prépondérance finale, doit, en tous sens, remplacer l'antique coordination théologico-métaphysique. Or cette nouvelle unité mentale, nécessairement plus complète et plus durable qu'aucune autre, suivant nos dernières explications, comportera certainement, sans aucun artifice, une immense aptitude esthétique, quand elle aura convenablement prévalu. » (Tom. VI, p. 760.) Notre bonheur ne sera pas purement passif dans la contemplation de l'humanité, qui nous apparaîtra en apothéose ; mais, formant des rondes et des danses, dans la joie d'une expansion humanitaire, « C'est donc à chanter les prodiges de l'homme, sa conquête de la nature, les merveilles de sa sociabilité, que le vrai génie esthétique trouvera surtout désormais, sous l'active impulsion de l'esprit positif, une source féconde d'inspirations neuves et puissantes, susceptibles d'une popularité qui n'eut jamais d'équivalent, parce qu'elles seront en pleine harmonie, soit avec le noble instinct de notre supériorité fondamentale, soit avec l'ensemble de nos convictions rationnelles. » (*Ibid.*, p. 762.)

Ainsi, l'expansion et la jouissance de toutes nos impulsions instinctives et affectives nous est donnée comme la règle nécessaire de la morale et de l'esthétique, parce que l'épanouissement de nos spontanéités est la loi fatale du développement de l'homme et de l'humanité.

Telle est, fidèlement résumée, la philosophie qui se propage en ce moment parmi la jeunesse savante de nos écoles, et qui envahit plus particulièrement nos écoles de médecine. Ce qu'elle peut nous donner est facile à concevoir. Dieu nous préserve de ses succès !

F. FREDAULT.

DEUX SEMAINES A LA TRAPPE

Le premier pas du visiteur agit sur lui fortement : introduit dans la salle des étrangers, vous attendez quelques minutes, et tout à coup vous voyez paraître un vieux moine et un novice qui arrivent les yeux baissés et les bras croisés sur la poitrine. Silencieux ils se présentent, silencieux ils demeurent; et, depuis le commencement jusqu'à la fin, pas une parole n'est échangée. A l'entrée, ils s'arrêtent, ploient le genou lentement et ensemble, et se couchent sur le sol la figure contre la terre. Dans cette position, ils récitent un *Pater* et un *Ave;* ensuite ils se lèvent, vous font signe de vous asseoir et s'asseoient eux-mêmes; le novice prend le volume de l'*Imitation*, laissé dans la salle pour la réception des hôtes; il lit tout haut quelques versets sur les misères de notre nature, le but de la vie et l'amour du Sauveur. Quand ces pensées si graves, exprimées ou plutôt insinuées avec la douceur habituelle à l'*Imitation*, ont passé par votre esprit pour arriver à votre cœur, les deux religieux s'inclinent devant vous, puis, avec leurs gestes et leurs regards, vous invitent à les suivre. Le plus jeune ouvre la marche; à travers les corridors, il vous précède et vous guide, tandis que le plus âgé, les mains croisées et les yeux baissés, se tient derrière vous et vous accompagne. Ils vont à la chapelle, aux pieds du Saint-Sacrement. Là ils vous engagent à faire une prière en vous en donnant l'exemple; et, quand pliant le genou et les imitant, vous avez rendu à Dieu vos hommages et vos adorations, et satisfait ainsi au devoir de tout chrétien et de toute créature, quand la visite au lieu sacré s'ajoutant à la lecture du pieux volume, votre âme a reçu à son entrée au couvent la nourriture qui lui convient, et a vu remplir envers elle les obligations de l'hospitalité, l'on songe enfin à votre corps négligé jusque-là. Avec le même cérémonial et la même humilité, les deux religieux vous conduisent hors de la chapelle, vous font traverser de longs corridors, s'arrêtent à une barrière qui sépare le couvent de l'hôtellerie, attendent l'arrivée du père hôtelier, et, quand celui-ci a paru, se retirent en silence, après avoir salué de leur façon modeste et grave.

Si le visiteur met à profit le laisser aller permis par le règlement, et conduit ses pas dans la partie extérieure du monastère, au milieu des ateliers, des magasins et des étables groupés à droite et à gauche de la cour principale, il est frappé par un détail assez bizarre : il voit des inconnus aller et venir de différents côtés, se livrer à des soins domestiques, faire leur lessive, nettoyer leurs vêtements, se présenter à un guichet d'un air humble et résigné, en revenir portant des écuelles où sont des aliments, et franchir enfin une porte basse au-dessus de laquelle est une inscription.

Il voit que leurs figures lui sont inconnues et qu'il ne les a pas rencontrés dans la maison des hôtes; il remarque aussi leurs allures communes, leurs habits sordides, leur aspect farouche et repoussant; en pénétrant dans la salle où ont disparu ces singuliers personnages, il aperçoit des lits de camp, des escabeaux, des tables, et, en lisant l'inscription dont nous avons parlé, il voit ce mot : hôtellerie.

C'est qu'en effet au couvent il y a deux hôtelleries.

Celle-ci est destinée aux mendiants et aux gens sans aveu, à ces vagabonds que chacun évite, et que la charité bénédictine accueille et nourrit. Épuisés par les privations, la fatigue et souvent la maladie, ils ont droit à trois jours d'hospitalité; pendant trois jours ils sont traités par le médecin du couvent, reçoivent à leurs repas la nourriture des religieux, ont les moyens de réparer leurs habits et leurs chaussures; ou bien le père abbé les leur remplace avec les effets des novices qui ont prononcé leurs vœux. L'hôtellerie principale est destinée aux autres visiteurs, quels que soient leur position, leur fortune, leur métier, leur profession. Le ton qui y domine est un ton de piété et de douces pratiques, de conversations épurées et de plaisanteries décentes, qui font de ce rendez-vous si diversement peuplé la plus convenable des annexes et le vrai vestibule de l'abbaye, qu'il complète et accompagne.

Très peu demeurent ce qu'ils étaient auparavant, et continuent sinon à étaler (en vérité le lieu serait singulièrement choisi), du moins à nourrir leurs dispositions antécédentes, la raillerie, le dédain, l'incrédulité; on retrouve en soi cette estime et, disons mieux, ce sentiment du catholicisme, endormi, non pas éteint dans les profondeurs de l'âme; beaucoup, font d'un voyage de curiosité un saint pèlerinage, et reviennent aux habitudes de leurs années premières; ils demandent un des moines, et le plus souvent ils voient arriver celui qui est nommé à cause de ses attributions le confesseur des étrangers ; ils ont avec lui de fréquents entretiens, passent sous sa direction environ une semaine, et couronnent ces jours bénis par les plus beaux et les plus significatifs de tous les actes, en se réconciliant avec Dieu dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Nous omettons, bien entendu, les chrétiens sérieux et les ecclésiastiques

attirés par la certitude de pouvoir à leur aise, loin des plaisirs et des sollicitations de leur vie habituelle, se livrer à ces réflexions, à cet examen du dedans recommandé par le catholicisme ; ils n'ont pas à se convertir et à s'engager dans une voie nouvelle : il leur suffira de persévérer dans celle où ils se trouvent.

On reçoit partout de précieux avertissements.

Ce sont dans les cellules où vous restez des volumes de piété laissés en permanence, un prie-Dieu, une croix, deux images (celle de la Vierge et celle d'un saint cher aux Trappistes), et, au milieu du large panneau formé par la muraille entièrement nue, une pancarte écrite à la main qui attire votre attention à l'entrée et à la sortie : c'est un règlement minutieux où les heures de la journée ont leur destination bien établie, et ce règlement est mis à votre disposition au cas où, touché par la grâce, vous voudriez, vous visiteur, faire autre chose que regarder sans comprendre, et où vous seriez désireux, après avoir satisfait votre esprit en contentant sa curiosité, de donner à votre âme des satisfactions plus nobles ; et, comme leçon souveraine vous disant le vrai sens de cet appareil si nouveau pour vous, un tableau étrange est placé au cœur de l'hôtellerie, dans un endroit qu'il faut toujours traverser pour aller à la chapelle, au jardin, au réfectoire ou hors de la maison : c'est un tableau naïf dont l'idée et la composition appartiennent à un de ces artistes puissants mais bizarres de la fin du moyen âge, et il représente un des motifs les plus importants de la foi chrétienne, la séparation des bons et des méchants.

Voilà bien le complément de ces mots vigoureux qui vous avaient accueilli au début, quand, harassé d'une marche longue à travers un pays monotone aussi fatiguant pour vos yeux que pour vos pieds, souhaitant d'arriver, de voir enfin le terme où vous tendiez, rencontrant tout à coup au détour de la route l'entrée du monastère, et jetant un regard content, curieux, sur ces murailles désirées, vous avez aperçu en lettres noires sur le blanc des piliers la sentence qui les couronne : « Pensez à la mort pen-« dant votre vie ; autrement vous vous en repentirez après votre mort. »

Si ce tableau ajouté à ces paroles ne suffit pas à vous instruire, et si vous n'avez pas compris ce *Dies iræ* mis ainsi en peinture, vous en entendre tous les jours et deux fois par jour le commentaire: matin et soir, au dîner et au souper, l'on fera une lecture; et les sujets offerts à votre attention seront ce qu'on appelle les fins dernières, la mort, le jugement, l'éternité méditées par un saint docteur, et présentées avec les détails dogmatiques, historiques ou simplement pieux dont dix-huit siècles de catholicisme ont enrichi ces matières. Le lecteur de pareilles méditations ajoutera par sa personne à l'effet qu'elles sont destinées à produire : ce sera un des moines, profès ou novices ; au moyen de son costume, indice et drapeau de la vie extraordinaire à laquelle il s'est voué, il prêchera d'exemple, et vous dira

bien haut et bien ferme par quel sentier étroit ont marché les saints.

Après ces détails les seuls vraiment caractéristiques sur le régime intérieur de la maison des hôtes, indiquons en passant ce que pourrait réclamer la curiosité du lecteur.

A votre arrivée, au retour de la chapelle, après la collation servie par le père hôtelier, il y a une formalité à remplir : c'est la présentation du passeport, et la mention sur un cahier tenu exprès pour cela, de quatre ou cinq lignes énonçant les noms, la profession, le lieu du domicile, le tout destiné à la police qui a l'œil ouvert sur ces caravansérails où la population est si bigarrée.

On ne fait pas de feu dans les cellules ; un vaste foyer allumé dans une large salle réunit les voyageurs qui, du resté, en hiver, ne sont jamais nombreux.

Le réfectoire a ses murailles entièrement nues, sauf que des sentences empruntées aux livres saints vous avertissent de la mort et de la vanité du plaisir. Les repas sont servis en maigre, d'une façon abondante, mais peu recherchée ; ils ont lieu trois fois par jour et comprennent déjeuner, dîner et souper. Le silence est absolu. On laisse la place d'honneur aux étrangers revêtus de la soutane, et l'on met avant ceux-ci les religieux des autres ordres qui sont de passage à l'abbaye.

Nous complétons ces détails en indiquant les cellules avec leurs murs blanchis à la chaux et leur mobilier d'anachorète, et, en mentionnant une grande pancarte pendue au milieu du corridor, où est exposé à tous les yeux le règlement de l'hôtellerie, recommandant surtout ces trois points :

1° MM. les étrangers sont invités expressément à ne jamais parler aux religieux ;

2° Ils peuvent rester trois jours ; s'ils veulent rester davantage, ils sont priés de prendre en considération la pauvreté du monastère ;

3° Il leur est permis d'aller dans la campagne ; mais on les engage instamment à ne pas entrer dans les villages, et surtout à n'y pas séjourner.

Enfin nous acquitterons une dette de reconnaissance, en félicitant l'Abbé d'avoir choisi parmi ses moines un homme préparé à ce point par sa naissance et son éducation aux rapports toujours si délicats avec les visiteurs : dans ses manières et son langage, on voit le gentilhomme ; et l'on n'est pas étonné en apprenant que ce jeune profès voué par son choix et enchaîné par ses vœux à la pauvreté et à la fatigue appartient à la plus haute noblesse. Il vous fait les honneurs de son couvent avec une grâce accomplie ; et, dans les explications qu'il vous donne à l'intérieur ou au dehors, dans la partie réservée à la vie conventuelle, ou au milieu des domaines et des cultures, on n'a rien à désirer pour l'amabilité et la complaisance.

Profitant de son bon vouloir toujours prêt à obliger, et répondant à son invitation qui n'a pas attendu l'expression de notre désir, nous allons, sur

ses pas, visiter le dehors et le dedans du monastère; et pendant ce parcours à travers des lieux entièrement nouveaux, entièrement étrangers à la vie ordinaire, interroger notre guide sur des mœurs, des goûts, des habitudes qui ont marqué de leur forte empreinte jusqu'au moindre détail de construction et d'ornement.

Voyons d'abord l'aspect du pays.

Représentez-vous une île ou plutôt un triangle dessiné par trois torrents, voilà l'aspect du terrain où le couvent est situé. Des flots sonores et écumeux se brisent de cascade en cascade, se réunissent en un cours d'eau peu profond, mais très-large, et précipitent leur élan entre des bords secs et nus dont l'âpreté est le seul caractère. Le triangle est dominé à droite, à gauche et sur le côté nord par des rochers à pic; et la vue partout interceptée ne considère que blocs énormes hauts de cent mètres, excepté vers le sud où aisément elle glisse et avance sur les contours de la vallée formée par les trois torrents après leur jonction. Cette partie du paysage attire le spectateur; et les lointains qu'on y découvre, bien que pauvres et arides, ont l'air encore de sourire, à cause de la douceur des lignes et de leur demi-végétation, auprès des brusques arêtes et de la nudité de ces masses pierreuses dressées haut et droit autour de vous.

Autant le dessin du pays est net et accentué, autant celui du couvent est indécis et peu marqué : l'on n'a jamais bâti sur un plan, et l'on a élevé les constructions au hasard des circonstances, selon qu'une industrie introduite au couvent ou le trop plein de la population nécessitait cet accroissement.

Nous avons dit industrie avec raison.

Un couvent trappiste n'est pas un couvent ordinaire, comme ceux des Carmes ou des Franciscains.

Ces moines sont occupés à prêcher, confesser, étudier, prier, et ils ne font pas ce qui est destiné à les vêtir, les loger, les nourrir, ou du moins ils ne doivent pas à leur travail immédiat, aux soins donnés à la culture, à l'élève des troupeaux, à un labeur de mineur et de charpentier, fait par eux-mêmes et non par des ouvriers venus du dehors, les matières premières indispensables, le blé, le vin, la laine, le cuir, les matériaux de construction.

Il n'en est pas ainsi chez les Trappistes.

Le but de leur institut, après les devoirs purement monastiques, la méditation, la prière et la réformation de l'homme intérieur, est résumé en ces mots : se suffire à soi-même, et tirer du sol où l'on est et de ceux qui s'y trouvent ce qui est nécessaire à leurs besoins. De là des industries toujours se multipliant et faisant du monastère une cité complète où sont des habitants à vêtir, à loger, à nourrir, mais aussi les bras pour les vêtir, les

loger, les nourrir. De là parmi les moines et moines eux-mêmes, enchaînés (1) par des vœux, soumis à des constitutions, et revêtus de l'habit conventuel, moines en un mot autant qu'on peut l'être, des tailleurs de pierre, des carriers, des menuisiers, des charpentiers, des boulangers, des meuniers, des bergers, des laboureurs, des jardiniers, des cordonniers, des forgerons ; de là pour ces différents ouvriers des bâtiments spéciaux à leur industrie ; de là enfin le caractère d'un couvent trappiste, et, en particulier de celui d'Aiguebelle.

Vu de haut et d'un peu loin, l'aspect du couvent est celui d'une usine, sauf le bruit et la fumée : ce sont des toits de toutes les hauteurs, dirigés en tous sens, groupés autour d'un édifice auquel ils s'appuient. Rien qui annonce la terre des saints, hormis un clocher avec sa croix et l'allure majestueuse du bâtiment où il se dresse.

Vu de haut et d'un peu loin, l'aspect du couvent est celui d'une usine : vu de près et en détail, c'est une ferme et une usine, de plus, c'est un couvent. Cette habitation a deux parties, l'une centrale et monastique où se voient l'église, le cimetière, les cloîtres, et les quatre ou cinq salles consacrées aux exercices religieux, l'autre agricole et industrielle répandue autour de la première.

C'est celle-ci qu'on voit d'abord : dans une vaste cour, de la paille, du fumier, des poules qui picorent ; en face de vous une étable, des débris sur les seuils, et les larges flancs de quelque bœuf assis dans l'ombre ; à gauche, une bergerie avec ses toits abaissés. Au mugissement des bœufs, au bêlement des moutons, se mêle le sifflement du rabot, la respiration ardente d'un soufflet de forge, le bruit clair du marteau sur le fer, les coups secs et pressés du tictac d'un moulin. Autour de vous, en effet, sont ici un moulin et une menuiserie, là une forge et des hangars de charron.

En quittant la cour pour visiter les jardins, voici ce que vous voyez : dans une maison, en bas, des essieux, des jambages, des charrues, des charrettes, des bois courbés et dégrossis, en un mot, tout l'atelier d'un charron ; en haut, des chambres ayant chacune une destination particulière, la reliure, l'imprimerie, un magasin pour le peintre, un magasin pour le vitrier ; puis, des cuirs, de la poix, des souliers, et, dans chacune de ces chambres, un ou plusieurs religieux exerçant une industrie.

Dans la maison qui fait face, de longues pièces de drap suspendues à la hauteur du toit, descendant jusqu'à terre, et séchant au vent et au soleil ; entre elles, à tous les étages, une salle profonde ; au rez-de-chaussée, des roues énormes engrenées à un pivot, et plus haut des mé-

(1) Il y a deux classes de religieux : les frères de chœur et les frères convers ; les premiers sont vêtus de blanc et chantent l'office : dans la vie civile, ils auraient rempli des professions libérales ; les seconds sont vêtus de brun : ils étaient autrefois ouvriers, laboureurs. Les premiers ont six heures de travail manuel, et les seconds dix heures.

tiers reliés à ces roues. Un torrent gronde sous vos pieds, met en branle tout ce système, et de roue en roue, de pivot en pivot, porte la vie aux étages supérieurs. Là, sont des moines, anciens ouvriers, habiles à travailler la laine : on les voit la préparer, la tisser, en faire du drap, le fouler, le décatir.

La fabrication des étoffes est un trait particulier à Aiguebelle. Elle tient à deux choses : d'abord à la facilité de nourrir des troupeaux, non dans de gras et verdoyants pâturages (autour d'Aiguebelle, en effet, le sol n'est ni gras ni verdoyant), mais dans des bois sans fin coupés de ruisseaux ; et ensuite à la facilité d'établir des forces motrices sans grand travail et sans dépense, en mettant à profit des cours d'eau torrentueux qui se précipitent au pied des murs et dans l'intérieur du monastère. Les moines ont enfermé un ravin entre des fondations, élevé une fabrique et installé des métiers ; la laine des troupeaux nettoyée, préparée, puis disposée sur ces métiers, en sort en immenses pièces d'étoffe, noires, blanches ou brunes, selon les besoins et les commandes. On fournit à plusieurs couvents de quoi vêtir leurs religieux, après avoir habillé les trois cents personnes enfermées à Aiguebelle.

Ailleurs on a des spécialités différentes. Ainsi, en Belgique, un atelier de typographie, installé dans une abbaye, fournit aux couvents français les livres d'église, graduels, antiphonaires, psautiers, missels. Ils arrivent en feuilles au lieu de destination, et le relieur de la maison, frère de chœur ou frère convers, les coud, les coupe et les réduit en volumes.

Ces industries, en vigueur dans un couvent et négligées dans les autres, constituent au milieu du vaste ensemble de la vie monacale une catégorie de travaux entièrement à part, imprimant à la maison sa physionomie détachée en traits saillants sur le fond commun des occupations agricoles.

Un dernier trait particulier à Aiguebelle est l'extraction des pierres : il faut employer la sape et la mine. Le sol est un roc. Quand on conduit la charrue, on heurte tout à coup un corps résistant qui fausse le fer du soc ou donne une secousse assez forte pour briser les traits. Les religieux profès et convers passent des semaines et des mois à enlever des blocs déchirés par la poudre ou à ramasser un nombre infini de cailloux et de pierres concassées, arrachées des entrailles du sol par l'effort de la charrue et laissées derrière elle à la surface du sillon.

Nous les avons vus plus d'une fois, au nombre de trente ou quarante, occuper une vaste plaine devenue entièrement blanche sous des fragments de toute grosseur. Ils s'établissaient le long de la lisière, séparés les uns des autres par un espace de quelques pieds, et le corps plié en deux ou accroupis sur leurs talons, ils jetaient dans leurs corbeilles (chacun en avait une) les fragments gisant à leur portée. Ils avançaient ainsi en ligne

sinueuse jusqu'à ce que le champ entièrement parcouru eût sa surface nettoyée des pierres les plus grosses, et qu'une belle et grasse couleur noirâtre, celle de la terre enfin débarrassée, remplaçât la couleur blanche trouvée en arrivant. Une fois la corbeille remplie, on faisait signe à son voisin : avec son aide, on chargeait le fardeau sur son épaule. Alors à pas lent ou rapide, suivant son humeur ou son tempérament, on se dirigeait vers un ravin, où, par ordre du supérieur, on précipitait ce qu'on avait ramassé. Ensuite on retournait vers les travailleurs, on reprenait sa place, et l'on s'occupait de nouveau à remplir sa corbeille.

Nous ne parlerons pas des occupations agricoles : elles sont connues de nos lecteurs.

Il suffira d'énoncer que les religieux blancs, autrement dis les frères de chœur, ne conduisent jamais la charrue, à cause de leur inexpérience à

Creuser profond et tracer droit,

et que souvent, sur un domaine, au nombre de trente ou quarante, ils se mettent en ligne, la bêche à la main, et le retournent en son entier pour le débarrasser des végétations souterraines et l'ouvrir à la pluie et au soleil.

A part ces deux détails, l'imagination peut se donner carrière, et supposer aux mains des moines (indifféremment blancs ou bruns) tous les travaux de la vie rurale, en doublant, en triplant leur puissance de l'action énergique de trois cents personnes se transportant par escouades nombreuses dans tous les endroits où leur présence est réclamée (1).

Ces aperçus seraient incomplets si, parlant des Trappistes au point de vue agricole, nous ne laissions entrevoir, au moins par un côté, leur influence habituelle sur les populations environnantes.

On connaît ces machines inventées en Angleterre, et répandues en France sous le nom de batteuses. Avec leurs organes de fer, elles remplacent le labeur de l'homme, et elles l'affranchissent de cette rude et malsaine besogne du batteur en grange. Plus de poussière soulevée par le fléau, reçue dans les yeux, reçue dans les poumons. On fait en quelques jours ce qui réclamait des mois entiers, et il suffit de quelques bras pour alimenter son travail et en recueillir les produits.

Les moines en avaient une. Placée au milieu d'une aire immense, elle était mue par deux paires de bœufs. Ceux-ci, attelés aux deux extrémités d'un arbre de couche engrené par le centre au mécanisme, avançaient

(1) Parlons en deux mots de Staouëli, en Afrique, colonie fondée par Alguebelle, aux portes d'Alger, dans l'endroit où avait débarqué l'armée française aux premiers jours de la conquête.

Les religieux dépassèrent bientôt les agriculteurs établis dans la province, et ils méritèrent que, par une dérogation à tous les principes, on leur fit l'honneur de les exclure des concours agricoles, sous prétexte que la puissance de l'association, les ressources dont ils disposaient et la discipline excellente en vigueur dans leur institut, leur donnaient une telle supériorité, qu'il était vraiment inutile de vouloir lutter avec eux.

circulairement à une distance assez grande. A droite et à gauche se dressaient les meules où l'on puisait pour la batteuse. Elle absorbait avec avidité la gerbe approchée de son orifice ; elle l'entraînait dans sa capacité ; elle la broyait et en faisait une poussière ; et enfin, par deux exutoires, elle rejetait la paille et le grain entièrement séparés. Animé par les hœufs, le monstre d'acier ronflait dans sa puissance, et, sur les collines avoisinantes, étonnait de son bruit inconnu les paysans occupés à la moisson. Ils accouraient pour se rendre compte, et, groupés autour de la ferme, ils fixaient leurs yeux grand ouverts sur la machine crachant son travail, et admiraient cette chose étonnante de faire vite et en se jouant un travail qu'ils avaient toujours trouvé si long et si pénible.

Disons quelques mots des occupations intérieures.

En premier lieu le balayage.

Il appartient tout entier aux frères de chœur, et les frères convers n'ont pas à s'en occuper. Nul n'en est exempt, depuis le plus ancien jusqu'au plus jeune, et on l'impose de préférence aux postulants et aux novices. Il se fait simultanément en plusieurs endroits, à l'église, au rez-de-chaussée et dans les étages supérieurs, au moyen d'escouades plus ou moins nombreuses, selon les difficultés et la longueur du travail.

A l'église, on s'en acquitte avec lenteur et minutie, comme il convient au lieu saint, dont le plus bel ornement est une propreté nette et brillante.

Ailleurs il se fait vite et largement : on enlève le plus gros et ce qui saute aux yeux, on nettoie à grands pas le réfectoire, les cloîtres, les salles, les corridors, les escaliers, les dortoirs ; on pousse devant soi, sur les dalles promptement parcourues, des masses de terre apportées de la campagne au retour des travaux, et tombées en marchant des sabots et des souliers ; on emplit l'air d'un nuage épais qui voltige en tourbillonnant, et, après avoir conduit cette activité dévorante dans tous les endroits indiqués par le supérieur, après avoir amassé une couche de poussière sur son visage et sur son vêtement, on se dirige vers la fontaine, où, à grande eau et à plusieurs reprises, on fait subir à ses mains et à sa figure un nettoyage aussi nécessaire et plus approfondi que celui qu'on a fait subir au monastère.

Ne soyez pas étonné si, en parcourant les différents étages, vous apercevez çà et là de jolies feuilles d'un vert très-vif ayant l'apparence de branches de buis, et tranchant par leur couleur sur le blanc du dallage et des planchers. Loin que ce soit un indice de négligence, si vous êtes initié aux habitudes du couvent, ce sera pour vous la preuve d'un balayage énergique et réussi. Fatigué, usé, vaincu enfin par ce dur labeur, l'instrument du balayeur a laissé partout de ses débris ; et, comme on l'a fait avec des branches de buis, coupées la veille dans la forêt, il n'est pas étonnant que

ces débris disséminés soient ces feuilles d'un joli vert que vous rencontrez en tous les endroits.

Après le balayage la lessive.

Ce travail est divisé entre les moines et les frères convers. Ceux-ci font la partie qu'on peut dire de métier, et qui demande une certaine expérience; ceux-là viennent ensuite et font ce que peut faire le plus ignorant, sinon avec des bras robustes, du moins avec des bras qu'il ne craint point de fatiguer.

L'eau mordante de la lessive est préparée par les frères convers ; ils y déposent et y font macérer les vêtements et les linges recueillis de tous les points de la communauté; ils l'entretiennent à la température voulue par les principes; et ils s'y prennent assez à temps pour qu'au jour fixé par la règle l'action de la potasse ait suffisamment pénétré les tissus, les ait travaillés à loisir, et, enfin, ait diminué l'adhérence des matières étrangères.

Alors peut commencer le rôle des moines.

Tous les religieux profès et novices, conduits par les supérieurs, se rendent ensemble à la buanderie. Soit nouveauté du travail qui interrompt la monotonie des occupations agricoles, soit singularité du contraste entre ce qu'on faisait dans le monde et ce qu'on fait au couvent, un air de fête se répand sur les figures; le pas est vif, la démarche est légère, et l'allure de chacun est joyeuse et allègre. Enfin on sort de la buanderie avec une certaine solennité, et pour ainsi dire en cérémonie. Les plus forts se sont mis deux à deux et ont chargé sur leurs épaules d'immenses baquets où sont empilés les effets encore fumants; les moins forts les accompagnent en portant les battoirs et les savons; et tous ensemble, à grands pas, se dirigent vers le lavoir, situé à l'intérieur du couvent ou au dehors dans la campagne, suivant les ressources de l'abbaye.

Ainsi travaux agricoles s'ajoutant aux travaux industriels et se mêlant avec eux aux labeurs de la vie domestique, voilà ce qu'on rencontre en visitant les Trappistes; étables à moutons et à bœufs, ateliers de tous genres présentant un aspect enfumé ou terreux et débordant de détritus et de scories, voilà la partie extérieure du couvent, la partie rurale, celle qui entoure et enferme la partie intime et monastique, les endroits réservés où se passe la vie des moines. Elle imprime à tout l'ensemble un cachet de simplicité peu en rapport avec les idées qu'on a des abbayes. En continuant notre visite, nous aurons encore plus à nous étonner. Austérité, pauvreté, voilà le mot d'ordre à la Trappe. Laissons dans les romans ces longs corridors aux piliers gothiques, et ces murs ornés d'arabesques, et surtout ne les envions pas pour les couvents de notre époque, en les voyant à Jumiéges, à Cluny, dans les débris du passé. Ne soyons pas étonnés de rencontrer en tout lieu une pauvreté rude et âpre ; apprenons

au contraire à l'estimer, et disons-nous, que sous ces dehors si froids et si nus, battent fortement des cœurs chauds, animés de l'amour de Dieu et passionnés pour son service.

Après ce coup d'œil sur l'extérieur du couvent, visitons la partie intime. Le premier endroit à traverser ce sont les cloîtres.

On peut les nommer le point central de la vie conventuelle, à cause des réunions tenues dans leur enceinte, et à cause de leur situation intermédiaire entre les différentes parties de la maison, qui toutes, au moyen d'escaliers ou de corridors, ont sur lui leur débouché.

Ce sont des galeries quadrangulaires, entourant un préau assez vaste. Dans les couvents disposés à la moderne, cet espace ainsi enserré est simplement un préau sans destination particulière, et les galeries qui l'environnent sont simplement un lieu de passage où la pluie, le soleil et les vents peuvent entrer à leur aise, à la faveur des arcades ou des ouvertures ménagées entre les piliers.

Dans les abbayes cisterciennes il n'en est pas ainsi : regardez ce terrain bossué d'éminences et surmonté çà et là de croix peintes en noir, portant des dates anciennes et ruinées par les intempéries; regardez ce gazon serré et vivace comme on en voit seulement sur les tombeaux : c'est l'ancien cimetière du couvent; les morts l'occupent à rangs pressés, et il est laissé sous les yeux et les réflexions des moines comme une leçon et un avertissement. Voyez encore ce vitrage allant d'un pilier à l'autre, en reliant les colonnettes amincies, et dessinant entre leurs formes grêles ses carreaux étroits et son réseau en losange. Dans une maison vouée par état à la vie pénitente, il n'est pas là pour la mollesse, afin d'épargner à ceux qui passent une pluie importune ou un vent trop aigu; il est là par nécessité, et il permet de faire de ces galeries des lieux de réunion où les deux classes de moines, ceux qui sont vêtus de blanc et ceux qui sont vêtus de brun, se placent suivant un ordre hiérarchique, en formant deux groupes nettement séparés, afin de satisfaire aux exercices religieux à certains moments fixés par la règle.

En dehors de ces moments, on n'y voit le plus souvent que les habits bruns et les formes lourdes des frères convers; ils sont là un livre à la main, assis immobiles, le front couvert du capuchon et en manteaux de cérémonie, si toutefois les travaux de la journée ne les envoient pas dans les champs, les ateliers, les magasins. D'après les constitutions, les frères blancs devraient s'y tenir habituellement; mais des convenances et des commodités, certaines réunions dont les convers sont écartés, surtout le besoin d'échapper au tapage que font en entrant, souvent plusieurs à la fois, ces natures assez rudes, peu habituées par leurs antécédents aux convenances et aux égards, ont fait attribuer aux frères de chœur un endroit à part, nommé en langage de couvent la salle commune.

Celle-ci est très-importante; sa disposition exceptionnelle, sa nudité austère, la préoccupation et le mépris des travaux intellectuels dont elle est marquée à un degré égal, en font un des endroits les plus curieux à connaître.

A chacune des murailles qui en dessinent la longueur sont scellées des boîtes placées bout à bout, et leur réunion forme un banc indéfini qui peut s'étendre à volonté. C'est sur ce banc qu'on doit s'asseoir; et les boîtes représentent autant de siéges affectés aux différents moines, suivant le rang qu'ils occupent dans la hiérarchie de la maison, les dignitaires et les plus anciens assis vers le fond, les jeunes profès au milieu, et les novices à l'autre extrémité, c'est-à-dire vers la porte d'entrée. Ils y mettent quatre ou cinq volumes nécessaires à tout religeux et dont chacun a un exemplaire réservé à son usage, les notes, les réflexions, les extraits que leurs lectures leur ont inspirés, les lettres qui ont pour eux une certaine importance, les cahiers assez rares et les menues fournitures qu'une décision du supérieur, accordée après un sérieux examen et pour les motifs les plus graves (des travaux commandés ou des fonctions à remplir), a laissés à leur disposition.

Cet espace de vingt pouces cubiques, formant le dessous de ce siége élémentaire, n'est fermé en apparence à la curiosité que par une simple toile facile à soulever; mais ils sont défendus contre les yeux et les mains par une protection efficace, l'interdiction énoncée dans la règle et des punitions sévères. L'abbé, lui seul, et ses représentants, ont le droit d'y pénétrer, en vertu de la loi essentiellement monastique qui ordonne aux gouvernants de voir à découvert la pensée et les sentiments de leurs subordonnés, comme s'ils avaient sous les yeux une eau peu profonde, parfaitement claire et limpide.

Le complément naturel de ce local réservé, est un emplacement assez vaste où peut puiser le couvent tout entier. Un vide est pratiqué dans un des murs, et il contient deux ou trois cents volumes laissés en permanence. On peut s'en servir momentanément; mais, aussitôt que la lecture est finie, il faut les replacer. Cinq ou six encriers, quelques plumes aussi usées que possible, et des carrés de papier grands comme la main, suffisent aux griffonnages. Pour les travaux commandés et la correspondance, on s'adresse à qui de droit afin d'avoir autre chose. Cinq ou six bancs, petits, étroits, peu élevés, sont dispersés dans l'immense étendue : quand on écrit, l'on peut s'en servir et s'y asseoir; alors cahiers, volumes, encriers, sont disposés sur les boîtes indiquées plus haut; sinon l'on fait comme les écoliers, et l'on a ses genoux pour support.

Voilà donc au monastère le foyer de la vie intellectuelle; une salle blanchie à la chaux, meublée seulement de quelques siéges; dans un trou étroit, des ouvrages admirables, cela est vrai, mais en petit nombre, ap-

portés à regret d'une main avare et jalouse ; puis, pour écrire, l'absolu nécessaire, moins encore, des instruments fatigués, n'en pouvant plus, et des débris, des miettes de papiers; et enfin, même en lisant, même en composant, avec des moyens presque nuls, il y a ceci en plus, de se sentir mal à l'aise par une position incommode sur des essais, des apparences de siége ; en un mot toujours la gêne, toujours la souffrance, comme s'il fallait à l'intelligence un poids et des liens pour abaisser son vol loin des régions téméraires du monde idéal.

Mais ne nous hâtons pas de condamner ces rigueurs, et sachons bien ce que c'est qu'un Trappiste.

Ce local où étudie le frère de chœur, ces cloîtres où il se mêle aux frères convers, ce cimetière imposé à ses méditations, nous font voir en relief et sous un aspect matériel deux côtés saillants de l'esprit qui l'anime.

Le premier est l'appréhension de la mort, appréhension raisonnée qui l'a conduit au couvent. C'est en vue de l'éternité qu'il a embrassé la pénitence, et, partout où ses exercices le conduisent, il a le jugement final présent à sa pensée. Les murs le lui rappellent au moyen d'inscriptions empruntées aux Livres saints, et de vigoureuses sentences prononcées par les anciens moines. Il ne saurait faire un pas sans voir un cimetière, soit celui de ses prédécesseurs rempli de dépouilles multipliées, soit celui de ses contemporains où lui-même il devra descendre. S'il va dans ce dernier endroit pour reposer son esprit fatigué par la prière et l'étude (1), il y verra un trou béant attendant qu'un des religieux, lui peut-être, y soit poussé par la mort, pendant que son âme, dont la destinée est si importante, comparaîtra devant son Créateur. Une fois la fosse comblée et cachée sous le gazon, ne croyez pas qu'il puisse échapper à cette leçon salutaire ; le lendemain de la cérémonie funèbre, un profès et un novice viendront creuser une autre fosse, et elle sera là sous ses yeux, lui parlant avec sa singulière éloquence.

Il verra aussi les agitations du couvent, quand un glas mortuaire aura signalé une agonie, l'empressement des religieux auprès du malade afin de l'aider de leurs prières, et l'impression pénétrée répandue sur les figures pendant ce moment si grave. Frappé de ce spectacle, il comprendra qu'il y a là autre chose qu'un événement vulgaire sans influence sur la destinée humaine ; il se dira que la vie n'est pas un jeu, ou que du moins elle déploie ses péripéties en vue d'un effrayant enjeu. En voyant le mourant couché sur la cendre et la paille, et attendant ainsi l'instant suprême,

(1) Chez les Trappistes, on n'a ni récréation ni promenade : en dehors du travail manuel, et des exercices de communauté, il faut toujours méditer, lire, écrire ou prier, L'inoccupation est proscrite : il faut toujours se tenir debout, assis ou à genoux ; il est d'usage de marcher de long en large dans les salles, les cloîtres ou les cours. Le seul endroit où l'on puisse aller pour reposer son esprit et prendre l'air, est un des cimetières : et là on doit être à genoux auprès d'une tombe, ou debout appuyé contre la muraille.

il saura le dénûment où doit mourir un religieux, dénûment de corps, d'esprit et de cœur, symbolisé par ces matières; et, lorsqu'à son tour il veillera dans la chapelle, auprès du cadavre étendu sur les dalles, enveloppé de ses habits conventuels, roidi par la mort, les yeux clos et montrant sur sa figure découverte, cette froideur placide, si expressive dans son insignifiance, il sentira que ses idées sur l'importance de la vie et sa haute estime de la mort pèseront désormais d'un grand poids sur sa conduite et lui seront d'un puissant secours au milieu des faiblesses et des tentations (1).

Il ne faut donc point s'étonner si des hommes, préoccupés et dominés à ce point par des idées aussi graves, ont un souci médiocre des connaissances humaines, et si, à l'égard des sciences divines, ils abandonnent aux autres Ordres, aux Jésuites, aux Carmes, aux Franciscains, aux Dominicains, aux Bénédictins, ce qui, pour ainsi dire, est de curiosité. Labourer la terre afin de gagner son pain à la sueur de son front, et faire ainsi pénitence, consacrer au chant d'église le temps laissé par la culture, et manifester ainsi son adoration intérieure, s'adonner deux ou trois heures à des lectures de piété qui alimentent sa prière en nourrissant son esprit, telle est en résumé la vie du Trappiste. La Bible et des écrits de spiritualité, c'est-à-dire les volumes où sont indiqués par les deux paroles divine et humaine, la règle des mœurs et les moyens assurés d'y conformer sa conduite, voilà les ouvrages qui lui sont le plus familiers. Ajoutez des théologies pour les religieux revêtus du caractère sacerdotal et destinés au ministère, en particulier à la confession, et vous aurez une idée du mouvement intellectuel accepté par les Trappistes, et par leurs ancêtres immédiats, les Cisterciens. Ils ont resserré dans un cercle étroit la tolérance des anciens Bénédictins; aussi ils ont dû à ces précautions de ne pas se briser sur le même écueil; et ils ont échappé à cette anomalie que des religieux, voués par le législateur au travail des mains et non au travail de l'esprit, en soient arrivés à donner tout à l'esprit et à renoncer absolument au travail manuel.

Ce penchant contre lequel ils ont réagi est particulier à la vie monacale. Il a paru dans tous les siècles, entretenu, exalté par le côté éminemment spiritualiste et la hauteur de vue habituels au catholicisme; en tout temps aussi il a conduit à l'abandon d'occupations plus rudes.

Voilà ce qui menace les Trappistes. On comprend, on applaudit la sévérité du législateur, en voyant leur empressement à lire et à étudier, et

(1) Dans les enterrements, on ne fait usage ni de linceul ni de bière : on descend le cadavre à la chapelle, où les moines le veillent jusqu'au lendemain. Il est vêtu de ses habits conventuels, la tête enveloppée du capuchon, et la figure découverte. Après l'office il est porté sur une civière : on le descend dans la fosse sans se servir de cordes, et en le laissant dans son costume, la tête enveloppée et la figure découverte.

leur attention à mettre à profit les instants les plus courts accordés par la règle.

Que les frères de chœur, autrefois gens du monde, et préparés par une éducation libérale, aient des retours d'hommes lettrés, cela n'est pas étonnant; mais, chez les frères convers, ce penchant a droit de nous surprendre, chez, les frères convers, disons-nous, anciens ouvriers, anciens paysans, dont la nature un peu rude et les antécédents paraissent étrangers à ces délicatesses.

C'est ici que la religion, si injustement accusée de favoriser, d'aimer l'ignorance, se justifie d'une façon éclatante.

Saint Paul a donné en trois mots l'explication de cette énigme, il a dit avec son tour rapide et son expression simple et profonde : La piété est bonne à tout. Cette parole citée fréquemment est fréquemment à citer, comme l'explication d'une foule de choses que la raison a peine à comprendre. Oui, pour le cas qui nous occupe, la piété, l'amour de Dieu a tout fait. Réformés par un milieu plus saint et par une vie mieux entendue, appelés souvent aux exercices religieux et soutenus par l'exemple de tout un couvent, nourris enfin à des distances rapprochées du Sacrement d'Eucharistie, ils ont pris goût aux choses de Dieu, et ils recherchent avec plaisir, avec ardeur, ce qui, de près ou de loin, a la saveur de ce goût béni.

Il faut les voir dans la profondeur des cloîtres, assis en longue file, un livre à la main, feuilletant les pages de la Bible, et les récits moins élevés, mais aussi touchants de la vie des saints, ou ces méditations et ces traités dans lesquels l'esprit subtil et puissant d'un saint Augustin et d'un saint Bernard ouvre au lecteur des horizons si larges, si différents, si riches. Ils sont devenus ce que n'aurait pas obtenu d'eux le savoir faire de la prudence humaine, les disciples de Dieu lui-même et de ses plus savants, de ses plus profonds interprètes. Académie naïve qui peut faire sourire des réunions plus nobles, mais académie silencieuse qui en vaut beaucoup d'autres où l'on doit parler (1).

Nous avons vu de près ces frères convers et nous avons admiré ce que la religion en avait fait. Pour les bien connaître, il ne faut pas se borner à visiter l'abbaye; il faut aller dans les fermes établies à une ou deux lieues et connues chez les Trappistes sous le nom de granges. Ce sont des abbayes en miniature, ayant chapelle et lieux conventuels, mais surtout étables et magasins, et peuplées uniquement par les frères convers.

(1) On sait que le silence, un silence absolu, est obligatoire à la Trappe. Au moyen de deux cent quarante signes, on peut correspondre avec les doigts. Les mots : « *Frère, il faut mourir ;* » sont une invention des romanciers. Nous en parlons *de visu* : nous dirions *de auditu*, en empruntant ce vers de Delille (Il ne voit que la nuit) n'entend que le silence.

Celui qui a l'autorité peut parler aux étrangers. Il leur fait visiter sa petite habitation et répond avec une simplicité, une bonhomie qui enchantent. On est surpris que ces natures peu cultivées aient une fleur de politesse inconnue à nos ouvriers, encore plus à nos paysans. Leur voix rude a des paroles pleines de douceur, et sous leur grossière écorce on sent une âme pleine de tendresse. Avec cela rien d'indiscret; point de questions, mais des réponses. Ce sont toujours des moines occupés du ciel et consentant par charité à penser à la terre; ils vous laissent venir et alors ils se donnent, mais jamais il ne vont à vous.

Quant aux frères blancs ou frères de chœur, pour en parler savamment, il faut les voir de plus près que ne le permet l'hospitalité. Le Père abbé, le P. hôtelier, le procureur et le confesseur des étrangers, nous avons pu les connaître; mais les autres moines, nous les avons à peine entrevus, ou bien à l'abbaye, dans les salles et les corridors, isolés et passant vite, ou bien dans la campagne, au milieu des champs, des bouquets d'arbres, où on les voit travailler réunis par escouades, mais en ayant soin de se tenir à distance, et sans avoir le droit de leur dire un seul mot.

Regardé de loin ou en pensant, un moine ressemble à un autre moine, effet naturel du vêtement monacal, dont l'ampleur toujours un peu flottante ne permet pas de saisir l'individualité, en étudiant la pose, les gestes et la démarche. Quant au visage et à son expression, la placidité habituelle au religieux, due à une vie régulière et à l'apaisement du cœur, de plus cet air doux et rêveur particulier aux personnes adonnées à la dévotion, font une espèce de masque à l'abri duquel se dissimule et se cache ce qui, à défaut de la parole, aurait trahi l'humeur, les goûts, les passions, le tour d'esprit et la portée intellectuelle. A l'égard des antécédents, réunissez les classes les plus contraires (si vous voulez les plus excentriques) à condition qu'elles supposent une éducation libérale, et vous serez aussi édifié que si vous aviez entre les mains les différents feuillets tenus par l'abbé, et consacrés aux renseignements sur chacun des moines.

Au sujet des frères de chœur, nous avons parlé du costume : le voici en quelques mots, après avoir averti que, sauf une exception, la laine est adoptée pour tous les tissus.

Chemise en gros drap placée immédiatement sur la peau, veste en coutil ajoutée pendant l'hiver, robe assez ample allant des épaules à la cheville, scapulaire de couleur noire surmonté d'un capuchon, et prolongeant sa large bande sur le dos et sur la poitrine jusqu'à l'endroit où les genoux commencent, caleçon, bas, souliers, et enfin ceinture de cuir serrant la robe et le scapulaire.

Voilà essentiellement l'habit monacal : blanc pour les frères de chœur et brun pour les convers.

Par-dessus ces étoffes on met un manteau, suivant la catégorie, blanc

ou brun, et il faut toujours le porter quand on n'est pas au travail. Pour les frères convers et les novices de chœur, la forme en est des plus simples et je dirais volontiers des moins gracieuses : c'est une pyramide en gros drap fendue sur le soulier avec des plis sans largeur; mais pour les moines profès, c'est un vêtement solennel. On ne voit pas ces dimensions étroites et la fente du haut en bas, le tout peu favorable à l'effet et au coup d'œil; c'est un sac immense en forte étoffe, fermé de tous côtés, un ensemble de plis volumineux tombant du cou au talon, auquel sont adaptées deux vastes manches élargies de plus en plus à mesure qu'elles s'éloignent des épaules, allant jusqu'à terre si on les abandonne à leur développement, mais d'ordinaire ramenées sur les mains, où leur ampleur circulaire atteint un diamètre d'au moins deux pieds.

En parlant des cloîtres et de la salle commune, nous avons remarqué un trait saillant, la vie réduite à son expression la plus simple, rien d'inutile, tout au plus le nécessaire.

Le même esprit de simplicité a présidé au dortoir. Le lit est primitif : il est formé de trois planches posées sur deux tréteaux, d'une paillasse piquée, et d'un oreiller assez court où la laine et la plume sont remplacées par les feuilles et les herbes. Un porte-manteau complète l'ameublement; et une ou deux couvertures, selon la saison, suffisent à des moines à qui des raisons de célérité au moment du réveil, et des raisons plus hautes de pudeur et de chasteté converties en règlement par les lois monastiques, ont défendu de déposer leurs habits pour se livrer au sommeil.

Quant au dortoir, c'est une vaste pièce amplement aérée où la partie voisine des quatre murs est entièrement libre pour la circulation, et où la partie centrale est occupée par les lits. Celle-ci se divise en cellules au moyen de cloisons en bois placées à droite et à gauche d'un long mur intermédiaire dont la construction en briques va du fond à la porte d'entrée. Mur et cloisons sont séparés du plafond par un espace de deux ou trois pieds; des veilleuses suspendues de distance en distance dessinent un point lumineux au milieu des ténèbres; une clarté douteuse va glissant de cellule en cellule, à la partie supérieure, en laissant dans une ombre forte, encore pénétrable, le réduit où le moine est enfermé; réduit, avons-nous dit, et avec raison; car l'espace est si exigu, qu'il suffit tout juste à une étroite couchette et à la ruelle qui y donne accès. Ainsi l'on a borné au strict nécessaire la place accordée à un homme qui a fait vœu de pauvreté, et l'on a réalisé même pour les heures de la nuit cette vie de communauté et de surveillance réciproque, le lien le plus fort des observances monastiques, et un des points recommandés par le législateur.

En nous dirigeant vers le réfectoire, nous rencontrons la cuisine : On y voit des religieux blancs et bruns, en costume de travail. Rangés autour d'un panier, ou sur les deux côtés d'une large table, ils épluchent des

légumes, ou disposent sur des supports des écuelles et des assiettes; le son clair de la vaisselle égaie la vaste enceinte; il échappe aux précautions, aux mouvements posés, aux goûts silencieux des travailleurs monastiques. Sous deux immenses marmites, le feu flamboie et pétille; une vapeur odorante, se prolongeant en spirale, détache ses blancs flocons sur le noir du fourneau, et mêle son sifflement au cliquetis de la vaisselle. Tout est grand, copieux (trois cents personnes à nourrir); mais rien de particulier, rien de vraiment monacal, rien qu'on ne puisse apercevoir dans les maisons considérables.

Au réfectoire, le couvert est mis. Assiette en fer battu d'un pouce de profondeur, fourchette et cuiller en bois ou en chêne, tasse en bois, à anses minuscules, afin d'y poser les deux mains, serviette de toile ou plutôt grossier tissu large au plus d'un pied carré, voilà de quoi il se compose. Quand l'heure du repas aura sonné, à chacun des moines on servira deux écuelles, ou, si vous voulez, deux cubes en métal, d'un décimètre et demi en tout sens, rempli jusqu'au bord de légumes cuits à l'eau : un quart de piquette enfermé dans un carafon et douze onces de pain (un pain noir de soldat), sont déposés de distance en distance, auprès de la serviette arrangée sur la tasse, et représentent autant de places où s'assoient les convives. Une chaire en bois à escalier est surmontée d'un in-folio et de plusieurs volumes. Au repas, en effet, à tour de rôle, on lit tout haut un chapitre de la Bible, une quarantaine de pages d'un ouvrage historique, et un paragraphe de l'*Imitation*.

En parcourant le réfectoire, nous avons rencontré un détail ingénieux et touchant.

D'après les prescriptions de saint Benoît, l'abbé a tout pouvoir dans son abbaye. Il en est le souverain maître, le possesseur pour ainsi dire, et, comme un vigilant propriétaire, c'est lui qui ouvre et qui ferme les portes extérieures de la maison, ou qui, soir et matin, permet de les fermer et de les ouvrir. Aussi est-ce chez lui qu'est toujours apportée la clef principale, et, si ces grandes idées ne sont pas déplacées en matière aussi humble, nous dirons que cette clef ainsi rapportée joue à l'égard de l'Abbé le rôle de symbole de la toute puissance dont elle a été en possession dans tous les pays et dans tous les siècles.

En outre, au réfectoire, l'Abbé occupe un endroit spécial : c'est le milieu d'une table un peu plus élevée, où sont assis à ses côtés les deux dignitaires qui viennent après lui, le prieur et le sous-prieur, et d'où il peut embrasser l'ensemble entier des religieux rangés le long des murs de la pièce, comme sur les deux parties d'un immense fer à cheval.

Eh bien, au couvent d'Aiguebelle, quand l'Abbé est absent, on met à sa place une statue de la Vierge, portant suspendue à son cou la clef du couvent, allégorie significative donnant à entendre qu'on reconnaît Marie pour

la maîtresse de la maison, et qu'on lui fait hommage d'un symbole de possession qui lui revient de droit en l'absence de son représentant.

Cette leçon ingénieuse nous a expliqué plusieurs choses qui nous avaient étonné au premier abord, et qu'il faut attribuer à un amour passionné pour la sainte Vierge, amour ardent et profond, trahi par de nombreux indices, dont quelques-uns ont une naïveté pleine de charme.

Le premier soin des moines à votre arrivée, est de vous expliquer le réglement de la maison. Un des points les plus recommandés, non pas comme une obligation, mais comme une pratique à laquelle il serait malséant de se dérober, est l'assistance au *Salve Regina*, hymne en l'honneur de Marie, chantée le soir après complies par la communauté tout entière; il ne suffit pas au Père hôtelier d'appuyer à cet égard dans ses instructions, et de vous indiquer ainsi ce qu'on attend de votre piété; il a grand soin de venir vous trouver à l'heure de complies, afin de vous rafraîchir la mémoire, de peser sur vos incertitudes, et de vous entraîner à la chapelle.

En vérité, il a raison : c'est un plaisir d'écouter ce chant du soir qui clôt d'une façon si chrétienne, le vaste cercle où depuis le matin se meut la vie du Trappiste; oui, c'est un plaisir de prêter l'oreille à ces mélodies singulières, se traînant de note en note sur une tonalité aiguë, descendant quatre ou cinq fois vers les sons les plus graves, et remplissant la chapelle de leur harmonie gémissante, modulée, prolongée par le couvent tout entier.

Un autre indice de cet amour de la sainte Vierge est le grand nombre de statuettes disséminées dans les champs, les bois, les prairies, et placées dans tous les endroits où elles peuvent attirer l'attention. Que de chênes nous avons trouvés au croisé des routes et au carrefour des sentiers présentant sur leur tronc noir une blanche silhouette! Que de colonnes nous avons aperçues dressant haut, très-haut, sur les collines et dans les plaines leur fût allongé et menu, surmonté de l'image de Marie, les yeux et les mains baissés vers la terre! Ah! sans doute, statuaire enfantine, due à des moines plus savants dans les choses de Dieu que dans celles de l'art! Sans doute on se prend à sourire, en voyant ces figures informes et ces singulières attitudes où la gaucherie le dispute à l'ignorance; et surtout l'on sourit de trouver aussi fréquentes ces manifestations d'un talent plus que douteux. Mais ce sentiment moqueur a bientôt fait place à l'admiration, lorsqu'on pense au but de ces représentations si nombreuses. Vous qui souriez de cet art rudimentaire, vous voyageur dont le seul souci est d'amuser vos loisirs et de regarder en passant, ce n'est pas à vous qu'il est destiné. Voyez ces religieux épars dans la campagne, courbés sur les collines, ou occupés dans les forêts : le poids du jour est bien lourd à leurs épaules, et leur âme apesantie par le corps est

fréquemment détournée des méditations divines. Eh bien ! la vue de la blanche image si souvent offerte à leurs regards suffit à les consoler, et à provoquer en eux des pensées pieuses. En voyant Marie, la patronne de tout chrétien et la protectrice déclarée du Trappiste, il lui demande aide et protection, et aussitôt il reprend courage ; ou bien, au seul aspect de ce doux fantôme, il entend se réveiller et chanter dans son âme ces mille idées du christianisme dont Marie occupe le centre, et qui, s'étendant des objets les plus humbles aux splendeurs de la Divinité, fournissent à sa méditation une matière inépuisable.

Voilà l'usage de ces statuettes, et il n'est pas nécessaire qu'elles soient sculptées par Michel-Ange.

On ne saurait parler d'un couvent sans parler de la chapelle. A l'abbaye d'Aiguebelle, c'est une immense voûte romane remontant au quatorzième siècle, percée de ces baies étroites et haut placées au moyen desquelles les anciens architectes savaient si habilement éclairer un monument très-vaste, et bâtie comme une forteresse avec des murailles d'une épaisseur stratégique. Quelque chose de grand, de froid et de nu, de fortes lumières, mais des ombres fortes, voilà ce qui apparaît au premier abord ; ensuite on aperçoit un jubé d'une simplicité hardie, étendant au milieu sa ligne horizontale, recourbant ses escaliers à droite et à gauche, et partageant la chapelle en deux régions ; en avant et en arrière de ce jubé sont trois cents stalles affectées à la population du couvent : elles occupent la partie médiane où se déploient pittoresquement leurs saillies et leurs creux, et elles étendent leur triple rangée à droite et à gauche d'une allée intermédiaire, entre des bas côtés dallés en bitume dont le large espace vide, obscur et profond, se prolonge en manière de corridor entre les stalles et la muraille.

La région qui avoisine la porte d'entrée est destinée aux frères convers. Assis à leurs places, aux offices du dimanche, et, pendant la semaine à l'heure de complies, ils occupent à rangs pressés les siéges nombreux séparés par les boiseries, et tranchent sur le brun net et riche de celle-ci par le brun terreux de leur vêtement monacal. Silencieux et immobiles, égrenant les dizaines d'un chapelet ou feuilletant un ouvrage de piété, ils remplissent à l'égard des frères de chœur le rôle des simples fidèles à l'égard du clergé paroissial. Ceux-ci sont enfermés dans l'autre partie de la chapelle, et leur occupation est de psalmodier aux heures canoniques ou de chanter la grand'messe pendant que l'officiant monté à l'autel satisfait aux obligations ecclésiastiques ou conventuelles. De là deux divisions dans cette région si importante, le chœur et le sanctuaire. Le chœur est entouré de stalles formant un immense fer à cheval à deux étages où se tiennent les religieux distribués suivant les degrés de la hiérarchie, les profès en haut, les novices en bas. Au milieu du chœur sont plusieurs lutrins autour des-

quels, à certain moment, les novices viennent se grouper, tandis que les profès assis, le coude appuyé sur les boiseries et les bras croisés sur la poitrine dans les manches de leur large coule, ont les yeux fixés sur des in-folios portés devant eux par des pupitres. Enfin se terminant à l'abside, le sanctuaire étend son parquet étincelant, le sanctuaire fermé d'un rideau, pendant la célébration du saint sacrifice, excepté au moment où l'officiant consacre et au moment où les moines vont à la communion.

Nous avons dit que l'aspect de la chapelle était celui de vastes panneaux sans aucun ornement. C'est la règle en effet dans les abbayes cisterciennes où une nudité propre est seule autorisée. Point de tableaux, point de statues; seulement sur les autels des images grossières, en plâtre ou en bois, représentant un saint ou une pietà; mais rien pour la décoration, rien pour le luxe, même le plus permis, celui du lieu saint, rien qui attire les yeux.

Cela tient à l'amour de la pauvreté qui fait loi au couvent, et qui étend son empire jusque sur les objets consacrés au culte. Il est expressément défendu d'employer la soie pour les ornements; la laine est seule acceptée; et les croix, les ostensoirs, les ciboires, les calices, non-seulement ne doivent pas avoir de pierres précieuses, mais ne doivent pas même emprunter à l'or son éclat ou sa matière : l'argent seul est permis pour les ciboires et les calices.

La pauvreté, même à l'égard de Dieu, tel est le dernier mot sur lequel nous nous arrêtons : les religieux Trappistes en ont fait leur mot d'ordre; à tout moment nous l'avons constaté en visitant l'abbaye : il faut bien l'avouer, ce n'est pas là le goût de notre époque. Il ne nous appartient pas à nous qui vivons de la vie du monde, et qui partageons ses faiblesses, de faire la leçon à notre siècle, en lui racontant des mœurs si éloignées de ses idées; mais nous l'avouons, nous avons été surpris d'abord, puis séduits. Un voyageur qui a parcouru les terres australiennes ou les pays inconnus, merveilleux par conséquent, de l'intérieur de l'Afrique, est volontiers écouté quand il en parle. Nous, voyageur au pays des Trappistes, nous avons pensé que leur existence vaudrait bien, au seul point de vue de l'intérêt, la vie brutale d'une peuplade de nègres. Ayant vu, nous étions à même de parler : nous avons cru devoir le faire; le reste nous échappe et appartient tout entier à nos lecteurs.

V. A. GELLÉ.

LE COUP DE SONNETTE

(Suite et fin.)

III

M. et Mme Dalbergue, expulsés de Montgalbier, se réfugièrent à Paris et prirent gîte provisoirement dans un hôtel meublé.

Paris est en effet le lieu de refuge, l'asile où se cachent en sécurité les misères, les hontes, les douleurs. On y est oublié et on oublie. On s'y trouve relativement libre, parce que perdu au sein des tumultes, on s'y trouve seul.

La pauvre femme, qui était sans reproche, dit encore une fois :

— Charles ! restons à Paris.

Charles accepta, tout en faisant cette réserve :

— Avant quinze jours, les inconvénients de Paris nous le feront détester et nous en chasseront.

On se levait tard, on faisait toilette, on se promenait, on allait au spectacle.

Cela ne répondait pas aux besoins de l'esprit très-actif de M. Charles.

M. Charles voulut tâter des spéculations de la bourse. Un commis d'agent de change l'initia aux mystères de la hausse et de la baisse. Une couverture de quinze mille francs disparut au premier terme. Autre couverture de même somme disparut au second terme : partie et revanche trente mille francs.

Mme Dalbergue s'épouvanta. Elle entrevoyait la ruine prompte, et la nécessité d'une deuxième édition du restaurant au bout. Sa féminine prudence n'hésita pas à chanter la palinodie :

— Charles ! quittons Paris.

Charles ne demandait pas mieux. La maison de Montgalbier venait d'être vendue. Le printemps s'engageait bien. Il ne s'agissait que de découvrir un nid favorable dans la province.

On consulta la quatrième page des journaux, les Petites-Affiches et les notaires.

Tout chef-lieu d'arrondissement fut écarté en principe. La sous-préfecture de Montgalbier avait porté conseil. Une ville populeuse n'est pas malléable. Un chef-lieu de canton participe de la ville et du village. On y jouit mieux de la campagne, on y craint moins la concurrence des vanités.

Le hasard d'une annonce et quelques renseignements attractifs pous-

sèrent M. et Mme Dalbergue à Vély-en-Orxois, le Vély où le lecteur les a trouvés installés au début de cette histoire.

M. Charles y alla seul d'abord, avec l'intention d'étudier le pays, ainsi qu'il avait fait pour Montgalbier.

Après trois jours d'absence, il arrive au logis, l'air soucieux, et se laisse tomber sur une chaise.

— Eh bien! lui dit sa femme, ce Vély-en-Orxois t'aura déplu?

— Oui.

— Petit malheur! nous n'irons pas.

— Si.

— Et pourquoi?

— J'ai acheté la maison.

— Comment! tu as acheté une maison, quoique le pays te déplût?

— Le pays est très-beau, mais la population est un peu dévote.

— Tu n'aurais pas dû si fort te presser.

— Bah! Tous les pays ont leurs inconvénients. J'en étudierais une douzaine sans pouvoir me décider. Le hasard en pareil cas vaut mieux que la réflexion. Vély est un endroit très à l'écart. Mes connaissances de Paris et des Vosges ne viendront pas me trouver là. C'est fait.

— Charles! il ne faut pas t'affliger. Puisque c'est fait, prenons-en notre parti gaiement.

On y tâcha. On n'y put réussir. Quand on n'a pas la gaieté en soi, plus on la cherche, moins on la trouve.

Les lieux de plaisir obsédaient M. Charles. Au contraire, la solitude, avec son repos mélancolique, le charmait.

Son hôtel meublé étant voisin des Tuileries, tous les jours, à l'heure la plus matinale il allait se promener seul, sous les vieux arbres que rajeunissait le printemps. Rien ne rafraîchit mieux l'esprit que la verdure naissante des maronniers de ce tranquille jardin.

Un matin, en arrivant dans son allée de prédilection, M. Charles eut le déplaisir d'y voir un monsieur installé.

Le monsieur occupait deux chaises et lisait un journal.

Cela gêne; mais on passe. Si la mine du monsieur se permet d'entrer dans la rêverie du promeneur, on change d'allée.

M. Charles passa et regarda l'homme au journal qui demi-caché sous sa feuille quotidienne, ne l'aperçut pas même.

— Cependant, se dit le promeneur, il me semble connaître cet individu. Je vais voir cela au retour.

Au retour, les yeux du promeneur et du liseur se rencontrèrent.

— Ah! c'est M. Charles.

— Ah! c'est monsieur...

C'était le petit vieillard du restaurant, que M. Charles connaissait beaucoup sans avoir su jamais son nom.

De tous les souvenirs de l'ancien restaurant, il n'y en avait qu'un peut-être qui ne lui fût pas désagréable, celui du petit homme au maigre.

Le petit homme au maigre tend la main bien affectueusement à M. Charles, lui offre une chaise, plie sa feuille et la met dans sa poche.

— Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, monsieur. Laissez-moi aller au but tout droit. Êtes-vous content? Êtes-vous heureux? Et votre excellente femme, Mme Charles, donnez-moi de ses nouvelles.

— Vous êtes trop bon, monsieur; ma femme va bien, mais depuis que nous ne sommes plus dans les affaires, les soucis ne nous ont pas manqué.

— En effet, vous avez l'air soucieux. J'ai pensé à vous souvent. D'abord cette admirable rencontre de l'indemnité obtenue pour la démolition de votre maison m'a fort réjoui. Et puis j'ai craint. Dans l'attache incessante et très-prolongée d'un établissement public, on perd quelquefois l'aptitude nécessaire à l'administration d'une grosse fortune.

— Monsieur, je vous remercie de votre bienveillance. Mes affaires d'argent sont en état convenable; mais...

— Très-bien, c'est une partie de l'essentiel.

— Mais vous savez? Un restaurateur devenu riche, ses antécédents le suivent partout. Il désirerait un peu de considération, et il a peine à l'obtenir; on le punit...

— Et de quoi donc le punira-t-on? Vous m'étonnez! Je vous ai vu pendant huit à dix ans, d'accord avec votre bonne dame remplir des devoirs pénibles. Vous étiez l'un et l'autre laborieux, honnêtes, intelligents. Une estime sérieuse vous était due.

— Monsieur! ce que vous me dites là me fait grand plaisir. Mais le monde est dur. La rivalité des amours-propres. Un ancien restaurateur.

— Ta, ta, ta, voilà bien les mœurs nouvelles! Eh! monsieur, je suis le comte Glandier de Marigny, je possède sinon la fortune, au moins une confortable aisance. Je vous donne ma parole sérieuse, qu'en tout lieu où je rencontrerais mon ancien restaurateur et sa femme, j'irai vers eux chapeau bas et la main tendue.

— Monsieur le comte...

— Je ne comprends rien à cette égalité moderne dont on nous parle sans cesse. Elle me paraît faite d'envie et d'orgueil. Chacun pèse au trébuchet ses priviléges personnels, comparés à ceux du voisin. Le notaire, l'avocat, le médecin, dédaignent le bijoutier, l'aubergiste, l'orfévre, qui à leur tour dédaignent le serrurier, le maçon, etc., etc. Je vois un courant électrique de dédain qui traverse la société nouvelle de part en part. On n'a d'autre occupation que de chercher le placement de son mépris, et l'on ne tient pas une ombre d'estime en réserve pour qui que ce soit. Votre fortune grossie par une circonstance heureuse n'est-elle pas le fruit du courage, du travail, de l'ordre, des devoirs civils remplis? J'ai vu pendant huit ans en exercice les mérites de votre femme et les vôtres. J'avais l'œil bien

ouvert et je n'ai pas vu vos vices! Vous étiez restaurateur. Après? Y a-t-il là une mauvaise action? Ils n'ont pas voulu vous considérer! Vous êtes jeune et vigoureux, monsieur Charles, il fallait leur donner du pied au derrière, ou les envoyer paître...

Ce langage juste et fier, tout nouveau pour le pauvre Charles, l'avait ébloui. Il se sentait troublé. Il éprouvait le besoin de répondre à une sympathie aussi vive qu'honorifique dont personne jamais ne lui avait fait entendre la mélodieuse expression.

Les mots ne venaient pas, sinon celui-ci :

— Monsieur le comte...

— Voyons, monsieur Charles, reprit le comte, l'expérience m'a appris plusieurs fois à mes dépens, que nous sommes toujours pour quelque chose dans les petites misères qui nous surviennent. Votre physionomie accuse des déplaisirs fâcheux, peut-être même le besoin de l'épanchement. Consultez-moi : j'ai l'âge des bons avis paternels.

Charles hésita un instant. Prenant ensuite une brave résolution, il raconta ses mésaventures de Montgalbier. Il eût bien voulu dissimuler le soin qu'il avait pris de taire ses antécédents de restaurateur. Ce n'était pas possible. Il bégayait un demi aveu, et, forcé par la nature du fait, il le complétait ensuite. L'histoire de la sonnette, du *voilà, voilà*, de l'avanie des boutiquiers, de la chanson anonyme, tout y passa.

La physionomie du comte, tantôt amicale, tantôt irritée, lui avait été on ne peut plus encourageante.

Quand il eut fini, le comte comme se parlant à lui-même, lui dit d'un ton tout à fait paternel.

— Mon pauvre enfant, l'esprit nouveau a gâté votre bonne nature et vous a fait bien du mal; mais ce n'est pas sans remède. Je crois que chez vous la surface seule est atteinte. Vous vous seriez épargné bien des peines en vous gouvernant selon les principes. Vous avez failli au devoir tout chrétien de la simplicité. Faute de comprendre ce devoir, votre esprit s'est perdu en des complications inutiles. La notion de votre propre valeur personnelle vous a échappé, et vous avez, comme dit la fable, chassé la proie pour l'ombre.

— C'est vrai, monsieur, et je pressens que l'ombre m'échappera toujours.

— Voyez ! si vous vous fussiez tenu dans la simplicité, vous auriez compris que votre bonne dame et vous, aviez des mérites assez rares. Vous vous seriez l'un et l'autre estimés vous-mêmes, chose fort juste et point orgueilleuse : ma propre estime vous en est témoin. Partant de là, au lieu de vous infliger mille et une obligations cachotières à l'endroit de cette sotte ville de Montgalbier, vous eussiez dit la vérité en termes convenables. Les gens honnêtes et d'une portée sérieuse aussi bien que la multitude toujours prête à glorifier la fortune fussent venus vers vous ; les méchants se

trouvaient désarmés ; vous obteniez tout votre droit bien assis sur une situation pacifique ; la considération, prise dans le sens le plus favorable à l'amour-propre, vous arrivait de surcroît, parce que votre dame a une certaine distinction naturelle, parce que vous même avez un bel extérieur et une tenue parfaite, avec une petite dose d'esprit que vous ménagez très-bien.

— Ho ! monsieur le comte !

— A moins d'être un sot, je ne puis pas vous avoir vu chaque jour, pendant plusieurs années sans vous connaître. Oui, mon cher monsieur, vous avez bien au delà du nécessaire pour prendre une position honorable dans le monde, et ce serait fait déjà si vous n'aviez point eu le tort de chercher midi à quatorze heures.

Le petit homme au maigre eût prêché ainsi M. Charles dans son restaurant ou avant la catastrophe de Montgalbier que c'eût été peine perdue. Mais la situation était extrêmement propice ; en outre, la bienveillance du petit homme au maigre avait deux autorités pour une : c'était la bienveillance d'un comte, et elle disait à M. Charles des vérités gracieuses qu'on ne lui avait jamais dites.

Le brave garçon s'imposa le devoir de ne plus rien cacher. Les fautes de sa jeunesse, l'humiliation de l'hospice, la cuisine du restaurant à trente-deux sous, le père ancien sous-officier devenu suisse, la mère quêtant les sous des chaises à l'église, tout partit d'une seule et longue tirade. Ce fut comme une confession.

Le comte écoutait, humant des prises de tabac, et donnant à propos des signes d'un vif intérêt. Pas une gêne ne vint de lui. L'histoire du *Voilà ! voilà !* et des sonnettes, que Charles racontait avec une fougue ridicule, ne lui fit même pas commettre la faute d'un sourire.

Quand l'épanchement du malheureux Charles se fut épuisé, le comte se recueillit une minute, et puis :

— Monsieur Dalbergue, vous rappelez-vous l'observation que je vous adressai maintes fois à propos de votre physionomie qui me représentait un type religieux très-marqué ?

— Oui, monsieur le comte. Mon orgueil en souffrait, et cela aurait dû m'ouvrir les yeux.

— Et vous me dites, monsieur Dalbergue, qu'il vous est resté de votre mésaventure un tic insupportable : Le bourdonnement d'une sonnette vous pince les nerfs ?

— C'est-à-dire que chaque fois que j'entends la sonnette de la porte de mon hôtel, ou la sonnette d'un locataire, je trépigne. L'odieux *Voilà ! voilà !* que j'ai crié trente ou quarante mille fois dans mon restaurant me déchire le cerveau.

— Oui, je comprends. Vous êtes, depuis bien des années, sorti de la bonne loi, de la loi de l'ordre, pour entrer dans la loi du désordre. Tout le mal vient de là, et vous touchez au point culminant, à la crise.

— C'est vrai, je ne sais plus où donner de la tête.

— Vous avez descendu la pente, il faudra la remonter. Avec l'aide de Dieu, ce n'est peut-être pas si difficile que cela le paraît.

Le comte semblait attendre une observation, une contradiction; voyant que rien de semblable n'arrivait, il reprit, d'un ton de raillerie douce:

— Ah! ah! fier Sicambre! aurez-vous le courage d'adorer ce que vous avez brûlé, et de brûler ce que vous avez adoré? »

Et comme le fier Sicambre se tenait silencieux et l'oreille basse :

— Vous êtes demeuré un honnête homme, bienveillant et laborieux, c'est bon. Mais vous avez débuté par l'ingratitude, c'est mauvais. Votre bon père, votre bonne mère, auxquels vous devez d'être un type de cavalier superbe avec un visage tout empreint de poésie religieuse, vous les avez reniés. Aimables gens, qui ont vieilli, exempts de nos faiblesses et de nos vices, sous l'œil de Dieu, dans ce centre de paix et d'honneur, où l'on respire les parfums de la vertu mêlés aux parfums de l'encens et de la prière, ils ne me sont rien; je bénis leur mémoire! et vous, vous les avez méprisés!...

Le fils du suisse tenait son front dans sa main. M. de Marigny jugea le moment favorable pour faire une tentative assez hardie. Il cessa son amicale réprimande, et posant la main sur l'épaule de Charles :

— Voyons! voulez-vous vous fier à moi, et obéir pour un jour, pour une heure, à ma paternelle impulsion? J'ai réfléchi. Une idée vient de me venir.

— Monsieur le comte, peut-être ne le pourrai-je pas! J'ai déjà fait une affaire étourdiment; je suis pris.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— J'ai acheté une maison, en province, à Vély.

— A Vély-en-Orxois?

— Précisément.

— Tiens, je n'y suis jamais allé, mais j'y connais quelqu'un, un bon propriétaire cultivateur, M. de Lagrange. Il faudra voir cela.

— Oh! monsieur, je ne me permettrais pas de vous prier...

— Diantre! c'est que Lagrange est un solide chrétien.

— Et puis, je me demande si je ne devrais pas, avant de me fixer à Vély, faire un petit voyage en Allemagne pour y prendre des bains, à l'intention d'une paralysie rhumatismale à la jambe, qui menace de devenir chronique.

— En effet, il m'avait paru tout à l'heure que vous boitiez légèrement.

— Oui, monsieur, je boite légèrement, et je souffre constamment d'une douleur aiguë.

— Laissons cela, monsieur Dalbergue. Je pensais à la cure de votre esprit, beaucoup plus pressante que celle de la paralysie rhumatismale. A mon tour, j'ai dans le cerveau le tintement de votre sonnette. Voulez-vous encore une fois m'obéir pour une heure? m'obéir strictement?

— Mais...

— Point de mais, monsieur le Sycambre, je ne suis pas le premier venu ; dites oui, ferme et net.

— Eh bien... oui.

Le comte pose son chapeau sur la chaise voisine. Puis, avec un air d'extrême préoccupation, il dirige sa main vers la poche de côté de son paletot ; il en tire une lettre dont la forme et la bordure noire indiquent une lettre de faire-part ou une invitation à un enterrement. Avant de l'ouvrir, il se recueille. Il l'ouvre, il en parcourt le contenu. Il la ferme, il se tait, et son visage, devenu très-grave, fait comprendre qu'il examine en lui-même un projet d'une nature délicate.

Il parle enfin :

— Je vais vous demander un service, monsieur Dalbergue, vous ne me le refuserez pas. En faisant ce que j'attends de vous, vous y mettrez le soin qu'un homme loyal apporte toujours dans l'accomplissement d'un service promis.

— De grand cœur, monsieur le comte, quoique jusqu'ici je ne devine pas...

— C'est bien simple. Il y a une heure, vous ne m'auriez peut-être pas écouté sans sourire. Maintenant, je vous honore assez pour être certain que vous prendrez fort au sérieux toutes mes paroles. Écoutez-moi donc. »

IV

— Cette lettre, dit le comte, m'invite aux convoi, service et enterrement du nommé Joseph Hamoque, pour dix heures précises, en l'église Notre-Dame-des-Victoires. Les Hamoque sont de pauvres et honnêtes gens du Gatinais qui ont fourni trois ou quatre générations de serviteurs à ma famille. Le vieux Joseph, que l'on va mettre en terre, a été pendant plus d'un demi-siècle le cocher de feu mon oncle maternel, M. de Glascogne.

« Un rendez-vous d'affaire, affaire importante, ne me permet pas d'assister au convoi de ce digne homme, d'entendre la messe à son intention et de prier pour lui.

« Ne m'interrompez pas ; je vous devine ; vous ne savez plus prier. Mais apprenez, monsieur, que la mystérieuse grandeur des lois chrétiennes permet que la prière ait en certains cas des équivalents.

« Je ne veux vous imposer qu'une chose facile, en accord avec votre intelligence, l'état présent de votre esprit, et la franchise de votre caractère.

« Pour une demi-heure, vous ne serez pas vous ; vous serez moi. J'aurais prié bénévolement peut-être. Vous pourrez faire mieux; à l'intention de l'âme du bon Joseph qui retourne vers son juge, vous pourrez faire un sacrifice.

« Le voici : Vous entrerez dans l'église dignement. Dignement aussi

vous entendrez la messe mortuaire jusqu'au bout. J'efface le détail. Vous m'avez compris. Votre bonne attitude, les bons mouvements de votre cœur, les violences que vous infligerez à votre esprit pour le tenir en paix, le sage accueil que vous ferez aux souvenirs paternels dans ce lieu saint qui va les réveiller ; une contrainte, un regret, une larme, tout jusqu'au seul silence de votre esprit si vous ne savez pas obtenir mieux, profitera à l'âme de ce pauvre vieillard, et Dieu, soyez-en sûr, Dieu qui tient en haute estime les sacrifices, lui comptera votre moindre offrande.

« Voici la lettre, mon enfant ; et voici ma main »

Le fier Sicambre éprouvait une émotion incroyable !

Il prit la lettre ; il prit la main et la serra vivement.

— L'heure approche, lui dit le comte, prêt à le quitter, partez; et soyez ferme et brave. Demain, ici, à pareille heure.

M. Dalbergue suivit un instant des yeux le petit vieillard qui s'éloignait bon pas. Il serra la lettre dans sa poche, et se parlant à lui-même :

— Allons !

Arrivé à Notre-Dame-des-Victoires, il vit le corps, entouré de cierges, au haut de la nef. A droite et à gauche, deux lignes d'invités, debout, dans une attitude recueillie. En tête, un homme de cinquante ans, et plusieurs jeunes gens qui pleuraient.

La messe allait commencer. Il s'approcha du catafalque pour jeter de l'eau bénite. Au moment où il prenait le goupillon, la sonnette du clerc tinta et la hallebarde du suisse retentit sur les dalles. Il se sentit frémir. Il se rappela son père. Mais il aperçut le groupe des fils ou petits-fils du mort qui étouffaient leurs sanglots.

— Je ne suis plus moi, pensa-t-il, je suis M. de Marigny.

Il jeta dignement l'eau bénite sur le corps. Dignement aussi il prit place à l'écart, près d'une chaise, et se tint debout les bras croisés.

La femme des chaises allait et venait. Le suisse, grand homme maigre et pâle, se tenait immobile à petite distance, et semblait poser pour lui comme une apparition.

L'orgueil et le remord se querellaient dans l'esprit du malheureux !

Son regard se prit à errer. Il aperçut plusieurs messieurs, de mine austère, portant le ruban de la Légion d'honneur, des maîtres sans doute, qui venaient honorer leurs domestiques. Et toujours les fils ou petit-fils du mort sanglottaient.

M. Dalbergue décroisa ses bras et courba la tête. Le remords triomphait de l'orgueil.

— Quand mon père mourut, dit le remords, des gens honnêtes, même considérables, vinrent prier pour lui à son convoi. Mais moi, je me sentis délivré ; j'avais de l'impatience, de la colère ; je ne pleurais pas comme cette bonne famille. Oh lâche ! lâche ! tous mes ennuis viennent de là.

Le remords a une éloquence fougueuse, il parla ainsi pendant plusieurs minutes.

La sonnette, tintant pour le *Sanctus*, surprit le pauvre Dalbergue en proie au tumulte de ses pensées.

Il s'agenouilla sur le bord de sa chaise, et les pensées violentes se turent.

La sonnette tinta pour la consécration, et la tête du Sicambre attendri vint se cacher dans ses deux mains.

La sonnette tinta une troisième fois. Un coup sec de la hallebarde résonna.

Un silence se fit, que les sanglots même et les pleurs ne se permirent point de troubler.

Les messieurs décorés s'étaient mis à genoux sur leurs chaises.

Lui, Charles, lui, le fils du suisse, s'était jeté à genoux sur ses deux genoux, et il demeurait abîmé dans la crainte et le respect de Dieu, comme un moine des tableaux de Rembrandt.

La sonnette tintait toujours. Elle ne le troublait plus. Elle le berçait. Son cœur en aspirait la mélodie avec un plaisir calme.

Il se releva le dernier.

Quand il se retrouva debout, il regarda autour de lui, de l'air d'un homme qui se réveille et qui ne sait pas bien où il se trouve. Il se souvint confusément de la promesse faite au comte. Cela le gênait. Il écarta cette promesse, et, sans le moindre effort, presque sans le vouloir, il demeura en possession de lui-même jusqu'au terme du service mortuaire.

Comme un muet qui tout à coup retrouverait la parole perdue et en userait simplement, d'instinct, il avait retrouvé la prière, et il pria.....

Après l'absoute, il donna l'eau bénite au bon vieux serviteur pour qui il avait prié. Il salua la famille Hamoque, et il partit.

Il était empressé de revenir chez lui, près de sa femme. Le sentiment d'une différence à l'égard des choses religieuses, entre le caractère de sa femme et le sien, le saisit pour la première fois. Aller lui apprendre sa métamorphose lui causait la même impatience que s'il se fût agi de lui porter une bonne nouvelle.

Prêt à sortir de l'église, il s'arrêta cependant.

— Ho! J'allais oublier de prendre de l'eau bénite.

Et faisant le signe de la croix, il se dit :

— Que l'on est donc heureux d'avoir été aveugle, stupide, mécréant, ingrat, pour ne plus l'être.

Parvenu dehors, il respira l'air à pleins poumons ; il regarda la rue, les voitures, le monde qui allait et venait, avec autant de plaisir que s'il fût sorti d'une cave ou d'un cachot.

Enfin il prit son élan. L'encombrement des trottoirs, le passage des omnibus, les chevaux, les flâneurs, les dames, rien ne l'arrêtait. Plus d'une personne se rangea pour n'être point renversée.

M. Dalbergue arriva ainsi à son hôtel, laissant en arrière bien des gens coudoyés et bien des crinolines défoncées.

Il gravit quatre à quatre les marches de l'escalier jusqu'à son deuxième étage.

Arrivé là, tout haletant, il saisit le cordon de la sonnette et se livra à un carillonnage effréné.

Mme Dalbergue accourut, en se félicitant de l'absence de son mari qu'un pareil carillonnage eût mit hors des gonds.

Elle ouvre ; et elle recule de surprise :

— C'est toi, Charles, qui sonnes ainsi !

— Oui, ma bonne Louise, on peut sonner maintenant tant que l'on voudra : c'est une délicieuse musique qui me plaît, qui m'égaye, qui m'enchante. Je suis guéri.

Mme Dalbergue craignait que son mari ne fût devenu fou !

Elle regardait ce grand étourdi qui trottait, qui frétillait, qui arpentait tout l'appartement et semblait ne pouvoir tenir en place.

Au moment où Charles, un peu calmé, s'approche d'elle, elle pousse un cri :

— Ah mon Dieu !.....

— Ne t'inquiète pas, ma chère femme, je viens de l'église. Oui, de l'église.

— De l'église. Tu m'effrayes. C'est donc un miracle ?

— Oui, en vérité. Laisse-moi te dire. J'ai rencontré ce matin aux Tuileries un de nos anciens clients, que tu connais : le monsieur que nous appelions le petit homme au maigre, et qui un jour, aux Champs-Élysées, t'a fait un salut si aimable. Eh bien !.....

Le lecteur s'impatienterait au récit confus de M. Dalbergue. On sait par avance tout ce qu'il a dû dire.

Son récit était entremêlé de protestations touchantes au sujet de son père et de sa mère. Il maudissait son ingratitude, et il se promettait de n'être plus jamais ingrat.

Mme Dalbergue n'y put tenir davantage.

Elle se lève, elle joint ses mains, et elle leur fait faire cette conversion indiquée dans les attitudes dramatiques lorsque la femme exprime une vive douleur ou une indignation.

— Tu ne seras plus jamais ingrat ? mais, mon pauvre Charles, tu l'es déjà. Tu parles d'un miracle, *un* miracle !

— Oui, un miracle.

— Comment ! grand ingrat, tu ne t'es point aperçu qu'il y en avait deux.

— Deux. Je ne sais pas ce que tu veux dire.

— En vérité ! dis moi ? Avant de nous installer à Vély, nous devions passer un mois en Allemagne. Dans quel but ?

— Pour.....

M. Dalbergue devint immobile comme une statue. Frappé d'une sorte de terreur intime qui rappelle le *timor Domini*, il murmura :

— Oh ! mon Dieu !

Mais sa femme s'approche de lui, rayonnante ; elle passe son bras sous le sien :

— Charles ! mon bon Charles ! marche ! marche ! marche !

Après quelques pas rapides, elle le laisse pour venir s'asseoir dans un fauteuil.

— Et maintenant, marche encore, seul, devant moi, que je te voie bien. Voici le second miracle.

Le coup de sonnette de l'élévation avait effacé la paralysie rhumatismale et le malheureux ne s'en était point aperçu, même dans sa course folle au sortir de l'église.....

Penseriez-vous que le mari aura eu l'idée de faire une prédication à sa femme ?

Erreur. La femme sait les bons chemins mieux que nous. Ce fut Mme Dalbergue qui tout de suite se chargea de guider la convalescence de l'âpre voltairien converti.

Elle apprêtait son châle, elle mettait son chapeau.

— Tu vas sortir, Louise ?

— Oui, Charles, et toi aussi.

— Où veux-tu que nous allions ?

— Où je vous mènerai, monsieur l'ingrat. A l'église Notre-Dame-des-Victoires. Vite, vite ! Tu peux aller vite à présent.

— Tu as raison, ma bonne Louise, répondit le mari en essuyant une larme, j'ai été le maître assez longtemps, un maître quelquefois bien dur.

Et faisant un beau salut à sa bonne Louise :

— C'est votre tour, madame. Désormais vous me guiderez, et je vous obéirai.

Arrêtons-nous ici un instant.

Le fils du suisse, le garçon de cuisine, le maître du restaurant, le jeune homme vaniteux et bâbleur, s'était engagé à rebours dans le chemin de la vie. Le voilà qui s'arrête et fait volte face. Tout change en lui. Tout de ses sentiments, de sa conduite et de ses actes va se rectifier et se simplifier. Si nous voulions le suivre pas à pas comme nous l'avons fait jusqu'ici, ce serait une histoire à recommencer.

L'enseignement moral a fourni sa lumière. Résumons et abrégeons pour clore notre petite œuvre selon les convenances.

Le jour même du double miracle, Mme Dalbergue s'agenouilla et pria à la place précise où s'était agenouillé son mari.

Ensuite, sans rien lui dire, elle prit son bras et le conduisit dans la sacristie.

Ce fut elle qui expliqua avec un trouble assez bien contenu la partie principale de l'événement et la résolution prise de se mettre en règle, à l'instant même, autant que cela se pouvait.

Le mari parla peu. Il ressentait un bien-être infini à se laisser conduire par sa femme. Les hommes forts, à la taille herculéenne, au caractère énergique, goûtent volontiers ce bien-être.

Mme Dalbergue conduisit admirablement bien son mari.

Si bien que le mari désira être conduit par elle encore au rendez-vous du lendemain matin fixé par M. de Marigny, le petit homme au maigre.

Il se fit attendre une demi-heure, le petit homme au maigre !

En saluant cérémonieusement la dame, il regardait le mari du coin de l'œil.

Observateur très-expert, il devina au moins l'ensemble.

Charles, d'ailleurs, lui pressa la main avec une effusion significative.

— Eh bien ! fier Sicambre ! Quelles nouvelles ?

— Beaucoup, monsieur le comte, et de bonnes. Je commencerai par la meilleure, quoique ce soit la dernière. Ma femme et moi, nous nous sommes confessés hier au soir.

— Est-ce possible ?.....

Mme Dalbergue répondit par un sourire de bonheur.

Le comte eut un mouvement d'amitié et de jeunesse qui emprunta à sa distinction naturelle une grâce charmante.

Il ouvrit ses bras à son ancien restaurateur :

— Embrassons-nous donc !

On prit des chaises. Charles raconta longuement, éloquemment. Il ne s'égarait de loin en loin que par la faute d'une trop vive émotion. Un mot sympathique du comte et une pression de main le remettaient sur la ligne droite.

La séance dura deux heures. Elle eût pu en durer quatre sans que personne s'en plaignît. C'est un si doux loisir pour des chrétiens que de parler de Dieu et de ses bienveillances merveilleuses !

M. de Marigny fit visite le lendemain à M. et à Mme Dalbergue, ses nouveaux amis, disait-il sans crainte de déroger, puisque le bon Dieu était de tiers dans la liaison, et il leur promit une lettre de la meilleure encre pour son ancien camarade Lagrange, de Vély.

Il ne faut pas oublier les enfants. Les vacances de Pâques ramenèrent pour quelques jours à la maison le petit Charles et Mlle Charlotte qui atteignaient leurs huit à dix ans.

On profita des vacances de Pâques pour les garder, puis pour les placer l'un au petit séminaire, l'autre dans une maison d'éducation religieuse.

Ces enfants n'avaient pas un mauvais naturel. En d'autres circonstances néanmoins ils eussent murmuré. Mais la conversion du père et de la mère leur fit bénéfice. Ils sentirent une tendresse, une indulgence, une gâterie

inaccoutumées. Cela venait de la religion ! Ils le savaient. Le petit séminaire et le couvent ne pouvaient pas leur être mieux recommandés.

On devait encore et au plus vite régler un vieux compte.

M. et Mme Dalbergue allèrent passer quelques jours dans les Vosges.

Le vieux suisse, la pieuse femme préposée aux chaises, avaient, pourrait-on dire, laissé leur empreinte dans la cathédrale.

Tous deux reposaient côte à côte au cimetière de la paroisse, sous un humble monument funéraire.

L'enfant prodigue revenait bien triste au logis paternel désert.

Il présenta aux vieux parents morts sa bonne Louise, qui s'agenouilla près d'eux, dans le respect et la piété filiale.

Messieurs les amis d'enfance ne manquèrent pas de crier :

— Te voilà, Charles ! toujours superbe homme. Ah ! que tu nous ferais un beau suisse ! Tu ne viens pas pour remplacer ton père ?

— Mon Dieu non ; mais je pourrais faire plus mal. Mon père et ma mère étaient de bien honnêtes gens. Ma femme ne les a pas connus. Elle a désiré visiter au moins leur tombe.

Cette simple réplique arrêta les élans joyeux des amis. Les railleurs se sentirent désarçonnés. Ils ne raillèrent plus. Charles les dominait par son extérieur, par sa fortune, son éducation, son caractère. S'il n'y eût mis obstacle, au bout de quelques jours les amis d'enfance inclinaient à l'appeler *monsieur* Charles.

Louise, dit Charles à sa femme, vois donc comme M. de Marigny avait raison. En agissant toujours simplement, je me serais épargné bien des soucis.

— Sans doute, mais la simplicité comme l'honnêteté, comme tous les mérites ou toutes les vertus possibles, quand nous ne les avons plus, il faut aller les chercher là où on les trouve, à leur source, tu sais bien ce que je veux dire.

— Louise ! tu parles comme un livre.

Mme Louise fronça le sourcil.

— Je veux dire comme un bon livre.

Mme Louise demeura froide.

— Je veux dire comme un beau livre, ah ?...

Mme Louise fit un mouvement de tête câlin, et présenta son front....

Vous le voyez, toutes les joies pures et riantes s'étaient établies dans le ménage avec l'amour de Dieu et le sentiment du devoir.

Terminons.

Recommandé par une lettre du comte à son ami Lagrange, M. et Mme Dalbergue se fixèrent à Vély dès les beaux jours du printemps.

On leur fit un accueil au moins très-convenable. Leurs antécédents industriels étaient connus. Les personnes le mieux posées témoignèrent

qu'ils n'en tenaient aucun mauvais compte. Des méchants esprits en petit nombre essayèrent d'atteindre l'amour-propre de M. Dalbergue en affectant de parler cuisine hors de propos.

Le fils du suisse se souvint de Montgalbier. Il se prit à sourire finement. Son fin sourire produisit plus d'effet qu'une épigramme.

Bref, M. et Mme Dalbergue ne cherchent plus la considération, en moins de six mois elle leur arriva, au point de les gêner presque.

Vers l'automne, il y eut des élections municipales. M. Dalbergue fut nommé, à peu près malgré lui. De même il fut adjoint à son corps défendant.

L'année suivante, M. le maire, dont le fils unique venait de se marier et de se fixer à Reims, donna sa démission et quitta Vély pour Reims.

M. Dalbergue se refusa pendant près de six mois aux honneurs de la suprême écharpe, malgré les instances du conseil municipal.

M. le sous-préfet lui-même priait en vain. Madame la sous-préfette fut plus heureuse. Elle s'était mise au mieux avec Mme Dalbergue ; elle l'intéressa dans la difficulté administrative : le récalcitrant se laissa vaincre par sa femme.

Quand on installa M. le maire, il y eut une fête avec illumination. Vély cria *Vive monsieur le Maire*, comme jamais de mémoire de Vély on ne l'avait crié.

Faut-il vous dire comment arriva la croix de la Légion-d'honneur et le titre de Conseiller général ? Ce serait suivre étape par étape le parcours d'une destinée chrétienne, après avoir suivi lentement le parcours d'une destinée libérale ; une sorte de répétition.

Une maxime y peut suffire : tout vient à point à qui aime ses devoirs et les remplit sans rien désirer.

L'histoire de Charles Dalbergue, artisan de ses propres misères et implacable ennemi de lui-même, est celle de tant de monde dans le monde moderne, que l'on pourrait dire que c'est plus ou moins l'histoire de tout le monde.

Mais la conversion ? mais les miracles ?

La conversion, aussi bien que les miracles de cet ordre, sont à la portée du premier venu. Il n'y faut qu'un peu de bon vouloir.

VENET.

LES LUTTES DE L'ÉGLISE

LES PROTESTANTS

(SUITE)

THOMAS MUNCER ET LES ANABAPTISTES

Aux yeux des logiciens pratiques de la réforme, Luther et Zwingli parurent encore trop modérés. Un certain Thomas Muncer, prêtre et desservant d'une paroisse à Zwickau, se chargea de déduire les conséquences. C'était un homme d'un extérieur mortifié et dévot, mais ces dehors humbles couvraient une ambition dévorante. Aussi embrassa-t-il avec ardeur les principes de Luther. Celui-ci avait aboli ou dénaturé tous les sacrements, sauf un seul, le baptême. Muncer prêcha que l'enseignement devant précéder le baptême, ce sacrement ne saurait justifier les enfants. Il fit donc rebaptiser ceux qui avaient été baptisés avant l'âge de raison. De là le nom d'anabaptistes (rebaptisants) donné à cette nouvelle secte.

Nous avons vu le désaccord sur des points capitaux entre les deux premiers réformateurs, Luther et Zwingli. Muncer et les anabaptistes nous offrent un autre spectacle; c'est la réforme de la réforme, du vivant même de Luther.

Voici le programme de la religion nouvelle :

Le baptême des enfants est une invention du diable.

L'Église de Jésus-Christ doit être exempte de tout péché.

Entre les fidèles tout doit être commun.

Tous les tributs doivent être abolis.

Tout chrétien a droit de prêcher l'Évangile; il n'est donc aucun besoin de pasteur dans l'Église.

Les magistrats civils sont également inutiles dans le royaume de Jésus-Christ.

Il ne faut pas beaucoup d'esprit pour reconnaître de prime-abord que ces assertions peuvent toutes se justifier par quelque texte de la Bible interprétée d'après le libre examen, et que la plupart, spécialement l'abolition des supérieurs dans l'état aussi bien que dans l'Église, sont une conséquence naturelle et nécessaire de ce principe que chaque fidèle est juge du sens de la parole révélée.

Muncer et les anabaptistes furent donc comme les communistes modernes, les disciples sincères, légitimes, logiques et pratiques, sinon de la personne, du moins du principe de Martin Luther.

Mais, c'était pour lui seul que Luther avait entrepris la révolution et prêché la liberté. Il fit proscrire Muncer par les magistrats civils. Muncer parcourut l'Allemagne avec le saxon Nicolas Stork, prêchant à la fois contre le Pape et contre Luther. L'ouvrage de ce dernier sur la *liberté chrétienne* avait provoqué un mouvement dans les masses populaires. Muncer, au nom des principes même de ce livre, détermina un soulèvement.

On fit entendre aux peuples qu'ils ne devaient subir aucun maître, et ils s'armèrent pour défendre les droits que Luther leur avait appris à connaître. Luther alors publia un autre livre dans lequel il invite les seigneurs à réprimer la sédition par la force. La guerre fut sanglante, sept mille paysans périrent dans un seul combat. Muncer, leur chef, s'enfuit; mais il fut arrêté et décapité vers la fin de l'année 1525.

Neuf ans plus tard (1534), un tailleur, Jean de Leyde, souleva de nouveau les anabaptistes, s'empara de Münster et s'y fit déclarer roi. Mais il fut vaincu et exécuté en 1535.

Depuis lors, les anabaptistes se sont tenus tranquilles; mais ils subsistent, et figurent au registre des innombrables variétés de la réforme.

CALVIN

Jean Chauvin, connu sous le nom de Calvin, naquit à Noyon en Picardie, le 10 juillet 1509. Il n'avait que douze ans lorsqu'on lui acheta la prébende d'une chapelle. A dix-huit ou dix-neuf ans, il fut pourvu d'une cure. Il était alors tonsuré, mais il ne fut jamais prêtre. Dès l'âge de quatorze ans, il avait lu quelques-uns des livres de Luther et il commençait à se moquer des pratiques de l'Église. Richelieu affirme, sur la jeunesse de ce clerc, certains faits qui n'ont pu être démentis par les Calvinistes. « N'ayant encore que dix-huit ans, par

la licence du siècle il fut dès lors pourvu d'une cure, laquelle deux ans après, il permuta avec une autre. Pendant qu'il possédait ces bénéfices, il fut plusieurs fois repris et de la liberté de sa créance et de la dépravation de ses mœurs ; mais ayant été enfin condamné pour ses incontinences, qui le portèrent même jusqu'aux dernières extrémités du vice, il se retira et des environs de Noyon, et de l'Église romaine tout ensemble (1). »

Puis le cardinal prouve, par des témoignages qui n'ont jamais pu être révoqués en doute, que Calvin fut marqué au dos pour un crime abominable que l'on punissait ordinairement par le feu. Ce fait est attesté encore par l'anglais Stappleton, qui eut tous les moyens de s'en instruire et par les Luthériens allemands.

Théodore de Bèze, son ami, que l'on peut regarder comme son *second* dans l'établissement de la secte calviniste, s'illustra par une immoralité non moins scandaleuse.

Ne nous lassons pas de le redire. Le libertinage autant que l'orgueil fut cause de la réforme protestante. Du reste Calvin le déclare lui-même dans son commentaire sur la seconde épître de saint Pierre, chapitre deux, verset deux, où il s'exprime ainsi : « Sur dix évangéliques, vous en trouverez à peine un seul qui soit devenu évangélique, pour autre chose, que pour pouvoir s'adonner plus librement à la crapule et à la débauche. »

Ce qui distingue Calvin de Luther et de Zwingli, c'est qu'il entreprit de mettre quelque ordre dans le chaos des doctrines protestantes. Mais il était difficile d'établir l'harmonie, l'accord et l'unité dans un ensemble de contradictions manifestes ; aussi Calvin ne réussit qu'à former une secte nouvelle et très-distincte des trois dont nous avons déjà parlé. Nous signalerons seulement les principales différences qui séparent Calvin de Luther, et nous ferons grâce au lecteur des variations de Calvin avec lui-même.

I. Ecriture-Sainte. D'après Luther et Calvin, la Bible est la seule règle de foi. Mais Luther veut que chacun l'interprète par sa seule raison, Calvin prétend qu'il est accordé à chaque fidèle une inspiration particulière de l'Esprit-Saint pour bien entendre le texte sacré.

II. Prédestination. D'après Luther et Calvin Dieu prédestine au salut ou à la damnation éternelle, sans égard aux œuvres ou aux mérites de chacun — mais, si l'on croit les Luthériens, le décret divin est conditionnel, c'est-à-dire que Dieu, dans sa prescience, con-

(1) Richelieu, *Traité pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église.*

naissant ceux qui s'appliqueront par la foi les mérites de Jésus-Christ et ceux qui ne se feront pas cette application, prédestine les premiers à la vie éternelle et les autres à la damnation.

Au lieu que, à entendre Calvin, le décret divin est absolu, arbitraire, indépendant de la prévision même de cette foi et de cette application que réclame Luther.

Ainsi avec Luther vous pouvez commettre tous les crimes sans aucun risque pour le salut, pourvu que vous croyez fermement que les mérites de Jésus-Christ vous sont imputés.

Avec Calvin ce ne sont pas seulement les œuvres, mais la foi même qui est inutile pour le salut.

III. Culte. Luther et Calvin suppriment également toutes les cérémonies et (sauf le baptême et un semblant d'Eucharistie), tous les sacrements ; mais le premier, du moins, tolère les cérémonies, et en particulier les images, comme choses indifférentes : Calvin les proscrit comme superstitieuses.

IV. Eucharistie. Luther et Calvin conservent l'Eucharistie comme signe de foi ; mais comme Luther y admet la présence réelle du corps de Jésus-Christ avec la substance du pain, Calvin démontre sans peine contre lui que du moment que l'on admet la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il faut, avec les catholiques, admettre le changement de la substance du pain au corps du Sauveur; et pour lui, se rapprochant de Zwingli, il déclare que Jésus-Christ n'est présent dans l'Eucharistie que par la foi, et seulement en figure.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter comment Calvin, forcé de quitter la France pour le fait que nous avons signalé, finit par devenir maître absolu à Genève. On sait que dans cette terre de liberté, l'inspiration que Calvin attribuait à chaque fidèle fut obligée de céder à celle du maître. Quiconque osait penser tout haut autrement que Calvin pouvait s'attendre à la prison, à l'exil ou à la mort. On ne laissera pas de répéter toujours que les chefs de la Réforme furent les apôtres de la tolérance et de la liberté.

Encore si l'on pouvait excuser la doctrine en rejetant les excès sur la passion. Mais Calvin a pris soin de déclarer ses principes en matière de liberté. Dès qu'il s'agit de réduire un adversaire au silence, il ne connaît pas d'autre arme que l'extermination. Ecrivant à Monsieur du Poët, au sujet de « ces zélés faquins qui veulent faire passer pour rêverie notre croyance, » il conclut : « Pareils monstres doivent être étouffés, comme fis ici en l'exécution de Michel Servet, Espagnol. » On

sait que ce Michel Servet, pour avoir attaqué le mystère de la Sainte-Trinité, fut arrêté, condamné au feu, et exécuté en 1553 par les ordres du réformateur de Genève.

Cette exécution fut formellement approuvée par les églises protestantes d'alors. On peut voir leurs témoignages dans l'histoire de l'Eglise par Rohrbacher, (Éd. de 1846, t. 23e, page 467.)

Calvin mourut à Genève le 27 mai 1564. Il n'avait pas encore 55 ans.

HENRI VIII

La réforme des Luther, des Zwingli, des Muncer et des Calvin est l'issue d'un mélange d'orgueil et de libertinage; l'apostasie de la nation anglaise, de ce peuple si libre et si fier, tiendra surtout de la seconde de ces deux causes. Elle naîtra des amours de Henri VIII. Ce prince avait réfuté Luther, Luther n'avait répondu que par des injures (1); Léon X lui avait donné le titre de Défenseur de la foi, que les rois anglais portent encore.

Mais Henri VIII se lassa de sa vertueuse épouse, Catherine d'Araragon. Épris de Anne de Boleyn, et ne pouvant obtenir du Pape la ratification de son adultère, il se déclara chef souverain de l'église anglicane, et défendit à tous ses sujets de reconnaître aucune autorité temporelle ou spirituelle, autre que la sienne.

On vante beaucoup l'indomptable fierté et le caractère indépendant de la race anglo-saxonne. L'Angleterre est le pays modèle, le type du libéralisme. Il paraît que, au seizième siècle, ces nobles insulaires n'étaient ni si fiers, ni si indomptables, ni si indépendants. Car ils souffrirent ce qui jamais en France, n'a pu être accepté : Henri VIII se déclara pape anglais, et la majorité anglaise se soumit. Il y eut sans doute des héros et des martyrs de la foi et de la liberté religieuse. Mais ce fut le petit nombre. Le reste adora Nabuchodonosor changé en bête, et fut esclave. Un seul évêque refusa de reconnaître Henri pour chef spirituel, ce fut Jean Fisher, évêque de Rochester. Tous les autres se turent, la plupart même furent assez lâches pour proclamer, du haut de la chaire, que le roi était le v ritable chef de l'Église, et que le successeur de Pierre était un usurpateur.

A défaut des évêques, les moines donnèrent l'exemple de la sainte

(1) Il l'avait appelé *bûche*, *paillasse*, *fou*, *tyran*, *mulet*, *paillard*, *prostitué*, etc.

liberté des enfants de Dieu. On distingua surtout les religieux de saint François et ceux de saint Bruno. Henri VIII les chassa ou les fit pendre. Ces exemples suffirent pour soumettre le clergé anglais. L'apostasie fut générale, le parlement surtout fut d'une admirable docilité. Le schisme fut consommé. Nous disons le schisme et non l'hérésie, car, sous Henri VIII, on ne toucha ni au dogme, ni au culte.

Henri VIII mourut dans la nuit du 28 au 29 janvier 1547, à l'âge de cinquante-six ans, sans que personne osât le prévenir de son état. Il laissait une foule de condamnations capitales qu'il n'eut pas le temps de signer.

Edouard VI, qu'il avait eu de Jeanne Seymour, sa troisième femme, lui succéda. Sous ce prince on fit des changements au culte et à la discipline, et l'on commença l'altération du dogme. Edouard mourut le 6 juillet 1553, à l'âge de seize ans.

Marie monta sur le trône et rétablit la religion catholique. Ailleurs nous démasquerons l'hypocrisie des écrivains qui osent lui infliger le surnom calomnieux de sanguinaire. Il suffit, pour le moment, de remarquer que ceux qui écrivent : Marie *la sanglante*, sont les mêmes que l'on voit exalter la *vertueuse* Elisabeth. Marie mourut le 17 novembre 1558.

Elisabeth lui succéda (1). C'est par dérision sans doute que certains auteurs l'appellent la *reine vierge*. Il est vrai que jamais elle ne se maria ; mais Lingard lui compte jusqu'à huit maris, et il les nomme. Cobbett, protestant, nous apprend qu'elle fit rendre une loi qui assurait la couronne *à ses enfants naturels*. Sa cruauté égalait son impudicité. Le meurtre de l'infortunée Marie Stuart suffirait pour imprimer le sceau de l'infâmie au nom d'Elisabeth, et pour flétrir à jamais la partie de la nation qui concourut à ce crime ou qui laissa faire. La race anglo-saxonne était de force à contempler d'un œil sec l'exécution de Marie Stuart. Le supplice de Jeanne d'Arc l'y avait préparée. Il n'est rien que l'on ne puisse attendre d'un peuple dont le cœur est de métal. Si la foi catholique n'a jamais pu entièrement dompter cette native férocité, que l'on juge de ce que la réforme a dû opérer.

Mais nous y reviendrons plus tard. Il nous faut montrer maintenant le protestantisme introduit en Angleterre sous les auspices de la reine Elisabeth.

Ce fut en 1562 que fut dressée la confession de foi anglicane. Voici

(1) Consultez l'excellent ouvrage de M. Destombes sur *la Persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth et de ses successeurs*. 2 vol. in-8. Paris, Lecoffre.

quelques-uns des articles contraires à l'enseignement catholique

1° On y rejette certains livres de la Bible.

2° On déclare inutile au salut tout ce qui n'est pas dans l'Écriture.

3° L'homme est justifié par la foi seule.

4° D'où l'on conclut que tout œuvre faite sans la foi de Jésus-Christ est un péché.

5° On rejette le purgatoire, les indulgences, les images, les reliques, l'invocation des saints, et de tous les sacrements l'on ne conserve que le Baptême et l'Eucharistie dont on embrouille étrangement la doctrine.

6° Ainsi l'on veut que dans l'Eucharistie le corps de Jésus-Christ ne soit reçu que d'une manière toute spirituelle, et seulement par ceux qui ont une foi vive. On nie la transubstantiation. On défend de garder l'Eucharistie, et de l'adorer ; on ordonne la communion sous les deux espèces, et l'on proscrit la messe.

Les Anglicans cherchaient à prendre sur la présence réelle un milieu entre Luther et Calvin, de même que ce dernier avait voulu un milieu entre Luther et Zwingli. Mais Calvin n'a fait au fond que répéter Zwingli, et les Anglicans se sont retranchés dans le vague. En religion comme dans le reste, pour prendre un peu partout, il s'accommodent à tout.

Ainsi ces paroles du Sauveur : CECI EST MON CORPS, signifient : 1° d'après Luther : Ceci est la substance du pain avec la substance de mon corps ; 2° d'après Zwingli : Ceci est le signe de mon corps ; 3° d'après Calvin : Ceci est la figure de mon corps ; 4° d'après les Anglais : Ceci est mon corps reçu spirituellement par ceux qui ont une foi vive.

7° L'Anglicanisme enfin aboutit au mariage pour les diacres, les prêtres et les évêques.

8° Le roi d'Angleterre (ou la reine) jouit de l'autorité suprême sur tous ses sujets ; les écclésiastiques même lui sont soumis pour toutes les causes. Il n'est lui-même assujéti à aucune juridiction étrangère ; car le Pape n'en a aucune sur l'Angleterre.

Cette suprématie spirituelle et cette sorte de papauté du monarque anglais est, avec la hiérarchie épiscopale, ce qui distingue surtout les Anglicans du reste des protestants. Mais leur hiérarchie est parfaitement nulle. Il n'en est pas des évêques anglicans comme des évêques du schisme grec. L'ordination de ceux-ci est valide, ainsi que celle de leurs prêtres, tandis que l'ordination anglicane est sans valeur, et cela pour deux raisons :

1° Il faut un évêque pour consacrer un évêque, comme pour ordonner un prêtre. Or celui qui est la tige unique de tout l'épiscopat anglican ne fut jamais évêque. Tous les prélats anglicans remontent à Matthieu Parker, prétendu archevêque de Cantorbéry. Ce Parker aurait reçu la consécration épiscopale de Barlow, évêque nommé Saint-David, puis de Chichester. Mais ce Barlow n'a jamais été ordonné évêque. On peut en voir les preuves dans le *Dictionnaire de Théologie de Bergier*, et dans l'ouvrage de M. Destombes déjà cité. T. II, p. 166-170.

2° D'ailleurs l'ordination épiscopale ne demande pas seulement que le consécrateur soit évêque ; sa validité dépend en outre essentiellement de la forme.

Ici ajoutons un mot pour ceux qui auraient peine à comprendre que la valeur d'un sacrement soit liée à quelques paroles ou à quelques signes matériels.

Vous conviendrez sans doute que Jésus-Christ est libre d'attacher ses dons aux conditions qu'il lui plaît de poser. Vous avouerez aussi que le pouvoir de remettre les péchés et de changer le pain au corps de Jésus-Christ appartient à Dieu seul ; que, seul par conséquent, Dieu peut conférer une puissance aussi haute. Mais cette puissance est précisément celle du prêtre. Il n'appartient donc pas au premier venu de de donner à l'homme le pouvoir sacerdotal. Dieu seul peut *faire* un prêtre, et seul aussi Dieu peut communiquer le pouvoir d'ordonner un prêtre.

Ce pouvoir de communiquer le caractère sacerdotal est l'une des prérogatives principales de l'épiscopat. N'est donc pas évêque qui veut. La tradition enseigne que Jésus-Christ voulut attacher le pouvoir épiscopal à certains signes extérieurs que l'on nomme matière et forme du sacrement de l'ordre. Qui donc aurait le droit de changer la matière et la forme prescrite par Jésus-Christ lui-même ou par ceux qu'il a seul chargés de les déterminer ?

Jésus-Christ a dit : Je donne le pouvoir de conférer le caractère sacerdotal, et une certaine juridiction sur les simples fidèles à ceux qui auront été consacrés par un évêque, d'après telle forme ou tel rite. Supposez donc un évêque aussi légitime qu'il vous plaira, mais que cet évêque prétende transmettre le pouvoir épiscopal sans observer les conditions auxquelles seules Jésus-Christ a voulu attacher, n'est-il pas vrai que la consécration est nulle et sans effet ?

Rendons la chose plus sensible encore par une comparaison. On vous a remis un faux billet de banque, vous le présentez ; votre billet

est déclaré nul et sans valeur. Ainsi Dieu ne reconnaît pas la valeur d'un sacrement dont la forme est autre que celle qu'il a prescrite. Il ne communique aucun pouvoir, aucun droit, à quiconque est ordonné ou consacré d'une façon différente de celle qu'il a réglée soit par lui-même, soit par son Église.

Or il est constant que la forme de la consécration épiscopale, telle que la pratiquent les anglicans, diffère essentiellement de la seule qui soit reconnue valide.

Aussi l'Église catholique tient pour nulles toutes ces ordinations. Un évêque anglican qui vient à se convertir, est regardé comme un simple laïc et, s'il aspire au sacerdoce, il doit recevoir les ordres.

De la nullité de la consécration épiscopale chez les anglicans suivent trois conséquences : la première est qu'il n'y pas d'évêques anglicans ; la seconde, qu'il n'y a pas de prêtres anglicans : car seul l'évêque peut conférer la prêtrise. — Mais s'il n'existe parmi ces hérétiques ni évêques, ni prêtres, quelle que soit leur croyance sur la présence réelle, quelle que soit la forme qu'ils emploient pour la consécration du pain et du vin, comme le prêtre seul a le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ, chez les Anglicans, il n'y a pas d'Eucharistie.

SOCIN OU LES UNITAIRES.

Le principe du libre examen, posé par Luther, devait aboutir à la radiation complète du mystère et par conséquent du Christianisme. Ce corollaire, tiré dès le commencement du luthéranisme par quelques logiciens hardis, se développe peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin en 1579, un certain Fauste Socin s'avisa de réunir ensemble une foule de Luthériens et Calvinistes qui ne s'accordaient que sur un point : Plus de Mystères. De cette négation nouvelle sortit un système dont voici les principaux articles.

1° L'Écriture est la seule règle de foi :

2° Chacun doit en interpréter le sens par la droite raison. — Or la raison ne comprend pas les mystères, donc.

3° Il faut rejeter la Trinité, la Divinité de Jésus-Christ, l'Incarnation, la Rédemption, la transmission du péché originel, les effets des Sacrements, l'opération de la grâce, la justification, la création : car on ne peut comprendre que par le seul vouloir Dieu puisse donner l'être à des substances, — la prescience des futurs contingents : car

la raison ne peut la concilier avec la liberté des actes humains; — la résurrection, l'éternité des peines: alors que deviendront les méchants? — On nous répond qu'ils seront anéantis.

On ne s'explique pas, après cela, comment les Sociniens ont gardé le baptême et la cène, puisqu'ils n'admettent ni la transmission du péché originel, ni la divinité de Jésus-Christ, ni la présence réelle, ni la transubstantiation. Inutile de rapporter les variations qui les divisent au sujet de Jésus-Christ. Ils ne sont d'accord que pour nier sa divinité.

Les Sociniens furent vivement combattus par les disciples de Luther et de Calvin. Mais ils retournèrent contre eux tous les principes des deux chefs de la réforme, et ils se répandirent partout.

Nous avons dit qu'ils furent les plus intrépides logiciens du protestantisme, et cependant la logique leur fait encore défaut. Ils sont arrivés à ce que l'on nomme aujourd'hui l'*Unitarisme*, mot inventé pour désigner ceux qui rejettent la Trinité des personnes en Dieu. On ne voit pas pourquoi ils s'arrêtent là. Ils ont rejeté la Trinité et les mystères comme incompréhensibles à la raison; mais la révélation elle-même n'est pas moins inexplicable que les mystères qu'elle propose. Aussi l'on ne conçoit pas que les Sociniens aient conservé la Bible comme expression de la parole de Dieu. Il était réservé aux déistes du dix-huitième siècle et aux rationalistes ou spiritualistes du dix-neuvième de tirer ce corollaire obligé du principe du libre examen appliqué à l'interprétation des saintes lettres.

CONCLUSION.

Nous avons signalé les apôtres principaux de la prétendue réforme : Luther, Zwingli, Muncer, Calvin, Henri VIII, Socin. De là autant de sectes qui s'excommunient les unes les autres. Si du moins ces fractions, déjà si opposées, conservaient chacune l'unité qui leur est propre ! Mais leurs livres et leurs confessions de foi sont là pour attester : 1° que chaque secte se subdivise encore en d'autres sectes dont le nombre échappe au calcul ; 2° que parmi ces sectes secondaires, on n'en trouverait pas une qui ait conservé la même doctrine pendant la durée d'un siècle ; 3° qu'il existe en outre une foule d'autres fractions, également diverses entre elles, qui ne peuvent rentrer dans aucune des sectes principales, parce que leur symbole se compose d'articles empruntés à toutes les confessions protestantes. Enfin il est permis de douter qu'il se rencontre deux sectaires qui s'accordent

ensemble sur tous les points regardés par eux comme essentiels, et l'on peut affirmer qu'il n'existe pas aujourd'hui un seul réformé qui admette en son entier la doctrine de Luther, ou de Calvin, ou de quelqu'un des autres patriarches de la religion nouvelle. De son temps déjà, Bossuet avait prouvé ce que nous avançons ici ; or, l'*Histoire des variations* se poursuit toujours. Il est vrai que les docteurs du nouvel évangile ont inventé la distinction des articles fondamentaux et des articles non fondamentaux, d'après laquelle il serait loisible de varier sur certains points, pourvu que l'on s'accordât sur quelques-uns, de nier une partie de la doctrine révélée, à la condition d'admettre certains dogmes déclarés seuls essentiels. Mais outre qu'il est étrange que l'on puisse nier ce que Dieu affirme, outre qu'il est singulier que le oui et le non soient également admissibles, le fait est que les sectes protestantes n'ont pas encore pu rencontrer un seul dogme fondamental sur lequel elles fussent d'accord, pas même la divinité de Jésus-Christ, rejetée dès l'origine par les sociniens et, depuis, par bien d'autres.

Il serait donc inutile autant qu'impossible, d'énumérer toutes les sectes qui sont sorties de celles que nous avons signalées. La plupart d'ailleurs sont assez obscures. Nous nommerons cependant celles qui ont fait quelque bruit.

1° Les Arminiens, calvinistes mitigés, eurent pour chef un certain Arminius, et parurent en Hollande vers 1609.

2° Les Quakers (trembleurs) ont du rapport avec les Anabaptistes. Ils se disent inspirés. Leur prophète fut un cordonnier nommé Fox. L'Angleterre leur donna le jour vers 1647. Guillaume Penn les établit dans une contrée de l'Amérique qui prit de lui le nom de Pensylvanie. Il y fonda la ville de Philadelphie.

3° Les Hernhutes ou frères Moraves, prétendent à l'inspiration comme les Quakers, et comme les frères de Moravie ou Hutterites avec lesquels toutefois ils ne doivent pas être confondus. Ces derniers forment une branche des Anabaptistes. Les Hernhutes sont encore appelés Zinzindorfiens, du nom de leur chef principal, le comte de Zinzindorf. Ce personnage se proposait de ressusciter la piété au sein de la réforme. Tel avait aussi été le but des Quakers et des Hutterites. Ces trois sectes déclament beaucoup sur le relâchement des anciennes fractions du protestantisme.

Enfin, à ces réformateurs de la réforme il convient d'ajouter et les Piétistes qui parurent à la fois en Allemagne et en Suisse parmi

les Luthériens comme parmi les Calvinistes, et les Presbytériens ou Puritains en Angleterre, et les Méthodistes anglais, et les Momiers de Genève, et jusqu'aux Mormons de l'Amérique.

Concluons. La doctrine protestante peut se réduire à ce point unique : LA FOI SEULE JUSTIFIE. Commettez tous les crimes ; pourvu que vous croyiez que vous êtes juste, vous l'êtes, votre salut est assuré. Il serait du reste assez intéressant de savoir quelle est cette foi qui justifie. Est-ce la foi en Jésus-Christ? Mais les Sociniens ont supprimé sa divinité. Est-ce la foi en la grâce divine? Mais les mêmes ont nié l'opération de la grâce. Quel peut donc être l'objet sur lequel s'accorde la foi protestante? Sauf leur propre justice, que tous sont obligés de croire pour être sauvés, on ne voit plus que l'existence de Dieu qui soit généralement admise par toutes les sectes de la réforme.

Si la nouvelle religion en est réduite pour trouver l'unité doctrinale à simplifier le symbole à ce point, elle peut se flatter aussi de posséder l'unité de méthode. Un seul procédé est commun à toutes les sectes : la RÉFORME. Réformer et réformer sans cesse, et le dogme, et le culte, et la morale, tel est le programme. Ceci rappelle assez les sceptiques qui cherchent toujours et ne trouvent jamais.

Il est encore une sorte d'unité que les sectes peuvent revendiquer. Un seul nom leur est commun : PROTESTANTS. En 1529, six princes de l'empire, tous disciples de Luther, *protestèrent* contre un décret de l'empereur Charles-Quint et de la diète de Spire, et ils en appelèrent à un concile général. Le nom de *protestants* demeura aux Luthériens. Peu à peu il s'étendit à toutes les sectes issues du principe posé par Luther, principe qui de fait se réduit à une perpétuelle protestation contre l'autorité du Pape. Divisés sur tout le reste, ils ne s'accordent que dans la haine qu'ils ont vouée à l'Église catholique. Tel est le lien unique qui les retient ensemble. Malheureusement sur ce point ils se rencontrent avec tout ce que le crime a enfanté de plus pervers, depuis les Césars persécuteurs jusqu'aux assassins révolutionnaires ; avec tout ce que l'erreur a produit de plus extravagant, depuis les abominations de Manès jusqu'aux aberrations prodigieuses de la sophistique moderne.

MARIN DE BOYLESVE, S.J.

UN AVEU DE LA REVUE DES DEUX-MONDES

Il n'est pas sans intérêt de voir les hommes du passé jugés par eux-mêmes. La *Revue des Deux-Mondes* est contemporaine de Cicéron. Ce détail donne aux lignes suivantes quelque chose de piquant. Je vais citer le jugement de la *Revue des Deux-Mondes* sur l'orateur romain, et ensuite, je vais citer quelques lignes sur les admirations classiques de la France, lesquelles, jointes aux lignes qui les auront accompagnées, constitueront un aveu assez plaisant. Je prie le lecteur de se souvenir, en lisant ce qu'il va lire, de se souvenir que ce n'est pas moi qui parle, c'est la *Revue des Deux-Mondes*. Je serais suspect, parce que j'ai horreur de la rhétorique, mais la *Revue des Deux-Mondes* n'est pas suspecte, et je lui cède la parole :

« Jusqu'à l'âge de quarante ans, il (Cicéron) ne fut qu'un avocat, et il n'éprouva pas le besoin d'être autre chose. L'éloquence judiciaire menait à tout, quelques succès brillants devant les tribunaux suffisaient pour pousser un homme dans les dignités publiques, et personne ne s'avisa de demander à Cicéron d'autre preuve de sa capacité pour les affaires, au moment où on allait lui confier les premiers intérêts de son pays et l'investir du pouvoir souverain. Toutefois, si ce long séjour dans le barreau fut sans danger pour sa carrière politique, je ne crois pas qu'il ait été sans dommage pour son talent. Tous les reproches qu'on adresse, à tort sans doute, à l'avocat d'aujourd'hui, étaient parfaitement mérités par l'avocat d'autrefois, c'est de lui qu'on peut vraiment dire qu'il se chargeait indifféremment de toutes les causes, qu'il changeait d'opinion avec chaque procès, qu'il mettait son art et sa gloire à trouver d'excellentes raisons pour appuyer ses sophismes. Jamais, dans les écoles antiques, le jeune homme qui s'exerçait à la parole n'entendait dire qu'il est nécessaire d'être convaincu, et convenable de parler selon sa conscience. On lui apprenait qu'il y a différentes espèces de causes, celles qui sont honnêtes, et celles qui ne le sont pas *duo genera causarum sunt honestum, turpe*, sans avoir soin d'ajouter qu'il fallait éviter ces dernières. Au contraire, on lui donnait le goût de s'en charger de préférence, en *exagérant* le mérite qu'il y avait à y réussir. Après lui avoir appris comment on défend et on sauve un coupable, on n'hésitait pas à lui enseigner les moyens

de déconsidérer un honnête homme. Telle était l'éducation que recevait l'élève des rhéteurs, et une fois qu'il était sorti de leurs mains, il ne manquait pas une occasion d'appliquer leurs préceptes. Par exemple il ne commettait pas la faute de garder quelque modération ou quelque retenue dans ses attaques. En se condamnant à être juste, il se serait privé d'un élément de succès. Auprès de cette foule mobile et passionnée qui applaudissait aux portraits satiriques et aux invectives violentes, la vérité ne le préoccupait pas plus que la justice. C'était un précepte des écoles d'inventer, même dans les causes criminelles, des détails piquants et imaginaires qui réjouissaient l'auditoire : *causam mendaciunculis aspergere.* Cicéron cite, avec de grands éloges, quelques-uns de ces mensonges agréables qui ont peut-être coûté l'honneur ou la vie à de pauvres gens qui avaient le malheur d'avoir des adversaires trop spirituels, et comme il avait lui-même en ce genre l'imagination fertile, il ne se faisait pas faute d'avoir recours à ce moyen facile de réussir. »

Je prie le lecteur de ne pas oublier que c'est la *Revue des Deux-Mondes* qui parle. C'est encore elle qui continue :

« On disait que l'orateur Antoine n'avait jamais voulu écrire aucun de ses plaidoyers, de peur qu'on ne s'avisât d'opposer à son opinion du jour celle de la veille. Cicéron n'avait pas de tels scrupules. Il a passé sa vie à se contredire, et il ne s'en est jamais inquiété. Un jour qu'il disait ouvertement le contraire de ce qu'il avait autrefois soutenu, comme on le pressait d'expliquer ces brusques changements, il répondit sans s'émouvoir : On se trompe si l'on croit trouver dans nos discours l'expression de nos sentiments personnels : ils sont le langage de la cause et des circonstances, et non celui de l'homme et de l'orateur. »

Il me semble qu'Orgon lui-même, épouvanté de cette infamie sans masque, pourrait se lever et dire :

Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme.

Il est plaisant d'entendre la *Revue des Deux-Mondes* juger ce qu'elle vient de constater. Elle n'approuve pas, mais le ton sur lequel elle blâme est impayable ; au lieu d'un coup de cravache, elle lance ces mots :

« Voilà au moins un aveu sincère, mais *que ne perdent pas* l'orateur et l'homme à changer ainsi de langage avec les circonstances ! Ils apprennent ainsi à ne plus se soucier de mettre de l'ordre et de l'unité dans leur vie, à se passer de sincérité dans leurs opinions et de convictions dans leurs paroles, à faire pour le mensonge les mêmes dépenses que pour la vérité,

à ne considérer jamais que les besoins du moment et le succès de la cause présente. »

Ainsi vous le voyez, la *Revue des Deux-Mondes* trouve que l'orateur et l'homme perdent quelque chose à faire ce qu'elle vient de raconter. Or, dans le même article, à propos du même homme, la *Revue des Deux-Mondes* fait ce second aveu. Après avoir avoué l'état dans lequel est tombée la renommée de Cicéron, elle ajoute :

« C'est encore en Angleterre et chez nous qu'il est le moins malmené. *Les traditions classiques* ont été là plus respectées qu'ailleurs. Les savants persistent davantage dans *leurs vieilles habitudes*, dans leurs *anciennes admirations*. »

Arrêtons-nous. Je ne veux affaiblir par aucun commentaire l'effet de ces paroles. Ce Cicéron, dont vous venez de lire les habitudes oratoires, et dont les mensonges agréables coûtaient la vie et l'honneur aux honnêtes gens, d'après la *Revue des Deux-Mondes*, ce Cicéron est protégé en France et en Angleterre par les *traditions classiques*. Ce Cicéron est protégé en France et en Angleterre par les vieilles habitudes et les anciennes admirations des savants! Ceci met dans une lumière éclatante les vieilles habitudes et les anciennes admirations des savants. N'est-il pas beau d'être fidèle? N'est-il pas beau de voir les savants de la France et de l'Angleterre protéger le faible et l'opprimé? Que grâces soient donc rendues à leurs vieilles habitudes et à leurs anciennes admirations! Quoi de plus noble et de plus touchant que de conserver ainsi, vis-à-vis du malheur, un attachement inviolable?

ERNEST HELLO.

CHRONIQUE

S. E. le cardinal Wiseman. — Le penseur Hugo et le penseur Bodier. — Une élection de l'Académie des sciences morales et politiques.

I

Le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, est mort à Londres, le 15 de ce mois. En le perdant l'Église a perdu l'un des hommes qui, depuis trente ans, la servaient avec le plus de succès et d'éclat. L'éminent prélat était une de nos gloires comme une de nos forces. On l'honorait partout, même en Angleterre, où cependant on l'insultait toujours. Il ne pouvait pas parler — et il parlait souvent — sans soulever les colères, les fureurs du bigotisme anglican. La plupart des journaux politiques s'alliaient alors contre lui aux organes spéciaux de l'*Église établie*. Les commentaires les plus absurdes, les falsifications les plus audacieuses mêlées à de grosses insultes, à de pesants sarcasmes, s'acharnaient contre sa parole. Ces tempêtes, loin de l'affaiblir, grandissaient sa personnalité, donnaient à ses discours plus de retentissement, à ses doctrines plus d'autorité.

La polémique des journaux, cette polémique haineuse et ignare, a certainement des résultats funestes; elle trompe la plèbe des lecteurs, obscurcit souvent la vérité, et crée aux plus justes causes bien des ennemis. Mais, d'autre part, elle est à peu près impuissante contre les individus. Je parle des individus qui sont des hommes. Elle écrase les faibles, elle fait disparaître les impuissants qu'un hasard ou un caprice a élevés; elle échoue contre les forts, contre ceux qui s'adressent vraiment aux intelligences et que les intelligences seules peuvent juger définitivement. Elle n'a rien pu contre le cardinal Wiseman.

Du reste, il importe de le constater, sous toutes les fureurs de la presse britannique contre l'éminent prince de l'Église, on distinguait un fond d'estime, de respect et d'admiration. Les Anglais et même les anglicans, étaient fiers du cardinal Wiseman. L'éclat solide de sa renommée n'était-il pas une gloire pour la Grande-Bretagne? Et quel anglais peut rester insensible à cet argument? On était indigné que le Pape eut rétabli la hiérarchie catholique en Angleterre et fut représenté à Londres par un cardinal; mais on était fier de compter un sujet britannique parmi les membres les plus illustres du Sacré-Collége. Ces sortes d'inconséquences,

familières à tous les peuples, sont, en quelque sorte, inhérentes au caractère anglais. Ce pays du brouillard et de la cotonnade, du doit et de l'avoir, ce pays où l'on compte le mieux est aussi celui où l'on déraisonne le plus. Nulle part on n'est moins soumis aux lois de la logique.

Voici quelques détails biographiques sur le cardinal Wiseman :

Né à Séville, le 2 août 1802, de parents irlandais, il fut élevé en Angleterre, au collége catholique de Saint-Cuthbert. Après avoir terminé ses études classiques, il se rendit à Rome où il fit ses études théologiques et fut ordonné prêtre. Il compta ensuite parmi les professeurs de l'université romaine. C'est en 1835, qu'il rentra définitivement en Angleterre ; il y devint directeur du collége où il avait été élève. Mais il n'entendait pas se renfermer dans cet emploi restreint. Le mouvement catholique, que nous avons vu grandir et qui grandira encore, commençait à se dessiner. Le docteur Wiseman voulut le seconder et le développer. Il prit une part active à tous les travaux, à toutes les luttes du temps, et fut de ceux qui demandèrent au Souverain Pontife d'accroître, en Angleterre, le nombre des évêques. Grégoire XVI approuva ces demandes; il nomma de nouveaux vicaires apostoliques, et donna à plusieurs d'entre eux des coadjuteurs. Le docteur Wiseman fut élevé à la dignité de coadjuteur de Mgr Walsh, vicaire apostolique de Londres. Il devint, en même temps, supérieur de l'important collége de Sainte-Marie, à Oscott.

Quelques années plus tard, il proposa le rétablissement absolu de la hiérarchie catholique en Angleterre. Cette mesure décisive fut l'objet d'un long examen. Enfin Pie IX jugea que le moment de frapper ce grand coup était venu. Il reconstitua l'Église d'Angleterre en 1850. Mgr Wiseman, vicaire apostolique de Londres, reçut le titre d'archevêque de Westminster, et fut élevé à la dignité de cardinal.

Les plus violentes clameurs éclatèrent dans la presse anglaise, dans les meetings et les chambres, contre l'acte du Saint-Siége. On brûla le Pape en effigie, on brûla aussi un mannequin représentant le cardinal Wiseman ; on fit, sur plusieurs points, des démonstrations contre les églises et les institutions catholiques ; des pétitions furent adressées au Parlement pour qu'il avisat ; la nation fut, pour ainsi dire déclarée en péril. On jura que jamais le Cardinal, *émissaire du romanisme*, ne prendrait possession de son siége. Les catholiques modérés et timorés, furent ébranlés ; ils se demandèrent si Rome n'avait pas été trop vite, si elle s'était rendue compte de l'état des esprits, si elle n'avait pas retardé le triomphe de la vérité en voulant le précipiter. Enfin, on vit alors ce que l'on a toujours vu, ce que l'on verra toujours, quand une décision de nature à servir puissamment la cause de l'Église frappe ses ennemis. Ceux-ci crient et menacent ; c'est trop naturel. D'autres, qui devraient leur tenir tête, applaudir et se réjouir, prennent peur, et mettent leur prétendue sagesse au-dessus de la sagesse du vicaire de Jésus-Christ.

Le cardinal Wiseman ne se troubla point ; il vint à Londres, il se fit installer régulièrement et même solennellement : il prit son titre, défendit ses droits, fut prudent parce qu'il était ferme (il n'y a pas de prudence sans fermeté), et finit par dominer la situation.

Depuis longtemps la hiérarchie catholique est, en fait, pleinement acceptée de tout le monde en Angleterre. Et depuis longtemps aussi les catholiques sont unanimes à reconnaître que ce sera là l'un des actes les plus grands et les plus féconds, du grand et fécond pontificat de Pie IX.

Des travaux littéraires, historiques et scientifiques ont marqué la noble et laborieuse vie du cardinal Wiseman. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Discours sur les rapports entre les sciences et la religion révélée* (2 volumes in-8°) ; *Conférences sur le protestantisme* (2 v. in-8°) ; *Doctrine et pratiques de l'Eglise catholique* (2 v. in-8°) ; *Essais sur divers sujets* (3 v. in-8°) ; *Fabiola* (1 v. in-12). Ce dernier livre est connu de tout le monde ; c'est assurément le modèle du roman historique, chrétien et pieux. On s'étonne que l'illustre cardinal ait eu l'idée d'un pareil ouvrage ; on s'étonne plus encore qu'il ait pu l'exécuter avec tant de grâce, de sentiment et de souplesse. Son aspect n'annonçait guère ce genre d'esprit et de talent. C'était un véritable type d'anglais : robuste, digne et raide. Il pouvait imposer plutôt que séduire.

Le cardinal Viseman n'était pas seulement écrivain, savant, théologien ; c'était aussi un orateur. Il donnait à sa forte doctrine l'appui d'une parole claire, ordonnée, spirituelle, éloquente. Il possédait même ces qualités à un degré assez marqué pour les conserver lorsqu'il parlait une autre langue que la sienne. Nous l'avons entendu dans une chaire française, à Amiens, le jour de la translation des reliques de sainte Theudosie. L'auditoire était nombreux et les juges les plus compétents s'y rencontraient. Tout le monde fut charmé.

II

Passons du grave non pas au doux, ni même au plaisant, mais au grostesque ; parlons de M. Hugo. Cet homme de lettres a toujours eu du penchant, beaucoup de penchant, pour la redondance, l'enflure et l'emphase. Il paraît que ces verrues de l'esprit se développent en vieillissant comme celles de la main ou du visage. Cet accident arrive du moins de la façon la plus caractérisée à M. Victor Hugo. Il ne peut plus écrire le moindre billet sans y mettre des profondeurs où l'esprit se perd comme dans le vide.

Il a une autre maladie très-répandue chez les illustres de ce temps-ci : il comble d'éloges tout grimaud qui lui envoie des vers, et à la condition bien entendu, que le grimaud l'appellera grand homme ; c'est l'appli-

cation de l'axiome populaire : donnant donnant. Pour éviter le reproche d'exagération, nous citerons d'après la *Petite Revue* une lettre qui nous montre l'auteur de Ruy-Blas dans sa double pose de penseur creux et de vulgaire flatteur.

Dijon possède un maître queux qui est en même temps poëte et penseur. La chose est matériellement établie par un gros volume in-8° intitulé : *Miscellanée, œuvres poétiques et littéraires d'un penseur dijonnais*, avec cette épigraphe :

Non, je ne veux jamais envahir le Parnasse,
J'y pourrais bien troubler le repos d'Apollon ;
Je préfère plutôt plumer une bécasse,
Éplucher des navets, faire cuire un dindon.

Le volume « se vend chez l'auteur, Léon Bodier, maître d'hôtel et cafetier, rue de la Trémouille. »

Se vend-t-il ?

Il y a trois frontispices. « Le premier, nous dit, la *Petite Revue*, représente M. Léon Bodier, adossé à ses fourneaux et assis devant une bibliothèque-bureau, surmontée d'un buste de l'Empereur. Il écrit de sa dextre sur un vaste cahier, avec une plume d'oie colossale. De l'autre main il remue un ragoût qui mijote sur le fourneau. Il y a tout autour des amours, des lyres ; en haut une Folie et la Gloire tenant une couronne suspendue sur la tête de M. Léon Bodier. Au dessus du fourneau, des volatiles accrochés attendent la fin de l'*inspiration* pour être plumés. — Au bas l'épigraphe déjà indiquée.

« Deuxième frontispice. — Photographie-carte encadrée. — M. Léon Bodier est en habit de ville. Sur sa tête ce quatrain :

Montagnard affolé, mais guidé par la rime,
Du Parnasse escarpé quand j'aborde la cime,
En recherchant toujours et creusant mon sujet,
De rimer à mon gré je trouve le secret.

A ses pieds cet autre :

Oui, l'on m'a toujours dit que bien des gens sur terre
Par un regard moqueur blâmeraient mes écrits :
Atomes sans valeur, pauvres petits Jean-Pierre,
De votre instruction montrez-moi donc les fruits ?

« Le troisième frontispice est sur vélin et se déplie hors du volume. M. Léon Bodier, avec sa plume d'oie géante, est assis devant des fourneaux cyclopéens et écrit. Son œil jette des flammes. Son pupitre est adossé d'un *pot-au-feu* qui bouillonne. Derrière lui, la Muse de l'histoire et et une autre grosse femme bien charnue, la lyre en main, suivent de l'œil

les lignes que trace M. Léon Bodier. Tout autour, une guirlande de chopes, de lièvres, d'amours, de gigots, de casseroles, etc., etc. Puis en légende : *Histoire, Pensées et littérature d'un Cafetier. — A la Renommée des Escargots.* — Au bas un autre quatrain.

« Viennent ensuite un autre prospectus du café-hôtel tenu par M. Léon Bodier et une dédicace à ses compatriotes signée : « LÉON BODIER, ancien professeur d'hippiatrique et d'équitation, membre du Comité central d'agriculture, de la Société protectrice des animaux, correspondant de plusieurs *académies savantes*, et maître d'hôtel à Dijon.

« Cette signature avec sa kyrielle de qualités se retrouve au bas de chaque morceau, vers ou prose. Il faudrait tout citer dans cet in-8. Il y a une *ode* à Mme George Sand qui n'a pas daigné répondre à une lettre en vers. Il l'y appelle *Lucrèce Borgia*

« Une lettre à Lamartine au sujet de sa souscription. M. Léon Bodier lui cite Savonarole, Galilée, Jeanne d'Arc, Bélisaire, etc., et engage l'auteur de *Jocelyn* à renoncer à sa souscription, pour faire appel à l'hospitalité de la France. « Il ira vivre une journée chez chaque Français. A cette condition, il restera digne et grand. » La lettre a six pages in-8. Lamartine répond à cette incroyable missive :

« Monsieur, sans avoir les titres aux malheurs des grands noms que vous « me citez, j'en avais un peut-être à l'amitié de mes compatriotes. Je vous « remercie de me le témoigner. »

M. P. Joigneaux, auquel M. Léon Bodier a écrit pour lui poser un *problème d'économie sociale*, lui répond *qu'il n'a pas le temps*, ayant beaucoup d'occupations sérieuses.

Mme Sand n'a pas répondu, M. de Lamartine a fait une réponse banale, et M. Joigneaux une réponse raisonnable. Il n'y avait rien là qui put encourager le maître-queux et *penseur dijonnais;* il devait se dire qu'il n'était pas compris. M. Hugo est venu le consoler. Sa lettre est d'un sérieux parfait et, par conséquent, d'une parfaite bouffonnerie. La voici :

« *Vous êtes un penseur*, monsieur ! La conciliation de la propriété démocratisée et de la liberté universalisée, voilà la plus haute des difficultés sociales.

« Vous êtes *digne de creuser* ces hautes questions.

« Continuez, monsieur, vos *nobles* travaux. Quelque jour peut-être nous pourrons *échanger* de vive voix *nos idées.* »

M. Proudhon, on doit le reconnaître, avait plus de bons sens et de dignité. Les journaux ont publié de lui diverses lettres où il ne flattait pas ses correspondants. Il est vrai qu'il cherchait moins la profondeur que la rigidité, et ne détestait pas qu'on le trouvât brutal. Il parlait même avec complaisance de sa rudesse. C'était aussi une pose, mais comme elle le portait à dire la vérité, elle avait, au moins, quelque avantage

pour ceux auxquels il s'adressait. M. Victor Hugo, au contraire, pousse de pauvres rimeurs dans une voie où quelques-uns trouvent la misère, tous le sifflet.

III

L'Académie des sciences morales et politiques a beaucoup fait parler d'elle depuis quinze jours. C'est une bonne fortune que rencontre rarement cette section de l'Institut. Elle ressemble un peu, en effet, au cinquième page de Marlborough ou Malbrough, lequel venait après les autres et ne portait rien. L'élasticité de ces mots : *sciences morales et politiques*, la rend abordable à tout le monde. Il peut être difficile, même aux yeux de son parti ou de sa coterie, d'avoir, pour les autres sections, des titres littéraires, ou scientifiques, ou historiques, ou artistiques à peu près suffisants. Rien de semblable n'est à redouter pour les aspirants au diplôme de moraliste. Expliquons et justifions cette différence.

Le public a encore des préjugés. Si vous n'avez pas fait jouer un opéra ou une opérette, mis avec quelque succès des couleurs sur de la toile, taillé le marbre, creusé le cuivre, il ne comprendra pas que vous frappiez à la porte de l'Académie des beaux-arts. Il montrera la même surprise, si vous prétendez siéger à l'Académie française ou dans toute autre classe définie de l'Institut, sans avoir des titres directs au fauteuil que vous convoitez ; il demandera à celui-ci un succès littéraire ou oratoire, à cet autre une découverte ou un perfectionnement scientifique ; il voudra que ce troisième puisse lire les hiéroglyphes, traduire le cunéiforme, l'éclairer sur les Aryas. Il est, en revanche, très-accommodant, quand il s'agit de la section des sciences morales et politiques. Il a raison. Tout citoyen français ne peut pratiquer la science, l'art, l'érudition, ni même la littérature ; mais la morale et la politique sont du ressort de tout le monde. On en fait comme M. Jourdain faisait de la prose « sans avoir étudié. » Mais aussi, comme pour la prose, il y a certaines règles ou conditions qui vous font passer de moraliste inconscient à moraliste de profession. Ces conditions sont des plus simples : il suffit pour les remplir d'avoir publié un écrit, touchant par un point quelconque à la morale ou à la politique, deux sciences qui touchent à tout. Vous êtes-vous occupé d'administration ou de statistique? avez-vous traité la question des sucres ou du guano ? Cela suffit, vous êtes en règle. Il n'est pas défendu de produire d'autres titres, et plus d'un membre de la section des sciences morales et politiques, a publié de nombreux et solides travaux ; mais, en somme, je le répète, on peut se présenter sans autre bagage que des écrits ignorés sur des questions auxquelles le public s'intéresse fort peu.

De cet exposé, il résulte, à mon avis, qu'on fait preuve d'injustice en épluchant de trop près les titres d'un membre quelconque de l'Académie des sciences morales et politiques. C'est cependant le spectacle que vien-

nent de nous donner la plupart des journaux, à propos de l'élection de M. Cochin, nommé contre M. Bersot. Ils ont prétendu que celui-ci devait l'emporter sur celui-là. Et pourquoi? parce qu'il a été maître d'études, élève de l'école normale, agrégé de philosophie, secrétaire de M. Cousin, professeur de l'Université ; parce qu'il a publié divers ouvrages sur Dieu, la religion, la morale ; enfin, parce qu'il est docteur et pourrait définir scientifiquement les trois opérations de l'esprit, en nous prouvant que « la première est de bien concevoir par le moyen des universaux ; la seconde, de bien juger par le moyen des catégories ; et la troisième de bien tirer une conséquence, par le moyen des figures : *Barbara*, *celarent*, *Darii*, *ferio*, *baraliptón*, etc. »

M. Cochin n'a certainement pas des papiers aussi nombreux ; je doute même que son discours sur le *monde invisible*, si applaudi des Belges, puisse l'emporter, au point de vue des études philosophiques proprement dites, sur le lourd bagage de M. Bersot. Je suis convaincu, en revanche, que ce seul discours vaut beaucoup mieux par le fond des idées, que tous les volumes du disciple de M. Cousin. Dans tous les cas, l'objection tirée de la nature des écrits de M. Bersot est sans valeur. On oublie donc qu'il n'est nullement nécessaire d'avoir fait de la philosophie ou même de la morale, selon les règles, d'avoir prouvé que cette science « enseigne aux hommes à modérer leurs passions, » pour être, à bon droit, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Si M. Cochin n'a pas les titres du philosophe, il a ceux de l'administrateur, du statisticien, de l'historien, du politique et même du moraliste. En effet, il a été fonctionnaire, il a fait de la statistique et il a écrit deux volumes sur la question de l'esclavage, question où s'unissent la morale, la politique et l'histoire. Il est en règle.

Mais, s'écrie M. Morin, ancien collaborateur du *Correspondant*, que la logique libérale a conduit dans le camps des ennemis de l'Église, ce livre est sans valeur ; c'est une simple compilation où manquent la critique et même l'attention ; on y peut signaler des anachronismes et d'autres erreurs ; le style est pauvre et dénonce un écrivain de dixième ordre ; etc.

Ces vives critiques tendent à faire croire que le moraliste Bersot a négligé d'enseigner à M. Morin l'art de modérer ses passions.

Je ne connais pas le livre de M. Cochin, — je le dis sans embarras, ce livre, n'ayant pas été fait pour être lu ; — mais je suis convaincu qu'on y rencontre bon nombre de pages où des idées justes sont clairement exposées. D'autre part, les appréciations et les vues que j'y pourrais contester plairaient certainement à M. Morin, si ce critique voulait s'élever au rôle de juge. Il n'y songe guère. Son article est simplement un acte d'hostilité.

Que M. Cochin n'ait pas fait un chef-d'œuvre en écrivant l'*Histoire de l'abolition de l'esclavage*, je le crois volontiers. Mais était-ce un chef-d'œuvre qu'il voulait faire ? J'en doute.

Pour bien juger un livre, il faut se rendre compte du but que se proposait l'auteur; et si ce but a été atteint, on devra reconnaître sinon à l'œuvre au moins à l'auteur un mérite réel. Atteindre le but! c'est un résultat que les plus habiles écrivains n'obtiennent pas toujours. M. Morin, pour sa part, a certainement publié quelques volumes ou brochures dont les destinées n'ont pas répondu à son attente.

M. Cochin a prouvé plus de coup-d'œil, plus de connaissance des hommes et des choses : il a visiblement fait son livre pour entrer à l'Institut, et il y est. Je tiens à dire que je n'ai pas attendu le fait accompli pour émettre cette opinion. Au moment où parut l'*Histoire de l'abolition de l'esclavage*, on s'étonnait que M. Cochin, esprit très-ouvert et pouvant aborder indifféremment toutes les questions qui ne demandent pas de connaissances approfondies, eût choisi un pareil sujet d'études. — « Pourquoi publier, disait-on, un ouvrage qui ne répond chez nous à aucun besoin, qui ne peut exciter aucun intérêt, exercer aucune action? — Ce livre qu'on ne lira pas, répondis-je, sera couronné comme utile aux mœurs, l'auteur obtiendra un prix Monthyon de 1,500 francs; et plus tard il s'appuiera sur ce laurier académique pour se présenter à l'Académie des sciences morales et politiques; sa première candidature pourra échouer, mais la seconde réussira certainement. » Mes prévisions ont été démenties sur un point : M. Cochin a réussi du premier coup.

M. Morin fait honneur de ce succès aux influences *cléricales*; Il prétend que M. Cochin a été élu comme feudataire de la sacristie. Cette affirmation demande examen. Je respecte trop l'Académie des sciences morales et politiques pour ne pas attribuer son choix au mérite de M. Cochin comme moraliste, économiste, administrateur, etc. Il est possible néanmoins que la qualité de rédacteur du *Correspondant*, de catholique favorable aux idées modernes, ait contribué à déterminer quelques votes. Cela serait très-naturel, très-conforme au but même de l'institution. M. Morin lui-même, n'oserait poser en principe qu'un catholique notoire, dévoué aux bonnes œuvres, ami du progrès, et pouvant recevoir ses collègues, ne saurait entrer à l'Institut, section des sciences morales? Non; il veut seulement établir que les catholiques ont aujourd'hui des priviléges, que l'Académie française leur est inféodée, et que l'Académie des sciences morales et politiques le sera bientôt.

C'est ici que M. Morin aurait dû distinguer. Les catholiques réputés hommes de progrès, possèdent en effet une assez grande influence dans le monde académique; mais les catholiques, simplement catholiques, ennemis des atténuations et des sous-entendus y sont très-mal vus. Si l'un d'eux se présentait pour un fauteuil, ou seulement pour un prix Monthyon, il serait repoussé, quel que fut son concurrent. On lui préférerait même M. Frédéric Morin.

Eugène Veuillot.

BULLETIN LITTÉRAIRE

VIE DU BIENHEUREUX PIERRE CANISIUS, de la Compagnie de Jésus, par le P. Eugène SÉGUIN, S. J. Paris, Victor Palmé, éditeur. — Un vol. in-12 de 300 pages. Prix 3 fr.

Il y a des gens qui ne cessent de s'effrayer de la perversité de notre époque et de la puissance des ennemis qui, de toutes parts, menacent l'Église. Certes leurs craintes ne sont que trop fondées; mais est-il prudent, est-il équitable de les exagérer? Outre que les doléances ne servent, en général, qu'à glacer les courages, ce n'est pas quand le péril est là, devant nous, qu'il s'agit de discourir. Il faut le vaincre; le temps de le décrire viendra après. Et puis, quand ces dangers sont ceux de l'Eglise, avons-nous bien le droit de nous étonner pour si peu? L'Eglise est essentiellement militante. Combattre pour elle, c'est vivre. A son égard les siècles se suivent et se ressemblent; chacun d'eux est excusable de se croire le plus agité, le plus profondément misérable; mais qu'il se compare à ceux qui l'ont précédé, et il verra que les misères n'ont pas toutes été réservées à lui seul.

C'est là une réflexion que nous avons faite bien des fois, en lisant la vie du bienheureux Pierre Canisius, vie si pleine de luttes et de péripéties. Où en était l'univers catholique, au moment où parut ce vigoureux athlète, et avec lui les autres disciples du grand Ignace, ce père de tant de héros? La Suisse, la Hongrie, la France, tout le centre et le Nord de l'Europe, et plus particulièrement l'Allemagne, étaient encore plus troublées, plus divisées, plus désolées que ne peuvent l'être ou l'avoir été récemment l'Espagne, le Mexique et même l'Italie de nos jours. Les monastères étaient déserts, les églises ruinées aussi bien que les chaumières; l'hérésie armée et toute puissante; presque partout des princes persécuteurs, partout des bandes de pillards. Les livres à la mode, comme aujourd'hui et plus qu'aujourd'hui, c'étaient des pamphlets impies et obscènes. Le poison circulait jusque dans les catéchismes, car — douleur que le ciel nous a épargnée! — les exemples les plus pernicieux n'étaient pas toujours ceux qui venaient des cours ou des camps : bien des sanctuaires s'étaient changés en écoles de libertinage et d'erreur. Jugez-en d'après les deux métropoles qui peuvent, à bon droit, passer pour les capitales du catholicisme allemand : Vienne et Cologne. A Cologne, Canisius dut contribuer à faire déposer l'archevêque-électeur, convaincu d'hérésie et d'avoir voulu *séculariser* son électorat, comme on disait alors, c'est-à-dire le confisquer à son profit et au profit de l'hé-

résie, en se mariant, comme avait fait le grand-maître de l'ordre Teutonique, et tant d'autres. A Vienne, au moment où Canisius y arriva, il y avait vingt ans que l'évêque n'avait pas conféré les ordres sacrés, même une seule fois, faute de jeunes gens qui s'y fussent présentés !

Nous ne suivrons pas le bienheureux Canisius dans les travaux de sa longue et laborieuse carrière, à Ingolstadt, dont il revivifia la célèbre université en acceptant d'en être pour quelque temps le recteur ; à Vienne, dont il refusa l'évêché ; à Rome, d'où il s'enfuit en quelque sorte pour n'être point fait cardinal ; aux Diètes de Ratisbonne et d'Augsbourg ; au concile de Trente, dont il fut une des lumières ; à Mayence, à Osnabrück, à Strasbourg, à Vurzbourg, en Pologne, où il fut chargé, comme nonce du pape, des plus difficiles négociations ; en Sicile, en Bohème, en Bavière, en Suisse, où sa parole et ses exemples ramenèrent tant d'âmes, où il fonda tant de colléges pour l'éducation de la jeunesse ; à Fribourg enfin, où Dieu a glorifié son tombeau par des miracles. Canisius fut, pour toutes ces contrées, un secours providentiel. Les papes faisaient à chaque instant appel à son dévouement ; les empereurs, les électeurs de Bavière et tous les princes catholiques de l'Allemagne se le disputaient ; il fut l'ami, non-seulement de saint Ignace et de saint François de Borgia, de Laynès et de Salmeron, mais de saint Philippe de Néri, de Baronius, de Surius et des personnages les plus illustres de son temps. Son érudition n'était surpassée que par sa modestie. Son catéchisme, pour ne mentionner ici qu'un seul de ses ouvrages, a été réimprimé quatre cents fois en cent ans ! Sa polémique brillait, surtout par la clarté de l'exposition, la solidité des arguments et une charité que rien ne rebutait.

Tel fut l'homme que le P. E. Séguin nous fait connaître dans un livre substantiel, bien écrit, et digne d'intéresser la curiosité des savants aussi bien que la piété des fidèles. L'à-propos de ce livre ne pouvait être plus complet.

L'Eglise vient d'élever Canisius aux honneurs de ses autels. Elle a sans doute eu ses vues en choisissant notre époque pour nous présenter ce nouveau modèle. Ce sera répondre, sans aucun doute, à sa prévoyante pensée, que de venir apprendre du nouveau Bienheureux, au milieu des luttes du dix-neuvième siècle, comment il sut dominer celles du quinzième, par quelles armes il fit prévaloir la vérité, par quelles voies il sanctifia et lui-même et les autres.

J. M. VILLEFRANCHE.

DE SACRATISSIMA VERBI DIVINI INCARNATIONE COMPENDIUM.

Tel est le titre d'un nouveau traité de théologie que M. l'abbé DION vient de publier à Limoges, et à Paris, chez M. Vivès. On y lit pour épigraphe deux textes de saint Paul heureusement combinés : *Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été placé, le Christ Jésus* (1 Cor. III. 4.), *qui est par-dessus tout Dieu béni dans les siècles.* » Cette double pensée rayonne dans tout le livre. La dédicace est ainsi conçue : SACRATISSIMO CORDI DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI ŒTERNI DEI VERIQUE

HOMINI AC BEATISSIMÆ VIRGINI MARI DEI GENITRICI IN INJURIARUM REPARATIONEM. Hélas! cela n'est que trop vrai, selon la prophétique parole du saint vieillard Siméon, Jésus-Christ a constamment été *un signe de contradiction*, et l'adorable mystère de son incarnation n'a cessé d'être odieusement attaqué. Mais l'erreur n'ayant qu'un nombre restreint d'arguments, tourne dans un cercle vicieux, et rajeunit pour le même blasphème d'antiques folies, mais toujours le blasphème découvre le secret des cœurs, et assure le triomphe de la vérité. En tous pays, en toutes manières, la foi et l'amour des peuples ont crié avec ardeur au verbe incarné : « *Oui, vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant! Mon Seigneur et mon Dieu!* » Il était bon que, dans ce concert varié, un traité théologique parût sur l'Incarnation qui rappelât que Jésus-Christ, Dieu véritable, est le fondement unique et éternel de toutes choses. Et ce traité, M. Dion vient de nous le donner

Nous avons lu son travail attentivement, et la plume à la main. Tout nous y a plu. La division est, on ne peut plus naturelle : *De iis quæ sacram Incarnationem antecedunt; de iis quæ ipsam constituunt; de iis quæ subsequuntur*. Visiblement, tout ce que l'on peut dire d'un si grand mystère se trouve renfermé dans ce qui le *précède*, ce qui le *constitue* et ce qui le *suit*. Ce qui le précède, ce sont, ou sa nécessité, ou sa convenance ou ses causes. Ce qui le constitue, c'est qu'il est un *fait révélé, dont la foi a toujours été nécessaire pour obtenir le salut*. Source abondante de rédemption, ce qui en découle, ce sont les *mérites*, la *satisfaction* et les *titres* de J. C. Mais comme le divin Sauveur est un chef qui a un corps mystique, il faut suivre les écoulements de sa grâce et de son onction jusque dans les saints et les élus.

Ce cadre si juste est parfaitement rempli. Le latin est d'une beauté irréprochable. L'auteur ne coupe pas son exposition en questions et réponses, mais reprenant la façon des anciens maîtres, il développe par voie d'exposition, la doctrine relative à chaque question, selon que l'ordre du livre la lui apporte et celle qu'elle fleurit, pour ainsi dire, d'elle-même. Rien n'est attachant comme cette manière de procéder. On a dit plusieurs fois, et avec raison, la chose la plus difficile pour l'homme, c'est d'être clair et court. Un bon abrégé a toujours été œuvre rare. Le livre de M. Dion réunit à un degré éminent ces deux qualités : il est court, il est clair et complet, il ne renferme qu'un peu plus de 200 pages, il résume tout ce qui a été dit sur l'Incarnation, il cite à plusieurs reprises les grands théologiens, Suarez, Grégoire de Valence, Contenson, le P. Flaure, Bontemps, etc., etc., et autres, et tout cela avec une netteté digne des plus grands éloges. Si nous osions parler ainsi, nous dirions que c'est ici de la théologie pieuse. Il règne, dans ces pages, un souffle doux et tendre qui touche l'âme et l'émeut, en même temps que la doctrine l'éclaire.

Sous ce rapport, le traité de M. Dion s'éloigne tout à fait des traités de l'Incarnation qui courent nos séminaires. Il s'en éloigne encore par bien des améliorations introduites dans le fond du traité, et que les professeurs sauront bien reconnaître. Il s'en éloigne aussi, parce qu'il réfute direc-

tement et à plusieurs reprises les ariens modernes, la critique et le mythe. Nous voudrions pouvoir citer ces passages divers, mais le défaut d'espace nous prive de ce plaisir.

Nous recommandons ce nouveau traité de l'Incarnation à tous les ecclésiastiques, à MM. les professeurs, et à tous les élèves de théologie. C'est un beau livre, fait avec talent, et qui semble annoncer une grande amélioration dans les études théologiques parmi nous.

« L'Incarnation, dit l'auteur, est le fondement de toute la religion chrétienne, l'unique principe pour nous de tout surnaturel, la source et la raison dernière de notre espérance et de notre salut. Le Christ incarné est la cause, l'exemplaire et le terme de tous les biens. Son Incarnation remplit tout, manifestée qu'elle a été dans la chaire, justifiée dans l'esprit, apparue aux anges, prêchée aux nations, crue dans le monde et élevée dans la gloire. Par rapport à Dieu, elle est le chef-d'œuvre de la puissance et de la bonté, par lequel il a fait éclater la force de son bras, c'est-à-dire de son Christ, faisant sortir de la maison de David l'instrument du salut, et détruisant les œuvres du démon, a plus merveilleusement réparé la nature humaine merveilleusement créée. Pour nous, elle est l'unique voie du salut et l'exemplaire sacré auquel nous devons nous rendre conformes. Car il n'y a pas de salut dans un autre, et personne ne vient au Père si ce n'est par le Christ, en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science et de la plénitude, duquel nous avons tous reçu (p. 6). Toutes les choses humaines se rapportent à Jésus-Christ. Tout existe pour les élus afin qu'ils arrivent au salut. La créature n'attend qu'une chose, la manifestation complète des enfants de Dieu. En servant les pécheurs elle gémit et soupire après sa délivrance. Aussi, celui qui aurait des oreilles pour l'entendre, serait ravi par ce cantique de l'Apocalypse : « J'ai entendu toute créature qui est au ciel, et sur la terre, et sous la terre et dans la mer, disant toutes : à celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau bénédiction et honneur et gloire et puissance (p. 154). » Jésus-Christ a reçu de son père tout jugement, il est assis comme un juge ; à ses pieds roulent les choses humaines. Tous les empires dont parle David, se rapportent au règne de Jésus-Christ. Les princes chrétiens étant ministres de Dieu pour le bien, reçoivent la puissance afin de venir en aide à la sainte Église. Il écrirait un grand livre, celui qui entreprendrait de raconter les jugements rendus par le Christ relativement aux ministres, aux princes, aux rois et aux royaumes (p. 104) ! Il y a un grand nombre de titres qui découlent de *la corne* du salut, c'est-à-dire, du nom de Jésus, comme l'huile royale de la corne de Samuël. On peut les recueillir dans l'Écriture, le Pères et la sainte liturgie. Dieu, agneau, rédempteur, alpha et oméga, brebis, pierre, lion, agneau, dominateur de la terre, porte, vigne, lumière, ami, père, époux, bon pasteur, paix, prince de la paix, fleur, lis, fruit, fils de l'homme, fils de Dieu, face de Dieu, mont de Dieu, nouvel Adam, maître, clef de David, Orient, homme, Emmanuel, désiré, aimé, pierre angulaire, ange du Testament, père du siècle futur, précurseur pour nous, ancien des jours, apôtre, avocat, auteur et consommateur de la foi (p. 119). »

Disons-le encore, en terminant : voilà un très-bon livre, qui fait connaître et aimer la *très-sainte Incarnation du Verbe divin*, où la théologie s'unit à l'histoire et à la poésie. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite (1).

L'abbé LATOUR.

L'ESPRIT DE LA MÈRE EMILIE, fondatrice des religieuses de la Sainte-Famille, recueilli par M. l'abbé E. BARTHE. 2 volumes grand in-18. V. Sarlit éditeur; 25, rue Saint-Sulpice.

Le grand nombre de livres de piété qui s'impriment chaque jour est certainement, un des symptômes les plus consolants de notre époque, pour les cœurs chrétiens. Chaque jour il s'en publie de nouveaux, et comme ils ne suffisent pas aux besoins, on va fouiller dans les archives du temps passé, et les ouvrages qu'on exhume ainsi ne sont pas les moins dignes de la faveur des âmes pieuses. Ainsi on publie une traduction complète de la *grande vie de Jésus-Christ*, de Ludolphe le Chartreux ; et M. Palmé, notre éditeur, fait réimprimer le texte latin de cet important ouvrage, pour en faire un digne et magnifique portique à sa réimpression des Bollandistes, ces *Acta sanctorum*, l'ouvrage le plus considérable et le plus justement apprécié qui existe. Ces réflexions nous ont été suggérées par le bonheur que nous éprouvons, en voyant dans ces nombreuses publications de livres pieux, une marque certaine de la réaction qui s'opère contre l'esprit désolant des sophistes du siècle dernier, dont les sophistes du siècle présent tirent les conséquences nécessaires, la négation absolue de tout ce qui est divin, l'exaltation de la matière, mais non celle de l'homme, dont ils cherchent l'origine dans les accidents d'une matière en fermentation, et qui est tout au plus un singe en voie de perfectionnement.

Ce qui est plus important encore que les livres, c'est que notre siècle voit s'élever, en assez grand nombre, de vivantes protestations contre ce déplorable esprit. A l'impiété envahissante, il peut opposer des modèles de sainteté, de mortification, dignes d'être placés à côté des grands saints des plus beaux âges. Au désolant égoïsme qui flétrit l'âme et dessèche le cœur, il peut opposer de sublimes exemples d'oubli de soi-même, d'abnégation, de dévouement entier pour le soulagement des misères physiques et morales de l'humanité, et comme les Augustines hospitalières, comme les filles de la charité, ce sublime héritage de saint Vincent-de Paul, ne suffisant plus à des besoins croissant chaque jour, il s'est élevé en grand nombre, des ordres nouveaux, pour combler ce que l'on pourrait appeler ces lacunes de la charité.

Parmi ces ordres, il en est un qui, dès sa naissance, a pris une extension considérable, preuve incontestable de son utilité : c'est celui des religieuses de la Sainte-Famille. Mlle Emilie de Rodat, qui se sentait appelée à la vie religieuse, mais non dans une direction spéciale, sous la conduite spiri-

(1) Sur cette question de l'*Incarnation*, nous apprenons que Sa Grandeur, Mgr Landriot, imprime deux volumes in-8, qui paraîtront dans un mois chez l'éditeur de la *Revue*.

tuelle du pieux abbé Marty, depuis vicaire général à Rhodez, conçut et réalisa la pensée de fonder un ordre qui se dévouât plus particulièrement à l'instruction des enfants pauvres, et de le placer sous l'auguste patronage de le Sainte-Famille, si pauvre sur la terre. La vie de cet humble religieuse a été écrite par l'un de nos écrivains les plus distingués (1). Aujourd'hui M. l'abbé Barthe nous donne *son esprit*. Ces deux volumes sont presque exclusivement remplis par les instructions et les conseils que cette admirable fille prodiguait aux religieuses qu'elle dirigeait. Ils ont été conservés soit dans sa correspondance, soit dans les notes que prenaient ses religieuses pour conserver la mémoire et surtout les enseignements de ses entretiens. Loin d'imiter ces écrivains qui se substituent sans cesse aux personnages qu'ils font parler, M. l'abbé Barthe s'est modestement effacé constamment, s'appliquant à conserver religieusement tout ce qui émanait d'elle, et à placer dans un ordre convenable toutes ces leçons si délicatement données, toutes ces instructions si substantielles, si solides. Il a ainsi formé l'un des ouvrages les plus pratiques et par conséquent les plus utiles qu'il fut possible d'écrire. Bien que ce livre se compose de conseils, d'enseignements donnés par une supérieure à ses religieuses, ces instructions peuvent s'appliquer à chacun de nous, dans toutes les situations sociales, dans toutes les circonstances de la vie. Elle ne fait jamais le perfectionnement inaccessible. Bien loin de là, elle s'applique à en applanir les voies, à en faciliter les progrès. C'est donc un livre bien précieux, à une époque où l'on a tant besoin de direction pratique. Nous ne pouvons donc trop féliciter M. l'abbé Barthe de nous l'avoir donné.

Marquis DE ROYS.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LES PRINCIPAUX POINTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, par le chanoine REBAUDENGO, traduit de l'italien, par MM. MARCHANT et RICARD, 6 vol. in-12.

Ces instructions n'ont d'autre but que d'éclairer et d'instruire; elles sont l'œuvre d'un homme distingué qui, après avoir été professeur de théologie, supérieur de grand séminaire, est mort il y a peu d'années, archidiacre de la cathédrale de Saluces. Dans ses années de ministère, l'expérience lui avait appris tout le bien que produisent des instructions simples, suivies, et à la portée de toutes les intelligences; aussi c'était la prédication familière qu'il avait adoptée de préférence. Avant sa mort, cédant à d'instantes prières, il avait publié son cours d'instructions, et c'est cet ouvrage que MM. Marchant et Ricard nous donnent aujourd'hui; il se recommande par plus d'un titre à l'attention. L'ordre suivi est celui du catéchisme, il a l'avantage d'être en parfaite harmonie avec les souvenirs laissés dans l'esprit des fidèles par ce qu'ils ont entendu et retenu dans les années qui ont précédé et suivi leur première communion : Après dix-neuf instructions préliminaires qui ont trait à Dieu, à ses perfections et à la religion, viennent des instructions sur le symbole, au nombre de vingt-quatre. La prière en compte dix-huit, les commandements de Dieu quatre-

(1) M. Léon Aubineau.

vingt-huit, les commandements de l'Eglise douze et les sacrements cinquante-deux. La façon dont procède l'auteur est celle-ci : Il commence par rappeler en quelques mots l'objet de l'instruction précédente, fait voir comment le sujet actuel s'y rattache, divise clairement sa matière et en donne les développements en un langage de causerie relevée, mais d'où l'éloquence est généralement absente ; et c'est regrettable, car la simplicité n'exclut pas les mouvements propres à toucher et à entraîner les auditeurs.

Cet ouvrage rendra service à ceux qui ont charge d'âmes, et leur facilitera la préparation de l'instruction du dimanche ou du catéchisme de persévérance, et chacun pourra, puisant dans son cœur, donner la chaleur et la vie qui manquent. Il rendra service aux chrétiens qui se le procureront, car ils auront avec le livre du chanoine Rebaudengo une théologie dogmatique et morale à leur portée; ils n'y trouveront pas la sécheresse que l'on rencontre dans les traités didactiques, et la lecture en sera profitable à leur âmes à cause des applications morales et des exhortations pratiques qui n'y font défaut nulle part.

VIE DES SAINTS, par le P. Giry, corrigée, complétée et continuée jusqu'à nos jours, par l'abbé Paul Guérin. XIe vol., in-8. 604 pages, 4e édition. V. Palmé, 1865.

Le beau monument que M. Guérin élève à la gloire des saints touche enfin à son terme. Encore une assise, encore un volume, et les souscripteurs pourront le contempler dans son ensemble et l'admirer dans ses détails. Aujourd'hui la vie des saints publiée par M. Paul Guérin est la plus complète, la plus savante, la plus intéressante et la plus pieuse qui ait été publiée jusqu'ici. L'auteur n'a rien négligé pour s'entourer de tous les documents et de tous les renseignements possibles, il a frappé à toutes les portes, et de tous les diocèses lui sont venus, sur les saints qui intéressent chacun d'eux et sur leurs reliques, des détails authentiques et intéressants, et M. Guérin a eu la modestie de laisser à chacun ce qui lui appartenait. Le XIe volume qui vient de nous arriver donne la vie des saints depuis le 13 novembre jusqu'au 14 décembre. Nous y avons remarqué, parmi les vies les plus détaillées et les plus illustres, celles de saint Laurent, archevêque de Dublin; de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, de saint Grégoire le Thaumaturge, de sainte Elisabeth de Hongrie qu'a si admirablement fait connaître M. de Montalembert; de sainte Cécile, dont le récit est la reproduction textuelle ou abrégée du beau livre de dom Guéranger ; du B. Léonard de Port-Maurice ; de saint Eloi, évêque de Noyon; du glorieux saint François-Xavier, de saint Nicolas, évêque de Myre ; de saint Ambroise et du B. P. Fourrier. Les notes, comme toujours, sont nombreuses dans ce volume ; les plus longues, celles qui attirent l'attention, sont la longue note qui suit la vie de saint Edouard, celle qui fait connaître la règle de saint Colomban, celle qui raconte l'histoire des reliques de saint François-Xavier jusqu'au jour présent, la notice sur les écrits de saint Ambroise, la note (13 pag. in-8)

empruntée à Mgr Malou sur la définition du dogme de l'Immaculée Conception, et enfin une note due à M. Cognet, doyen du chapitre de Soissons, sur les reliques de sainte Léocadie. Rien que par cette rapide indication, il est facile de voir que peu de vies de saints ressemblent à celle dont nous nous occupons, et que c'est là un véritable abrégé des *Bollandistes* en français. M. Guérin est digne de tout éloge, et les cœurs catholiques lui sauront gré d'avoir si bien mis en lumière un des plus beaux titres de l'Eglise à la reconnaissance et à l'admiration de toutes les générations.

LE PAIN QUOTIDIEN. Méditations pour tous les jours de l'année, par M. l'abbé CHESNEL. 4 vol. in-18, 1875 pag. Pélagaud, 1860.

Se bien pénétrer de l'esprit de l'Église et composer, à l'usage des chrétiens, un cours de méditations répondant jour par jour à l'année liturgique, était une idée féconde, capable de produire des fruits de grâce et de salut pour le plus grand bien des âmes et pour la plus grande gloire de Dieu. C'est cette idée qu'a tâché de réaliser M. l'abbé Chesnel, dans son ouvrage intitulé *le Pain quotidien*. Il a su mettre une très-grande variété dans ses sujets, en faisant intervenir les fêtes des saints les plus remarquables dont l'Église fait l'office public ou privé; c'est là une chose dont on ne saurait trop le louer, car, à notre avis, on n'étudie pas et on ne médite pas assez la vie des saints ! et, cependant, il n'est rien de plus puissant que leur vie et leur exemple, pour allumer l'amour de Dieu dans le cœur, et pour incliner à la pratique des vertus si nécessaires aux progrès dans la piété et dans la voie qui conduit au ciel. Quand le cercle de l'année ramène de grandes fêtes ayant trait à Notre-Seigneur ou à la sainte Vierge, alors les méditations de l'abbé Chesnel n'occupent l'âme uniquement que du grand mystère qui bientôt va s'accomplir, et ensuite du mystère accompli, et c'est justice; car les fêtes, dans l'esprit de l'Église, sont pour ainsi dire comme des temps d'arrêt dans la vie chrétienne, comme des points de repère où l'âme doit faire un retour sur elle-même afin de voir où elle en est avec le ciel, et, son bilan bien établi, reprendre de nouvelles forces afin de réparer les pertes du passé et amasser des richesses pour l'avenir. Les fêtes, pour être bien célébrées d'une façon profitable, ont besoin d'une préparation. Jusqu'ici rien de mieux, comme on le voit, mais l'exécution répond-elle à l'idée? Une heureuse conception est beaucoup, mais elle est bien amoindrie quand la bonne exécution manque. Les méditations de l'abbé Chesnel sont courtes, et cependant elles ont un prélude, trois points, et un colloque; ensuite vient une résolution à prendre entièrement laissée à la libre disposition de chacun. Le prélude renferme une phrase ou deux servant, pour ainsi dire, de préparation à la méditation; mais quelquefois aussi ce prélude n'est que le premier point de cette méditation. Le colloque est une sorte d'entretien plus direct avec soi-même ou avec Dieu, dans lequel l'âme exprime à son souverain Seigneur ses sentiments d'amour ou de regret, reconnaît ses défauts, et cherche à se corriger. A la façon dont chaque sujet de méditation est présenté, il y a peu à redire; mais cependant l'âme, le cœur et l'esprit ne sont pas complétement satisfaits. Par cela même que chaque point de la méditation est court, on voudrait qu'il

renfermât quelques pensées saillantes et pour le fond et pour la forme, de ces choses qui saisissent l'esprit ou le cœur et sans lesquelles tous deux restent indifférents, si Dieu n'y met pas beaucoup du sien. Sans doute, dans tous les cas il faut que la grâce agisse, mais elle agit plus ou moins: et, quand l'âme de son côté ne s'y prête pas, souvent elle ne fait rien; ce sont deux forces qui ne peuvent rien l'une sans l'autre, et qui ont besoin pour produire des résultats d'agir de concert. Au reste, le défaut de M. l'abbé Chesnel est un peu le défaut général des livres de méditations: Quoi qu'il en soit, *le Pain quotidien* entre les mains de catholiques fervents, habitués à la méditation, ne sera pas un ouvrage inutile; ils sauront le féconder et lui faire produire des fruits; d'autant que *le Pain quotidien* possède de solides qualités.

CONVERSATIONS LITTÉRAIRES, par Mlle Marie De Saint-Jean. In-18 anglais, 512 p. Vaton, 1859.

Il n'est pas bon qu'une femme soit trop savante, mais il ne faut pas qu'elle soit ignorante. L'étude convient à tous, aux jeunes filles comme aux jeunes gens. D'études bien dirigées et sérieusement faites, les femmes recueillent cette grâce, cette aisance, ce tact et ce bon goût qui leur donnent tant d'empire sur la famille et sur la société. Outre ce plaisir personnel, si vif et si pur, que la femme peut trouver dans l'étude des lettres, si elle est instruite, elle ne sera possédée selon la pensée de Fénelon, que d'une curiosité médiocre; elle ne sera pas tentée de courir après ces connaissances dangereuses et futiles qui sont le partage des petits esprits; l'élévation de ses pensées lui en montrera tout le ridicule et la vanité. Capable d'apprécier la beauté véritable, elle l'admirera, l'estimera, et éprouvera dans sa contemplation une jouissance qui la sauvera de l'amour-propre, de la vanité, et ne lui inspirera que du mépris pour ces productions de mauvais aloi, charme et aliment de tant d'imaginations déviées. Elle repoussera cette littérature « énervante et raffinée qui se complaît dans la peinture des misères de la nature humaine, qui caresse toutes nos faiblesses, qui fait la cour aux sens et à l'imagination au lieu de parler à l'âme et d'élever la pensée. » Cette élévation de pensée ne s'obtient que par le développement de l'intelligence, sous l'influence d'une instruction véritable et surtout solidement chrétienne. Le domaine des femmes, selon M. de Maistre, est le goût et l'instruction, et ces deux choses c'est l'étude qui les donne. Sans doute il faut que cette instruction marche de pair avec d'autres connaissances nécessaires à une jeune fille pour en faire une femme d'ordre et d'économie, mais il n'en est pas moins vrai que ces autres connaissances ne la sauvent pas toujours de l'ennui; et l'ennui, surtout dans la jeunesse, est le grand ennemi. L'ignorance d'une fille, dit Fénelon, est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment; elle se rejette alors sur les toilettes, la vanité, les plaisirs, les mauvaises lectures et les liaisons dangereuses, et l'on sait à quoi tout cela aboutit. C'est le désir d'aider les jeunes filles à sortir de l'ignorance et à se sauver de l'ennui qui a inspiré à Mlle Marie de Saint-

Juan la pensée d'écrire le livre que nous annonçons à nos lecteurs. Ce volume que l'auteur a l'intention de compléter par d'autres publications s'occupe, après quelques préceptes, sur le style et les qualités du style épistolaire; Mlle de Saint-Juan en donne les règles et les fait suivre de l'histoire de l'art épistolaire chez les Grecs, chez les Romains et chez les Français aux différentes époques. Chaque écrivain dont il est parlé a sa notice biographique, après laquelle la jeune fille trouvera une ou plusieurs lettres de ces écrivains, choisies parmi les plus remarquables qui nous aient été conservées. Ce livre est intéressant, propre à instruire et à former le goût des lectrices aux mains desquelles il se trouvera, et nous ne pouvons que le recommander. A. VAILLANT.

LES LUTTES DE L'ÉGLISE, par le P. MARIN DE BOYLESVE, S. J. Paris, Victor Palmé, 1863 et 1864. Deux volumes in-8. — Prix : 5 fr.

C'est un écrivain infatigable que le R. P. de Boylesve, et nul n'a peut-être mieux saisi le ton qu'il faut prendre pour se faire ouïr fructueusement de ces échappés de colléges, qui, chaque année, s'en vont grossir les rangs des étudiants de nos écoles publiques, au risque de perdre au grand air de la liberté, et dans le tourbillon du monde, les bons enseignements de leurs parents et les salutaires leçons de leurs maîtres. Tout entier à l'éducation de la jeunesse, depuis longues années, le docte religieux connaît jusqu'aux derniers les replis de ces cœurs encore tendres et les ressorts de ces intelligences faciles ; aussi, est-ce pour compléter les préceptes du collége, pour achever l'instruction de ses élèves qu'il taille constamment sa plume, leur dévoilant de main de maître les erreurs de la société actuelle, et les tenant en garde contre les périls qu'elles recèlent. Il n'oublie point non plus cette portion intéressante de la jeunesse française, nous voulons dire celle des ateliers, qui n'a pas moins besoin que l'autre de donner à l'avenir des hommes sérieux, des hommes de principe, des hommes moraux. Eh bien ! c'est à celle-là qu'il adresse son Opuscule si attrayant des *Deux Ouvriers*. Nous croyons que le P. de Boylesve rend chaque jour à la société plus de services par ses petits livres en peu de temps si populaires et en même temps si intelligibles, que la plupart de nos faiseurs d'in-8° moraux ou économistes.

Mgr l'Evêque d'Arras a daigné adresser au R. P. de Boylesve, la lettre suivante, à l'occasion de la seconde série des *Luttes de l'Église*.

Arras, le 2 novembre 1864.

Mon cher père de Boylesve.

Je viens de lire la seconde partie de vos *Luttes de l'Eglise*. C'est un excellent abrégé des erreurs qui ont paru dans le monde depuis la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, mis en regard des vérités révélées dont ce divin Sauveur a confié la garde à son Église.

Ce double tableau forme une démonstration complète de nos saintes croyances. D'un côté les agitations, les variations, les contradictions de l'esprit humain ; de l'autre la fixité, l'immutabilité, l'incorruptibilité de celui dont il est écrit *Tu autem idem ipse es*.

Et quand on voit la multitude et la variété de ces erreurs, attaquant sans relâche la vérité sur tous les points ; quand on remarque les puissances redoutables qui les ont soutenues, les arguments spécieux qui les ont colorées; enfin, quand on songe que cette lutte implacable dure depuis dix-huit cent cinquante ans, on se dit avec certitude que ni la vérité ne serait restée pure, si elle ne venait de Dieu, ni l'Eglise n'eut pu la conserver entière sans une assistance miraculeuse.

C'est cette magnifique thèse que vous avez très-bien développée. Veuillez donc, mon cher Père, en recevoir mes plus sincères félicitations en N. S.

P. L. Év. d'Arras.

COURS DE LATIN CHRÉTIEN, par M. Mazure.—1 vol. in-12. Prix 3fr. 50. Paris, Victor Palmé.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage d'une manière favorable et développée, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la belle lettre de Mgr Mermillod.

Genève, le 29 janvier. Fête de saint François de Sales.

Monsieur,

Le *Cours de latin chrétien* que vous m'avez fait la faveur de m'adresser, répond à une de mes préoccupations les plus chères.

Il est douloureusement constaté que l'esprit de prières est moins vif chez les fidèles, que la piété n'est que trop souvent un sentimentalisme religieux, au lieu d'être la lumière, la force et la paix de la vie ; des causes diverses ont amené ce triste résultat, mais je crois que l'ignorance de la liturgie a grandemcnt contribué à cet affaiblissement des âmes. La prière individuelle, des formules vagues ou emphatiques, des pensées bonnes sans doute, mais toutes humaines, de médiocres petits livres de dévotion ont remplacé, mêmes dans les classes élevées, les trésors liturgiques de l'Église de Dieu; selon la remarque si vraie du savant restaurateur des Bénédictins de France : « cette nourriture de la piété moderne est vide, « elle isole au lieu d'unir. »

Les hommes ne restent-ils pas étrangers aux tendresses d'une vie chrétienne plus profonde, ne fuient-ils pas souvent les bons offices, parce que leur intelligence ne comprend pas le sens mystérieux du symbolisme chrétien, ni ne saisit plus la sève vivifiante de nos prières publiques ?

Vous avez donc, Monsieur, rendu un service signalé à l'Église et aux âmes par la publication de votre *Cours de latin chrétien*, et je vous en remercie. J'ai toujours formé le désir de voir introduite dans les maisons religieuses, et dans les familles chrétiennes, une étude qui permettra aux femmes de comprendre nos belles prières et de s'unir avec plus de fruit et de consolations à nos cérémonies saintes.

Vous le dites avec beaucoup de justesse : « le latin religieux est superbe « à sa manière; il émeut, il luit, il possède une saveur, une sainte onc- « tion qui rassérène, qui pénètre dans l'âme avec la substance sacrée « qu'elle enveloppe ; et quand une fois l'âme s'est ouverte à cette lumière,

« elle garde sous le même sceau la pensée et l'expression, la parole et la « vérité. »

Il y a, dans cette étude de la langue latine, un second avantage que les femmes ne doivent pas dédaigner. Trop souvent l'influence maternelle sur l'enfant disparaît à l'instant ou celui-ci commence ses études de latin. Si la mère peut surveiller ses leçons et corriger ses devoirs, elle perpétuera son autorité sur cette nature avide d'indépendance, et elle aura ainsi retardé et peut-être éloigné à jamais cette déplorable séparation de cœur qui trop souvent s'accomplit entre le fils et la mère.

On me citera peut-être *les femmes savantes* de Molière; mais à ces esprits prêts à censurer, qui ne voient pas que le péril de l'éducation des femmes est dans les frivoles connaissances dont on les sature, j'opposerai une autorité plus haute, à mon avis, une des plus vénérables et des plus autorisées en cette matière, c'est celle de Fénelon. Dans son traité de l'éducation des filles, il s'exprime ainsi : « l'étude du latin serait bien plus « raisonnable que l'étude des langues vivantes, car c'est la langue de l'É- « glise. Il y a un fruit et une consolation inestimable à entendre le sens « des paroles de l'office divin. »

Votre travail est composé avec une sûre méthode. J'approuve le bon choix des versions qui en fait le fond, et le goût avec lequel vous avez su puiser dans nos trésors liturgiques. D'ailleurs, votre vie entière consacrée à l'enseignement, les ouvrages que vous avez déjà publiés sont un garant des succès qui attendent votre excellent livre : *le Cours de latin chrétien.*

GASPARD, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève.

ANALECTA JURIS PONTIFICII.

RECUEIL DE DISSERTATION SUR LE DROIT CANON, LA LITURGIE ET LA THÉOLOGIE.

Nous n'avons pas encore apprécié, par une critique détaillée, l'importante Revue publiée à Rome sous le titre de ANALECTA JURIS PONTIFICII. Le meilleur compte-rendu, c'est de mettre sous les yeux la table des articles renfermés dans la septième série (1).

La septième série des *Analecta* se compose de neuf livraisons, de la cinquante-septième à la soixante-cinquième inclusivement. Voici la table des articles qu'elle renferme :

LVIIe LVIIIe et LIXe LIVRAISONS.

DÉCRETS authentiques de la S. Congrégation des Rites de 1588 à 1663. Col. 1 — 384.

LXe LIVRAISON.

NOTICE SUR LA VÉNÉRABLE ANNA-MARIA TAIGI. Relation du Cardinal Pedicini. Déposition de Dominique Taïgi. Nature du Soleil. Col. 385.

DU BRÉVIAIRE MONASTIQUE. Différences entre le rite monastique et le rite romain. Bréviaire des Chartreux. Offices prescrits par les décrets généraux du Saint-Siége. Bref de Sixte V, approuvant le bréviaire des Chartreux *in forma communi*. Réforme sous Innocent I. Anciens rites de Citeaux. Pouvoir liturgi-

(1) Les *Analecta Juris Pontifici* paraissent tous les deux mois par livraisons in-folio de plus de cent pages. Prix, pour la France, 16 fr. Vve Palmé, 22, rue Saint-Sulpice, à Paris.

que réservé au Saint-Siége. Bréviaire monastique de Paul V. Décret qui le rend obligatoire pour tous les moines qui ont la règle de saint Benoît. Variations arbitraires des Cisterciens. Bréviaire et missel de Vaussin, condamnés par plusieurs décrets du Saint-Siége. Col. 428.

Commerce illicite pour les ecclésiastiques. Discipline des premiers siècles et maximes des saints pères. Décrétales. Pie IV et sa constitution qui confisque les bénéfices commerciaux. Missions étrangères. Commerce indirect *per interpositam per sonam*. Constitution de Benoît XIV. Bulle de Clément XIII. Opérations de banque. Exploitation des biens patrimoniaux. Foires et marchés. Fabriques; industrie et commerce. Congrégations religieuses. Pharmacies. Actions industrielles, etc. Col. 473.

Observation des fêtes et dimanches. Ouverture des magasins et vente des marchandises en vertu de la coutume. Décision de la S. Congrégation du Concile. Col. 497.

LXIe LIVRAISON.

Les Patriarches d'Orient. La hiérarchie catholique des premiers siècles comparée à l'organisation civile de l'empire romain. Droits hiérarchiques des patriarches et des primats. Alexandrie. Métropole relevant directement du Pape. Presbyterium. Paroisse. Ecole. Thérapeutes. Saint Marc; apostolat et martyre. Décadence des patriarcats. Patriarches latins. Translation de saint Marc à Venise. Col. 513.

Hincmar et le concile de Valence dans l'affaire de Godescalc. Assemblée de Quiercy. Prédestination. Volonté de sauver tous les hommes. Doctrine catholique. Saint Remy, représentant de l'église de Lyon. Conlusion contre les jansénistes. Col. 540.

Suspenses ex informata conscientia. Concessions du Saint-Siége au profit de l'autorité épiscopale. Règles de la procédure extrajudiciaire. Crimes occultes. Intimation secrète de la suspense extrajudiciaire, laquelle n'est perpétuelle en aucun cas. Curé amovible. Irrégularité. Sollicitation *ad turpia* en confession. Dénonciation anonyme. Suspense temporaire *ex informata conscientia* pour sollicitation. Complice. Dénonciation. Crime occulte. Cas réservés. Col. 564.

Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption des Pères Rédemptoristes pour le soulagement des âmes du purgatoire. Ecueils. Gratuité. Col. 599.

Erreurs de Frohschammer. Col. 618.

Mélanges. Typica grecs. Chasuble gothique. Saint-Sacrement conservé hors de l'autel. Chanoines réguliers du Saint-Sauveur du Latran; privilége pour les indulgences de sainte Brigitte. Basiliens. Congrégations religieuses soumises à une supérieure générale; correction des constitutions. Profession de foi nécessaire pour la validité des grades universitaires. Col. 625.

LXIIe LIVRAISON.

Epistola gratulatoria de interrogatione complicum. Portugal. Dénonciation des complices. Secret de la confession. Fautes occultes. Bulles de Benoît XIV. Col. 641.

La Vénérable Anna-Maria Taigi. Relation du P. Philippe-Louis de Saint-Nicolas, carme, confesseur de la Vénérable. Relation de la princesse Barberini. Col. 673.

Réguliers élevés à l'épiscopat. Obligation d'observer les constitutions de leur Ordre. Bulle de Benoît XIII. Décision récente de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers-Pauvreté. Abstinence. Jeûnes de règle chez les franciscains. Col. 729.

CONGRÉGATIONS SÉCULIÈRES. Ordination des sujets. Dimissoires. Titre d'ordination. Bulle *Speculatores* d'Innocent XII. Décision de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers. Col. 746.

MÉLANGES. Cas réservés; tous les péchés mortels *contra sextum*. Absolution des complices. Communication de privilèges. Simonie dans la permutation d'une paroisse. Défaut d'intention en un sous-diacre. Oratoriens; décret approuvant formellement le rétablissement de l'institut français; privilèges, chapitres généraux, ordination, direction des séminaires, des paroisses et des religieuses. Indult pour des sourds-muets. Indulgences. *De residentia*, du docteur Henry. Col. 752.

LXIIIe LIVRAISON.

DESCRIPTION DU JANSÉNISME. Habitants du pays. Sciences en honneur. Antiquité fabuleuse de la capitale. Prédestination. Sentiments suspects sur l'Eucharistie et la confession. Liturgie janséniste. Prédilection pour les religieuses. Ecoles; ce qu'on enseigne aux filles. Célibat. Ce qu'on fait pour tromper le peuple. Col. 769.

DE LA FRÉQUENTE COMMUNION. Actes de la S. Congrégation du Concile en 1587 au sujet de la communion quotidienne; Lettre adressée à l'évêque de Brescia. Actes de la S. Congrégation sous Innocent XI. Abus en Espagne. Doctrine des pères et conclusions théologiques. Décret du 12 février 1679. Proposition de Molinos sur la préparation. Communion du vendredi saint. Col. 781.

LE PÉTROLE. Décision de la S. Congrégation des Rites du 9 juillet 1864. Emploi du gaz dans les églises. Col. 847.

PRÊTRES HABITUÉS. Domicile par rapport aux funérailles. Droits paroissiaux. Col. 860.

SÉMINAIRES. Double *députation* prescrite par le Concile de Trente pour l'administration. Coutume de deux siècles condamnée. Col. 865.

LETTRES apostoliques *sub plumbo* érigeant le siége archiépiscopal de Barletta. Col. 877.

MÉLANGES. Association pour les âmes du purgatoire : abus condamnés par le Saint-Office. Confession des réguliers, Sandales des franciscains. Frères professant les vœux simples; prêtres exclus des principales charges. Joséphites belges. Col. 883.

LXIVe LIVRAISON.

CÉPHAS repris par saint Paul est-il le même que saint Pierre prince des apôtres? Col. 897.

BREF de béatification, messe et office de la bienheureuse Marie-Marguerite Alacoque. Col. 934.

DOCUMENS relatifs au Chemin de la Croix. Col. 941.

DES RELIQUES. Saint Maxentiol. Décret sur les fioles de sang considérées comme signe certain du martyre. Exhumation des corps des martyrs baptisés. Col. 647.

LA QUESTION DES MESSES sous les papes Urbain VIII et Innocent XII. Moyens pratiques pour s'assurer que les intentions des bienfaiteurs sont remplies. Col. 958.

LXVe LIVRAISON.

NOTICE sur le vénérable Gérard Majella, de la Congrégation des Rédemptoristes. Col. 1041.

ENCYCLIQUE du 8 décembre 1864. Jubilé. Catalogue de diverses erreurs. Bref apostolique concernant le jubilé. Col. 1059.

DES PRIÈRES PUBLIQUES. Quelle est l'autorité qui doit les prescrire? Décision de la S. Congrégation du Concile. Col. 1073.

JURIDICTION paroissiale sur les séminaires. Congrégations séculières. Séminaires dirigés par les réguliers. Bref de Benoît XIV pour les séminaires et les colléges des Jésuites au Brésil. Indult récent Col. 1092.

MARIAGE nul pour cause de rapt et de pression sur la volonté, malgré quatre ans de cohabitation. Décision de la S. Congrégation du Concile. Col. 1108.

MÉLANGES. Indulgences. Aliénation des biens ecclésiastiques. Index. Secret de la confession. Capucins. Tertiaires. Réguliers. Vicaire capitulaire. Chartreusines. Insignes canoniaux. Ordre de S. Sylvestre. Col. 1117.

LA VIE CHRÉTIENNE, *sermons prêchés aux Tuileries*, par M. l'abbé FREPPEL. — 1 beau vol. in-8°. Prix 4 fr.

M. l'abbé Freppel vient de publier, les conférences sur la VIE CHRÉTIENNE qu'il a prêchées aux Tuileries pendant le carême de l'année 1862. Avec son goût si sûr, M. Freppel a jugé que, devant un pareil auditoire, c'était le cas où jamais de prêcher l'Évangile dans toute sa simplicité. Il s'est donc attaché à montrer, dans une suite de huit sermons, les différentes phases que l'âme doit parcourir pour arriver à la vertu parfaite. Voici comment il rend compte lui même de l'enchaînement méthodique de ces remarquables discours : « Nous avons suivi le chrétien dans la carrière qu'il parcourt entre les deux termes de sa destinée. Nous l'avons vu en lutte avec les obstacles qui surgissent de lui-même et du monde ; sanctifiant les différentes conditions de la vie par la pratique du devoir ; obtenant au moyen de la prière le secours divin qui l'éclaire et le fortifie ; puisant le bonheur aux véritables sources de la paix et du contentement ; retournant à Dieu par la voie de la pénitence, après s'être égaré dans les sentiers du vice ; arrivant à la liberté parfaite des enfants de Dieu ou à la souveraineté spirituelle avec l'empire qu'il acquiert sur lui-même et sur le monde, et préparant son éternité par les mérites du sacrifice ou de la souffrance. Pour couronner cette série de réflexions, il ne reste plus qu'à contempler le chrétien triomphant de la mort par la résurrection. » (P. 197.) De là, les titres de ces diverses conférences : l'*Epreuve*, *la Vie chrétienne dans le monde*, *les Secours de la vie chrétienne*, *le Bonheur de la vie chrétienne*, *le Retour à Dieu*, *la Royauté du chrétien*, *la Souffrance* et le *Triomphe*. Ces sujets, comme on peut s'en convaincre, sont parfaitement adaptés à l'évangile du jour, et sont d'ailleurs traités avec le talent, la méthode, la pureté de style et l'érudition patrologique qui se retrouvent dans toutes les compositions de l'auteur.

A. VAILLANT.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON

CHARLOTTE CORDAY

(Suite (1)

V

Nous croyons avoir démontré, dans la première partie de cette étude, que Charlotte Corday ne songea jamais à venger la mort de Belzunce, et que ses convictions religieuses succombèrent sous l'amas des mauvaises lectures. Un esprit de cette trempe ne se livre pas à demi. Les préoccupations politiques l'envahirent de plus en plus, et bientôt elles l'absorbèrent. Sa passion pour les héros de l'antiquité devait lui faire accepter l'assassinat politique comme chose licite, et même le lui faire admirer comme chose glorieuse. Et n'est-il pas naturel d'imiter ce qu'on admire ? L'idée de sauver son pays et de s'illustrer en poignardant *le tyran* lui entra dans l'esprit dès que a pensée chrétienne s'obscurcit ; cette idée triompha et fut acceptée, lorsque les dernières convictions religieuses s'éteignirent. Peut-être cependant n'eût-elle pas été jusqu'à l'exécution, si la présence à Caen des Girondins fugitifs n'avait pas mis le sceau à son exaltation.

Mais, avant d'aborder ce point capital, donnons quelques éclaircissements encore sur le caractère et les idées de Charlotte Corday.

Nous avons déjà cité la lettre de mai 1792, sur les scènes de Verson ; reprenons cette lettre, afin d'y signaler un sentiment de répulsion pour les révolutionnaires et un certain ennui de la vie.

« Le reste de nos honnêtes gens, écrivait-elle à Mlle Loyer, partent pour Rouen, et nous restons presque seules. Que voulez-vous ? à l'impossible nul n'est tenu. J'aurais été charmée à tous égards que nous eussions pris domicile dans votre pays, d'autant qu'on nous menace d'une très-prochaine insurrection. On ne meurt qu'une fois, et ce qui me rassure contre les horreurs de notre situation, c'est que personne ne perdra en me perdant, à moins que vous ne comptiez à quelque-chose ma tendre amitié. Vous serez peut-être surprise, mon cœur, de

(1) Voir le numéro du 25 février.

voir mes craintes : vous les partageriez, j'en suis sûre, si vous étiez ici. On pourra vous dire en quel état est notre ville et comme les esprits fermentent. »

Elle admettait le but des révolutionnaires, mais elle ne pouvait accepter leurs actes. Dans les nuages de la théorie où son imagination se complaisait, elle entrevoyait une république idéale et se sentait républicaine; mais, quand elle reprenait son bon sens, elle jugeait les hommes et les choses; son langage était alors, selon le terme consacré, celui d'une *aristocrate*. Nous en trouverons la preuve dans une autre lettre (mars 1772) également adressée à Mlle Loyer. Caen, ville révolutionnaire, lui faisait horreur; elle félicitait son amie d'avoir quitté une ville qu'elle *méprisait si justement*. Mais tout aussitôt la note républicaine se faisait entendre de nouveau. Elle parlait de son frère, qui avait rejoint les émigrés, en disant qu'il venait d'augmenter le nombre des *chevaliers errants;* puis elle ajoutait avec beaucoup de justesse : « Je ne saurais jamais penser, comme nos fameux aristocrates, qu'on fera une entrée triomphante sans combattre, d'autant plus que l'armement de la nation est formidable; je veux bien que les gens qui sont pour eux ne soient pas disciplinés, mais cette idée de liberté donne quelque chose qui ressemble au courage, et d'ailleurs le désespoir peut encore les servir. » Tout cela est très-réservé; mais elle parle, ne l'oublions pas, à des amis de l'émigration; du reste, son sentiment intime, déjà suffisamment accusé, va se montrer tout à fait. « Et quel est le sort qui nous attend ? reprend-elle. Un despotisme épouvantable, si l'on parvient à enchaîner le peuple, c'est tomber de Charybde en Scylla; il nous faudra toujours souffrir. » Elle sent que ce terrain n'est pas sûr, qu'elle va déplaire et s'écrie avec beaucoup de grâce. « Mais, ma belle, c'est un journal que je vous écris contre mon intention, car toutes ces lamentations-là ne nous guériront de rien; pendant le carnaval, elles doivent être plus sévèrement proscrites. »

Ce trait doux et fin lui était familier. Voici quelques lignes encore de la lettre que nous venons de citer :

« Est-il possible, ma chère amie, que pendant que je murmurais contre votre paresse, vous fussiez la victime de cette cruelle petite vérole ? Je crois que vous devez être contente d'en être quitte, et de ce qu'elle a respecté vos traits; c'est une grâce qu'elle n'accorde pas à toutes les jolies personnes. Vous étiez malade, et je ne pouvais le savoir. Promettez-moi, ma très-chère, que s cette fantaisie vous reprend, vous me le manderez d'avance, car je ne trouve rien de si

cruel que d'ignorer le sort de mes amis. Vous me demandez des nouvelles; à présent, mon cœur, il n'y en a plus dans notre ville; les âmes sensibles sont ressuscitées et parties; les malédictions que vous avez proférées contre notre ville font leur effet; s'il n'y a pas encore d'herbe dans les rues, c'est que la saison n'en est pas venue. »

Le mépris que les révolutionnaires inspiraient à cette républicaine est particulièrement marqué dans sa lettre du 28 janvier 1793, à Mme Rose Fougeron du Fayot. Cette lettre, dont nous devons la publication à M. Chéron de Villiers, nous montre Charlotte Corday jugeant les assassins de Louis XVI.

« Vous savez l'affreuse nouvelle, ma bonne Rose; votre cœur comme mon cœur en a tressailli d'indignation : voilà donc notre pauvre France livrée aux misérables qui nous ont déjà fait tant de mal. Dieu sait où cela s'arrêtera. Moi, qui connais vos bons sentiments, je puis vous en dire ce que je pense.

« Je frémis d'horreur et d'indignation. Tout ce qu'on peut voir d'affreux se trouve dans l'avenir que nous prépare de tels événements. Il est bien manifeste que rien de plus malheureux ne pouvait nous arriver. J'en suis presque réduite à envier le sort de ceux de nos parents qui ont quitté le sol de la patrie, tant je désespère pour nous de voir revenir cette tranquillité que j'avais espérée, il n'y a pas encore longtemps. Tous ces hommes qui devaient nous donner la liberté l'ont assassinée; ce ne sont que des bourreaux. Pleurons sur le sort de notre pauvre France. »

Elle parle des tracasseries auxquelles sa tante est en butte pour avoir donné asile à un de leurs amis, passé en Angleterre, et s'écrie : « J'en ferais autant que lui si je pouvais; mais Dieu nous retient ici pour d'autres desseins. » Que l'on ne cherche pas dans ces derniers mots l'indice des préoccupations qui la conduisirent à frapper Marat. Ils exprimaient simplement le regret de ne pouvoir partir, et la crainte de l'avenir. S'il en avait été autrement, eût-elle parlé tout à la fois, pour elle et pour Mme de Bretteville? Voici la fin de cette lettre :

« Nous sommes ici en proie aux brigands, nous en voyons de toutes les couleurs; ils ne laissent personne tranquille, ça en serait à prendre cette République en horreur, si on ne savait que *les forfaits des humains n'atteignent pas les cieux.*

« Bref, après le coup horrible qui vient d'épouvanter l'univers, plaignez-moi, ma bonne Rose, comme je vous plains vous-même,

Le prétexte invoqué par Charlotte Corday pour s'introduire près des députés était l'affaire de Mme de Forbin. Or, la famille Forbin appartenait au département que représentait Barbaroux, et connaissait celui-ci. Le choix de Charlotte Corday était donc indiqué et même forcé. Citons maintenant M. Vatel :

« Barbaroux était à Caen depuis le 15 juin. Sa première entrevue avec Mlle de Corday peut se placer vers le 20 du même mois. Huit ou dix jours après elle se présenta de nouveau à l'Intendance, où étaient logés les députés réfugiés. Les papiers de Mme de Forbin n'étaient pas arrivés à Caen. Charlotte apprit alors à Barbaroux qu'elle s'apprêtait à se rendre en personne à Paris. Elle offrit de se charger des dépêches qu'il pourrait avoir à transmettre aux députés de son parti, et en même temps elle demanda pour elle-même une lettre de recommandation qui lui facilitât l'entrée du ministère. »

Voici dans quelles conditions eurent lieu ces entrevues :

« A l'Intendance, où nous logions tous, dit Louvet, s'était présentée, pour parler à Barbaroux, une jeune personne grande et bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent. Il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté qui annonçait bien son âme céleste. Elle vint constamment accompagnée d'un domestique, et attendit toujours Barbaroux dans un salon où chacun de nous passait à chaque instant (1). »

Meillan, dans ses *Mémoires* (p. 75), et Vaultier dans ses *Souvenirs du fédéralisme*, ont donné des détails identiques. Quant à Barbaroux, lorsqu'il sut quel coup cette jeune fille avait porté, il émit le regret de l'avoir si peu connue. L'amour n'a rien à voir dans tout cela.

Laissons cette fable et revenons à l'histoire.

La résolution de Charlotte Corday était bien définitivement prise. Elle voulut voir avant son départ les rares amis qu'elle avait encore à Caen. On a dit qu'elle s'était alors montrée préoccupée, émue. C'est très-possible; mais il est possible aussi que ces souvenirs, postérieurs à l'événement, soient nés de l'événement lui-même. Un seul mot lui échappa sur le projet qu'elle avait conçu. Elle regardait jouer des enfants et s'écria tout à coup en frappant de la main sur un meuble : « Non, il ne sera pas dit qu'un Marat a régné sur la France ! »

La veille de son départ, elle écrivit à son père qu'elle se réfugiait en Angleterre. Elle le priait de lui pardonner d'avoir pris une telle réso-

(1) *Mémoires de Louvet*, p. 114, édition Baudoin.

lution sans le consulter. « Le ciel, disait-elle, nous refuse le bonheur de vivre ensemble comme il nous en a refusé d'autres. Il sera peut-être plus clément pour notre patrie (1). » Elle annonça, le même jour, à Mme de Bretteville, qu'elle se proposait d'aller voir son père à Argentan, en compagnie d'une de ses amies. Mme de Bretteville, qui ne s'opposait à rien, ne fit aucune objection; et le lendemain 10 juillet 1793 Charlotte Corday partit pour Paris. En quittant l'hôtel de sa vieille parente, elle remit à un enfant quelques dessins de sa composition et lui dit : « Ne m'oublie pas, tu ne me reverras plus. »

VII

Jusqu'ici nous avons surtout suivi Mme de M... et M. Chéron de Villiers, qui tous deux ont donné des détails nouveaux sur la vie privée de Charlotte Corday ou plutôt de Mlle Marie d'Armont. Nous quittons maintenant le terrain de la biographie intime pour celui de l'histoire. Cependant nous conserverons à notre étude le même caractère. Nous ne ferons aucune considération ni sur la révolution, ni sur le rôle particulier de Marat dans l'armée révolutionnaire. Notre seul but est d'étudier Charlotte Corday; de montrer ce qu'elle était par elle-même et quelles influences faussèrent cet esprit si bien doué.

Voici quel fut le principal incident de son voyage. C'est elle qui parle et elle s'adresse à Barbaroux :

« J'étais avec de bons montagnards que je laissai parler tout leur content, et leurs propos, aussi sots que leurs personnes étaient désagréables, ne servirent pas peu à m'endormir; je ne me réveillai pour ainsi dire qu'à Paris. Un de nos voyageurs, qui aime sans doute les femmes dormantes, me prit pour la fille d'un de ses anciens amis, me supposa une fortune que je n'ai pas, me donna un nom que je n'avais jamais entendu, et enfin m'offrit sa fortune et sa main. Quand je fus ennuyée de ses propos : « Nous jouons parfaitement la comédie, lui dis-je, il est « malheureux avec autant de talent de n'avoir point de spectateurs; je « vais chercher nos compagnons de voyage pour qu'ils prennent leur « part du divertissement. » Je le laissai de bien mauvaise humeur. La nuit il chanta des chansons plaintives propres à exciter le sommeil. Je le quittai enfin à Paris, refusant de lui donner mon adresse ni celle de mon père, à qui il voulait me demander. Il me quitta de bien mauvaise humeur. »

(1) Ce billet a été publié pour la première fois dans l'ouvrage de M. Chéron de Villiers.

Partie de Caen le 9 juillet, Charlotte Corday arriva à Paris le 11, vers midi. Elle accepta le premier hôtel qu'on lui offrit et s'empressa de faire des questions sur le *petit* Marat. Elle apprit qu'il était malade et ne paraissait pas depuis quelque temps aux séances de la Convention. — « Que pense-t-on ici de cet homme? » dit-elle au garçon qui préparait sa chambre. — Les patriotes l'estiment beaucoup, répondit celui-ci, mais les aristocrates le détestent. »

Elle se rendit le jour même chez Lauze de Perret, et, comme il était absent, elle remit à ses filles la lettre de Barbaroux ; elle revint dans la soirée. Lauze la reçut, lui promit de la présenter dès le lendemain au ministre de l'intérieur et échangea quelques paroles avec elle sur ses amis les députés girondins refugiés à Caen. Il fut réservé, — d'abord parce que le temps n'était pas propice à l'expansion, ensuite parce que la protégée de Barbaroux lui parut suspecte. « La contenance de cette femme avait quelque chose de singulier, dit-il à ses filles. C'est peut-être une intrigante. Je verrai demain ce qui en est. » Le lendemain il fut la prendre à son hôtel, la conduisit au ministère de l'intérieur, causa davantage avec elle et n'eut plus de soupçons. « Ses discours, déclarait-il quelques jours plus tard, étaient ceux d'une bonne citoyenne. »

Charlotte Corday ne pouvait croire au succès de ses démarches en faveur de Mme de Forbin. Elle n'avait donc été chez Lauze et au ministère de l'intérieur que pour prendre langue et bien se rendre compte de la situation. Elle savait maintenant ce qu'elle désirait savoir et le moment d'agir était venu. Comprenant qu'elle avait compromis Lauze de Perret, elle lui dit : — « Quittez la Convention ; vous ne pouvez plus y faire de bien. Allez à Caen rejoindre vos collègues. — Mon poste est à Paris, répondit Lauze ; je ne dois pas l'abandonner. — Vous faites une sottise, reprit-elle ; croyez-moi partez avant demain soir. » Il refusa de suivre ce conseil ; et ses entretiens avec Charlotte Corday lui coutèrent la vie.

Rentrée chez elle et plus affermie que jamais dans sa résolution, l'admiratrice des Gracques et des Brutus, l'élève de Plutarque, voulut laisser un témoignage de ses sentiments et une justification de son crime ; elle écrivit une *Adresse aux Français amis des lois et de la paix*. Ce morceau est bien connu ; cependant il en faut reproduire ici quelques passages.

Elle montre les Français divisés, la liberté compromise, la France abaissée et s'écrie qu'il faut éteindre la guerre civile :

« Mais ce moyen doit être prompt. Déjà le plus vil des scélérats, Marat, dont le nom seul présente l'image de tous les crimes, en tombant sous le fer vengeur, ébranle la Montagne et fait pâlir Danton et Robespierre, les autres brigands assis sur ce trône sanglant, environnés de la foudre, que les dieux vengeurs de l'humanité ne suspendent sans doute que pour rendre leur chute plus éclatante et pour effrayer tous ceux qui seraient tentés d'établir leur fortune sur les ruines des peuples abusés...

« O France! ton repos dépend de l'exécution de la loi; je n'y porte point atteinte en tuant Marat; condamné par l'univers, il est hors la loi. Quel tribunal me jugera? Si je suis coupable, Alcide l'était donc lorsqu'il détruisit les monstres; mais en rencontra-t-il de si odieux!...

« O ma patrie! tes infortunes déchiraient mon cœur; je ne puis t'offrir que ma vie, et je rends grâce au ciel de la liberté que j'ai d'en disposer; personne ne perdra par ma mort; je n'imiterai point Pâris en me tuant (1); je veux que mon dernier soupir soit utile à mes concitoyens; que ma tête portée, dans Paris, soit un signe de ralliement pour tous les amis des lois, et que la Montagne chancelante voie sa perte écrite avec mon sang; que je sois leur dernière victime, et que l'univers vengé déclare que j'ai bien mérité de l'humanité. Au reste, si l'on voyait ma conduite d'un autre œil, je m'en inquiète peu

Qu'à l'univers surpris cette grande action
Soit un objet d'horreur ou d'admiration,
Mon esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire,
Ne considère point le reproche ou la gloire :
Toujours indépendant et toujours citoyen,
Mon devoir me suffit, tout le reste n'est rien.
Allez, ne songez plus qu'à sortir d'esclavage!... (2). »

Elle demande ensuite que personne ne soit inquiété à cause d'elle, puisque personne ne connaissait ses projets ; elle termine par cette phrase brûlante : « Si je ne réussis pas dans mon entreprise, Français, je vous ai montré le chemin; vous connaissez vos ennemis, levez-vous, marchez et frappez! »

Elle joignit son extrait de baptême à cette adresse « pour montrer

(1) L'ancien garde-du-corps Pâris, qui avait assassiné le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau, se suicida au moment d'être arrêté.

(2) Voltaire. La *Mort de César*. Cette citation, faite de mémoire, prouve que l'éloignement de Charlotte Corday pour Voltaire avait diminué; elle avait au moins lu ses tragédies.

ce que peut la plus faible main conduite par un entier dévouement. »

Charlotte Corday est tout entière dans ce document. On y voit son ardent amour de la patrie, son culte de l'antiquité et son courage; on y voit aussi l'absence de jugement; c'est passionné, généreux, éloquent et insensé. Et de plus, cette seule pièce suffirait à prouver que la lumière chrétienne ne jetait plus la moindre lueur dans ce charmant et vigoureux esprit. C'est une héroïne de la Rome païenne que nous entendons et que bientôt nous verrons agir.

Le 13 juillet Charlotte Corday quitta son hôtel dès six heures du matin et se rendit au Palais-Royal. Elle se promena assez longtemps dans le jardin, puis elle entra chez un coutelier et acheta un fort couteau de table dont la lame était pointue et bien affilée. Elle rentra chez elle, se promettant que ce jour-là elle ferait justice. Son premier plan avait été de frapper Marat en pleine séance de la Convention, Elle était trop romaine pour ne pas aimer un peu le théâtral. Mais, « l'Ami du peuple » étant malade, elle dut renoncer à cette partie de son programme. Elle prit une voiture et se fit conduire chez lui, rue de l'École-de-Médecine. Elle ne fut pas reçue. Les femmes qui gardaient Marat refusèrent même de lui indiquer le jour où elle pourrait le voir. Ce contre-temps ne la découragea point. Elle écrivit à Marat la lettre suivante :

« Paris, 13 juillet, l'an II de la République.

« Citoyen, j'arrive de Caen. Votre amour pour la patrie me fait espérer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République. Je me présenterai donc chez vous vers une heure. Ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien. Je vous mettrai à même de rendre un grand service à la France.

« Je suis, etc... Marie CORDAY. »

On croit qu'elle se présenta de nouveau dans la journée, mais sans demander à être reçue et simplement pour remettre son billet. Cependant, d'après son interrogatoire, elle aurait envoyé ce billet par la poste. Elle revint le soir, à sept heures et demie. Cette fois encore elle fut sur le point d'être renvoyée. Comme elle insistait avec animation, Marat l'entendit et demanda qu'on la fît entrer. Il était au bain, coiffé d'une serviette et vêtu d'un peignoir qui

laissait presque tout son buste à découvert. Une planche posée en travers de la baignoire lui servait de pupitre, et il écrivait. Des numéros de l'*Ami du peuple* étaient épars sur le plancher.

Charlotte Corday s'assit sur une chaise près de la baignoire et dit qu'elle arrivait de Caen. Marat lui demanda tout de suite ce que faisaient les députés girondins.

« Ils règnent, répondit-elle, ils lèvent des troupes; tout le monde s'enrôle pour délivrer Paris des anarchistes. » Pendant qu'elle parlait, Marat prenait des notes. « Donnez les noms des députés? » Elle les donna. « C'est bien, dit-il en écrivant, ils seront tous guillotinés. » Ce fut sa dernière menace. Elle se leva, et d'une main ferme lui enfonça son couteau dans la poitrine. « A moi, mon amie ! » s'écria-t-il en appelant sa concubine; et ce fut fini. On accourut, il était mort.

Voilà tout ce que disent les documents judiciaires, tout ce qu'a dit Charlotte Corday. Quelques écrivains n'ont pas trouvé que ce fut suffisant. Ils ont voulu mettre du drame vulgaire dans ce fait si saisissant. M. Chéron de Villiers croit, par exemple, qu'un *mouvement lascif* de Marat et quelques paroles prononcées de sa *voix stridente*, *décidèrent de son sort*. « Un transport terrible, dit-il, s'empara de la femme ou-« tragée, éperdue. Elle saisit son couteau et le plongea jusqu'au « manche dans le sein droit de l'insulteur. » Charlotte Corday n'avait pas été outragée, elle n'était pas éperdue. Elle était venue pour tuer Marat et le tua sans colère, sans hésitation et sans trouble. Elle faisait justice.

Bien que Charlotte Corday eût sacrifié sa vie, elle ne dédaigna pas de chercher à fuir. Mais le cri de Marat avait été entendu, et à peine eut-elle franchi le seuil du cabinet, qu'un commissionnaire chargé de porter l'*Ami du Peuple*, Laurent Bas, et deux ou trois femmes qui se trouvaient là, se jetèrent sur elle. Voici un passage de la déclaration faite au Club des Jacobins par deux de ses membres qui avaient interrogé Laurent Bas :

« Le citoyen Bas, voyant venir l'assassin, s'est emparé d'une chaise pour l'arrêter. Ce monstre, faisant les plus grands efforts, est parvenu dans l'antichambre. Bas lui a donné, de cette chaise, un coup qui a étendu le monstre par terre. L'assassin s'est relevé aussitôt; il a jeté un coup d'œil prononcé sur la croisée de l'antichambre donnant sur la cour. Bas se défiant de ses propres forces, a saisi le monstre par les mamelles, l'a terrassé et l'a frappé. — Bas, tenant l'assassin par terre, a vu entrer dans l'antichambre un citoyen à lui inconnu,

qu'il a appris depuis être le principal locataire de la maison; ensuite le citoyen Cuisinier, limonadier, qui était de garde au poste de la section. Bas a crié : « A moi, citoyen Cuisinier ! au secours ! » Le citoyen Cuisinier et les autres citoyens du même poste, arrivant successivement se sont emparés de l'assassin.

Au fond, ce fut bien ainsi que les choses se passèrent ; mais Laurent Bas se vantait ; il ne put à lui seul *attérer* Charlotte Corday. La femme, ou fille, Simonne Evrard, déposa qu'ayant entendu « des « cris confus, elle s'écria : « Ah ! mon Dieu, il est assassiné ! » Que de « suite elle se transporta dans l'antichambre où elle trouva Charlotte « Corday aux prises avec la citoyenne Pain, portière, et le commis- « sionnaire qui porte ordinairement les feuilles chez le ministre de la « la guerre, qu'elle sauta sur elle, la prit par la tête, et tous trois « ensemble la jetèrent par terre... » La citoyenne Maréchal, cuisinière, et la citoyenne Pain, confirmèrent cette déclaration.

Charlotte Corday avait tenté de fuir ; mais elle était trop résignée aux suites de son action et se respectait trop pour prolonger une semblable lutte. Elle supporta avec un calme dédaigneux les brutalités et les injures des serviteurs de Marat. Son premier interrogatoire, subi un quart d'heure après l'assassinat, dans l'appartement même de la victime, prouve qu'elle était restée complétement maîtresse d'elle-même. Voici un extrait de ce document :

« Premièrement, dit le commissaire de police, à elle demandé ses noms, surnoms, âge, qualité, pays et demeure ?

« A répondu se nommer Marie-Anne-Charlotte Corday, cy-devant d'Armant (sic), native de la paroisse Saint-Saturnin-des-Lignerits, diocèse de Ser, âgée de vingt-cinq ans moins quinze jours, vivant de ses revenus et demeurant ordinairement à Caen.....

« A elle répondu s'il n'est pas vrai que, heure présente, elle s'est introduite chez le citoyen Marat, qui était alors au bain, et s'il n'est pas également vrai qu'elle a assassiné Marat avec le couteau que nous lui présentons à l'instant ?

« A répondu que oui, et qu'elle reconnaît le couteau. Interpellée de nous déclarer ce qui l'avait déterminée à commettre cet assassinat ?

« A répondu qu'ayant vu la guerre civile sur le point de s'allumer dans toute la France et persuadée que Marat était le principal auteur de ce désastre, elle avait préféré à faire le sacrifice de sa vie pour sauver son pays.

« A elle observé qu'il ne paraît pas naturel qu'elle ait conçu ce des-

sein exécrable de son propre mouvement et interpellée de nous déclarer les personnes qu'elle fréquente le plus ordinairement dans la ville de Caen ?

« A répondu qu'elle n'a communiqué son projet à âme qui vive.....

« A elle observé que, suivant la réponse antécédente, il y a tout lieu de croire qu'elle n'a quitté la ville de Caen que pour venir commettre cet assassinat dans la personne du citoyen Marat ?

« A répondu qu'*il est vrai qu'elle avait ce dessein*, et qu'elle n'aurait pas quitté Caen si elle n'eût en envie de l'effectuer. »

L'interrogatoire se poursuit. Charlotte Corday rend compte de l'achat du couteau, de l'emploi de son temps, de ses efforts pour pénétrer jusqu'à Marat, de son entrée dans le cabinet où elle l'a frappé. Le procès-verbal ajoute :

« Que Marat ayant fait plusieurs questions à la répondante sur les députés présents à Caen, sur leurs noms et ceux des officiers municipaux, la répondante les lui avait nommés et que Marat *ayant dit* qu'ils ne tarderaient pas *à être guillotinés, c'est alors que la répondante a tiré le couteau qu'elle portait dans son sein, dont elle a aussitôt frappé le dit Marat dans son bain.*

« A elle observé, après avoir consommé le crime, si elle n'a pas cherché à s'évader par la fenêtre ?

« A répondu que non, qu'elle n'a eu aucun dessein de s'évader par la fenêtre, mais qu'elle se fût en allée par la porte si on ne s'y fût opposé. »

Le procès-verbal énumère ensuite les divers objets trouvés sur Charlotte Corday : vingt cinq écus de six livres, un dé d'argent, des assignats, une lettre à l'adresse de Marat, un passeport, une montre d'or, « tous objets non suspects ; mais dans la gorge de la répondante, ajoute-t-il, « s'est trouvé une gaîne en façon de chagrin « et servant au couteau avec lequel la répondante a assassiné Marat. « De plus deux papiers, dont l'un était son extrait baptismal et une « diatribe en forme d'adresse aux Français. »

Nous avons déjà donné les passages essentiels de ce dernier document. Voici le billet qui portait l'adresse de Marat et que Charlotte Corday avait écrit pour le cas où elle ne pourrait entrer :

« Je vous ai écrit ce matin, Marat ; avez-vous reçu ma lettre. Puis-je espérer un moment d'audience? Si vous l'avez reçue, j'espère que vous ne me refuserez pas, voyant combien la chose est intéressante. Suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre protection. »

Lorsqu'elle parut devant le tribunal révolutionnaire, le président lui dit, que les moyens qu'elle avait employés pour pénétrer jusqu'à Marat tenait de la perfidie. Elle répondit : « Je conviens que ce « moyen n'était pas digne de moi ; mais ils sont tous bons pour « sauver son pays. D'ailleurs, j'ai dû paraître l'estimer pour arriver « jusqu'à lui. Un tel homme est soupçonneux. »

Cette première séance judiciaire sur le lieu même du crime fut très-prolongée. Après le commissaire de la section, vinrent les délégués du Comité général, parmi lesquels se trouvaient le boucher Legendre et l'ex-capucin Chabot. On lui lut tout son interrogatoire, on lui posa de nouvelles questions et son calme ne se démentit pas un seul instant. Un des témoins de cette scène, Harmand de la Meuse, écrivit plus tard : « Elle nous donna un des exemples les plus frappants d'une mémoire extraordinaire et de présence d'esprit. » Il ajoute qu'elle fit rectifier plusieurs de ses réponses. « Ses mouvements et son maintien, dit-il encore, respiraient la décence et la grâce. » S'apercevant que Chabot la couvrait d'un regard cynique, elle demanda qu'on lui déliât les mains pour fermer son corsage. Harmand lui rendit ce service, et elle put, le visage tourné vers le mur, réparer le désordre de sa toilette. Quand on voulut lui remettre les menottes, elle dit aux membres du Comité en leur montrant ses poignets meurtris : « S'il vous était indifférent de me faire souffrir avant de mourir, je vous prierai de permettre que je rabatte mes manches ou que je mette des gants sous les liens que vous me préparez. » Cette faveur lui fut accordée. La finesse même de son esprit ne l'abandonna point. L'épais Legendre ayant affecté de la prendre pour une femme suspecte, qui, s'était présentée chez lui le matin même. « Vous vous trompez, citoyen, dit-elle ; vous ne me paraissez pas de taille à être le tyran de votre pays ; et je n'ai jamais songé à punir tout le monde. » — Et comme Chabot tendait la main vers sa montre, elle lui rappela que les capucins font vœu de pauvreté. A cette question du même Chabot : « Comment avez-vous pu frapper Marat droit au cœur ? » Elle répondit : « L'indignation qui soulevait le mien m'indiquait la route. »

Elle se troubla cependant, lorsqu'à minuit on la confronta avec le cadavre de Marat. Elle jeta les yeux sur la plaie et dit d'une voix frémissante : « Eh ! bien oui, c'est moi qui l'ait tué ! » Une autre épreuve l'attendait. Lorsqu'on la fit monter en voiture à deux heures du matin, pour la conduire à la prison de l'Abbaye, la populace qui stationnait

dans la rue poussa des cris furieux. Elle s'évanouit, mais bientôt elle reprit ses sens, « et quoiqu'elle manifestât une certaine exaltation, dit M. Chéron de Villiers, elle ne laissa échapper aucun mot qui pût témoigner du moindre désordre dans ses idées, pas une parole qui trahît l'ombre d'un sentiment de regret ou de repentir. Elle répétait souvent : « J'ai rempli ma tâche, d'autres feront le reste. »

Charlotte Corday fut emprisonnée à l'Abbaye. Elle occupa la chambre destinée aux *arrivants* et dont Mme Roland, qui l'avait récemment quittée, dit dans ses Mémoires : « C'était un petit cabinet fort maussade par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles, » etc... J'ignorais qu'il serait habité bientôt « par une héroïne digne d'un meilleur siècle, la célèbre Corday. »

VIII

La nouvelle de la mort de Marat, tué chez lui, par une femme, se répandit immédiatement dans tout Paris. Le premier interrogatoire de Charlotte Corday n'était pas encore terminé que déjà le club des Jacobins avait décrété l'apothéose « du grand citoyen. » Il fut tout de suite évident que ce crime profiterait à la fraction la plus exaltée du parti révolutionnaire ; il lui permettait de se poser en victime et de provoquer de nouvelles rigueurs ; il n'y manqua point.

Résumons, d'après M. Chéron de Villiers, qui s'appuie sur le *Journal de la Montagne*, la séance du club des Jacobins.

« L'assemblée est en séance. Un membre annonce que Marat vient d'être assassiné par une femme pendant qu'il était dans son bain. A cette nouvelle s'élève de toutes parts des cris de la plus vive indignation. »

Un membre exprime des doutes ; il demande que des commissaires soient chargés de prendre des informations, mais Henriot paraît :

« Marat est mort ! s'écrie-t-il, et on tient son assassin : une femme d'environ vingt-deux ou vingt-trois ans a commis le crime ; elle n'en paraît ni émue, ni épouvantée, citoyens, soyez plus fermes que jamais, entourez vos magistrats, et méfiez-vous, surtout, des chapeaux verts. (Les brides du chapeau de Charlotte Corday étaient vertes.) Jusque parmi nos frères les canonniers il se trouve des prêtres réfractaires et des ci-devant nobles ; mais cela ne doit pas vous effrayer ; la liberté triomphera. Jurons tous de venger la mort de ce grand homme, aimons tous nos magistrats, et bientôt l'aristocratie sera anéantie. »

Hébert prend la parole après Henriot. Il affirme que Marat meurt, victime de l'aristocratie; il recommande la fermeté et la prudence, et ajoute :

« Point de mouvements irréguliers et la république sera sauvée encore une fois. Pleurons sur la tombe de Marat; que tous les bons patriotes se tiennent sur leurs gardes, car il n'en est pas un qui ne soit exposé. Si je pouvais me compter pour quelque chose, je vous dirais que je reçois tous les jours des lettres où l'on me fait les plus grandes menaces. Je demande que les honneurs de l'apothéose soient demandés pour Marat à la Convention nationale. »

Cette proposition fut adoptée d'enthousiasme. On décida en outre, que le buste de Marat, voilé d'un crêpe noir et couronné de lauriers, serait placé dans le conseil général. D'autres actes et d'autres paroles nés de la même pensée marquèrent encore cette séance.

La Commune agissait dans le même sens que le club des Jacobins. Des bandes armées et portant des torches parcouraient les rues en criant : « Marat est mort! peuple, Marat vient d'être assassiné! » Des bruits de complot circulaient et l'on prêtait aux *aristocrates*, *fédéralistes*, etc., les plus odieux projets. Il fallait tout à la fois terrifier les modérés et exalter les passions populaires au profit des montagnards. Robespierre et Danton, rivaux de Marat hier, aujourd'hui ses héritiers, travaillèrent en commun à ce double résultat.

La Convention fit tout ce qu'on lui demandait. Son président, Jean-Bon-Saint-André ouvrit la séance par ces paroles qu'il prononça du ton le plus lugubre : « Citoyens, un grand crime a été commis hier sur la personne d'un représentant du peuple : Marat n'est plus! » Les quarante-huit sections de Paris se présentèrent pour défiler à la barre de l'Assemblée, avec leurs tambours et leurs drapeaux en deuil. Il y eut une multitude de discours remplis de menaces forcenées contre les suspects, et d'éloges grotesques en l'honneur de Marat. « Où es-tu, David? s'écria l'un des orateurs; il te reste encore un tableau à faire! — Aussi le ferai-je! » répondit le peintre. Et il fit la *Mort de Marat*; mais plus tard il fit aussi, avec non moins d'enthousiasme, le *Couronnement de Napoléon*. Ce fut l'un des hommes les plus intègres du temps.

Chabot lut, sur le fait même de l'assassinat, un rapport plein de mensonges et de déclamations. On y trouve ce portrait de Charlotte Corday : « Cette femme a l'audace du crime peinte sur la figure; elle est capable des plus grands attentats; c'est un de ces monstres que

la nature vomit de temps en temps pour le malheur de l'humanité. Avec de l'esprit, des grâces, une taille et un port superbes, elle parait être d'un courage capable de tout entreprendre. Quoiqu'elle ait eu pendant un quart d'heure, les moyens de se détruire, elle n'en a point fait usage; et, lorsqu'on lui a dit qu'elle porterait sa tête sur l'échafaud, elle a répondu par un sourire de mépris. » Pour accentuer sa péroraison Chabot montra le couteau dont s'était servi *le monstre*, et demanda pour Marat les honneurs du Panthéon. Cette proposition, déjà faite par d'autres orateurs, déplut à Robespierre; il cacha sa jalousie sous une affectation de puritanisme. D'après la loi, en effet, de pareils honneurs ne pouvaient être rendus à un citoyen que vingt ans après sa mort. Mais la loi devait fléchir devant Marat. La Convention décida bientôt, sur un rapport de Marie-Joseph Chénier, que « le grand homme » serait admis au Panthéon. Ce ne fut, on le sait, qu'une étape. Quinze ou dix-huit mois plus tard le peuple souverain conduisit à destination les *cendres* de son idole : il les jeta dans l'égout.

Tandis que la Convention entendait l'oraison funèbre de « l'Ami du peuple » le journal d'Hébert, *le Père Duchesne* racontait l'événement de la veille à la populace dans un récit dont voici l'en-tête :

« LA GRANDE DOULEUR DU PÈRE DUCHESNE, au sujet de la mort de Marat assassiné à coups de couteau par une g.... du Calvados, dont l'évêque Fauchet était le directeur. Ses bons avis aux braves sans-culottes pour qu'ils se tiennent sans cesse sur leurs gardes, attendu qu'il y a dans Paris plusieurs milliers de tondus de la Vendée qui ont la patte graissée pour égorger tous les bons citoyens. »

Le même jour parut le dernier numéro du journal de Marat; il y désignait Barère pour la guillotine et demandait que la nation promît une prime à quiconque apporterait à la Convention la tête de l'un des *Capets rebelles*. Barère s'associa à tous les votes en l'honneur de Marat. Il dut lui être agréable d'envoyer au Panthéon celui qui, vivant, l'eut envoyé à l'échafaud.

Le lendemain, 15 juillet, la Convention décida qu'elle assisterait solennellement aux funérailles de Marat. Le corps « du grand citoyen » avait été exposé sur une estrade. La figure seule était découverte. D'après les règles la blessure aurait dû être montrée au peuple ; mais l'espèce de lèpre qui couvrait presque tout le corps de l'idole ne permettait pas d'appliquer cette partie du programme. A côté du cadavre, David et Maure, organisateurs de la cérémonie, avaient fait

placer la baignoire où Marat avait été frappé, puis au-dessus une chemise et un drap de lit, rouges de sang.

Les députés, les sections et la foule défilèrent devant cet étalage. On jeta beaucoup de fleurs sur le cadavre, et vingt discours furent prononcés avec accompagnement de cris furieux contre les séides de la tyrannie. L'un de ces discours commençait ainsi : « *O cor Jesu! ô cor Marat!...* si Jésus fut un prophète Marat fut un dieu!.. »

Voilà où le progrès révolutionnaire avait conduit la France. Jamais peuple chrétien n'est tombé aussi bas.

La Révolution avait des poëtes; ils chantèrent Marat. M. Chéron de Villiers donne quelques échantillons de leurs œuvres. On n'y sent même pas une vraie fureur. C'est simplement idiot et vile.

Les choses n'en restèrent point là. Les départements s'associèrent à la dégradation de Paris. Et tandis que le club des Cordeliers élevait un autel à la mémoire de Marat, on lui érigeait « au pied de l'arbre de la liberté » des cénotaphes dans toutes les villes et dans des milliers de villages. Tels sont les dieux que se donne la raison libre du joug de la foi.

EUGÈNE VEUILLOT.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES ANTIQUITÉS ASSYRIENNES

ET BABYLONIENNES

ET LEURS TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE LA BIBLE

Nous avons déjà traité l'an dernier, dans cette Revue, la question sur laquelle nous revenons aujourd'hui (1), L'examen de la concordance des inscriptions assyriennes, récemment découvertes, avec différentes parties de l'histoire sacrée, nous conduit maintenant à des époques plus rapprochées de nous, quoique fort éloignées encore. Je veux dire au temps des rois d'Israël et de Juda. C'est de l'antiquité assurément, mais qui n'est pas comparable à celle de Nemrod, d'Assur, ou même de Chodor-Lahomor. Le chaos de la chronologie commence à se débrouiller; la Bible, ce flambeau merveilleux qui seul jette des clartés non douteuses, semble nous donner une lumière plus vive. J'ose dire que les témoignages de la science moderne vont devenir plus constants et plus décisifs dans l'appui, superflu sans doute, mais infiniment curieux et consolant, qu'ils prêtent à la véracité du « Livre des Livres. »

I

La fondation de la Royauté Juive avait eu un grand retentissement en Orient. Le renom de David s'était porté au loin avec ses conquêtes. La sagesse de Salomon avait produit une impression qui dure encore parmi les populations infidèles. On parle en Arabie, en Ethiopie, jusqu'à la Chine de la « Reine du Midi », qui vint le visiter dans sa gloire (1) ; l'Egypte se souvient qu'il avait épousé une fille de ses

(1) Voir le numéro du 10 février 1864.

(2) La reine de Saba vint « toute couverte de joyaux et de pierreries, et accompagnée d'une grande suite d'équipages et de chameaux » ; elle vint « à Jérusalem, ayant entendu la renommée de Salomon pour l'éprouver par des énigmes. » ... « et elle lui fit connaître tout ce qui était dans son cœur ». (*Paralipomènes*, II, ch. IX, v. I.) Voyez dans la Bible tout le récit de cette entrevue. L'Arabie et l'Ethiopie se disputent l'honneur d'avoir possédé la reine de Saba. La plus grande probabilité est que cette princesse régnait dans l'Arabie. Les chroniqueurs de ce pays veulent la reconnaître dans Balkisa, l'une de leurs reines les plus célèbres : elle aurait eu un fils de Salomon, et ce fils, nommé Melinek-Ebn-Hakim « le roi fils du Sage », aurait été la souche d'une dynastie. Il paraît, du reste, que le fait de la royauté féminine chez les Arabes, ne serait pas extraordinaire. Dans les

Pharaons, hommage singulier rendu à la grandeur nouvelle de la race proscrite d'Israël par le descendant de ses persécuteurs. Thadmor ou Palmyre, fondée au milieu des déserts, servait de caravansérail magnifique aux longues files de voyageurs qui faisaient le commerce de Damas et de Babylone. Les vaisseaux du fils de David, partant des ports renouvelés ou créés d'Asiongaber et d'Elath, pénétraient en Ethiopie, le long des côtes de l'Afrique et des Indes, et abordaient dans des îles inconnues où nos navigateurs contemporains ont retrouvé leurs traces (1). D'Ophir et de Tharsis, de l'Orient et de l'Occident, l'or, l'ivoire, l'argent, les animaux rares ou curieux arrivaient à Jérusalem, où les métaux les plus riches « étaient devenus aussi com- « muns que les pierres, et on envoyait autant de cèdres du Liban « qu'on trouve de sycomores dans la campagne (2). »

Crainte et respectée de ses voisins, presque suzeraine ou du moins alliée dominante de la Syrie, en paix avec l'Egypte et avec l'Assyrie, la monarchie d'Israël perdit bientôt par le schisme des dix tribus son prestige et sa puissance. Ses dissentions la livrèrent à des invasions qui étaient en même temps le châtiment de ses infidélités.

Roboam commence à subir l'épreuve. Le premier roi de la vingt-deuxième dynastie égyptienne, celui dont l'invasion avait été prédite par Semeïas, ce Sésach dont le nom se retrouve dans les inscriptions monumentales de l'Egypte sous la forme de Seschonk ou Sa-Sanq, l'Éthiopien, devenu maître de la double couronne de Mesraïm, entre à Jérusalem, et montre aux Juifs quelle « différence il y a entre servir

criptions assyriennes le roi Sargon se vante d'avoir imposé un tribut à la reine Samsie et Assar-Haddon déclare que « le délégué de la reine des Arabes vint à Ninive et s'in- « clina devant lui et même qu'il nomma à la royauté des Arabes, la femme Zabouya, « issue de son palais ». — Dans les traditions éthiopiennes, la reine de Saba, qui figure sur les listes royales d'Abyssinie, est nommée Makeda ; elle se serait convertie au vrai Dieu et aurait eu un fils de Salomon ; elle aurait, de plus, ramené dans son pays une colonie de docteurs juifs. — Enfin en Chine, le fameux Mou-Wang, contemporain de Salomon, voit arriver près de lui la « mère du roi occidental, Si-Wang-Mou, qui lui présente de superbes dons. Il la reçoit sur le lac Yao et célèbre un grand festin. » *Il y a de blanche nues au ciel*, disait la reine ; la crête du mont s'offre à ma vue ; la distance du chemin est immense ; des montagnes et des fleuves la traversent. Avec des fils il n'y a pas de mort ; épousez une femme et vous pouvez partir. — Je retourne vers l'Orient, répond Mou-Wang ; j'ai formé les neuf accords harmonieux ; les dix mille familles des peuples sont en paix. Je vous contemple avec joie. » — On ne peut s'empêcher de remarquer l'analogie de cette légende avec la Bible, et ce qui ne laisse pas que d'être assez curieux, c'est que le récit chinois est emprunté aux livres *Chi-i*, livres de ce qui a été oublié, absolument comme le récit biblique prend place dans les « *Paralipomènes* », livres de ce ce qui a été omis.

(1) Ces traces sont signalées jusque dans les îles de l'Océanie.

(2) On ne saurait dire au juste quelles contrées sont représentées par Ophir et par Tharsis. Ce qui semble prouvé, c'est que les navires juifs, unis aux vaisseaux du Tyr, pénétraient, d'une part, jusqu'aux archipels des mers de l'Inde, de l'autre, jusqu'en Espagne.

Dieu et servir les rois de la terre. » Les boucliers d'or de Salomon, enlevés aux créneaux du Temple, vont orner le triomphe du Pharaon, et l'érudition moderne admire avec émotion la figure du Roi ou du royaume de Juda parmi celles des captifs qui entourent le vainqueur sur les bas-reliefs de Karnak (1).

II

Mais l'Egypte ne devait pas être l'ennemie la plus redoutable de la Palestine. L'Assyrie va se relever et elle sera dans les mains du Seigneur le fléau destiné à frapper les rois et le peuple pour les punir et les ramener. Désormais, selon la menace du prophète Elisée « il y aura « un chemin battu entre la Syrie et la Judée, » et ce chemin, c'est l'épée qui le fraiera.

Une révolution de palais et peut-être une révolution religieuse ont porté au trône de Ninive la dynastie fondée par « l'intendant des Jardins royaux, » Bel-Cat-Irassou, celui que les Grecs ont nommé Belitaras ou Baletorès, dont le nom voulait dire « Bel a fortifié ma main » et qui figure dans les inscriptions cunéiformes avec le titre caractéristique d : « Origine de la royauté. »

Sous cette dynastie, Ninive recommencera à faire trembler l'Asie. Il semble que ce soit la revanche des divinités et de la race ninivites contre les divinités et la race babyloniennes. Chacun des rois ne se représente que comme l'agent et le ministre du dieu Assour (2); « mon dieu Assour me commanda d'aller en avant et je marchai », s'écrient les conquérants. S'ils sont vainqueurs, ils redisent : « Je

(1) Bien que nous ne traitions pas ici de la concordance des inscriptions égyptiennes avec la Bible, il nous est impossible de ne pas noter celle-ci, en passant. Le bas-relief de Seschonk est daté de son règne ; le roi est représenté orné de la double couronne qui signifiait l'autorité sur la haute et la basse Égypte, et il lève la « harpè » ou hache de combat pour écraser la foule des ennemis agenouillés devant lui. Les dieux lui amènent, personnifiées dans des prisonniers, les figures des souverains ou des villes qu'il a vaincus, et les noms de ces vaincus sont inscrits au-dessus de leurs têtes. Parmi ces noms sont ceux des principales villes de la Palestine : les voici tels que M. Brugsch a cru pouvoir les restituer. — Ro-ba-ta (Rabbith) — Ta-han-kau (Thaanach) — Sana-ma-aa (Sunam — Ro-ha-ba-aa (Rahab) — Ha-pou-ro-maa (Hapharaïm) — A-dò-ro-ma (Adoraïm) — Ma ha-no-ma (Manahaïm) — Qa-do-mei (Kedemoth) — Qa-baa-na (Gabaon) — Bat-hoa-ro-na (Beth-horon) — A-jou-lon (Aialon) — Ma-ko-do-an (Magendo,, etc. Ce qu'il y a de plus remarquable encore c'est la figure, très-caractérisée par son type, d'un juif avec ce nom Joud-ha-malek, ce qui signifie le « roi » ou la « capitale » de Juda. Voyez M. Brugsch, *Hist. de l'Égypte*, t. I. M. Champollion est le premier qui ait fait cette importante découverte : le dessin a été reproduit dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de M. Bonnetty. Voir aussi M. Robiou, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

(2) Assour était probablement la divinisation du patriarche Assur, le fondateur et le premier roi de Ninive.

soumis au joug les ennemis d'Assour, ceux qui ne payaient pas le tribut au dieu Assour. » Ajoutez-y les titres pleins d'orgueil et de magnificence dont ils paraient leur grandeur ; ils se nomment « le puissant Roi, le Roi suprême des peuples de toute langue, le Roi des quatre régions, le Roi de tous les rois, le Seigneur des seigneurs, le Maître suprême, le chef illustre protégé du soleil, armé du sceptre, régnant sur le peuple de Bel, celui qui a conquis nombre de plaines et de montagnes du haut et du bas pays, qui a soumis au joug les ennemis d'Assour. » Avec de telles prétentions et un tel fanatisme d'idolâtrie, les Salmanasar, les Sardanapale, les Teglath-Phalasar devaient être naturellement les adversaires du peuple de Dieu, jaloux de garder sa liberté et sa foi.

C'est à l'un deux, à Salmanasar, qu'eût affaire Jéhu, impliqué dans la défaite d'Hazraël roi de Syrie. Il faut laisser ici parler les inscriptions ninivites.

Ces inscriptions ont été relevées par le colonel sir Rawlinson, sur un obélisque de basalte noir, trouvé à Nimroud, et déposé actuellement au musée britannique. Un autre savant anglais, M. Bonomi, en a reproduit la traduction (1), et M. J. Oppert, notre célèbre compatriote d'adoption, l'a rectifiée (2).

« Dans ma dix-huitième campagne, dit Salmanasar III, je franchis l'Euphrate pour la seizième fois. Hazaël de Syrie vint pour se battre avec moi ; je lui pris onze cents vingt-un chars de guerre, quatre cents soixante cavaliers et son armée. » Ainsi voilà le roi Hazaël, le roi de qui la Bible disait : « Ceux d'Israël qui auront échappés au fer de Ben-Hadad, seront moissonnés par le fer d'Hazaël » ; le voilà désigné nominativement par les monuments assyriens. Première confirmation du récit sacré.

Ce qui suit est plus catégorique encore : Salmanasar va caractériser, par son nom et par son origine, le roi d'Israël. Il déclare qu'il a soumis « Jéhu, (Jahoua), fils d'Amri, (Houmri) », et il ajoute : « Voici « les tributs que j'imposai à Jéhu, fils d'Amri : de l'argent, de l'or, « des plats en or, des *zoukouts* en or, des *dalani* en or, des ...., des « sceptres sculptés pour la main du roi, du bdellium. » Cette inscription circulaire se lit au-dessus des bas-reliefs de la seconde bande de l'obélisque. Les mots qui ne sont pas traduits représentent des objets dont l'analogue n'est pas encore connu ; un autre mot n'a pu être

(1) Dans son livre : *Nineveh and its palaces*, pages 380 à 385.
(2) *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1856.

déchiffré. Mais qui n'admirera la précision de ce nom du roi d'Israel et le soin que met le vainqueur à le qualifier de « fils d'Amri? » Ce titre et celui de « Maison d'Amri » que porte le royaume de Samarie, dans les inscriptions assyriennes, se rapportent-ils à Amri, l'un des prédécesseurs de Jéhu, le premier peut-être qui ait eu des relations avec la Chaldée? ou bien est-ce l'orthographe ou la prononciation de Samarie en langue assyrienne? C'est ce qui demeure encore douteux. Le fait n'en est pas moins acquis, et il est plein d'intérêt.

D'autant mieux que la Bible ne parle pas directement de la lutte que Jéhu aurait eu à soutenir contre Salmanasar, elle rappelle le « courage » qu'il déploya contre Hazaël; elle énumère les cruautés et les dévastations du roi de Syrie. Pour « le reste des actions de Jéhu, » dit le livre des rois (1), pour « le détail de toutes ses entreprises, » il faut se reporter aux « *Annales des Rois d'Israël.* » Or, on sait que ces précieuses annales ont péri pour nous. Il serait remarquable que le témoignage des monuments cunéiformes vint ici suppléer à cette perte, et non seulement confirmer, mais compléter les textes sacrés.

Le Livre des Rois, d'ailleurs, autorise à croire aux revers des dernières années de Jéhu, car il contient cette mention significative : « En ces jours-là le Seigneur commença à prendre en dégoût le « royaume d'Israël. (2) » Ce qui se rapporterait à la fois et aux incursions d'Hazaël et à la triomphante invasion de Salmanasar.

III

J'ai parlé de la grandeur de Ninive ; cette grandeur est attestée dans la Bible par un des faits les plus prodigieux de l'histoire sacrée, la prédication de Jonas. Chose remarquable! le souvenir du prophète et de la pénitence des Ninivites est tout vivant encore aux lieux parsemés des ruines de la fameuse capitale et ici, si ce ne sont pas les inscriptions, c'est la tradition des peuples qui viennent appuyer le récit de l'écrivain inspiré.

Dans les environs de Mossoul la vénération publique s'attache à un monticule, situé au bord du Tigre, et surmonté d'un monument qui renferme une petite mosquée : c'est le « tombeau de Jonas, » disent les habitants voisins, « *Nebi-Ounas*, *Nebi-Jounus.* » Il n'est pas per-

(1) *Les Rois*, liv. IV, ch. X. 35. 36.
(2) Ibid. 32. C'est l'opinion de M. J. Oppert, et M. l'abbé Darras l'adopte avec raison. *Hist. de l'Eglise*, t. II, p. 667.

mis aux chrétiens de pénétrer dans la mosquée, de sorte que nos savants et nos explorateurs n'ont pu encore se rendre compte de ce qu'elle contient.

Mais la croyance traditionnelle est si enracinée dans les populations d'alentours qu'un pèlerinage est établi sur ce monticule. A ce pèlerinage se rendent des milliers de personnes, et cela depuis un temps immémorial. Or, voici ce qu'il y a de singulièrement remarquable : la fête dure quatre jours, trois jours de pénitence et un jour de réjouissance. On y vénère non-seulement la mémoire du prophète, mais on y renouvelle « la pénitence des Ninivites » et la joie de leur « conversion. » C'est ce qu'atteste l'un de nos plus dévoués et de nos plus intelligents représentants, M. Victor Place, consul général de France à Mossoul, à qui ses travaux, ses fouilles et ses études dans les ruines de Khorsabad ont acquis une si juste renommée. (1) Il a assisté lui-même à cette solennité qui est la glose animée et perpétuelle du « livre de Jonas. »

Quant aux incidents de la prédication du prophète, il ne sera pas sans intérêt de rappeler rapidement ici quels souvenirs plus ou moins effacés l'histoire de la mythologie antique paraissent leur avoir empruntés.

On sait d'abord que lorsqu'un navire était assailli par une tempête subite, la crédulité superstitieuse ne manquait pas d'attribuer ce désastre à la présence à bord de quelque grand criminel, objet de la vengeance des dieux, et on n'hésitait pas à chercher le salut de l'équipage par le sacrifice de ce coupable. C'est ainsi que Diagoras fut jeté à la mer ; et saint Paul lui-même, poursuivi dans les eaux de Malte par l'orage, passait pour un assassin aux yeux de ses compagnons épouvantés.

Maintenant, le séjour de Jonas dans les entrailles du monstrueux poisson a des analogues qu'il faut citer. Ainsi, l'une des luttes mémorables d'Hercule est celle qu'il soutint contre le chien de Triton,

(1) Lettre de M. V. Place à M. l'abbé Levêque, dans les *Ann. de phil. chrét.*, 12 mai 1853, t. XLVI. — M. V. Place a découvert la plus grande partie du palais et de la ville de Khorsabad, dont les anglais avaient mis à nu une partie seulement. Le gouvernement français vient d'ordonner la publication de ces importantes découvertes. Je dois à l'obligeante amitié du courageux explorateur d'avoir pu examiner les cartons de son œuvre. Cette publication est destinée à fixer la science sur une foule de points, et elle servira encore de confirmation au récit de la Bible. C'en est une sorte de vivant commentaire et on ne s'explique réellement bien ces vastes ruines qu'en lisant le texte sacré. — M. Flandin constate l'existence de la tradition relative au tombeau de Jonas ; il en est de même de Layard, de Bononi et de Bawlinson. (Voir les *Monuments de Ninive*, *Nineveh and its remains*, *Babylon and Nineveh*.)

que Neptune avait envoyé pour le dévorer. « Le héros, dit Lycophron (1), sauta tout armé dans la gueule du monstre marin; il resta trois jours dans ses flancs, les déchira du fer de son armure, et força le monstre à lui rendre la liberté. »

Il n'est pas possible non plus de ne pas accorder une grande attention à l'existence indubitable du culte du « Dieu-poisson » à Ninive, surtout en rapprochant du nom de Jonas le nom de ce Dieu qui était « Oâ » en assyrien, et « Oannès » en Grec. La traduction de ce nom, dans la haute doctrine sacerdotale des Araméens, c'est « Lui », l'« Être »; il prend pour titre « le Dieu qui est Dieu » (2) et la légende chaldéenne prétend que c'est lui qui a préservé Ksisuthr ou Xizutros de l'inondation universelle. Aussi est-il qualifié de « Dieu du déluge. »

Dans les triades divines il figure comme le troisième Dieu de la première triade; c'est le même que Damascius inscrit sous le nom de Aos (3) et Helcadius sous celui de Oê (3); c'est l'Oannès de Bérose que M. Layard décompose ainsi Hoa-Ana, le « grand Dieu Hoa », le Dieu de la vie et de l'intelligence; plus particulièrement Oâ est le Dieu de la mer et de la terre, le « guide intelligent ». Son emblème est la « pointe d'arête » qui est devenue le « coin », base de l'écriture cunéiforme et premier élément de toute connaissance transmise par l'écriture. Il est représenté sous la forme d'un animal mystique et amphibie, ou bien moitié homme, moitié poisson; ou encore c'est un personnage à figure humaine ayant une longue barbe tressée, couvert d'un manteau d'écailles retenu par une ceinture à glands, portant des bracelets aux poignets, aux avant-bras et aux genoux, coiffé de la hure d'un poisson énorme dont la peau avec les oreilles et les nageoires descend sur son dos et sur ses reins comme la peau de lion des vexillaires romains. Une de ses mains est étendue dans l'attitude de l'enseignement, l'autre tient un instrument, sac ou sceau assez difficile à définir (4).

On sait que Bérose rapportait à ce Dieu-poisson, à cet étranger

(1) M. l'abbé Darras donne le passage grec de Lycophron, avec le commentaire de Tzetzès. Il cite aussi Bochart, *Dissertation sur le poisson de Jonas*, et D. Calmet. (*Hist. de l'Eglise*, t. II, p. 190. Ajoutons ce fait : « En 1759, dit Muller, un matelot étant tombé à la mer disparut dans la gueule béante d'un requin qui suivait le navire. Les marins restés à bord ajustèrent aussitôt leurs fusils sur le monstre qu'ils blessèrent à mort. Le poisson rendit immédiatement le malheureux qu'il venait d'avaler et qui en fut quitte pour quelques légères contusions. » (*Versuch einiger Unterhaltungstunden*, 1792). Voyez les *Annales de philosophie chrétienne*, t. III, p. 309.

(2) Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie.*

(3) Dans la *Bibliothèque* de Photius.

(4) M. Rawlinson donne une gravure de cette image : *the five grat Empires of ancient world*, t. I.

qui « sortait de la mer et y rentrait » la promulgation des premiers préceptes religieux et cosmogoniques de la Chaldée.

Ce Dieu recevait un culte très-répandu ; ses images se retrouvent fréquemment sur les bas-reliefs et parmi les sculptures qui sont chaque jour exhumées du sol assyrien. Un de nos plus illustres et plus regrettés archéologues, M. Ch. Lenormant, décrivait ainsi une pierre gravée sortie de ses ruines et qui représente une offrande à Oâ : « l'autel ressemble à un trépied ; le poisson y est placé et surmonté d'une « grande étoile et d'un croissant indiquant l'époque précise du sacri- « fice, à droite et à gauche un prince et une princesse sont assis sur « une espèce de pliant, tenant à la main une coupe qu'ils semblent « offrir à la divinité (1). »

Sans vouloir aller au delà ni au devant des découvertes de la science, il y a ce nous semble en tout ceci, dans le culte, dans les attributs enseignants, dans le nom de cette Divinité, des coïncidences et des rapprochements qui sont de nature à n'être pas négligés.

Qu'on nous permette, maintenant, de chercher dans le texte même du livre de Jonas si les indications de fait qu'il contient ne sont point en rapport direct avec le tableau que nous offrent les majestueux débris de la grande cité qui s'émut à sa voix.

« Lève-toi, » dit Jéhovah « prends la route de Ninive la grande cité, et accomplis près de ses habitants, la mission dont je t'ai chargé. » Jonas se leva donc, et obéissant cette fois à l'ordre divin, arrive à Ninive. Or, cette capitale était une immense cité de trois journées de chemin. Plus loin, après la conversion des Ninivites, le Seigneur ajoute : « Et moi je n'aurais pas épargné Ninive la grande cité, où respirent en ce moment plus de cent vingt mille enfants qui ne savent pas encore distinguer leur main droite de la main gauche, sans compter d'innombrables troupeaux, créatures innocentes, qui tiennent de moi la vie. »

Ces détails sont clairs, et ils donnent une idée prodigieuse de la ville. Eh bien ! ouvrez le récit des voyageurs et des archéologues les plus récents et les plus autorisés ; ouvrez les livres de MM. Layard, Loftus, Bononi, Rawlinson d'Angleterre, de MM. Flandin, Botta et Victor Place de France, vous verrez combien l'état présent des ruines, si étonnamment conservées, vient leur donner une irrécusable confirmation.

On a mesuré l'espace immense que couvrent ces ruines : les deux

(1) *Correspondant*, t. X, p. 22.

points extrêmes, jusqu'ici reconnus, sont le pont de Mossoul, et les constructions de Khorsabad ; cet espace ne compte pas moins de quatorze kilomètres en ligne droite. Il forme un immense quadrilatère sur une étendue de mille acres anglais ; ses côtés sont exactement orientés aux quatre points cardinaux. On suit encore la trace des remparts du nord et de l'est ; ces remparts étaient flanqués de tours et percés de portes. Les palais royaux occupaient tout un quartier ; ils reposaient sur une plate-forme élevée de main d'homme, composée de couches régulières de briques cuites au soleil et espacées par une solide maçonnerie de pierres. Le périmètre était de plus de soixante acres anglais, et formait un rectangle de 560 yards de long, sur 350 à 450 de large. L'épaisseur des murailles ordinaires est de 3 mètres 50 à 5 mètres 50, plus un revêtement de plaques de gypse marmoriforme portant des bas-reliefs.

L'emplacement général couvrirait, d'après M. Layard, 480 stades (1). La masse de terre remuée pour l'élévation de tous les monticules où était bâtie Ninive est évaluée à six ou sept millions de tonnes. On calcule qu'il a fallu pour son érection le travail de dix mille hommes pendant cinq ans et plus. Enfin le site entier mesure 13,600 pieds anglais ; le circuit des murailles forme plus de 8 milles anglais. Il y avait ensuite une seconde ligne de défense produite par le cours de rivières naturelles à l'ouest et au midi, et par des canaux artificiels à l'est et au nord.

On conçoit dès lors que dans une enceinte aussi immense ait pu se grouper la population de sept ou huit cent mille âmes que suppose le nombre de cent vingt mille enfants. On conçoit qu'il fallût à un étranger trois jours de marche pour la parcourir.

De plus, il est facile de se rendre compte que dans l'une et l'autre des deux enceintes il y eut place pour des bâtiments destinés à renfermer les bestiaux dont parle la Bible. On sait, en effet, que non-seulement les villes de la Mésopotamie, de la « Syrie des rivières, » Aram-Naharim, servaient de refuge en cas d'incursions aux populations rurales dont le paturage était la principale industrie, mais que ces villes elles-mêmes renfermaient des champs et des prairies nécessaires aux troupeaux qui formaient une des richesses du pays.

IV.

Les temps marchent. Israël ne se tient pas éloigné des nations

(1) *Nineveh and its remains.*

étrangères, ainsi que lui reproche le prophète Osée : « Ephraïm a envoyé vers Assur, (1) cet onagre qui vit solitaire, » il est allé « manger des viandes souillées par les Assyriens. » (2) Aussi, écoutez le châtiment : « Assur sera leur roi ! » (4) Et en effet, Phul « le terrible, » Phul-ya, (3) vient de reconstituer l'empire Assyro-Chaldéen. Manahem implore son appui, et le roi lui impose un tribut. C'est lui, Phul, qui figure sur un des bas-reliefs décrits par M. Layard. Il est placé sur un char et l'ombrelle royale est portée au-dessus de sa tête. Il a dans la main la fleur de lotus, et deux eunuques brillamment vêtus et armés conduisent les deux chevaux caparaçonnés qui traînent son char.

Le nom de « Manahem » ou Menahem se lit parmi ceux de ses tributaires. Aussi se vérifie sur la pierre cette parole du Livre des Rois : « Phul, roi assyrien, vint dans la terre d'Israël et Manahem lui donna mille talents d'argent afin qu'il le secourût et affermit son règne. Et Manahem imposa cet argent dans Israël sur tous les hommes puissants et riches pour le donner au roi d'Assyrie, et il les imposa à cinquante sicles d'argent par tête. Le roi d'Assyrie retourna aussitôt et ne demeura point dans le pays. (5) »

Désormais les relations entre l'Assyrie et la Judée vont être continuelles. Ainsi que le dit Osée. « Israël a fait alliance avec les Assyriens » et cette contravention aux lois du Seigneur va appeler sur lui de terribles châtiments.

Or, en même temps que la Bible répète, pour ainsi dire, à chaque page du livre des Rois et des Paralipomènes, à chaque verset des Prophéties, le nom des rois de Ninive et de Babylone, les inscriptions arrachées au sein de la terre multiplient leurs révélations qui toutes sont, si je puis ainsi parler, la contre épreuve des annales du peuple de Dieu.

C'est ce qui nous reste à constater dans une nouvelle étude.

Henry de RIANCEY.

(1) Osié, ch. VIII, 9.
(2) Ibid. ch. IX, 3.
(3) Ibid. ch. XI, 5.
(4) Phul-ya est la lecture assyrienne donnée par les monuments au nom biblique Phul. OPPERT, *op. cit.*
(5) *Rois*, liv. IV., ch. XV, 19-20.

MARIE-THÉODORE DE BUSSIERRE

M. le vicomte Marie-Théodore de Bussierre vient de mourir. Il n'est peut-être pas inutile de le présenter au respect et à l'attention publique.

Il était né protestant, et il se convertit. Cette phase est courte, mais elle contient la vie de celui qui vient de mourir. Il se convertit, c'est-à-dire il se retourna. Il n'offrit pas à l'éternelle Vérité un lambeau de sa vie, quelques heures de ses journées, quelques jours de ses années. Il s'offrit lui-même ; il se livra, il se donna. Il voulut réparer le temps perdu ; il voulut faire tout ce que sa nature comportait, plus même que sa nature ne comportait. Il voulut que l'acte de sa conversion fût l'acte central et universel autour duquel tous ses actes se sont groupés. Il voulut que sa conversion ne fût pas l'accident, mais l'essence de sa destinée. Il voulut que sa conversion informât toute sa vie et toute sa mort.

Plusieurs autres conversions se placèrent sur son passage. Le mot : conversion, contient toute sa biographie.

Il ne voulut pas regarder seulement les colonnes et les parvis du temple où il entrait. Il voulut pénétrer plus avant. En entrant dans le catholicisme, il regarda les saints.

L'étude des saints, si prodigieusement négligée, devint sa vie et son amour. Cet homme aimait les temples, il examina *les sept basiliques de Rome* qu'il décrivit dans un ouvrage plein de recherches et de documents (1). Or les saints sont des temples vivants, M. de Bussierre leur demanda quelques-uns de leurs secrets.

Quand on regarde la plupart des hommes qui ont figuré dans notre siècle, on est frappé par la multitude des forces perdues, égarées, mal dépensées. On voit plusieurs personnages qui auraient été capables de

(1) Paris, Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

quelque chose, et qui n'ont rien fait. Leurs préjugés, leurs illusions, leurs ignorances, le milieu où ils ont vécu, leurs intérêts, leurs relations, leurs passions, tout conspire à étouffer en eux le bon grain et à faire prospérer l'ivraie. Aussi, dans nos Études contemporaines, sommes-nous souvent amené à nous demander ce que devait faire l'homme qui nous occupe, après avoir vu ce qu'il a fait, et très-souvent ces deux recherches amènent la découverte de deux actions, de deux destinées directement contraires l'une à l'autre. Très-souvent ce qu'un homme fait est ouvertement et diamétralement opposé à ce qu'il devait faire.

Si nous examinons les ouvrages de M. de Bussierre, nous ferons une remarque particulière, contraire à cette remarque générale. M. de Bussierre a tiré de lui tout le parti qu'il en pouvait tirer. Il n'a pas laissé périr les dons entre ses mains. Il les a même fait fructifier au delà de l'espérance.

Le dix-huitième siècle a voulu, dans sa stupidité profonde, abattre la Foi, pour donner plus de place à la Raison.

Il a fait l'expérience. Dans le vide qu'a laissé la Foi, partout où elle a disparu, la Raison s'est écroulée. En affirmant l'ordre surnaturel, en le proclamant, en l'exaltant, nul ne sait à quel point on servirait l'homme, même l'homme naturel; nul ne sait quel service on lui rendrait, même dans les détails les plus naturels de son intelligence et dans les détails les plus matériels de sa vie. C'est que l'homme est *un;* et, malgré les droits très-vrais de la Raison, malgré sa réalité propre, nous savons ce que l'homme fait de cette couronne secondaire quand il s'est découronné de la couronne supérieure. Nous savons que la logique reconnaît la Raison comme force *distincte* de la Foi; mais, quand la Raison, au lieu d'être distincte, veut être *séparée*, nous savons ce que la pratique humaine fait d'elle, et ce qui se passe dans le cœur humain. Qui sait si ces deux mots si différents et si souvent confondus, *Raison distincte de la Foi*, *Raison séparée de la Foi*, qui sait si ces deux mots, étudiés et approfondis, n'épargneraient pas à la philosophie des milliers de malentendus?

M. de Bussierre a été un des serviteurs de la nature, car il a été un des serviteurs de ce qui est au-dessus d'elle.

La Vie de sainte Françoise Romaine, qu'il a écrit d'après les documents historiques les plus avérés, contient un grand nombre de phénomènes mystiques, et l'introduction qui la précède est un traité

de mystiques abrégé (1). Cette Etude, qui pourrait être beaucoup plus approfondie, a l'avantage d'être moins inaccessible au public que beaucoup d'autres Etudes du même genre. La mystique est située à une profondeur où personne ne va, et les phénomènes qu'elle présente demandent, pour être compris ou seulement entrevus, une hauteur et une pureté que le regard humain possède rarement. Le symbolisme, par exemple, qui est une des formes les plus ordinaires du langage mystique, exige, pour être abordé, une notion pure et profonde des relations qui unissent le monde visible au monde invisible. Les paroles de Dieu sont d'une profondeur épouvantable et d'une simplicité plus épouvantable encore. Quand l'homme parle, il cherche à faire valoir ce qu'il dit, et déguise sous la pompe des paroles la pauvreté des choses. Quand Dieu parle, le contraire arrive. Il déguise sous la simplicité des mots l'immensité des choses. Aussi, plus son langage s'élève, plus l'homme sans intelligence le méprise. Le mépris commence le châtiment de celui qui l'éprouve. *Quum in profundum venerit, contemnit.* Le mépris de l'homme pour les saints est l'atmosphère de l'abîme où le péché le précipite ; plus il respire là, plus il méprise ce qui est en haut. Quand la miséricorde est lassée, Dieu permet au mépris humain de toucher les choses divines ; et celui qui verrait alors le rire de l'homme, tel qu'il est, dans toute son horreur, mourrait subitement. Il n'en faut pas tant pour mourir.

Plus on sait, plus on recule la borne de ce qu'il faudrait savoir pour savoir quelque chose. Cela est vrai, même dans les sciences naturelles.

Qu'aurait dit Voltaire, si on lui avait parlé du télégraphe électrique? Que de plaisanteries ! et que de gens auraient trouvé ces plaisanteries-là spirituelles !

Les choses à venir sont la proie de la sottise présente, qui s'étale sur ce qui est déjà fait, et se moque de ce qui n'est pas fait encore. La stupidité humaine se complaît dans la pensée qu'on ne verra jamais que ce que l'on a vu. Si cela est vrai dans l'ordre naturel, à quel point cela est-il vrai dans l'ordre surnaturel ! Un des plaisirs de l'homme, c'est de limiter Dieu. La mystique le prive de ce plaisir, lui interdit cette puissance. La profondeur du langage de Dieu déconcerte et accable. Une des lois de la mystique un de ses effets, une de ses vertus, c'est d'agrandir l'idée de Dieu dans l'homme, et plus

(1) Paris, Gaume frères, libraires-éditeurs, rue Cassette, 4.

cette idée grandit, plus elle se déclare insuffisante. Plus l'homme poursuit, plus Dieu échappe. Ceux qui ne savent rien de Dieu croient le connaître, et déclarent hardiment que ce qui est contraire à leurs habitudes est impossible au Seigneur.

La grosse masse des parleurs dit cela en d'autres termes. *Le Dieu des bonnes gens* est un Dieu sans mystère. C'est un camarade, un bon garçon. Quand l'idée de Dieu s'élève un peu, l'homme voit un peu qu'il ne voit pas. Quand l'idée de Dieu grandit tout à fait, Dieu échappe à nos étreintes. Les petits philosophes, leurs livres à la main, déclarent ce que Dieu peut, et ce que Dieu ne peut pas. Mais sainte Françoise Romaine, ravie aux pieds du trône de Jésus, après une contemplation, entendit ces paroles : « Tu crois voir beaucoup, et cependant tu ne vois rien encore. L'abîme des grandeurs du Tout-Puissant est épouvantable, nous mêmes, qui sommes toujours ici, ne pouvons mesurer ce qui est infini. »

C'était saint Jérôme qui lui parlait. Ce mot : *Nous-mêmes qui sommes toujours ici* est aussi épouvantable que rassurant.

Après une heure passée *là*, elle croyait peut-être avoir vu quelque chose. Mais quelqu'un qui est toujours *ici* lui assure qu'elle n'a rien vu.

Le plus grand service qu'ait rendu M. de Bussierre est peut-être la traduction des œuvres de sainte Catherine de Gênes (2).

Sainte Catherine a une parole magnifique et singulière, qui a pour caractère l'impossibilité d'exprimer ce qu'elle veut dire. Parlant de celui qui aime, elle dit :

« Il va chercher d'ardentes paroles appropriées à ce qu'il sent, et ne les trouve pas : car l'amour et ses œuvres sont infinis, et notre langue non-seulement est finie, mais elle est même fort pauvre; jamais elle ne nous satisfait, et nous demeurons confus, lorsque nous la reconnaissons incapable d'exprimer ce que nous voudrions dire. Cependant, quoique ce qui peut se dire se réduise à fort peu de chose, l'homme néanmoins, en parlant de ce que le cœur ressent, se restaure assez pour ne pas mourir d'amour. »

La parole de sainte Catherine est un silence qui éclate.

Les littérateurs, passionnés pour les mots, seraient étonnés de cette

(1) Page 227.

(2) Les Œuvres de sainte Catherine de Gênes, précédées de sa Vie. Putois-Cretté, libraire-éditeur, 39, rue Bonaparte.

façon d'écrire. Quand sainte Catherine parle, c'est la vapeur qui sort par une soupape de sûreté. Elle ne dit pas ce qu'elle veut dire; mais elle se soulage pour un moment. Écoutez-la :

« Je me sens mourir d'amour, et je ne sens pas d'amour, je me trouve abîmée dans l'amour, et je ne connais pas l'amour. Je le sens opérer en moi et je ne comprends pas l'opération. Je sens mon cœur brûler d'amour, et je n'en vois pas le feu.

« O mon Seigneur, je ne puis cesser de chercher quelque indice de cet amour; et, bien que complétement vaincue par la nouvelle lumière que vous m'avez montrée, je ne désespère cependant pas encore d'en savoir davantage sur lui : il renferme tout ce qu'il y a de désirable au ciel et sur la terre; il contente l'homme; mais, loin de le rassasier jamais, il augmente au contraire toujours sa faim. Le simple et pur amour est si doux et plein de charmes, si approprié au cœur de l'homme, que quiconque en aurait goûté un seul atome ne cesserait jamais de le poursuivre, quand bien même il devrait y laisser mille fois sa vie corporelle.

« Qu'est-ce donc que cet amour qui surmonte tout? Seigneur, vous m'en avez déjà dit plusieurs choses; mais ce que vous m'en avez dit me semble toujours moindre que ce qui est, et puisque vous m'avez donné le brûlant instinct de m'en enquérir davantage, je ne saurais croire que c'est en vain. Vous m'avez promis de donner à mon désir une satisfaction que je n'ai pas encore reçue. Vous m'avez montré une étincelle de votre pur et simple amour; elle m'a embrasé le cœur d'un feu qui me consume; je ne trouve plus de lieu de repos sur la terre; je ne puis ni voir ni sentir autre chose : je suis hors de moi, tout éperdue. Je ne sais où je suis : je suis occupée, saisie, presque blessée à mort; je n'attends plus rien que de votre Providence, laquelle satisfait tout désir bien ordonné. »

Ce dernier mot étonne par sa sublimité tranquille. Les hommes sont habitués à croire que les sentiments très-ardents entraînent le désordre. Sainte Catherine, après avoir inutilement essayé de peindre le brasier dans lequel elle brûle, nous montre au sommet un *désir bien ordonné.* Voilà le point culminant; voilà le dernier mot. C'est l'ordre, dans sa majesté calme, qui allume et entretient ce bûcher terrible. Cet amour sans parole, c'est la sagesse elle-même.

C'est ainsi que sainte Catherine passa sa vie, dans la sublimité de l'étonnement. Elle va du silence à la parole, et de la parole au silence, leur demandant à tous les deux d'exprimer son secret. Le si-

lence la renvoie à la parole, et la parole la renvoie au silence. Mécontente du silence qui ne la satisfait pas, elle se retourne vers la parole, et la parole la trahit; mécontente de la parole qui la trahit, elle se retourne vers le silence, et le silence ne la satisfait pas. Après avoir échappé à la parole, Dieu échappe au silence. Après avoir échappé au silence, Dieu échappe à la parole, et sainte Catherine essaye toujours, et ses œuvres sont la préface bégayée du livre qu'elle voudrait écrire et qui recule quand elle avance. Continuons. Les citations sont éloquentes ici :

« L'âme, qui est dans cet état, dit sainte Catherine, a dans l'intelligence une plénitude dont elle est incapable de parler, et cependant, à cause précisément de la véhémence en laquelle elle se trouve et qu'elle sent en soi, elle est forcée de parler et d'employer les termes les plus propres et les plus convenables dont elle puisse faire usage.

« Ces paroles sont comme l'encre qui est noire et de mauvaise odeur, et cependant c'est par son emploi qu'on comprend beaucoup de conceptions, qui autrement se perdraient.....

« Que feront les langues et les cœurs qui ne peuvent exprimer ces conceptions? Elles sont si secrètes et si occultes, qu'il semble impossible de les exprimer ou de trouver personne qui les comprenne. Celui qui les sent demeureura-t-il donc ainsi *étonné*, sans parler? »

Il faut citer encore. En général, la naïveté accompagne toujours chez les saints le sublime : ils ont une profondeur de franchise qui nous introduit dans le sanctuaire de leur âme.

Sainte Catherine voudrait dire *une fois avant de mourir* ce que c'est que cet amour! cet amour dont elle vit! Ce souhait cache des mystères. Qu'est-ce donc que la parole? Aimera-t-elle plus quand elle aura trouvé la parole de son amour? Verra-t-elle la face de l'Amour, quand elle aura dit son nom, et chantera-t-elle le cantique de Siméon, quand elle aura inventé une langue pour dire le nom de l'Amour?

Elle essaye de parler.

« Ne parle pas, me disait-il (c'est de l'Amour qu'il s'agit). Ne permets pas au feu que tu sens de s'évaporer par des paroles; ne fais rien qui puisse te procurer quelque rafraîchissement. »

Ne pouvant parler, elle écoute :

« Quand on parlait devant moi de choses ayant de l'analogie avec ce que je ressentais dans l'âme, mes oreilles écoutaient, j'attendais que l'on dît quelque chose qui pût rendre plus tolérable mon immense assaut intérieur ; de même je regardais de côté et d'autre, pour oublier

quelque peu la grande ardeur que je ressentais, et me procurer de l'allégement au moyen des yeux.....; mais l'amour me reprenait encore. »

Quel drame! cette sainte qui écoute en tremblant pour voir si le mot qu'elle ne peut pas dire se trouverait sur les lèvres d'un autre attirerait peut-être l'admiration du monde entier, si la chose se passait en dehors de la sainteté.

Sainte Catherine, l'oreille attentive aux bruits du dehors, pour voir s'ils apporteront des nouvelles de l'amour, me rappelle sainte Angèle de Foligno en qui la même cause produit un effet contraire.

« Lorsque je suis sous l'action de cet amour, dit sainte Angèle, je voudrais même qu'on ne prononçât pas le nom de Dieu devant moi, parce que, quand on le nomme, je languis d'amour, et ce m'est un tourment. Cependant tout ce qu'on me dit d'inférieur à cela me nuit, au lieu de m'être utile (1). »

Sainte Angèle de Foligno raconte, comme sainte Catherine de Gênes, les violences inutiles qu'elle fait subir au langage pour lui arracher ce qu'il ne contient pas.

« Il se faisait, dit-elle, dans mon intérieur des opérations tellement ineffables, qu'il n'est ni saint ni ange capable de les expliquer, encore moins de les comprendre. Aussi crois-je blasphémer en racontant ce que j'en dis à présent. »

A propos de la Passion de Jésus-Christ elle prononce un mot terrible.

« O ma mère, apprenez-moi ce que vous seule vous savez. Il est aussi un saint qui pourrait bien m'en apprendre quelque chose. Mais je comprends que ni la mère de douleurs ni le saint dont je parle ne sauraient rendre la Passion intelligible, et si quelqu'un me l'expliquait comme je la vois, car j'en vois beaucoup plus que je n'en puis dire, je lui dirais : *C'est vous qui l'avez endurée!* »

Cet échec de la parole est commun à sainte Catherine et à sainte Angèle de Foligno.

« Que dire, ajoute celle ci, que dire sans pensée, sans paroles, sans intelligence? »

Et toutes deux, par la démission même du verbe humain, sont sublimes dans leurs discours impuissants. Et qu'elles sont diversement sublimes! Ceux qui croient les saints fondus dans le même

(1) *Vie de sainte Angèle de Poligno*, par le frère Arnaud. Thibaud-Landriot et Cᵉ, éditeurs, Clermont-Ferrand.

moule les ont peu fréquentés. Sainte Angèle est violente, sainte Catherine est douce, mais que de violence dans la douceur de sainte Catherine, et que de douceur dans la violence de sainte Angèle!

Dans son Traité du purgatoire, c'est sa vie que sainte Catherine de Gênes raconte. Elle était associée sur la terre, plus ou moins complétement, à différents états qui ne sont pas de la terre, et qui se conciliaient entre eux, malgré la difficulté apparente de la conciliation.

Elle ne dit jamais ce qu'elle sait. Elle dit ce qu'elle voit. Les choses profondes ou élevées, étrangères à elle en apparence, font partie de son histoire, et elle les connaît par expérience.

« Je vois, dit-elle, dans le Tout-Puissant un tel penchant à s'unir à la créature raisonnable, faite par lui et à son image, que si le diable pouvait se délivrer de sa livrée de péché, le Seigneur l'élèverait à cette hauteur où Lucifer voulait monter par sa révolte, c'est-à-dire qu'il le ferait comme Dieu, non pas sans doute par nature et par essence, mais par la participation de sa bonté. »

Plus l'âme est humble, plus elle conçoit les grandes choses comme possibles et probables. Les hommes ordinaires craignent toujours l'espérance, ils la craignent comme une témérité; et puis ils craignent que Dieu n'attente à leur petitesse, en faisant sur eux, par eux et pour eux de grandes choses. Les saints n'ont pas ces craintes. Ils espèrent beaucoup de Dieu et ne s'exceptent pas de leurs grandes espérances.

« Un cœur qui se trouve en Dieu, dit sainte Catherine de Gênes, voit au-dessous de soi toutes choses créées, non par orgueil et superbe, mais par l'union qu'il a avec le Seigneur et par laquelle il lui semble que tout ce qui est à Jésus est aussi tout sien. Oui, mon amour, vous êtes mien, tout est mien, parce que tout ce qui est à vous est à moi. »

Jamais l'amour-propre n'oserait tenir un pareil langage. L'humilité seule a de telles hardiesses.

« Grâce à cette union, dit-elle, il semble à ce cœur que tout ce qui est de Dieu est sien. »

Les transports de l'union, cherchant des paroles pour s'exprimer et n'en trouvant pas, tourmentent la langue humaine, et lui arrachent des cris qui ressemblent à des soupirs plutôt qu'à des paroles.

« O amour, dit sainte Catherine, on te nomme amour jusqu'à ce que soit consumé tout celui que Dieu a infus au cœur de l'homme; et alors ce dernier rèste tellement ivre et plongé en toi, qu'il ne sait plus

ce que c'est que l'amour. Car cet amour, étant devenu esprit, s'unit avec l'esprit de l'homme, et l'homme devient spirituel, et, l'esprit étant invisible et inscrutable aux puissances de l'âme, l'homme demeure surmonté de telle sorte, qu'il ne sait plus où il est, ni où il doit s'arrêter, ni où il doit aller. »

Sainte Angèle de Foligno, vers laquelle sainte Catherine me reporte sans cesse, est un magnifique exemple d'humilité triomphante.

Elle déclare son état plus élevé que celui de saint François d'Assise. « Un jour de fête de la Chandeleur, il fut donné à mon âme de se voir elle-même. Or elle se vit si grande et si noble, que sans cette révélation elle n'aurait jamais pu se faire une telle idée, je ne dis pas d'une âme voyageuse, mais des âmes même qui sont au ciel. »

Ces paroles des saints proviennent du détachement d'eux-mêmes. Il me semble qu'elles mettent dans son vrai jour cette vanité humaine, qui est la fausse modestie. L'humilité, c'est la vérité, suivant la parole de sainte Térèse. C'est pourquoi l'homme vain n'est pas dans la vérité. Aussi, quand il veut être modeste, il fait faire à sa vanité un mensonge qui ne trompe personne. Il feint de se croire dépourvu des qualités dont il se croit réellement pourvu, et cette feinte vient de ce qu'il s'attribue ses qualités à lui-même ; il se les attribue, et feint de croire qu'elles lui manquent. S'il les attribuait à Dieu, il pourrait, comme les saints, dire la vérité sur lui, comme sur tous. Si un homme du monde lisait les paroles des saints, il croirait à chaque page découvrir un immense orgueil et s'admirerait plus que jamais, se remerciant intérieurement de sa grande modestie. C'est qu'il ignore le secret, le mystère de l'union en vertu de laquelle les saints, parlant d'eux-mêmes, ne se trompent ni ne nous trompent, et disent qu'en effet le Seigneur est avec eux, parce que cela est ainsi.

Mon verre est bien petit, mais je bois dans mon verre, a dit un rimeur ; il voulait bien que son verre fût petit, pourvu que dans ce verre il vît et reconnût son *moi*, en qui il avait mis ses complaisances ; le contraire arrive aux saints ; ils veulent bien que de grandes choses soient faites par eux et pour eux, pourvu que, dans ces grandes choses, Dieu soit à sa place et l'homme à la sienne. Or quelle est la place de Dieu et quelle est la place de l'homme, c'est ce que les rimeurs ignorent, c'est ce que les saints soupçonnent, c'est ce que le Père voit dans son Verbe.

M. de Bussierre consacra ses dernières années à une importante étude historique : *le Pérou et sainte Rose de Lima* (1).

Le Pérou d'un côté, sainte Rose de Lima ensuite : le rapprochement de ces deux noms est fécond en enseignements, et si le livre de M. de Bussierre ne dit pas tout ce qu'il y avait à dire, il réunit au moins d'importants matériaux et présente à la méditation plusieurs extrémités de bien et de mal réunies en un point du temps et de l'espace. Le Pérou et sainte Rose de Lima forment, l'un en face de l'autre, un contraste effrayant. On dirait que l'histoire du Pérou provoque, pour la compenser, la biographie de sainte Rose, et que sainte Rose se jette dans la balance pour servir de contre-poids à l'histoire du Pérou.

Le Pérou, dans le lointain de l'histoire, est effrayant à regarder. Qu'était donc devenue la race d'Adam ? Qu'étaient devenus les fils de ce premier père qui avait vu et possédé l'Éden ?

D'après M. d'Orbigny, cité par M. de Bussierre, la tribu péruvienne des Yuracarès (hommes blancs) était hideuse et monstrueuse.

Un jour arriva Manco-Capac, qui se déclara fils du Soleil, et donna pour religion au Pérou le culte des astres. « C'était, dit M. de Bussierre, le monarque qui mariait ses sujets, soit en personne, soit par procuration, et sans jamais consulter le goût des contractants. »

Au quinzième siècle apparaît la race des Pizarre, qui jette avec elle une nouvelle somme d'horreurs dans le plateau de la balance qu'elle a choisi. Vainqueur du vieillard Diégo, qui demande grâce, Fernand Pizarre fait étrangler d'*abord*, et *ensuite* décapiter le vaincu.

Les vainqueurs du nouveau monde pesèrent d'un poids affreux sur les indigènes.

« On exigea de ces malheureux, dit M. de Bussierre, des travaux au-dessus de leurs forces ; on les employa comme bêtes de somme à transporter d'énormes fardeaux ; on les enferma dans les ravines profondes, tracées par les torrents, afin de leur faire recueillir le sable d'or, puis on les y laissa mourir de faim et de misère. Par un raffinement inouï de barbarie, on sépara le mari d'avec sa femme, » etc.

Ce fut sur cette terre qu'apparut cette rose, qui reçut du ciel son nom, sainte Rose de Lima. Elle tomba dans l'autre côté de la balance, et le monde invisible vit cette jeune fille lutter contre les siècles et les nations avec les armes que Dieu lui mettait dans les mains. Les hommes ont vu la bataille de Fernand Pizarre et de Diégo, les anges

(1) Plon, imprimeur-éditeur, 8, rue Garancière.

ont vu la bataille de sainte Rose contre les choses qui l'avaient précédée et qui l'environnaient. Le sang coula dans les deux batailles : mais le sang de la première et le sang de la seconde confièrent à la terre des semences qui ne se ressemblaient pas.

On demandait à Rose des détails sur les actes de Dieu en elle. L'historien nous parle de sa pâleur dans un moment où elle prévit que les expressions allaient lui manquer.

Un jour on lui demanda « comment elle voyait et comprenait la divinité lorsqu'elle se trouvait en sa présence. »

Voici la réponse de sainte Rose :

« Cette question est fort ardue ; il me sera plus difficile encore d'y répondre qu'à celle qui l'a précédée. Dieu est la lumière, mais la lumière sans forme, sans mesure ni limites, la lumière unie, parfaitement pure et invariable qui remplit toutes choses de son éclat, qui est et qui sera, qui est la même en tous lieux, la lumière dont la moindre étincelle surpasse en excellence les créatures les plus parfaites, la lumière qui, malgré son immensité, peut trouver à se loger dans nos âmes et y produire les effets les plus merveilleux. »

Quelques années après la mort de Rose, une petite fille de deux ans, nommée Madeleine, mourut d'une fièvre inflammatoire.

« Au moment, dit M. de Bussierre, où on se disposait à fermer le cercueil, la mère désolée se souvint qu'elle possédait un morceau du vêtement de Rose, et un petit bouquet d'épines qui avait fait partie du lit de la sainte. Elle s'agenouilla à côté du cadavre de sa fille, et, après avoir adressé une fervente prière à la servante du Seigneur, elle fit brûler les deux reliques et s'en servit pour encenser la défunte. Aussitôt Madeleine ouvrit les yeux, se mit sur son séant et demanda à boire ; sa mère mêla un peu de terre de la tombe de Rose à l'eau qu'elle lui donna, et la petite sortit du cercueil en parfaite santé. »

M. de Bussierre est mort, entouré d'affections et de respects. N'eût-il rendu d'autre service que de traduire sainte Catherine de Gênes, il mériterait nos hommages et notre reconnaissance. Pourquoi n'aurait-il pas de nombreux imitateurs ? Pourquoi la traduction, si souvent prostituée à ce qui est utile ou nuisible, ne deviendrait-elle pas une force vive, une arme tranchante entre les mains de la Vérité ?

ERNEST HELLO.

UNE EXCURSION EN KABYLIE

(ALGÉRIE).

n° 4

Il est assez difficile d'explorer une partie quelconque du globe, sans courir le risque d'être devancé par quelque voyageur plus ou moins enthousiaste, ou par quelque collectionneur plus ou moins déterminé. L'Algérie ne présente pas d'exception à cette règle générale, et il ne faut pas se dissimuler que le touriste est exposé à s'y trouver face à face avec plus d'un concurrent, tout aussi bien que s'il cherchait à franchir la grande muraille de la Chine ou la Cordillère des Andes. Ce n'est donc pas avec la prétention d'en avoir la primeur que nous avons entrepris l'excursion sur laquelle nous avons écrit en passant les quelques notes suivantes: le pays que nous avons parcouru en Algérie a été jusqu'à présent, il est vrai, un des moins explorés, et c'est pour cela que nous lui avons donné la préférence, mais nous ne sommes pas seul à l'avoir visité, et il n'y aura pas lieu de s'étonner si, tout en ayant l'occasion de faire, à son sujet, plus d'une remarque inédite, nous sommes exposé, parfois, à tomber dans des descriptions, qui paraîtront ne pas avoir complétement le mérite de la nouveauté.

En général, un touriste qui s'est déterminé à visiter la province de Constantine ne manque pas de s'embarquer à Marseille pour aller aborder à Stora; là, il a le choix entre la voie de terre et la voie de mer, pour aller, à quatre kilomètres plus loin, à Philippeville, prendre la diligence qui doit le conduire à Constantine. Si ladite diligence ne le laisse pas dans une ornière en lui cassant quelque membre, il arrivera, cahin-caha au but qu'il s'est fixé, et il pourra même pousser plus loin ses aventures, en se faisant transporter, soit par quelque coche impossible, soit par quelque mulet boiteux, jusqu'à Biskra, la patrie des palmiers.

Nous avons renoncé à suivre cet itinéraire, dans notre dernier voyage en Algérie, pensant que, pour notre instruction personnelle, il serait préférable d'explorer la Kabylie, la patrie de ces rudes montagnards qui, au milieu des milles vicissitudes subies depuis tant de siècles par les habitants de l'Afrique septentrionale, paraissent avoir conservé le mieux les traditions des anciens aborigènes.

Étant donc arrivé à Stora le dimanche matin 3 juin 1863, nous nous

empressâmes de prendre passage à bord du vapeur de l'État qui fait habituellement le service de courrier de la côte, et qui devait, le jour même, se mettre en marche vers Alger, en passant à Bougie où nous comptions débarquer. En effet, une heure à peine après notre transbordement, nous glissions sur une mer unie comme un miroir, une vraie mer d'huile, dirait un habitant de Marseille, et de notre navire, sur lequel, soit dit en passant, ceux qui aiment le comfort feront bien de ne pas se hasarder, nous apercevions distinctement les montagnes de la Kabylie, tombant en pentes abruptes sur la mer.

La Kabylie est une longue bande du littoral commençant au méridien de Philippeville à l'est, et finissant à celui de Dellys à l'ouest, sur une profondeur moyenne de quarante à cinquante kilomètres ; elle est considérée, par les documents officiels, comme se composant de deux parties : l'une, à l'est, qui s'étend de Philippeville à Bougie, se nomme petite Kabylie ou Kabylie orientale ; l'autre, à l'ouest du méridien de Bougie, jusqu'à Dellys, prend le nom de grande Kabylie. Cette distinction a jusqu'à un certain point sa raison d'être ; la partie orientale est peuplée de tribus d'origine évidemment kabyle, ou berbère, comme disent les auteurs, mais assez bouleversées toutefois pour s'être modifiées, au point de renoncer à leur idiome primitif au profit de la langue arabe. Dans la Kabylie occidentale, l'indigène a ses usages spéciaux et ses traditions particulières ; il parle une langue qui lui est propre, le berbère, et qui n'a, dans ses principes fondamentaux, aucun rapport avec l'arabe. C'est un type à part, représentant, suivant toute apparence, l'antique aborigène qui, obligé de reculer pied à pied devant les envahisseurs de son pays, a fini, après une longue lutte, par abriter dans les montagnes les derniers débris de son individualité. C'est donc à juste titre que l'on sépare les deux Kabylies l'une de l'autre, et, en se plaçant au point de vue auquel nous venons de nous mettre, il est peut-être logique de dire que la partie occidentale est la Kabylie vraie, la grande Kabylie, bien que, géographiquement parlant, elle soit précisément la plus petite des deux. Nous ignorons si ce sont bien là les considérations qui ont fait adopter les dénominations actuelles ; il n'y a peut-être en tout cela qu'une simple erreur géographique, et nous pencherions d'autant plus à le croire que, si la division admise était basée sur les mœurs et les habitudes des indigènes, la ligne de démarcation serait, non le méridien de Bougie, mais celui qui passe à environ vingt-cinq kilomètres plus à l'est.

Lorsque l'on quitte Stora pour suivre le littoral par mer, ainsi que cela nous arrivait au mois de juin 1863, on est frappé par l'accumulation incroyable des montagnes kabyles, qui paraissent avoir été lancées là, pêle-mêle, par des mains de géant, et être venues s'entasser les unes sur les autres, de manière à défier tous les systèmes géographiques connus : c'est

d'abord, sur la côte même, la montagne des singes, ainsi nommée des animaux qui y pullulaient autrefois, et dont le nombre a beaucoup diminué aujourd'hui. Voilà au loin, dans l'intérieur, la cime du Goufi qui domine toutes les autres, et qui, vaillamment défendue au mois de mai 1852 par les Beni-Touffout, n'en fut pas moins enlevée à la baïonnette par quelques compagnies de zouaves. L'histoire des Beni-Touffout, qui habitent le Goufi et ses environs, est à peu près celle de toutes les tribus de la Kabylie orientale : hostiles au dernier point à toute domination, et en particulier à la domination française, n'étant tenus en respect que par la crainte de quelque expédition militaire, devant laquelle on recule souvent, faute de troupes disponibles ou faute d'allocations budgétaires suffisantes, ils ne laissent échapper aucune occasion de se révolter, ou tout au moins de jouer quelque mauvais tour à ceux qui les commandent : ils payent assez mal un impôt très-faible ; dans leurs bons jours, ils consentent, si l'on sait les y amener, à exécuter quelques travaux dirigés par l'autorité supérieure. Mais ils crachent volontiers à la figure d'un Européen qui s'aventure dans leur pays, et le commandant supérieur qui, assisté d'un bureau arabe, essaye de les administrer au nom du général, est souvent en butte à leurs mauvais précédés, lorsqu'il s'avise par hasard d'aller les visiter.

Prolongeant le Goufi comme un vaste contrefort, et s'épanouissant sur la mer en sept doigts monstrueux, voici les sept caps : à leur pied est Collo. C'est l'ancienne Chullu des Phéniciens de Tyr et de Carthage ; un des ports de relâche des navires qui portaient jadis l'or et l'argent de Tarsis, alors que la péninsule hispanique était, pour la Phénicie, ce que fut, 2600 ans plus tard, le Pérou pour les Espagnols modernes. C'est le *Collops Magnus* des Romains, l'El-coll des Arabes, sous la domination desquels elle fut le port de Constantine. Sous la domination turque, elle devint peu à peu une bourgade oubliée de pêcheurs. Lors de la prise de Constantine par l'armée française, en 1837, toute la province à peu près restant encore à soumettre, et la Kabylie paraissant devoir présenter les plus grandes difficultés, on ajourna les expéditions à y entreprendre, et, au lieu de songer à faire de Collo le port de la nouvelle conquête, on créa Philippeville où il n'y a pas d'abri pour les navires, et Stora où il n'y en a pas beaucoup plus. Depuis 1852, Collo a pu être occupée, mais elle ne l'a été définitivement qu'en 1860, époque à laquelle elle a été élevée au rang de chef-lieu de cercle militaire, c'est-à-dire de centre de commandement de tribus occupé par un commandant supérieur, un bureau arabe, et divers accessoires administratifs. On a pu constater alors que le port de Collo est peut-être le seul bon port naturel de l'Algérie, qu'il présente aux bâtiments du commerce un abri sûr et commode, et qu'à tous égards il est bien préférable à Philippeville. Mais, à Philippeville, on avait fait de grands frais, les Européens s'y étaient établis en nombre assez considérable;

on y avait projeté la construction d'un port pour lequel une partie des fonds nécessaires était déjà allouée au budget. Il est résulté de tout cela que Stora est resté le port de Philippeville en attendant l'achèvement des travaux, et que, par les gros temps, les navires qui ont eu la chance de ne pas y être mis en pièces essayent d'aller s'abriter à Collo.

Après avoir séjourné à Collo pendant deux heures à peine, le courrier reprend sa marche vers Alger. On aperçoit toujours, sur la côte, le même fouillis de montagnes enchevêtrées les unes dans les autres, et, en général, couvertes de forêts épaisses.

Les forêts de la Kabylie, comme toutes celles de l'Afrique française, peuvent produire un rendement considérable, surtout en liége et en bois de construction ; mais ce résultat ne pourra être obtenu que lorsque l'administration aura organisé son service et ses règlements d'après les nécessités locales.

Quelque temps avant d'arriver à Djigely, le vapeur qui nous emporte passe devant l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, la grande rivière, c'est-à-dire, plus exactement, la plus grande rivière que l'on rencontre dans un rayon d'une centaine de kilomètres. C'est une habitude arabe de désigner ainsi les cours d'eau les plus considérables qui arrosent une contrée donnée : il y en a de nombreux exemples en Algérie, et les Maures d'Espagne nous ont laissé le nom du Quadalquivir, comme pour nous démontrer que cette dénomination ne constitue pas une particularité spéciale à l'Afrique. Il ne faut pas croire, pour cela, que le cours d'eau honoré de l'épithète de Kebir, grand, soit réellement un fleuve dans le sens adopté en pareil cas en Europe : en Algérie il n'existe pas un seul cours d'eau navigable ; les plus considérables sont ceux qui, en été, ne sont pas complétement à sec, et encore même ceux-là, sont-ils presque partout guéables, au moins à une certaine distance de leur embouchure, et en dehors de la saison d'hiver, époque des grandes crues. En outre, pour ce qui est des noms donnés par les indigènes, il est bon d'y avoir d'autant moins égard qu'une rivière algérienne en porte généralement une infinité, pour peu qu'elle ait un parcours de quelques kilomètres, et que l'on en voit même qui portent une dénomination particulière sur un point d'une de leurs rives, et une autre toute différente en face, sur la rive opposée.

L'Oued-el-Kebir, qui se jette à la mer entre Collo et Djigely, est, avec la Seybouse de Bône et le Soumam de Bougie, le cours d'eau le plus considérable de la province de Constantine ; c'est le même qui, sous le nom de Roumel, rivière de sable, passe au pied de Constantine au fond d'une coupure d'une quarantaine de mètre de largeur, dont les parois à pic ont une hauteur moyenne de cent mètres. C'est l'Ampsaga des anciens : il séparait jadis les Massyliens des Massaisyliens au temps des royaumes numides, il servit de limite entre la Numidie et la Mauritanie césarienne, et

plus tard, entre la Numidie et la Mauritanie sitifienne, au temps de l'occupation romaine, et ses deux rives portent de nombreuses ruines, traces de cette dernière occupation. Aujourd'hui, les tribus kabyles qu'il arrose, au nord de Constantine, sont dans un état de soumission trop peu avancé pour que la colonisation européenne ait pu y faire des progrès. Sur la rive droite, à environ trente kilomètres de l'embouchure, on a construit en 1858 le poste fortifié d'El-Milia où réside le personnel militaire chargé de l'administration et du commandement du pays; ce personnel se compose de deux officiers, un chef de bureau, dit chef d'annexe, et un adjoint : il est assisté par quelques spahis et parfois, lorsque les circonstances le commandent, par quelques hommes d'infanterie. Le chef d'annexe administre les populations comme il peut, essayant de prévenir les mécontentements, de maintenir l'ordre, de faire rentrer les impôts, et de tout diriger à la satisfaction générale; tâche immense et souvent ingrate. Les règlements ne peuvent suffire à le diriger dans chacune des circonstances variées qui se présentent ; il est obligé le plus souvent d'agir par lui-même, et, malgré toutes les finesses politiques qu'il peut déployer, il lui est impossible, avec les moyens si restreints dont il dispose, de maintenir continuellement la tranquillité. Toujours sur le qui vive, bloqué parfois dans son fort et obligé d'attendre qu'une colonne vienne de Constantine mettre un peu de calme chez ses administrés trop turbulents, sa vie est une fièvre d'activité incessante et de dévouement sans bornes; et, lorsque par son intelligence et par son expérience des hommes et des choses il est à la hauteur de la mission qui lui a été confiée, il a certainement mieux mérité que personne.

A l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, sur la rive gauche, à la lisière d'une vaste forêt de chênes-liéges, on voit les ruines d'un établissement européen qui n'avait que quatre années d'existence; lorsqu'il a été brûlé par les indigènes dans la révolte de 1860. MM. Lacroix et Boc l'avaient inauguré en 1856, dans le but d'exploiter une concession de liéges ; ils y avaient élevé des constructions assez importantes, et, malgré les dangers sérieux qu'ils savaient devoir y courir, ils n'avaient pas hésité à s'y installer avec des ouvriers. On a beaucoup abusé du mot de pionniers de la civilisation, appliqué à tort et à travers à des émigrants quelconques qui vont planter leur tente au milieu de populations inconnues; mais il est certain que jamais expression n'a mieux convenu qu'à ces hardis colons dont nous venons de parler, qui, plus aventureux que tous les autres, se hasardèrent chez les Kabyles à peine soumis à l'Oued-el-Kebir, et payèrent malheureusement de leur vie l'énergie dont ils avaient fait preuve.

Tout alla bien dans la concession de l'Oued-el-Kebir jusqu'au commencement de 1860; à cette époque, la Kabylie orientale se souleva presque entièrement, et, pour la soumettre de nouveau, il fallut y envoyer une colonne expéditionnaire. Confiants dans les dispositions en apparence bien-

veillantes des populations au milieu desquelles il se trouvaient et qui n'avaient pas encore pris part à l'insurrection, MM. Lacroix et Boc restèrent dans leur établissement ; l'autorité militaire, chargée de l'administration et du commandement du pays, crut comme eux à l'absence du danger, et ne jugea pas à propos de les protéger d'une manière spéciale; il s'ensuivit que l'exploitation était encore en pleine activité au commencement de l'expédition, alors que les troupes opéraient déjà à l'ouest d'El-Milia. Tout à coup, par un de ces revirements subits dont il y a tant d'exemples chez les indigènes de l'Afrique septentrionale, les tribus restées jusqu'alors soumises se révoltent à leur tour : une nuit, la concession est cernée par les Kabyles et attaquée violemment sur tous les points. Après une défense désespérée, M. Boc est tué, M. Lacroix très-grièvement blessé, est sauvé et transporté à El-Milia caché sous des vêtements arabes par un indigène auquel il avait eu l'occasion de rendre quelques services ; les ouvriers sont en partie tués, quelques-uns réussissent à s'échapper dans la forêt et à gagner El-Milia, et les assaillants, après avoir tout pillé, mettent le feu aux bâtiments.

La colonne expéditionnaire passa par là quelque temps après ; les tribus se soumirent et durent payer une forte indemnité ; on arrêta les principaux auteurs des désordres qui avaient eu lieu, et ceux qui avaient pris part à l'attaque de la concession furent condamnés pour ce fait, par un conseil de guerre, les uns à mort, les autres aux travaux forcés ; mais M. Boc était mort ainsi que nous l'avons dit, M. Lacroix n'avait survécu que quelques mois à sa blessure ; il était dangereux de laisser se réinstaller des Européens dans un pays dont on pouvait si peu répondre : l'établissement de l'Oued-el-Kebir fut provisoirement abandonné.

Le courrier ne tarde pas à arriver à Djigely, en arabe Djidjel ; cette ville qui portait dans l'antiquité le nom d'Igilgilis, est, comme Collo, d'origine phénicienne : elle fut fondée par Tyr pour servir d'escale aux navires qui faisaient continuellement les voyages d'Espagne ; et, plus tard, de colonie tyrienne, elle devint comptoir carthaginois. Colonie romaine à l'époque de la domination de l'empire d'Occident en Afrique, elle ne figure guère dans l'histoire qu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne, époque à laquelle elle est signalée comme point de débarquement et base d'opération du comte Théodose, venu d'Italie pour combattre Firmus.

On s'étonne volontiers, à notre époque, des insurrections qui ont lieu en Afrique après trente années d'occupation ; les Romains avaient certes bien d'autres sujets d'étonnement, lorsque, plus de deux siècles après leur établissement dans le pays, ils avaient encore à lutter contre des soulèvements autrement formidables que ceux qui se manifestent aujourd'hui. En ce temps-là, les conquérants cherchaient moins à civiliser les indigènes qu'à les réduire en esclavage, pour les attacher à la glèbe, et pour les astreindre à mille corvées plus ou moins pénibles. Les laissant en dehors

du mouvement de progrès, dont les bienfaits eussent pu diriger leurs idées vers un but plus élevé que des prises d'armes le plus souvent stériles, ne les ayant pas morcelés comme le firent plus tard leurs successeurs, ils s'en étaient fait des ennemis implacables qui formaient un tout presque homogène, qui s'entendaient beaucoup mieux qu'ils ne peuvent le faire à présent, et dont, par suite, les révoltes prenaient en un instant des proportions inconnues de nos jours. A l'esprit turbulent et aux idées d'indépendance des anciens habitants de l'Afrique septentrionale, il faut encore ajouter, comme cause des insurrections d'autrefois, les prétentions ambitieuses de certains chefs, mis à la tête du pays, surtout vers la fin de l'empire, pour suppléer aux difficultés de l'administration directe. Pourvus de commandements immenses, ayant entre leurs mains, par leur influence personnelle, de puissants moyens d'action, ces personnages ne voyaient le plus souvent, dans leur élévation au pouvoir, qu'une marque de faiblesse de la part des maîtres. De là à entrevoir la possibilité d'un affranchissement complet, il n'y avait qu'un pas, et ils ne tardaient pas à le franchir avec leurs administrés, espérant, par un soulèvement, se libérer de l'espèce de vasselage qu'ils avaient accepté avec l'investiture du commandement. Firmus fut un de ceux-là : sa révolte coïncida avec le moment où l'empire n'avait en Afrique que des forces insuffisantes ; il fallut réunir en toute hâte une armée qui, sous les ordres de Théodose, débarqua à Igilgilis, et ne mit pas moins de trois années consécutives à étouffer l'insurrection, en opérant dans la Kabylie actuelle, pays qui paraît avoir eu jadis le privilége d'être le foyer de tous les soulèvements.

Sous la domination arabe, Djigely n'a joué qu'un rôle secondaire : elle est à peine citée par les auteurs, et encore n'est-ce guère que pour avoir été le théâtre de quelques combats peu connus dans l'histoire, lors des désordres sans nombre que les querelles religieuses de l'islam amenèrent en Afrique vers le huitième et le neuvième siècle. Vers la fin de cette période arabe, cependant, au quatrième siècle, elle devint le point de ralliement de quelques corsaires qui commencèrent à infester la Méditerranée occidentale, et elle inaugura avec Bougie les courses maritimes qui prirent plus tard un grand développement sous le gouvernement turc, et qui n'eurent un terme que quatre cents ans plus tard, lorsque la France, prenant en main la cause de la civilisation, fut conduite, par des circonstances particulières, à faire la conquête de l'Algérie.

Djigely fut le premier point de l'Algérie actuelle occupé par les Turcs, au commencement du seizième siècle. C'est une histoire étrange que celle de l'établissement de la domination turque en Afrique. Là, en effet, pas d'armée envahissante, pas de conquête dans l'acception propre du mot; mais deux aventuriers qui, à la tête d'une poignée de pirates, réussissent à se faire accepter par les uns, à se faire demander comme alliés par les

autres, et à si bien s'immiscer aux affaires du pays, qu'ils en deviennent les maîtres et fondent un gouvernement nouveau. Cette œuvre remarquable entre toutes est celle des frères Barberousse : Aroudj et Kheir-Ed-din. On a prétendu qu'on les a nommés en Europe Barberousse, à cause de la couleur de leur barbe ; la chose est possible ; mais on doit noter aussi qu'Aroudj, l'aîné, était appelé Baba-Aroudj, c'est-à-dire le père, le vénérable Aroudj ; et, en voyant les transformations incroyables qu'ont subies, dans nos langues européennes, certains noms orientaux, en voyant de plus les étymologies plus que suspectes attribuées bien souvent à ces mêmes transformations, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Barberousse vînt tout simplement de Baba-Aroudj. Quoi qu'il en soit, Aroudj et Kheir-Ed-din, tous deux, dit-on, fils d'un potier de Mitylène, furent bien les fondateurs du gouvernement turc en Algérie.

Cherchant tous deux aventure, ils étaient venus à la tête de deux navires montés par quelques corsaires s'établir pour entreprendre la course dans le port de Tunis, dont le sultan Hafside leur avait ouvert l'entrée ; mais ce n'était pas là un théâtre assez vaste pour les exploits qu'ils méditaient, il leur fallait un port à eux, et ils le trouvèrent à Djigely. A cette époque, quelques années à peine s'étaient écoulées depuis que les Maures, chassés définitivement de l'Espagne, avaient cherché un refuge en Afrique ; les Espagnols, devenus agresseurs, poursuivaient leurs éternels ennemis jusque dans l'asile qu'ils s'étaient choisi, et ils s'étaient déjà rendus maîtres de plusieurs villes du littoral ; d'autres nations européennes suivaient le même exemple et, en 1514, les Génois s'étaient emparés de Djigely : les habitants de cette ville, trop faibles pour expulser seuls leurs nouveaux maîtres, ne virent rien de mieux, dès l'année 1515, que d'appeler à leur aide les frères Barberousse dont la réputation avait grandi sur la côte méditerranéenne. Aroudj et Kheir-ed-din ne laissèrent pas échapper une aussi belle occasion : ils s'empressèrent d'accourir, s'emparèrent de la place, dont la garnison génoise, alors peu nombreuse, ne put leur résister et, après avoir laissé aux vaincus l'autorisation de se retirer avec la vie sauve, ils passèrent tout naturellement à l'état de maîtres de la ville et du port.

Pouvant dès lors donner à leurs entreprises une extension plus considérable, ils ne tardèrent pas à devenir assez forts, pour que leur intervention fût réclamée à l'envi par tous les musulmans qui avaient maille à partir avec les chrétiens, et ils surent admirablement faire tourner cette situation à leur profit ; en effet, tout en se présentant comme alliés partout où ils étaient appelés, et même dans plus d'un endroit où l'on ne les demandait pas, ils s'arrangèrent toujours de manière à prendre pied dans le pays, et à s'en emparer pour leur propre compte, se substituant aux conquérants chrétiens, là où ils pouvaient y parvenir, s'impatronisant, sous

prétexte de protectorat, là où leur intervention armée était inutile; et, merveilleusement aidés par leur communauté de religion avec les habitants de l'Afrique, ils surent faire accepter leur substitution ou leur impatronisation, non, il est vrai sans tiraillements, mais du moins sans difficultés réellement très-sérieuses. Lorsque, après la mort d'Aroudj tué près de Tlemcen dans un combat contre les Espagnols, Kheir-Ed-din eut achevé de consolider son pouvoir et d'organiser son gouvernement, il s'empressa d'en faire hommage à la Porte-Ottomane. Cette politique enlevait à son œuvre le caractère d'aventure, et la consacrait en quelque sorte officiellement; elle l'engageait assez peu, car elle lui laissait l'indépendance la plus complète, et le droit, moyennant un tribut dont ceux qui lui succédèrent ne devaient pas tarder à s'affranchir, de recruter des soldats en Asie Mineure, et par suite, d'éviter, pour lui étranger, l'obligation dangereuse de se faire une armée avec les seuls habitants du pays dont il devenait le maître. Quant à l'investiture que lui et ses successeurs devaient recevoir du sultan pour être reconnus pachas gouverneurs de la régence d'Alger ou de l'Oudjeac, comme on l'appelait alors, elle n'était guère qu'une formalité sans conséquence. En effet, les nouveaux possesseurs de l'Afrique étaient gens à s'en passer au besoin; ils le démontrèrent surabondamment plus tard, lorsque, ayant affaire un jour à un sultan qui ne voulait pas ratifier une élection faite à Alger par la milice turque; ils laissèrent simplement le représentant de la Porte s'établir dans la capitale de l'Oudjeac, avec sa nomination officielle, et lui enlevèrent même l'ombre de l'autorité, en mettant à côté de lui un chef réel du gouvernement avec le titre de dey; il arriva alors que, pour éviter des difficultés insurmontables et pour ne pas perdre au moins l'apparence de ses prérogatives, le sultan finit par ne plus s'opposer aux élections qu'il plaisait aux Algériens de faire, et par consacrer les nominations de dey faites à Alger, en accordant au candidat élu la dignité de pacha.

Nos idées de centralisation administrative s'accordent assez mal avec cette méthode sommaire d'organiser un gouvernement, et d'établir ses tenants et ses aboutissants : il est certain que l'autorité de la Porte Ottomane sur la régence d'Alger ne fut jamais que nominale, et que la domination exercée par Kheir-Ed-din et par ses successeurs fut toujours assez précaire; hâtons-nous d'ajouter, cependant, qu'elle fut très-suffisante pour les résultats que l'on en attendait : en effet, les Turcs se souciaient très-médiocrement de leurs administrés algériens, au point de vue des progrès d'une civilisation dont ils n'avaient eux-mêmes que de vagues aperçus; ils ne cherchaient nullement à coloniser, et, prenant pour ainsi dire à ferme le pays dans lequel ils exerçaient le pouvoir, ils se bornaient à en tirer l'impôt qu'ils pouvaient raisonnablement en attendre, et à en distraire, pour être distribuées en apanages à certains personnages in-

fluents, ou pour être cultivés au profit de l'État, quelques terres fertiles groupées en général autour des principaux centres. Disposant de troupes peu nombreuses, mais excessivement mobiles; sachant admirablement diviser pour régner, et exciter au besoin les indigènes les uns contre les autres; substituant la ruse à la force là où la force leur paraissait impraticable; dissimulant le ressentiment d'une offense, mais ne l'oubliant jamais, et profitant toujours du moment le plus favorable pour en tirer vengeance; ils parvinrent merveilleusement à atteindre le but qu'ils s'étaient proposé, et ils donnèrent le spectacle incroyable d'une poignée d'hommes, occupant un vaste territoire, et dominant une immense population qui, par son ardeur belliqueuse et par ses aspirations à l'indépendance, avait toujours été jusque-là si difficile à dominer. Ce fut alors que commença cette période pendant laquelle la piraterie algérienne, ayant pris tout son développement, devint le fléau de l'Europe; bientôt les navires chrétiens ne purent se hasarder dans la Méditerranée autrement qu'en forces imporsantes; à chaque moment, sur les côtes d'Espagne, de France et d'Italie, on signala des descentes de corsaires, et, à leur suite, le pillage et la dévastation; de nombreux captifs encombrèrent les bagnes de la Régence, et ceux qui, n'y laissant point la vie, purent revoir leur pays après avoir été admis à rançon, vinrent, par le récit des souffrances qu'ils avaient endurées, accroître encore la terreur qu'inspirait le nom turc.

L'Europe s'émut, quelques armements eurent lieu: Charles-Quint arma le premier, et attaqua Alger en 1541, mais il échoua complétement, et il perdit presque entièrement une flotte et une armée. En 1664, une expédition française, sous les ordres du duc de Beaufort, aborda à Djigely, et réussit à pénétrer dans la ville, mais elle ne tarda pas à être forcée de se rembarquer, moins à cause des pertes que l'ennemi lui fit éprouver, que par suite de désordres qu'engendra le désaccord des principaux chefs de l'entreprise. Le bombardement d'Alger par Duquesne, sous Louis XIV; celu de 1816 par lord Exmouth, et mainte autre expédition contre les pirates algériens, n'eurent d'autre résultats que de faire donner parfois la liberté à quelques captifs, mais la situation générale resta la même, et la Méditerranée ne devint pas plus praticable. N'obtenant rien de la force, et n'étant pas, du reste, toujours en état de lutter, quelques nations essayèrent d'entrer en arrangement avec les Turcs, et de sauvegarder leurs intérêts particuliers, moyennant un tribut: on eut alors l'exemple assez étrange de plus d'un peuple, regardé à juste titre comme puissant, payant une redevance à quelques forbans, afin d'en obtenir la paix. Mais les Musulmans, en général, n'ont jamais eu qu'un médiocre respect pour la foi jurée, surtout à des chrétiens, et les traités, en apparence les mieux établis, ne sont guère observés par eux que tant qu'ils ne croient pas avoir intérêt à les violer: d'ailleurs, le pacha eût-il voulu les observer, il n'eût pas manqué

d'être débordé par ses sujets dont il était assez peu le maître, et il lui eût été bien difficile d'empêcher ces écumeurs de mer de profiter d'une bonne aubaine quand elle venait à se présenter. Il résulta de tout cela que, expéditions ou traités, tout fut également inutile, et que le mal subsista aussi longtemps que l'Oudjeac, c'est-à-dire, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la prise d'Alger par les Français, en 1830.

Dès 1838, Djigely fut occupé par les troupes françaises, sans grande résistance de la part des habitants. Une année à peine s'était écoulée depuis la prise de Constantine ; la Kabylie n'avait point encore été entamée par les colonnes expéditionnaires. La nouvelle garnison, complétement bloquée du côté de la terre, et continuellement attaquée par les Kabyles, eut à déployer, pour se maintenir dans sa conquête, une activité et une énergie de tous les instants : telle elle avait trouvé Djigely, lors de son arrivée, telle elle la légua à ceux qui vinrent la relever. Cette situation dura près de dix années consécutives. Pendant ce long espace de temps chaque soldat donna, au plus haut degré, l'exemple de ce courage et de cette abnégation qui ont honoré si souvent les armées française ; conduite d'autant plus digne d'éloges, qu'elle ne fut pas toujours appréciée à sa juste valeur, par suite des événements plus saillants qui eurent lieu à cette époque dans le reste de l'Algérie, et qui absorbèrent l'attention publique à leur profit.

Un peu à l'ouest de Djigely, commence le golfe de Bougie : la côte présente les pentes les plus abruptes que l'on ait encore rencontrées depuis Philippeville : les montagnes gagnent en élévation, et, lorsqu'elles ne sont pas cachées en partie par des nuages épais, on les voit s'étayer les unes au-dessus des autres, sans pouvoir rien comprendre à cette agglomération inextricable de pics et de rochers. Ce n'est pas, cependant, que les sommets atteignent une hauteur comparable à celle des points culminants de nos grandes chaînes d'Europe; les neiges éternelles sont inconnues en Algérie, et le point le plus élevé de la Kabylie n'atteint pas 2,600 mètres; mais, lorsque l'on examine le pays, en passant par mer près de la côte, on aperçoit d'un coup d'œil tout l'ensemble montagneux, et l'on est frappé par les proportions relatives, au point de pouvoir difficilement s'empêcher de s'exagérer les proportions absolues.

Quelques rivières cependant coulent au milieu de ce dédale : l'une d'elles, l'Oued Agrioun, a, sous certains rapports, une véritable importance : elle prend sa source à huit kilomètres environ de Sétif, dans le Magris, un des points limites de la Kabylie du côté du sud; elle coule dans toutes les directions possibles, passe dans une coupure analogue à celle du Roumel à Constantine, et, après avoir changé maintes fois de nom sur un parcours d'une soixantaine de kilomètres, elle se jette à la mer près de Ziama, ruines de l'antique *Choba Municipium* où les Romains avaient un petit port de commerce.

Dans la vallée de l'Oued-Agrioun, on a commencé depuis quelque temps le tracé de la route définitive qui doit relier Sétif à Bougie. Les pessimistes s'accordent, en général, à regretter que les communications entre Sétif et Bougie ne soient pas ouvertes depuis longtemps : en 1850, disent-ils, on a fait une route ; en 1856, on en a tracé une autre ; enfin, en 1863, on abandonne les deux premières, et l'on en fait une que l'on déclare être définitive ; est-on bien sûr de s'en tenir là? Certes, il faut avouer que l'exécution des routes en Algérie a donné souvent à bien juste titre matière à la critique et que, dans bien des cas, on a dépensé beaucoup pour obtenir bien peu. Les voies de communications n'existaient pas avant notre arrivée dans le pays, car elles ne consistaient qu'en sentiers peu praticables : c'était donc une nécessité urgente d'en établir, et c'est bien ce que l'on comprit : mais on y mit peut-être trop d'empressement, et les tracés s'en ressentirent. En effet, au début, on songea moins à créer de bonnes routes dans les conditions les plus favorables qu'à obtenir en toute hâte des chemins quels qu'ils fussent, permettant, tant bien que mal, de communiquer d'un point à un autre dans un moment donné : les travaux furent entrepris, le plus souvent, même sans les reconnaissances préliminaires qui sont indispensables en pareil cas, pour déterminer à l'avance les meilleurs points de passage, et il arriva bien des fois qu'après beaucoup de dépenses de temps et d'argent on s'aperçut que le tracé était très-défectueux. Si l'on ajoute à cela les nécessités stratégiques, et, surtout autrefois, la difficulté de faire passer un chemin par telle tribu plutôt que par telle autre, à cause de l'état de soumission obtenu ou à obtenir ; on ne sera pas étonné d'apprendre que le réseau des routes de l'Algérie laisse sensiblement à désirer en l'état actuel des choses, et qu'il y reste encore beaucoup à faire.

La route de Sétif à Bougie a certainement été l'une des plus maniées et remaniées de la province de Constantine : en 1850, la plupart des tribus kabyles étant encore insoumises, cette route dut passer par des points qui ne remplissaient que la condition d'être situés sur le territoire de populations moins hostiles que les autres à la domination française. Plus tard, la soumission étant plus avancée, les points de passage furent complétement changés, et l'on obtint une amélioration sensible ; enfin, la soumission paraissant aussi complète qu'elle peut l'être, en Kabylie, et disons-le en passant, les ingénieurs ainsi que les dispensateurs des fonds budgétaires, n'étant plus arrêtés par la considération d'un travail qui tendait, avec le troisième projet, à tailler six kilomètres de rochers dans un des parois de la coupure où passe l'Oued-Agrioun, le travail actuel fut entrepris ; il y a tout lieu d'espérer qu'il n'aura plus rien de provisoire, car la nouvelle route présente de grands avantages sur les précédentes : elle est plus courte, elle est praticable en hiver, tandis que ses deux aînées sont

pendant cette saison, à peu près complétement obstruées par les neiges; enfin, elle paraît devoir être d'unentretien facile, ce qui, partout, mais principalement en Algérie, est une considération à laquelle on doit avoir le plus grand égard.

L'Oued-Agrioun formerait réellement la limite entre la grande et la petite Kabylie, si la division que nous avons signalée au début de ce chapitre s'appuyait sur les mœurs, les habitudes et le langage des habitants. Pour ne parler que du langage, le berbère commence à être d'un usage général en pays kabyle, sur la rive gauche de la rivière, et celui qui ne sachant que l'arabe s'aventurerait seul de ce côté courrait le risque de ne pas rencontrer souvent quelqu'un en état de le comprendre. Il ne faut pas croire que le berbère soit un espèce de patois, et que les gens qui le parlent soient, par rapport aux Arabes, dans une condition analogue à celle des paysans de certaines provinces de France par rapport à la population des villes; c'est bien un idiome complétement à part, et, suivant toute probabilité, il représente la langue primitive des peuples qui, sous le nom de Libyens, occupaient autrefois toute l'Afrique septentrionale: de l'Égypte à l'Océan Atlantique, et de la Méditerranée au Soudan. Aujourd'hui, il semble, au premier abord, être composé de plusieurs langues différentes, à en juger par les formes variées qu'il affecte, suivant les localités très-nombreuses et très-disséminées dans lesquelles on le retrouve, et suivant les noms divers qu'il a reçus; mais, quelle que soit sa manière d'être, qu'il s'appelle Berber, Chelouh, Chaouia, Zenatia, Kabyle ou Tamacheq; qu'il soit parlé sur les bords de la Méditerranée ou sur les frontières du Soudan, un examen approfondi ne tarde pas à y faire découvrir des principes généraux, et des règles fondamentales qui sont partout les mêmes, ainsi que des vocabulaires qui sont à fort peu près identiques, au moins pour ce qui regarde la manière d'exprimer les idées les plus élémentaires. En un mot, bien que l'on puisse douter qu'il ait jamais eu une unité parfaite, si l'on refléchit à l'immense étendue de territoire sur lequel il était parlé, et aux bouleversements sans nombre des populations qui en faisaient usage; tout concourt à démontrer qu'à un moment donné il a été la langue unique des indigènes, et qu'il a été facilement intelligible d'une extrémité à l'autre de l'Afrique septentrionale Les influences qu'il a subies ont été plus ou moins sensibles, suivant le degré d'absorption des indigènes par les conquérants qui se sont succédé dans le pays à divers époques, et suivant que chaque conquête a pesé sur telle partie du territoire, plus lourdement que sur telle autre; ainsi, depuis le Chaouia, qui est très-mêlé, jusqu'au Tamacheq des Touaregs du grand Sahara et des limites du Soudan, qui paraît ne pas l'être du tout, on peut dire que l'on trouve toutes les modifications imposées au langage des anciens maîtres de l'Afrique du Nord, et c'est un fait très-remarquable, qu'en étudiant les différents dialectes des

tribus, on puisse déterminer à peu près le degré d'indépendance que chaque population a conservé au milieu des envahissements dont son territoire a été le théâtre, au milieu surtout des invasions arabes qui ont agi beaucoup plus que toutes les autres, et qui, sur bien des points, ont modifié de fond en comble la manière d'être des indigènes.

On peut dire, d'après cela, que la Kabylie représente l'ensemble des tribus algériennes qui ont le mieux réussi à se préserver du contact étranger : car, si la langue berbère ne peut se retrouver dans sa pureté première que chez les Touaregs, qui habitent un pays inabordable pour nous, et avec lesquels nos rapports actuels ne présagent pas des relations très-faciles, elle est encore assez pure chez les Kabyles, pour pouvoir donner une idée complète de ce qu'elle devait être autrefois, et pour faire reconnaître d'une façon à peu près certaine les éléments essentiels dont elle a été composée.

PAUL LEBON.

(*A suivre.*)

LA MAIN DE DIEU

Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.

La ferme de Jean-Marie Orneuf était située au milieu d'une vaste plaine. Les champs qui l'entouraient étaient riches, les arbres étaient superbes, l'herbe haute et fine, les grains fournis et lourds.

Dans le voisinage on disait :

— Dans la ferme de Jean-Marie Orneuf tout vient comme à miracle.

C'est qu'en effet, là, les troupeaux étaient nombreux et magnifiques, la laine des moutons chez Jean-Marie Orneuf était plus blanche qu'ailleurs, les poulets étaient plus gras, les poules meilleures pondeuses, les bœufs étaient plus forts et les vaches meilleures laitières; les fruits étaient plus gros et les fleurs plus belles et plus parfumées, alors le miel était abondant et la cire plus blanche.

Jean-Marie Orneuf avait atteint quatre-vingt-quinze ans au moment où commence mon histoire, et il allait mourir.

Il rassembla autour de lui tous ses enfants. Ils étaient nombreux, car il avait eu six garçons, cinq s'étaient mariés et chacun avait eu trois enfants; l'aîné avait attendu son héritage, afin de pouvoir se marier richement.

— Mes fils, leur dit-il, je vous ai aimés, je vous ai élevés dans la douceur et la rigueur que doit avoir un bon père de famille.

Je laisse mon bien entre vos mains, je vous le laisse dans un bon état de prospérité. Gardez-le de même avec probité et douceur.

Soyez probes jusqu'à rendre compte d'une obole.

Aimez vos serviteurs, soignez leur âme et leur corps comme s'ils étaient vos propres enfants. Réveillez-les le matin avec douceur, car nous devons être levés les premiers et il ne faut pas contrister leur cœur.

Que la réprimande soit dans votre bouche ornée d'un enseignement qui reste gravé dans leur esprit, car il faut qu'ils bénissent la main qui les aura châtiés.

Quand un pauvre se présentera à votre porte, recevez-le comme s'il était un roi égaré sur la route et qui vous demanderait asile pour un jour. Levez-vous, et servez-le le premier.

Soyez doux dans vos gestes et dans vos paroles avec les animaux qui vous seront soumis.

Avec cela ne faites rien sans rendre grâce à Dieu.

Voilà, mes fils, le secret de ma prospérité. Maintenant je vous laisse pour aller à Dieu ; mais, avant de vous quitter, je dois vous dire que je vous bénis, et que vous êtes vraiment mes fils, car si vous avez profité de mes enseignements, moi j'ai joui de vôtre respect, j'ai vu que votre cœur ne m'avait pas méconnu ; et c'est vraiment une récompense pour moi, de voir ici vos enfants et de voir leur soumission pour vous, comme j'ai vu votre soumission pour moi.

Laissez-moi maintenant avec votre mère, ajouta le vieillard, car elle doit être avec moi jusqu'à mon dernier soupir.

Tous se jetèrent alors à genoux autour du lit de leur père, et chacun le baisa avec respect, et tous contenaient leurs gémissements pour ne point troubler le vieillard, les femmes pleuraient en silence en lui présentant leurs enfants. Aucune n'essaya d'amoindrir cette scène d'adieu à leurs yeux, car toutes désiraient qu'ils conservassent de leur aïeul un souvenir durable et saisissant.

Toutes sentaient, instinctivement, que la surprise et l'épouvante que leur causait ce spectacle, plus tard se présenterait à eux non comme un souvenir de tristesse, mais bien au contraire comme un souvenir majestueux, grave et doux.

Après avoir été tous bénis, ils se retirèrent dans la pièce voisine où, ne se contenant plus, ils éclatèrent en sanglots, en se jetant dans les bras les uns des autres.

Leur mère, ayant en ce moment-là ouvert la porte, selon l'ordre secret qu'elle en avait reçu du père, vit que Jacques embrassait Paul, et que Julien embrassait Philippe.

Joseph, le plus jeune, versait d'abondantes larmes la tête cachée dans ses mains, et Mathurin, l'aîné de la famille, regardait déjà par la fenêtre les vastes champs de son prochain héritage.

— Venez ! dit la mère. Et elle les fit alors rentrer ; et le père distribua son bien en trois parts entre ses six enfants, unissant dans leur fortune Jacques et Paul, Julien et Philippe de la même manière qu'ils s'étaient eux-mêmes unis dans les larmes. Gardant ensuite près de lui Joseph et Mathurin, il ajouta :

— Toi, Joseph, qui es le plus jeune, le plus doux et le plus soumis de mes fils, je ne te laisse rien, et te prie d'être le serviteur de tes frères. Ton frère Mathurin, qui n'a pu vaincre son orgueil, recevra double part, afin que mes enfants voient s'accomplir la justice.

Je vous laisse entre tous ce qui est au-dessus de mes richesses et ne peut être partagé ; car, mes fils, la prospérité d'une mère est la gloire de ses enfants. Je ne laisse à votre mère d'autres biens que vous-mêmes. Elle a élevé six enfants, je laisse à ces six enfants la garde de celle que j'ai toujours respectée et aimée.

C'est ici, ajouta-t-il encore après un long silence, que je veux marquer le véritable respect que le père doit aussi à ses enfants.

Puis, ayant levé les mains au ciel et rendu grâce, il recueillit son esprit et s'occupa enfin de Dieu seul.

Après les funérailles, Marie Orneuf envoya chercher ses enfants afin de les rassembler autour d'elle pour régler la nouvelle position de la famille.

Mathurin était monté à cheval, et on le trouva occupé à mesurer l'étendue des terres qu'il avait eue en partage.

Jacques et Paul causaient ensemble des vertus de leur père. Julien et Philippe s'entretenaient, avec leurs femmes, des devoirs nouveaux qu'ils avaient envers leur mère.

Joseph pleurait encore, et se demandait dans son cœur comment il se pouvait faire qu'il vît un jour la justice.

Il tenait embrassés sa femme et ses enfants, leur disant :

— La sagesse de mon père était grande, faisons ce qu'il a dit sans murmurer; souvenons-nous seulement des enseignements qu'il nous a laissés.

Aimez vos serviteurs, nous a-t-il dit, soignez leur âme et leur corps comme s'ils étaient vos propres enfants.

— A quoi nous sert cet enseignement? disait la femme de Joseph. Nous n'avons pas de serviteurs, car nous-mêmes nous sommes réduits à servir vos frères.

— Souvenons-nous pourtant de ces paroles, reprenait Joseph, car lorsque mon père les prononça, la majesté était sur son visage.

C'est peut-être à nous qu'il parlait, puisqu'il nous disait le secret de sa prospérité : le secret de sa prospérité convient mieux à ceux qui n'ont rien qu'à ceux qui ont déjà des richesses.

Quand la mère eut réuni autour d'elle ses enfants, elle leur dit :

— Avec lequel de vous dois-je aller? Que chacun de vous parle, et je resterai avec celui d'entre vous qui aura donné pour me garder les meilleures raisons. Que Mathurin parle le premier, et chacun des autres suivant leur âge ; Joseph, le plus jeune, parlera le dernier.

Joseph se jeta alors en pleurant au cou de sa mère, disant :

— Serais-je donc dénué de tout !

Mathurin alors lui imposa silence, et, ayant regardé ses autres frères avec arrogance, il s'écria :

— C'est avec moi, ma mère, que vous devez venir, mon père m'a fait le plus riche. Que dirait-on de moi si je vous laissais aller avec mes frères? Je ne pense pas que vous trouviez bon de laisser mal parler de moi dans le pays, je ne vous pardonnerais pas un autre choix. Apprêtez-vous donc à me suivre. Vous tiendrez ma maison jusqu'à ce que je sois marié, ce qui ne

peut tarder, car, riche comme je le suis, je trouverai une héritière, et vous aurez enfin une belle-fille, dont vous pourrez être fière.

Jacques se leva à son tour, et dit :

— Ma mère, je parle au nom de mes autres frères, et aussi en mon nom. Votre position est la même, nous vous aimons d'un même cœur, d'un même amour, et notre désir le plus cher est de vous avoir parmi nous. Nous respecterons votre vieillesse et nous vous soignerons, vos jours finiront dans une paix et un repos dignes de vous et de nous. Vous nous rappellerez sans cesse les vertus de notre père et ce que nous avons à faire pour lui ressembler.

Jacques ayant parlé ainsi, et ses frères ayant approuvé ses paroles, Marie Orneuf s'adressa à Joseph le plus jeune :

— Mon fils, lui dit-elle, parlez à votre tour.

— Ma mère, dit Joseph, je n'ai aucun bien et je n'ai point d'asile; je ne puis rien vous offrir, et mon cœur se déchire, car je crains, après avoir été déshérité par mon père, de voir encore m'échapper cet honneur insigne de vous avoir avec moi! Et pourtant, je voudrais être là pour entendre les paroles sages que vous direz à vos enfants; je voudrais être là, quand votre grand âge amènera des défaillances, pour vous soutenir, vous ranimer, tenir dans mes mains vos mains tremblantes, et je souhaite que le dernier regard qui tombera de vos yeux s'éteigne sur mon visage. Mais je n'ai rien, ma mère; la volonté de mon père m'a réduit à la condition d'esclave au milieu de mes frères. Retirez-vous donc de moi, car je souffrirais trop d'un bonheur et d'un honneur que je ne pourrais vous rendre qu'en tendresse!

Son fils ayant cesser de parler, Marie Orneuf se leva et dit :

— Mes fils, je vous remercie, je vous remercie tous, et je resterai avec Joseph, qui est le plus pauvre, parce qu'il a réclamé mes conseils et que son affliction est grande. Sachez que l'enfant dénué et triste est toujours celui que la mère préfère.

Quant à vous, mon fils, ajouta-t-elle en s'adressant à Mathurin, sachez bien que l'héritière que vous épouserez ne me rendra fière que si elle pense, parle et agit dans l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Comment! s'écria Mathurin, dont les joues s'empourprèrent de colère. Savez-vous bien tout le tort que vous me faites par votre choix étrange?

Mais Marie Orneuf lui fit signe de la main de se taire, et, ayant embrassé ses enfants et ses petits-enfants, elle sortit, appuyée sur Joseph, et se rendit avec lui jusqu'à la chaumière qu'il avait louée.

S'étant arrêtée sur le seuil avant d'entrer, elle fit le signe de la croix, et Joseph dit :

— Que Dieu soit ici avec nous! Et ayant fait entrer sa mère la première, il la suivit, introduisant à sa suite sa femme et ses enfants.

Quand le paysan n'est pas abruti, une grande majesté préside à sa vie; il ne sait point d'une manière théorique, mais il sait en vérité la puissance de sa parole. Il est trop continuellement en contact avec la vie pour oublier Dieu, il le sent partout, partout il le voit, et se souvenant des sacrements, il attribue à la parole une puissance qu'en général on oublie.

Une des choses les plus étranges qu'il y ait au monde est celle-ci :

Une infinité de gens, de ceux que l'on dit instruits et éclairés, ne reviennent pas de leur étonnement quand on leur montre que ce qu'ils ont dit signifie quelque chose, signifie quelque chose *en vérité*. Et si on accorde à leur parole une attention sérieuse, aussitôt ils se moquent de vous, s'accusant ainsi d'avoir parlé pour ne rien dire, et s'étonnant naïvement qu'on les ait crus un instant capables de réfléchir à leurs paroles.

Le paysan, au contraire, en général, parle peu et cherche le sens de ce qu'on lui dit. De là une certaine majesté dans ses paroles et dans l'attention qu'il prête à ce qu'on lui dit.

Joseph ne serait point entré dans la petite chaumière qu'il avait louée, sans invoquer Dieu, et sans se ressouvenir des recommandations de son père. Il rappela toutes les paroles de son père; il rappela toutes les recommandations qu'il avait faites à ses fils au moment de mourir; et Marie Orneuf pleura en l'écoutant, car elle savait de son mari, du père de ses enfants, d'autres paroles qu'elle tenait secrètes et dont elle devait plus tard voir l'accomplissement.

Joseph entra chez ses quatre frères en qualité de berger, et sa femme y fut reçue pour faire le gros du ménage. Les trois enfants gardaient les oies et les dindons.

Le jour où il y entra pour la première fois, ses frères se jetèrent à son cou en lui disant :

— Nous ne saurions endurer que notre propre frère soit ici notre serviteur. Pouvons-nous te voir ainsi? Nous te donnerons une part de notre bien, et tu vivras tranquille avec notre mère, ta femme et tes enfants.

— Non, dit Joseph, notre père a certainement vu au profond des choses, et a agi comme il l'a fait pour que nous voyions la justice. Ce sont ses propres paroles. Pour dire le vrai, je ne sais comment cela s'accomplira, mais j'y compte, et ne veux rien changer à la conduite qu'il m'a tracée de peur de déranger quelque chose.

Marie Orneuf avait élevé ses fils chrétiennement, et Mathurin comme les autres. Son caractère différait de celui de ses frères, et, ainsi que l'avait dit son père, il n'avait pu vaincre son orgueil; aussi avait-il partagé sa vie : d'un côté, il accomplissait toutes les prescriptions extérieures de la religion à certains jours et à certaines heures. Toujours en crainte pour son âme, il péchait et se confessait sans cesse; mais il n'avait pu

concevoir que l'esprit chrétien circulât dans la vie, et en dehors des actes prescrits sa vie allait à l'opposé de ses croyances. — Il était divisé contre lui-même, — ne se souvenant pas de cette parole : « Toute maison divisée contre elle-même périra », car il était de ceux pour qui les paroles ne renferment rien. Il est vrai de dire qu'en sa qualité d'aîné de la famille il avait un peu hanté le collége de la ville voisine, et que là il avait pris l'habitude de considérer les paroles comme étant absolument dépourvues de sens.

Cependant, ayant installé sa nouvelle maison, il invita ses frères et sa mère à y venir prendre un repas. Il avait renvoyé les anciens domestiques attachés autrefois à sa ferme, et les avait remplacés pas de nouveaux serviteurs qu'il désirait soumettre à une direction nouvelle, à laquelle les anciens ne se seraient peut-être pas conformés.

Le repas étonna Marie Orneuf, car jamais dans les grands jours elle n'avait vu autre chose que la soupe et du veau rôti, et Mathurin s'était enquis à la ville des choses nouvelles, inconnues jusqu'alors à la ferme.

Joseph était là, comme les autres ; mais Mathurin le dérangea plusieurs fois de table en réclamant de lui quelques services, tandis qu'il n'en aurait point réclamé de ses autres frères.

Marie Orneuf fut étonnée du ton nouveau qu'elle vit à son fils. Les domestiques vaguaient silencieusement aux soins de la maison, obéissaient au moindre signe, et, après le repas, se retirèrent dans la cuisine où une soupe et du pain noir leur fut servi.

— Mon fils, dit Marie Orneuf, je vois que vous mettez votre maison à un train nouveau. J'ai vu vos domestiques, leur bouche se tait, mais leur yeux parlent. Prenez garde de diviser votre maison de peur qu'elle ne périsse. Si vos domestiques vous obéissent sans vous aimer, les animaux se révolteront bientôt, et les domestiques se vengeront sur eux de leur colère contre vous, et vos richesses périront... Car les biens de la terre se retirent de ceux qui ont la main rude.

Mathurin se retourna et répondit en s'adressant à Joseph :

— Je ferai en sorte, lui dit-il, de ne parler à mes domestiques que le chapeau à la main, et je prierai mes poules avec politesse de vouloir bien pondre leurs œufs !

— Mon fils, dit Marie Orneuf, vous répondez à votre frère, et c'est moi qui vous ai parlé. Les paroles que je vous dis ne peuvent rester en ma bouche, vous êtes mon fils, et je ne puis voir ce qui se passe sans vous avertir que vous vous perdrez.

— Pensez-vous donc, ma mère, dit Mathurin en contenant son impatience, pensez-vous donc que je me perds parce que je réclame de mes domestiques un respect plus grand ? De plus, il me semble que les hommes ne sont pas faits pour supporter la gêne des animaux.

L'homme pèse sur la création de tout le poids de son péché, sa main dure et inintelligente écrase la nature. La douceur divine, qui transpire de toute part, échappe à ses yeux sans regards. Faute de voir, faute d'entendre et faute de comprendre, il trouble l'immense harmonie ; la parole que Dieu parle ne le pénètre pas, parce que son cœur est fermé.

— Je vous ai prévenu, mon fils, faites maintenant ce qu'il vous plaira, dit Marie ; et elle se retira avec ses autres enfants.

Cependant Dieu, dans une immense douceur, lui indique ce qu'il faut faire, et par une rigueur terrible lui indique sa faute.

Quand le Dieu Tout-Puissant montre sa main à travers la nature, voyez ce qui arrive. Quoi de plus beau que cette admirable histoire des brebis de Laban ?

Laban est injuste avec Jacob ; mais il accorde à Jacob les agneaux de son troupeau, qui ne seront pas de la couleur que lui-même choisira. Et voilà que, lorsqu'il a choisi les agneaux blancs, les brebis donnent des agneaux bigarrés, et, lorsqu'il choisit les agneaux bigarrés, voilà que les brebis donnent des agneaux blancs, et ainsi enrichissent Jacob et punissent Laban.

Quoi de plus doux ? de petits agneaux viennent au monde pour la justice !

Quoi de plus rigoureux ?

Et quelle douceur divine dans cette rigueur ?

Dieu sourit à l'homme à travers la nature, il lui parle mystérieusement, il lui donne des frères, des serviteurs et des amis.

Quelle superbe et douce leçon pour l'homme dans l'étonnement et la confiance de l'animal qui vient de naître et qui n'a pas encore peur !

Ne dit-il pas : Dieu m'envoie, je suis un don et j'ai confiance. Soyez doux, je donnerai en abondance, je vous suivrai, je vous enrichirai. Dieu me l'ordonne, et je suis un serviteur fidèle. Mais, si vous êtes rigoureux, vous me perdrez par la violence, et je ne céderai que le moins possible, car Dieu l'ordonne ainsi.

Quand la nature refuse à l'homme, il semble que sa voix soit insensible, et pourtant elle s'élève de toute part, et elle est terrible !...

Les brebis de Laban était terribles, en donnant leurs petits agneaux ; leur bêlement étaient pourtant toujours aussi doux, mais leurs entrailles avaient crié en faveur de Jacob.

La grâce naïve de Dieu se montre ici, en même temps que sa justice, d'une manière véritablement adorable !

Véritablement adorable et terrible !

Mathurin, riche et considéré, se maria comme il l'avait annoncé, et épousa la plus riche héritière du canton.

La dot de sa femme, jointe à son propre héritage, faisait de lui le plus riche cultivateur des environs.

Il présenta sa mère et ses frères à sa femme, mais avec un ton de légèreté qui les fit méconnaître. Cette rigueur blessa leur cœur, de sorte qu'ils s'éloignèrent de leur frère.

Un jour, que Joseph gardait les moutons dans un champ, Jean Fornat vint à passer.

Jean Fornat était un pauvre homme qui mendiait son pain de village en village, disant en chemin son chapelet.

On ne connaissait point son histoire. Il était là depuis vingt ans, et il en avait bien soixante.

— Savez-vous, dit-il en s'approchant de Joseph, savez-vous que votre frère est un grand monsieur, maintenant; il ne voit que les grands du village, monsieur le Maire et les marguilliers. Le mépris qu'il marque de son père ne vaudra rien à sa maison; croyez cela, Joseph. Et tenez, pour ne vous dire qu'une chose, les essaims ont quitté sa maison, et vous les trouverez en rentrant suspendus au prunier qui est devant votre porte. Prenez-les et soyez doux.

Voyez-vous, Joseph, si votre frère ne criait pas tant dans ses jardins, toujours en colère contre Pierre ou Jacques, les mouches seraient restées chez lui, tandis que les voilà chez vous.

Ah! dit le pauvre, qui s'assit en ouvrant son bissac dont il tira un morceau de pain, je verrai la justice de Dieu peut-être sur votre frère! Les mouches lui ont marqué, par leur départ, que la douceur est nécessaire, et il ne comprend pas cela. C'est Dieu pourtant qui lui parle, et je vous dis qu'il est trop brusque au pauvre monde. Vous verrez la justice de Dieu sur votre frère, reprit encore le pauvre après un moment de silence. Oui, sur votre frère et sur vous, Joseph.

— Sur moi, dit Joseph.

— Oui, sur vous, mon fils, dit Jean Fornat.

— Mon père a bien dit que nous verrions la justice, dit Joseph, et il m'a déshérité à cause de cela; mais je n'ai point connu le dedans de sa pensée.

— Votre père avait la véritable sagesse d'un ancien, mon fils, et c'est pour le certain que vous verrez la justice. Ne voilà-t-il pas déjà les mouches au-devant de votre maison? Oui, oui, vous verrez la justice! Au dire d'un chacun, Mathurin est riche; à mon dire, il ne l'est point, et sa fortune périra. Vous verrez le pain lui tomber des mains. Déjà ses brebis ne rentrent plus d'un train si doux dans leur bergerie, il les poursuit si elles s'égarent un brin dans les champs, et rien qu'aux cris qu'il fait, les pauvres bestioles sont épeurées; et tenez, mon fils, pour finir en un coup, moi qui vous parle, quand je vais à sa porte demander mon pain (car il ne faut

mépriser personne), son morceau de pain est toujours trop gros, car il est toujours accompagné d'une parole qui serre le cœur et ôte l'appétit. Et croyez moi, mon fils, il ne faut pas épeurer le cœur des pauvres. Pourtant je suis épeuré près de vous, dit le pauvre d'une voix singulière, près de vous qui m'avez toujours été doux; mais j'ai seulement la douce peur de vous mal faire, et cette peur-là est un doux bercement pour le dormir.

— Au revoir, mon fils.

— Au revoir, Jean Fornat.

Depuis trois ans que Jean-Marie Orneuf était mort, rien en apparence n'avait grandement changé dans la situation respective de ses enfants, si ce n'est que les mouches à miel avaient quitté la maison de Mathurin pour aller dans la maison de Joseph, et aussi les pigeons et les hirondelles.

Joseph avait fait sur ses gages une petite économie, il avait une vache et deux brebis, qu'il avait achetées à son frère Mathurin, car celui-ci se défaisait peu à peu de ses troupeaux. Une chose singulière s'était passée dans sa maison.

Ses bœufs et ses béliers, ses vaches et ses brebis, et jusqu'à ses coqs et ses poules, étaient devenus rebelles, craintifs et sauvages, au point qu'il était difficile de les faire rentrer.

Les vaches, poussées à l'étable à coups de bâton, serraient leurs pis et donnaient peu de lait.

Les poules pondaient leurs œufs dans les buissons et non plus au poulaillier, où elles étaient sans cesse troublées par les domestiques et les enfants; car Mathurin avait maintenant deux enfants.

Les brebis, peu nourries et mal tenues, avaient la laine plus courte et de plus petits agneaux.

Pour qui n'aurait point examiné les choses de près, la maison de Mathurin n'avait point changée depuis la mort de son père.

Quoi donc? ne voyait-on pas chaque matin les brebis de Mathurin se rendre aux champs? La laine était plus courte : la belle affaire, après tout!

Quelques œufs dans les buissons! ne voilà-t-il pas de quoi avoir peur!

Les vaches avaient mauvais caractère, mais on venait à bout de ces brutes, en fin de compte, et une pinte de lait de moins n'est pas la perte d'une maison!

Sa femme, complétement étrangère aux soins du ménage, abandonnait à des domestiques qu'elle traitait avec mépris et arrogance la direction de ses enfants et de sa maison; et ceux-ci, ne se sentant point attachés à la maison, mais seulement aux gages d'un homme capable de les jeter dehors au moindre tort qu'ils auraient et même au moindre caprice qu'il aurait lui-même, laissaient toutes choses à l'abandon et ne faisaient que

ce qui leur était expressément commandé. De là un je ne sais quoi dans la maison de Mathurin qui, au milieu même de sa fortune, annonçait la pénurie : dépliait-on une serviette, elle était trouée; il y avait de la poussière dans les armoires; la vaisselle était ébréchée; les animaux mal soignés avaient le poil terne.

Un jour Fornat, le pauvre, se présenta à la porte de la maison, demandant son pain :

— Que faites-vous là, s'écria Mathurin? N'est-ce pas vous qui vous permettez de critiquer tout ce qui se fait ici? N'est-ce pas vous qui dites à mon frère que c'est pour me faire honneur que vous venez à ma porte demander l'aumône? En vérité, ajouta-t-il avec un rire forcé, Jean Fornat me fait l'honneur de venir à ma porte, et, quand j'aurai traité mes poules, mes vaches et mes cochons avec égard, il ne me restera plus qu'à tirer mon chapeau à monsieur Fornat, le mendiant; moyennant quoi je deviendrai riche, sans doute?

Allons, allons, mon cher; allez faire honneur à d'autres qu'à moi! hors d'ici, hors d'ici, entendez-vous!

Jean Fornat ramassa son bâton qu'il avait posé à terre pour croiser les mains, et, sans avoir fini son *Pater*, il jeta son bissac sur son épaule et dit à Mathurin :

— Prenez garde que le Dieu du ciel ne se fasse avare avec vous, Mathurin; déjà il a retiré le miel de votre maison, vos poules sont sauvages et vos moutons ont la laine courte; vos domestiques sont infidèles, parce que vous êtes dur avec eux; vos enfants sont insoumis et votre femme est vaine; la colère de Dieu se montre peu à peu, savez-vous! Vous mangez dans sa main comme une bête sauvage. Vous prenez avec colère l'abondance qui vient de lui. Le flot de son cœur se retirera de vous comme la mer se retire du rivage, peu à peu, et comme insensiblement; ce n'est rien pour commencer, mais il arrive un moment où la plage reste à découvert. Oui, oui, le flot se retire, la laine de vos moutons est courte. Vous rudoyez vos serviteurs; votre fils vous méprisera. Ne craignez-vous pas de faire dire que les chrétiens sont fils de loups, en confessant votre colère et votre orgueil, chaque soir pour les reprendre chaque matin avec votre chemise blanche; et vous finissez par insulter un pauvre qui ne vous méprisait pas! Craignez de voir à tout ceci un visage sévère, ajouta Fornat en montrant d'un geste les terres qui entouraient la maison de Mathurin. Votre père a eu raison de dire que la justice se ferait, et tenez, ajouta-t-il encore en montrant à Mathurin ses troupeaux qui rentraient, voilà ceux qui vous montreront la justice, et par eux vous saurez si le Dieu vivant est un sacristain qui se contente de voir brûler des cierges à son autel!

— Que me veut-on! s'écria Mathurin, et pourquoi ma terre deviendrait-elle stérile? est-ce que je ne fais pas mon devoir? Je donne aux pauvres, et

à vous tout le premier. Peut-on me reprocher d'être sans religion? ne vais-je pas à l'église et à confesse régulièrement? Quoi donc faut-il de plus? Dois-je donc mettre le chapeau à la main, quand mes brebis passent pour aller aux champs, et dois-je dire *monsieur* et *madame* à mes vaches et à mes taureaux?

Vous êtes un insolent!

— Dieu sera avec vous plus rude que moi, Mathurin, dit le pauvre en s'éloignant.

Mathurin se retourna, et d'un coup de pied repoussa son chien qui lui barrait le passage. Le chien gémit et puis gronda en s'éloignant.

Le grondement du chien fit sur Mathurin un certain effet.

— Ah bigre! s'écria-t-il, il paraît que les pauvres et les chiens se lèvent contre moi! Ce vieil insolent de Fornat ne voudrait-il pas me faire croire que les pauvres et les chiens sont maîtres de ma fortune, de ma maison et de moi-même, et que moi, moi, je serai jugé par eux?...

Par un singulier hasard, le chien, en s'enfuyant, rencontra Joseph et le suivit.

— Tenez, mon frère, dit Joseph qui le ramena après deux jours à la maison de Mathurin, je vous ramène Mirro.

— Au diable Mirro! s'écria Mathurin, c'est un chien couard, il me faut une autre bête que cela. Gardez-le si bon vous semble, nous verrons si l'abandon de ce chien causera la ruine de ma maison! J'aurai un bouledogue que je rendrai méchant, puisqu'il le faut, car je commence à me lasser d'avoir ici des bêtes insoumises. Je saurai bien, après tout, les réduire à l'obéissance.

— Mon fils, disait à Joseph la veuve de Jean-Marie Orneuf, mon fils, ceux qui disent qu'ils se sont réduits à l'obéissance envers la sainte Église parlent mal; ne pensez-vous pas que ce mot de réduire contient des tristesses? et la sainte Église est toute en allégresse, en joie, en chants; ne chante-t-on pas même à la mort? Sachez, mon fils, que l'obéissance que vous devez à Dieu doit provenir du mouvement de votre cœur. Voyez, mon fils, le doux visage que vous fait le Seigneur! ne voilà-t-il pas que depuis la mort de votre père les abeilles sont venues se suspendre, pour ainsi parler, à votre porte; les pigeons sont venus à votre toit, et les hirondelles à votre croisée; vos brebis ont eu double portée, et leur laine est plus fine que la fine soie. Regardez bien votre jardin, et voyez si tout est beau. Voilà maintenant que le chien de votre frère s'est attaché à vous; votre femme est bonne et vos enfants sont soumis, il y a là-dessous une terrible main, pleine de douceur. Pensez encore, mon fils, que le Dieu du ciel a fait de la joie un devoir, et que ceux qui contristent le cœur même d'une bête troublent l'ordre et dérangent leurs frères de leurs fonctions.

N'est-il pas dit dans les saintes Écritures que les bêtes gémissent d'être obligées de servir à autre chose qu'à la gloire de leur Créateur? Oui, oui, mon fils, Dieu voile leurs regards pour qu'elles ne puissent discerner les bons des méchants, mais un jour viendra où leurs yeux seront ouverts et où le mouvement de leur cœur les portera avec certitude à se soumettre aux uns et à se révolter contre les autres. Mon fils, Dieu dirige tout en ce monde.

— Voyez, ma mère, dit Joseph en interrompant le discours de sa mère, voyez les agneaux de mon frère qui sautent dans notre jardin, il ont franchi la clôture qui nous sépare, et les mères sont de l'autre côté fuyant de toutes parts.

—Allez, Joseph, avec votre femme et vos enfants, réunissez les agneaux et reconduisez-les doucement chez Mathurin.

— Je sais ce que c'est! s'écria l'aîné des enfants, c'est mon oncle qui a lâché sur eux le nouveau chien qu'il a ramené de la ville.

Un chien, grand'mère! que quand Mirro le voit il se sauve! il a le poil hérissé et la gueule toute rouge; en le voyant, les brebis ont peur, elles se jettent la tête dans les buissons ou dans les murs que cela fend le cœur. Et tenez, voyez encore, voilà le coq dans un arbre et les poules qui vont se sauvant de tous côtés.

— Allez aider à faire tout rentrer dans l'ordre.

— Grand'mère! s'écria l'enfant, mon oncle est méchant!

— Mon fils, reprit la grand'mère, il ne sait ce qu'il fait et Dieu lui parle inutilement. Ne le jugez point, mon enfant, car il est jugé plus sévèrement que vous ne pensez.

— Jugé? et par qui, grand'mère?

— Tenez, mon fils, regardez fuir ses agneaux.

En ce moment Joseph rentra suivi de sa femme, et derrière eux se montra Mathurin.

— Je ne puis souffrir, s'écria-t-il, l'attitude que vous avez tous avec moi! vous attirez ici toutes les bêtes de ma maison, pour me les ramener ensuite d'un air bonasse. Il y a longtemps que l'air patelin de Joseph m'irrite, entendez-vous! votre sang-froid m'exaspère. Rien ne vous trouble vous autres, à ce qu'il paraît.

— Mon fils, vos bêtes viennent chez nous, mais nous ne les attirons pas.

— Voulez-vous me faire croire que c'est le hasard qui les conduit ainsi? je ne crois pas au hasard, moi.

— Ni moi, mon fils!

— Nous ne sommes pour rien là-dedans, dit Joseph. Voyez, mon frère, les bêtes de nos autres frères ne viennent point chez moi, et pourtant elles

me connaissent. Ne craignez-vous pas en traitant les vôtres avec rudesse de les faire fuir de votre domaine?

— Je vois ce que c'est! s'écria Mathurin; monsieur Fornat le pauvre, qui m'honorait de sa visite, est sans doute votre ami? je reconnais une de ses phrases. Et pirouettant sur ses talons, Mathurin sortit, sans avoir salué sa mère qui rougit, puis pâlit en se rasseyant.

J'ai dit que Mathurin avait hanté le collége de la ville voisine, et que là il avait pris l'habitude de croire que les paroles sont absolument vides de sens, ne signifient absolument rien, et qu'il ne faut absolument pas faire la plus légère attention à ce qu'elles contiennent.

Il s'éloignait de la maison de son frère en s'écriant: — Monsieur Fornat, ce pouilleux, ce galeux, le noble ami de mon frère, critique ma maison et tire des horoscopes, vraiment! et déclare ma ruine certaine parce que j'ai un chien de garde qui le gêne apparemment. L'enragé mène pourtant mes brebis à son gré, si j'en juge par le chemin qu'elles ont pris aujourd'hui.

Justine, dit-il en entrant à sa femme, je vais vendre mes brebis et je vais mettre mon chien aux trousses de celles de Joseph, pour voir un peu s'il sera toujours aussi calme quand il verra ses bêtes déguerpir de chez lui pour venir chez moi. Nous allons rire! Monsieur mon frère est superbe! combien voilà-t-il de temps qu'il n'est venu ici?... Combien voilà-t-il de temps que ses enfants ne sont venus voir les miens? Parbleu! ils ont avec nous des procédés charmants!

— Papa, dirent les enfants, nous n'allons jamais voir notre grand'mère ni nos cousins.

— Taisez-vous! s'écria Mathurin en les regardant avec des yeux ronds.

Cette manière d'imposer silence à ses enfants était la seule que connût Mathurin; il imprimait ainsi en eux une certaine crainte vague, fort éloignée du respect. Sans rien comprendre, ils se taisaient, jusqu'au jour où, pouvant juger, ils condamneraient leur père et s'affranchiraient de l'obéissance.

Pour obéir il faut comprendre. La volonté d'un homme ne suffit pas à en assujettir un autre. Pour qu'un homme en assujettisse un autre, il ne faut pas qu'il parle en son nom; son nom ne contient rien, et les lèvres de l'homme ne sont pas faites pour parler de lui: Celui à qui on ne parle pas au nom de Dieu, celui qui ne sait pas qu'il y a un Dieu, sent cependant que son semblable n'est pas son maître, il ne se soumettra que si ses paroles procèdent d'une autorité plus haute que la sienne, et à laquelle il doit lui-même être soumis avant de l'imposer.

Les enfants sentent cela par un instinct confus, mais profond; ils sont si près de leur berceau que, chauds encore de la main de Dieu, ils sont épou-

vantés de ce qui ne leur vient pas au nom de celui qui les a envoyés.

L'autorité du père ne procède pas de sa volonté; quoi qu'il fasse, s'il parle en son nom, ses fils seront insoumis. Enfants, ils trembleront; mais, hommes, ils chercheront une autorité qui soit infaillible, exempte de caprice et d'erreur, et si le père dit encore : *Je* veux, le fils répondra : Moi aussi *je* veux, et je veux ce que vous ne voulez pas.

Alors le père, épouvanté des chutes qu'il a faites, essayera en vain de retenir ses fils, et il parlera de son expérience ; mais que peut sur le fils cette sagesse négative que l'on nomme l'expérience, et dont le père lui-même est impuissant à se servir pour la conduite de sa vie? Les paroles de l'expérience sont tristes, elles viennent du péché et des hommes ; les paroles de la sagesse sont joyeuses et certaines, elles viennent de Dieu et sont le fruit de l'obéissance.

Au fond, le plus grand besoin de l'homme, c'est l'obéissance. Il a besoin d'obéir, car il se sent créature. La divine sagesse est le pain qu'il lui faut. Craindre le mal, voilà l'expérience ; mais elle ne suffit point à son cœur, car il veut aimer. Cette grandeur est au fond du cœur des enfants, et nous l'étouffons en les assujettissant à nos caprices, à nos volontés.

Mathurin avait oublié cette majestueuse autorité du père de famille dont il avait eu sous les yeux, dans la personne de son père, un exemple sublime et qui est à la fois un don et un devoir.

Il avait vu son père observateur de la loi et soumis à l'esprit. Il l'avait entendu parlant à ses enfants avec cette autorité superbe que donne une vie toute entière soumise à Dieu. Cet homme avait en toutes choses écouté la parole de Dieu, sa parole intérieure et sa parole extérieure, la parole qu'il parle à l'âme et la parole qu'il parle aux sens. Il avait cherché, jusque dans l'épanouissement des fleurs et le chant des oiseaux, l'enseignement que toute chose donne ; car il avait deviné que rien sur la terre n'est *insignifiant*, il avait deviné que toute chose *signifie*, et que les œuvres de Dieu sont sa parole.

Mathurin avait oublié tout cela, et Joseph s'en était souvenu.

Le souvenir du père s'était effacé de la maison de Mathurin.

Le souvenir du père était vivant dans la maison de Joseph.

Jamais Mathurin ne disait à ses enfants : Votre grand'père me disait...

Joseph disait souvent à sa famille, réunie le soir autour de lui :

— Défunt votre grand'père, mes fils, m'a laissé des enseignements de grande sagesse, car c'était un homme craignant Dieu. Ses discours sont gravés en ma mémoire, et je les conserve comme un héritage de plus de valeur que les terres et les herbages et que tous mes troupeaux. Je fais tout au respect de sa mémoire et pour la gloire de Dieu, car nul n'est sur la terre pour une autre fin que rendre gloire à Dieu. Voire même les arbres

et les fleurs, voire même les brebis et leurs agneaux, et jusqu'aux moineaux qui perchent sur le bord des toits.

Ah! voici Fornat, mes petits, disait Joseph, serrez-vous, faites-lui place, car défunt votre grand'père m'a enseigné que les pauvres représentent Jésus-Christ souffrant sur la terre, Jésus souffrant, mes fils!... Entrez, Fornat, et que Dieu vous bénisse !

Les frères de Joseph et de Mathurin étaient un soir réunis devant la porte de leur maison, et causaient : —Voyez, disait Paul, la chose extraordinaire qui se passe dans notre famille : voyez le petit bien de Joseph qui grandit. Tout vient à miracle dans sa maison comme dans la maison de Jean-Marie Orneuf notre père. Quel beau miel ! quels beaux poussins! et quelles brebis!

Au contraire, tout maigrit dans la maison de Mathurin ; chez nous tout demeure à un point commun, nos vaches et nos brebis sont toujours bonnes, mais point à l'extraordinaire.

Si notre père a retiré du bien à Joseph, sa bénédiction est tombée sur lui, c'est sûr et certain.

— Jésus! s'écria la femme de Paul, voyez Mathurin qui court de tous côtés comme un quelqu'un qui aurait l'esprit dérangé.

— Le feu est à sa ferme, mes fils! s'écria Philippe, je vois la fumée qui sort de son toit!

Mais déjà Mathurin avait abordé ses frères en criant au secours : tous coururent avec lui, même les femmes et les enfants. On appela Joseph, et le vieux Fornat, qui était chez lui, arriva avec les autres.

— Mon brave Fornat, disait Mathurin, allons, aidez-nous.

Tenez mon brave, mon ami, c'est le foin qui a été remis trop frais, voyez-vous! Vite, vite, Fornat! Quel homme vous faites! vous êtes fort... ah! dame! vous êtes un gaillard qui n'avez pas froid aux yeux! Il faut monter là-dedans, voyez-vous, pour jeter le foin par la fenêtre, mon brave Fornat. Quand j'étais petit, vous m'avez porté dans vos bras.

Fornat eut un sourire triste et monta à l'échelle; mais la fumée devenait plus blanche, et en un instant les flammes sortirent par toutes les issues. Il n'était plus temps! On essaya de sauver quelques effets mobiliers, du linge, les lits; on parvint au milieu des plus grands périls à sauver quelques objets, mais ce fut tout, la ferme brûla.

— Si cette vieille bête de Fornat, disait Mathurin, n'avait pas hésité, et qu'on eut bien fermé l'escalier et sorti le foin avec précaution par une lucarne, on aurait évité ce malheur. Je ne sais pas ce qu'il y a sur moi, tout m'écrase, Dieu m'éprouve rudement! Tenez, tenez, disait-il, regardez, ne voilà-t-il pas toutes mes brebis réfugiées chez Joseph. Regardez-les courir de ce côté-là !

— Oui, oui, disait Fornat, Mathurin parle de malheur! Est-ce par malheur ou par justice que son foin a pris feu? il avait des malheureux pour faner son foin dans les prairies; mais il a eu peur de payer deux journées de plus, et il a remis son foin humide. Il a dit non au soleil, il a dit non aux pauvres, et il dit que Dieu l'éprouve! Non, non, Dieu ne l'éprouve pas, Dieu lui parle, et c'est bien différent!

Est-ce par malheur que ses brebis sont maigres ou par justice? Il ne fume pas ses prairies et regarde au vivre qu'il leur donne. Est-ce par malheur ou par justice qu'elles fuient de chez lui? Il les brutalise et ne trouve jamais ses chiens assez méchants. Ah! celui qui verra la justice verra quelque chose de beau, je vous le garantis! il verra la confusion des méchants qui mangent dans la main de Dieu, sensément comme des loups qui mangeraient dans la main d'un enfant; et il verra ceux qui sont doux couverts de la main toute-puissante du Seigneur.

Car la main du Seigneur calme le cœur et couvre de fleurs les prairies et les champs de moissons; en tout ceci, voyez-vous bien, Dieu parle par à peu près, car pour ce qui est de la justice de Dieu, ajouta Fornat en croisant les mains sur son bâton, lui seul sait de quelle pâleur pâliront ceux qui la verront arriver sur eux. Pour moi, j'ai besoin de la justice de Dieu et non de celle des hommes. Mathurin peut donc me chasser si bon lui semble. Tout à l'heure, il se souvenait que je l'avais porté sur mes bras... c'est que le feu était à sa grange!

A quelques jours de là, Mathurin vendit ses troupeaux, et Joseph en acheta une partie.

Désormais, il n'était plus possible de s'y tromper, Mathurin se ruinait, et Joseph faisait fortune. Des deux côtés la chose s'accomplissait d'une manière insensible.

Les brebis de Mathurin, vendues à Joseph, reprirent bientôt de l'embonpoint, leur laine redevint blanche et longue, et Mathurin s'écria :

— Le diable *s'en mêle*.

Mathurin attribuait volontiers au diable une action sensible sur les choses de ce monde, tandis que Dieu ne lui apparaissait, en réalité, que dans une immobilité indifférente, et à une distance qui ne permettait pas de le croire mêlé aux événements de la vie.

— Le diable s'en mêle, avait dit Mathurin.

— Dieu frappe Mathurin, disait Joseph.

Ces deux paroles, de Joseph et de Mathurin, indiquaient bien dans quelle obscurité agissait Mathurin, et dans quelle lumière agissait Joseph.

Là où Mathurin voyait une action diabolique, Joseph voyait depuis longtemps un avertissement divin.

Mathurin disait :

— Ma vie n'est pas agréable au diable, et il me taquine.

Joseph disait :

— La vie de Mathurin n'est pas agréable à Dieu, et Dieu lui montre qu'il se retire de lui.

Après l'incendie de la ferme, Mathurin plaça une partie de son avoir sur les fonds publics, et joua à la Bourse par l'intermédiaire d'un homme d'affaires; il ne garda que peu de bien-fond.

Il meubla sa nouvelle maison un peu à la bourgeoise, c'est-à-dire qu'il eut un lit, une commode, six chaises et deux fauteuils en mérisier teint de couleur acajou, des rideaux de perse à fleurs aux fenêtres et au lit, et des vases ornés de fleurs artificielles de chaque côté d'une maigre pendule dorée.

Sa femme, ne se possédant plus de joie, acheta un châle tapis, et lui-même se rengorgea et porta une cravate de soie ; il aspira à devenir maire du village, ou juge de paix du canton.

Les connaissances qu'il avait à la ville, averties de son changement de situation, lui adressèrent des lettres dont la suscription portait :

« Monsieur Mathurin Orneuf, rentier. »

Puis il plaça ses fils dans une pension où, sans payer trop cher, ils devaient recevoir une belle éducation. Il rêva de faire de l'un un notaire, et de l'autre un avocat.

— Ah ça! leur dit-il, en les laissant aux mains du pédagogue, vous savez que si ça ne va pas tout droit!... Et roulant de gros yeux ronds, il les regarda fixement, et leur ayant ainsi fait baisser les yeux, il se flatta de les avoir paternellement avertis de remplir leur devoir, et leur tourna le dos.

Toutes choses étant ainsi réglées, il fut trouver ses frères.

— En flânant, dit-il à sa femme, je passerai par-là.

Il visita même Joseph; il s'assit largement sur la chaise qu'on lui offrit, étendit une jambe, puis l'autre ; mit la main dans sa poche où sonnèrent quelques écus, et ayant repoussé sa casquette en arrière, il présenta à Joseph et à sa mère une face souriante et béate, sur laquelle son regard oblique et incertain répandait une teinte d'inquiétude et de trouble.

— Je ne puis, dit la veuve de Jean-Marie Orneuf, approuver votre conduite, mon fils. Vous laissez à des mains étrangères le soin de vos enfants, et c'est une douleur pour moi de voir dépérir votre bien, car je vois la justice descendre sur vous comme défunt votre père l'a prédit.

— Eh bien! dit Mathurin d'un air de triomphe, mon père avait-il prédit que moi, qui vous parle, je rendrais la justice? Le bonhomme était honnête, mais point prophète, voyez-vous, sans cela il vous aurait dit que je

serai juge de paix. J'en ai reçu de la ville la nouvelle. M. Fornat n'avait pas prévu cela non plus, peut-être, ajouta-t-il avec un sourire méchant.

Marie Orneuf se tut, et d'un geste imposa silence à Joseph et à sa femme.

Mathurin alors se leva, et fermant la porte avec violence, il s'éloigna.

Quelques années s'écoulèrent ainsi. Mathurin spécula, par l'intermédiaire de son homme d'affaires, et vit ses fils une fois l'an, aux vacances; ils étaient pâles, minces et fluets, un sourire railleur errait autour de leurs lèvres amincies.

Connaissez-vous les visages dont au premier abord le regard semble vif et jeune, et qui, si on les examine de près, laissent voir, avec terreur, un froid impénétrable et profond, quelque chose qui semble sortir du tombeau ?

Il semble que l'on découvre, derrière le cristal sec et déjà troublé de ce regard, l'orbite creuse d'un cadavre déjà vieux. Connaissez-vous les visages qui semblent souriants, et dont le sourire consiste en longs plis droits qui se dessinent autour d'une bouche immobile, pâle et froide, comme si les lèvres craignaient de découvrir une mâchoire effrayante et décharnée? — Connaissez-vous ces visages? — visages de vingt ans, déjà parcheminés, que le battement du cœur ne colore jamais, qui n'ont ni pâleur, ni rougeur, ni frémissement.

Visages à travers lesquels le squelette se voit, quoique caché sous une peau encore intacte !

Pour moi, je connais ces visages, et ma terreur est grande.

Cependant, Mathurin trouva à ses fils l'air distingué et les appela muscadins. Mais il ne fut pas longtemps satisfait. Il se sentit bientôt un sujet de moquerie pour ses fils. Leur attitude, leurs discours, et jusqu'à leurs regards, dévoilaient une révolte froide plus difficile à dompter que les plus furieuses colères. Quelque chose de menaçant présidait dans ces jeunes visages d'une implacable froideur, qu'aucune émotion ne traversait jamais.

La veuve de Jean-Marie Orneuf reçut ses petits-fils avec bonté, ses bras s'ouvrirent avec tendresse, mais elle ne put les refermer sur eux. Le froid terrible de ces jeunes gens paralysa le mouvement de son cœur, et cette femme de quatre-vingts ans eut pour la première fois connaissance de la vieillesse. Elle vit la décrépitude sur ces jeunes visages, et une certaine horreur la fit frissonner. Ses yeux se baissèrent et une angoisse mortelle la traversa.

— Vous pâlissez, ma mère, dit Joseph.

— Il me semble, dit la grand'mère, que mon propre sang se retire de moi, et que la mort est entrée ici.

Les deux fils de Mathurin se mirent à examiner la campagne, par les vitres de la petite fenêtre, se poussant du coude et souriant entre eux.

Pendant ce temps-là Joseph plaça sa mère sur son lit.

Au même moment Mathurin entra, son visage un peu décomposé et ses lèvres tremblantes dénotaient en lui une vive émotion.

— Voleur ! brigand ! race de vipère ! Ah ! misérable ! murmurait-il d'une voix étranglée. Et il est parti emportant tout, tout ce que je lui avais confié. Tout mon argent est perdu, il laisse à ma charge tous les frais de l'affaire, il faut encore vendre ce qui me reste de bien pour payer. Ah ! gueux ! ah ! scélérat !

Mes beaux jardins, mes belles prairies, mes beaux moutons, les bœufs de mon étable, mes mouches à miel, et mes pigeons, tout est perdu ! s'écriait-il, comme s'il les eut encore possédés. Dites-moi si quelqu'un au marché vendait de plus beaux œufs ? Il est en Amérique, en Amérique ! le fripon, le forçat ! Ah ! mes fils, je suis ruiné, vous soutiendrez votre vieux père, n'est-ce pas ? Oui, oui, c'est moi qui vous ai nourris et éduqués, c'est pour vous enrichir que j'ai joué à la bourse, mais vous allez travailler la terre comme de bons et braves garçons que vous êtes. Voilà Fornat, c'est un saint, Fornat, il priera pour nous ! Mon brave Fornat, ce n'est pas de ta faute si ma grange est brûlée, tu travaillais ferme, ce jour-là, Ah ! mes fils, votre grand'père était un brave homme... je compte sur vous pour refaire notre maison et soutenir votre pauvre mère et moi. Voyez, Joseph a recueilli notre mère, lui qui n'avait rien, et il est devenu riche. Tenez, tenez, voilà le soleil qui se couche, voyez que c'est beau ! Quand vous étiez petits, je vous laissais faire toutes vos volonté ; j'ai été un bon père, moi !

Joseph et Fornat se précipitèrent vers Mathurin, car il venait de s'affaisser, et sans leur aide il serait tombé.

Le fils aîné de Mathurin, la figure contractée, s'approcha de son père en disant :

— Comment ! vous êtes ruiné ? Vous avez joué, joué, joué, vous, un paysan ! Et voilà que nous, nous allons être dans la misère ? Il fallait rester laboureur, alors, et planter vos choux comme une brute. Que diantre ! on n'expose pas ainsi la fortune de ses enfants. Des fermes, après tout, à votre mort nous les eussions vendues !

— Que fait notre mère ? dit le plus jeune.

— J'en viens, dit Fornat ; elle vous réclame et veut partir.

Mathurin fit un mouvement pour se lever et suivre ses fils, mais il retomba lourdement sur son siége.

— Joseph, vous savez cela, vous, balbutia-t-il ; mes bêtes ne m'obéissaient plus, les chiens les plus méchants n'en pouvaient venir à bout, c'est pour cela que j'ai tout vendu. Mes domestiques me volaient, et l'herbe de

mes prés était courte, courte, courte, à ne plus pouvoir être tondue par les lèvres d'une brebis; les abeilles et les pigeons ont quitté mon toit; mes vaches ne donnaient plus de lait; et jusqu'à mes agneaux, des bestioles si douces, fuyaient la bergerie; même mon gros boule-dogue, aussi méchant qu'un tigre, ne pouvait les faire rentrer! Ce n'est pas naturel, cela!

— La terre s'est révoltée contre vous, dit Fornat.

— Oui, et pourquoi cela? n'étais-je pas charitable? Voyons, Fornat, parle un peu, ne t'ai-je pas donné du pain plus d'une fois?

— Taisez-vous, Mathurin, dit Fornat, car votre mère est plus pâle que la mort.

— Ma mère, dit Mathurin en levant les épaules avec impatience, ma mère!... Songez-donc que je suis ruiné, Fornat... C'est toi, scélérat, ajouta-t-il, avec des yeux où brilla un dernier éclair de colère, c'est toi qui m'as dit que la terre aurait pour moi un visage sévère, c'est un sort que tu m'as jeté!

Puis, faisant un mouvement pour se jeter sur Fornat, il s'affaissa de nouveau, et ses yeux hébétés s'arrêtèrent fixement sur le lit où reposait la veuve de Jean-Marie Orneuf.

Les champs de Joseph s'étaient étendus, depuis quelques années, autour de sa demeure. Les arbres étaient devenus grands, et leur feuillage était touffu; le nombre de ses brebis avait plus que doublé; les génisses étaient douces et belles; les bœufs étaient les plus forts que l'on connût à dix lieues à la ronde; son miel était le plus blanc, et les fleurs de ses prairies étaient les plus parfumées.

— Chez Joseph tout vient à miracle, disaient ses frères, la bénédiction de Dieu est sur lui.

— Voyez ses fils, disait-on dans le village, comme ils sont grands, comme ils sont forts, et comme ils sont doux!

En effet, les fils de Joseph avaient l'allure leste et forte; leurs visages, brunis par le soleil, étaient riants et candides; leurs mains, fermes et larges, étaient franches et chaudes, et leurs voix sonores avaient un timbre harmonieux et doux qui remuait le cœur. — Les vieillards du village disaient :

— Comme ils sont beaux!

— Et courageux et forts, disaient les jeunes gens.

— Et plus doux que des agneaux, disaient en souriant les jeunes filles!

— Et riches de bon entendement et de grande religion, ajoutaient les matrones!

— Et charitables comme leur père, disaient les pauvres; les vrais fils du fils de Jean-Marie Orneuf, que Dieu a béni sur la terre et garde en son paradis!

Tout-à-coup le visage de la veuve de Jean-Marie Orneuf s'éclaira, ses yeux s'entrouvrirent et elle s'assit sur le lit où Joseph l'avait placée. Elle aperçut Mathurin dont le visage pâle et affaissé était tourné vers elle, une écume rose lui venait à la bouche et ses yeux hébétés ne quittaient plus le visage de sa mère.

Joseph s'approcha.

— Allez mon fils, dit la veuve, et rassemblez ici tous mes enfants, car je crois que mon heure est venue.

Joseph trouva ses frères aux champs conduisant la charrue, leurs femmes étaient à la maison entourées de leurs enfants.

Il trouva la femme de Mathurin occupée à plier ses hardes et se disposant au départ. Les fils de Mathurin étaient en carriole. Joseph arrêta le cheval par la bride et les ramena avec lui. Dans la maison de Mathurin, les portes avaient été ouvertes, et ce qui lui restait de bêtes fuyaient à travers champs.

Joseph trouva ses fils dans la prairie, sous les saules au bord de l'eau, causant avec Marie-Josephe et Anne-Marie, les deux plus belles et les deux plus sages jeunes filles du canton. Et quand Joseph dit à ses fils que leur grand'mère allait mourir, ils prirent les deux jeunes filles par la main et les entraînèrent avec eux en disant :

— Venez, pour qu'elle vous bénisse et que nous soyons heureux.

Quand tous furent réunis dans la maison de Joseph, la veuve leur parla ainsi :

— Mes fils, j'ai vu la justice que défunt votre père avait prédite, et mon cœur est dans l'allégresse, parce que je vois la main de Dieu, et que la gloire du Seigneur m'est plus chère que mon propre sang.

Voici que la maison de Mathurin est dispersée, ses fils vous sont étrangers.

— Non, dirent les fils de Joseph, en faisant un mouvement vers les fils de Mathurin, qu'ils restent seulement avec nous.

— Mes enfants, dit la veuve qui regarda les deux frères, la pente de leur cœur est terrible et votre amour ne suffira pas.

Mes fils, continua la veuve, réjouissez-vous avec moi, en voyant que le Dieu vivant ne souffre ni froideur ni injure, et que sa parole est certaine. Pour moi, qui vais retourner à lui, je vois d'un égal transport la prospérité et la ruine de mes enfants. Le bêlement des agneaux, fuyant encore la maison de Mathurin, et le doux mugissement de vos veaux dans l'étable, Joseph, berce mon cœur d'une espérance infinie.

Mes fils, je vous bénis tous, mais sachez bien que la bénédiction des mourants ne rencontre que ceux qui sont dans la voie du Seigneur.

Tous s'approchèrent d'elle successivement, chacun avec sa famille, et la veuve les bénit. Joseph vint à son tour avec ses fils.

— Grand'mère, dit l'aîné, nous avons amené avec nous Marie-Josephe et Anne-Marie, parce que nous les aimons. Et ils placèrent les deux jeunes filles devant eux, sous la main étendue de la veuve, et la veuve les bénit.

— Mathurin, dit Joseph, avancez aussi, avec votre femme et vos enfants, notre mère étend encore la main pour bénir. Mais Mathurin ne répondit pas, et ses fils, voyant qu'il était mort, prirent la fuite.

— Que ceux, dit la veuve, que je n'ai pas bénis s'approchent, car ma main ne peut rester étendue ni se refermer dans le vide.

Alors, Fornat le pauvre posa son bâton, et s'étant agenouillé il reçut la bénédiction destinée à Mathurin.

— Voici, dit Joseph, que Fornat a reçu la bénédiction de notre mère, par ainsi il nous est frère.

La veuve sourit, et son sourire ne s'effaça plus.

— Pour un peu que j'ai vécu sur la terre, dit Fornat, la justice a passé devant mes yeux. Vos paroles ne sont pas vides de sens, ainsi donc *mes frères*, dit-il noblement aux fils de la veuve, mais considérez ceci :

La justice de Dieu s'est dressée entre vous depuis la mort de votre père jusqu'à la mort de votre mère. — La main terrible du Seigneur agit avec lenteur, comme insensiblement et, pour ainsi parler, sous le voile. Mais le moment arrive toujours où elle ne peut plus être méconnue.

Voyez ! voyez ! ajouta-t-il en levant son chapeau et en montrant par la fenêtre les fils de Mathurin fuyant sur les chevaux de leur père. Voyez : ceux-ci fuient pour la gloire de Dieu.

Alleluia !

JEAN LANDER.

LA BIENHEUREUSE

MARIE-MARGUERITE ALACOQUE

Il y a des savants qui prétendent que le remède se trouve partout, dans la nature, à côté du mal. Le sol, la saison, le climat qui produisent tel poison produisent en même temps telle antidote : tout consiste à la connaître et à savoir l'employer.

Cette assertion, qui n'est qu'une conjecture assez fondée dans l'ordre physique, acquiert, dans l'ordre moral, le caractère d'une vérité rigoureuse. Dieu, sans la permission duquel les moindres gouttes des poisons de l'erreur ne sauraient pénétrer dans les veines du corps social, Dieu a préparé à chaque peuple, à chaque âge, des remèdes spéciaux à leurs maladies. Il a fait les nations guérissables et il ne veut pas que personne soit tenté au-dessus de ses forces.

C'est spécialement dans les exemples des saints qu'il nous offre le contrepoids aux tendances perverses plus particulièrement prédominantes; et afin de nous en faire plus abondamment profiter, il nous met pour ainsi dire deux fois sous les yeux ce spectacle héroïque : la première dans la vie et dans la personne même de ces grandes âmes, la seconde dans leur canonisation. L'Église les présente alors de nouveau au monde qui les a oubliés; elle ranime en quelque sorte leur cendre, et donne à leurs vertus, par la consécration de son autorité, un éclat plus étendu et souvent plus vif que celui dont elles brillèrent lors de leur première apparition.

Une nouvelle Bienheureuse vient d'être rappelée à notre souvenir; un nouveau culte a été proclamé par la bouche auguste du Souverain-Pontife. C'est une pauvre fille bien simple, bien humble, une obscure religieuse d'une petite ville de province, mais dont l'influence, sans qu'elle l'ait cherché, sans qu'elle l'ait su peut-être, fut considérable et semble heureusement appelée à l'être encore. Qu'on nous permette sur son rôle quelques réflexions qui nous sont suggérées par un article de la Revue romaine, la *Civiltà cattolica*. Lorsqu'elle apparut au monde si modeste, si inconnue, elle fut la contradiction vivante des erreurs de son temps. Elle l'est de celles du nôtre, aujourd'hui que nous la revoyons radieuse, transfigurée, et

nous ne connaissons rien de propre à faire bénir les miséricordes infatigables de la Providence comme l'histoire de Marguerite-Marie ;

De Marguerite-Marie, sanctifiée dans le dix-septième siècle et glorifiée dans le dix-neuvième.

L'Église, si bien nommée militante, est un guerrier qui ne connaît pas de trève. L'ennemi ne cesse de pousser contre elle des assaillants dont il renouvelle fréquemment les armes et les manœuvres, et dont il recrute les bataillons en tous lieux, jusque sous la bannière du Christ. Le siècle de Marguerite-Marie est resté particulièrement célèbre dans nos annales par l'habileté de cette tactique. Sans doute il y avait toujours eu parmi certains disciples de l'Évangile une opposition à l'Évangile; mais cette opposition n'existait que dans la vie et les mœurs; elle ne se proposait pas la destruction de la foi et l'abolition du règne de Dieu sur la terre. La pratique n'étant pas toujours d'accord avec la croyance, çà et là de hardis sectaires s'efforçaient de mettre la croyance d'accord avec la pratique, en avilissant la première au niveau de la seconde. Ils niaient l'autorité; ils rejetaient les sacrements; ils blasphémaient l'humilité, le célibat ecclésiastique, toutes les vertus virginales qu'ils déclaraient impraticables, antisociales, par la bonne raison qu'eux-mêmes n'avaient pas le courage de les observer. Un siècle à peine avant Marguerite-Marie, le nord de l'Europe avait accompli la grande apostasie qui le sépara presque tout entier de l'unité catholique et qui entama même les nations du centre. Néanmoins ces guerres impies, bien que désastreuses pour les âmes, étaient des guerres ouvertes. On savait de part et d'autre ce que l'on voulait, et les brebis qui ne tenaient pas absolument à se jeter dans la gueule du loup n'avaient rien de plus aisé que de se tenir sur leurs gardes. L'hérésie fit d'abord de vastes conquêtes, mais sur les rebuts du Christianisme, je veux dire sur les fractions les moins saines, les moins ferventes de la grande famille chrétienne; ces conquêtes une fois achevées et nettement circonscrites, elle dut renoncer à l'espoir de séduire le reste et de corrompre l'esprit même de l'Église, parce qu'elle se vit impitoyablement excommuniée et retranchée du corps des fidèles.

Mais dans le siècle de Marguerite-Marie Alacoque, l'esprit anti-chrétien avait adopté d'autres stratagèmes. Il ne rejetait plus le nom et les dogmes de l'Église : il s'en couvrait avec respect. Loin de prendre rang parmi les incroyants, il marchait en apparence à la tête des plus soumis; il affectait une ferveur capable de donnner le change aux plus habiles.

On devine que nous voulons parler du Jansénisme, dont le but final fut d'altérer complétement l'esprit de l'Église.

A Dieu me plaise que nous méconnaissions, à l'égard de certains membres de cette secte, la justice et la charité. Altérer l'esprit de l'Église, telle ne fut pas l'intention première de tous, nous n'avons aucune peine à en

convenir ! On compta parmi eux des cœurs sincères, zélateurs désintéressés de la pureté de la foi; ce serait une ingratitude que d'oublier les solides traités de plus d'un janséniste contre le protestantisme ; ce serait une témérité que d'affirmer qu'il n'y eut qu'hypocrisie dans le rigorisme de Port-Royal. Mais la présomption et l'orgueil, ensuite l'obstination et la haine ne tardèrent pas à étouffer les bonnes semences. Ils furent donc des adversaires d'autant plus redoutables qu'ils se présentèrent jusqu'à la fin sous des visages amis.

Orthodoxes en dépit de l'orthodoxie, rien n'eut déconcerté leurs desseins comme la note d'hérésie; aussi rien ne leur semblait plus à cœur, rien ne revenait plus souvent dans leurs bouches et sous leurs plumes que leurs protestations de docilité au successeur de Pierre, en tant que Pontife suprême. Leur demandait-on leur avis sur les doctrines condamnées par ce Pontife vénéré ? Ils étaient les premiers à les condamner avec lui de toutes leurs forces, sans arrières-pensées; mais, ajoutaient-ils, ces doctrines-là n'étaient point les leurs, ni celles de Jansénius. Que si l'on insistait que ces erreurs avaient été condamnées précisément comme étant de Jansénius, ils n'étaient pas à bout de réplique : ils prétendaient que ce dernier point constituait une question de fait, non de dogme, et que pour démêler un fait Rome cesse d'être infaillible. Par ces faux-fuyants et cent autres, ils réussissaient à esquiver sinon les reproches de leur conscience bien vite endurcie, du moins les foudres du Vatican. Ils traînèrent ainsi jusqu'à la grande catastrophe de la Révolution, cette triste escrime de dialectique et de mauvaise foi. Ils y gagnèrent même une apparence d'être injustement persécutés, et plus d'un spectateur superficiel leur accorda les respects dus à la vertu calomniée et aux droites intentions méconnues.

Mais quel rapport, va-t-on demander, entre la vie de Marguerite-Marie Alacoque et les Jansénistes? Est-il possible, autrement que par un paradoxe, de la présenter comme suscitée de Dieu précisément pour défendre ses contemporains contre la secte à la mode? Oui certes, et quiconque pénétrera d'un regard chrétien au-dessous de l'écorce des faits historiques, en demeurera frappé comme nous.

Marguerite-Marie ne prit à la grande querelle théologique de la grâce et du libre arbitre aucune part directe et consciente. Elle ne feuilleta ni les Saintes-Écritures, ni les Pères de l'Église pour y trouver des armes; son nom ne parut au bas d'aucun des livres qui soulevèrent tant de passions ardentes; qui sait même si le bruit des combats de plume, si les noms fameux d'Arnaud et de Nicolle, et jusqu'au nom de Jansénius, parvinrent jusqu'à son humble cellule de Paray-le-Monial ?

D'autre part, ni la science ni la sainteté ne faisaient alors défaut. L'illustre Compagnie de Jésus veillait, comme toujours, aux avant-postes du bercail et n'y veillait point seule. Des voix courageuses s'élevèrent pour dénoncer

le loup si bien couvert de la peau de l'agneau et pour appeler l'aide du premier pasteur, qui jamais n'a défailli à la défense du troupeau. Mais on avait affaire à une secte insaisissable, protéiforme, qu'on ne savait comment frapper, qui forçait à la louange en même temps qu'à la critique. Comment la convaincre d'hérésie, elle qui portait de si rudes coups aux hérésies antérieures? Elle ne s'inspirait que des Docteurs les plus vénérés; elle se couvrait du grand nom de saint Augustin. Et quelle était, après tout, son ambition? Réformer les mœurs; rendre aux âmes affadies par le prétendu relâchement de casuites trop indulgents, l'austérité, la virilité des vertus de l'Évangile; glorifier le grâce divine; faire sentir à tous la redoutable majesté de la divine Eucharistie, dont elle affirmait qu'on s'approchait trop légèrement; épurer certaines pratiques de l'Église, émonder ses annales des légendes mal justifiées, ses bréviaires de superfétations aussi barbares, à son avis, par le sens que par le style! C'est ainsi qu'elle arriva à capter la bienveillance de bien des âmes simples, à séduire des ordres religieux presque entiers, à occuper les plus hauts emplois jusques dans le sanctuaire.

Dieu qui voyait ses élus hésitants et troublés, confondit tout ce fracas de vertus purement humaines et de subtilités perfides par un coup de sa bonté. Il guida, comme à l'ordinaire, la main des pontifes romains dans l'emploi opportun des moyens de discipline extérieure; mais ce fut à un moyen directement émané de lui, à une inspiration toute intime dans les cœurs qu'il réserva la principale gloire d'avoir terrassé le mensonge et préservé l'esprit chrétien.

Il choisit Marguerite-Marie Alacoque pour la messagère de ses miséricordes.

Ici notre intention n'est pas de retracer les vertus exquises ni les révélations de l'héroïque visitandine. Tous nos lecteurs les connaissent, ou il ne dépend que d'eux de les connaître aussi bien que nous : le récit en a été répandu par milliers d'exemplaires dans toutes les langues : Nous tenons seulement à rappeler quel fut le caractère spécial de la sainteté de cette vierge privilégiée. Le divin époux se la réserva dès sa plus tendre enfance; il l'éleva avec un soin jaloux et la conduisit pas à pas des vertus faciles et suaves aux sommets les plus ardus de la perfection; et cela pour en faire le modèle et la révélatrice, ou plutôt la médiatrice de la propagation d'une dévotion nouvelle, la dévotion au cœur adorable du Verbe incarné.

Au fond, cette nouveauté, qui scandalisa les superbes, n'était pas moins ancienne que l'Incarnation elle-même. Son objet est de reconnaître l'infinie charité de Dieu fait homme, de correspondre par notre amour à son amour, de lui cacher, si cela se pouvait, par nos adorations réparatrices, les outrages que lui prodiguent tant d'âmes inutilement rachetées au prix

de son sang. C'est le culte de l'amour divin, de l'amour pur. C'est par conséquent le terme le plus élevé de la piété, le résumé et comme l'apogée de la perfection chrétienne. Mais cette dévotion était nouvelle quant à la forme. Elle n'avait pas encore été pratiquée, du moins en général, avec cette précision, cette spécialité d'objet. Dieu l'avait tenue en réserve, comme un stimulant plus sensible, plus efficace, pour des temps plus ingrats.

Le cœur est la source de la vie; en lui se forment les affections; il est leur centre, leur siége, leur aliment. Le langage vulgaire est sur ce point d'accord avec la poésie : le cœur est pour tout le monde le synonyme de l'amour aussi bien que de la haine ; il est le moteur de nos volontés et le principe de tous nos actes librement consentis. Il constitue en un sens la vie morale. Or, par la dévotion dont Marguerite-Marie eut l'insigne faveur d'être instruite la première, l'amour divin est offert à notre culte dans ce cœur à la foi divin et humain qui résume Jésus tout entier, qui vit pour nous et de nous, et qui nous a choisis nous-mêmes pour l'objet de ses affections, de ses sollicitudes, de ses douleurs et de ses joies. Ainsi toutes les actions de l'Homme-Dieu sur la terre, les travaux de sa vie mortelle et spécialement de sa douloureuse passion, quoi de plus ? l'amoureuse providence avec laquelle il continue à veiller sur son Eglise et sur chacun de nous, l'incompréhensible tendresse qui le rend comme incapable de nous, l'oblige à s'incarner de nouveau chaque jour sur nos autels, tout se ramène à ce principe de sa vie humano-divine qui est son cœur.

Qui oserait douter de l'efficacité d'un tel symbole, présenté à la contemplation des fidèles, pour ranimer en eux l'amour de Jésus et réchauffer leurs tiédeurs au feu de ces clartés pénétrantes ? Voilà pourquoi Jésus mit tant de soins à cultiver l'âme de sa servante, à la purger de toute affection terrestre, à la fleurir de toutes les vertus; puis il la conduisit à la source même de son cœur et, tantôt par des symboles de ses perfections divines, tantôt par des entretiens mystérieux, il la fit non seulement disciple docile mais savante maîtresse de cette école de ferveur.

Ce fut donc lui qui institua dans l'Église la dévotion à son cœur divin. C'était pour la rendre plus contagieuse qu'il imprima à Marguerite-Marie ce caractère de sainteté aimable, expansive, enchanteresse. Dans le même temps il suscita le zèle de plusieurs de ses ministres, remarquables par leurs vertus apostoliques, et leur inspira non seulement d'ajouter foi à cette pieuse et solide pratique, mais de la propager avec une ardeur infatigable; tandis que lui-même l'insinuait dans les âmes avec une douceur irrésistible. Ainsi la dévotion au Sacré-Cœur, où l'on put ne voir d'abord qu'une fantaisie d'une imagination exaltée, s'étendit comme un vaste incendie, se communiqua des âmes d'élite à la masse des fidèles et ranima la ferveur et l'esprit chrétien.

Pendant que ces flammes de l'amour gagnaient ainsi de proche en proche, que faisait le grand apôtre de la haîne, inspirateur et guide de l'hérésie naissante? Joseph de Maistre a dit le mot du jansénisme, le jour où il appliqua à son œuvre le stigmate si juste et si concis de cette double épithète : *Polie et froide comme la glace.* » Oui, le fond de cette école était d'une froideur mortelle, et la chaleur seule développe les germes de la vie. Elle était glacée dans sa doctrine fataliste, lorsqu'elle enseignait que la grâce entraîne le libre arbitre, que notre liberté n'existe que pour le mal, que le salut éternel est l'œuvre exclusive de Dieu, que l'homme, bien loin d'y coopérer, le subit. Elle était glacée dans son espérance : car, tout en appesantissant le fardeau des devoirs, elle diminuait les points d'appui du chrétien appelé à le porter. Elle était glacée dans sa charité, car elle nous montrait Dieu, non plus comme un père aimant, mais comme un maître implacable qu'il faut aimer sans mélange d'intérêt propre, sans considération des récompenses à venir. Elle était glacée dans l'emploi des grands moyens de salut, qui sont les sacrements. Le pécheur peut bien, d'après sa doctrine, espérer son pardon; mais il ne l'obtiendra qu'au prix d'une contrition parfaite, et malheur à lui s'il retombe! Quant au céleste aliment de l'Eucharistie, qui osera s'en nourrir, puisqu'il exige une pureté d'âme égale à celle des anges ? Exagérer ainsi les préceptes de la loi divine, c'était tout simplement les rendre impraticables.

Combien différents sont les effets naturels à la dévotion au Sacré-Cœur! Aux flammes qui s'en échappent de toutes parts, la glace se fond, les doctrines décourageantes se dissolvent. Comment croire avec les Jansénistes que Jésus-Christ soit mort seulement pour les élus, lorsqu'on le voit si altéré du salut des âmes? Comment s'imaginer qu'il refuse son aide à l'une de ces créatures qu'il a tant aimées ? Non seulement les exagérations désespérantes tombent d'elles-mêmes, en présence de ce tout-puissant symbole, mais les frayeurs légitimes et salutaires qu'inspirent certaines vérités de la foi, perdent ce qu'elle auraient de capable de nous troubler.

Les Jansénistes le sentirent bien. Ce qu'ils dépensèrent d'érudition et de sarcasmes pour faire avorter la nouvelle dévotion suffirait, à défaut d'autre preuve, pour montrer qu'elle était vraiment un secours providentiel pour l'orthodoxie.

Ils s'élevèrent dès l'abord contre toute innovatiou, quelle qu'elle fut. S'il y avait quelque chose de louable, disaient-ils, dans les rêveries de Marguerite-Marie, puisqu'elle se proposait l'adoration du Christ, cette adoration formait déjà la substance du christianisme, il n'était pas bon de l'altérer. Et que signifiait cette séparation d'une portion du corps du Christ pour lui attribuer un culte distinct; n'était-ce pas le couper en deux ? En outre, puisque son cœur est digne d'adoration en tant qu'il est uni à la divinité, et que la divinité s'unit au corps par l'intermédiaire de

l'âme, retrancher le cœur du corps pour l'adorer à part, était-ce autre chose qu'adorer le cœur, abstraction faite de l'âme et de la divinité. Absurde superstition, pure idolâtrie.

Pour ruiner d'un mot cette argumentation captieuse, il suffit de nier la supposition, c'est-à-dire la prétendue abstraction de la divinité que l'on imputait à Marguerite-Marie. Les théologiens catholiques n'y manquèrent pas, et, il faut l'avouer, leur thèse était facile. Il n'était jamais venu à l'esprit de personne de séparer le corps du Christ de sa divinité; au contraire, on faisait profession explicite d'adorer ce cœur comme uni hypostatiquement au Verbe et comme source des affections humano-divines du Fils de Dieu. Néanmoins le jansénisme vécut un siècle et plus sur cette supposition.

Les sophistes ne s'aperçurent que plus tard du résultat de leurs efforts, ce résultat fut précisément le contraire de celui qu'ils s'étaient proposé. La Providence, toujours habile à tirer le bien du mal, met dans ses créations un germe de vitalité merveilleusement propre à se développer par l'orage. Si les jansénistes avaient laissé en paix ceux en l'honneur desquels ils avaient imaginé les ridicules surnoms d'*alacoquistes* et de *cordicoles*, au moins n'auraient-ils pas eu le chagrin d'avoir contribué à les mettre en évidence; d'autre part l'Église n'aurait pas senti si vivement la nécessité d'examiner rigoureusement la dévotion nouvelle, qu'elle trouva non seulement orthodoxe, mais très-profitable et divinement inspirée, et qu'elle s'empressa d'accueillir avec amour et de recommander à la piété des fidèles.

Aujourd'hui, sauf en quelques cantons des Pays-Bas où il s'éteint dans l'isolement, il n'y a plus de jansénisme. Le gouffre de la révolution de 1793 a englouti pour un moment tout le catholicisme français, le vrai avec le faux, les diamants purs avec les scories, et heureusement les scories n'ont point surnagé.

La réaction salutaire inspirée par le culte du Sacré-Cœur est accomplie. Le jansénisme est mort, et son esprit de rigorisme, de sécheresse, de fatalisme ne lui a que fort peu survécu. Mais on n'en saurait dire autant de son esprit d'orgueil, d'entêtement, d'insoumission à l'Église. L'infatigable séducteur des consciences, battu sur le terrain qu'il s'était choisi, n'a pas désarmé pour cela. Il a seulement fait volte-face et transporté ailleurs le théâtre de cette lutte qui ne cessera que le jour où, n'ayant plus d'âmes libres à tenter, il rentrera dans l'abîme pour y être enchaîné à jamais.

La glorification de la fidèle amante du Sacré-Cœur a précisément, dans l'état actuel, le même à-propos qu'eurent autrefois sa vie et ses révélations.

En France, l'impiété a rejeté le masque des jansénistes aussi bien que les brutales audaces des encyclopédistes. Ni catholique, ni athée; elle s'est

établie, entre ces deux extrêmes, dans une sorte de déisme vague mais commode. Bien loin d'insulter carrément Dieu et son Christ, elle se targue d'une sorte de religiosité d'autant plus sonore qu'elle est parfaitement creuse et vide de sens. A peine trouveriez-vous, dans ces vingt dernières années, un discours de parade où les noms de Dieu et de Providence, ne se trouvent respectueusement enchassés avec ceux du progrès, d'humanité, d'avenir ; mais c'est à la condition que cette providence restera bénévolement réléguée dans l'idéal, que ce Dieu ne se permettra de nous importuner ni de devoirs à remplir en cette vie, ni de menaces de châtiment en l'autre. On fait plus : on s'incline volontiers devant le Christ ; on proclame son génie, on exalte sa grande âme, mais on lui refuse les miracles. On veut bien de sa morale, en théorie, bien entendu, mais pas de ses dogmes; et encore marchande-t-on sur la morale, car si l'on accepte avec reconnaissance sa charité, qu'on défigure seulement du nom de philanthropie, on continue à méconnaître quiconque l'exerce en son nom; et quant à son humilité, à sa chasteté, à son renoncement, on trouve plus aisé de les déclarer impraticables, antipathiques à la nature humaine, hostiles au progrès, que d'essayer d'y conformer sa conduite. En un mot on accorde libéralement à Jésus tous les hommages, moins l'adoration, et l'on ne se met si pieusement à genoux devant l'homme que pour mieux enfoncer le poignard dans le sein de la divinité.

Et sur quel argument nouveau, sur quelle découverte s'appuie tant d'audace ? On ne se donne même pas la peine de le dire, et la discussion ne dépasse guères les limites d'une simple affirmation, sur ce beau motif que les raisonnements théologiques ne sont plus de notre siècle : comme si les hommes d'aujourd'hui n'avaient plus d'âme ! Comme si nos devanciers seuls eussent joui de l'apanage de la raison ! Toutes les religions sont bonnes, dit-on — à la condition de n'en pratiquer aucune ; — on refuse d'en savoir davantage, et l'on se plonge éperdument dans les plaisirs et dans les affaires.

En Italie et dans les régions méridionales de l'Europe et de l'Amérique qui, toutes plus ou moins, offrent de l'analogie avec l'état de la société française il y a quatre-vingts ans, le rire satanique de Voltaire est encore à la mode. La persécution y est organisée de longue main avec un effrayant ensemble ; persécution non par les cachots, les exils, — au moins en ce qui touche aux simples fidèles — mais par le blasphème, le ridicule, la corruption et l'intimidation. Une secte s'est formée qui tient pour ainsi dire le monde à sa merci. Secte redoutable par sa discipline, son astuce et son audace, elle n'est rien officiellement dans la société, et cependant elle est inféodée à toutes les conditions sociales; elle n'existe nulle part ; c'est dans les ténèbres et le silence du mystère qu'elle s'organise, et pourtant on la sent partout; elle compte ses organes par centaines

dans toutes les langues; les grandes assemblées lui sont ouvertes aussi bien que les cabarets où le peuple, en cherchant des distractions, trouve la démoralisation. Elle déploie un ensemble de ressources qu'on peut dire supérieur à l'habileté humaine et dont la réunion déconcerterait le philosophe; mais le chrétien, habitué à rechercher dans toute œuvre mauvaise la main de Satan, n'a pas de peine à s'expliquer la direction occulte qui la rend si formidable.

Il n'appartient à personne de demander à Dieu pourquoi il lui permet d'aussi grands triomphes. Attendons-nous à la voir confondue quelque jour, et peut-être succomber misérablement, dans la pleine possession de sa puissance et de son orgueil, comme Goliath abattu par la fronde d'un enfant ou comme la savante conspiration janséniste déjouée par l'influence d'une simple fille. Toujours est-il que presque partout en ce moment l'ennemi marche la tête haute, défiant le ciel et la terre.

Ce qui fait la grande force de l'impiété contemporaine et qui manqua aux jansénistes et aux encyclopédistes, c'est la presse. Il est vrai que de cette force nous avons le droit d'user comme elle; mais combien les enfants de lumière sont ici moins habiles que les enfants de ténèbres! Comme ceux-ci, n'ayant point de croyances déterminées qui les gênent, savent bien mieux gagner les lecteurs, forger à leurs adeptes des renommées souvent factices, dépopulariser leurs adversaires et organiser autour de leurs œuvres la redoutable conspiration du silence! Ce n'est pas nous qui aurions su ménager de si belles réclames au livre qui a été le grand scandale de la dernière année.

Du reste, si ce livre a été pour plusieurs un scandale, pour d'autres il est devenu une occasion d'édification. Avec les écrits provoqués par lui, en France et en Italie seulement, non pas tant pour le réfuter, puisqu'il offre à peine matière à réfutation, mais pour venger la vérité insultée, on pourrait élever de nombreuses pyramides expiatoires. Nous ne parlerons pas des autres réparations offertes au Verbe divin : Dieu seul connaît le nombre des neuvaines, des triduums, des supplications publiques et privées, des actes de pénitence et des œuvres pies de tout genre accomplies en témoignage de douleur, comme amende honorable d'un sacrilége outrage. Nous parlons seulement des incrédules que ce livre à amenés à réfléchir, et nous trouvons que Dieu a largement tiré le bien du mal.

Mais la divine providence ne s'est pas contentée de raffermir ainsi la foi dans les âmes fidèles par l'indignation et une sainte horreur; elle s'occupait en même temps de raviver leur charité, en leur rappelant la dévotion au cœur de Jésus, moyen le plus efficace de tous pour consoler et honorer ce divin Sauveur outragé. Pendant que les porte-voix de l'erreur vont répandant par le monde leurs nouveaux blasphèmes; pendant que, de leur côté, les chrétiens saisis de douleur et d'effroi se serrent autour de leur

Maître et de leur Père ; ce tendre Père, ce Maître tout puissant tire de l'oubli une vierge qu'il aima tout particulièrement et dont il fut fidèlement aimé, et la présente ornée de l'image de son divin Cœur, aux hommages et à l'émulation des fidèles.

Et remarquez que, par suite de l'acte solennel de la béatification, l'autorité de Marguerite-Marie et celle de la dévotion introduite par elle sont bien autrement grandes que de son vivant. Si telle fut jadis l'influence de ses exemples et de ses prières enflammées, nous ne devons pas douter que cette influence ne soit encore bien plus irrésistible aujourd'hui que ses vertus sont proclamées parfaites par le souverain Pontife et publiées en tous lieux. Par là même qu'elle est proposée à un culte public, elle est constituée, pour ainsi dire officiellement, l'avocate des hommes.

Or, nous avons vu que le caractère spécial et comme le résumé de la sainteté de Marguerite Marie fut la dévotion que Dieu nous a révélée par elle. Mais quel temps a mérité plus que le nôtre hélas ! d'être choisi pour la glorification de cette dévotion ? Les protestations de soumission et d'amour qui s'élèvent de toutes parts vers le ciel ont leur prix ; elles en conservent beaucoup même en comparaison de l'infidélité de quelques-uns, de l'indifférence des autres et de la froideur du plus grand nombre, mais en comparaison des mérites infinis du Dieu fait homme, elles ne sont rien. Ce Dieu, s'il a été mis en croix et s'il s'y laisse clouer, bafouer et nier tous les jours par de nouveaux déïcides, c'est que par amour pour les hommes il veut encore se faire le dernier d'entre eux : *Novissimus virorum.* C'est son amour, c'est son désir de nous sauver à tout prix qui lui a imposé cet inef able sacrifice de sa dignité souveraine ; seul il lui a valu et lui vaut le mépris de ceux qui ne savent pas comprendre comment un Dieu a pu descendre si bas. La croix toujours folie pour les gentils et scandale pour les juifs, est à la fois scandale et folie pour tant de gens qui ne savent pas s'ils sont plus juifs que gentils ou plus gentils que juifs. Il le voit ; il a prévu de toute éternité les blasphèmes des uns et les hypocrisies des autres ; il en pénètre toutes les noirceurs, et il y consent. Rien ne le rebute, rien ne le lasse. O amour ! ô le plus dévoué de tous les cœurs, que faible est notre amour pour reconnaître le vôtre ! et quel cœur vous présenter digne de vous répondre, si ce n'est vous-même ? Toute autre compensation, sans celle-là, est insuffisante et comme dérisoire. Puisse donc votre fidèle amante, au moment ou nous la reverons avec l'auréole des élus, fruit de sa tendresse pour vous, puisse-t-elle embraser de votre feu si doux les contemporains de sa glorification, mieux encore qu'elle n'enflamma ceux de sa première vie ! puissent ceux qui naguères ont protesté si vivement de leur foi en votre humanité divine, y puiser assez d'ardente charité pour contrebalancer, et bien au-delà, la haine de vos ennemis !

La réapparition de Marie Alacoque apporte encore d'autres leçons, d'autres

encouragements au temps présent. Plus universelle est l'indifférence religieuse, plus puissante est sur l'humanité la triple concupiscence de la volupté, des richesses et de l'orgueil, dans laquelle se résume le caractère du monde antichrétien, et plus belle, plus frappante, plus consolante est l'apparition d'une vierge glorifiée.

Les vertus évangéliques sont aux yeux du monde une utopie inaccessible à la faiblesse humaine : Eh bien! voici une de ces âmes viriles qui les ont toutes pratiquées à un degré héroïque. Elle n'a pas cessé un seul jour de tendre à la perfection chrétienne et de s'en approcher plus près qu'elle n'était la veille. Pensez-vous qu'elle ne fut pas de chair et de sang comme nous tous? Nierez-vous, vous du moins qui avez lu sa vie, qu'elle n'eut un esprit prompt, une imagination ardente, un cœur impressionnable, des fibres délicates? et cependant c'est dans la fleur de ses années et dans la pleine sensibilité de sa jeunesse qu'elle a quitté les promesses du monde pour la perfection claustrale. Vous admirez, dites-vous, sa générosité, mais vous affectez de plaindre son fanatisme, et vos cœurs s'attendrissent sur la vie infortunée de ces malheureuses qui, d'elles-mêmes, s'ensevelissent ainsi toutes vives dans la solitude, dans la mort, dans le néant, loin de tout amour, de toute espérance. Ah! que vous les connaissez bien peu, ô pauvres raisonneurs! C'est vous que nous trouvons à plaindre de n'apprécier d'autres jouissances que celles qui avilissent et qui passent! Lisez plutôt la vie, les lettres, les écrits de ces prétendues fanatiques, de ces vivantes immobilisées dans une mort prématurée; contemplez Thérèse, Chantal ou Marie Alacoque aux pieds du Saint-Sacrement et répétez, si vous l'osez, que leur cœur fut sans chaleur et leur existence vide et sans objet!

Mais, grâce au ciel, ces généreuses amantes de Jésus et de tout ce qu'il aima n'ont pas disparu du milieu de nous. Il y en a encore, au milieu même de nos cités, qui perpétuent devant nos yeux distraits la vie chaste, humiliée, pénitente et dévouée du Crucifié. Remerciez Dieu, car ces infortunés, moines et nonnes, forment au sein de nos agitations stériles, des oasis de paix, d'amour que rien ne trouble, de paradis anticipé; car ces oisifs suppléent par leur ferveur à l'oubli où nous vivons de nos fins dernières. Ils suspendent, ces inutiles, la foudre toujours prête à éclater sur nos têtes coupables, et c'est peut-être aux prières d'une religieuse qui ne le connaît point et dont lui-même ne saura le nom qu'au ciel, que tel d'entre nous a dû ou devra quelque jour ces grâces qui dessillent les yeux et qui fondent la glace des cœurs!

Négateurs impitoyables du surnaturel, vous écartez de la création la main du Créateur et n'admettez rien de ce qui ne tombe pas sous vos sens. Eh bien! voici un être privilégié qui a vécu en la compagnie du surnaturel, qui a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles de chair le Dieu fait homme. Bien plus, le surnaturel, a continué de hanter fami-

lièrement ses os inanimés, et des miracles se sont accomplis sur sa tombe. Vous demandez si nous sommes bien sûrs de ces apparitions et de ces miracles et comment nous pouvons l'être : nous vous répondrons que les témoins ont été juridiquement entendus, avec les précautions infinies que Rome emploie dans les procès de canonisation. Cette réponse vous fera sourire, peut-être, et vous traiterez cette garantie de dérisoire, quand même il vous serait impossible d'en imaginer une autre meilleure. Mais, à nous et à tout l'univers catholique, cela suffit pleinement, et lorsque le vicaire de Jésus-Christ nous parle de miracles que son autorité confirme, nous n'éprouvons aucune peine à nous incliner. Nous n'avons pas, esprit, bornés que nous sommes, nous n'avons pas, comme vous, le secret des limites de la Toute-Puissance. Nous jugeons que celui qui librement a posé les lois de la nature a pu les modifier de même sans se contredire, car il a pu régler d'avance, à l'origine, et la loi et ses déviations éventuelles. Nous ne parvenons point à le concevoir isolé de son œuvre, lui sans lequel l'œuvre ne pourrait garder l'être qu'elle a reçu de lui, lui qui la crée de nouveau, pour ainsi dire, à chaque instant de la durée, par chaque acte de sa volonté conservatrice.

A l'heure où nous écrivons, des milliers d'âmes, sur la foi du pontife romain, ont élevé leurs pensées et leurs supplications vers le trône où rayonne l'humble recluse de Paray-le-Monial. Les fidèles ont relu sa vie; elle est admirée, aimée, glorifiée; on s'encourage surtout de son exemple, car ces triomphes augustes ne tendent pas moins au profit des vivants qu'à l'exaltation des morts; et partout, en imitation de la grande solennité présidée naguère à Rome, dans la première basilique du monde, par le Père commun des chrétiens, de pieuses fêtes sont célébrées en l'honneur de la nouvelle bienheureuse. Pour elle les flambeaux s'allument autour de ses images, d'où ils répandent comme un reflet des clartés de la Jérusalem céleste. Pour elle retentissent les chants sacrés, échos des célestes mélodies. L'enthousiasme attendri lui offre en quelque sorte une répétition de la réception qui lui fut faite dans la sainte cité, le jour où le divin époux vint l'y recevoir, et les applaudissements de l'Église triomphante répondent à ceux de l'Église militante. Et ce concert de louange n'aura point de fin.

Que les incrédules en prennent leur parti : ils n'y changeront rien. Il dépend d'eux de rendre nos joies plus complètes en s'y associant; il ne dépend de personne de leur ôter leur réalité solide, fondée sur la vérité même. Les aveugles volontaires peuvent bien, en tenant leurs yeux fermés, supprimer la lumière pour eux-mêmes : ils ne la suppriment point pour les yeux ouverts. Qu'ils traitent tant qu'ils voudront le soleil de préjugé, d'illusion, de chimère : leurs négations n'éteignent pas un seul de ses rayons, et pendant qu'ils s'obstinent à tâtonner tristement dans la

nuit, l'astre, suivant la belle expression d'un poëte chrétien,

> L'astre, poursuivant sa carrière,
> Verse des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais, encore une fois, ce qui constitue surtout l'opportunité de la dévotion à Marguerite-Marie Alacoque, c'est la dévotion au Sacré-Cœur dont elle est comme inséparable. Qui sait si d'abondantes sources de bénedictions ne vont pas s'ouvrir et jaillir de cette rénovation d'un culte cher à l'Église? Il est du moins permis de l'espérer, et la Providence nous le fait pressentir. La Providence accomplit dans le secret des consciences les opérations de sa grâce; mais elle en donne aussi parfois des signes extérieurs, lorsqu'elle veut répandre plus largement ses miséricordes spirituelles.

Et maintenant revenez, austères puritains du jansénisme; revenez en compagnie de Voltaire et de Piron, vos cyniques auxiliaires, revenez poursuivre de vos pitiés insolentes l'absurde visionnaire de Paray-le-Monial. Criblez, criblez encore de vos fins quolibets ce nom de *Marie Alacoque* qui s'y prêtait si bien. Ce nom, à la hauteur où le voilà placé désormais, vos traits n'atteindront plus jusqu'à lui. Il est inscrit dans les fastes d'un culte auquel Dieu a garanti l'avenir; il est sûr de vivre à jamais dans la mémoire des hommes, et son immortalité ne sera point celle que vous lui prépariez : l'immortalité du ridicule; elle ne lui viendra point de vous, car vous-mêmes, avec toute l'érudition et tout l'esprit que vous avez mis dans vos œuvres, vous n'êtes nullement assurés d'être immortels. Pendant qu'un certain nombre d'ineptes gouailleurs répèteront, comme des échos affaiblis, vos agréables sarcasmes; pendant que des savants poudreux, plus rares de jour en jour, pâliront, dans la solitude des bibliothèques, sur vos gros tomes vermoulus, nous nous agenouillerons pour redire malgré vous, après l'ignorante nonne et avec l'humanité toute entière, ou du moins avec la partie la plus saine et la la plus éclairée de l'humanité, répandue sur toute la surface des terres habitables : « *O cœur de Jésus, qui avez tant aimé les hommes, accordez-nous de vous aimer un peu* ! »

Puis, nous ajouterons avec l'Eglise, dans toute l'ardeur de notre foi : « *Bienheureuse Marie Alacoque, priez pour nous !* »

J.-M. VILLEFRANCHE.

LA REVUE MODERNE

La *Revue germanique* ne sait pas au juste quel nom prendre. Elle vient, pour la troisième fois, de changer son titre. Elle s'appelait depuis peu la *Revue germanique et française*. Ce nom vient de disparaître : nous voici en présence de la *Revue moderne* (*germanique et française*).

Ces embarras semblent indiquer que la *Revue germanique* ne sait pas au juste quelle idée elle représente. Cette incertitude est un point de contact avec le public, qui ne la renseignera pas sur ce point délicat.

La *Revue germanique* semblait avoir pour intention de communiquer à la France l'athéisme allemand. Mais loin de présenter dans leur ampleur trompeuse les thèses radicales de l'Allemagne égarée, la *Revue germanique*, effrayée sans doute par la difficulté d'une pareille tâche, publiait principalement d'ennuyeuses dissertations sur l'authenticité des Évangiles. La *Revue germanique*, devenue la *Revue moderne*, ne trahira pas ses antécédents. Rassurez-vous ! elle vous ennuira comme par le passé. Le numéro du 1er mars renoue déjà la chaîne des temps.

J'avoue que j'y cherche en vain la moindre dissertation sur l'authenticité des Évangiles. Mais en retour, le numéro s'ouvre par un article fort ennuyeux sur l'Église de l'avenir, fondée, tout récemment par le pasteur Pécaut.

La *Revue moderne* commence par jeter un regard sur l'Église du passé. C'est une admirable condescendance ! Il est beau de voir la *Revue moderne*, interrompre sa contemplation et abaisser son regard. C'est noble et grand. Peut-être, il est vrai, veut-elle reposer son œil ébloui. Quoiqu'il en soit, la *Revue moderne* nous donne des lumières sur l'Église du passé. Sans la *Revue moderne*, nous n'aurions jamais compris la solennelle déclaration du 8 décembre 1854. Pourquoi Pie IX, en plein dix-neuvième siècle, a-t-il proclamé l'Immaculée-Conception ? La *Revue moderne* va nous le dire :

« Le Saint-Siége a fait preuve une fois de plus d'une sagacité pratique, incomparable. Il a efficacement réprimé ces aventureux champions de sa cause qui s'en allaient célébrant l'autorité infaillible de l'Église, démontrant à tout propos la vérité et la *beauté* des doctrines qu'elle enseigne.

Entreprise illusoire, et qui *compromet les fondements de l'ordre infaillible*, puisque la notion de l'arbitraire est, à parler net, le fond de l'idée d'autorité, et que l'arbitraire cesse d'exister là où il se justifie..... »

Voulant réprimer les aventureux champions de sa cause qui se permettaient de faire entrevoir la beauté de l'enseignement catholique, au risque de compromettre ainsi les fondements de l'ordre infaillible, le Saint-Siége proclama l'Immaculée-Conception de la mère de Dieu, bien sûr que même parmi les champions aventureux de sa cause nul ne serait tenté de faire entrevoir la beauté d'une doctrine qui transporte la créature dans les régions de la pureté sans tâche. Telles sont les lumières que nous donne la *Revue moderne* sur l'Église du passé. N'est-il pas clair que l'Église du passé ne serait pas infaillible, si ce qu'elle enseigne était beau et vrai? Pour que l'Église du passé soit infaillible, ne faut-il pas, à parler net, que ce qu'elle enseigne ne soit ni beau ni vrai? Dans ce cas, les fondements de l'ordre infaillible sont garantis.

Quant à l'Église de l'avenir, la *Revue moderne* est loin de nous donner à son égard autant de lumières. Voici toutefois quelques lignes d'une apostrophe que M. le pasteur Pécaut, cité par la *Revue moderne*, adresse à l'Eglise de l'avenir :

« O sainte Église de l'avenir..... fille de l'Église catholique, qui a porté dans ses flancs une postérité de saints, fille de l'Église protestante, féconde en hommes forts... »

Même en son délire, M. le pasteur Pécaut n'ose pas dire de l'Eglise protestante ce qu'il vient de dire de l'Église catholique. Même en son délire, il n'ose pas, il ne peut pas dire que l'Église protestante a porté dans ses flancs une postérité de saints. Même en son délire, il se contente de déclarer qu'elle est féconde en hommes forts. Cette restriction est bien remarquable. Le langage humain s'est récusé : il n'a pas voulu mentir, et M. le pasteur Pécaut, probablement à son insu, a tenu compte de la résistance.

Reste à savoir si l'Église catholique et l'Église protestante sont disposées à mettre en commun les saints et les hommes forts. Sans parler de l'Église catholique, peu disposée à mettre en commun l'affirmation et la négation, le protestantisme lui-même semble peu goûter les conciliateurs. Nous venons de le voir destituer, en la personne de M. Guizot, l'un de ses pontifes, coupable envers le libre-examen. Présenter comme un article de foi la divinité de Jésus-Christ, c'est agir en *mauvais protestant*, s'il faut en croire MM. Taxile Delord et de Biéville, rédacteurs du *Siècle*. Ces Messieurs font remarquer à M. Guizot qu'il n'est chargé par personne de veiller au salut de leurs âmes, attendu que dans le protestantisme, chacun fait de son âme ce qu'il veut. Ces Messieurs raisonnent bien; et si M. Guizot était logicien, il aurait peine à leur répondre. Par bonheur, M. Guizot

n'est pas logicien : il gardera son juste-milieu entre la logique catholique et la logique protestante, et célèbrera une fois de plus ce qu'il nommait un jour les *bienheureuses inconséquences du cœur humain*. Quant au protestantisme, il suivra sa pente, qui l'entraîne rapidement vers l'entière négation. En face de l'Église catholique, synthèse vivante de l'affirmation, et seule Eglise de l'avenir, M. le pasteur Pécaut verra l'Eglise protestante perdre à la hâte toute forme de croyance. Il avait une ressource, une consolation, l'Eglise de l'avenir. Mais si les deux mères de l'Eglise de l'avenir s'accordent pour refuser de lui donner le jour, que va devenir l'infortuné pasteur ?

II

Non loin de cette magistrale étude, la *Revue moderne* publie une collection de sonnets. Le premier roule sur le *Nirvana*, c'est-à-dire sur l'anéantissement. L'auteur, s'il était né indien, aurait un moyen beaucoup plus simple d'honorer le néant. Il suffirait de se précipiter sous le char de Jaggernaut, et le *Nirvana* serait content. Né français, l'auteur, pour satisfaire le néant, a pris un moyen beaucoup plus compliqué. Il a fait un sonnet !

Citons ces trois vers :

> Néant divin, je suis plein du dégoût des choses
> Las de l'illusion et des *métempsycoses*
> J'implore ton sommet sans rêve absorbe moi,

Nous voulons espérer que le *néant divin* sera content, et que prenant en considération l'évidente bonne volonté de l'auteur, il voudra bien le dispenser d'un déplacement difficile et coûteux. Il est avéré que l'auteur du sonnet a voulu se mettre en règle, et que, s'il était né sous d'autres latitudes, il aurait depuis longtemps acquitté son vœu, sans demander qu'il soit commué.

GEORGES SEIGNEUR.

BULLETIN LITTÉRAIRE

LETTRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES A DES GENS DU MONDE par M. Eugène VEUILLOT. Un beau volume in-8 de 500 pages, prix 5 fr. Chez Victor Palmé, 22, rue Saint-Sulpice, Paris.

Nous ne voulons pas louer ici le travail du directeur de la *Revue*, mais nous voulons le faire apprécier en reproduisant l'Avant-propos qui ouvre le volume :

« Lisez bien saint François de Sales, disait Fénelon, vous ne sauriez rien lire de plus utile que les ouvrages du saint évêque de Genève. » Tout y est consolant et aimable, ajoutait-il ; « tout y est espérance, pratique simple, sentiments et lumières de grâce. » Dans un autre endroit, il signalait les Lettres et les Entretiens comme offrant un attrait tout particulier. Il y voyait l'un des guides les plus doux et les plus sûrs de l'âme chrétienne.

Bien d'autres avant Fénelon avaient émis ce jugement, bien d'autres l'ont émis depuis, et la Correspondance du Saint est unanimément placée à côté de l'*Introduction à la vie dévote*. Peut-être même devrait-on lui reconnaître un avantage sur ce chef-d'œuvre. Elle est plus variée, plus animée, plus vivante ; elle montre mieux l'homme et dans l'homme le Saint. C'est la même doctrine exprimée avec un abandon qui en accroît le charme et la force. Ses enseignements ont un caractère tout à la fois plus général et plus précis. Ils ne sont pas donnés à un être idéal, une Philotée ou un Théotime ; ils s'adressent à des âmes pieuses et inquiètes, à des cœurs troublés qui avaient demandé à l'illustre évêque de Genève une lumière et un appui. Et, comme ses correspondants étaient nombreux, comme ils se trouvaient dans des situations différentes, les Lettres répondent à tous les besoins ; elle forment, ainsi que l'a dit justement l'un des derniers éditeurs des œuvres complètes, « tout un code de morale chrétienne et de haute spiritualité (1). »

Cette appréciation n'est pas nouvelle. Toujours les Lettres ont été très-goûtées. On se les communiquait du vivant même de saint François de Sales avec un soin pieux, et dès qu'il fut mort, on s'occupa de les recueillir. Nous avons sous les yeux la première collection que le public put lire. C'est un gros volume d'environ douze cents pages, imprimé à Lyon en 1628, sous ce titre : *Les Epistres spirituelles du bienheureux François de Sales, Evesque et Prince de Genève, fondateur de l'Ordre de*

(1) M. l'abbé Peltier, édition Vivès.

la Visitation de saincte Marie, recueillies par Messire Louys de Sales, prévost de l'Eglise de Genève.

Ce recueil est divisé en sept livres ; il est dédié à Jean-François de Sales, frères du Saint et son successeur comme évêque de Genève. L'auteur, neveu des deux prélats, voyait dans les Lettres le vrai portrait de François de Sales, et s'écriait dans sa dédicace : « Laissez voler ce pour-« traict aux yeux de ceux qui s'estimeront heureux de le voir. Il prendra « iour des rayons de sa gloire, et l'authorité de vostre adveu : et il n'y a « pas à craindre qu'en lui donnant la lumière il obscurcisse le lustre de sa « réputation. Rien ne pouvoit sortir d'imparfait d'une âme si parfaite..... » Une seconde dédicace recommandait tout spécialement le recueil des *Epistres spirituelles* aux religieuses de la Visitation. Après leur avoir dit combien cette publication les intéressait, Louis de Sales ajoutait avec la légitime préoccupation d'un admirateur et d'un éditeur :

« Le profit vous sera toutes fois plus particulier, et le contentement pourra encore croistre, si ceux qui auront quelques autres Epistres de ce saint Homme, sont si charitables, que de les communiquer aux Dames de vos Monastères, qui leur seront plus voisins, pour grossir ce Volume à la seconde Edition de quoy ie les coniure très-affectueusement ; et sur cela je me tais, pour le laisser parler et entretenir vos pensées sur un si digne subject. »

L'appel de Louis de Sales fut entendu, et la deuxième édition contint beaucoup plus de lettres que la première.

Cette précieuse collection n'a pas cessé de s'accroître. Chaque nouvel éditeur des œuvres du Saint a pu joindre quelques lettres inédites à celles qu'il réimprimait. Aussi la correspondance de saint François de Sales remplit-t-elle aujourd'hui plusieurs volumes. Cette richesse, — à côté de ses avantages, — offre quelques inconvénients. Bien des lecteurs n'affrontent pas volontiers quatre ou cinq volumes de lettres ; puis, pour des causes diverses, beaucoup de ces lettres ne conviennent pas à tout le monde. On l'a reconnu depuis longtemps, et lorsque nous faisons un choix dans cette correspondance si riche, nous suivons un exemple déjà ancien et plusieurs fois répété.

Le titre de ce volume : *Lettres de saint François de Sales à des gens du monde*, définit le but que nous nous sommes proposé ; il n'est pas d'ailleurs rigoureusement exact. Quelques lettres adressées à des religieuses, mais contenant des conseils dont toute âme chrétienne sentira le prix, ont complété celles qui entraient directement dans notre cadre.

Le volume est divisé en sept livres : *Lettres à des jeunes personnes*, — *à des femmes mariées*, — *à des veuves*, — *à des hommes du monde*, — *lettres diverses* (Livres V et VI), — *lettres du Saint sur lui-même.*

Ces divisions, qui mettent plus de régularité dans le Recueil, n'ont, d'ailleurs, rien d'absolu ; elles indiquent le caractère particulier des différents livres, mais elles ne font pas que chacun d'eux s'adresse spécialement à tels ou tels lecteurs. Il n'y a pas une seule lettre dans tout le volume qui ne puisse être lue, et avec grand profit, par tout le monde.

On voit par les titres même des livres, que nous nous sommes écartés de l'ordre des dates; nous l'avons fait cependant le moins possible, mais nous avons pensé que dans un recueil comme celui-ci, il convenait surtout de suivre l'ordre des pensées et des enseignements.

Quant au style, devons-nous dire que nous l'avons scrupuleusement respecté? Toucher au style de François de Sales serait prouver qu'on ne le goûte pas. Et de quel droit alors donnerait-on une nouvelle édition des Lettres ou de toute autre partie de l'œuvre du Saint? L'illustre évêque de Genève a cependant rencontré à diverses époques bon nombre d'admirateurs qui ont entrepris de le corriger. L'un des savants critique du *Journal de Trévoux*, le P. Tournemine, protestait ainsi, il y a cent trente ans, contre ces barbares :

« Saint François de Sales a un style particulier, excellent en son genre, inimitable. Ce qui est vrai de chaque auteur, que son style est la peinture de ses mœurs autant que de son esprit, est encore plus vrai et sensible dans les écrits de notre Saint. On y sent sa douceur, la tendresse de son cœur; on sent qu'il aime et qu'il doit être aimé, mais qu'il veut qu'on n'aime que Dieu.

« Un écrivain serait téméraire s'il se flattait de conserver dans le changement de son style cette suavité insinuante, ces expressions efficaces parce qu'elles sont affectueuses, cette éloquence familière et ne conversation, plus persuasives que les discours étudiés et sublimes. Non, on de fera jamais que des copies informes de ce merveilleux original. Les termes que son cœur, plus que son esprit, lui a fait choisir, ne peuvent être changés, dérangés, sans qu'on défigure l'ouvrage, sans qu'on énerve la céleste éloquence dont dépend son utilité. »

Le P. Tournemine insiste; il cite les Grecs et les Romains qui n'ont jamais pensé à rajeunir leurs vieux écrivains; il recommande aux dames de la Visitation de s'opposer à toute édition en *style rajeuni* des ouvrages de leur fondateur ; « elles doivent, dit-il, être aussi soigneuses de conserver « son style qu'elles l'ont été jusqu'ici de conserver son esprit et ses reli- « ques; » enfin, il veut *intimider* les *dévots délicats* auxquels déplaît le vieux langage du Saint ; ils s'indigne de leur audace et les compare à l'hérétique Castalion qui proposa de mettre l'*Imitation* et l'Évangile en beau latin.

Il disait encore à propos des Lettres :

« Ses lettres méritent assurément d'être rendues plus communes par une nouvelle édition, *mais sans toucher au langage*. Il est bon ; et sûrement, en voulant le mettre à la mode, *on lui ôterait sa force et son onction*. Je vois *avec indignation* paraître une *Introduction à la vie dévote*, mise, dit-on, en meilleur français. »

Ces raisons ont aujourd'hui encore tout le poids qu'elles avaient en 1736. Le *langage* de saint François de Sales est toujours *bon*; il refuse toujours de se prêter à un *rajeunissement*. J'ajoute que rien n'excuserait cette *entreprise audacieuse et ridicule*, comme disait encore le P. Tournemine. En effet, par sa construction même, la phrase de saint François de Sales

n'offre aucune difficulté au lecteur. Sans doute quelques mots ont vieilli et ne sont plus usités; d'autres, ce qui est plus grave, n'ont plus absolument la même signification qu'il y a deux siècles et demi ; mais ces mots sont, au fond, en très-petit nombre, et le milieu où ils se trouvent ne permet pas de se tromper sur leur vrai sens, Aussi, n'avons-nous pas jugé nécessaire d'y joindre un éclaircissement quelconque. Tout notre travail, sous ce rapport, s'est borné à donner au bas de la page la *traduction* de diverses expressions tout à fait hors d'usage, — et fort mal remplacées pour la plupart.

Une tâche plus difficile nous a été imposée. Les lettres de saint François de Sales ont été imprimées souvent, et les éditeurs n'ont pas toujours surveillé très-scrupuleusement la correction du texte. De là, dans certaines éditions, de grosses erreurs. Nous avons confronté, entre elles, plusieurs éditions, afin de donner partout le texte vrai. Nous espérons y être arrivé. Si quelques fautes ont pu nous échapper, elles ne sont pas graves. Les récentes éditions de M. Vivès et de M. l'abbé Migne, dirigées, la première, par M. l'abbé Peltier, la seconde, par M. Perennès, ont facilité notre travail. Enfin, nous avons ajouté quelques notes nouvelles aux notes anciennes et modifié bon nombre de celles-ci.

Comme introduction aux Lettres, nous donnons une vie abrégée de saint Francois de Sales. Cette notice contient sur le Saint et sur quelques-unes des personnes nommées dans le cours du volume, des renseignements qui nous ont paru utiles et presque nécessaires. Nous l'avons écrite en consultant surtout l'ouvrage de M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, et la nouvelle vie de saint François de Sales, par M. Perennès, solide travail publié en tête des œuvres complètes (édition de M. l'abbé Migne) et qui vient d'être réimprimé séparément.

Tel est ce livre. Il sera certainement utile, puisqu'on y trouvera des enseignements dont Bourdaloue a pu dire : « Les Pères ont écrit pour la dé-« fense de notre religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, « les historiens pour conserver la tradition de l'Eglise; ils ont tous excellé « dans leur genre, et nous leur sommes à tous redevables; mais pour for-« mer les mœurs des fidèles, et pour établir dans les âmes une solide piété, « nul n'a eu le même don que l'Evêque de Genève. »

Et maintenant, lecteurs, prenez ces Lettres et, selon l'expression du Saint, *voltigez dessus les fleurs* qui s'y épanouissent *pour y cueillir le miel et vous en nourrir.*

HISTOIRE DE JULES CÉSAR, par NAPOLÉON III.

Cet ouvrage, qui n'a pas encore paru, préoccupe déjà très-vivement le public lettré et politique. Les savants eux-mêmes n'ont pu attendre les pièces du débat pour se livrer à des luttes passionnées sur l'une des questions que l'auteur de l'*Histoire de Jules César* devra nécessairement traiter. Il s'agit de l'emplacement d'Alésia où succomba Vercingétorix. Or ce point ne sera examiné que dans le deuxième volume, et le premier seul va paraître.

Un autre débat, mais d'un caractère tout particulier, a été soulevé par certaine phrase de la préface. M. Crémieux, juif que l'on peut soupçonner d'être avant tout libre-penseur, a trouvé très-mauvais que l'Empereur se fut permis d'écrire qu'en crucifiant Notre-Seigneur Jésus-Christ, les juifs avaient crucifié leur Messie. Il a réclamé, au nom de la liberté religieuse, et avec une émotion de vieil avocat, contre une pareille parole, la signalant comme une *bien malheureuse inspiration.*

Cette mauvaise plaisanterie ne mérite pas d'être relevée. Elle prouve surtout que M. Crémieux aime à se mettre en avant. Que voulez-vous, quand on croit avoir été célèbre, on ne se résigne pas facilement à l'oubli? Il convient du reste de signaler, dans la lettre de M. Crémieux, une assertion sur laquelle nous n'élèverons, pour notre part, aucune contestation. Il dit que les catholiques seuls veulent que Jésus ait été le Messie. « Vous ignorez-donc, a répondu l'un de ses contradicteurs, que les protestants pensent ici comme les catholiques? » Ce contradicteur n'a raison qu'en apparence. M. Crémieux, au contraire, a été au fond des choses et exprimé l'état de l'opinion en déclarant, sans y songer, que les catholiques seuls sont chrétiens.

Nous avons cru utile de noter ce débat préliminaire, et de constater l'intérêt très-vif qu'excite à l'avance l'ouvrage de l'Empereur. D'autres controverses ont été engagées; nous ne voulons pas nous y arrêter. Nous ne sommes pas de ceux dont l'opinion est déjà faite sur ce livre encore inconnu du public; et nous ne pouvons admettre, d'autre part, ni que la critique ne soit pas tenue dans cette circonstance à une grande déférence de forme, ni qu'elle doive manquer de liberté sur le fond.

EUGÈNE VEUILLOT.

LETTRES D'EUGÉNIE DE GUÉRIN. Un vol. in-8, chez Didier et Cᵉ, Paris, 1865.

L'éditeur du *Journal d'Eugénie de Guérin*, M. Tributien, nous donne ce gros et précieux recueil de lettres sans y joindre aucune préface, aucun avant-propos. Il nous apprend seulement, par le titre même du volume, que ces lettres sont publiées avec l'assentiment de la famille de l'auteur. Voilà une réserve peu habituelle aux éditeurs littéraires, et qu'il faut approuver. Le *Journal d'Eugénie de Guérin* a été trop lu, en effet, pour qu'il fut nécessaire de donner à l'occasion des Lettres des renseignements sur cette aimable personne, d'un esprit si élevé et si simple, qui tout en rêvant de gloire littéraire a su résister au désir, parfois très-vif, *d'être auteur*, et dont les écrits intimes, recueillis par de pieuses mains, sont devenus une des belles et bonnes œuvres de ces temps-ci. Ainsi cette gloire à laquelle elle avait renoncé, sa mémoire l'a obtenue.

Les Lettres sont vraiment dignes du *Journal*. Elles ont et devaient avoir, en effet, le même caractère, puisque dans les deux cas toute idée de publicité était écartée. Cependant le ton des lettres est un peu plus varié. Quand Eugénie de Guérin écrit à sa sœur, à une amie intime, à son frère,

surtout à son frère, nous retrouvons les notes du *Journal*. L'abandon n'est peut-être pas toujours aussi grand, mais cependant c'est bien la même allure, le même mélange de douce gaieté et de mélancolie. C'est autre chose quand elle s'adresse à des amis moins bien établis dans son cœur, ou à de simples connaissances. Il y a alors, non pas de la gêne ou de la réserve, mais plus de réserve, plus de tenue. Elle se livre moins, et ne cesse pas pour cela d'être aimable, spirituelle et un peu *penseuse*, dans le bon sens du mot.

Cette correspondance est publiée sans autre ordre que celui des dates. Il eut d'ailleurs été difficile de procéder différemment. Elle va du 20 juillet 1831 au 27 février 1847. Dès la première lettre, les lecteurs qui savent lire reconnaîtront l'Eugénie de Guérin du *Journal*. Elle écrit à une de ses plus chères amies, Mlle Louise de Bayne, qu'elle a récemment quittée.

« Vous me croyez bien loin de vous maintenant, ma chère amie, et cependant je ne vous ai pas quittée. Je suis encore dans votre chambre, à l'escarpolette, à l'église; enfin vous me verriez sans cesse, si on pouvait voir la pensée. La mienne voyage bien lestement; en moins d'un rien, elle est sur vos montagnes, et elle s'y plaît tant qu'elle y prendra racine. Vraiment vous m'y rencontrerez quelques jours toute plantée parmi vos bois. En attendant, me voici dans ceux du Cayla, qui ne me déplaisent pas non plus. Mes voyages sont terminés, hormis ceux de Cahuzac. Je n'en ferais pas qui ne m'ennuient après celui qui m'a tant amusée. Pourquoi Rayssac (1) est-il si loin, pourquoi êtes-vous à douze lieues de moi? Pourquoi ce qu'on aime est-il si loin, et ce qu'on n'aime pas toujours trop près? C'est que rien au monde ne va à notre fantaisie : bonheur et malheur, plaisir et peine marchent de compagnie; après le bonjours vient l'adieu. Ce triste adieu, il faut le dire à tout : d'abord à sa poupée, puis à ses dix-huit ans, puis à ceci, puis à cela; mais le plus triste est l'adieu du départ, surtout à une bonne et tendre amie comme vous. Ma chère Louise, il m'en a tant coûté de vous quitter que j'aurais presque envie de ne pas vous revoir. »

Si l'on trouve quelque chose de plus ferme dans le *Journal*, qu'on n'oublie pas que cette lettre est de 1831, et qu'Eugénie de Guérin était alors une toute jeune fille. Le temps ne lui avait encore apporté ni la maturité, ni les épreuves; elle n'avait pas ce que donne la douleur. Elle l'aura bientôt et ce complément se reconnaîtra dans les Lettres comme dans le *Journal*. Mais en 1831 tout lui sourit encore, et de plus Maurice, ce cher Maurice, ce cher frère qu'elle a tant aimé était là près d'elle.

« Je ne sais pourquoi je ne vous ai pas dit plus tôt que Maurice était ici. Je suis la plus heureuse personne du monde à présent. Il est arrivé lundi dernier, huit jours juste après mon départ de Rayssac; nous avions déjà quelque inquiétude sur son compte, mais à présent nous l'avons près de nous et toujours avec nous. Cependant il veut nous quitter, et c'est pour venir vous voir. Je lui dis oui et non, quand il m'en parle; mais enfin il aura le *oui*, car je dois préférer son plaisir au mien. Comme il ne fait que

(1) L'habitation de Mlle de Rayssac.

d'arriver il ne partira pas encore; il faut d'ailleurs voir avant la grand'maman, les grandes-tantes, les grands oncles, et les petits cousins. Demain, arrivée de la malle, personnage bien venu après le voyageur, magasin de livres, de prose, de vers, qu'on fouille comme un voleur fouille un coffre-fort. Je sais qu'il y a ma part du trésor et Marie aussi. Maintenant Cayla est dans la joie, tout rit, tout chante, même certains poulets qui, sans le savoir, chantent leur chant de mort : à la broche, à la broche ! »

Je le répète, c'est bien la sœur que nous a montré le *Journal*; celle-ci sera moins gaie, celle-là n'est pas moins aimante.

Dès cette première lettre nous avons retrouvé l'amie et la sœur, montrons maintenant la chrétienne.

« Je me levai avant-hier avant six heures pour faire une course qui ne m'amusait pas autant que de venir vous voir ; j'allai trouver M. Borin (son confesseur), il en était bien temps, depuis deux mois que je courais le monde. Aussi mon âme n'était pas aussi contente que mon cœur que vous avez si bien traité ; mais maintenant elle va bien, car elle a ce qu'il lui faut. On a beau dire que j'aime le monde; on se trompe, ce n'est pas là que je trouve le bonheur. Je vous l'ai dit, il me faut autre chose que des distractions, des amusements, même qu'une amie : il me faut le bon Dieu, et comme on ne le trouve pas dans le monde, je ne m'y plairais pas longtemps. »

En parlant ainsi elle ne faisait pas une simple phrase ; elle disait le fond de sa pensée. Sa foi qui avait toujours été vive n'attendit pas les jours d'épreuve pour devenir tendre et forte.

Dans une lettre du 2 janvier 1833, elle cite à Mlle de Rayssac un mot de saint Paul, elle se demande pourquoi *Dieu si bon, si aimable, si parfait est toujours notre dernière pensée*, et s'écrie :

« Quel renversement, ma chère Louise, de donner la dernière place dans notre cœur à celui qui doit occuper la première ! D'aller d'abord à l'ennemi, et de laisser là l'ami, le père, le frère, l'époux, car sous ces noms si doux, Seigneur, tu t'offres à nous, comme dit un poëte.

« N'allez-vous pas trouver bien drôle que je monte souvent en chaire, ma chère amie ? Si je vous ennuie, dites-le moi, mais je vous aime trop pour ne pas vous dire ce qui vous manque pour être heureuse : c'est la piété. Avec cela de plus, vous auriez bien des chagrins de moins ; ce n'est pas qu'on soit insensible, mais on se résigne ; si l'on s'ennuie, on prie; si on regrette le monde, si notre tête prend le chemin des fêtes, des bals, on l'arrête en pensant que ce n'est pas celui-là qui mène au ciel. »

Elle avait alors du côté de Maurice une grande joie. Il avait quitté Paris où sa foi faiblissait, pour se retirer à la Chesnaie. La sœur ne doutait pas que le bien aimé frère ne revint là à des sentiments parfaitement chrétiens. Aussi parlait-elle à son amie de la piété de son frère ; elle lui donnait en même temps quelques détails sur le genre de vie que menaient les solitaires de la Chesnaie.

« Maurice est heureux comme en Paradis dans sa solitude de la Chesnaie, tous ses moments sont remplis par l'étude ou par la prière. Au reste, il

mène la vie la plus douce, bon déjeuner au beurre, excellent dîner, assaisonnés d'un feu roulant de plaisanteries et de malices qui partent la plupart de M. de Lamennais. Son génie s'en va comme ça, quand il ne travaille pas ; de sublime il devient charmant. Les saillies les plus vives, les plus piquantes s'échappent sans fin de sa bouche. M. Gerbet s'entend aussi passablement à *maligner* Vous n'êtes pas la seule. »

Citons quelques lignes d'une de ses lettres à son frère :

« Voilà deux bonnes lettres qui nous sont arrivées, la tienne, mon cher Maurice, et une de Félicité qui nous parle de la place qu'on t'offre à Juilly. Tu n'auras pas dit non, j'espère, à moins de raisons à nous inconnues. Que peut-il se présenter de mieux dans ta position, qu'une place où tu pourras voir venir, sans autre dépense qu'un peu de vouloir et de caractère ? Car il faut de la volonté, je pense, pour faire le maître où que ce soit. Ainsi l'une après l'autre se mettront un peu toutes tes facultés, et, l'occasion venue, chacune sera prête à l'œuvre et répondra : me voici. »

Après cet avis qui sent la sœur aînée, et surtout l'esprit net et ferme s'adressant à un esprit indécis, rêveur et même un peu vaniteux, elle lui parle de la vie de famille, elle lui décrit les ravages qu'un ouragan vient de faire au Cayla.

« Ce côté du Cayla est un peu gâté par la chûte du grand chêne et du cerisier que le vent a fait tomber cet hiver ; mais ce n'est rien, quand on voit la garenne de Sept-Fonts toute à terre, notre chère allée sans ombre, nos bancs renversés, moitié brisés ; cela me fait mal à voir, et je n'y vais plus, ou n'y vais que pour réfléchir. Où serai-je ? ou serons-nous quand ses arbres seront redevenus grands ? D'autres iront se promener sous leurs ombres et verront passer, comme nous, les vents qui les abattront. En tout temps il y aura des orages sur la terre. »

Nous l'avons déjà dit : elle songeait à écrire et redoutait d'écrire. Son frère était naturellement son confident. Elle lui parlait de ses livres favoris et de ses essais littéraires.

« Je lis maintenant, lui disait-elle, les études de Chateaubriand. Après Lamartine, c'est le poëte que j'aime le mieux. Il me vient même parfois la fantaisie de le lui dire. Peut-être le ferai-je et je te l'enverrai. Je travaille pour mon amie de *là-haut* (1), et pour lui causer une agréable surprise, je voudrais lui faire tomber, comme par hasard, ma pièce sous les yeux dans la *Revue européenne*. Son père reçoit le journal, et Louise me disait dernièrement qu'elle m'y cherchait toujours. Je serai bien contente si la pièce que je t'envoie pouvait y trouver place. M. de Cazalès ne te refusera pas, si la poésie des femmes est accueillie dans son journal. On me l'a dit, et je viens offrir ma fleur, mais que ce soit sans *nom* : Je ne veux être connue que de Louise qui n'a pas besoin que je me nomme. Oh ! que cela me ferait plaisir !...

« Au sujet de poésie, j'ai depuis longtemps une poésie dont je veux te faire part. N'as-tu pas remarqué que lorsque tant de poésie nous inonde il ne vient rien pour les enfants? Leur petite intelligence a pourtant aussi

(1) Mlle de Baynes, dont l'habitation était sur une hauteur.

ses besoins et leur petit cœur ses jouissances. Que de jolies choses à leur dire! Il me semble donc qu'une poésie enfantine nous manque et serait bien venue. J'ai inspiration : que penses-tu de cela? Faut-il me débarasser de mes idées en les étouffant ou en les laissant aller? Je ne sais pourquoi je les ai ; Que Dieu m'éclaire. Réponds-moi là-dessus, et dis-moi si je n'ai pas à craindre la perte de temps, si mes *Enfantines* réussiraient. Alors plus d'indécisions, je suis à l'œuvre ; autrement j'aimerais mieux toute ma vie faire des bas que des vers inutiles. Quand on pense au compte que nous aurons à rendre à Dieu de toutes nos actions, de tous nos moments, il y a de quoi penser à l'emploi qu'on en fait. La vie est si courte, pour gagner le ciel, que chaque moment perdu vaut des larmes. »

Le livre que rêvait Eugénie de Guérin est encore à faire. M. Louis Ratisbonne croit cependant l'avoir fait, parce qu'il en a pris l'idée et le titre ; mais il n'y a mis ni la forme ni le fond. Et quand ces deux choses manquent dans un livre de littérature et d'enseignement, que s'y trouve-t-il?

Nous ne poursuivrons pas plus longtemps l'examen des lettres d'Eugénie de Guérin. De pareilles publications ne s'analysent point. La critique doit simplement en indiquer le caractère général, en citer quelques traits. Le lecteur qui peut goûter ces œuvres délicates n'a pas besoin d'en savoir d'avantage, et quant à celui auquel ces simples indices paraîtraient insuffisants, il faudrait lui conseiller d'autres lectures.

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES-CRITIQUES DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE, avec éclaircissements tirés de l'archéologie et de la géographie, par le P. Ignace Mozzoni, prêtre de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, traduits de l'italien par l'abbé F. Joseph Sattler, professeur d'histoire ecclésiastique au Grand-Séminaire de Strasbourg. Texte, notes et citations pour le premier siècle (1).

Si le titre de cet ouvrage est un peu long, il a au moins l'avantage de bien indiquer le sujet que l'auteur a traité et de faire comprendre le caractère particulier de son travail.

Comme le reconnaît le P. Mozzoni dans sa préface, les tableaux synoptiques considérés en eux-mêmes et isolément n'offrent pas un intérêt de premier ordre ; mais c'est autre chose lorsqu'ils se rattachent à un grand travail scientifique ou littéraire, ou qu'ils servent de guide et de règle pour acquérir plus facilement un art ou une science. Or le travail que nous annonçons a précisément ce caractère. Il a pour but et aura certainement pour résultat de faciliter l'enseignement le plus important, celui de l'histoire de l'Église. C'est là, en effet, un résumé de l'histoire de l'Église universelle où l'auteur montre, en quelque sorte du doigt, les sources où le lecteur pourra, s'il le désire, puiser de plus amples connaissances.

L'ouvrage est bien divisé, tout y vient à sa place et s'offre d'une façon nette à l'esprit comme aux yeux. Or ce but n'était pas facile à atteindre.

(1) Au Grand-Séminaire de Strasbourg, à M. l'abbé Sattler.

Nous devons même avouer qu'à première vue il nous semblait impossible qu'il n'y eut pas de confusion dans cet amas de dates, de faits, de notes, de figures. Mais non, dès qu'on a étudié avec quelque attention les *Tableaux chronologiques-critiques* on en saisit toute l'harmonie.

Le P. Mozzoni n'a pu terminer son travail; il s'est arrêté aux premières années du huitième siècle. Mais l'ouvrage sera continué. Plusieurs savants y ont déjà mis la main. M. le chevalier de Rossi, dont les beaux et grands travaux sur l'épigraphie et l'archéologie chrétiennes ont tant d'autorité, s'occupera de la partie archéologique; enfin, et c'est tout dire, le Souverain-Pontife a nommé une commission pour l'achèvement de l'œuvre du P. Mozzoni.

Nous devons féliciter M. l'abbé Sattler d'avoir entrepris la traduction des *Tableaux chronologiques*. Il dotera ainsi les professeurs et les élèves d'un précieux instrument d'étude. Sa traduction est nette et précise; deux qualités particulièrement précieuses en pareille matière. Félicitons aussi l'éditeur de l'exécution matérielle de l'œuvre. Les portraits, les cartes, les figures de diverses sortes, les caractères si variés ressortent parfaitement, et l'ensemble fait honneur à la typographie strasbourgeoise.

Eugène BARVILEE.

TRAITÉ DE LA PUISSANCE ECCLÉSIASTIQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE, par Jean Antoine BIANCHI DE LUCQUES; traduit de l'italien par l'abbé PELTIER. 2 volumes in-8° de 1,600 pages.

DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE ET DES NATIONS CHRÉTIENNES, par Guillaume AUDISIO; traduit de l'italien par le chanoine LABIS. 1er vol. in-8, 386 p.

HOMÉLIES SUR LES PARABOLES DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, par le P. VENTURA; traduites de l'italien par l'abbé FALCIMAGNE. 2 vol, in-8. — XVI — 888 pages.

LE BIENHEUREUX BENOIT JOSEPH LABRE, célèbre pèlerin français, par DESNOYERS. 2 vol. in-8, 1,135 pages.

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS, promenade de Paris à Marly-le-Roy, en suivant les bords du Rhin, par SAINTINE. Grand in-8 illustré par Gustave DORÉ, etc., 634 pages.

LA CARMÉLITE, par le P. FÉLIX. In-18, 66 pages.

MADAGASCAR ET SES DEUX PREMIERS ÉVÊQUES, par Mgr MAUPOINT. 2 vol. in-12, ensemble 620 pages.

I

Le livre de Bianchi intitulé *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec la souveraineté temporelle* est de ceux dont on peut recommander la lecture à tous les hommes sérieux; ils y trouveront bien des lumières inattendues. Jean-Antoine Bianchi vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle; il appartenait à l'Ordre des Frères Mineurs Observantins, et fut successivement professeur de philosophie et de théo-

logie, provincial de son ordre à Rome, visiteur de Bologne, conseiller de l'Inquisition et examinateur du clergé romain. Il se livra avec ardeur à la culture des belles-lettres et publia de nombreux ouvrages. Celui qu'a traduit M. Peltier et qui traite une question de la plus grande importance était devenu extrêmement rare; il fait partie d'un ouvrage plus considérable dont le reste est de nature à nous intéresser assez peu. La partie traduite et qui forme un tout très-complet, a pour but de réfuter le premier article de la déclaration de 1682, par des raisonnements tout basés sur les faits historiques. Personne n'a jamais fait preuve, sous ce rapport, d'une plus vaste d'une plus profonde érudition que le P. Bianchi.

Comme c'est dans l'histoire que les adversaires vont puiser leurs arguments, c'est aussi dans l'histoire que le P. Bianchi puise les siens. Il a eu, présente à l'esprit, une distinction que les ennemis de la puissance spirituelle n'ont jamais su faire. Faute de mettre une différence entre le chef de l'Église, le prince temporel et l'homme de confiance des peuples et des rois, l'histoire des papes reste pour quiconque l'étudie un livre scellé. L'ouvrage sur lequel nous attirons l'attention, écrit par un homme de talent et puisé aux sources les plus véridiques, jette un grand jour sur la question; étudié sérieusement, il est de nature a faire tomber beaucoup de préjugés. Cette exposition de la doctrine sur la constitution sociale porte avec elle une lumière si vive et si pénétrante qu'elle triomphera des esprits que n'aveuglent pas les passions; car, nous l'avons dit, c'est l'histoire qui est le plus grand obtacle à ce que l'on se rende à la vérité, et c'est précisément par l'histoire qu'est établie la question, et c'est dans l'histoire que l'écrivain prend toutes ses conclusions. Nous regardons ce livre dont la traduction est excellente comme un complément indispensable aux œuvres de Bossuet (1).

II

L'ouvrage remarquable de Guillaume Audisio contribuera, nous l'espérons, à donner l'intelligence de vérités trop méconnues. Son travail est divisé en trois parties formant trois volumes dont un seulement est publié. Voulant répandre la lumière sur le droit public ecclésiastique, il laisse de côté les questions particulières pour établir d'une façon nette et précise ce qu'est la véritable constitution de l'Église et indiquer la méthode à suivre pour la découvrir; c'est l'objet du volume publié. Dans le second, il recherche de quelle manière l'image faussée et corrompue de la constitution ecclésiastique a engendré et peut encore engendrer des schismes, ainsi que les opinions fausses et perverses qui leur servent de pont et lui préparaient les voies. Viennent ensuite les applications pratiques. Il est à désirer que le traducteur se hâte de terminer son travail. Les bons ont besoin de mettre en œuvre tous leurs moyens. L'ignorance est si grande, sur les questions les plus graves et les plus sérieuses, que l'on ne saurait trop faire pour s'efforcer de la dissiper (2).

(1) Gaume frères.
(2) Toulouse et Tarasne.

III

Aujourd'hui encore nous parlerons du P. Ventura ; il est question d'un ouvrage posthume de l'illustre théatin, traduit pour la première fois en français. Nous l'avons déjà dit, il se fait un heureux retour vers l'étude des Pères, et il faut rendre cette justice au P. Ventura, qui fut l'un de ceux qui entrèrent résolument dans la voie. Il connaît leurs œuvres mieux que personne, et mieux que personne il sut exploiter les richesses qu'on y découvre. Ceux qui liront les homélies sur les paraboles en seront encore une fois convaincus. Le P. Ventura est un génie mâle par excellence; il s'embarrasse généralement fort peu de plaire à l'oreille, de flatter l'imagination et de faire briller son esprit ; tout le mérite qu'a sa parole lui vient de sa doctrine évangélique, de l'exposition des Pères, des sentiments de l'Église et d'une religieuse conviction. Les homélies que l'on vient de publier furent prêchées à Rome dans le carême de 1846. Quand on lit l'œuvre du P. Ventura, on remarque que la parabole fournit dès l'abord, à l'orateur, une exposition claire et saisissante ; ce qu'il y a ensuite de frappant, c'est la facilité avec laquelle il développe le sens mystique et l'abondance et la richesse des applications que ce développement lui fournit. C'est une preuve de plus que, dans l'Évangile expliqué par la traduction vivante, on peut trouver de quoi rassasier les âmes affamées de vérité et de sainteté. Malheureusement le P. Ventura n'a pu revoir ces homélies ; il y a des lacunes assez considérables en différents endroits, et, de plus, la collection de ces homélies n'est pas complète, parce qu'il en est qu'il a été impossible de reconstruire avec les lambeaux presque illisibles que l'on a découverts. *Les homélies sur les paraboles de l'Évangile* ont les défauts des autres œuvres du célèbre théatin. On y rencontrera des oppositions anthithetiques qu'aimait l'orateur, et des énumérations parfois fatiguantes malgré la richesse d'idées qui s'y fait remarquer, des aperçus trop mystiques pour le plus grand nombre des auditeurs auxquels s'adressait l'orateur. On pourra lui reprocher aussi de violentes diatribes et une crudité d'expressions que m'admet pas la chaire française ; mais on voudra bien ne pas oublier que les mœurs italiennes ne sont pas les mœurs françaises, et que ces homélies ont été prêchées à des italiens, et c'est l'excuse du P. Ventura. Ces homélies, avec leurs grandes qualités et leurs petits défauts, tiendront bien leur place à côté des autres œuvres du même auteur. La traduction de M. l'abbé Falcimagne a de véritables qualités (1).

IV

Après avoir parlé des leçons que donne l'Évangile, il est naturel de s'occuper de ceux qui, comme Benoît Labre, les mettent en pratique. Quand Dieu veut s'opposer au désordre qui sape la morale évangélique, il s'en va prendre dans les derniers rangs de la société un homme au cœur duquel il se fait une habitation, et produit en lui et par lui de ces faits qui épou-

(1) Vaton, 1865.

vantent la faiblesse de la nature humaine. Benoît Labre fut un de ces prodiges formés par la puissance de la grâce divine; Diogène chrétien, il foula aux pieds les avantages les plus ordinaires de la société, les commodités du foyer domestique, méprisa les soins les plus ordinaires du corps, ne s'occupa nullement des besoins indispensables de la vie. Il voulut n'avoir pour toit que la voûte du ciel, il n'éprouva que de l'éloignement pour la vie sociale et polie, et refusa les offres qui plusieurs fois lui furent faites afin qu'il pût pourvoir à ses besoins naturels. Il évita la compagnie des hommes, parce qu'il ne s'en jugeait pas digne, mit tous ses soins à se faire ignorer et mépriser. Il dépensa plus d'efforts pour cacher ses vertus et ses bonnes œuvres que les autres n'en dépensent pour se montrer et arriver aux honneurs. Jamais il n'ouvrit la bouche que pour tenter d'augmenter le mépris que l'on pouvait avoir de lui. La vie de Benoît Labre peut, en somme, se résumer dans ces trois mots : détachement, humilité, abnégation. Dans un siècle comme le nôtre où l'égoïsme semble à l'ordre du jour, où l'amour-propre et l'orgueil sont rois des cœurs, nous ne savons pas de lecture plus saine et plus vivifiante que la lecture d'une vie comme celle de Benoît Labre ; nous ne connaissons pas de spectacle plus fortifiant que le spectacle de ses vertus.

La vie du bienheureux mendiant a été écrite en détail par l'abbé Desnoyers ; elle se compose de deux énormes volumes arrivés à la seconde édition. Le premier volume est le récit proprement dit de la vie et des pèlerinages du bienheureux, le second s'occupe de ses vertus et de sa béatification. Ceux qui liront cette vie, sortiront de là en admirant les merveilles que Dieu opère dans ces saints, et se sentiront au cœur un désir plus ardent de leur propre perfection. Une seule chose laisse parfois à désirer dans cet ouvrage, c'est le style (1).

V

Arrêtons un instant nos regards sur un livre tout différent des précédents, sur un livre plein de fantaisie et d'humour. Il faut avouer que c'est une idée fort originale que de se rendre à Marly-le-Roy en suivant les bords du Rhin. L'auteur a eu raison, c'est bien le chemin des écoliers; un chemin un peu long, il est vrai, mais semé d'incidents de toutes sortes, un vrai voyage d'agrément, un voyage de touriste ; voyage amusant s'il en fût, où les aventures gaies et joyeuses sont en plus grand nombre que les observations artistiques et les faits historiques. Il ne faut pas lire le livre de M. Saintine pour apprendre quelque chose sur l'Allemagne, ce serait perdre complétement son temps ; il faut le lire uniquement pour se distraire. Un jour où vous vous sentirez porté à la mélancolie, au spleen, prenez le *Chemin des écoliers*, et partez à la suite du voyageur, vous sentirez bien vite votre tristesse s'envoler. Les vignettes aussi y aideront puissamment, elles sont peut-être encore plus curieuses que le récit. Il n'y a que le crayon de Gustave Doré pour enfanter de semblables types, et les placer avec tant de naturel dans des positions aussi drôlatiques. Avec M. Saintine

(1) Lefort. Lille.

vous irez à Strasbourg, à Kell, à Calsrhue, à Bade, à Gerusback; vous verrez la forêt noire; le pays des légendes; Heidelberg, Francfort, Bonn, Cologne, Aix-la-Chapelle et Bruxelles; et, dans ce long voyage, vous n'aurez pas éprouvé un instant de fatigue, un moment d'ennui. Vous ne saurez rien ou presque rien des pays que vous aurez visités, mais vous reviendrez avec une mémoire parfaitement fournie d'aventures, d'histoires, de légendes de toutes sortes que vous pourrez raconter le soir, l'hiver, au coin du feu, et qui feront passer des moments agréables à vos auditeurs. M. Saintine ne manque pas d'esprit, loin de là : il raconte avec verve, avec entrain et une certaine malice. Quoique ce soit un rêveur, ce n'est pas un de ces rêveurs dont la tête n'est peuplée que de fantômes lugubres ; ses fantômes à lui, quand il les évoque, n'ont pas tant la mine désolée, ce sont d'assez bon vivants qui ne prennent pas les choses par leur côté le plus sombre. On sait qu'en voyage, les mésaventures ne manquent pas généralement, elles sont plus ou moins nombreuses, plus ou moins curieuses, mais elles existent; celles que recueillit sur sa route M. Saintine sont des plus amusantes pour le lecteur qui songe seulement à rire et nullement à s'apitoyer sur le sort de la victime. Il n'y avait pas danger de mort. En somme, le *Chemin des écoliers* est un livre charmant. Pourquoi faut-il que le scepticisme de l'auteur vienne de temps en temps en rompre l'harmonie ? M. Saintine ne croit guère aux saints, il ne croit pas plus aux anges, il ne croit pas du tout au diable, et il le laisse voir à l'occasion. Ces occasions sont rares, il est vrai ; elles sont courtes, mais elles existent, et c'est une tâche que l'écrivain eût pu faire disparaître très-facilement (1).

VI

La Carmélite est un discours prononcé par le P. Félix en faveur de l'ordre du Carmel. L'orateur y fait voir ce qu'est le Carmel pour la société chrétienne en général, pour notre société contemporaine en particulier, et pour la pieuse famille qui s'honore de ce nom vénéré. Il montre à ses auditeurs et à ses lecteurs ce qu'il y a de plus salutaire et de plus conservateur dans l'humanité, la pratique du sacrifice; une réaction efficace contre les désordres qui corrompent et les courants du mal qui emportent à l'abîme; il expose la façon dont les carmélites elles-mêmes se sanctifient par leur propre immolation. Il est dans le monde des cœurs de chrétiennes à qui pèse l'atmosphère du siècle; pour emprunter une comparaison au P. Félix, semblables aux oiseaux, qui ont peur de souiller leurs ailes aux boues de nos cités, elles voudraient s'envoler sur le sommet des montagnes pour y trouver une vie plus libre et une atmosphère plus pure. A celles-là, le petit livre de *la Carmélite* montrera, à travers les ombres de l'exil, le chemin qui conduit à la patrie. A toute âme chrétienne qui le lira, il fera du bien, car le langage de l'auteur est beau et vrai comme la vérité éternelle. Il faut aimer et désirer le sacrifice, qui est la vie du monde, et surtout la vie de quiconque aime Jésus-Christ.

(1) Dillet, 1865.

VII

Partout où pénètre la civilisation avec les drapeaux de l'Europe arrivent, à leur suite, les missionnaires catholiques. Dès les premiers essais de civilisation tentés à Madagascar au commencement du dix-septième siècle, on voit accourir les enfants de saint Vincent, et toutes les fois que ces tentatives infructueuses furent renouvelées, il vint de nouveaux apôtres pour remplacer ceux qui avaient souffert et qui étaient morts; ils y eurent des succès et gagnèrent des âmes à Dieu. Mais depuis le grand massacre des Français, sous Louis XIV, aucun vaisseau n'avait touché à cette île funeste. En 1837, cependant, un saint prêtre, M. Dalmont, débarquait sur les côtes de Madagascar et tentait de nouveau d'implanter le catholicisme sur cette terre. La réussite dépassa vite ses espérances. Nommé préfet apostolique en 1844, il appela dans le nouveau champ du père de famille la congrégation du Saint-Esprit. C'est la vie de cet homme héroïque et de son successeur, Mgr Monnet, que Mgr Maupoint nous raconte dans son ouvrage intitulé : *Madagascar*. Ce livre est l'histoire religieuse de Madagascar depuis 1832 jusqu'en 1864, histoire pleine d'intérêt pour les cœurs catholiques. L'auteur a eu, entre les mains, de nombreux documents qui mettent dans tout leur jour les travaux, les vertus et les souffrances des deux hommes dont il raconte la vie; il a fait entrer dans son récit un grand nombre de leurs lettres, ce qui donne à la lecture de ces deux volumes un attrait tout particulier. On pourrait presque dire que la vie de Mgr Dalmont et de Mgr Monnet s'y trouve racontée par eux-mêmes. Les prêtres y verront deux modèles admirables à imiter; les chrétiens y verront comme les prêtres savent se dévouer jusqu'au sang, ils apprendront à vénérer de plus en plus le sacerdoce, mais surtout à conformer leur conduite aux leçons évangéliques qu'il ne cesse de leur donner (1).

A VAILLANT.

HISTOIRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque de Genève, par M. F. PÉRENNÈS. 2 volumes in-8° avec portrait, carte de la Haute-Savoie, etc., — chez M. A. Bray, 20 rue Cassette.

Saint François de Sales partage, avec saint Vincent de Paul, le singulier privilége d'être assez bien traité par les libéraux, ou pour mieux dire par les révolutionnaires. Cette espèce de popularité étonne moins pour saint Vincent de Paul dont toute la vie a été exclusivement occupée par le soulagement des misères du pauvre, qui a laissé après lui des institutions animées de son esprit, et qui contiennent encore tout le bien qu'il a fait. Elle nous surprend un peu plus dans saint François de Sales dont sans doute l'immense charité est incontestable, qui était tout animés du désir de faire du bien à ceux qui souffraient, quelles que fussent leurs souffrances, mais dont la jeunesse, et l'on pourrait dire la vie entière, a été principalement remplie par son application à convertir les protestants si nombreux

(1) Dillet, 1864.

en Savoie, quand il y commença ses missions, et qui y sont devenus si rares à la fin de son épiscopat. Son amabilité, son extrême douceur forment toujours le fond des éloges qu'on lui donne dans un certain monde qui ignore que ces grandes qualités ne sont pas autre chose, en réalité, que la Charité chrétienne, cette éminente vertu qui a principalement caractérisé tous les saints, à toutes les époques, et qu'il possédait à un bien haut degré. Mais cette douceur n'excluait point en lui le zèle le plus ardent pour notre sainte foi. Il s'est efforcé toute sa vie de la faire aimer, et aussi d'en prouver la vérité, de donner à tous ceux qu'il évangélisait et au grand nombre de ceux qui venaient le consulter, des règles de conduite dont la charité ne tempérait pas toujours la sévérité; car s'il aimait tendrement son prochain, s'il était toujours prêt à se sacrifier pour lui, il l'aimait surtout en vue de Dieu, et s'appliquait par conséquent exclusivement aux moyens qui pouvaient les faire progresser efficacement dans la vertu.

Tous les ouvrages de saint François de Sales, dont le plus connu est son *Introduction à la vie dévote*, et qui tous méritent également d'être lus et médités, ces nombreuses lettres n'ont pas en réalité d'autre but, et ils ont toujours été considérés comme les guides les plus sûrs, les plus utiles, pour tous ceux qui voulaient faire leur salut. Aussi le célèbre abbé Migne, lorsqu'il eut complété l'impression des ouvrages de tous les Pères de l'Église grecs et latins, cette entreprise gigantesque qui semblait plus que téméraire à toutes les personnes qui ne sont point restées profondément dans les voies de Dieu; l'abbé Migne pensa, avec toute raison, qu'après avoir rendu possible l'étude des maîtres de la doctrine, pour achever la grande tâche, il devait également publier les ouvrages de ceux qui ont enseigné à appliquer cette doctrine et à la faire mettre en pratique. Saint François de Sales, à ce titre, devait évidemment être un des premiers, et l'abbé Migne en a donné une édition complète. Il voulut, suivant ce qu'il avait toujours pratiqué, la faire précéder par une vie de Saint, et il demanda à M. Pérennès, qui s'était chargé des nombreuses recherches indispensables pour compléter autant que possible la correspondance du saint évêque de Genève, d'écrire aussi son histoire, pour la placer en tête de ses œuvres dont elle devait faciliter l'intelligence en montrant ses préceptes dans leur application.

Il est difficile de s'occuper de saint François de Sales avec une attention un peu soutenue, sans s'attacher profondément à lui. Aussi M. Pérennès, après s'être acquitté de la tâche dont il s'était chargé de manière à satisfaire tout le monde, trouva, peut-être seul, qu'il pouvait mieux faire. Ses premières recherches lui avaient ouvert toutes les archives, celles des couvents de la Visitation, du diocèse d'Annecy, de la famille. Il a continué ses recherches, et de nouvelles découvertes du plus haut intérêt, d'importantes communications reçues de tous les côtés lui ont fourni une foule de documents dont il a profité pour publier aujourd'hui cette *Histoire de saint François de Sales*, refondue, complétée, et en grande partie universelle. Un illustre prélat, qui professe pour ce grand saint une dévotion toute particulière, et à qui nous faisions part de nos impressions après une première et rapide lecture, nous répondit que ses impressions étaient toutes pareilles, et qu'il ne connaissait bien saint François de Sales que depuis qu'il

avait lu le livre de M. Pérennès. Il est remarquable, ajoutait-t-il, que ces volumes écrits par un laïque ont une empreinte plus éminemment religieuse et portant à la piété, plus que toutes les autres histoires que nous avons lues. Nous ne pourrions rien ajouter à un pareil éloge sans l'affaiblir, et nous avons été heureux de l'entendre et de pouvoir le soumettre à nos lecteurs. C'est là, certainement, la meilleure recommandation de cet excellent livre qui intéressera vivement toutes les personnes qui le liront. Elles en tireront en même temps les fruits les plus salutaires.

Marquis DE ROYS.

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT jusqu'au début des guerres Médiques, mises au niveau des plus récentes découvertes, à l'usage des établissements d'instruction secondaire, par M. Félix ROBION, professeur agrégé d'histoire, docteur ès-lettres. — Un vol. in-12 de 264 pages, plus un appendice, un atlas et un questionnaire (1862), chez C. Douniol. Prix : 2 fr. 50 ; — l'appendice ; 1 fr. — l'atlas, 2 fr. — Le questionnaire se délivre gratuitement.

L'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* est à refaire, par la raison que les notions transmises par les écrivains classiques sont souvent fausses et toujours incomplètes. Les récits d'Hérodote et de Diodore, suivant M. Robion, ne sont pas plus une histoire réelle que ne le serait, pour notre patrie, « celle qui supprimerait l'invasion des Barbares, la Féodalité, la Renaissance ; qui ferait de Philippe-Auguste le prédécesseur de Charlemagne, de César l'adversaire du roi Arthur, et qui expliquerait les embarras financiers de Philippe le Bel par le contre-coup de la bataille de Paris. » (Introduction.) C'est-à-dire qu'il n'y a dans ces ouvrages ni chronologie, ni véritable critique.

M. Robion a entrepris de faire passer, dans l'enseignement classique, les notions plus justes que nous a fournies l'étude des monuments égyptiens et assyriens. L'auteur qui ne craint pas de se montrer chrétien, s'attache à faire voir l'accord de la narration biblique et des inscriptions hiéroglyphiques ou tracées en caractères cunéiformes. Il complète ou rectifie une foule de données sur la religion, les mœurs et le gouvernement de l'Égypte, et nous apprend que très-anciennement le culte avait conservé des traces des traditions primitives. Ce compendium peut être fort utile aux gens du monde.

Léonce DE LA RALLAYE.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

ESQUISSES DE LIBRE-PENSEURS

(Suite)

COQUELET ET COMPAGNIE

Coquelet n'est pas Joseph Prudhomme ; il se moque de Joseph Prudhomme. Coquelet se nomme Edgard ou Abel. Edgard le poëte est Coquelet par sa mère, propre tante du vrai et pur Coquelet. Cette tribu est immense et hante partout. On ne trouve presque point de petit Coquelet. Ils siégent dans les assemblées politiques; ils ont beaucoup d'académiciens de première, seconde, troisième, quatrième et cinquième catégorie. Ils rédigent presque exclusivement la *Revue des Deux-Mondes*. M. Buloz en est beaucoup, et de race; il descend des Buloquet, branche élevée des Prudhomme greffée sur souche Coquelette. Il n'y a pas de Coquelet mieux conformé et plus authentique que M. Mazade. M. Buloz a senti frémir son sang lorsqu'il a lu M. Mazade pour la première fois : Voilà un talent!

Le talent, pour M. Buloz, c'est de pouvoir faire un article qui convienne à la *Revue*.

« Il ne pourrait pas faire un article pour la *Revue*. » Quand M. Buloz a dit cela d'un homme, il a tout dit. L'homme est jugé. Il peut réussir ailleurs, devenir ministre, académicien, président de République, roi. Tout cela est bon ; mais

Il ne pourrait pas faire un article pour la *Revue!*

Un article, bien entendu, en temps normal, lorsqu'il n'y a pas de ces tempêtes qui exigent de certains coups de gouvernail et un supplément d'équipage. Car alors on accueille des *extra*, on sort jusqu'à un certain point de la ligne. Ainsi sont admises, même sollicitées, des choses scandaleuses, des manifestations archi-catholiques ; mais ce ne sont pas des articles « pour la *Revue*. »

M. Buloz ne tarde guère à se reprocher ces irrégularités. Le souvenir lui en devient amer lorsqu'il arrive que ces écrivains de passage se prononcent contre la *Revue*, d'où ils se sont éloignés dès qu'elle a repris sa nature.

« Ah ! disait-il à l'auteur de l'un de ces morceaux extravagants,

votre sacrée machine !... elle m'attire bien des observations !... » Il ajoutait : « A présent, vous devriez me faire un article pour la *Revue*. »

Un article pour la *Revue*, c'est quelque chose de discret et de tranquille, avec une odeur générale d'incrédulité sur n'importe quoi. La meilleure incrédulité, c'est l'incrédulité religieuse. Cependant M. Buloz ne l'exige pas des catholiques. Il leur demande seulement de douter un peu.

Ce penseur aime tant le doute, qu'il permet de douter de Cousin et de Babinet.

Mais le croira-t-on ? Il y a quelque chose que M. Buloz préfère même au doute et qu'il exige absolument,

La perfection d'un article « pour la *Revue*, » c'est qu'il y ait des transitions.

Lorsqu'un débutant qu'il a pris en gré lui apporte un article « pour la *Revue*, » où les transitions manquent, il en fait mettre par son principal employé.

SAVANTS !

Bolyngbrocke expose en toute assurance qu'Esdras se fit aider par le prophète Jérémie dans la composition des livres qu'il voulait attribuer à Moïse. Jérémie était mort depuis plus de cent ans quand Esdras est né, mais qu'est-ce que cela fait ?

Boulanger, auteur du *Christianisme dévoilé*, pour montrer que les miracles de Jésus-Christ ne sont pas une preuve de sa divinité, leur oppose ceux que Mahomet fit à la Mecque. Il croyait à ceux-là.

Il croyait aussi à l'astrologie judiciaire !

Voltaire, qui ne méprisait pas un air de science, a raisonné sur les écrits de Zoroastre « conservés par Sadder. » Or le Sadder est l'écrit même dont il parle.

Julien l'apostat était fort dévot et croyant à ses sorciers.

On peut leur appliquer ce que Marivaux disait à l'un d'eux : « Si vous ne croyez pas, ce n'est pas faute de foi ! »

Le savant Dupuis dépasse Bolyngbrocke : il fait dériver la cosmogonie des Hébreux de celle des Perses et Moïse de Zoroastre, postérieur, de dix siècles. Moïse est du seizième siècle avant l'ère chrétienne, Zoroastre, contemporain de Pythagore, du sixième.

Dupuis était académicien en 1809. Dupuis, Lalande, Cabanis et Naigeon, formellement et furieusement athées, traversèrent la Révolution et ne se convertirent pas.

Cette stupidité de l'athéisme tue son homme quasi à coup sûr,

LE SPIRITUEL ARNAULT

Un littérateur du temps de l'empire, nommé Arnault, auteur de tragédies et de fables, avait eu l'occasion, étant jeune encore, de voir Rome. Il y fit une observation qu'il mûrit soigneusement et consigna plus tard dans un petit chiffonnier de prose intitulé : *Souvenirs d'un sexagénaire*. La voici :

« Les papes, en *attachant* la croix aux temples du paganisme, me « rappelaient la *prétention* de ces filous qui croient acquérir la pro- « priété d'un mouchoir parce qu'ils y mettent leur marque. »

Voilà.

Ce spirituel Arnault, auteur de tragédies, avait été domestique, avant la Révolution, de *Monsieur*, comte de Provence. Il effaça cette marque et se sentit beaucoup de goût pour Napoléon qui le trouva plaisant et lui donna plusieurs emplois. Napoléon parti, le spirituel Arnault se démarqua encore et se redonna ou plutôt se r'offrit au comte de Provence, devenu Louis XVIII, mais qui ne le voulut point marquer. Alors, Napoléon étant revenu, le spirituel Arnault se remarqua et garda ce chiffre.

Il fut deux fois académicien, une fois député, légataire du captif de Sainte-Hélène pour une somme de 100,000 francs et le surnom « de vertueux Arnault. »

D'ailleurs, bon homme, modéré, point buveur de sang, ni prophète. Il mourut bien tranquillement au retour d'une promenade, sans agonie et sans préoccupation d'aucune chose.

Il eut dans sa vie dix minutes d'inspiration poétique, et fit la petite pièce intitulée : *La Feuille* :

« De ta tige détachée,
« Pauvre feuille desséchée,
« Où vas-tu ? — Je n'en sais rien... »

Quatorze vers en tout ; et il n'y en a guère que trois ou quatre de trop.

UNE FAIBLESSE

M. Froude, anglais de nation, anglican de religion, historien de profession, s'applique à réhabiliter son roi et patriarche Henri VIII, dont on a pris l'habitude de mal parler. C'est une affaire de rien pour M. Froude ; une digression de quinze cents pages dans son *Histoire d'Angleterre depuis la chute de Volsey jusqu'à la mort d'Élisabeth*, période de soixante ans, à laquelle il n'a encore consacré que huit vo-

lumes. Marque d'un homme qui a beaucoup lu! Mais cela regarde les Anglais, et ce n'est pas à moi de me plaindre.

Touchant Henri VIII, M. Froude prétend prouver qu'il eut le cœur noble, qu'il fut aimable, généreux et juste, enfin un galant homme, Et voici comment il raisonne : « Henri VIII ne fut pas seulement obéi, il fut admirablement secondé en toutes ses réformes; ce point est hors de doute. Si donc nous ne l'admirons pas, il faut avouer que le parlement anglais, les juges anglais, le clergé anglais, les hommes d'État à qui nous devons nos institutions les plus chères, les prélats fondateurs et *martyrs* de notre Église, enfin tous les chefs et les Pères de l'Angleterre anglicane furent les lâches complices d'une longue suite d'atrocités, et se sont dégradés par une hypocrisie plus abominable que celle du Sénat romain cajolant Néron. »

Tel est le dilemme de l'excellent M. Froude pour prouver que Henri VIII fut vertueux, et je trouve le dilemme parfait.

Du reste, M. Froude concède que si Henri VIII avait vécu dans un monde où l'on eut pu vivre chaste, quelques taches de fragilité humaine, qu'il voit et qu'il pardonne, n'existeraient pas sur sa mémoire vénérée. Mais alors Henri VIII eut été un saint catholique, et cela ne vaudrait rien.

Pourquoi diable M. Froude veut-il que Henri VIII ait été vertueux? Je m'étonne de cette faiblesse, fréquente chez les apologistes des héros libres-penseurs. Le beau mérite qu'une vertu qui les eut empêchés de faire les choses dont on les loue! Quoi, vertueux? c'est-à-dire humbles, chastes, équitables, sincères, fidèles, monogames? Vous voulez rire! Est-ce avec cela que l'on sait fonder une religion nationale?...

Luther, qui méconnut quelque temps Henri VIII, lequel d'ailleurs alors se méconnaissait lui-même, y va plus franchement : « Qu'est-ce que c'est, dit-il, à propos des Pères catholiques, qu'est ce que c'est cette sainteté? Elle gît en ce point qu'ils ont fort jeûné, fort prié Dieu, couché sur la dure, grandement enduré, esté couverts d'habits âpres et fâcheux; sainteté qu'un chien et un pourceau peuvent exercer tous les jours (traduction de Cotton). » Voilà parler en chrétien réformé, et Calvin tout de même : « C'est chose notoire, de quelle voirie, racaille et bourbier les catholiques ont tiré leurs saints. »

Apprenez, historien Froude, à voir la vertu de votre patriarche là où elle gît!

VILLA COCOLETTI

Je me sens disposé à n'avoir pas trop bonne opinion des gens qui n'aiment point les ruines; mais ceux-là sont rares.

Il y en a pourtant. J'ai vu un jour un infame vieux, un bourgeois, ou plutôt un enrichi de campagne, qui brûlait une église.

Une belle église monastique du douzième siècle, vaste, noblement bâtie en magnifiques pierres, célèbre par la gloire d'un de ses moines.

Une de ces églises qui ont été des sources de vie pour notre France; qui ont abrité la prière et l'étude et la liberté.

Les moines l'avaient plantée dans une forêt profonde. Les moindres colonnes s'élevaient plus haut que les plus hauts chênes.

La tour vigilante regardait hardiment par-dessus les collines; durant de longs siècles, ses murs épais s'étaient remplis de chants et de lumières.

Ce vieux coquin la brûlait. Il l'avait achetée pour quelques assignats, et s'en était trouvé embarrassé assez longtemps.

Que faire d'une église de moines, lorsqu'il n'y a plus de moines? Enfin il avait imaginé d'en faire de la chaux.

Il la brûlait lentement, délicieusement, pierre à pierre. C'était sa récréation. Je l'ai vu. Il sortait de son petit château, qu'il avait près de là.

Un bonnet de coton sur la tête, la pipe à la bouche, les mains dans les poches, il venait présider à l'œuvre de destruction.

Il disait au curé avec un rire vainqueur : « Monsieur le curé, voyez ces fines sculptures, voyez! C'est la dernière pierre de l'autel.

« On a dit la messe sur cette pierre, Monsieur le curé! Elle a été bénie et encensée pendant cinq ou six cents ans. Moi-même, quand je gardais les cochons de l'abbaye, sauf respect, Monsieur le curé,

« J'ai vu bénir et encenser cette pierre, et je vous réponds que l'on n'épargnait pas l'encens. Ces moines ne savaient que faire de leur bien!

« Et vous allez me laisser brûler cette pierre, la dernière pierre de l'autel? Ah! Monsieur le curé, je voudrais vous la donner... Mais vous ne voulez pas y mettre le prix!.. »

Ainsi ce bonhomme narguait son curé en brûlant l'église. Tout est fini à cette heure. L'église est brûlée et le bonhomme est mort d'un coup de sang,

Son église lui a coûté plus cher à abattre et à brûler que son château à bâtir; mais il n'aimait pas les ruines, et il était assez riche pour détruire celle-là.

Il y a peu de ces sortes de monstres. L'amour et le respect des ruines sont au fond du cœur humain.

Il est dans le cœur de l'homme de respecter les traces de l'homme, de s'attacher aux lieux où l'homme a vécu.

Il y respire je ne sais quel parfum de l'âme humaine. Là un cœur semblable au mien a battu; là des yeux semblables aux miens ont pleuré!

Plus au fond encore, il y a quelque chose de meilleur. Une sorte de vénération pour les choses auxquelles le souverain Maître a fait don de la durée.

Tout passe si vite, tout est si fragile, et les pierres elles-même sont si sujettes à tomber en poussière!.. Dieu a voulu que cela durât!

C'est une volonté de Dieu qui paraît et qui nous arrête; et nous restons là un moment, nous qui passons. Nous restons touchés et rêveurs.

Le signor Cocoletti aime les ruines. C'est une justice que je lui rends. Il en offre à nos regards plusieurs dans sa villa, toutes très-belles et construites avec soin.

Il en a de divers styles: de l'étrusque, de l'égyptien, du grec, du gothique, et un peu de chinois.

Une ruine chinoise en vue du Colysée et du dôme de Saint-Pierre, c'est d'un bel effet. Signor Cocoletti en jouit beaucoup.

Il a un obélisque en moëllon avec une couverture de plâtre qui simule très-bien le granit un peu ébrêché çà et là par la dent des siècles.

Ce que le temps peut ronger de granit en deux mille ans, est figuré d'après nature avec la dernière exactitude. Cocoletti a envoyé exprès un peintre en Égypte.

«Le granit ne m'aurait pas plus coûté, dit-il, et je pouvais m'en passer la fantaisie. C'est à dessein que j'ai choisi le plâtre.

«Si mon obélisque s'use trop vite, je le répare; s'il arrive quelque chose à celui que j'ai copié, je l'imite. Un couteau, une brosse, une poignée de plâtre, avec cela je tiens mon obélisque au courant.»

Il a une réduction de trois arcades du Colysée, une de la Grecostase et quelques autres encore. Il parle de se donner un Temple de la Paix, ou un tombeau de Cecilia Metella.

Il a une chapelle champêtre, une chapelle d'ermitage, ruinée à l'extérieur. Les ruines sont peintes à l'huile. Dans un enfoncement, l'ermite en ronde-bosse fait sa prière.

A l'intérieur, où peuvent bien tenir six personnes, le signor Cocoletti a déployé sa magnificence. Les prie-Dieu sont en acajou, les chandeliers en cuivre désargenté.

On y dit la messe. C'est là que Cocoletti vient oublier ses grandeurs. La pauvreté du lieu saint le touche. Il se souvient qu'il n'est qu'un homme.

Protecteur des sciences et des arts, Cocoletti a fait aussi bâtir un théâtre. Là sont prodigués les stucs, les marbres, les mosaïques, les peintures soignées.

L'intérieur de la salle est velours et or. Il y a une rangée de statues représentant les illustres de l'art. Voltaire y brille à la place d'honneur.

« Je sais, dit Cocoletti, que Voltaire eut des torts. Mais il est l'auteur de *Zaïre* et de l'*Orphelin de la Chine*. C'est là le Voltaire que j'honore. »

Il y a un lieu pour donner des tournois. Là le moyen âge apparaît dans sa fleur. On y voit des armures en carton pierre ou plutôt en carton fer,

Et des tribunes ogivales, avec beaucoup de trèfles, suivant le goût des ouvrages que faisaient les horlogers quand Marchangy chantait les troubadours.

La villa contient aussi des cavernes très-profondes fermées par un éboulement de rochers gigantesques. Ces blocs entassés au hasard sont d'une dimension prodigieuse.

Nous nous disions : — Le signor est un fou magnifique. D'où et comment a-t-il fait venir ces blocs? — Quand le cicérone nous vit au comble de l'admiration,

Il frappa le rocher d'une baguette qu'il tenait à la main. Cela fit un bruit de vessie bien tendue, et toute la caverne trembla. Tout n'était que toile peinte!!

Le cicérone rit de bon cœur et nous aussi. Dans un certain endroit tombait un filet d'eau. — *Ma*, dit l'un de nous, *l'acqua è vera;* c'est de la vraie eau? — *Si, Signore!*

Dans tous les pays de la terre, ces Coquelets sont merveilleux. Et je ne m'étonne pas qu'ils possèdent le monde.

(*Sera continué.*)

LOUIS VEUILLOT.

CHARLOTTE CORDAY

(Suite et fin (1).

IX

Charlotte Corday ne doutait pas qu'elle n'eût délivré la France. Cette confiance est naïvement exprimée par la date même de la lettre que, de sa prison, elle écrivit à Barbaroux pour lui donner le *détail* de son voyage. Elle ne date pas son récit du 15 juillet, mais du *second jour de la préparation à la paix*, car la mort de Marat allait tout pacifier. Voici quelques passages de ce document, mélange aimable et triste d'héroïsme, d'enjouement et d'aveuglement.

« Le croiriez-vous ? Fauchet est en prison comme mon complice, lui qui ignorait mon existence ; mais on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme. — Pardon, ô humains ! ce mot déshonore votre espèce, c'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile ; maintenant vive la paix ! Grâce au ciel, il n'était pas né Français. Quatre membres se trouvèrent à mon premier interrogatoire. Chabot avait l'air d'un fou ; Le Gendre voulait m'avoir vue le matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé à cet homme. Je ne lui crois pas d'assez grands moyens pour être le tyran de son pays, et je ne prétendais pas punir tout le monde. Tous ceux qui me voyaient pour la première fois prétendaient me connaître de longtemps. »

Elle sait qu'on a imprimé les *dernières paroles de Marat* ; elle doute qu'il ait pu en proférer et ajoute : « Mais voilà les dernières paroles qu'il m'a dites : Après avoir écrit vos noms à tous et ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Évreux, il me dit, pour me consoler que dans peu de jours il vous ferait tous guillotiner à Paris. Ces derniers mots décidèrent de son sort. Si le département met sa figure vis-à-

(1) Voir les numéros des 25 février et 10 mars.

vis celle de Saint-Fargeau, il pourra faire graver ces paroles en lettres d'or (1). »

Il lui en coûtait d'avoir usé de ruse pour arriver jusqu'à Marat :

« J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour l'attirer à me recevoir. Tous les moyens sont bons dans une pareille circonstance. Je comptais en partant de Caen le sacrifier sur la cîme de sa Montagne, mais il n'allait plus à la Convention. Je voudrais avoir conservé votre lettre; on aurait mieux connu que je n'avais pas de complices; enfin cela s'éclaircira. Nous sommes si bons républicains à Paris, que l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour sauver son pays. Je m'attendais bien à mourir dans l'instant. Des hommes courageux et vraiment au-dessus de tout éloge m'ont préservée de la fureur bien excusable des malheureux que j'avais faits. Comme j'étais vraiment de sang-froid, je souffris des cris de quelques femmes. Mais qui sauve la patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. Puisse la paix s'établir aussitôt que je le désire ! Voilà un grand préliminaire; sans cela nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis délicieusement de la paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien; il n'est pas de dévouement dont on ne tire plus de jouissance qu'il n'en coûte à s'y décider. »

Elle craint pour son père, et avoue tout doucement que les ridicules des proscrits girondins, particulièrement ceux de Barbaroux, n'avaient pu lui échapper. « Je ne doute pas, dit-elle, que l'on ne tourmente un peu mon père, qui a déjà bien assez de ma perte pour l'affliger. Si l'on y trouve mes lettres, la plupart sont vos portraits. » Et si dans ces portraits, ajoute-t-elle, « se trouvent quelques plaisanteries sur votre compte, je vous prie de me le passer; je suivais la légèreté de mon caractère. »

Elle ne veut pas que ses amis la plaignent.

« Une imagination vive, un cœur sensible, promettent une vie bien orageuse. Je prie ceux qui me regretteraient de le considérer, et ils se réjouiront de me voir jouir du repos dans les Champs-Élysées avec Brutus et quelques anciens. Pour les modernes, il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays; presque tout est égoïsme. »

(1) Allusion à Lepelletier de Saint-Fargeau, tué par le garde-du-corps Pâris. Les révolutionnaires firent grand bruit de cet assassinat et attribuèrent à Lepelletier des paroles patriotiques qui furent gravées sur sa tombe et reproduites au bas de ses bustes et portraits.

Elle revient à son idée favorite, son idée fixe : « Quel triste peuple pour fonder une République. Il faut du moins fonder la paix, et le gouvernement viendra comme il pourra ; du moins ce ne sera pas la Montagne qui règnera si l'on m'en croit. »

La *légèreté du caractère* reprend le dessus : « Je suis on ne peut mieux dans ma prison. Les concierges sont les meilleures gens possibles. On m'a donné des gendarmes pour me préserver de l'ennui. J'ai trouvé cela fort bien pour le jour et fort mal pour la nuit ; je me suis plaint de cette indécence ; le Comité n'a pas jugé à propos d'y faire attention. Je crois que c'est de l'invention de Chabot ; il n'y a qu'un capucin qui puisse avoir ses idées. Je passe mon temps à écrire des chansons ; je donne le dernier couplet de celle de Valady (1) ; je promets à tous les parisiens que nous ne prenons les armes que contre l'anarchie, ce qui est exactement vrai. »

L'instruction du procès se poursuivait rapidement. Une perquisition faite à l'hôtel où Charlotte Corday était descendue, avait amené l'arrestation de Lauze de Perret, dont l'adresse, déchirée en trois morceaux, avait été trouvée parmi les effets du *monstre*. Fauchet, l'évêque constitutionnel du Calvados, était également mis en cause par suite d'un faux témoignage. Il y eut plusieurs faux témoins dans ce procès où cet élément très-favorisé alors, semblait inutile puisqu'il y avait flagrant délit et complets aveux. Mais on voulait faire croire à une vaste conspiration et compromettre les modérés. Or Fauchet était soupçonné de *modérantisme*. Charlotte Corday se reprochait d'avoir compromis Lauze de Perret, et souffrait de se voir donner l'ancien prédicateur du roi pour complice. Elle écrivait à Barbaroux au sujet du premier : « Vous connaissez l'âme ferme de Duperret ; il leur a répondu l'exacte vérité. J'ai confirmé sa déposition par la mienne. Il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté est un crime. Je craignais, je l'avoue, qu'on ne découvrît que je lui avais parlé ; je m'en repentis trop tard. » Elle parlait de Fauchet sur un autre ton. On prétend, disait-elle, qu'il m'a fait entrer dans une tribune de la Convention, où on l'a vu avec des femmes. « De quoi se mêle-t-il d'y conduire des femmes. Comme député il ne devait point être aux tribunes, et comme évêque il ne devait point être

(1) Les Girondins avaient composé des *chants patriotiques* pour exciter le courage de leurs partisans. C'était un pauvre moyen, et plus pauvre encore était la poésie. La *chanson* que Charlotte Corday attribuait à Valady était de Girey-Dupré. Cela s'appelait la *Marseillaise des Normands*. En voici le refrain :

Aux armes citoyens! terrassez les brigands!
La loi! c'est le seul cri, c'est le vœu des Normands!

avec des femmes. Ainsi, c'est une petite correction ; mais Duperret n'a aucun reproche à se faire. » La *petite correction* infligée à Fauchet fut la peine de mort. On le guillotina. Charlotte Corday ne négligea rien pour le sauver. Voici la lettre qu'elle écrivit aux membres du comité de sûreté générale :

« J'entends sans cesse crier dans la rue l'arrestation de Fauchet, mon complice. Je ne l'ai jamais vu que par la fenêtre, et il y a plus de deux ans ; je ne l'aime ni ne l'estime. Je lui ai toujours cru une imagination exaltée et nulle fermeté de caractère. C'est l'homme du monde à qui j'aurais le moins volontiers confié un projet. Si cette déclaration peut lui servir, j'en certifie la vérité. »

Bien que l'accusation fut maintenue contre Lauze et Fauchet, Charlotte Corday comparut seule devant le tribunal révolutionnaire. Elle subit son deuxième interrogatoire le 16 juillet et fut jugée le 17 en audience publique. Le vif intérêt qu'elle excitait commandait une prompte solution. Elle ne croyait pas d'abord que les choses iraient si vite; mais si elle fut surprise elle ne fut pas ébranlée, pas même émue. Elle le constatait sans forfanterie, car elle n'osait affirmer qu'elle serait ferme jusqu'au bout.

« C'est demain à huit heures que l'on me juge. Probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. On doit croire à la valeur des habitants du Calvados, puisque les femmes de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comme se passeront les derniers moments, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort, car jusqu'à présent je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être. »

Elle charge Barbaroux de la rappeler à Mme de Forbin et ajoute :

« Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis ; je ne leur demande qu'un prompt oubli. Leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Vimphen que je crois lui avoir aidé à gagner plus d'une bataille, en lui facilitant la paix. Adieu, citoyen ; je me recommande au souvenir des vrais amis de la paix. »

Cette lettre, commencée le 15 à l'Abbaye, terminée le 16 à la Conciergerie, a été diversement appréciée. Les uns, sans en méconnaître la grâce et la force, y ont vu de l'affectation ; les autres l'ont déclarée absolument admirable et pleine de naturel.

Si l'on veut s'arrêter aux mots et à la situation, sans remonter à l'étude même du caractère, on peut facilement trouver dans ce récit

une « préoccupation de gloire toute païenne, » une recherche d'enjouement qui sent le calcul. On dit alors, avec quelque raison, que « l'héroïne du 13 juillet » s'est trop occupée de montrer à la postérité, un cœur exclusivement dévoué à son pays, une âme maîtresse d'elle-même en présence de l'échafaud. Mais quiconque aura bien étudié Charlotte Corday reconnaîtra ici le fond même de sa nature et le pli particulier qu'elle lui avait fait prendre. Cette jeune fille, ferme et rêveuse, aimait l'ironie; une ironie douce, allant jusqu'à l'épigramme sans tomber jamais dans la méchanceté; elle y joignait ce sentiment mélancolique porté jusqu'au dégoût de la vie dont peuvent difficilement se défendre les personnes supérieures, fières et timides, vivant dans une position fausse, dépendante, un peu humiliée. La religion seule protége contre cet écueil, et Charlotte Corday avait perdu la foi. Et de plus, sur cette place laissée vide, était venue s'établir en souveraine l'admiration juvénile, ignorante, emportée de l'idéal républicain. Les idées fausses mais parées de grandeur prennent facilement possession des esprits enthousiastes que la vérité n'éclaire pas. Charlotte Corday avait voulu devenir Romaine, une Romaine de Plutarque et de Corneille, et l'était véritablement devenue. De là une tension vers le sublime où l'on peut voir de l'affectation, et qui était véritablement chez elle une seconde nature. Elle se tournait vers le grand, comme certaines fleurs se tournent vers le soleil. Aussi n'a-t-elle jamais une note ridicule. Elle touche à l'emphase, elle n'y tombe point; elle trouve l'effet par un mouvement de cœur, et non par un calcul de l'esprit.

Combien elle diffère de Mme Roland, à qui on l'a si souvent comparée! Celle-ci vise constamment à l'éclat, et, pour employer l'expression propre, elle *pose;* on sent que ses *mots* sont cherchés, que ses emportements sont raisonnés. C'est un esprit faux, amoureux du bruit, une nature orgueilleuse qui veut éblouir; elle est partout et toujours infatuée d'elle-même. Charlotte Corday cède à des impulsions vraies. Sa raison s'est obscurcie, elle n'a plus le sens exact des choses; mais elle est dévouée, noble, généreuse; si elle se glorifie c'est avec la naïveté d'un enfant qui, de son propre mouvement, a fait un sacrifice dont il ne peut ni ne veut se dissimuler le prix.

Si les lettres de Charlotte Corday ne méritent pas le reproche d'affectation, elles pèchent, hélas! par un autre côté. On n'y trouve nulle trace d'esprit chrétien. L'ancienne élève de l'Abbaye-aux-Dames a complétement oublié sa première éducation. Dira-t-on qu'elle avait

simplement pris le langage du temps? l'explication ne serait pas suffisante. Il y a là plus qu'une question de forme. Si elle invoque Brutus, ce n'est pas seulement parce que tout le monde l'invoquait alors, c'est aussi parce qu'elle ne sait plus prier le Sauveur. L'idée de Dieu ne lui vint même pas, lorsqu'elle écrivit pour la dernière fois à son père. Voici cette lettre :

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission. J'ai vengé bien d'innocentes victimes, j'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple un jour désabusé se réjouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito, mais j'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez point tourmenté; en tous cas, je crois que vous auriez des défenseurs à Caen. J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet (de Pontécoulant). Un tel attentat ne permet nulle défense. C'est pour la forme. Adieu, mon cher papa. Je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort; la cause en est belle. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi qne tous mes parents. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

« C'est demain à huit heures que l'on me juge. Ce 16 juillet. »

Elle fut devant les juges ce qu'elle avait été devant les commissaires qui l'avaient interrogée dans l'appartement même de Marat. Nous ne voulons pas rapporter ici ces interrogatoires; nous en citerons seulement quelques traits (1) :

A cette question de Montané, président du tribunal révolutionnaire : « Pourquoi êtes vous venue à Paris? » Elle répond : « Je n'y suis venue que pour tuer Marat.

— Quels motifs ont pu vous déterminer à une action aussi horrible?

— Ses crimes.

— Quels sont les crimes que vous lui reprochez ?

— La désolation de la France, la guerre civile qu'il a allumée par tout le royaume.

(1) Charlotte Corday subit trois interrogatoires : le premier sur le lieu même du crime, le deuxième pendant l'instruction du procès, le troisième devant le tribunal révolutionnaire. Les réponses que nous reproduisons ici sont extraites des deux derniers.

Il convient de noter que nous avons plusieurs versions de l'interrogatoire public de Charlotte Corday. Les journaux montagnards, sans falsifier précisément ses réponses, s'efforcèrent de les affaiblir. Il y avait là une vigueur et une élévation qui les gênaient. D'autre part, les journaux modérés et suspects craignirent de se compromettre en attirant trop vivement l'attention sur « cette femme extraordinaire. »

— En lui donnant la mort, qu'espériez-vous?

— Rendre la paix à mon pays.

— Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marat?

— Non; mais celui-là mort... les autres auront peur peut-être. »

Montané porte l'interrogatoire sur d'autres points, et lui dit de raconter ce qui s'est passé entre elle et sa victime. Elle le fait d'un ton ferme, en termes précis. Le président lui demande si en portant le coup elle croyait tuer Marat. « J'en avais bien l'intention, » répondit-elle. Il renouvelle sa question sous une autre forme, elle reproduit avec le même calme la même déclaration.

Il lui fait observer « qu'une action aussi atroce n'a pu être commise par une femme de son âge sans y avoir été excité par quelqu'un. » Elle répond : « Je n'avais communiqué mes projets à personne; je n'ai pas cru tuer un homme, mais une bête féroce qui dévorait tous les Français. »

Montané insiste, il lui dit que, ne connaissant pas Marat, elle a dû céder aux suggestions des députés girondins.

« — Quatre ans de crimes ont suffi à me le faire connaître. Je n'avais pas besoin de savoir ce que les autres en pensaient. » Une autre version porte : « Je n'avais pas besoin de la haine des autres, j'avais assez de la mienne.

— C'est dans les journaux, reprend Montané, que vous avez appris que Marat était un anarchiste?

— Oui, je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille... J'étais républicaine bien avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie.

— Qu'entendez-vous par énergie?

— Mettre l'intérêt particulier de côté, et savoir se sacrifier pour sa patrie.

— Ne vous êtes-vous pas essayée d'avance, avant de porter le coup à Marat?

— Non, je ne suis pas un assassin. »

Montané veut absolument qu'elle ait des complices. Il lui dit qu'une citoyenne bien née n'a pas l'habitude de voyager seule, surtout à l'âge où elle est; que fille d'un ci-devant et en ayant tous les principes, elle devait tenir à cette étiquette.

«—Avec un projet comme le mien, réplique-t-elle, on ne tient pas aux étiquettes. »

On lui demande si elle n'a pas été chanoinesse. — « Je n'ai été

ni chanoinesse, ni religieuse, dit-elle ; mais j'ai passé plusieurs années à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, comme pensionnaire. »

Plus tard, le Président pose de nouveau cette question : « Quelles sont les personnes qui vous ont conseillées de commettre cet assassinat?

— Je n'aurais jamais commis cet attentat par le conseil des autres; c'est moi seule qui en ai conçu le projet et qui l'ai exécuté. »

A d'autres instances pour lui faire nommer ces prétendus complices, elle répondit encore : « Il est plus facile d'exécuter un tel projet d'après sa propre haine que d'après celle des autres.

— Comment avez-vous pu regarder Marat comme un monstre, lui qui ne vous a laissé introduire chez lui que par un acte d'humanité, parce que vous lui aviez écrit que vous étiez persécutée?

— Que m'importe qu'il se montre humain envers moi, si c'est un monstre envers les autres! »

Fouquier-Tinville soutint l'accusation. Son rôle était facile. Charlotte Corday l'interrompit une seule fois. Il prétendait que le coup avait été porté avec art et, s'adressant à l'accusée, il lui dit : « Il faut que vous vous soyez bien exercée à ce crime? — Oh! le monstre! s'écria-t-elle, il me prend pour un assassin! »

On a vu par la lettre de Charlotte Corday à son père qu'elle avait choisi pour défenseur Doulcet de Pontécoulant. Celui-ci ne s'étant pas présenté, le Président nomma d'office Chauveau de la Garde. L'avocat comprit que l'accusée repousserait toute défense qui paraîtrait une excuse. Il ne pouvait pas entreprendre de la justifier, il ne voulait pas l'humilier, et cependant il était bien décidé à remplir son devoir. La difficulté était grande ; il s'en tira en homme habile et en homme de cœur. Voici tout son discours :

« L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis ; elle en avoue avec sang-froid la longue préméditation ; elle en avoue les circonstances les plus affreuses : en un mot, elle avoue tout, et ne cherche pas même à se justifier. Voilà, citoyens jurés, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette entière abnégation de soi-même qui n'annoncent aucun remords, et, pour ainsi dire, en présence de la mort même ; ce calme et cette abnégation, sublime sous un rapport, ne sont pas dans la nature ; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main. Et c'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids

doit être cette considération morale dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à votre prudence. »

Cette défense répondait aux vœux de Charlotte Corday.

« A mesure que je parlais, a dit Chauveau de Lagarde, un air de satisfaction brillait sur son visage. »

Le jury rendit un verdict de culpabilité. L'accusée entendit, sans pâlir, l'arrêt qui la condamnait à la peine de mort. Les assistants ne purent trouver sur son noble et doux visage la moindre marque d'altération. Lorsque tout fut terminé, elle dit à son défenseur : « Monsieur, vous m'avez défendue d'une manière délicate, généreuse, c'était la seule qui pût me convenir. Je vous en remercie ; elle m'a fait avoir pour vous une estime dont je veux vous donner une preuve. Ces messieurs (les juges) viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués. Je dois quelque chose à la prison ; je vous charge d'acquitter cette dette. »

Un incident qui se produisit à l'audience achève de mettre dans tout son jour le caractère de Charlotte Corday, ce caractère où se mêlaient le stoïcisme, l'héroïsme et un amour naïf, quasi enfantin, de la gloire. Elle s'aperçut qu'un des auditeurs cherchait à faire son portrait ; visiblement satisfaite, elle tourna la tête du côté de l'artiste. La pensée de laisser ses traits à la postérité la tourmentait, du reste, depuis deux jours. Elle avait même écrit aux membres du Comité de sûreté générale pour leur demander cette faveur. « Puisque j'ai encore quelques instants à vivre, leur disait-elle, pourrais-je espérer, citoyens, que vous me permettrez de me faire peindre ? Je voudrais laisser cette marque de souvenir à mes amis. D'ailleurs, comme on chérit l'image des bons citoyens, la curiosité fait quelquefois rechercher ceux des grands criminels, ce qui sert à perpétuer l'horreur de leurs crimes. Si vous daignez faire attention à ma demande, je vous prie de m'envoyer un peintre en miniature. » Et comme elle était gardée à vue par des gendarmes, même la nuit, elle ajoutait : « Je vous renouvelle, celle de dormir seule. »

L'artiste qui avait essayé de saisir à l'audience les traits de Charlotte Corday était un peintre de quelque talent, nommé Hauer. Il obtint la permission de terminer, à la Conciergerie, le dessin qu'il avait commencé dans la salle du tribunal révolutionnaire. Il était encore à l'œuvre, et, tout en travaillant, causait de choses indifférentes avec son modèle, lorsque le bourreau entra tenant les ciseaux qui

devaient couper les cheveux de la condamnée et portant le manteau rouge que l'on portait alors pour marcher à l'échafaud.

« Quoi ! déjà, » s'écria Charlotte Corday ; puis, s'adressant à Hauer : « Je ne sais comment vous remercier, monsieur, du vif intérêt que vous me témoignez et du soin que vous avez pris. Je n'ai plus que cela à vous offrir, veuillez le conserver comme souvenir. » En même temps elle prit les ciseaux des mains du bourreau, coupa une boucle de ses cheveux et la remit au peintre.

Elle fit signe à l'exécuteur d'attendre une minute encore, puis elle écrivit ce billet :

« Le citoyen Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre, lorsque la chose était si facile. Celui qui l'a fait s'en est acquitté avec toute la dignité possible ; je lui en conserve ma reconnaissance jusqu'au dernier moment.

« Marie CORDAY. »

Ce reproche si dur n'était point mérité. Doulcet de Pontécoulant n'avait pas été instruit de la demande de Charlotte Corday. Le fait fut, quelques jours plus tard, très-clairement établi (1).

Les derniers moments sont venus, on dresse l'échafaud. Allons-nous retrouver la chrétienne ?

Un prêtre assermenté, l'abbé Lothringer, vint offrir à la condamnée les consolations de la religion. — « Remerciez, lui dit-elle, ceux qui ont eu l'attention de vous envoyer, Je leur en sais bon gré, mais je n'ai pas besoin de votre ministère. »

M. Chéron de Villiers fait remarquer que ce refus d'écouter un prêtre assermenté ne prouve pas chez Charlotte Corday « l'absence de toute religion. » C'est très-juste. De plus, il rapporte, en citant les *Mémoires de la marquise de Créquy* et sans paraître y ajouter beaucoup de foi, — réserve dont il le faut louer, — que l'abbé Émery, se trouvant à la Conciergerie, put *accueillir le repentir de l'assassin de Marat et lui conférer l'absolution.*

Malheureusement cette version est dépourvue de toute autorité. Les prétendus *Mémoires de la marquise de Créquy* sont, on le sait, une œuvre apocryphe, faite avec beaucoup d'esprit par un homme très-

(1) Notons en passant que Doulcet de Pontécoulant, neveu de la dernière Abbesse de l'Abbaye-aux-Dames avait vu Charlotte Corday au couvent et pouvait connaître mieux que personne la prétendue *tradition* relative aux amours et aux fiançailles de mademoiselle d'Armont avec Belzunce. Il a déclaré dans ses Mémoires que c'était là une fable ridicule.

versé dans l'histoire scandaleuse du dix-huitième siècle et possédant assez bien l'époque révolutionnaire. Il compila des anecdotes, il en inventa, et fit ainsi neuf volumes à l'usage des cabinets de lecture. Ce n'est pas là un témoignage qu'on puisse invoquer. Aussi M. Chéron de Villiers se garde-t-il d'insister. N'insistons pas non plus ; mais constatons que l'abbé Émery, mort en 1811, a laissé beaucoup de notes, beaucoup de papiers ; que nous avons de ce prêtre courageux une vie très-développée, très-intéressante, et qu'il n'y est nullement question de ses rapports avec Charlotte Corday. S'il avait eu la joie de la ramener à Dieu, pourquoi ne l'eût-il pas dit ?

Il faut donc écarter cette version, qu'il serait si doux d'accueillir ; il faut aussi constater qu'aucun mouvement de repentir, aucune parole pieuse, aucun élan vers Dieu ne marqua les derniers moments de Charlotte Corday, Elle fut calme, ferme, stoïque, héroïque ; elle ne fut pas chrétienne.

Elle demanda à l'exécuteur, dit M. Chéron de Villiers, si elle pouvait garder ses gants, parce que ceux qui l'avaient liée lors de son arrestation, l'avaient si fort serrée qu'il lui en restait des cicatrices aux poignets. Sanson lui répondit qu'elle pouvait faire ce qu'elle désirait ; mais que cette précaution était inutile et qu'il saurait la lier sans lui faire aucun mal. Elle dit en souriant : « Au fait, ils n'en ont pas votre habitude ; » et elle tendit ses mains nues. Quand ces apprêts furent terminés, on assure qu'elle ajouta encore : « Voilà la toilette de la mort faite par des mains un peu rudes ; mais elle conduit à l'immortalité. »

M. Vatel, qui a étudié à fond le procès de Charlotte Corday, signale comme le récit le plus exact de l'exécution, celui de Klaus, un Allemand. Nous le suivons tout en l'abrégeant (1).

Une grande foule attendait dans la cour du Palais de Justice où se pressaient des troupes de femmes, de celles qu'on appelait les furies de la guillotine. A la vue de la condamnée, ces misérables éclatèrent en applaudissements sauvages et en ignobles imprécations. Charlotte Corday resta impassible sous les outrages.

Le cortége mit une heure à traverser les rues de Paris, encombrées de spectateurs. « Il ne manquait pas de gens, dit Klaus, qui cherchaient à porter la populace à des excès contre la condamnée. Mais il était

(1) On a rapporté, sur le témoignage du bourreau, deux ou trois paroles à effet que Charlotte Corday aurait prononcées en allant au supplice. Ces paroles ne sont pas assez authentiques pour qu'on puisse les lui attribuer sûrement ; et d'ailleurs, elles n'ont pas son cachet.

facile de voir que la grandeur de son attitude inspirait une sorte de respect pour sa personne. Elle regardait avec une ineffable douceur les flots de la multitude. En approchant de l'échafaud, elle parut arriver au terme d'un voyage fatigant. Elle monta sans appui les degrés du sanglant appareil. » Lorsque son cou fut mis à découvert devant la foule, elle rougit. Sa noble tête, ses épaules nues, le regard tranquille qu'elle jeta autour d'elle, produisirent la plus grande impression. Elle était évidemment calme et satisfaite. Tous les récits des témoins occulaires signalent cette parfaite sérénité. «Plusieurs personnes de ma connaissance, a dit Cabanis, ont été témoin de son calme admirable pendant la route et de la majesté de ses derniers moments. »

Lorsqu'elle fut sur l'échafaud elle salua le peuple avec un visage souriant et voulut parler. On l'en empêcha, elle s'approcha alors de la bascule et plaça sa tête sous le couperet. Le silence était absolu, solennel, saisissant ; il semblait que ces milliers de spectateurs fussent pétrifiés. Le bourreau fit son office. Cette noble tête tomba. Le valet de l'exécuteur la prit, la montra à la foule... et la souffleta !

Il y eut des murmures ; mais il y eut aussi des cris de *Vive la Nation ! Vive la République !* et ces cris étaient des applaudissements.

X

L'attitude de Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire et sa mort si courageuse avaient vivement impressionné l'opinion. Robespierre, Danton et leurs acolytes craignirent un instant que le coup qui les avait débarassés de Marat n'ébranlât leur propre puissance. La lettre suivante adressée le 22 juillet par le Comité de sûreté générale à l'accusateur public témoigne de cette crainte :

« Citoyen,

« Nous avons reçu l'interrogatoire et l'extrait des pièces de Charlotte Corday. Le Comité pense qu'il est inutile et qu'il serait peut-être dangereux de donner trop de publicité aux lettres de cette femme extraordinaire qui n'a déjà inspiré que trop d'intérêt aux malveillants. »

Il s'agissait des lettres qu'elle avait adressées à son père et à Barbaroux, et qui avaient été nécessairement saisies comme pièces judiciaires. Combien il fallait qu'elle fût ignorante des choses, pour avoir pu s'imaginer que ses lettres seraient envoyées à ceux auxquels elle les destinait, — même à des proscrits !

Les efforts des Montagnards pour faire oublier « cette femme extraordinaire » furent inutiles. Son portrait circula partout ; son éloge ut publié sous toutes les formes. On brava l'échafaud pour la glorifier. Son premier apologiste, Adam Lux, paya en effet de sa vie l'écrit clandestin où il s'écriait. « La seule idée de cet ange allant à la mort me fera mépriser la puissance de ses bourreaux. » Il terminait en disant : « Un jour l'immortelle Charlotte aura une statue avec cette inscription : *Plus grande que Brutus !* »

Les députés girondins se déclarèrent étrangers au coup qu'elle avait porté, mais en même temps ils parlèrent avec admiration de son courage. L'un deux, J. B. Salles, fit immédiatement une tragédie en l'honneur de l'héroïne *dans l'âme de laquelle l'exemple de Brutus avait germé.*

La tragédie de Salles est absolument sans valeur. Aucun élan de passion ne vient l'animer. On s'explique la platitude des vers et la vulgarité même de la pièce par l'absence de tout talent littéraire ; mais on ne comprend pas que l'auteur n'ait pu trouver un seul mouvement de terreur, de colère, d'éloquence. Il était proscrit, il se cachait, il écrivait dans un grenier où le bourreau devait bientôt le saisir ; il avait montré du courage et valait mieux que la plupart de ses amis. Il semble que sa situation et ses antécédents devaient se refléter dans son œuvre, lui donner un cachet particulier, lui communiquer la vie, y mettre enfin le *je ne sais quoi* qui remue les esprits et les cœurs. Il n'en est rien. L'honnête Salles s'embarrasse scrupuleusement de tout le bagage classique. Il observe la loi des unités ; il a des conspirateurs, que dis-je ! des *conjurés*, un traître, un amoureux, un confident. Son ambition est d'imiter Racine ; il reste bien loin de Campistron. Son drame est nul, presque niais. Tout accent viril fait défaut. L'indignation et l'enthousiasme que l'auteur devait réellement éprouver, sont rendus en termes factices. Il fait parler les chefs de la Montagne en comparses de tragédie. Voici comment Bazire annonce à Robespierre et à Danton l'assassinat de Marat :

Amis, une main téméraire
Donne à l'instant, dit-on, le signal de la guerre.
S'il en faut croire un bruit, dont je suis consterné,
Marat à l'heure même expire assassiné.
Admise à l'approcher une femme hardie,
A ce grand conjuré vient d'arracher la vie.
Sur cet événement les cœurs sont divisés :
On s'assemble ; on s'aigrit par des vœux opposés.

Le parti des proscrits laisse éclater sa rage;
Cet exemple d'audace échauffe son courage ;
Il s'agite, et ce jour, marqué par ses excès,
Va peut-être avec nous frapper nos grands projets.

Mais où la platitude triomphe absolument et atteint son apogée, c'est lorsque l'amoureux est en scène. Salles eut la singulière idée de donner ce rôle à Hérault de Séchelles. Jamais homme ne fut plus promptement vaincu. Charlotte comparaît devant les meneurs de la Montagne pour y subir un premier interrogatoire. Séchelles est là, et, dès qu'elle entre, il s'écrie, *à part :*

Grand dieux !
Quels charmes, quel spectacle offrez-vous à ma vue !
Se peut-il ?

C'est fait; il est pris. Il a, durant cette scène d'une pauvreté incomparable, une douzaine d'apartés qui expriment la violence toujours croissante de son amour :

Quel âme forte !
Et quel éclat !

Combien nous sommes bas ! et qu'elle est grande !...

Dans mon cœur étonné, dieux ! quel trouble inconnu
Le charme de ses traits ajoute à sa vertu.

Barbaroux, à qui Salles avait communiqué son manuscrit, lui fit en bons termes et avec beaucoup de justesse de nombreuses critiques ; il condamna particulièrement le rôle ridicule et faux donné à Hérault de Séchelles.

« Ta mémoire, lui disait-il, ne t'a donc pas rappelé toutes les circonstances de la mort de Charlotte Corday ? Comment as-tu pu ne pas mettre sur la scène cet intéressant Adam Lux, député de Mayenne, véritablement amoureux de Charlotte, et qui, pour elle, pour un écrit où il la peignait plus grande que Brutus, s'est fait renfermer à l'Abbaye ? Mon ami, Adam Lux te convenait bien mieux pour l'intrigue de ta pièce que cet Hérault de Séchelles dont tu changes le caractère, dont tu fais un homme de bien contre toute vérité, et que tu fais mourir sur la scène lorsqu'il est plein de vie. »

L'observation était très-juste, et Salles, s'il eût su mettre en vers la prose inculte d'Adam Lux, eût trouvé des accents vraiment passionnés.

Cet Adam Lux, esprit exalté et rêveur, était du parti de la Gironde.

Les réponses de Charlotte Corday à ses juges l'avaient enthousiasmé, et il avait voulu la voir mourir. Citons-le :

« Charlotte Corday, âme sublime, fille incomparable ! Je ne parlerai pas de l'impression que tu feras sur le cœur des autres ; je me bornerai à énoncer les sentiments que tu as fait naître dans mon âme. Le mercredi, 17 juillet, jour de son exécution, vers le soir, je fus surpris de ce jugement précipité, dont je n'ignorais aucun détail : j'en savais à peu près assez pour conclure que cette personne devait montrer un courage extraordinaire. C'était la seule idée de ce courage qui m'occupait dans la rue Saint-Honoré, en la voyant approcher sur la charette ; mais quel fut mon étonnement lorsque, outre une intrépidité que j'attendais, je vis cette douceur inaltérable au milieu des hurlements barbares !... Ce regard si doux et si pénétrant, ces étincelles vives et humides, qui éclataient dans ces beaux yeux et dans lesquels parlait une âme aussi tendre qu'intrépide, yeux charmants qui auraient dû émouvoir des rochers ! Souvenir unique et immortel ! regards d'un ange qui pénétrèrent intimement mon cœur et le remplirent d'émotions violentes qui me furent inconnues jusqu'alors ; émotions dont la douceur égale l'amertume, et dont le sentiment ne s'effacera qu'avec mon dernier soupir. »

Il disait vrai. Son enthousiasme était devenu une passion violente, et il fut certainement heureux de mourir pour Charlotte Corday. Ce sentiment éclate dans tout son écrit. Nous en reproduirons quelques lignes encore :

« Elle monta sur l'échafaud... Elle expira... et sa grande âme s'éleva au sein des Caton, des Brutus et de peu d'autres, dont elle égale et surpasse les mérites. Elle s'éleva et laissa à tout homme humain des souvenirs, et à moi des douleurs et des regrets intarissables. Charlotte, âme céleste, n'étais-tu qu'une mortelle ? L'histoire a-t-elle ton semblable ? Triomphe, France ! triomphe, Caen ! car tu as produit une héroïne dont à Rome ou à Sparte on cherche en vain un semblable exemple. Elle quitta la terre, qui n'était pas digne d'elle ; elle passa comme un éclair ; mais, Français, elle nous laissa le souvenir de ses vertus. Ce souvenir si aimé, si doux, ne sera jamais perdu pour mon cœur... La seule idée de cet ange allant à la mort me fera mépriser la puissance de ses bourreaux. »

Et prévoyant qu'il mourrait sur l'échafaud, il s'écriait :

« Tu me pardonnes, sublime Charlotte, s'il m'est impossible de montrer dans mes derniers moments le même courage et la même

douceur qui te distinguaient : je me réjouis de ta supériorité : car n'est-il pas juste que l'objet adoré soit toujours plus élevé et toujours au-dessus de l'adorateur ? »

Adam Lux mourut avec courage. « Enfin, dit-il en marchant à l'échafaud, je vais mourir pour Charlotte Corday ! »

Les terreurs et les rigueurs du comité de salut public ne purent dominer l'opinion. L'éloge fut contenu, mais la sympathie se fit jour. On était trop imbu des souvenirs classiques, trop familiarisé avec le sang pour que l'héroïsme ne couvrît pas l'assassinat. Charlotte Corday eut donc de nombreux admirateurs, même sous le règne du parti qu'elle avait voulu renverser en frappant Marat. Ce fut bien autre chose lorsque la réaction thermidorienne permit à tout le monde de maudire les Montagnards. Combien de ceux qui avaient jeté des fleurs sur le cadavre de Marat déclarèrent que « l'héroïne du 13 juillet » avait bien mérité de la patrie !

L'acte de Charlotte Corday, son attitude devant le tribunal révolutionnaire, sa fermeté tranquille devant la mort, eurent dans toute l'Europe un grand retentissement. On publia partout de nombreux détails, la plupart faux et ridicules sur « cette fille de Brutus. » Il y eut d'elle une multitude de portraits, où la fantaisie se donnait pleine carrière. Les artistes cherchaient généralement à la montrer sous de beaux traits, avec un air de grandeur et une attitude un peu théâtrale. Quelques-uns cependant, obéissant aux passions révolutionnaires, en firent une sorte de furie charnue, aux traits vulgaires, aux regards insolents.

Les poëtes comme les peintres se mirent à l'œuvre. On écrivit immédiatement de tous côtés des vers en l'honneur de Charlotte Corday. Parmi ces poëtes, il en est deux au moins qu'il faut nommer : André Chénier qui, lui aussi, devait bientôt mourir sur l'échafaud, et l'Allemand Klopstock, l'auteur illustre de la *Messiade*. Voici quelques-unes des strophes d'André Chénier. Il proteste contre les honneurs que des *lâches et des pervers rendent à leur Marat, cette idole vile* et ajoute :

> Non, non, je ne veux point t'honorer en silence,
> Toi qui crus, par sa mort, ressusciter la France,
> Et dévouas tes jours à punir des forfaits.
> La gloire arma ton bras, fille grande et sublime,
> Pour faire honte aux dieux, pour réparer leur crime,
> Quand d'un homme à ce monstre ils donnèrent les traits...

La Grèce, ô fille illustre, admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami ;
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi.

Mais la France à la hache abandonne ta tête !
C'est au monstre égorgé qu'on prépare une fête.
Parmi ses compagnons tous dignes de son sort...

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée ;
Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme, sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

Toute la pièce est de ce ton. On y reconnait le poëte si pur des *Élégies*, le poëte si ardent des *Odes* et des *Iambes*. On y reconnaît aussi le classique païen faisant passer le fruit de ses études dans la politique, et glorifiant, adorant presque le poignard. Citons la dernière strophe :

Un scélérat de moins rampe dans cette fange.
La vertu t'applaudit ; de sa mâle louange
Entends, belle héroïne, entends l'auguste voix.
O vertu, le poignard, seul espoir de la terre,
Est ton arme sacrée, alors que le tonnerre
Laisse régner le crime et se vend à ses lois !

Écoutons Klopstock, c'est l'élégie après le cri de la colère :

« Quelle est cette tombe ? — Et du fond du tertre funèbre, une « voix répond : — C'est la tombe de Charlotte Corday.

« — Je vais cueillir des fleurs et je viendrai les effeuiller sur ta « tombe, car tu es morte pour la patrie. — Ne cueille rien !

« — Je vais chercher un saule pleureur, puis je le planterai ici « pour qu'il ombrage ta tombe ; car tu es morte pour la patrie !

— « Ni fleurs, ni saule ! Pleure, et que tes larmes soient du sang, « car c'est en vain que je suis morte pour la patrie ! »

Si le girondin Salles invoqua le premier la muse tragique, il eut de nombreux rivaux. Ce sujet fut mis à la scène en France dès 1794, dans deux pièces différentes, jouées l'une à Paris, l'autre à Toulouse. Marat jouissait encore alors des honneurs du Panthéon et fut, par

conséquent, traité en héros. Mais bientôt les rôles changèrent. Deux tragédies publiées à Caen, la première en 1795, la seconde en 1797, eurent pour but de glorifier Charlotte Corday. Si nous en pouvons juger d'après les brefs détails que donne sur ces œuvres dramatiques M. Moreau-Chaslon, le résultat ne devait pas répondre aux intentions (1).

Les Montagnards eux-mêmes ne purent se défendre d'un fond d'admiration pour « le monstre. » Un coup de couteau donné en invoquant Brutus, et donné d'une main si ferme devait les séduire. On a même rangé Montané, le président du tribunal révolutionnaire, parmi les admirateurs secrets de Charlotte; on a dit qu'il aurait voulu la sauver. M. Vatel admet cette version. Je ne puis me ranger à son avis. Sans doute, Montané ne posa pas les questions de culpabilité et de préméditation dans les termes où l'accusateur public, Fouquier-Tinville, demandait qu'elles fussent posées; mais cela ne pouvait empêcher le jury de répondre affirmativement, et la réponse affirmative entraînait la peine de mort. Et d'ailleurs il y avait une raison souveraine pour que Montané n'entreprit point de sauver Charlotte Corday, c'est que le succès d'une telle tentative était absolument impossible. Quoi! lorsque les plus futiles soupçons provoquaient des condamnations à la peine de mort, on eut pu absoudre l'assassin de Marat, cet assassin qui se glorifiait de son crime, et dont tous les représentants de la démagogie triomphante demandaient la tête! Montané n'eut certainement pas un semblable projet. Du reste, d'après une parole de Chauveau de la Garde, la commisération de cet auxiliaire du comité de salut public aurait eu pour but non pas de sauver Charlotte Corday, mais de l'humilier, afin de lui enlever son prestige. Voilà une version qu'on peut accepter.

Les meneurs du parti révolutionnaire comprirent très-bien qu'ils avaient intérêt à diminuer Charlotte Corday. Ils s'y prirent de toutes les façons. Les discours des principaux orateurs de la Montagne, l'acte d'accusation et d'autres pièces la représentèrent comme l'ins-

(1) Diverses œuvres de même nature furent publiées de 1795 à 1804 en Suisse et en Allemagne.

Depuis lors on a plusieurs fois répété ces tentatives. La dernière tragédie allemande sur Charlotte Corday est de 1856. Quant à la dernière pièce française, elle date de 1850, et M. Ponsard en est l'auteur. M. Moreau-Chaslon s'écrie qu'après un tel poëte *personne ne sera assez osé pour traiter de nouveau ce sujet.* Et pourquoi? parce que M. Ponsard est « enfant de Corneille »? Cela prouve bien que Corneille n'a pas laissé de descendance mâle. Il y a, du reste, des vers bien frappés dans cette œuvre de M. Ponsard, qui date de son meilleur temps.

trument aveugle des girondins. Au lieu d'une héroïne agissant seule dans un sentiment exalté de patriotisme, ils montrèrent une pauvre jeune fille cédant aux suggestions des ennemis de Marat et n'ayant pas conscience du coup qu'elle allait porter. Les journaux du parti et les orateurs des clubs ne s'en tinrent pas là : ils nièrent la beauté de Charlotte Corday et répandirent d'odieux bruits sur ses mœurs. « C'était une *virago* plus charnue que fraîche, disait la *Gazette nationale*, avec un maintien hommasse et une stature garçonnière; sans « grâce, malpropre... sa figure était dure, inodente, érysipélateuse et « commune, etc. » Quant aux mœurs, dès qu'elle eut commis son crime, on la dénonça comme une sorte d'aventurière et de fille perdue sur le point de mériter la pension que l'on donnait alors aux filles-mères. Et chose étrange, qu'il faut noter comme un signe du temps, cette accusation trouva des complices parmi ses admirateurs. Il leur semblait qu'une pareille faute était un mérite de plus. Ces divers bruits provoquèrent un outrage plus odieux encore que le soufflet du bourreau. Le cadavre de la noble jeune fille fut livré à des médecins... un rapport constata que toujours elle avait été parfaitement pure.

XI

Toute lutte n'a pas cessé au sujet de Charlotte Corday. Marat a, de nos jours, retrouvé des partisans et des apologistes. Tel historien de la Révolution prétend le justifier, tel autre le glorifie. Si ces nouveaux maratistes ne reproduisent pas les accusations élevées contre la vertu de Charlotte Corday, ils jugent sa conduite avec une sévérité peu conforme à l'ensemble de leurs doctrines, et la dénoncent comme l'agent d'une conspiration tramée par les contre-révolutionnaires. Il n'est pas nécessaire de réfuter cette version. Quiconque étudiera d'un esprit calme, avec le seul amour de la vérité, les pièces du débat, reconnaîtra que jamais crime ne fut plus individuel. Charlotte Corday n'eut d'autre complice que le désordre général des idées. Que les Girondins aient contribué à ce désordre, c'est incontestable ; mais là se borne leur part de responsabilité dans l'assassinat de Marat (1.)

Si Charlotte Corday a toujours des ennemis, elle a toujours aussi,

(1) Lorsque le chef des girondins, Vergniaud, apprit dans sa prison le crime de Charlotte Corday, il s'écria : « elle nous tue, mais elle nous apprend à mourir. » — « Si nous avions su son dessein, disait Barbaroux, et si nous eussions été capables d'un crime par une telle main, ce n'est pas Marat que nous eussions désigné à sa vengeance. »

et en bien plus grand nombre, des admirateurs. Ces derniers n'osent approuver ouvertement son action, mais leurs louanges vont en réalité jusque-là. Ils ne veulent ni nier le crime ni le condamner. Il faut le condamner cependant. Le pureté de la vie, la générosité des intentions et des illusions, le courage devant la mort, toutes les vertus enfin de la coupable et toute l'ignominie de la victime, ne peuvent couvrir le caractère même de l'acte et le faire amnistier. Faut-t-il le rappeler: Nul n'a le droit de s'ériger en juge et de frapper, d'après l'arrêt de sa passion. Cette loi de la conscience et du bon sens s'applique aux haines politiques comme aux vengeances privées. Toute tendance contraire nous reporte au paganisme. Lui seul a pu tromper et abaisser ainsi le patriotisme. Le temps où l'on adorait Brutus et où régnait Marat favorisait cette monstrueuse erreur ; mais Charlotte Corday ne l'eut point partagée, si elle avait su et voulu se défendre contre l'oubli et le mépris des enseignements chrétiens. Son jugement, ne s'égara qu'après qu'elle eut cessé de veiller sur sa conscience. On doit la plaindre, on peut l'aimer, il n'est pas permis de l'absoudre; c'est une faute de la glorifier.

EUGÈNE VEUILLOT.

LES GRANDS ARTISTES

HIPPOLYTE FLANDRIN

SA VIE ET SON ŒUVRE [1]

Ph 7103

I

> La religion est pour les hommes le frein le plus fort, elle est aussi entre eux le lien le plus doux. Quelle admirable union ne met-elle pas dans la famille!
>
> Hipp. FLANDRIN.
> (*Pensée écrite sur un album.*)

Le 25 septembre de l'année 1832, il y avait foule à l'École des Beaux-Arts, dans la salle où se trouvaient exposés les tableaux des élèves ayant concouru pour le grand prix de Rome. Entre ces toiles, une surtout attirait l'attention, et autour d'elle s'empressaient journalistes, artistes, amateurs qui, pour la plupart, ne dissimulaient pas leur préférence. Dans tout le groupe on n'entendait que ces exclamations :

— Voilà, bien sûr, le meilleur tableau.

— Certes, et de beaucoup supérieur à tous les autres.

— Qui doit avoir le prix, pour peu que ces messieurs de l'Académie aient des yeux ou de bonnes lunettes !

— Oui, mais, disait un causeur qui semblait mieux renseigné, c'est un élève de M. Ingres, et l'on voit assez, peut-être on voit trop, au gré de certaines personnes, qu'il met fidèlement en pratique les conseils du maître. Déjà l'an passé il a échoué pour ce motif sans doute. Malgré le talent que révèle son *Thésée*, qui sait s'il sera plus heureux cette fois?

— Comme vous, sans trop l'espérer, je le souhaite, car d'après ce que m'a dit un Lyonnais, son compatriote, ce jeune homme ne se recommande

(1) *Lettres et Pensées* d'Hippolyte Flandrin, avec portrait, 1 fort vol. in-8. (Plon éditeur, 8, rue Garancières.)
Hippolyte Flandrin, esquisse par J. B. Poncet, son élève (Martin-Beaupré, éditeur.)
Communications particulières.
Exposition des Œuvres de Flandrin à l'Ecole des Beaux-Arts. Catalogue.

pas seulement par son talent, mais par son courage, par son caractère honnête et bon. S'il est entré naguère dans l'atelier de M. Ingres, c'est comme il l'écrivait avec une singulière candeur, « que le maître n'y souffre pas ces mauvaises farces qui font souvent que le meilleur jeune homme ne peut rester. »

Fils de parents dans une position modeste et dont la prudence le destinait à une carrière moins brillante mais plus sûre, notre artiste dut à l'intervention du sculpteur Foyatier de pouvoir suivre son penchant pour l'art, lui, comme un frère plus jeune.

Après quelques années d'études là-bas, tous deux se sentirent pressés du désir de venir à Paris pour tenter la fortune, c'est-à-dire la chance des concours. Munis d'un léger pécule, ils se mirent en route bravement, en route à pied, le sac sur le dos, le bâton à la main. Mais tout ne fut pas rose dans le voyage. Mon Lyonnais me disait avoir vu entre les mains des parents deux petits croquis mis au bas d'une lettre et qui montrent bien la vaillance de cette jeunesse. L'un de ces dessins faits au courant de la plume, sur la table d'une auberge, représente les deux frères réfugiés sous un arbre d'où la pluie ruisselle en cascades. Au bas on lit : *Ah ! si la maman nous voyait là !* L'autre croquis montre ou plutôt laisse entrevoir les deux jeunes hommes au milieu d'un champ, blottis côte à côte sous leur unique parapluie qui les défend, tant bien que mal, de l'averse tombant à torrents. La légende qui accompagne le dessin explique le motif de cette halte forcée : *A défaut d'arbres !*

Arrivés à Paris sains et saufs pourtant, les jeunes gens eurent à braver bien d'autres misères. Il leur fallut passer sans feu l'hiver de 1829 à 1830, dans une mansarde sous les combles, économiser sur les comestibles comme sur le combustible, se réduire enfin à la portion congrue au point que, plus d'une fois, m'a-t-on dit, le menu, pour le principal repas, se bornait à un plat unique, ledit plat composé de pommes de terres frites avec du pain bis et l'eau claire de la fontaine pour boisson. Ce régime, qui eût fait honneur à un citoyen de Lacédémone, n'a pas empêché nos rapins de travailler et de grandir... en talent, comme vous en avez la preuve pour l'aîné, et je le demande à chacun, ne mérite-t-il pas à tous égards de décrocher le prix ?

— Assurément ! assurément ! fut-il répondu d'une voix presque unanime par les auditeurs rendus par ce récit plus sympathiques à l'artiste.

Mais l'intérêt eût été plus vif encore s'ils avaient su d'autres détails, qui ne devaient nous être révélés que plus tard sur Flandrin (car c'est de lui qu'il s'agissait). Ces détails à la vérité n'ont tant de prix aujourd'hui que par l'auréole dont la gloire fait rayonner ce nom, alors parfaitement anonyme, par exemple l'histoire du portrait du gendarme. L'anecdote nous a été racontée avec esprit et avec cœur par un élève de Flandrin, M. Poncet,

qui la tenait de son maître, et qui nous permettra de la lui emprunter.

« Ils (Hippolyte et Paul Flandrin) demeuraient alors dans une petite chambre lambrissée de la rue Mazarine, 47; pour mobilier, ils avaient un lit, deux chaises et une petite malle de bois blanc, leur unique meuble à linge (1). C'est dans cette chambre que le futur membre de l'Institut fit de grandeur naturelle le portrait d'un simple gendarme qu'il n'obtint qu'à grand renfort de protections. La plafond étant trop bas pour faire poser debout le militaire, on l'assit sur une des deux chaises, l'autre servait de chevalet, et la petite malle d'escabeau. C'était le terrible hiver de 1829 à 1830. Le gendarme posait bravement ses quatre ou cinq heures et la chambre (avons-nous besoin de le dire), étant privée de feu, longtemps avant la fin de la séance, le modèle était violet: le peintre lui-même, obligé souvent de souffler dans ses doigts, malgré l'ardeur qu'il mettait à son travail, du ton pâle argentin qui lui était naturel, passait au verdâtre.

« Le prix de ce portrait était fixé d'avance à 30 fr. M. Flandrin m'a souvent dit qu'il croyait n'en avoir jamais fait un plus saisissant ni mieux peint : le sabre, les gros gants, le costume, étaient d'un effet surprenant. Flandrin porta lui-même l'image à la caserne de la rue de Tournon, d'où en ce moment l'original était absent. Mais à son retour, trouvant le portrait, il s'empressa de le montrer à ses camarades : succès merveilleux! Notre homme, heureux jusqu'aux larmes, accourut aussitôt chez le peintre pour lui remettre le prix convenu.

« — Je ne suis pas riche, lui dit-il avec embarras, le portrait cependant fait par vous est un vrai chef-d'œuvre ; je ne puis le payer ce qu'il vaut; mais acceptez au moins je vous en prie, monsieur le peintre, ces *cinq* francs en sus du prix convenu, et promettez-moi de faire aussi le portrait de ma femme. »

« La Révolution de 1830 survint, qui empêcha l'exécution de cette dernière commande. Flandrin n'a jamais oublié le portrait du gendarme : gendarme et portrait, il les a longtemps cherchés, mais en vain. C'est *le seul portrait*, pour le dire en passant, *qui lui ait valu un supplément d'honoraires.* »

C'est de cette pauvre mansarde de la rue Mazarine, qui était tout à la fois l'atelier, la chambre à coucher, le salon et la cuisine des jeunes artistes, que Flandrin écrivait à sa famille ses lettres si pleines d'effusion, et par la vivacité et la noblesse des sentiments, véritablement admirables, car l'expression juste, nette, éloquente fait rarement défaut à la pensée, et

(1) La description faite par Flandrin, dans une lettre qu'il écrit à son père vers cette époque, offre une légère variante : « Notre mobilier est composé d'un lit, d'une table, de « deux chandeliers et d'un pot à l'eau. J'oubliais le balai. Ainsi, de Lyon, tu peux voir « l'état de notre ménage que nous tenons aussi propre et aussi rangé que possible... »

un écrivain habile dans son métier n'eût pas dit mieux souvent et peut-être pas aussi bien. Flandrin pourtant, qui ne s'était point assis sur les bancs du collége, n'avait reçu qu'une instruction primaire très-insuffisante, et ce ne fut que quelques années après, lors de son séjour à Rome, qu'il s'efforça de compléter son éducation par l'étude et par la lecture.

Les lettres datées de Paris (1830, 31 et 32) forment la première partie de la *Correspondance et des Écrits* de Flandrin que nous savons gré à M. le vicomte Delaborde, d'accord avec la famille sans nul doute, d'avoir publiés, en les faisant précéder et accompagner d'une notice biographique et de notes également intéressantes.

Ce livre est de ceux que l'on voudrait voir entre les mains de tous les jeunes artistes, et dont la lecture cependant n'aura pas moins d'attrait pour beaucoup d'autres, parce qu'à chaque page, à chaque ligne, on sent que c'est le cœur qui parle, un cœur débordant de bienveillance, de noble ardeur, de généreuses sympathies, de mâle enthousiasme, de pieuses et saintes tendresses. A combien maintenant, grâce à ce livre, la mémoire du grand artiste deviendra-t-elle plus chère! On ne l'aimera pas moins qu'on l'admirait. Qui ne sentirait ses yeux se mouiller en lisant tant de lettres d'un accent si vrai et si profond, écrites par le jeune homme, à son père, à sa mère, à son frère, lettres auxquelles on regrette de ne pouvoir faire que quelques emprunts. Mais ils suffiront pour donner à nos lecteurs un avant-goût de ce volume.

« Mon cher papa et ma chère maman.

« Nous venons d'apprendre l'affreuse nouvelle. Notre sœur est morte. Mon Dieu, que notre malheur est grand! Nous qui depuis quelque temps ne la voyions plus souffrir, nous pouvions mieux espérer; mais, hélas! c'est fini! Nous ne pouvons que pleurer. Oh! que je voudrais être auprès de vous! Je vois votre douleur et je ne peux rien vous dire, ça redouble la mienne.

« Et toi aussi, mon cher Auguste (le frère aîné), nous comprenons tout ce que tu as dû souffrir. Hélas! j'aurais voulu le partager avec toi, car on regrette les moments passés sans voir cette bonne sœur, cet ange. Nous la pleurons ici comme à Lyon; mais tu peux te figurer la peine que j'éprouve en sentant cette bonne mère, et enfin tout le monde dans le chagrin... Et ne pouvoir rien se dire! Je me figure ce tableau, dans quel état est la maison! Cette idée fait redoubler mes pleurs. Je ne vois plus rien. Adieu, je t'embrasse. Embrasse pour nous le papa et la maman (ô pauvre maman!); embrasse aussi pour nous ceux qui viennent la consoler. Nous l'embrassons. » (31 août 1829).

J'avoue que j'augurerais mal de celui qui pourrait jusqu'à la fin lire cette lettre sans être forcé de s'essuyer les yeux. Voici d'autres lettres ou fragments moins attristants, quoique touchants encore.

«...Tu nous recommandes, cher papa, l'économie. Je t'assure que nous en faisons usage, car nous ne dépensons chacun pour notre nourriture que *quinze* ou *seize* sous par jour, et pour cela il faut dépenser le moins possible. Depuis que nous sommes ici je ne crois pas avoir employé un sou inutilement. *Ah! nous sentons trop combien l'argent que tu nous as envoyé te coûte de sacrifices*, ainsi qu'à notre chère maman! Crois que nous le ménageons autant que possible... Si tu savais avec quel plaisir je pense au moment qui nous réunira et comme je désire le voir s'approcher... » (Février 1830.)

« Ma chère maman.

«... Je vous écris à l'adresse de ma bonne cousine Mariette que j'embrasse de tout mon cœur. Dites-lui, maman, que les conseils qu'elle m'a donnés ne sont pas oubliés et qu'ils nous servent tous les jours : car, ma bonne, ma chère maman, et vous aussi, ma bonne cousine, vous nous verrez revenir à Lyon comme nous en sommes partis, croyant en Dieu et faisant quelques efforts pour suivre ses commandements. (Vous êtes étonnée de ce que je dis : « croyant en Dieu. » Mais ici presque personne n'y croit.) (1) Nous y retournerons aimant et respectant nos parents. Ah! mon Dieu! chaque fois que je pense au moment où nous les reverrons, je suis heureux et prêt à pleurer de joie. Je me représente le moment où j'entre dans la maison, je monte l'escalier, mon cœur bat bien fort, je vous vois, je suis dans vos bras! Ensuite je parcours toutes les chambres avec Paul; mais il en est une que je ne peux voir sans la plus grande tristesse. C'est celle de notre sœur, de celle que je voudrais non pas vous faire oublier, car elle était trop bonne et nous la verrons toute notre vie, mais que je voudrais remplacer auprès de vous; c'est à quoi tendent tous nos efforts, à vous montrer combien nous vous aimons...

« P. S. — Soyez tranquilles au sujet de nos Pâques, nous nous préparons à les faire. »

Ces promesses du fils et du chrétien, elles étaient sincères, et Flandrin, admirable par l'unité de sa vie, par l'accord parfait d'un beau caractère avec un rare talent, dans la prospérité comme aux jours de l'épreuve, en tout temps, à toutes les époques de sa laborieuse et glorieuse carrière, devait se souvenir des conseils à lui donnés par sa pieuse mère, comme par son père et la bonne cousine Mariette. Trois années plus tard, sur les murs de son atelier à l'Académie de France à Rome, sans crainte des railleries ou des sourires des camarades, il écrivait en gros caractères ces lignes empruntées aux saints Livres : « Seigneur, vous m'avez inondé de joie par « le spectacle de vos ouvrages et je serai heureux en chantant les œuvres « de vos mains. »

(1) Il faut se rappeler que ceci était écrit au lendemain de la Révolution de Juillet, qui se signala par une explosion de haines antireligieuses.

Lors de son dernier voyage, peu de jours avant celui qui pour lui ne devait pas avoir de lendemain, de cette main que la mort allait bientôt glacer, sur une des pages de son album, il écrivait agité de je ne sais quel secret et mystérieux pressentiment :

« A Rome, la mort prend un autre caractère qu'ailleurs, parce qu'à Rome « la foi se ranime. Elle nous présente si bien le fait nécessaire de notre « fin comme le passage du mortel à l'immortel, que ses approches même « ne découragent pas du travail de la vie, si ce travail a un but vraiment « louable. »

Hélas! ces pressentiments ne trompaient point Flandrin. Mais écartons ces pensées lugubres puisque nous ne sommes qu'au début de cette vie qui sera si remplie, à l'entrée de cette carrière où l'éminent artiste doit marcher d'un pas si ferme en laissant après lui sa trace lumineuse. Quelques citations encore empruntées aux premières lettres. Après un voyage à Lyon, l'artiste, de retour à Paris, écrit à son père :

«... Mon Dieu ! quel chagrin nous avons eu en quittant Auguste sur la grande route! c'est là que nous vous avons tous quittés. Tant qu'il nous a accompagnés, nous croyions encore devoir revenir vers vous; mais nous nous sommes séparés. Il est retourné vers vous, et nous, nous avons augmenté la distance qui nous en éloignait. La triste chose que de faire ainsi des adieux sur un grand espace où l'on suit longtemps des yeux ceux que l'on aime! On les voit diminuer peu à peu et puis se perdre tout à fait. » (Octobre 1830.)

«... Vous aussi, chère maman, vous avez été indisposée. Oh ! prenez bien soin de vous ainsi que le papa, car notre joie la plus grande sera de vous revoir, et si vous étiez chargée en plus maigre, en plus pâle, quelle peine pour nous! Votre chère image ne s'efface pas de notre mémoire ! Nous espérons vous retrouver comme nous vous avons laissée. Le temps passe rapidement, et bientôt nous pourrons nous voir. Cette pensée fait notre joie; j'en parle dans toutes mes lettres; c'est que mon cœur en est si plein. » (Octobre 1831).

Combien d'autres passages où s'épanche le cœur de l'excellent fils je pourrais citer encore! Puis quelles expressions de gratitude profonde et sentie pour le maître qui, instruit de la position difficile des deux jeunes gens, se montrait pour eux si paternel : « Combien nous devons de reconnaissance à M. Ingres! S'il ne me l'avait défendu, je le dirais à tout le monde et je me ferais gloire de ses bienfaits. »

Ailleurs ce sont des élans patriotiques qui, dans leur exaltation naïve, font bien un peu sourire, et auxquels pourtant on est heureux d'applaudir. Elles ne trouvent pas moins d'écho dans nos cœurs, ces généreuses paroles en faveur de la Pologne; paroles, hélas ! toujours de circonstance !

« Cent trente mille hommes au moins étaient sous les armes... Tout cela a défilé devant le roi et don Pedro, empereur du Brésil, en criant : *Vive la Pologne!* avec un enthousiasme admirable. Ces cris, puissent-ils retentir dans le camp des Russes et jusque dans le palais de leur empereur, leur faire sentir que les Polonais ne mourront pas, car ils excitent l'intérêt de tous les hommes qui ont un cœur généreux. Oh! si ce n'était pas si loin! » (1er août 1831).

Dans une autre lettre, l'une des dernières de la première série, et trop longue pour être reproduite, le jeune artiste traduit naïvement ses émotions lors de l'Exposition des tableaux pour le concours dont il est parlé plus haut : « Je vous redis tout cela parce que vous êtes mon père, ma mère, mon frère, et que ce qui me fait plaisir vous comble de joie. Et certainement je ne pourrais pas recevoir une récompense plus douce que la satisfaction de M. Ingres et la manière dont il me l'a témoignée. Enfin le résultat de cette journée est que les artistes ont décidé à l'immense majorité que je méritais le prix... mais je ne crois pas l'avoir. » Cette crainte, où se trahissait l'anxiété du jeune homme, n'était pas fondée, car un *post-scriptum* en gros caractères, ajouté à la lettre, disait : « *Eh bien! je me suis trompé, je l'ai, ce prix!* »

Mais, paraît-il, ce n'était pas sans peine, et il n'avait pas fallu moins que l'énergique intervention du maître pour que, cette fois, la couronne fût placée sur le front de celui qui la méritait. Voici ce qu'on raconte :

M. Ingres, comme membre de l'Institut, faisait partie du jury dont la majorité lui était plutôt contraire que sympathique, parce qu'en formulant devant ses collègues ses théories absolues, ses principes inflexibles, dédaigneux des ménagements, il s'inquiétait peu de heurter de front ce qu'il qualifiait « des erreurs et des préjugés. » Mais, résolu plus que jamais, s'il était besoin, à faire tête à l'orage, il partit en disant à ses élèves, comme Caton se rendant au forum :

— Je vais voir jusqu'où peut aller l'injustice des hommes.

Il arrive dans la salle où le jury se trouvait réuni. Comme si le verdict eût été convenu à l'avance, d'après ce qu'on affirme (1), loin de se porter sur la toile de Flandrin, les regards bienveillants des juges ne semblaient pas même l'apercevoir, lorsque M. Ingres, la montrant du doigt, dit à ces messieurs :

— Veuillez donc vous tourner un peu de ce côté. Je m'étonne d'avoir à signaler ce tableau, car il se recommande assez de lui-même!

Cette phrase, vivement accentuée, fit impression; les juges s'approchèrent de la toile qu'ils se mirent à examiner plus sérieusement, et presque tous, par un soudain revirement, devenus favorables, se plurent à y reconnaître des qualités rares, précieuses, de grandes promesses d'avenir.

(1) M. Popcet, *Notice*.

— Mais, disait-on, l'artiste est si jeune ! Il a vingt ou vingt et un ans à peine, il peut attendre ; tandis que l'autre, son concurrent, arrive à la trentaine. Si vous ne lui donnez pas le prix cette année, il n'a plus à y revenir ? Songez-y, messieurs, le pauvre jeune homme touche à la limite d'âge qui l'exclut à jamais des concours.

— J'en suis fâché pour lui, reprit M. Ingres, mais qu'y faire puisque de votre aveu même son tableau n'est pas le meilleur ! La justice veut qu'on donne le prix à qui le mérite :

— Mais, mais... cependant...

— Il n'y a pas de mais ! J'espère, messieurs, qu'une considération étrangère ne fera point pencher à faux la balance. Mais, s'il en pouvait être ainsi, je vous le déclare bien haut, plutôt que de paraître m'associer à cette criante injustice, je n'hésiterais pas à donner ma démission.

Cette déclaration énergique coupa court aux hésitations, et Flandrin eut le prix.

Or c'est dans ce même palais des Beaux-Arts, où l'artiste obtenait, il y a 34 ans son premier triomphe, qu'a lieu en ce moment l'Exposition solennelle de ses œuvres, connues ou inédites. Là, avec ses trop rares tableaux et un grand nombre d'admirables dessins et de précieuses esquisses, nous avons retrouvé ces merveilleux portraits qui ont fait événement aux derniers Salons. Mais, avant de nous occuper des œuvres du peintre, achevons de faire connaître l'homme, et de raconter cette vie dont M. le vicomte Delaborde a eu raison de dire : « qu'elle n'intéressait pas seule-« ment les progrès de notre art national ; elle était aussi un bon conseil, « une leçon pour tout le monde, depuis les jeunes artistes auxquels elle « enseignait le dévouement passionné au devoir, jusqu'aux artistes plus « avancés dans la carrière qu'elle pouvait rappeler à la bienveillance envers « les rivaux, à la générosité envers les adversaires et quelquefois au res-« pect de leur propre indépendance. »

II

Après avoir été à Lyon embrasser son frère aîné, sa mère, son père, qu'hélas ! il ne devait plus revoir, Flandrin, en compagnie de deux autres lauréats, s'achemina vers Rome, d'où maintenant ses lettres seront datées. Avec quelle vivacité l'artiste nous trahit ses premières impressions. « Les choses sublimes que j'ai vues au Vatican, les grandes fresques de Raphaël, la chapelle Sixtine ! Mais non, je ne peux pas vous en parler, je ne les ai pas assez vues ! Au moins je puis dire que je m'attendais à du bien beau, mais j'ai été encore bien étonné. Oh ! la *Messe de Bolsène*, *l'École d'Athènes*, *la Dispute* et toutes les autres, mon Dieu ! »

Quelques jours après, c'est le chrétien en même temps que l'artiste qui tient la plume, et se peut-il rien de plus émouvant que cette description ?

« Le matin (23 avril 1863) d'assez bonne heure, je me dirigeai vers Saint-Pierre, la grande place était déjà couverte de paysans des environs de Rome avec leurs femmes, leurs enfants... J'eus le bonheur de me bien placer et j'assistai à la grand'messe, célébrée par le pape ; le cérémonial est magnifique. Après la messe, le pape a traversé solennellement toute l'église porté sur un trône par seize hommes et précédé par tous les évêques présents à Rome... Puis venaient tous les cardinaux et enfin le pape. Il a été porté jusqu'à une tribune qui est au milieu de la façade de Saint-Pierre, et qui domine la place d'au moins cent cinquante pieds. Tout se réunit pour faire de ce spectacle une chose sublime. Le soleil, qui avait été caché toute la matinée, brillait en ce moment : le pape parut à la tribune assis sur son trône et toujours élevé sur les épaules de ces hommes. Alors un silence profond s'établit dans l'immense foule ; le pape se lève, étend les bras et donne sa benédiction en s'écriant : *Urbi et Orbi*, à la Ville et à l'Univers. Au même instant, le canon gronde, se mêle au bruit des cloches, des musiques, des tambours. Je n'ai jamais rien vu d'aussi majestueux, d'aussi solennel ; oh ! je m'en souviendrai longtemps ! »

Le jeune peintre se prend pour Rome, pour la Rome chrétienne, comme pour la Rome de Raphaël, d'une affection vive et profonde, que le temps et l'absence plus tard ne pourront affaiblir. Aussi les lettres datées de la ville éternelle ont comme un accent joyeux qui trahit l'épanouissement de l'âme libre de toute vaine sollicitude. Elles sont pleines de détails intéressants sur les relations nouvelles de l'artiste, ses études, ses lectures, ses travaux, etc. En dépit de la maladie, il laissa peu reposer crayons et pinceaux ; nous en avons la preuve par ses nombreux tableaux et dessins qui chaque année, lors de l'exposition des envois de Rome, ne furent pas les moins remarqués. Il étudiait tout à la fois, d'après les plus beaux modèles, la nature et les antiques, et aussi les maîtres, lisons-nous dans une notice; c'est je crois, *certains* maîtres qu'il fallait dire. Car l'artiste, dans son choix un peu exclusif, se montrait le disciple scrupuleux de M. Ingres, trop absolu selon nous dans ses doctrines, et qui continuait d'ailleurs à son élève de prédilection les conseils tout bienveillants, car au bout d'une année, il était venu le rejoindre à Rome où, comme directeur de l'Ecole, il remplaçait Horace Vernet. L'élève comme son illustre maître, ce Grec du temps de Phidias, se préoccupait avant tout, et pas à tort sans doute, de la pureté du dessin, de l'élégance sévère du contour, de la distinction de la forme, mais avec une indifférence trop systématique pour la couleur, qui a bien, elle aussi, ses mérites. La peinture n'est pas de la statuaire. Je ne me rappelle pas que, dans une seule de ses lettres, Flandrin ait écrit le nom de Titien, Giorgione ou Paul Véronèse. Je le loue d'ailleurs de ses admirations pour Giotto et Angelico de Fiésole.

Comme Overbeck, avec lequel il s'était lié pendant son séjour à Rome, il ne se lassait point de contempler ces œuvres suavement belles, malgré les incorrections du dessin, et si étonnantes par l'onction, et par la profondeur des expressions. L'impression forte et durable qu'il reçut de ces tableaux ne contribua pas peu sans doute à le pousser de plus en plus dans la voie glorieuse vers laquelle l'inclinaient ses convictions. A Rome, il commença son grand tableau de *Jésus et les Petits Enfants*, qui ne pût être terminé que plus tard, lors du retour de l'artiste à Paris. Quelque temps avant l'Exposition, cédant aux instances de ses amis, il ouvrit son atelier aux visiteurs pressés de voir l'œuvre nouvelle, et entre lesquels se trouva Ary Scheffer.

L'illustre artiste, dont le cœur généreux était toujours sympathique aux jeunes talents, l'un des premiers vint spontanément voir le tableau de son confrère, et d'après ce qu'on assure, après l'avoir contemplé longtemps en silence, il s'écria : « A quoi sert de s'user, de se tuer à la peine pour trouver l'expression qui est l'art, puisqu'un enfant atteint du premier coup au sommet? Que n'ai-je comme vous, jeune homme, reçu les leçons d'un maître ! Vous pouvez exprimer à souhait ce que vous sentez, car vous savez, vous, et moi, je ne sais pas. Mes tableaux n'arrivent qu'à laisser entrevoir des intentions et n'affirment rien ; c'est ce que le vôtre me prouve par le contraste. » Il n'est pas douteux qu'en parlant ainsi le peintre de *Sainte Monique et de Saint Augustin*, *du Christ consolateur*, etc., ne fût sincère mais il s'exagérait le mérite de l'œuvre sur laquelle, je crois, Flandrin se faisait un peu illusion aussi. Le tableau acheté par l'Administration, et payé médiocrement, l'artiste avait espéré le voir placer au Luxembourg, quand il apprit que sa toile, exportée en province, allait s'enterrer dans le musée de Lisieux, « ville de huit ou dix mille âmes qui possède déjà pour son musée deux tableaux, trois plâtres, et où le conseil municipal serait disposé à voter des fonds pour la construction d'une salle propre à recevoir ces objets. Voilà ! » Mais dans la contrariété même que lui cause cette déception, l'artiste ajoute noblement : « Cepen-« dant il faut se résigner, se trouver heureux, et chercher en soi, dans sa « conscience, des récompenses qui, je le sens, valent mieux que celles du « monde... Adieu, mon ami. Ce que nous faisons, faisons-le toujours de « notre mieux ; puis arrive que pourra. »

Flandrin, quelque temps attristé sinon découragé, dut à une bienveillante intervention ou peut-être à l'initiative de l'Administration elle-même, un large dédommagement ; car il fut choisi pour décorer l'une des chapelles latérales de Saint-Séverin. Le succès de ces peintures, et celui des premiers portraits exposés par l'artiste aux Salons de 1839 et 1840, achevèrent de lui ouvrir la carrière, et bientôt il ne pourra plus suffire aux commandes, soit comme peintre religieux, soit comme portraitiste. Nous

le voyons successivement exécuter les grandes fresques de Saint-Germain-des-Près, de Saint-Paul de Nîmes, de Saint-Vincent de Paul, d'Ainay; et dans l'intervalle, quand l'hiver le forçait à interrompre ses travaux dans les églises, il dessinait ses grands cartons ou peignait ses esquisses et surtout les nombreux portraits qui, depuis celui d'Ambroise Thomas jusqu'à ceux de MM. James de Rotschild et Marcotte-Genlis, forment une si admirable galerie.

Ces importants travaux avaient valu à Flandrin, avec les sympathies du public d'élite, la croix de chevalier de la Légion-d'honneur, (qu'il échangea plus tard contre celle d'officier), et un fauteuil à l'Institut. Mais tous ces succès, on le voit par ses lettres, il en était heureux, moins pour lui-même que par la joie qu'en éprouvaient sa vieille mère, son frère Paul (1), comme aussi sa jeune femme. Car, une fois sa position assurée, sa notoriété, comme il disait, conquise, il avait été empressé d'associer à sa destinée, qu'il pouvait espérer paisible et belle, une compagne selon son cœur; il avait eu hâte de réaliser ce doux rêve, qu'à l'entrée de la vie tous nous faisons, tous nous caressons. Heureux celui qui, comme Flandrin, conseillé dans son choix par le cœur aussi bien que par la raison, et conduit par son bon ange dans quelque famille chrétienne, n'a qu'à s'applaudir de sa résolution en voyant son rêve devenu une réalité!

Ai-je besoin de dire que ce modèle des fils, ce frère dévoué, fut excellent mari, fut le plus tendre des pères. Mes lecteurs me sauront gré de mettre sous leurs yeux quelques passages des lettres où il trahit avec une si touchante franchise, une si aimable naïveté, ses émotions de père.

« Chère bonne maman,

« Je viens vous annoncer une bonne nouvelle. Un petit homme est venu au monde hier soir... Ah! quel bonheur que celui d'entendre le premier cri de ce petit être attendu et déjà si aimé. Ce bonheur, chère mère, vous le connaissez bien, et je vous vois d'ici remerciant Dieu de l'avoir donné à vos enfants.

« Naturellement nous trouvons le cher petit charmant; pourtant sans prévention il me paraît plus joli que beaucoup d'enfants de son âge. Nous parlons de cela parce qu'on ne saurait lui demander autre chose; mais plus tard, c'est un bon cœur que nous voulons trouver en lui, et que nous tâcherons de cultiver. Je veux qu'il chérisse tout ce qu'il y a de bon, de beau; je veux enfin, que ce soit un brave garçon, qui aime bien et qui se rende digne d'être aimé. » (Octobre 1845.)

« A la même (15 décembre 1845.)

« Je vous dirai, bonne mère, que notre cher enfant a fait d'admirables progrès. Il a grossi au point que tout le monde se récrie sur sa force. Son intelligence aussi commence à s'éveiller, ses yeux vous suivent et son joli

(1) Auguste, l'aîné, était mort en 1842.

petit sourire s'adresse à vous, lorsque vous lui parlez ; il écoute avec une sorte d'attention, et quelquefois il répond par un petit murmure des plus doux. Quand il rit, c'est d'une manière charmante et comme un rayon de soleil qui vient égayer la maison. Tout cela, il est vrai, je le vois avec des yeux de père, yeux prévenus certainement, mais cependant chère mère, votre petit-fils est trouvé par tout le monde très-gentil ; nous tâcherons qu'il devienne bon.

« P. S. Nous faisons baiser cette lettre au petit : c'est donc un baiser qu'il vous envoie. »

« A la même (20 février 1846.)

« ... Oh ! que je serais heureux si vous pouviez jouir des progrès de notre cher enfant, de sa bonne mine, de sa gaieté et des études qu'il fait pour gazouiller des *je ne sais quoi* qui sont si charmants ! Si vous voyiez avec quelle joie il nous accueille à son réveil ! quelle ardeur, quelle vivacité ! comme il remue tout à la fois les bras et les jambes, semblable à un petit oiseau qui voudrait bien s'envoler, mais dont les plumes sont trop courtes encore. »

Quelques années plus tard, à l'enfant qui a grandi et vient de quitter la maison paternelle pour la pension, Flandrin écrira :

« Mon cher Auguste, mon cher enfant, lorsque tu sentiras quelque tristesse, quelque découragement, ou si par malheur quelque mauvais exemple t'était donné, pour prendre courage ou pour fuir le mal, pense à Dieu qui t'a déjà fait tant de grâces, à la Sainte Vierge qui te protège, à ta bonne et tendre mère, à ton père dont ta bonne conduite et tes soins peuvent faire le bonheur ! Enfin, aime-nous, comme nous t'aimons. »

J'ai du plaisir à multiplier ces citations si intéressantes parce qu'elles font mieux connaître cet homme rare, et dont le cœur (ce qu'on ne trouve pas toujours) était à la hauteur du talent. D'ailleurs, désormais dans sa vie si occupée, tout entière absorbée dans la fiévreuse activité d'un travail sans trêve, il n'y a que peu ou point d'événements, sauf quelques deuils de famille, ou les épreuves cruelles de la souffrance physique qui, dans les dernières années surtout, venaient trop souvent forcer l'artiste à quitter ses échafaudages et sa palette. Encore qu'il se résignât en chrétien pieux, et qu'il acceptât humblement la souffrance, il ne pouvait se défendre parfois d'un sentiment de tristesse profonde en voyant la poussière couvrir toiles et cartons. On comprend qu'il murmurât parfois avec un accent mélancolique :

— Ah ! le bon Dieu ne veux donc pas que je termine sa maison ! (Saint-Germain-des-Près).

Il n'avait pas tenu à lui, cependant, que ses travaux dans la vieille basilique pussent se suivre et s'achever sans interruption. Voici à ce sujet ce qu'on m'a raconté, et qui prouve qu'il prenait sa part des conseils

donnés par lui naguère à son frère, quand il lui écrivait : « Les portraits que tu feras, fais-les comme des études. Que la pensée d'argent n'y soit pour rien, *car elle gâte tout ce qu'elle touche.* » Il avait promis et s'était promis à lui-même que certaines des peintures de l'Église seraient terminées à une époque fixée. Or, un matin, un étranger se présente à son atelier, un haut personnage, grand d'Espagne, etc., et millionnaire.

— Monsieur, dit-il à l'artiste en s'inclinant, j'ai vu au Salon vos admirables portraits dont, comme tout le monde, je suis ravi. J'ai une femme jeune et belle, qui m'est tendrement chère, et nul pinceau que le vôtre ne me paraît digne de reproduire ses traits. Je souhaite avoir son portrait peint par vous, ce qu'elle ne désire pas moins vivement. Nous voudrions profiter de notre séjour forcément court à Paris.....

— Je regrette beaucoup, monsieur, interrompit Flandrin, de ne pouvoir répondre à ce désir flatteur pour moi, mais je termine en ce moment de grands travaux qui prennent tout mon temps. Il y a de ma part engagement formel, une parole donnée...

— Permettez-moi, monsieur et cher maître, de vous faire observer qu'il ne s'agit ici que d'un simple portrait. Avec votre talent, votre habileté, quelques séances suffiront, pour lesquelles vous auriez toutes facilités. Vous choisirez vos heures et nous serons à vos ordres. J'ajoute, encore que je vous sache au-dessus d'une telle considération, que je tâcherai de reconnaître ce que j'estime une précieuse faveur, du mieux qu'il se pourra. Je suis disposé à tous les sacrifices. Vous fixerez vous-même le prix, et, si élevé que soit le chiffre.....

— Veuillez ne pas insister, monsieur, je vous le répète, en ce moment, par suite de motifs impérieux, il y a impossibilité. Plus tard...

— Plus tard ! malheureusement je doute que de longtemps un nouveau voyage et surtout un séjour à Paris nous soit possible à ma femme et à moi. Veuillez donc nous faire cette grâce, dont nous vous saurons un gré infini. Et comme je vous l'ai dit, je couvrirai, s'il faut, la toile de billets de banque. Quelle que soit la somme.....

— La confiance dont vous m'honorez, monsieur, ne peut que me rendre plus pénible un refus. Il m'en coûte aussi de ne pouvoir satisfaire un désir qui a sa source dans une si noble affection, dans les plus purs sentiments du cœur. Mais un portrait, comme je les comprends, ne s'improvise pas. En commençant celui-ci, je pourrais être entraîné bien au delà de mes prévisions, et à aucun prix je ne dois en ce moment m'exposer à des retards; ma parole est engagée, c'est une question d'honneur et de probité. Croyez à tous mes regrets, mais aussi à une résolution irrévocable.

—Non, monsieur, non, je n'admets pas que ce soit là votre dernier mot. Veuillez y réfléchir un jour ou deux; voici ma carte. Et je vous le répète

encore : vous ferez de toute manière vos conditions ; à l'avance, je les accepte.

Néanmoins, en dépit de ces offres plus que séduisantes, l'artiste fut inflexible. On comprendra mieux par là ce qu'il dut lui en coûter, quand, sa glorieuse tâche aux trois quarts achevée, il lui fallut par l'ordre du médecin cesser tout travail et s'en aller au loin chercher un climat plus doux, qui seul, disait-on, pouvait lui rendre la santé. La contrariété du départ, cependant, avait sa compensation pour l'artiste dans la satisfaction de revoir l'Italie, Rome surtout, qu'il avait quittée, tant d'années auparavant, avec des regrets profonds et qui lui était restée si chère. Le malheur c'est que maintenant, connu, célèbre, il ne pouvait comme autrefois être tout à elle, jouir en liberté des trésors de l'art, s'épanouir sous le bon soleil ; l'ennui des visites, les mille exigences de la politesse lui prenaient, peu s'en faut, le meilleur de son temps qu'il eût pu mieux et plus utilement employer. Néanmoins le séjour lui fut tout favorable d'abord.

Aussi après quelques mois passés à Rome, ses amis et ses admirateurs, rassurés, consolés par des lettres venues de là-bas, espéraient déjà son retour, lorsque tout à coup nous arriva la nouvelle foudroyante de sa mort. D'après ce que l'on sut plus tard, Flandrin s'applaudissait d'un mieux réel quand, sous le coup de vives émotions causées par une maladie de sa femme comme par de fâcheuses nouvelles venues de France qui l'attristèrent fort (1), il fut pris soudain d'une fièvre bilieuse, aggravée et compliquée par une atteinte de la petite vérole, alors régnant à Rome. Pourtant au bout de quelques jours, grâce à une médication habile, la maladie semblait devoir céder, et l'on disait le grand artiste sauvé, quand une crise inattendue et fatale survint, le cerveau se prit, et quelques heures après l'agonie commençait. Un prêtre qu'on s'était empressé d'appeler put, au milieu de la consternation profonde de la famille et des serviteurs éplorés, administrer les derniers sacrements au mourant dès longtemps déjà préparé au redoutable passage ; car on sait ses pressentiments, et quelques heures auparavant on l'entendait murmurer les yeux tournés vers le ciel, comme s'il eût répondu à un appel venu d'en haut :

— Je vois le chemin qu'une sainte me montre, je vois le chemin, il est préparé.

Après cette mort (2) si digne de cette noble vie, pouvons-nous ne pas rappeler, quoique les ayant citées déjà, les paroles de Mgr l'évêque de Nîmes qui, dans son éloquent langage, interprète de tous les amis de l'art

(1) Il s'agissait des changements qui avaient eu lieu à l'École des Beaux-Arts, et de la nouvelle organisation que Flandrin qualifiait, une désorganisation, surtout au point de vue de l'École de Rome.

(2) 21 mars 1864.

élevé, de l'art religieux, rendait si magnifiquement hommage à cette glorieuse et chère mémoire? « ... C'est toute la candeur du grand artiste de « Fiésole avec un dessin plus correct et l'empreinte de cette beauté com- « plète dont Dieu, le peintre suprême, a marqué ses œuvres. Voir ces « anges terrestres (1), ces chastes épouses de l'Agneau divin, c'est voir « l'âme de celui qui vous en a tracé le tableau; elle était transparente « comme l'eau du plus irréprochable diamant, comme le cristal de la plus « pure fontaine. »

III

.... Mi dilettava di guardare
L'immagini.....
E per lo fabro loro a veder care.

Je me plaisais à contempler ces images si chères par l'ouvrier qui les a faites.

(DANTE.)

Maintenant que j'ai fait connaître l'homme, je veux tâcher d'apprécier le peintre, ce qui, sauf la compétence du juge, semble facile, grâce à l'exposition de l'École des Beaux-Arts qui réunit, sinon l'œuvre complète de l'éminent artiste, au moins presque tous ses tableaux, et les meilleurs entre ses portraits. Ses fresques, à la vérité, la partie la plus importante de son œuvre, sont absentes; mais, à défaut des vastes pans de murailles qu'il n'eût pas été commode d'apporter céans, comme de simples toiles, la commission, qui a présidé avec tant d'intelligence et de zèle à cette Exposition (2), a rassemblé tous les dessins, cartons, esquisses et autres originaux ayant servi naguère à l'exécution de ces immenses travaux, et ils suffisent amplement pour donner une idée juste des peintures. Beaucoup de ces dessins même, par la savante liberté du crayon, par cette soudaineté d'exécution qui dans la largeur de l'ensemble sait conserver la délicatesse et le charme du détail, mieux que les fresques peut-être, révèlent la flamme intérieure et ce bonheur de l'inspiration que traduit parfois moins fidèlement le procédé plus matériel du pinceau. Pour mon compte, je ne pouvais me détacher de ces merveilleux dessins de la chapelle de Saint-Séverin qui ne laissent rien à désirer comme composition heureuse, élégance et sévérité de style, noblesse et vérité d'expression, naturel et variété dans les attitudes, admirablement rendus par un dessin savant, où la fermeté du trait n'ôte rien à l'exquise délicatesse. J'avais vu naguère avec grand plaisir, dans l'église même, la chapelle peinte par l'artiste; mais, s'il me faut l'avouer, j'ai été bien autrement impressionné

(1) Dans l'église Saint-Paul, de Nîmes.

(2) Ce compliment n'est pas sans restriction, j'ai regretté précisément de voir à l'Exposition du peintre religieux certaines études, qui s'expliquent par les nécessités du travail, mais qu'il eût mieux valu laisser à l'atelier et dans les cartons.

par les quatre grands dessins mis à l'Exposition, et en particulier par cette belle composition de la Cène, comme par la réduction plus attrayante encore faite par l'artiste et que j'envie à M. Timbal.

Et ces admirables études pour les fresques de Saint-Vincent de Paul, que n'aurais-je pas à en dire! Si les lithographies exécutées à la sanguine par l'artiste font bien comprendre la beauté et l'immensité de ce travail qu'on a si heureusement qualifié « les Panathénées chrétiennes, » on en juge encore mieux par les cartons. Ces dessins faits après longue réflexion, d'après nature et en présence du modèle, attestent chez l'artiste, avec l'érudition consciencieuse, la recherche incessante et inquiète du mieux, une facilité de travail rare, la souplesse et l'inépuisable fécondité du génie. Car prenez l'un après l'autre tous ces groupes, soit les vierges, soit les prophètes, soit les martyrs, vous ne trouverez pas un personnage qui ressemble à l'autre, qui n'ait son caractère propre et son originalité. Chacun d'eux est bien ce qu'on peut le supposer par la tradition et la lecture des hagiographes. Combien est différente, par exemple, la sainte Madeleine du désert, de sainte Thaïs ou de sainte Pélagie! Ce qui ne me paraît pas moins admirable, c'est le caractère si sincèrement et si profondément religieux de ces études, comme aussi la prodigieuse variété des types et la diversité des expressions, quand tous ces visages s'illuminent par le même sentiment, l'extase du divin amour, l'ardente aspiration vers la patrie céleste.

Les dessins des fresques de Saint-Germain des Près ne sont pas moins intéressants encore qu'ici, comme il s'agit d'une suite de tableaux véritables et de scènes formant chacune un ensemble, les compositions doivent perdre nécessairement à être fractionnées et les personnages à se trouver isolés. Mais l'esquisse ou la photographie supplée à cet inconvénient, d'autant mieux que, dans l'église, le défaut de lumière suffisante, du côté droit surtout, à la hauteur où les panneaux sont placés, ne permet de les voir que d'une manière fort incomplète. Si l'on peut encore apprécier le grand art de la composition, la savante harmonie dont la préoccupation, il faut l'avouer, nuit parfois à la puissance des effets, on ne peut guère saisir le charme du détail et la grâce suave des expressions. Dans la photographie et surtout les dessins, rien de tout cela ne nous échappe. Je ne dissimulerai pas d'ailleurs que j'incline à préférer les fresques de Saint-Vincent de Paul à celles de Saint-Germain des Prés (les dernières au moins), encore que, parmi celles-ci, si quelques-unes peuvent prêter à des observations, à de légitimes critiques même, il en est, et c'est le plus grand nombre, qu'on regarde avec une satisfaction entière, une admiration pleine et profonde, par exemple, *l'Annonciation*, *le Buisson ardent*, *l'Adoration des Mages*, etc.; car dans ces pages toutes bibliques et si heureusement et franchement traduites par le pinceau de l'artiste chrétien, il

y a tout à la fois grandeur et simplicité, abondance et sobriété, vérité et beauté. On sent, en contemplant ces peintures, comme en admirant tant de précieux dessins, que celui qui tenait le crayon, le pinceau, et sut animer d'un tel souffle de vie les créations de son esprit, ne faisait pas seulement de l'esthétique, mais qu'il faisait acte de foi; qu'heureux et fier de ses convictions et jaloux de les attester hautement, il s'efforçait de présenter aux respects et à la vénération de la foule les types augustes et divins, les personnages sacrés, transfigurés autant qu'il se pouvait à l'œil humain et rayonnant de toutes les splendeurs de la forme idéale. Son œuvre, comme il le disait lui-même, parlait au cœur, parce que le cœur l'avait inspirée. Aussi j'ai été touché, mais non surpris, en entendant un des amis du peintre raconter, à propos de la décoration de Saint-Paul de Nîmes, cette anecdote :

Après avoir peint une figure du Christ, Flandrin se plut à inscrire dans un des plis de la draperie, à la hauteur du cœur, le nom de son père, de sa mère, de sa sœur, de ses frères, de sa femme, de ses enfants, de tous ceux qu'il aimait ou qu'il avait aimés, et que la mort lui avait ravis. Quoi de plus touchant que cette espèce *d'ex-voto* qui n'était que pour le regard de Dieu seul, puisque d'en bas les caractères sont non pas seulement illisible mais invisibles !

Ces éloges que je ne ménage pas aux dessins et esquisses du grand artiste, comme à ses peintures murales, doivent-ils être prodigués avec la même effusion et sans restriction aucune aux tableaux que l'on voit à l'Exposition ? Ma sympathie pour l'illustre maître et ma vénération pour sa mémoire sont trop sincères, pour que je me croie sous ce rapport obligé de feindre, pour que j'hésite à dire tout franchement ma pensée. Ces tableaux, antérieurs du reste aux œuvres dont j'ai parlé, en général sont loin de me satisfaire complétement. Malgré la prédilection de l'artiste pour ces œuvres de sa jeunesse, *le Jésus et les Enfants*, *Saint-Clair guérissant les malades*, etc., je n'éprouve pour ces toiles qu'un fort tiède enthousiasme. Les expressions me semblent souvent insuffisantes, les figures, même celle du Christ, n'approchent point pour moi de l'idéal sublime ou divin. Le dessin, à force de vouloir simplifier, s'alourdit, tombant tour à tour dans le rond et le carré. On peut d'ailleurs admirer çà et là de magnifiques morceaux, par exemple dans le tableau de *Saint Clair*, le torse de l'homme placé sur le premier plan et la figure de l'aveugle son voisin, qui, en soulevant son bandeau, entrevoit la lumière. Expressions saisissantes, exécution superbe! Mais dans la composition trop pondérée, dans l'effet, dans la couleur surtout, si généralement grisâtre, noirâtre et monotone, on sent le parti pris et le système, sans doute sous l'influence immédiate d'un enseignement despotique, excellent à certains égards, mais qui a le tort d'enfermer l'élève *à priori* dans un cercle à la Popilius.

Je dois dire que l'influence dont je parle, si visible dans les études académiques envoyées de Rome selon l'usage, *Polythès*, *l'Euripide*, *le jeune Berger*, se fait sentir beaucoup moins dans ces deux belles grandes toiles, *le Dante consolant les envieux*, et *Saint Louis donnant ses Établissements*. Le premier, l'une des meilleures pages de l'artiste, saisit par le caractère original et grandiose de la composition, la poésie sombre de l'effet, la vigueur franche et spontanée de l'exécution. Toutes les têtes des envieux sont remarquables, vraiment belles; le Dante me paraît splendide; j'aime moins Virgile qui, sur le second plan, fait assez triste figure. Le tableau des *Établissements* est tout entier d'une facture excellente, d'une touche large, virile, puissante; la couleur a de la solidité, de la force, sinon de l'éclat. Les draperies se déroulent magnifiquement dans leur ampleur; l'air circule. Mais je regrette dans la composition un parti pris de simplicité qui n'empêche point d'autre part l'affectation, témoin le doigt levé du saint Louis. Je trouve dans la pose de Joinville, et surtout dans celle des deux moines placés de chaque côté du trône, quelque chose de théâtral, voire de mélodramatique qui étonne chez l'artiste d'ordinaire fort éloigné de ces exagérations. Par exemple je louerai à peu près sans restriction la *Mater dolorosa;* car ici la simplicité, qui est réelle, ajoute à la puissance de l'effet, et la savante et sévère exécution n'est point aux dépens de l'expression, si profonde, si poignante, encore que contenue. On raconte que la reine Marie-Amélie, voyant à l'Exposition ce tableau quelque temps après la catastrophe qui lui ravit son fils aîné, se mit à éclater en sanglots, et peu s'en fallut qu'elle ne s'évanouît.

Je loue aussi, sans restriction, la ravissante petite toile *les Bergers de Virgile*. Le peintre est ici le digne interprète du poëte.

Maintenant pour les portraits, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, ne faudra-t-il pas trouver de nouvelles formes de louanges? De ces portraits, celui de M. A. Thomas, le premier en date (Rome 1834), est assurément l'un des meilleurs par cette exécution franche, large dans sa sobriété, qui sait admirablement saisir la physionomie de l'original, rendre l'expression habituelle du visage, reproduire les traits dans leur ensemble caractéristique, sans négliger le détail important. Ces qualités mêmes sont portées à un si haut degré, qu'elles font presque oublier l'abus des tons gris, moins choquants, et peut-être ici moins accentués que dans les tableaux.

Je ne prise pas moins que le précédent le premier portrait du peintre par lui-même, que je n'hésite point à préférer aux deux autres, au second surtout. En tant que facture, vigueur et liberté de touche, vérité et solidité de tons, spontanéité d'exécution, assez sûre d'elle-même pour n'avoir pas à se préoccuper du procédé matériel, l'artiste qui s'abandonne naïvement à l'entrain du pinceau, ne fera pas souvent mieux. Mais ce portrait,

à vrai dire flattant peu son modèle, et d'un réalisme qui ne déplairait pas à M. Courbet, oublieux par distraction sans doute du style, semble s'inquiéter uniquement de la fidélité telle quelle. Il nous montre, avec une sincérité presque brutale, le jeune peintre, dans tout le négligé de l'atelier et sous un aspect peu séduisant. Est-ce pour ce motif qu'il passa presque inaperçu à l'Exposition, bien loin d'attirer la foule comme le portrait de madame Oudinée, quipour moi lui est inférieur? Je reconnais cependant à ce dernier des qualités sérieuses, une grande fermeté de dessin, un contour net, du modelé et du relief; mais je ne puis m'empêcher de trouver un soin curieux de la pose et quelque affectation dans l'attitude de cette dame, vue pleinement de face et qui, les bras croisés et formant angle droit sur le rebord d'une tribune, regarde avec ses grands yeux noirs démesurément ouverts le spectateur étonné par l'impassibilité de ce masque sculptural, et gêné même à la fin par l'imperturbable fixité de ce regard étrange. Mais peut-être est-ce autant à ses défauts qu'à ses qualités que ce portrait dut le succès qu'il obtint au Salon de 1840, succès que l'artiste constate avec une sorte de dépit : « Mon portrait au Salon me rapporte tous les jours des articles ébouriffants. On donne à *ça* deux fois plus d'attention qu'à mon tableau de l'année dernière (*Le Christ et les Enfants*); deviner pourquoi, c'est difficile... »

Nous verrons plus tard, par une autre citation, que le peintre, chose singulière! avait peine à comprendre l'accueil fait à ses portraits par le public plus froid pour ses autres ouvrages, et qu'il en éprouvait une contrariété réelle. Et il avait tort; c'était une espèce d'ingratitude pour le genre sans doute inférieur, mais qui a bien ses mérites, et valut à Flandrin une popularité qui ne pouvait que profiter à sa renommée comme peintre d'histoire et peintre religieux. Puis ce qui au point de vue de l'art ne semble pas moins précieux, il dut peut-être aux exigences de ce travail spécial qui, fût-ce à son insu, le forçait à se dégager de tout parti pris pour peindre avec exactitude ce qu'il avait sous les yeux, il dut l'amélioration de sa couleur sensible d'année en année, et la souplesse rare, la dextérité de son pinceau qui, sans rien perdre de sa fermeté, acquit cette légèreté, ce moëlleux, cette délicatesse, donnant tant de prix à ses portraits de femmes. Ces progrès on les constate déjà (1841) dans le portrait de cette vieille dame, si attrayante avec son simple bonnet, ses anglaises grisonnantes et son demi-sourire, et à propos duquel l'artiste écrivait au fils de madame Vinet : « Que n'ai-je pu faire cent fois mieux pour un homme qui sent si bien! Mais, hélas! le résultat est loin de l'intention. D'après son portrait, tout le monde se prend à aimer madame votre mère ; que serait-ce donc si on la connaissait réellement! »

Quelques années à peine se sont écoulées, et l'on n'a plus du tout à regretter l'usage trop fréquent, sinon l'abus de ces tons moroses, si chers

d'abord à l'artiste. Maintenant, éclairé par l'expérience, ils les emploie plus discrètement et sait habilement les fondre avec des teintes plus chaudes, avec des couleurs plus riantes, qu'il mélange sur sa palette en doses moins homœopathiques. Il en résulte, grâce à ce pinceau manié d'une main si légère et si sûre, des tons argentins et blonds, une fraîcheur de coloris ravissante, dans les carnations en particulier, et pour les accessoires, les étoffes, les meubles, les fonds, une vérité, un trompe-l'œil, qui n'a jamais cependant le prosaïsme déplaisant de la vulgaire réalité. Ces progrès vont s'accusant de plus en plus dans les jolis portraits des enfants de Flandrin, dans ceux de Mme Thiac, de Mlle Delessert, de Mlle Rostan, Mlle Hittorf, Mme Broëlman, etc.; et ils semblent complets dans cette délicieuse figure aux tons si fins et si suaves, aux délicats contours, à la poétique expression, intitulée : *Rêverie* (1855).

Elle peut faire pendant à ce merveilleux portrait de Mlle Maison (*la jeune fille à l'œillet*), auquel, après l'avoir revu vingt fois, on revient toujours avec bonheur; car on ne se lasse pas d'admirer cette simplicité, cette vérité qui n'ôtent rien à la noblesse, cette élégance incomparable du dessin, cette perfection du modelé, cette pureté idéale des contours, ces carnations auxquelles des teintes dorées donnent de la fermeté sans qu'elles perdent rien de leur fraîcheur, ces étoffes aux reflets ondoyants, aux teintes harmonieuses quoiques vives qui marient si heureusement leur éclat soyeux, leurs plis chatoyants à la blancheur transparente des riches dentelles. Je ne trouve pas inférieur toutefois au précédent le portrait de Mme la comtesse Sieyès, antérieur d'une année, et dont les carnations si délicatement rosées ont presque plus de finesse et de morbidesse. Puis les mains, celle qui tombe en particulier, toutes mignonnes, quoique alongées et potelées, sont d'une élégance admirable, parfaite.

On sait le succès éclatant de ces portraits, de celui de Mlle Maison en particulier au Salon de 1859, succès légitime et du meilleur aloi, et sur lequel, cette fois, il semble qu'il n'y ait pas à chicaner le public. Néanmoins l'artiste écrit à cette occasion :

« Ma vie est toujours plus embarrassée. Indépendamment des devoirs anciens qui suffisaient et au delà, je suis maintenant à la mode. Je vous l'ai dit déjà, le succès, ridicule parce qu'il était sans mesure, de deux pauvres portraits, me vaut ce surcroît de demandes. J'en ai refusé au moins *cent cinquante* depuis la dernière exposition ; mais il y a les princes, les ministres, etc., qui commandent ou demandent avec une insistance qui me désespère et à laquelle je me soumets de si mauvaise grâce que j'en maigris à vue d'œil. C'est fini, je ne suis plus peintre. Adieu l'étude, et ce doux espoir de faire mieux, d'où viennent notre force et notre courage! Cette espèce de bonheur m'écrase... »

N'est-ce pas le cas de répéter avec un illustre écrivain que : *La fortune*

vend ce qu'on croit qu'elle donne! J'ai tenu à citer cette lettre si curieuse sous plus d'un rapport et excellente à méditer par tant de jeunes peintres trop malheureux de leur obscurité, et désolés de voir le public ne s'arrêter par aventure devant leurs toiles que pour leur tourner vite le dos, peut-être avec une grimace peu flatteuse. A moins que pour eux, leur art ou leur métier ne soit l'unique gagne-pain, ils ont de quoi se consoler dans leur délaissement par la pensée de tous les déboîres, les soucis, les ennuis que le succès, que la célébrité trop souvent traîne à sa suite comme pour servir d'antidote à l'orgueil.

On comprend, si Flandrin se vit à la mode plus qu'il n'eût voulu, après les toiles dont j'ai parlé, ce qu'il en dut être après l'explosion d'admiration produite par les portraits de M. le comte Walewski, du prince Napoléon et enfin de l'Empereur. J'ai naguère, dans mes comptes rendus du Salon, donné à nos lecteurs mes impressions en présence de ces œuvres qui portèrent la gloire de l'artiste à son apogée. Ce que j'ai dit alors me dispense d'insister aujourd'hui; mais sans me répéter, je puis ajouter que l'Exposition de la salle des Beaux-Arts leur sera tout aussi favorable que celle du Palais de l'Industrie, et davantage même. On n'est pas coudoyé ici par une foule distraite et turbulente, gêné surtout par l'éclat importun d'une lumière fausse et tapageuse dans laquelle se croisaient les mille reflets produits par tant de bariolages divers. On peut tout à l'aise admirer ces superbes peintures, d'un relief si étonnant où les personnages qui, vus à quelques pas, sortent comme on dit, de la toile, apparaissent lumineux sur un fond dont l'harmonie générale semblerait devoir au moins en partie les éteindre. Par quel art, par quel talent d'évocation, la baguette magique, c'est-à-dire le pinceau de l'artiste, se jouant avec les difficultés, réussit-il si merveilleusement à produire l'illusion? sait-il avec un tel bonheur concilier ce qui semble inconciliable, alors que, dans une exécution qui paraît si large, et où du premier coup-d'œil on saisit l'ensemble, nous admirons le soin curieux du détail poussé jusqu'au scrupule?

Plus encore que les autres, le portrait de l'Empereur gagne à être éclairé par un jour meilleur que celui du Salon et qui lui nuisait fort; Flandrin ne se le dissimulait pas : « Le portrait de l'Empereur, écrivait-il, a été mis à la place d'honneur, malheureusement dans un salon sans lumière, où il est devenu noir commr un crêpe. » C'est ce que je disais moi-même dans mon compte-rendu. Malgré ma sympathie pour le grand artiste, j'avais dû confesser que, cette fois, ma satisfaction n'était pas entière, et atténuer quoique à regret l'éloge par quelques restrictions; le regard, surtout, me semblait laisser à désirer. Aujourd'hui je n'hésite pas, et c'est avec bonheur que je le fais, à retirer ma critique. A distance sans doute et en dehors du véritable point de vue, l'effet paraît douteux; mais

dès qu'on s'approche, il n'en est plus ainsi : les yeux, légèrement voilés par une gaze très-subtile, s'éclairent soudain de ce quelque chose à la fois de vague, de profond, de rapide, d'étrange, qui étonne dans l'original et que l'artiste, comme Œdipe devant le Sphinx, n'avait pas eu peu de peine à saisir et fixer sur la toile. Je ne crains pas de dire, après un nouveau et lent examen, après être revenu à diverses reprises devant les tableaux, que de ces trois portraits qui tous sont admirables, splendides, celui de l'Empereur me paraît supérieur encore, et je ne m'étonne pas que cette œuvre monumentale, appréciée à sa valeur, ait déjà pris place dans un Musée.

Dirai-je que j'admire grandement aussi avec tout le monde le portrait de M. James de Rothschild? oui, sans doute, au point de vue de l'exécution. Mais j'ai peine à ne pas regretter tout le talent dépensé à cette occasion; car, sans irrévérence pour l'original, je puis dire entre nous que, pour l'artiste, il prête trop peu à l'idéal. Je ne qualifierai pas avec les rapins le modèle « un affreux bourgeois, » mais je ne puis disconvenir qu'en dépit des efforts du peintre, il est loin encore de l'Apollon du Belvédère. Le célèbre financier sans doute avait le droit de souhaiter se voir ailleurs que dans la glace, mais j'eusse préféré que Flandrin ne se prêtât point à cette fantaisie. Oh! qu'à cette place j'eusse bien mieux aimé voir le portrait par malheur introuvable du bon gendarme! Il manque à cette Exposition.

Nous ne sortirons pas sans nous arrêter pieusement devant ces deux petites toiles représentant des têtes d'enfants ou d'anges, charmantes encore qu'inachevées. Seuls, les profils sont peints, c'est-à-dire ébauchés, et sur la toile blanche, à défaut de la signature on lit : *dernier coup de pinceau de Flandrin.* Chose étrange! ces deux figures à l'expression séraphique ont les yeux levés et tournés vers le ciel. Était-ce encore pressentiment? ou l'influence de ce découragement qui faisait écrire à l'artiste au moment même où il reprenait ses pinceaux : « Je vieillis de toutes les façons..... « Depuis bien longtemps je n'ai rien fait, et de là est née une défiance de « moi-même qui est une véritable faiblesse. J'essaye depuis peu de jours « de faire des études, mais..... » Ces études sont celles précisément que nous avons sous les yeux. Pourquoi cette mélancolie secrète, ces tristesses invincibles, alors que Flandrin se trouvait dans un milieu qui lui était si sympathique et dont il parle avec tant d'enthousiasme! « Je ne puis te dire « à quel degré s'élève mon fanatisme pour elle (Rome). Tout m'y plaît, « m'y touche et me pénètre du profond désir d'y rester; à Rome je ne « voudrais rien changer, et je tremble en sentant les aspirations modernes « qui se font jour. Sa physionomie est l'expression de son rôle dans le « monde, et si, comme je le crois, la convenance fait la beauté, la conve- « nance est ici merveilleuse. (5 mars 1864.) »

N'est-ce pas bien dit? Et dans les circonstances actuelles, pouvais-je mieux terminer mon travail que par ces lignes bien senties, par ce témoignage rendu par le grand artiste chrétien à la Rome chrétienne?

BATHILD BOUNIOL.

P. S. — Il arrive pour Hippolyte Flandrin ce qui naguère avait eu lieu pour Delaroche. Le succès éclatant de l'Exposition du palais des Beaux-Arts comme celui des *Lettres* déconcerte certains calculs, contrarie des exclusifs, importune les gens de parti pris, dont la mauvaise humeur ne peut s'en taire. Les séides qui ne connaissent que leur fétiche et dont l'enthousiasme, pareil au mirliton ou à la crecelle, n'a qu'une note, toujours la même et fausse, sont dépités de ces ovations posthumes en l'honneur d'une gloire à laquelle ces jeunes messieurs refusent leur *visa*..... qu'on ne leur demande pas. Mais que nous importent ces protestations dans le vide, et ces murmures sans écho qui ne doivent que faire sourire!

On ne saurait d'ailleurs en vouloir à leurs auteurs. Les rapins qu'on a vus, l'encensoir à la main, se prosterner non pas seulement devant les tableaux, dignes de ce nom, d'Eugène Delacroix, mais devant les moindres barbouillages du grand artiste, prisé par eux, plutôt pour ses défauts que pour ses qualités, peuvent-ils goûter le talent sérieux, réfléchi, élevé, vigoureux, mais calme dans sa force d'H. Flandrin et sa manière large, mais ferme et sage, fidèle aux meilleures traditions de l'art? Evidemment non? Mais quoi! s'étonnerait-on qu'un brave enfant de l'Auvergne, qui, tout nouvellement descendu de ses montagnes et débarqué de la veille à Paris, n'a jamais parlé que son affreux patois, n'entendît pas notre français?

B.

LE CHEMIN DU BONHEUR

CHAPITRE Ier

A TRAVERS CHAMPS

Quand on suit la route de Saumur à Thouars, et qu'après avoir dépassé le bourg de Montreuil, on quitte la grande voie pavée pour s'engager sur la gauche, on rencontre un chemin de traverse qui s'étend à quelques lieues au delà, longeant alternativement des champs cultivés et de longues bandes de bruyères incultes. Le pays, aux alentours de ce chemin, n'est ni très-riant, ni très-peuplé, et, seulement à de rares intervalles, on voit s'élever à l'horizon la fumée de quelques chaumières éparses sur la lande, et abritées de maigres taillis. Tout espoir de rencontrer un gîte ne vous est pas pourtant ravi, car après avoir parcouru pendant trois quarts d'heure environ le sentier désert et inconnu, vous arrivez à une chétive auberge, il est vrai, sous son toit de tuiles moussues, mais toujours restaurante pour le voyageur fatigué, qui salue avec plaisir la perspective d'une omelette et d'une bouteille de petit vin d'Anjou. C'était sur le seuil de cette auberge que se tenait l'hôte lui-même, une après-midi de septembre 185*. Le dos appuyé au montant de la porte, les bras croisés, la tête penchée sous son gros bonnet de laine bleue, il écoutait tristement le sifflement du vent dans la branche de houx balancée au-dessus de sa tête, et paraissait examiner les fâcheux effets de l'isolement sur l'esprit de l'homme en général, et sur l'humeur des aubergistes en particulier. C'est qu'aussi la solitude était morne, et le silence désespérant ; au dehors, ni chant d'alouette babillarde, ni cri saccadé du grillon ; au dedans, pas de ces voix bruyantes qui s'élèvent si joyeusement autour d'un broc de vin, pas de crépitement du beurre et du lard dans la poêle à frire, pas même le pétillement continu des sarments atteints par la flamme. La salle était sans convives, la cuisine sans feu, la campagne sans voix. Or, il suffisait des deux premières causes pour que l'aubergiste fût aussi sombre que son fourneau, aussi muet que la nature.

Soudain un bruit de roues, à peine distinct encore, se fit entendre sur le chemin, venant du côté de Saumur. L'hôte releva vivement la tête en imprimant une brusque oscillation au gland de son bonnet, et tendit l'œil

et l'oreille dans la direction où le son s'était fait entendre. En connaisseur expert, il eut bientôt reconnu que le véhicule qui s'approchait n'était ni une pesante charrette, ni le chariot criard d'un paysan ; la voiture paraissait rouler légèrement et vite : c'était peut-être le cabriolet du notaire de Montreuil ; peut-être la calèche d'un propriétaire des environs. Il y avait là l'espoir de fournir une rasade au conducteur ou un picotin d'avoine au cheval. L'hôte se rasséréna et attendit. Bientôt la voiture arriva à une distance qui permettait de l'apercevoir entièrement. Ce n'était ni un lourd cabriolet de campagne, ni une élégante calèche de maître ; mais une de ces voitures de louage, tenant le milieu entre la carriole et le tilbury, et que la personne qui l'occupait avait probablement louée à la ville voisine pour les besoins du moment. Le véhicule s'arrêta en face de l'auberge, juste au-dessous de la branche de houx, et le voyageur demanda à l'hôte : « Y a-t-il encore loin d'ici au château de la Tourmelière?

— Dam ! vous en auriez bien pour trois heures en temps ordinaire ; mais l'orage d'il y a deux jours a tant gâté les chemins, qu'il vous faudra tourner sur la gauche pour passer la rivière au gué de Thouay. Ça sera encore une petite rallonge de trois heures.

— Il en est quatre maintenant, dit le voyageur après avoir consulté sa montre, il sera donc trop tard pour m'engager dans des chemins que je ne connais pas, surtout sur un gué où je pourrais rencontrer quelque mésaventure. N'allons pas faire naufrage en touchant au port. Pouvez-vous me donner un lit, mon brave?

— Et un bon encore ! Pour quant au souper, monsieur n'aura qu'à choisir. Des œufs tout frais, du jambon, du lard, du fromage de Parthenay, un canard même si monsieur le désire, et un vin ! oh ! un vin ! blanc et mousseux, et fort ! du Champagne, quoi !

Pendant cette allocution en forme de prospectus, le voyageur avait sauté à terre, payé le conducteur et déposé sur le seuil sa malle de cuir à plaque de métal ciselé. Si nous sommes curieux d'apprendre le nom de ce nouveau personnage, nous pouvons, par dessus son épaule, jeter un coup d'œil sur la malle en question ; nous y lirons le nom d'Albert Maucroix. Signalement dudit Albert Maucroix : vingt-quatre ans environ, blond, svelte, gracieux, avec des yeux bruns et un fin sourire. Costume : vêtement gris, de chasse ou de voyage, nuance délicate, feutre de même couleur, cravate bleue, gants de Suède et lorgnon d'écaille. C'était, me direz-vous, une tenue un peu trop soignée pour venir briller à l'auberge de la Branche-de-Houx, au milieu des landes de Montreuil, mais vous avez vu par la première question du voyageur, qu'au fond de ses pensées il y avait un château, et dans ce château nécessairement des dames, et qu'on ne pouvait pas se présenter à elles en chapeau Gibus et en paletot marron. C'est qu'il est partout, notre Paris splendide, exigeant, fantasque, avec la

vanité de ses modes capricieuses et de ses usages tyranniques ; et quand nous croyons lui avoir dit adieu, de la butte Montmartre ou des hauteurs de Saint-Cloud, nous le retrouvons soudain, derrière les dolmens de la Bretagne, ou sous les glaciers des Pyrénées, dans le sourire narquois d'une parisienne qui s'étonne de notre coiffure surannée ou de notre nœud de cravate oublié depuis trois mois.

Mais quoique Albert Maucroix fut vêtu comme le voulait la mode la plus nouvelle, il n'en était pas plus fier pour cela. Il s'était assis sur le banc de bois, à la porte, et avait commencé la conversation avec l'hôte du lieu, en balançant négligeamment son lorgnon au bout de ses doigts. Puis il était entré dans l'auberge et y avait curieusement examiné quelques images de saints populaires, riches de ton et hauts en couleur, qui ornaient les murailles en compagnie d'un plâtre de Napoléon Ier. Mais toutes ces occupations n'étaient pas des plus divertissantes, et Albert pensa bientôt à en chercher une autre pour faire passer les heures qui le séparaient encore de son souper et de son lit.

« Je n'ai pas d'appétit, pensa-t-il, cette carriole maudite m'a engourdi les jambes ; si j'allais faire une promenade dans les champs ? » Et il ajouta, en se tournant vers l'aubergiste : « Ainsi c'est entendu, mon brave, demain à neuf heures, j'aurai un cheval pour me mener jusqu'à la Tourmelière, où vous me ferez passer ma malle ; pour aujourd'hui, mon souper à huit heure. En attendant, je vais me promener un peu, du côté de ce bouquet d'arbres que j'aperçois là-bas. » Et là-dessus, il descendit les marches de pierre et s'éloigna, fredonnant un thème de *Rigoletto*.

Le paysage était un peu désert et sombre pour un habitué des boulevards, mais il ne manquait ni de caractère, ni de charme mélancolique. La lande, relevée çà et là par des ondulations presque insensibles, étalait sous les pieds du jeune promeneur ses bruyères au feuillage grisâtre encore parsemé de petites fleurs lilas ou rose pâle. Parfois de hautes tiges d'ajoncs se dressaient, raides et dures, ouvrant leurs calices jaunes sous les derniers rayons de lumière du jour tombant. Quelques haies maigres et effeuillées, des touffes de houx au feuillage sombre, tranchaient à de rares intervalles l'uniformité de cet horizon. Parfois s'élevait dans le silence du crépuscule, le cri mélancolique du vanneau ou l'appel strident du râle des genêts, annonçant à sa couvée que le soleil se couchait et que le moment était venu de se peletonner dans le buisson pour y dormir. A l'horizon, une large bande orange et pourpre dorait toute une partie des nuages et colorait, comme le reflet d'un incendie, le lointain perdu de la bruyère. Du côté opposé, le ciel avait revêtu le bleu sombre de la nuit qui s'approche, et dans cette demi obscurité, brillait déjà comme une étoile la vitre éclairée de l'auberge du Houx, scintillant faiblement à l'horizon.

Albert marchait toujours, entièrement absorbé par la contemplation

d'une nature, pour lui si nouvelle, et si sereine aussi. Il se sentait encore un peu de poésie dans l'âme (disons, pour l'excuser, qu'il n'avait pas vingt-quatre ans), et cette soif de l'idéal, cet amour du beau et du vrai n'étaient peut-être pas tout à fait assouvis par les plus brillantes promenades au bois ni par les bruyants soupers chez Tortoni. En ce moment il oubliait même le maigre canard rôtissant devant l'âtre de l'auberge, et les draps parfumés de lavande que l'hôtesse déployait pour lui. Et pourtant des vapeurs flottantes commençaient à obscurcir les dernières clartés du jour expirant.

Il ne sentait même pas l'humidité froide et malsaine qui régnait sur la lande après le soleil couché. Tout à coup, cependant, il remarqua le brouillard. Cela se conçoit. Une brume épaisse et blanchâtre s'était élevée soudain des grands marais qui, d'un côté, bordaient la lande; le vent du soir l'avait chassée sur la grande plaine sans abri et la déroulait comme un vaste manteau de vapeurs au-dessus des haies et des bruyères, enveloppant chaque arbuste, chaque branche pour ainsi dire, de ses flocons humides et légers. Or Albert se trouva environné, comme le reste, de cette atmosphère opaque, à travers laquelle se dessinaient confusément les rameaux des haies auxquelles il venait se heurter; il n'apercevait plus, hélas! son unique étoile polaire, la vitre étincelante de la Branche-de-Houx. La lune n'était pas levée encore. Autour de lui, vapeurs et incertitude : au-dessus de lui, obscurité. La situation était des plus intéressantes mais non des plus agréables. Albert formula son opinion à ce sujet par une réflexion pleine de philosophie, tout à fait conforme du reste à la modération habituelle de son caractère : « Et dire qu'il y a deux jours à cette heure, je fumais mon cigare sur le boulevard des Italiens! Moi qui aujourd'hui croyais passer la soirée auprès d'une table à thé, à la Tourmelière, pendant que mademoiselle Olympe chanterait quelques airs du *Barbier*!

« Enfin l'homme propose, et... le brouillard dispose. Mais je voudrais pourtant bien savoir comment m'orienter? » Et il chercha à s'orienter en effet, marchant de côté et d'autre avec cette persistance fébrile d'un homme qui ne peut se résoudre à l'inaction, quoiqu'il soit intérieurement convaincu de l'inutilité de ses efforts. Tantôt il trébuchait sur une pierre ou sur un monticule de gazon; tantôt il s'accrochait aux épines d'une haie. Il avait essayé d'appeler, mais sa voix s'éteignait sans écho dans l'épaisseur du brouillard. D'ailleurs la lande était inhabitée et nécessairement déserte à pareille heure. Seulement la lune, en se levant, pouvait dissiper le brouillard; aussi Albert l'attendait avec toutes les forces de son âme et les angoisses de son estomac. Il devait pourtant l'attendre bien tristement encore.

En tâtonnant à travers la plaine, il s'était, sans le savoir, rapproché

d'un chemin qui traversait la lande dans toute sa longueur. Des fossés empierrés en bordaient les deux côtés, voilés en partie par des haies en ruines ou par des massifs de genêts. Ce fut dans un de ces fossés, assez profond et fort raide de talus, que le jeune homme mit le pied en croyant se trouver encore sur la plaine. Il perdit l'équilibre, chercha en vain à se retenir et tomba lourdement sur les pierres entassées au fond. Dans sa chute, sa tête avait frappé violemment sur cet amas de cailloux, et, pendant un certain temps, il perdit entièrement connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, ranimé par la moiteur glaciale de son lit humide et verdâtre, la lune commençait à se lever et le brouillard était moins intense. Il se souleva à demi sur son coude et chercha à reconnaître le lieu où il se trouvait. En ce moment, il crut entendre à quelque distance un bruit régulier, comme le pas d'un cheval sur les cailloux du chemin, puis il distingua une voix d'homme chantant un de ces airs lents et plaintifs si fréquents chez les paysans du Poitou et de la Vendée, subissant instinctivement l'influence de leurs paysages mélancoliques et de leur ciel souvent voilé.

Albert reprit courage, et appela. L'homme ne répondit rien d'abord, et le cheval s'arrêta brusquement, comme si son cavalier eut été saisi de frayeur ou de surprise.

A un second appel, il répondit pourtant, mais sans s'approcher du fossé :

— Holà! qui êtes vous donc, l'ami? et qui vous fait crier comme une pauvre âme en souffrance?

— Je suis un voyageur étranger à ce pays, répondit Albert, et, m'étant égaré dans le brouillard, je suis venu tomber dans ce fossé où je me suis blessé à la tête, et je me sens encore tout étourdi.

— Hum! c'est ben vrai, au moins, m'sieur? répondit le paysan qui, d'après le langage d'Albert voyait bien qu'il n'avait pas affaire à un homme du pays, mais qui n'osait s'approcher, craignant peut-être quelque embûche.

— Tellement vrai que je vous conjure, si vous ne voulez pas m'aider à sortir d'ici, d'aller trouver le propriétaire de l'auberge, sur la route de Montreuil, où je suis descendu il y a quelques heures. Il sait qui je suis, et viendra à mon aide.

— Ah! ah! c'est-y pas ben le père Chavot? un gros, avec une barbe rousse, qu'a une fille à marier et qu'a passé un bail y aura trois ans à la Saint-Jean ?

— Je ne connais ni son nom ni ses affaires; je sais seulement que son auberge est la première qu'on trouve sur cette route, et qu'à la porte est suspendue une branche de houx. Mais pour Dieu! allez le prévenir, ou aidez-moi à sortir d'ici.

Ces quelques instants de conversation avaient un peu rassuré le défiant villageois, car il se décida à mettre pied à terre et s'avança vers le fossé, toujours avec lenteur et précaution. Mais quand il aperçut le visage pâle du voyageur, et les traces du sang qui s'était répandu sur ses cheveux, il ne craignit plus d'avoir affaire à quelque malfaiteur nocturne ou à quelque esprit des ombres et tendit les mains au jeune homme pour l'aider à gravir le talus. Bientôt Albert se trouva debout sur la route, un peu étourdi encore, mais assez ferme sur les jambes et désireux de gagner promptement son lit.

— Ah çà, m'sieur, où allez-vous de ce pas? demanda le paysan, d'un air moitié bienveillant, moitié railleur.

— Je voudrais retourner à l'auberge, répondit Albert.

— Ah! pour ce qui est de l'auberge, vous lui tournez joliment le dos; y a ben pour une heure de marche avant d'y arriver. Je ne vas pas de ce côté-là, moi; et vous n'avez pas l'air d'être trop solide sur vos jambes. Ma foi! si vous voulez, je vais vous mettre sur le chemin de la Maison-Grise : nous y serons dans vingt minutes et vous y trouverez ben un lit pour la nuit.

— Qu'est-ce que la Maison-Grise? est-ce une auberge? demanda Albert.

— Une auberge? allons donc! répondit l'homme avec un gros rire, et surpris d'une ignorance qui lui paraissait si étrange. Non, non, ce n'en est pas une; et ce n'est pas une ferme non plus, ni un château, quoique ça y ressemble à tous les deux. C'est, comme le nom le dit, une grande vieille maison où demeure M. le vicomte de Mareilles qui est bien pauvre à présent, quoiqu'on dise que sa famille avait autrefois ben quatre à cinq lieues de pays, et la Tourmelière avec, et encore plus loin que Thouay.

« C'est un drôle de monde, que le monde de la Maison-Grise; ils sont fiers avec les riches d'à présent à qui ils ne parlent pas, et ils ne le sont pas du tout avec les gens comme nous. Pourtant y a toujours quelque chose qui vous retient quand on leur parle, et quand M. de Mareilles vient de me dire le premier : « Bonjour, Mathurin, comment allez-vous? » Je ne peux pourtant pas m'empêcher de lui ôter bien bas mon bonnet et de lui répondre : « Bonjour, m'sieur le vicomte. » Tout ça c'est pour vous dire qu'y n'y a pas besoin d'avoir crainte, en sonnant à leur porte, et que vous serez bien reçu, tant seulement parce que vous êtes un étranger, et que vous vous trouvez dans l'embarras. Vous pouvez être ben tranquille; ils ne laisseraient pas coucher un juif à leur porte, sur la lande, par le froid qu'il fait. »

En parlant ainsi, le paysan avait enfourché sa monture et la dirigeait au pas sur le chemin pierreux; tandis qu'Albert, peu curieux de connaître ces détails, le suivait en se traînant. Il se résignait avec peine à aller de-

mander l'hospitalité à une famille inconnue et regréttait amèrement l'auberge de la Branche-de-Houx. Et quand il regardait son costume de drap anglais, combien son désappointement était plus amer encore! Où était maintenant la fraîcheur de son gilet, la splendeur de ses bottes vernies? Comment se présenter en tel état chez un vicomte, quand même ce serait un vicomte ruiné ?

Albert n'avait pas encore cessé de maudire sa fâcheuse aventure quand son guide, quittant le droit chemin fit faire à son cheval, quelques pas le long d'un mur bordé de hauts peupliers. Le jeune homme l'y suivit tristement. La lune était radieuse alors et éclairait jusqu'aux moindres détails du paysage. Albert put voir que le mur s'était écroulé en maint endroit; des touffes de pariétaires et de giroflées croissaient entre les pierres dijointes, et un vieux lierre en couronnait le faîte d'une guirlande sombre et touffue. La grille se trouvait au bout du mur, grille antique et belle encore, avec ses ciselures hardies et les fines découpures du sommet, supportant l'écusson seigneurial. Mais la rouille avait lentement rougi la grille comme les plantes sauvages avaient peu à peu démoli le mur. Quelques barreaux tordus arrachés par le bas, attestaient les ravages du temps et la misère de la famille déchue. Telle qu'elle était, quoique debout et fière encore, elle eût été bien facile à renverser cette grille, avec ses gonds rouillés et ses dentelures vermoulues! Pourtant elle subsistait toujours, et il n'y aurait pas eu dans tous les environs de mains assez hardies pour l'outrager ou l'abattre. Qui donc les retenait ainsi? Le respect peut-être; le respect qui s'attache parfois à des noms antiques, à des monuments sacrés, à de vieux souvenirs, et qui leur sert de protection suprême quand toutes les autres leur ont manqué.

Derrière la grille, il y avait une cour pavée où les rayons de la lune tombaient, froids et pâles; puis la maison elle-même ; la grande Maison-Grise, avec son toit d'ardoises où les girouettes amoriées, tournoyaient et grinçaient, à demi détachées de leurs tiges de fer ; avec sa longue rangée de fenêtres dont une seule était éclairée.

Le paysan sonna ; bientôt un homme de haute taille parut sur le seuil, et demanda qui venait à cette heure.

— C'est moi, monsieur le vicomte, moi, Mathurin Roudot; j'ai rencontré sur le chemin des Fagnes un voyageur égaré, un m'sieur, qui s'était perdu dans le brouillard et qui s'est fait une blessure à la tête. Il était trop loin de l'auberge pour y aller, et j'ai pensé que m'sieur le vicomte voudrait ben...

— C'est bien, Mathurin, cela suffit, répondit le vicomte d'une voix grave et bienveillante. Pierre, allez ouvrir, dit-il à un garçon de quatorze à quinze ans qui venait d'apporter une lumière...

Aussitôt le petit paysan courut à la grille dont il fit tourner à grand

peine la grosse clef rouillée, et Albert, après avoir remercié son guide, se trouva introduit dans la cour.

Le vicomte, qui était resté sur le haut du perron, avait pu considérer à loisir les manières et le costume de l'étranger arrivant sous son toit. Il descendit donc rapidement les degrés, et dit à son hôte de sa même voix grave et simple : « Monsieur, qui que vous soyez, venez vous reposer avec nous; vous êtes, de grand cœur, bienvenu à la Maison-Grise. »

CHAPITRE II

EN FAMILLE

Albert serra la main que le vicomte lui tendait et lui dit avec politesse : « Monsieur, je me nomme Albert Maucroix, je suis arrivé de Paris ce matin et je me rendais au château de la Tourmelière. Sans l'embarras que je vais vous causer, je me féliciterais d'une légère mésaventure qui me procure l'avantage de faire votre connaissance.

— L'embarras est insignifiant, répliqua le vicomte, et bien compensé par le plaisir de pouvoir vous être utile. Mais nous causerons tout à l'heure à loisir. Venez vous chauffer d'abord.

Et M. de Mareilles ouvrant une porte, au fond du corridor obscur, introduisit l'étranger dans une vaste pièce éclairée moins par la lueur un peu terne d'une lampe, que par la joyeuse clarté d'un bon feu, pétillant dans l'âtre de la haute cheminée de marbre gris.

Il y avait trois personnes déjà dans la pièce où Albert était ainsi introduit. Près du manteau de la cheminée, et assise un peu dans l'ombre, une vieille paysanne avec la coiffe ronde et le mouchoir bigarré des Poitevines, filait une grosse quenouille de lin. Auprès de la table, et juste dans le cercle lumineux projeté par la clarté de la lampe, une jeune fille cousait, en écoutant la lecture qu'un tout jeune prêtre placé à côté d'elle, lui faisait à haute voix. Ce fut sur ce groupe que les yeux d'Albert s'arrêtèrent aussitôt. Au moment où il était entré dans la chambre, il s'était cru transporté dans une atmosphère toute nouvelle, dans la région pure du travail, du recueillement et de la paix. Il y aurait eu un grand silence dans cette chambre voûtée, aux murailles grises, écaillées çà et là, un silence presque solennel, s'il n'eût été interrompu par la voix sonore du lecteur à laquelle se mêlaient, parfois, les pétillements de la flamme et le rouronnement du fuseau allant de çà et de là sous les doigts agiles de la fileuse. La jeune fille assise auprès de la table, tenait la tête un peu penchée sur son ouvrage. Albert la voyait de profil, et fut frappé de la régularité de ce visage sérieux et doux, et de la luxuriante beauté de la chevelure noire roulée simplement sur le cou blanc et arrondi. Le prêtre paraissait un peu plus âgé que la jeune fille et, comme tous deux levèrent la tête lorsque le vicomte ouvrit la porte,

Albert remarqua la ressemblance de leurs physionomies et jugea qu'ils étaient frère et sœur. Le jeune homme posa son livre et se leva en voyant entrer un étranger, tandis que sa sœur, après avoir jeté un coup d'œil rapide du côté de la porte, continua à faire voler son aiguille.

— Monsieur Albert Maucroix, dit le vicomte à son hôte ce sont mes deux enfants, ma fille Renée et mon fils Gabriel, prêtre des Missions Étrangères. Mes enfants, voici monsieur Maucroix, qui s'est égaré sur la lande, et qui veut bien faire l'honneur d'accepter notre pauvre hospitalité.

— Vraiment, monsieur, vous vous étiez aventuré sur la plaine par une nuit bien froide et bien obscure, dit le jeune missionnaire en s'approchant du voyageur. Et vous avez éprouvé un accident sans doute, car je vois du sang à vos cheveux et sur le collet de votre habit.

—Monsieur est blessé! fit Renée en se levant vivement et en jetant sur Albert un regard plein de sollicitude féminine. Albert vit alors en face les beaux grands yeux noirs de la jeune fille, jusque-là cachés sous leur longue frange soyeuse, et fixés sur le gros drap de toile de ménage. A la vue de ce regard brillant et velouté, il commença à bénir son étoile et à remercier le brouillard et le fossé plein de cailloux.

— Ce n'est rien, mademoiselle; une simple égratignure. En marchant à travers la brume, je suis tombé dans un fossé, où je me suis heurté à quelques pierres et, pour un moment, j'ai perdu connaissance, mais la blessure est insignifiante et sera très-vite cicatrisée.

— Gabriel pourra y poser une compresse, dit alors le vicomte. Il n'est pas fort habile chirurgien, mais il possède quelques connaissances parfois très-précieuses dans les solitudes qu'il est appelé à parcourir.

— Mais, en fait de solitudes, reprit Albert en riant, car il se sentait à l'aise dans ce milieu si digne et si simple, ne vous semble-t-il pas que cette bruyère déserte où j'ai erré pendant quelques heures pourrait être considérée comme une savane en abrégé, où comme un tout petit aperçu des pampas du Brésil et du Paraguay? N'est-il pas un peu triste, de vivre au milieu de cette lande, si loin des villes et des fermes d'alentour?

— Vous parlez en vrai parisien, dit le vicomte en souriant. Vous ne pouvez pas concevoir combien la vie peut couler, douce et bien remplie, au milieu de ces marais et de ces bruyères, séparée du monde par les buissons de houx et de genêts. Pour nous, l'impression est bien différente; pour moi surtout, qui suis né dans l'exil, et qui ai été si heureux de rentrer dans cette vieille maison où je me retrouve sous le toit de ma famille et sous le ciel de mon pays. Ma fille Renée ne se plaint pas non plus de son existence solitaire, parce que le bonheur d'une femme est attaché à son foyer, ce foyer fut-il même en ruines. Pour mon fils, il serait coupable de vivre dans l'inaction et l'isolement; aussi a-t-il déjà pris part aux

travaux d'une mission à laquelle il est attaché, et où il devra retourner bientôt peut-être.

— En vérité, monsieur, dit Albert en se tournant vers Gabriel, je m'étonne que, si jeune encore, vous ayez pu embrasser une carrière qui n'est qu'un sacrifice héroïque et continuel, où il faut déployer à chaque instant tous les germes de courage : tantôt subir les privations les plus cruelles, tantôt combattre l'indifférence et supporter le mépris, et quelquefois même s'exposer aux tortures et à la mort.

— Je ne sais vraiment pas, monsieur, si nous avons grand mérite à cela, répondit Gabriel en souriant. J'ai toujours éprouvé qu'il y a une main toute puissante et paternelle qui dispose de nous à son gré, selon les temps et les circonstances, mesurant les forces à la hauteur du combat, et le courage à la grandeur des épreuves. Pour tous, elle est visible, cette main; pour tous, généreuse et bienfaisante. Il n'y a pas que les sages et les savants qui la voient, disposant de leur vie ; les ignorants et les simples la sentent aussi, et l'adorent. Je me souviens qu'un soir, dans les Montagnes-Rocheuses, un pauvre sauvage me peignait la Providence à sa manière, dans son idiôme sioux : « Un jour, me disait-il, le Grand-Esprit appela « devant lui plusieurs animaux, et leur demanda compte de leurs occu- « pations et de leur mérites. Le castor lui répondit : je place moi-même « ma hutte sur le lac, au bord des eaux poissonneuses, je porte l'argile « entre mes pattes velues, je frappe le mortier avec ma queue d'écailles et « je deviens le créateur de ma maison de terre et de branches. Je suis le « travail, ô Grand-Esprit. » Le rat-musqué dit à son tour : « Mes ongles « creusent de longues galeries sous le sol pour y dormir les longs hivers, « quand la terre est morne et glacée, et j'y enfouis de grosses mesures de « grains, en attendant la floraison des gerbes. Je suis la prévoyance, ô « Grand-Esprit. » Le buffle vînt, et dit ensuite : « Mon sabot frappe le sol « avec le bruit du tonnerre, mes dents broient l'écorce des jeunes arbres et le « grand trèfle des prairies, ma corne suffit pour terrasser les ennemis que « je rencontre, je ne crains ni la faim, ni le froid, ni l'étreinte de l'ours « noir, ô Grand-Esprit, je suis la force ! » Mais la colombe sauvage vint « alors, et parla la dernière : « Pour moi, je ne suis rien, ô Père, dit-elle ; « mon nid flotte au bout d'un rameau et le moindre vent le renverse ; « mes petits sont si frêles qu'un flocon de neige les tuerait ; mon aile est « lasse bien vite et ma voix ne va pas bien haut. Et cependant je vis, « j'aime, et je chante en berçant mon nid, parce que je sens votre œil sur « moi, ô Père, dans ce doux soleil qui rougit les fruits des buissons et qui « fait éclore le duvet sur les ailes de mes nouveaux nés ! » Et le Grand- « Esprit dit au ramier sauvage : « Tu es ma fille bien-aimée. Toi seule « comprends ce que je suis et ce que je peux. Tout est en moi, tout est « par moi. Va donc, vis et aime en paix. Car partout où mon œil s'étend,

« il y aura du duvet pour les petits, et de la pâture pour les mères. »

« Voilà, continua Gabriel en souriant, la Providence expliquée en sioux par le vieil Untah, et traduite en français par votre serviteur, monsieur. Mais je crois qu'il n'est pas besoin d'aller la chercher jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, et que vous avez vous-même éprouvé ce soir les effets de son heureuse intervention. Vous auriez pu vous heurter à quelque grosse pierre, au centre même de la lande, et y rester toute la nuit, sans que personne passât auprès de vous. Vous pouviez encore tomber dans le marais à un quart de lieue d'ici et vous engloutir dans la vase...

— Tu oublies encore une circonstance tout à fait providentielle, interrompit Rénée avec un sourire. Si, au lieu de Mathurin Boudot, qui est un des esprits forts du village, il fût passé sur la route un des anciens, tout pétris des superstitions d'autrefois, monsieur aurait couru grand risque d'être pris pour un esprit des nuits, et le paysan se serait enfui au plus vite, en promettant un cierge à Saint-Florent-le-Vieil.

En ce moment, neuf heures sonnaient à la vieille horloge de bois, et la paysanne, quittant sa quenouille, s'occupa de dresser la table et d'apporter le souper de la famille. Les apprêts furent vite terminés ; une grosse nappe bien blanche, quelques assiettes communes, pas d'argenterie. Le temps qui fait crouler les palais de Ninive et de Palmyre, fait fondre souvent aussi les vieux trésors de famille. On peut avoir des ancêtres morts à Azincourt et à Poitiers, on peut porter dans ses armes de sinople à trois fers de lances d'or, et manger dans des cuillers d'étain. C'est ce qui avait lieu chez le vicomte de Mareilles. Seulement, comme il ne rougissait pas de sa pauvreté, il ne s'en excusait pas non plus, et il offrait à son hôte le trivial morceau de lard aux choux, et les maigres galettes de sarrazin avec autant d'aisance et de politesse, que s'il l'eût régalé d'un faisan truffé et d'un fromage à la Chantilly.

Albert était en ce moment plus loin que jamais des pompes et des vanités du boulevard des Italiens. A cette heure, l'oncle Giraud, assis dans son fauteuil de velours, dans son appartement confortable de la rue Duphot, voyait en esprit son beau neveu au château de la Tourmelière, communiquant aux dames les dernières nouvelles de Paris, ou chantant un duo avec Mlle Olympe. Quelle eût été sa stupeur, s'il eût vu ce neveu égaré, prenant place à la table d'un gentilhomme pauvre, en face d'une belle jeune fille brunê et fière, à côté d'un jeune prêtre qui venait de dire le *Benedicite* ? Cette idée vint à l'esprit d'Albert, et le fit presque sourire. Pourtant il se trouvait bien où il était.

Pendant quelques instants il contempla la noble figure du vicomte, si sereine sous ses cheveux gris : admirant son front découvert, son nez aquilin, traits caractéristiques des fières et fortes races d'autrefois ; puis, tout à côté de lui, les yeux bleus et doux de Gabriel, tandis que ceux de

Renée étaient noirs et étincelants. Il se sentit pénétré aussi par la paix et le contentement qui régnaient à cet humble foyer, et s'adressant au vicomte :

— Je ne sais, monsieur, lui dit-il, si c'est l'attrait de votre hospitalité cordiale, ou la chaleur du bon feu qui m'a ranimé, ou enfin l'effet magique de ce petit vin d'Anjou, mais je me trouve tout converti à votre vie solitaire. Je commence à comprendre qu'on puisse se sentir calme et joyeux auprès de la nappe bien blanche, devant la flamme qui pétille, lors même qu'on n'attend pas de visiteur et qu'on entend le vent siffler sur la lande.

— Vous regretteriez pourtant bientôt la vie parisienne si vous passiez quelque temps ici, répliqua le vicomte

— Je ne sais : Paris est charmant dans son genre, mais on s'en lasse comme de tout le reste. Est-ce que ce n'est pas toujours la même chose? Après la promenade au bois, la flânerie sur les boulevards ; après le dîner chez Tortoni, l'Opéra ou les Italiens : Viardot ou Alboni, Roger ou Mario : vous ne sortez pas de là.

— Mais nous n'avons pas le bonheur de posséder de tels artistes, dit Renée en souriant : nos Rogers et nos Malibrans à nous, ce sont les chantres de la paroisse, et les rossignols du bois des Fagnes.

— Quand ce ne serait que pour changer, mademoiselle, je préfèrerais ceux-ci ! Toute ma crainte est de rencontrer Paris à la campagne, et c'est ce qui m'attend infailliblement au château de la Tourmelière. Je sais d'avance comment se passeront nos soirées : on prendra le thé, on fera le whist, on jouera des charades et on chantera des cavatines, comme on le faisait l'hiver dernier, et comme on le fera l'hiver prochain. Cela peut être parfois divertissant, mais cela n'est pas absolument neuf.

— Allons, allons, monsieur, interrompit Gabriel, je vois que vous feignez de mépriser les vanités du monde pour mieux faire votre cour aux solitaires de la Maison-Grise, en homme de goût qui veut bien reconnaître par une politesse affectueuse la chétive hospitalité qu'on est heureux de lui offrir.

— Non, en vérité, monsieur, répondit Albert avec chaleur. Il me semble entrevoir une vie toute nouvelle, bien plus forte et sérieuse que notre vie d'enfants gâtés. Je vous peins mes impressions comme je les sens, et si monsieur le vicomte veut bien me le permettre, je viendrai ici les renouveler de temps en temps, pour emporter à Paris un peu d'air salubre des landes et de parfum des bruyères.

— Nous serons heureux de vous recevoir, monsieur, répondit le vicomte. Mais il est déjà tard ; vous devez être fatigué et un peu souffrant. Marguerite va vous conduire, si vous le voulez bien, à la chambre qui a été préparée pour vous.

Albert vit que la famille se disposait au repos; il salua, et s'éloigna avec la vieille paysanne qui portait un lourd chandelier de cuivre jaune. La chambre où l'on avait dressé son lit était haute et voûtée, plus nue encore que la salle où il avait partagé le souper de famille. Mais un bon feu pétillait dans l'âtre, le lit était haut et moëlleux, les draps d'une blancheur de neige, et Albert vit à son chevet le bénitier de faïence avec sa branche de buis qui n'est jamais oublié dans ces habitations antiques et solitaires. En même temps que la blancheur des draps, il remarqua leur grosseur et leur rusticité; ils provenaient certainement du fuseau de la vieille Marguerite : « Bah ! pensa-t-il aussitôt : n'y serai-je pas assez bien pour dormir ? Mlle Renée en cousait bien de pareils ce soir, elle qui a les doigts si fins et les mains si blanches ! » Et ce fut sur cette réflexion, qu'Albert s'endormit sous le toit délabré de la Maison-Grise.

CHAPITRE IH

L'ONCLE GIRAUD

N'avons-nous pas mentionné, dans notre précédent chapitre, qu'il existait, fort loin des landes de Montreuil, à un deuxième étage de la rue Duphot, un fin bonhomme d'oncle qui devra jouer un certain rôle dans notre histoire? Il m'est avis que nous devrions retourner un peu en arrière pour faire connaissance avec lui. A cet effet, nous laisserons Albert endormi dans sa grande chambre délabrée, tandis que le vent siffle sur la bruyère et que Mlle Renée fait sa prière du soir.

Entrons tout droit, comme si le Diable Boiteux nous eût prêté sa béquille, dans ce petit appartement confortable où les fauteuils rebondissent, où la batterie de cuisine étincelle, où la cave à liqueurs et les verres à champagne scintillent sur le buffet. C'est bien le nid chaud et rembourré d'un vieux garçon qui s'écoute vivre, et qui n'a plus d'autre souci au monde que celui de bien digérer son dîner.

M. François Giraud est un homme de cinquante-cinq ans environ, grand, frais de teint, large de carrure, leste, malgré l'embonpoint qui a envahi le buste et menace sérieusement l'abdomen. Il a le regard vif et scrutateur d'un industriel vieilli dans les affaires et habitué à apercevoir du premier coup d'œil les plus minces défauts d'un tissu et les plus subtiles finesses d'un confrère en rouenneries. Son front est chauve et légèrement ridé, comme celui d'un homme qui a eu sa fortune à faire, et qui l'a faite vaillamment, en dépit de la hausse des cotons et de l'augmentation des salaires. Voilà pourquoi il redresse aujourd'hui fièrement la tête, en croisant les bras derrière son dos et faisant résonner ses breloques sur son ventre arrondi, comme un triomphateur satisfait. C'est qu'il a triomphé, en

effet, le père Giraud, dans ses rudes batailles en partie double, sur le terrain des toiles peintes et des madapolams, et qu'il peut se dire aujourd'hui avec orgueil : « Je suis le fils de mes œuvres. Mes actions sont en rentes « sur le grand livre. Un verre de Lafitte à ma santé ! »

Or, monsieur Giraud peut bien avoir de fort bons vins dans sa cave et de forts séduisants coupons dans son sécrétaire, mais il n'a malheureusement que deux personnes à aimer au monde : lui d'abord ; son neveu ensuite. Il aime lui, c'est-à-dire son corps, d'un amour unique, entier, intéressé surtout; il se soigne, s'observe, se surveille, comme un marin sa boussole, ou un alchimiste son creuset. Mais il n'est pas facile de dire comment il aime son neveu. Pour le faire bien comprendre, il faut recourir à des exemples.

Il arrive parfois qu'un habile mécanicien a besoin d'un rouage pour faire mouvoir sa machine : il choisit ce ressort précieux et le façonne selon ses désirs et ses vues. Comme il polit son instrument, comme il l'assouplit, comme il le graisse afin de l'adapter sans secousse au puissant engin auquel il veut donner par ce moyen le mouvement et la vie ! Mais que le ressort grince et résiste, que le rouage d'acier éclate sous la pression, et alors vous voyez l'inventeur, briser avec mépris l'instrument indocile et en jeter les morceaux aux cendres de son atelier.

Un père, par exemple, a rêvé pour son bambin les splendeurs de la gloire militaire; il voit dans ses songes un grand cheval de bataille tout harnaché pour le futur vainqueur; l'épaulette d'or scintille à ses yeux comme une étoile, le plumet tricolore flotte à l'horizon au-dessus d'un faisceau de baïonnettes. Comme il sourit orgueilleusement en le voyant brandir son sabre de bois ! avec quelle joie intérieure, il l'entend grossir sa petite voix grêle et crier : « En avant ! marche ! A l'assaut, braves Français ! » C'est moins le fils, que le général qu'il aime dans le gamin. Mais que celui-ci s'avise un jour de dédaigner les délices de la gamelle et les attraits de la charge en douze temps ! qu'il abandonne le briquet de cavalerie pour l'aune du négociant ou le compas de l'architecte ? Qu'il mette à néant les ambitions paternelles, et nous verrons ce qui en adviendra !

Or l'oncle Giraud a aussi échafaudé un rêve à propos de son neveu Albert Maucroix. Seulement, ce rêve, comme il convient à la nature du bonhomme, n'est pas fort splendide, mais très-solide. François Giraud ne veut pour son neveu ni les lauriers du poëte, ni l'épée du conquérant, ni la gloire de l'artiste. Il ne le voit non plus ni orateur, ni publiciste, ni ingénieur, ni industriel ; il le rêve propriétaire foncier. Il connaît trop bien les luttes de la vie active pour vouloir y engager son neveu, qu'il croit trop indolent ou trop faible pour les supporter. Lui-même est parvenu tard à la fortune, et trouve plus commode de placer sa fortune sur les fonds publics que de l'employer à acquérir des biens

qui nécessiterait une surveillance continuelle. « Mais, se dit-il, voici « Albert qui est jeune, bien élevé, beau garçon; je lui ai fait donner « une éducation soignée et je lui laisserai de belles rentes bien solides. « Avec tout cela, il peut épouser une femme qui lui donnera un château, « un parc, des bois, des champs. J'irai passer l'été dans mes terres (à mon « neveu ou à moi, n'est-ce pas la même chose!) je tuerai des perdrix en « automne, et je me promènerai en veste de coutil pour aller voir le fro- « ment de nos récoltes et les grappes de chasselas que nous aurons sur « les treilles. »

Ainsi la future nièce du père Giraud devait, avant tout, posséder terre aux champs, sinon pignon sur rue. Elle devait produire, non des titres de noblesse, mais des titres de propriété; tant de bois, d'étangs, de prairies, de vignobles. Le bonhomme avait fait son chiffre : il demandait deux cents hectares; il ne consentait à en rabattre quelques dizaines que si le château était considérable et le parc garni de gibier. Venez çà, mesdemoiselles; apportez-moi les baux de vos fermiers, les comptes de vos régisseurs; vérifions l'état de vos terres labourables et de vos champs en jachère; comptons un peu ce que vous possédez en eaux vives et en bois taillis, et voyons si vous pouvez prétendre à la main de mon neveu Albert et à la bénédiction de son oncle.

Or le plan était depuis longtemps tracé dans l'esprit du bonhomme, et il avait tout préparé pour le mettre à exécution. Peu soucieux de voir le jeune homme se livrer à une carrière active, il lui avait fait étudier le droit pour armer d'avance le futur propriétaire contre les envahissements de ses voisins et les déprédations de ses quasi-vassaux. François Giraud était logique dans ses idées et conséquent dans sa conduite. En fait de principes, il ne possédait que ses quatre règles; tout ce qui est idée, représentation, symbole, lui paraissait une hallucination ou un leurre. Il ne s'attachait qu'à ce qui est matériel par excellence : la terre; et il la préférait même aux richesses de papier, soumises aux oscillations de la hausse et de la baisse. Il était doué d'une grande pénétration, rendue plus aiguë encore par un besoin pressant, et une impérieuse nécessité d'examen. Seulement l'habitude de mettre à nu toutes les roueries du métier avait faussé et perverti cette faculté précieuse. A force de voir de rusés compères colportant des indiennes mauvais teint, il avait fini par considérer tous les hommes comme des voyageurs de commerce cherchant à écouler, par un éloquent prospectus, quelques piètres marchandises. A ses yeux, chaque individu jouait un rôle et tenait un langage auquel il n'était nullement tenu de conformer ses idées et sa conduite. Un sermon éloquent, une chaleureuse profession de foi lui faisaient l'effet du moiré donné à une étoffe, ou du cachet de cire apposé à une bouteille de vin : « C'est fort beau, « c'est bien dit, avouait-il en se frottant les mains. Çà me rappelle tout à

« fait les commis-voyageurs qui, en 39, voulaient me couler du coton 4 fils « pour du 6 fils, et qui auraient persuadé beaucoup de nos confrères, « tant ils savaient bien faire l'article. Mais faudrait encore un peu plus de « bagoût pour en donner à garder au père Giraud. »

Heureusement pour Albert, il avait trop peu vécu près de son oncle pour que le scepticisme du vieil industriel eût pu influer beaucoup sur son caractère et ses idées. Sa mère, la sœur du bonhomme, avait une nature tendre et croyante, bien différente de celle du fabricant d'indiennes. Elle était morte trop tôt pour laisser à son fils ses conseils, mais assez tard cependant pour qu'il ne pût oublier sa tendresse ; et ce souvenir chéri avait laissé au cœur d'Albert le besoin de croire et d'aimer.

Du reste le jeune homme avait un caractère doux et docile. Reconnaissant envers son oncle qui se montrait indulgent et libéral, il était assez disposé à se laisser marier par lui, comme il s'était laissé placer à Sainte-Barbe, comme il s'était laissé inscrire à l'Ecole de Droit, où il avait tout doucement conquis son diplôme.

Au besoin cependant le sang des Girand pouvait se réveiller en lui ; il était capable de résolution et de persistance. Mais jamais encore il n'avait senti l'instinct de la résistance, ni compris l'ardeur de la lutte ; seulement ces forces sommeillaient au fond de son cœur, inconnues au jeune homme lui-même, prêtes à se réveiller au jour solennel de l'action.

L'hiver précédent, Albert avait été présenté à Mlle Olympe, ou plutôt à sa mère, Mme Richer, de la Tourmelière, depuis qu'elle avait ajouté à son nom plébéien la dénomination aristocratique d'un château tout nouvellement acquis. Mlle Olympe réalisait l'idéal de l'oncle et ne déplaisait pas au neveu. D'une part, elle avait la gaieté et la coquette assurance d'une fille qui se connaît de jolis yeux et une belle dot ; de l'autre, elle était héritière d'un château, de quatre fermes et d'une forêt en Poitou. Puis il y avait encore d'anciennes relations de métier. Le père Richer avait été le confrère du père Giraud, et venait de mourir en laissant à sa femme une filature grandiose et des rentes solides qu'elle s'était hâtée de convertir en immeubles. Avec quel transport Mme Richer avait quitté le toit de son établissement industriel pour sa résidence de châtelaine. Elle avait l'instinct propriétaire, cette petite Mme Richer, vive, bavarde et alerte. Elle énumérait les pêches et les melons de ses jardins avec une éloquence qui faisait venir l'eau à la bouche du père Giraud ; elle étendait ses deux gros bras potelés pour montrer la circonférence des ormes de son parc, et le bonhomme voyait la nuit des arbres gigantesques se dresser devant ses yeux éblouis. Quand Mme Richer, au bout de cinq minutes de la conversation la plus indifférente, était parvenue à se placer sur son terrain et à faire intervenir à tout propos *ses* fermiers, *son* bétail, *son* foin et *ses* viviers, le pauvre homme se sentait saisi d'une envie furieuse qui ne pouvait raison-

nablement s'assouvir que par le mariage projeté. Certes, François Giraud eut donné son âme, s'il eût pensé en avoir une, pour que son neveu Albert épousât le beau domaine en Poitou. C'est en conséquence de ses projets qu'après avoir plusieurs fois conduit le jeune homme chez les dames Richer pendant son séjour à Paris, il le munit un beau jour de fines chemises de batiste, de gants jaunes et de bottes vernies, et le conduisit à la gare du chemin de fer d'Orléans, avec les exhortations les plus entraînantes : « Avant tout, le succès! lui répéta-t-il, au moment où le dernier signal ébranlait le convoi. En affaires, il vaut mieux être indélicat que d'être inhabile. Flatte, cajole, persuade, enlève, s'il le faut, mais réussis! »

Nous avons vu comment Albert s'était tiré du premier incident de son voyage, et comment il avait réussi... à se casser la tête dans un fossé.

ETIENNE MARCEL.

(La suite au prochain numéro.)

LES LUTTES DE L'ÉGLISE

LE JANSÉNISME

Comme Jansénius dérive de Luther et de Calvin par Baius, docteur de Louvain, nous devons signaler d'abord les erreurs de ce dernier.

Baius (Michel de Bay) naquit en 1513, à Melis, près d'Ath en Hainault. Ses erreurs sont contenues dans 79 propositions condamnées par saint Pie V en 1576. Elles roulent sur trois chefs principaux : 1° l'état d'innocence ; 2° l'état de la nature tombée ; 3° l'état de la nature réparée par Jésus-Christ.

1° État d'innocence. Selon Baius, Dieu n'a pu créer les anges et les homme que pour la vision intuitive ; par conséquent il leur doit la grâce absolument comme il doit à l'homme la vue, l'ouïe, et les autres facultés naturelles.

Cette doctrine est fausse. De là suivrait que la grâce ne serait plus une grâce. La vérité est que Dieu aurait pu créer l'ange et l'homme sans les destiner à la vision intuitive, qui leur est absolument surnaturelle.

2° État de nature tombée. Selon Baius, le péché originel n'est autre chose que la concupiscence habituelle dominante ; il se transmet des pères aux enfants comme certaines maladies. — Par suite de ce péché, le libre arbitre isolé, la grâce n'a de force que pour pécher, et en conséquence toutes les actions des infidèles sont des péchés, toutes les vertus des philosophes sont des vices.

3° État de nature réparée. Selon Baius, la vie éternelle est accordée aux bonnes actions, sans égard aux mérites de Jésus-Christ. Le mérite des œuvres ne vient pas de la grâce sanctifiante, mais de l'obéissance à la loi.

Ainsi Baius résume à lui seul deux hérésies contraires, celle de Luther, en niant le libre arbitre, celle de Pélage en attribuant le salut aux œuvres seules.

Nous n'insistons pas sur ces erreurs. Notre but est seulement de les signaler. La discussion nous jetterait dans des subtilités théologiques qui sortiraient trop du caractère plutôt historique de ce travail. Passons à Jansénius.

Jacques Janson, professeur de théologie à Louvain, chargea son disciple Cornélius Jansénius de ressusciter les erreurs de Baius.

Jansénius, né en 1585 à Laerdam, en Hollande, fit ses études à Utrecht, à Louvain et à Paris. Dans cette dernière ville, il fit connaissance avec Jean Duvergier de Hauzanne, abbé de Saint-Cyran, qui l'emmena à Bayonne où il demeura douze ans comme principal du collége. Ce fut là qu'il composa l'*Augustinus*, ouvrage dans lequel, sous prétexte d'exposer la doctrine de saint Augustin sur la grâce, il se proposa, d'accord avec Saint-Cyran, de faire revivre le Baianisme. De retour à Louvain, il prit le bonnet de docteur, puis il fut nommé évêque d'Ypres et peu après il mourut de la peste (1638).

L'*Augustinus* auquel il avait travaillé pendant vingt ans, fut publié après sa mort, et parut pour la première fois à Louvain, en 1640. Deux ans après, il fut condamné par Urbain VIII. En 1653 Innocent X condamna encore cinq propositions du livre de Jansénius, dont voici le texte :

1. Aliqua Dei prœcepta homnibus justis volentibus et conantibus, secundum prœsentes, quas habent vires, sunt impossibilia; deest quoque illis gratia, qua passibilia fiant.

2. Interiori gratia in statu naturœ lapsœ numquam resistitur.

3. Ad merendum et demerendum in statu naturœ lapsœ non requiritur in homme libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione.

4. Semi pelagiani admetttebant prœvenientis gratiæ interioris necessitatem ad singulas actus, etiam adinitium fidei, et in hoc erant hœretici quod vellent eam gratiam talem esse, cui posset humana voluntas resistere vel obtemperare.

5. Semi pelagianum est dicere christum pro omnibus omnino hominibus mortuum esse aut sanguinem fudisse.

Alors commence de la part de l'hérésie une tactique nouvelle. Jusque-là les hérétiques, dès qu'ils se voyaient démasqués et condamnés, se trouvaient réduits à opter entre deux partis. L'un était de se soumettre et de se rétracter; l'autre consistait à se séparer ouvertement de Rome.

Les Jansénistes, plus souples et plus rusés, s'obstinèrent et s'obstinent encore à se donner pour catholiques romains sans cesser de soutenir leurs erreurs.

A cet effet, ils ont inventé une distinction fort subtile et dont certains rationalistes modernes ont gardé précieusement la recette.

Les Jansénistes distinguent le droit et le fait. Oui, disent-ils, on doit se soumettre à la bulle du pape *quant au droit*, c'est-à-dire qu'il faut croire que les cinq propositions telles qu'elles sont rapportées dans la bulle, sont justement condamnées ; mais on n'est pas tenu de s'y soumettre *quant au fait*, c'est-à-dire, que l'on n'est pas obligé de croire que ces propositions sont dans le livre de Jansénius, ou si elles y sont (car elles y sont en effet) on peut croire que Jansénius ne les a pas soutenues dans le sens d'après lequel le Pape les a condamnées.

Une pareille distinction admise, il suit qu'on ne pourra jamais affirmer d'un ouvrage qu'il est erroné, d'un auteur qu'il s'est trompé, d'une proposition qu'elle est fausse.

Le principe de cette distinction, pour le dire en passant, se rencontre plus d'une fois dans la logique de Port-Royal. On peut en voir un exemple au chapitre douzième de la première partie, où l'on enseigne que « les définitions des noms sont arbitraires. » Comme si chaque particulier avait le droit de détourner les mots du sens communément admis pour leur en donner un autre à son gré. Il est vrai qu'au chapitre XIII, par une contradiction assez familière aux hérétiques, on enseigne « qu'il ne faut point changer les définitions déjà recues. » Mais le principe de la liberté des définitions n'en a pas moins été posé.

Le docteur Arnault fut le plus célèbre défenseur des cinq propositions et du Jansénisme en général. Malgré ses efforts, cette doctrine a étécondamnée comme hérétique par quatre papes, savoir : Urbain VIII en 1642, Innocent X en 1653, Alexandre VII en 1656 et en 1664, Clément XI en 1705.

Mais le Jansénisme avait encore un autre masque à sa disposition. Jansénius avait ressuscité Baius, Luther, Calvin et d'autres hérétiques plus anciens, sous le nom et sous les textes même de saint Augustin. Le P. Quesnel, de l'Oratoire, non moins rusé, s'avisa de répandre le Jansénisme déjà cinq fois condamné, sous le patronage de l'Écriture-Sainte elle-même. Il publia donc *le Nouveau Testament traduit en français avec des réflexions morales*. Cent une propositions tirées de ce livre furent condamnées par Clément XI, en 1713, dans la célèbre bulle *Unigenitus*.

Comme les disciples de Jansénius, ont cru devoir accuser leurs adversaires de Pélagianisme, nous indiquerons ici la différence qui sé-

pare Jansénius de Pélage et des semipélagiens, afin de montrer où est ce juste-milieu qu'occupe la vérité catholique.

D'après Pélage, la grâce n'est pas nécessaire pour faire le bien de l'ordre surnaturel et pour mériter le ciel, au lieu que, d'après Jansénius, la grâce est absolument nécessaire ; et jusqu'ici Jansénius est dans le vrai, pourvu toutefois qu'il ait seulement en vue l'ordre surnaturel ; mais il ajoute que souvent Dieu refuse sa grâce, d'où il suit que certains commandements sont quelquefois impossibles. — Là est l'excès opposé.

D'après les semipélagiens, la grâce est nécessaire (et sur ce point s'accordant avec les Jansénistes et avec les Catholiques, ils contredisent les Pélagiens) mais Dieu, disent-ils, ne donne sa grâce qu'à ceux qui la méritent par leurs bons désirs. En cela ils diffèrent de Jansénius, d'après lequel Dieu ne donne pas toujours la grâce suffisante, parce que nous ne pouvons pas la mériter.

Le dogme catholique condamne à la fois toutes ces erreurs. Il enseigne : 1° contre Pélage, que pour tout ce qui concerne le salut la grâce est nécessaire ; 2° contre les semipélagiens, que si Dieu accorde sa grâce à tous ceux qui la méritent, il ne la donne pas seulement à ceux qui l'ont méritée par leurs bons désirs, puisqu'il l'offre sans cesse à ceux qui n'ont rien fait pour l'obtenir, à ceux-même qui la repoussent ; 3° contre Jansénius (a), que Dieu donne la grâce suffisante à tous les hommes sans exception (b), parce que Jésus-Christ l'a méritée pour tous.

L'*Augustinus* fut victorieusement réfuté, en 1654, par le P. Deschamps, jésuite, dans l'ouvrage qui a pour titre : *de Hæresi janseniana ab apostolica Sede merita proscripta.*

L'auteur démontre : 1° que Jansénius a copié toutes ses erreurs dans les hérétiques, surtout dans Luther et dans Calvin ; 2° que ces erreurs ont déjà été condamnées spécialement par le concile de Trente 3° qu'à l'exemple de tous les sectaires, Jansénius a prêté faussement à saint Augustin des opinions formellement opposées à celles du saint docteur.

Les Jansénistes n'ont jamais osé répliquer. Ils ont employé l'unique ressource de ceux qui ne savent que répondre, le silence.

Enfin les nouveaux sectaires ont eu le sort de tous les ennemis de l'Église. Loués par les protestants dès qu'ils se montrèrent, ils sont aujourd'hui encore sans cesse prônés par les rationalistes. Il est vrai que le jansénisme nie précisément ce que le rationalisme affirme avec le plus d'insistance, et que le premier rejette expressément ce que le se-

cond proclame avec le plus d'emphase. Il est vrai que Jansénius soutient l'absolue nécessité de la grâce, et la complète impuissance de l'homme par suite du péché originel, tandis que le rationaliste non content de nier la nécessité de cette même grâce, rejette jusqu'à l'existance de tout secours surnaturel, et que bien loin d'admettre que le péché originel ait pu dégrader leur nature, il ne cesse d'acclamer la souveraineté et la suffisance de la raison et de la liberté. Mais Jansénius a attaqué le dogme catholique; les rationalistes ont dit : cela suffit; c'est un des nôtres!

Le Jansénisme est surtout dangereux à cause de l'incontestable habileté de sa tactique. Ses inventeurs et ses partisans ont eu l'art de couvrir du masque de la piété la plus austère, la doctrine la plus impie et la plus immorale qui se puisse imaginer. N'est-ce pas, en effet, une impiété révoltante, de soutenir que Dieu commande l'impossible? Et quoi de plus immoral, qu'une doctrine qui justifie tous les crimes en refusant à l'homme la liberté d'éviter le mal? Et cependant l'on vante les *pieux* solitaires de Port-Royal et l'on parle de l'austérité de leur morale!

Ajoutez l'art d'éluder les condamnations et de résister à l'autorité à l'ombre du *silence respectueux*.

Enfin les Jansénistes ont surpassé tous leurs devanciers par leur habileté à dénaturer la pensée des docteurs catholiques et les faits de l'histoire; habileté qui n'a été surpassée que par les sophistes et par les faussaires du dix-neuvième siècle.

MARIN DE BOYLESVE, S. J.

LA MUSIQUE D'ÉGLISE

3 °55

Le chant occupe évidemment la place la plus importante dans les cérémonies du culte en l'honneur du Créateur de l'univers, du Rédempteur de l'humanité, surtout dans l'Église catholique, qui veut donner à ses solennités religieuses toute la pompe dont elles sont susceptibles. Aussi voyons-nous les plus grands docteurs, les plus saints personnages de l'Église parler du chant religieux dans des termes annonçant, d'une manière non équivoque, tout le prix qu'ils y attachent. Sans entreprendre de les citer tous, il suffit de constater que des Papes ont composé ou réformé plusieurs chants des offices; il suffit de nommer saint Ambroise et saint Grégoire le Grand, pour faire apprécier ce que les esprits les plus élevés ont pensé de cette partie essentielle du culte sacré.

Mais tous les chants sont-ils également bons pour louer Dieu? Non, bien certainement : et, quoique le temps soit passé où les chants de l'Opéra français se reproduisaient dans les églises sur le texte des prières, il est encore beaucoup de morceaux qu'on entend journellement qui ne sont point à leur place; il est aussi des pièces de musique religieuse qui sont à ce qu'elles devraient être ce que de simples fleurs de rhétorique sont à de grandes pensées, et même trop souvent ce que le verbiage est à la fécondité. L'Église catholique possède un chant qui a été choisi, composé, réformé par des hommes dont l'esprit, véritablement inspiré d'en haut, était profondément convaincu des vérités religieuses dont ils ont été les saints propagateurs : ces hommes, si éminemment supérieurs, ont dû nécessairement mettre dans leurs cantiques à la louange de Dieu l'accent vrai de leurs vives et intimes convictions. Autrement cette expression de leurs sentiments eût été, ce qui ne peut être admis, en désaccord avec leur pensée. Ce chant était sans doute, et est en effet l'expression la plus pure du sentiment religieux; il réunit la simplicité et la noblesse qui devaient le caractériser : en un mot, c'est le *plain-chant*. Rien ne pourrait le remplacer dans l'usage ordinaire de l'Église, car il est, par sa forme simple et majestueuse à la fois, le modèle qu'un musicien de goût ne doit jamais perdre de vue quand il veut s'inspirer du genre religieux, qui d'ailleurs est le même pour tous les cultes, c'est-à-dire grave, noble, bannissant les rhythmes agités, les harmonies recherchées, et tout ce qui se retrouve dans le genre léger comme dans le genre dramatique. Habituellement le plain-

chant, *chant plane*, *chant uni*, s'exécute à l'unisson : quelquefois pourtant on le dit à plusieurs parties ; il se nomme alors, tantôt *faux-bourdon*, tantôt *contrepoint*, selon que les diverses parties vocales prononcent ou non, les paroles en même temps.

Si, dans certaines circonstances, on désire plus de richesse, plus de splendeur dans le chant des offices, on peut l'obtenir par un genre de musique et par un style qui a été créé à une époque où l'idée religieuse, l'idée catholique, si elle n'exerçait pas une influence presque exclusive, était cependant très-puissante, et se retrouvait dans la politique, dans les institutions, dans les sciences, les lettres et les beaux-arts. Ce style, auquel Palestrina a donné son nom, tout en conservant la simplicité et la noblesse du plain-chant, y joint quelques artifices, quelques moyens d'effet tirés des ressources offertes par la science. Ses règles et sa constitution même, en bannissent toute expression passionnée, et le rendent éminemment propre à l'exécution religieuse. Il fut substitué vers 1565 à un autre genre de musique très-répandu dans les églises, et qui y était un sujet de scandale par suite d'un arrangement tel dans les parties harmoniques, que l'on y retrouvait des phrases entières de chansons bachiques, érotiques, vulgaires. Aussi avait-il été plusieurs fois censuré dans les termes les plus sévères par les conciles, entre autres par celui de Trente. Le style dit à la Palestrina est une mine féconde, exploitée avec succès par des compositeurs du plus grand mérite, et dans les œuvres desquels on peut puiser à pleines mains. Qu'on ne dise pas que ce genre de musique est trop sérieux ; le plain-chant l'est bien davantage, et nous ne pensons pas que, pour cette raison, on songe à le supprimer ! De même que le faux-bourdon simple convient à la psalmodie, aux hymnes, proses, répons, de même le contrepoint à la Palestrina s'applique à merveille au chant des *introïts*, *antiennes*, et autres pièces des offices liturgiques.

Maintenant, si dans les jours de grandes solennités, alors que l'Église fait prendre à ses ministres les ornements tissés avec l'or, la soie et le velours, on désire aussi un plus grand luxe dans le chant, on peut employer, croyons-nous, avec non moins de convenance que de succès, la musique où les voix sont accompagnées par divers instruments spéciaux dont les timbres s'allient particulièrement avec les sons de l'orgue : c'est ainsi que se composent aujourd'hui, dans l'Allemagne catholique, les orchestres de chapelles dont les violons sont généralement exclus ; mais encore faudrait-il que la musique à interpréter, en ces grandes fêtes de la religion, fût composée dans l'esprit et le caractère religieux ; qu'elle en eût la gravité et l'onction ; qu'elle eût à s'abstenir de trop grands éclats ; que, dans l'expression de la joie et du triomphe comme dans celle de la prière et du repentir, elle sût éviter celle des passions mondaines ; enfin, qu'elle n'eût pas à nous transporter sur la place publique, lorsqu'on y passe une revue

de troupes, ou dans les théâtres, aux péripéties les plus mouvementées d'un drame lyrique. Plusieurs maîtres célèbres de diverses écoles ont laissé depuis un siècle des modèles en ce genre, qui, s'ils ne sont pas exempts de défauts, renferment des beautés de l'ordre le plus élevé. Vingt noms se présentent jusqu'à nos jours, et nous citons pour la plus grande édification des directeurs de maîtrises et maîtres de chapelle les compositions religieuses de Scarlatti, Durante, Bach, Marcello, Haydn, Mozart, Beethoven, Cherubini, Lesueur, Mendelssohn, Rinck, Eybler, Romberg, Novello, l'abbé Roze, Paër, Berton, Gossec, Méhul, Choron, Niedermeyer. Nous ajouterons que, lorsqu'il s'agit des louanges de Dieu, la perfection, autant qu'il est de notre faiblesse d'y atteindre, doit être le but auquel nous devons tendre. C'est ainsi que, pour la direction d'une chapelle, il est essentiel de faire choix d'artistes recommandables par une parfaite honorabilité, d'hommes religieux grandis dans le sanctuaire, familiers avec les textes sacrés et les coutumes liturgiques.

Nos habitudes extérieures exercent une puissante action sur notre moral. Les hommes, les peuples qui mènent une vie dure, ont, en général, un caractère brusque, violent ; ceux, au contraire, pour lesquels la vie est douce sont ordinairement d'un commerce plus facile. C'est, nécessairement, par suite de cette influence des habitudes physiques sur notre moral qu'on prescrit aux religieux d'avoir un maintien, un regard modeste, en observant la même loi jusque dans leur démarche ; et c'est par opposition qu'on a voulu que le soldat ait le front levé, la tenue altière. Pourquoi les processions, surtout les plus solennelles, doivent-elles circuler avec lenteur? Pourquoi, à la prise d'asssaut d'une ville, les tambours marquent-ils le pas avec violence ? Les instruments bruyants nous surexitent, d'autres pleins de douceur nous portent à la mélancolie. Certains rhythmes nous agitent, d'autres sont propres à ramener le calme dans notre âme, et c'est ce que saint Grégoire, dans sa haute supériorité, avait admirablement compris lorsqu'il réforma le chant de l'Église.

Eh bien, lorsque, de toutes parts, on voit se former des sociétés de chant sur la surface de notre pays, lorsque toutes, plus ou moins, et quelques-unes spécialement, se constituent avec la pensée de se faire entendre dans nos églises, n'est-il pas d'une grande importance d'apporter à l'exécution des chants religieux tous les soins, toute la perfection désirable ? Ces chants simples et graves, exécutés avec onction, devront, cela se comprend sans peine, faire entrer le sentiment d'une douce paix dans le cœur de ceux qui pourront jouir, comme exécutants ou comme auditeurs, de cette musique faisant remonter l'harmonie vers Celui qui en est la source.

Qu'y aurait-il à faire, maintenant, pour rendre la musique tout à fait digne de l'auguste emploi de chanter les louanges divines, et pour la ré-

concilier définitivement avec ceux qui vont jusqu'à demander sa proscription? Rien que de très-facile, rien qui ne soit reconnu juste par les hommes de goût, les véritables artistes : appliquez à la musique d'église le précepte commun à tous les genres de composition, celui de se bien pénétrer de son sujet, et de s'y conformer.

La musique moderne est pleine de ressources admirables pour le compositeur qui les connaît à fond, pour l'artiste sérieux qui sait n'en pas abuser. Les modes mineurs, qui offrent tant de richesses à l'harmonie, qui se prêtent à une si grande variété de modulations, paraissent principalement propres à exprimer toutes les nuances des sentiments religieux, toutes les situations d'une âme dont les pensées circulent dans les profondeurs de la méditation. Ces modes ont, d'ailleurs, une analogie remarquable avec le caractère de la plupart des tons du plain-chant; et, quoique les modes de celui-ci soient totalement différents de ceux de la musique moderne, la succession réciproque des uns aux autres, loin de présenter rien de choquant, fait sentir au contraire une heureuse variété, lorsque les rapprochements sont choisis à propos. Or l'on connaît quels sont nos modes majeurs et nos modes mineurs qui correspondent, à peu près, aux huit tons du plain-chant.

« Un musicien qui se voue à la musique d'église, dit Grétry, est heu-
« reux de pouvoir, à son gré, se servir de toutes les richesses du contre-
« point que le théâtre emploie rarement, et qui, d'ailleurs, y devient
« monotone. La musique d'une expression un peu vague a un charme
« plus magique peut-être que la musique déclamée, et c'est pour les pa-
« roles saintes qu'on doit l'adopter... L'étude de l'harmonie, le beau
« idéal de la musique sont spécialement ce que doit chercher le composi-
« teur religieux... Le musicien qui se destine au genre sacré doit se
« servir à propos de la métaphysique du langage musical. »

Des esprits d'une circonspection sans doute exagérée, ne transigeant en aucune façon avec les productions modernes des beaux-arts dans les temples, auraient désiré que l'on eût restreint à l'orgue seul, la musique instrumentale de l'église. C'est considérer, croyons-nous, le progrès dans les arts comme moins digne d'honorer l'Être suprême que la simplicité de leur état primitif; c'est supposer qu'un tableau médiocre serait plus agréable à Dieu dans son temple, qu'un chef-d'œuvre. La voix puissante de l'orgue a, sans contredit, un caractère de poésie religieuse qu'on ne peut refuser de reconnaître; mais, perfectionné comme il l'est aujourd'hui, cet instrument peut acquérir encore de nouvelles richesses : on en peut juger par les conquêtes que la facture a réalisées depuis quelques années. Bannir de l'église les instruments, ceux surtout qui ont un caractère grave et qui s'allient si bien avec l'orgue, tels que les hautbois, cors, harpes, violoncelles et contrebasses, serait se priver des plus puissantes ressour-

ces que puisse donner à la musique le caractère qu'elle a à revêtir et à varier selon les circonstances.

Le chant choral peut, de son côté, offrir à lui seul une mine féconde. C'est surtout à la voix humaine à célébrer la gloire et les grandeurs du Très Haut, comme à implorer sa miséricorde et ses bienfaits. C'est un bel instrument que la voix humaine : trois ou quatre voix parfaitement justes, s'alliant bien ensemble par la nature de leur timbre, un trio ou quatuor dont les parties soient sagement enchaînées, dont l'harmonie soit majestueusement dessinée, un chant noble et pur, voilà, si nous ne nous trompons, une combinaison qui, même sans le secours d'aucun instrument, produira toujours à l'église un bel effet, et qui pourra bien valoir ce caractère de splendeur que l'on recherche par la réunion des masses vocales et instrumentales.

Mais que la ligne chantante circulant avec liberté dans l'échelle n'y soit nulle part arrêtée dans sa marche par des entraves déplacées; que des ornements puérils ne viennent pas en masquer les douces et sévères ondulations, en couper ou couvrir entièrement le dessin. Lorsqu'on voudra y joindre un accompagnement, que celui-ci soit toujours de la plus grande simplicité; que le compositeur reste fidèle à un principe rigoureux, totalement oublié aujourd'hui, à savoir, que le rôle de l'harmonie est de seconder sagement la mélodie, de ne jamais l'étouffer; qu'elle doit être *transparente*, selon l'heureuse expression de Marmontel; qu'il n'est rien de plus absurde que d'écraser le chant, ou plutôt le motif, qui est sans contredit la chose principale, sous le poids d'un orchestre sonore, et qu'il soit tellement perdu au sein de ce chaos, qu'on n'en puisse démêler une seule syllabe, à moins que le chanteur ne se livre aux cris, aux vociférations nécessaires pour percer cet épouvantable fracas.

Le musicien d'église doit connaître la langue latine, avons-nous dit, tant en raison de la prosodie réglée dans le *Gradus ad Parnassum* que l'on étudie dans les lycées, que des lois de cette autre prosodie musicale, dont la connaissance parfaite ne s'acquiert qu'en Italie, et que semblent ignorer la plupart de ceux qui écrivent de la musique religieuse dans notre pays. Et n'est-il pas nécessaire, avant tout, qu'il puisse se pénétrer des beautés sublimes qui abondent dans les livres saints ?

On pourra objecter peut-être que la véritable prononciation primitive du latin est vraisemblablement perdue, ou du moins grandement altérée; mais notre observation ne va pas jusque-là; il importe avant tout que le texte ne soit pas traité d'une façon trop barbare par certaines compositions, comme on en entend trop souvent, hélas ! où les syllabes brèves sont accusées sur les temps forts d'un rhythme, où les sons se multiplient d'une façon si étrange, sur une brève finale, comme par exemple sur l'*a* du mot *gloria*. Nous ne dirons rien de la tâche de l'artiste sous le rapport de l'es-

prit dont il doit se pénétrer, point de vue que nous pourrions avoir ici pour objet; cette tâche est tracée depuis longtemps par une main habile, elle est décrite avec des connaissances et un talent qui nous manquent, et nous n'aurions pas la témérité de revenir sur un sujet aussi dignement traité par Lacépède dans sa *Poésie de la Musique*.

Il est certain que, si la religion a vu, dans les beaux-arts, d'utiles auxiliaires, ils doivent tous être admis à la glorieuse prérogative de la seconder dans son heureuse influence, ceux-là surtout qui exercent le plus d'empire sur l'universalité des hommes. Pourquoi l'autel du Roi de l'univers ne serait-il pas environné du prestige des arts dans toute leur magnificence? S'il n'y a rien de plus grand sur la terre que la Religion, il ne doit rien y avoir de plus solennel que la célébration de ses mystères. Ne soyons pas moins sages sur ce point que les peuples de l'antiquité : partout la musique prit, pour le premier sujet de ses chants, la grandeur, la puissance et les bienfaits de la divinité. En Chine et au Japon, elle célébrait le Ciel et les Ancêtres, les dons du Créateur et les vertus des Sages. Dans la Grèce, elle chantait les Dieux et les Héros; les Dieux protecteurs des cités, et les braves qui défendaient la patrie. Les peuples de l'Abyssinie ont eu, de tout temps, des instruments consacrés aux cantiques religieux, et qu'ils disaient tenir des Égyptiens; aujourd'hui même, les prêtres chrétiens de ce pays ne chantent jamais dans leurs cérémonies sans s'accompagner chacun avec le sistre. Mais au lieu de prolonger cette énumération, il nous suffira de rappeler que lorsque, chez le peuple de Dieu, l'arche redoutable fut portée dans le Saint des Saints, ce fut au moment où la foule innombrable des chantres, des lévites et des prêtres entonna les louanges du Seigneur au son de tous les instruments réunis; ce fut à ce moment même que la majesté du Dieu d'Israël descendit dans son temple, et le remplit subitement de son éclat immense; « Un nuage brillant comme le disque du soleil se répandit dans la maison de l'Éternel, et les Pontifes ne purent soutenir du regard le rayonnement de la gloire du Maître des Mondes (1). »

SAIN-D'AROD.

(1) *Paralip.*, liv. II, chap. v.

LE CHRIST DE LA TRADITION [1]

Les Conférences que nous publions aujourd'hui ont été, au moins en partie, données à la cathédrale de La Rochelle en 1861 et 1862. C'est d'elles aussi que nous avons tiré, avec les modifications convenables, le fonds des Instructions que nous avons eu l'honneur de prêcher aux Tuileries pendant le Carême de 1864. — Nous avons revu ce travail avec soin, nous l'avons de beaucoup augmenté, et nous nous décidons, en cédant à de nombreuses instances, à le livrer au public.

Notre but est de faire connaître Notre-Seigneur, tel que nous l'étudions dans la tradition catholique depuis de longues années. Aussi nous avons intitulé cet ouvrage : *le Christ de la Tradition*; c'est le nom qui nous semble le mieux répondre à la pensée qui l'a inspiré. Nous croyons la figure auguste de Jésus-Christ trop peu connue, même parmi ses enfants : nous entendons parler de cette connaissance à la fois simple et sublime, pleine de splendeurs élevées et de conclusions pratiques ; de cette science ravissante pour l'intelligence et délicieuse pour le cœur, tel que nous l'enseignent les Docteurs de l'Église. Si ce livre contribue à répandre cette admirable science, s'il parvient à réveiller dans les âmes quelques étincelles de cet amour généreux et purifiant qui est l'essence même du Christianisme, nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposé, et nous aurons obtenu notre plus douce récompense (2). Nous serions heureux que ces *Conférences* fussent aussi, par voie d'exposition, la réfutation de toutes ces attaques insensées et blasphématoires, qui viennent de blesser profondément tous les cœurs vraiment chrétiens.

Parmi les reproches qui seront peut-être adressés à cette publication, il en est deux principaux auxquels nous tenons à répondre à l'avance.

Nous avons cité, à dessein et avec une sorte de profusion, les paroles des Pères de l'Église et des grands auteurs chrétiens. Nous n'avons pas

(1) Mgr Landriot, évêque de La Rochelle, va publier sous ce titre, à la librairie Victor Palmé, un ouvrage qui nous paraît appelé au même succès que les précédents livres de l'éloquent prélat. Nous ne pouvons mieux faire connaître cette importante publication qu'en reproduisant ici la préface que l'auteur a placée en tête de son livre et les premières pages de la première conférence, où il expose tout son plan. (*Note de la Revue.*

(2) Nous avons déjà préparé les bases d'un travail analogue sur la divine Eucharistie, qui est comme l'extension du mystère de l'Incarnation ; il sera publié plus tard.

hésité à sacrifier ce que quelques personnes nommeraient peut-être l'amour-propre d'un auteur, qui tient à paraître tirer de son propre fonds ce qu'il a simplement emprunté à ses devanciers.—Voici quelques un des motifs qui ont présidé à cette détermination. Dans les lectures que nous avons faites sur les Docteurs chrétiens, une réflexion nous a particulièrement frappé ; c'est que les grands horizons du Christianisme sont trop généralement ignorés ; on sait de la religion la lettre et quelques aperçus ne dépassant pas un certain niveau. Mais la religion des Grégoire, des Augustin, des Thomas d'Aquin est trop souvent reléguée dans la poussière des bibliothèques; la vraie science religieuse est sans doute connue et appréciée de quelques âmes d'élite, mais elle ne nous semble pas assez vulgarisée, et c'est à cette tâche difficile que nous voudrions travailler dans la mesure de nos forces. C'est cette pensée qui préside à nos travaux successifs, à nos méditations et à la mise en œuvre des matériaux que nous avons réunis sur l'ensemble de la religion.

L'exécution de ce plan offre des difficultés de plus d'un genre : nous mettons au nombre des principales l'ignorance ou les préjugés de ceux qui se sont fait une idée aussi étroite qu'arrêtée sur les vérités chrétiennes, et qui ne permettent pas qu'on franchisse les barrières opposées par leur esprit. Le Christianisme doit être ce qu'ils ont rêvé, ce qu'ils ont stéréotypé dans leur intelligence ; aller au delà, c'est au moins une téméraire présomption. Or il nous semble que, pour ramener la partie raisonnable de ces hommes aux intentions souvent excellentes, un des meilleurs moyens est l'exposition de la doctrine des Pères; c'est de leur dire : Prenez et lisez, cette doctrine est celle de toute la tradition.

Cette méthode nous paraît préférable à une exposition parfaitem entorthodoxe, mais sans preuves traditionnelles, présentant même parfois, aux yeux de certains esprits, l'inconvénient de paraître trop raisonnable. Dans ce siècle aux contrastes les plus étranges, où le dogmatisme est à l'ordre du jour, et d'autant plus sujet aux idées fixes qu'il a moins de théologie et de philosophie chrétiennes, n'a-t-on pas vu d'incontestables vérités déclarées suspectes de rationalisme, précisément parce qu'elles étaient trop belles et trop conformes à la raison humaine, comme si la vraie raison ne venait pas de Dieu, tout aussi bien que la foi, *cùm ambœ* (*fides et ratio*) *ab uno eodemque immutabilis æternœque veritatis fonte Deo optimo maximo oriantur* (1). — Combien de chrétiens donnent sous ce rapport à la folie de la croix une signification complétement opposée au bon sens et à la tradition catholique !

Cette première considération est un des principaux motifs qui nous ont engagé à faire de nombreuses citations des Pères : dussions-nous paraître réduit parfois au rôle de simple rapporteur, nous l'acceptons volontiers,

(1) *Encycl. de Pie IX*, 1846.

pourvu que nous opérions quelque lumière dans les esprits, et que nous produisions dans les âmes quelques saintes et salutaires pensées.

D'ailleurs, et j'espère que les lecteurs intelligents seront de notre avis, rien n'est beau et lumineux comme la doctrine des Pères. Leurs pensées, seulement mises en ordre, ressemblent à une grande armée rangée en bataille ; et s'il est beau de voir défiler les nombreux bataillons de guerriers qui se préparent à la victoire; si le mouvement des armes, la marche triomphale, le chant des soldats et l'éclat de l'astre du jour qui fait resplendir les casques et les épées, offrent un coup d'œil magnifique; que dirons-nous d'un autre spectacle mille fois plus beau, celui d'une grande armée de conceptions nobles et divines, qui défilent devant l'intelligence, en offrant aux regards émerveillés toutes les brillantes formes et les lumineux rayonnements de la vérité ? —Pour nous, il nous est doux de l'avouer, nous avons mille fois éprouvé la vérité de cette pensée dont le fond est de saint Chrysostome et que nous formulons ainsi : la splendeur intime de la beauté et de la sagesse du Christianisme agit plus puissamment sur l'intelligence et le cœur que toutes les preuves extérieures (1).

Le second reproche qu'on pourrait nous adresser est de trop multiplier les comparaisons. — Nous espérons publier quelque jour un petit travail, où nous démontrerons, par les considérations théoriques et par le témoignage des plus grands écrivains, *que la comparaison est le langage, non-seulement le plus naturel, mais le plus philosophique des intelligences unies à des organes.* A notre avis, une des causes qui a le plus contribué à égarer la métaphysique, en l'entourant de nébulosités, a été précisément l'oubli de cette maxime fondamentale. Les auteurs inspirés, les Pères de l'Église, les grands mystiques et les grands philosophes, sont la meilleure preuve de la pensée que nous formulons en ce moment : les comparaisons sont fraîches et nombreuses dans leurs écrits comme les fleurs de la prairie. Combien d'autres auteurs sont obscurs, compassés, subtils, géométriques et semblables à des montagnes arides ! Leurs idées sont des rayons d'un soleil d'hiver; c'est une lumière qui glace et dessèche les âmes en les refroidissant. Ils ne connaissent pas cette séve qui circule partout dans la création.

La création est, en effet, l'image et le reflet de la vie universelle. C'est le livre de Dieu, livre immense où la vie déborde partout : les idées immatérielles y sont incrustées comme des hiéroglyphes divins sur chaque pierre du chemin ; chaque fleur est une parole, chaque objet visible est un écho, et l'univers tout entier est le poëme de Dieu. — Telle est

(1) *In Matth.*, hom. XII, t. VII, p. 188. — *In Joan.*, hom. XXXV, t. VIII, p. 236. — *In Joan.*, hom. L, p. 340. — *In Acta*, hom., XXXVII, t. IX, p. 312-314. — *In Ep. I ad Cor.*, hom. XXXIII, XXXIII, t. X, p 343, 358. — *In Ep. ad Colos.*, hom. VIII, t. XI, p. 448.

l'origine de la comparaison : c'est la science des rapports qui unissent les deux mondes, c'est la compréhension intuitive de la littérature de Dieu ; et comme cette littérature est toujours claire, fraîche, lumineuse, vivante, il en résulte que le langage figuré a la simplicité, la richesse, la fraîcheur et la vérité de la création, lorsqu'il est convenablement employé, et que l'écrivain saisit, d'un coup d'œil juste et rapide, ces mystérieuses harmonies. — Le génie n'est autre chose qu'une parfaite intelligence de cette musique universelle de tous les êtres et de la corrélation qui fait des différentes parties de l'univers comme une série de zones concentriques, dont l'une ne peut se mouvoir sans faire résonner l'autre. Le vrai génie ne consiste pas à inventer, mais plutôt à savoir entendre, pressentir, deviner et rendre, sous une forme saisissante, ces continuelles relations et ces merveilleux accords.

« Les œuvres de la natnre, dit un philosophe allemand, sont toujours comme une parole de Dieu fraîchement exprimée..... la nature est un livre qni contient des révélations prodigieuses, immenses..... toute chose est écrite quelque part, il s'agit seulement de la trouver (1). » — Plus tard, nous espérons présenter la doctrine des Pères sur cet important sujet : aujourd'hui nous concluons seulement avec Origène : « Celui qui a tout fait avec sagesse a formé chaque créature visible en déposant en elle un enseignement et une lumière sur les choses invisibles et divines, afin que l'âme pût s'élever ainsi à l'intelligence des questions spirituelles..... les êtres corporels servent aux usages matériels de l'homme, mais Dieu, en les créant, a mis en eux les formes et les images du monde invisible, et l'âme peut ainsi s'instruire et contempler les vérités divines (2). » —La puissance et les droits de la comparaison reposent sur ces données aussi chrétiennes que profondément philosophiques : nous n'insistons pas davantage sur une question qui semblerait, au premier coup d'œil, simplement littéraire, et qui touche cependant à ce qu'il y a de plus élevé dans la théologie.

Et, maintenant ô Christ, bénissez ce travail! Vous qui connaissez le fond des cœurs, vous savez que je n'ai qu'un désir qui, depuis longtemps,

(1) Gœthe, cité dans *la préface de Faust*, trad. d'Henri Blaze, p. 74-75, éd. Charpentier.

(2) Quia ergo impossibile est homini in carne viventi agnoscere aliquid de occultis et invisibilibus, nisi imaginem aliquam et similitudinem conceperit de visibilibus; ab hoc arbitror, quod ille qui omnia in sapientiâ fecit, ita creavit unamquamque visibilem speciem in terris, ut in his doctrinam quamdam et agnitionem rerum invisibilium et cœlestium poneret; quo per hæc ascenderet mens humana ad spiritalem intelligentiam, et rerum causas in cœlestibus quæreret, ut posset edocta per sapientiam Dei etiam ipsa dicere: *Quæ in occulto sunt, et quæ in manifesto cognovi....* Ita etiam in reliquis, vel seminibus, vel virgultis, vel herbarum radicibus, vel etiam in animantibus intelligi potest; ut usum quidem et ministerium hominibus præbeant corporale, habeant autem incorporalium rerum formas et imagines, quibus doceri anima possit, et instrui ad contemplanda etiam ea quæ sunt invisibilia et cœlestia. (ORIGÈNE, t. III, p. 173-174, l. III, *in Cantica.*)

absorbe ma vie et mes pensées : vous connaître et vous aimer tous les jours davantage, pour vous faire ensuite connaître et aimer de toutes les âmes avec lesquelles mon ministère de pasteur et d'écrivain me mettra en rapport. Si ce livre peut vous faire quelques amis, vous attirer quelques âmes, ô le plus beau des enfants des hommes, je ne demande pas d'autre récompense! Il est vrai que je réserve la première de toutes, qui est le bonheur de vous voir, de vous posséder un jour, et de nous perdre dans ces clarté infinies, que nous ne pouvons qu'entrevoir sur la terre, au milieu des nuages de l'exil; nuages quelquefois transparents et pleins de lumière, mais toujours trop obscurs pour les besoins de l'intelligence et du cœur. La vraie récompense de vos amis, ô Verbe, ce sera vous-même dans les splendeurs de votre gloire et de votre amour, vous-même servi en nourriture et en breuvage d'immortalité (1).

PREMIÈRE CONFÉRENCE

In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum... Omnia per ipsum facta sunt... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis.
(Joan., I.)

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu... Tout a été fait par lui... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité.

Il est dans la Religion un sujet que ma pensée a toujours abordé avec une sorte d'effroi, à cause de la difficulté de l'œuvre, et de ces horizons pleins de grandeur et de majesté qui ne font que s'entr'ouvrir pour échapper aussitôt au regard humain. Et cependant mon âme a toujours aimé à se reposer à cette douce lumière avec un sentiment de tendre vénération et un profond tressaillement de joie, parce que ce sujet est le plus beau, le plus grand, le plus suave du Christianisme; celui dont la méditation, à mesure qu'on la prolonge, vivifie l'âme et remplit l'existence, surtout à cette saison de la vie où les années, en se mûrissant au soleil d'automne, laissent tomber à leur pied, tout ce qui s'appelle feuille humaine, et font comprendre de plus en plus le néant de tout ce qui est en dehors du divin. Ce sujet à la fois si difficile et si délicieux pour le cœur, c'est l'œuvre de Dieu par excellence, l'œuvre de sa puissance et de son

(1) Nous n'avons point abordé en cet ouvrage certaines questions qui semblent réservées aux études spéciales de théologie. Nous renvoyons aux grands auteurs : Suarez, Petaut, Thomassin, au *Cours complet de Théologie* édité par M. Migne, aux ouvrages de Billuart, de Knell, etc.

amour, celle où il a comme épuisé les trésors d'un pouvoir sans limites et d'une miséricorde infinie. Je ne parle point en ce moment de l'œuvre admirable des six jours, où la lumière venait successivement baigner les êtres et découvrir leur beauté, où la vie jaillissait sous toutes les formes, et sur laquelle le Tout-Puissant jetait ce coup d'œil solennel, ce regard de complaisance qui convient si bien au souverain Architecte des mondes : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona* (1). — Il s'agit *d'un mystère caché depuis la formation des siècles, mais que Dieu a révélé pour faire connaître les richesses de sa gloire* (2). Il s'agit d'une nouvelle création bien supérieure à l'autre, et dont le but a été de reprendre l'œuvre de Dieu, défigurée par le péché, de la purifier, de l'élever à un état surnaturel plus parfait que le premier, et de former entre Dieu et la créature des liens d'une union si intime, qu'on craindrait presque une dégradation pour la majesté divine si l'on ne se rappelait la parole de Tertullien : « Dieu ne court jamais le risque de déchoir de sa grandeur, *periculum statûs sui Deo nullum est* (3). »

Cette œuvre suréminente que Dieu seul pouvait concevoir, c'est le mystère d'un Être infini, qui, ne sachant plus contenir les fleuves de sa miséricorde, a laissé tomber le trop-plein dont son cœur débordait : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigentium daret* (4). Ce mystère de puissance et de dilection vous l'avez sans doute nommé, M. T. C. F.; c'est le grand œuvre de l'Incarnation, c'est le mystère d'un Dieu fait homme, c'est Dieu abaissant les hauteurs des cieux, se faisant petit pour balbutier avec nous, descendant à notre infirmité pour nous soulever jusqu'aux gloires de son incomparable union et de son éternelle béatitude.

C'est un mystère caché : qui pourrait, en effet, sonder sa profondeur, et qui ne tremblerait d'abord en l'approchant? Et cependant ce mystère, malgré son obscurité, a projeté sur le monde de ces vives clartés qui, en illuminant toute chose, se reflètent sur le centre d'où elles partent. Aussi l'étude de ce mystère est la plus utile pour éclairer ce qu'il y a de profondément ténébreux dans les énigmes de la vie humaine; elle est la meilleure réponse aux questions inquiètes, la solution la plus satisfaisante des plus incompréhensibles problèmes. Mais c'est surtout un mystère d'amour, et dès lors il doit être permis à l'amour de s'en approcher, de le contempler avec vénération, de s'en nourrir, et de laisser ensuite à la parole cet élan qui jaillit d'un cœur spontanément ému.

Ce mystère a rempli le monde : « Depuis l'origine du genre humain, dit saint Augustin, il n'a pas cessé d'être prophétisé et d'être cru, d'une manière

(1) *Gen.*, I.
(2) Matth., XIII, 35. — *Coloss.*, I, 26-27.
(3) *De Carn. Christi*, c. III.
(4) Joan., III, 16.

plus ou moins obscure, plus ou moins explicite, plus ou moins lumineuse (1). » Mais depuis dix-huit siècles surtout, il est devenu l'astre bienfaisant qui éclaire et dirige la vie des nations. C'est lui que méditent les Docteurs de l'Église, pour en parler ensuite au peuple fidèle, et laisser tomber sur l'auditoire de ces flots de lumière qui se distribuent selon la capacité de chaque intelligence, et surtout selon la disposition du cœur. C'est lui qui passe des lèvres de la mère sur la langue du jeune enfant pour être murmuré avec amour, et qui, après avoir rendu à Dieu une louange parfaite dans la bouche de l'innocence, va inspirer les plus héroïques vertus et les dévouements le plus sublimes de la charité. C'est lui qui a arrêté et qui arrête tous les jours le monde sur le penchant de sa ruine, et qui lui communique un mouvement d'ascension vers les cieux. Sans cette croyance au Christ, sans cette influence secrète et continuelle dont l'action travaille énergiquement, même les âmes qui voudraient se croire incrédules, le monde serait demeuré sous le déluge de la barbarie qui a englouti la civilisation romaine ; et à cette heure du dix-neuvième siècle, sans le Christ, sans les lumières qu'il projette sur le monde, sans les vertus sublimes qu'il inspire, l'univers irait encore à marches précipitées vers les abîmes de la barbarie sauvage creusés par tous les excès des peuples civilisés. Oui, le Christ est encore la colonne du monde, et le jour où par impossible on viendrait à la renverser, le reste de l'édifice nous écraserait sous ses ruines. « Je ne veux pas, dit M. Guizot, me répandre en complaintes morales et en pressentiments sinistres : mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous, si la place qu'y tiennent les vérités chrétiennes se trouvait tout à coup vide et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de déréglement tomberait l'humanité. C'est pourtant là ce qui serait, si toute foi au surnaturel s'éteignait dans les âmes; si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance (2) ! »

Toutes les grandes âmes de la religion ont étudié ce mystère sous ses aspects les plus hauts, les plus philosophiques, et aussi dans ses relations les plus simples, les plus douces, les plus familières pour le cœur. Quelques-uns l'ont tellement médité, se sont tellement laissé pénétrer de cette liqueur enivrante, que le Christ était devenu leur pensée première et dernière, et une sublime idée fixe, qui, en paraissant absorber les facultés de leur intelligence, les fécondait tous les jours davantage par une nouvelle et plus puissante activité. Ainsi l'artiste qui a découvert un chef-d'œuvre correspondant à ses rêves est comme arraché à lui-même; il ne s'appartient plus, il est dominé par une pensée qui le possède, tout

(1) *Epist. CII*, n° 15, t. II, p. 417. — *De Predest.*, n° 17, t. X, p. 1362-1363.
(2) *Médit. sur l'essence de la Religion*, p. 104-105.

en lui laissant une douce liberté dans la sphère du beau; car le Christ, pour les maîtres de la foi, c'était la source de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bien : c'était un ami pour le cœur, une lumière pour l'intelligence; c'était la vie et la vie dans l'infini (1).

Le Prophète disait (2) : Interrogez vos ancêtres, et ils vous répondront; c'est ce que je me propose de faire avec vous, M. F., en étudiant le grand mystère de l'Incarnation. Nous interrogerons nos Pères dans la foi; leurs réponses raviront notre intelligence et deviendront la source des plus profondes émotions pour le cœur, *interroga majores tuos, et dicent tibi.*

L'Incarnation est la clef de voûte du Christianisme, le fondement de l'édifice religieux : il est donc nécessaire aux fidèles d'avoir sur ce mystère des idées justes et précises, d'en admirer les sublimes grandeurs, et de connaître les rapports qui l'unissent avec l'histoire de l'humanité.

Aussi n'ai-je pas craint de donner à ce traité un développement considérable : j'ai résumé mes réflexions et mes lectures de vingt-cinq ans sur ce sujet fondamental, et c'est cet édifice construit avec les pierres vivantes de la tradition catholique que j'offrirai successivement à vos méditations.

Esquissons d'une manière rapide les principaux points de vue que nous aurons à parcourir :

1° Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation? 2° symboles de ce mystère; 2° grandeur de l'homme et de tout l'univers par suite de la Rédemption du Christ; 4° raison et haute convenance de l'Incarnation; 5° réponse à quelques objections; 6° le Christ que nous adorons a toujours été et est encore présent pour les vivifier, à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les âmes de bonne volonté; 7° grandeur et beauté morale du caractère de Jésus-Christ.

(1) Verbum Dei accipimus sicut sapientiam et virtutem, et thesaurum scientiæ, aliaque multa.... singulis quibusque sensibus animæ singula quæque Christus efficitur. (ORIGÈNE, *in Cant.*, l. II, t. III, p. 141-144.)

(2) *Deuter.*, XXXII. 7.

Gr. Landrit

CHRONIQUE

L'*Histoire de Jules César*. — Une erreur de M. Crémieux. — *Le Jésuite*, par l'auteur du *Maudit*. — Souvenirs du Palais-d'Été.

I

L'*Histoire de Jules César* est, dès à-présent, un beau succès de librairie. L'édition de luxe, sortie des presses de l'imprimerie impériale, a disparu en quelques jours, malgré son prix élevé. L'édition ordinaire, tirée, nous assure-t-on, à douze mille exemplaires, a été enlevée plus vite encore. Elle avait paru le matin, il n'y en avait plus le soir. Un second tirage a été mis en vente ces jours-ci, et l'on doit croire qu'il ne séjournera pas longtemps chez l'éditeur. Déjà même on annonce qu'il est épuisé, et qu'un troisième est sous presse. Ce ne sera pas le dernier.

Ce succès pouvait être prévu. De tous les historiens qui se sont occupés de Jules César, aucun assurément n'avait autant de titres que Napoléon III à commander l'attention et la curiosité publiques. Que de gens se sont précipités sur ce livre avec la résolution d'y trouver des sous-entendus! Combien de lecteurs voudront appliquer les jugements de l'auteur sur les personnages et les événements des dernières années de la république romaine, aux hommes et aux choses du XIXe siècle?

Ces préoccupations nous semblent puériles. Plus l'historien est haut placé, plus il importe de ne pas chercher dans son livre de petites allusions. Sans doute, lorsqu'il émet un principe applicable à tous les temps, il faut l'examiner, le juger au point de vue du présent, comme au point de vue du passé; mais il convient de ne pas appliquer cette règle à toutes les parties de son œuvre et de ne pas transformer en chapitre de l'histoire contemporaine, une étude sur César et son temps. Faisons des rapprochements quand la situation le comporte, et gardons-nous de trouver partout des allusions. C'est au moins la règle que suivra la *Revue* dans son examen de l'*Histoire de Jules César*.

Aujourd'hui nous ne voulons ni étudier, ni analyser ce livre. Un semblable ouvrage n'est pas morceau de chronique. Nous voulons simplement dire comment il est distribué.

La moitié de ce premier volume de l'*Histoire de Jules César* est consa-

crée à l'histoire romaine antérieure à César. L'auteur prend Rome à son origine. Son premier chapitre est intitulé : *Rome sous les rois*. C'est un précis des institutions de la Rome royale et des événements accomplis depuis la fondation de la ville de Romulus jusqu'à l'an 244. L'historien s'occupe moins des événements que des institutions. Il tient surtout à montrer, par des aperçus rapides, quelles furent les bases de la grandeur romaine, et comment les lois de la monarchie formèrent les hommes de la république.

Le deuxième chapitre offre le tableau des institutions romaines après le renversement de la royauté. Il va de l'an de Rome 244 à l'an 419. Nous avons ensuite l'exposé succint des luttes de la république romaine avec les autres États italiens. Puis l'auteur, élargissant son sujet, dit quelle était la situation des peuples riverains ou voisins de la Méditerranée à l'époque où Rome devint maîtresse de l'Italie. Le chapitre V raconte les guerres puniques et les autres guerres qui se mêlèrent à la grande lutte de Rome contre Carthage.

Rome triomphe partout ; mais l'esprit public s'affaiblit ou se transforme. Nous voici à l'époque des Gracques, à Marius, à Sylla. Les temps de la dictature sont venus, et César va paraître. Cette époque si agitée forme le sujet du sixième chapitre et la fin du premier livre.

Avec le deuxième livre commence l'histoire de Jules César. L'auteur mène son héros jusqu'au moment où il partage le consulat avec Bibulus et reçoit le gouvernement des Gaules.

Ce premier volume s'arrête donc au seuil même de la grande phase de la vie de César. Sans doute le collègue de Bibulus avait déjà une situation des plus importantes ; néanmoins, si sa carrière n'avait pas été poussée plus loin, il n'aurait eu, dans l'histoire, qu'un rôle effacé. L'intérêt qui s'attache à cette première époque tient surtout aux événements qui suivront. Aussi est-il probable que l'auteur développera davantage les sujets qui lui restent à traiter. L'*Histoire de Jules César* aura, par conséquent, trois ou quatre volumes. L'éditeur ne dit pas quand paraîtront les volumes suivants. Peut-être que l'auteur, n'étant pas absolument libre de son temps, n'a rien voulu promettre. Du reste, sa pensée sur César est assez accusée dans ce premier volume pour que l'on puisse, dès à présent, deviner ses conclusions. Il est visiblement césarien.

II

Dans le dernier numéro de la Revue, nous avons parlé d'une singulière et ridicule protestation de M. Crémieux contre une phrase de la préface de l'*Histoire de César*. M. Crémieux ne veut pas que l'on dise, même sous forme d'image et de comparaison, que les juifs *ont crucifié leur Messie*. Il n'a pas seulement signalé cette parole comme *bien malheureuse* ; il a invoqué, en outre, le souvenir de Napoléon Ier, pour montrer qu'on ne saurait trop res-

pecter les juifs. « Que nous sommes loin, s'est-il écrié, de cette large pensée de Napoléon Ier, affirmant la religion juive par la convocation du grand sanhédrin, et par l'organisation du culte israëlite. » Il y a là un fait vrai présenté de telle sorte que le lecteur en pourra tirer une idée très-fausse. Ne doit-on pas croire, en effet, que Napoléon a voulu dans cette circonstance donner aux juifs une marque de sympathie ? Cependant ce n'était pas là précisément son but. Résumons en deux mots ce point d'histoire.

Une grande irritation régnait, en 1806, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin contre les juifs, très-nombreux dans cette partie de la France. On les accusait d'usure, et de nombreuses plaintes avaient été portées contre eux à Napoléon. Voici quelques-unes des paroles qu'il prononça à ce sujet dans une séance du Conseil d'État :

« La nation juive est constituée, depuis Moïse, usurière et oppressive... Des villages entiers ont été expropriés par les juifs ; ils ont remplacé la féodalité ; ce sont de véritables nuées de corbeaux..... le gouvernement français ne peut voir avec indifférence une nation avilie, dégradée, capable de toutes les bassesses, posséder exclusivement les deux beaux départements de l'Alsace... »

Il continuait longtemps sur ce ton et disait des choses plus dures encore ; il concluait ainsi :

« Je fais remarquer qu'on ne se plaint point des protestants, ni des catholiques, comme on se plaint des juifs. C'est que le mal que font les juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution de ce peuple. Ce sont des chenilles, des sauterelles qui ravagent la France.

« Je suis loin de vouloir rien faire contre ma gloire et qui puisse être méconnu par la postérité : tout mon conseil réuni ne pourrait me faire adopter une chose qui eut ce caractère ; mais je ne veux pas qu'on sacrifie à un principe de métaphysique et d'égoïsme le bien des provinces (1) ! »

En conséquence, il voulait que l'on prit des mesures pour entraver le développement territorial et même commercial des juifs. Il pensait que le grand sanhédrin pourrait l'aider dans cette œuvre, et voilà pourquoi il le convoqua. On n'en pourra douter après avoir lu l'extrait d'une lettre impériale adressée, le 29 novembre 1806 au ministre de l'intérieur :

« Le grand sanhédrin *doit commencer* par déclarer qu'il y a dans la loi de Moïse des dispositions religieuses immuables et des dispositions politiques susceptibles de modification. Si l'on peut s'expliquer que les juifs n'aient pas regardé comme des frères des peuples idolâtres qui avaient juré une haine commune aux enfants d'Israël, il doit en être autrement lorsque

(1) Pelet de la Lozère, *Opinion de Napoléon*, etc. Damas-Hinard, *Dictionnaire-Napoléon*.

cette situation a changé. Ce changement doit les amener à considérer tous les hommes comme frères, quelque religion qu'ils professent ; si, au milieu d'eux, les israëlites jouissent des mêmes droits. C'est à tort que l'on prétend que les juifs ne sont avilis que parce qu'ils sont opprimés : les juifs de Pologne sont vils, malpropres, portés aux actes de la plus basse improbité, quoiqu'ils soient puissants, favorisés et nécessaires pour tenir lieu de de la classe intermédiaire de la société qui n'existe pas dans ce pays. Le plan de réformation une fois adopté, il ne restera aux juifs que des dogmes, et ils sortiront de cet état où la religion est la seule loi civile, ainsi que cela existe chez les musulmans, et que cela a toujours été dans l'enfance des nations. »

Voilà sous quelle préoccupation et dans quel but Napoléon Ier réunit le grand sanhédrin. M. Crémieux peut attaquer ce langage, il peut soutenir que l'empereur se trompait ; mais il n'a pas le droit d'insinuer que Napoléon obéissait à un sentiment tout particulier de sympathie et de respect pour les juifs. Quant à l'acte en lui-même, nous ne l'apprécions pas. Nous avons simplement voulu rectifier un fait historique.

III

L'auteur anonyme du *Maudit* et de la *Religieuse* vient de reparaître avec un nouvel ouvrage hypocrite, malpropre et mal rédigé intitulé le *Jésuite*. On sait que cet auteur tient beaucoup à se faire passer pour un prêtre apostat, traître à son ordre et à son Dieu. Il voit dans une telle situation un titre à la confiance des libres-penseurs. Et, en effet, un prêtre interdit, chassé de son diocèse, chassé de toute maison catholique, est encore très-admissible dans la société des logiciens du progrès. Aussi les journaux *avancés* ont-ils accueilli l'abbé trois étoiles comme une précieuse recrue. Cependant quelques-uns de ceux qui avaient acclamé le *Maudit* ont douté que l'auteur de la *Religieuse* fut vraiment ecclésiastique. La grossièreté de quelques scènes leur a donné des doutes. Tout en recherchant les mauvais prêtres il leur semblait difficile qu'un prêtre put être si mauvais. Les catholiques, de leur côté, ont signalé bon nombre de notes fausses dans les volumes de l'anonyme.

Celui-ci revendique aujourd'hui avec passion le titre d'abbé. L'idée qu'on puisse le prendre pour un drôle de l'espèce ordinaire l'inquiète visiblement. C'est tout simple : il y va des intérêts de sa caisse. Si l'on refuse de voir en lui un banni du sanctuaire, il ne lui reste que son talent, et toute sa spéculation croule, car le pauvre hère manque totalement de style et d'esprit. L'imagination même lui fait défaut. Il se borne à entasser de vilaines aventures prises dans de vilains livres et formant le fond commun de tous les romanciers de bas étage ; il ne sait pas conduire un caractère, développer logiquement une passion, peindre une personnalité. Il n'a vrai-

ment pour lui que ce voile de malhonnêteté dont il s'enveloppe avec tant de soin.

Du reste, il aura beau soutenir qu'il est revêtu du caractère ecclésiastique, il aura beau se donner comme prêtre libéral et amoureux, son temps est fini. Il est tombé parmi les pourvoyeurs littéraires du demi-monde ; il fait concurrence aux écrivains progressistes auxquels nous devons les *Mémoires d'une femme de chambre*, les *Petites dames*, les *Mémoires de Thérèse*, etc., etc. Les délicats du parti de la libre pensée ne veulent plus le fréquenter, ils lui montrent la porte et le poussent du pied au moment juste où il tourne le dos. Voyez, en effet, comment parle du *Jésuite* cette même *Revue des Deux-Mondes*, qui affecta de prendre au sérieux le *Maudit*, et qui prétend croire encore à la bonne foi de l'auteur :

« S'il ne fallait que des livres comme le *Jésuite* ou comme le *Maudit* pour débrouiller l'énigme religieuse de notre temps, nous pourrions secouer nos anxiétés et ouvrir nos esprits à une confiance sereine. En réalité, quelque bien intentionné que soit l'auteur, et quelque désir qu'il ait d'allier tous les tons, ses livres ne sont ni des actes des apôtres, ni des histoires, ni des pamphlets, ni des romans, mais ils touchent à tous ces genres par certains côtés, et de la combinaison de tous ses éléments, il résulte quelque chose qui pourrait bien, à la fin, n'avoir plus qu'un intérêt problématique, qui est dans tous les cas d'une littérature fort mêlée. Le malheur de cet écrivain inconnu, c'est qu'il a tout dit, tout ce qu'il savait de plus curieux, dans son premier livre, dans ce *Maudit*... Aujourd'hui, il se répète ; il était déjà diffus, il devient complétement prolixe. C'est bien la peine de saisir ce tout puissant sujet de l'existence des Jésuites pour rassembler, d'une main inhabile, dans une composition mal liée, un peu de réalité et un peu de fiction, des noms portés par des hommes qui existent et des noms imaginaires, des faits qui sont de l'histoire et des aventures qui ne trouveraient point de place dans le roman le plus banal. »

La *Revue des Deux-Mondes* insiste sur ce point. « Quant aux prétendues révélations de l'auteur, dit-elle, sur l'organisation des Jésuites, sur leur action, leur esprit, leurs statuts, leurs règlements, leur discipline, il y a longtemps vraiment qu'elles n'ont plus rien de nouveau ; elles sont connues, usées, épuisées. » La *Revue des Deux-Mondes* ne dit pas cela sans un certain sentiment de regret. Les intentions de l'Anonyme ne lui déplaisent aucunement ; elle est, au contraire, très-disposée à les croire bonnes, mais elle lui en veut de son impuissance et de sa sottise. Elle avait espéré un habile auxiliaire, elle ne trouve qu'un spéculateur compromettant, vulgaire et même cynique. En effet, ce prédicant du catholicisme épuré ayant jugé à propos de montrer un jésuite homme de progrès et soumis au souffle du temps, a chargé de ce rôle un révérend père, selon son cœur et son

esprit; il lui donne de l'éloquence, de grandes pensées..... et de libres amours. La *Revue des Deux-Mondes* comprend qu'il y a là tout au moins une maladresse.

« L'écrivain, dit-elle, n'est pas heureux en vérité dans le choix des apôtres de l'idée nouvelle au sein de la Compagnie de Jésus, et cette partie du roman ne laisse pas d'être scabreuse. Savez-vous, en effet, quels sont ces hommes d'élection, ces Jésuites atteints de libéralisme? l'un d'eux, le père Montgazin, je n'en doute pas, est d'une nature supérieure: il est éloquent, il a prêché avec succès à Paris, dans bien d'autres villes, et partout, il a soutenu avec éclat l'honneur de l'Ordre; mais le père Montgazin est homme, et rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Voilà le péril! Tant il n'y a qu'un jour... »

J'interromps ici cette analyse qui devient trop fidèle, bien que la *Revue des Deux-Mondes* soit réservée en comparaison de l'abbé trois étoiles, lequel suit sa pente et arrive à l'abject.

Voici la conclusion de la *Revue des Deux-Mondes :*

« Non, décidément, l'auteur n'est pas heureux dans son invention, et tout bien pesé, la fable romanesque n'aide pas à la prédication, à « l'apostolat pacifique. » Si c'est de cette trempe que sont les Jésuites qui se font libéraux, il vaut autant qu'ils restent ce qu'ils sont et qu'on les combatte par d'autres armes que des romans. Ni *l'énigme religieuse*, ni la littérature, je suppose, ne perdraient rien quand l'auteur du *Maudit* en resterait là de son épopée des mœurs cléricales. Il y a déjà sept volumes. Nous avons le *Jésuite*, nous nous passerions bien du *Moine*, car enfin, que peut-il bien arriver à ce moine après ce qui est arrivé au père Montgazin? Cela peut conduire loin, et, en dernière analyse, ces amours de robe noire, ces scènes lubriques racontées dans un style onctueux, ne sont pas d'un souverain intérêt, sans compter que ce n'est pas un acheminement des plus sûrs vers la régénération du siècle. »

Il est probable que l'auteur du *Jésuite* ne perdra pas tout appui dans la presse progressiste. Les chrétiens sincères de l'*Opinion nationale* et du *Siècle* continueront sans doute, de lui trouver du talent et de l'encourager à remplir sa *mission*. Ils ont bien le droit de le louer, car il a su prendre leur style et sert leur passion; mais il les sert mal, et s'il est payé en raison de son utilité, il finira à l'hôpital. C'est la fin qu'il faut lui souhaiter, surtout s'il est aussi coupable qu'il le dit. A l'hôpital, il retrouvera le prêtre et la religieuse, et leurs soins pourront l'amener au repentir.

IV

Nos lecteurs se rappellent le *Palais-d'Été*, cette résidence de l'empereur de Chine que nos soldats ont visitée les premiers, et que les Anglais ont brûlée. Il paraît que tout n'a pas été dit encore sur ce palais magnifique,

et sur les richesses qu'il contenait. Nous trouvons du moins de nouveaux détails dans la *Petite Revue*. Ces détails sont empruntés aux *Souvenirs de M. de Negroni*. L'auteur a fait l'expédition de Chine, nous dit la *Petite Revue*, il est capitaine démissionnaire, chevalier de la Légion-d'honneur, propriétaire d'une collection dont il a été fort parlé; elle ajoute que les exemplaires des *Souvenirs* sont fort rares.

M. de Negroni commandait un petit détachement placé devant l'aile gauche du palais. Craignant que ces murs sombres ne cachassent des ennemis, il entra dans le palais suivi « de quelques voltigeurs, » pour se rendre maître de « cette position dangereuse. » Il ne vit rien d'abord qu'une enfilade d'appartements, puis il vit ensuite des femmes qui fuyaient. Laissons le parler :

« Je les tenais! elles étaient mes prisonnières!

« Dans un clin d'œil, je plaçai mes hommes *qui n'avaient rien vu*, dans les allées de droite et de gauche, et avec la promptitude militaire, je m'assurai qu'elles ne pouvaient pas sortir par la grande cour tenant toute la largeur de l'aile; aussitôt, accompagné de mon ordonnance seul, je me dirigeai du côté où elles avaient disparu. Après quelques secondes, j'étais en présence de quatre jeunes femmes, courant effarées dans des appartements somptueux, en proie à une frayeur délirante. Elles cherchaient un refuge leur manquant partout; elles s'arrêtèrent à bout d'espoir, et à genoux, dans l'humble attitude de la supplication, elles frappèrent la terre de leur front.

« Une seule restait debout, semblable à une belle statue, — on aurait dit que ses grands yeux me regardaient et ne me voyaient pas. Interdit, troublé par tant de majestueuse beauté, je crus voir un être céleste, un ange du séjour des heureux! Elle était vêtue d'une robe de satin jaune impérial, brodée d'or; par-dessus, elle portait un léger manteau en crêpe de Chine, fond rose, bordé d'un cachemire blanc, tout parsemé, tout constellé de pierres précieuses splendides! Sa coiffure d'un vert tendre était garnie de jolies perles pendantes sur les côtés; elle ne lui couvrait que le haut de la tête, d'où s'échappait une forêt de cheveux noirs aux reflets voluptueux, à peine retenus dans une résille d'argent. — Quelle admirable créature!... Quelle charmante prisonnière!!...

« Je lui fis comprendre en mauvais chinois, accompagné de mon meilleur sourire et d'autres signes démonstratifs, que j'étais disposé à la sauver, mais qu'il fallait se hâter; qu'elle pouvait, du reste, compter sur moi, en se confiant à ma générosité. Alors, l'impératrice favorite, — car (c'était elle!) comme réveillée par un songe affreux, mit convulsivement sa jolie main sur mon épaulette, et d'un pas précipité me conduisit au fond du parc, près d'une petite grille qu'une de ses suivantes ouvrit aussitôt. — Il était nuit... la lune roulait pure, comme une perle au ciel bleu... l'i-

dolâtre princesse la contempla avec une émotion visible... — c'était pour elle le séjour des âmes et des esprits protecteurs!... Elle prit ensuite dans une cassette allongée, que portait une des dames, un objet enveloppé dans du satin, et d'un air angélique me l'offrit; — puis elle me regarda avec la plus ineffable expression de reconnaissance, s'approcha toute divine, et dans une douce étreinte, ses royales lèvres imprimèrent sur mes lèvres un baiser dont ma bouche recueillit la suave rosée!

« Un instant après, je revenais machinalement sur mes pas; mon ordonnance, en me voyant me dit d'un air inquiet : « Lieutenant, vous êtes souffrant? » — Non?... c'était cet essaim de colombes fugitives, ce baiser embaumé, cette haleine parfumée, qui, comme un rêve, traversaient mon esprit!...

Il résulte de ce récit que M. de Negroni se hasarda seul au centre des appartements du palais d'été bien qu'il eut jugé la «position dangereuse.» En effet, il y entre d'abord avec quelques voltigeurs, il pénètre ensuite plus avant, suivi uniquement de son ordonnance, enfin les dernières lignes de l'extrait donné par la *Petite Revue* nous apprennent que son ordonnance même n'était plus là lorsqu'il reçut le suave baiser de l'impératrice... et sa cassette.

Certains lecteurs, de ceux qui exigent toujours des témoins, pourraient être tentés de prendre ce récit pour un conte ou pour un rêve. Qu'ils ne se pressent pas d'émettre des doutes, car s'il leur faut des témoins ou des preuves, il y en a.

Après avoir raconté sa téméraire excursion, l'heureux lieutenant parle de son retour au bivouac et donne quelques détails sur le superbe repas que l'on put faire, grâce aux réserves de victuailles trouvées dans les cuisines impériales.

Ce fut seulement quand tout le monde eut bien mangé et que l'on songea à prendre du repos, que M. de Negroni s'éloigna pour examiner à l'écart le mystérieux présent de la mystérieuse chinoise. Il vit alors que sa témérité avait été largement récompensée, et qu'il avait réellement lieu de répéter l'axiôme latin si connu : *audaces fortuna juvat.*

« Seul alors, dit M. de Negroni, je m'éloignai pour examiner le mystérieux présent.

« C'était une grande boîte ou coffre à bijoux en or, enrichie de grosses perles, de splendides saphirs, de rubis et d'émeraudes, formant une mosaïque d'une richesse inouïe, et renfermant une collection de pierres précieuses d'une valeur immense! — Noble souvenir de reconnaissance, digne d'une grande souveraine!

« On comprendra que j'y tienne! c'est une bonne fée orientale qui me l'a donné; il me semble encore la voir disparaître, comme une sylphide s'évaporant dans l'immensité des cieux!... Que sera-t-elle devenue?...

Mon Dieu! j'ai la douce consolation de croire qu'elle n'a pas été du nombre des malheureuses dames qui, ayant été abandonnées par la fuite précipitée de l'empereur, ont cherché et trouvé la mort au fond des étangs et des lacs merveilleux du palais, où elles dorment à jamais à l'ombre des lotus et des nénuphars en fleurs!....

« Je ne fermai pas les yeux de toute la nuit. »

A la suite de ce récit vient, comme pièce probante, un catalogue dont nous voulons extraire quelques lignes seulement :

« Un saphir de 48 carats, première grande eau, classée en Chine et à Paris comme une pierre de premier ordre, réunissant toute la pureté, toute la couleur et tout l'éclat désirables!

« Le véritable saphir vient de Ceylan ou des Indes. Sa dureté égale celle du rubis oriental; sa puissance réfractive dépasse celle des autres pierres qu'on pourrait lui comparer, et tient le milieu entre le translucide et le transparent, qualités que nous venons de décrire, et qui sont celles de celui que nous possédons, il peut dépasser le prix du diamant! mais ces qualités sont très-rares et très-recherchées des amateurs.

« Cependant le nôtre les possède toutes! d'un bleu entre l'indigo et le barbeau, c'est-à-dire ni trop foncé ni trop clair, il présente à la vue une couleur franche, une limpidité parfaite, et ce qui en fait l'excellence, c'est le velouté incomparable qu'il possède au dernier degré!...

« Les calculs, d'après Jeffry, joaillier anglais, qui s'est beaucoup occupé de la valeur des pierres, le portent à 691,000 fr,; il n'est pas possible de voir une plus jolie pierre.

« — Un rubis oriental, rouge sang de bœuf, du poids de 24 carats, d'une forme allongée dite pyramique, — placé au bout d'une châtelaine impériale; il était destiné à rafraîchir les paupières de l'impératrice. — Les calculs le portent, d'après Jeffry, à 156,000 fr. — Il est difficile d'en voir un pareil.

« — Le splendide collier de l'impératrice, en rubis, formé de *cent dix boules semblables*, assorties avec un rare bonheur, du poids de dix carats chacune; — au centre pend un rubis rose, taillé en cœur, du poids de 50 carats. — Ce collier n'a pas son pareil dans le monde entier! Il est accompagné d'un bracelet en même matière, composé de vingt perles semblables, et d'un rubis rose en forme de cœur qui complète cette fastueuse parure, digne de toutes les reines et de toutes les impératrices!...

« — Un flacon-pendule, incomparable de beauté et de richesse! style Louis XVI pur. Il est enrichi de diamants, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de perles fines, etc., — en un mot, de toute la famille des gemmes! Les émaux en sont parfaits, les arabesques, ciselées sur les côtes, sont d'un travail inappréciable, et en feraient à elles seules un morceau unique! Un mécanisme de trois mille pièces fait mouvoir une charmante li-

notte perchée sur un pommier fleuri qui chante à ravir sa délicieuse mélodie des champs.

« C'est encore un chef-d'œuvre attribué à Vaucanson ; il forme le principal morceau d'un écrin complet, composé de cinq pièces du même style, savoir : une jolie tabatière marquise, un charmant flacon à odeur, la montre d'homme et la montre de dame, le tout digne d'une reine ; — d'une impératrice... »

Ne sont-ce pas là des témoins d'une haute valeur ? Et, nous le répétons, il y en a d'autres encore.

Tous les éclaireurs qui ont pénétré dans le Palais-d'Eté « cette dangereuse position, » n'ont pu comme M. de Negroni, favoriser la fuite de la première impératrice ; mais, nos lecteurs le savent, l'empereur de Chine, « le fils du ciel » n'était pas monogame ; il avait beaucoup de femmes. On peut donc croire que d'autres, après M. de Negroni, ont eu la consolation d'accomplir le sauvetage d'impératrices de second ordre, égarées dans quelque coin de ce vaste palais et pourvues, elles aussi, de leur boîte à bijoux. Les renseignements donnés par les journaux sur la quantité d'objets curieux et précieux rapportés du Versailles chinois donnent du moins quelque vraisemblance à cette interprétation. Peut-être même les « malheureuses dames » n'ont-elles pas seules eu l'occasion de se montrer reconnaissantes. Par exemple, on a parlé dans ces derniers temps d'un ci-devant sapeur ou tambour, possédant une délicieuse sphère, où diamants et perles étaient incrustées dans l'or. J'imagine que ce sapeur aura rencontré et sauvé le premier astronome ou astrologue du « fils du ciel, » lequel dans l'élan de sa reconnaissance aura donné l'instrument insigne de sa dignité, au sapeur compatissant et ému. Il a pu se dispenser d'y joindre la *suave rosée* de ses lèvres.

EUGÈNE VEUILLOT.

Le *Monde*, dans son numéro du 22 mars, a publié la note suivante au sujet d'un journal encore à l'état de projet :

« On nous demande quels sont les rédacteurs de la feuille non politique intitulée : *Les Petites Nouvelles*, dont nous avons donné le prospectus dans un de nos derniers numéros. Nous n'avons pas à trahir le secret que les rédacteurs des *Petites Nouvelles* veulent provisoirenent garder ; mais nous pouvons, au moins, répondre à nne autre question, en déclarant que MM. Louis Veuillot et Eugène Veuillot sont absolument étrangers à cette publication. »

BULLETIN LITTÉRAIRE

LA SAINTE MÈRE DE CHANTAL. — *Œuvres complètes de sainte Jeanne-Françoise de Chantal.* 2 vol. gr. in-8, dans la Collection Migne, 1864.

Sainte Jeanne Françoise Frémyot, baronne de Rabutin-Chantal, fut une de ces âmes d'élite destinées à fuir le monde, comme le dit un de ses récents biographes, à abandonner leurs proches, leur patrie et ce qu'elles ont de plus cher, jusqu'à oublier « les lieux qui les ont vues naître et la maison paternelle, » afin de suivre à la lettre ces paroles de notre divin Sauveur, tant de fois répétées : « Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tout le jour et qu'il me suive. Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi la sauvera. »

On s'est beaucoup occupé de la sainte fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie depuis quelques années, et c'était justice, car à une époque où l'on semble se plaire à l'étude de l'existence des femmes qui, au dix-septième siècle, ont tenu une place considérable dans le monde, le nom de madame de Chantal devait passer avant tout autre. Peu de femmes, assurément, ont exercé une plus grande influence sociale, témoigné une intelligence plus élevée et rendu de plus incontestables services. Elle parut au lendemain, pour ainsi dire, des grandes luttes religieuses qui pendant un demi-siècle avaient bouleversé et ensanglanté la France. Elle donna le rare exemple d'une femme douée de tous les avantages qu'on recherche sur la terre, beauté, noblesse, famille, fortune, considération ; renonçant volontairement à ces dons, tenus ici-bas pour si précieux, et embrassant résolûment la plus rude vie religieuse, exerçant de la sorte une puissante action sur la société, et n'ayant certainement pas peu contribué à développer ce grand mouvement religieux qui a signalé le dix-septième siècle. L'Ordre de la Visitation avait précisément pour but d'honorer une des plus grandes vertus et des moins aisément honorées en ce monde ; mais, pour bien indiquer quelle place le nouvel Institut devait occuper dans la hiérarchie des ordres religieux, je laisserai parler saint François de Sales :

« Or pour en venir à la fin pour laquelle notre Congrégation de la Visitation a été érigée, dit-il dans ses *Entretiens spirituels*, et pour icelle comprendre plus aisément quel est l'esprit particulier de la Visitation, j'ai toujours jugé que c'était un esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une grande douceur envers le prochain, d'autant qu'ayant moins de rigueur pour le corps, il faut qu'il y ait tant plus de douceur de cœur. Tous les anciens Pères ont déterminé que, où l'âpreté de mortification corpo-

relle manque, il doit y avoir plus de perfection d'esprit. Il faut donc que l'humilité envers Dieu et la douceur envers le prochain suppléent, en vue de cette raison, à l'austérité des autres.

« Et si bien que les austérités sont bonnes en elles-mêmes et sont des moyens pour parvenir à la perfection; elles ne seraient pourtant pas bonnes chez nous, d'autant que ce serait contre les règles. L'esprit de douceur est tellement l'esprit de la Visitation, que quiconque y voudrait introduire plus d'austérités qu'il n'y en a maintenant détruirait incontinent la Visitation, d'autant que ce serait agir contre la fin pour laquelle elle a été dressée, qui est pour recevoir des filles et femmes infirmes qui n'ont pas des corps assez forts pour entreprendre, ou qui ne sont pas inspirées de servir Dieu et de s'unir à lui par la voie des austérités que l'on fait à autre religion. »

I

Jeanne-Françoise Frémyot naquit le 23 janvier 1572 à Dijon : elle appartenait à une noble famille parlementaire de la Bourgogne (1), et son père peut être très-légitimement tenu pour l'un des hommes les plus considérables de sa province. Une seule anecdote donnera une idée du caractère de cet homme de bien.

Le président Frémyot était demeuré fidèlement attaché au parti royal généralement abandonné en Bourgogne, et c'est à force de peines et de sacrifices pécuniaires, qu'il était parvenu à conserver sous l'obéissance du roi les deux seules petites places de Semur et de Flavigny. « Un certain du parlement, écrit la mère de Chaugy, première biographe de Mme de Chantal, qui avoit été son principal persécuteur durant la ligue (même ce fut celui qui avoit fait mettre son fils à rançon) fut accusé vers le roi de quantité de perfidies. Le roi dit soudain qu'il falloit lui faire trancher la tête; et, appelant M. le président Frémyot, qui étoit en une autre chambre, il lui en demanda son avis. Ce fut avec étonnement de toute la compagnie que ce bon président se rendit l'avocat de son ennemi et demanda sa grâce

(1) René Frémyot, conseiller du roi, notaire à Dijon en 1467, fut nommé ensuite clerc en la cour des comptes (1472), et eût pour fils Jean Frémyot, seigneur de Saulx et de Bowaines en partie, fut également clerc, puis auditeur en la chambre des comptes en 1518, et enfin conseiller au parlement : il épousa Guillemette Godran, d'où naquirent :

1° Bénigne Frémyot seigneur de Tolly, maître en la cour des comptes, puis président au parlement de Dijon, en 1585, marié à Marguerite Berbisy, dont : André, archevêque de Bourges, mort en 1641 ; — Jeanne-Françoise, mariée au baron de Rabutin-Chantal ; — Marguerite, unie au baron de Neuchèze.

2° André Frémyot, conseiller au parlement de Dijon (1563), non marié.

3° Claude Frémyot, seigneur d'Is-sur-Thil, président en la cour des comptes de Bourgogne, marié à Marie Berbisy, sœur de sa belle-sœur, laquelle lui donna : 1° Marie Frémyot, mariée à M. Blondeau, seigneur de la Chassagne et de Baigneux, président au parlement de Metz.

2° Claude Frémyot, seigneur d'Is-sur-Thil, président au parlement de Bourgogne, lequel n'eut d'enfant ni de mademoiselle de Sonnert, ni de Marguerite Bretagne, fille du premier président de Metz.

Les familles qui portent aujourd'hui le nom de Frémyot n'ont aucun rapport d'origine avec celle de la sainte fondatrice de la Visitation.

avec tant de solides raisons et de zèle, que ce grand roi, qui savoit ce que l'accusé avoit contre M. Frémyot, plia les épaules et dit : « Président, je vois bien qu'il faut que ma clémence se joigne à votre douceur; vous voulez la vie de votre ennemi, je vous la donne. »

Mais je ne prétends pas raconter longuement la vie de Mme de Chantal : je l'ai fait ailleurs (1), et je veux seulement en rappeler brièvement les principaux traits ici en signalant l'importante publication dont la sainte mère vient d'être l'objet.

Privée de sa mère, quand elle était encore au berceau, Jeanne Frémyot trouva auprès de son père des leçons et des exemples qui développèrent ses heureuses dispositions. La douceur, la piété et la modestie furent les principaux caractères de sa jeunesse. Après avoir refusé un riche gentilhomme du Poitou que sa sœur, établie dans cette province voulait lui faire épouser, mais qui était protestant, elle donna en 1592, sa main au baron de Chantal, aîné de l'antique maison bourguignonne des Rabutin : le jeune ménage se fixa à Bourbilly. Mme de Chantal s'empressa de prendre vigoureusement la direction des affaires passablement embrouillées du baron, tout en faisant honneur au nom qu'elle portait, en recevant dignement son nombreux voisinage et en faisant prodigieusement du bien autour d'elle.

M. de Chantal fut tué à la chasse par la maladresse d'un de ses cousins (1601), laissant sa femme veuve à vingt-neuf ans, belle et recherchée de tous ceux qui l'entouraient. Elle supporta cette cruelle épreuve avec une parfaite résignation, tout en ne dissimulant pas son profond chagrin. Dès le premier moment, sans s'en ouvrir à personne, elle se voua au service de Dieu, distribuant aux pauvres ses habits et ses bijoux, et résolue de conserver toujours un deuil sévère. Au bout d'une année de la retraite la plus sévère, son père, espérant la décider à se remarier, la fit venir à Dijon, où précisément elle rencontra François de Sales, et il s'établit presque aussitôt entre eux une pieuse intimité dont la religion devait pour le présent et pour l'avenir retirer de si grands avantages.

Mme de Chantal ne pouvait cependant quitter encore le monde, comme elle le souhaitait, pour se donner toute à Dieu : ses enfants trop jeunes la retenaient, et aussi son beau-père, le vieux baron de Chantal, qui exigea qu'elle vînt s'établir à Monthelon pour lui tenir compagnie et le soigner (2).

(1) Voir la vie de la sainte mère de Chantal, placée en tête de nos *Lettres de sainte Jeanne de Chantal*, 2 vol. in-8, Paris, Lecoffre, 1859 ; et l'étude de sa vie et de sa famille dans la *Revue Contemporaine*, tome XVII, 2e série.

A ce propos nous nous permettrons une petite observation. Le nouvel éditeur des Œuvres de Madame de Chantal a complétement oublié de mentionner les deux volumes publiés par nous, quoiqu'il cite avec de justes éloges le travail si complet et si consciencieux de l'abbé Bougaud, qui a bien voulu les indiquer presque à chaque page. Nous avons publié dans ce recueil trois cent quarante lettres inédites, réimprimées, sauf quelques-unes par M. Migne. Il aurait été au moins équitable, ce me semble, de reconnaître cette priorité.

(2) Madame de Chantal eut quatre enfants, un fils qui fut tué à l'île de Ré, en repoussant le débarquement des Anglais, et qui de mademoiselle de Coutanges eût la marquise de Sévigné; et trois filles mariées à M. le baron de Thorens, frère cadet de saint François de Sales, au comte de Toulongeon, et une dernière morte jeune.

Mme de Chantal n'hésita pas à se rendre auprès de ce vieillard, d'une humeur chagrine et opiniâtre, et qui menaçait de déshériter ses enfants : elle sut même se résigner à subir le contact encore plus pénible d'une vieille gouvernante, seule maîtresse de la maison, et qui porta ses exigences jusqu'à vouloir que ses enfants fussent élevés sur le même pied que ceux de la baronne. Celle-ci endura ces humiliations, heureuse même, ce semble, de ces occasions de souffrances qu'elle offrait certainement au ciel. Elle essaya cependant, à force de douceur, de désarmer cette hautaine servante; mais, ne pouvant y réussir, elle se décida à s'abstenir en consacrant tout son temps à ses œuvres de piété et au soin des pauvres et des malades.

En 1606, Mme de Chantal se rendit à Annecy, près de François de Sales, qui lui communiqua le grand projet qu'il avait sur elle, mais en ajournant la réalisation à l'époque où elle aurait accompli tous les devoirs que sa position lui assignait dans le monde. Elle revint donc encore à Monthelon, et, ayant perdu une de ses filles et marié les deux autres, elle se décida à suivre enfin sa vocation. Elle quitta Monthelon au mois de mars *1610*, passa quelque temps à Dijon pour le règlement des affaires d'intérêt, et ayant à subir les plus vives instances de tous les siens, que sa résolution désespérait. « Cette bienheureuse femme ayant si vaillamment mis la main à la charrue, dit la mère de Chaugy, n'avoit garde de retourner en arrière. Etant arrivée au lieu de sa naissance pour sa dernière visite, la première chose qu'elle fit fut de manger le pain de vie, afin qu'avec la force d'icelui elle pût parvenir jusques en ces heureuses montagnes de Savoie; car véritablement il lui restoit un grand chemin à faire, à cause du grand et réciproque amour qui étoit entre elle et ses proches. Elle demeura plusieurs jours avec eux, les consolant tous de sa présence. Elle n'oublia aucun lieu saint des environs de Dijon, qu'elle ne visitât. »

Aucun livre n'est mieux fait pour donner une idée exacte de cette admirable abnégation que le recueil des lettres de la mère de Chantal. Nous l'y voyons sans cesse aux prises avec ses religieuses qu'elle encourage, console, loue, reprend, conseille : nous assistons à de véritables confessions, où la pieuse baronne sait multiplier les avis sous cent formes diverses, mais où nous voyons toujours de grandes vertus, de sublimes dévouements et de courageuses résolutions. Aucun livre n'est plus propre à offrir une meilleur source de salutaires lectures, car on peut affirmer que ces lettres touchent à tous les points qui peuvent intéresser à notre pauvre humanité, puisqu'un assez grand nombre sont adressées à des personnes appartenant au monde, et dans toutes les conditions. On peut affirmer que ce serait rendre un véritable service que d'en composer un choix de lectures qui formerait un excellent complément à l'*Introduction à la vie dévote*. Quelle garantie de doctrine présente la sainte mère, dont le pape Clément VIII résume en ces termes les vertus dans le bref de canonisation : « Elle fut la gardienne la plus fidèle de la virginité : si elle consentit au mariage, ce fut pour souscrire à la volonté de son père, aux dépens de la sienne qui s'y opposait. Dans l'état de mariage, elle attira à la pratique de ses vertus,

non-seulement ses enfants, mais même son époux. Veuve, elle embrassa un genre de vie plus saint, et préluda ainsi à l'institution de l'Ordre qu'elle devait fonder. Lorsqu'elle eut obéi avec joie à l'ordre de Dieu, qui l'appelait à un état plus sublime, elle montra et aplanit à tant de monastères qui devaient être fondés dans la suite, le chemin tout à la fois pénible et dur de la perfection évangélique, moins encore par les règles excellentes qu'elle donna que par les actes héroïques et le monument durable de toutes les vertus qu'elle montra. »

Les dispositions furent rapidement prises à Annecy : le 10 juin elle prit, avec ses trois compagnes, les mères de Bréchard, Favre et Coste, possession du modeste logis que lui avait préparé François de Sales, et qui devait servir de berceau au nouvel Institut. Le nombre de ces pieuses servantes de Dieu s'accrut rapidement, en se recrutant parmi les meilleures familles de la Bourgogne et de la Savoie. Bientôt l'archevêque de Lyon demanda la fondation d'une maison de l'Ordre dans cette ville. La mère de Chantal alla l'établir pendant l'hiver de 1615 : c'est alors qu'elle se décida à adopter les vœux solennels et la stricte clôture, suivant le règlement approuvé par Paul V, le 6 octobre 1618. Grenoble, Paris, Dijon, Orléans, Moulins, demandèrent successivement et obtinrent des couvents de la Visitation. En revenant de Dijon, la sainte mère conféra longuement avec François de Sales, et apprit bientôt après qu'il était mort peu d'heures après l'avoir quitté.

A ce moment l'Institut comptait treize maisons : le nombre devait être élevé à quatre-vingt-huit du vivant de la mère de Chantal. Ces progrès frappèrent singulièrement et attirèrent l'attention de la catholicité sur cette pieuse veuve qu'aucune démarche ne rebutait, qu'aucune fatigue n'effrayait, et qui marchait sûrement et rapidement au but qu'elle s'était proposé.

Pleine d'humilité, la mère de Chantal refusa de conserver la supériorité d'Annecy pour pouvoir mieux servir au but de l'Institut : l'obéissance des simples religieuses. Il lui fallait cependant se décider à sortir souvent de cette obscurité : les affaires de l'Ordre l'exigeaient, et jamais dans ces circonstances elle n'hésita. Accueillie avec le plus grande faveur à la cour de Paris, comme à celle de Turin, elle dut encore venir en France en 1640, et y fit un long séjour : au mois de novembre 1641 elle reprit le chemin d'Annecy, visitant plusieurs de ses maisons en passant. Elle était partie malade et dut s'arrêter à Moulins pour donner l'habit à la duchesse de Montmorency. Le mal fit de rapides progrès, et la sainte mère expira le 19 décembre, ayant conservé toute sa connaissance jusqu'au dernier moment, et faisant l'admiration de tous ceux qui l'entouraient par sa résignation et sa piété.

Le pape Benoît XIV béatifia la mère de Chantal le 19 novembre 1751, et Clément XIII la canonisa le 16 juillet 1767.

II

« Je ne parle de cette âme toute sainte qu'avec respect, écrivait Fran-

çois de Sales au sujet de la mère de Chantal; on ne peut assembler une plus grande étendue d'esprit avec une plus profonde humilité; elle est simple et sincère comme un enfant, avec un jugement solide et élevé; l'âme grande, un courage pour les saintes entreprises au-dessus de son sexe: et, en un mot, je ne lis jamais la description de la femme parfaite de Salomon, que je ne pense à la mère de Chantal. Je vous dis tout cela à l'oreille du cœur, car cette âme toujours humble serait toute peinée si elle savait que je vous eusse dit d'elle tant de bien. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur le caractère élevé et si hautement intelligent de la mère de Chantal. Ses lettres le font intimement connaître, et montrent tout ce qu'il y avait de génie dans cette femme, si bien douée pour pourvoir au vaste gouvernement de l'Institut qu'elle avait fondé et qui avait si rapidement grandi. Le style de la mère de Chantal avait une distinction remarquable, quoique ses lettres ne fussent nullement destinées à la publicité. Elle savait donner des conseils brefs, simples et nets, comme elle savait aussi trouver des accents de la plus haute piété, quand elle voulait consoler une infortune. En même temps, elle se montrait tendre et affectueuse avec ceux qu'elle chérissait et se laissait souvent aller à une douce gaieté. On n'a pas de peine à reconnaître une proche parenté intellectuelle entre la mère de Chantal et l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, dédiée, comme on sait, à la sainte fondatrice de la Visitation. Nous ne voulons sans doute établir aucun parallèle entre les lettres écrites au courant de la plume, sous l'impulsion du moment, ou d'un événement particulier, et cette œuvre éminente, qui répond admirablement à tous les besoins du cœur; mais on sent néanmoins que la mère de Chantal vivait dans l'intimité du saint évêque, et ses lettres nous offrent bon nombre de pensées, de tournures et d'images bien connues à celui qui a lu attentivement l'*Introduction à la vie dévote*.

La mère de Chantal écrivait sans soin de l'orthographe; souvent elle dictait ses lettres et les signait seulement, mais en y ajoutant presque toujours un paragraphe de sa main.

Avec cette riche correspondance on assiste à une étude bien intéressante, touchante, dirai-je même. On suit pour ainsi dire jour par jour ce grand travail de la fondation de l'Institut de la Visitation; on voit, on admire ces religieuses droites et intelligentes qui comprenaient si bien la pensée de leur mère spirituelle et la secondaient si parfaitement dans ses multiples occupations. Mères supérieures et simples religieuses, comme l'écrit l'éditeur des *Œuvres complètes de sainte Jeanne de Chantal*, on aime à les contempler soit dans leurs cellules silencieuses, soit dans les voyages qu'elles font pour les fondations de monastères, toujours recueillies, toujours abîmées en Dieu, ne voyant dans tout ce qui les entoure, dans tout ce qui leur arrive, dans tout ce qui les afflige ou les réjouit, qu'autant d'échelons pour s'élever sans cesse vers la perfection. Il y a là vraiment un tableau saisissant et qui ne se rencontre pas dans la vie des grands saints. Chez de simples religieuses, en effet, on n'aperçoit que d'humbles femmes qui ont le sentiment et la conscience de leur obscurité;

elles ne songent pas que le monde puisse penser à elles, et elles cheminent courageusement à travers les épreuves et les difficultés de la vie, prêtes à exposer leur santé, leur existence, à affronter les plus cruelles souffrances pour l'honneur de Dieu et le soulagement du prochain.

L'édition de M. l'abbé Migne est aussi complète que possible (1) : trop complète même, car il n'était pas bien utile d'y inscrire — les volumes auraient encore été d'une épaisseur respectable, — les vies des vingt-neuf premières sœurs de l'Institut écrites par la mère de Chaugy. Elle comprend d'abord une préface énumérant le détail de ce que possèdent les Archives de la Visitation d'Annecy, et de tout ce qui a été publié sur la mère de Chantal à l'exception de nos deux pauvres volumes. — Puis la vie de la sainte baronne écrite par Mgr de Maupas du Tour, évêque du Puy; les pièces relatives à la béatification et à la canonisation ; une série de méditations de la mère de Chantal sur toutes espèces de sujets de dévotion ; une autre série de consultations sur divers points de la règle de l'Institut, des constitutions et du coutumier; enfin neuf cent quarante-deux lettres. Dans notre édition nous avions publié trois cent quarante lettres inédites (2) et quatre cent vingt-neuf lettres déjà connues, en tout sept cent soixante-neuf.

Un pareil recueil est bien de nature à faire complétement apprécier le grand caractère et la haute vertu de la mère de Chantal. Elle peut passer à bon droit comme une des individualités les plus intéressantes à étudier de cette époque; elle appartient à la période des guerres religieuses, qui ne semblent pas avoir peu contribué à graver profondément dans son cœur les sentiments de la plus ardente piété, et aussi au dix-septième siècle, le siècle vers lequel tendent en ce moment toutes les recherches de nos érudits contemporains. Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt, au milieu de cette espèce de renaissance historique et littéraire, de donner place à l'une des plus belles figures de cette période, et de consacrer une étude un peu détaillée à la fondatrice des sœurs de la Visitation. Françoise Frémyot a tenu dans le monde une place assez considérable pour qu'il soit

(1) Un certain nombre des lettres de notre édition n'a pu cependant être publié par M. l'abbé Migne : l'éditeur aurait pu le constater pour rendre son recueil vraiment *complet*

(2) Nous ajouterons que parmi les documents conservés aux archives de la Visitation d'Annecy (maison-mère), on remarque une série de documents importants pour l'histoire de la vie de la Mère de Chantal. En voici le rapide sommaire :

I. Pièces de la canonisation en 3 vol. in-8°. Le premier contient le *remissoriale*, les deux autres le *compulsatoire*; au second sont jointes les copies authentiques de 265 lettres.

II. Copie du procès-verbal dressé en 1720 sur la sainteté, vertus et miracles de la mère de Chantal, pour sa béatification ; mémoires très-précis sur sa vie : 1722 à 1726.

III. Copie du procès de la béatification, 1723, 1724.

IV. Copie dudit, texte latin.

V. Compte des dépenses faites pour le procès de canonisation, 1732-1770.

VI. Extrait de la visitation du cœur de la sainte Mère, et mention des récits de guérisons miraculeuses faites par son intercession; fait à Salins, centre des divers miracles.

VII. Recueil des difficultés opposées à la béatification et à la canonisation, basées sur les liaisons de la sainte Mère avec l'abbé de Saint-Cyran Les difficultés tombèrent d'elles-mêmes quand on voulut bien remarquer que madame de Chantal mourut bien avant la condamnation des doctrines de l'abbé Duvergier de Hauranne.

non-seulement facile, mais instructif de suivre ses traces dans les diverses phases de sa vie; elle appartenait, par sa famille propre, à cette rude noblesse parlementaire, alors si fière et si puissante, et par son mariage elle avait pris rang parmi les meilleures maisons de la noblesse d'épée : riche, honorée dans sa province, liée et apparentée à tout ce qu'il y avait de distingué et de considérable, la baronne de Chantal n'hésita pas cependant à abandonner tous ces liens pour obéir au sentiment divin qui la guidait, et si pour des raisons de famille nous la voyons obligée de retarder de quelques années son entrée en religion, aussitôt après son veuvage du moins elle consacra au service des pauvres et des malades le temps que lui laissaient l'éducation de ses enfants et le soin de son intérieur.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE DROIT CANONIQUE, par l'abbé GOYHENÈCHE. In-8, 289 p. Paris, Durand, libraire.

RÉPERTOIRE UNIVERSEL ET ANALYTIQUE DE L'ÉCRITURE SAINTE, par l'abbé MATALÈNE. 2 vol. grand in-8, ensemble 1340 p. Paris, Sarlit, libraire.

LES MYSTÈRES DE LA NAISSANCE ET DE LA PREMIÈRE ENFANCE DE JÉSUS, par l'abbé VINCENT. In-18 anglais, 405 p. Paris, Douniol.

LES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE, par M. de SAINT-ALBIN. 1 vol. in-18, 159 p. Paris, Dillet.

AU BOUT DU MONDE, récits sur la civilisation moderne et ses principaux instruments, par un ancien élève de l'École polytechnique. In-12, 195 p. — Prix : 2 fr. Paris, V. Palmé.

L'EUROPE CHRÉTIENNE, par GUENOT. In-8, 206 p.

RÉCRÉATIONS ALLÉGORIQUES, par Van ADAM. In-4, 138 p. Paris, Lefort

I

Si aujourd'hui les bienfaits de l'Église sont méconnus, la papauté honnie et vilipendée, cela tient beaucoup aux passions, et un peu à l'ignorance, surtout à l'ignorance des lois canoniques. Le droit ecclésiastique a servi de base à nos institutions et les a vivifiées de son souffle; c'est sur son terrain que s'agitent et s'agiteront longtemps les principales questions du droit public des nations. La connaissance du droit canonique est donc nécessaire au publiciste, au législateur et au jurisconsulte; mais elle est surtout nécessaire au clergé. L'étude des lois canoniques a toujours été recommandée par les papes, et par Pie IX en ces dernières années; elle est le complément indispensable des études théologiques. Malheureusement, à cause du temps que prend le ministère pastoral, beaucoup d'ecclésiastiques sont condamnés à ne pouvoir étudier que des manuels traitant surtout le côté pratique des questions. Celui que nous annonçons est nouveau, il a été examiné à Rome, imprimé dans cette ville, et il est écrit en français. On sait tout ce que les résumés offrent de difficultés pour réunir les qualités voulues, nous pou-

vons dire que celui de M. Goyhenêche est réussi, et pourra être utile à tout le monde. A ceux qui savent il rappellera sommairement leurs connaissances, à ceux qui ne savent pas il donnera la science pratique qui leur est nécessaire. Il renferme trois livres qui traitent des personnes, des choses ecclésiastiques et des jugements ecclésiastiques. Nous ne voulons pas entrer dans le détail; disons seulement que l'auteur s'est proposé de renfermer dans un cadre aussi restreint que possible les notions du droit ecclésiastique, et de suivre une marche claire et méthodique en prenant soin de ne rien omettre de ce qui dans un ouvrage didactique s'impose par son utilité pratique. Nous ne pouvons que recommander vivement ce manuel excellent qui ne sera déplacé dans aucune main. A ceux qui, avec ce manuel, voudraient se procurer un ouvrage complet nous indiquerons *l'ancienne et la nouvelle discipline de l'Eglise* de Thomassin, revue et annotée par l'abbé André.

Une étude encore indispensable au prêtre est l'étude de l'Écriture-Sainte; mais il ne lui suffit pas d'étudier l'Écriture-Sainte pour lui-même, il doit en faire profiter le troupeau qui lui est confié. Il a mission de lui exposer cette parole de vie, de la lui expliquer et de lui en faire l'application. Ce n'est pas là chose facile, à moins d'avoir consacré de longues heures à cette étude et de savoir pour ainsi dire de mémoire le texte entier des livres sacrés. S'il n'en est pas ainsi, que de temps dépensé, pour chercher les passages que l'on désire; et un passage trouvé, ne donne pas les autres textes, ayant trait au même sujet. C'est pour remédier à cet inconvénient, que M. l'abbé Matalène, à composé son *Répertoire*. Cet ouvrage renferme tout le texte selon l'ordre alphabétique des sujets d'histoire, de dogme et de morale que la Vulgate traite dans son ensemble. A côté de ces sujets principaux l'auteur a cité les passages disséminés un peu partout dans l'Écriture, afin de ne faire qu'un seul tout à chaque sujet traité. Le texte latin est reproduit dans son entier, et un sommaire français indique le sens littéral et souvent le sens figuré du chapitre qu'il précède. On y lit la biographie des patriarches, des prophètes, des rois d'Israël et de Juda, et celle des principaux personnages dont il est fait mention dans l'Ecriture-Sainte avec les dates chronologiques de leur naissance, de leur règne et de leur mort, basées autant que possible sur le texte même, et, à défaut du texte, sur le sentiment des chronologistes les plus accrédités. L'ouvrage de M. l'abbé Matalène renferme encore la concordance et les rapprochements de l'Ancien, du Nouveau Testament, l'exposé de tous les sujets de dogme et de morale, et l'indication à chacun des passages de l'Écriture qui y ont quelque rapport. On y trouve en outre des aperçus sur chacun des livres de la Bible, et tout ce que dit cette Bible concernant les sciences, les arts et les métiers.

Pour que le lecteur puisse se servir du répertoire sans recourir à la Bible, qui s'y trouve contenue tout entière, M. l'abbé Matalène a eu le soin, au commencement de chaque chapitre, d'indiquer où se trouve le suivant. A la suite de l'ouvrage une table universelle donne l'ordre des livres de l'Écriture-Sainte et la suite des chapitres de chaque livre en indiquant, en

regard du chapitre, le mot du répertoire à la suite duquel il se trouve consigné. On peut juger par ce peu de lignes combien le répertoire de M. l'abbé Matalène est ingénieux, tout ce qu'il lui a fallu de patience, d'intelligence et de connaissances pour mener son entreprise à bonne fin.

II

De l'Écriture-Sainte au Sauveur Jésus, le chemin n'est pas long. Disons donc quelque chose d'un livre qui parle de lui. Le grand mal de notre époque c'est que Jésus n'est pas assez connu, et pas assez aimé; c'est à développer cette connaissance dans les intelligences et cet amour dans les cœurs que M. l'abbé Vincent veut consacrer ses loisirs, ses talents et sa plume. Dans une suite de traités indépendants les uns des autres, et cependant dictés par une pensée unique, et reliés entre eux par une suite logique, il se propose de parler des mystères de la vie temporelle du Sauveur, — de ses miracles, — de ses enseignements, — de ses institutions et de sa vie mystique. L'étude des mystères de la vie temporelle du Sauveur formera cinq parties, dont la première est en vente, et a pour titre : *Mystères de la naissance et de la première enfance de Jésus*. Le livre embrasse tout naturellement les mystères qui ont précédé et préparé la naissance de Jésus-Christ. Dans quelques pages préliminaires M. Vincent, avant d'arriver à l'objet principal de son livre, cherche à faire comprendre que, sans une science exacte des vérités de la foi, il ne peut y avoir de piété solide et réelle; il insiste en particulier sur la nécessité de connaître Jésus, parle du mystère de la sainte Trinité, au sujet duquel il rappelle l'enseignement de l'Église catholique; sans cet enseignement nous n'aurions aucune notion exacte sur le Verbe. Ces notions données, l'écrivain aborde ce qui fait l'objet de son livre. Son examen se porte, d'abord sur le Verbe non uni à l'homme; il définit le Verbe en lui-même, et dans ses rapports avec le Père et le Saint-Esprit; dans ses rapports avec la création et en particulier avec la nature humaine à laquelle, d'après l'éternel décret du Père, il devait s'unir hypostatiquement. Par là, M. Vincent est amené à parler de la nécessité d'une intervention divine pour le rachat de l'humanité coupable. Vient l'attente universelle du Messie, le dogme de la réparation confiée à un peuple privilégié qui n'eut d'autre principe vital que l'attente et la préparation du Rédempteur. Voici l'incarnation, la naissance temporelle du Verbe et l'explication détaillée de ce mystère. L'écrivain ne pouvait oublier Marie, qui eut si grande part dans le mystère de l'Incarnation, il nous la montre, comme le Sauveur, attendue et prophétisée; il nous parle de sa conception immaculée, de sa présentation au temple, de ses vertus, de son mariage et de sa glorieuse destinée, et nous raconte l'histoire de l'Anonciation. Jésus-Christ est conçu dans le sein de Marie par un miracle de la Toute-Puissance divine; l'écrivain contemple le Sauveur dans cet état de profond anéantissement, et médite ses vertus et ses actions Deux grands faits ont eu lieu avant la naissance du Sauveur, la visite de Marie à sa cousine Elisabeth et les angoisses de saint Joseph; chacun de ces fait est l'objet d'un chapitre spécial. M. l'abbé Vincent continue ainsi, nous par-

lant tour à tour de la naissance du Sauveur, de l'adoration des bergers, de la Circoncision de Jésus, de son nom, de l'adoration des Mages, des quarante jours passés à Bethléem, de la présentation au temple, et des circonstances qui s'y rattachent, enfin de la fuite en Égypte, du massacre des innocents, et du retour de la Sainte-Famille à Nazareth.

Le livre de M. Vincent est surtout un livre de piété ; mais comme la piété, pour être solide et vraie, doit être forte et éclairée, il s'est bien gardé de laisser de côté la partie théologique et historique de son sujet. La doctrine est toujours présentée de façon à prévenir les objections; de cette sorte, sans s'occuper directement des difficultés que soulève parfois le texte sacré, il les résout implicitement. L'ouvrage dont nous parlons accuse dans son auteur un talent peu ordinaire ; la science y est profonde, partout la pratique s'y joint à la doctrine et fait de cette étude sur la naissance et la première enfance, tout autre chose qu'une œuvre de pure spéculation. La marche de l'auteur, la façon dont il envisage son sujet et dont il le développe rappelle beaucoup le P. Faber ; seulement c'est un P. Faber devenu français, dépouillé de ses longueurs et digressions, et des singularités un peu nuageuses, particulières au caractère anglais. Avoir prononcé le nom du P. Faber, c'est avoir dit un peu le défaut, ce nous semble, du livre de M. l'abbé Vincent. Nous craignons que son œuvre, ne soit pas plus populaire que celle de l'illustre oratorien ; elle n'atteindra que les intelligences d'élite amies des choses sérieuses, et déjà grandement versées dans la spiritualité. Les chrétiens ordinaires, et c'est le grand nombre, trouveront ce livre une fontaine salée, à laquelle il ne pourront puiser ces eaux vives qui ont leur rejaillissement jusqu'à la vie éternelle. Pour notre part, nous le regrettons vivement, car des titres de ce genre, mis à la portée de tous, feraient grand bien et produiraient des fruits merveilleux de grâce et de salut. Le livre de M. Vincent est un livre que tout prêtre devra tenir à posséder, à lire et à méditer ; il en tirera profit pour lui-même, et se mettra à même de le conseiller à coup sûr aux âmes plus versées dans les voies de Dieu.

III

Signalons rapidement, avant de terminer, quelques livres de propagande ou de lecture. Rien de plus propre que le livre de M. de Saint-Albin à faire connaître ce qu'est en réalité cette franc-maçonnerie au sujet de laquelle tant de gens s'abusent et se paient de mots. Tout petit qu'il est, ce livre est une histoire complète de la franc-maçonnerie; on y voit ses origines, ses rites et ses grades, ses doctrines, ses trames et ses métamorphoses. Nous voudrions qu'il fut lu par tous ceux qui croient naïvement que la franc-maçonnerie est une simple association philanthropique, ne s'occupant que d'œuvres de bienfaisance. Cet écrit offre une lecture agréable; le sytle en est vif, et l'auteur, en peu de mots, a eu le talent de mettre en lumière ce qu'il y a de plus saisissant dans la franc-maçonnerie.

Au bout du Monde, dont les différentes parties sont réunies entre-elles,

par une fable peu vraisemblable, renferme des notions claires et succinctes sur beaucoup d'instruments aujourd'hui en usage. L'auteur nous entretient tour à tour du fer et des services qu'il rend, de l'architecture, du papier, de l'encre, de l'imprimerie, de la gravure, de l'art de tisser, de la monnaie, de la boussole, des fortifications, des armes à feu, des feux d'artifices, des aérostats, de la mesure du temps, du thermomètre, du baromètre, de la vapeur, de l'électricité et de ses diverses applications, de la richesse. Nous en passons. Nous n'avons qu'un reproche à faire à ce livre intéressant d'ailleurs, c'est d'être trop court pour embrasser tant de choses.

L'Europe chrétienne est l'histoire rapide et l'établissement du christianisme en Italie, en Grèce, en France, en Espagne, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Norwége, en Pologne, en Moravie, en Bohême, en Russie, en Bulgarie, en Hongrie et en Prusse. Chacun de ces pays sert de titre aux différents chapitres qui se partagent le livre. La lecture en est instructive; c'est de la bonne et véritable histoire.

Les Récréations allégoriques forment un joli volume parfaitement édité, qui sera mis avec avantage entre les mains des enfants pour leur servir de livre de lecture. Les caractères sont assez gros pour ne pas fatiguer les yeux encore peu habitués à la lecture, et les sujets assez intéressants pour captiver de jeunes et mobiles intelligences. Ce sont des fables en prose qui, sous un voile transparent, laissent apercevoir une leçon morale ou un bon conseil pour les usages de la vie pratique. Plusieurs de ces petites compositions sont parfaitement réussies, d'autres le sont moins et laissent assez difficilement saisir la leçon. Il ne faudrait pas croire que le livre de M. Van Adam soit un livre de petits enfants, il conviendra très-bien à des enfants plus âgés qui trouveront certainement plaisir et profit à sa lecture.

A. VAILLANT.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

N° 89.

L'Incarnation. 1
Les origines du positivisme (suite). 12
M. Michelet et la Bible de l'humanité (2e article). 27
Les distractions et les préjugés d'un érudit. 41
Une loi de l'an onze. 52
Montesquieu 72
Précurseurs les plus immédiats du protestantisme. 79
Mélanges :
1. *M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.* 87
2. *Ce que devient une Eglise réformée.* — 3. *La mer rouge est-elle rouge?* — 4. *Encore un mot sur les générations spontanées.* 89
Nouvelles du pays littéraire. . . 98
Bulletin littéraire :
1. *La vie de Jésus-Christ illustrée*, par M. Louis Veuillot. 107
2. *L'homme-Dieu*, par M. l'abbé Besson. — *La Bonté*, par le P. Faber 107
3. *Baronii annales ecclesiastici. Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, par Thomassin. — *Dyonisii petavii opus de theologius dogmatibus.* 111

Pages

N° 90.

La mystique des autels. . . . 113
Un livre timide. 126
Etudes historiques.— Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Evreux. 137
Un erratum à l'histoire des réformes révolutionnaires. — La Main-morte. 149
Une loi de l'an onze (suite). . . 166
Un chapitre de l'histoire de la table. 183
Chronique 195
Bulletin littéraire :
1. *Quelques livres illustrés à propos des étrennes* . . . 202
2. *Les mémoires d'un petit garçon*, par Julie Gouraud . . 207
3. *Histoire des plantes*, par L. Figuier 208
4. *Le Rhin allemand et l'Allemagne du nord*, par Hipp. Durand 210
5. *Pour la famille*, par MM. L. Gautier et P. Vrignault. . 212
6. *Œuvres complètes de Fénelon.* 213
7. *Marguerites en fleurs* . . . 216
8. *La sainte communion*, par le R. P. Dalgairus, traduit par l'abbé Godard 217
9. *Jésus-Christ et la critique nouvelle*, par le P. Félix. . 218

Pages

N° 91.

Molière et Bourdaloue (fin). — *Le Misanthrope*. 221
Un émule de M. Renan. . . . 237
M. Michelet et la Bible de l'humanité (fin). 255
Les mémoires du cardinal Consalvi. 271
Une loi de l'an onze (fin). . . . 284
Un trio de conférences. 302
Chronique. 311
Bulletin littéraire :
1. *Leibniiz de expeditione ægyptiacæ, Ludovico XIV*, etc. — 2. *Histoire de l'empire romain*. 320
3. *Le Ciel*, par A. Guillemin. — 4. *Histoire de France*, par M. l'abbé Pierrot. — 5. *La Réforme*. — 6. *Conférences sur l'état religieux*, par l'abbé Blin. — 7. *Œuvres de Jacques Marchant*, traduction de l'abbé Ricard. 323
8. *L'Evangile de l'Eucharistie*, par M. l'abbé Pichenot. . . 329
9. *Histoire des papes*. . . . 330

N° 92.

De l'ensemble du positivisme. . . 333
Le monde. 359
Paul Delaroche, sa vie, son œuvre. 366
Revue scientifique. 385
La plus belle des trois cornues. (Nouvelle.). 460
Les protestants. 409
Notes funèbres. (Poésies). . . 420
Chronique. — *M. Proudhon*. . 422
Bulletin littéraire :
1. *Des chapitres cathédraux en France*. 429
2. *Histoire littéraire de la France*. 433
3. *Expositio rubricarum brevi-arii, missalis, et ritualis romani*, par Bouvry. — 3. *Les voyages de saint Jérôme*, par l'abbé Bernard. — 4. *Le conseiller de l'âme*, par M. Fodor. — 5. *Etudes philosophiques et morales sur la confession*, par l'abbé Lauriehesse, tome 3e. 434
4. *Histoire du monde*. . . . 438
Livres de science pratique. — *Le monde de la mer*. — 2. *Le livre de la ferme et des maisons de campagne*. — 3. *La santé universelle, guide médical des familles, des curés de campagne, des dames de charité et des personnes bienfaisantes*, par les auteurs Jules Massé et Henri Cottin. 4 9
4. *Accompagnement d'orgue*, par MM. Dietsch et Tessier. — 5. *Manuel du maître de chapelle*. 442

N° 93.

Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. 445
De l'ensemble du positivisme (suite). 462
J.-J. Ampère. 480
Le coup de sonnette (nouvelle). . 503
Etude littéraire. — *M. Ernest Feydeau*. 519
Mélanges. — *La divinité de l'Eglise*. 528
Nouvelles du pays littéraire. . . 537
Bulletin littéraire :
1. 3e *volume de l'Histoire du monde*, par M. Henry de Riancey. — 2. *Bibliothèque de l'archevêché de Reims*. — 3. *Histoire du séminaire de Besançon*, par Mgr Jacquenet. 546
4. *Œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme*. — 5. *Annales ecclésiastiques de Baronius*. — 6. *S. Thomæ Aquinatis summa theologica*. — 7. *La raison philosophique et la raison catholique*, par le P. Ventura. — 8. *Les sources du Nil*, par E. D. Forgues. . . 552

N° 94.

Charlotte Corday. 557
De l'ensemble du positivisme (suite et fin). 577
Deux semaines à la Trappe. . . 596
Le coup de sonnette (fin). . . . 617
Les protestants. 681
Un aveu de la Revue des Deux-Mondes. 643
Chronique. 646
Bulletin littéraire :
1. *Vie du bienheureux Pierre Canisius*, par le P. Séguin. 254
2. *De Sanctissima verbi divini incarnatione compendium*, par M. l'abbé Dion. 657
3. *L'esprit de la Mère Emilie*, par M. l'abbé Barthe. . . 658
4. *Cours d'instructions familières sur les principaux points de la doctrine chrétienne*, par

Pages

le chanoine Rebaudengo. . 659
5. *Vie des Saints*, par le P. Giry. — *Le pain quotidien*, par M. l'abbé Chesnel. — *Conversations littéraires avec les jeunes personnes*, par Mlle Juan. . 660
6. *Les luttes de l'Eglise*, par le P. de Boylesve. — *Cours de latin chrétien*, par M. Mazure. — *Analecta juris pontificii*. — *La vie chrétienne*, par M. l'abbé Freppel. 663

N° 95.

Charlotte Corday (Suite). . . 669
Les antiquités assyriennes. . . 687
Marie-Théodore de Bussierre . . 697
Une excursion en Kabylie. . . . 708
La main de Dieu. 722
Marie-Marguerite Alacoque. . . 744
La Revue moderne. 757
Bulletin littéraire :
1. *Lettres de saint François de Sales à des gens du monde*. —
2. *Vie de Jules-César*, par Napoléon III. 760
3. *Lettres d'Eugénie de Guérin*. — 4. *Tableaux chronologiques et critiques de l'histoire de l'Eglise*, par le P. Mozzon. . . 764
5. *Traité de la puissance ecclésiastique*, par Jean-Antoine Bianchi de Lucques. — 6. *Droit public des Eglises et des nations chrétiennes*, par Guillaume Audisio. — 7. *Homélies sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. Ventura. — 8. *Le bienheureux Benoît Joseph Labre*, par M. Desnoyers. — 9. *Le chemin des écoliers, promenades de Paris à Marly-le-Roy*, par Saintine. — 10. *La Carmélite*, par le P. Félix. — 11. *Madagascar et ses deux premiers évêques*, par Mgr Maupoint. 769
12. *Histoire de saint François de Sales*, par M. F. Perennès. 774
13. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* 776

N° 96.

Esquisses de libre-penseurs (Suite). 777
Charlotte Corday (fin). 784
Hippolyte Flandrin. 804
Le chemin du bonheur. . . . 827
Le Jansénisme. 844
La musique d'église. 849
Le Christ de la tradition. . . . 855
Chronique 863
Bulletin littéraire :
1. *La sainte mère de Chantal*. Œuvres complètes de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. 878
2. *Cours élémentaire de droit canonique*, par l'abbé Goyhenèche. — 3. *Répertoire universel et analytique de l'Ecriture-Sainte*, par l'abbé Matalène. — 4. *Les mystères de la naissance et de la première enfance de Jésus*, par l'abbé Vincent. — 5. *Les mystères de la franc-maçonnerie*, par M. de Saint-Albin. — 6. *Au bout du monde, récits sur la civilisation moderne et ses principaux instruments*, par un ancien élève de l'Ecole polytechnique. — 7. *L'Europe chrétienne*, par Guenot. — 8. *Récréations allégoriques*, par Van Adam. 880

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES [1]

A

Accompagnement d'orgue, par MM. Dietsch et Tessier, 442.
Adam (Van), *Récréations allégoriques*, 883.
Ampère (J. J.), par Daniel Bernard, 480.
Analecta juris pontificii, 665.
Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise, par Thomassin, 111.
ANGELY (J. d'). — Notes funèbres (poésies), 420.
Annales ecclésiastiques de Baronius, 552.
Antiquités (les) assyriennes par Henry de Riancey, 687.
ARMENTIÈRES (A. d'). — Bibliographie, 213.
Au bout du monde, récits sur la civilisation moderne, 883.
Audisio (G.). — *Droit public de l'Eglise et des nations chrétiennes*, 769.
Aveu (un) de la Revue des Deux-Mondes, par Ernest Hello, 643.

B

Barthe (l'abbé). — *L'Esprit de la Mère Emilie*, 658.
Baronii annales ecclesiastici, 121.
BARTHÉLEMY (Ed. de). Bibliographie, 873.
BARVILLE (Eugène). — Ce que devient une Eglise réformée, 88. — Encore un mot sur les générations spontanées, 89.
Bibliographie, 320, 760.
BERNARD (Daniel.) Un trio de conférences, 302. — J. J. Ampère, 480.
Bernard (l'abbé). — *Les Voyages de saint Jérôme*, 435.
BERTEAUD (Mgr.), évêque de Tulle. — L'Incarnation, 1.
Besson. *L'Homme-Dieu*, 107.
Beulé (M.), par Ernest Hello, 87.
Bianchi (J. A.). — *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec la souveraineté temporelle*, 769.
Bienheureux (le) Benoît Joseph Labre, par Desnoyers, 769.
Bibliothèque de l'archevêché de Reims, 549.
Blin (l'abbé). — *Conférences sur l'état religieux*, 323.
Bonté (la), par le P. Faber, 107.
BOUNIOL (Bathild), Paul Delaroche, sa vie, son œuvre, 366. — Hippolyte Flandrin, sa vie, son œuvre, 804.
BOURDON (Mme), une loi de l'an onze, 52, 166, 284.
Bouvry. *Expositio rubricarum breviarii missalis et ritualis romani*, 434.
BOYLESVE (M. de). Précurseurs les plus immédiats du protestantisme, 79. — Les protestants, 409, 631. — Le Jansénisme, 844.
Boylesve (M. de). — *Les luttes de l'Église*, 663.

C

CAHUZAC (R.). Bibliographie, 330.

(1) Dans cette table, les noms des rédacteurs de la Revue sont écrits en lettres majuscule quand ils commencent la ligne; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que le titres des articles contenus dans la Revue; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en italiques.

Carmélite (la), par le P. Félix, 769.
Ce que devient une Eglise réformée, par E. Barville, 88.
CERNY (Gabriel), M. Ernest Feydeau, 519.
Chapitres (des) cathédraux en France, par l'abbé Peltier, 429.
Chapitre de l'histoire de la table, par Louis Nicolardot, 183.
Charlotte Corday, par Eugène Veuillot, 557, 669, 784.
CHAULNES (G. de). — Montesquieu, 72.
Chemin (le) des écoliers, par Saintine, 769.
Chemin (le) du bonheur, par Et. Marcel, 827.
Chesnel (l'abbé). — *Le pain quotidien*, 660.
Christ (le) de la tradition par Mgr Landriot, 855.
Ciel (le), par Guillemin, 323.
Conférences sur l'état religieux, par l'abbé Blin, 323.
Conseiller (le) de l'âme, par F. Fodor, 436.
Conversations familières avec les jeunes personnes, par Mlle Marie de Saint-Juan, 662.
Cottin (Henri). — *La santé universelle*, 441.
Coup (le) de sonnette (nouvelle) par Venet, 503, 617.
Cours de latin chrétien, par M. Mazure, 664.
Cours d'instruction familières sur les principaux points de la doctrine chrétienne, par le chanoine Rebaudengo, 659.
Cours élémentaire de droit canonique, par M. l'abbé Goyhenèche, 880.

D

Dalgairns. *La sainte communion*, traduction de M. Godard, 217.
De sanctissima Verbi Dei incarnatione compendium, par M. l'abbé Dion, 657.
Desnoyers. *Le Bienheureux Benoît Joseph Labre*, 769.
Deux semaines à la Trappe, par A. Gellé, 596.
Dietsch. — *Accompagnement d'orgue*, 442. — *Manuel du maître de chapelle*, 443.
Dion (l'abbé). — De sanctissima verbi Dei incarnatione compendium, 657.
Distractions (les) et les préjugés d'un érudit (M. Amédée Thierry), par Eugène Veuillot, 41.
Divinité (la) de l'Eglise, par Mgr de Sabinis, 528.
Droit public de l'Église et des nations chrétiennes, par G. Audisio, 769.
DULAC. — Bibliographie, 207.
Durand (H.). — *Le Rhin allemand et l'Allemagne du nord*, 210.
Dyonisii petavii opus de theologiis dogmatibus, 111.

E

Emule (un) de M. Renan (M. Emile Burnouf), par le R. P. Ramière, 237.
Encore un mot sur les générations spontanées, par Eugène Barville, 89.
Encyclique *quanta cura*, 311.
Ensemble (de l'), du positivisme, par F. Frédault, 333, 462, 557.
Erratum (un) à l'histoire des révolutionnaires. La main morte par Ph. Serret, 149.
Esprit (l') de la Mère Emilie, par M. l'abbé Barthe, 658.
Esquisses de libre-penseurs, par Louis Veuillot, 777.
Etudes philosophiques et morales sur la confession, par l'abbé Laurichesse, 437.
Europe (l') chrétienne, par Quenot, 883.
Evangile (l') de l'Eucharistie, par M. l'abbé Pichenot, 329.
Excursion en Kabylie, par Paul Lebon, 708.
Expositio rubricorum breviarii missalis, et ritualis romani, par Bouvry, 434.

F

Faber (le P.). — *La bonté*, 107.
Félix (le P.). — *Jésus-Christ et la critique nouvelle*, 218. — La Carmélite, 739.
Fénelon. — *Œuvres complètes*, 213.
Figuier (L.). — *Histoire des plantes*, 208.
FLAMANAGH. (D.). — Bibliographie, 439.
Fodor (F.). — *Le Conseiller de l'âme*, 436.
Forgues (E. D.). — Les sources du Nil, 552.
FRÉDAULT (D.). Les origines du positivisme, 12. — De l'ensemble du positivisme, 321, 462, 557.
Fredol (A.). — *Le Monde de la mer*, 439.
Freppel (l'abbé). — *La vie chrétienne, sermons prêchés aux Tuileries*, 668.

G

GAUTIER (Léon). — Bibliographie, 202.

Gautier (Léon). *Pour la famille*, 212.
GEISPITZ (C.). — Bibliographie, 442.
GELLÉ (A.). Deux semaines à la Trappe, 596.
Gerbet (Monseigneur), évêque de Perpignan, par Eugène Veuillot. 445.
GIRAUD (Léopold). Revue scientifique, 385.
Gyry (le P.) *Vie des Saints*, 660.
Godard (l'abbé). — *La sainte communion*, par le P. Dalgairns, 217.
Gouraud (Julie). — *Mémoires d'un petit garçon*, 207.
Goyheneche (l'abbé). — *Cours élémentaire de droit canonique*, 880.
Guenot. *L'Europe chrétienne*, 883.
Guérin (Eugène de). *Les lettres*, 764.
Guillemin. — *Le ciel*, 323.

H

HELLO (Ernest). — M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie, 87. — Henri Marie Boudon, archidiacre d'Evreux, 137. — Le monde, 359. — Un aveu de la Revue des Deux-Mondes, 646. — Marie Th. de Bussières, 697. — Bibliographie, 216.
Henri-Marie-Boudon, archidiacre d'Evreux, par Ernest Hello, 137.
Hippolyte Flandrin, par Bathild Bouniol, 804.
Histoire de France, par l'abbé Pierrot, 323.
Histoire de Jules César, par Napoléon III, 763.
Histoire des Papes, par M. Poujoulat, 330.
Histoire des plantes, par L. Figuier, 208.
Histoire du monde, par MM. Charles et Henry de Riancey, 438, 546.
Histoire du Séminaire de Besançon, par Mgr Jacquenet, 550.
Histoire littéraire de la France. Nouvelle édition, par M. Paulin-Paris, 438.
Homélies sur les paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le P. Ventura, 769.
Homme (l') Dieu, par M. Besson, 107.

I

Incarnation (l'), par Mgr Berteaud, évêque de Tulle, 1.

J

Jacquenet (Mgr). — *Histoire du Séminaire de Besançon*, 550.
Jansénisme (le), par le P. M. de Boylesve, 844.
Jésuite (le), par l'auteur du Maudit, 866.
Jésus-Christ et la critique nouvelle, par le P. Félix, 218.
Joigneaux. — *Le livre de la ferme et des maisons de campagne*, 440!
JOUVE (l'abbé). — Bibliographie, 429.

L

LANDER (Jean). — La plus belle des trois cornues (nouvelle), 400. — La main de Dieu (nouvelle), 722.
LANDRIOT (Mgr.). Le Christ de la tradition, 855.
LATOUR (l'abbé). Bibliographie, 657.
Laurichesse (l'abbé). — *Études philosophiques et morales sur la confession*, 437.
LEBON (Paul). — Une excursion en Kabylie, 708.
LECANU (l'abbé). — La mystique des autels, 113.
Leibniiz de expeditione ægyptiacæ Ludovico IV, propoganda scripta quæ supersunt omnia adjecta profatione historica critica, 321.
Lettres de saint François de Sales à des gens du monde, 701.
Lettres d'Eugénie de Guérin, 764.
Lettres du P. Lacordaire, 197.
LHESCAR (L.). Bibliographie, 217.
Livre (le) de la ferme et des maisons de campagne, par M. P. Joigneaux, 440.
Livre (un) timide, par Georges Seigneur, 126.
Loi (une) de l'an onze (nouvelle), par Mme Bourdon. 52, 166, 284.
Luttes (les) de l'Eglise, par le P. Marin de Boylesve, 663.

M

MAC SHEEHY. Bibliographie, 438.
Madagascar et ses deux premiers évêques, par Mgr Maupoint, 769.
Main (la) de Dieu, par Jean Lander, 722.
Manuel du maître de chapelle, par L. Diestch, 448.
Marie Marguerite Alacoque, par J. M. Villefranche, 744.
Marie Théodore de Bussières, par Ernest Hello, 697.
MARCEL (Et.). Le chemin du bonheur, 827.
Marchant (Jacques). Œuvres, 323.
MARCHE (A. L. de la). Bibliographie, 212.
Marguerites en fleurs, 226.

Massé (Jules). — *La santé universelle*, 441.
Matalène (l'abbé). — *Répertoire universel et analytique de l'Écriture-Sainte*, 882.
Maupcint (Mgr). — *Madagascar et ses deux premiers évêques*, 769.
Mazure. — *Cours de latin chrétien*, 664.
Mémoires (les) du cardinal Consalvi, par Eugène Veuillot, 271.
Mémoires (les) d'un petit garçon, par Julie Gouraud, 207.
Michelet (M.) et la Bible de l'humanité. par Henri de Riancey, 27, 255.
Molière et Bourdaloue. — Le Misanthrope, par Louis Veuillot, 221.
Monde (le), par Ernest Hello, 359.
Monde (le) de la mer, par A. Frédol, 439.
Montesquieu, par G. de Chaulnes, 72.
MULLINGER.— Bibliographie, 107, 208.
Musique (la) d'église, par Sain d'Arod, 849.
Mystères (les) de la naissance et de la première enfance de Jésus, par l'abbé Vincent, 882.
Mystique (la) des autels par l'abbé Lecanu, 113.

N

Napoléon III. — *Histoire de Jules César*, 763.
NICOLARDOT (Louis), un chapitre de l'histoire de la table, 183.
Notes funèbres (poésies), par J. d'Angely, 420.
Nouvelles du pays littéraire, par G. Seigneur, 98, 537.

O

Œuvres complètes de Fénélon, 313.
Œuvres complètes de la sainte Mère de Chantal, 873.
Œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme, 552.
Œuvres de Jacques Marchant, 323.
Origine (les) du positivisme, par le Dr Frédault, 12.

P

Pain (le) quotidien, par M. l'abbé Chesnel, 660.
Paris (Paulin). — *Histoire littéraire de la France*, 433.
Paul Delaroche, sa vie, son œuvre, par Bathild Bouniol, 366.
Peltier (l'abbé). — *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec la souveraineté temporelle*, par J. A. Bianchi, 769. — Des chapitres cathédraux en 429.
Pierrot (l'abbé). — *Histoire de France*, 323.
Plus (la) belle des trois cornues (nouvelle), par Jean Lander, 400.
Pour la famille, par MM. L. Gautier et P. Vrignault, 212.
Poujoulat. *Histoire des Papes*, 330.
Précurseurs les plus immédiats du protestantisme, par M. de Boylesve, 79.
Protestants (les), par M. de Boylesve, 409, 631.

Q

Quelques livres illustrés à propos des étrennes, par Léon Gautier, 202.

R

Raison (la) philosophique et la raison catholique, par le P. Ventura, 552.
RALLAYE (L. de la).— Bibliographie, 776.
RAMIÈRE (le P.) Un émule de M. Renan.
Rebaudengo (le chanoine). *Cours d'instructions familières sur les principaux points de la doctrine chrétienne*, 659.
Récréations allégoriques, par Van Adam, 883.
Réforme (la), 323.
Renan et le docteur Strauss, 195.
RENÉ DE SAINT-MAURIS. — Bibliographie, 433.
Répertoire universel et analytique de l'Ecriture-Sainte, par M. l'abbé Matalène, 882.
Revue (la) moderne, par Georges Seigneur, 757.
Revue scientifique, par L. Giraud, 385.
Rhin (le) allemand et l'Allemagne du Nord, par H. Durand, 210.
RIANCEY (H. de). M. Michelet et la Bible de l'humanité, 27, 255. — Les antiquités assyriennes, 687.
Riancey (Charles et Henry de), *Histoire du monde*, 438, 546.
Richenot (l'abbé). — *L'Evangile de l'Eucharistie*, 329.
ROYS (Mis de). Bibliographie, 107, 329, 658, 774.

S

SAIN D'AROD. La musique d'église, 849.

Sainte (la) communion, par le R. P. Dalgairns, 217.
Sainte (la) Mère de Chantal. *Œuvres complètes*, 873.
Saintine. — *Le chemin des écoliers*, 769.
Saint-Juan (Marie de). — *Conversation familière avec les jeunes personnes*, 662.
SALINIS (Mgr de). — La divinité de l'Eglise, 628.
Santé (la) universelle, par les Drs Jules Massé et Henri Cottin, 441.
S. Thomæ Aquinatis summa theologica, 552.
Seguin (L. P.). — *Vie du B. Pierre Canisius*, 654.
SEIGNEUR (Georges). Nouvelles du pays littéraire, 98, 537. — Un livre timide, 126. — La revue moderne, 757. — Chronique, 312.
SERRET (Ph.). Un erratum à l'histoire des réformes révolutionnaires. — La Main-Morte, 149.
Solidaires et protestants, 196.
Sources (les) du Nil, par L. D. Forgues, 552.

T

Tessier. *Accompagnements d'orgues*, 442.
Thomassin. — *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, 111.
Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec la souveraineté temporelle, par J. A. Bianchi de Lucques, traduit par l'abbé Peltier, 769.
Trio (un) de conférences par Daniel Bernard, 302.

V

VAILLANT (A.). — Bibliographie, 111, 210, 218, 323, 434, 552, 659, 660, 663, 769, 880.
VEUILLOT (Eugène). — Les distractions et les préjugés d'un érudit, 41. — Les mémoires du cardinal Consalvi, 271. M. Proudhon, 422, Mgr Gerbet, 445. — Charlotte Corday, 557, 669, 784.
Chronique, 195, 311, 422, 646, 863. — Bibliographie, 546, 760.
VEUILLOT (Louis). — Molière et Bourdaloue, le Misanthrope, 221. — Esquisses de libre-penseurs, 777.
Veuillot (Louis). — *La Vie de Jésus-Christ illustrée*, 107.
VENET. Un coup de sonnette (Nouvelle), 503, 617.
Ventura (le P.). — *La raison philosophique et la raison catholique*, 552. — *Homélies sur les paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 769.
Vie du B. Pierre Canisius, par le P. Seguin, 654.
Vie (la) chrétienne, sermons prêchés aux Tuileries, par M. Freppel, 668.
Vie de Jésus-Christ illustrée, par Louis Veuillot, 107.
Vie des Saints, par le P. Giry, 660.
VILLEFRANCHE (J. M.). — Marie-Marguerite Alacoque, 744. Bibliographie, 654.
Vincent (l'abbé). — *Les mystères de la naissance et de la première enfance de Jésus*, 882.
Voyages (les) de saint Jérôme, par l'abbé Bernard, 435.
Vrignault (P.). — *Pour la famille*, 212.

the last date
is incurred
specified